

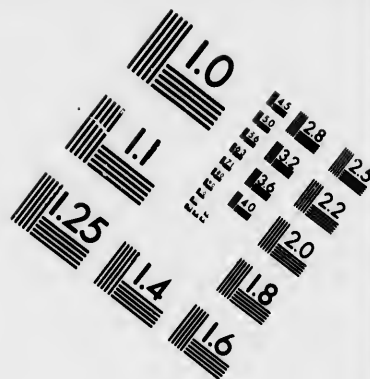
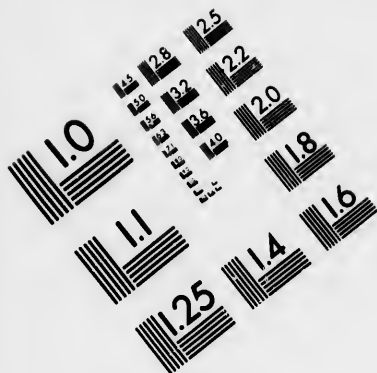
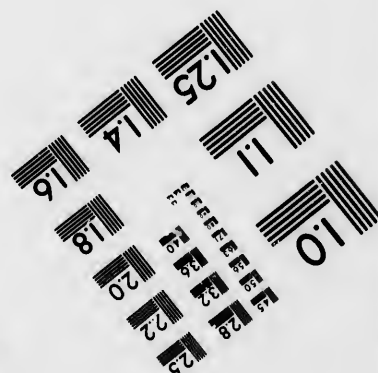
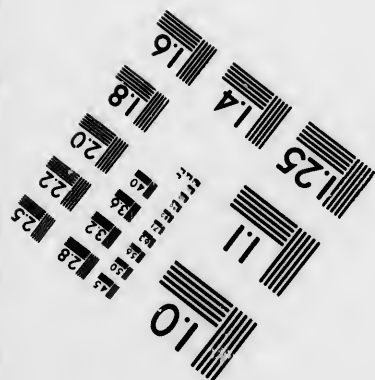
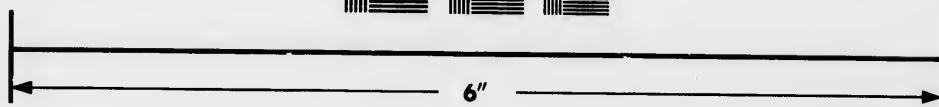
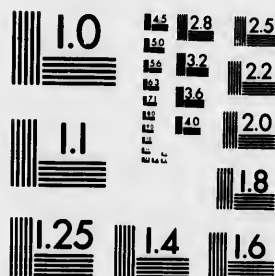


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1983

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- ☐ Coloured covers/
Couverture de couleur
- ☐ Covers damaged/
Couverture endommagée
- ☐ Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- ☐ Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- ☐ Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- ☒ Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- ☐ Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- ☐ Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- ☐ Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure
- ☐ Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- ☒ Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

Various pagings.

- ☐ Coloured pages/
Pages de couleur
- ☐ Pages damaged/
Pages endommagées
- ☐ Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- ☒ Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- ☒ Pages detached/
Pages détachées
- ☒ Showthrough/
Transparence
- ☐ Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- ☐ Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- ☐ Only edition available/
Seule édition disponible
- ☐ Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
☐	☐	☐	☒	☐	☐
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

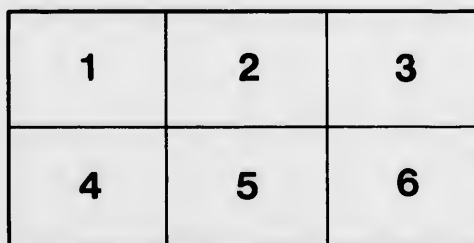
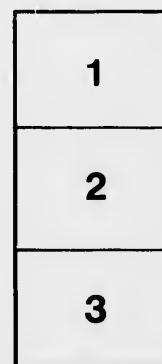
Plant Research Library
Agriculture Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol ➡ (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

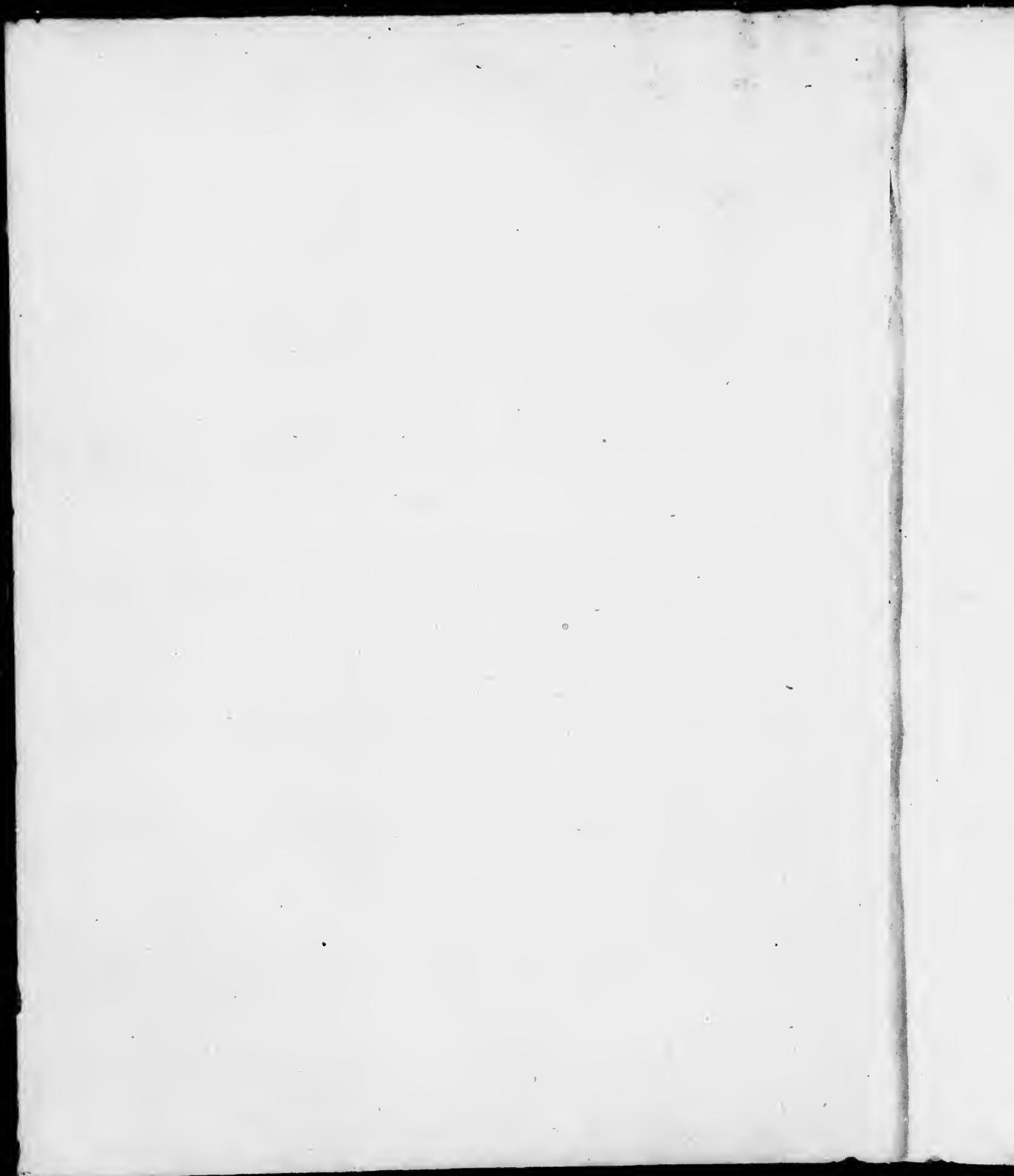
Bibliothèque de recherches sur les végétaux
Agriculture Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

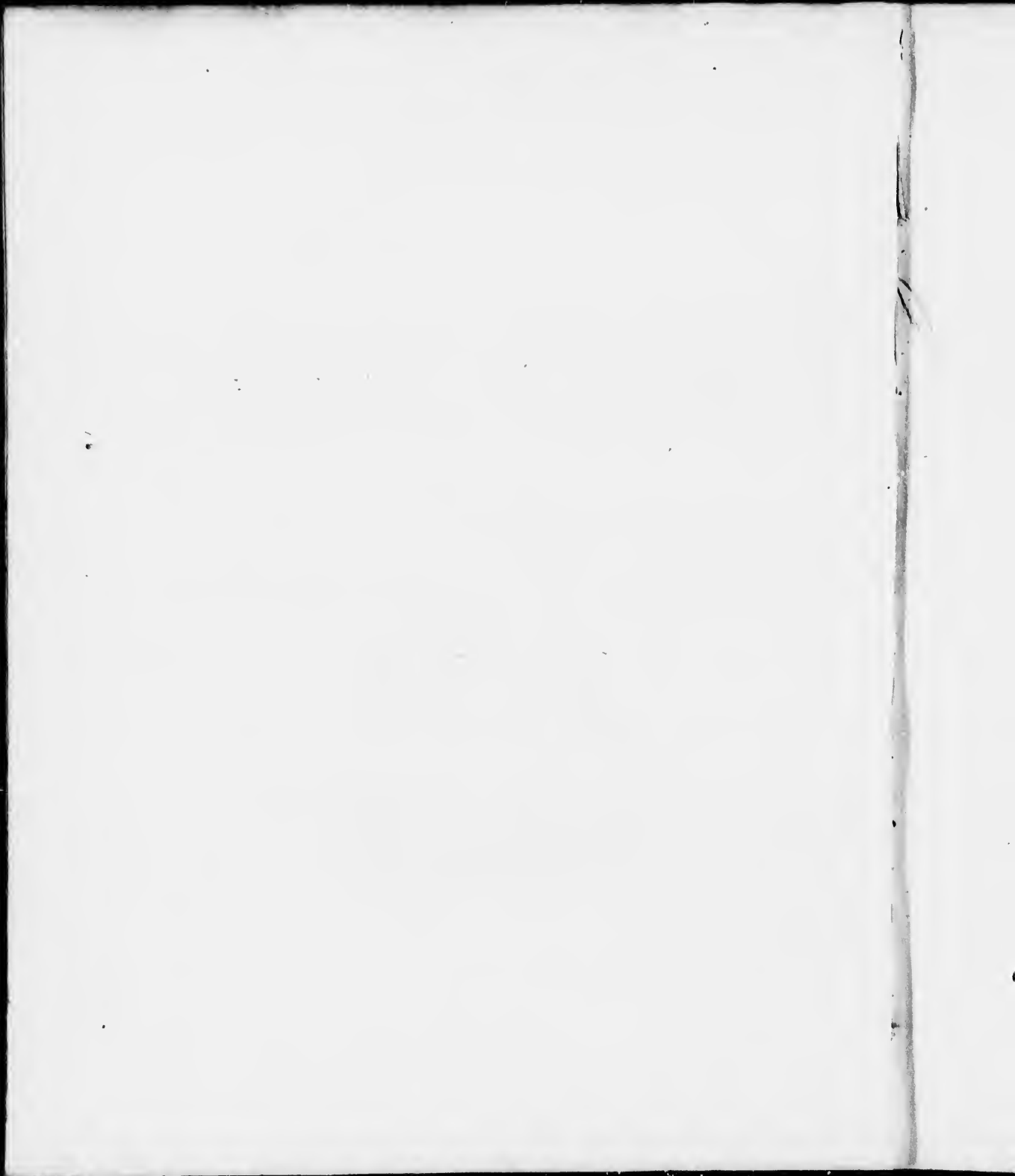
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole ➡ signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



HISTOIRE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.
TOME II.



HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE,
A V E C

LE JOURNAL HISTORIQUE
d'un Voyage fait par ordre du Roi dans
l'Amérique Septentrionale.

Par le P. DE CHARLEVOIX, de la Compagnie de JESUS.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez la Veuve GANEAU, Libraire, rue S. Jacques, près la rue
du Plâtre, aux Armes de Dombes.

M. DCC. XLIV.
AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



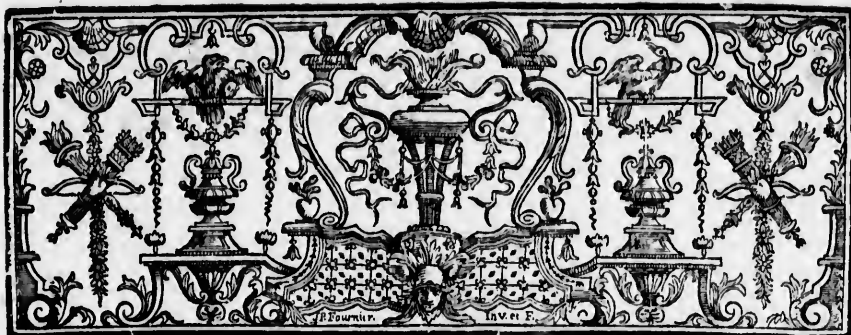
II

I



ru
pr
qu
ag
att
Ba

Nov. 3. 1957 \$150.00



DESCRIPTION DES PLANTES PRINCIPALES DE L'AMERIQUE SEPTENTRIONNALE.

I.

FOUGERE, qui porte des Bayes.

Filix Baccifera.



C'EST la seule Fougere, que nous connoissons, qui porte des Bayes. Elle s'élève à la hauteur d'une coudée : ses feuilles, posées deux à deux, vis-à-vis l'une de l'autre, sont d'un verd foncé, ailées & dentelées. La tige, qui ne plie pas aisément, sans se rompre, est ronde & cannelée. Les rudimens des semences tiennent aux feuilles par derriere, & produisent des Bayes fenduës en deux, rondes, qui de vertes, qu'elles sont d'abord, deviennent noires, ont un goût fort agréable, & presque le même, que celui du Polypode. On attribue à ce Simple les vertus du Polypode de Chêne. Les Bayes tombent d'elles-mêmes, quand elles sont mûres ; mais

Tome II.

a

2 PLANTES DE L'AMERIQUE

il en revient d'autres à leur place. La racine de cette Plante tient à la terre par un grand nombre de fibres capillaires de couleur brune. Cette Fougere est fort commune dans plusieurs Provinces de l'Amérique Septentrionale. Elle pousse au mois d'Avril : ses Bayes sont mûres au milieu de l'Eté ; ses feuilles tombent au mois de Novembre , & il n'en reste pendant l'Hyver , que la racine.

I I.

CYPRE's de la Louysiane.

Cet Arbre est d'une grosseur proportionnée à sa hauteur , qui passe presque tous ceux , qu'on voit dans les Forêts de la Louysiane , où il est fort commun. On en trouve , qui près de terre ont jusqu'à trente pieds de circonference : mais à six pieds de hauteur , cette circonference est diminuée d'un tiers. A quatre ou cinq pieds de distance autour de l'Arbre il sort de la racine plusieurs chicots de forme & de grandeur différentes , depuis un pied de haut jusqu'à quatre : leur tête est couverte d'une écorce rouge & unie , ils ne portent point de feuilles , & ne poussent point de branches. L'Arbre ne se reproduit que de sa semence , qui est de la même forme , que celle des Cyprès de l'Europe , & qui contient une substance balsamique & odoriférante. Le Cyprès mâle porte une gouffe , qu'il faut cueillir verte , & qui renferme un baume souverain pour les coupures. Cet Arbre croît en plusieurs endroits dans l'eau depuis un pied jusqu'à cinq ou six de profondeur. Cependant son bois est incorruptible , excellent pour faire des bateaux , pour la charpente , & pour couvrir les maisons , parce qu'il est léger & a le grain délié. Les Perroquets font ordinairement leurs nids sur les branches , & se nourrissent des pepins de son fruit , qui sont mûrs au mois d'Août.

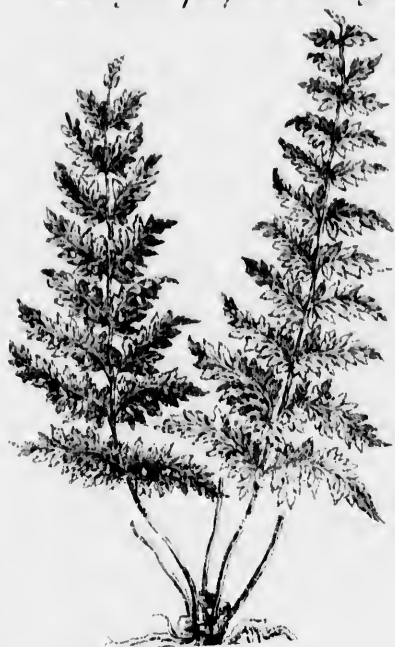
I I I.

CAPILLAIRE du Canada.

Adiantum Americanum.

Cette Plante a la racine fort petite , & enveloppée de fibres noires fort déliées. Sa tige est d'un pourpre foncé , & s'élève

I. Fougère qui porte des Bayes.



II. Espèce de l'Amérique.



ante
de
plu-
usse
ses
pen-

ur ,
le la
près
à fix
iers.
et de
ren-
cou-
euil-
pro-
celle
alía-
usse ,
erain
dans
pen-
bat-
arce
nai-
pins

bres
leve

il en revient d'autres à leur place. La racine de cette Plante tient à la terre par un grand nombre de fibres capillaires de couleur brune. Cette Fougere est fort commune dans plusieurs Provinces de l'Amérique Septentrionale. Elle pousse au mois d'Avril : ses Bayes sont mûres au milieu de l'Été ; ses feuilles tombent au mois de Novembre , & il n'en reste pendant l'Hyver , que la racine.

I I.

CYPRE's de la Louysiane.

Cet Arbre est d'une grosseur proportionnée à sa hauteur , qui passe presque tous ceux , qu'on voit dans les Forêts de la Louysiane , où il est fort commun. On en trouve , qui près de terre ont jusqu'à trente pieds de circonference : mais à six pieds de hauteur , cette circonference est diminuée d'un tiers. À quatre ou cinq pieds de distance autour de l'Arbre il sort de la racine plusieurs chicots de forme & de grandeur différentes , depuis un pied de haut jusqu'à quatre : leur tête est couverte d'une écorce rouge & unie , ils ne portent point de feuilles , & ne poussent point de branches. L'Arbre ne se reproduit que de sa semence , qui est de la même forme , que celle des Cyprès de l'Europe , & qui contient une substance balsamique & odoriférante. Le Cyprès mâle porte une gousse , qu'il faut cueillir verte , & qui renferme un baume souverain pour les coupures. Cet Arbre croît en plusieurs endroits dans l'eau depuis un pied jusqu'à cinq ou six de profondeur. Cependant son bois est incorruptible , excellent pour faire des bateaux , pour la charpente , & pour couvrir les maisons , parce qu'il est léger & a le grain délié. Les Perroquets font ordinairement leurs nids sur ses branches , & se nourrissent des pepins de son fruit , qui sont mûrs au mois d'Août.

I I I.

CAPILLAIRE du Canada.

Adiantum Americanum.

Cette Plante a la racine fort petite , & enveloppée de fibres noires fort déliées. Sa tige est d'un pourpre foncé , & s'élève

I. Fougère qui porte des Baies.



II. Espèce de l'Amérique.



in 12. Tome IV. page 300.

II. Origan du Canada.



III.
Capillaire du Canada.



in 12. Tome IV. page 302.

en quelques endroits à trois ou quatre pieds de haut ; il en sort des branches , qui se courbent en tout sens. Ses feuilles sont plus larges , que celles de notre Capillaire de France , d'un beau verd d'un côté , & de l'autre , semées de petits points obscurs , nulle part ailleurs cette Plante n'est ni si haute , ni si vive , qu'en Canada. Elle n'a aucune odeur , tandis qu'elle est sur pied , mais quand elle a été renfermée , elle répand une odeur de violette , qui embaume. Sa qualité est aussi beaucoup au-dessus de tous les autres Capillaires.

I V.

O R I G A N du Canada.

Origanum fistulosum Canadense.

Les Tuyaux des fleurs de cette Plante représentent assez bien une flûte de Cannes , & c'est ce qui lui a fait donner par Cornuti l'épithete de *fistulosum*. Ses tiges sont quarrées , & quelquefois à plusieurs angles ; toutes sont veluës & poussent plusieurs branches. Ses feuilles sont longues , d'un verd clair , & assez semblables à celles de la Lyfimachie gouffeuse. Elles couvrent toute la tige , jusqu'à la cime , où est la fleur , dont la base est environnée de dix ou douze feuilles plus petites , que celles des tiges. Cette fleur ne ressemble pas mal à celle de la Scabieuse , mais elle est plus basse & plus applatie. Elle est composée d'un grand nombre de petits calices , d'où il sort de petits tuyaux bien rangés , de couleur de pourpre , qui se partagent en deux à leur extrémité , & font place à deux ou trois filamens , dont la tête est aussi de couleur de pourpre. Souvent du milieu de la fleur il naît une autre tige de trois doigts de long , terminée par une seconde fleur. J'ai dit que les tiges sont veluës ; mais ce n'est qu'un petit duvet , qui les couvre. La Plante , sans être froissée , répand une odeur de sarriette. Au goût elle a un peu d'âcreté , & picque la langue comme le poivre : mais sa racine , qui jette beaucoup de fibres , est insipide. Elle dure plusieurs années , & fleurit aux mois de Juillet & d'Août.

V. V I.

M Y R T H E à Chandelle.

Il y a deux especes de cet Arbrisseau ; l'un ne s'éleve qu'à
a ij

4 PLANTES DE L'AMERIQUE

la hauteur de trois pieds , & a les feuilles plus larges. L'autre est haut de douze pieds. On ne remarque point entr'eux d'autre différence. Ce Myrthe est fort commun dans toute l'Amérique Septentrionale , depuis l'Acadie jusqu'à la Louysiane , le long des Côtes. Sa tige est tortuë , & pousse ses branches fort près de terre assez irrégulièrement. Ses feuilles sont longues , étroites , & fort pointuës : la plûpart les ont dentelées , dans quelques-uns elles ne le sont pas. Au mois de May les petites branches ont des touffes oblongues , de très-petites fleurs , qui ressemblent pour la figure à des Chatons de Coudrier. Ces touffes sont placées alternativement fort proche les unes des autres , & mêlées de rouge & de verd. Elles sont suivies de petites grappes de Bayes bleuës fort serrées : les pepins en sont renfermés dans un noyau dur & oblong , couvert d'une substance onctueuse & farineuse , d'où l'on tire la cire en cette maniere. Aux mois de Novembre & de Décembre , ausquels les Bayes sont mûres , on les fait bouillir dans l'eau jusqu'à ce que l'huile surnage ; on tire cette huile avec une cuilliere , à mesure qu'elle paroît sur la surface de l'eau , & l'on continuë jusqu'à ce qu'il n'en paroisse plus. Elle se durcit en se refroidissant , & alors elle est d'un verd sale , on la fait bouillir de nouveau , & elle devient d'un verd plus clair. Une bougie de cette cire , quand elle est bien faite , dure autant , & éclaire aussi-bien , que les plus belles des nôtres. La fumée , qui en sort , quand on l'éteint , a une odeur de Myrthe. Cette cire est friable , & pour rendre les bougies moins cassantes , on y mêle un quart de suif , mais alors la lumiere n'en est pas aussi nette , ni aussi douce , d'ailleurs les bougies en sont sujettes à couler. Il vaudroit mieux allier cette cire avec une cire mollasse , que des Abeilles sauvages font dans les Bois de quelques Isles de l'Amérique. Le sieur Alexandre , qui faisoit des bougies de notre cire verte à la Louysiane en 1721. n'y mettoit rien , & avoit entrepris de la blanchir : il m'en montra une masse , qui étoit déjà plus blanche que verte ; mais on prétend que les ingrédients , qu'il y employoit , l'alteroient beaucoup. Il m'assûra que , si on vouloit lui abandonner dans le tems , où il faut cueillir les Bayes , les Négrillons , qui ne sont point encore en état de travailler , il chargeroit tous les ans deux Navires de cette cire.



VIII. Grande Roquette du Canada.



IX. Tulipier



4 PLANTES DE L'AMERIQUE

la hauteur de trois pieds , & a les feuilles plus larges. L'autre est haut de douze pieds. On ne remarque point entr'eux d'autre différence. Ce Myrthe est fort commun dans toute l'Amérique Septentrionale , depuis l'Acadie jusqu'à la Louysiane , le long des Côtes. Sa tige est tortuë , & pousse ses branches fort près de terre assez irrégulièrement. Ses feuilles sont longues , étroites , & fort pointuës : la plupart les ont dentelées , dans quelques-uns elles ne le sont pas. Au mois de May les petites branches ont des touffes oblongues , de très-petites fleurs , qui ressembloit pour la figure à des Chatons de Cou-drier. Ces touffes sont placées alternativement fort proche les unes des autres , & mêlées de rouge & de verd. Elles sont suivies de petites grappes de Bayes bleuës fort serrées : les pepins en sont renfermés dans un noyau dur & oblong , couvert d'une substance onctueuse & farineuse , d'où l'on tire la cire en cette maniere. Aux mois de Novembre & de Décembre , auxquels les Bayes sont mûres , on les fait bouillir dans l'eau jusqu'à ce que l'huile surnage ; on tire cette huile avec une cuilliere , à mesure qu'elle paroît sur la surface de l'eau , & l'on continue jusqu'à ce qu'il n'en paroisse plus. Elle se durcit en se refroidissant , & alors elle est d'un verd sale , on la fait bouillir de nouveau , & elle devient d'un verd plus clair. Une bougie de cette cire , quand elle est bien faite , dure autant , & éclaire aussi-bien , que les plus belles des nôtres. La fumée , qui en sort , quand on l'éteint , a une odeur de Myrthe. Cette cire est friable , & pour rendre les bougies moins cassantes , on y mêle un quart de suif , mais alors la lumière n'en est pas aussi nette , ni aussi douce , d'ailleurs les bougies en sont sujettes à couler. Il vaudroit mieux allier cette cire avec une cire mollasse , que des Abeilles sauvages font dans les Bois de quelques Isles de l'Amérique. Le sieur Alexandre , qui faisoit des bougies de notre cire verte à la Louysiane en 1721. n'y mettoit rien , & avoit entrepris de la blanchir : il m'en montra une masse , qui étoit déjà plus blanche que verte ; mais on prétend que les ingrédiens , qu'il y employoit , l'alteroient beaucoup. Il m'assura que , si on vouloit lui abandonner dans le tems , où il faut cueillir les Bayes , les Négrillons , qui ne sont point encore en état de travailler , il chargeroit tous les ans deux Navires de cette cire.



V. Myrte à Chandelle.



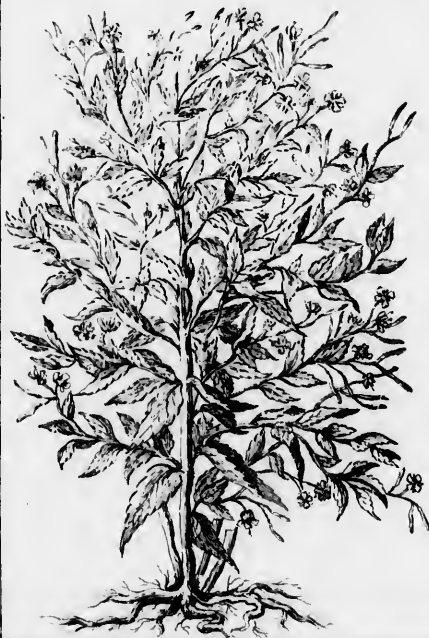
VI. Autre Myrte
à Chandelle.



VII.
Pomme de May
ou Ipecacuanha
de l'Amérique.

in 12. Tome IV. page 304.

VIII. Grande Roquette du Canada.



IX. Tulipier



in 12. Tome IV. page 306.

te
fo
&
e
f
r
u
o
e
n
c
t

VII.

IPECACUANHA de l'Amérique.

Cette Plante a bien des noms parmi les Botanistes : on l'appelle *Podophyllum Canadense* Morini : Tournefort la nomme *Ranunculi specie planta peregrina* ; d'autres, *planta Aconiti folio humilis*, *flore albo*, *unico*, *campanulato*, *fructu Cynosbati*. En Virginie elle est connue sous le nom de *Pomme de May*, parce que son fruit est mûr dans le cours de ce mois. Elle s'élève à la hauteur d'un pied & demi, & fleurit au mois de Mars. Sa fleur est composée de plusieurs feuilles, & de plusieurs étamines jaunes, qui entourent l'ovaire, lequel est oval, & n'a qu'une seule cosse remplie de semences presque rondes. Les feuilles de la Plante sont assez semblables à celles de l'Aconit jaune. On dit que sa racine est un excellent émétique, & on s'en sert en Caroline comme d'un vomitif, c'est ce qui lui a fait donner le nom d'*Ipecacuanha*, outre que ses racines fibreuses ressemblent à celles de ce Simple.

VIII.

GRANDE ROQUETTE du Canada.

Eruca maxima Canadensis.

C'est un Arbrisseau de la hauteur d'environ cinq pieds, quand sa racine, qui est blanche & fibreuse, rencontre un terroir, qui lui convient. Il pousse plusieurs branches rondes, & couvertes d'une espèce de bourre assez rude. Ces branches ont beaucoup de feuilles longues, pointuës, inégalement dentelées, assez semblables à celles de la *Lyfimachie*, & ornées d'un léger duvet. Elles ont le goût un peu aigret, quand elles sont jeunes, & fort âcre dans leur maturité, ce qui est commun à toutes les espèces de Roquettes. Celle-ci porte une très-grande quantité de petites fleurs, qui paroissent aux mois de Juin & de Juillet. Elles sont jaunes, & n'ont que quatre feuilles, avec un pistile & quatre étamines. Quand la fleur est tombée, le pistile devient une gousse, allongée, droite, & remplie de petites semences, fort douces au goût, qui sont mûres au mois d'Août, & tombent au mois de Septembre.

6 PLANTES DE L'AMERIQUE

IX.

TULIPIER, ou LAURIER à fleurs de Tulipes.

*Arbor Tulipifera, tripartito Aceris folio, mediâ luciniâ
velut abscissâ.*

On trouve de ces Arbres, qui ont jusqu'à trente pieds de circonférence, & qui s'élevent très-haut. Les branches en sont inégales & irrégulières; elles ne s'étendent pas en droite ligne, mais sont souvent courbées, ce qui fait reconnoître l'Arbre de fort loin, lors même qu'il a perdu toutes ses feuilles; c'est-à-dire, dans les Pays les plus froids; car j'en ai vû au mois de Janvier dans la Louysiane, qui les avoient toutes. Ces feuilles ont des pélicules de la longueur d'un doigt, & leur figure approche de celles de l'Erable, mais elles sont plus larges, car elles ont cinq à six pouces de travers. On diroit que la pointe du milieu est coupée à deux travers de doigt, & qu'on y a fait une petite entaille dans le milieu. Les fleurs de cet Arbre ont toujours été comparées aux Tulipes, & de-là est venu le nom, qu'il porte. Néanmoins M. Catesby prétend qu'elles approchent plus de celles de la Fritillaire. Elles sont composées de sept ou huit feuilles, dont la partie supérieure est d'un verd pâle, & le reste teint de rouge, avec un peu de jaune entremêlé. Elles sont d'abord renfermées dans une enveloppe, qui s'ouvre & se recourbe en arriere, lorsqu'elles s'épanouissent: le bois de cet Arbre est assez dur.

X.

POLYGONATUM à fleurs jaunes.

Polygonatum ramosum flore luteo majus.

Cette Plante pousse d'abord une seule tige jusqu'à la hauteur d'une palme, puis elle se divise en deux branches, qui passent souvent la hauteur d'une coudée, & jettent encore d'autres branches. Ses feuilles, qui sont louches & unies, oblongues, veineuses, ont la pointe émouffée, sont d'un verd pâle, & croissent autour des tiges de maniere, qu'on diroit qu'elles les percent pour en sortir. Du milieu de ces feuilles, &

X. *Polygonatum*
à fleurs jaunes.



XI. *Polygonatum* ou
Cachet de Salomon.



I X.

TULIPIER, ou LAURIER à fleurs de Tulipes.

*Arbores Tulipifera, tripartito Aceris folio, mediâ lacinia
velut abscissa.*

On trouve de ces Arbres, qui ont jusqu'à trente pieds de circonférence, & qui s'élevent très-haut. Les branches en sont inégales & irrégulières; elles ne s'étendent pas en droite ligne, mais sont souvent courbées, ce qui fait reconnoître l'Arbre de fort loin, lo même qu'il a perdu toutes ses feuilles; c'est-à-dire, dans le vs les plus froids; car j'en ai vû au mois de Janvier dans la Louysiane, qui les avoient toutes. Ces feuilles ont des pédicules de la longueur d'un doigt, & leur figure approche de celles de l'Erable, mais elles sont plus larges, car elles ont cinq à six pouces de travers. On diroit que la pointe du milieu est coupée à deux travers de doigt, & qu'on y a fait une petite entaille dans le milieu. Les fleurs de cet Arbre ont toujours été comparées aux Tulipes, & de-là est venu le nom, qu'il porte. Néanmoins M. Catesby prétend qu'elles approchent plus de celles de la Fritillaire. Elles sont composées de sept ou huit feuilles, dont la partie supérieure est d'un verd pâle, & le reste teint de rouge, avec un peu de jaune entremêlé. Elles sont d'abord renfermées dans une enveloppe, qui s'ouvre & se recourbe en arriere, lorsqu'elles s'épanouissent: le bois de cet Arbre est assez dur.

X.

POLYGONATUM à fleurs jaunes.

Polygonatum ramosum flore luteo majus.

Cette Plante pousse d'abord une seule tige jusqu'à la hauteur d'une palme, puis elle se divise en deux branches, qui passent souvent la hauteur d'une coudée, & jettent encore d'autres branches. Ses feuilles, qui sont douces & unies, oblongues, veineuses, ont la pointe émoussée, sont d'un verd pâle, & croissent autour des tiges de maniere, qu'on diroit qu'elles les percent pour en sortir. Du milieu de ces feuilles, &



X. *Polygonatum*
à fleurs jaunes.

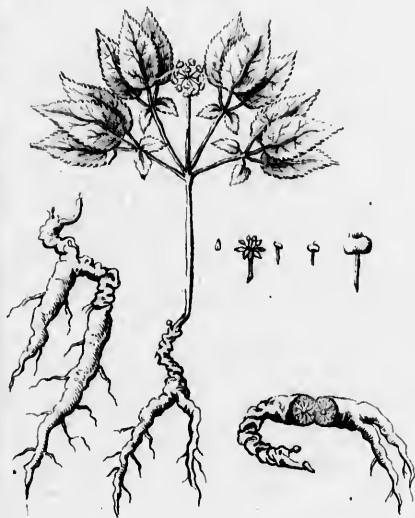


XI. *Polygonatum* ou
Cachet de Salomon



in 12. Tome IV. page 308.

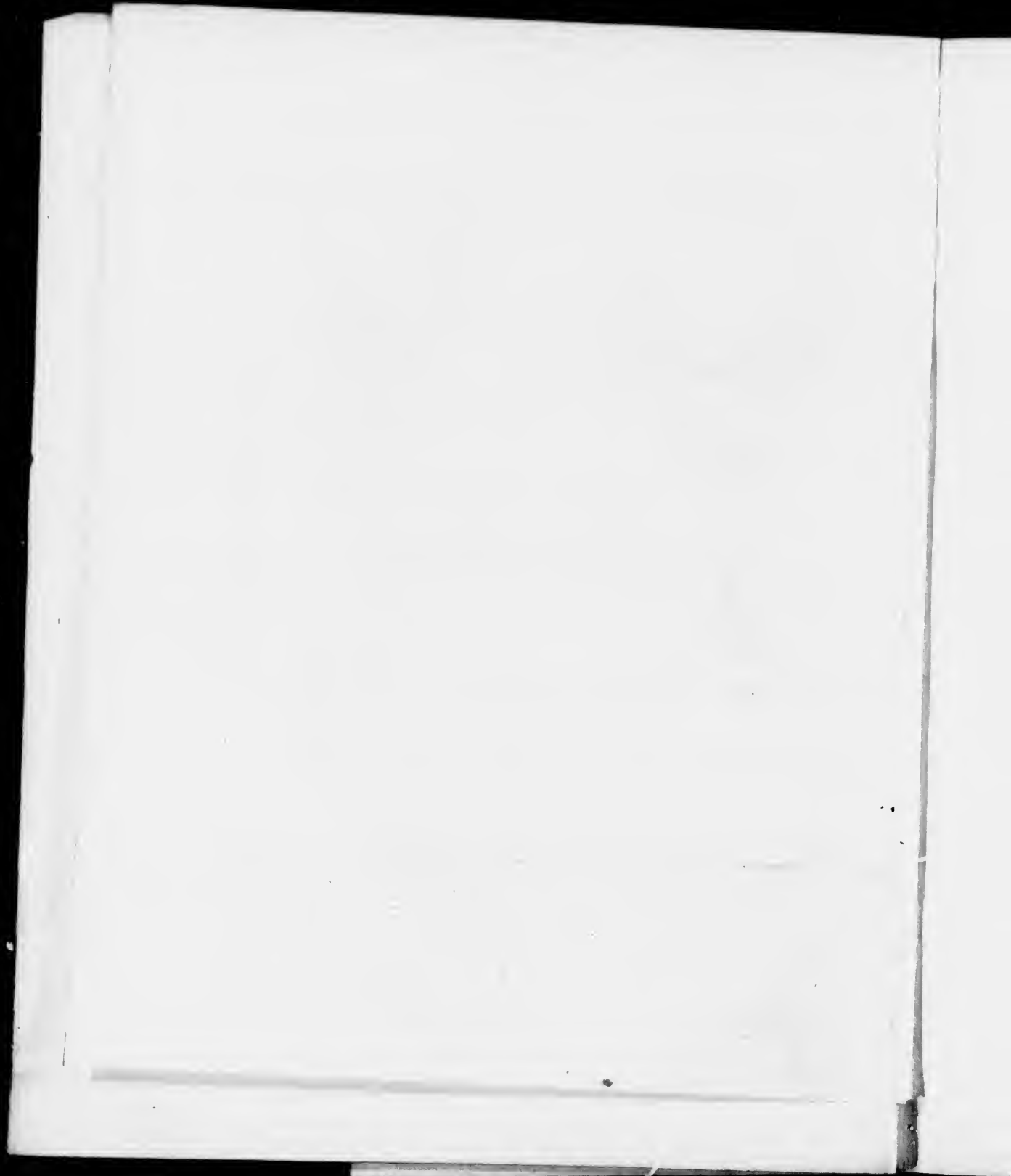
XIII. *Giv-seng.*



XII. Petite espèce de *Polygonatum.*



in 12. Tome IV. page 309.



S E P T E N T R I O N N A L E. 7

de l'extrémité des tiges sortent des pédicules, qui soutiennent mal, & laissent pancher une fleur jaune, composée de six feuilles longues, étroites, & divisées comme celles des Tulipes. Au milieu de ce calice est le rudiment d'une cosse, environné de six étamines fort longues, & d'une couleur jaunâtre. Quand la fleur est tombée, son pédicule se redresse, & la cosse, qui d'abord est verte, ensuite noire, coriace, & triangulaire, renferme une semence blanchâtre. La racine de cette Plante pousse un grand nombre de fibres. Sa fleur paroît au commencement de Juin. La semence est mûre en Juillet, & alors la cosse s'ouvre en trois, & laisse tomber la semence.

X I.

S C E A U , ou C A C H E T de Salomon.

Polygonatum racemosum.

La raison, qui a fait donner à ce *Polygonatum* l'épithète de *racemosum*, est que ses fleurs sont en grappes. Sa racine est plus grosse, plus blanche, & s'étend davantage, que celle du précédent; elle est noueuse, & environnée d'un grand nombre de filamens fort menus. Pour l'ordinaire il n'en sort qu'une tige, rarement deux: ces tiges sont rondes, d'un pourpre tirant sur le noir, & de la hauteur d'une coudée. Elles portent des feuilles larges, dont les nerfs sont rangés à peu près comme dans le plantain; les uns d'un verd foncé, les autres de couleur de pourpre. De toutes les espèces connues de *Polygonatum*, nulle n'a les feuilles plus dures, plus ridées à leur contour, & d'un verd plus obscur. Elles sont même comme bordées d'une ligne plus foncée que le reste. A l'extrémité des tiges il paroît d'abord comme une grappe de raisin en fleurs. Ce sont de petits filamens d'un poil blanchâtre, qui au bout de huit jours font place à de petits grains ronds de la grosseur d'un grain de Genievre, & qui forment une très-belle grappe. Dans les commencemens ils sont jaunes, semés de petits points de couleur de sang. Dans leur maturité, qui est tardive, ils prennent la couleur des cerises. Ils sont d'un très-bon goût, & renferment des semences presque rondes. Cette Plante ne demande pas de grands soins.

8 PLANTES DE L'AMERIQUE

XII.

Troisième espece de *POLYGONATUM* du Canada.

Polygonatum ramosum, flore luteo minus.

Toute la difference, qui se trouve entre cette troisième espece, & la premiere, consiste en ce que ses fleurs sont un peu plus pâles, & que ses feuilles, plus étroites & plus longues, se terminent en pointe.

XIII.

LE GIN-SENG.

Aureliana Canadensis.

C'est le nom, que lui a donné le P. Lafitau, qui le premier a apporté du Canada en France cette Plante précieuse. Les Iroquois, qui la lui ont fait connoître, la nomment *Garent-Oguen*, mot composé d'*Orenta*, qui signifie les cuisses & les jambes, & d'*Oguen*, qui veut dire deux choses séparées. Cela se rapporte assez au mot Chinois, que le Traducteur du P. Kirker explique *les cuisses de l'Homme*. Quoiqu'il en soit, le Gin-Seng se trouve en plusieurs endroits du Canada, qui sont à peu près sous les mêmes paralleles que la Corée, d'où vient le Gin-Seng le plus estimé à la Chine; aussi les Chinois mêmes y reconnoissent les mêmes vertus, & on les éprouve tous les jours en Canada, comme à la Chine. Ces vertus sont expliquées fort au long dans une Lettre du P. Jartoux Jesuite, Missionnaire à la Chine, inserée dans le dixième Volume des *Lettres édifiantes & curieuses des Missionnaires de la Compagnie de Jesus*, & dans le petit Imprimé du P. Lafitau.

XIV.

VALERIEENNE à feuilles d'Orties & à fleurs Violettes.

Cette Plante ne differe de la suivante, qu'en ce que ses feuilles sont plus découpées, & que ses fleurs violettes approchent un peu plus de l'*Acinus*, ou du Basilic Sauvage. On en a vu fleurir en France dans le Jardin de M. Robin, célèbre Botaniste du Roy.

XV.

XIV. Valérienne à fleurs violettes.



XV. Valérienne à fleurs blanches.



XII.

Troisième espece de *POLYGONATUM* du Canada.*Polygonatum ramosum, flore luteo minus.*

Toute la différence, qui se trouve entre cette troisième espece, & la première, consiste en ce que ses fleurs sont un peu plus pâles, & que ses feuilles, plus étroites & plus longues, se terminent en pointe.

XIII.

LE GIN-SENG.

Aureliana Canadensis.

C'est le nom, que lui a donné le P. Lafitau, qui le premier a apporté du Canada en France cette Plante précieuse. Les Iroquois, qui la lui ont fait connoître, la nomment *Garent-Oguen*, mot composé d'*Orenta*, qui signifie les cuisses & les jambes, & d'*Oguen*, qui veut dire deux choses séparées. Cela se rapporte assez au mot Chinois, que le Traducteur du P. Kirker explique *les cuisses de l'Homme*. Quoiqu'il en soit, le Gin-Seng se trouve en plusieurs endroits du Canada, qui sont à peu près sous les mêmes parallèles que la Corée, d'où vient le Gin-Seng le plus estimé à la Chine; aussi les Chinois mêmes y reconnoissent les mêmes vertus, & on les éprouve tous les jours en Canada, comme à la Chine. Ces vertus sont expliquées fort au long dans une Lettre du P. Jartoux Jesuite, Missionnaire à la Chine, inserée dans le dixième Volume des *Lettres édifiantes & curieuses des Missionnaires de la Compagnie de Jesus*, & dans le petit Imprimé du P. Lafitau.

XIV.

VALERIEENNE à feuilles d'Orties & à fleurs Violettes.

Cette Plante ne differe de la suivante, qu'en ce que ses feuilles sont plus découpées, & que ses fleurs violettes approchent un peu plus de l'*Acinus*, ou du Basilic Sauvage. On en a vû fleurir en France dans le Jardin de M. Robin, célèbre Botaniste du Roy.

XV.

XVII.

XIII. Valérienne à fleurs violettes.



XIV. Valérienne à fleurs blanches.

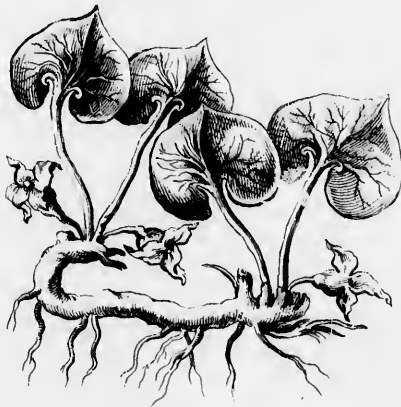


in 12. Tome IV. page 310.

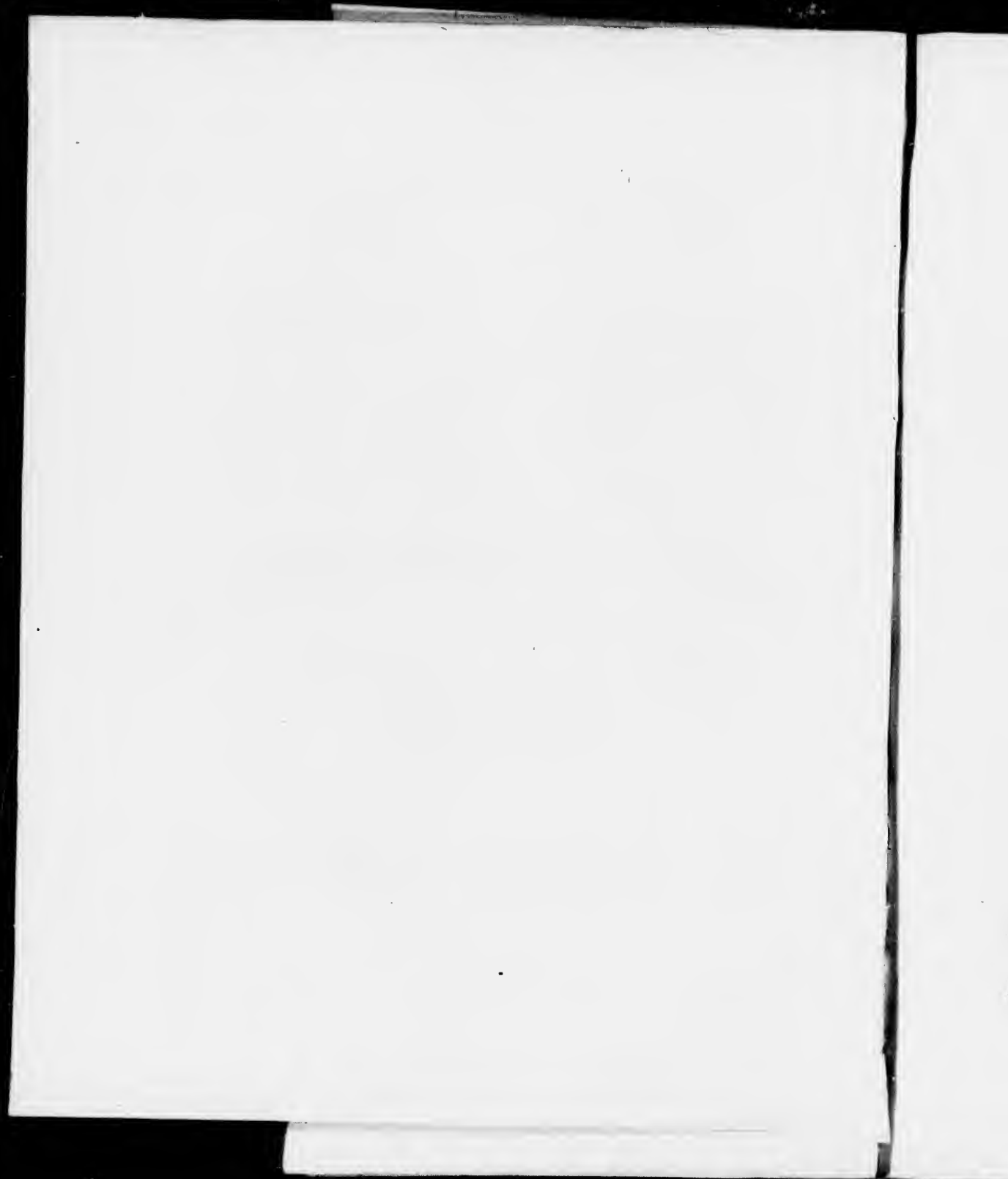
XVI. Sassafras.



XVII. Lychnis du Canada.



in 12. Tome IV. page 312.



X V.

VALERIE NNE à feuilles d'Orties , & à fleurs blanches.

La racine de cette Plante est fibreuse, comme celle du Lychnis , & ne pénètre pas bien avant en terre , elle se porte même mieux , quand ses fibres sont découvertes. L'odeur & la saveur de cette racine ne cedent en rien au Nard , en quoi elle surpasse beaucoup notre Valerienne. Quand on l'a machée elle embaume la bouche , & à la fin elle picque la langue , comme la Cannelle. Il en sort plusieurs tiges creuses , rondes , noueuses , lisses , hautes d'une coudée , & qui se partagent en plusieurs autres. Les feuilles naissent deux à deux jusqu'à l'extrémité des tiges , & ne ressemblent pas mal à celles de la grande Ortie , ou de la Scrophulaire ; mais elles sont moins picquantes , & d'un verd plus clair. Chaque tige est terminée par une assez large touffe de fleurs blanches , fort petites , semblables à celles de notre Valerienne ; mais en plus grand nombre. Elles paroissent au mois de Septembre , & quand elles sont tombées , on voit à leur place de petites semences longues , que le vent emporte bientôt. L'hyver il ne reste que la racine , en quoi cette Plante differe encore de notre Valerienne.

X V I.

LE SASSAFRAS.

Cornus Mas odorata , folio trifido , margine pleno.

Cet Arbre est assez commun dans la Floride , & dans les Contrées méridionales de la Nouvelle France. Il n'est pas fort haut , & n'a jamais plus d'un pied de diametre au-dessus de sa racine. Sur les bords de la Riviere de Saint Joseph , qui se décharge dans le Lac Michigan , venant du Sud-Est , j'en ai vu des Campagnes toutes couvertes , mais ce n'étoit que des Arbrisseaux : c'étoit peut-être des rejettons d'Arbres , qu'on avoit coupés : car il est certain qu'ordinairement le Sassafras est un très-bel Arbre , dont la tête fait un fort beau bouquet. Ses feuilles sont divisées en trois lobes par des entailles très-profondes. Il pousse au mois de Mars des bouquets de petites fleurs jaunes composées de cinq feuilles. Ces fleurs sont suivies de bayes , qui ressemblent par leur grosseur & par leur

b

Tom. II.

10 PLANTES DE L'AMERIQUE

figure à celles du Laurier. Elles sont attachées à des pédicules rouges , & ont un calice de même couleur , & de la figure de ceux de Gland. Les Bayes sont d'abord vertes ; mais quand elles sont mûres , elles sont bleuës. Le Sassafras croît pour l'ordinaire dans les meilleurs terroirs , & il a été transplanté en plusieurs endroits de l'Europe avec succès. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit dans mon Histoire de ses vertus (a). Il paroît que les Anglois n'en font point autant de cas , que les Espagnols , car M. Catesby ne parle que de la vertu , qu'il a d'adoucir le sang ; à quoi il ajoûte qu'en Virginie on a employé quelquefois avec succès dans les fièvres intermittentes une décoction de sa racine : mais les mêmes Plantes n'ont point par tout les mêmes vertus. Il se pourroit bien faire que le Sassafras en ait dans les Pays plus méridionnaux , qu'il n'a point sous des Climats plus froids.

XVII.

LYCHNIS du Canada.

Afaron Canadense.

Ce Lychnis , aussi-bien que les deux Valeriennes , dont j'ai parlé aux nombres xiv & xv. croît sur les Collines, & à l'ombre. Il diffère moins du nôtre par ses vertus , que par sa grandeur. Il ne pousse point de tiges , mais il sort de sa racine de longs pédicules , qui soutiennent de larges feuilles , à peu près de la figure de celles du Lierre , moins longues , terminées en pointe , molles , d'un verd sombre , & couvertes d'un léger duvet. Les pédicules sont de la même substance , que ceux des feuilles de vignes , & il en croît à leur côté de plus courts , qui soutiennent des fleurs. Ces fleurs sortent d'un petit calice d'un verd pâle , qui en s'ouvrant se divise en trois segmens pointus , lesquels se renversent en arriere. Au fond du calice on trouve de petites semences d'un goût mordicant , & qui met la bouche en feu. La racine de cette Plante est charnuë , pleine de suc , & s'étend horizontalement. Il en sort des fibres d'une juste longueur , d'une odeur agréable , comme celle de l'*Acorus* , mais plus forte : on les pile , on les enveloppe de linge , & on les jette bien nouées dans un tonneau de vin , avec un poids , qui les retienne au fond : on les

(a) T. I. P. 29. 30.

SEPTENTRIONNALE.

II

y laisse trois mois , & elles communiquent au vin un goût
très-délicat. On mâche aussi la racine pour se donner une

icules
ure de
quand
pour
blanté
éterai
(a).
, que
, qu'il
a em-
tantes
n'ont
e que
il n'a

ont j'ai
l'om-
gran-
ine de
à peu
termi-
s d'un
, que
e plus
t d'un
n trois
u fond
icant ,
te est
Il en
éable ,
on les
n ton-
on les

10 PLANTES DE L'AMERIQUE
figure à celles du Laurier. Elles sont attachées à des pédicules



S E P T E N T R I O N N A L E. 11

y laisse trois mois , & elles communiquent au vin un goût très-délicat. On mâche aussi la racine pour se donner une haleine douce & agréable : mais elle a des vertus encore plus estimables. On assure qu'elle a toutes celles du Nard , & celles , que les Anciens ont attribuées au Lychnis d'Europe , comme de guérir l'enflure du ventre , les douleurs de sciati-que , les fièvres tierces invétérées ; qu'elle purge la bile & la pituite aussi efficacement que l'Ellebore. Pour operer ces effets , on prend deux cuillerées du suc de cette racine mêlées avec du vin blanc.

X V I I I.

A C A C I A de l'Amérique.

Cet Acacia , qu'on a transplanté en France , y a fort bien réussi , & plaît beaucoup par la beauté de ses fleurs , & par le bel ordre , dans lequel ses feuilles sont rangées. Son tronc est assez gros , le bois en est dur , couvert d'une écorce noi-râtre , lisse & sans épines. Il est bien appuyé sur ses racines ; sa tête est fort large , & toutes les branches , qui le compo-sent , sont tendres , moëlleuses , & semées de picquants , qui ne sont point ronds , ni en filet , mais comme de petites la-mes , qui peu à peu se rétrécissent & se terminent en pointe. Ses feuilles sont huit à huit , ou dix à dix de chaque côté , avec une neuvième ou une onzième à l'extrémité. Elles se replient en-dedans sur le soir , & se redressent au lever du Soleil. Cet Arbre pousse au mois d'Octobre des fleurs blanches de la figure de celles des Pois , lesquelles forment des bouquets , comme celles du Cytise ; mais elles ne sont pas panchées de même , ni aussi fragiles. Elles sont suivies de petites semences , comme des Lentilles , renfermées dans des noyaux très-durs & fort herissés. Une décoction du bois & des feuilles de cet Arbre est astringente , & rafraichissante.

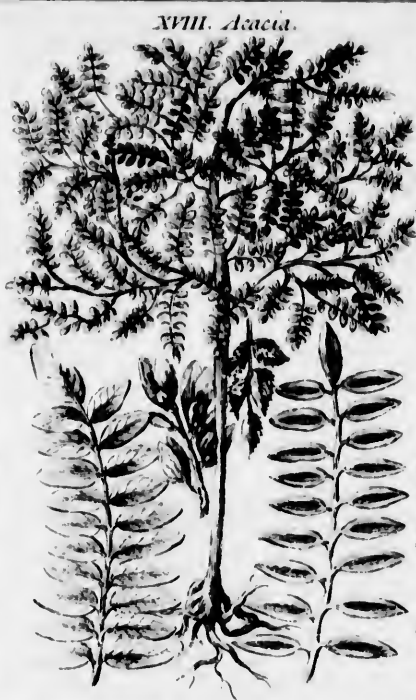
X I X.

Grande PIMPRENELLE du Canada.

Pimpinella , Bipinella , vel Bipendula maxima Canadensis.

Cette Pimprenelle a une ample racine , & fort chargée de fibres charnuës , de laquelle sort à la fin du Printems une lon-

XVIII. *Acacia*.



VIX.
*Grande
Pimprenelle
du Canada*



in 12. Tome IV. page 314.

XX. *Laurier à fleurs odoriferantes.*



XVI. *Cerfeuil du Canada.*



in 12. Tome IV. page 316.



SEPTENTRIONNALE. 11

y laisse trois mois , & elles communiquent au vin un goût très-délicat. On mâche aussi la racine pour se donner une haleine douce & agréable : mais elle a des vertus encore plus estimables. On assure qu'elle a toutes celles du Nard , & celles , que les Anciens ont attribuées au Lychnis d'Europe , comme de guérir l'enflure du ventre , les douleurs de sciatique , les fièvres tierces invétérées ; qu'elle purge la bile & la pituite aussi efficacement que l'Ellebore. Pour operer ces effets , on prend deux cuillerées du suc de cette racine mêlées avec du vin blanc.

XVIII.

ACACIA de l'Amérique.

Cet Acacia , qu'on a transplanté en France , y a fort bien réussi , & plaît beaucoup par la beauté de ses fleurs , & par le bel ordre , dans lequel ses feuilles sont rangées. Son tronc est assez gros , le bois en est dur , couvert d'une écorce noirâtre , lisse & sans épines. Il est bien appuyé sur ses racines ; sa tête est fort large , & toutes les branches , qui le composent , sont tendres , moëlleuses , & semées de picquants , qui ne sont point ronds , ni en filet , mais comme de petites lames , qui peu à peu se rétrécissent & se terminent en pointe. Ses feuilles sont huit à huit , ou dix à dix de chaque côté , avec une neuvième ou une onzième à l'extrémité. Elles se replient en-dedans sur le soir , & se redressent au lever du Soleil. Cet Arbre pousse au mois d'Octobre des fleurs blanches de la figure de celles des Pois , lesquelles forment des bouquets , comme celles du Cytise ; mais elles ne sont pas panchées de même , ni aussi fragiles. Elles sont suivies de petites mences , comme des Lentilles , renfermées dans des noyaux très-durs & fort herissés. Une décoction du bois & des feuilles de cet Arbre est astringente , & rafraichissante.

XIX.

Grande PIMPRENELLE du Canada.

Pimpinella , Bipinella , vel Bipendula maxima Canadensis.

Cette Pimprenelle a une ample racine , & fort chargée de fibres charnuës , de laquelle sort à la fin du Printems une lon-

12 PLANTES DE L'AMERIQUE

gue tige, ronde & pleine de nœuds, d'où naissent plusieurs tiges de même couleur & de même figure, que celles de notre Pimprenelle. Ces tiges ont des feuilles posées deux à deux sur un même pédicule fort court, & sont terminées par une autre feuille. Les fleurs, qui croissent au haut des tiges, & composent un épi fort long, s'épanouissent les unes après les autres, en commençant par les inférieures. Chaque fleur est formée de quatre feuilles, qui sont comme une croix, & portent sur un petit vase un peu arrondi, lequel a quatre cavités, d'où il sort trois ou quatre filamens. La fleur est d'un verd, qui peu à peu devient blanchâtre. Cette Plante ne diffère point de la nôtre en ce qui regarde le goût, l'odeur & la couleur.

X X.

L A U R I E R à fleurs odoriferantes.

Magnolia lauri folio subius albicante.

C'est une espèce de Laurier, dont les fleurs ont une odeur très-agréable. Ce bel Arbre, qu'on a transplanté avec succès en Angleterre, & qui y a résisté aux hyvers les plus rudes, est naturel à la Floride & à la Virginie. Sa hauteur n'excede jamais seize pieds; son bois est blanc & spongieux, son écorce est blanche, ses feuilles ont la figure de celles du Laurier commun, & pendant tout l'Eté les forêts sont parfumées de l'agréable odeur de ses fleurs. Elles sont blanches, composées de six feuilles, au milieu desquelles est un piston conique, qui est le commencement du fruit. Lorsque la fleur est passée, le piston croît jusqu'à la grosseur d'une noix: il est couvert de nœuds & de petites éminences, qui s'ouvrent, lorsque le fruit est mûr, & laissent tomber des semences plates de la grosseur d'une petite fève. Ces semences contiennent une amande renfermée dans une coque très-mince, couverte d'une peau rouge. Lorsqu'elles sortent de leurs cellules, elles ne tombent point à terre, mais demeurent suspendues par des filets blancs d'environ un pouce de long. Les fruits sont d'abord verds, mais quand ils sont mûrs, ils sont rouges; ensuite ils deviennent bruns. Cet Arbre vient de lui-même dans un terroir humide, & souvent dans des fonds mouillés: mais si on le transplante dans un terrain sec & élevé, il devient plus beau, &

eurs
otre
sur
ntre
po-
es ,
née
sur
il
oeu
e la

eur
cès
es ,
ede
or-
ier
de
ées
e ,
e ,
de
uit
eur
en-
ou-
ent
ecs
ls ,
en-
u-
nf-
&

XXII. Aconit à fleurs
de soleil.



XXIII. Thalictrum du Canada.



mieux formé, & porte plus de fleurs. Il perd sa feuille en hyver, pour peu que le froid soit picquant.

X X I.

C E R F E U I L à larges feuilles du Canada.

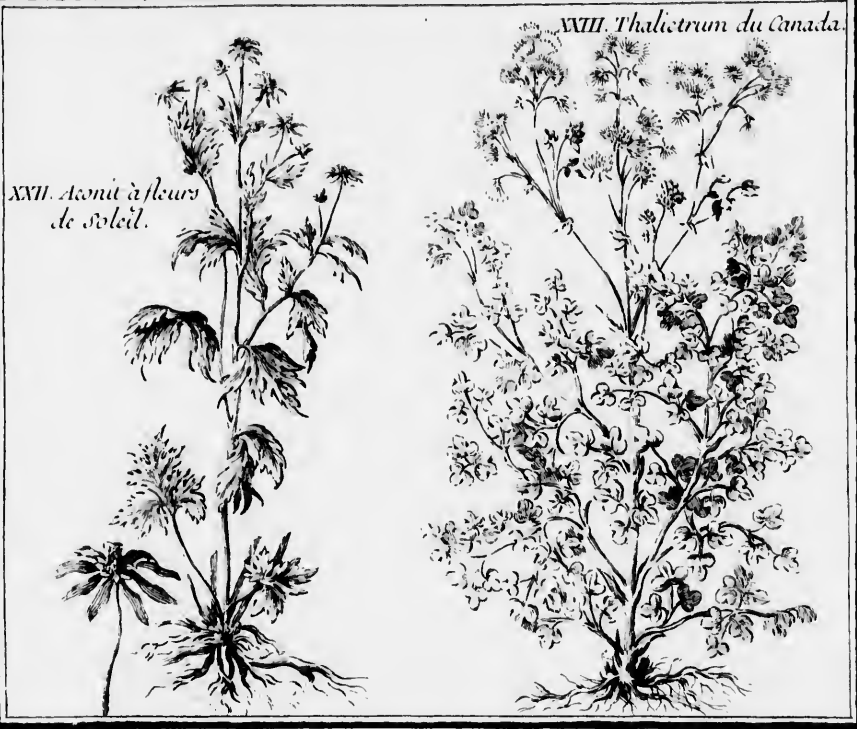
Outre la largeur des feuilles, cette Plante differe encore de notre Cerfeuil par la hauteur & l'extrémité de sa tige, qui est terminée par une fleur blanchâtre divisée en petits bouquets. Ces fleurs, en tombant, font place à des graines un peu allongées, & dont un seul pédicule soutient plusieurs, la tige est tendre & cassante, d'un verd mêlé de blanc, & s'élève à la hauteur d'une coudée. Chaque pédicule porte six feuilles découpées, comme celles du Persil, mais beaucoup plus longues & plus larges, que celles de notre Cerfeuil. Cette Plante meurt au bout de trois ans, après qu'elle a été semée; mais sa semence, en tombant à terre, germe, sans attendre même qu'elle soit couverte, & toute terre lui est bonne. Elle est douce au goût, & son odeur n'est pas désagréable: mêlée avec d'autres légumes, elle en rehausse le goût.

X X I I.

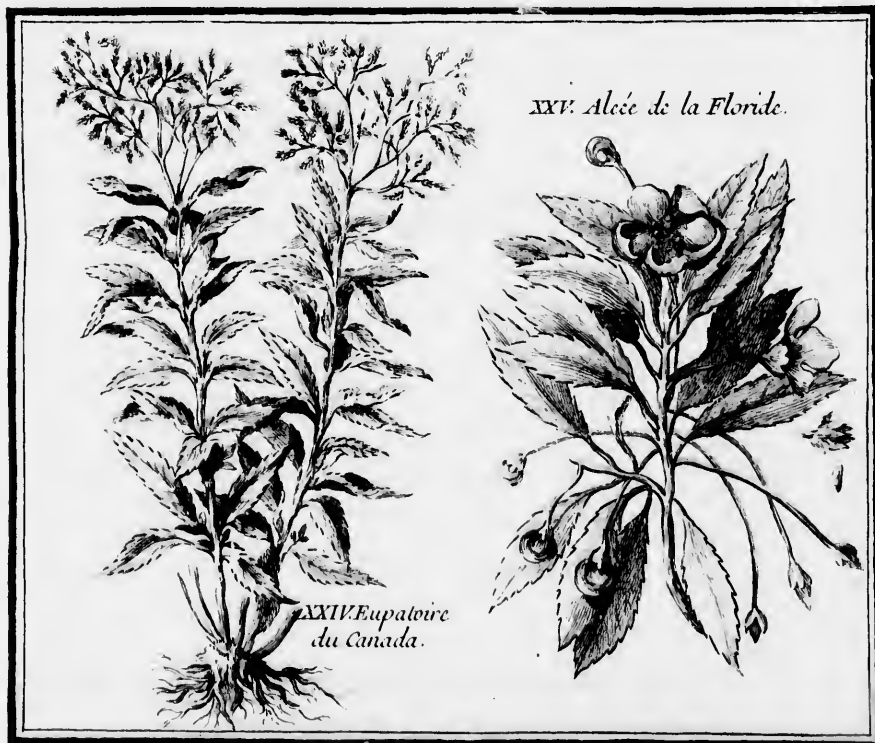
A C O N I T à fleurs de Soleil.

Aconitum helianthemum Canadense.

Les racines de cet Aconit sont grosses & charnuës. Elles ont, comme celles de notre Aconit, de petites fibres, qui s'étendent beaucoup, si on n'y remédie, car c'est un vrai poison. Ces racines poussent des feuilles fort larges à trois pointes, & d'un verd noirâtre. Celles, qui naissent sur les tiges, au nombre de sept, ou de neuf, sont plus & plus profondément découpées, à mesure qu'elles approchent des extrémités. Ces tiges s'élèvent plus qu'à hauteur d'homme, se séparent en plusieurs petits rameaux, & sont terminées par de larges fleurs jaunes. Ces fleurs ont ordinairement dix ou douze feuilles oblongues, un peu séparées les unes des autres. Au milieu est une espece de cone applati, couvert de graines, & dont la base est couronnée de petites feuilles vertes.



in 12. Tome IV^e page 317.



in 12. Tome IV^e page 319.

mieux formé, & porte plus de fleurs. Il perd sa feuille en hyver, pour peu que le froid soit piquant.

X X I.

C E R F E U I L à larges feuilles du Canada.

Outre la largeur des feuilles, cette Plante diffère encore de notre Cerfeuil par la hauteur & l'extrémité de sa tige, qui est terminée par une fleur blanchâtre divisée en petits bouquets. Ces fleurs, en tombant, font place à des graines un peu allongées, & dont un seul pédicule soutient plusieurs, la tige est tendre & cassante, d'un verd mêlé de blanc, & s'élève à la hauteur d'une coudée. Chaque pédicule porte six feuilles découpées, comme celles du Persil, mais beaucoup plus longues & plus larges, que celles de notre Cerfeuil. Cette Plante meurt au bout de trois ans, après qu'elle a été semée; mais sa semence, en tombant à terre, germe, sans attendre même qu'elle soit couverte, & toute terre lui est bonne. Elle est douce au goût, & son odeur n'est pas désagréable: mêlée avec d'autres légumes, elle en rehausse le goût.

X X I I.

A C O N I T à fleurs de Soleil.

Aconitum helianthemum Canadense.

Les racines de cet Aconit sont grosses & charnues. Elles ont, comme celles de notre Aconit, de petites fibres, qui s'étendent beaucoup, si on n'y remédie, car c'est un vrai poison. Ces racines poussent des feuilles fort larges à trois pointes, & d'un verd noirâtre. Celles, qui naissent sur les tiges, au nombre de sept, ou de neuf, sont plus & plus profondément découpées, à mesure qu'elles approchent des extrémités. Ces tiges s'élèvent plus qu'à hauteur d'homme, se séparent en plusieurs petits rameaux, & sont terminées par de larges fleurs jaunes. Ces fleurs ont ordinairement dix ou douze feuilles oblongues, un peu séparées les unes des autres. Au milieu est une espèce de cone applati, couvert de graines, & dont la base est couronnée de petites feuilles vertes.

XXIII.

THALICTRUM du Canada.

Cette Plante ressemble assez au Thalictrum des Anciens ; mais ses feuilles sont plus belles , & en plus grand nombre. Sa hauteur est de deux coudées ; sa racine pousse plusieurs tiges d'un pourpre foncé , partagées par des nœuds , d'où sortent d'autres tiges plus petites , séparées des principales par des valvules blanchâtres ; les feuilles ont la même figure , & sont rangées dans le même ordre , que celles de l'Ancholye , mais elles sont d'un verd mêlé de blanc. Les tiges sont terminées par des bouquets de fleurs fort petites. Les boutons en sont d'un pourpre clair , & quand ils s'ouvrent , ils se divisent en cinq feuilles , qui découvrent une infinité de petits filamens blancs , dont les têtes sont jaunes. Au mois de Juillet ces filamens deviennent des graines allongées & triangulaires , avec une petite bossette , ou un durillon d'une substance membraneuse sur chaque angle. Cette Plante est fort douce au goût ; quand on la mâche , on sent qu'elle est grasse & gluante , & elle picque la langue avec un peu d'âcreté. On la pile , & on l'applique sur les playes avec succès ; cuite dans l'eau , elle facilite la suppuration.

XXIV.

EUPATOIRE, ou AGRIMOINE à feuille d'Aunée.

Le Roy Eupator , qui le premier a découvert l'Agrimoine & lui a donné son nom , crut avoir par cette découverte rendu un grand service à l'humanité. La Plante , dont nous donnons ici la figure , & qui en est une espèce , a les mêmes vertus , & lui ressemble parfaitement par ses fleurs. Ses tiges , qui n'ont point de peau , sont d'un rouge mêlé de cendre , rondes , creuses & noueuses. Ses feuilles sont de la longueur d'une palme , & larges de trois pouces. Elles sont rudes , comme celles de la Sauge , dentelées , d'un verd foncé , soutenus quatre à quatre sur des pédicules , qui sortent des nœuds de la tige , deux de chaque côté , & tournées les unes vers les autres , comme celles de la petite *Gentiane* , ou *Croisette*. Du sein de

SEPTENTRIONNALE. 15

chaque feuille il sort un petit rameau environné de feuilles plus petites. La racine pousse quantité de fibres, qui s'étendent fort loin. Nulle autre Eupatoire ne s'élève aussi haut. Au milieu de l'Été elle est de cinq coudées, & son sommet est couronné d'une infinité de fleurs, qui ont de petits poils au lieu de feuilles, & toutes semblables à celles de l'Eupatoire-Chanvre, à l'odeur près, & à la couleur, qui est un peu plus pourprée. Ces fleurs sont suivies de semences déliées comme du poil solet, & que le vent abbat d'abord. Cette Plante est un peu amère, & cette amertume dégenere en un peu d'âcreté. C'est le meilleur remède, que l'on connoisse, pour déboucher les obstructions du foye. Elle fond la pituite, & la fait couler par le ventre; elle fortifie les viscères, & si on la tient quelque tems dans la bouche, elle fait beaucoup cracher.

XXV.

ALCÉE de la Floride.

Alcea Floridana quinque capsularis, Laurinis foliis leniter crenatis, seminibus coniferarum instar alatis.

C'est un grand Arbre fort droit, dont les branches forment une pyramide régulière. Ses feuilles sont de la même figure que celles du Laurier commun, mais moins dentelées. Il commence à fleurir au mois de May, & continué pendant tout l'Été. Ses fleurs sont attachées à des pédicules longs de quatre ou cinq pouces, elles sont monopetales, & divisées en cinq segmens, qui environnent une touffe d'étamines, dont les têtes sont jaunes: à ces fleurs succèdent au mois de Novembre des capsules coniques, dont le calice est divisé. Quand elles sont mûres, elles s'ouvrent, & se partagent en cinq segmens. Cet Arbre conserve ses feuilles toute l'année, ne croit que dans les lieux humides, & souvent même dans l'eau: on n'en voit point dans les Provinces plus Septentrionales que la Caroline.

XXVI.

BELLIS du Canada.

Bellis ramosa umbellifera Canadensis.

Cette espèce de Marguerite est une Plante de six pieds de

16 PLANTES DE L'AMERIQUE

haut , dont la racine est formée de quantité de petites fibres , & dont les feuilles sont allongées , grasses , rudes , d'un verd obscur , assez profondément cannelées. De la tige , qui est rude , il sort de toutes parts quantité de petits rameaux terminés par un grand nombre de fleurs , qui ressemblent à celles de la petite Bellis , mais dont le milieu , qui est d'un verd jaunâtre , est plus environné de petites barbes , qui ne rougissent jamais , comme dans les nôtres , mais sont toujours d'un beau blanc. Chaque fleur a ses pédicules , & quoique tous sortent du même point de la tige , ils ne sont jamais de la même longueur. Cette Plante fleurit aux mois de Juillet & d'Août , & lorsque les feuilles de la fleur sont tombées , le milieu se trouve rempli de graines. Deux jours après que ces graines sont tombées à terre , elles germent , & poussent d'autres Plantes , qui prennent la place de l'ancienne , laquelle meurt d'abord ; & quoique ces nouvelles Plantes soient très-tendres , elles soutiennent très-bien les plus grands froids de l'Hyver. Cette Plante est chaude & sèche ; elle picque la langue , & remplit la bouche d'une amertume , qui n'est point désagréable. Elle a une odeur d'aromate , qui porte au cerveau , & en fait sortir par la bouche toute la pituite. Elle guérit promptement les ulcères les plus invétérés , elle en fait sortir les ordures par son suc moëlleux , quand on l'y seringue : réduite en poudre , elle en mange le pus , & elle en remplit les cavités , si on y applique des cataplasmes de la Plante crüe & broyée.

XXVII.

JASMIN de la Floride.

*Gelsemium luteum , odoratum , Virginianum scandens ,
semper virens.*

Quoique M. Parkinson semble attribuer cette Plante à la Virginie , il est pourtant vrai qu'elle y est rare , qu'elle perd ses feuilles dans la Caroline , où elle est commune , & qu'elle n'est toujours verte , que dans les Contrées les plus chaudes de la Floride. Elle demande un terrain humide , ses branches sont soutenues par les Arbres & les Buissons voisins , sur lesquels elle monte assez haut. Ses feuilles sont rangées l'une vis-à-vis de l'autre , depuis les aisselles des branches jusqu'à la leur

SEPTENTRIONNALE.

leur extrémité. Ses fleurs naissent entre les tiges & les branches, elles sont jaunes. & de la même forme.



in 12. Tome IV page 522.

16 PLANTES DE L'AMERIQUE

haut , dont la racine est formée de quantité de petites fibres ; & dont les feuilles sont allongées , grasses , rudes , d'un verd obscur , assez profondément cannelées. De la tige , qui est rude , il sort de toutes parts quantité de petits rameaux terminés par un grand nombre de fleurs , qui ressemblent à celles de la petite Bellis , mais dont le milieu , qui est d'un verd jaunâtre , est plus environné de petites barbes , qui ne rougissent jamais , comme dans les nôtres , mais sont toujours d'un beau blanc. Chaque fleur a ses pédicules , & quoique tous sortent du même point de la tige , ils ne sont jamais de la même longueur. Cette Plante fleurit aux mois de Juillet & d'Août , & lorsque les feuilles de la fleur sont tombées , le milieu se trouve rempli de graines. Deux jours après que ces graines sont tombées à terre , elles germent , & poussent d'autres Plantes , qui prennent la place de l'ancienne , laquelle meurt d'abord ; & quoique ces nouvelles Plantes soient très-tendres , elles soutiennent très-bien les plus grands froids de l'Hyver. Cette Plante est chaude & sèche ; elle picque la langue , & remplit la bouche d'une amertume , qui n'est point désagréable. Elle a une odeur d'aromate , qui porte au cerveau , & en fait sortir par la bouche toute la pituite. Elle guérit promptement les ulceres les plus invétérés , elle en fait sortir les ordures par son suc moëlleux , quand on l'y seringue : réduite en poudre , elle en mange le pus , & elle en remplit les cavités , si on y applique des cataplasmes de la Plante crüe & broyée.

XXVII.

JASMIN de la Floride.

*Gelsemium luteum , odoratum , Virginianum scandens ,
semper virens.*

Quoique M. Parkinson semble attribuer cette Plante à la Virginie , il est pourtant vrai qu'elle y est rare , qu'elle perd ses feuilles dans la Caroline , où elle est commune , & qu'elle n'est toujours verte , que dans les Contrées les plus chaudes de la Floride. Elle demande un terrain humide , ses branches sont soutenues par les Arbres & les Buissons voisins , sur lesquels elle monte assez haut. Ses feuilles sont rangées l'une vis-à-vis de l'autre , depuis les aisselles des branches jusqu'à la
leur



XXVI. Belle
du Canada.

XXVII. Jasmin de la Floride.



in 12. Tome IV. p 321.

XXVIII. Platane occidental.



XXIX. Angélique à fleurs blanches.



in 12. Tome IV. page 322.

16 PLANTES DE L'AMERIQUE
haute dont la racine est formée de quantité de petites fibres;

S E P T E N T R I O N N A L E.

leur extrémité. Ses fleurs naissent entre les tiges & les branches, elles sont jaunes, & de la même figure que les Tube-reuses : leurs extrémités sont découpées en cinq parties. Ses semences sont plates & ailées d'un côté, renfermées dans une capsule oblongue, terminée en pointe. Lorsque les semences sont mûres, les capsules s'ouvrent en se repliant vers la tige, & les laissent tomber. L'odeur de ce Jasmin est la même, que celle des violettes jaunes. On l'a cultivé à Horton en Angleterre avec un succès, qui prouve que les Pays froids ne lui sont pas contraires.

X X V I I I.

P L A N E d'Occident.

Platanus Occidentalis.

Ce Plane, ou Platane est assez rare dans la Floride & dans la Caroline; mais il est plus commun en Virginie & dans les Provinces plus Septentrionales. Il croît dans les lieux bas, & on en trouve sur les bords de la Riviere Savanah, dans la Nouvelle Georgie, qui fait partie de ce qu'on appelloit autrefois la Floride Française. Les feuilles de cet Arbre sont larges, à cinq pointes, dentelées, d'un verd clair, & un peu veluës par dessus. Les capsules, qui renferment la semence, sont rondes, attachées & pendantes à un pédicule d'environ quatre ou cinq pouces de long. Le fruit ressemble à celui du Platane Oriental; l'écorce de l'Arbre est unie, & pour l'ordinaire mêlée de verd & de blanc. Cette Description convient assez à ce qu'on appelle en Canada Cotonnier, parce que ses capsules rondes, & semées de picquans sont remplies d'une espece de coton. Cet Arbre est très-commun dans toutes les Forêts des parties méridionales de Canada & dans celles de la Louysiane; & on en trouve d'une hauteur & d'une grosseur prodigieuse. On prétend que sa racine est un remède infail-
 lible contre toutes fortes d'écorchures. Il en faut prendre, dit-on, la pellicule intérieure, la faire bouillir dans l'eau, bassiner la playe de cette eau, & y mettre ensuite de la cendre de la pellicule même.

Tom. II.

PLANTES DE L'AMERIQUE

XXIX.

ANGELIQUE à fleurs blanches du Canada.

Angelica lucida Canadensis.

Dans les endroits découverts des Forêts du Canada on trouve deux espèces d'Angeliques, l'une, que Cornuti appelle *Lucida*, & l'autre, qui est d'un pourpre foncé. La tige de la première ne s'élève pas plus haut qu'une coudée, & elle n'a de moëlle qu'aux jointures de ses nœuds, d'où sortent ses feuilles. Ces nœuds sont couverts d'une espèce de membrane, qui sert comme d'enveloppe à la tige, puis s'allonge & s'arrondit, & sert de pédicule aux feuilles, qui sont d'un beau verd, dentelées, & croissent tout autour de la tige. Ses fleurs blanches ne composent pas un bouquet rond, comme dans l'Angelique d'Europe, mais une Ombelle, comme dans l'Annis. Elles sont bientôt suivies de semences, qui ont moins d'enveloppes, que celles de notre Angelique. La racine de cette Plante est assez grosse, & jette de toutes parts des fibres charnuës. Dès que la semence est tombée, la Plante se sèche & meurt. Quelques-uns ramassent ces graines, pour les semer au Printems; d'autres se contentent de les couvrir de terre, & elles poussent assez tôt pour donner aux nouvelles Plantes le tems de se fortifier contre la rigueur de l'Hyver. Cette Angelique a le même goût que la nôtre, & les mêmes vertus, mais elle picque davantage la langue.

XXX.

ANGELIQUE à fleurs pourprées du Canada.

Angelica atro-purpurea Canadensis.

La tige de cette Plante, non plus que celles des autres Angeliques, n'a tout son accroissement, qu'au bout de trois années. Sa racine est plus grosse & plus charnuë, blanche, & couverte d'une peau noire & environnée de fibres, qui sont aussi charnuës. Ses feuilles sont plus longues & en plus grand nombre, que celles de la précédente, & montées sur de plus longs pédicules. La tige au sortir de la racine, est couverte d'une pellicule, qui s'ouvre à mesure pour lui donner passage.

XV. Angélique à fleurs pourpres



Yvet Laurier rouge.



on
lle
de
lle
fes
ne,
ar-
eau
urs
ans
A-
pins
e de
ores
che
s fe-
r de
elles
ver.
mes

An-
s an-
, &
font
rand
plus
verte
lage.

ANGELIQUE à fleurs blanches du Canada.

Angelica lucida Canadensis.

Dans les endroits découverts des Forêts du Canada on trouve deux especes d'Angeliques, l'une, que Cornuti appelle *Lucida*, & l'autre, qui est d'un pourpre foncé. La tige de la premiere ne s'éleve pas plus haut qu'une coudée, & elle n'a de moëlle qu'aux jointures de ses nœuds, d'où sortent ses feuilles. Ces nœuds sont couverts d'une espece de membrane, qui sert comme d'enveloppe à la tige, puis s'allonge & s'arondit, & sert de pédicule aux feuilles, qui sont d'un beau verd, dentelées, & croissent tout autour de la tige. Ses fleurs blanches ne composent pas un bouquet rond, comme dans l'Angelique d'Europe, mais une Ombelle, comme dans l'Annis. Elles sont bientôt suivies de semences, qui ont moins d'enveloppes, que celles de notre Angelique. La racine de cette Plante est assez grosse, & jette de toutes parts des fibres charnuës. Dès que la semence est tombée, la Plante se seche & meurt. Quelques-uns ramassent ces graines, pour les semer au Printems; d'autres se contentent de les couvrir de terre, & elles poussent assez tôt pour donner aux nouvelles Plantes le tems de se fortifier contre la rigueur de l'Hyver. Cette Angelique a le même goût que la nôtre, & les mêmes vertus, mais elle picque davantage la langue.

XXX.

ANGELIQUE à fleurs pourprées du Canada.

Angelica atro-purpurea Canadensis.

La tige de cette Plante, non plus que celles des autres Angeliques, n'a tout son accroissement, qu'au bout de trois années. Sa racine est plus grosse & plus charnuë, blanche, & couverte d'une peau noire & environnée de fibres, qui sont aussi charnuës. Ses feuilles sont plus longues & en plus grand nombre, que celles de la précédente, & montées sur de plus longs pédicules. La tige au fortir de sa racine, est couverte d'une pellicule, qui s'ouvre à mesure pour lui donner passage.

XXX. Angélique à fleurs pourpres.



XXXI. Laurier rouge.



in 12. Tome IV. page 324.

XXXIII. Troëne aux Bayes violettes.

XXXII. Bignonia du Canada.



in 12. Tome IV. page 326.



Cette tige s'éleve au-dessus de la hauteur d'un homme ; chaque demi-pied est marqué par un nœud comme le roseau , & de ces nœuds sortent les feuilles. Vers le milieu de sa hauteur elle commence à pousser de petites tiges , qui sont couvertes de feuilles plus petites que les autres. Les fleurs , qui viennent au haut de la tige , ne paroissent , qu'en perçant une enveloppe , qui les couvre ; elles forment un bouquet rond : la semence ne paroît , qu'après qu'elles sont tombées. Les tiges & les pédicules des feuilles sont d'un pourpre foncé : les feuilles & les semences sont d'un verd obscur. Elle a moins d'odeur & de goût , & apparemment aussi moins de vertu , que la précédente.

X X X I.

L E L A U R I E R rouge.

*Laurus Carolinensis , foliis acuminatis , baccis cæruleis ,
pediculis longis rubris insidentibus.*

Les feuilles de cet Arbre ont les mêmes figures , que celles du Laurier commun , & répandent une odeur aromatique. Ses Bayes , lorsqu'elles sont mûres , sont bleuës , elles viennent deux à deux , & quelquefois trois à trois , attachées à des pédicules de deux ou trois pouces de long , & rouges , de même que le calice du fruit , dont les bords sont dentelés. On ne voit cet Arbre en Virginie , qu'en quelques endroits proche de la Mer , mais il se trouve par tout en Caroline , principalement dans les terres basses & marécageuses. Ordinairement il est petit , mais dans les Isles , & en quelques endroits particuliers proche de la Mer , on en voit de fort grands & de fort droits. Le bois a le grain fin , & on en fait de très-beaux cabinets , & autres ouvrages semblables. M. Catesby dit qu'il en a eû des morceaux , qui ressembloient à du Sapin ondé , & dont la beauté étoit au-dessus d'aucun autre , qu'il ait connu.

X X X I I.

B I G N O N I A du Canada.

Bignonia fraxini foliis , coccineo flore minore.

Cette Plante monte jusqu'à la cime des plus grands Arbres ,
c ij

20 PLANTES DE L'AMERIQUE

& en couvre souvent tout le tronc. Ses feuilles sont ailées , & formées de plusieurs lobes dentelés , attachés par couple , l'un vis-à-vis de l'autre sur une même côte. En Mai , Juin , Juillet & Août elle pousse des bouquets de fleurs rouges , assez semblables à celles de la *Digitale* commune. Chaque fleur sort d'un long calice rougeâtre ; elle est monopetale , enflée dans son milieu : mais en s'ouvrant elle se divise en cinq parties , avec un piston , qui naît du calice , & passe au travers de la fleur. Au mois d'Août les coffes , ou Vaisseaux , qui renferment les semences , commencent à paroître. Quand ils sont parvenus à leur maturité , ils ont trois pouces de long , sont étroits par les deux bouts , & divisés en deux parties égales. Les semences sont ailées & plates. Le Colibry , dit M. Catesby , aime à se nourrir de ses fleurs , & souvent en s'y enfonçant trop avant , il s'y laisse prendre. J'ai observé ailleurs que cet Auteur confond le Colibry avec l'Oiseau-mouche , & j'en ai marqué la différence. Celui-ci , qui passe l'Eté en Canada , y trouve une Plante peu différente de celle , dont je parle ici , & dont il est fort friand. Elle ne s'élève pas fort haut , mais elle a des fleurs de même couleur , & à peu près de la même figure , que cette *Bignonia* de la Floride. Elle en pourroit être une espèce.

XX XII.

TROENE aux Bayes violettes.

Ligustrum lauri-folio , fructu violaceo.

Cet Arbrisseau croît ordinairement jusqu'à la hauteur de seize pieds , & son tronc a depuis six jusqu'à huit pouces de diamètre. Ses feuilles sont fort lisses , & d'un verd plus vif , que celles du Laurier commun , auquel il ressemble d'ailleurs parfaitement dans sa forme , & dans sa maniere de croître. Il sort au mois de Mars d'entre ses feuilles des épines de deux ou trois palmes de longueur , couvertes de très-perites fleurs blanches , composées de quatre feuilles chacune , & qui sont attachées l'une vis-à-vis de l'autre par des pédicules d'un demi pouce de long. Les fruits , qui leur succèdent , sont des Bayes rondes , environ de la même grosseur , que celles du Laurier. Elles sont couvertes d'une peau violette , & renferment un noyau , qui se sépare par le milieu.

UE
aillées, &
r couple,
ai, Juin,
rouges,
Chaque
nopetale,
divise en
k passe au
aiffeaux,
e. Quand
de long,
rties éga-
, dit M.
nt en s'y
é ailleurs
mouche,
l'Eté en
le, dont
e p's fort
peu près
e. Elle en

SEPTENTRIONNALE.
XXXIV.

21

r de seize
s de dia-
vif, que
eurs par-
e. Il fort
ou trois
lanches,
ttachées
ouce de
rondes,
r. Elles
noyau,

20 PLANTES DE L'AMERIQUE
& en couvre souvent tout le tronc. Ses feuilles sont ailées, &
formées de plusieurs lobes dentelés.



In 12. Tome IV. page 335.

X X X I V .

ERABLE aux fleurs rouges.

*Acer Virginianum , folio majore subtus argenteo ,
supra viridi splendente.*

Cet Arbre n'est pas moins commun dans la Caroline , que dans la Virginie. Il s'éleve fort haut , mais rarement son tronc est gros à proportion. Au mois de Fevrier , avant que ses feuilles paroissent , ses petites fleurs rouges commencent à s'ouvrir , & durent seules environ trois semaines ; après quoi viennent les fruits , qui sont de la même couleur , & durent avec les fleurs environ six semaines. Cet Arbre embellit les Forêts de la Caroline plus qu'aucun autre , & l'expérience a fait voir qu'il souffre très-bien le Climat d'Angleterre ; il ne s'accommoderoit pas moins bien sans doute de celui de la France.

X X X V .

A P I O S de l'Amérique.

Cette Plante a plusieurs racines de la grosseur , & à peu près de la figure d'une olive , attachées par des nerfs , qui les séparent , & auxquelles elles tiennent par des fibres. Au commencement du Printems ces racines poussent quantité de rejets semblables à ceux de la vigne , qui s'attachent à tout ce qu'ils rencontrent , s'élevent fort haut , pourvu qu'ils trouvent où s'appuyer , sont fort chargées de feuilles placées sans ordre , & toujours en nombre impair. Ces feuilles ont des queue's fort larges , & sont de la même figure , que celles de l'Asclepie , mais soutenues par des pédicules plus courts. Les fleurs de cette Plante sont semblables pour la figure à celles de l'Aconit , & forment comme un petit épi. Au mois d'Octobre les feuilles tombent , & la Plante meurt : la racine se conserve entiere , & pousse au Printems de nouvelles tiges. Les feuilles & les tubereuses de la racine sont bonnes à manger , & fort douces.

X X X V I .

L E S A B O T de la Vierge.

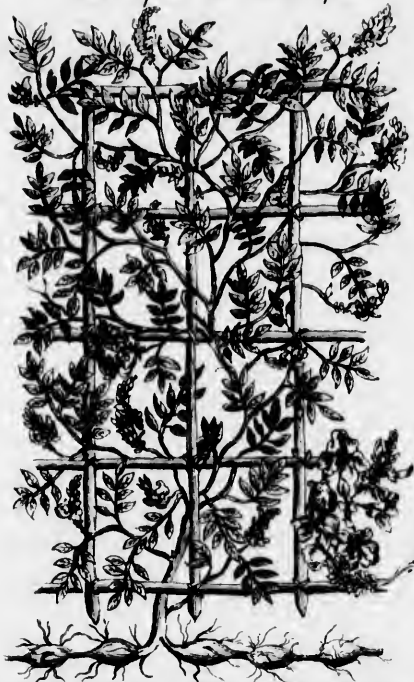
Calceolus Marianus Canadensis.

La racine de cette Plante est comme celle de l'Ellebore

XXXIV. Erable aux fleurs rouges.



XXXV. Apios de l'Amérique.



In. 12. Tome IV. page 328.

XXXVII. Arbre pour le mal de dents.

XXXVII. Calceolus
Marianus canadensis.



In. 12. Tome IV. page 330.

S E P T E N T R I O N N A L E .

21

X X X I V .

ERABLE aux fleurs rouges.

*Acer Virginianum , folio majore subius argenteo ,
supra viridi splendente.*

Cet Arbre n'est pas moins commun dans la Caroline , que dans la Virginie. Il s'éleve fort haut , mais rarement son tronc est gros à proportion. Au mois de Fevrier , avant que ses feuilles paroissent , ses petites fleurs rouges commencent à s'ouvrir , & durent seules environ trois semaines ; après quoi viennent les fruits , qui sont de la même couleur , & durent avec les fleurs environ six semaines. Cet Arbre embellit les Forêts de la Caroline plus qu'aucun autre , & l'expérience a fait voir qu'il souffre très-bien le Climat d'Angleterre ; il ne s'accommoderoit pas moins bien sans doute de celui de la France.

X X X V .

A P I O S de l'Amérique.

Cette Plante a plusieurs racines de la grosseur , & à peu près de la figure d'une olive , attachées par des nerfs , qui les séparent , & auxquelles elles tiennent par des fibres. Au commencement du Printems ces racines poussent quantité de rejettons semblables à ceux de la vigne , qui s'attachent à tout ce qu'ils rencontrent , s'élevent fort haut , pourvû qu'ils trouvent où s'appuyer , sont fort chargées de feuilles placées sans ordre , & toujours en nombre impair. Ces feuilles ont des queueës fort larges , & sont de la même figure , que celles de l'Asclepie , mais soutenues par des pédicules plus courts. Les fleurs de cette Plante sont semblables pour la figure à celles de l'Aconit , & forment comme un petit épi. Au mois d'Octobre les feuilles tombent , & la Plante meurt : la racine se conserve entière , & pousse au Printems de nouvelles tiges. Les feuilles & les tubereuses de la racine sont bonnes à manger , & fort douces.

X X X V I .

LE SABOT de la Vierge.

Calceolus Marianus Canadensis.

La racine de cette Plante est comme celle de l'Ellebore

22 PLANTES DE L'AMERIQUE

noire : sa tige s'élève à la hauteur d'un pied ; ses feuilles larges , & dont les veines suivent la longueur , sont de la nature de celles du Plantain. Sa fleur , qui est quelquefois unique , & quelquefois double , est contournée en sabot. Elle est composée de deux ou trois feuilles , du milieu desquelles s'élève une petite pellicule , un peu arrondie , vuide , qui s'ouvre par le haut , & représente l'ouverture du sabot. La différence , qui se trouve entre ce sabot du Canada , & celui , qui étoit déjà connu sous le même nom , consiste en ce que le premier a les feuilles plus grandes , & n'en a ordinairement que deux , ou trois tout au plus ; au lieu que le second en a quatre : que la petite pellicule ronde , qui forme la figure du sabot , est blanche , avec des lignes rouges de chaque côté , & non jaune , comme l'autre ; que sa racine s'étend de côté & qu'elle est fibreuse , comme celle de l'Ellebore , ce qui ne convient pas au second. Cette Plante fleurit au mois de May : je n'ai pû sçavoir si elle meurt pendant l'hiver , & si elle ne vient point de semence. On pourroit l'appeller *Elleborine blanche* , comme on a nommé l'autre *Elleborine rouge* , parce que les feuilles de sa fleur sont d'un pourpre foncé.

XXXVII.

ARBRE pour le mal des dents.

Zanthoxylum spinosum *Lentisci* , *longioribus foliis* ;
Evonimi fructu capsulari ex Insula Jamaicâ.

Cet Arbre , que Banister attribué à la Jamaïque , ne lui est point particulier , & se trouve sur les côtes de la Virginie & de la Floride. Il a rarement plus de seize pieds de haut , & plus d'un pied de diamètre. Son écorce est blanche , & fort rude. Son tronc & ses grosses branches ont cela de singulier , qu'ils sont presque tous couverts de protuberances pyramidales , terminées en pointe fort aiguë , & de la même consistance , que l'écorce de l'Arbre. Les plus grandes sont grosses comme des noix ; les petites branches n'ont que des épines ; les feuilles sont rangées deux à deux , l'une vis-à-vis de l'autre , sur une tige longue de six pouces , & soutenues par des pédicules d'un demi pouce. Ces feuilles sont de travers ; leurs plus grandes côtes ne les partagent point par le milieu. Des ex-

SEPTENTRIONNALE. 23

trémities des branches sortent de longues tiges , qui portent de petites fleurs blanches à cinq feuilles , avec des étamines rouges. Ces fleurs forment de petits bouquets : chacune est suivie de quatre semences d'un verd luisant , renfermée dans une capsule verte & ronde. Les feuilles ont la même odeur , que celles de l'Oranger ; elles sont aromatiques , aussi-bien que l'écorce , & les semences très-chaudes , & astringentes. On s'en sert en Virginie & en Caroline pour le mal de dents , & c'est de-là que l'Arbre a pris son nom.

XXXVIII.

CERISIER noir de la Floride.

Cerasi similis arbuscula Mariana , Padi folio , flore albo ; parvo , racemoso.

Cet Arbre ressemble beaucoup dans sa maniere de croître à notre Cerisier noir. Il est fort commun dans les bois de la Caroline , où on n'en trouve guere de plus gros que la jambe : mais transplanté dans un lieu plus découvert , il devient plus gros ; on en voit , qui ont jusqu'à deux pieds de diametre. Au mois de Mai il produit des bouquets renversés de fleurs blanches , auxquelles succedent de petites cerises noires un peu verdâtres. Elles forment des grappes de cinq pouces de long , semblables à celles des groseilles. Les fruits en sont quelquefois doux & agréables , quelquefois amers : mais l'eau de cerises , qu'on en fait , aussi-bien que celle des cerises ordinaires , qui ont été greffées sur cet Arbre , passe toute eau de cette nature. Les Oiseaux , & sur-tout une espece de Grive , qu'on appelle en Virginie le *Mocqueur François* , ou la *Grive rousse* , se nourrissent de ce fruit.

XXXIX.

SERPENTAIRE de l'Amérique.

Aristolochia , seu Serpentaria Virginiana caule nodoso.

Cette Plante , qui ressemble assez par ses feuilles au *Smilax aspera* , pousse quelquefois jusqu'à trois tiges , sur lesquelles ses feuilles longues de trois pouces , sont rangées alternative-

24 PLANTES DE L'AMERIQUE

ment. Ses fleurs naissent contre terre sur des pédicules longs d'un pouce. Elles sont d'une figure singulière, mais elles approchent de celle de l'Aristolochie : leur couleur est d'un pourpre foncé, & elles sont place en tombant, à une capsule ronde, cannelée, laquelle contient plusieurs petites semences, qui sont mûres au mois de May. La racine de cette Plante est fort estimée ; cependant elle ne se vend que six sols la livre en Virginie & en Caroline, lorsqu'elle est sèche ; mais comme les Negres sont les seuls, qui la recherchent, & qui n'y peuvent employer que le peu de tems, qu'on leur laisse libre, on n'en trouve guere que de très-petites. Elle multiplie prodigieusement, & fort promptement, quand on l'a transplantée dans un Jardin. Cette Plante se plaît dans les lieux ombragés, & se trouve communément sur la racine des grands Arbres,

X L.

SMILAX à feuilles de Laurier.

Cette Plante se trouve ordinairement dans des endroits humides. Elle pousse de sa racine plusieurs tiges vertes, dont les branches couvrent tout ce qui est autour d'elle à une distance considérable, montent souvent à plus de seize pieds de haut, & deviennent si épaisses, qu'en Été elles forment une ombre impénétrable, & en Hyver une retraite tempérée pour le Bétail. Ses feuilles sont de la même couleur & de la même consistance, que celles du Laurier mâle ; mais leur figure approche plus de celles du Laurier femelle, & n'ont de veine sensible, que celle du milieu. Ses fleurs sont petites & blanchâtres ; le fruit vient en grappes rondes : ce sont des grains noirs, qui ne renferment chacun qu'une semence dure, laquelle est mûre en Octobre. Elle sert de nourriture à plusieurs sortes d'Oiseaux, sur-tout à un Geay, qui est fort beau. Il est plus gros qu'un Etourneau ; il a le bec noir, & au-dessus de la base de sa mandibule supérieure il y a des plumes noires, qui forment une petite raye au travers des yeux, laquelle se joint à une plus grande, qui environne la tête & le gosier. Les plumes de sa crête sont longues, & il les dresse quand il veut. Il a le dos d'un pourpre sombre. Les barbes intérieures des grandes plumes des ailes sont noires, les extérieures bleuës, avec des rayes noires au travers de chaque plume, dont les bouts sont

E
s longs
lles ap-
st d'un
ne cap-
ites se-
e cette
fix fols
; mais
& qui
r laile
ultiplie
trans-
lieux
grands

its hu-
ont les
stance
haut ,
ombre
le Bé-
con-
ppro-
e fen-
enchâ-
noirs,
quell-
cortes
t plus
de la
, qui
joint
piu-
ut Il
gran-
avec
pouts
font

XXXIX. Serpentaire de l'Amérique.



XXXVIII. Cerisier noir de la Floride.



XL. Smilax Laurier.



SEPTENTRIONNALE. 25

font bordés de blanc. Sa queue est bleue, & marquée des mêmes rayes, que ses ailes. Son cri n'est pas aussi désagréable, que celui de nos Geais.

X L I.

LE CHESNE SAULE.

Quercus Anpotius, ilex Marilandica, folio longo angusto Salicis.

Cet Arbre ne se trouve que dans les fonds mouillés. Ses feuilles sont longues, étroites & unies aux extrémités, de la même forme que celles du Saule. Son bois est tendre, & le bois en est gros. Ses feuilles pour l'ordinaire ne tombent point dans les Provinces, où l'Hyver est tempéré, comme à la Caroline; mais elles tombent dans les Pays plus Septentrionaux. Cet Arbre est fort petit, son écorce a une couleur obscure, & ses feuilles d'un verd pâle. Il produit fort peu de glands & fort petits.

X L I I.

LE CHESNE verd à feuilles oblongues.

Quercus semper virens, foliis oblongis, non sinuatis.

Cet Arbre s'élève ordinairement à la hauteur de quarante pieds; le grain de son bois est grossier, plus dur & plus rude, que celui d'aucun autre Chêne. Il croît communément aux bords des marais salés, & alors il est plus gros, qu'en aucun autre endroit. Son tronc est presque toujours panché, & quasi couché; ce qui vient de ce que le terrain étant humide, a peu de consistance, & de ce que les marais emportent la terre, qui couvroit ses racines. Ceux, qui croissent dans un terrain plus élevé, sont fort droits, & ont la cime régulière & pyramidale. Ce Chêne conserve ses feuilles toute l'année; son gland est plus doux, que celui de tous les autres. Les Sauvages en font un grand usage, & s'en servent sur-tout pour épaissir leur soupe, ou sagamité. Ils en tirent aussi une huile, qui est très-agréable & très-saine, & presque aussi bonne, que celle d'amende.

XXXIX. Serpentine de l'Amérique.

XXXVIII. Cerisier noir de la Floride.



VI. Smilax Laurier.



In 12. Tome IV. page 332.

XLI. Le Chêne Saule.



XLII. Chêne vert à feuilles oblongues.



In 12. Tome IV. page 333.

sont bordés de blanc. Sa queue est bleue, & marquée des mêmes rayes, que ses ailes. Son cri n'est pas aussi désagréable, que celui de nos Geais.

X L I.

LE CHESNE SAULE.

Quercus Anpotius, ilex Marilandica, folio longo angusto Salicis.

Cet Arbre ne se trouve que dans les fonds mouillés. Ses feuilles sont longues, étroites & unies aux extrémités, de la même forme que celles du Saule. Son bois est tendre, & le bois en est gros. Ses feuilles pour l'ordinaire ne tombent point dans les Provinces, où l'Hyver est tempéré, comme à la Caroline; mais elles tombent dans les Pays plus Septentrionaux. Cet Arbre est fort petit, son écorce a une couleur obscure, & ses feuilles d'un verd pâle. Il produit fort peu de glands & fort petits.

X L I I.

LE CHESNE verd à feuilles oblongues.

Quercus semper virens, foliis oblongis, non sinuatis.

Cet Arbre s'éleve ordinairement à la hauteur de quarante pieds; le grain de son bois est grossier, plus dur & plus rude, que celui d'aucun autre Chêne. Il croît communément aux bords des marais salés, & alors il est plus gros, qu'en aucun autre endroit. Son tronc est presque toujours panché, & quasi couché; ce qui vient de ce que le terrain étant humide, a peu de consistance, & de ce que les marais emportent la terre, qui couvroit ses racines. Ceux, qui croissent dans un terrain plus élevé, sont fort droits, & ont la cime régulière & pyramidale. Ce Chêne conserve ses feuilles toute l'année; son gland est plus doux, que celui de tous les autres. Les Sauvages en font un grand usage, & s'en servent sur-tout pour épaisir leur soupe, ou sagamité. Ils en tirent aussi une huile, qui est très-agréable & très-saine, & presque aussi bonne, que celle d'amende.

Tome II.

d

X L I I I.

CHESNE à feuilles de Chataigner.

C'est le plus grand & le plus gros des Chênes de l'Amerique Septentrionale ; aussi ne croît-il que dans de bons terroirs , & dans des fonds. Son écorce est blanche & écaillée ; le grain du bois n'est pas beau , quoiqu'on s'en serve beaucoup pour la charpente. Ses feuilles sont larges & dentelées , comme celles du Chataignier , & ses glands sont fort gros.

X L I V.

LE CHESNE noir.

Quercus Marilandica , folio trifido ad Sassafras accedente.

Cet Arbre croît ordinairement dans un mauvais terroir , & il ne s'élève pas bien haut. Son écorce est noire , son grain est grossier , & son bois n'est guere bon qu'à brûler. On en voit , dont les feuilles sont larges de dix pouces. Son gland est de la grosseur ordinaire.

X L V. X L V I.

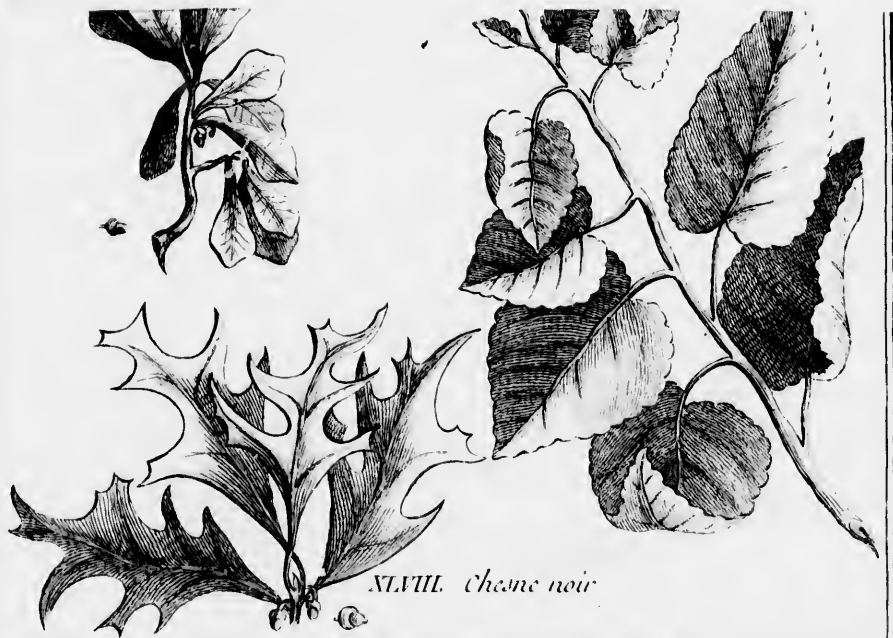
LE CHESNE blanc aux feuilles armées de pointes.

Cet Arbre est commun dans la Caroline , & dans beaucoup d'autres Provinces de la Floride. Ses feuilles ont les entailles profondes , & les pointes fort aiguës. Son écorce & son bois sont blancs , mais le grain n'en est pas si serré , que celui du Chêne blanc de Virginie , dont les feuilles sont semées de veines rouges , & ne sont point armées de pointes.

X L V I I.

LE CHESNE d'eau.

Il ne croît que dans les fonds pleins d'eau , & on ne se sert ordinairement de son bois , que pour des clôtures. Quand l'hyver n'est pas rude , il conserve la plupart de ses feuilles. Ses glands sont petits & amers : les Cochons mêmes n'en mangent , que quand ils n'en trouvent point d'autres.



XLVIII. *Chêne noir*

in 12. Tome IV. page 330.

26 PLANTES DE L'AMERIQUE

XLIII.

CHESNE à feuilles de Chataigner.

C'est le plus grand & le plus gros des Chênes de l'Amerique Septentrionale ; aussi ne croit-il que dans de bons terroirs , & dans des fonds. Son écorce est blanche & écaillée ; le grain du bois n'est pas beau , quoiqu'on s'en serve beaucoup pour la charpente. Ses feuilles sont larges & dentelées , comme celles du Chataignier , & ses glands sont fort gros.

XLIV.

LE CHESNE noir.

Quercus Marilandica , folio trifido ad Sassafras accedente.

Cet Arbre croît ordinairement dans un mauvais terroir , & il ne s'élève pas bien haut. Son écorce est noire , son grain est grossier , & son bois n'est guere bon qu'à brûler. On en voit , dont les feuilles sont larges de dix pouces. Son gland est de la grosseur ordinaire.

XLV. XLVI.

LE CHESNE blanc aux feuilles armées de pointes.

Cet Arbre est commun dans la Caroline , & dans beaucoup d'autres Provinces de la Floride. Ses feuilles ont les entailures profondes , & les pointes fort aiguës. Son écorce & son bois sont blancs , mais le grain n'en est pas si ferré , que celui du Chêne blanc de Virginie , dont les feuilles sont semées de veines rouges , & ne sont point armées de pointes.

XLVII.

LE CHESNE d'eau.

Il ne croît que dans les fonds pleins d'eau , & on ne se sert ordinairement de son bois , que pour des clôtures. Quand l'hyver n'est pas rude , il conserve la plupart de ses feuilles. Ses glands sont petits & amers : les Cochons mêmes n'en mangent , que quand ils n'en trouvent point d'autres.

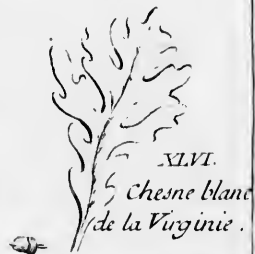
XLIII. *Chêne à feuilles de
chataigner.*



XLIV. *Chêne noir.*



XLV. *Chêne blanc
aux feuilles armées
de pointes.*



XLVI.
*Chêne blanc
de la Virginie.*

in 12. Tome IV. page 334.

XLVII. *Chêne d'eau*



XLIX. *Peuplier noir de la Caroline.*



XLVIII. *Chêne noir*

in 12. Tome IV. page 336.

L'é
& très
rie, f
durab
rentes
du mo
les au

Cet
partie
beauc
femen
& env
odorif
l'Arbr
bles p
kinfor

C

La
de la
naire
me la
Carol
qu'il a
Plante
sans e

XLVIII.

LE CHESNE rouge.

L'écorce de cet Arbre est d'un brun obscur , très-épaisse , & très-forte : elle est préférable à toute autre pour la tannerie , son bois a le grain grossier ; il est spongieux , & peu durable. Il croît dans un terroir élevé. Ses glands sont de différentes formes ; ses feuilles n'ont point de figure déterminée , du moins on y remarque une plus grande diversité , que dans les autres Chênes.

X L I X.

PEUPLIER noir de la Caroline.

*Populus nigra , folio maximo , gemmis balsamum
odoratissimum fundentibus.*

Cet Arbre ne croît qu'auprès des Rivières , au-dessus de la partie habitée de la Caroline. Il est fort haut , & il étend beaucoup ses branches. Au mois d'Avril la recolte de ses semences est faite. Ces semences sont disposées en grappes , & enveloppées d'une substance cottoneuse. Un baume très-odoriférant se trouve attaché sur les plus gros bourgeons de l'Arbre. Ses feuilles sont dentelées , très-grandes , & semblables pour la figure à celles du Peuplier noir décrit par M. Parkinson.

L.

L I S E T O N pourpre de la Caroline.

*Convolvulus Carolinensis , angusto sagittato folio , flore
amplissimo purpureo , radice crassa.*

La fleur de cette Plante est d'un pourpre tirant sur le rouge , de la grandeur & de la forme de celle du Liseton blanc ordinaire : elle paroît au mois de Juin. Ses feuilles sont faites comme la pointe d'une flèche. Un Gentilhomme fort estimé à la Caroline , nommé le Colonel Moore , a assuré à M. Catesby qu'il avoit vû un Sauvage , lequel après s'être frotté de cette Plante , toucha avec les mains nuës un Serpent à Sonnettes , sans en recevoir aucune incommodité. Comme les Sauvages

28 PLANTES DE L'AMERIQUE

du Canada manient assez impunément ce même Serpent, il se pourroit bien faire que ce soit par les vertus de cette même Plante.

L I.

TUPELO.

*Arbor in aquâ nascens, foliis latis acumınatis & dentatis ;
fructu Eleagni majore.*

Cet Arbre, qui est assez commun dans la Caroline & dans les Provinces voisines, a le tronc fort gros, sur-tout proche de terre, & devient fort grand. Ses feuilles sont larges, avec des entailures irrégulieres. Ses fleurs naissent des côtés de ses branches : elles sont attachées à des pédicules d'environ trois pouces de long, & consistent en plusieurs petites feuilles étroites & verdâtres, posées sur le haut d'un corps ovale, qui est le rudiment du fruit, au bas duquel est le calice, qui se partage en quatre. Lorsque ce fruit est mûr, il ressemble par sa grosseur, sa forme & sa couleur, à une petite Olive d'Espagne, & renferme un noyau dur & cannelé. Le bois de cet Arbre a le grain blanc, mou, & spongieux. Ses racines le sont beaucoup davantage, & approchent de la consistance du Liege ; aussi s'en sert-on à la Caroline aux mêmes usages. Cet Arbre croît toujours dans les lieux humides, ordinairement dans les endroits les moins profonds des Rivières, & dans les marais.

L I I.

AUTRE TUPELO.

La principale différence de ce Tupelo avec le précédent consiste en ce que ses feuilles ne sont point dentelées, & que sa fleur est plus petite. Il est fort commun dans la Caroline, la Virginie, le Mariland : il s'élève ordinairement fort haut, & il étend beaucoup ses branches, mais elles ne laissent pas de faire un bouquet assez régulier. D'ailleurs son tronc est fort droit, ses feuilles ressemblent à celles de l'Olivier femelle. En Automne ses branches sont toutes couvertes de fruits noirs & ovales, attachées à de longs pédicules. Ces fruits ont des noyaux durs, aplatis & cannelés, d'un goût âcre & amer : cependant les Ours & d'autres Animaux s'en nourrissent. Le grain.

I. L'ascen pourpre.



II. Tupelo, qui croît dans l'eau.



du Canada manient assez impunément ce même Serpent, il se pourroit bien faire que ce soit par les vertus de cette même Plante.

L I.

TUPELO.

Arbor in aquâ nascens, foliis latis acuminais & dentatis, fructu Eleagni majore.

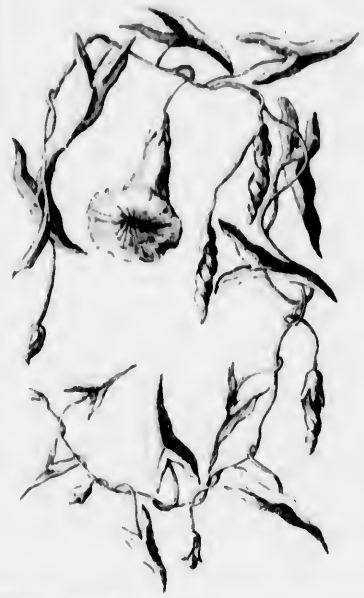
Cet Arbre, qui est assez commun dans la Caroline & dans les Provinces voisines, a le tronc fort gros, sur-tout proche de terre, & devient fort grand. Ses feuilles sont larges, avec des entailures irrégulières. Ses fleurs naissent des côtés de ses branches: elles sont attachées à des pédicules d'environ trois pouces de long, & consistent en plusieurs petites feuilles étroites & verdâtres, posées sur le haut d'un corps ovale, qui est le rudiment du fruit, au bas duquel est le calice, qui se partage en quatre. Lorsque ce fruit est mûr, il ressemble par sa grosseur, sa forme & sa couleur, à une petite Olive d'Espagne, & renferme un noyau dur & cannelé. Le bois de cet Arbre a le grain blanc, mou, & spongieux. Ses racines le font beaucoup davantage, & approchent de la consistance du Liege; aussi s'en sert-on à la Caroline aux mêmes usages. Cet Arbre croît toujours dans les lieux humides, ordinairement dans les endroits les moins profonds des Rivières, & dans les marais.

L I I.

AUTRE TUPELO.

La principale différence de ce Tupelo avec le précédent consiste en ce que ses feuilles ne sont point dentelées, & que sa fleur est plus petite. Il est fort commun dans la Caroline, la Virginie, le Mariland: il s'éleve ordinairement fort haut, & il étend beaucoup ses branches, mais elles ne laissent pas de faire un bouquet assez régulier. D'ailleurs son tronc est fort droit, ses feuilles ressemblent à celles de l'Olivier femelle. En Automne ses branches sont toutes couvertes de fruits noirs & ovales, attachées à de longs pédicules. Ces fruits ont des noyaux durs, aplatis & cannelés, d'un goût âcre & amer: cependant les Ours & d'autres Animaux s'en nourrissent. Le grain

I. Liseron pourpre.



LI. Tupelo, qui croît dans l'eau.



in 12. Tome IV. page 337.

LII. autre Tupelo.



LIII. Arbrisseau aromatique.



in 12. Tome IV. page 338.

du
les
fer

F

o
&
p
g
e
m
o
g

V
O
n
L
C
a

du bois de l'Arbre est frisé & fort rude : il est très-propre pour les moyeux des rouës de charette, & autres ustenciles, qui servent à l'agriculture.

L I I I.

ARBRISSEAU aromatique.

Frutex corni foliis conjugatis, floribus instar Anemonæ stellatæ, petalis crassis, rigidis, colore sordidè rubente, cortice aromatico.

Cet Arbrisseau s'éleve ordinairement à la hauteur de huit ou dix pieds : ses feuilles sont opposées les unes aux autres, & ont la figure de celles de l'Anemone étoilée. Elles sont composées de plusieurs feuilles roides & de couleur de cuivre rouge, & renferment une touffe de petites étamines jaunes : à ces étamines succèdent des fruits ronds & aplatis à leur extrémité. L'écorce de cet Arbrisseau est fort aromatique, & aussi odoriférante, que la Cannelle. Il croît dans les endroits éloignés & montagneux de la Caroline.

L I V.

CASSINE, ou APALACHINE.

C'est un Arbrisseau, qui ne s'éleve guere au-delà de deux pieds, & qui croît assez près de la Mer sur les côtes de la Louysiane dans un terroir sablonneux, & tout-à-fait aride. On en distingue de deux especes, la grande & la petite ; mais toute la différence m'a paru consister dans les feuilles, dont les unes sont plus grandes & assez semblables pour la figure à celles du Buys, & les autres, un peu plus petites, se rétrécissent peu à peu en pointes. Toutes sont d'un verd foncé en dedans, & plus clair en dehors. On n'a point encore fait d'usage des Bayes, qui sont en grappes, & que je n'ai point vûes dans leur maturité : mais les feuilles prises en guise de Thé, & qu'il faut laisser bouillir davantage, sont un excellent diurétique. Les Sauvages leur attribuent beaucoup d'autres vertus, & ils ne vont jamais en guerre, qu'ils ne s'assemblent pour en boire. Ils font griller les feuilles à peu près comme on grille le Caffé en Turquie, puis jettent dessus & dans le même vase, de l'eau, qu'ils brassent longtemps. Les feuilles donnent à

30 PLANTES DE L'AMERIQUE

l'eau une couleur roussâtre , & ils en boivent autant , qu'ils en peuvent porter. Les Espagnols de la Floride font dans le même usage.

L V.

ACONIT du Canada.

Aconitum Canadense , baccis niveis & rubris.

On a apporté en France deux especes d'Aconit , qui croissent dans les Bois , & dans les lieux couverts du Canada ; mais il paroît qu'elles ne different , que par la couleur de leurs Bayes , dont les unes sont blanches , & les autres sont rouges. Ces Plantes poussent en France au Printems , une tige haute d'un pied. Leur racine est noire , & ne s'étend ni en profondeur , ni en superficie , mais jette quantité de fibres , qui l'attachent fortement à la terre. Leurs feuilles ressemblent à celles de la Vigne , ou du Ribès ; mais elles sont plus petites , plus ridées , & d'un verd plus obscur. Au mois de May il paroît au sommet des tiges des grappes de petits filets , plutôt que des fleurs ; cependant , en les regardant de bien près , on y distingue six petites feuilles blanches à chacune. Au milieu est une petite Baye , qui d'abord a la figure d'une poire ; mais quand elle a toute sa grosseur , elle est ronde. Son extrémité est marquée par un point de couleur de pourpre , aussi-bien que le pédicule assez long , qui le soutient.

L V I.

PETIT APOCYNON du Canada.

Apocinum minus rectum Canadense.

La racine de ce petit Apocynon , ou *Tuë Chien* , n'est point rampante , comme celle de l'Apocynon de Syrie , elle se découvre , & quantité de fibres , qui l'environnent , la tiennent fortement attachée à la terre. Ses feuilles sont étroites , longues d'un doigt , & se terminent en pointe. Ses tiges poussent deux à deux ; chacune a tout au plus une coudée de haut , & elles sont d'une couleur de pourpre tirant sur le noir. Ces tiges sont terminées par des bouquets de fleurs de la même figure , que celles de l'Apocynon de Syrie , mais d'un plus beau



30 PLANTES DE L'AMERIQUE

l'eau une couleur roussâtre , & ils en boivent autant , qu'ils en peuvent porter. Les Espagnols de la Floride font dans le même usage.

L V.

ACONIT du Canada.

Aconitum Canadense , baccis niveis & rubris.

On a apporté en France deux especes d'Aconit , qui croissent dans les Bois , & dans les lieux couverts du Canada ; mais il paroît qu'elles ne different , que par la couleur de leurs Bayes , dont les unes sont blanches , & les autres sont rouges. Ces Plantes poussent en France au Printems , une tige haute d'un pied. Leur racine est noire , & ne s'étend ni en profondeur , ni en superficie , mais jette quantité de fibres , qui l'attachent fortement à la terre. Leurs feuilles ressemblent à celles de la Vigne , ou du Ribès ; mais elles sont plus petites , plus ridées , & d'un verd plus obscur. Au mois de May il paroît au sommet des tiges des grappes de petits filets , plutôt que des fleurs ; cependant , en les regardant de bien près , on y distingue six petites feuilles blanches à chacune. Au milieu est une petite Baye , qui d'abord a la figure d'une poire ; mais quand elle a toute sa grosseur , elle est ronde. Son extrémité est marquée par un point de couleur de pourpre , aussi-bien que le pédicule assez long , qui le soutient.

L V I.

PETIT APOCYNON du Canada.

Apocinum minus rectum Canadense.

La racine de ce petit Apocynon , ou *Tuë Chien* , n'est point rampante , comme celle de l'Apocynon de Syrie , elle se découvre , & quantité de fibres , qui l'environnent , la tiennent fortement attachée à la terre. Ses feuilles sont étroites , longues d'un doigt , & se terminent en pointe. Ses tiges poussent deux à deux ; chacune a tout au plus une coudée de haut , & elles sont d'une couleur de pourpre tirant sur le noir. Ces tiges sont terminées par des bouquets de fleurs de la même figure , que celles de l'Apocynon de Syrie , mais d'un plus beau

LIV Cassine, ou Ap lachine.



LII Aconit
à Bayes rouges
et blanches.



in 12. Tome IV. page 340.

LVI. Petit Apocynum du Canada.



LVII. Lière à
trois feuilles



in 12. Tome IV. page 342.

30 PLANTES DE L'AMERIQUE

Pour une couleur rouffire & ils en boivent avant qu'ils

pourpre. Quand elles sont passées , chaque tige se divise en deux petites , qui sont aussi terminées par des bouquets de fleurs. Une humeur gluante les couvre & les garantit des Mouches, qui se trouvent prises, quand elles ont la témérité de s'en approcher de trop près. Au commencement de l'Automne une ou deux petites bourses , comme des membranes , naissent du milieu des fleurs , qui ressemblent à celles de l'Asclepias : elles renferment des semences larges & plates , de l'angle desquelles pend une espece de petit poil solet. Cette Plante est pleine d'un suc blanc , qui est un vrai poison.

L V I I.

LIERRE à trois feuilles du Canada.

Hedera trifolia Canadensis.

Ce Lierre , non plus que le suivant , ne conserve point pendant l'hiver ses feuilles , qui sont , comme celles du Phaseole , soutenues trois à trois par de longs pédicules , d'où , lorsqu'on les rompt , il sort un suc blanc , qui peu de tems après devient noir comme de l'encre. Il n'y a rien de meilleur pour noircir les cheveux. Ses petites fleurs blanches pâles sont suivies de Bayes en grappes , qui n'ont presque point de chair. Les grains , qu'elles renferment , contiennent une semence ronde , très-dure , de couleur de cendres , couverte d'une membrane sèche & ridée. Ce Lierre fleurit au mois de Juillet , & sa semence est mûre en Septembre. Son bois est plus mou & plus moëlleux , que celui de notre Lierre ; & ce qu'il a encore de particulier , c'est qu'il varie beaucoup dans sa maniere de pousser : on en voit , qui se tiennent droits & sans appui ; d'autres , à peine sortis de leurs racines , rampent & s'attachent aux rejettons des Arbres. Si on les sème au pied d'un mur , ils s'y cramponnent par le moyen de petites fibres , qui s'insinuent dans les trous , y prennent racine , & poussent de petites branches , comme le Lierre commun. Ses feuilles rougissent au tems des vendanges , & de loin on les prendroit pour de véritables Vignes ; aussi lui a-t-on donné en France le nom de *Vignes du Canada* : mais il ne lui ressemble , ni par l'écorce , ni par la figure des feuilles. Au reste il n'a presque point d'odeur , & ses Bayes sont entierement différentes de nos raisins.

LIERRE à cinq feuilles du Canada.

Hedera quinquefolia Canadensis.

Ce Lierre à cinq feuilles a le tronc , ou la tige , de la nature du Sarment , noueuse & moëlleuse. Elle est couverte d'une peau plutôt que d'une écorce , & cette peau est comme celle de la Vigne , coriace & difficilement friable. Il s'éleve aussi haut que le mur , ou l'Arbre , auquel il s'attache , & s'étend à proportion. Des pédicules sortent alternativement des nœuds de la tige , & sont inégalement placés. Chacun soutient cinq feuilles , qui y sont attachées par de petites queue's. Dans l'entre-deux des feuilles il sort des deux côtés de la tige comme de petits clouds , d'où naissent de petites fibres frisées ; dont l'extrémité forme un durillon. C'est par le moyen de ces fibres , qu'il s'attache à tout ce qu'ils rencontrent. Quand un mur en est couvert , c'est la plus belle verdure , qu'on puisse imaginer : d'ailleurs il ne nuit point aux murs , comme notre Lierre. Cette Plante est aigre , & même un peu âpre au goût ; ses feuilles tombent en Hyver.

LIX.

TREFLE du Canada.

Tripholium Asphaltion Canadense.

Ce Trefle ressemble si fort à celui , dont Dioscorides nous a donné la Description , qu'on pourroit croire que c'est la même espece : leurs semences , leurs feuilles , leurs fleurs , leur couleur n'ont rien de différent , & tous deux sont d'excellens contre-poisons. Celui du Canada tire sa vertu d'Antidote de la chaleur & de la qualité attractive , qu'il a au souverain degré. Il est haut d'une coudée , sa tige est mince , de la nature du Jonc , d'un pourpre tirant sur le noir , & presque au sortir de sa racine elle pousse des verges : elle même à son sommet se divise en plusieurs verges. Toutes ont trois feuilles semblables à celles du *Lotus* , ou *Melilot* ; mais plus pointues & plus étroites , attachées à un pédicule assez long , un peu velues ,

LIX. Tille du Canada.



LXIII. Lièvre à cinq feuilles du Canada.



LIERRE à cinq feuilles du Canada.

Hedera quinquefolia Canadensis.

Ce Lierre à cinq feuilles a le tronc , ou la tige , de la nature du Sarment , noueuse & moëlleuse. Elle est couverte d'une peau plutôt que d'une écorce , & cette peau est comme celle de la Vigne , coriace & difficilement friable. Il s'élève aussi haut que le mur , ou l'Arbre , auquel il s'attache , & s'étend à proportion. Des pédicules sortent alternativement des nœuds de la tige , & sont inégalement placés. Chacun soutient cinq feuilles , qui y sont attachées par de petites queuees. Dans l'entre-deux des feuilles il sort des deux côtés de la tige comme de petits clouds , d'où naissent de petites fibres frisées ; dont l'extrémité forme un durillon. C'est par le moyen de ces fibres , qu'il s'attache à tout ce qu'ils rencontrent. Quand un mur en est couvert , c'est la plus belle verdure , qu'on puisse imaginer : d'ailleurs il ne nuit point aux murs , comme notre Lierre. Cette Plante est aigre , & même un peu âpre au goût ; ses feuilles tombent en Hyver.

LIX.

TREFLE du Canada.

Tripholium Asphaltion Canadense.

Ce Trefle ressemble si fort à celui , dont Dioscorides nous a donné la Description , qu'on pourroit croire que c'est la même espece : leurs semences , leurs feuilles , leurs fleurs , leur couleur n'ont rien de différent , & tous deux sont d'excellens contre-poisons. Celui du Canada tire sa vertu d'Antidote de la chaleur & de la qualité attractive , qu'il a au souverain degré. Il est haut d'une coudée , sa tige est mince , de la nature du Jonc , d'un pourpre tirant sur le noir , & presque au sortir de sa racine elle pousse des verges : elle même à son sommet se divise en plusieurs verges. Toutes ont trois feuilles semblables à celles du *Lotus* , ou *Melilot* ; mais plus pointuës & plus étroites , attachées à un pédicule assez long , un peu veluës ,

LXXXIX. Lierre à cinq feuilles du Canada.



in 12. Tome IV. page 344.

LXI. Gr. de Consolide de l'Amérique.



LX. Solanum à trois feuilles du Canada.



in 12. Tome IV. page 346.



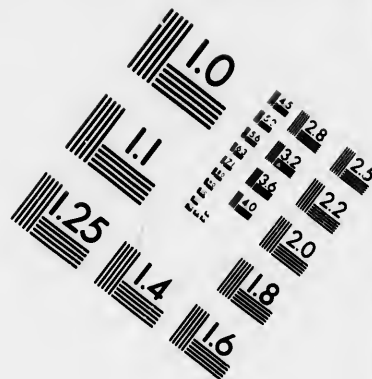
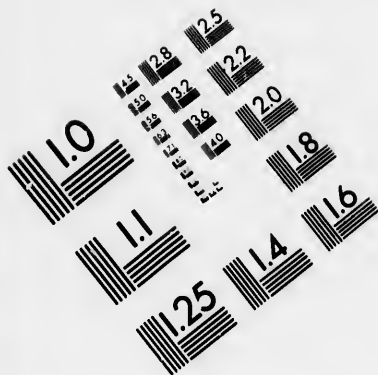
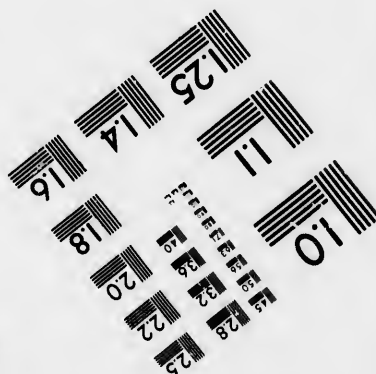
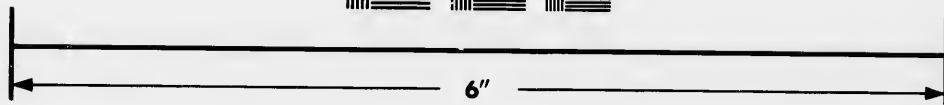
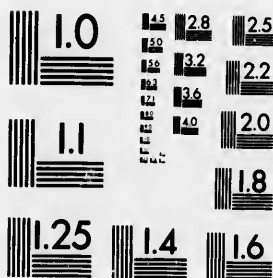


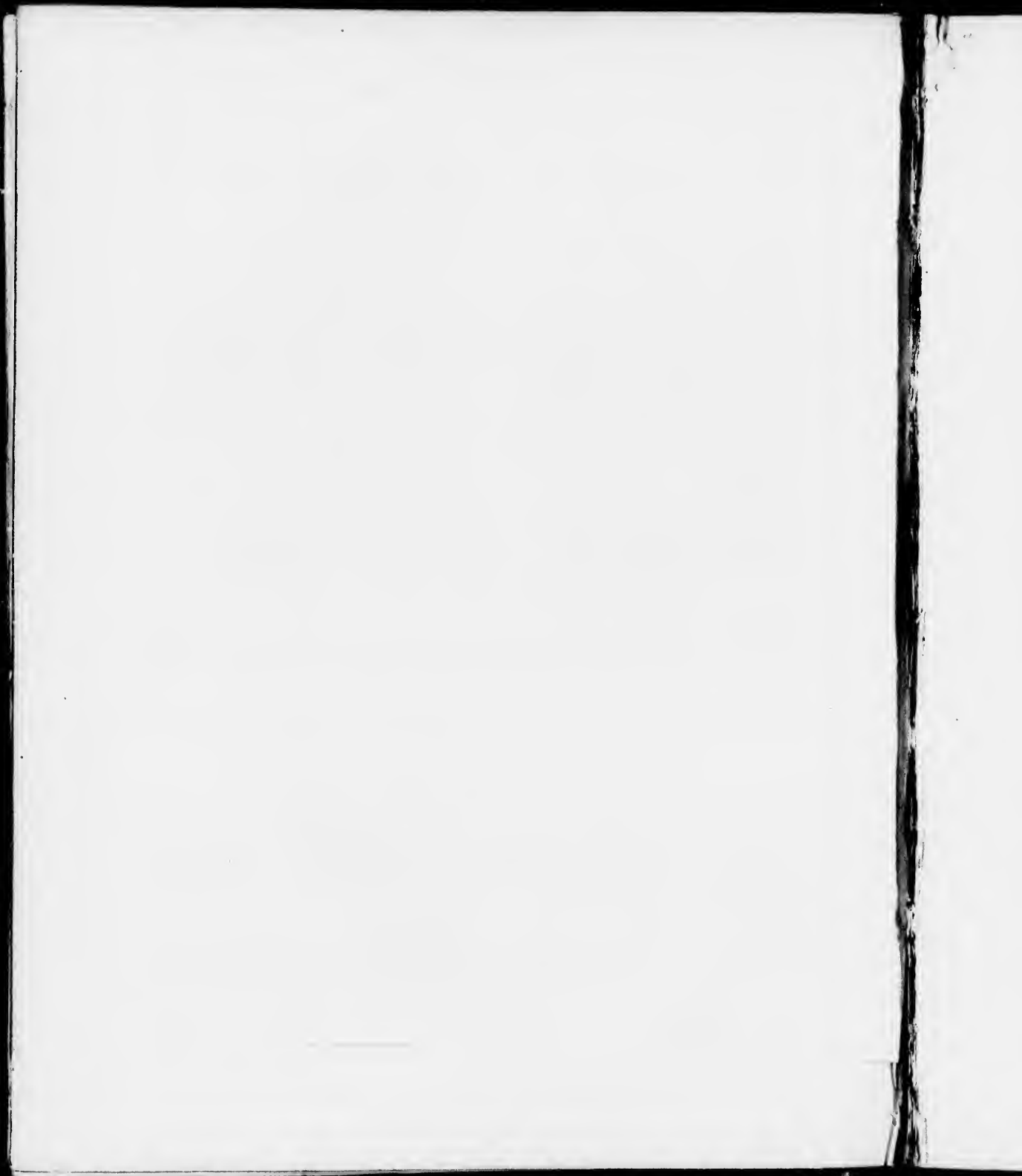
IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503





veluës & gluantes. Quand on les rompt, ou qu'on les froisse, elles n'ont aucune odeur; mais pour peu qu'on les touche, elles s'attachent aux doigts, & répandent une odeur, qui dans les jeunes Plantes est semblable à celle de la Ruë, & dans les plus vieilles, est bitumineuse. Chaque verge est terminée par une fleur de couleur de pourpre, composée de trois petites feuilles, qui se retirent en arriere, & d'une quatrième, qui est repliée en dedans, & par dessus laquelle s'élevent trois petits filamens, dont la tête est blanche. Les quatre feuilles de la fleur le sont aussi en dedans, & purpurines en dehors: en tombant elles font place à des gouffes, qui croissent de la longueur d'un doigt, sont gluantes & veluës comme les feuilles de la Plante, vertes d'abord, ensuite pourprées, & qui renferment des semences larges, oblongues, comme celles du Cytise, ayant les mêmes creux, que la fève purgative, ou le rognon. La racine est longue, fibreuse, fort chaude; elle picque la langue comme l'Anemone. Il faut semer cette Plante tous les ans. Quand j'ai dit que la description, que Dioscorides nous a donné du Trefle bitumineux, convient à celui-ci, je n'ai pas regardé comme une vraie différence la couleur de ses verges, les unes étant, comme je l'ai déjà marqué, d'un pourpre foncé, au lieu que les autres sont noires; parce que ces deux couleurs ne different pas beaucoup. Il est encore à observer que le Trefle du Canada ne parvient point en France à sa hauteur naturelle, ni même à sa maturité. Ainsi nous ne pouvons pas juger ici de sa couleur, ni de son odeur.

L X.

S O L A N U M à trois feuilles du Canada.

Solanum triphyllum Canadense.

De la racine de cette Plante, qui est tubereuse, & qui tient à la terre par un grand nombre de petits filamens, sort une tige ronde & verte, qui dans son milieu produit trois feuilles posées en face les unes des autres. Ces feuilles sont fort larges, & se terminent en pointe. Leur couleur est d'un verd obscur. De l'extrémité de la tige il sort une fleur, composée de six feuilles un peu panchées, dont les trois inférieures sont vertes & plus petites. Les trois autres sont plus larges, plus longues,

34 PLANTES DE L'AMERIQUE

& d'un pourpre obscur. Il croît au milieu de cette fleur une petite pomme, qui norcit en mûrissant, & qui est remplie de semences semblables à celles du *Solanum* des Jardins. On trouve quelquefois de ces Plantes, dont la fleur est blanche. Elles fleurissent au mois de May : la graine est mûre au mois de Juin, & dès le mois de Juillet tout disparoit, il ne reste plus que la racine.

L X I.

GRANDE CONSOLIDE de l'Amérique.

Solidago maxima Americana.

Cette Plante ne peut être appelée *Consolide*, ou *Sideritis*, comme a fait Cornuti, que par ses propriétés, car elle n'a la figure, ni de l'une, ni de l'autre de ces deux especes de Simple. Sa racine pousse plusieurs tiges rondes, lisses, un peu pourprées, & de la hauteur au moins de trois ou quatre coudées. Elle est toute semée de feuilles, qui croissent sans ordre, & ont la figure de celles de la *Saponaria*, ou du *Plantain aquatic*; mais elles sont moins compactes, car quand on regarde le Soleil à travers d'une de ces feuilles, on la trouve toute percée de petits points insensibles, ce qui vient de la frisure de ses fibres. Elles n'en sont pourtant pas moins douces au toucher, ni d'un verd moins éclatant. Sa fleur est fort tardive, & manque souvent, à moins que l'Automne ne soit chaud, ou que l'Été ne l'ait été beaucoup, comme il arrive souvent en Canada. Cette fleur n'est qu'une espece de Panache jaune. Ce sont des touffes de petits tuyaux & de petits filamens, qui après quelque tems se réduisent à de petits poils solets. La racine est toute environnée de fibres. Toute la Plante a un goût & une odeur très-agréable: elle est chaude sans âcreté, & fort astringente. Sa substance est visqueuse & glutineuse. Elle est fort vivace, tellement qu'après qu'on en a coupé une tige, cette tige se conserve fort longtemps sans eau. On en a même vû, qu'on avoit suspendues au plancher d'une chambre, qui non-seulement y croissoient, mais encore qui y pouissoient des fleurs. Leur suc monte toujours, & abandonne les feuilles d'en bas, qui se dessèchent, comme il arrive à l'Aloë. Aussi n'y a-t-il point de Simple, qui referme mieux & plus promptement les playes.

E

fleur une
emplie de
ins. On
blanche.
au mois
ne reste

e.

Videritis

elle n'a
s de Sim-
un peu
atre cou-
ns ordre,

Plantain

d on re-
ve toute
la frisure
ouces au
fort tar-
ne soit
il arrive
de Pana-
de petits
rits poils
oute la
chaude
neuse &
qu'on en-
ans eau..
er d'une
core qui
& aban-
omme il
referme.



LXII. Herbe à

LXIII. Seneka.

cin
pe
les
pro
pe
mé
tes
ro
ce
pr
mé
à l
br
tes
flo
ric
ca

B
P
in
V
at
ca
m
et
g
P
P

L X I I.

H E R B E à Serpens à Sonnettes.

Bidens Canadensis Anagyridis folio , flore luteo.

Cette Plante , qui s'éleve sur une seule tige à la hauteur de cinq à six pieds , terminée par une fleur jaune de la figure d'un petit soleil , varie un peu dans la figure de ses feuilles. Dans les unes elle est unique , partagée en trois par des entailures profondes ; dans les autres ce sont trois , & quelquefois cinq petites feuilles ovales , longues , pointuës , portées sur un même pédicule , & faisant comme la patte d'un dindon. Toutes sont d'un beau verd , croissent deux à deux sur une tige ronde , verte , divisée à la maniere des cannes , & c'est de ces divisions que sortent les feuilles. La fleur est grande à proportion de la grosseur de la tige , qui n'est pas toujours la même. Elle a une odeur très-douce & très-suave. On prétend à la Chine qu'elle a la vertu de teindre en jaune. La racine broyée est souveraine contre la morsure du Serpent à Sonnettes. M. de Tournefort distingue *Bidens Canadensis latifolia flore luteo* , & *Eupatorium Canadense , flore luteo*. *Bidens Americana triphylla* , *Angelica folio , flore radiato* : *Bidens Americana pentaphylla , flore radiato*.

L X I I I.

S E N E K A.

Polygala Canadensis.

Il est peu de Plantes de l'Amerique plus estimées dans la Botanique , que celle-ci. Quelques Botanistes la nomment *Polygala caule simplici erecto , foliis ovato lanceolatis , alternis , integerrimis , racemo terminatrice erecto*. D'autres , *Polygala Virginiana , foliis oblongis , floribus in thyrso candidis , radice alexipharmacâ*. Les François la nomment simplement *Racine contre les Serpens à Sonnettes* , ou *Seneka* , & c'est apparemment le nom , que lui donnent quelques Sauvages. Sa racine est vivace , longue d'un demi empan , ou d'un empan , de la grosseur environ du petit doigt , plus ou moins , selon que la Plante est plus ou moins avancée ; tortueuse , partagée en plusieurs branches , garnie de fibres laterales , & d'une côte



LXXII. Herbe à
serpens à Sonnettes.



LXIII. Seneka.

in 12. Tome IV. page 348.



LXII. Plakiminier.



LXI. Surruine.

in 12. Tome IV. page 352.

L X I I.

HERBE à Serpens à Sonnettes.

Bidens Canadensis *Anagyridis folio*, *flore luteo*.

Cette Plante, qui s'éleve sur une seule tige à la hauteur de cinq à six pieds, terminée par une fleur jaune de la figure d'un petit soleil, varie un peu dans la figure de ses feuilles. Dans les unes elle est unique, partagée en trois par des entailles profondes; dans les autres ce sont trois, & quelquefois cinq petites feuilles ovales, longues, pointues, portées sur un même pédicule, & faisant comme la patte d'un dindon. Toutes sont d'un beau verd, croissent deux à deux sur une tige ronde, verte, divisée à la manière des cannes, & c'est de ces divisions que sortent les feuilles. La fleur est grande à proportion de la grosseur de la tige, qui n'est pas toujours la même. Elle a une odeur très-douce & très-suave. On prétend à la Chine qu'elle a la vertu de teindre en jaune. La racine broyée est souveraine contre la morsure du Serpent à Sonnettes. M. de Tournefort distingue *Bidens Canadensis latifolia* *flore luteo*, & *Eupatorium Canadense*, *flore luteo*. *Bidens Americana triphylla*, *Angelica folio*, *flore radiato*: *Bidens Americana pentaphylla*, *flore radiato*.

L X I I I.

S E N E K A.

Polygala Canadensis.

Il est peu de Plantes de l'Amerique plus estimées dans la Botanique, que celle-ci. Quelques Botanistes la nomment *Polygala caule simplici erecto*, *foliis ovato lanceolatis*, *alternis*, *integerrimis*, *racemo terminatrice erecto*. D'autres, *Polygala Virginiana*, *foliis oblongis*, *floribus in thyrsu candidis*, *radice alexipharmacâ*. Les François la nomment simplement *Racine contre les Serpens à Sonnettes*, ou *Seneka*, & c'est apparemment le nom, que lui donnent quelques Sauvages. Sa racine est vivace, longue d'un demi empan, ou d'un empan, de la grosseur environ du petit doigt, plus ou moins, selon que la Plante est plus ou moins avancée; tortueuse, partagée en plusieurs branches, garnie de fibres laterales, & d'une côte

e ij

saillante, qui s'étend dans toute sa longueur. Elle est jaunâtre en-dehors, blanche en-dedans, d'un goût âcre, un peu amer, & légèrement aromatique. Elle pousse plusieurs tiges, les unes droites, les autres couchées sur terre, menuës, jaunâtres, simples, sans branches, cylindriques, lisses, foibles, & d'environ un pied de long. Ces tiges sont chargées de feuilles ovales, pointuës, alternes, longues d'environ un pouce, lisses, entières, & qui deviennent plus grandes à mesure, qu'elles approchent plus du sommet : elles paroissent n'avoir point de queue. Les mêmes tiges sont terminées par un petit épi de fleurs clair-semées, entierement semblables à celles du Polygale ordinaire, mais plus petites, alternes, & sans pédicules. On distingue la racine du Seneka par cette côte membraneuse, saillante, qui regne d'un seul côté dans toute sa longueur. M. Tennent, Médecin Anglois, qui a demeuré plusieurs années en Virginie, attribué à cette racine une vertu diaphorétique, diuretique, alexipharmaque, celle de résoudre le sang visqueux, tenace, & inflammatoire. Les Sauvages la regardent comme un spécifique contre le venin du Serpent à Sonnettes. M. Tennent dit qu'il en a vû deux, qui le lendemain du jour, qu'ils avoient été mordus, avoient les mêmes symptômes, que causent la pleurésie & la peripneumonie, la difficulté de respirer, la toux, le crachement de sang coagulé, le poulx fort & fréquent. Le pied blessé étoit fort enflé, & les levres de la playe livides : ils avoient pris d'abord de la racine du Seneka en poudre, ce qui n'avoit pas empêché, que tout leur corps n'enflât en peu de minutes, avec une très-grande foiblesse, & presque sans poulx. Mais à mesure que le remede se répandoit dans les veines, les forces & le poulx revenoient, & l'enflure diminuoit. Ils prenoient dans ce tems-là trois fois le jour de la décoction de cette racine dans du lait, ce qu'ils continuoient jusqu'à ce que la playe fût entierement guérie. Ils appliquoient en même tems un cataplasme de la même décoction sur le pied. Au reste il faut user promptement de ce remede, car en peu de minutes on meurt de la picqûre du Serpent à Sonnettes. M. Tennent s'en est servi contre toutes les autres maladies causées par l'épaississement du sang, & cette racine lui a sur-tout réussi contre la pleurésie & la peripneumonie. Voyez le second Volume du Traité de la matiere médicale, ou de l'Histoire des vertus, du choix & de l'usage des remedes simples de M. Geofroy.

L X I V.

PIAKIMINIER, ou PLAKMINIER de la Floride.

Guaiacana Floridana.

C'est ce qu'on appelle à la Chine, *Figue caque*. Cet Arbre ressemble assez à celui que Bauhin a décrit sous le même nom de GUAIACANA, mais ses fruits ne sont pas disposés de même, du moins dans ceux, que j'ai vus. J'ai parlé dans mon Journal de ce bel Arbre, de son fruit, & de l'usage, qu'on en fait. Je suis bien trompé, si celui, que j'ai vu n'avoit pas les feuilles à cinq pointes, à peu près comme l'Erable, mais d'un verd plus luisant en-dedans. Je le trouve du moins ainsi marqué dans mon Journal. Dans la figure, que j'en donne ici, j'ai représenté les feuilles comme Bauhin & Catesby les ont fait graver.

L X V.

LA SARRASINE.

Sarracena Canadensis foliis cavis & auritis.

Cette Plante est d'un port fort extraordinaire, sa racine est épaisse d'un demi ponce, garnie de fibres, du collet de laquelle naissent plusieurs feuilles, qui en s'éloignant, forment une espece de fraise; ces feuilles sont en cornets longs de 5 à 6 pouces fort étroits dans leur origine, mais qui peu à peu s'évasent assez considérablement. Ces cornets, qui commencent par ramper sur la terre, s'élèvent peu à peu, & forment dans leur longueur un demi rond, dont le convexe est dessous, & le cave dessus; ils sont fermés dans le fond & souvent en gueule par le haut. La levre supérieure, quoique dessous, (car ces feuilles sont comme renversées) est longue de plus d'un ponce, large de deux, arrondie dans sa circonférence, elle a une oreillette proche & à côté de l'ouverture; cette levre, qui est intérieurement velue & creusée en cuillier, est tellement disposée, qu'elle semble ne l'être ainsi, que pour mieux recevoir l'eau de la pluie, que le cornet garde exactement. La levre inférieure, si l'on peut dire que c'en soit une, est fort courte, ou plutôt le cornet est comme coupé, & sim-

38 PLANTES DE L'AMERIQUE

plement roulé dans cet endroit de dedans en-dehors, d'une maniere très-propre pour affermir cette ouverture. Il rampe sur la partie cave du cornet une feuille, qui n'en est qu'un prolongement; elle est étroite dans ses extrémités, plus large & arrondie dans son milieu, ressemblant assez bien à la barbe d'une Poulle d'Inde. Du milieu de ces cornets il s'élève une tige longue d'environ une coudée; elle a la grosseur d'une plume d'Oye & elle est creuse: elle porte à son extrémité une fleur à six pétales de deux façons, dont il y en a cinq disposés en rond soutenus sur un calice de trois feuilles: du milieu de cette fleur, qui ne tombe point, que le fruit ne soit mûr, s'élève le pistile, qui devient le fruit, lequel est relevé de cinq côtes, & divisé en cinq loges, qui contiennent des semences oblongues, rayées & appuyées sur un placenta, qui l'est lui-même sur une continuation de la tige, qui en se prolongeant, sort du fruit de la longueur d'environ deux lignes. C'est sur cette extrémité, qu'est située la sixième feuille, laquelle est beaucoup plus mince, que celles, qui composent la rose, qui sont dures, épaisses & oblongues, tirant sur le rouge: quand le fruit est mûr: cette sixième feuille forme un chapiteau de figure pentagone. Toute la partie convexe regarde le dehors, & la concave, le fruit; chaque angle est incisé de la profondeur d'environ deux lignes. Elle croît dans les Pays tremblans, sa racine est vivace & âcre. *

L X V I.

SANG DRAGON du Canada.

Chelidonium maximum Canadense, Acaulon.

Sa fleur est à huit pétales disposés en rond; son fruit est une gouffe longue d'environ deux pouces, pointu par les extrémités, large de cinq ou six lignes dans son milieu: elle est à deux panneaux appliqués sur un chaffis, auquel tiennent les petits cordons, qui nourrissent les semences, lesquelles sont spheriques. Sa racine est à genouillet, garnie de fibres grosses d'environ un demi pouce; elle produit plusieurs tiges longues d'environ un pied, qui soutiennent chacune une feuille de cinq à six pouces de tout sens, étant presque rondes & inci-

* Description envoyée par M. Sarrafin, dont ce Simple a pris le nom.

LXII. Sango-dragon.



LXVII. Matagon.



plement roulé dans cet endroit de dedans en-dehors, d'une maniere très-propre pour affermir cette ouverture. Il rampe sur la partie cave du cornet une feuille, qui n'en est qu'un prolongement; elle est étroite dans ses extrémités, plus large & arrondie dans son milieu, ressemblant assez bien à la barbe d'une Poulle d'Inde. Du milieu de ces cornets il s'élève une tige longue d'environ une coudée; elle a la grosseur d'une plume d'Oye & elle est creuse: elle porte à son extrémité une fleur à six pétales de deux façons, dont il y en a cinq disposés en rond soutenus sur un calice de trois feuilles: du milieu de cette fleur, qui ne tombe point, que le fruit ne soit mûr, s'élève le pistile, qui devient le fruit, lequel est relevé de cinq côtes, & divisé en cinq loges, qui contiennent des semences oblongues, rayées & appuyées sur un placenta, qui l'est lui-même sur une continuation de la tige, qui en se prolongeant, sort du fruit de la longueur d'environ deux lignes. C'est sur cette extrémité, qu'est située la sixième feuille, laquelle est beaucoup plus mince, que celles, qui composent la rose, qui sont dures, épaisses & oblongues, tirant sur le rouge: quand le fruit est mûr: cette sixième feuille forme un chapiteau de figure pentagone. Toute la partie convexe regarde le dehors, & la concave, le fruit; chaque angle est incisé de la profondeur d'environ deux lignes. Elle croît dans les Pays tremblans, sa racine est vivace & âcre. *

L X V I.

SANG DRAGON du Canada.

Chelidonium maximum Canadense, Acaulon.

Sa fleur est à huit pétales disposés en rond; son fruit est une gouffe longue d'environ deux pouces, pointu par les extrémités, large de cinq ou six lignes dans son milieu: elle est à deux panneaux appliqués sur un chassîs, auquel tiennent les petits cordons, qui nourrissent les semences, lesquelles sont sphériques. Sa racine est à genouillet, garnie de fibres grosses d'environ un demi-pouce, elle produit plusieurs tiges longues d'environ un pied, qui soutiennent chacune une feuille de cinq à six pouces de tout sens, étant presque rondes & inci-

* Description envoyée par M. Sarrafin, dont ce Simple a pris le nom.

LXVI. Sang-dragon.



LXVII. Matagon



in 12. Tome IV. page 354.

LXVIII. Canneberge ou Atoca.



LXIX. autre Atoca.



in 12. Tome IV. page 354.



féés comme celles du Figuier : de la même racine s'élevent d'autres tiges moins longues , qui n'ont point de feuilles , mais portent chacune une gouffe , qui succede aux fleurs. La racine est rouge , & contient un suc comme du sang , dont on se sert pour teindre les cabinets ; elle est âcre. Cette Plante vient à l'ombre dans les lieux pierreux , mais d'assez bonne terre : elle vient aussi dans les mauvaises & à découvert , par les 40 , 45 & 50 degrés. M. Sarrafin, qui a autrefois envoyé cette Plante & sa description , telle qu'elle est ici transcrite , dit qu'il s'est souvent servi de la racine de cette Plante pour provoquer les mois.

L X V I I.

M A T A G O N du Canada.

Cornus herbacea Canadensis.

Voici la description que M. Sarrafin fait de cette Plante. Sa racine est à genouillet , sa tige est environ longue d'un pied : aux deux tiers elle produit seulement deux très-petites feuilles ovales , & posées vis-à-vis l'une de l'autre sur l'extrémité de la tige. Elle produit toujours six autres feuilles , qui sont ovales , & longues de plus d'un pouce , du milieu desquelles s'élève un pédicule , qui soutient un bouquet de fleurs renfermées dans une enveloppe , composée de quatre feuilles blanches , ovales , longues de quatre ou cinq lignes , & disposées en croix ; chaque fleur du bouquet est à quatre pétales portés sur un calice , qui est un petit godet légèrement découpé en quatre pointes. Ce calice devient un fruit en forme de bayeronde , charnuë , grosse comme un pois d'un très-beau rouge , & qui contient un noyau à deux loges. Cette Plante croît par tout dans des terres seches & élevées , par les 45 & 50 degrés ; les Sauvages appellent ce fruit Matagon , & ils le mangent.

L X V I I I. L X I X.

L A C A N N E B E R G E.

Oxycoccus , seu vaccinia palustris.

Cette Plante vient dans des Pays tremblans & couverts de

40 PLANTES DE L'AMERIQUE

mouffe, au-dessus desquelles il ne paroît que de très-petites branches fort menuës, garnies de feuilles très-petites, ovales & alternes : d'entre leurs aisselles naissent de petits pédicules longs d'un pouce, qui soutiennent une fleur à quatre petales : le calice a la même figure, du fond duquel s'élève un beau fruit rouge, gros comme une cerise, qui contient des semences rondes. Les Sauvages l'appellent Atoca, on le confit & on l'estime contre le cours de ventre. Cette Plante vient dans les marais par les 35, 40 & 47 degrés. *

La seconde figure représente une seconde espece de cette même Plante, dont le fruit est de couleur roussâtre panachée.

L X X.

HEDISARON à trois feuilles du Canada.

Hedisarum, vel Securidaca Triphylla Canadensis.

Cette Plante aime les Pays froids, car elle s'y élève jusqu'à la hauteur de deux coudées, au lieu que dans les Pays tempérés elle n'a que la moitié de cette hauteur. Sa racine pousse plusieurs tiges anguleuses & moëlleuses. Quantité de fibres de différentes couleurs, vertes, pâles, rougeâtres, leur forment une espece de canelure. Vers le milieu de la canicule cette Plante produit des fleurs disposées en épis, beaucoup plus grands, que ceux de l'Hedisaron commun. Leurs feuilles supérieures sont aussi plus rouges. Leurs ailes & ce qui est dessous, sont d'un rouge plus clair & plus pâle. Quand la fleur se fanne, on voit sortir du milieu une gouffe, qui a la figure d'une faux, noueuse & fort dure, terminée en bas & en haut par une ligne rougeâtre. La racine est fibreuse, noirâtre, & pleine de suc. Toute la Plante jette une odeur agréable, & c'est à tort, que quelques-uns l'ont nommée *Triphyllum Asphaltites Canadense*. Ceux, qui l'ont envoyée en France sous le nom de *Galega de l'Amerique*, n'ont pas mieux rencontré. Quand elle est verte, elle n'a pas beaucoup de saveur ; quand elle est sèche, elle a peu d'âcreté. Cornuti l'estime chaude au premier, & sèche au second degré. Il ajoute qu'il a éprouvé qu'elle est un peu purgative ; si vous en ajoutez, dit-il, une once à une médecine ordinaire, elle fait

* Cette Description est de M. Sarrafin.

U E

très-petites
ites, ovales
its pédicules
tre pétales :
re un beau
des semen-
confit & on
ent dans les

ce de cette
panachée.

da.

nsis.

ve jusqu'à
ys tempé-
ine pousse
de fibres
, leur for-
a canicule
beaucoup
eurs feuil-
ce qui est
Quand la
, qui a la
ée en bas
fibreuse,
ne odeur
nommée
envoyée
n'ont pas
beaucoup
Cornuti
dégré. Il
i vous en
, elle fait

jetter



mouffe , au-deffus defquelles il ne paroît que de très-petites branches fort menües , garnies de feuilles très-petites , ovales & alternes : d'entre leurs aisselles naiffent de petits pédicules longs d'un pouce , qui fôûtiennent une fleur à quatre petales : le calice a la même figure , du fond duquel s'élève un beau fruit rouge , gros comme une cerife , qui contient des femences rondes. Les Sauvages l'appellent Atoca , on le confit & on l'estime contre le cours de ventre. Cette Plante vient dans les marais par les 35 , 40 & 47 degrés. *

La seconde figure représente une seconde espece de cette même Plante , dont le fruit est de couleur rouffâtre panachée.

L X X.

HEDISARON à trois feuilles du Canada.

Hedisarum , vel Securigadaca Triphylla Canadensis.

Cette Plante aime les Pays froids , car elle s'y élève jusqu'à la hauteur de deux coudées , au lieu que dans les Pays tempérés elle n'a que la moitié de cette hauteur. Sa racine pousse plusieurs tiges anguleuses & moëlleuses. Quantité de fibres de différentes couleurs , vertes , pâles , rougeâtres , leur forment une espece de cannelure. Vers le milieu de la canicule cette Plante produit des fleurs disposées en épis , beaucoup plus grands , que ceux de l'Hedisaron commun. Leurs feuilles supérieures sont aussi plus rouges. Leurs ailes & ce qui est dessous , sont d'un rouge plus clair & plus pâle. Quand la fleur se fane , on voit sortir du milieu une gouffe , qui a la figure d'une faulx , noueuse & fort dure , terminée en bas & en haut par une ligne rougeâtre. La racine est fibreuse , noirâtre , & pleine de suc. Toute la Plante jette une odeur agréable , & c'est à tort , que quelques - uns l'ont nommée *Triphyllum Asphaltites Canadense*. Ceux , qui l'ont envoyée en France sous le nom de *Galega de l'Amerique* , n'ont pas mieux rencontré. Quand elle est verte , elle n'a pas beaucoup de saveur ; quand elle est sèche , elle a peu d'âcreté. Cornuti l'estime chaude au premier , & sèche au second degré. Il ajoûte qu'il a éprouvé qu'elle est un peu purgative ; si vous en ajoûtez , dit-il , une once à une médecine ordinaire , elle fait

* Cette Description est de M. Sarrafin.

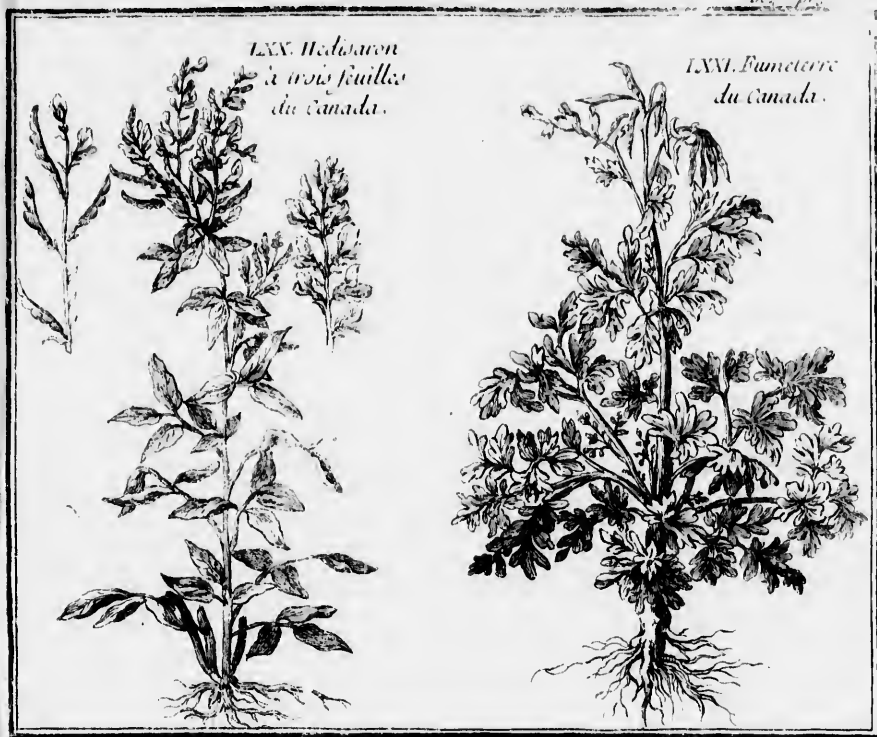
jetter

E
 es-petites
 , ovales
 pédicules
 pétales :
 un beau
 s semen-
 nst & on
 dans les

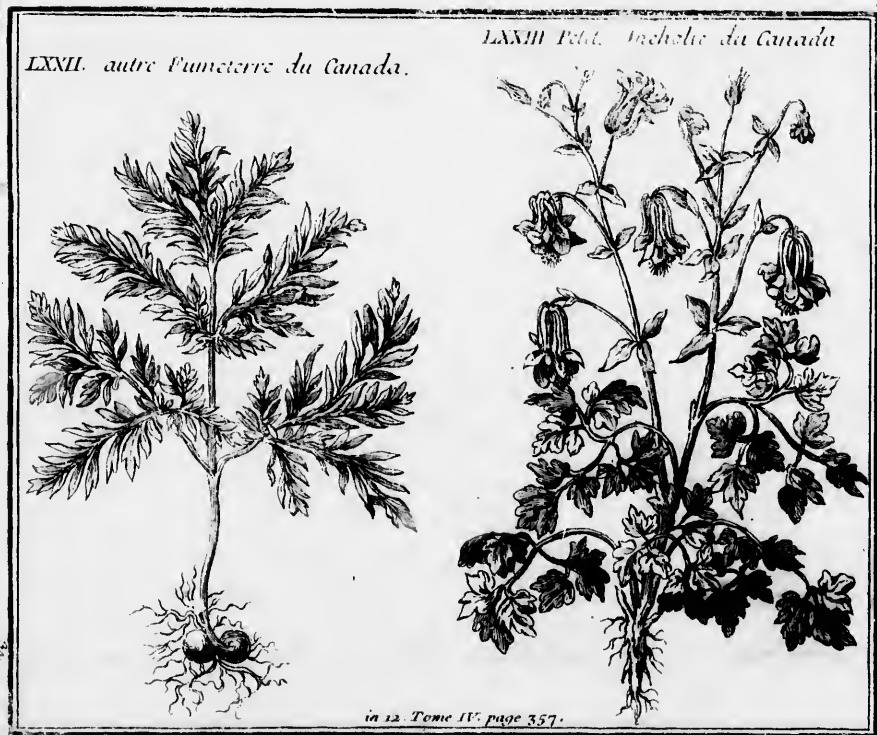
de cette
 machée.

jusqu'à
 tempé-
 pousse
 e fibres
 ur for-
 unicule
 ucoup
 feuil-
 qui est
 and la
 qui a la
 en bas
 reufe ,
 odeur
 mmée
 voyée
 nt pas
 ucoup
 ornuti
 ré. Il
 us en
 le fait

jetter



in 12. Tome IV. page 356.



in 12. Tome IV. page 357.

je
la
&

jo
un
pr
fa
to
g
fo
fi
la
li
el
de
ja
c
e
n
le
&
c
Ta
F

v
to
P
a
v

SEPTENTRIONNALE.

41

jetter les humeurs mêmes les plus attachées aux ulcères. On l'applique aussi avec succès toute crüe sur les humeurs froides, & elle sert beaucoup à les résoudre.

L X X I.

FUMETERRE gouffeuse & toujours verte du Canada.

Fumaria filiquosa, semper virens, Canadensis.

Le Canada produit deux Fumeterres, dont l'une est toujours verte, comme celle d'Europe, & peut servir aux mêmes usages dans la Médecine. Elle a la tige droite, haute d'un pied, ronde, lisse, & comme parsemée d'une poussière; qu'on fait aisément tomber avec le doigt. Ses feuilles sont douces au toucher, & découpées, comme celles de la nôtre; mais plus grandes, & elles ne craignent point le froid. De petites tiges sortent des aîles de la principale, au sommet de laquelle les fleurs viennent en épis. Leur figure est la même que celle de la racine creusée, mais d'une autre couleur; car leur petit calice est de couleur de chair, & lorsqu'elles sont épanouies, elles sont d'un jaune éclatant comme l'or. Aux fleurs succèdent des gouffes courbées en manière de faucilles & de couleur jaunâtre, lesquelles contiennent des semences semblables à celles du Miller, mais plus rondes. La racine de cette Plante est fibreuse, mais elle jette plus de filamens, que la racine de notre Fumeterre. Ce Simple est âcre & amer; il fait couler les urines plus aisément, que la Fumeterre de Dioscorides, & décharge mieux les humeurs bilieuses. Il fait aussi beaucoup cracher, si on le mâche, & si on le tient longtemps dans la bouche. Son suc éclaircit la vûe, comme celui de notre Fumeterre.

L X X I I.

Fumaria tuberosa insipida, Canadensis.

Cette seconde Fumeterre du Canada meurt pendant l'hiver; mais si on a soin de couvrir sa racine, elle provigne sous terre. Cette racine n'a aucune saveur. Elle consiste en deux petites bossettes environnées de petits poils. Les feuilles sont ailées & pointuës, un peu divisées, comme celles du Genièvre. Leur couleur est la même, que dans toutes les autres

42 PLANTES DE L'AMERIQUE

Fumeterres. Les petites tiges sont depuis la racine jusqu'aux feuilles d'un pourpre clair : la fleur est blanche. Cornuti prétend qu'elle appartient à la racine creuse, ou *Fumeterre bulbeuse*.

L X X I I I.

PETITE ANCHOLYE du Canada.

Aquilegia pumila præcox Canadensis.

Cette Plante croît de très-bonne heure ; car avant le mois de May elle a déjà perdu toutes ses fleurs. Ses feuilles ressemblent, pour la grandeur & la figure, à celles du *Thalictrum* des Prés, mais la couleur en est un peu plus pâle. Ses tiges sont rougeâtres & fort menuës ; elles ont tout au plus une palme de haut. Toutes sont terminées par de petites fleurs composées de cinq petits cornets creux, mais non crochus, comme dans notre Ancholye d'Europe. Ces cornets sont d'une couleur obscure dans la partie inférieure ; la supérieure a une teinture de couleur de Safran. Au milieu sont cinq petites feuilles rouges, dont la pointe est renversée en arrière, & qui environnent un grand nombre d'étamines blanches, dont les unes ont la tête jaune & tombent avec les fleurs ; les autres se terminent en pointe, & deviennent des gouffes, au nombre de quatre ou cinq. Elles sont recourbées, & pleines de grains noirs & luisans ; c'est la semence de la Plante. Les racines jettent quantité de filamens.

L X X I V.

ASTER, ou ÉTOILE jaune ailée.

Aster luteus alatus.

La tige de cette Plante a environ deux coudées de haut ; elle est ronde, & fort chargée de feuilles d'un verd obscur, assez longues, & sans pédicules. Elles tiennent à la tige par une pellicule ailée. Ses fleurs jaunes sont en étoile ronde, & naissent à l'extrémité de la tige sur des pédicules assez longs. A cette fleur succèdent de petits points, qui, frottés avec les doigts, ont une odeur assez semblable à celle de la *Carline*. La racine est fibreuse & astringente.

PETIT ASTER d'Automne à larges feuilles.

40. 10

10. 10



LXXVI. Panacée
du Canada.

in 12. Tome IV. page 360.

42 PLANTES DE L'AMERIQUE

Fumeterres. Les petites tiges sont depuis la racine jusqu'aux feuilles d'un pourpre clair : la fleur est blanche. Cornuti prétend qu'elle appartient à la racine creuse, ou *Fumeterre bulbeuse*.

L X X I I I.

PETITE ANCHOLYE du Canada.

Aquilegia pumila præcox Canadensis.

Cette Plante croît de très-bonne heure ; car avant le mois de May elle a déjà perdu toutes ses fleurs. Ses feuilles ressemblent, pour la grandeur & la figure, à celles du *Thalictrum* des Prés, mais la couleur en est un peu plus pâle. Ses tiges sont rougeâtres & fort menuës ; elles ont tout au plus une palme de haut. Toutes sont terminées par de petites fleurs composées de cinq petits cornets creux, mais non crochus, comme dans notre Ancholye d'Europe. Ces cornets sont d'une couleur obscure dans la partie inférieure ; la supérieure a une teinture de couleur de Safran. Au milieu sont cinq petites feuilles rouges, dont la pointe est renversée en arrière, & qui environnent un grand nombre d'étamines blanches, dont les unes ont la tête jaune & tombent avec les fleurs ; les autres se terminent en pointe, & deviennent des gousses, au nombre de quatre ou cinq. Elles sont recourbées, & pleines de grains noirs & luisans ; c'est la semence de la Plante. Les racines jettent quantité de filamens.

L X X I V.

ASTER, ou ÉTOILE jaune ailée.

Aster luteus alatus.

La tige de cette Plante a environ deux coudées de haut ; elle est ronde, & fort chargée de feuilles d'un verd obscur, assez longues, & sans pédicules. Elles tiennent à la tige par une pellicule ailée. Ses fleurs jaunes sont en étoile ronde, & naissent à l'extrémité de la tige sur des pédicules assez longs. A cette fleur succèdent de petits points, qui, frottés avec les doigts, ont une odeur assez semblable à celle de la *Carline*. La racine est fibreuse & astringente.



LXXV.
*Petit Fétide
d'Automne
à large feuilles.*



in 12. Tome IV. page 358.

LXXVII. *Sorchet de l'Amérique*



LXXVI. *Ranacée
du Canada.*

in 12. Tome IV. page 360.



42 PLANTES DE L'AMERIQUE

Fumeterres. Les petites tiges sont depuis la racine jusqu'aux feuilles d'un pourpre clair : la fleur est blanche. Cornuti prétend qu'elle appartient à la racine creuse, ou *Fumeterre bulbeuse*.

L. X. X I I I.

E
usqu'aux
nuti pré-
terre bul-

SEPTENTRIONNALE. 43

L X X V.

PETIT ASTER d'Automne à larges feuilles.

Asteriscus autumnalis latifolius.

La racine de ce petit Aster est toute couverte de filamens. Ses tiges sont ligneuses, rondes, rougeâtres, de la hauteur de deux coudées. Ses feuilles sont dentelées, fort larges, & soutenues de longs pédicules. Elles sont par-dessus d'un verd tirant sur le jaune, & par-dessus de la couleur des feuilles de Lierre. Les tiges sont terminées par des bouquets de fleurs en étoile, & plus petites que celles de l'*Aster Atticus*, auquel cette Plante ressemble beaucoup. Le nombril des fleurs est de couleur de cendres.

L X X V I.

PANACÉE du Canada.

Panaces racemosum Canadense.

Ce Panacée, qui est fort beau, ne ressemble à aucun de ceux, dont les Anciens ont parlé: tout terroir lui est bon; il pousse même entre les cailloux. Sa racine, grosse comme le pouce, croît en profondeur jusqu'à un pied & plus. Sa tige, d'un pourpre obscur, a des nœuds aux jointures, & pousse plusieurs branches: elle renferme une espèce de moëlle cartilagineuse. Ses feuilles, dont plusieurs sont soutenues par un seul pédicule, ont presque la figure d'un cœur terminé en pointe, & sont dentelées tout autour. Des nœuds de la tige il sort des pellicules, qui l'enveloppent, & sous lesquelles est le rudiment de la grappe, qui en doit sortir. Au milieu de l'Été toutes les tiges sont chargées en même tems de fleurs & Bayes en grappes. Les fleurs sont comme celles de la Vigne. Elles blanchissent ensuite & sont suivies de Bayes, qui d'abord sont vertes, puis rouges, & ont un goût fort agréable. C'est dans ces Bayes, que sont renfermées les semences; les feuilles & la racine de cette Plante ont le même goût, que celle du Panacée, mais celui du fruit est plus exquis: les Cuisiniers en font usage. La Plante meurt & renaît tous les ans.

SOUCHE de l'Amérique.

Cyperus Americanus.

Les Sauvages de la Floride nomment cette Plante, les uns *Apoyamatfi*, les autres *Phatzisranda*. Voici la description, qu'en donne François Hernandez dans son Histoire des Plantes du Mexique. C'est une herbe, dont les feuilles sont semblables à celles du Porreau, mais plus longues & plus déliées, presque à la façon du Cypri ordinaire, dont on peut dire qu'elle est une espece. Son tuyau est comme celui du Jonc nouveau, & de la hauteur d'une coudée & demie. Sa fleur est petite & étroite; sa racine déliée, fort longue, composée de bossottes rondes & veluës, un peu éloignées les unes des autres. Les Espagnols les enfilent comme un chapelet, & les nomment *Patenotes de Sainte Helene*, parce que c'est au Cap de Sainte Helene, qu'on trouve à l'entrée du Jourdain, dans la Floride, qu'ils découvrirent pour la première fois cette Plante. Les bossottes étant coupées & exposées au Soleil, deviennent très-dures, noires en-dehors, blanches en-dedans. Elles ont un goût aromatique, à peu près comme le *Galanga*. Elles sont chaudes & seches presque au quatrième degré, un peu astringentes, & resineuses. La Plante croît au bord des Rivières, & dans des lieux humides. Les Sauvages la broient entre deux pierres, & se frottent de son suc, quand ils veulent se laver, parce qu'ils croyent qu'elle affermit les chairs, & leur communique une odeur fort douce. On la fait aussi réduire en une poudre très-fine; & prise dans du vin, elle facilite l'écoulement des urines, en débouchant les conduits. Prise dans du bouillon, elle appaise les douleurs de poitrine, & on en fait des emplâtres, qui arrêtent le flux de sang. Enfin elle fortifie l'estomach, & guérit les maux de la matrice.

LXXVIII.

BIGNONIA aux feuilles de Rocou.

Bignonia Uruca foliis, flore sordide albo, intus maculis purpureis & luteis asperso, siliquâ longissimâ & angustissimâ.

Cet Arbre ne s'éleve guere qu'à la hauteur de vint pieds.

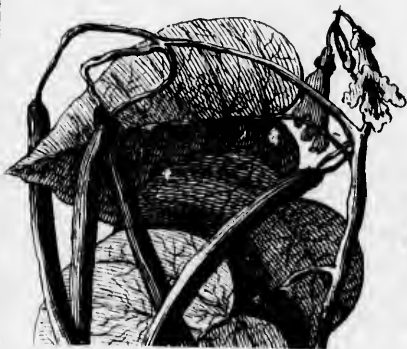
E

, les uns
ription ,
des Plan-
ont sem-
déliées,
peut dire
du Jonc
fleur est
posée de
des au-
, & les
t au Cap
n , dans
ois cette
Soleil ,
s en-de-
omme le
uatrième
croît au
auvages
, quand
ermit les
n la fait
lu vin ,
les con-
eurs de
flux de
x de la

s purpu-
mâ.

t pieds.

LXXVIII. *Bignonia*
aux feuilles de Rocou.



LXXIX. Petit-Laurier de la Caroline.



LXXX. *Solanum*
à trois feuilles,
de la Caroline.



LXXXI. Le Pied de veau.



de la Caroline.



Pied de veau.



SEPTENTRIONNALE. 45

Son écorce est unie , son bois est mou & spongieux ; ses feuilles ont assez la figure de celles du Lilac , mais elles sont beaucoup plus grandes , quelques-unes ayant jusqu'à dix pouces de longueur. Au mois de May il porte des fleurs de figure tubereuse , comme celles de la *Gantelée* ordinaire. Elles sont blanches , mais bigarrées en-dedans de quelques taches de couleur de pourpre , & de quelques rayes jaunes : leur calice est de couleur de cuivre rouge. Lorsque ces fleurs sont passées , il leur succede des cosses rondes , grosses comme le doigt , & longues de quatorze pouces , qui s'ouvrent lorsqu'elles sont mûres , & font voir leurs semences couchées les unes sur les autres , comme des écailles de poissons. La beauté singulière de cet Arbre a engagé les Habitans de la Caroline à en semer dans leurs Jardins , dont il fait aujourd'hui l'ornement. On en a aussi vû en Angleterre , où ils ont résisté aux hyvers les plus rudes , sans aucun soin particulier , excepté la première année.

L X X I X.

PETIT LAURIER de la Caroline.

Arbor Lauri folio , floribus ex foliorum alis pentapetalis , pluribus staminibus donatis.

C'est un Arbrisseau , qui a le tronc très-mince , & ordinairement haut de huit ou dix pieds. Ses feuilles sont disposées alternativement sur des tiges d'un pouce de long. Il sort d'entre les feuilles de petites fleurs blanchâtres , composées de cinq feuilles , qui environnent plusieurs longues étamines , dont les petites têtes sont jaunes. On prétend qu'une décoction de la racine de cet Arbrisseau purifie le sang , & fortifie l'estomach. Il croît dans les Pays les plus bas , & dans les bois marécageux.

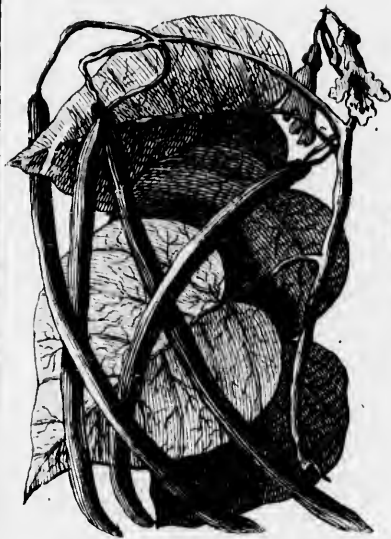
L X X X.

SOLANUM à trois feuilles de la Caroline.

Solanum triphyllum , flore hexapetalo , tribus petalis purpureis erectis , cæteris viridibus reflexis.

Cette Plante , qui est fort commune dans la Caroline , & sur-tout dans les bois les plus couverts , s'élève toute droite

LXXVIII. *Bignonia*
aux feuilles de Rocou.



LXXIX. Petit-Launier de la Caroline.



LXXX. *Solanum*
à trois feuilles,
de la Caroline.



LXXXI. Le Pied de veau.



in 12. Tome IV. page 362.

LXXXII. Racine de la Chine.



LXXXIII. Chevre-feuil droit



in 12. Tome IV. page 364.

de la Caroline.



Pied de veau.



auil droit



Son écorce est unie , son bois est mou & spongieux ; ses feuilles ont assez la figure de celles du Lilac , mais elles sont beaucoup plus grandes , quelques-unes ayant jusqu'à dix pouces de longueur. Au mois de May il porte des fleurs de figure tubereuse , comme celles de la *Gamelée* ordinaire. Elles sont blanches , mais bigarrées en-dedans de quelques taches de couleur de pourpre , & de quelques rayes jaunes : leur calice est de couleur de cuivre rouge. Lorsque ces fleurs sont passées , il leur succede des côsses rondes , grosses comme le doigt , & longues de quatorze pouces , qui s'ouvrent lorsqu'elles sont mûres , & font voir leurs semences couchées les unes sur les autres , comme des écailles de poissons. La beauté singuliere de cet Arbre a engagé les Habitans de la Caroline à en semer dans leurs Jardins , dont il fait aujourd'hui l'ornement. On en a aussi vû en Angleterre , où ils ont résisté aux hyvers les plus rudes , sans aucun soin particulier , excepté la premiere année.

L X X I X.

PETIT LAURIER de la Caroline.

Arbor Lauri folio , floribus ex foliorum alis pentapetalis , pluribus staminibus donatis.

C'est un Arbrisseau , qui a le tronc très-mince , & ordinairement haut de huit ou dix pieds. Ses feuilles sont disposées alternativement sur des tiges d'un pouce de long. Il sort d'entre les feuilles de petites fleurs blanchâtres , composées de cinq feuilles , qui environnent plusieurs longues étamines , dont les petites têtes sont jaunes. On prétend qu'une décoction de la racine de cet Arbrisseau purifie le sang , & fortifie l'estomach. Il croit dans les Pays les plus bas , & dans les bois marécageux.

L X X X.

SOLANUM à trois feuilles de la Caroline.

Solanum triphyllum , flore hexapetalo , tribus petalis purpureis erectis , ceteris viridibus reflexis.

Cette Plante , qui est fort commune dans la Caroline , & sur-tout dans les bois les plus couverts , s'élève toute droite

46 PLANTES DE L'AMERIQUE

avec une seule tige à la hauteur de cinq ou six pouces , & de son sommet sortent trois grandes feuilles pointues , placées en triangle , & qui pendent en bas , faute de pouvoir se soutenir. Elles ont chacune trois côtes , & sont bigarrées de taches d'un verd clair , & d'un verd foncé. D'entre ces feuilles il sort une fleur composée de trois feuilles violettes , longues & droites. Le calice de la fleur est divisé en trois , & la racine de la Plante est tubereuse.

L X X X I.

LE PIED DE VEAU de l'Amérique.

*Arum sagittaria , folio angusto , acumine & auriculis
acutissimis.*

Cette Plante pourroit bien être la même , que Mathiole appelle *Arum minus* , du moins ce qu'il en dit , s'accorde assez bien avec ce que M. Catesby rapporte de ce pied de Veau de l'Amérique , si ce n'est que Mathiole avoit reçu le sien du Mont-Balde , & que celui-ci croît dans les fosses & dans les eaux basses , où il s'éleve à la hauteur de trois ou quatre pieds. Ses feuilles sont attachées à de longues tiges pleines de suc , qui sortent d'une racine tubéreuse , d'où il en sort aussi d'autres plus grosses & plus rudes. Toutes portent à leur extrémité une grande capsule verte , où sont renfermées plusieurs Bayes de même couleur , de figure ronde , les unes grosses comme des bales de mousquet , les autres plus petites de moitié. Cette capsule , qui est de la grosseur d'un œuf de poule , s'ouvre , lorsqu'elle est mûre , & découvre les Bayes , qui dans leur maturité demeurent vertes , & sont fort tendres. Les Sauvages les font bouillir avec leurs viandes , & alors elles sont bonnes & fort saines , mais crues elles paroissent extrêmement chaudes & astringentes. Elles mûrissent au mois de Juin.

L X X X I. I.

RACINE de la Chine.

Smilax Bryonia nigris foliis , caule spinoso baccis nigris.

C'est dans la Caroline , qu'on a donné à ce Smilax le nom

S E P T E N T R I O N N A L E .

47

de racine de la Chine. De ses racines tubereuses , & divisées en plusieurs nœuds , sortent plusieurs tiges épineuses , pliantes & noueuses. Elles sont de la grosseur d'une canne , & s'élèvent ordinairement à la hauteur de vint pieds , en s'attachant aux Arbres & aux Buissons. En Automne cette Plante produit des grappes de Bayes noires & rondes , attachées à une queue pendante d'environ trois doigts. Chaque Baye contient une semence ronde très-dure. Quand on tire les racines de la terre , elles sont tendres & pleines de suc , mais elles deviennent à l'air aussi dures que du bois. On en fait une boisson , à laquelle on attribue de grandes vertus , sur-tout celle de purifier le sang. On fait aussi bouillir au Printems les tiges , & on les mange comme des asperges.

L X X X I I I .

C H E V R E - F E U I L L E droit.

Cistus Virginiana , flore & odore Periclymeni.

Cette Plante , qui n'est pas moins commune dans la Caroline , que dans la Virginie , & qui a aussi très-bien réussi en Angleterre , s'élève ordinairement avec deux ou trois tiges droites , ou roides , & fort menuës dans un terroir sec ; mais dans les terrains gras & humides elles sont de la grosseur d'une grosse canne , & hautes depuis douze jusqu'à seize pieds. Toutes sont garnies de petites branches , sur lesquelles les feuilles sont alternativement disposées. Du bout de ces branches sortent des bouquets de fleurs , qui ressemblent à celles de notre Chevre-Feuille , mais qui ne sont pas toujours de la même couleur. Quelques Plantes en produisent de blanches , d'autres de rouges , & d'autres de purpurines. Aux fleurs succèdent des capsules longues & pointuës , qui contiennent une infinité de petites semences.

L X X X I V .

E L L E B O R I N E .

*Helleborina Lilii folio caulem ambiente , flore unico hexapetalo ,
tribus petalis longis , angustis , obscure purpureis ,
cæteris brevioribus roseis.*

Cette Plante a la racine bulbeuse , d'où sort une seule tige

48 PLANTES DE L'AMERIQUE

d'environ un pied de haut. Elle est entourée, au sortir de terre, d'une seule feuille, qui lui sert comme de fourreau, & qui s'épanouissant ensuite s'élève droit, & se termine en pointe. La fleur sort du haut de la tige, elle est composée de six feuilles, dont trois sont longues, & d'un violet foncé : les trois autres, plus courtes, ont la couleur d'une rose pâle, & sont ordinairement renversées : du milieu de cette fleur s'élève un pistile. Cette Plante croît dans les lieux humides.

L X X X V.

ARBRISSEAU aux feuilles d'Aulne.

Alnifolia Americana, serrata, floribus pentapetalis albis, in spicam dispositis.

Cet Arbrisseau convient avec l'Aulne en ce qu'il croît dans les lieux humides, & quelquefois dans l'eau, d'où il s'élève avec plusieurs tiges fort minces, à la hauteur de dix, & quelquefois de quatorze pieds. Ses feuilles sont un peu rudes, placées alternativement, dentelées, & quoiqu'assez semblables à celle de l'Aulne, approchent un peu de celles de l'Epine blanche. Au mois de Juillet il sort des sommités des branches des bouquets de fleurs blanches, longs de cinq ou six pouces. Chaque fleur est composée de cinq feuilles, qui environnent une touffe de petites étamines. Ces fleurs sont fortement attachées aux tiges par des pédicules d'un quart de pouce de long. Elles sont suivies de petites capsules ovales & pointuës, qui contiennent plusieurs semences légères. Cette Plante fleurit en plein air, même en Angleterre, où on l'a transportée.

L X X X V I.

LE NOYER noir.

Nux juglans nigra Virginienfis.

Cet Arbre n'est point particulier à la Virginie : on le trouve dans la plupart des Contrées Méridionales de l'Amérique Septentrionale. Il croît sur-tout dans les fonds, & dans les terroirs gras, & il s'y élève à une hauteur extraordinaire. Ses feuilles sont beaucoup plus étroites, plus pointuës, & moins unies,

SEPTENTRIONNALE. 49

unies, que celles du Noyer commun. La coque interne du fruit est si épaisse, qu'on ne la peut briser qu'avec un marteau. L'externe, ou l'enveloppe, est aussi fort épaisse & très-rabo-



in 12. Tome IV. page 368.

48 PLANTES DE L'AMERIQUE

d'environ un pied de haut. Elle est entourée, au sortir de terre, d'une seule feuille, qui lui sert comme de fourreau, & qui s'épanouissant ensuite s'élève droit, & se termine en pointe. La fleur sort du haut de la tige, elle est composée de six feuilles, dont trois sont longues, & d'un violet foncé : les trois autres, plus courtes, ont la couleur d'une rose pâle, & sont ordinairement renversées : du milieu de cette fleur s'élève un pistile. Cette Plante croît dans les lieux humides.

L X X X V.

ARBRISSEAU aux feuilles d'Aulne.

*Alnifolia Americana, serrata, floribus pentapetalis albis ;
in spicam dispositis.*

Cet Arbrisseau convient avec l'Aulne en ce qu'il croît dans les lieux humides, & quelquefois dans l'eau, d'où il s'élève avec plusieurs tiges fort minces, à la hauteur de dix, & quelquefois de quatorze pieds. Ses feuilles sont un peu rudes, placées alternativement, dentelées, & quoiqu'assez semblables à celle de l'Aulne, approchent un peu de celles de l'Epine blanche. Au mois de Juillet il sort des sommités des branches des bouquets de fleurs blanches, longs de cinq ou six pouces. Chaque fleur est composée de cinq feuilles, qui environnent une touffe de petites étamines. Ces fleurs sont fortement attachées aux tiges par des pédicules d'un quart de pouce de long. Elles sont suivies de petites capsules ovales & pointuës, qui contiennent plusieurs semences légères. Cette Plante fleurit en plein air, même en Angleterre, où on l'a transportée.

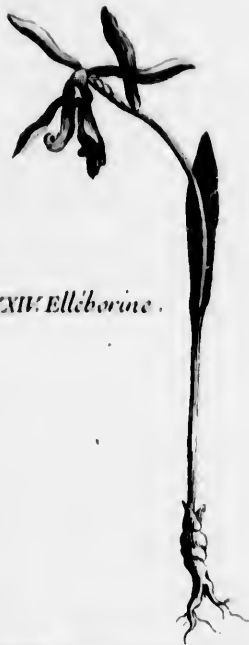
L X X X V I.

LE NOYER noir.

Nux juglans nigra Virginienfis.

Cet Arbre n'est point particulier à la Virginie : on le trouve dans la plupart des Contrées Méridionales de l'Amérique Septentrionale. Il croît sur-tout dans les fonds, & dans les terroirs gras, & il s'y élève à une hauteur extraordinaire. Ses feuilles sont beaucoup plus étroites, plus pointuës, & moins unies,

LXXXV. Arbrisseau aux feuilles d'Aune.



LXXXIV. Elleborine.



in 12. Tome IV. page 366.

LXXXVII. Faresle à fleurs rouges.

LXXXVI. Noyer noir.



in 12. Tome IV. page 368.

46 PLANTES DE L'AMERIQUE

d'environ un pied de haut. Elle est entourée, au sortir de terre, d'une seule feuille, qui lui sert comme de fourreau,

unies, que celles du Noyer commun. La coque interne du fruit est si épaisse, qu'on ne la peut briser qu'avec un marteau. L'externe, ou l'enveloppe, est aussi fort épaisse & très-raboteuse en-dehors. Le fruit de l'Arbre est huileux, & d'un goût fort; cependant les Ecureuils, & d'autres Animaux s'en nourrissent. Les Sauvages mêmes en mangent, mais après l'avoir gardé quelque tems. Le bois de ce Noyer approche plus du noir, que celui d'aucun autre de cette grandeur: il est estimé pour les cabinets, les tables, les buffets, &c.

L X X X V I I.

F A S E O L E à fleurs rouges:

Faseolus puniceo flore.

Cette belle Plante differe un peu du Faseole ordinaire. Ses feuilles d'un verd obscur sont soutenues trois à trois sur de longs pédicules: elles sont larges par le bas, & s'allongent en pointe en s'arrondissant. Elles se replient en-dedans sur le soir, & se déplient le matin. Elles couvrent un grand nombre de tiges fort menuës, qui sortent d'une racine très-petite & fort fibreuse. Ces tiges sont si foibles, qu'elles ont besoin d'appui pour se soutenir. La fleur, qui est de même figure, que celle de nos Faseoles, est d'un beau rouge, & dure longtemps. Lorsque la Plante fut apportée en France, on ne faisoit point de bouquets, où elle n'entrât. Les gouffes, qui suivent ces fleurs, sont un peu courbées en faux, & elles contiennent des fèves, qui ressemblent beaucoup à celles du Frêne: elles sont rondes & noires, & couvertes d'une pellicule d'une couleur sale & obscure.

L X X X V I I I.

S O R B I E R du Canada.

Sorbus aucuparia Canadensis.

C'est le Sorbier Sauvage, que quelques-uns nomment *Terminalis*. Il ne differe du Domestique, que par son fruit, qui croit par ombelles, comme celui du Sureau. Ses grains sont de couleur de Safran, tirant sur le rouge, semblables à ceux

50 PLANTES DE L'AMERIQUE

de l'Aubespín, & presque de même couleur. Quant au goût, ils ressemblent à ceux du Sorbier domestique. Les Grives en sont fort friandes, & on s'en sert pour les prendre, d'où lui vient l'épithète d'*Aucuparia*. Ce Sorbier est un assez grand Arbre, droit, qui porte ses branches hautes, dont la feuille est comme celle du Frêne, mais plus étroite, blanchâtre par dessous, & dentelée dans tout son contour. Tous les fruits, qui sortent en grappes, ont chacun leur queue. Le bois de l'Arbre est ferme & massif, son écorce est dure, & de couleur jaune blanchâtre.

L X X X I X.

BRUYERE, qui porte des Bayes.

Empetrum montanum fructu nigro, seu Erica Baccifera.

Cette Plante, qui se trouve en plusieurs endroits du Canada & dans l'Isle Royale, est la première espèce de Bruyere, dont parle Matthioli, & qui a été connue des Anciens. C'est un Arbrisseau branchu, ressemblant au Tamarisc, mais plus petit. Ses feuilles sont assez semblables à celles de la Bruyere commune; ses branches sont ligneuses, d'un noir roussâtre, flexibles. Ses petites fleurs, composées de trois feuilles, naissent à la racine des feuilles, elles ont la couleur d'une herbe tirant sur le blanchâtre; en tombant elles font place à des Bayes rondes, de la grosseur des grains de Genievre, vertes d'abord, noires dans leur maturité, & remplies d'une chair molle & d'un suc de la couleur de celui des Mûres, & remplies de petits grains triangulaires, de différentes grosseurs.

X C.

EPINETTE, ou SAPINETTE du Canada.

Abies Canadensis piccæ foliis brevioribus, conis parvis; biuncialibus laxis.

C'est la plus grande des quatre espèces de Sapin, qu'on trouve en Canada. Ce qu'elle a de particulier dans sa figure, c'est que ses fruits sont plus petits, que ceux de toutes les autres.

LXXXVIII.

Sorbier du canada.



LXXXIX.

Bruyère, qui porte des Bayes.



de l'Aubépin, & presque de même couleur. Quant au goût, ils ressemblent à ceux du Sorbier domestique. Les Grives en sont fort friandes, & on s'en sert pour les prendre, d'où lui vient l'épithète d'*Aucuparia*. Ce Sorbier est un assez grand Arbre, droit, qui porte ses branches hautes, dont la feuille est comme celle du Frêne, mais plus étroite, blanchâtre par dessous, & dentelée dans tout son contour. Tous les fruits, qui sortent en grappes, ont chacun leur queue. Le bois de l'Arbre est ferme & massif, son écorce est dure, & de couleur jaune blanchâtre.

L X X X I X.

BRUYERE, qui porte des Bayes.

Empetrum montanum fructu nigro, seu Erica Baccifera.

Cette Plante, qui se trouve en plusieurs endroits du Canada & dans l'Isle Royale, est la première espèce de Bruyere, dont parle Matthioli, & qui a été connue des Anciens. C'est un Arbrisseau branchu, ressemblant au Tamarisc, mais plus petit. Ses feuilles sont assez semblables à celles de la Bruyere commune; ses branches sont ligneuses, d'un noir roussâtre, flexibles. Ses petites fleurs, composées de trois feuilles, naissent à la racine des feuilles, elles ont la couleur d'une herbe tirant sur le blanchâtre; en tombant elles font place à des Bayes rondes, de la grosseur des grains de Genievre, vertes d'abord, noires dans leur maturité, & remplies d'une chair molle & d'un suc de la couleur de celui des Mûres, & remplies de petits grains triangulaires, de différentes grosseurs.

X C.

EPINETTE, ou SAPINETTE du Canada.

Abies Canadensis piccæ foliis brevioribus, conis parvis; biuncialibus laxis.

C'est la plus grande des quatre espèces de Sapin, qu'on trouve en Canada. Ce qu'elle a de particulier dans sa figure, c'est que ses fruits sont plus petits, que ceux de toutes les autres.

LXXXVIII.

Sorbier du Canada.



LXXXIX.

Bruyère, qui porte des Bayes.



in 12. Tome IV. page 369.

XCI. Bourgeon du Canada.

XC. Épinette, ou Sapinette du Canada.



in 12. Tome IV. page 370.



S E P T E N T R I O N N A L E.

X C I.

B O U R G E N E du Canada.

Frangula rugosiore & ampliore folio.

C'est, selon M. de Tournefort, la même Plante, que Bauhin appelle Aulne noir. *Alnus nigra, baccifera, rugosiore folio, seu major*; & elle ne diffère en effet de la commune, que par ses feuilles ridées & plus larges. C'est un Arbrisseau, qui jette plusieurs verges droites, longues, d'où il en sort de plus petites, couvertes d'une petite écorce noire, tachetée de verd. L'écorce est jaune par-dessous, son bois est blanc, sa moëlle est rouge, tirant sur le noir. Ses fleurs sont petites & blanchâtres, & sont suivies de petites bayes rondes, comme des grains de poivre, elles sont d'abord vertes, ensuite rouges & noires dans leur maturité, & désagréables au goût. On prétend que sa semence, pilée & réduite en huile, garantit de la vermine, & qu'avec un bâton de cet Arbrisseau on chasse les Serpens. L'écorce intérieure, qui est jaune, desséchée; trempée dans du vin, elle fait vomir, & purge l'estomach des flegmes, & de toute la pourriture, qui s'y est amassée: on la dit même fort bonne contre l'hydropisie. Cuite dans du vin, elle guérit de la gale, en se lavant avec la décoction, qui appaise aussi la douleur des dents, si on la tient dans la bouche.

X C I I.

M E L E Z E, ou C E D R E du Canada.

Larix Canadensis longissimo folio.

C'est le Cedre du Canada, que M. de Tournefort, sur le rapport de M. Sarrafin, a rangé parmi les espèces de Meleze. Mais ni l'un ni l'autre n'en a rien dit de particulier. On ne marque pas même, si sous ce titre on comprend également le Cedre blanc & le Cedre rouge, dont j'ai expliqué la différence dans mon Journal.

32 PLANTES DE L'AMERIQUE

X C I I I.

BLUET du Canada.

Vitis idaa Canadensis , Myrti folio.

Cette Plante , qui est fort commune dans les Bois du Canada , paroît être la même , que les Anciens ont nommée *Vigne du Mont Ida* , & qui se trouve aussi dans les Montagnes d'Auvergne , où il ne croît point d'autre Bois , & en plusieurs autres endroits de l'Allemagne & de l'Italie. Pline l'appelle *Figue Alexandrine* , du nom de la Ville d'Alexandrie de Troade , & les Italiens *Uva dell' Orso* , Vigne d'Ours. Elle est petite , elle jette plusieurs branches , dont les plus grandes sont d'une coudée : ses feuilles rondes , ou plutôt ovales , sont d'un verd foncé , de la figure à peu près de celles du Bouis , ou du Myrthe. Ses fleurs rondes , creuses , sortent autour des branches parmi les feuilles ; je n'ai pu sçavoir de quelle couleur elles sont , parce que la plupart des fruits étoient mûrs , quand j'ai vu la Plante. Ces fruits sont ronds , faits en forme de nombril , verts d'abord , & noirs , quand ils ont acquis leur maturité , pleins d'un suc noir , doux & d'assez bon goût. Il renferme de petits grains comme ceux de raisin. La racine est longue , grasse , souple , & ligneuse. Ce fruit est mûr au mois de Juin. Il est rafraîchissant au second degré , astringent & un peu dessiccatif : mangé crû ou cuit ; avec du sucre , ou sans sucre , il est bon contre les fièvres chaudes & bilieuses , contre la chaleur d'estomach , contre l'inflammation du foye & des autres parties intérieures ; il resserre le ventre , & ôte l'envie de vomir.

X C I V.

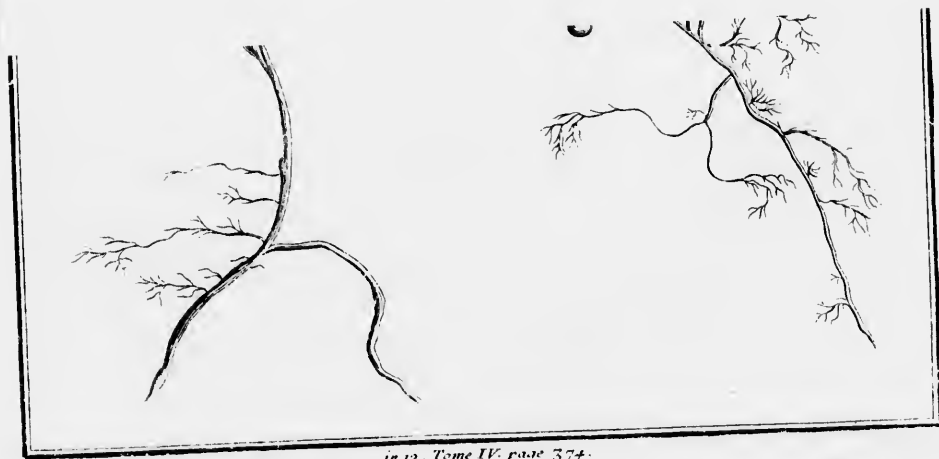
SAVINIER à feuilles de Cyprès du Canada.

Sabina Canadensis folio Cupressi.

Cet Arbre , qui ne s'élève pas fort haut , mais dont les branches s'étendent beaucoup , a été nommé par quelques-uns *Cyprès de Crete*. On en trouve beaucoup dans les Alpes , & il est fort commun en Canada. Il est stérile , & ses feuilles ,

SEPTENTRIONNALE. 53

qui sont très-épineuses à la cime, ont une odeur forte, & sont âcres & brûlantes. Ses Bayes ont la même odeur, que celles du Savinier, qui porte des fruits; mais les unes sont rougeâtres, & les autres de couleur céleste. Elles sont de la



in 12. Tome IV. page 374.

52 PLANTES DE L'AMERIQUE

XCIII.

BLUET du Canada.

Vitis idæa Canadensis , Myrri folio.

Cette Plante , qui est fort commune dans les Bois du Canada , paroît être la même , que les Anciens ont nommée *Vigne du Mont Ida* , & qui se trouve aussi dans les Montagnes d'Auvergne , où il ne croit point d'autre Bois , & en plusieurs autres endroits de l'Allemagne & de l'Italie. Pline l'appelle *Figue Alexandrine* , du nom de la Ville d'Alexandrie de Troade , & les Italiens *Uva dell' Orso* , Vigne d'Ours. Elle est petite , elle jette plusieurs branches , dont les plus grandes sont d'une coudée : ses feuilles rondes , ou plutôt ovales , sont d'un verd foncé , de la figure à peu près de celles du Bouis , ou du Myrthe. Ses fleurs rondes , creuses , sortent autour des branches parmi les feuilles ; je n'ai pu sçavoir de quelle couleur elles sont , parce que la plupart des fruits étoient mûrs , quand j'ai vû la Plante. Ces fruits sont ronds , faits en forme de nombril , verts d'abord , & noirs , quand ils ont acquis leur maturité , pleins d'un suc noir , doux & d'assez bon goût. Il renferme de petits grains comme ceux de raisin. La racine est longue , grasse , souple , & ligneuse. Ce fruit est mûr au mois de Juin. Il est rafraîchissant au second degré , astringent & un peu dessiccatif : mangé crû ou cuit ; avec du sucre , ou sans sucre , il est bon contre les fievres chaudes & bilieuses , contre la chaleur d'estomach , contre l'inflammation du foye & des autres parties intérieures ; il resserre le ventre , & ôte l'envie de vomir.

XCIV.

SAVINIER à feuilles de Cypres du Canada.

Sabina Canadensis folio Cupressi.

Cet Arbre , qui ne s'éleve pas fort haut , mais dont les branches s'étendent beaucoup , a été nommé par quelques-uns *Cypres de Crete*. On en trouve beaucoup dans les Alpes , & il est fort commun en Canada. Il est stérile , & ses feuilles ,

XCII. Meleze du Canada.



*XCV. Sasinier du Canada,
à feuilles de Cyprès.*



XCVI.



Bluet du Canada.

in 12. Tome IV. page 372.

XCV. Petit Alisier du Canada.



XCVI. Petit Buis du Canada.



in 12. Tome IV. page 374.

52 PLANTES DE L'AMERIQUE

XCIII.

BLUET du Canada.

qui se
font à
celles
généra
leur d
des flo
pédicel
trois,
vinier
ont les
les ver
du mic
les cha

Cet
autres
est de m
me ; m
haut. M
giniana
la figure

Les ti
pouces.
les du V
du Bouis
l'extrémi
ont un g
aux Lys
tiges. Ell
Elles fon

S E P T E N T R I O N N A L E. 53

qui sont très-épineuses à la cime, ont une odeur forte, & sont âcres & brûlantes. Ses Bayes ont la même odeur, que celles du Savinier, qui porte des fruits; mais les unes sont rougeâtres, & les autres de couleur céleste. Elles sont de la grosseur des grains de Genievre, & ne sont point précédées par des fleurs, mais par de simples rudimens, soutenus par des pédicules courbés, & composés de tubercules au nombre de trois, de quatre, ou de cinq: il a cela de commun avec le Savinier ordinaire, & il paroît que les Bayes de l'un & de l'autre ont les mêmes vertus; dont la principale est de faire mourir les vers. Les feuilles de l'Arbre broyées & incorporées avec du miel, nettoient les ulcères les plus sales, & font resoudre les charbons.

X C V.

P E T I T A L I S I E R à feuilles d'Arbousier.

Crataegus Virginiana, foliis Arbuti.

Cet Arbre, qui croît dans l'Isle Royale, & en plusieurs autres endroits du Canada, aussi-bien que dans la Virginie, est de moyenne hauteur dans les Bois, où il vient de lui-même; mais si on le transplante dans les Jardins, il vient plus haut. M. de Tournefort lui donne aussi le nom de *Sorbus Virginiana*, mais il n'en dit pas davantage, & n'en donne point la figure, ni aucune explication.

X C V I.

P E T I T B O U I S du Canada.

Vitis idæa semper virens, fructu rubro.

Les tiges de cette Plante sont rondes, & hautes de neuf pouces. Elles ont beaucoup de feuilles plus épaisses, que celles du *Vitis idæa Angulosâ*, & à peu près semblables à celles du Bouis, c'est-à-dire, oblongues, avec une petite pointe à l'extrémité, & dont les nerfs proviennent en-dessous. Elles ont un goût astringent & un peu amer. Ses fleurs, semblables aux Lys des Champs, viennent en grappes à l'extrémité des tiges. Elles sont blanches, & quelquefois un peu rougeâtres. Elles sont suivies de Bayes, aussi en grappes, environ six à six,

54 PLANTES DE L'AMERIQUE

de la grosseur du plus gros pois, qui de blanches, ou de jaunes, deviennent rouges, d'un goût agréablement acide, & de la même substance, que celle du Vaciet des marais, & remplies de petits grains jaunes. Cette Plante croît dans des terrains pierreux, & couverts comme les Forêts. Ses Bayes sont froides & seches, par conséquent astringentes, & on s'en sert avec succès dans la diarrhée & dans les dysenteries. Elle croît en plusieurs endroits de l'Europe & du Canada.

X C V I I.

GRANDE STATICE de l'Amerique.

Statiche maxima Americana.

Cette précieuse Plante, dont je n'ai pu avoir la figure, differe de la commune par la largeur de ses feuilles, & par la couleur & la nature de ses fleurs. Elle a encore moins de rapport à la Statice de Pline. Sa racine est fort longue, & n'a presque point de filamens. Ses feuilles, qui ont trois pouces de long sur un de large, sont d'un verd obscur, quoique fort net, elles vont toujours en diminuant, mais leur pointe est émouffée. Elles naissent en rond immédiatement de la racine, & elles ont deux nerfs, comme celles du Plantain. Du milieu de ces feuilles s'élèvent une ou deux petites tiges, ou longs pédicules sans feuilles, terminées par un bouton d'une substance membraneuse, lequel s'ouvre peu à peu sans se rompre, & laisse le passage à une fleur blanche. Elle se replie ensuite en-dessous, & forme, en se condensant, pour ne point excéder la mesure, une enveloppe très-juste à la tige. Cette Plante est froide & seche. Elle est souveraine pour arrêter la descente du fondement & de la matrice; & lorsqu'il y a inflammation, la guérison en est plus certaine. Elle a d'ailleurs un acide, qui la rend très-propre à guérir les fievres putrides, & toutes sortes d'ulceres.

X C V I I I.

PANACE's musqué du Canada.

Herbatum Canadensium, sive Panacès Moschatum.

Ce Panacès, dont je n'ai point non plus trouvé la figure,

s'éleve à la hauteur de deux coudées. Sa racine est blanche, longue & charnuë. Les premières feuilles, qu'elle pousse, sont longues & larges, semblables à celles du *Costus* des Jardins, ou du *Lepidion* de Pline, c'est-à-dire, légèrement dentelées : mais celles, qui viennent après, sont découpées presque jusqu'au nerf. Elles ont ordinairement un pied de long, & environnent la racine près de terre. On n'en voit point à la tige, si ce n'est à la naissance des branches, où il croît une petite feuille informe & comme mutilée : c'est même, ce semble, plutôt une espece de lien, qui fortifie la tige dans les endroits les plus foibles, pour l'aider à soutenir le poids de sa tête contre la violence des vents ; car toutes ces tiges sont terminées par une ombelle si pesante, qu'elle les fait pancher, avant même que les petites fleurs, qui la composent, soient formées. Ces fleurs sont blanches, comme celles du *Panacès* commun, & répandent assez loin une odeur de musc fort agréable. Les semences, qui les suivent, sont moins larges, que celles de notre *Panacès*. Cette Plante fleurit en Septembre & en Octobre ; ses feuilles ont un goût âcre, qui prend un peu au nez : sa racine est moins amere.

T A B L E D E S P L A N T E S.

A Cacia, 11.
Aconit, 13, 30.

Agrimoine, 14.

Alcée, 15.

Alisier, 53.

Ancholye, 42.

Angélique, 18.

Apalachine, 29.

Apios, 21.

Apocynon, 30.

Arbre pour le mal de dents, 22.

Arbrisseau aromatique, 29.

Arbrisseau à feuilles d'Aulne, 48.

Aster, 42, 43.

Asteriscus, 43.

B Ellis, 15.

Bignonia, 19, 44.

Bluet, 52.

Bourgene, 51.

Petit Bouys, 53.

Bruyere, 50.

C Achet de Salomon, 7.

Canneberge, 39.

Capillaire, 2.

Cassine, 29.

Cerfeuil, 13.

Cerisier, 23.

Chêne, 25, 26, 27.

Chevre-Feuille, 47.

Grande Consolide, 34.

Cypres, 2.

56 TABLE DES PLANTES.

- E**lleborine, 47.
 Epinette, 50.
 Erable, 21.
 Etoile jaune ailée, 42.
 Eupatoire, 14.
Fafeole, 49.
 Fougere, 1.
 Fumeterre, 41.
GIn-Seng, 8.
Hedifaron, 40.
 Herbe à Serpent à Sonnettes, 35.
Jafmin, 16.
 Ipecacuanha, 5.
LAurier, 6, 12, 19, 45.
 Lierre, 31, 32.
 Lifeton, 27.
 Lychnis, 10.
MAtagon, 39.
 Meleze, 51.
 Myrthe, 3.
NOyer, 48.
ORigan, 3.
PAnacée, 43, 54.
 Peuplier, 27.
 Piakiminier, ou Plakminier, 37.
 Pied de Veau, 46.
 Pimprenelle, 11.
 Plane, 17.
 Polygonatum, 6, 8.
RAcine de la Chine, 46.
 Grande Roquette, 5.
SAbot de la Vierge, 21.
 Sang-Dragon, 38.
 Sapinette, 50.
 Sarrafine, 37.
 Sassafras, 9.
 Savinier, 52.
 Sceau de Salomon, 7.
 Seneka, 35.
 Serpenteaire, 23.
 Smilax, 24.
 Solanum, 33, 45.
 Sorbier, 49.
 Souchet, 44.
 Statice, 54.
THaliotrum, 14.
 Trefle, 32.
 Troëne, 20.
 Tulipier, 6.
 Tupelo, 28.
VAlerienne, 8, 9.

FAUTE A CORRIGER.

P Age 2, ligne 11. qu'on voit dans les Forêts de la Louysiane, où il est fort commun ;
 lisez, qu'on voit en Europe ; il est fort commun dans les Forêts de la Louysiane.
 On y en trouve.

J

TABLE DES SOMMAIRES DU SECOND TOME.

LIVRE TREIZIÈME.

PROJET de M. de la Sale proposé à M. de Seignelai. Il est approuvé : Commission, qu'on donne à son Auteur. Son Armement, & qui étoient ceux, qui l'accompagnerent. Son départ de la Rochelle. L'Escadre relâche en France : Elle se remet en Mer. MM. de Beaujeu & de la Sale se brouillent. Bâtiment perdu par la faute de M. de Beaujeu. On découvre la Floride. M. de la Sale passe devant l'embouchure du Miciissipi, sans s'en appercevoir. Il arrive à la Baye Saint Bernard, sans sçavoir, où il est. Il perd sa Flûte : Suites de ce malheur. M. de Beaujeu retourne en France ; ses mauvaises manieres avec M. de la Sale. Celui-ci bâtit deux Forts. Conspiration contre Joutel. Triste situation de la Colonie. Sévérité outrée de M. de la Sale, & ce qui en arrive. Les Sauvages incommode les François. Caractere des Clamcoëts. Qualité du Païs des Cénis. Des Ayennis. M. de la Sale veut chercher le Miciissipi par Mer. Plusieurs François sont massacrés par les Sauvages. Naufrage de la Fregate. Mutineries & complots dans l'Habitation de S. Louis. Voïage de M. de la Sale aux Cénis. Il perd une partie de ses Gens. Il tombe malade. Il part pour aller chercher les Illinois. Moranget, le Laquais & le Chasseur de M. de la Sale sont assassinés. Mort tragique de M. de la Sale. Son caractere. Calomnies publiées contre lui. Ce qui se passe après sa mort. Les Assassins s'emparent de l'aurore. Joutel est envoyé chez les Cénis. Réception, qu'on lui fait.

François Déserteurs parmi les Cénis. Les Meurtriers de M. de la Sale se séparent des autres. Mort funeste de Duhaut & de Liottot. Quelques François vont en guerre avec les Cénis, & leur font remporter une victoire complete. Cruauté des Vainqueurs. Leurs réjouissances. Parti, que prennent les François. Les uns vont aux Illinois. Ils arrivent chez les Akansas: Comment ils en sont reçus. Ils arrivent au Fort de S. Louys des Illinois, & font accroire aux François, qu'ils y rencontrent, que M. de la Sale étoit plein de vie. Ils sont obligés d'hiverner dans ce Fort. Ils passent en France. Ce que devint l'Habitation de S. Louys. Diverses aventures de quelques François. Réflexions sur la conduite de M. de la Sale.

L I V R E Q U A T O R Z I E' M E.

PROJET & Préparatifs du Comte de Frontenac. Expédition de Corlar. Cette Place est surprise & forcée. La perte des François plus grande dans la retraite, qu'à la prise de Corlar. Effet, que produisit cette conquête. Nos Alliés se battent les uns contre les autres, sans se reconnoître. Mort du Grand Agnier. Son éloge, son histoire, sa conversion. Embarras, où se trouve M. de Frontenac après ce mal-entendu, & comment il s'en tire. Prise de Sementels par M. Hertel sur les Anglois. Ils sont forcés sur un Pont. Hertel se joint à M. de Portneuf. Siege de Kaskebé. Les Anglois abandonnent quatre Forts. Kaskebé se rend, & la Garnison demeure Prisonnière de Guerre. Les Anglois arrivent trop tard pour le secourir. Grand convoi envoyé à Michillimakinac, d'où M. de la Durantaye est rappelé: son éloge. Le convoi est attaqué par les Iroquois. Ils sont défaits. Effet de cette victoire. Perfidie des Iroquois. Nouvelles hostilités de leur part. Arrivée d'un grand Convoi de Michillimakinac. M. de Frontenac est averti de l'approche d'une Armée d'Anglois & d'Iroquois. Allarme à Montréal. Grand conseil, & ce qui s'y passe. Quelques François se laissent surprendre. M. de Frontenac congédie ses Alliés. Nouveaux échecs de la part des Iroquois. Reproches de M. de Frontenac à Oureouharé. Réponse de ce Sauvage. Une Flotte Angloise se dispose à faire le Siege de Quebec: Ce qui fut cause que M. de Frontenac fut surpris. Etat, où se trouvoit alors l'Acadie. Elle est attaquée par les Anglois. Le

Gouverneur se rend par capitulation. La capitulation n'est point gardée. M. Perrot est poursuivi par les Anglois. M. de Villebon arrive au Port Roïal, & n'y trouve plus les Anglois. Belle action du Sieur de Montorgueil. Les Anglois à l'Isle Percée. M. Perrot est pris par les Anglois, qui le traitent indignement. Il est repris. Zele desintéressé & fidélité des Abénaquis. Etat de l'Isle de Terre-Neuve au commencement de cette année. Plaisance surpris & pillé par les Anglois. M. de Frontenac arrive à Quebec. Dispositions pour la deffense de la Ville. Prévoiance du Gouverneur Général. Fortifications de la Place. La Flotte Angloise mouillée devant Quebec. L'Amiral Anglois envoie sommer le Comte de Frontenac. Réponse de ce Général. Belle action de quelques Canadiens. Plan de M. de Frontenac pour la deffense de la Place. Combat du côté de Beauport; Les Ennemis canonnent la Ville sans succès. Ils sont obligés de s'éloigner fort en desordre. Les Troupes débarquées sont repoussées de nouveau. M. de Sainte Lène est blessé à mort. Troisième action plus décisive, que les deux Premieres. Les Ennemis se rembarquent, & laissent leur Canon. Une diversion manquée du côté de Montreal suivie Quebec. Le Siège est levé. On échange les Prisonniers: mauvais état & nouvelles pertes de la Flotte Angloise. Nouvelles preuves de la fidélité des Abénaquis. Les Vaisseaux de France arrivent à Quebec. Famine, & zeles des Habitans. Les Abénaquis font de grands ravages dans la Nouvelle Angleterre. Négociations simulées des Iroquois. Lettre de M. de Frontenac à M. de Pontchartrain. Nouvelles hostilités des Iroquois. Combat de Saint Sulpice, ou de Repentigny. Qui étoient MM. de Crisafy. Un Parti Iroquois échappe aux François par la faute des Sauvages du Sault S. Louis. Soupçons de M. de Frontenac à ce sujet. Faux principe de ce Général. Nouvelles intrigues des Iroquois. Fidélité des Iroquois Chrétiens. Nos Alliés continuent de pousser les Iroquois. Entreprise sur le Port Nelson différée, & pourquoi. Grands préparatifs des Ennemis. Les Ennemis approchent de Montreal. Disposition de M. de Callieres pour se deffendre. Combat de la Prairie de la Madeleine. Belle action de M. de Valrenes. Défaite des Ennemis. Perte des deux Partis.

LIVRE QUINZIÈME.

Les Anglois , proposent la neutralité. Ce qui les y engageoit. Réponse du Comte de Frontenac. Belle action d'Oureouharé. Grand Parti contre les Agniers , inutile. Nouvelles de l'Acadie. Le Chevalier de Villebon y est établi Commandant. Il prend possession du Port Roial. Les Iroquois veulent surprendre le Sault S. Louis. Diverses Hostilités. Les Iroquois empêchent la Navigation de la grande Riviere. Ils défont un Parti de François & de Sauvages : on les laisse échaper. On court après , & on remporte sur eux quelque avantage. M. de Frontenac propose aux Outaouais une Expédition , & ils n'y acquiescent point. Nouveau bruit d'un Armement des Anglois. Le Roi envoie une Escadre en Terre-Neuve , & elle manque son coup. Plaisance est attaquée par les Anglois. Ils envoient sommer le Gouverneur. Les attaques commencent. Le Siège est levé. Le Gouverneur Général de la nouvelle Angleterre veut faire enlever le Chevalier de Villebon. Il manque son coup. Entreprise sur Pemkuit. Elle est manquée. Etat , où se trouvoit alors la nouvelle France. Plaintes contre M. de Frontenac. Inquietudes de ce Général , & sur quoi elles étoient fondées. Huit-cent Iroquois viennent attaquer la Colonie. Précautions , que prend M. de Callieres. Les Iroquois se retirent sans rien faire. Irruption dans le Canton d'Agnier. Succès de cette expédition. Les Nôtres sont attaqués dans la Retraite. Nouveaux avis d'un grand Armement des Anglois contre le Canada. Embarras de M. de Frontenac. Propositions de paix par un Capitaine Onneyouth. Réponse du Général. Huit cent Iroquois s'approchent de Mont-Réal. Ils se retirent sans rien faire. Ce que devint la Flotte Angloise , qui menaçoit le Canada. Arrivée d'un grand Convoi de Pelleteries à Mont-réal. M. de Frontenac empêche les Miamis de trafiquer avec les Anglois. Les Anglois reprennent le Fort de Sainte-Anne dans la Baye d'Hudson. Belle retraite de deux François. Les Anglois obligés de se retirer de devant la Martinique en mauvais ordre. Une Iroquoise vient à Quebec pour voir le Comte de Frontenac. Conversion & Eloge de cette Femme. Nouvelles propositions du

DES SOMMAIRES.

v

Capitaine Onneyouth. Réponse de M. Frontenac : pour quoi il diffère de pousser les Iroquois à bout. Zele & bons offices de trois Sauvages. Conduite des Anglois & des Iroquois à notre égard. Comment M. Frontenac en profitoit. Les Iroquois font de nouveau mine de vouloir la paix. On est averti de se défier d'eux. Députés Iroquois à Quebec : Effet de cette députation. M. de Frontenac tente inutilement le rétablissement du Fort de Catarocouy ; ce qui fait échouer ce projet. Nouvelles négociations avec les Iroquois. Dernière réponse du Comte de Frontenac. Il renvoie les Députés fort contents. Retour du P. Milet & de Tareha. Raisons , qui engageoient le Général à traiter avec les Iroquois. Quelques Abénaquis traitent avec les Anglois : le Sieur de Villieu rompt la Négociation. Expédition hardie & heureuse de cet Officier. Belle action d'un Abénaqui. Soulèvement à Baston. Ce qui se passa entre le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre , & les Sauvages alliés des François. Les Sauvages sont ébranlés. Un de leurs Missionnaires les empêche de traiter avec les Anglois. Description du Port-Nelson. MM. d'Iberville & de Sérigny en font le Siege. Le Gouverneur se rend par Capitulation. Suite de cette victoire. Les Iroquois continuent d'amuser les François. Le Roy est d'avis qu'on les pousse à bout. Ils recommencent leurs Hostilités. Insolentes propositions de ces Barbares. M. de Frontenac veut , contre l'avis de tout le monde , & du Roy même , rétablir le Fort de Catarocouy. Conduite admirable du Chevalier de Crisafy dans le rétablissement de ce Fort. On est averti fort à propos que les Iroquois sont en Campagne : ils sont défaits par M. de la Durantaye , & par M. de Courtemanche. Trahison d'un Chef Huron. Politique du Sieur de la Motte Cadillac. Ce qui se passa entre les Députés de nos Alliés , & le Comte de Frontenac. Un Siou demande à ce Général sa protection. Trahison faite par les Anglois aux Abénaquis. Ils prennent la résolution de s'en venger. MM. de Frontenac & de Champigny proposent d'attaquer Baston. Projet de la Campagne pour l'année 1696. Ce que le Roy pense de la Guerre des Iroquois. Mauvaise disposition de de nos Alliés à notre égard. M. de la Motte-Cadillac engage les Outaouais à faire la Guerre aux Iroquois. Ceux-ci sont défaits. Suite de cette défaite.

LIVRE SEIZIEME.

D*Ivers avis touchant l'Expédition contre les Iroquois. Expédition du Sieur de Louvigny sur les Glaces. Les Iroquois paroissent dans la Colonie. Mort du Chevalier de Crisafy. Préparatifs pour la Campagne prochaine. Disposition de l'Armée. Elle part de la Chine. Sa marche. Elle court un grand risque, & elle est sauvée par l'habileté de M. de Callieres. Elle arrive à Onnontagué. Les Onnontagués avoient été avertis par un Transfuge. Ruse du Chevalier de Callieres, & ce qu'elle produit. Les Onnontagués brûlent leur grand Village. On n'y trouve personne. Négligence des Ennemis. Les Onneyouths demandent la paix. M. de Vaudreuil marche dans ce Canton. Constance d'un Vieillard brûlé par nos Sauvages. Ce que fait le Chevalier de Vaudreuil à Onneyouth. On délibere sur le parti, qu'on doit prendre. M. de Frontenac, contre le sentiment de tout le Monde, laisse son Expédition imparfaite. Soupçons contre lui. L'Armée retourne à Mont-Réal. Pourquoi nos Alliés ne furent point de cette Expédition. M. de Frontenac veut obliger les Iroquois à demander la paix. Préparatifs pour l'Attaque de Pemkuit. Nouvelle trahison faite aux Abénaquis par les Anglois. MM. d'Iberville & de Bonaventure arrivent en Acadie. Ils prennent un Vaisseau Anglois. Ils attaquent le Fort de Pemkuit. Ils s'en rendent les maîtres. On envoie à Baston une partie des Prisonniers. Les deux Navires François évitent une Escadre Angloise. Ils arrivent à Plaisance. M. de Villebon est pris par les Anglois. Ceux-ci exercent en Acadie plusieurs Hostilités contre le droit des Gens. Ils font le Siège de Naxoat. Diligences de M. de Villebon. Résolution de la Garnison. Attaque du Fort. Le Siège est levé. Etat des François & des Anglois en Terre-neuve. Caractere du Gouverneur de Plaisance. Il part pour attaquer S. Jean. Il n'y peut entrer. Il se saisit de plusieurs Postes. Il se brouille avec M. d'Iberville. Les Canadiens se soulèvent en faveur de celui-ci. Les deux Commandans se reconcilient. Ils partent pour S. Jean. Ils se brouillent de nouveau. Ils se reconcilient encore. Mauvaise foi & nouvelle prétention de M. de Brouillan. On s'appaise encore réciproquement. L'Armée marche à S. Jean. Action de vigueur de M. d'Iberville. Belles ac-*

DES SOMMAIRES.

vij

tions du Sieur de Montigny. Un Corps d'Ennemis défait. Siège du Fort de S. Jean. Le Gouverneur veut amuser les François, dans l'esperance d'un prompt secours. Il se rend. Etat de la Place. Situation de S. Jean. Il est brûlé & abandonné. Conquête des Canadiens en Terre-Neuve. Fautes des François & des Anglois dans leurs Colonies. Pourquoi M. d'Iberville n'acheva point la conquête de Terre-Neuve. Plusieurs projets contre les Iroquois, sans effet. Les François reçoivent quelques échecs. Des Onneyouths viennent pour s'établir dans la Colonie. Reception, qu'on leur fait. Les autres Cantons en prennent ombrage. M. de Frontenac refuse aux Iroquois Chrétiens la permission d'aller en guerre, & pourquoi. Avis, que ce Général reçoit de la Cour. Les Iroquois recommencent leurs hostilités. Les Anglois se rendent Maîtres du Fort Bourbon. Ils violent la capitulation. M. d'Iberville part pour la Baye d'Hudson. Il perd un de ses Bâtimens dans les Glaces. Il est séparé des autres. Il se bat contre trois Navires Anglois. Succès de ce combat. Combat d'une Flûte Françoisse contre trois Navires Anglois. Naufrage de M. d'Iberville. Il est joint par ses trois Navires. Prise du Fort Bourbon. M. d'Iberville retourne en France. Importance de sa conquête.

LIVRE DIX-SEPTIEME.

LEs Iroquois veulent amuser M. de Frontenac. Ils recommencent leurs hostilités. Désordre arrivé parmi nos Alliés par la faute des Coureurs de Bois. Embarras de M. de Frontenac : comment il s'en tire. Nos Alliés viennent au secours de la Colonie. Belle action d'un Chef Huron. Plainte des Sauvages. Réponse de M. de Frontenac. Quelle étoit l'Entreprise, pour laquelle on lui avoit mandé de se tenir prêt. Son avis sur ce Projet. Plan de l'Entreprise sur Baston. Ce qui fait manquer cette Entreprise. Le Parti, que prend M. de Nesmond. Il retourne en France. Projet d'une Pêche sédentaire dans le Fleuve S. Laurent. Description de Montlouis ; son utilité. Ce qui fait échouer ce projet. Effet des grands Préparatifs de M. de Frontenac. Ce Général leve un Parti, & le congédie. Nouvelle Ordonnance du Roy contre les Coureurs de Bois. M. de Frontenac fait sur cela

sès remontrances. Réponse de M. de Pontchartrain. Divers avantages de nos Alliés. Belle action de trente jeunes Gens Algonquins. Mort d'Ourcouharé. Son éloge. On reçoit en Canada le premier avis de la paix. Lettre du Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre à M. de Frontenac : Réponse de ce Général. Conduite des Agniers à l'égard du Chevalier de Bellomont. Proposition de ce Gouverneur aux Iroquois. Les Iroquois paroissent disposés à la paix. M. de Frontenac entreprend de les gagner. Seconde Lettre du Chevalier de Bellomont au Comte de Frontenac. Réflexions du Général François sur cette Lettre : Réponse, qu'il y fait. Autres prétentions des Anglois. Affaires de l'Acadie. Règlement des Limites pour les Côtes méridionales de la Nouvelle France. Mort de M. de Frontenac. Les Iroquois veulent surprendre le Chevalier de Callieres. Conduite de ce Gouverneur. Il est nommé Gouverneur Général. Son caractère. M. de Vaudreuil est nommé Gouverneur de Montreal. Prétentions du Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre sur les Canibas. A quelles conditions ces Sauvages veulent traiter avec lui. M. de la Valliere & le P. Bruyas sont envoyés à Baston. Le Chevalier de Bellomont veut toujours se rendre Arbitre de la Paix. Politique de M. de Callieres, pour obliger les Iroquois à la faire sans lui. Les Cantons s'y déterminent. Ils reçoivent un échec de la part des Outaouais. Ce qui se passe entre eux & M. de Callieres. Députés Iroquois à Montreal. Leurs propositions. Réponse du Gouverneur Général. Reception faite à Onnontagué aux Ambassadeurs François. Discours du P. Bruyas. Le Chevalier de Bellomont tâche de traverser cette Négociation. Plusieurs Prisonniers François refusent de retourner dans la Colonie. Discours de Teganissorens aux Ambassadeurs François. Mission d'un Ministre Anglois chez les Agniers. Les Ambassadeurs retournent à Mont-réal. Nouveaux efforts du Chevalier de Bellomont pour traverser la paix. Réception faite aux Députés Iroquois à Mont-réal. Leurs discours dans le Conseil. Réponse du Chevalier de Callieres. Traité provisionnel signé de part & d'autre. Diligences de M. de Callieres pour affermir la paix. Le Chevalier de Bellomont veut obliger les Iroquois à recevoir des Ministres pour Missionnaires. L'Etablissement de Mont-Louys échoué encore une fois. Etat de l'Acadie. L'établissement de Naxoat transféré au Port-Roïal.

LIVRE DIX-HUITIEME.

Nouvelle entreprise pour découvrir l'Embouchure du Micissipi. MM. de Chateaumorand & d'Iberville ne sont point reçus à Pensacola. Découvertes de Monsieur d'Iberville. Il entre dans le Micissipi. Il remonte ce Fleuve. Temples des Bayagoulas. M. d'Iberville trouve une Lettre de Chevalier du Tonti à M. de la Sale. Anglois sur le Micissipi : Nouvelle prise de possession de ce Fleuve. Ce qui avoit attiré les Anglois dans ce Pais. Des Réfugiés François s'offrent de le peupler : leur offre est rejetée. Conduite des Espagnols au sujet de la Louysiane. Faute des François. Objet du Commerce de la Louysiane. Attention du Roi pour l'instruction des Sauvages de la Louysiane. Caractère des Illinois. Premier Etablissement parmi les Illinois. Mission parmi ces Sauvages. Mission infructueuse parmi les Mascoutins. Mesures de M. de Callieres pour la paix générale. Nouvelles brouilleries entre les Iroquois & les Outaouais. Les Iroquois font leurs plaintes à M. de Callieres. Nouvelles plaintes des Iroquois. Réponse de M. de Callieres. Les Anglois traversent de nouveau la paix. Discours du Pere Bruyas aux Iroquois. Réponse de ces Sauvages. Mauvaises dispositions de plusieurs. Les Députés des Cantons arrivent à Mont-réal. Ils sont suivis de ceux de nos Alliés. En quelle disposition étoient ceux-ci. Conférences préliminaires. M. de Callieres donne Audience à plusieurs Députés. Première conférence publique. Discours du fameux Capitaine Huron le Rat. Sa mort & son éloge. Ses obsèques. Les Iroquois se plaignent qu'on se défie d'eux. La maladie se met parmi les Sauvages, & à quoi ils l'attribuent. Dernière Assemblée générale. Discours de M. de Callieres. Equipage bizarre de quelques-uns des Députés, & leurs discours. Audience donnée aux Nations d'en-haut, & aux Iroquois. Les Agniers accèdent au Traité. Mort de Garakonthié. Missionnaires aux Iroquois. Hostilités des Anglois. Divers projets pour l'Acadie, sans effet. Les Anglois menacent la nouvelle France. Mouvements parmi les Sauvages contre nos intérêts. Mort du Chevalier de Callieres. M. de Vaudreuil lui succede. Députation des Tsonnonthouans. Teganissorens à Mont-réal, & ce qu'il y fait. Expédition dans la Nouvelle Angleterre. Belle action d'un

Officier François en Terre-neuve. Tentative des Anglois sur Plaisance, sans effet. Nos Alliés paroissent mal disposés. Intrigues des Anglois parmi les Iroquois. Les Sauvages du Détroit mal-intentionnés. Conduite des Iroquois en cette occasion. Le Gouverneur d'Orange fait de nouveaux efforts pour attirer les Iroquois Chrétiens dans la Nouvelle York. Expédition du Sieur de Montigny contre les Anglois. Plusieurs Abénaquis s'établissent à Bekancourt. Politique des Iroquois : avis donné par la Cour à ce sujet. On fait justice aux Cantons d'une insulte des Outaouais. Belle action d'un Partisan François. Les Anglois attaquent le Port Roïal. Ils se retirent. Mort de M. de Brouillan, M. de Subercasé lui succède. Expédition de ce dernier en Terre-neuve. Prise de M. de Quebec & d'un Vaisseau du Roi. Négociations pour l'échange des Prisonniers.

LIVRE DIX-NEUVIÈME.

Monsieur de Vaudreuil réconcilie les Outaouais avec les Iroquois. Projet pour le Commerce & le soulagement du Peuple de la Colonie. Les Outaouais font satisfaction aux Iroquois. Hostilité des Miamis contre les Outaouais. Ceux-ci prennent ombrage des François. Indiscrétion de deux Officiers. Les Outaouais se vengent des Miamis. Un P. Recollet & un Soldat François sont tués par les Outaouais. Embarras du Marquis de Vaudreuil. Le parti, qu'il prend. Imprudence de M. de la Motte Cadillac. Deputés des Outaouais à Mont-réal. Discours du Chef de la Députation. Réponse de M. de Vaudreuil. Conduite de M. de la Motte Cadillac désapprouvée. Nouvelle Entreprise des Anglois sur l'Acadie. Bonne conduite de M. de Subercasé. Les Anglois sont battus par-tout. Ils ouvrent la Tranchée devant le Port-Roïal. Ils levont le Siege & se retirent. Causes du mauvais succès de leur Entreprise. Résolutions du Conseil de Baston. La Flotte Angloise retourne beaucoup plus forte au Port-Roïal. Fermeté & diligences du Gouverneur. Les Anglois font leur descente. Différentes attaques sans succès. Combat très-vif. Le Siege est levé : Perte des François & des Anglois. L'Acadie plus négligée que jamais. Nouveau désordre arrivé au Détroit. Mauvaise conduite du Commandant. Bonne conduite du Sieur de Joncaire parmi les Iroquois. Les Iroquois.

Chrétiens se laissent séduire par le Gouverneur d'Orange. Projet d'un grand Parti de Guerre. Les Iroquois & les Hurons abandonnent les François. Les Abénaquis ne se trouvent point au rendez-vous. Prise d'une Bourgade Angloise. Les Vainqueurs tombent dans une embuscade. Elle est forcée. Belle action de quelques Officiers. Nouvelle intrigue du Gouverneur d'Orange. Infidélité des Iroquois Chrétiens. Ils réparent leur faute. Ce qui se passe entre M. de Vaudreuil & le Gouverneur d'Orange. Les Anglois veulent nous débaucher les Sauvages de la Louysiane. Projet d'une Expédition en Terre-Neuve. Attaque & Prise de Saint Jean. M. de Saint Ovide, après s'en être rendu Maître, dépêche un Courier à Plaisance, & un Navire en France. Saint Jean est abandonné. M. de Vaudreuil trompé par un Iroquois. Les Cantons se déclarent contre nous. Diligences de M. de Vaudreuil. Préparatifs des Anglois pour attaquer la Colonie. M. de Ramezai marche contre eux. Peu de succès de son Expédition, & quelle en est la cause. M. de Vaudreuil campe à Chambly. Les Ennemis se retirent. Ce qui fit échouer l'Entreprisè des Anglois. Politique des Iroquois. Ils font périr l'Armée Angloise. Pourquoi la Flotte Angloise ne vint point à Quebec. Les Iroquois envoient des Deputés à M. de Vaudreuil. Entreprisè malheureuse dans la Baye d'Hudson. Nouvel Armement à Baston. Les Iroquois refusent de se déclarer contre nous, & les Abénaquis de demeurer neutres. Projet de M. de Subercase pour fortifier l'Acadie. Les Anglois résolus de s'emparer de l'Acadie à quelque prix que ce soit. Conduite étrange du Gouverneur. Arrivée de la Flotte Angloise au Port Roial. En quelle disposition étoit la Garnison. Les Ennemis en font le Siege. Murmures & Désertion parmi les Assiégés. Le Gouverneur rend la Place. Quelques Expéditions en Terre-Neuve. Lettre de M. Nicolson à M. de Vaudreuil. Réponse de ce Général. Le Baron de Saint Castin Commandant en Acadie. Les Sauvages de ce Pais-là refroidis à l'égard des François. M. de Vaudreuil fait visiter les Habitans de l'Acadie. Diverses autres précautions de ce Général. MM. de Longueuil & de Joncaire sont envoyés aux Iroquois. Succès de leur Voiage. Préparatifs des Anglois de la Nouvelle York. Arrivée des Sauvages d'en-haut. On manque de reprendre l'Acadie. Une Flotte Angloise se prépare à faire le Siege de Quebec. Discours de M. de Vaudreuil aux Députés Iroquois. Les Sauvages nos Alliés chantent la guerre. Zele des Sauvages domiciliés.

LIVRE VINTIÈME.

CE que devint la Flotte Angloise, qui devoit assiéger Quebec. Retraite de l'Armée de Terre. Naufrage de la Flotte Angloise. Manifeste de l'Amiral. Ce qui fut cause de sa perte. Providence de Dieu sur le Canada. Efforts inutiles pour recouvrer l'Acadie. Belle action d'une Troupe de Sauvages. On manque de nouveau le Port-Roïal. Générosité des Habitans de Quebec. M. de Vaudreuil traite avec les Iroquois. Caractere des Outagamis. Ils entreprennent de brûler le Détroit. Diligences du Sieur du BUISSON. Il est secouru à propos par nos Alliés. Discours, qu'ils lui tiennent. Les Outagamis sont assiégés dans leur Fort. Ils se défendent fort bien. Ils demandent la paix. Discours d'un Chef Illinois à leurs Députés. Le Siège continue. Les Assiégeans se rebutent. Le Commandant empêche qu'on ne massacre les Députés. Les Assiégés se sauvent, & sont poursuivis. Ils sont presque tous massacrés. Fruit de cette victoire. Source de la décadence du Commerce en Canada. Pais cédés aux Anglois par le Traité d'Utrecht. Les Iroquois se maintiennent dans leur indépendance. Préentions des Anglois sur les Abénaquis. Un Ministre Anglois entreprend de séduire ces Peuples. Ce qui se passe entre ce Ministre & le P. RASLE. Le Premier quitte la Partie. Plusieurs Anglois s'établissent sur les Bords du Kinibequi. Les Abénaquis protestent de leur indépendance. Ils sont trahis par les Anglois. Lettre de ces Sauvages au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre. Les Anglois enlèvent le Baron de Saint Castin. Il est relâché. Les Anglois veulent enlever le Pere Rasle, & le manquent. Les Abénaquis leur déclarent la guerre. Ils la font avec succès. Le Pere Rasle refuse de se retirer à Quebec. Il est tué par les Anglois. Son Éloge. Les Anglois sont obligés de laisser les Sauvages en repos. Description de l'Isle de Cap Breton. Son Climat: nature du Pais, ses richesses, ses Ports. Projet de MM. Raudot pour un Établissement dans cette Isle. Moyens de faire cet Etablissement, & réponses aux difficultés. Pourquoi ce Projei ne fut pas executé alors. Description du Havre-à-l'Anglois, depuis nommé Louysbourg. Description du Port de Sainte Anne, autrement, le Port Dauphin. On se détermine au premier. Les François de l'Acadie refusent de se

DES SOMMAIRES. xiiij

transporter à l'Isle Roiale. Ils sont inquiétés par les Anglois. Ils tiennent bon, & on les laisse en repos. Etablissement dans l'Isle de Saint Jean. Pourquoi il ne réussit pas. Les Iroquois renouvellent leur alliance avec nous. Etat de la Nouvelle France. Projet du Gouverneur pour la peupler. Les Anglois tâchent inutilement de s'attacher les Abénaquis. Etat, où se trouve la Baye d'Hudson à la paix. Plusieurs François y sont massacrés par les Sauvages. Expédition sans fruit contre les Outagamis. Naufrage du Chameau. Mort de M. de Vaudreuil.

LIVRE VINT-UNIE'ME.

DIVERS jugemens, qu'on a portés de la Louysiane. Etat de la Louysiane en 1700. Mine de Cuivre chez les Sioux. Observations remarquables. Description de la Mine. Etablissement de la Maubile, & de l'Isle Dauphine. Peu de progrès de la Colonie. Arrivée d'un Commissaire Ordonnateur. L'Isle Dauphine pillée par un Corsaire. Cession de la Louysiane à M. Crozat. Etablissement d'un Conseil Superieur. Les Espagnols refusent de permettre le Commerce entre la Louysiane & le Mexique. Voiage de M. de Saint Denys au Mexique par Terre. Il est mis en Prison à Mexico. Il refuse d'entrer au Service des Espagnols. Ses aventures. Il rend un grand service aux Espagnols. Son Mariage avec une Espagnole. Les Anglois travaillent à nous débaucher les Sauvages. Irruption des Sauvages dans la Caroline. M. de la Motte Cadillac fait alliance avec plusieurs Nations. Trahison des Natchez. MM. de la Loire leur échapent. Le Chef des Tonicas refuse d'entrer dans leur complot. M. de Bienville est envoyé pour en tirer raison. Il forme un camp aux Tonicas. Ce qui se passe entre lui & les Natchez. Il fait la paix avec eux. Etablissement parmi ces Sauvages. Fort bâti aux Natchitoches. Etat du Commerce de la Louysiane en 1616. Propositions & plaintes de M. de Crozat. Il remet au Roy son Privilege. S. M. le transporte à la Compagnie d'Occident: à quelles conditions. M. de l'Epinay Gouverneur ds la Louysiane. Réception, que lui font les Sauvages. Le Port de l'Isle Dauphine se ferme. Commencement de la Nouvelle Orleans. On fait entrer un Vaisseau dans le Micissipi. Arrivée des premieres Concessions. La Baye de Saint Joseph occupée par les François, & abandonnée presqu'auf-

sitôt. Description de Pensacole. Ce Port est pris par les François. Les François, qui conduisent la Garnison Espagnole à la Havane, y sont arrêtés. Les Espagnols se préparent à reprendre Pensacole. Ils arrivent à la vue de la Baye. Prise de la Place. Les Espagnols sont défaits auprès de la Maubile. M. de Scrigny est sommé de rendre le Saint Philippe. Les Espagnols sont repoussés de l'Isle Dauphine. Ils fortifient Pensacole. Arrivée de M. de Champmêlin avec une Escadre. Dispositions pour l'Attaque de Pensacole. L'Escadre entre dans la Baye. Prise du Fort de la Pointe, & des Navires Espagnols. Le Fort de Saint Charles est pris, & la Garnison Prisonnière de guerre. Perte des Ennemis. Dureté des Espagnols envers les Prisonniers François. Comment M. de Champmêlin s'en venge. On démolit en partie le Fort de Pensacole. Présens faits aux Sauvages. On a de nouveaux avis de l'approche d'une Escadre Espagnole. M. de Champmêlin part pour France. M. de Saujon en arrive. Départ de M. de Scrigny. Arrivée de deux Navires du Roy. M. de Saint Denys aux Natchitoches. Premiers avis de la paix. Entreprise sur la Baye Saint Bernard, sans succès. Pensacole restitué à l'Espagne. Le Quartier Général transporté à la Nouvelle Orleans. Intrigues des Anglois. Fidélité des Tchaclas. Causes des Désertions. Ouragan, & ses effets. Les Chicachas demandent la paix. Hostilités des Natchez. Les Illinois se réunissent tous sur le Mississipi. Les Natchez font la paix avec les François.

L I V R E V I N T - D E U X I È M E .

ETABLISSEMENT des PP. Capucins à la Louysiane. On pense à donner des Missionnaires aux Sauvages.. On y envoie des Jésuites. M. PERRIER Commandant Général de la Louysiane. Il demande inutilement du secours. Conspiration des Sauvages contre les François. Comment elle fut déconcertée. Trahison des Tchaclas, & confiance des François. Tous ceux, qui étoient établis aux Natchez, sont tués, ou pris par ces Sauvages. Le même arrive aux Yasous. Causes de la mort du Pere SOUEL, Jésuite. Fidélité des Offogoulas. Un Missionnaire est attaqué par des Yasous, & leur échappe comme par miracle. Diligences de M. Perrier à la nouvelle du massacre arrivé aux Natchez. Comment il est instruit du complot général contre les François. Dé-

couragement de toute la Colonie. Conduite singulière des Tchaclas. M. Perrier met les Habitations Françaises hors d'insulte. Disposition, où sont plusieurs Nations Sauvages. L'Armée Française s'assemble aux Tonicas. Propositions insolentes des Natchez. Les Tchaclas commandés par M. le Sueur, remportent un grand avantage sur eux, mais ils ne finissent point la guerre, parce qu'ils ne se concertent point avec les François. M. de LOUBOIS attaque les Natchez dans leurs Forts. Ils font une sortie, & nétoient la tranchée. Ils sont repoussés par le Chevalier d'Artaguet. Ce qui sauve les Assiégés. Ils rendent les Prisonniers François, & on leve le Siege. Fort bâti aux Natchez: le Chevalier d'Artaguet en a le Commandement. Insolence des Tchaclas. Les Chicachas tentent inutilement la fidélité de nos Alliés. Les Anglois ne sont pas plus heureux. Les Natchez recommencent leurs courses. M. Perrier traite avec les Tchaclas. Arrivée du secours de France. Départ & Ordre de l'Armée. Les Natchez attaquent une Pirogue, & seize François y sont tués, ou blessés. Indocilité des Sauvages alliés. L'Armée arrive à la vue des Ennemis. Ils demandent la paix. Ils renvoient tout ce qu'ils avoient encore de Negres pris sur les François. On continue de parlementer. Le Grand Chef, son Successeur designé, & un autre Chef se rendent au Camp. Ils sont arrêtés. Un des Chefs se sauve, & engage plusieurs à le suivre. D'autres se rendent aux François. Le plus grand nombre s'échappe. Nos Sauvages refusent de les poursuivre. L'Armée décampe. Forces des Natchez après ce Siege. Le Grand Chef des Tonicas se laisse surprendre par les Natchez, & y perit. Plusieurs Natchez sont tués en différentes occasions. D'autres assiègent M. de Saint Denys aux Natchitoches, & sont battus. Forces des Chicachas. Leurs intrigues pour faire revolter nos Negres. Ces Derniers conspirent contre nous; la Conspiration est découverte, & ils sont punis. Les Akansas & les Illinois refusent de se liguier avec les Chicachas. La Compagnie des Indes rétrocède la Louysiane au Roy: à quelles conditions. Sa Majesté en donne le Gouvernement à M. Perrier. Ce Gouverneur retourne en France. M. de Bienville lui succede. Commencement de la guerre des Chicachas. Belle action d'un Jésuite. Mort héroïque d'un Officier Canadien. Belle retraite d'un jeune Homme de seize ans.

Fin de la Table des Sommaires.

F A U T E S A C C O R R I G E R

dans ce Volume.

- P**age 28. ligne 21. après, *lisez* peu de tems après.
- Page 49. ligne 11. il fut réglé, *lisez* il fut enfin réglé.
- Page 50. ligne 20. Pescadouet, *lisez* Pescadoulé.
- Page 57. ligne 8. se mit, *lisez* se mirent. ligne 14. Gemaraye, *lisez* Gemeraye.
- Page 62. ligne 17. alloient, *lisez* allaient.
- Page 64. ligne 36. Prevôt, *lisez* Provôt.
- Page 70. dans la note Jembac, *lisez* Jemfac.
- Page 89. ligne 36. dès le dernier jour, *lisez* les derniers jours.
- Page 117. ligne 10. avec ordre, *ajoutez* au Capitaine. ligne 11. ce Bâtiment, *lisez* cet Officier.
- Page 124. ligne 14. des Personnes, *lisez* de Personnes.
- Page 126. ligne 15. il se laissa lui même, & reprit la route de son Pays, *lisez* ils se laisserent eux-mêmes, & reprirent la route de leur Pays.
- Page 184. ligne 34 L'Escadre, *lisez* La seconde.
- Page 191. ligne 25. leur Maison, *lisez* leurs Maisons. ligne 26. la rebâtir, *lisez* les rebâtir.
- Page 202. ligne 33. quatre cent, *lisez* quarante.
- Page 207. ligne 5. le Navire, *lisez* les Navires. Ligne 6. il se trouva crevé & plein d'eau, *lisez* ils se trouverent crevés & pleins d'eau.
- Page 215. ôtez le chiffre 189.
- Page 239. ligne 28. tout ce que l'expérience peut, *lisez* tout ce qu'elles peuvent.
- Page 285. ligne 31. qui pût, *lisez* qui pussent. Ligne 33. par ses bonnes manieres, *lisez* par leurs bonnes manieres.
- Page 313. ligne premiere. le déconcerta, *lisez* les déconcerta.
- Page 333. ligne 16. de monter un petit Bâtiment, *lisez* de s'embarquer sur un petit Bâtiment.
- Page 403. ligne 15. Fauxsonniers, *lisez* Fauxsauniers. Corrigez de même Page 434. ligne 21.
- Page 417. ligne 12. avoit, *lisez* avoient.
- Page 421. ligne 13. Yafons, *lisez* Yafous.
- Page 430. ligne 3. sur les Navires, *lisez* sur ses Navires.
- Page 441. ligne 33. pieds & les mains liés, *lisez* pieds & mains liés.
- Page 444. ligne 25. qui étoient, ôtez qui.
- Page 446. ligne 3. & cette Chaloupe, *lisez* & que cette Chaloupe.
- Page 483. ligne 12. Chafubes, *lisez* Chafubles.

R

raye.

, lisez cer

ils se laisse-

, lisez les

vé & plein

ivent.

manieres,

ur un petit

Page 434.

DIRE





HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.



LIVRE TREIZIEME.



L n'est point de vertu , qui ne soit mêlée de quelque défaut : c'est le sort ordinaire de l'humanité. Ce qui met le comble à notre humiliation , c'est que les plus grands défauts accompagnent souvent les plus éminentes qualités , & que la jalousie , que celles-ci inspirent , trouve presque toujours dans ceux - là un spécieux prétexte pour couvrir ce que cette passion a de bas & d'injuste. C'est à ceux , qui sont établis pour gouverner les Hommes , à se faire jour , pour sortir de ce labyrinthe , à dégager le vrai des ténèbres , dont

Tome II.

* A

REMARQUE

La petitesse du Point de cette Carte a empêché de pouvoir exactement les sinuosités du Fleuve Mississippi, et d'y marquer les Isles dont il est semé dans tout son Cours: autrement il n'y auroit eu aucune proportion Géographique entre ces Parties. C'est la même chose pour toutes les autres Rivières qui ont encore moins de largeur. Nota. Comme cette Carte est extrêmement différente de tout ce qui a paru: on en rend compte par un Mémoire particulier.

45

44

43

42

41

40

39

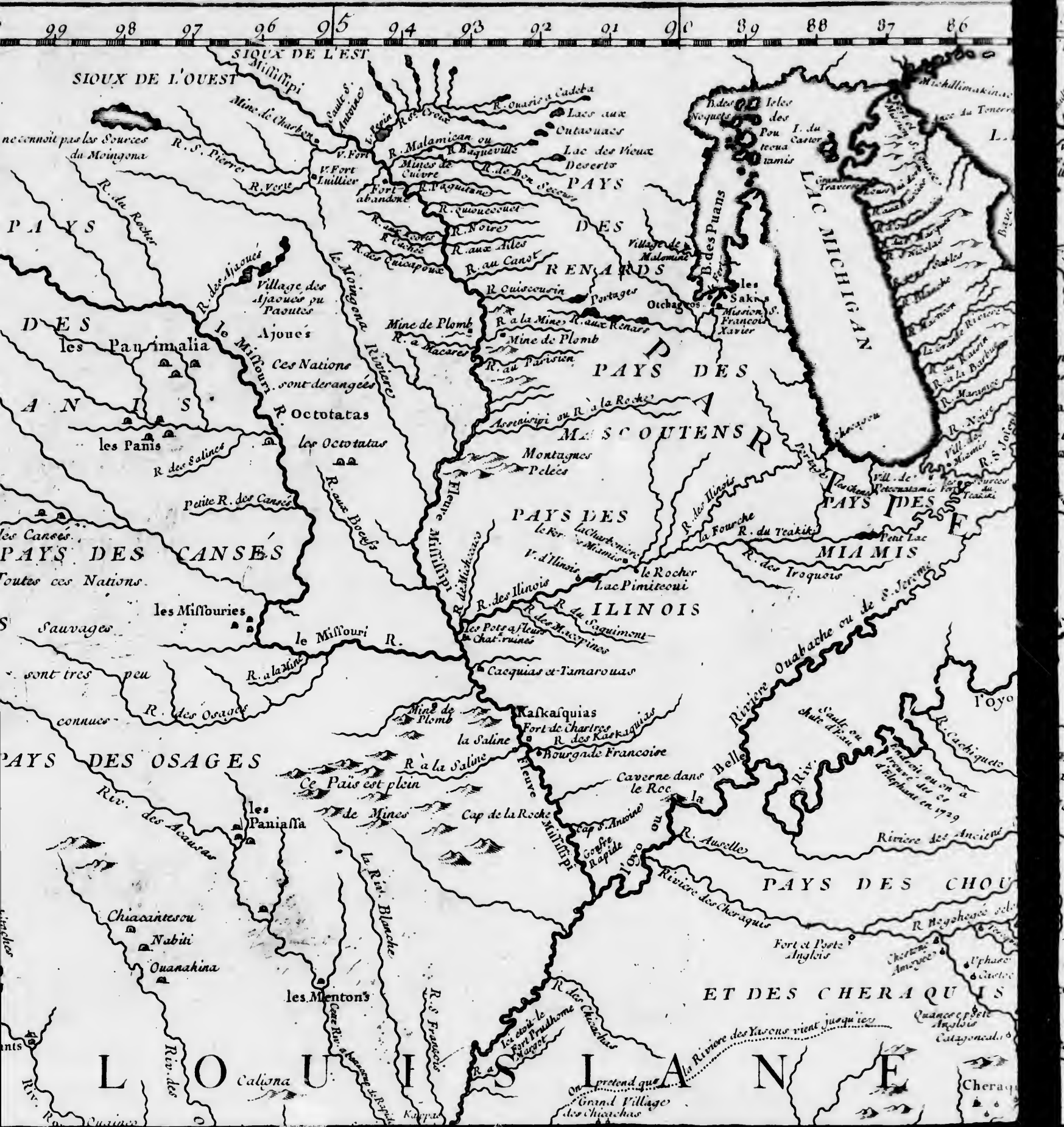
38

37

36

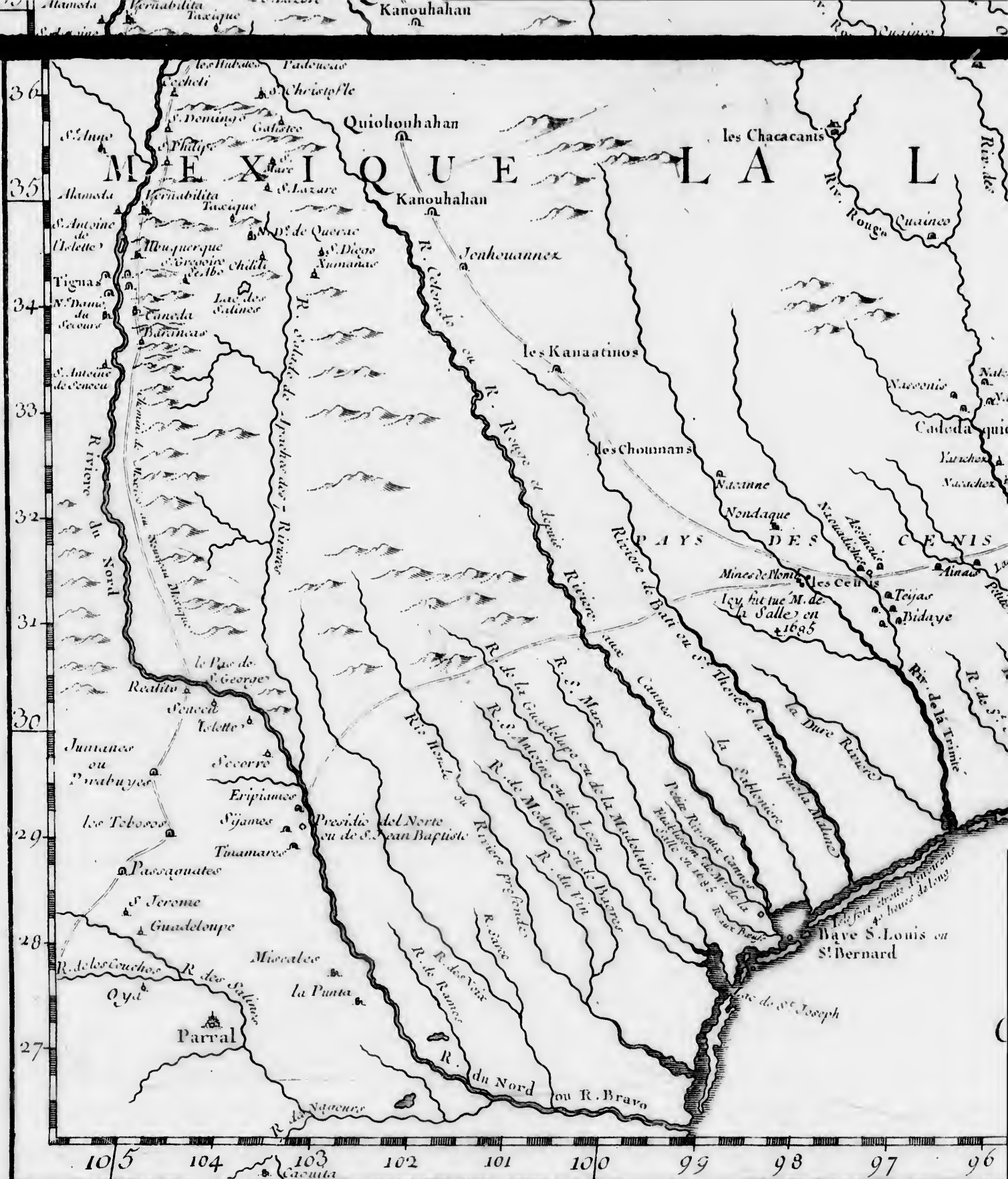
35

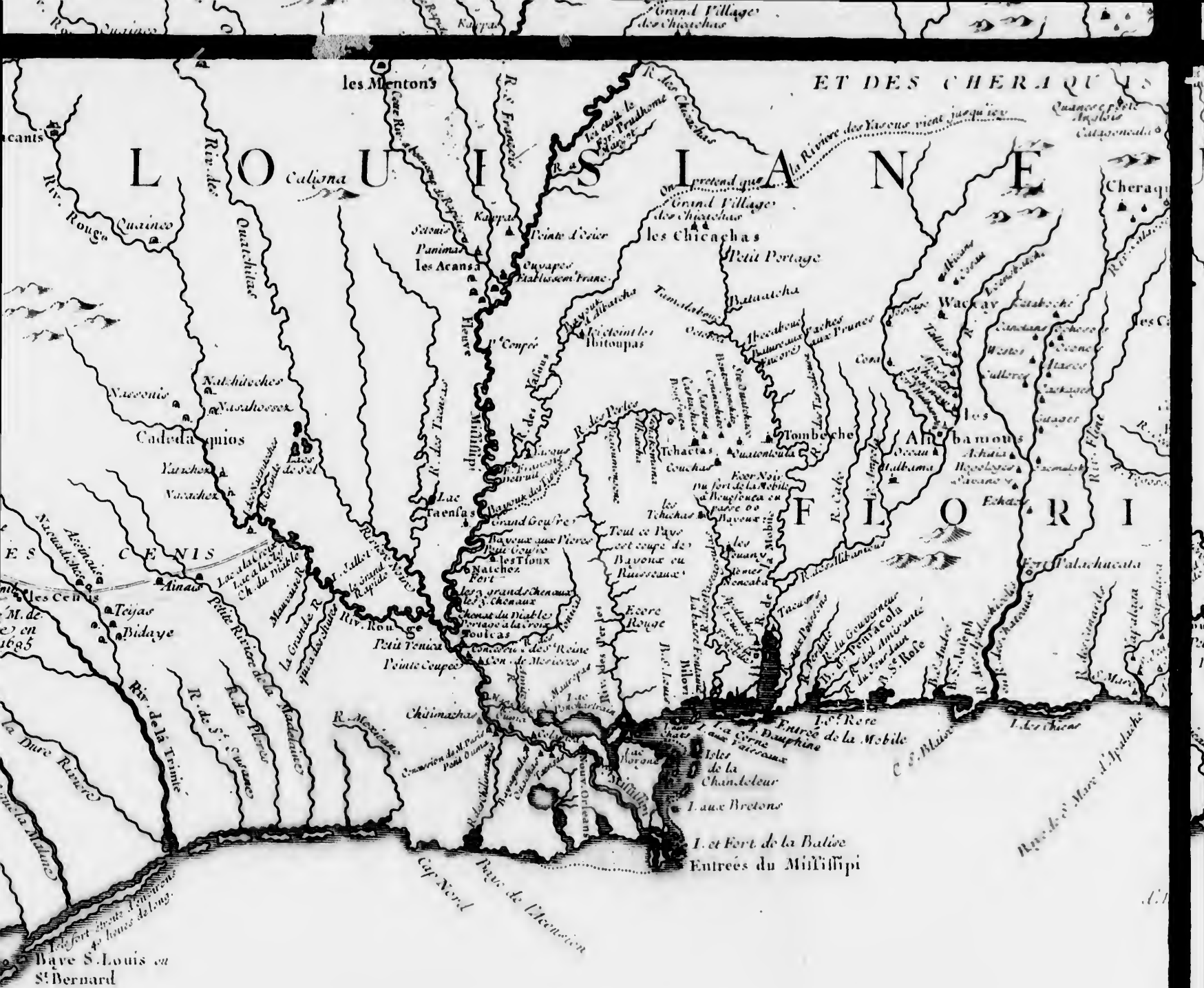






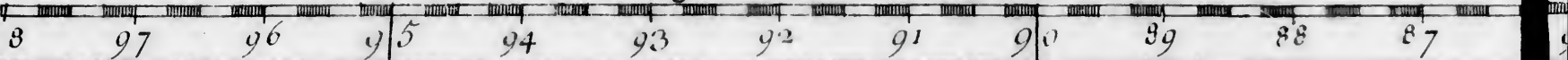






GOLPHE DU MEXIQUE

Longitude Occidentale du Meridien de Paris





Longitude Occidentale du Meridien de Paris







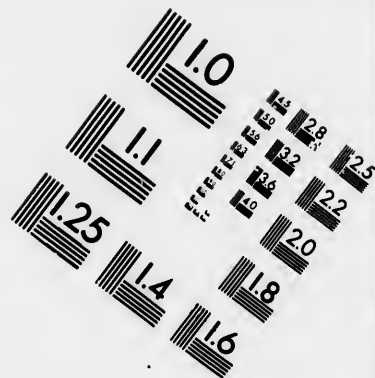
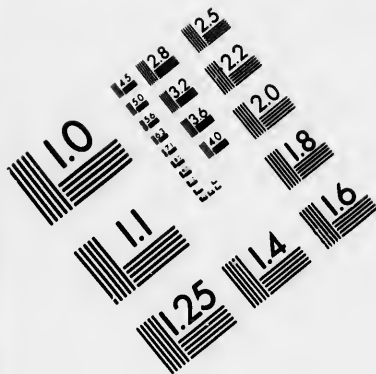
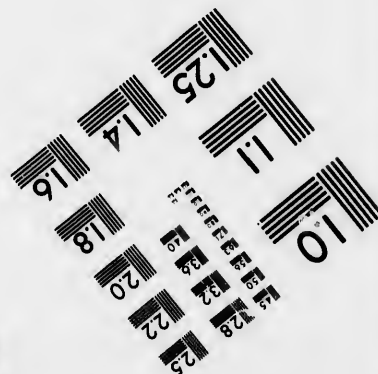
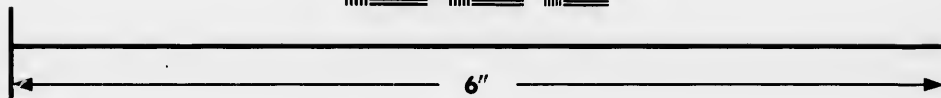
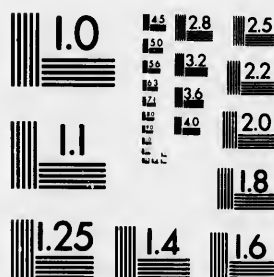


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



2 HISTOIRE GENERALE

la passion veut l'offusquer , & à connoître si bien ceux , dont ils veulent se servir , qu'en leur donnant lieu de faire usage de ce qu'ils ont de bon , ils se précautionnent contre ce qu'ils ont de mauvais.

Projet de M.
de la Sale pré-
senté à M. de
Seignelay , qui
l'approuve.

1684-90.

C'est à quoi s'appliqua particulièrement M. de Seignelay au sujet de M. de la Sale , lorsqu'il fut question d'agréer ses services. Prévenu contre lui par les Lettres de M. de la Barre , il voulut le connoître par lui-même ; & après l'avoir entretenu plusieurs fois , il jugea qu'en supposant qu'une partie des griefs , dont on le chargeoit , n'étoit pas sans fondement , il avoit des talens , qui pouvoient le rendre utile à l'Etat , & il lui donna des grandes marques d'estime. La Sale , encouragé par ce bon accueil , proposa au Ministre le dessein , qu'il avoit formé de reconnoître par Mer l'embouchure du Micissipi , afin d'en frayer le chemin aux Vaisseaux François , & d'y faire un Etablissement. Son projet fut approuvé , & il eut ordre de faire ses préparatifs.

Commission,
qu'on lui don-
na.

Il y employa tout l'hyver , & lorsqu'ils furent achevés , M. de Seignelay lui fit délivrer sa Commission. Elle portoit que tous les François & Sauvages , qui se trouveroient depuis le Fort de S. Louis des Illinois jusqu'à la Nouvelle Biscaye , seroient sous ses ordres , & que le Commandant de l'Escadre , qui le porteroit de France en Amérique , exécuteroit tout ce qu'il lui prescriroit sur la route , & lui donneroit à son débarquement tous les secours , dont il le requerreroit , pourvu qu'ils ne pussent préjudicier en rien à la sûreté des Vaisseaux du Roy.

Sen Arme-
ment , & qui
étoient ceux ,
qui l'accompa-
gnerent.

Quatre Bâtimens de différentes grandeurs furent armés à Rochefort , & on y embarqua deux cent quatre-vingt Personnes , y compris les Equipages. Le reste étoit composé de cent Soldats ; d'une Famille Canadienne , dont le Chef se nommoit TALON ; d'environ trente Volontaires , parmi lesquels il y avoit quelques Gentilshommes ; de quelques Filles ; & d'un certain nombre d'Engagés & d'Ouvriers : mais il faut avouer que le choix de tous ces Gens-là ne fut pas fait avec soin. La plupart des Soldats étoient des Misérables , qui demandoient l'aumône ; plusieurs étoient contrefaits , & ne sçavoient pas même tirer un coup de Mousquet. Les Ouvriers ne valoient pas mieux , & quand on voulut les mettre en œuvre , on reconnut , mais trop tard , qu'il n'y en avoit presque pas un , qui sçût son métier.

Deux Neveux de M. de la Sale , CAVELIER & MORANGET , étoient parmi les Volontaires ; le Premier n'avoit que quatorze ans. Trois Ecclesiastiques de S. Sulpice , MM. Cavelier , Frere de M. de la Sale ; CHEFDEVILLE , son Parent , & MAJULLE (a). Quatre Peres Recollets , le P. Zenobe Mambré , qui avoit déjà accompagné M. de la Sale dans ses découvertes ; le P. Maxime LECLECO , qui avoit demeuré quelque tems en Canada ; le P. Anastase DOUAY , & le P. Denys MARQUET , étoient destinés , les uns à demeurer dans l'Habitation , que l'on projettoit d'établir à l'entrée du Mississipi , & les autres à faire des Missions parmi les Sauvages ; mais le P. Marquet s'étant trouvé mal dès le premier jour de la navigation , on fut obligé de le débarquer , & il ne fit point le voyage. Enfin un Bourgeois de Rouen , nommé JOUTEL , qui avoit été longtemps Soldat , honnête Homme , & dont nous avons la seule Relation de cette Expédition , sur laquelle on puisse compter , se donna aussi à M. de la Sale , lequel lui reconnoissant beaucoup de capacité & un bon esprit , en fit comme son Intendant , & s'en est toujours très-bien trouvé.

Les quatre Bâtimens , qui devoient porter cette petite Colonie , étoient le *Joli* , Fregate d'environ quarante Canons , commandée par M. de BEAUJEU , lequel avoit pour son Lieutenant le Chevalier d'HERE , & pour son Enseigne le Sieur DU HAMEL. Une autre Fregate de six Canons , nommée la *Belle* , que le Roy avoit donnée à M. de la Sale , & dont celui-ci avoit confié le Commandement à deux Capitaines de Barque. La Flûte l'*Aimable* du port de trois-cent Tonneaux , appartenante à un Marchand de la Rochelle , nommé MASSIOT , & montée par le Sieur AIGRON , sur laquelle étoient tous les effets de M. de la Sale , & une Caïche de trente Tonneaux , chargée de munitions & de marchandises , frettée pour S. Domingue.

Cette petite Escadre partit de la Rochelle le vint quatre de Juillet 1684. en Compagnie de la Flotte des Isles & du Canada , qui devoit rester sous les ordres de M. de Beaujeu jusqu'à la vûe des Terres d'Espagne ; mais l'on n'étoit guère qu'à cinquante lieues du Port , que , par le plus beaux tems du monde , le mât de Beaupré de *Joli* cassa tout à coup.

(a) D'autres Relations le nomment DAIMANVILLE.

1684-90.

Son Départ de la Rochelle.

L'Escadre relâche en France.

1684-90.

On raisonna beaucoup sur cet accident , & comme il y avoit déjà quelques semences de brouilleries entre M. de Beaujeu & M. de la Sale , quelques-uns s'imaginèrent que cela avoit été concerté. On délibéra si l'on iroit en Portugal , ou si on relâcheroit à la Rochelle , & ce dernier avis prévalut. Les trois autres Bâtimens suivirent *le Joli* , & l'on ne put remettre à la voile , que le premier d'Août.

Elle se remet
en Mer.

Le seizième on découvrit Madere , & M. de Beaujeu proposa à M. de la Sale d'y aller mouiller pour faire de l'eau , & acheter des rafraichissemens. M. de la Sale lui répondit qu'il n'y avoit que quinze jours, qu'on étoit en Mer , par conséquent qu'on ne devoit manquer , ni d'eau , ni de provisions : qu'on ne pouvoit aller à Madere , sans perdre au moins huit jours inutilement ; que leur Entreprise demandoit un grand secret , surtout par rapport aux Espagnols , qui ne pouvoient manquer d'en prendre de l'ombrage , s'ils en étoient instruits , & auxquels il feroit difficile de la tenir cachée , si on se monroit dans une Isle si voisine des Canaries , dont le Roy d'Espagne étoit le Souverain : en un mot que ce n'étoit pas l'intention de Sa Majesté , dont Personne ne pouvoit être mieux instruit que lui.

MM. de Beau-
jeu & de la Sa-
le se brouil-
lent.

Cette réponse déplut fort à M. de Beaujeu , & mit l'Equipage de mauvaise humeur contre M. de la Sale. Il y eut même un Passager Huguenot , nommé PAGET , qui parla en cette rencontre à celui-ci avec beaucoup d'empportement. La Sale demanda au Commandant si c'étoit par son ordre qu'un Homme de cette sorte lui perdoit ainsi le respect ? M. de Beaujeu lui répondit froidement que non , & ne se mit nullement en peine de lui faire faire réparation de cette insulte. La Sale dissimula son ressentiment ; mais il n'y eut Personne sur le Vaifseau , qui ne commençât à augurer mal d'une Expédition , dont les Chefs paroissoient avoir des vûes & des intérêts si opposés.

Ce fut bien pis encore , quand on fut arrivé à S. Dominique ; M. de la Sale avoit des ordres du Ministre pour M. de Cussi , qui commandoit dans cette Isle pour le Roy , & ces ordres regardoient son Entreprise. M. de Cussi faisoit ordinairement sa résidence au Port de Paix , qui est sur la Côte Septentrionale de l'Isle , & il étoit naturel qu'on y allât prendre Terre. M. de Beaujeu ne le trouva pas à propos , & alla

mouiller au petit Goave sur la Côte Occidentale , où il arriva le vint-sept de Septembre. Il y apprit que le Gouverneur étoit au Port de Paix, avec le Chevalier de S. LAURENT, Lieutenant Général, & M. BEGON, Intendant des Isles de l'Amérique, lesquels en vertu d'une Commission spéciale du Roy, s'étoient rendus à S. Domingue, pour aider M. de Cussi à régler la Police, donner une forme à l'administration de la Justice, & remédier à plusieurs désordres, qui ruinoient le commerce dans cette Colonie naissante.

M. de la Sale écrivit au Gouverneur pour le prier de le venir trouver, parce qu'il avoit bien des choses à lui communiquer pour le Service du Roy, & qu'il lui étoit impossible de quitter son Escadre pour se rendre auprès de lui. Non-seulement M. de Cussi, mais le Chevalier de S. Laurent & M. Begon mêmes voulurent bien faire le voyage du petit Goave, où ils trouverent M. de la Sale fort malade. Le chagrin avoit beaucoup de part à sa maladie: il avoit appris quelques jours auparavant que sa Caïche avoit été enlevée à la Côte de S. Domingue par deux Pirogues Espagnoles; accident, qu'il eût évité, s'il eût abordé au Port de Paix, & qui contribua beaucoup à augmenter la méfintelligence entre lui & M. de Beaujeu.

Veritablement on ne comprenoit pas bien ce qui avoit engagé ce Commandant à s'obstiner, comme il fit, dans une chose, qui devoit au moins, ce semble, lui être indifférente; mais ces Messieurs ne paroissoient presque plus attentifs qu'à se contrarier en tout. Un Officier du Roy a toujours bien de la peine à digérer de se voir obligé de recevoir sur son bord des ordres d'un Particulier sans caractère; mais au cas, que M. de Beaujeu ne se trouvât pas disposé à faire ce qu'on exigeoit de cela de lui, pourquoi acceptoit-il le Commandement à cette condition? M. de la Sale de son côté n'avoit pas assez compris ce que cette condition devoit coûter à un Commandant, & ne l'adoucissoit point par ses manières: il ne témoignoit aucune confiance à M. de Beaujeu, & à tout ce que cet Officier lui proposoit, il ne répondoit qu'en disant, *ce n'est pas l'intention du Roi*. Ce n'étoit pas le moyen d'intéresser dans son Entreprise un Homme, dont il avoit besoin pour la faire réussir; aussi M. Cavelier voyant son Frere dangereusement malade, & ayant prié M. de Beaujeu de

Bâtiment perdu par la faute de M. de Beaujeu.

1684-90.

vouloir bien prendre soin de ses affaires , il n'en reçut point d'autre réponse , sinon qu'il n'en avoit nulle connoissance , & qu'elles lui paroissoient en si mauvais état , qu'il n'y auroit point d'honneur pour lui à s'en mêler.

On découvre
la Floride.

M. de la Sale guérit enfin , & comme après quelques entretiens , qu'il eut avec le Gouverneur de S. Domingue & les deux Commissaires , qui se prêterent de bonne grace à tout ce qu'il leur demanda , rien ne le retenoit au petit Goave , il en partit le vint cinquième de Novembre , plus brouillé que jamais avec M. de Beaujeu. Le douzième de Décembre l'Escadre doubla le Cap de S. Antoine , qui est la pointe Occidentale de l'Isle de Cuba , & entra dans le Golphe Mexique ; mais le quatorzième un vent contraire très-violent l'obligea de retourner à ce Cap , où il lui fallut rester à l'ancre jusqu'au dix huit. Le vint-huit elle découvrit la Terre du Continent de la Floride , & sur ce qu'on avoit assuré à M. de la Sale , que dans le Golphe Mexique les Courans portoient à l'Est , il ne douta point que l'embouchure du Micissipi ne lui restât bien loin à l'Ouest ; erreur , qui fut la source de toutes ses disgraces.

M. de la Sale
passé devant le
Micissipi sans
s'en aperce-
voir.

1685-90.

Il fit donc tourner à l'Ouest , mais il avançoit peu , parce que de tems en tems il s'approchoit de Terre , & la côtoyoit à la vûe pour examiner s'il ne découvroit pas ce qu'il cherchoit. Le dixième de Janvier 1685. l'Escadre se trouva , ainsi qu'on l'a conjecturé depuis , assez proche de l'embouchure du Micissipi ; mais M. de la Sale , persuadé qu'il étoit par les travers des Apalaches , passa outre , sans envoyer sa Chaloupe à Terre. Quelques jours après , sur quelques idées , que lui donnerent des Sauvages , il voulut retourner vers cet endroit ; mais M. de Beaujeu refusa d'avoir pour lui cette complaisance , quoiqu'il y fût obligé en vertu des ordres du Roy. On s'aigrissoit de plus en plus de part & d'autre , & M. de la Sale , après s'être opiniâtré assez mal à propos dans des choses d'une bien moindre conséquence , que celle-là , céda plus mal à propos encore , quand il fallut user de l'autorité , dont il étoit revêtu.

Il arrive à la
Baye S. Ber-
nard, sans s'en
apercevoir, ou il est.

On poursuivit donc la même route à l'Ouest , & l'Escadre arriva en peu de jours à la Baye S. Bernard ; mais sans la connoître. Cette Baye est à cent lieues à l'Ouest de l'embouchure du Micissipi ; on y mouilla les ancres , & les Chalou-

pes furent envoyées à la découverte. Elles aperçurent une fort belle Riviere, à l'entrée de laquelle il y a une barre, qui n'a pas plus de dix ou douze pieds d'eau. Après bien des allées & des venues pour tâcher de sçavoir où l'on étoit, & plusieurs Conseils, où l'on ne conclut rien, parce qu'il sembloit qu'un des deux Chefs ouvrît un avis, pour que l'autre s'y opposât, M. de la Sale, qui ne se croyoit pas loin du Micissipi, & à qui la présence de M. de Beaujeu ne pouvoit plus servir qu'à le gêner, résolut de débarquer tout son Monde à ce lieu-là.

Cette résolution prise, le vintième de Fevrier il envoya ordre au Commandant de la Flûte de la décharger de ce qu'elle avoit de plus pesant, & de la faire entrer dans la Riviere. Il ordonna en même tems au Commandant de *la Belle* de s'embarquer sur la Flûte, parce qu'il ne se fioit pas à celui, qui la commandoit, soit que cet Homme lui fût suspect, ou qu'il ne le crût pas assez habile pour la manœuvre, qu'il falloit faire; mais ce Commandant refusa de recevoir le Capitaine de *la Belle*. Sur ce refus M. de la Sale voulut être présent à cette opération; mais un Lieutenant d'Infanterie, nommé LA SABLONIERE, & cinq ou six autres François ayant été enlevés par des Sauvages, tandis qu'ils se promenoient dans le Bois, il courut pour les aller dégager.

Il n'étoit pas encore bien loin du rivage, lorsqu'ayant jetté les yeux de ce côté-là, il aperçut sa Flûte, qui manœuvroit de maniere à se briser contre des battures, & son mauvais sort, dit Joutel dans sa Relation, l'empêcha de retourner sur ses pas pour éviter ce malheur. Il continua sa route vers le Village, où ses Gens avoient été conduits, & en y arrivant il entendit un coup de Canon. Il se douta que c'étoit pour l'avertir que sa Flûte étoit échouée, & sa conjecture ne se trouva que trop juste. Il a passé pour constant parmi ceux, qui furent témoins de cet accident, qu'il avoit été l'effet d'un dessein prémédité du Sieur Aigron, qui commandoit ce Bâtiment.

Cette perte, toute grande qu'elle étoit, eut des suites plus fâcheuses encore. Les munitions, ustenciles, outils, & généralement tout ce qui est nécessaire à un nouvel Etablissement, étoit dans la Flûte; M. de la Sale, en qui le desir de recouvrer ses Gens, l'avoit emporté sur le soin de prévenir

1685-90.

Il perd sa Flûte.

Suites de ce malheur.

1685-90.

un malheur, qu'il craignoit, se hâta, dès qu'il fut venu à bout de son premier dessein, de se rendre à l'endroit, où le Bâtiment étoit échoué, & trouva tout le Monde dans l'inaction. Il pria M. de Beaujeu de lui prêter sa Chaloupe & son Canot, & il les obtint sans peine : il commença par sauver l'Equipage : il songea ensuite aux poudres & aux farines, puis au vin & à l'eau-de-vie ; & l'on porta à Terre environ trente Barriques.

Si la Chaloupe de la Flûte eût pu aider celle du *Joli*, presque tout auroit été déchargé ; mais on l'avoit fait périr exprès, & la nuit étant survenue, il fallut attendre au lendemain pour achever le déchargement ; au bout de quelques heures, le vent, qui venoit du large, s'étant renforcé, & ayant grossi les vagues, la Flûte heurta contre des rochers, qui la creverent, & quantité de marchandises fortirent par l'ouverture, qui s'y fit, & furent portées çà & là au gré des flots. On ne s'en aperçut qu'au point du jour ; on en sauva encore trente Barriques de vin & d'eau-de-vie, avec quelques Barrils de farine, de viandes salées & des legumes. Tout le reste fut perdu.

Pour comble de disgraces, on commençoit à se trouver environné de Sauvages, & quelque précaution, qu'on prit, pour les empêcher de profiter de l'embarras, où l'on étoit, ils enlevèrent plusieurs choses, qu'on avoit sauvées du naufrage. On n'en fut même instruit, que quand ces Barbares se furent retirés avec leur butin. Ils avoient laissé sur le rivage plusieurs Canots, & on s'en saisit : foibles représailles, qui coûtèrent même bientôt plus qu'elles ne valoient. Les Sauvages revinrent pour reprendre leurs Canots, joignirent pendant la nuit ceux, qui les avoient enlevés, & les ayant trouvés endormis, tuèrent deux Volontaires, nommés ORRY & DESLOGES, que M. de la Sale regretta beaucoup, blessèrent Moranget & un autre ; mais ils ne purent reprendre leurs Canots.

Tant de malheurs arrivés coup sur coup rebuterent plusieurs de ceux, qui s'étoient engagés dans cette Expédition, & entr'autres M. de DAINMAVILLE & le Sieur MINET, Ingénieur, qui voulurent retourner en France, à quoi ne contribuèrent pas peu les discours des Ennemis de M. de la Sale, qui ne cessoient de décréditer sa conduite, & de taxer son projet

projet d'Entreprise folle & téméraire. Pour lui, jamais il ne montra plus de résolution & de fermeté : il fit construire un Magasin : il l'environna de bons Rétranchemens , & s'étant mis dans l'esprit que la Riviere , où il étoit entré , pouvoit bien être un des bras du Micissipi , il se disposa à la remonter.

Il apprit en même tems que M. de Beaujeu se disposoit à appareiller pour reprendre la route de France. Il le pria de lui remettre les Canons & les boulets , qu'il avoit dans son bord , & qui y avoient été embarqués pour lui. Beaujeu répondit que tout cela étoit dans le fond de son Vaisseau , dont il faudroit changer tout l'arrimage pour l'en tirer : que cette opération demandoit plus de tems , qu'il ne lui en restoit pour prévenir les mauvais tems ordinaires dans la saison , où l'on alloit entrer , & qu'il le croyoit trop raisonnable pour l'exposer à périr. Il sçavoit pourtant bien que M. de la Sale n'avoit à Terre , que huit petites pièces de Campagne , & pas un seul boulet : d'ailleurs on ne concevoit pas comment il avoit ainsi embarrassé des effets , qui étoient destinés pour l'Habitation de M. de la Sale.

Mais il donna encore une preuve bien plus marquée de sa mauvaise volonté. La perfidie du Capitaine de la Flûte étoit averée ; M. de Beaujeu pour le soustraire à la justice de M. de la Sale , le reçut dans son bord , avec tout l'Equipage de ce Bâtiment , & cela contre la parole expresse , qu'il avoit donnée à M. de la Sale de n'embarquer Personne sans son consentement. Toute la ressource de celui-ci fut d'écrire au Ministre pour lui porter ses plaintes , ce qui ne remédioit en rien à la triste situation , où il se trouvoit.

Le *Joli* mit à la voile vers la mi-Mars , & sur le champ on commença de travailler à un Fort. Dès que l'ouvrage fut un peu avancé , la Sale chargea Joutel de l'achever , lui en confia le Commandement , & lui laissa environ six-vint Personnes. Lui-même avec le reste , qui montoit tout au plus à cinquante Hommes , du nombre desquels étoient M. Cavalier son Frere , M. Chefdeville , deux PP. Recollers , & plusieurs Volontaires , s'embarqua sur la Riviere , résolu de la remonter le plus loin qu'il seroit possible : il changea pourtant bientôt de pensée. Comme les Sauvages venoient roder toutes les nuits autour du Fort commencé , Joutel , à qui il avoit

M. de Beaujeu retourne en France. Ses mauvaises manieres avec M. de la Sale.

Celui-ci bâtit deux Forts.

1685-90.

recommandé de ne pas souffrir qu'ils en approchassent de trop près, fit tirer quelques coups de fusil pour les écarter. M. de la Sale, qui n'étoit pas encore bien loin, ne sachant ce que c'étoit, retourna avec six ou sept Hommes; mais il trouva toutes choses en bon état.

Il dit à Joutel qu'il avoit déjà découvert un Pays charmant, qu'il avoit dessein de construire un second Fort à l'endroit, où il avoit laissé ses Gens, & qu'il leur avoit même ordonné en les quittant de préparer tous les matériaux nécessaires. Il partit ensuite pour aller rejoindre sa Troupe, & la première chose, qu'il apprit en arrivant à son Campement, fut que plusieurs de ses Ouvriers s'étoient laissé enlever leurs outils par les Sauvages. Il leur en fit donner d'autres; mais il manquoit à ces Gens-là autre chose que des outils, ils ne sçavoient pas s'en servir, & l'ouvrage alloit fort lentement.

Au commencement de Juin le Sieur de VILLEPERDRY arriva au premier Fort avec un ordre adressé à Morangé de conduire à M. de la Sale tout ce qui y restoit de Monde, à la réserve de trente Hommes, qu'il devoit laisser à Joutel pour le garder, & du Sieur LE GROS, Garde-Magasin; ce qui fut exécuté sur le champ. La Chasse & la Pêche entretenoient l'abondance dans ce premier Fort, & le Commandant y maintenoit l'ordre & la paix avec douceur; ce qui n'empêcha point deux Scelerats de conspirer contre lui & contre le Garde-Magasin, qui étoit un fort honnête Homme.

Conspiration
contre Joutel.

Leur dessein étoit de poignarder l'un & l'autre, de choisir ensuite dans le Magasin tout ce qu'ils y trouveroient à leur bienfiance, & de déserter. Le jour étoit pris pour l'exécution de ce noir projet; mais un des Conjurés en ayant fait confidence à un Chasseur, nommé DAVALT; celui-ci alla sur le champ en avertir Joutel, qui se saisit des Criminels & les mit aux fers. Le quatorzième de Juillet il reçut un second ordre de M. de la Sale, qui lui enjoignoit de le venir joindre avec tout son Monde. Il obéit, & en arrivant au Campement de M. de la Sale, il lui remit ses deux Prisonniers avec les preuves de leur complot.

Triste situa-
tion de la Co-
lonie.

Ces nouvelles, qui faisoient d'autant plus connoître à celui-ci le mauvais choix, qu'il avoit fait de ses Colons, l'attristèrent beaucoup. Joutel de son côté fut extrêmement surpris de trouver son Fort si peu avancé. Il n'y avoit encore

rien de couvert qu'un petit quarré de pierre , où étoient les poudres & quelques Barriques d'Eau-de-vie. On avoit planté & semé ; mais tout avoit manqué faute de pluie , ou avoit été fouragé par les Bêtes sauvages. Plusieurs bons Sujets , & entr'autres le Sieur de Villeperdry , étoient morts : le nombre des Malades augmentoit tous les jours ; en un mot rien n'étoit plus triste que la situation , où se trouvoit M. de la Sale. Il en étoit rongé de chagrin ; mais il le dissimuloit assez bien. Avec la fermeté d'esprit , qui faisoit son principal caractère , mais qui dégéneroit souvent en une dureté opiniâtre , il avoit au souverain degré le talent des ressources , & son industrie lui faisoit trouver en lui-même ce qui lui manquoit dans les autres. Dès qu'il vit tout son Monde réuni , il commença tout de bon à s'établir & à se fortifier. Il se fit lui-même l'Architecte de son Fort , & comme il mettoit toujours le premier la main à l'œuvre , chacun travailla par émulation de son mieux.

Il ne falloit plus qu'encourager cette bonne volonté ; mais la Sale n'étoit pas le Maître de son humeur. Dans le tems même , que ses Gens s'épuisoient de fatigues , & qu'à peine il pouvoit leur donner le nécessaire pour vivre , il ne put pas gagner sur lui de se relâcher un peu de sa sévérité , ni d'une humeur inflexible , qui n'est jamais de saison , surtout dans un nouvel Etablissement. Il punissoit les moindres fautes avec une espèce de cruauté , & rarement il sortoit de sa bouche une parole de douceur & de consolation pour ceux , qui souffroient avec plus de patience. Aussi eut-il le chagrin de voir presque tous ses Gens tomber dans une langueur , qui étoit bien plus encore l'effet de leur désespoir , que de l'excès du travail , & du défaut de bonne nourriture , & qui lui enleva bien du Monde.

Le plus fâcheux étoit que par l'imprudence de quelques François , les Naturels du Pays se déclarerent contr'eux , & qu'il ne fut jamais possible de les regagner. Il paroît même qu'on ne prit aucune mesure pour cela. Ces Sauvages , qu'on nomme *Clamcoëts* , sont cruels , perfides , d'un génie pervers , d'une humeur bouffonne , naturellement railleurs , contrefaisant , pour se moquer , tout ce qu'ils voyent faire , & cachant si bien tous ces défauts sous un extérieur guay & ouvert , qu'ils ne sont jamais plus à craindre , que lorsqu'ils

1685-90.

Sévérité
outrée de M.
de la Sale , &
ce qui en attri-
ve.

Les Sauvages
incommodent
les François.
Caractère des
Clamcoëts ,

1685-90.

témoignent plus d'amitié. Ils ont des liqueurs enivrantes , & sont fort adonnés à l'ivrognerie. Une de leurs plus fortes liqueurs se fait avec une espèce de fève , qu'ils mâchent , & qu'ils délayent ensuite dans de l'eau ; ils sont persuadés qu'elle donne de la souplesse à leurs membres , & qu'elle les rend plus légers à la course. Ils en boivent avec un tel excès , que souvent ils ne font qu'avalier & vomir. Ils en composent une autre avec la feuille de je ne sçai quel arbre , qu'ils font bouillir , qu'ils brassent ensuite , comme nous faisons le chocolat , & qui écume beaucoup. Ils la boivent fort chaude , & en usent surtout pour se délasser après avoir longtemps marché.

Leurs façons de faire ne ressemblent presque en rien à celles des autres Sauvages , que nous connoissons dans l'Amérique Septentrionale ; mais ce qu'ils ont de plus singulier , est leur manière de marquer leur affection. Quelquefois ils se contentent de souffler dans l'oreille de ceux , qu'ils veulent saluer ; d'autrefois ils commencent par se frotter la poitrine & les bras avec la main , puis ils font la même chose à celui , qu'ils ont dessein d'honorer , ou de caresser. Les Hommes vont presque tout nus , les Femmes ne sont couvertes , que depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Les uns & les autres ont un air affreux , qui annonce une férocité , que leur conduite ne dément point.

Qualité de
leur Pays.

Ces Barbares habitent un très-beau Pays , & capable de presque toutes les plus utiles productions de la Nature. Le climat en est sain & temperé , l'air pur , le Ciel serein. Ces Bœufs , dont j'ai parlé ailleurs , & qu'on appelle communément *Bœufs Illinois* , y sont très-communs , aussi-bien que les Cerfs & les Chevreuils. On y voit des Lions & des Tygres ; mais encore plus d'Ours & de Loups. Les Sauvages apprivoisent ces Derniers , en les prenant tout petits , & les dressent à la chasse , comme des Chiens , si cependant l'Auteur du Mémoire , que je suis , n'a point pris pour des Loups des Chiens , tels qu'en ont les Peuples du Canada , & que j'ai remarqué avoir les oreilles droites , & le museau allongé comme des Loups.

Le petit Gibier fourmille dans ce Pays , & les Rivieres y sont assez poissonneuses. Elles le seroient apparemment davantage , si elles n'étoient pas remplies de Caymans. Les Prai-

ries ne le sont pas moins de Serpens à sonnettes. On n'aperçoit de toutes parts, que des Plaines fort unies, qui s'étendent à perte de vûë; mais elles sont agreablement coupées de Rivieres, de Lacs, & de petits Bois, qui forment un Paysage charmant. Les Campagnes produisent quantité de Simples, qu'on prétend avoir de grandes vertus; il est certain du moins que les Sauvages en usent beaucoup, & vivent longtemps, sans être sujets à aucune maladie considérable.

Les Arbres les plus communs dans les Forêts sont les Chefnes, les Noyers, les Mûriers, les Pins, les Palmiers de toute espèce, & quantité d'autres, que l'on ne connoît point en Europe, & tous s'élèvent extrêmement haut. Il y a aussi plusieurs Arbres fruitiers, dont les fruits sont excellens. Les Vignes, dont tous les Bois sont semés, portent du raisin blanc & rouge. Outre les noix ordinaires, il y en a de beaucoup plus grosses, & qui sont fort bonnes. Les noisettes, les mûres & les figues Bananes s'y trouvent par tout. Parmi les fruits particuliers à ce Pays, il y en a un de la figure d'un œuf, qui croît sur des Buissons hérissés d'épines, & qui est très-rafraichissant. Les Espagnols le nomment *Tjonnos*, & en font fort friands.

On parle aussi d'une racine, qui est fort commune dans ce Canton de la Floride, & que quelques-uns ont cru être le gingembre. Les Sauvages prétendent qu'elle fait croître les cheveux, & dans cette prévention, ils s'en frottent la tête après l'avoir machée. Il pleut rarement dans ce Pays-là, cependant la Terre y est très-fertile. On n'y manque point non plus de sel, que le Soleil y forme sur les bords de la Mer & de quelques Lacs; on n'a presque que la peine de le ramasser.

Un peu plus avant dans les Terres il y a plusieurs autres Peuples, qui vivent à peu près de la même manière que les Clamcoëts, c'est-à-dire, qui n'ont point de demeure fixe, qui ne s'occupent guère que de la Chasse & de la Pêche, & qui se logent par tout, où la nuit les surprend; mais les François n'ont point eu de commerce avec eux, & Joutel ne nous en apprend que les noms, dont j'ai cru inutile de charger cette Histoire. Environ cent lieues plus loin vers le Nord on rencontre les *Cenis*, ou *Assenis*, qui paroissent beaucoup plus humains, qui sont plus sédentaires, qui cultivent la Terre, sement du maïs, des fèves, des citrouilles, des me-

Des Cenis.

1685-90.

lons d'eau , & d'autres semblables legumes. Ils plantent aussi du tabac , & nourrissent quantité de Chevaux , dont ils se servent ordinairement pour porter ce qu'ils ont tué à la chasse.

Ces Sauvages font la guerre fort différemment de tous les autres de la Floride. Ils sont tous à Cheval , armés d'un Carquois fait de peaux de Bœufs , rempli de flèches , & qui leur pend en bandouliere derriere le dos. Ils ont un Arc & un petit plastron de cuir de Bœuf au bras gauche , avec lequel ils parent les flèches. Ils n'ont point d'autre mord à la bride de leurs Chevaux , qu'une corde de crin. Leurs étriers sont soutenus d'une corde de la même matiere ; ils sont attachés à une peau de Biche pliée en quatre , qui leur sert de selle ; ces étriers sont de petites planches larges de trois pouces , & longues de cinq. Ils se tiennent parfaitement bien à Cheval.

Si leurs Prisonniers peuvent s'échaper , & entrer dans une de leurs Cabannes , non-seulement on ne peut plus les faire mourir ; mais ils sont libres , & deviennent Membres de la Nation : ceux , qui n'ont pas eu le bonheur de s'évader , sont mis à mort de la maniere , que je vais dire. On dresse un cadre , à peu près comme font les Illinois , & quelques autres Peuples de la Louisiane , dont j'ai parlé ailleurs ; avec cette différence , qu'il est de la hauteur de neuf pieds , & que le Patient est attaché à la traverse d'en haut par les poignets , & à celle d'en bas par la cheville des pieds , avec des cordes bien bandées , qui les soutiennent ainsi en l'air. Ils demeurent en cette posture une demie heure le matin , tournés vers le Soleil levant , & autant le soir , tournés vers le couchant.

Le premier jour on ne leur fait point souffrir d'autre supplice ; mais on ne leur donne rien à manger , & tout le tems , qu'ils ne sont point attachés , on les fait danser. Le second jour on les attache avant le lever du Soleil , & aussitôt tout le Village s'assemble autour du cadre , Hommes & Femmes , chaque Famille allume son feu , & fait chauffer un plat plein d'eau. Dès que le Soleil est levé , quatre Vieillards font avec un couteau des incisions aux bras , aux jambes & aux cuisses du Patient , & reçoivent dans des plats le sang , qui coule de ses playes. Ils portent ensuite ce sang à d'autres Vieillards , qui le font cuire dans des chaudières , & le donnent à boire aux Femmes & aux Enfants. L'Auteur du Manuscrit , d'où j'ai tiré ce détail , ne dit point si on brûle ces Malheu-

reux , ou si on les laisse expirer dans leur cadre ; mais il ajoute que , quand ils sont morts , on les étend sur une table , on les coupe par morceaux , & on distribue ces morceaux à toute l'Assemblée ; que chaque Famille fait cuire sa part ; que jusqu'à ce qu'elle soit cuite , tout le Monde danse , après quoi on la mange.

Les *Cenis* ont pour Voisins les *Ayennis* , avec lesquels ils vivent en bonne intelligence , & qui sont en plus petit nombre , quoique les Cenis eux-mêmes , selon Joutel , n'ayent pas plus de mille Hommes en état de porter les armes. Il paroît que ces deux Nations n'en faisoient autrefois qu'une ; leur langage , leurs manieres , & leur caractère d'esprit sont presque les mêmes. Leurs Cabannes sont assez éloignées les unes des autres , chaque Famille ayant son Champ autour de la Sienne. Ces Cabannes sont rondes , & Joutel les compare , tantôt à des Ruches , tantôt à des Mulons de foin. Il y en a de grandes , où Personne ne demeure , & qui ne servent que pour les Assemblées publiques ; soit qu'on veuille se rejouir , ou traiter des affaires communes.

Celles , qui sont habitées , sont aussi pour l'ordinaire très-vastes. Il y en a , qui ont jusqu'à soixante pieds de diametre , & où l'on trouve quinze , ou vint Ménages , qui n'ont de commun que le feu , lequel est au milieu de la Cabanne , & ne s'éteint jamais. Pour construire ces Cabannes on plante en rond des Arbres de la grosseur de la cuisse , de telle maniere , qu'ils se touchent par le bout ; on les joint avec des lattes , qui servent à soutenir les herbes , dont la Cabanne est couverte. Les meubles de ces Sauvages consistent dans quelques peaux de Bœufs , ou de Chevreuils , fort bien passées ; en quelques nattes bien travaillées , & en quelques poteries de terre , qui sont bien faites. Ils s'en servent pour faire cuire leurs viandes , leur sagamité & leurs legumes. Ils ont aussi des paniers faits de cannes , où ils mettent leurs fruits & leurs autres provisions. Leurs lits sont élevés de Terre de trois pieds , construits d'un tissu de cannes , proprement accommodés avec des nattes & des peaux passées , où l'on a laissé le poil. Les unes & les autres servent de matelats & de couvertures. Tous les lits sont aussi séparés avec des nattes , suspendus en guise de rideaux.

Lorsque la saison de labourer la Terre est venue , on s'assem-

1685-90.

ble quelquefois jusqu'à cent Personnes, les Hommes & les Femmes séparément. Ils travaillent ainsi jusqu'à ce qu'ils ayent cultivé une certaine portion de Terrain, dont le Propriétaire régale ensuite les Travailleurs, & le reste du jour se passe à danser & à se divertir. Le lendemain on recommence, & cela dure jusqu'à ce que tous les Champs soient labourés. Au reste ce travail n'est pas pénible; on se contente de remuer la superficie de la Terre avec un gros bâton fendu par le bout, inferé dans un autre bâton, qui sert de manche; car ces Peuples n'ont aucun outil de fer. Quand toutes les Terres sont ainsi préparées, les Hommes se retirent, ce sont les Femmes seules, qui sont chargées des semences, aussi-bien que de tout le travail du ménage.

Ces Sauvages sont bien faits Hommes & Femmes, & n'ont rien naturellement de désagréable dans les traits du visage; mais ils se picquent & se peignent comme ceux du Canada. Ils y trouvent une beauté, qui les défigure beaucoup aux yeux des Européens. Ils ne sont pas plus vêtus que les Clamcoëts, si ce n'est lorsque le vent souffle du Nord; car alors ils se couvrent de peaux de Bœufs, ou de Chevreuils bien passées. Mais ils n'ont jamais rien sur la tête. Leurs mœurs ne sont pas fort différentes de celles des Peuples de la Louisiane. Les Femmes n'y sont pas fort difficiles à séduire; mais si elles sont surprises en adultère par leurs Maris, elles passent fort mal leur tems. Le moins, qui leur en puisse arriver, est d'être répudiées.

Ils n'ont, ni Temple, ni rien, qui dénote un culte réglé. Ils ne paroissent pourtant pas sans Religion; car lorsque les bleds sont mûrs, ils en cueillent une certaine quantité, qu'ils mettent dans une corbeille, & ces corbeilles sont posées sur une maniere d'escabeau, uniquement destiné à cet usage. Ensuite un Vieillard étendant la main dessus, recite une Formule assez longue, puis distribue ce bled aux Femmes. Il n'est permis de manger du bled nouveau, que huit jours après cette cérémonie. La même chose se pratique dans de certains repas, qui se font en commun. On ne sert point la sagamité aux Convies, qu'elle n'ait été mise dans un vase, posé aussi sur un escabeau, & qu'un Vieillard n'ait recité sa Formule, en étendant les bras sur ces mets. Enfin lorsqu'un jeune Homme est armé pour la première fois, & lorsqu'on est sur le point de

de semer les Terres , les armes & les semences sont aussi en 1686-90.
quelque façon consacrées de la même manière.

Cependant M. de la Sale acheva enfin son Fort , & lui donna le nom de *S. Louis*. Ensuite , comme il ne pouvoit pas s'ôter de la tête que le Micissipi se déchargeoit dans la Baye , où il avoit pris terre , & qu'il appella aussi la *Baye de S. Louis* ; il résolut d'en faire le tour sur sa Fregate. Il s'y embarqua au mois d'Octobre , laissant dans son Fort trente-quatre Personnes sous le Commandement de Joutel , à qui il défendit de recevoir aucun de ceux , qu'il menoit avec lui , s'il ne lui remettoit une Lettre de sa main. Il avoit perdu depuis peu le Sieur Le Gros , qui ayant été picqué d'un Serpent à sonnettes , & ne connoissant pas le remède présent , qu'on trouve par tout à cette picque , avoit été contraint de se faire couper la jambe , & étoit mort peu de tems après l'opération. Ce Garde-Magasin étoit propre à bien des choses , & entendoit fort bien les affaires. Il fut un de ceux , dont M. de la Sale ressentit plus vivement la perte.

M. de la Sale
veut chercher
le Micissipi
par Mer.

Après le départ de la Fregate on fut plus de trois mois , sans en avoir aucune nouvelle à *S. Louis*. Enfin vers la mi-Janvier 1686. on en apprit de fort tristes par le Sieur DUHAUT , dont le jeune Frere , nommé *Dominique* , étoit resté dans le Fort. L'Aîné , qui avoit suivi M. de la Sale , arriva , sans apporter de Lettre de sa part ; il étoit seul dans un Canot , & on l'entendit un soir , qui appelloit son Frere. La Sentinelle en avertit le Commandant , qui craignit d'abord qu'il ne fût arrivé quelque accident funeste ; il s'avança pour parler à Duhaut , & après que celui-ci l'eut assuré que M. de la Sale jouissoit d'une parfaite santé , il lui demanda s'il avoit sa permission par écrit pour revenir au Fort. Duhaut lui répondit que non ; mais il lui raconta d'une manière en apparence si sincère ce qui avoit occasionné son retour , que Joutel crut pouvoir se dispenser de déferer à l'ordre , dont nous avons parlé. Il permit donc à Duhaut d'entrer dans le Fort , & voici le recit , que cet Homme lui fit de ses aventures.

M. de la Sale , dit-il , étant arrivé à la vûe de la Fregate , il y envoya cinq de ses meilleurs Hommes , & leur enjoignit de recommander de sa part au Pilote de sonder le mouillage avec un Canot. Le Pilote obéit , & employa tout un jour à ce tra-

Plusieurs
François mas-
sacrés par les
Sauvages.

1686-90.

vail ; le soir se trouvant apparemment fatigué , il descendit à Terre avec ceux , qui lui avoient apporté l'ordre , & il y fit du feu. Ils s'endormirent ensuite , sans prendre aucune précaution contre les Sauvages , lesquels avertis par le feu qu'il y avoit là des François , s'approcherent pendant la nuit , massacrerent les six Hommes , qui dormoient profondément , & briserent leur Canot.

La Sale ne les voyant point revenir au tems , qu'il leur avoit marqué , alla lui-même les chercher , & trouva les tristes restes de leurs cadavres , que des Loups , ou d'autres Bêtes carnacieres avoient presqu'entièrement dévorés. Il regretta surtout son Pilote , qui étoit habile Homme , & il eut bientôt sujet de le regretter encore davantage. Il fit ensuite avancer sa Fregate dans la Baye , y envoya toutes les provisions , dont il avoit besoin pour l'Entreprise , qu'il méditoit , & y laissa quelques-uns de ses Gens , à qui il défendit de s'éloigner sans un ordre de sa part , ni de descendre à terre sans Escorte.

Cela fait , il s'embarqua avec vingt Hommes dans deux Canots pour traverser la Baye , & dès qu'il fut à l'autre bord , il enfonça ses deux Canots dans l'Eau , & continua son chemin par Terre. Après quelques jours de marche il se trouva sur le bord d'une belle Riviere , qu'il nomma *la Maligne* ; un peu plus loin Duhaut s'étant arrêté derriere les autres , s'égara , & se trouva , sans le sçavoir , vis-à-vis le Fort S. Louis. Comme il n'y avoit rien dans ce recit , qui ne fût vraisemblable , Joutel ne put se défendre d'y ajouter foy , & se contenta de veiller de près sur les démarches de Duhaut.

Vers le milieu du mois de Mars , M. de la Sale arriva en fort mauvais équipage à S. Louis avec M. Cavelier , son Frere ; Moranget , son Neveu , & cinq ou six Hommes , ayant envoyé les autres chercher sa Fregate , dont il étoit en peine. Quoiqu'il n'eût point trouvé ce qu'il cherchoit , il paroissoit pourtant assez satisfait de sa course , & il dit qu'il n'avoit parcouru que de très-beaux Pays. Cela ne l'avançoit pas beaucoup , & il le sçavoit mieux que Personne ; mais il comprenoit la nécessité de ne pas décourager ses Gens , & il étoit grand Maître dans l'art de dissimuler son chagrin. La vue de Duhaut , qu'il croyoit avoir déserté , le troubla un peu d'abord , & il demanda à Joutel pourquoi il l'avoit reçu

contre sa défense ? Joutel lui en dit la raison , & il parut s'en contenter. 1686-90.

Le lendemain le jeune Cavelier son Neveu , & tous ceux , qu'il avoit envoyé chercher sa Fregate , revinrent au Fort , & lui dirent qu'ils n'en avoient pu apprendre aucune nouvelle. Cela le mit dans une grande perplexité , parce qu'il avoit laissé sur ce Bâtiment son linge , ses habits , ses papiers , & ses meilleurs effets. D'ailleurs son dessein étoit de se servir d'abord de ce Bâtiment pour remonter quelques-unes des Rivières , qu'il avoit découvertes , puis de l'envoyer aux Isles de l'Amérique , pour y demander du secours , ou de la monter lui-même , & de ranger toute la Côte du Golphe Mexique , jusqu'à ce qu'il eût trouvé le Micissipi , quand il auroit perdu toute esperance d'entrer dans ce Fleuve par quelqu'une des Rivières , qui se déchargent dans la Baye.

Il prit néanmoins son parti avec sa fermeté ordinaire , & vers la fin d'Avril il se remit en marche pour faire une nouvelle course. Quelques jours après son départ M. de Chefdeville , le Marquis de la Sablonniere , & quelques autres de ceux , qui étoient restés sur *la Belle* , arriverent à S. Louis dans un Canot avec ses habits , une partie de ses papiers & de son linge , & quelques provisions. Joutel leur demanda où étoit la Fregate , & ils lui répondirent qu'elle étoit échouée & brisée. Ils lui raconterent les circonstances de cette nouvelle infortune , qui ôtoit à M. de la Sale l'unique ressource , sur laquelle il pût compter après tant de disgraces , & voici de quelle maniere ils lui dirent que la chose s'étoit passée.

L'eau ayant manqué sur ce Bâtiment , le Sieur PLANTE-ROSE alla lui septième pour en faire une nouvelle provision dans la plus prochaine Riviere. Comme ils s'en retournoient à bord avec leur charge , les vents contraires les arrêterent lontems , & la nuit les prit , avant qu'ils pussent arriver. Ceux , qui étoient dans la Fregate , & qui les avoient vû faire effort pour revenir , allumerent un feu pour leur servir de Guide dans l'obscurité ; mais cette lumiere s'étant éteinte peu de tems après , on ne songea point à y suppléer , & , ni la Chaloupe , ni aucun de ceux , qui étoient dedans , n'ont paru depuis. On les attendit quelques jours , & ce fut inutilement : enfin l'Equipage de la Fregate , pressé par la soif , voulut se rapprocher de l'Habitation , qui n'étoit qu'à deux

Naufrage de
la Fregate.

1686-90.

lieux sur le bord de la Riviere ; mais comme l'extrême foiblesse , où se trouvoit tout le Monde , peut-être aussi le défaut d'habileté , ne leur permirent pas de bien manœuvrer , & que le vent devint contraire , le Bâtiment fut jetté à la Côte de l'autre côté de la Baye , & il y échoua.

Ces pauvres Gens ainsi dégradés dans un Pays perdu , & n'ayant plus de Chaloupe , n'imaginèrent point d'autre moyen de s'en tirer , que de construire un Radeau , pour traverser la Baye ; mais ils le fabriquerent si mal , que les Premiers , qui s'y risquerent , furent tous noyés. Les autres en firent un second , qui se trouva meilleur ; ils y mirent tout ce qu'ils purent sauver des effets de la Fregate . & firent heureusement le trajet. Ils resterent ensuite quelque tems sur le rivage fort embarrassés , parce qu'ils n'osoient , à cause des Sauvages , se hasarder à faire le reste du chemin par Terre , & que leur Radeau ne pouvoit pas remonter la Riviere. Enfin ils trouverent un méchant Canot , qu'ils raccommoderent le mieux , qu'ils purent , & avec lequel ils se rendirent à S. Louis.

Mutineries
& complot à
S. Louis.

Deux mois se passerent ensuite , sans qu'on pût sçavoir ce qu'étoit devenu M. de la Sale. Cette longue absence n'étoit pas encore ce qui inquiettoit le plus le Commandant ; il voyoit avec douleur sa Colonie diminuer de jour en jour ; les maladies en enlevoient les meilleurs Sujets , les Sauvages massacroient ceux , qui s'écartoient trop à la chasse ; quelques-uns désertèrent , & n'eurent pas honte de se réfugier parmi ces Barbares , pour y vivre comme eux ; enfin plusieurs commencerent à murmurer , & des murmures ils passerent aux plus odieux complots. L'Ainé Duhaut , dont le jeune Frere étoit avec M. de la Sale , se mit à la tête des Mécontents , & Joutel fut informé qu'il ne prétendoit rien moins , que de se faire Chef de Parti.

Il y a pourtant bien de l'apparence que ce Malheureux n'avoit point encore formé le noir dessein , qu'il exécuta depuis. On n'arrive que par degrés au comble de la scélératesse , & Duhaut n'avoit point encore de motif , qui l'engageât à commettre un parricide. Ce qui est certain , c'est que sur la menace , que lui fit son Commandant de s'assurer de lui , s'il continuoit à cabaler , il se contenta assez jusqu'au retour de M. de la Sale , qui arriva au mois d'Août à S. Louis. Il y apprit la perte de sa Fregate avec une tranquillité d'ame , qu'on admira

d'autant plus , qu'il avoit lui-même fait pendant son voyage 1686-90.
des pertes , que rien ne pouvoit remplacer.

Il avoit pénétré jusqu'aux **Cenis** , avec lesquels il avoit fait alliance , & il ne se lassoit point de vanter la beauté & la bonté du Pays , qu'il avoit parcouru ; mais il n'en étoit pas plus sçavant sur ce qu'il cherchoit , & tout le profit de son voyage se réduisoit à cinq Chevaux chargés de quelques provisions , que ses nouveaux Alliés lui avoient donnés. D'autre part , de vint Hommes , qu'il avoit menés avec lui , il n'en ramenoit que huit. Il demanda en arrivant si le jeune **Duhaut** , **LE CLERC** , **HURIÉ** & deux autres , qui ne sont pas nommés dans mes Mémoires , étoient à l'Habitation , où il leur avoit permis de retourner ? On lui répondit qu'aucun d'eux n'avoit paru. Il ajouta que le **Sieur BIHOREL** s'étoit égaré dans le chemin , & on ne l'a point vu depuis : qu'un de ses Domestiques , nommé **DUMENIL** avoit été entraîné au fond de l'eau , & dévoré par un Crocodile , & que quatre autres avoient déserté , tandis qu'il étoit chez les **Cenis**.

Tant de pertes firent de fâcheuses impressions sur tous ceux , qui restoient à **S. Louis**. **M. de la Sale** n'y fit pas assez d'attention , & sur le champ il se détermina à un troisième voyage ; mais comme les chaleurs étoient extrêmes , il jugea à propos de le différer jusqu'au mois d'Octobre. Les **Clamcoëts** le harceloient sans cesse , & lui tuèrent encore deux Hommes presque sous ses yeux ; ce qui le confirma dans la résolution , qu'il avoit déjà prise , de s'éloigner de ces Barbares. Son dessein étoit de tâcher de gagner les **Illinois** , & il étoit sur le point de se mettre en marche , lorsqu'il fut attaqué d'une violente hernie , qui l'obligea de différer son départ.

Joutel le voyant en cet état , s'offrit de faire le voyage avec quinze Hommes ; mais son offre ne fut pas acceptée. **La Sale** lui dit que sa présence étoit nécessaire aux **Illinois** , & qu'il vouloit envoyer de-là **M. Cavelier** , son Frere , en France. Sur la fin de Décembre il se trouva soulagé de son incommodité , & se disposa tout de bon à partir. Il fut bien aise que **Joutel** l'accompagnât dans ce voyage , & il nomma pour commander en sa place à **S. Louis** le **Sieur LE BARBIER**. Il avoit assez bien fortifié cette Habitation depuis son retour des **Cenis** , & il se flattoit de l'avoir mise en état de ne pouvoir être insultée par les Sauvages : il y laissa autant de provisions , qu'il en

Voyage de
M. de la Sale
aux Cenis. Il
perd une partie
de ses
Gens.

Il tombe malade.

1686-90. falloit pour tout le Monde , qui devoit y refter , c'est-à-dire , pour vint Perfonnes , du nombre defquelles étoient fept Femmes , ou Filles , les PP. Maxime & Zenobe , Recollets , M. de Chefdeville , le Marquis de la Sablonniere , & un Chirurgien.

Il part pour
aller chercher
les Illinois.

1687-90.

Après qu'il eut donné fes derniers ordres , il fe mit en marche le douzième de Janvier 1687. avec feize Hommes , y compris M. Cavelier , fon Frere , Moranget & le jeune Cavelier , fes Neveux , le P. Anaftafe , Joutel , Duhaut , Larchevêque , de Marle , un Allemand de Wittemberg , nommé HIENS (a) , qui avoit été Flibuftier , & qu'il avoit engagé au petit Goave ; un Chirurgien , nommé LIOTOT , le Pilote TESSIER , le jeune Talon , le Laquais de M. de la Sale , qui avoit nom SAGET , & un Sauvage bon Chasseur ; je fais mention de tous ceux-ci , parce qu'il en fera beaucoup parlé dans la fuite. Pour foulager les Voyageurs , M. de la Sale avoit chargé les cinq Chevaux , qu'il avoit amenés des Cenis de la meilleure partie du bagage & des provisions.

Quoiqu'on cheminât par un très-beau Pays , on ne laiffa point de fouffrir beaucoup , furtout à caufe des pluyes , qui avoient fait débordér prefque toutes les Rivieres. On rencontra fouvient des Sauvages ; mais M. de la Sale les gagna tous par fes bonnes manieres ; ce qui ne l'empêcha point de fe tenir fur fes gardes , & de camper avec de très-grandes précautions. La difficulté de traverser les Rivieres augmentant , parce qu'on en rencontra de fort larges , & qui n'étoient point guayables , la néceffité lui fit imaginer la conftruétion d'un Canot , qui fe portoit avec des perches , & qui fut d'une très-grande utilité.

A mefure qu'on avançoit dans le Pays , on le trouvoit plus peuplé , & lorsqu'on ne fut plus éloigné des Cenis , que de quarante lieuës , on apprit qu'il y avoit un François parmi ces Sauvages. Le dix-fept de May Moranget étant à la chaffe , & ayant , dit-on , maltraité de parole Duhaut , Hiens , & le Chirurgien Liotot , ces trois Hommes réfolurent de s'en défaire au plûtôt , & de commencer par le Laquais de M. de la Sale , & par fon Chasseur Sauvage , appellé NICA , qui acompagnoient Moranget , & qui auroient pu le défendre.

(a) Quelques-uns le nomment JEMME , & difent que c'étoit un Soldat Anglois ; mais il y a bien de l'apparence qu'ils fe trompent.

Ils communiquèrent leur dessein à Larchevêque & au Pilote Tessier, qui l'approuverent, & voulurent avoir part à l'exécution. Ils n'en parlèrent point au Sieur de Marle, qui étoit avec eux, & qu'ils auroient bien voulu pouvoir éloigner. La nuit suivante, tandis que les trois malheureuses victimes de leur vengeance dormoient tranquillement, Liotot leur donna à chacun plusieurs coups de hache sur la tête. Le Sauvage & le Laquais expirèrent sur le champ. Moranget se leva sur son séant, mais sans proferer une seule parole, & les Assassins contraignirent le Sieur de Marle de l'achever, en le menaçant, s'il le refusoit, de lui faire le même traitement qu'aux autres; ils vouloient sans doute le rendre complice de leur crime, pour s'assurer qu'il ne les accuseroit pas.

Cependant comme il est rare qu'un premier forfait ne soit pas suivi de ces inquiétudes, que les plus grands Scélérats ont toujours un peu de peine à calmer, les Meurtriers comprirent qu'il ne leur seroit pas aisé de se soustraire à la juste vengeance de M. de la Sale, s'ils ne le prevenoient, & ils s'y résolurent. Après avoir délibéré ensemble sur les moyens d'y réussir; ils crurent que le plus sûr étoit d'aller au devant de lui, de faire main-basse sur tous ceux, qui pourroient s'opposer à leur dessein, & de se frayer ainsi un chemin au parricide, qu'ils méditoient.

Une résolution si étrange ne pouvoit être inspirée que par ce désespoir aveugle, qui précipite les Criminels dans l'abîme, qu'ils se sont creusés; mais un incident, qu'ils n'avoient pu prévoir, leur livra la proie, qu'ils cherchoient. Une Rivière, qui les séparoit du Camp, & qui s'étoit considérablement grossie, depuis qu'ils l'avoient passée, les retint deux jours, & ce retardement, qui d'abord leur parut un obstacle à l'exécution de leur projet, leur en facilita le succès. M. de la Sale surpris de ne pas voir revenir son Neveu, ni les deux Hommes, qui l'accompagnoient, voulut en aller chercher lui-même des nouvelles. On remarqua qu'au moment, qu'il se mit en chemin, il se troubla, & qu'il s'informa avec une sorte d'inquiétude, qui ne lui étoit pas ordinaire, si Moranget n'avoit pas eu prise avec quelqu'un.

Il appella ensuite Joutel, lui confia la garde de son Camp, lui recommanda d'y faire de tems en tems la ronde, de ne point permettre qu'aucun s'en écartât, & d'allumer des feux,

1687-90.

Moranget, le
Laquais & le
Chasseur de
M. de la Sale
sont assassinés.

1687-90.

afin que la fumée servît à le remettre dans sa route , supposé qu'il s'égaraît au retour. Il partit le vintième avec le P. Anastase , & un Sauvage. Comme il approchoit du lieu , où les Assassins s'étoient arrêtés , il aperçut des Aigles , qui voltigeoient assez près de-là , ce qui lui fit penser qu'il y avoit en cet endroit quelque charogne , il tira un coup de fusil , & les Conjurés , qui ne l'avoient point encore aperçu , se doutèrent que c'étoit lui , qui approchoit , & préparèrent leurs armes.

Mort tragique de M. de la Sale.

La Riviere étoit entr'eux & lui ; Duhaut & Larchevêque la passerent , & ayant aperçu M. de la Sale , qui venoit au petit pas , ils s'arrêtèrent. Duhaut se cacha dans de grandes herbes , ayant son fusil chargé & bandé ; Larchevêque s'avança un peu plus , & un moment après M. de la Sale l'ayant reconnu , lui demanda où étoit son Neveu Moranget ? Il répondit qu'il étoit à la dérive , & dans le moment Duhaut tira son coup. M. de la Sale le reçut dans la tête , & tomba roide mort. C'est ainsi que Joutel rapporte le fait. Il l'avoit appris du P. Anastase même , qui étoit présent , & dont le témoignage ne peut être suspect.

Le P. Louis Hennepin , qui cite aussi son Confrere , mais qui est bien moins croyable que Joutel , prétend que M. de la Sale vécut encore une heure après qu'il eut été blessé , qu'il fit au P. Anastase une espèce de confession générale , qu'il pardonna sa mort à ses Meurtriers , & qu'il entra avec beaucoup de pitié dans tous les autres sentimens , que lui suggéra son Confesseur , qu'il recut avec de grandes marques de religion l'absolution de ses péchés , & qu'avant que de se mettre en marche , il s'étoit approché des Sacremens.

Une Relation manuscrite , que j'ai eue entre les mains , qui se garde au dépôt de la Marine , & dont l'Auteur paroît fort prévenu contre M. de la Sale , au sujet duquel il s'exprime d'une façon fort défavantageuse , s'accorde avec Joutel sur la maniere , dont il fut tué ; mais elle change beaucoup de circonstances dans le recit de cet assassinat. Larchevêque y est nommé D'YVETOT , peut-être portoit-il ces deux noms : elle ne fait pas mention de l'Allemand Hiens , mais d'un Soldat Anglois , qu'elle appelle JEMME , & d'un nommé MûNIER. Elle ajoute que ce fut au Domestique du Sieur d'Yvetot , que M. de la Sale demanda , où étoit Moranget , & que celui-

celui-ci , selon l'ordre , qu'il en avoit de son Maître , répondit brusquement , le chapeau sur la tête , qu'il étoit à la dérive : que la Sale , choqué de cette maniere insolente de répondre , menaça le Domestique , qui lui repliqua avec encore plus d'audace : que la Sale s'avança pour le frapper : que le Domestique , ainsi qu'il en étoit convenu avec les Assassins , se mit à fuir du côté , où ils étoient cachés , & que quand M. de la Sale fut à portée , ils tirèrent tous ensemble ; mais qu'il n'y en eut qu'un , qui tira juste.

1687-90.

Quoiqu'il en fût , telle fut à peu près la fin tragique de Robert Cavelier , Sieur de la Sale , Homme d'une capacité , d'une étendue d'esprit , d'un courage & d'une fermeté d'ame , qui auroient pu le conduire à quelque chose de grand , si , avec tant de bonnes qualités , il avoit su se rendre Maître de son humeur sombre & atrabilaire , fléchir la sévérité , ou plutôt la dureté de son naturel , & reprimer la hauteur , avec laquelle il traitoit , non-seulement ceux , qui dépendoient entièrement de lui , mais ses Associés même , dont quelques-uns , comme on l'assure en particulier de ses deux Assassins , avoient fait une bonne partie des avances pour son Entreprise , & y avoient par conséquent un très-grand intérêt.

Son caractère.

On lui a encore reproché avec justice de n'avoir jamais pris conseil de Personne , & d'avoir plus d'une fois ruiné ses propres affaires par un entêtement , que rien ne pouvoit , ni vaincre , ni justifier. Quelques-uns ont assuré que cela lui arriva au sujet de l'embouchure du Micissipi , qu'on lui montra , & qu'il ne voulut pas même examiner , parce qu'il s'étoit mis dans la tête qu'elle ne pouvoit pas être à l'endroit , qu'on lui marquoit. Il ignoroit sans doute , ou ne faisoit pas réflexion que les premiers Hommes du Monde ont souvent été en partie redevables de leurs plus grands succès à des Personnes , qui leur étoient fort intérieures en mérite , & que les plus sages sont ceux , qui croient pouvoir profiter des lumières & des avis de ceux , qui en ont moins qu'eux.

Il ne faut pourtant pas ajouter foi à tout ce qu'on a publié de ses prétendues violences , encore moins à d'autres accusations plus atroces , dont ses Ennemis ont cherché à le noircir. On a voulu diminuer l'horreur de l'attentat commis sur sa Personne , en disant qu'il avoit tué de sa main le jeune Duhaut , qu'il avoit fait le même traitement à plusieurs autres , & que

Calomnies
publiées con-
tre lui.

1687-90.

le désir de venger tant de sang répandu sans sujet , & la crainte d'un sort pareil avoient fait prendre à des Gens , qu'il brutalisoit en toute rencontre , & qu'il pouffoit à bout , la résolution de l'assassiner. On doit être d'autant plus en garde contre ces discours calomnieux , qu'il n'est que trop ordinaire d'exagérer les défauts des Malheureux , de leur en imputer même , qu'ils n'avoient pas , surtout quand ils ont donné lieu à leur infortune , & qu'ils n'ont pas sçu se faire aimer. Ce qu'il y a de plus triste pour la mémoire de cet Homme célèbre , c'est qu'il a été plaint de peu de Personnes , & que le mauvais succès de ses Entreprises lui a donné un air d'Aventurier parmi ceux , qui ne jugent que sur les apparences. Par malheur c'est ordinairement le plus grand nombre , & en quelque sorte la voix du Public.

Ce qui se passe
après sa mort.

Cependant le P. Anastase ayant vû tomber M. de la Sale à ses pieds , s'attendoit que les Meurtriers ne l'épargneroient pas , quand ce ne seroit que pour n'avoir pas un tel témoin de leur crime ; mais Duhaut s'étant approché de lui , le rassûra , lui dit que l'action , qu'il venoit de faire , étoit un coup de désespoir , & qu'il y avoit longtemps , qu'il songeoit à se venger de Moranger , qui avoit voulu le perdre. Ses Complices l'interrompirent dans ce moment , dépouillèrent le cadavre , lui ôtèrent jusqu'à sa chemise , & après l'avoir insulté de la manière la plus indigne , le traînèrent dans des brossailles , où ils le laissèrent sans sépulture. C'est encore sans fondement que le P. Hennepin a écrit que le P. Anastase l'avoit enterré , & avoit dressé une Croix sur son tombeau ; Joutel n'en parle point , & il est à croire que ce Voyageur , qui est entré dans le plus grand détail de ce qui s'est passé sous ses yeux , n'auroit pas omis cette circonstance ; lui-même , si la chose avoit été possible , n'eût pas manqué de se joindre au P. Anastase , pour rendre ses derniers devoirs à un Maître , qu'il a toujours estimé. Les Assassins , après avoir ainsi mis le comble à leur parricide , s'acheminèrent au Camp , où ils avoient déjà envoyé leur chasse par des Sauvages , qui furent témoins , & parurent fort scandalisés de tout ce qu'ils venoient de voir.

Les Assassins
s'emparent de
l'autorité.

Ce fut par le P. Anastase , que M. Cavelier apprit la mort de son Frere ; il dit aussitôt aux Conjurés que , si leur dessein étoit de se défaire aussi de lui , il leur pardonnoit sa mort par avance , & que toute la grace , qu'il leur demandoit , étoit

qu'ils lui accordassent un quart d'heure pour se disposer à mourir. Ils lui répondirent qu'il n'avoit rien à craindre, & que Personne ne se plaignoit de lui. Joutel n'étoit pas alors au Camp, Larchevêque, dont il étoit Ami, alla le trouver pour l'avertir que sa mort étoit résolue, pour peu qu'il témoignât de ressentiment de ce qui étoit arrivé, ou qu'il prétendit se prévaloir de l'autorité, que M. de la Sale lui avoit donnée; mais que s'il demeurait tranquille, il l'assûroit de la vie.

Joutel, qui étoit d'un naturel fort doux, lui répondit qu'on feroit content de sa conduite, qu'il croyoit qu'on avoit dû l'être de la manière, dont il s'étoit comporté dans le Commandement, & qu'il feroit plus que content de n'y avoir aucune part. Ils retournerent ensuite au Camp, & dès que Du-haut eut aperçu Joutel, il lui cria qu'il falloit que chacun commandât à son tour. Il s'étoit déjà saisi lui-même de toute l'autorité; & le premier usage, qu'il en fit, fut de s'emparer de tout ce qui étoit dans le Magasin: il le partagea ensuite avec Larchevêque, en disant que tout leur appartenait. On prétend qu'il y avoit pour trente mille francs de marchandises, & vingt mille francs, tant en espèces, qu'en vaisselle d'argent. Les Parricides avoient pour eux la force & la hardiesse, & ils s'étoient montrés capables des plus grands crimes; ainsi ils ne trouverent d'abord aucune résistance.

Dès le lendemain vintunième de May (a) tous les François se mirent en marche avec quelques Sauvages pour aller dans le Village de Cenis, dont on n'étoit pas fort éloigné; mais le tems étoit si mauvais, & le chemin si difficile, qu'on fut bientôt contraint de s'arrêter. Le vingt-neuf Joutel fut détaché avec le Chirurgien, Liotot, Hiens & Tessier, pour voir si on pourroit tirer quelques provisions des Cenis. Ils aperçurent le premier jour trois Sauvages bien montés, dont l'un étoit vêtu à l'Espagnole, & qui venoient à leur rencontre. Ils le prirent d'abord pour un véritable Espagnol, d'autant plus qu'ils avoient ouï dire qu'il en devoit venir pour se joindre aux Cenis contre une autre Nation; & comme ils craignoient beaucoup de tomber entre les mains des Ca-

Joutel est en-
voyé chez les
Cenis.

(a) Joutel en parlant de la mort de M. de la Sale, dit qu'elle arriva le vingt, & dans un autre endroit il dit à la marge qu'il mourut le dix-neuf, ce qui est conforme à la plupart des autres Relations. Mais il faut se souvenir que ce n'est pas lui, qui a fait imprimer son Livre.

1687-90.

stillans , qui ne voyoient pas volontiers d'autres Européens dans leur voisinage ; leur première pensée fut de se défaire de celui-ci , & de s'enfuir aussitôt.

Toutefois Joutel s'étant détaché le joignit , & lui parla en Espagnol & en Italien. Le Sauvage lui répondit dans la Langue des Cenis, qu'il n'entendoit pas ce qu'il lui disoit, & cette réponse le rassura. Les deux autres Sauvages étoient tout nus , & l'un d'eux avoit une jolie Cavale grise , qui portoit deux paniers faits de cannes , & fort propres , pleins de farine de maïs brûlé. Il en présenta aux François , & ajouta que son Maître les attendoit avec impatience. Joutel leur demanda s'ils avoient chez eux des Espagnols ? & ils répondirent que non ; mais qu'il y en avoit dans une Nation voisine.

Celui , qui étoit habillé en Espagnol , ajouta qu'il avoit été dans leur Pays , & qu'il en étoit revenu équipé comme ils le voyoient. Il tira ensuite de sa poche un Imprimé en Castillan , où étoient contenues les Indulgences accordées par le S. Siège aux Missionnaires du nouveau Mexique ; après quoi lui & ses deux Compagnons poursuivirent leur route vers le Camp : ils changerent néanmoins de pensée après , & revinrent sur leurs pas. Les François les rappellerent , & leur présentèrent à manger. Après le repas , la nuit étant venue les François ne voulurent pas aller plus loin , & le premier Sauvage demeura avec eux ; les deux autres reprirent le chemin de leur Village.

Réception,
qu'on lui fait.

Les François & leur nouvel Hôte s'y rendirent le lendemain , & allèrent droit à la Cabanne du Chef ; mais à peine avoient-ils paru à l'entrée du Village , qu'ils aperçurent les Anciens , qui venoient en cérémonie au devant d'eux. Ils avoient sur l'épaule en bandouillere des peaux de Chevreuils passées , & peintes de diverses couleurs , & sur la tête un bouquet de plumes , qui leur faisoit une espèce de Couronne. Quelques-uns portoient des lames d'épées quarrées , comme le sont celles des Espagnols , & dont le manche étoit orné de plumes & de grelots : d'autres étoient armés d'arcs , de flèches , & de cassetètes. Quelques-uns avoient de grandes pièces de toile blanche , qui leur passaient d'une épaule sous l'autre ; tous s'étoient barbouillés le visage de noir & de rouge.

Ces Anciens étoient au nombre de douze , & ils passerent au milieu de la Jeunesse & des Guerriers , rangés en haye , en bonne ordonnance. Dès qu'ils furent assez proches des François , le Conducateur de ceux-ci leur fit signe de s'arrêter , & aussitôt les Anciens leverent tous la main droite au dessus de leur tête , en jettant de grands cris : ils coururent ensuite embrasser les François , & leur firent à leur maniere toutes sortes de caresses , puis ils leur présentèrent des pipes & du tabac , enfin ils leur amenerent un François Provençal , du nombre de ceux , qui avoient quitté M. de la Sale à son premier voyage. Il étoit nud comme les Sauvages , & ne sçavoit presque plus parler François. Il parut charmé de voir des Personnes de sa Nation & de sa connoissance.

Ceux-ci furent conduits avec le Cortege , dont j'ai parlé , dans la Cabanne du Chef , où ils furent très-bien reçus. De là ils furent menés à une autre Cabanne beaucoup plus grande , éloignée d'un quart de lieu de la Première , & qui étoit destinée pour les réjouissances publiques. Ils trouverent le sol couvert de nattes , sur lesquelles on les fit asseoir ; les Anciens se rangerent autour d'eux : on commença par leur apporter de la sagamité & toutes sortes de légumes ; durant le repas , & pendant que chacun fUMOIT sa pipe , on les entretint de quelques projets de guerre.

Le Provençal demouroit dans un autre Village , où il mena les François , & où ils furent reçus à peu près comme dans le Premier. La nuit approchant leur Conducateur les conduisit dans sa Cabanne , & ils y passerent la nuit. Le lendemain les Anciens du premier Village les vinrent reprendre , les ramenerent dans la Cabanne , où on les avoit regalés la veille , & là ils leur échangerent des vivres contre des marchandises ; mais comme il ne se trouva pas assez de grains dans ce Village pour ce qu'il en falloit aux François , Joutel renvoya ses Compagnons au Camp avec le Provençal , & resta chez les Cenis pour achever ses provisions.

Un autre motif l'engageoit encore à demeurer quelque tems parmi ces Peuples , il apprit qu'il y avoit encore deux François Déserteurs de M. de la Sale chez une Nation voisine , & il esperoit d'en tirer plus de lumieres , qu'il n'avoit fait du Provençal touchant le Micissipi & la route , qu'il falloit prendre pour se rendre aux Illinois. Il fit donc chercher ces deux

1687-90.

François Déserteurs parmi les Cenis.

1687-90.

Hommes , & une nuit , qu'il étoit couché dans une Cabanne ; & qu'il ne dormoit pas , il entendit quelqu'un , qui marchoit doucement à côté de son lit ; il regarda , & à la lumière du feu de la Cabanne il aperçut un Homme tout nud , ayant à la main deux flèches & un arc , lequel , sans lui dire un mot s'assit à côté de lui.

Il le considéra quelque tems , lui fit quelques questions , & n'en reçut aucune réponse. Ce silence lui donna à penser , & lui fit prendre ses deux pistolets. Alors cet Homme se retira , & s'alla mettre auprès du feu. Joutel le suivit , le regarda fixement , & aussitôt le prétendu Sauvage se jeta à son cou , lui parla François , & se fit connoître pour un des Défer-teurs , qu'il cherchoit. Joutel lui demanda où étoit son Com-pagnon , & il répondit qu'il n'avoit osé venir. C'étoient deux Matelots ; celui-ci étoit Breton , & se nommoit RUTER : l'autre , appelé GROLLET , étoit de la Rochelle.

Ils avoient en peu de tems si bien pris les manieres Sauva-ges , qu'on ne les auroit jamais cru Européens ; non-seule-ment ils étoient nuds , mais ils avoient tout le corps peint & piqué. Ils étoient mariés , & avoient épousé plusieurs Fem-mes. Les Cenis les avoient menés à la guerre , & tant qu'ils avoient eu de la poudre , ils s'étoient fait admirer par l'effet de leurs fusils ; mais dès qu'elle leur eut manqué , ils furent obligés d'apprendre à manier l'arc & la flèche. La vie liber-tine , qu'ils menoient , avoit pour eux de grands attrait , & il ne leur restoit presque plus aucune teinture de Religion.

Joutel apprit à Ruter la mort de M. de la Sale & de son Neveu Moranget ; & il en parut touché. Il lui demanda s'il n'avoit point entendu parler du Micissipi , & il répondit que non , qu'il avoit seulement oui dire qu'à quarante lieues au Nord-Est il y avoit une grande Riviere , dont les bords étoient fort peuplés ; & où l'on avoit vû des Hommes faits & vêtus comme nous. Joutel ne douta point que ce ne fût le Fleuve , qu'il cherchoit , & comme il étoit résolu de se séparer , le plu-tôt qu'il pourroit , des Meurtriers de M. de la Sale , il ne songea plus qu'à s'assurer de la route , qu'il falloit tenir pour gagner ce grand Fleuve. Dès le lendemain Rutel s'en retourna chez lui , Joutel lui donna de quoi faire quelques petits présens à ses Femmes , & le pria d'engager son Camarade Grollet à le venir trouver.

Le fixième d'Avril ils arriverent tous deux dans sa Cabane , équipés de la même maniere , si ce n'est que Grollet n'avoit pas voulu se faire couper les cheveux à la maniere des Cenis. Cette maniere est assez bizarre , elle consiste à les avoir fort courts , à la reserve d'un toupet , que ces Barbares se laissent croître sur le haut de la tête , & quelquefois sur les côtés , où ils les mettent en cadenette. Grollet ne s'étoit point fait non plus picquer au visage. Il confirma ce que son Compagnon avoit dit à Joutel au sujet d'une grande Riviere au Nord-Est , sur les bords de laquelle on avoit vû des Européens , & tous deux s'offrirent pour l'accompagner au Camp. Il fut charmé de cette résolution , & le huit deux François étant venus aux Cenis avec un Cheval , pour porter les provisions , que Joutel avoit achetées , ils partirent tous ensemble , & arriverent le dix.

Pendant l'absence de Joutel les Meurtriers de M. de la Sale avoient fait bande à part , & avoient formé le dessein de retourner à S. Louis , pour y construire une Barque , & passer aux Isles. Rien n'étoit plus chimérique que ce projet. Ils manquoient de la plupart des outils nécessaires pour cette construction , & nul d'entr'eux n'avoit jamais sçu en manier aucun. Mais c'étoit le premier effet du vertige , dont Dieu punit souvent ceux , qui ont mis le comble à leur iniquité. Cependant comme il ne vouloit pas envelopper les Innocens dans les malheurs , que sa Justice reservoit aux Coupables , il inspira aux Premiers le dessein de se separer des Seconds , & en effet ceux-là ne penserent plus qu'à prendre leur route du côté , où ils jugeoient que devoient être les Illinois.

M. Cavelier , qui étoit à leur tête , ayant donc sçu que Duhaut & ses Complices se dispoisoient à envoyer acheter des Chevaux chez les Cenis , pour porter leur bagage à S. Louis , l'alla trouver , & lui dit que lui & plusieurs autres , qu'il lui nomma , étoient trop fatigués pour entreprendre le voyage , qu'il méditoit , que leur dessein étoit de s'arrêter , au moins pour quelque tems dans le premier Village des Cenis , & qu'il le prioit de leur faire présent de quelques haches , d'un peu de poudre & de plomb , & d'y ajouter de quoi acheter des vivres ; que s'il vouloit même , il pouvoit marquer le prix , qu'il en exigeroit , & qu'il lui en feroit son billet.

Duhaut le remit au lendemain pour lui faire réponse , &

1687-90.

Les Meurtriers de M. de la Sale se separerent des autres.

1687-90.

après en avoir délibéré avec sa Troupe, il fit dire à M. Cavelier qu'il consentoit à lui donner la moitié des effets, qui restoient dans les Magasins. Il ajoûta que, si lui & les Siens ne pouvoient pas réussir à construire une Barque, ils reviendroient le trouver, & qu'il leur feroit plaisir de leur amasser des vivres à tout hazard. Peu de jours après il changea de résolution par rapport au voyage de S. Louis, & proposa à ses Compagnons de se rejoindre à M. Cavelier, pour aller chercher les Illinois. Hiens & quelques autres ne furent point de cet avis, & demandèrent leur part des effets.

Mort funeste
de Duhaut &
de Liotot.

Duhaut en fit difficulté, ils se querellèrent; enfin Hiens déchargea son pistolet dans la tête de Duhaut, qui alla tomber mort à quatre pas de l'endroit, où il étoit. En même tems Ruter, ce Matelot Breton, que Joutel avoit ramené des Cenis, & qui s'étoit attaché à Hiens, tira un coup de fusil sur le Chirurgien Liotot; ce Misérable, quoiqu'il eût trois bales dans le corps, vécut encore quelques heures, & fut assez heureux pour se confesser: après quoi celui, qui l'avoit blessé, l'acheva d'un coup de pistolet. Ainsi les deux Meurtriers, l'un de M. de la Sale, & l'autre de son Neveu, furent les premières Victimes de l'esprit de fureur, qu'ils avoient inspiré dans cette malheureuse Colonie.

Joutel, qui avoit été témoin de ce massacre, se saisit aussitôt de son fusil pour se défendre au cas, qu'on en voulût pareillement à sa vie; mais Hiens lui cria de ne rien craindre, & qu'il n'avoit eu dessein que de venger la mort de son Patron. Il ajoûta qu'encore qu'il eût été du complot de Duhaut, il n'avoit point consenti à son parricide, & que, s'il avoit été présent, il l'eût empêché. Les Sauvages ne sçavoient que penser de ces meurtres, & en étoient fort scandalisés. Ils avoient raison, & ils pouvoient plus justement traiter ces François de Barbares, que nous n'avions de droit de les regarder comme tels.

Cependant comme on avoit besoin d'eux, Joutel leur fit entendre que ces deux Hommes avoient mérité le traitement, qu'on venoit de leur faire, pour avoir trempé leurs mains dans le sang de leurs Chefs, & pour s'être saisis par violence de ce qui ne leur appartenoit pas, & ils parurent satisfaits de ces raisons. L'archevêque n'étoit point à l'Habitation pendant que tout ceci se passoit: il étoit parti ce jour-là-même

de

de bon matin pour aller à la chasse , & Hiens se promettoit bien de le traiter à son retour , comme il venoit de faire Du-haut ; mais M. Cavelier & le P. Anastase vinrent à bout de l'en dissuader , & Joutel alla au devant de Larchevêque , pour l'avertir du péril , qu'il avoit couru. Il le conduisit ensuite à Hiens , & ces deux Hommes se donnerent mutuellement parole qu'ils n'entreprendroient rien l'un contre l'autre.

Après cette reconciliation on voulut délibérer de nouveau sur le parti , qu'on devoit prendre ; mais Hiens déclara qu'il avoit promis aux Cenis d'aller en guerre avec eux , qu'il vouloit accomplir sa promesse , & que si on vouloit l'attendre chez ces Sauvages , on verroit ensuite ce qu'il convenoit de faire. C'étoit pour M. Cavelier & pour ceux de sa Bande une nécessité , que d'en passer par tout ce que ces Furieux propo-
soient , parceque les effets n'étoient point encore partagés. Ils se rendirent donc avec eux dans le Village des Cenis , & Hiens en partit au commencement de Mars pour la guerre avec les Sauvages & six François , tous à cheval.

Le dix-huit ceux , qui étoient restés dans le Village , furent bien surpris de voir entrer de grand matin dans leurs Cabannes des Femmes tout barbouillées de terre , & qui se mirent à danser en rond. Cela dura trois heures , après quoi le Maître de la Cabanne donna à chacune de ces Danseuses un bout de tabac du Pays ; ce tabac est semblable au nôtre , excepté qu'il a les feuilles plus petites. On apprit alors aux François que les Cenis avoient remporté une victoire complète , & celui , qui en avoit apporté la nouvelle , assûra qu'il avoit pour sa part couché par terre au moins quarante des Ennemis.

Les Femmes commencerent aussitôt à préparer des rafraîchissemens pour aller au devant des Victorieux , qui arriverent le soir du même jour dans le Village. Leurs Ennemis , nommés *Cannohatinnos* , les avoient attendus de pied ferme ; mais le bruit & l'effet des armes à feu des François les épou-
vanterent de telle sorte , qu'ils prirent la fuite après la première décharge. On les poursuivit , & on en tua encore quarante-huit , tant Hommes que Femmes. Les Cenis n'épargnerent des Prisonniers , que deux petits Garçons , qu'ils emmenèrent dans leur Village , avec les chevelures des Morts. Tous les autres furent massacrés d'abord , excepté deux Femmes , dont le sort fut encore plus triste.

Tome II.

E

1687-90.

Quelques
François vont
en guerre avec
les Cenis.

Victoire de
ces Sauvages.

1687-90.

Leur cruauté.

On renvoya l'une chez elle , mais ce ne fut qu'après qu'on lui eut arraché la peau de la tête : on lui mit aussi entre les mains ce qu'il faut de poudre & de plomb pour charger un fusil , en lui disant de porter ce présent à sa Nation , & de l'avertir qu'on retourneroit bientôt la visiter avec de pareilles armes. Pour sa Compagne , elle fut livrée aux Personnes de son sexe , qui s'étant armées de gros bâtons pointus , la menerent dans un lieu écarté , où il n'y avoit que des Femmes. Là chacune de ces Furies commença par lui donner son coup , les unes de la pointe de leurs bâtons , & les autres en déchargeant les leurs sur elle à tour de bras. Elles lui arracherent ensuite les cheveux , elles lui couperent les doigts ; en un mot elles lui firent souffrir tout ce qu'elles purent imaginer de plus sensible , pour venger sur elle la mort de leurs Amis & de leurs Parens , qui avoient été tués en diverses rencontres. Enfin après qu'elles se furent lassées de la tourmenter , elles la percerent de plusieurs coups , & l'assommerent. Son corps fut ensuite coupé par morceaux , qu'on fit manger aux Esclaves.

Leurs réjouissances.

Le jour suivant fut destiné aux jouissances. Après qu'on eut bien netoyé la Cabanne du Chef , on y étendit des nattes , sur lesquelles on fit asseoir les Anciens & les François. Quand chacun eut pris sa place , un Orateur se leva , & fit un assez long discours , qui roula apparemment sur les louanges des Guerriers , & sur le grand service , que les nouveaux Alliés venoient de rendre à la Nation. Ensuite on vit paroître une Femme , qui tenoit à la main un grand roseau ; les Guerriers la suivoient , chacun selon son rang , un arc & deux flèches à la main , précédés de leurs Femmes , qui portoient les chevelures , que leurs Maris avoient rapportées. Les deux jeunes Prisonniers , auxquels on avoit donné la vie , fermoient la marche , & comme l'un d'eux avoit été blessé , on l'avoit fait monter à Cheval.

A mesure que les Guerriers passaient devant l'Orateur , ils prenoient les chevelures des mains de leurs Femmes , & les lui présentoient. Il les recevoit des deux mains , les tournoit vers les quatre parties du Monde , & les posoit à Terre. La Procession étant finie , on servit de grands plats de sagamité , & avant que Personne y touchât , l'Orateur en prit dans une grande gamele , & la présenta comme en offrande aux

chevelures , puis il alluma une pipe de tabac , & en souffla la fumée sur ces mêmes chevelures. Cela fait , le festin commença. Outre la sagamité , on y servit des langues des Ennemis , qui avoient été tués ; on apporta aux deux jeunes Prisonniers de la chair de la Femme , dont nous avons rapporté le supplice , & on les força d'en manger. Le tout se termina par des chants & des danses , & l'on alla recommencer les mêmes cérémonies dans d'autres Cabannes.

Après cette Expédition , rien ne retenant plus les François chez les Cenis , ils s'assemblerent pour prendre enfin leur dernière résolution. Hiens commença d'abord par déclarer qu'il n'approuvoit pas le projet d'aller chercher les Illinois , qu'il y prévoyoit des difficultés insurmontables , & d'ailleurs qu'il ne vouloit pas retourner en France pour y porter sa tête sur un échafaut. Il n'y avoit point de réplique à cette dernière raison ; mais comme c'étoit la seule , qui eût véritablement déterminé Hiens à prendre le parti désespéré , qu'il suivit , ceux , qui ne se sentoient pas coupables , persisterent dans le dessein de passer aux Illinois , & dès le jour même commencerent à se disposer sérieusement à leur départ.

Les Sauvages avoient fort exagéré à Joutel les dangers , auxquels il s'exposoit , en traversant une si grande étendue de Pays , où il ne pouvoit éviter de rencontrer plusieurs Nations inconnues , ni se flatter d'en être bien reçu ; & ils n'omirent rien pour l'engager , & ceux , qui s'étoient joints avec lui , à demeurer chez eux ; mais ils ne les persuaderent point. Il les pria de lui donner des Guides , qu'il promit de bien récompenser , & ils les lui accorderent de bonne grace. Hiens de son côté lui donna tout ce qu'il lui demanda ; mais Joutel sçavoit qu'il ne falloit pas lui demander beaucoup. Ce Scelerat demeura Maître de presque tous les effets de M. de la Sale , & il s'étoit déjà revêtu de son habit d'écarlate galonné d'or ; mais avant que de rien donner , il exigea de M. Cavelier une attestation écrite en Latin , & signée de sa main , qui le déchargeoit de tout soupçon d'avoir trempé dans le meurtre de son Frere : & c'est peut-être uniquement sur la foi de cet écrit , que quelques-uns ont publié qu'il n'avoit eu effectivement aucune part à cet attentat.

Ceux , qui se mirent en marche pour aller aux Illinois , étoient au nombre de sept , à sçavoir , MM. Cavelier , On-

1687-90.

Parti , que prennent les François.

Les uns vont aux Illinois.

1687-90.

cle & Neveu , le P. Anastase , les Sieurs Joutel & de Marle , un jeune Parisien ; nommé BARTHELEMY , & le Pilote Teiffier. Larchevêque , Mûnier & Ruter leur avoient donné parole de les accompagner ; mais l'esprit de libertinage les retint chez les Cenis , & il y a bien de l'apparence que la même crainte , qui avoit saisi Hiens , fit aussi impression sur Larchevêque , plus coupable encore que lui. Nous verrons dans la suite ce que tous ces Gens-là devinrent , après que nous aurons suivi les Premiers jusqu'en France.

Ils arrivent
chez les Akan-
sas.

Je ne m'arrêterai point à décrire les particularités de leur voyage ; Joutel en a fait un Journal fort circonstancié , qui n'a rien de bien intéressant pour cette Histoire. Le seul accident fâcheux , qui leur soit survenu dans une si longue & si pénible marche , fut la perte qu'ils firent du Sieur de Marle , lequel selon Joutel étoit un très-honnête Homme , & qui se noya le vintquatrième de Juin , en se baignant dans une Rivière. Le vintième de Juillet ils arriverent aux Akanfas , où ils rencontrèrent deux François ; l'un se nommoit DELAUNAY , & l'autre étoit un Charpentier , appelé COUTURE.

Ce fut une grande joye pour les Voyageurs de se trouver si proches du Micissipi , & en Pays de connoissance. Les deux François avoient été envoyés aux Akanfas par le Chevalier de Tonti au retour d'un voyage , qu'il avoit fait lui-même jusqu'à l'embouchure du Fleuve , où M. de la Sale lui avoit donné rendez-vous. Ils y avoient commencé une Habitation , & paroissoient résolus à s'y établir , n'espérant plus de recevoir aucune nouvelle de M. de la Sale. M. Cavalier leur apprit sa mort tragique ; mais il fut arrêté entr'eux qu'on n'en diroit rien aux Sauvages , que le seul nom du Défunt avoit tenu en respect , & de qui on vouloit avoir des vivres , des Canots & des Guides.

M. Cavalier pria ensuite Couture d'aller trouver quelques-uns de leurs Chefs , de leur faire entendre que M. de la Sale avoit fait un très-bel Etablissement dans le Golphe Mexique ; que ceux , qui venoient de lui apprendre cette heureuse nouvelle , étoient dans le dessein de faire un voyage en Canada , pour y chercher des marchandises ; qu'ils retourneroient bientôt avec un bon nombre de François pour s'établir dans leur Pays , afin de les défendre contre leurs Ennemis , & de leur procurer tous les avantages d'un commerce réglé ; qu'ils se flatoient de

trouver auprès d'eux , pour se rendre aux Illinois , les mêmes secours , qu'ils avoient reçus de toutes les Nations , qu'ils avoient rencontrées sur leur passage.

Les Akanfas s'assemblerent pour délibérer sur ces propositions , & cependant ils regalerent de leur mieux leurs nouveaux Hôtes , & leur chanterent le Calumet. Ils eurent néanmoins quelque peine à leur accorder des Guides pour un si long voyage ; mais à force de promesses & de présens on les y engagea. Le jeune Parisien , qui ne pouvoit plus marcher , resta aux Akanfas , & Couture accompagna les autres pendant quelque tems. Ils partirent le vintsept , descendirent la Riviere des Akanfas , & le même jour ils gagnèrent un Village , appelé *Toriman* , où ils virent pour la première fois le Micissipi. Ils le traverserent le vintneuf , & le même jour ils gagnèrent le Village des *Kappas* (a) , où Couture prit congé d'eux.

Le troisième de Septembre ils entrèrent dans la Riviere des Illinois , & le quatorzième ils arriverent au Fort de S. Louis , où le Sieur de BELLEFONTAINE commandoit en l'absence du Chevalier de Tonti , lequel étoit allé joindre le Marquis de Dénonville pour la guerre des Tsonnonthouans. Chacun leur demanda avec empressement des nouvelles de M. de la Sale , & ils répondirent qu'il les avoit quittés à quarante lieues des Cenis. Ils ne jugerent pas à propos de s'expliquer davantage , parce qu'ils vouloient passer au plutôt en Canada , qu'ils avoient besoin de secours pour faire ce voyage devenu difficile & périlleux depuis que la guerre étoit déclarée aux Iroquois , & qu'ils craignoient qu'on ne leur refusât ce secours , si l'on eût été informé de la mort de M. de la Sale.

Par bonheur pour eux le Sieur de BOISRONDET , son Commis , se dispoisoit à faire le même voyage , & la rencontre fit également plaisir aux uns & aux autres. Ils s'embarquerent le dixhuit ; mais ils n'allèrent pas fort loin ; les mauvais tems les contraignirent de retourner au Fort , d'où ils étoient partis. Ce contretems les déconcerta d'autant plus , qu'il leur ôta toute esperance de repasser en France cette année-là , & d'en-

Ils arrivent au Fort de S. Louis des Illinois , & font accroire aux François , qu'ils y rencontrent , que M. de la Sale étoit plein de vie.

Ils sont obligés d'hiverner dans ce Fort.

(a) Joutel dit dans son Journal que ce Village est le dernier des Akanfas ; mais il paroît par l'Histoire de la conquête de la Floride de Garcilasso de la Vega , que les Kappas , au tems de Ferdinand de Soto , étoient une Nation séparée & fort nombreuse. Il n'en reste plus aujourd'hui , au moins dans la Louisiane.

E
de Marle ,
lote Teif-
donné pa-
ge les re-
e la même
r Larche-
ns dans la
nous au-

es de leur
ncié , qui
eul acci-
gue & fi
e Marle ,
& qui se
une Ri-
nfas , où
DELAU-
URE.

e trouver
Les deux
hevalier
- même
ui avoit
itation ,
de rece-
leur ap-
on n'en
nt avoit
des Ca-

quelques-
le avoit
e ; que
ouvelle ,
pour y
ôt avec
Pays ,
ocurer
ient de

1687-90.

voyer du secours à ceux de leurs Gens , qui étoient restés à l'Habitation de S. Louis , auprès de la Baye S. Bernard ; mais il fallut prendre patience.

Le vintsept d'Octobre M. de Tonti arriva au Fort de S. Louis ; M. Cavalier crut nécessaire de ne pas plus s'ouvrir à lui , qu'aux autres sur la mort de M. de la Sale , & comme il avoit eu la précaution de tirer de son Frere avant sa mort, un billet de creance , pour prendre aux Illinois une somme d'argent, ou la valeur en Pelleteries ; Tonti ne fit aucune difficulté de lui remettre des marchandises pour quatre mille francs. Nos Voyageurs partirent enfin des Illinois le vintunième de Mars de l'année 1688. avec Boifrondet & le P. Allouez , qui n'ayant pas trouvé jour à établir une Mission fixe parmi ces Sauvages , s'en retournoit à la Riviere de S. Joseph , où il mourut peu de tems après chez les Miamis.

Ils passent en France.

Le dixième de May ils arriverent à Michillimakinac , où ils sejournerent assez peu , & le quatorzième de Juillet M. Cavalier se rendit à Montreal , où sa Troupe , qu'il avoit laissée à la Chine , le joignit le dix-sept. Ils y rencontrerent MM. de Dénonville & de Champigny , auxquels ils firent entendre qu'ils étoient obligés de passer au plutôt en France , pour envoyer du secours à M. de la Sale , & ces Messieurs les en crurent sur leur parole. Peu de jours après Teissier , qui étoit Calviniste , fit abjuration dans l'Eglise Paroissiale de Montreal , tous ensuite s'embarquerent pour Quebec : ils n'y attendirent pas longtemps un Vaisseau ; ils débarquerent à la Rochelle le cinquième d'Octobre , & le septième MM. Cavalier & Joutel partirent pour Rouen , où j'ai vu & entreteenu longtemps ce dernier en 1723.

Ce que devint l'Habitation de S. Louis.

Il y a bien de l'apparence que si ces Messieurs n'avoient pas été obligés d'hiverner aux Illinois , & qu'ils se fussent rendus une année plutôt en France , on y auroit pu prendre des mesures pour secourir , ou pour retirer la petite Colonie , que M. de la Sale avoit laissée à S. Louis parmi les Clamcoëts ; mais quand ils furent arrivés à Paris , on se douta bien qu'il étoit trop tard pour y songer ; & quand on y auroit pensé plutôt , c'eût été fort inutilement. Les Clamcoëts ne tarderent pas à être instruits de la mort du Chef des François & de la dispersion de sa Troupe , & dans le tems , que les Habitans de S. Louis y pensoient le moins , ils tombe-

rent sur eux , & les massacrerent , à la reserve des trois Fils de Talon , de leur Sœur , & d'un Parisien de bonne Famille , nommé Eustache de BREMAN , qu'ils emmenerent dans leur Village.

Un Italien , qui étoit venu du Canada par Terre , pour joindre M. de la Sale , & qui sans doute lui auroit été fort utile , en l'instruisant de la route , qu'il devoit tenir pour gagner le Micissipi , s'il avoit pu se rendre assez-tôt auprès de lui , sauva aussi sa vie par un stratagème assez singulier. Des Sauvages se mettant en devoir de le tuer , il leur dit qu'ils avoient grand tort de vouloir faire périr un Homme , qui les portoit tous dans son cœur. Ce discours étonna les Barbares , & l'Italien les assûra que , s'ils vouloient lui donner jusqu'au lendemain , il leur feroit voir la vérité de ce qu'il avançoit , ajoutant que , s'il les avoit trompés , ils feroient de lui tout ce qu'ils voudroient. Il obtint sans peine le délai , qu'il demandoit , & ayant ajusté un petit miroir sur sa poitrine , il alla trouver les Sauvages , qui furent très-surpris de se voir , comme ils le croyoient , dans le cœur de cet Homme , & lui accorderent la vie.

D'autre part les Espagnols du Nouveau Mexique , que l'Entreprise de M. de la Sale avoit beaucoup allarmés , étoient fort résolus de ne rien épargner pour la traverser. Ils envoyèrent d'abord cinq cent Hommes , qui en arrivant chez les Cenis , y trouverent Archevêque & le Matelot Rochelois Grollet , qu'ils firent Prisonniers. On ne sçait pas si ces deux Hommes leur apprirent la mort de M. de la Sale ; ce qui est certain , c'est que quelque tems après une autre Troupe de deux-cent Espagnols arriva au même endroit , & rencontra en son chemin Mûnier & Pierre Talon , Frere de ceux , dont je viens de parler , & les menerent au Village des Cenis , où ils les traiterent assez bien. Il y avoit parmi eux des Religieux de S. François , qu'ils vouloient établir parmi ces Sauvages ; ils comprirent que les deux François , qui entendoient parfaitement la Langue du Pays , pourroient être d'une grande utilité à ces nouveaux Missionnaires , & ils crurent devoir les engager par douceur à rester avec ces Peres.

Ces bonnes manieres engagerent Talon à leur dire que ses trois Freres & sa Sœur étoient Esclaves parmi les Clamcoëts , & sur le champ ils firent un Détachement pour les

Diverses
aventures de
quelques François.

1687-90.

aller chercher ; mais ce Détachement ne put emmener que les deux Talons , leur Sœur & l'Italien , que les Clamcoërs , qui les avoient pris en amitié , eurent bien de la peine à relâcher. L'année suivante deux-cent cinquante Espagnols retournerent au même Village , & en tirerent Jean - Baptiste Talon & Eustache de Breman , & les conduisirent d'abord à *S. Louis du Potosi* , Ville du Nouveau Mexique , & de-là à *Mexico* avec les deux autres Talons & leur Sœur , & le Vice-Roy les prit tous à son Service.

L'archevêque & Grollet avoient d'abord été envoyés en Espagne , d'où on les fit repartir quelque tems après pour Mexico. On les y mit en prison , en attendant une occasion de les envoyer au Nouveau Mexique , apparemment pour y travailler aux Mines. L'Italien fut transporté à la Vera Crux , où il fut enfermé dans une Prison , & il est fort vraisemblable qu'il n'en sortit aussi , que pour être envoyé aux Mines. On ne dit point ce que devint Eustache de Breman. Peut-être fut-il joint aux Talons , à cause de sa jeunesse ; car on a cru que la raison pourquoi ceux-ci furent mieux traités que les autres , c'est qu'ils étoient dans un âge , où ils ne pouvoient pas avoir pris aucune connoissance du Pays , au lieu que ceux-là étoient des Hommes faits , qui auroient pû s'échaper , & donner en France des lumieres sur ce qu'ils auroient pu remarquer dans leurs differens voyages.

Au bout de huit ans les trois Aînés Talons étant en âge de porter les armes , furent enrollés sur l'Armadille , & embarqués sur le *Christo* , qui en étoit le Vice-Amiral. Ce Vaisseau fut pris en 1696. par le Chevalier DES AUGIERS , & les trois Freres ayant ainsi recouvré leur liberté , revinrent en France , & c'est par eux , qu'on a appris toutes les circonstances , que je viens de rapporter. On a sçu depuis que le Vice-Roy du Mexique , qui avoit retenu chez lui leur plus jeune Frere & leur Sœur , ayant été relevé , il avoit mené avec lui l'un & l'autre en Espagne.

Ce qui fit
échouer l'En-
treprise de M.
de la Sale.

Telle fut la malheureuse issue d'une Entreprise , que bien des choses ont contribué à faire échouer. Elle auroit apparemment eu au moins une partie du succès , qu'on en eseroit , si on n'avoit eu en vûe qu'un Etablissement à l'embouchure du Micissipi , comme bien des Gens se l'étoient persuadés ; car il est certain que M. de la Sale se voyant dégradé

gradé dans la Baye S. Bernard , & ayant bientôt reconnu qu'il étoit à l'Ouest du Fleuve , qu'il cherchoit , s'il n'avoit eu dessein que de le trouver , auroit pu , dès le premier voyage , qu'il fit aux Cenis , obtenir de ces Sauvages des Guides , puisqu'ils en donnerent dans la suite à Joutel ; mais il avoit envie de s'approcher des Espagnols , pour prendre connoissance des Mines de Sainte Barbe , & pour vouloir trop faire , non - seulement il ne fit rien du tout , mais il se perdit , & ne fut plaint de Personne.

Rien n'étoit encore plus aisé , quand on eut reconnu ce qui l'avoit fait échouer dans son Entreprise , que de profiter de ses fautes pour exécuter ce qu'il y avoit de solide dans son projet , c'est-à-dire , de s'assurer du cours entier du Micissipi ; car il nous étoit d'une grande importance d'avoir un Etablissement dans cette partie de la Floride , quand ce n'eût été que pour nous procurer une Croisiere dans le Golphe Mexique , & pour fortifier les frontieres de la Nouvelle France du côté des Colonies Angloises. Il étoit même autant de l'intérêt des Espagnols , que du nôtre , de mettre cette Barriere hors d'insulte , parce qu'ils pouvoient bien prévoir que les Anglois , Maîtres d'une partie de l'ancienne Floride Française , à laquelle ils avoient donné le nom de *Caroline* , n'en demeureroient point là ; mais que de proche en proche ils poufferoient leurs Etablissmens jusqu'à S. Augustin , comme il est arrivé (a) ; que de-là jusqu'au Micissipi rien ne pouvoit les arrêter lontems ; qu'il leur seroit aisé alors de traverser ce grand Fleuve , & de les inquiéter beaucoup dans l'Ancien & dans le Nouveau Mexique. Au lieu que , s'ils trouvoient les François sur le bord du Micissipi , la jalousie de ces deux Nations , naturellement incompatibles , feroit leur sûreté.

Mais on avoit encore en France l'esprit tellement préoccupé des Mines de Sainte Barbe , qu'on s'obstina lontems à vouloir réaliser la chimere de M. de la Sale. On se flatta même bientôt après sa mort d'y réussir par une intrigue concertée avec le Comte de Piñalossa. Cette ressource manquée , parce qu'apparemment ce Comte portoit ses prétentions trop haut , & que de part & d'autre on ne trouva point ses sûretés , il parut que le charme étoit levé. Outre que Philippe V. étant monté sur le Thrône d'Espagne , la Cour de France

(a) Par l'Etablissement de la Nouvelle Georgie.

1687-90.

n'auroit pas souffert qu'on inquiétât les Espagnols en Amérique ; mais après la mort de Louis XIV. le plan, qui fut proposé au Conseil de Regence d'établir une forte Colonie dans la Louisiane , donna lieu à quelques Aventuriers de profiter des brouilleries , qui survinrent entre les Cours de France & d'Espagne , pour reprendre le projet du Sieur de la Sale. Sur la foi de quelques Relations apocryphes , on se flatta de faire bientôt couler dans le Royaume des trésors , qui n'existerent jamais , que dans l'imagination échauffée de certaines Gens ; & ce nouvel enchantement produisit des effets encore plus funestes , que ceux , que nous venons de voir. Nous aurons occasion d'en parler dans la suite de cette Histoire , dont il est tems de reprendre le fil.





HISTOIRE

E T

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.



LIVRE QUATORZIE' ME.



OUS avons vû à la fin du XII. Livre
combien, dans la situation, où le Comte
de Frontenac trouva les affaires de la Nou-
velle France, lorsqu'il en vint reprendre
le Gouvernement Général, il importoit
de donner aux Anglois de l'occupation
chez eux, & de rétablir la reputation des
armes Françoises dans l'esprit des Sauvages. C'étoit l'unique
moyen de rabattre l'insolence des Iroquois & de les rendre
plus traitables, en leur faisant comprendre qu'ils ne de-
voient plus tant compter sur le secours du Gouverneur de la
Nouvelle York. Par-là nos Alliés, nous voyant changer une
défensive, que nous soutenions mal, en une vigoureuse at-
taque, ne pouvoient manquer de reprendre leurs premiers sen-
timens d'estime pour notre Nation, ou du moins d'appréhen-
der que leur nouvelle alliance avec nos Ennemis ne leur atti-
rât de notre part les mêmes malheurs, qu'ils avoient voulu
éviter en se détachant de nos intérêts, & de s'unir plus étroi-
tement que jamais avec nous.

 1690.

1690.

Projet & préparatifs de M. de Frontenac.

Le Comte de Frontenac ayant dressé son plan sur ce principe, commença par faire avertir M. de la Durantaye, qui commandoit toujours à Michillimakinac, qu'il pouvoit assurer les Hurons & les Outaouais que dans peu ils verroient bien du changement dans les affaires. Il préparoit en même tems un grand Convoi pour renforcer ce même Poste, & il prenoit les mesures pour lever trois Partis de guerre, qui devoient entrer par trois différens endroits dans le Pays Anglois. Le Premier se formoit à Montreal, & devoit être composé de cent dix Hommes, François & Sauvages, commandés par MM. d'Aillebout de Mantet & le Moyne de Sainte Helene, tous deux Lieutenans, sous lesquels MM. de Repentigny, d'Iberville, de BONREPOS, de LA BROsse & de MONTIGNI voulurent bien servir en qualité de Volontaires.

Ce Parti fut bientôt prêt, & se mit en Campagne, avant que d'avoir délibéré de quel côté il tourneroit ses armes. Il étoit destiné en général pour la Nouvelle York, mais le Comte de Frontenac avoit laissé aux deux Commandans le choix du Poste, qu'ils devoient attaquer, & ceux-ci ne jugerent pas à propos de se déclarer, avant qu'on fût près d'entrer dans le Pays Ennemi. Ce ne fut donc qu'après cinq ou six jours de marche, qu'ils tinrent conseil sur ce qu'ils devoient faire; les François furent d'avis d'aller droit à Orange; mais les Sauvages rejeterent bien loin cette proposition, & l'un d'eux leur demanda depuis quand ils étoient si hardis.

On lui répondit que, si par le passé on avoit montré quelque foiblesse, on vouloit la réparer, en prenant Orange, ou mourir à la peine; mais qu'il avoit tort, s'il attribuoit à lâcheté la conduite, que les François avoient tenue depuis quelques années; que le seul desir de la paix les avoit engagés à demeurer dans cette inaction, dont nos Alliés n'avoient pris occasion de nous insulter, que faute d'en avoir pénétré les motifs; & que, s'ils avoient reçu quelques échecs, c'est qu'ils avoient trop compté sur la bonne foy des Anglois & des Iroquois; mais qu'ils feroient bientôt voir que le courage ne leur avoit jamais manqué.

Expédition de Corlar.

Les Sauvages, qui connoissoient toute la difficulté de l'Entreprise d'Orange, persisterent à s'y opposer, & l'on sortit du Conseil, sans rien conclure. On continua de marcher jusqu'à ce qu'on fut arrivé en un endroit, où aboutissoient deux

chemins, dont l'un conduisoit à Orange, & l'autre à Corlar : alors Mantet, qui désespéroit de faire changer de sentiment à ses Alliés, leur proposa l'attaque de Corlar, & ils l'agréèrent. On prit aussitôt le chemin de ce Bourg, & pendant neuf jours l'Armée eut beaucoup à souffrir. Tout le Monde étoit à pied, on avoit quelquefois de l'eau jusqu'aux genoux, souvent même il falloit rompre la glace pour trouver où mettre le pied : d'ailleurs le froid étoit intolérable.

Nos Braves arriverent un soir sur les quatre heures à deux lieues de Corlar, & le grand Agnier, Chef des Iroquois du Sault S. Louis, (a) voulut les haranguer. Il le fit avec beaucoup d'éloquence, & parla avec une autorité, que lui donnoient, non-seulement sur les Sauvages, mais sur les François mêmes, de grands services rendus à la Colonie, des actions d'une conduite admirable, & d'une valeur héroïque, une vertu éminente, & un zèle toujours actif pour la Religion. Il exhorta tout le Monde à oublier les fatigues passées, dans l'espérance de venger les maux, qu'on avoit soufferts depuis quelques années, sur les perfides Anglois, qui en étoient les principaux Auteurs. Il ajouta qu'on ne pouvoit pas douter de l'assistance du Ciel contre les Ennemis de Dieu, & dans une cause si juste.

A peine s'étoit-on remis en marche, qu'on rencontra quatre Femmes Sauvages, qui donnerent toutes les lumières, dont on avoit besoin pour faire en sûreté les approches de la Place. Un Canadien, nommé GIGUIERE, fut détaché aussitôt avec neuf Sauvages pour aller à la découverte, & il s'acquitta parfaitement bien de sa Commission. Il reconnut Corlar tout à son aise, sans être aperçu, & alla rejoindre l'Armée, qui n'en étoit qu'à une lieue. On avoit d'abord projeté de remettre l'attaque au lendemain ; mais l'excès du froid fit changer de dessein. Il fut résolu de marcher à l'heure même, & d'attaquer en arrivant.

Corlar avoit alors presque la figure d'un carré long, & l'on y entroit par deux portes ; l'une conduisoit à Orange, qui n'en est éloigné que de six lieues ; l'autre donnoit sur le

(a) Les Iroquois de ce Village étoient restés à la Prairie de la Magdeleine jusqu'au massacre de la Chine. Après cet échec ils se retirèrent à Montreal, où ils demeurèrent

quelque tems. Enfin un peu avant le départ de ce Parti ils s'établirent vis-à-vis le Sault S. Louis.

1690.

Cette Place
est surprise &
forcée.

grand chemin , où étoient nos Gens. L'ordre des attaques fut réglé en cette maniere. Mantet & Sainte Helene se chargerent de celle de la seconde porte ; les Femmes Sauvages , dont je viens de parler , avoient assuré qu'elle ne se fermoit jamais , & on la trouva effectivement ouverte. D'Iberville & Repentigny prirent sur la gauche , pour s'aller rendre Maîtres de la premiere ; mais ils ne la purent trouver , & revinrent joindre Mantet , de sorte qu'il n'y eut qu'une attaque.

Non-seulement la porte , où elle devoit se faire , étoit ouverte , elle n'étoit pas même gardée , & comme il étoit nuit , tout le Parti y entra , sans qu'aucun des Habitans s'en aperçût. Les deux Commandans se séparèrent d'abord , afin d'en reconnoître tous les Quartiers en même tems , & comme ils avoient ordonné un grand silence , ils se retrouvèrent à l'autre extrémité du Bourg , sans qu'il y parût aucun mouvement. Alors on fit le cri à la maniere des Sauvages , & dans l'instant chacun donna de son côté. Mantet s'attacha à une espèce de Fort , dont il trouva la Garnison sous les armes. La résistance y fut très-vive ; mais enfin la porte fut enfoncée , tous les Anglois passés au fil de l'épée , & le Fort réduit en cendres. Dans le Bourg peu de maisons furent défendues : il n'y eut que Montigni , qui fut arrêté dans une ; & comme il s'opiniâtroit à y vouloir entrer , il reçut dans le corps & au bras deux coups de pertuisanne , qui le mirent hors de combat ; mais Sainte Helene étant survenu , la maison fut forcée , & les blessures de Montigni vengées par la mort de tous ceux , qui s'y étoient renfermées.

Bientôt ce ne fut que massacre & pillage , mais au bout de deux heures les Chefs crurent devoir poser des Corps de garde à toutes les avenues , pour éviter la surprise , & le reste de la nuit fut employé à se rafraichir. Mantet avoit donné ordre qu'on épargnât le Ministre , dont il vouloit faire son Prisonnier ; mais il fut tué , sans être reconnu , & tous ses papiers furent brûlés. Le Sr. COUDRE , Major de la Place , s'étoit sauvé au-delà de la Riviere , & paroissoit vouloir s'y retrancher avec ses Domestiques , quelques Soldats , & des Sauvages , qui l'avoient suivi. Le Commandant l'envoya sommer au point du jour , & comme on ne vouloit lui faire aucun tort , parce qu'en plusieurs rencontres il en avoit très-bien usé avec les François , d'Iberville & le grand Agnier se chargerent de

la sommation. Non-seulement ils lui promirent bon quartier ; mais ils l'assûrèrent encore qu'on ne toucheroit à rien de ce qui lui appartenoit. Sur cette parole , il mit bas les armes , suivit les Députés à Corlar , après les avoir bien regalés , & on lui tint exactement tout ce qu'on lui avoit promis.

Une des premieres attentions des Chefs , quand ils se virent les Maîtres de tout , fut de briser les barriques d'eau-de-vie , de peur que les Sauvages ne s'enyvraissent : on mit ensuite le feu aux maisons , dont on n'épargna que celle du Major , & celle d'une Veuve , chez qui l'on avoit transporté Montigni ; il y en avoit environ quarante , toutes bien bâties & bien meublées , & on ne pilla que ce qui pouvoit être facilement emporté. On accorda la vie à soixante Personnes , la plûpart , Femmes , Enfans & Vieillards , qui avoient échapé à la premiere furie des Assaillans , & à trente Iroquois , que l'on reconnut , afin de faire voir aux Cantons que nous n'en voulions qu'aux Anglois , dont la perte fut estimée quatre-cent mille livres.

On étoit trop près d'Orange , pour rester longtems dans des masures , l'Armée décampa vers le midi ; le butin , Montigni , qu'il falloit porter , les Prisonniers , qui étoient au nombre de quarante , & dans la suite le défaut des vivres , dont on avoit négligé de se pourvoir suffisamment , retardèrent beaucoup la retraite ; plusieurs mêmes seroient morts de faim , si on n'avoit pas eu cinquante Chevaux , dont il ne restoit plus que six , lorsque les Vainqueurs arriverent à Montreal , le vintsept de Mars. Cette grande disette les avoit même obligés de se séparer. Quelques-uns furent attaqués , trois Sauvages & seize François furent tués , ou pris , de sorte que le défaut de prévoyance coûta beaucoup plus à ce Parti , que l'attaque de Corlar , où ils n'avoient perdu qu'un François & un Sauvage.

Cette Expédition releva beaucoup dans l'esprit des Barbares la reputation des armes Françoises ; mais la joye , qu'elle avoit causée dans la Colonie , fut bientôt troublée par un de ces accidens , qu'on ne sçauvoit prévoir , qui nous fit perdre l'Homme du Monde , qu'il nous importoit plus de conserver dans les circonstances , où nous nous trouvions , & qui nous mit en danger de voir nos plus fidèles Alliés tourner leurs armes les uns contre les autres dans le tems , où nous avions

La perte des François plus grande dans la retraite , qu'à la prise de Corlar.

Effet , que produisit cette conquête.

1690.

Not Alliés se
battent les uns
contre les au-
tres, sans se
reconnoître.

plus de besoin de les réunir tous contre nos Ennemis. Voici comme la chose arriva.

TILLY DE BEAUVAIS, Lieutenant, & la Brosse, Lieutenant Reformé, celui-là même, qui s'étoit trouvé à la prise de Corlar, s'aviserent, avec quatre autres François, de lever un Parti d'Iroquois Chrétiens, à la tête desquels se mit le grand Agnier. Ils s'embarquerent à Montreal, & descendirent le Fleuve jusqu'à la Riviere de Sorel. Le vintsix de May leurs Découvreurs entendirent tirer quelques coups de fusil, & peu de tems après ils aperçurent deux Cabannes de Campagne, où il y avoit quatorze Iroquois : ils les attaquèrent, & les firent tous Prisonniers. Ils apprirent d'eux que, sur la route, qu'ils tenoient, & qui conduisoit à un Fort Anglois, qu'ils avoient dessein d'attaquer, ils rencontreroient une Troupe, dont ils s'étoient séparés depuis peu, & où il y avoit encore trente Hommes, sans compter les Femmes & les Enfans.

Cet avis leur fit beaucoup de plaisir ; mais lorsqu'ils y pensoient le moins, ils tomberent dans une embuscade ; ils s'en tirèrent néanmoins en braves Gens, tuerent quatre Hommes & deux Femmes, & firent quarante-deux Prisonniers, parmi lesquels il y avoit huit Anglois. Alors ayant eu avis que sept cent Mahingans les attendoient à une journée de-là, ils jugerent à propos de faire retraite, n'étant pas assez forts, & la garde de leurs Prisonniers les embarrassant trop, pour s'exposer aux risques d'un combat si inégal. Je ne sçai ce qui les engagea à prendre, pour s'en retourner chez eux, une autre route que celle, qu'ils avoient suivie en venant ; mais ce détour leur coûta cher.

Mort du
Grand Agnier.

Le quatrième de Juin, ils se trouverent sur le midi au bord de la Riviere aux Saulmons, laquelle se décharge dans le Lac Champlain. Comme ils avoient laissé leurs Canots assez loin de-là, ils crurent que le plus court étoit d'en fabriquer d'autres, & ils mirent, sans différer, la main à l'œuvre. Le soir, dans le tems, qu'ils faisoient leurs Prières en commun, ils furent decouverts par un Parti d'Algonquins & d'Abénakis, lesquels alloient aussi en guerre contre les Anglois, & qui les prirent pour des Ennemis, & les chargerent le lendemain avant le jour. Le grand Agnier fut tué d'abord avec un de ses Gens ; six autres Iroquois, deux François, & deux

Esclaves

Esclaves Anglois furent blessés , & on fit de part & d'autre quelques Prisonniers.

1690.

Ce fut alors , qu'on se reconnut. Le regret fut extrême des deux côtés ; mais les Iroquois ne pouvant se consoler de la perte de leur Chef , refusèrent de rendre la liberté aux Prisonniers , qu'ils avoient faits. Ce refus picqua les autres , on s'aigrit , & il y avoit tout à craindre de ce ressentiment mutuel. Le Comte de Frontenac eut besoin de toute sa prudence & de toute son habileté pour calmer ce commencement d'orage , & il n'en vint à bout qu'après bien des négociations. Il fut réglé que les Agresseurs enverroient des Députés avec un Collier au Sault S. Louis , pour protester qu'il n'y avoit eu que de la méprise dans tout ce qui s'étoit passé , & pour redemander leurs Freres ; que leur protestation seroit bien reçue , & que tous les Prisonniers seroient échangés. L'Orateur Abénaqui , qui porta la parole , dit les choses du monde les plus sensées , & les plus touchantes. Il conclut qu'il falloit donner des larmes aux Morts , sans alterer une amitié , qui étoit fondée sur la Religion.

Embarras, où
M. de Fronte-
nac se trouve
à cette occa-
sion , & com-
ment il s'en ti-
re.

Le grand Agnier ne fut guères moins pleuré des François , que de ses Compatriotes , & les Missionnaires furent ceux de tous , qui ressentirent cette perte plus vivement. Ce Néophyte étoit lui-même un zélé Missionnaire , & de la manière , dont il s'y prenoit , s'il eût vécu encore quelques années , il eût peut-être converti tout son Canton. Sa conversion au Christianisme avoit été l'ouvrage de Dieu seul. Il ne connoissoit encore aucun Jésuite , & il avoit à peine entendu parler de notre Religion , lorsque par un mouvement , dont il lui sembla qu'il n'étoit point le Maître , il se sentit porté à visiter ses Freres , qui étoient établis à la Prairie de la Magdeleine. Il ne voulut pourtant pas y aller seul ; il communiqua son dessein à plusieurs Agniers , & il y en eut jusqu'à cinquante , qui souhaitèrent de l'accompagner.

Eloge du
grand Agnier.
Histoire de sa
conversion.

Ils furent extrêmement surpris de voir leurs Compatriotes transformés , pour ainsi dire , en d'autres Hommes : tout ce qu'ils remarquèrent dans cette Bourgade , les charma , & ils déclarèrent qu'ils n'en sortiroient point. On les instruisit , la parole de Dieu trouva en eux des cœurs dociles , & ils furent baptisés. Leur exemple & leurs discours en attirèrent quantité d'autres , & le grand Agnier surtout fut telle-

Tome II.

G

1690.

ment pénétré de ce feu sacré , qui fait les Apôtres , que jusqu'à sa mort il ne cessa de travailler à procurer des Adorateurs au vrai Dieu. Le Ciel bénit ses travaux au delà même de ses espérances. Il soutint avec cela toujours la haute réputation , qu'il s'étoit faite à la guerre , & ce fut par estime pour son mérite personnel , & plus encore pour sa vertu , que les François s'accorderent à lui donner le nom , sous lequel seul il est connu dans les Mémoires de ce tems-là.

Expédition du
Sieur Hertel.

Les Abénaquis & les Algonquins , dont la méprise avoit eu des suites si funestes , étoient tout récemment arrivés de l'Acadie , où ils s'étoient fort distingués dans une Expédition , qui n'avoit pas eu moins de succès , & n'avoit pas fait moins d'honneur aux François , que celle de Corlar. J'ai dit que M. de Frontenac avoit formé pendant l'hyver trois Partis , pour entrer en même tems par trois différens endroits dans le Pays Anglois. Celui , qui devoit agir dans la Nouvelle York , & qui prit en effet Corlar , avoit été levé à Montreal , les deux autres le furent dans le Gouvernement des Trois Rivières & dans celui de Quebec ; le Général ayant voulu par ce partage mettre entre ces Partis une sorte d'émulation , qui ne manque guères de produire un bon effet , quand on y évite le mélange , & tout ce qui a coûtume de faire dégénérer une louable émulation en une pernicieuse jalousie.

Prise de Se-
mentels sur les
Anglois.

Le Gouvernement des Trois Rivières étoit alors très-peu peuplé , & on n'en put tirer que cinquante-deux Hommes , y compris cinq Algonquins & vingt Sokokis ; mais ils avoient à leur tête un des Officiers de la Colonie , à qui on pouvoit plus aisément confier l'exécution d'une Entreprise de la nature de celle-ci ; c'est le témoignage , que le Comte de Frontenac lui rend dans une Lettre , qu'il écrivit alors à M. de Seignelay. Cet Officier étoit le Sieur Hertel , dont j'ai rapporté plus haut la captivité & les vertus. Dans la petite Troupe , qu'il commandoit , il avoit trois de ses Fils , & deux de ses Neveux , à sçavoir , le Sieur CREVIER , Seigneur de S. François , & le Sieur GATINEAU.

Il partit des Trois Rivières le vinthuitième de Janvier , tira droit au Sud dans les Terres , laissant le Lac Champlain à sa gauche , rabatit ensuite à l'Est , & après une longue & rude marche , il arriva le vintseptième de Mars près

d'une Bourgade Angloise , appelée *Sementels* , , qu'il avoit fait reconnoître par ses Coureurs. Alors il partagea sa Troupe en trois Bandes ; la Première , composée de quinze Hommes , eut ordre d'attaquer une grande Maison fortifiée. Il commanda à la Seconde , qui n'étoit que d'onze , de se saisir d'un Fort de pieux à quatre Bastions ; la Troisième , qu'il commandoit en Personne , fut destinée à l'attaque d'un autre Fort plus grand , & où il y avoit du Canon.

Tout cela fut exécuté avec une conduite & une bravoure , qui donnerent de l'étonnement aux Anglois : ils firent d'abord assez bonne contenance , mais ils ne soutinrent pas le premier feu des Assaillans ; les plus Braves furent taillés en pièces , & les autres , au nombre de cinquante-quatre , furent Prisonniers de guerre. Il n'en coûta aux Victorieux qu'un François , qui eut la cuisse cassée , & qui mourut le lendemain : vintsept Maisons furent reduites en cendres , & deux mille pièces de Bétail périrent dans les Etables , où l'on avoit mis le feu.

Sementels n'étoit qu'à six lieues d'une assez grosse Bourgade de la Nouvelle Angleterre , nommée *Pescadouët* , d'où il pouvoit sortir assez de Monde pour envelopper Hertel , & lui couper la retraite. En effet dès le soir du même jour deux Sauvages vinrent l'avertir que deux-cent Hommes s'avançoient pour l'attaquer. Il s'y étoit attendu , & il avoit pris ses mesures pour rompre celles de l'Ennemi. Il se mit en bataille sur le bord d'une Riviere , sur laquelle il y avoit un Pont fort étroit , il avoit fait occuper la tête de ce Pont , & il étoit impossible aux Anglois de venir à lui par aucun autre endroit.

Ils se présentèrent pour passer le Pont , & méprisant le petit nombre des François , ils s'y engagèrent avec beaucoup de confiance. Hertel les y laissa avancer , sans tirer un seul coup , puis tout d'un coup il fondit sur eux l'épée à la main ; du premier choc il en tua huit , en blessa dix , & obligea le reste à lui céder le Champ de bataille. Il perdit en cette rencontre le brave Crevier , son Neveu , & un Sauvage Sokoki. LA FRESNIERE , son Fils Aîné , y reçut un coup de feu dans le genouil , dont il portera les glorieuses marques jusqu'à sa mort. Il est encore aujourd'hui Capitaine en Canada : il s'est distingué depuis en plusieurs oc-

Le Sieur Hertel force les Anglois sur un Pont.

1690.
Il se joint à
M. de Port-
neuf.

cassons , & a partagé en Aîné la pitié de son Pere.

Après une si belle action Hertel ne songea plus qu'à la retraite , & il la fit avec beaucoup d'intelligence & de bonheur ; mais après quelques jours de marche il fut obligé de laisser entre les mains des Sauvages son Fils , qui ne pouvoit plus supporter la fatigue du voyage. Il apprit au même endroit que le Parti du Gouvernement de Quebec n'étoit qu'à deux journées de-là , & qu'il n'avoit pu encore entrer en action. Sur cet avis il dépêcha Gatineau , son Neveu , au Gouverneur Général , pour lui apprendre le succès de son Entreprise : il permit en même tems au Sieur MAUGRAS , qui lui avoit amené les cinq Algonquins , de s'en retourner avec eux à S. François , & se disposa avec le reste de sa Troupe à aller joindre le Parti de Quebec à *Kaskebé*.

Ce Parti avoit pour Commandant M. de PORTNEUF , le troisième des Fils du Baron de Bekancourt , & Lieutenant de la Compagnie de MANNEVAL. M. de Frontenac lui avoit donné ordre de prendre toute cette Compagnie , qui étoit en Acadie , parce que M. de Manneval , son Capitaine & son Frere , étoit Gouverneur de cette Province. Il y avoit joint quelques Canadiens , & soixante Abénaquis du Sault de la Chaudiere , avec lesquels il étoit parti de Quebec le même jour , que M. Hertel étoit parti des Trois Rivières. Tilli de Courtemanche lui servoit de Lieutenant.

On n'avoit pu leur donner que très-peu de vivres , parce que la disette en étoit grande cette année dans tout le Canada , & cela les obligea de chasser pendant la route : aussi n'arriverent-ils que vers la mi-May dans un Village d'Abénaquis , où Portneuf avoit apparemment compté de grossir sa Troupe ; mais il n'y trouva Personne. Il poussa plus loin jusqu'à un second Village de la même Nation , situé sur les bords du Kinibequi , il y apprit que des Guerriers y étoient depuis peu de retour d'une excursion sur les Terres des Anglois , où ils avoient tué six Hommes , & il engagea ces Braves à le suivre : il se fit joindre encore par quelques autres Sauvages des environs , & le vintcinquième il alla camper à quatre lieues de *Kaskebé* , qu'il étoit résolu d'attaquer.

Siège de Kas-
kebé & de plu-
sieurs autres
Forts.

Kaskebé étoit une Bourgade située au bord de la Mer , avec un Fort très-bien bâti : il avoit huit pièces de Canon en batterie , & ne manquoit , ni de munitions , ni de vivres.

Dès la nuit suivante quatre Sauvages & deux François allerent se mettre en embuscade assez près du Fort, & un Anglois y étant tombé au point du jour, fut tué. Les quatre Sauvages firent aussitôt leur cri, & vers le midi cinquante Hommes de la Garnison s'avancerent en bon ordre vers l'endroit, d'où il leur avoit paru que venoient les cris. Ils étoient presque dessus, qu'ils n'avoient encore rien aperçu; mais les Nôtres, qui les voyoient venir, firent leur décharge de dix pas, puis, sans leur donner le tems de se reconnoître, fondirent sur eux, l'épée & la hache à la main, & profitèrent si bien du désordre, où deux attaques si brusques les avoient mis, qu'il n'en rentra que quatre dans le fort, encore étoient-ils blessés.

Il y avoit auprès de Kaskebé quatre autres Forts plus petits, d'où on commença à tirer sur les Assaillans, ce qui les obligea de s'éloigner un peu, après avoir eu un Sauvage tué, & un François blessé. Sur le soir M. de Portneuf envoya sommer le Gouverneur de Kaskebé, lequel répondit qu'il étoit résolu de se défendre jusqu'à la mort. Portneuf se trouva alors un peu embarrassé. Il étoit trop avancé pour reculer avec honneur; cependant il avoit défense de M. de Frontenac de s'arrêter à l'attaque d'aucune Place, & sa Commission ne l'autorisoit qu'à faire dégât dans les Campagnes; mais il les avoit trouvés dégarnies, & les Habitans sur leurs gardes.

D'ailleurs il avoit été instruit de la prise de Corlar; M. Hertel, qui venoit de le joindre, lui avoit fait part de ses succès à Sementels, & il lui faisoit fort de s'en retourner avec moins de gloire que ses Collegues: outre que depuis l'arrivée de M. Hertel, toute sa Troupe demandoit avec instance qu'il les menât à l'assaut. Tout bien considéré, il crut que, dans la situation, où il se trouvoit, il pouvoit interpréter la volonté de son Général, & la résolution fut prise de continuer l'attaque de Kaskebé; les Anglois de leur côté ne jugerent pas qu'il leur fût possible de conserver tant de Forts en même tems, & pour être plus en état de défendre celui de Kaskebé, ils en renforcèrent la Garnison de celles des quatre autres, qu'ils évacuèrent.

La nuit du vintsix au vintsept les Assiégeans se logerent sur le bord de la Mer à cinquante pas de la Place, & se couvrirent d'une espèce de morne fort escarpé, où ils n'avoient

Les Anglois
abandonnent
quatre Forts.

rien à craindre du Canon. La nuit suivante ils ouvrirent la tranchée ; les Canadiens , non plus que les Sauvages n'avoient nulle expérience de cette maniere d'attaque ; mais le courage & le desir de vaincre suppléerent à ce défaut d'habileté. Tous travaillerent avec une ardeur extrême , & comme ils avoient heureusement trouvé dans les Forts abandonnés tous les outils , dont ils avoient besoin pour remuer la Terre , l'ouvrage avança avec tant de vitesse , que dès le soir du vinthuit les Assiégés demanderent à parlementer.

Kaskebé se rend , & la Garnison est faite Prisonniere.

On leur déclara qu'on vouloit avoir le Fort avec tout ce qui s'y trouvoit de vivres & de munitions. Ils demanderent six jours pour délibérer , esperant que dans cet intervalle ils seroient secourus ; mais on ne leur accorda que la nuit , & on continua de pousser la tranchée. Le lendemain ils jetterent quantité de grenades , qui ne firent presque aucun effet ; on approchoit de la Palissade , & on devoit , dès qu'on y seroit arrivé , mettre le feu à une barrique pleine de godron , & d'autres matieres aisées à s'enflammer , qu'on avoit toute prête.

Les Assiégés voyant cette machine , qui avançoit toujours , & n'imaginant aucun moyen d'en empêcher l'effet , parce que ceux , qui la faisoient marcher , étoient à couvert dans la tranchée , arborerent un Pavillon blanc. Alors M. de Portneuf fit dire au Gouverneur qu'il n'y avoit plus d'autres conditions à esperer pour lui , que de se rendre Prisonnier de guerre avec toute sa Garnison. Cet Officier vit bien qu'il falloit s'y résoudre , & sortit en effet sur le champ avec tout son Monde , qui montoit à soixante & dix Hommes , sans compter les Femmes & les Enfants.

Les Anglois arrivent trop tard pour le secourir.

A peine la Place étoit évacuée , qu'on découvrit quatre Voiles Angloises , & l'on sçut depuis qu'elles venoient avec des Troupes pour secourir Kaskebé ; mais ceux , qui les commandoient , ne voyant point de Pavillon à aucun des Forts , comprirent qu'ils étoient venus trop tard ; que , s'ils avoient assez de Forces pour aider une Garnison à défendre une Place , ils n'en avoient pas suffisamment pour faire un siège , & après avoir attendu quelque tems pour voir si on ne leur feroit point de signaux , ils prirent le parti de revirer de bord. M. de Portneuf de son côté commença par se saisir de tout ce qui étoit à sa bienfiance dans les Forts , puis il y

fit mettre le feu, & enlever les Canons, ensuite il fit reduire en cendres toutes les maisons à deux lieus à la ronde.

1690.

La plupart des Prisonniers resterent entre les mains des Sauvages; le Gouverneur, qui se nommoit le Capitaine DENYS, les deux Filles de son Lieutenant, lequel avoit été tué pendant le siège, & quelques-uns des principaux Officiers, furent conduits à Quebec, où M. de Portneuf arriva le vint-trois de Juin, après vint-trois jours de marche. Un de ses François avoit eu le bras cassé dans la tranchée, & un Sauvage le bras percé d'un coup de fusil; c'est tout ce que lui coûta une si belle conquête; mais il ne lui en resta aussi que la gloire d'y avoir montré beaucoup de valeur & de conduite: MM. Hertel, de Courtemanche, & tous les Volontaires s'y distinguèrent aussi, & les Sauvages y servirent parfaitement bien.

Ce n'étoit pas assez de rétablir la reputation des armes Françaises pour rassurer nos Alliés: il falloit encore les mettre en état de se passer du commerce des Anglois, & de ne point craindre les efforts des Iroquois: M. de Frontenac pensoit à tout en même tems, & lorsque M. de Portneuf arriva à Quebec, il y avoit un mois, qu'il étoit parti de Montreal un grand Convoi pour Michillimakinac, sous la conduite du Sieur de LA PORTE LOUVIGNY, Capitaine Reformé, accompagné de Nicolas Perrot. Celui-ci étoit chargé des présents du Gouverneur Général pour les Sauvages, & le premier devoit rester à Michillimakinac en qualité de Commandant.

Grand Con-
voi envoyé à
Michillima-
kinac.

Il n'y avoit rien à dire à ce choix, M. de Louvigny (a) étoit un des plus accomplis Officiers, qu'eut alors la Nouvelle France; mais on fut un peu surpris que le Général rappellât sans sujet M. de la Durantaye, qui par sa sagesse & sa fermeté avoit conservé au Roy tous les Postes avancés dans des tems très-difficiles, & y avoit vécu avec le plus parfait désintéressement.

Quelques-uns attribuerent sa disgrâce à ce qu'il s'entendoit trop bien, disoit-on, avec les Missionnaires, & il est certain que ce concert, qui avoit paru au Marquis de Dénonville si avantageux au bien du Service, & qui l'étoit

M. de la Du-
rantaye est
rappelé. Son
éloge.

(a) Il périt dans le naufrage du Chameau en 1725. étant nommé Gouverneur des Trois Rivières.

sans doute infiniment au progrès de la Religion, n'étoit pas du goût de M. de Frontenac. D'ailleurs un mérite trop généralement applaudi, & la vertu la plus pure font ombrage à bien des Gens, & attirent toujours des Envieux, qui ne manquent guères l'occasion de perdre ceux, qui les offusquent, & qui la trouvent aisément, lorsqu'ils ont à faire à des Supérieurs susceptibles de prévention. C'est de quoi M. de la Durantaye a fait une triste expérience. Avec tous les genres de mérite, qui peuvent faire parvenir un Gentilhomme aux honneurs de la guerre, & des services essentiels rendus à la Nouvelle France, il n'y a jamais été que ce qu'il étoit, quand il y est venu (a). Obligé sur la fin de ses jours de quitter les armes, il est entré dans la Magistrature (b), & il s'y est distingué par son intégrité; mais toujours poursuivi par sa mauvaise fortune; il est mort dans l'indigence, & n'a laissé à ses Enfants que de grands exemples, & de la naissance, sans rien pour la soutenir.

Le Convoi
est attaqué par
les Iroquois.

Le Convoi, que conduisoit M. de Louvigny, étoit accompagné de cent quarante-trois François, dont plusieurs étoient bien aises de profiter de l'occasion, pour aller chercher les Pelleteries, qu'ils avoient dans les Magasins de Michillimakinac, & que la crainte des Partis Iroquois ne leur avoit pas permis de retirer. Six Sauvages s'embarquerent aussi avec eux, & un Détachement de trente Hommes, commandé par MM. d'HOSTA, Capitaine, & de LA GEMERAYE, Lieutenant, eut ordre de les escorter pendant trente lieues.

Ils partirent le vintdeux de May, & le lendemain ils découvrirent deux Canots Iroquois en un lieu, nommé *les Chars*. MM. d'Hosta & de Louvigny, qui jugerent qu'ils n'étoient pas seuls, envoyèrent trente Hommes dans trois Canots, & soixante par Terre, pour envelopper l'Ennemi de toutes parts. Les premiers tomberent dans une embuscade, & essuyèrent d'abord un grand feu, à bout portant; les Iroquois, qu'ils ne voyoient point, les choisissant, & tirant à coups sûrs. Aussi dans le Canot de M. de la Gemeraye, qui avoit voulu aborder le premier, il ne resta après la première décharge, que deux Hommes, qui ne fussent pas blessés.

(a) Il étoit Capitaine dans Carignan-Salières.

(b) Il est mort Conseiller au Conseil Supérieur de Quebec.

Louvigny se désespéroit de voir ainsi massacrer ses Gens , sans pouvoir les secourir ; car Perrot , à qui il avoit un ordre exprès d'obéir pendant le chemin , ne vouloit point lui permettre d'avancer , de peur de risquer les présens , dont il étoit Porteur , & avec eux tout le succès de la négociation , dont il étoit chargé. A la fin pourtant il se laissa gagner aux instances du Commandant , & de M. d'Hosta. Aussitôt l'un & l'autre se mit à la tête de cinquante à soixante Hommes , & coururent sur l'Ennemi ; la charge fut si brusque , & faite si à propos , que trente Iroquois furent tués , plusieurs bleffés , quelques-uns pris , & le reste eut bien de la peine à s'embarquer pour se sauver. Ils étoient au nombre de treize Canots , & la défaite de ce Parti produisit un bon effet.

MM. d'Hosta & de la Gemaraye étant retournés peu de tems après à Montreal , envoyèrent de-là un de leurs Prisonniers au Comte de Frontenac , qui le remit à Oureouharé , lequel fut fort sensible à cette marque de confiance : un autre fut mené à Michillimakinac , & livré aux Outaouais , qui , pour faire voir au nouveau Commandant qu'ils ne songeoient plus à s'accommoder avec les Iroquois , le brûlèrent. Ce changement fut le fruit de nos victoires , dont le Convoi porta la nouvelle aux Sauvages dans le tems , que leurs Ambassadeurs se dispoient à partir pour mettre la dernière main à un Traité irrévocable avec la Nation Iroquoise.

Mais quand ils virent venir les François Victorieux de tous leurs Ennemis , chargés de marchandises , & en assez grand nombre pour les rassurer eux-mêmes contre tout ce que pourroient entreprendre les Iroquois , alors charmés des présens , que Perrot leur délivra , & qu'il sçut admirablement bien leur faire valoir ; ils s'attachèrent plus étroitement , que jamais à nos intérêts , & ne tardèrent pas à nous en donner des marques certaines. Cent dix Canots , portant pour cent mille écus de Pelleteries , conduits par plus de trois-cent Sauvages de toutes les Nations Septentrionales , partirent peu de tems après pour Montreal , & ils y trouverent le Comte de Frontenac , qui s'y étoit rendu pour être plus à portée de défendre ce Gouvernement menacé d'une invasion.

Toute esperance de paix avec les Iroquois étoit évanouie. Nous avons vu que ces Barbares avoient arrêté le Chevalier

Tome II.

H

1690.

Ceux-ci sont
défaits.

Effet de cette
victoire.

Perfidie des
Iroquois.

1690.

d'Eau, & tous les François de sa suite, quoique le Gouverneur Général, en députant cet Officier à Onnontagué, eût prétendu donner à ce Canton une marque de confiance, qui auroit du le flatter. Ils firent plus, ils l'envoyerent à Manhatte, pour convaincre les Anglois qu'ils étoient bien éloignés de se reconcilier avec les François. Enfin ils porterent la perfidie jusqu'à violer le droit des Gens : ils brûlerent deux des François, qui avoient accompagné cet Officier. Je ne sçai ce qui empêcha qu'on fût instruit d'abord de cette trahison ; mais on soupçonna bientôt que les Cantons persifloient à vouloir la guerre, & le Gouverneur Général ne différa point à prendre les précautions pour n'être point surpris. Il donna de bons ordres pour la sûreté des Quartiers les plus exposés aux ravages de ces Barbares, & pour cet effet il fit deux Détachemens de ses meilleures Troupes. Le premier, destiné à veiller sur la Côte du Sud, depuis Montreal jusqu'à la Riviere de Sorel, étoit commandé par le Chevalier de CLERMONT, Capitaine Reformé ; le second, qui devoit mettre en sûreté tout le reste du Pays jusqu'à la Capitale, étoit sous les ordres du Chevalier de LA MOTTE, aussi Capitaine Reformé. Le Chevalier de Clermont en arrivant à l'embouchure de la Riviere, apprit que des Enfans, qui y gardoient des Bestiaux, avoient été enlevés par des Iroquois, il les poursuivit, & délivra les Enfans, à la reserve d'un seul, que ces Barbares avoient tué d'abord, parce qu'il ne pouvoit pas les suivre.

Nouvelles
hostilités de
leur part.

Dans le même tems un autre Parti d'Iroquois étant descendu par la Riviere des Prairies dans l'Isle de Montreal, fut découvert par un Habitant, lequel en donna avis au Sieur COLOMBET, Lieutenant Reformé. Cet Officier ramassa aussitôt vingt-cinq Hommes, & courut chercher l'Ennemi, qui fit la moitié du chemin pour le rencontrer. Les Iroquois étoient fort supérieurs en nombre, ils chargerent les François avec beaucoup de résolution ; Colombet resta sur la place avec quelques-uns des Siens ; mais les Iroquois perdirent vingt-cinq des leurs. Quelques jours auparavant une autre Troupe de ces Sauvages avoit enlevé quinze, ou seize Personnes, Femmes & Enfans, près de la Riviere de Bekancourt : on les poursuivit ; mais tout ce qu'on y gagna, c'est que les Barbares, pour fuir plus aisément, massacrèrent tous leurs Prisonniers.

Enfin on n'étoit en sûreté nulle part , & une bonne partie des Terres ne put êtreensemencée , ce qui causa l'année suivante une très-grande famine dans toute la Colonie. Ce fut dans le plus fort de ces allarmes , que le dixhuitième d'Août le Sieur de la Chiffaigne (a) , qui commandoit au Fort de la Chine , fut averti qu'il paroissoit une Flotte de Canots sur le Lac de S. Louis. On ne douta presque point que ce ne fussent des Iroquois , & M. de Frontenac , qui depuis trois semaines étoit à Montreal , donnoit déjà ses ordres pour faire avertir les Habitans de la Campagne de se retirer dans les Forts , lorsque Tilly , Sieur de l'Isle , vint l'assurer que c'étoit le grand Convoi de Michillimakinac , dont j'ai parlé.

La joye fut grande partout , & proportionnée à la frayeur , que l'on avoit eue. La petite Flotte arriva à Montreal , & fut reçue aux acclamations de toute la Ville. Le vint-deux le Général donna publiquement audience à tous les Chefs : ils parlerent fort bien , & ils parurent être dans les dispositions les plus favorables par raport à la situation présente des affaires. Le jour suivant la Traite commença ; mais elle fut bientôt interrompue par un Iroquois du Sault S. Louis , nommé LA PLAQUE , & Neveu du grand Agnier.

Il avoit été envoyé à la découverte du côté d'Orange , & comme il revenoit pour rendre compte de ce qu'il avoit vu , il s'arrêta à un demi-quart de lieu de l'endroit , où les Outaouais & les autres Sauvages étoient campés , & faisoient la Traite. Il s'avisa alors de faire plusieurs cris de mort : les Sauvages , qui crurent l'Ennemi fort proche , prirent d'abord les armes ; mais comme au bout de quelque tems ils ne virent rien , ils se rassurèrent , & retournerent à leur Traite.

Cependant la Plaque entra dans la Ville , & dit à M. de Frontenac qu'il avoit aperçu sur les bords du Lac du S. Sacrement une Armée entiere occupée à faire des Canots ; qu'il s'en étoit approché à diverses reprises , pour tâcher de faire quelques Prisonniers , mais inutilement , & qu'avant que de se retirer , il avoit porté trois caffetètes à une Cabanne , pour apprendre aux Ennemis qu'ils étoient découverts , & pour les défier. La Plaque étoit un Brave , assez mauvais Chrétien , mais fort attaché aux François. J'en ai parlé ailleurs , & j'ai dit qu'il avoit été Lieutenant dans nos Troupes. On ne

1690.

Arrivée d'un
grand Convoi
de Michilli-
makinac.

M. de Fronte-
nac est averti
de l'approche
d'une Armée
d'Anglois &
d'Iroquois.

(a) Il est mort Gouverneur de Montreal.

1690.

crut donc pas devoir douter de la sincérité de son rapport , & le Général jugea qu'il ne falloit rien négliger pour mettre le Gouvernement de Montreal en état de défense.

Il songea d'abord aux moyens de retenir auprès de lui ses Alliés : il les caressa beaucoup , il les regala avec profusion , puis les ayant assemblés , il leur dit qu'il étoit charmé de la disposition , où il les voyoit de ne faire , ni paix , ni trêve avec les Iroquois ; qu'ils ne pouvoient plus douter qu'il ne fût lui-même résolu de les poursuivre sans relâche , jusqu'à ce qu'il les eût réduits à lui demander humblement la paix ; qu'il les prioit de croire qu'il ne la leur accorderoit qu'à des conditions également avantageuses aux François & à leurs Alliés , puisque les uns n'étoient pas moins ses Enfants , que les autres.

Il ajouta ensuite qu'il les croyoit trop braves Gens , & trop sincèrement attachés à sa Personne , pour l'abandonner à la veille de le voir attaqué par une Armée de leurs Ennemis communs , & qu'il ne s'agissoit plus que de délibérer s'il étoit plus à propos d'aller au devant de cette Armée , ou de l'attendre de pied ferme. Puis , sans leur donner le tems de répondre , il fit la cérémonie de leur mettre en mains la hache , en disant qu'il étoit fort persuadé qu'ils s'en serviroient bien. Il ne crut pas même qu'il fût contre sa dignité de commencer à chanter , le caissette à la main , sa Chanson de guerre : il voulut leur montrer par-là que son intention étoit de combattre à leur tête. Tout s'ied bien à un Homme , qui sçait faire tout avec dignité & à propos. Les Sauvages furent enchantés de ces manieres du Comte de Frontenac , & ne lui répondirent que par des acclamations , qui l'assûroient de leur consentement.

Allarme à
Montreal.

Le vintneuf d'Août le Chevalier de Clermont , qui avoit eu ordre de remonter la Riviere de Sorel pour observer les Ennemis , arriva à Montreal , & rapporta qu'il en avoit aperçu un très-grand nombre sur le Lac Champlain , & qu'il en avoit même été poursuivi jusqu'à Chambly : sur quoi les signaux furent donnés pour assembler les Troupes & les Milices. Le trente-unième le Comte de Frontenac passa de grand matin à la Prairie de la Magdeleine , où il avoit assigné le rendez-vous général , & les Sauvages , qu'il y avoit invités , s'y rendirent le soir , sans laisser même un seul Homme dans leur Quartier , pour y garder leurs marchandises.

Le lendemain il fit la revûe de son Armée, qui se trouva de douze-cent Hommes, & l'après-dîné quelques Sauvages du Sault S. Louis inviterent les Chefs des autres Nations à se trouver chez leur Pere Ononthio, qui avoit quelque chose d'important à leur communiquer. Ils y vinrent, & quand ils furent tous assemblés, Louis ATHERIHATA, un des plus considérables Chefs du Sault S. Louis, fit au nom de tous les Iroquois Chrétiens un très-beau discours. Il commença par exhorter tous les Sauvages à ouvrir leur cœur à leur Pere commun, & à ne lui rien cacher de ce qui s'étoit passé de plus secret depuis quelques années. Puis s'adressant aux Outaouais en particulier, il leur dit qu'il avoit été instruit de toutes leurs négociations avec les Cantons, qu'il n'ignoroit point qu'ils y avoient renoncé; mais qu'il lui restoit encore sur cela quelque ombre de défiance, & qu'il les prioit de vouloir bien déclarer nettement quelles raisons les avoient engagés à traiter ainsi avec l'Ennemi, sans la participation de leur Pere, & quelle étoit leur disposition présente à l'égard des François.

Il est vrai, répondit l'Orateur Outaouais, que nous avons rendu aux Iroquois quelques Esclaves, & que nous avons promis d'en rendre encore d'autres; mais faites attention à la conduite, que l'on avoit tenue avec nous, & vous jugerez ensuite, si nous avions tort. Après nous avoir engagés dans la guerre, on nous a obligés de cesser toute hostilité, puis on nous a fait reprendre la hache, sans nous en dire la raison. Nous ne comprenons rien à toutes ces variations, & nous étions encore plus surpris du peu de vigueur, avec laquelle on faisoit la guerre. Enfin craignant que les François, assez embarrassés à se défendre, ne nous laissassent accabler, sans pouvoir nous secourir, nous avons cru devoir songer à notre sûreté. Nous avons donc porté des paroles, & nous en avons reçu; mais cette négociation n'a point été achevée. Le premier de nos Ambassadeurs est mort chez les Tsonnonthouans; les autres sont revenus à Michillimackinac, sans rien conclure. Sur ces entrefaites nous avons appris le retour de notre ancien Pere, & fitôt qu'il nous a fait sçavoir sa volonté, nous avons rejeté toute pensée d'accommodement avec l'Iroquois, & nous sommes venus pour nous instruire encore mieux des intentions de notre Pere.

1690.

Dès qu'il eut cessé de parler, l'Orateur Huron se leva, & dit que pour lui, il ne s'étoit jamais départi de l'alliance des François, & de l'obéissance, qu'il devoit à son Pere, auquel il étoit resolu, quoiqu'il arrivât, de demeurer toujours fidèle. On sçavoit bien ce qu'on devoit penser de cette protestation; mais ce n'étoit pas alors le tems de faire des reproches, & on ne lui répondit rien. Tous les autres Sauvages témoignèrent qu'ils étoient dans les mêmes sentimens que ceux-ci, & M. de Frontenac sçut bon gré à Louis Atherihata d'avoir donné lieu à ce petit éclaircissement. Il rompit la Conférence, de peur qu'elle ne dégénérât en altercation; & dit qu'aussitôt qu'il auroit repoussé l'Ennemi de dessus ses Terres, chacun pourroit s'en retourner chez soi.

Quelques
François se
hâtèrent sur-
prendre.

Le jour suivant les Découvreurs revinrent, & assurèrent qu'ils n'avoient rien vu, ni remarqué aucunes pistes, sur quoi l'Armée fut licenciée jusqu'à nouvel ordre, & les Habitans alloient presser leurs récoltes, pour lesquelles ils avoient beaucoup appréhendé. Deux jours après un Parti d'Iroquois tomba sur un Quartier, nommé *la Souche*, éloigné seulement d'un quart de lieu de celui, où l'Armée avoit campé. Ils y trouverent des Habitans & des Soldats occupés à couper des bleds, & fort écartés les uns des autres, quoiqu'on leur eût enjoint de se tenir toujours sur leurs gardes, & à portée de se secourir mutuellement. La plupart étoient même sans armes, & le Commandant de ce Quartier n'avoit pas eu la précaution de poser des Sentinelles, ce qui avoit été expressément ordonné.

Quelques-uns néanmoins se défendirent bien, & les Iroquois perdirent six Hommes. Il y eut du côté des François dix Soldats, onze Habitans, & quatre Femmes, pris ou tués; plusieurs Bêtes à cornes égorgées, des maisons & des amas de foin brulés. Les Ennemis se promettoient bien de ne pas demeurer en si beau chemin; mais ils aperçurent un secours considérable, qui venoit de Montreal, & ils regagnerent les Bois. Ce Parti n'étoit qu'un Détachement de l'Armée, qui avoit été découverte par la Plaque, & dont nous verrons en son lieu quel fut le sort. Le Comte de Frontenac fut très-mortifié d'avoir trop aisément ajouté foi à ses Coureurs, & d'avoir reçu ce petit échec sous les yeux de ses Alliés. Il comprit tout le danger, qu'il auroit couru, si toute l'Armée Ennemie lui fût alors tombée sur les bras.

Le jour même de cette aventure , c'est-à-dire , le quatrième de Septembre , ce Général avoit assemblé pour la dernière fois les Sauvages , qui demandoient avec instance leur congé : il leur dit qu'ils devoient être contens du prix , auquel on leur avoit donné les marchandises ; qu'il eût encore fait davantage en leur faveur , s'il eût été averti plutôt de leur arrivée ; qu'au reste , s'ils s'étoient plaints par le passé de la cherté de nos denrées , les François pouvoient leur faire avec justice le même reproche ; qu'il aprouvoit tout ce que Perrot , son Envoyé , leur avoit dit de sa part ; qu'ils devoient être convaincus que leur intérêt demandoit qu'ils fissent la guerre aux Iroquois ; que pour lui , il ne poseroit point la hache , que cette Nation ne fût humiliée ; qu'il les exhortoit à la harceler sans cesse , jusqu'à ce qu'on fût en état de l'aller attaquer dans son propre Pays ; qu'ils sçavoient ce qu'il avoit déjà fait contre les Anglois ; qu'il étoit dans la résolution de ne leur pas donner un moment de relâche ; qu'il avoit cru devoir commencer par eux , parce qu'ils étoient les premiers Auteurs du mal ; qu'on avoit par son ordre épargné les Agniers à Corlar , dans l'espérance , qu'ils se rendroient aux sollicitations d'Oureouharé ; mais que , puisqu'ils continuoient à abuser de sa bonté , il alloit les pousser à toute outrance. Il accompagna ce discours de fort beaux présens , & de ces manières engageantes , qu'il sçavoit si bien prendre , lorsqu'il vouloit gagner quelqu'un , & les Sauvages partirent fort contens de lui & de tous les François.

Peu de jours après leur départ les Iroquois reparurent en plusieurs endroits , & surprirent encore les François , qui les croyoient fort loin. Le Sieur DES MARAIS , Capitaine Reformé , qui commandoit dans le Fort de *Chateaugue* , au dessus du Sault S. Louis , étant sorti dans la Campagne avec son Valet & un Soldat , tomba dans une embuscade , que lui avoient dressée trois de ces Barbares , qui choisirent chacun leur Homme , & les tuèrent tous trois. Le vintdeux de Septembre le Chevalier de la Motte , & le Sieur MURAT , Lieutenant , furent attaqués par un Parti plus nombreux , que celui , qu'ils commandoient , ils le repoussèrent néanmoins ; mais les Sauvages étant revenus à la charge dans le tems , que ces Messieurs les croyoient en fuite , le Chevalier de la Motte fut tué sur la place . & on n'a jamais sçu depuis ce qu'étoit devenu le Sieur Murat.

1690.

M. de Frontenac congédie ses Alliés.

Nouveaux échecs de la part des Iroquois.

1690.

Reproche de
M. de Fronte-
nac à Oureou-
haré.

Dans le chagrin , que causèrent à M. de Frontenac ces fâcheuses nouvelles , il appella Oureouharé , & après lui avoir exposé en peu de mots la conduite , qu'il avoit tenue avec sa Nation , & dans le tems de son premier Commandement , & depuis son retour de France ; il lui dit qu'il avoit cru pouvoir se flatter qu'au moins la reconnoissance des bienfaits , dont il l'avoit comblé lui-même en particulier , l'auroit engagé à faire ouvrir les yeux à ses Compatriotes , & qu'il falloit , ou qu'il fût bien insensible à ses bontés , s'il avoit manqué à ce devoir , ou que sa Nation fit bien peu de cas de lui , s'il n'avoit pu la faire entrer dans des sentimens plus raisonnables , & plus conformes à ses véritables intérêts.

Réponse de
le Sauvage.

L'Iroquois parut mortifié de ce discours , dont il sentit toute la force , il se content néanmoins , & sans faire paroître la moindre alteration , il pria le Général d'observer qu'à son retour de France il avoit trouvé les Cantons engagés dans une alliance avec les Anglois , qu'il n'étoit pas aisé de rompre , & tellement envenimés contre les François , dont la trahison les avoit , pour ainsi dire , forcés à contracter cette alliance , qu'il avoit fallu attendre du tems & des conjonctures une disposition plus favorable ; que de son côté il n'avoit rien à se reprocher ; que le refus , qu'il avoit fait de retourner dans son Canton , où il étoit passionnément désiré , devoit avoir écarté tout soupçon contre sa fidélité ; que si , malgré une marque si peu équivoque de son attachement pour les François , on lui faisoit l'injustice d'en former quelque'un contre lui , il ne tarderoit pas à le dissiper.

Cette réponse fit presque repentir M. de Frontenac de sa mauvaise humeur , & de la défiance , qu'elle lui avoit inspirée ; il donna quelques marques d'amitié à Oureouharé , & résolut de s'appliquer plus que jamais à s'attacher un Homme si raisonnable , & dont il étoit persuadé qu'il pouvoit tirer de grands services ; mais il eut bientôt d'autres affaires sur les bras. Le dixième d'Octobre , comme il se disposoit à retourner à Quebec , un Officier , parti la veille de cette Capitale , lui rendit deux Lettres de M. PREVÔT , Major de la Place , & qui y commandoit en son absence (a). La première étoit dattée du cinquième , & portoit qu'un Abénaqui venoit de lui donner avis que trente Vaisseaux étoient partis

(a) Il n'y avoit point alors de Lieutenant de Roy en Canada.

de Baston, & qu'on assûroit qu'ils étoient destinés à faire le siège de Quebec.

Ce Sauvage, au zèle & à la diligence duquel la Nouvelle France fut en partie redevable de son salut, étoit venu en douze jours de *Pescadoué*, & ajoûta à M. Provôt que la Flotte Angloise étoit en Mer depuis six semaines. La seconde Lettre du Major étoit du sept, & marquoit que le Sieur de *CANONVILLE* l'avoit averti qu'il avoit aperçu vers *Tadoussac* vingtquatre Bâtimens Anglois, dont huit lui avoient paru fort gros. Le Major ajoûtoit que, sur cet avis, il avoit détaché le Sieur de *GRANDVILLE*, son Beaufrere, avec une Biscayene, & un Canot bien armé, pour avoir des nouvelles plus certaines.

Le Gouverneur Général eut quelque peine à croire qu'une Flotte si considérable fût si proche, sans qu'il eût seulement eu le vent qu'on armoit à Baston. Il s'embarqua néanmoins sur l'heure même avec M. de Champigny dans un petit Bâtiment, où ils pensèrent périr, & le lendemain vers les trois heures du soir un second Courier de M. Provôt lui apprit que les Demoiselles de la Lande & Joliet avoient été prises auprès de *Tadoussac* par une Flotte de trente-quatre Voiles, qui pouvoit bien être dans le tems, qu'il écrivoit, à l'Isle aux Coudres, c'est-à-dire, à quinze lieues de Quebec.

Ce qui avoit le plus contribué à tromper M. de Frontenac, & à le tranquilliser par rapport à Quebec, c'est qu'il croyoit les Anglois fort occupés du côté de l'Acadie, à laquelle il avoit plus d'une raison de croire qu'ils en vouloient. Le fait étoit vrai; mais il avoit mal supposé que l'Acadie arrêteroit les Anglois plus lontems, qu'elle ne fit. D'ailleurs il ne pouvoit se persuader qu'il pût sortir de Baston assez de Forces pour attaquer en même tems toute la Nouvelle France, encore moins que l'Acadie fût conquise, & que les Conquerans lui en apportassent la premiere nouvelle.

Le mal venoit de ce qu'il ne connoissoit pas assez le mauvais état de cette Province. Nous avons vu que quatre Bâtimens sortis du Port de Baston avoient paru à la vue de *Kaskebé* au moment, que cette Place venoit de se rendre à M. de Portneuf. On avoit sçu depuis à Quebec que ces Bâtimens, arrivés trop tard pour secourir *Kaskebé*, avoient tourné du côté de Port Royal. M. de Frontenac avoit eu au

1690.

Une Flotte Angloise se dispose à faire le siège de Quebec.

Ce qui fut cause que M. de Frontenac fut surpris.

Etat, où se trouvoit alors l'Acadie.

1690.

mois de Juillet la confirmation de cette nouvelle ; mais il ne s'étoit pas trouvé en situation de secourir ce Poste , au cas , qu'il fût attaqué , & il ne le croyoit apparemment pas dégarni de Troupes , de vivres , & des munitions au point , où il l'étoit.

Cependant M. de Manneval , Gouverneur de l'Acadie , & qui faisoit ordinairement sa résidence au Port Royal , n'y avoit que quatorzevingt six Hommes de Garnison , & dixhuit pièces de canon , qui n'étoient pas même en batterie. Les dernières fortifications , qu'on avoit faites à la Place , étoient si peu de choses , qu'elles ne pouvoient pas la garantir contre un coup de main , & l'on y manquoit absolument de tout. Les autres Postes étoient encore moins fortifiés , & aussi mal pourvus. D'ailleurs la plupart des Habitations Françaises , encore plus écartées , que celles du Fleuve S. Laurent , étoient absolument sans aucune défense.

Elle est attaquée par les Anglois.

Telle étoit la situation de l'Acadie , lorsque le vintdeux de May 1690. un Soldat & deux Habitans , qui étoient de garde à l'entrée du Bassin du Port Royal , aperçurent deux Bâtimens Anglois , qui faisoient force de voiles pour y entrer. Ils tirèrent aussitôt une boëte , qui étoit le signal , qu'on leur avoit marqué , pour avertir le Gouverneur , & s'embarquerent au plus vite dans un Canot. Ils arriverent au Fort vers les onze heures de nuit , & sur leur rapport M. de Manneval fit sur le champ tirer un coup de canon , pour avertir les Habitans de se rendre auprès de lui.

Le vingtième l'Escadre Angloise , composée d'une Fregate de quarante canons , d'un autre Navire de seize , d'un Troisième de huit , & de quatre Caïches , mouilla l'ancre à une demie-lieuë du Port Royal , & aussitôt l'Amiral Guillaume PHIBS , Homme de fortune , & d'un mérite proportionné à sa première condition de Charpentier , envoya sa Chaloupe au Fort avec un Trompette , pour sommer le Gouverneur de lui rendre sa Place avec tout ce qui y étoit , sans aucune capitulation.

M. de Manneval retint le Trompette , & faute d'Officiers , envoya M. PETIT , Prêtre du Seminaire de Quebec , qui lui servoit d'Aumônier , au Général Anglois , pour tâcher d'en obtenir au moins des conditions tolerables ; car il comprit d'abord qu'inutilement il se mettroit en défense avec si peu

de Soldats , mal armés , découragés , sans un seul Officier , & ne pouvant compter sur les Habitans , dont trois seulement s'étoient rendus au signal d'appel. Outre qu'il n'avoit absolument Personne pour placer , & pour servir son canon , que depuis deux mois il étoit fort tourmenté de la goutte , & qu'on assûroit que l'Ennemi avoit huit cent Hommes de débarquement.

Guillaume Phibs déclara d'abord à M. Petit qu'il vouloit avoir le Gouverneur , sa Garnison , & tous les Habitans à discrétion. L'Ecclesiastique lui répondit résolument que M. de Manneval périroit plutôt que de commettre une pareille lâcheté : Phibs alors lui demanda s'il étoit chargé de lui faire quelques propositions , & la réponse fut , qu'il avoit ordre de lui dire qu'on lui rendroit le Port Royal aux conditions suivantes , 1^o. Que le Gouverneur & les Soldats fortiroient avec armes & bagages , & seroient conduits à Quebec dans un Vaisseau , qu'on lui fourniroit. 2^o. Que les Habitans seroient conservés & maintenus dans la possession paisible de leurs biens , & que l'honneur des Filles & des Femmes seroit à couvert. 3^o. Que tous auroient le libre Exercice de la Religion Catholique Romaine , & qu'on ne toucheroit point à l'Eglise.

Le Gouverneur se rend par capitulation.

Il y a bien de l'apparence que Phibs prit dès-lors la résolution de tout accorder , & de ne rien tenir. La facilité , avec laquelle il consentit aux demandes de M. Petit , & la conduite , qu'il tint dans la suite , ne laissent presque aucun lieu d'en douter. Ce qui est certain , c'est qu'il ne fit aucune difficulté sur rien , & que l'Ecclesiastique lui ayant proposé de mettre cette Capitulation par écrit , il le refusa , en disant que sa parole de Général valoit mieux que tous les écrits du monde. M. Petit eut beau insister , il n'en put rien tirer davantage.

M. de Manneval ne fut pas même aussi difficile , que son Envoyé ; immédiatement après le retour de celui-ci , il écrivit au Général Anglois qu'il s'en tenoit à ce qui avoit été arrêté , & que , s'il vouloit bien lui envoyer sa Chaloupe le lendemain , il iroit lui-même le trouver à son bord , pour lui donner une preuve convainquante de la franchise , avec laquelle il traitoit. Phibs envoya sa Chaloupe , le Gouverneur s'y embarqua ; la Capitulation fut confirmée de bouche

en présence du Sieur DES GOUTTINS , Ecrivain de Roy , faisant l'Office de Commissaire Ordonnateur au Port Royal , & le Général Anglois ajoûta qu'il laissoit au choix de M. de Manneval d'être mené avec toute sa Garnison en France , ou à Quebec.

Le Gouverneur témoigna qu'il aimeroit mieux aller en France , & Phibs lui promit de l'y faire transporter. Tout étant ainsi conclu , M. de Manneval & l'Amiral Anglois descendirent à Terre. Le Premier remit les clefs du Fort au Second , & le rendit Maître de tout. A la vûe de l'état , où se trouvoit cette Place , Phibs parut fort étonné , & se repentoit d'avoir accordé des conditions si honorables à des Gens , qui étoient si peu en pouvoir de se défendre ; il dissimula néanmoins jusqu'à ce qu'il eût trouvé un prétexte de violer une Capitulation , qu'il prétendoit lui avoir été extorquée par surprise.

La capitulation n'est point gardée.

Il ne le chercha point lontems ; car ayant sçu que , tandis que le Gouverneur étoit sur son bord , des Soldats & des Habitans , qui étoient yvres , avoient pris quelque chose dans un Magasin appartenant à M. Perrot , Prédecesseur de M. de Manneval dans le Gouvernement de l'Acadie , il déclara que ce qui avoit été détourné étant au Roy son Maître , il ne se croyoit plus obligé à rien tenir de ce qu'il avoit promis. Il commença ensuite par désarmer les Soldats , puis il les fit tous enfermer dans l'Eglise ; il demanda même à MM. de Manneval & des Gouttins leurs épées , qu'il leur rendit néanmoins sur le champ ; mais en leur signifiant qu'ils étoient ses Prisonniers. Il donna au Gouverneur son logis pour prison , & y mit une Sentinelle. Il lui enleva tout son argent , & jusqu'à ses hardes , il mit toutes les Habitations au pillage , parce que , dit-il , il sçavoit que les Habitans avoient caché tout ce qu'ils avoient de meilleur , il n'épargna pas même la maison des Prêtres , ni l'Eglise , où ses Gens commirent de grandes impiétés.

M. Perrot est poursuivi par les Anglois.

Quelques jours auparavant M. Perrot , qui , après avoir perdu le Gouvernement de l'Acadie , étoit demeuré dans cette Province pour ses affaires particulieres , s'étoit embarqué dans une Caïche avec le Sieur DUCLOS , son Commis , dans le dessein de faire la Traite le long de la Côte. Le vintseptième de May , comme il retournoit au Port Royal , sans sça-

voir que les Anglois en étoient les Maîtres , un vent contraire l'arrêta pour son bonheur à l'entrée de la Baye. Alors ne voyant point la Sentinelle ordinaire , il se douta de quelque chose , il se mit dans un Canot avec M. DAMOUR , Gentilhomme Canadien , & un Sauvage , pour s'instruire de ce qui étoit arrivé ; & après avoir fait trois lieues , il aperçut un Navire Anglois mouillé dans la Riviere , sur laquelle étoit bâti le Bourg , & entendit plusieurs coups de canon , & des décharges de mousqueterie.

Il crut qu'on se battoit , cacha son Canot dans le Bois , & alla par Terre jusqu'à la premiere maison , qu'il trouva abandonnée. Il se retira promptement , se rembarqua dans son Canot , pour regagner sa Caiche , qu'il rencontra dans le Bassin. Elle avoit même été aperçue par deux Anglois , qui , instruits de son retour , l'attendoient , & s'étoient embarqués dans une Chaloupe pour l'aborder ; mais comme la Marée baissoit , la Chaloupe , qui ne s'étoit pas encore assez éloignée du rivage , échoua. M. Perrot profita de cet accident , & ayant encore évité un Canot , qui le poursuivit quelque tems , il gagna sa Caiche , appareilla , & sortit du Bassin. Le Navire Anglois , qu'il avoit aperçu , l'avoit aussi découvert , & se mit à ses trouffes ; mais voyant qu'il ne pouvoit pas le gagner , il rentra dans le Port , & M. Perrot se jeta dans celui des Mines.

Le quatorzième de Juin le Chevalier de Villebon , Capitaine , un des Fils du Baron de Bekancourt , & dont la Compagnie étoit en Acadie , arriva de France au Port Royal. Il y trouva MM. Perrot & des Gouttins , & il apprit d'eux que l'Amiral Phihs n'y étoit resté que douze jours après la réduction de la Place , qu'il en avoit emmené M. de Manneval , un Sergent & trente-huit Soldats avec M. Petit & un autre Ecclesiastique , nommé M. TROUVÉ ; qu'avant son départ il avoit assemblé les Habitans , & leur avoit fait prêter serment de fidélité aux Rois d'Angleterre Guillaume & Marie ; qu'il avoit établi son premier Sergent , nommé CHEVALIER , pour Commandant du Port Royal , & six des principaux Habitans pour rendre la Justice en qualité de Conseillers.

Ces nouvelles embarrasserent fort le Chevalier de Villebon. Il avoit amené avec lui de France le Sr. SACCARDIE ,

M. de Villebon arrive au Port Royal , & n'y trouve plus les Anglois.

1690.

Ingénieur, & il tint Conseil avec cet Officier, MM. Perrot & des Gouttins sur ce qu'il y avoit à faire dans la conjoncture, où il se trouvoit, pour sauver le reste d'une Colonie, dont il étoit seul chargé, & pour mettre en sûreté les effets du Roy, qu'il avoit apportés de France. Ce qui l'inquiettoit le plus, c'est que les Anglois étoient encore dans le Port de la Héve, où en moins de trois jours ils pouvoient être instruits de son arrivée, & il n'étoit nullement en état de leur résister, au cas, qu'ils revinssent pour l'attaquer dans le Port Royal.

Tout bien considéré, il fut résolu d'un consentement unanime de se retirer dans la Riviere de S. Jean, où le Chevalier de Grandfontaine avoit eu un Fort en un lieu, nommé *Jemset* (a), d'y transporter les effets du Roy, & ceux de la Compagnie, d'y rassembler tout ce qu'on pourroit de Soldats, dont plusieurs s'étoient tirés des mains des Anglois, ou avoient trouvé le moyen de n'y pas tomber : de mander au sieur de Montorgueil, Lieutenant de la Compagnie de Villebon, qui étoit à Chedabouctou avec un Détachement de quatorze Soldats, de venir joindre son Capitaine à Jemset, & quand tout cela seroit exécuté, de construire un Fort de pierre au même endroit, d'envoyer de-là le plus qu'il seroit possible de secours aux Sauvages, & de les encourager à continuer la guerre, qu'ils faisoient toujours très-vivement aux Anglois. En effet ces Sauvages couroient sans cesse la Nouvelle Angleterre, & ne trouvoient presque nulle part de résistance; on venoit même d'apprendre que quarante Abénaquis avoient depuis peu défait en pleine Campagne six cent Anglois, sans autre perte que six des Leurs, & d'un Canadien, nommé BELLEFONT, qui, après s'être fort distingué au siège de Kaskebé, s'étoit allé joindre à cette Troupe de Braves.

Belle action
du Sieur de
Montorgueil

En conséquence de cette Délibération l'ordre fut envoyé à M. de Montorgueil d'évacuer Chedabouctou, qu'il ne pouvoit pas se flatter de défendre contre la Flotte Angloise, & d'enterrer tous les Canons, qu'il ne pourroit pas emporter; mais cet Officier n'étoit plus déjà dans son Poste, & il en étoit sorti par une plus belle porte, que celle, qu'on lui marquoit. L'Amiral Phibs, après avoir fait quelque séjour à la

(a) Ou Jembar.

Héve, s'étoit rendu à Chedabouctou, & ayant débarqué quatre-vingt Hommes, avoit fait sommer le Commandant de se rendre à discrétion.

Montorgueil répondit à cette sommation qu'il s'enfermeroit plutôt sous les ruines de son Fort, que de le livrer aux Ennemis du Roy son Maître, & sa petite Garnison lui promit de le seconder de son mieux. Phibs lui renvoya jusqu'à deux fois son Trompette pour lui représenter l'inutilité de ses efforts contre une si grande puissance, il en reçut toujours la même réponse. Il fit faire une attaque, qui fut assez vive, mais elle ne réussit point. Cette résistance, à laquelle il ne s'étoit pas attendu, ou lui donna de l'estime pour un si brave Homme, ou lui fit craindre de se déshonorer en échouant devant une Bicoque défendue par une poignée de Soldats. Il fit une quatrième sommation, & l'accompagna des menaces, qu'il crut les plus capables d'intimider Montorgueil; mais elle fut aussi inutile que les autres.

Alors il fit jeter des fusées, qui mirent le feu à un endroit couvert de paille. L'incendie, malgré tout ce que pût faire la Garnison, gagna bientôt par tout; Phibs prit ce moment pour faire encore deux sommations, & Montorgueil, qui ne pouvoit plus empêcher sa Place d'être réduite en cendres, crut pouvoir capituler; mais il le fit avec tant de hauteur, & témoigna une si grande résolution de faire payer bien cher aux Ennemis leur foible victoire, s'ils ne lui accorderoient des conditions honorables, qu'il obtint tout ce qu'il voulut. Il sortit donc à la tête de sa Garnison, avec armes & bagages, & fut conduit à Plaisance.

Il y avoit des Habitans à Chedabouctou, Montorgueil n'avoit pas oublié leurs intérêts, & les Anglois en usèrent bien avec eux; mais l'Isle Percée, où ils se transportèrent ensuite, n'eut pas un sort si heureux. Phibs n'y trouva aucune résistance, toutes les maisons y furent pillées, & l'Eglise indignement profanée. D'autre part le Chevalier de Villebon s'étoit embarqué sur le Navire *l'Union*, qui l'avoit amené de France, pour gagner la Rivière de S. Jean; mais les vents contraires l'ayant retenu longtemps à l'embouchure de cette Rivière, deux Forbans Anglois, qui le cherchoient, eurent le loisir de le joindre. Le trentième de Juin, tandis que le Chevalier remontoit en Canot jusqu'à Jemset, deux Na-

Les Anglois
à l'Isle Percée.

1690.

M. Perrot est
pris par les
Anglois, qui
le traitent in-
dignement.

vires Anglois parurent à la vûe de *l'Union*, qui étoit à l'ancre à l'entrée de la Riviere.

Perrot s'y étoit embarqué : dès qu'il aperçut l'Ennemi, il fit filer les cables, pour s'échouer à Terre, puis il mit sur le bord, qui étoit opposé aux Navires Anglois les huit piéces de canon, qu'il avoit sur le sien. Pendant quelque tems il fit un très-grand feu; mais comme celui des Anglois étoit supérieur, & qu'il avoit très-peu de Monde avec lui, il crut devoir songer à sa sûreté, parce que l'Ennemi lui en vouloit personnellement. Il s'embarqua donc dans sa Chaloupe avec la plupart de ses Gens, & malgré les canonnades des Ennemis, qui ne lui blessèrent qu'un seul Matelot; il gagna la Terre. *L'Union*, où M. de Saccardi étoit resté presque seul, fut alors obligé de se rendre, & cet Ingénieur demeura Prisonnier de guerre.

Le sort de M. Perrot fut encore plus malheureux, le Sieur des Gouttins & le Capitaine de *l'Union* s'étoient sauvés avec lui; mais quoiqu'ils eussent tous pris le même chemin pour se rendre à Jemset, au bout de quelque tems des Gouttins se trouva presque seul, sans sçavoir ce qu'étoient devenus les autres. Durant ce tems-là le Chevalier de Villebon, après avoir visité Jemset, retournoit à la Mer en Canot; il apprit en chemin, non-seulement la perte de *l'Union*, mais encore celle de deux Caiches, où l'on avoit déchargé tous les effets de ce Vaisseau. Il attendoit un renfort de Sauvages, qu'il avoit envoyé avertir de le venir trouver, & il se flattoit qu'avec leur secours il reprendroit les deux Caiches; mais ils arrivèrent trop tard.

Il sçut en même tems que les deux Navires, qui avoient pris *l'Union*, n'étoient point de l'Escadre de l'Amiral Phibs; mais deux Forbans montés de quatre-vingt-dix Hommes; qu'ils avoient sur leurs bords neuf Habitans de l'Isle *Mari-galante*, qu'ils avoient pillée; qu'ils étoient entrés au Port Royal; qu'ils y avoient débarqué ces Habitans, brûlé toutes les maisons, qui conduisoient au Fort, tué quantité de Bestiaux, pendu deux Habitans, & brûlé une Femme avec ses Enfans dans sa maison; qu'après la prise de *l'Union* ils avoient mis du Monde à Terre, pour courir après ceux, qui s'étoient sauvés; que M. Perrot, le Capitaine du Navire, & le Pilote étoient tombés entre leurs mains; qu'ils avoient traité

le

le Premier de la maniere la plus indigne , apparemment pour l'obliger à leur dire , où il avoit caché son argent & ses effets ; enfin qu'une partie des Matelots de *l'Union* , le Chirurgien & deux Soldats s'étoient donnés à eux pour faire la course , & qu'ils devoient mettre à la voile dans deux jours.

Ces tristes nouvelles , ni la crainte d'un sort pareil à celui de M. Perrot n'empêcherent point le Chevalier de descendre jusqu'à la Mer avec le peu de Sauvages , qui l'étoient venu joindre à Jemset. Dès qu'il y fut arrivé , il aperçut les deux Forbans , qui étoient mouillés à la Côte ; il mit pied à Terre , & à la faveur des Bois il s'en approcha assez pour pouvoir tirer sur eux , ce qu'il fit sans discontinuer jusqu'au soir. La nuit suivante quarante Sauvages le joignirent encore , & il les mena à la pointe du jour à l'endroit , d'où il avoit tiré la veille sur les Corsaires. Son dessein étoit de les empêcher de lever leurs ancres , & les Sauvages lui avoient promis d'aller couper leurs cables , pour les faire échouer ; mais il les trouva partis , & faisant voile à l'Ouest. On a sçu depuis que celui des deux , où étoit M. Perrot , avoit été pris par un Flibustier François ; & il est certain que ce Gentilhomme trouva encore dans les débris de sa fortune de quoi établir avantageusement sa Famille (a).

Cependant le Chevalier de Villebon ne voyant plus rien à faire du côté de la Mer , remonta à Jemset , où ayant assemblé les Sauvages , il les exhorta à continuer de venger sur les Anglois leurs propres injures & celles des François. Il leur témoigna que ce qu'il regrettoit le plus , étoit la perte des deux Caïches , où il avoit embarqué les présens , que le Roy leur envoyoit , & il les pria , s'ils faisoient quelques Prisonniers de conséquence , de s'en servir pour retirer des mains des Anglois les François , qui venoient d'être arrêtés. Il leur ajoûta qu'il s'en alloit à Quebec , dans le dessein de s'y embarquer pour retourner en France , où il rendroit compte au Roy de ce qu'ils avoient fait pour son service , & d'où il leur apporteroit de quoi les dédommager de ce qu'ils venoient de perdre ; qu'ils ne manquassent point de se trouver au printemps prochain au bas de la Riviere , & d'y attendre de ses nouvelles. Ils répondirent que leur Pere Ononthio leur avoit en-

1690.

Il est repris.

Zèle dévoué.
ressé & fidélité
des Abéna-
quis.

(a) Il a laissé deux Filles , qui sont la Comtesse de la Roche-Allard , & la Présidente de Lubet.

1690.

voyé des balles & de la poudre, que cela leur suffisoit pour le présent, & qu'ils alloient partir au nombre de cent cinquante pour recommencer leurs courses, qu'ils lui rendroient bon compte des Anglois, & qu'ils le prioient d'être persuadé que les pertes des François les touchoient beaucoup plus, que les leurs propres. Ils le quitterent avec ces assurances, & il partit aussitôt pour Quebec, où il porta les premières nouvelles de l'irruption des Anglois dans l'Acadie, & de la prison du Gouverneur.

Etat de l'Isle
de Terre-Neuve
au commencement de
cette année.

On y avoit été instruit plutôt du malheur arrivé à la Colonie François de Terre-Neuve. J'ai dit ailleurs que la Cour de France, après avoir longtemps négligé cette Ile, dont l'importance ne lui étoit pas connue, avoit enfin été instruite des avantages, qu'elle en pouvoit tirer pour le commerce des Moruës; que le Roy informé de la nécessité de fortifier le Port de Plaisance, & de mettre de ce côté-là une Barrière aux usurpations continuelles des Anglois sur les Postes occupés par ses Sujets, y avoit envoyé le Sieur de LA POYPE en qualité de Gouverneur, & qu'il avoit donné ses ordres pour le mettre en état de se maintenir dans un Poste de cette conséquence.

Ces ordres ne furent pas trop bien exécutés; M. de la Poype servit treize ans avec tout le zèle possible, mais avec tous les désagrémens, que peut causer le défaut de secours à un brave Homme, qui sent le besoin d'être aidé, & qui faute de l'être, ne peut absolument rien entreprendre, ni pour sa propre gloire, ni pour le bien de l'Etat. Il eut pour Successeur en 1685. le Sieur PARAT, qui ne fut pas mieux servi d'abord; mais deux ans après le Chevalier d'HERVAUX, & M. d'AMBLIMONT lui portèrent vingt-cinq Soldats, commandés par le Sieur PASTOUR DE COSTEBELLE, des vivres, du canon, de la poudre, & tout ce qui étoit nécessaire pour ravitailler & fortifier Plaisance. On y bâtit un Fort, & une Plate-forme à l'entrée du Port, laquelle battoit dans la Rade, & dans ces deux Postes il y avoit dix-neuf pièces de canon montées. On eut soin d'armer les Habitans, sur lesquels on comptoit beaucoup plus que sur les Soldats. Enfin il ne manquoit plus à cette Colonie qu'un Chef assez vigilant, pour se garder de la surprise, ou assez Homme d'honneur, pour ne pas livrer sa Place aux Ennemis de l'Etat; mais on s'étoit trompé

dans le choix , & on ne s'en aperçut , comme il arrive assez souvent , que quand il étoit trop tard pour y remédier.

Le vintiquatrième de Février de cette année 1690. le Gouverneur , & son Lieutenant furent surpris hors de leur Fort dans leur lit par quarante-cinq Flibustiers Anglois. Les Soldats , qui étoient aussi dispersés de côté & d'autre , furent pris & désarmés. Les Habitans , qui avoient eu tout le loisir de se mettre en défense , se rendirent sur la menace , que leur firent les Ennemis , de massacrer les Prisonniers , s'ils faisoient la moindre résistance , & les Anglois chargerent sur leur Navire tous les effets , meubles , armes , munitions , vivres , & les ustensiles de la Pêche , dont les Habitans étoient assez bien fournis. Une partie du Canon fut pareillement enlevée , une autre jettée à la Mer , le reste encloué , & après cette Expédition , la liberté ayant été renduë aux Prisonniers , la Garnison & les Habitans de Plaisance se trouverent à peu près dans le même état , que s'ils avoient été jettés par un naufrage sur une Côte déserte.

Après le départ des Ennemis le Sieur Parat voulut passer en France sur des Navires Basques , qui faisoient la Pêche à la Côte ; mais tous refuserent de le recevoir. Il se transporta avec trois Matelots & trois Soldats aux Isles de S. Pierre , & y rencontra des Vaisseaux Maloins , qui lui accorderent le passage. Le Sieur de Costebelle resté Commandant à Plaisance , crut devoir travailler incessamment à s'y retrancher , & il fit avertir les Habitans de le venir trouver ; mais un d'eux , nommé André DOYEN , refusa d'obéir , & tua même un Caporal & deux Soldats , qui se mettoient en devoir de l'y contraindre.

A ne juger du Gouverneur de Plaisance , que par ce qui s'étoit passé à la prise de sa Place , on ne pouvoit l'accuser que d'une négligence très-coupable ; mais il y eut bien d'autres charges contre lui , & son départ précipité , sans permission du Roy , a donné lieu de croire qu'il n'étoit pas innocent de tout ce dont on l'accusa. De son côté il fit valoir son retour en France , comme une preuve sans réplique de son innocence. Il rejetta toute la faute sur les Basques , qui , après s'être revoltés contre lui , avoient mandié des dépositions pour le perdre , ou du moins pour le mettre sur la défensive , lui ôter tout credit , & par-là se soustraire aux

1690.

Plaisance
surpris & pillé
par les Anglois.

1690.

M. de Frontenac arrive à Québec.

châtimens, qu'ils méritoient. Je n'ai pu sçavoir quelle a été la décision de ce procès.

Quoiqu'il en soit, il y a tout lieu de croire que le pillage de Plaisance, ni même la perte de l'Acadie, supposé qu'on en ait été instruit en Canada, avant que de recevoir la nouvelle de l'arrivée des Anglois à Tadoussiac, ne parurent point au Gouverneur Général des raisons de craindre d'être lui-même attaqué, sans en être averti assez à tems pour se préparer. Il est certain du moins que, s'il l'eût été trois jours plus tard de l'approche de l'Ennemi, il eût pu trouver l'Amiral Phibs dans la Capitale; lorsqu'il y arriva lui-même, & que, si la Flotte Angloise n'eût pas été si fort contrariée des vents, ou avoit eu de meilleurs Pilotes, Québec eût été pris, avant qu'on sçût à Montreal qu'il étoit assiégé.

Mais il faut convenir que jamais surprise ne fit plus d'honneur à aucun Général, & ne tourna plus à la honte de celui, qui en devoit tirer avantage. La première chose, que fit M. de Frontenac, dès qu'il eût reçu le second Courier de M. Provôt, fut d'envoyer M. de Ramezay, Gouverneur des Trois Rivières au Chevalier de Callières, pour lui ordonner de descendre à Québec le plus promptement qu'il seroit possible, avec toutes ses Troupes, à la réserve de quelques Compagnies, qu'il devoit laisser pour garder Montreal, & de se faire suivre par tous les Habitans, qu'il pourroit rassembler dans sa route.

Il marcha ensuite sans s'arrêter jusqu'à Québec, où il arriva le quatorzième d'Octobre à dix heures du soir, & où il apprit que la Flotte Angloise étoit au pied de la traverse de l'Isle d'Orléans. Il fut entièrement satisfait de l'état, où le Major avoit mis cette Place: cet Officier y avoit fait entrer un grand nombre d'Habitans, qui montroient beaucoup de confiance & de résolution, & quoiqu'il n'eût eu que cinq jours pour faire travailler aux fortifications, il n'y avoit aucun endroit foible dans la Ville, où il n'eût pourvu de manière à ne pas craindre un coup de main.

Disposition pour la défense de la Ville.

Le Général y fit encore ajouter quelques retranchemens, qu'il jugea nécessaires, & confirma l'ordre, que le Major avoit fort judicieusement donné aux Capitaines des Compagnies de Milices de Beaupré, de Beauport, de l'Isle d'Orléans, & de la Côte de Lauson, qui couvroient Québec du

côté de la Rade , de ne point quitter leurs Postes , qu'ils ne vissent l'Ennemi faire sa descente , & attaquer le corps de la Place , auquel cas ils devoient se tenir prêts à marcher , où on les appelleroit.

1690.

M. de LONGUEIL , Fils aîné du Sieur le Moyne , étoit allé avec une Troupe de Sauvages , Hurons & Abénaquis , pour examiner les mouvemens de la Flotte ; toutes les Cotes avancées dans le bas du Fleuve étoient bien garnies ; les Habitans témoignaient par tout une grande envie de bien faire ; les Anglois ne pouvoient pas envoyer une Chaloupe à Terre , qu'elle ne trouvât le rivage bordé de Mousquetaires , qui l'obligeoient d'abord de regagner le large. Enfin il arrivoit continuellement à la Ville des Milices de Montreal & des Trois Rivières , aussi remplies de bonne volonté , que celles des environs de la Capitale.

Le quinziesme le Chevalier de Vaudreuil , Commandant des Troupes , partit de grand matin avec cent Hommes , pour aller à la découverte , & pour charger les Ennemis , s'ils entreprenoient de faire une descente ; mais le Comte de Frontenac lui avoit expressément recommandé de ne les point perdre de vûe , & de donner avis de tous les mouvemens , qu'ils feroient ; Commission , dont il s'acquitta parfaitement. A cette précaution le Général en ajoûta une autre , qui n'étoit pas moins nécessaire.

On attendoit des Navires de France , & il étoit à craindre que ne se défiant de rien , ils ne vinssent se livrer entre les mains des Anglois : M. de Frontenac , qui pensoit à tout , & avoit conservé dans l'embarras d'une surprise une présence d'esprit merveilleuse , dépêcha le même jour deux Canots bien équipés par le petit Canal de l'Isle d'Orleans , avec ordre à ceux , qu'il y fit embarquer , d'aller aussi loin qu'ils pourroient au devant de ces Navires , & de les avertir de ce qui se passoit. Il fit aussi commencer en même tems une batterie de huit pièces de canon sur la hauteur , qui est à côté du Fort , & elle fut achevée le lendemain.

Prévoyance
de M. de Fron-
tenac.

Ainsi les fortifications commençoient au Palais , sur le bord de la petite Rivière S. Charles , remontoient vers la haute Ville , qu'elles environnoient , & venoient finir à la Montagne , vers le Cap aux Diamans. On avoit aussi continué depuis le Palais , tout le long de la Grève , une Palissade jusqu'à

Fortifications
de la Place.

1690.

la clôture du Seminaire, où elle étoit terminée par des Rochers inaccessibles, qu'on appelle *le Sault au Matelot*, & là il y avoit une batterie de trois pièces. Une seconde Palissade, qu'on avoit tirée au-dessus de la première, aboutissoit au même endroit, & devoit couvrir les Fusiliers.

La basse Ville avoit deux batteries, chacune de trois pièces de dix-huit livres de balles, & elles occupoient les intervalles de celles, qui étoient à la haute Ville. Les issues de la Ville, où il n'y avoit point de portes, étoient barricadées avec de bonnes poutres, & des barriques pleines de terre en guise de gabions, & les dessus étoient garnis de pierriers. Le chemin tournant de la basse Ville à la haute étoit coupé par trois différens retranchemens de barriques & des sacs pleins de terre, avec des manieres de Chevaux de frise. Dans la suite du siège on fit une seconde batterie au Sault au Matelot, & une troisième à la porte, qui conduit à la Riviere S. Charles. Enfin on avoit disposé quelques petites pièces de canon autour de la haute Ville, & particulièrement sur la butte d'un Moulin, qui servoit de Cavalier.

La Flotte
Angloise
mouillée de-
vant Quebec.

Le seizième à trois heures du matin M. de Vaudreuil revint à Quebec; il rapporta qu'il avoit laissé la Flotte Angloise à trois lieues de la Ville, mouillée à un endroit appelé *l'Arbre sec*, & en effet dès qu'il fut jour, on l'aperçut des hauteurs; elle étoit composée de trente-quatre Voiles de différentes grandeurs, & le bruit se répandit qu'elle portoit trois mille Hommes de débarquement. À mesure qu'elle avançoit, les plus petits Bâtimens se rangeoient le long de la Côte de Beauport, entre l'Isle d'Orleans, & la petite Riviere, les autres tenoient le large; tous jetterent les ancres vers les dix heures, & dans le moment on aperçut une Chaloupe, qui débordoit de l'Amiral, & qui venoit vers la Ville.

L'Amiral An-
glois envoie
sommener le
Gouverneur
Général.

On ne douta point qu'elle ne portât un Trompette, parce qu'elle avoit un Pavillon blanc à son avant, & M. de Frontenac envoya à sa rencontre un Officier, qui le joignit à moitié chemin, fit bander les yeux au Trompette, & le conduisit au Fort. La surprise de cet Homme fut extrême, lorsque le bandeau lui ayant été ôté, il aperçut le Gouverneur Général, l'Evêque & l'Intendant au milieu d'une grande sale, toute remplie d'Officiers; mais pour comprendre ce qui cau-
soit son étonnement, il faut se souvenir que M. Provôt, sur

le premier avis de l'approche des Anglois , avoit envoyé le Sieur de Grandville , son Beau-Frere , pour en avoir des nouvelles plus certaines & plus circonstanciées.

Cet Officier s'étant peut-être avancé avec trop peu de précaution , ou , ce qui est plus vraisemblable , trompé par quelques Pavillons François , que les Navires Anglois , dont il ne voyoit qu'une partie , avoient arboré , fut pris par l'Amiral même , auquel il avoua ce qui étoit vrai , que Quebec étoit sans fortifications , sans Troupes , & sans Général. Phibs , qui n'avoit pu douter de la sincérité de ce rapport , & à qui il n'étoit pas venu à l'esprit que les choses eussent si fort changé en si peu de tems , avoit compté de coucher à Quebec le jour même , qu'il mouilleroit dans la Rade , & que cette Place ne lui coûteroit pas plus , que ne lui avoit coûté le Port Royal : il s'étoit expliqué sur cela avec une confiance , qui s'étoit communiquée à toute son Armée.

Le Trompette , avant que d'arriver au Fort , en avoit déjà pu perdre un peu , car on l'avoit promené exprès tout autour de la Place , où il fut fort étourdi des grands mouvemens , qu'il entendit dans tous les Quartiers , chacun se faisant un plaisir d'augmenter son embarras , & de lui donner lieu de croire que toute la Ville étoit semée de chausse-trapes & de Chevaux de frise , & que l'Ennemi ne pourroit point faire vint pas , sans être obligé de franchir un retranchement : mais la vûe du Gouverneur Général , si bien accompagné , & la contenance des Officiers acheverent de le déconcerter. Il présenta en tremblant sa sommation , qui étoit par écrit & en Anglois , & qui fut interprétée sur le champ. La voici telle , que M. de Frontenac l'envoya au Marquis de Seignelay : je l'ai exactement transcrite sur l'original même.

**GUILLAUME PHIBS , GENERAL DE L'ARME'E
ANGLOISE , A M. DE FRONTENAC.**

La guerre déclarée entre les Couronnes d'Angleterre & de France n'est pas le seul motif de l'Entreprise , que j'ai eu ordre de former contre votre Colonie. Les ravages & les cruautés exercées par les François & les Sauvages sans aucun sujet contre les Peuples soumis à leurs Majestés Britanniques ont obligé leurs dites Majestés d'armer pour se rendre Maîtres du Canada , afin de pourvoir à la sûreté des Provinces de leur obéissance. Mais

comme je serois bien aisé d'épargner le sang Chrétien , & de vous faire éviter tous les malheurs de la guerre , moi Guillaume Phibs , Chevalier , par ces Présentes , & au nom de leurs Très-Excellentes Majestés , Guillaume & Marie , Roy & Reine d'Angleterre , France , Ecosse & Irlande , Défenseurs de la Foy ; vous demande que vous ayez à remettre entre mes mains vos Forts & Châteaux , dans l'état , où ils sont , avec toutes les munitions & autres provisions quelconques. Je vous demande aussi que vous me rendiez tous les Prisonniers , que vous avez , & que vous livriez vos biens & vos Personnes à ma disposition ; ce que faisant , vous pouvez espérer que , comme bon Chrétien , je vous pardonnerai le passé , autant qu'il sera jugé à propos pour le Service de leurs Majestés , & la sûreté de leurs Sujets. Mais si vous entreprenez de vous défendre , sçachez que je suis en état de vous forcer , bien résolu , avec l'aide de Dieu , en qui je mets toute ma confiance , à venger par les armes les torts , que vous nous avez faits , & de vous assujettir à la Couronne d'Angleterre. Votre réponse positive dans une heure par votre Trompette avec le retour du Mien.

Cet Ecrit fut lu à haute voix , & il excita l'indignation de toute l'assistance. Dès qu'on en eut achevé la lecture , le Trompette tira de sa poche une Montre , la présenta au Gouverneur Général , & lui dit qu'il étoit dix heures , & qu'il ne pouvoit attendre sa réponse que jusqu'à onze. Alors il se fit un cri général , & le Sieur de Valrenes élevant la voix , dit qu'il falloit traiter cet Insolent comme l'Envoyé d'un Corsaire , d'autant plus que Phibs étoit armé contre son légitime Souverain , & s'étoit comporté au Port Royal en vrai Pirate , ayant violé la capitulation , & retenu Prisonnier le Sieur de Manneval , contre sa parole & le droit des Gens.

Réponse de
M. de Fronte-
nac.

M. de Frontenac , quoique piqué au vif , témoigna plus de modération : il ne fit pas même semblant d'entendre le discours de Valrenes , & adressant la parole au Trompette , il lui dit : „ (a) Je ne vous ferai pas attendre si longtemps ma réponse , la voici. Je ne connois point le Roy Guillaume ; mais je sçai que le Prince d'Orange est un Usurpateur , qui a violé les droits les plus sacrés du sang & de la Religion , en détrônant le Roy , son Beau-Pere. Je ne connois point d'autre Souverain légitime de l'Angleterre , que le Roy Jac-

(a) Cette réponse est mot à mot dans la Lettre à M. de Seignelay , que j'ai déjà citée.

ques II. Le Chevalier Phibs n'a pas dû être surpris des hostilités faites par les François & leurs Alliés, puisqu'il a dû s'attendre que le Roy, mon Maître, ayant reçu le Roy d'Angleterre sous sa protection, m'ordonneroit de porter la guerre chez les Peuples, qui sont revoltés contre leur Prince légitime. A-t-il pu croire que, quand il m'offriroit des conditions plus tolerables, & que je serois d'humeur à les accepter, tant de braves Gens y voulussent consentir, & me conseillassent de me fier à la parole d'un Homme, qui a violé la capitulation, qu'il avoit faite avec le Gouverneur de l'Acadie; qui a manqué à la fidélité, qu'il devoit à son Prince; qui a oublié tous les bienfaits, dont il en a été comblé, pour suivre le parti d'un Etranger, lequel voulant persuader qu'il n'a en vue, que d'être le Libérateur de l'Angleterre, & le Défenseur de la Foy, a détruit les Loix & les Privileges du Royaume, & renversé l'Eglise Anglicane; c'est ce que la Justice Divine, que Phibs reclame, punira un jour sévèrement.

Le Trompette demanda cette réponse par écrit; mais le Général refusa de la donner, & ajoûta: „ Je vais répondre à votre Maître par la bouche de mon canon: qu'il apprenne que ce n'est pas de la sorte, qu'on fait sommer un Homme comme moi „ Il fit signe ensuite qu'on remit le bandeau au Trompette, qui fut reconduit jusqu'à l'endroit, où on l'étoit allé prendre. Dès qu'il fut arrivé à bord, on commença de tirer d'une des batteries de la basse Ville, ce qui surprit fort les Anglois; Phibs surtout ne revenoit point de son étonnement de se voir obligé d'assiéger dans les formes une Ville, où il s'étoit flatté qu'on n'auroit pas la hardiesse de l'attendre autrement, que pour se soumettre à lui.

Mais ce fut bien pis encore, quand du premier coup de canon son Pavillon ayant été abbatu, & la Marée l'ayant fait dériver, quelques Canadiens allerent le prendre à la nage, & malgré le feu, qu'on faisoit sur eux, l'emporterent à la vûe de toute la Flotte: il fut porté sur le champ à la Cathedrale, où il est encore. Le même jour 16^e. vers les quatre heures après midi, M. de Longueil, accompagné de Maricourt, son Frere, nouvellement arrivé de la Baye d'Hudson, passa en Canon le long de la Flotte Angloise, qu'il vouloit observer. Quelques Chaloupes se détacherent pour l'enlever; mais il gagna la Terre, & obligea par un très-grand feu de mous-

Tome II.

L

Belle action
de quelques
Canadiens.

1690.

queterie , ceux , qui le poursuivoient , à regagner leurs Navires. .

Le lendemain une Barque Angloise remplie de Soldats , s'approcha de la Riviere de S. Charles pour examiner si l'on pourroit faire descente entre Beauport & cette Riviere ; mais elle échoua assez loin de Terre. Elle ne laissa point de faire un assez grand feu ; mais on y répondit fort bien. Quelques Braves vouloient attaquer la Barque ; mais on ne pouvoit l'aborder , sans avoir de l'eau jusqu'à la ceinture , & il fallut y renoncer.

Plan de M. de
Frontenac
pour la défense
de la Place.

Le principal dessein du Comte de Frontenac étoit d'engager les Ennemis à traverser la Riviere S. Charles , & ils ne pouvoient effectivement attaquer la Ville , que de ce côté-là. Sa raison étoit que cette Riviere n'étant guayable que de Marée basse , quand une fois ils l'auroient passée , on pourroit , sans trop hazarder , aller à eux en bataille , & que dès qu'on les auroit culbutés , ils ne pourroient jamais se remettre , étant obligés de marcher une demi-lieüe dans la Vase jusqu'aux genoux pour regagner leurs Chaloupes. Au lieu que , si les Francois passoient la Riviere pour aller à eux , ils ne le pouvoient faire qu'avec le même desavantage. On auroit pu retorquer ce raisonnement , en faisant observer que , si l'Ennemi après avoir passé la Riviere , poussoit les Nôtres avec succès , se trouvant vis-à-vis l'endroit foible de la Place , il y pourroit entrer avec les Fuyards ; mais le Général comptoit trop sur la valeur de ses Troupes , pour appréhender cet inconvénient : d'ailleurs il étoit bien résolu de ne point dégarnir sa Place , & d'être toujours à portée de soutenir ses Gens. On vit bientôt qu'il avoit pensé juste.

Le dix-huit à midi on aperçut presque toutes les Chaloupes chargées de Soldats , tourner du même côté ; mais comme on ne pouvoit pas deviner en quel endroit précisément elles tenteroient la descente , elles ne trouverent Personne pour la leur disputer. Dès que les Troupes furent débarquées , M. de Frontenac envoya un Détachement des Milices de Montreal & des Trois Rivières pour les harceler ; quelques Habitans de Beauport se joignirent à elles , mais tout cela ne faisoit qu'environ trois-cent Hommes , & les Anglois étoient au moins quinze-cent , rangés en Bataillons dans une assez belle Ordonnance.

D'ailleurs comme le terrain en cet endroit est fort marécageux , embarrassé de Brossailles , & coupé de Rochers , que la Marée étoit basse , & que pour aller à l'Ennemi , qui s'étoit bien posté , il falloit marcher dans la Vase , on ne pouvoit l'attaquer , que par maniere d'escarmouche , & par pelotons. Les Anglois par la même raison ne pouvoient pas profiter de toute leur supériorité. Ainsi on ne put combattre ce jour-là qu'à la maniere des Sauvages.

Non-seulement cette maniere déconcerta les Anglois , qui n'y étoient pas accoutumés ; mais elle leur ôta même la connoissance du petit nombre de ceux , à qui ils avoient à faire. Le combat dura environ une heure , les Canadiens voltigeoient de Rocher en Rocher tout autour des Anglois , qui n'osoient se séparer ; le feu continuel , qu'ils faisoient , n'incommodoit pas beaucoup des Gens , qui ne faisoient que paroître & disparaître , & dont tous les coups portoient , parce que ces Bataillons se tenoient serrés ; aussi le désordre s'y mit-il bientôt : ils prenoient les Canadiens pour des Sauvages , & on les entendit dire en se retirant qu'il y avoit des Indiens derriere tous les Arbres.

M. de Frontenac ne voulut pourtant pas leur donner le tems de s'apercevoir qu'ils n'avoient en tête qu'une poignée de Monde : il commanda un Bataillon de Troupes réglées pour assurer la retraite , qu'il fit sonner dès que le jour commença à manquer. Nous perdîmes en cette rencontre le Chevalier de Clermont , & le Fils du Sieur de la Touche , Seigneur de Champlain , qui avoient suivi les Milices comme Volontaires. Nous eumes aussi dix , ou douze blessés , dont le plus considerable fut le Sieur JUCHEREAU DE S. DENYS , Seigneur de Beauport , qui commandoit ses Habitans : il avoit plus de soixante ans , & combattit avec beaucoup de valeur , jusqu'à ce qu'il eut un bras cassé d'un coup de feu. Le Roy recompensa peu de tems après son zèle & son courage , en lui accordant des Lettres de Noblesse , & il fit en même tems la même grace au Sieur Hertel , qui se distinguoit dans toutes les occasions à la tête des Milices des Trois Rivières. Cette journée coûta cent cinquante Hommes aux Ennemis , qui s'en vengerent sur quelques maisons voisines , où ils mirent le feu.

Le même soir les quatre plus gros Navires vinrent mouil-

1690.

Combat du
côté de Beau-
port.

1690.

Les Ennemis
canonnent
Quebec sans
succès.

ler devant la Ville ; le Contre-Amiral , qui portoit Pavillon bleu , se porta un peu sur la gauche , vis-à-vis le *Sault au Matelot* : l'Amiral étoit à sa droite , & le Vice-Amiral un peu au dessous , tous deux vis-à-vis la basse Ville. Le quatrième , qui avoit la Flamme de Chef d'Escadre , s'avança vers le *Cap aux Diamans*. La Ville les salua la première , ensuite ils firent grand feu , & on leur répondit de même. Sainte Helene pointa presque tous les canons de la principale batterie , & aucun de ses coups ne porta à faux. Les Ennemis ne tirèrent ce jour-là que contre la haute Ville , où ils tuèrent un Homme , & en blessèrent deux , sans faire aucun autre dommage.

Ils en vouloient surtout aux*Jesuites , auxquels ils attribuoient tous les ravages , que faisoient les Abénaquis dans la Nouvelle Angleterre , & ils s'étoient déclarés que , quand ils auroient pris la Ville , ils leur feroient un mauvais parti ; mais aucun de leurs coups ne porta sur leur College , & leurs menaces étant venues aux oreilles de Sainte Helene , de ses Freres , & de plusieurs autres des plus considerables Canadiens , ces Braves protesterent qu'ils se feroient plutôt tous tuer à la porte de ces Religieux , que de souffrir qu'on leur fit la moindre insulte.

Ils sont obligés de s'éloigner fort en désordre.

Vers les huit heures on cessa de tirer de part & d'autre. Le lendemain la Ville recommença encore la première , & les Anglois ne firent pas un aussi grand feu , que la veille. Au bout de quelque tems le Contre-Amiral se trouva si fort incommodé par les Batteries du *Sault au Matelot* , & par celle , qui étoit en bas sur la gauche , qu'il fut contraint de s'éloigner. L'Amiral le suivit bientôt avec précipitation. Il étoit percé à l'eau en plusieurs endroits , il avoit plus de vingt boulets dans le corps du Bâtiment , toutes ses manœuvres étoient coupées , son grand mâât presque cassé , & un grand nombre de ses Matelots & de ses Soldats tués , ou blessés. Les deux autres Navires tinrent encore quelque tems ; mais à midi ils cessèrent de tirer , & à cinq heures du soir ils allèrent se mettre à l'abri de notre canon dans l'*Anse des Meres* , derrière le *Cap aux Diamans*. Ils n'y resterent pourtant pas longtemps , parce qu'ils y essuyerent un grand feu de mousqueterie , qui leur tua bien du Monde , ce qui les obligea de s'éloigner encore davantage.

Tout ce jour-là les Troupes , qui avoient débarqué près

de Beauport, resterent tranquilles dans leur Camp, & on se contenta de les observer. Le vintième de grand matin ils battirent la générale, & se rangerent en bataille. Ils demeurèrent dans cette posture jusqu'à deux heures après midi, criant sans cesse *Vive le Roy Guillaume*. Alors ils s'ébranlerent, & il parut à leur mouvement qu'ils vouloient marcher vers la Ville, ayant des pelotons sur les ailes, & des Sauvages à l'Avantgarde.

Ils cottoyerent quelque tems la petite Riviere en très-bon ordre; mais MM. de Longueil & de Sainte Helene à la tête de deux-cent Volontaires leur couperent chemin, & encarmouchant de la même maniere, qu'on avoit fait le dix-huit, firent sur eux des décharges si continuelles & si à propos, qu'ils les contraignirent de gagner un petit Bois, d'où ils firent un très-grand feu. Les Nôtres les y laisserent, & firent leur retraite en bon ordre.

Nous eumes dans cette seconde action deux Hommes tués, & quatre blessés, du nombre de ceux-ci furent les deux Commandans, qui combattirent toujours les premiers avec leur valeur ordinaire; mais M. de Longueil en fut quitte pour une assez grosse contusion; Sainte Helene, son Frere, voulant avoir un Prisonnier, reçut un coup de feu à la jambe, qui ne parut pas dangereux, il en mourut néanmoins peu de jours après, au grand regret de toute sa Colonie, qui perdoit en lui un des plus aimables Cavaliers, & des plus braves Hommes, qu'elle ait jamais eus.

Pendant cette action M. de Frontenac s'étoit avancé en Personne à la tête de trois Bataillons de ses Troupes, & les avoit rangés en bataille sur le bord de la petite Riviere, résolu de la passer, si les Volontaires se trouvoient trop pressés; mais les Ennemis ne lui donnerent pas lieu de faire autre chose, que d'être Spectateur du combat. Leur perte fut ce jour-là pour le moins aussi grande, que la premiere fois; mais quand ils virent les François se retirer, ils se jetterent sur les Bestiaux, qu'on avoit négligé de mettre en sûreté: ils les tuaient tous, & en envoyèrent une partie sur la Flotte, où l'on étoit dans une très-grande disette de viande fraîche.

La nuit suivante l'Amiral leur fit porter cinq pièces de six livres de balle, ce qui ne fut connu des Assiégés, que quand elles commencerent à tirer. Les Anglois s'étoient mis en mar-

1690.

Les Troupes débarquées sont repoussées de nouveau.

M. de Sainte Helene blessé à mort.

Troisième action plus décisive.

1690.

che avec cette Artillerie , dans le dessein de battre la Ville en brèche ; mais on ne leur permit pas d'aller bien loin. Le Sieur de VILLIEU , Lieutenant Reformé , qui avoit obtenu du Général un petit Détachement de Soldats , tous Gens de bonne volonté , étoit parti avant qu'ils fussent sortis de leur Camp , comme s'il eût voulu en enlever quelque Quartier , & il avoit été suivi de près par quelques autres petites Troupes , qui avoient à leur tête MM. de CABANAS , DUCLOS & de BAUMANOIR.

Villieu , qui rencontra le Premier les Ennemis , leur dressa une embuscade , & les y attira en escarmouchant ; il y soutint assez longtemps tous leurs efforts , & comme ils virent qu'ils ne pouvoient le faire reculer , ils se mirent en devoir de l'enveloper ; mais un des Détachemens , qu'ils avoient fait pour cela , tomba dans une seconde embuscade , où les Habitans de Beauport , de Beaupré & de l'Isle d'Orleans , commandés par le Sieur CARRÉ , les attendoient : un autre fut rencontré par les trois Officiers , dont je viens de parler , & tous deux furent mis en grand désordre.

La partie étoit pourtant trop inégale de la part des François , pour entretenir plus longtemps le combat , & comme s'ils se fussent concertés , ils commencèrent à se retirer au petit pas , en combattant toujours , jusqu'à ce qu'ils se fussent tous réunis auprès d'une maison palissadée , & située sur une éminence. Ils y firent ferme , & se couvrant des palissades , ils firent un si grand feu , qu'ils arrêterent toute l'Armée. Ce fut alors que les Anglois commencèrent à faire usage de leurs pièces de Campagne ; mais on leur répondit de la batterie , qui étoit à la porte de la petite Riviere ; d'ailleurs ils tiroient si mal , qu'ils ne blessèrent Personne. La mousqueterie ne fut guères mieux servie , ne tua qu'un jeune Ecolier , & ne blessa qu'un Sauvage.

Ce feu dura jusqu'à la nuit , que les Anglois se retirèrent en jurant contre les François , qui se battoient , disoient-ils , derrière des Hayes & des Buissons à la maniere des Indiens. Ce qui les fit résoudre à la retraite , c'est qu'ils avoient un grand nombre de Morts & de Blessés. Ils la firent d'abord en assez bon ordre ; mais ils la changerent bientôt en une véritable fuite , parce qu'ils entendirent sonner le tocsin à la Cathédrale. Ils s'imaginèrent qu'ils alloient avoir sur les bras le

Gouverneur Général & toutes les Troupes , & ne songerent plus qu'à regagner au plus vite leur Camp. Le toclin n'étoit pourtant qu'un stratagème du Sieur DUPUYS , Lieutenant Particulier de Quebec , lequel avoit été Officier , avant que de se faire Magistrat , & s'étoit bien voulu charger de faire pendant le siège les fonctions d'Aide-Major , dont il s'acquitta fort bien.

Tandis que ceci se passoit auprès de la petite Riviere , les deux Vaisseaux Ennemis , qui étoient au-dessus de Quebec , descendirent avec la Marée pour se remettre en ligne : en passant devant la Ville ils essuyèrent quelques volées de canon , ils y en envoyèrent aussi quelques-unes ; mais qui ne firent aucun effet. (a) La nuit du vintun au vintdeux fut très-obscure , & il plut beaucoup : les Anglois débarqués auprès de Beauport en profitèrent pour décamper ; quelques Détachemens , que M. de Frontenac avoit fait filer par leurs derrières , ayant renouvelé leur crainte d'être attaqué par toutes les Troupes de la Colonie. Ils regagnerent donc leurs Chaloupes , sans se donner même le tems d'emporter leur canon.

On apprit cette retraite au point du jour par des Sauvages , qui battoient l'estrade , & on trouva dans leur Camp , outre les canons montés sur leurs affuts , cent livres de poudre , & quarante à cinquante boulets. Quelque tems après trois Chaloupes armées revinrent pour retirer ce qu'on avoit négligé d'emporter ; mais ceux , qui s'en étoient déjà emparés , firent si grand feu sur les Chaloupes , qu'elles n'osèrent aborder. L'Amiral , qui s'en aperçut , en envoya trente nouvelles ; mais ceux , qui les commandoient , après avoir tenu Conseil hors de la portée du mousquet , ne jugerent pas à propos de tenter la descente , & s'en retournerent.

M. de Frontenac donna de grandes louanges à tous ceux , qui avoient eu part au dernier combat. Il permit à Carré & à sa Troupe d'emporter chez eux deux pièces de canon , pour être un monument éternel de la belle action , qu'ils avoient faite. On convenoit que les plus Expérimentés n'auroient pas mieux manœuvré , qu'avoit fait cet Habitant , & les Anglois mêmes lui rendirent toute la justice , qu'il méritoit. Mais rien

(a) Quelques Mémoires disent que ce fut d'après midi du vintdeux que ces Navires se retirèrent.

1690.

ne déconcerta davantage l'Amiral Philb, que de voir toutes les Troupes & les Milices de la Colonie rassemblées à Quebec. Il avoit compté sur une diversion du côté de Montreal, qui devoit y en occuper une bonne partie, & voici sur quoi il fondeoit cette espérance.

Une diversion
manquée du
côté de Mont-
real fauve
Quebec.

Les avis, qui avoient été donnés au Comte de Frontenac par l'Iroquois la Plaque, d'un grand nombre de Sauvages campés sur les bords du Lac du S. Sacrement, n'étoient que trop justes. Ce n'étoit même qu'une partie d'un Corps de trois mille Hommes, Anglois, Iroquois & Mahingans, qui devoient attaquer le Gouvernement de Montreal, tandis que la Flotte Angloise feroit le siège de Quebec. Il y avoit tout lieu de craindre que le Canada, déjà affoibli par les grandes pertes, qu'il avoit faites les années précédentes, ne succombât sous deux efforts aussi puissans, s'ils avoient pu être bien concertés; mais le Ciel y pourvut par un de ces coups inespérés, où il n'est pas permis de méconnoître cette Providence, qui veille à la conservation des Etats, & qui sçait tirer le secours, qu'elle leur prépare, d'où il étoit moins naturel de l'attendre.

Les Anglois & les Mahingans en allant joindre les Iroquois furent attaqués de la petite verole, & plusieurs en portoient encore les marques, lorsqu'ils arriverent au rendez-vous. Les Iroquois, que le retardement, causé par cette maladie, avoit déjà mis de fort mauvaise humeur, furent saisis à cette vûe de la crainte, que le mal ne les gagnât, & reprocherent à leurs Alliés qu'ils étoient venus pour les empoisonner. En effet plusieurs furent bientôt attaqués de la même maladie, & il y en eut jusqu'à trois-cent, qui en moururent. Il n'en fallut pas davantage pour engager tous les autres à quitter un lieu si funeste, & à se séparer de ceux, qu'ils croyoient y avoir apporté la contagion. Ainsi toute l'Armée se dissipa.

On ajoûte même sur des Mémoires, que je ne garantis pas, que les Anglois avoient envoyé devant eux des cassettes fermées, où il y avoit des habits empoisonnés, & que leur dessein étoit de les laisser piller aux François; mais que les cassettes ayant été ouvertes par les Sauvages, tous ceux, qui furent curieux de se vêtir de ces habits, en moururent. Ce qui fit peut-être ajoûter foi à ces bruits populaires, fut que la

la blessure , dont M. de Sainte Helene étoit mort , n'ayant pas été jugée considérable , quelqu'un s'ensuivrait que la balle , dont il avoit été frappé , étoit empoisonnée ; cependant il est certain que plusieurs autres François , qui avoient été blessés dans les différentes rencontres par les Troupes Angloises débarquées à Beauport , guerirent de leurs blessures , & que le Chirurgien , qui pansa Sainte Helene , se plaignit de ce qu'il n'avoit pas voulu garder le regime , qu'il lui avoit prescrit.

On a encore dit , & ce semble avec plus de vraisemblance , que ce qui avoit achevé de brouiller les Anglois avec les Iroquois , c'est que les Premiers ne voulurent jamais s'embarquer dans les Canots des Seconds , qui sont d'écorces d'Orme , assez mal travaillés , & fort plats de bord ; que sur ce refus les Iroquois les traitèrent de Lâches , leur firent les plus sanglans reproches , & qu'en s'en retournant chez eux , ils ruinèrent tous les grains , & tuerent tous les Bestiaux des environs d'Orange. Pour moi je suis persuadé que dans les motifs de la retraite de ces Sauvages , il y entra beaucoup de cette politique , dont nous verrons encore des effets bien marqués , & qui consiste en ce qu'ils ne veulent pas qu'aucune des deux Nations Européennes , entre lesquelles leur Pays est situé , prenne une trop grande supériorité sur l'autre , persuadés qu'ils en seroient bientôt les Victimes.

Quoiqu'il en soit de ces circonstances , qui ne sont pas également averées , on ne fut bien instruit à Montreal du danger , qu'on y avoit couru , qu'assez longtemps après la dissipation de ce grand Parti ; & il y a bien de l'apparence que l'Amiral Phibs l'ignoroit encore à son arrivée devant Quebec , & qu'il ne s'en douta que quand il apprit que tout étoit tranquille à Montreal. Ce soupçon , qui étoit très-bien fondé , & le mauvais succès des différentes tentatives , qu'il avoit faites pour pénétrer dans Quebec par la Rivière S. Charles , le déterminèrent enfin à lever le siège. Il avoit perdu dans les trois actions , dont nous avons parlé , près de six-cent Hommes ; il a même passé pour constant qu'il ne lui restoit plus un seul boulet à tirer , que dès le dernier jour ses canons n'étoient guères chargés que de méchantes ferrailles , & que toutes les autres munitions étoient pareillement épuisées.

Le vint-trois , sur le bruit , qui se répandit du départ prochain de la Flotte , MM. d'Orvilliers & de SUBERCASE ,

Le siège est levé.

1690.

Capitaines, allerent avec cent Hommes se jeter dans l'Isle d'Orleans, & le Sieur de Villieu eut ordre de descendre par le petit Canal jusqu'au Cap Tourmente, afin de s'opposer aux descentes des Anglois. Sur le soir la Flotte leva les ancres, & se laissa dériver à la Marée. Le vingtquatre elle mouilla à l'Arbre sec : elle emmenoit un assez grand nombre de François, qui avoient été faits Prisonniers en différentes rencontres, & entr'autres le Sieur Trouvé, Prêtre, que Phibs avoit detenu depuis la prise du Port Royal, M. de Grandville, & les Demoiselles Joliet & de la Lande.

On échange
les Prison-
niers. Mau-
vais état &
nouvelles per-
tes de la Flotte
des Anglois.

Cette Derniere voyant qu'on ne parloit, ni de rançon, ni d'échange, demanda à l'Amiral, s'il n'aimeroit pas mieux retirer les Anglois Prisonniers en Canada, que d'emmener à Baston des François, dont il seroit embarrassé, & s'offrit d'aller faire de sa part au Comte de Frontenac la proposition d'un échange, où les deux Nations trouveroient également leur avantage. Son offre fut acceptée, elle fut conduite à Quebec, & eut encore moins de peine à résoudre le Gouverneur Général à entrer en négociation sur cet article avec l'Amiral Anglois, M. de Frontenac lui envoya même son Capitaine des Gardes, chargé d'un plein pouvoir, & comme le nombre des Prisonniers étoit à peu près égal de part & d'autre, le Traité fut conclu sans aucune difficulté, & exécuté de bonne foi. Phibs continua ensuite sa route, fort chagrin d'avoir perdu la meilleure partie de son bien dans une Expédition, dont il avoit fait presque tous les frais, dans l'espérance d'une grande fortune, & très-inquiet sur ce qu'il deviendrait dans une saison si avancée, sans Pilotes Côtiers sur un Fleuve, qu'il ne connoissoit pas bien, & avec des Vaisseaux si mal en ordre, & si dépourvus de vivres & de munitions. Le sien pensa même périr en faisant la traverse de l'Isle d'Orleans, & avant que de sortir du Fleuve, il perdit, ou fut obligé d'abandonner jusqu'à neuf de ses Bâtimens, dont une partie des Equipages étoit morte, ou de maladie, ou par d'autres accidens.

Nouvelle
preuve de la fi-
a l'Isle des Abé-
naquis.

Deux jours après son départ de devant Quebec, des Abénaquis arriverent de l'Acadie, ou des environs, & publierent que les Anglois avoient été battus sur Mer en Europe, ce qui se trouva véritable ; le Comte de TOURVILLE ayant défait dans la Manche les Flottes réunies de Hollande & d'Angleterre. Ces Sauvages apprirent encore que la petite vérole

avoit fait mourir quatre-cent Iroquois , & cent Mahingans de ceux , qui étoient destinés pour attaquer Montreal ; que cinquante Flamands devoient bientôt partir de la Nouvelle York pour aller reprendre les négociations avec des Outaouais de Michillimakinac ; mais que leur dessein étoit de tromper ces Sauvages ; que depuis deux mois les Canibas avoient défait un Parti de soixante & dix Anglois , & de trente Mahingans ; que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre leur avoit fait des propositions très-avantageuses , mais qu'ils lui avoient répondu que , ni eux , ni leurs Enfans , ni les Enfans de leurs Enfans ne feroient jamais ni paix , ni trêve avec une Nation , qui les avoit si souvent trahis. En effet les Anglois n'avoient jamais traité de bonne foi avec ces Peuples , & ceux-ci ne pouvoient surtout digérer que quelques années auparavant , plusieurs d'entr'eux étant allés à Bafton en tems de paix , & pour les affaires de leur commerce , on les avoit tous massacrés sous divers prétextes.

Cependant il restoit encore un peu d'inquiétude à M. de Frontenac touchant les Vaisseaux de France , qu'il attendoit ; mais ils avoient été avertis à tems de l'arrivée de la Flotte Angloise à Quebec , & s'étoient mis à couvert dans le Saguenay ; ils y demeurèrent jusqu'à ce que cette même Flotte eût repassé , & fût assez loin , pour ne pas craindre d'en être aperçus , & le douzième de Novembre ils mouillèrent devant la Capitale , où ils causèrent d'autant plus de joye , qu'on y étoit plus en peine pour eux , & qu'on y manquoit généralement de tout. Ils ne remedièrent pourtant pas à la famine , qui devint bientôt extrême , parce que , comme je l'ai déjà remarqué , les courses des Iroquois pendant le printems n'avoient presque pas permis aux Habitans de semer.

On fut donc obligé d'envoyer les Soldats vivre chez les Habitans les plus aisés , & ceux-ci non-seulement les reçurent sans murmurer , mais encore avec joye. Ces bonnes manieres , & le zèle , que tous avoient fait paroître dans tout le cours d'une Campagne , pendant laquelle ils n'avoient presque point quitté les armes ; l'affection , avec laquelle ils s'étoient portés à tout ce qu'on avoit souhaité d'eux pendant le siège , & le courage , dont ils venoient de donner tant de preuves ; tout cela leur fit beaucoup d'honneur , & le Roy , à qui le Gouverneur Général eut grand soin d'en rendre un

Les Vaisseaux
de France arri-
vent à Que-
bec.

Famine , &
zèle des Habi-
tans.

1690.

Les Abéna-
quis font de
grands rava-
ges dans la
Nouvelle An-
gleterre.

1691.

compte fidèle, n'y parut pas moins sensible, qu'à l'heureuse délivrance de Quebec; événement, que Sa Majesté jugea néanmoins assez considérable, pour vouloir qu'on le transmitt à la Postérité parmi les plus Glorieux de son regne, ayant fait graver à ce sujet une Médaille. (a)

Au mois de Mars de l'année suivante on vit arriver à la Capitale de nouveaux Députés de toutes les Nations Abénaquises, par lesquels on apprit qu'il n'étoit encore rentré à Baston au mois de Février que quatre Navires de la Flotte, qui avoit assiégé Quebec. On sçut depuis que quelques-uns s'étoient arrêtés dans le Golphe pour y croiser, & avoient enlevé plusieurs Bâtimens Pêcheurs; que M. de Manneval avoit été envoyé en Angleterre; que M. Petit étoit au Port Royal, & le Chevalier d'Eau à Baston; que l'Interprète de ce Capitaine, & deux autres François, qui l'avoient accompagné, lorsqu'il fut envoyé en Ambassade à Onnontagué, avoient été brûlés dans trois Villages différens; que les Outaouais & nos autres Alliés des Quartiers du Nord & de l'Ouest, continuoient à faire vivement la guerre aux Iroquois; que les marchandises étoient fort rares dans la N. Angleterre; que la plus grande partie des Campagnes y étoient en friche, & qu'un grand nombre d'Habitans n'y trouvant pas de quoi subsister, s'étoient réfugiés à Baston & à Manhatte. Ce dernier article étoit le fruit des courses des Canibas & des autres Abénaquis, qui pendant cet hyver ravagerent plus de 50. lieues de Pays.

Négociations
simulées des
Iroquois.

Sur ces avis, & sur quelques autres, que ces mêmes Députés donnerent au Comte de Frontenac, ce Général soupçonna que les Anglois avoient quelque part à une manœuvre, que faisoient alors les Iroquois pour l'endormir par une fausse confiance, & une feinte reconciliation, dans le dessein de favoriser une nouvelle Entreprise sur le Gouvernement de Montreal. Voici ce qui y avoit donné occasion. Un Parti de cent quarante Agniers, parmi lesquels il y avoit des Hollandois, avoit fait une irruption à Chambly, & y avoit surpris des Iroquois du Sault S. Louis. Plusieurs furent tués, les autres, au nombre de dix ou douze, furent pris & liés.

Quelque tems après trois Députés de ce même Canton arri-
verent au Sault sans armes, avec les Prisonniers, dont je viens de parler, & déclarerent qu'ils venoient demander la

(a) Elle est en Vignette au commencement de ce Volume.

paix à leur Pere ; mais qu'ils vouloient auparavant sçavoir s'ils seroient bien reçus à lui proposer de leur donner un Terrain dans le voisinage du Sault , pour s'y établir auprès de leurs Freres. Ils ajoutèrent qu'ils avoient fait une très-grande diligence , afin d'avertir les François d'être sur leurs gardes ; parce que huit cent Guerriers Iroquois se dispoient à entrer dans la Colonie entre Montreal & les Trois Rivières. On leur demanda s'ils sçavoient ce qu'étoit devenu le Chevalier d'Eau , & ils répondirent que c'étoit à la sollicitation des Anglois , qu'on avoit brûlé les trois François de sa suite ; que lui-même avoit été sur le point de subir le même sort ; qu'il étoit déjà attaché à un poteau , mais que les Anglois & les Iroquois ayant également refusé de commencer l'exécution , cette contestation lui avoit sauvé la vie.

M. de Frontenac rendant compte à M. de Pontchartrain , qui venoit de succéder à M. de Seignelay dans le Ministère , des divers avis , qu'il avoit reçus , & en particulier de ce qui regardoit les Iroquois , lui manda qu'il n'avoit pas cru devoir absolument rejeter les propositions des Agniers ; mais qu'il n'avoit pas non plus jugé à propos de paroître y faire beaucoup d'attention ; qu'il avoit recommandé au Chevalier de Callieres de faire traîner la négociation par les Sauvages du Sault S. Louis , & qu'il avoit fait dire aux Outaouais par le Sieur de Courtemanche , qu'ils lui feroient plaisir de harceler toujours les Iroquois , contre lesquels il se tenoit lui-même en garde , pour n'en être pas surpris.

Lettre de M.
de Frontenac à
M. de Pont-
chartrain.

J'ai recommandé la même chose , ajoute-t'il , aux Chefs des Canibas , quand ils m'ont quitté , & je suis convaincu que , si Sa Majesté prend la résolution de faire quelque Entreprise du côté de Baston & de Manhatte , & de s'emparer de cette dernière Place , cette conquête sera la sûreté du Pays , & ôtera aux Iroquois toute esperance de protection. D'un autre côté , si le Roy reprenoit l'Acadie , & se rendoit Maître absolu du Grand Banc , ce qui se pourroit faire en envoyant tous les ans trois ou quatre Fregates croiser depuis le Cap de Sable , jusqu'au Nord de l'Isle de Terre-Neuve , il assureroit pour son Royaume un commerce de plus de vint millions , & plus avantageux , que ne seroit la conquête des Indes. Je ne sçai , disoit-il dans une autre Lettre , qu'il écrivit deux mois après celle-ci , je ne sçai , si ceux , qui vous ont précédé ,

1691. „ ont fait attention à l'importance , qu'il y a de se rendre Maître de toutes les Pêches , & à l'avantage , qu'elles apporteroient au commerce de tout le Royaume ; rien ne sçauroit rendre votre Ministère plus illustre , que d'engager le Roy à entreprendre cette conquête. Je la crois plus importante , que ne seroit celle de toutes les Indes , dont les mines s'épuisent , au lieu que celles-ci sont intarissables.

Nouvelles
hostilités des
Iroquois.

Cependant le grand Parti des Iroquois , dont les Agniers avoient donné avis , parut vers le commencement de May du côté de Montreal. Ils étoient au nombre de mille , & ayant établi leur Camp à l'entrée de la grande Rivière des Outaouais , ils firent deux Détachemens , l'un de six-vingt Hommes , qui prit sa route au Nord , l'autre de deux-cent , qui tourna au Sud. Le Premier se jeta d'abord sur un Quartier de l'Isle de Montreal , qu'on appelle *la Pointe aux Trembles* , où il brûla environ trente maisons , ou granges , & prit quelques Habitans , sur lesquels il exerça des cruautés inouïes.

Le Second , dans lequel il y avoit vint Anglois , & quelques Mahingans , s'étoit glissé entre Chambly & la Prairie de la Magdeleine , où il surprit douze Sauvages du Sault S. Louis , Hommes & Femmes ; mais le lendemain des Agniers , qui étoient de ce Parti , les ramenerent chez eux , & déclarerent qu'ils venoient pour traiter de la paix : cependant on s'aperçut bientôt que leur véritable dessein étoit de débaucher , s'ils le pouvoient , tous les Habitans de ce Village , ce qui ne leur réussit point. Un quatrième Parti d'environ quatre-vingt Hommes , attaqua presque en même tems les Iroquois Chrétiens de la Montagne , & les ayant investis de toutes parts , enleva trente-cinq Femmes , ou Enfans , & les emmena en plein jour à la faveur d'une escarmouche , qui lui assûra la retraite.

Plusieurs autres Bandes moins nombreuses se répandirent aussi depuis Repentigny jusqu'aux Isles de Richelieu , & firent par tout de grands dégâts , parce que les Troupes & les Milices ne pouvoient tenir la Campagne , faute de provisions. Enfin le Chevalier de Vaudreuil forma un Corps de cent , ou six-vingt Volontaires , Officiers , Soldats & Canadiens , qui commencerent par aller d'Habitation en Habitation , pour faire des vivres. Dès qu'ils en eurent amassé suffisamment pour quelques jours , ils joignirent le Sieur de

LA MINE , Capitaine , qui étoit parti de Montreal quelque tems avant M. de Vaudreuil , & avoit découvert un Parti d'Onneyouths , lesquels étoient fans défense à S. Sulpice dans une maison abandonnée.

Le Chevalier de Vaudreuil , à qui il en donna avis , ne balança point à marcher de ce côté - là. Il avoit avec lui , entr'autres Braves , le Chevalier de CRISASY , LE MOYNE DE BIENVILLE , & Oureouharé , que l'on commençoit à soupçonner d'être d'intelligence avec sa Nation , mais qui dans le reste de cette Campagne s'en purgea pour toujours. Les Nôtres en approchant de la maison aperçurent quinze Onneyouths , couchés en dehors sur l'herbe , & ne pensant pas seulement qu'il pût y avoir des François en Campagne : on donna dessus , & ils furent tous tués , avant que d'avoir pu se reconnoître. Trois autres sortirent de la maison au cri , que firent les Mourans ; l'un d'eux fut aussi dans l'instant couché par Terre , les deux autres s'enfuirent dans le Bois fort blessés.

Alors ceux , qui étoient restés dans la maison , se mirent en défense , & Bienville s'étant trop approché d'une fenêtre , fut renversé mort d'un coup de fusil (a). La perte de cet Officier , qui étoit fort connu des Iroquois , releva le courage de ces Barbares , & sans les efforts extraordinaires de MM. de la Mine , de Crisasy & d'Oureouharé , six-vint François couroient risque d'échouer devant douze Iroquois cantonnés dans une assez méchante maison. Enfin le Chevalier de Vaudreuil s'avisa , quoiqu'un peu tard , d'y faire mettre le feu. Les Ennemis voulurent se faire passage la hache à la main ; mais les deux , ou trois Premiers ayant été tués , on en prit cinq , que les Habitans firent impitoyablement brûler , persuadés que le seul moyen de corriger ces Barbares de leurs cruautés , étoit de les traiter eux-mêmes , comme ils traitoient les autres.

Nous aurons dans la suite plus d'une occasion de parler du Marquis & du Chevalier de Crisasy , & on sera peut-être bien aise de sçavoir qui ils étoient , & ce qui les avoit amenés dans la Nouvelle France. C'étoit deux Freres d'une des plus illustres & des plus puissantes Maisons de Sicile. Ils

(a) Son nom fut donné après sa mort à un de ses Freres , alors fort jeune , & qui est présentement Gouverneur de la Louisiane.

Combat de S.
Sulpice, ou de
Repentigny.

Qui étoient
MM. de Cris-
sasy.



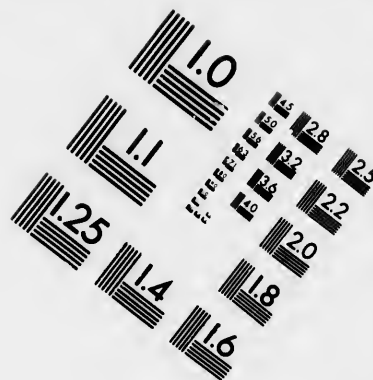
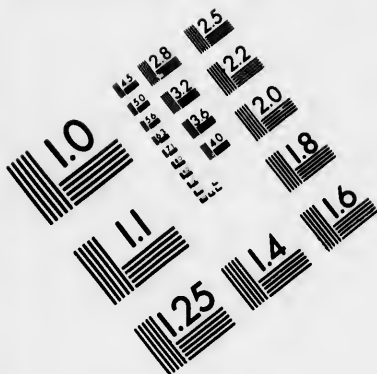
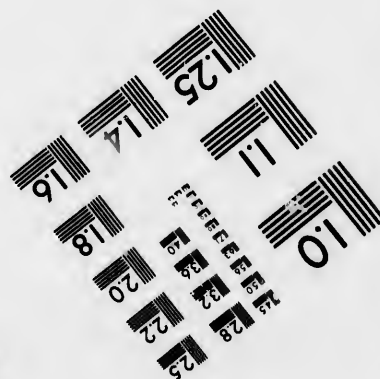
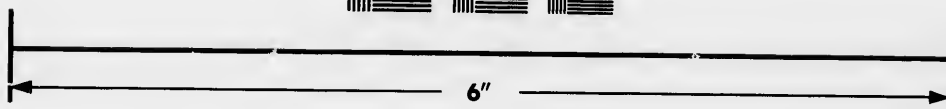
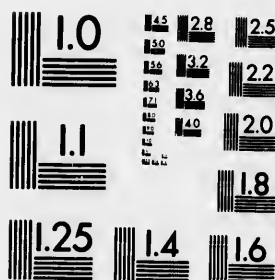


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



avoient été des Premiers à se déclarer pour la France dans la révolte, qui pensa enlever ce Royaume au Roy d'Espagne, & quand les troubles eurent été pacifiés, ils ne purent obtenir, ou n'osèrent demander leur grace à Sa Majesté Catholique. Le Chevalier étoit Profès de l'Ordre de S. Jean de Jérusalem, & avoit fait ses caravanes avec toute la distinction possible; aussi possédoit-il toutes les qualités, qui peuvent élever un Homme de guerre aux premiers honneurs de la Milice.

Le Marquis étoit aussi fort brave, & en portoit des marques, qui lui eussent fait beaucoup d'honneur, s'il ne les avoit pas reçues en combattant contre son Prince legitime. Il se voyoit par la soumission de la Sicile dépouillé de tous ses biens, qui étoient considerables; il crut que le Roy Très-Chrétien s'intéresseroit à les lui faire restituer, ou l'en dédommageroit, & il se rendit avec son Frere à Versailles, ne doutant point qu'ils ne fussent bientôt employés d'une manière convenable à leur naissance, & à leurs services.

Ils furent trompés dans leur attente. Les Princes, qui ne se font point de scrupule de se servir des Traîtres, ne se croient pas toujours obligés de récompenser la trahison, surtout, quand ils n'en ont pas tiré tout l'avantage, qu'ils en esperoient: ou plutôt la Providence, qui veille à la conservation des Etats, permet rarement qu'ils accreditent la perfidie. MM. de Crisafy, après bien des sollicitations, se virent réduits à accepter chacun une Compagnie en Canada, de peur de n'avoir rien du tout. Ils y ont servi jusqu'à la mort avec un zèle, dont ils auroient pu tout esperer, s'ils l'eussent employé l'un pour sa Patrie, & l'autre pour sa Religion, mais sans que la Cour de France ait témoigné leur en sçavoir beaucoup de gré.

Le Chevalier, après plusieurs belles actions, dans lesquelles on ne sçavoit ce qu'on devoit plus admirer, ou de son habileté dans la guerre, ou de sa pénétration dans le conseil, ou de sa conduite dans les Entreprises, dont il fut chargé, ou de son intrépidité, ou de sa présence d'esprit dans l'action, a enfin succombé au chagrin de se voir négligé, & sans esperance d'avancer: le Marquis, avec un mérite moins brillant, mais avec la reputation de sage & de brave Officier, a supporté ses disgrâces avec plus de patience &

DE LA NOUVELLE FRANCE. Liv. XIV. 97
de Philosophie, & il est mort Gouverneur des Trois Rivieres.

1691.

Immédiatement avant l'action, dont je viens de parler, le même Bienville, qui y perdit malheureusement la vie à la fleur de son âge, avoit poursuivi un Parti de soixante Goyogouins, parmi lesquels il y avoit quelques Agniers. Il avoit avec lui deux-cent Hommes choisis, partie François, & partie Iroquois domiciliés, & comme il surprit les Ennemis, auxquels il étoit d'ailleurs fort supérieur en nombre; il comptoit bien qu'il ne lui en échaperoit pas un seul; mais les Agniers ayant demandé à parler aux Iroquois du Sault S. Louis, ceux-ci voulurent absolument les écouter, de peur, disoient-ils, de rompre tout accommodement entre eux & ce Canton.

Un Parti Iroquois échape aux François par la faute des Iroquois du Sault S. Louis.

Les Agniers leur protestèrent qu'ils ne souhaitoient rien tant que la paix, & s'offrirent à s'en retourner chez eux, avec promesse d'envoyer incessamment des Députés à Montreal pour traiter avec M. de Callieres. On les crut sur leur parole, & on les laissa aller, aussi-bien que les Goyogouins, dont ils répondirent, & comme c'étoit-là tout ce qu'ils prétendoient, ils ne se mirent nullement en peine d'exécuter ce qu'ils avoient promis. Il n'y avoit rien dans cette conduite des Iroquois Chrétiens, qui dût surprendre de la part des Sauvages, lesquels ne sçavent pas se défier de ceux-mêmes, qui leur ont le plus souvent manqué de parole; mais M. de Frontenac, de tout tems prévenu contre ceux-ci, donna en cette rencontre une libre carrière à ses soupçons, qui n'avoient pourtant aucun fondement legitime, & voici comme il s'en exprima dans une Lettre, qu'il écrivit cette même année au nouveau Ministre.

On a fort crié contre les Sauvages du Sault, & on soup-
çonne que leur conduite n'étoit pas sincere. Il y a longtemps
que je m'aperçois de beaucoup de menagemens, qui ne me
plaisent pas, non plus que certaines relations & intelligences
secrettes, qu'ils ont avec les Agniers, parmi lesquels ils
ont beaucoup de Parens. J'en ai plusieurs fois averti les Peres,
qui les gouvernent, & que je ne voudrois pas dire y avoir
aucune part; mais il est certain que, soit envie de les ménager,
& de les gagner à JESUS-CHRIST par des voyes de douceur,
ou par d'autres raisons, qui me sont inconnues, ils

“ Soupçons
de M. de
Frontenac
à ce sujet.

Tome II.

N

1691. „ ont quelquefois de trop grandes complaisances pour eux.
 „ L'expérience de douze années de séjour dans ce Pays, m'a
 „ fait connoître que ces Missions ne devoient point être sépa-
 „ rées, comme elles sont, des François, qu'on devoit tou-
 „ jours laisser avec eux pour les *franciser* en les *christianisant*,
 „ & qu'autrement elles seront plus nuisibles, qu'utiles au Ser-
 „ vice du Roy.

Faux principe
de ce Général.

On sçavoit dans le Conseil de Sa Majesté à quoi s'en tenir sur la conduite des Missionnaires avec les Sauvages, & on y étoit persuadé que leur zèle n'étoit, ni foible, ni aveugle. Les liaisons, que leurs Néophytes entretenoient avec leurs Parens, n'avoient point d'autre but que de peupler leur Village de nouveaux Profelytes, c'est-à-dire, de diminuer le nombre de nos Ennemis, & d'accroître celui de nos Alliés, comme il arrivoit tous les jours. On convenoit même que la Colonie n'avoit point de meilleurs Soldats, que ceux, qu'on enlevoit de la sorte aux Cantons, & que la Bourgade du Sault étoit un de ses plus forts Boulevards.

Si ces Chrétiens en quelques occasions n'ont pas fait tout ce qu'on attendoit d'eux : si quelques Particuliers ont agi par d'autres vûës, que celles, qu'on vouloit leur inspirer, Personne avant & après M. de Frontenac ne s'est avisé d'en rendre responsable toute la Bourgade, encore moins ceux, qui la gouvernoient ; & l'expérience, non pas de dix ans, mais de plus d'un siècle, nous a appris que le plus mauvais système pour bien gouverner ces Peuples, & pour les maintenir dans nos intérêts, étoit de les approcher des François, qu'ils auroient beaucoup plus estimés, s'ils les avoient moins vûs de près.

Enfin on ne pouvoit plus douter que le meilleur moyen de les *christianiser* ne fût de se bien donner de garde de les *franciser*. En sept ou huit mois, que les Iroquois du Sault & de la Montagne avoient demeuré à Montreal après le ravage de la Chine, ils étoient devenus méconnoissables, & pour les mœurs, & pour la piété, & il n'est Personne aujourd'hui, qui ne convienne que, si leur ferveur n'est plus, comme elle a été si lontems, l'édification & l'admiration de la Nouvelle France, c'est qu'ils nous ont trop fréquentés. L'exemple des Nations Abénaquises, bien plus séparées des Habitations Françoises, & dont l'attachement à nos intérêts ne pouvoit

aller plus loin, suffisoit seul pour convaincre le Général de la fausseté de son principe : aussi ses plaintes & ses avis furent-ils peu écoutés en Cour, où l'on étoit enfin persuadé que son projet, qu'on avoit eu si fort à cœur trente ans auparavant, n'étoit ni utile, ni praticable.

Les Chrétiens du Sault S. Louis & de la Montagne donnerent même alors une preuve de leur fidélité, bien capable de dissiper les ombrages du Comte de Frontenac. Le Canton d'Onnontagué, qui avoit adopté la Famille du Sieur le Moyne, avoit délibéré de lui envoyer un Collier, pour pleurer la mort de Sainte Helene, son Fils. Il fit accompagner celui, qu'il nomma pour cette Cérémonie par deux Femmes du Village de la Montagne, qu'il retenoit Prisonnières, & à qui il donna la liberté.

Nouvelles
intrigues des
Iroquois.

Comme on ne doutoit point dans ce Canton qu'une telle grace n'eût mis ces Femmes dans les intérêts de la Nation, on crut pouvoir les charger d'une Commission assez délicate ; on leur remit deux Colliers, qu'elles devoient remettre en secret, l'un à un des Principaux de leur Village, & l'autre à Louis Atherihata, Habitant du Sault S. Louis, & qui étoit Filleul du Roy. Par ces Colliers on les invitoit à revenir dans leur Pays, & à y ramener le plus qu'ils pourroient de leurs Parens & de leurs Amis, & pour rendre cette invitation plus efficace, les deux Iroquoises devoient leur ajouter qu'il ne leur restoit plus d'autre moyen d'éviter de périr avec tous les François : nous verrons bientôt sur quoi cette menace étoit fondée.

Les deux Sauvages reçurent les Colliers ; mais ils les portèrent sur le champ au Gouverneur de Montreal, & lui jurèrent une fidélité inviolable. Le Chevalier de Callieres apprit en même tems par les deux Femmes, qui avoient apporté les Colliers, qu'un gros Parti d'Iroquois s'étoit allé poster sur la Riviere des Outaouais, en un lieu appelé *le long Sault*, & que son dessein étoit de faire main basse sur tous ceux, qui passeroient par-là pour aller à Michillimakinac, ou pour en revenir, puis de se répandre dans les Habitations Françaises, afin d'empêcher qu'on y fit la récolte.

Fidélité des
Iroquois
Chrétiens.

L'Avis étoit véritable, mais le Chevalier de Vaudreuil ayant rassemblé à Quebec un grand nombre de Soldats & de Volontaires, pour aller donner la chasse à ces Barbares,

1691.

apprit en passant aux Trois Rivières qu'ils avoient décampé, soit qu'ils eussent été instruits des préparatifs, qui se faisoient contr'eux, ou que les courses de nos Alliés dans leur Pays les y eussent rappelés pour défendre leurs Familles, & empêcher le ravage de leurs Terres.

Nos Alliés
continuent de
pousser les
Iroquois.

En effet la guerre étoit toujours très-vive entre ces Sauvages, & il est certain que cette diversion nous fut d'une très-grande utilité. M. de Frontenac avoit fort bien réuissi à gagner les Outaouais & les Hurons, qui firent merveille pendant tout l'hyver. On n'avoit pourtant pas encore pu leur donner avis de l'avantage, que nos Troupes avoient remporté sur la Flotte Angloise, & ce ne fut qu'à la fonte des glaces que MM. de Courtemanche & de Repentigny furent envoyés pour les en informer. Ces deux Officiers, avec dix Hommes seulement, passèrent au travers de cette Multitude d'Iroquois, qui environnoient l'Isle de Montreal, & arriverent à Michilimakinac, sans avoir reçu le moindre échec. Leur voyage produisit tout l'effet, qu'on s'en étoit promis, & dès qu'ils furent de retour à Montreal, Courtemanche eut ordre d'en repartir pour aller commander chez les Miamis, qu'on jugeoit nécessaire de rassûrer contre les courses des Iroquois, & dont on étoit bien aisé d'éclairer les démarches.

Secours arri-
vé de France.

Le premier de Juillet un petit Navire de France, commandé par le Sieur Denys de BONAVENTURE, mouilla devant Quebec, & remplit toute la Ville de joye, non pas tant à cause du secours, qu'il lui apportoit, & qui ne pouvoit pas être fort considérable, que par l'assurance, que lui donna le Commandant, qu'elle en recevroit bientôt, qui remettroient l'abondance dans le Pays. En effet douze jours après M. du TAST, Capitaine de Vaisseaux, arriva avec un Convoi de quatorze Voiles de différentes grandeurs. A la vérité tout cet Armement n'avoit pas pour objet de ravitailler la Colonie. Il étoit principalement destiné à reprendre le Port Nelson sur les Anglois, & la Compagnie du Nord en avoit fait la meilleure partie des frais.

Entreprise sur
le Port Nel-
son différée, &
pourquoi.

Cette Entreprise ne se fit pourtant pas alors, & la raison, qu'on apporta pour la différer, à sçavoir, que la saison étoit trop avancée, n'en fut guères que le prétexte, quoiqu'elle ne fût pas tout-à-fait sans fondement. La véritable étoit que tout le profit en devoit être pour la Compagnie, & que M. d'Iber-

ville en devoit partager la gloire avec le Commandant des Vaisseaux du Roy. Aussi cet Officier ne dissimula-t'il point à son arrivée à Quebec qu'une telle Expédition n'étoit nullement de son goût. Toutefois , comme les ordres du Roy étoient précis , M. de Frontenac , auquel ils étoient adressés , ne voulut pas prendre sur lui d'y rien changer de son autorité.

L'expédient , qu'il prit , fut d'assembler les Intéressés dans la Compagnie du Nord , & toutes les Personnes , qui pouvoient avoir quelque connoissance de la navigation de la Baye. M. du Taft y exposa les raisons , qui lui parurent les plus propres à persuader qu'il y avoit du risque à s'exposer sur cette Mer dans une saison si tardive. Tous furent convaincus , ou virent bien qu'inutilement ils ne le paroïtroient pas , & MM. de Frontenac & de Champigny jugerent à propos de ne pas laisser voir ce qu'ils pensoient.

D'ailleurs ils avoient des avis certains que le Golphe S. Laurent & tout le bas du Fleuve étoient infestés d'Armateurs Anglois , qui avoient déjà enlevé plusieurs Navires Marchands & Pêcheurs , & le Gouverneur Général ne fut pas trop fâché que M. du Taft préférât d'aller croiser dans ce Parage au projet d'aller faire la guerre dans la Baye d'Hudson : d'autant plus que cette seconde destination étoit indiquée dans les instructions de ce Capitaine , en cas que la première fût jugée absolument impossible.

Le bruit commençoit depuis peu à se répandre que les Anglois songeoient sérieusement à prendre leur revanche de l'affront , qu'ils avoient reçu l'année précédente devant Quebec ; on assûroit même que Phibs étoit allé en Angleterre , & en devoit revenir avec une Flotte beaucoup plus considérable que la Première , pour une nouvelle tentative. Enfin on étoit averti qu'il se faisoit de grands préparatifs du côté d'Orange pour attaquer l'Isle de Montreal. Le voyage & les projets de Phibs étoient réels ; mais ses diligences furent inutiles : il y a bien de l'apparence qu'on n'eut pas assez de confiance en son habileté , pour lui confier un second Armement , d'autant plus qu'il n'étoit pas en état d'en faire encore les frais.

Celui , qui se faisoit dans la Nouvelle York , n'étoit pas assez fort pour agir seul avec succès ; car il n'étoit composé

• Grands préparatifs des Ennemis.

1691.

que de cinq cent Hommes (a), dont cent quatre-vingt étoient Anglois, le reste, Agniers & Mahingans. Il ne laissa pourtant pas de donner lieu à une action très-vive; mais la Providence, qui protegeoit la Nouvelle France, parut d'une manière bien sensible en ce que l'Armée, qui l'année précédente devoit tomber sur la tête de la Colonie, s'étant dissipée par la désunion, qui s'y mit, on fut en état d'opposer à la Flotte Angloise toutes les Forces de la Colonie, & que cette année la Flotte ayant manqué à son tour, Montreal eut de quoi résister aux efforts, que les Anglois & leurs Alliés pouvoient faire pour pénétrer jusques dans cette Ile.

Les Ennemis
approchent de
Montreal.

En effet le Chevalier de Callieres n'eut pas plutôt appris que l'Ennemi approchoit, qu'il assembla sans peine sept à huit cent Hommes, qu'il fit camper à la Prairie de la Magdeleine. Il envoya ensuite plusieurs Partis à la découverte, & peu de jours après un des Fils du Sieur Hertel, à qui il avoit donné trois Algonquins, & un Iroquois de la Montagne pour observer la marche des Confédérés, lui rapporta qu'il avoit aperçu un Canot dans la Riviere de Sorel, un peu au-dessus du Rapide de Chambly; que l'ayant approché, il avoit reconnu que c'étoit des Agniers, qui lui avoient paru être aussi des Découvreurs; qu'il avoit fait sur eux une décharge, & qu'il en avoit couché cinq par Terre.

Disposition de
M. de Callie-
res pour la dé-
fense.

Sur ce rapport le Gouverneur de Montreal comprit que Chambly étoit en danger, & il jugea à propos d'y envoyer le Sieur de Valrenes avec deux-cent Hommes. Il lui ordonna, si les Ennemis s'attachoient à ce Poste, d'y entrer pour le défendre, & s'ils passoient outre, de ne point se faire voir à eux; mais de suivre leurs pistes, afin de les prendre en queue, tandis que lui-même les attaqueroit de front. Deux autres Capitaines, MM. de MUYS & d'ORVILLIERS, le Sr. DUPUYS, Lieutenant de la Compagnie de Valrenes, & plusieurs Subalternes étoient dans cette Troupe, qui fut suivie d'un Gros de Sauvages & d'Habitans, lesquels devoient faire un Corps à part sous la conduite du Sr. LE BERT DU CHESNE, qui s'étoit déjà posté vers Chambly.

Parmi les Sauvages domiciliés il y avoit trois Chefs d'une grande reputation; Oureouharé y commandoit les Hurons de Lorette: un Iroquois du Sault S. Louis, nommé PAUL,

(a) Quelques Mémoires le réduisent même à deux-cent quatre-vingt Hommes.

conduisoit ceux de la Bourgade, & ceux de la Montagne, & LA ROUTINE, Capitaine *Temiskaming* (a) étoit à la tête d'un gros Parti de sa Nation. Il y avoit déjà trois jours, que ceux, qui étoient restés à la Prairie de la Magdeleine, couchoient au bivouac, lorsque la nuit du dix à l'onze d'Août, qui fut extrêmement pluvieuse & obscure, fatigués des veilles précédentes, & trempés de la pluie, ils se retirèrent dans le Fort, où M. de Callieres étoit au lit malade d'une grosse fièvre, qui ne l'avoit point quitté depuis son départ de Mont-real.

Ce Fort étoit à trente pas du Fleuve, sur une hauteur escarpée entre deux Prairies, dont une, qui regardoit un endroit appelé *la Fourche*, est coupée par une petite Riviere à la portée du canon du Fort, & un peu plus près par une Ravine. Entre les deux il y a un Courant, sur lequel on avoit bâti un Moulin: c'étoit de ce côté-là, à la gauche du Fort, qu'étoient campées les Milices, auxquelles s'étoient joints quelques Outaouais, qui par hazard s'étoient trouvés à Mont-real, lorsqu'on y donna l'alarme. Les Troupes réglées campoient sur la droite, & les Officiers avoient fait dresser leurs tentes vis-à-vis sur une hauteur.

Une heure avant le jour, la Sentinelle, qui étoit postée au Moulin, aperçut des Gens, qui se glissoient le long de la Hauteur, sur laquelle étoit le Fort; elle tira un coup de fusil, cria aux armes, & se jeta dans le Moulin. C'étoit des Ennemis, qui se coulant entre la petite Riviere de la Fourche, & la Ravine gagnèrent le bord du Fleuve, & s'y cantonnèrent, puis trouvant le Quartier des Milices dégarni, en chassèrent le peu, qui y restoit de Monde, & s'y logèrent. Quelques Habitans & six Outaouais furent tués dans cette surprise.

Au bruit de la Sentinelle, M. de S. CYRQUE, ancien Capitaine, qui commandoit en l'absence de M. de Callieres, marcha à la tête des Troupes, dont une partie prit le long de la Grève, & l'autre par la Prairie, en faisant le tour du Fort. Le Bataillon, que S. Cyrque commandoit en Personne, arriva le Premier à la vûe du Quartier des Milices; quoique cet Officier ne sçût pas encore que les Ennemis en fussent les Maîtres, comme il en eut quelque soupçon, il s'arrêta pour s'en éclaircir. Dans le moment on fit sur lui une décharge de

(a) Nation Algonquine.

1691.

mousqueterie , dont il fut blessé à mort , aussi bien que le Sieur D'ESCAIRAC , & M. d'Hosta fut tué roide.

Le second Bataillon arriva dans l'instant , conduit par M. de la Chassaïne , & on donna tête baissée sur l'Ennemi , qui après une assez vigoureuse résistance , se voyant sur le point d'avoir toute l'Armée François sur les bras , fit retraite en très-bon ordre. M. de S. Cyrque perdoit tout son sang , parce qu'il avoit la veine cave coupée ; mais il ne fut pas possible de l'obliger à se retirer dans le Fort , qu'il n'eût vu les Ennemis tourner le dos , & il repara ainsi par son intrépidité la faute , qu'il avoit faite de se laisser surprendre. Il tomba mort quelques momens après à la porte même du Fort , & d'Escairac mourut le lendemain.

On étoit assez surpris qu'on laissât les Ennemis achever tranquillement leur retraite , & dans une contenance , qui sentoît beaucoup moins les Vaincus , que les Victorieux. D'ailleurs on ne leur avoit tué que cinq ou six Hommes , blessé environ trente , & pris un seul Grenadier , dans le tems , qu'il se disposoit à jeter des grenades dans le Fort. Notre perte étoit plus considérable , à ne compter même que les trois Officiers , que j'ai nommés. Avec cela ils emportoient les chevelures de plusieurs François , & jetoient de grands cris , comme s'ils eussent voulu insulter à nos Troupes.

Belle action
de M. de Val-
renes.

Cette inaction venoit de ce que Personne ne commandoit , ou peut-être de ce que tous vouloient commander ; mais elle ne dura point. L'Ennemi étant près d'entrer dans le Bois , s'aperçut qu'un petit Détachement de François , conduit par le Sieur DOMERGUE , le suivoit d'assez près , il lui dressa une embuscade , dans laquelle ces braves Gens tombèrent , & furent tous tués. Les Confédérés devenus plus fiers par ce nouveau succès , reprirent le chemin , par où ils étoient venus ; mais après qu'ils eurent marché deux lieues , leurs Coureurs découvrirent M. de Valrenes , lequel au premier bruit du combat , étoit accouru avec M. le Bert , & les Sauvages. Les Coureurs n'avoient vu que la tête de ce Corps de Troupes , & les Ennemis , qui ne le croyoient pas si considérable , s'imaginèrent qu'ils en auroient aussi bon marché , que de celui de Domergue. Ils ne balancerent pas un moment à l'attaquer , & le firent avec une résolution , qui auroit déconcerté un Commandant moins ferme & moins habile , que Valrenes.

Valrenes. Par bon-heur pour cet Officier, il se trouva en cet endroit deux grands arbres renversés. Un Homme, qui sçait son métier, tire avantage de ce qui échapperoit à l'attention d'un autre.

Valrenes se fit donc un retranchement de ces arbres, plaça sa Troupe derriere, & lui fit mettre ventre à terre, pour essuyer le premier feu des Ennemis. Il lui ordonna ensuite de se relever, la partagea en trois Bandes, dont chacune fit sa décharge; puis avec une présence d'esprit, & une promptitude incroyables il les rangea en bataille, & chargea l'Ennemi avec tant d'ordre & de vigueur, qu'il le fit plier par tout. Les Alliés se réunirent néanmoins jusqu'à deux fois; mais après une heure & demie de combat ils furent contraints de se débander, & la déroute fut entiere. On en compta fix-vint sur la Place, & l'on sçut depuis que le nombre des Blessés passoit encore de beaucoup celui des Morts. Cette action fut très-vive, & conduite avec toute l'intelligence possible. Valrenes étoit par tout, payant de sa Personne en Brave, & donnant ses ordres avec autant de sang froid, que s'il eût commandé un Exercice. Le jeune & vaillant le Berr Du Chef se distingua extrêmement à la tête des Canadiens, & fut blessé à mort, aussi-bien qu'un autre Officier, nommé VARLET. Les trois Capitaines Sauvages s'y surpassèrent, & Paul y fut tué en exhortant de la voix & par son exemple ses Iroquois à combattre jusqu'à la mort des Ennemis de la Foy. Les Anglois & les Agniers y montrerent un courage, qui fit d'abord balancer la victoire. On se battit lontems à coups de mains, & à se brûler le visage avec la bourse du fusil. Les Drapeaux & les Bagages resterent aux Vainqueurs; mais M. de Valrenes ne put poursuivre les Fuyards, parce que ses Gens étoient si excédés de fatigues, qu'ils ne pouvoient plus se tenir de bout, & que les armes leur tomboient des mains. Ils avoient en effet marché trois jours par des chemins affreux, sans pouvoir prendre un moment de repos, manquant de vivres, & ne trouvant que des eaux bourbeuses pour étancher leur soif.

Valrenes crut qu'une nouvelle Troupe d'Iroquois du Sault S. Louis, qui étoient accourus au bruit du combat, pour y avoir part, & qui n'arriva que quand l'action fut finie, pourroit faire ce que les Siens n'étoient pas en état d'exécuter; mais ces Sauvages ayant entendu des décharges de fusil, qui

1693.

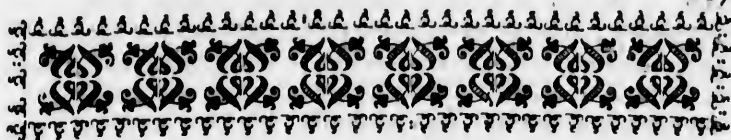
Défaite des
Ennemis. Per-
te des deux
Partis.

1691.

se faisoient pour les obsèques des Officiers morts dans le premier combat, s'imaginèrent qu'on se battoit de nouveau à la Prairie de la Magdeleine, ils y volèrent sur le champ, & cette erreur fut le salut des Anglois & des Agniers. Nous eumes ce jour-là soixante Hommes tués & autant de blessés, dont quelques-uns moururent, entr'autres MM. le Bert & Varlet. Un Anglois, que M. de Valrenes fit Prisonnier, lui dit qu'après le retour de ce premier Parti, il en devoit venir un Second de quatre-cent Hommes; que cinq-cent Iroquois devoient aller en même tems par Catarocouy, & que leur dessein étoit d'empêcher les François de faire leurs récoltes; mais rien ne parut, & la moisson, dont la perte eût réduit la Colonie aux dernieres extrémités, se fit assez tranquillement, & fut très-abondante.



ter
les
la
tin
de
me
vo
po
An
fez
une



HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.



LIVRE QUINZIE' ME.



UR la nouvelle de l'ap proche des Ennemis M. de Frontenac étoit parti de Quebec pour se rendre à Montreal ; mais il apprit en y arrivant leur défaite & leur fuite , & il retourna aussitôt sur ses pas. Il reçut peu de tems après des Lettres du Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre , qui le prioit de lui faire rendre les Prisonniers , que les Abénaquis avoient faits sur ses Terres , & lui proposoit la neutralité en Amérique , malgré la guerre , qui continuoit en Europe entre les deux Couronnes. Il étoit aisé de juger qu'une telle proposition ne se faisoit pas sincèrement , puisque le Général Anglois ne parloit pas de renvoyer les François , qu'il retenoit à Baston ; mais qu'elle avoit pour motif quelque embarras , où se trouvoit la Nouvelle Angleterre.

Le Baron de S. Castin , qui s'étoit fait un Etablissement assez considerable auprès des Abénaquis , & avoit même épousé une Fille de cette Nation , expliqua bientôt l'énigme dans un

1691.

Les Anglois
proposent la
neutralité.

Ce qui les
engageoit.

1691.

Mémoire , qu'il envoya à M. de Frontenac. Il y marquoit que les Anglois & les Hollandois se faisoient la guerre dans la Nouvelle York , & que le but du Gouverneur Anglois étoit encore de nous débaucher les Nations Abénaquises , par le moyen de l'échange , qu'il propofoit , ou du moins de les engager à discontinuer leurs courtes ; mais qu'il répondoit bien d'empêcher l'exécution de ce projet.

Réponse de
M. de Fronte-
nac.

Sur cet avis M. de Frontenac répondit au Général Anglois que , quand il lui auroit renvoyé le Chevalier d'Eau & M. de Manneval , qu'il retenoit Prisonniers , l'un par la trahison des Iroquois , & l'autre par la mauvaise foi de l'Amiral Phibs , il pourroit entrer en pourparler ; mais que sans cela il n'écouterait rien. Il écrivit ensuite à M. de Pontchartrain , pour lui représenter les facilités , que les brouilleries de la Nouvelle York donneroient pour la conquête de cette Province ; mais le Ministre lui fit réponse que le Roy avoit besoin de toutes ses Forces en Europe , & que Sa Majesté bernoit toutes ses vûes par raport à la Nouvelle France , à ne s'y point laisser entamer par les Anglois.

Quoique l'on fût entièrement revenu à Montreal de la crainte , qu'on avoit eue des deux grands Partis , dont nous avons parlé dans le Livre précédent , on n'y étoit pas tout-à-fait tranquille. La petite guerre continuoit toujours ; il se passoit peu de semaines , qu'on n'eût plusieurs allarmes , & sans la précaution , qu'on prit de faire escorter les Moissonneurs , on auroit perdu bien des Habitans pendant la récolte. Oureouharé , qui s'étoit distingué en tant d'occasions pendant les deux dernières Campagnes , & tout récemment dans le dernier combat sous M. de Valrenes , fit encore à la fin de celle-ci une action , qui acheva de le faire regarder comme celui de nos Alliés , sur lequel on pouvoit plus sûrement compter.

Belle action
d'Oureouha-
ré.

Il étoit à peine de retour à Montreal après la défaite des Anglois & des Agniers , lorsqu'un Parti d'Iroquois s'étant avancé jusqu'à la Rivière des Prairies , y enleva trois François : il se mit aussitôt à ses trouffes , & le joignit au Rapide plat , sur le chemin de Catarocouy , tua deux Hommes , fit quatre Prisonniers , & ramena les François à Montreal. Quelque tems après il descendit à Quebec , pour y voir le Gouverneur Général , qui le combla de caresses & de présens ; il

y fut très-sensible, & en partant pour retourner à Montreal, il dit avec une modestie, estimable dans un Sauvage, qu'il n'en avoit pas encore assez fait pour reconnoître les obligations, qu'il avoit à son Pere, & ce qui prouve qu'il parloit sincèrement, c'est que plusieurs Nations lui ayant offert de le choisir pour leur Chef, il leur répondit qu'il ne s'attacheroit jamais qu'à la Personne d'Onontio.

Cependant M. de Frontenac peu content d'avoir vû échouer tous les projets des Ennemis sur la Nouvelle France, voulut à son tour porter la guerre chez eux, & parce que les Agniers avoient ajouté la perfidie à leur ancienne animosité contre les François, il résolut de commencer par eux. Cinq, ou six-cent Hommes eurent ordre d'entrer dans ce Canton, & en prirent la route; je n'ai pu sçavoir qui avoit été chargé de cette Expédition; mais il est certain qu'il n'alla point jusqu'au Pays Ennemi, les mauvais chemins, & la saison trop avancée l'ayant contraint de relâcher. On s'en consola par l'arrivée du Sieur d'Iberville de la Baye d'Hudson avec deux Navires chargés pour quatre-vingt mille francs de Caïsters, & pour plus de six mille six cent livres de menuës Pelleteries.

Il s'arrêta peu à Quebec, & passa en France dans le dessein d'y faire revivre le projet de l'Entreprise sur le Port Nelson, qu'il sçavoit que la Cour avoit extrêmement à cœur. On eut nouvelle en même tems que les Abénaquis avoient remporté de nouveaux avantages sur les Anglois; que le Chevalier de Villebon étoit arrivé au Port Royal sur un Vaisseau commandé par M. de Bonaventure, & que cet Officier y avoit mené une prise Angloise, sur laquelle étoient le Chevalier NELSON, & le Sieur TYNE, nommé Gouverneur de l'Acadie. Ces deux Prisonniers furent quelque tems après envoyés à Quebec, où M. de Frontenac les reçut très-bien. Ce Général caressa beaucoup le Chevalier Nelson, non-seulement par reconnaissance, ce Gentilhomme en ayant très-bien usé avec les François en plusieurs rencontres, mais encore parce qu'il avoit beaucoup de crédit à Baston.

Pour revenir à l'Acadie, depuis que l'Amiral Phibs en avoit fait la conquête, la Cour d'Angleterre ne paroïssoit pas fort jalouse de la conserver, & le Port Royal étoit à celui, qui s'y trouvoit le plus fort, tantôt aux François, & tantôt aux Anglois; quelquefois également abandonné par les uns & par

Grand Parti
contre les Ag-
niers inutile.

Nouvelles de
l'Acadie.

M. de Ville-
bon y est éta-
bli Comman-
dant.

1691.

autres. Nous avons vû que le Chevalier de Villebon s'étoit rendu à Quebec après la perte du Navire , qui l'avoit conduit dans ce Port. De-là il passa en France , représenta au Ministre qu'il étoit aussi facile qu'important d'empêcher les Anglois de s'établir en Acadie , & répondit d'en venir à bout avec les seuls Abénaquis , si on vouloit agréer qu'il se mît à leur tête.

Il fut favorablement écouté ; M. de Pontchartrain lui fit donner une Commission du Roy pour commander en Acadie , & lui ordonna de s'embarquer au mois de Juin de cette année 1691. pour Quebec , où il recevrait les ordres du Comte de Frontenac. Sa Majesté manda en même tems à ce Général qu'étant informée de l'affection des Sauvages Abénaquis à son Service , de leur courage , & de tout ce qu'ils avoient fait contre les Anglois ; & voulant maintenir avec le secours de ces braves Gens la possession de l'Acadie , en attendant qu'Elle jugeât à propos d'exécuter la résolution , où Elle étoit de rétablir le Port Royal : Elle vouloit qu'on leur fournit dans le lieu de leur demeure toutes les munitions , qu'ils lui avoient fait demander par le Sieur de Villebon , son intention étant qu'on ne leur donnât point la peine de les aller chercher à Quebec ; que pour cet effet Elle avoit enjoint audit Sieur de Villebon d'aller se mettre à leur tête en qualité de Commandant en l'Acadie , avec le Sieur de Portneuf , son Frere & Lieutenant de sa Compagnie , & quelques autres Officiers Canadiens , qui seroient choisis par le Gouverneur Général.

Villebon mouilla devant Quebec au commencement de Juillet sur *le Soleil d'Afrique* , le meilleur Voilier , qui fût alors en Europe (a). Il n'en fut pourtant pas plus avancé , pour avoir fait une si grande diligence. On étoit persuadé en Canada que les Anglois se préparoient à y revenir , & le Comte de Frontenac ne crut pas devoir dans une telle conjoncture se priver du secours , qu'il pouvoit tirer du *Soleil d'Afrique* : il le retint jusqu'au sixième de Septembre , que ne croyant plus avoir rien à craindre des Anglois , il permit au Chevalier de Villebon de partir , après lui avoir fait remettre tout ce qu'il avoit ordre de lui fournir.

Il prend possession du Port Royal.

Villebon n'arriva au Port Royal que le vintfix de Novembre ; dès qu'il eut mouillé les ancres , il fit armer sa Chaloupe,

(a) On dit qu'il faisoit sept lieues par heure.

& s'y embarqua avec cinquante Soldats & deux Pierriers. Il alla jusqu'aux Habitations, où il aperçut le Pavillon d'Angleterre; mais où il ne trouva aucun Anglois pour le garder. Il le fit abbattre, & mit en sa place celui de France. Le lendemain il assembla les Habitans, & en leur présence il fit au nom de Sa Majesté une nouvelle prise de possession du Port Royal & de toute l'Acadie.

Le Sieur des Gouttins, qui étoit venu avec lui pour exercer encore l'Office de Commissaire Ordonnateur, l'avertit alors qu'il avoit enterré une somme de treize-cent livres, qui lui restoit, lorsque Phibs se rendit Maître de la Place, & cet argent fut trouvé dans le même état, où il l'avoit laissé. Le Commissaire, qui seul en avoit connoissance, & qui auroit pu se l'approprier, s'il eût été moins honnête Homme, en employa une partie à payer à un Officier ce qui lui étoit dû de ses appointemens, & mit le reste dans la caisse du Roy. Il n'y perdit rien; quelques années après ayant été accusé de malversation, le souvenir de cette preuve de sa fidélité & de son désintéressement le fit absoudre sans autre examen.

Les Iroquois continuoient toujours leurs hostilités; deux Femmes Sauvages, qui étoient Prisonnières parmi eux, s'échappées au commencement de Novembre, avertirent le Chevalier de Callieres que deux Partis, de trois-cent cinquante Hommes chacun, étoient en marche pour surprendre le Sault S. Louis. Sur cet avis le Gouverneur envoya dans cette Bourgade une partie des Troupes, qu'il avoit à Montreal, dispersa l'autre dans les Forts des environs; & confia la garde de la Ville à ses Habitans. Peu de jours après un des deux Partis, qui étoit venu par le Lac Ontario, parut à la vue du Sault; mais sans s'éloigner des Bois: on marcha contre ces Barbares, & pendant deux jours il y eut quelques escarmouches assez vives, où la perte fut à peu près égale de part & d'autre. Après quoi les Ennemis, qui avoient compté sur la surprise, se retirèrent.

Il y avoit dans ce premier Parti des Onnontagués, des Goyogouins, & des Tsonnonthouans; le second, composé d'Agniers, de Mahingans & d'Onneyouths, avoit pris sa route par le Lac Champlain; mais quelques-uns ayant déserté, & les Chefs ayant appris la retraite du premier Parti, ne jugerent pas à propos d'aller plus loin. Il y eut néanmoins

Les Iroquois
veulent sur-
prendre le
Sault S. Louis.

Diverses ho-
stilités.

1691.

quarante, ou cinquante Hommes, qui se détachèrent, parcoururent, séparés en petites Troupes, les Habitations Françaises, & enleverent quelques Habitans, qui s'étoient écartés, malgré les défenses.

Vers la fin du mois trente-quatre Agniers surprirent près de la Montagne de Chambly des Sauvages du Sault S. Louis, qui y challoient sans aucune précaution, en tuerent quatre, & en prirent huit, dont quelques-uns se sauverent, & coururent avertir le Village de ce qui venoit d'arriver. Il en partit aussitôt cinquante Braves, qui se mirent à la poursuite des Ennemis, & les joignirent auprès du Lac Champlain. Ceux-ci les voyant venir, se jetterent derriere des Rochers, & s'y retrancherent; mais les Chrétiens tomberent sur eux avec tant de furie, la hache à la main, qu'ils forcerent le retranchement. Seize Agniers resterent sur la place, quinze furent pris, & les Prisonniers délivrés.

1692.

Au commencement de Février de l'année suivante M. de Callières reçut ordre de M. de Frontenac de lever un Parti, & de l'envoyer dans cette Peninsule, qui est terminée par la rencontre du Fleuve S. Laurent & de la grande Riviere des Outaouais. Les Iroquois alloient souvent y chasser pendant l'hyver, & le Gouverneur Général étoit informé qu'ils y étoient alors en grand nombre, M. de Callières eut bientôt assemblé trois-cent Hommes, partie François & partie Sauvages, & il les mit sous la conduite de M. d'Orvilliers, lequel s'étant échaudé la jambe après quelques jours de marche, fut obligé de retourner à Montreal, & laissa son Parti sous les ordres de M. de BEAUCOURT, Capitaine Reformé (a).

Cet Officier en arrivant à l'Isle *Tonihata*, qui est à une petite journée en deçà de Catarocouy, y rencontra cinquante Tsonnonthouans, qui s'étoient avancés jusques-là en chassant, à dessein de se jeter ensuite sur nos Habitations, pour empêcher nos Habitans de faire leurs sémences. Il les attaqua dans leurs Cabannes par un très-mauvais tems, en tua vingt-quatre, en prit seize, & délivra un Officier, nommé LA PLANTE, qui avoit été pris trois ans auparavant, & qui n'ayant pas été reconnu d'abord dans son habit de Sauvage, pensa être tué comme Iroquois.

(a) Il est présentement Gouverneur de Montreal.

Ce fut là , à quoi se termina cette Expédition. On sçut par les Prisonniers qu'une autre Troupe de cent Iroquois du même Canton de Tsonnonthouan , faisoit la chasse près un endroit de la Riviere des Outaouais , appelé *le Sault de la Chaudiere* , que leur dessein étoit de s'y cantonner , dès que les neiges seroient fondûes ; que deux - cent Onnontagués , commandés par un de leurs plus braves Chefs , nommé LA CHAUDIERE NOIRE , devoient les y joindre , & qu'ils y devoient passer toute la belle saison , afin d'arrêter tous les François , qui voudroient aller à Michillimakinac , ou en revenir.

Comme on attendoit incessamment un grand Convoi de Pelleteries de tous les Pays du Nord & de l'Ouest , on comprit qu'il étoit absolument nécessaire d'envoyer au devant une bonne Escorte ; mais M. de Callieres ne pouvoit pas dégarnir son Gouvernement , parce qu'il avoit besoin de toutes ses Troupes pour soutenir ceux , qui étoient occupés aux travaux de la Campagne. Il donna donc avis au Comte de Frontenac de ce qu'il venoit d'apprendre ; le Général persuadé que la défaite des cinquante Tsonnonthouans à Tonihata avoit déconcerté les mesures des Iroquois , lui manda de faire partir au plutôt S. MICHEL avec quarante Voyageurs Canadiens pour porter ses ordres à Michillimakinac , & de le faire escorter par trois Canots bien armés jusqu'au-dessus du Sault de la Chaudiere.

M. de Callieres obéit , l'Escorte conduisit les Canadiens jusqu'au lieu marqué , sans avoir rencontré un seul Iroquois ; mais peu de jours apres S. Michel ayant aperçu des pistes , & deux Iroquois , qui lui parurent des Découvreurs , ne douta point que la Chaudiere Noire ne fût proche avec toute sa Troupe , & retourna à Montreal. Il ne faisoit que d'y débarquer , lorsqu'un M. de Frontenac y étant arrivé de Quebec , le fit repartir sur le champ avec trente François & trente Sauvages. Le Général le fit suivre par Tilly de S. Pierre , Lieutenant , qui eut ordre de prendre par *la Riviere du Lièvre* , laquelle se décharge dans la Riviere des Outaouais , cinq lieues plus bas que le Sault de la Chaudiere , & à qui il donna un *uplicata* de l'ordre , que S. Michel portoit à M. de Louvigny.

Il fut heureux d'avoir pris cette précaution : S. Michel arrivé au même endroit (a) , d'où il avoit relâché à son premier

(a) Cet endroit se nomme le *Portage des Chats*.

Les Iroquois empêchent la navigation de la grande Riviere.

1692.

voyage , y vit encore deux Découvreurs , & aperçut en même tems un grand nombre de Canots , que l'on mettoit à l'eau. Il crut qu'il n'étoit pas de la prudence de s'exposer à un combat trop inégal , & reprit une seconde fois la route de Montreal. Trois jours après qu'il s'y fut rendu , soixante Sauvages des Terres , chargés de Pelleteries , & qui étoient descendus par la Riviere du Lièvre , y arriverent , & dirent qu'ils avoient rencontré M. de S. Pierre au-delà de tous les dangers. Ils firent leur Traite , puis demanderent une Escorte pour passer jusqu'à l'endroit , où ils devoient reprendre les chemins détournés.

Défaire d'un
Parti de François
& de Sauvages.

S. Michel s'offrit à les accompagner , & son offre fut acceptée. On lui donna une Escorte de trente Hommes , commandée par M. de la Gemberaye , Lieutenant , qui avoit sous lui la Fresniere , Fils Aîné du Sieur Hertel , & un autre de ses Freres , tous deux Enseignes. Cette Troupe étant arrivée au *long Sault* de la grande Riviere , où il falloit faire un portage , tandis qu'une partie des Hommes étoit occupée à monter les Canots à vuide , & que l'autre marchoit le long du rivage , pour les couvrir , une décharge de fusils faite par des Gens , qu'on ne voyoit point , écarta tous les Sauvages , qui étoient de la seconde Bande , & fit tomber plusieurs François morts , ou blessés.

Les Iroquois sortant aussitôt de leur embuscade , se jetterent de furie sur ce qui restoit des Nôtres , & dans la confusion , qu'une attaque si brusque & si imprévüe avoit causée , ceux , qui voulurent gagner leurs Canots , les firent tourner : de sorte que l'Ennemi eut bon marché de Gens , qui avoient en même tems à se défendre contr'eux , & contre la rapidité du Courant , qui les entraînoit. La Gemberaye , les deux Hertels & S. Michel se défendirent pourtant avec une bravoure , qui les auroit sauvés , si les Sauvages ne les eussent point abandonnés ; car on sçut depuis que la Chaudiere Noire n'avoit avec lui que cent quarante Hommes , & environ soixante Femmes , ou Enfans.

Mais ces Messieurs ayant bientôt perdu l'Elite de leurs Soldats , ils n'eurent plus d'autre parti à prendre , que de s'embarquer au plus vite pour faire retraite. Par malheur le Canot , où S. Michel & les deux Hertels s'étoient jettés , tourna , & ils furent pris tous trois. La Gemberaye & quelques

Soldats furent assez heureux pour échaper , & regagnerent Montreal , où l'on venoit d'apprendre que le Chevalier d'Eau s'étoit sauvé de Manhatte , & que les brouilleries continuoient dans la Nouvelle York entre les Anglois & les Hollandols.

1692.

On fut ensuite quelque tems sans entendre parler des Iroquois , & le Comte de Frontenac , qui avoit demandé des Troupes à la Cour , parce que les Siennes n'avoient pas été recrutées depuis quelques années , partit de Montreal , où tout étoit tranquille , pour se trouver à Quebec à l'arrivée des Vaisseaux de France ; mais le quinzième de Juillet , lorsqu'on y pensoit le moins , la Chaudiere Noire fit descente dans l'Isle en un endroit , qu'on nomme *la Chesnaye* , y enleva trois petits Sauvages , qui pêchoient , & quatorze Habitans , qui faisoient sécher du foin.

Dès que le Chevalier de Callieres en eut été averti , il envoya contre lui cent Soldats , commandés par M. DU PLESSY-FABER , Capitaine , & les fit suivre par le Chevalier de Vaudreuil , à la tête de deux-cent Hommes. L'Ennemi se voyant sur le point d'avoir sur les bras des Forces si supérieures aux siennes , & s'étant aperçu en même tems que le Sr. de VILLEDONNÉ , Officier François , qui avoit été pris avec le Sieur de la Plante , s'étoit sauvé , se jeta dans le Bois , & s'enfuit avec précipitation , abandonnant ses Canots & quelque Bagage. On ne le poursuivit point ; il eut le tems de faire d'autres Canots , & de regagner la grande Riviere.

On laisse
échaper les
Iroquois.

Villedonné en arrivant à Montreal , dit au Gouverneur que les Iroquois avoient caché beaucoup de Pelleteries sur les bords du long Sault , sur quoi tous les Détachemens furent rappelés ; on en fit un seul Corps , auquel on joignit six-vint Sauvages du Sault S. Louis & de la Montagne , & le Chevalier de Vaudreuil eut ordre de courir après les Iroquois avec cette petite Armée. Il fit une si grande diligence , qu'il atteignit la queue de l'Ennemi deux lieues au-dessus du long Sault , lui tua dix Hommes , en prit cinq & treize Femmes , délivra les trois petits Sauvages & six François ; le reste lui échapa.

On court
après , & on
remporte sur
eux quelque
avantage.

Quelques jours après le Sr. de LUSIGNAN , Capitaine Reformé , tomba dans une embuscade en passant par les Isles de Richelieu , & fut tué à la première décharge ; I A MONCLERIE , son Lieutenant , soutint presque seul pendant deux heu-

res un feu continuel , & fit une fort belle retraite. Ces nouvelles obligerent M. de Frontenac de remonter à Montreal au commencement d'Août , & il y conduisit trois-cent Hommes de Milices , qu'il distribua dans les Habitacions les plus exposées , pour y faciliter la récolte.

Il trouva dans la Ville deux-cent Outaouais , qui avoient heureusement franchi tous les passages ; mais ils n'avoient osé se charger de leurs Pelleteries , parce que M. de S. Pierre les avoit avertis que la Chaudiere Noire étoit sur la grande Riviere. Cet Officier les avoit même exhortés , suivant l'ordre , qu'il en avoit de son Général , de ne point partir , qu'ils n'eussent des nouvelles sûres de la retraite des Iroquois ; mais la disette , où ils étoient de vivres & de munitions , ne leur avoit pas permis de différer plus longtemps leur voyage.

M. de Frontenac proposa aux Outaouais une Expédition , & ils n'y acquiescent point.

M. de Frontenac leur fit beaucoup d'amitié , & leur proposa une Expédition contre l'Ennemi commun. Il y avoit déjà quelque tems , que les Iroquois , les Hurons & les Abénaquis domiciliés la souhaitoient ; mais les Outaouais refusèrent d'en être , soit par de bonne volonté , ou , ce qui est plus vraisemblable , qu'ils ne crussent pas devoir prendre aucun engagement sans la participation de leurs Anciens. Le Général s'en consola , lorsque peu de jours après il reçut une Lettre , qui lui apprenoit que les Navires de France étoient arrivés , & ne lui avoient point apporté de Recrues ; car comme il avoit besoin de toutes ses Forces pour la conservation de ses Postes , la plupart seroient demeurés dégarnis , si , comptant sur les secours de France , il eût envoyé une partie de ses Troupes avec les Sauvages , ainsi qu'il se l'étoit proposé. Il retourna à Quebec , dès que les Outaouais furent partis , & le Chevalier d'Eau y arriva presque en même tems que lui.

Nouveau bruit d'un armement des Anglois.

Tandis que les seuls Iroquois tenoient ainsi dans de continuelles allarmes le centre de la Colonie , Plaisance & l'Acadie n'étoient guères moins embarrassés à se défendre contre les Anglois. Un avis , que le Comte de Frontenac avoit reçu , & communiqué à la Cour , que le Chevalier Phibs , devenu Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre , fongeoit sérieusement à tenter de nouveau la conquête de la Nouvelle France , avoit été confirmé d'ailleurs , & tellement circonstancié , que le Roy & son Ministre crurent devoir prendre de bonnes mesures pour arrêter les Anglois dans le Fleuve.

Celles, qu'ils prirent, toutes justes qu'elles étoient, n'auroient pourtant pas empêché les Ennemis de passer, s'ils se fussent présentés.

Le Chevalier DU PALAIS étoit parti de France avec une Escadre, qui devoit d'abord combattre la Flotte Angloise, si elle entreprenoit de forcer le passage, & prendre ensuite son rems pour tomber sur les Postes occupés par les Anglois dans l'Isle de Terre-Neuve. Cet Officier s'arrêta quelque tems dans la Baye des Espagnols, d'où il envoya un Bâtiment à la découverte à l'embouchure du Fleuve, avec ordre, s'il voyoit les Ennemis, de lui en venir sur le champ donner avis. Ce Bâtiment, après avoir lontems croisé dans le Golphe, & à l'entrée du Fleuve, sans rien voir, reprit la route de la Baye des Espagnols au tems, qui lui avoit été marqué; mais il fut pris d'un vent impétueux & si opiniâtre, qu'après bien des efforts inutiles pour aller rejoindre l'Escadre, il fut contraint de faire vent arriere, & de retourner en France.

Ce contretems déconcerta absolument les projets du Chevalier du Palais, qui perdit à attendre des nouvelles de son Navire tout le tems, qu'il auroit pu employer aux Entreprises, dont il s'étoit chargé. Le chagrin, qu'il en conçut, redoubla sans doute; lorsqu'il apprit le danger, qu'avoit couru la Colonie de Terre-Neuve, & l'occasion, qu'il avoit manquée d'enlever une Escadre Angloise; car cette Escadre n'eût apparemment pas tenu devant lui, puisqu'elle échoua devant une Bicoque, où il y avoit tout au plus cinquante Habitans, & qu'elle attaqua envain un assez mauvais Fort, qui n'avoit que cinquante Hommes de garnison. Voici de quelle maniere la chose arriva.

La Flotte des Marchands François, qui étoit venuë faire la Pêche en Terre-Neuve, étant prête de mettre à la voile pour s'en retourner en France, M. de BROUILLAN, Gouverneur de Plaisance, fut averti le quatorze de Septembre qu'une Escadre Angloise étoit à l'ancre à cinq lieues de ce Port, dans une Anse près du Cap de *Sainte Marie*. L'avis étoit véritable, & dès le lendemain l'Escadre vint mouiller à la vûe de la Rade, hors de la portée du canon. Le Gouverneur fit aussitôt un Détachement de soixante Hommes, sous la conduite du Baron de LA HONTAN, Capitaine Reformé, qui lui avoit été envoyé depuis peu de Quebec. C'est le même, dont

Le Roy envoya une Escadre François en Terre-Neuve, & elle manqua son coup.

Plaisance est attaqué par les Anglois.

nous avons des Mémoires du Canada , que l'on sent d'abord avoir été dictés par l'esprit d'irreligion , & par le dépit d'avoir été chassé du Service.

Ce Détachement occupa un Poste , où il y avoit tout lieu de croire que l'Ennemi tenteroit l'escalade , & d'où il auroit pu gagner ensuite le sommet d'une montagne , & rendre les batteries du Fort inutiles par le feu de sa mousqueterie. Cependant ce jour-là les Anglois ne firent point d'autre mouvement que de sonder la Rade. Le dix-sept toutes leurs Chaloupes remplies de Soldats s'approchèrent de l'Anse , où la Hontan étoit posté ; elles le découvrirent avant que d'être à portée du mousquet , & elles changerent de route. Elles abordèrent derrière un petit Cap , où elles jetterent à la hâte quelques Hommes , qui mirent le feu dans le Bois , & se rembarquerent avec la même précipitation. Ils esperoient sans doute examiner à la faveur de cet incendie la situation du Fort & des autres Postes occupés par les François ; mais ils ne s'en donnerent pas le tems. Durant cet intervalle , M. de Brouillan , après avoir pourvû , autant qu'il étoit en lui , à la sûreté de sa Place , fit construire une Redoute de pieux sur la Montagne , dont j'ai parlé , & le dix-huit il fit dresser une batterie de quatre pièces de canon sur la pointe du Goulet , de l'autre côté de l'entrée du Bassin , tant pour rendre le Goulet inaccessible aux Ennemis , que pour la défense des cables , dont il l'avoit fermé. D'ailleurs les Navires Marchands s'étoient mis en ligne pour leur disputer le passage , & ils n'osèrent le tenter.

Ils envoient
sonner le
Gouverneur.

Le même jour à midi on aperçut une Chaloupe , qui avançoit avec un Pavillon blanc ; le Gouverneur envoya un Sergent à sa rencontre , & l'Officier , qui la conduisoit , ayant dit à cet Homme qu'il vouloit parler au Commandant , celui-ci lui banda les yeux , & le mena au Fort. M. de Brouillan lui demanda quelle étoit sa Commission , & il répondit qu'il venoit de la part de M. WILKINS , son Général , pour lui faire civilité , & le prier d'envoyer à son bord un Officier , auquel il pût expliquer le sujet de son voyage. Il ajoûta qu'il y avoit sur l'Escadre un Capitaine de Navire , & plusieurs Marelots François , Prisonniers de guerre , & qu'on pouvoit entrer en accommodement à leur sujet.

Le Gouverneur ne trouva point d'inconvénient à accorder

cette demande, MM. de la Hontan & PASTOUR, Neveu de M. de Costebelle, & Lieutenant de sa Compagnie, furent envoyés au Général Anglois, qui les reçut avec beaucoup de politesse, & les congédia sans leur rien dire. A leur retour l'Officier Anglois, dont nous avons parlé, & un autre, qui étoient restés en ôtage dans le Fort, furent aussi renvoyés; mais le Premier, avant que de s'embarquer, déclara au Gouverneur qu'il avoit ordre de lui dire qu'ils étoient envoyés pour se rendre Maîtres de Plaisance au nom du Roy de la Grande Bretagne Guillaume III. & que le Général Williams le sommoit de lui remettre cette Place, & tout ce que les François possédoient dans la Baye. M. de Brouillan répondit à cette sommation, comme il le devoit, & les Officiers se retirèrent.

La Hontan & Pastour avoient rapporté que le Vaisseau monté par l'Amiral Anglois, & qui se nommoit *l'Albans*, étoit de soixante-deux pièces de canon; qu'il y en avoit deux autres, qui paroissoient à peu près de la même force, appelés *le Plymonth*, & *la Galere*; une Fregate plus petite, & une Flûte, qui portoit vint-huit pièces de canon. Mais à la manœuvre, qu'ils avoient fait la veille, on pouvoit croire qu'il y avoit peu de Troupes sur cette Escadre. Le dix-neufes Afsiégeans, qui avoient compté de n'avoir à prendre qu'un Poste, en découvrirent trois: le Fort S. Louis, la Redoute sur la Montagne, & la batterie de la pointe du Gouver. Il parut que cette vûe les avoit étonnés; car le même jour l'Amiral Williams envoya dire à M. de Brouillan que, quand il voudroit parlementer, il n'auroit qu'à arborer un Pavillon rouge.

Le Gouverneur comprit que puisqu'il baïssoit le ton, il doutoit du succès de son Entreprise, & commença le Premier à tirer. Les Anglois lui répondirent sur le champ, & pendant quatre heures leur feu fut très-vif. Celui de la Place étoit médiocre, parce que M. de Brouillan vouloit ménager ses munitions, dont il étoit assez mal pourvû; mais son canon fut mieux servi, car après six heures de combat, on vit l'Amiral faire vent arrière, & se tirer de ligne. Les François étoient presqu'à leur dernière charge de poudre, & ne se servoient plus que des boulets des Ennemis, qu'on ramassoit dans les Habitations, qui en étoient presque toutes criblées.

Les Navires Marchands, dont les Capitaines & tous les

Les attaques
commencent.

1692.

Equipages témoignèrent beaucoup de bonne volonté, n'étoient pas mieux fournis; mais six-vint Hommes, qu'ils mirent à Terre, & que la présence & les discours des Officiers encouragèrent à bien faire, furent d'un grand secours dans les batteries. Vers le soir les quatre Navires, qui restoient en ligne, se retirèrent l'un après l'autre; mais le Gouverneur ne pouvant s'imaginer qu'une aussi forte Escadre n'eût que deux mille coups à tirer, ne douta point qu'elle ne recommençât le lendemain.

Il fit donc travailler avec beaucoup de diligence à réparer les brèches, que le Canon avoit faites aux remparts & aux batteries, & comme il n'avoit que cinq, ou six Hommes hors de combat, ce travail fut achevé en six heures. Le vintième un François, qui étoit Prisonnier sur l'Amiral Anglois, se fauva, & rapporta au Gouverneur que les Ennemis paroissoient fort irréfolus sur ce qu'ils devoient faire; qu'ils n'avoient pas cru trouver Plaisance si bien fortifié, & que leurs Equipages murmuroient tout haut contre une Entreprise si mal concertée.

Le siège est levé.

En effet ils s'éloignèrent bientôt, & allèrent brûler les Habitations de *la Pointe verte*, à une lieue du Fort S. Louis. Dès que M. de Brouillan le vit tourner de ce côté-là, il se douta de leur dessein, & envoya un gros Détachement pour leur disputer la descente; mais un orage accompagné de pluie, qui survint, retarda la marche de ses Soldats, & quand ils arrivèrent à la Pointe verte, le feu en avoit déjà consumé toutes les maisons, ou pour parler plus juste, toutes les cabanes: ce fut tout le fruit, que le Sieur Williams retira de son Expédition. Il fut fort heureux de n'avoir pas rencontré dans sa retraite le Chevalier du Palais, & c'est ainsi que les Anglois & les François manquèrent également leur coup; ceux-ci par une suite de contretems imprévus, & peut-être aussi faute de précaution; car à quoi bon s'aller enfermer dans la Baye des Espagnols? ceux-là, pour avoir trop présumé de la foiblesse de l'Ennemi, qu'ils devoient attaquer.

Le Gouverneur de la N. Angleterre veut faire lever le Chevalier de Villebon.

Les uns & les autres eurent à peu près le même sort du côté de l'Acadie, & presque par les mêmes raisons. Le nouveau Gouverneur de la Nouvelle Angleterre souffroit impatiemment que les dissensions intestines, qui agitoient la Nouvelle York, ne lui permissent pas de tenter une seconde fois la

conquête

conquête de la Nouvelle France : il voulut au moins se délivrer de toute inquiétude au sujet de l'Acadie , & résolut de faire enlever le Chevalier de Villebon dans son Fort de la Riviere de S. Jean , où ce Commandant s'étoit cantonné , en attendant que les secours de France le missent en état de s'établir au Port Royal. Il y envoya un Vaisseau de quarante-huit pièces de canon , avec deux Brigantins , & fit embarquer quatre-cent Hommes sur ces trois Bâtimens.

Il s'en falloit bien que Villebon eût de quoi résister à tant de Forces , il ne voulut pourtant pas perdre son Poste , sans avoir au moins fait mine de se défendre ; mais il n'eut pas besoin de se mettre beaucoup en frais pour cela. Il avoit envoyé un petit Détachement de François & de Sauvages au bas de la Riviere , afin de pouvoir être averti à tems de la descente des Ennemis , qu'il ne pouvoit point empêcher. Ceux-ci ayant aperçu ce Détachement , & le croyant plus considerable qu'il n'étoit , craignirent de se trouver contraints de livrer un combat douteux , & se retirerent.

Ce coup manqué chagrina beaucoup le Chevalier Phihs ; mais il eut bientôt de quoi s'en consoler. Les Anglois étoient retournés depuis peu à Pemkuit , & ils y avoient relevé leur Fort , d'où ils incommodoient fort les Sauvages de ce Canton. Le Chevalier de Villebon avoit représenté au Comte de Frontenac la nécessité de les chasser pour toujours d'un Poste , qui nous exposoit au danger de perdre nos meilleurs Alliés , & qui du moins traversoit toutes leurs Entreprises contre la Nouvelle Angleterre. Le Général comprit l'importance de ce projet , & crut avoir trouvé une occasion favorable de l'exécuter.

M. d'Iberville étoit encore parti de France dans le dessein , & avec un ordre exprès de la Cour d'aller attaquer le Port Nelson. Il s'étoit embarqué sur *l'Envieux* , Navire du Roy commandé par M. de Bonaventure ; & il devoit trouver à Quebec le *Poli* , autre Navire du Roy , qu'il devoit monter lui-même , & la Compagnie du Nord s'étoit engagée à lui fournir encore deux Bâtimens. L'intention de Sa Majesté étoit qu'après avoir pris le Port Nelson , il y demeurât pour le garder , & qu'il renvoyât en France le *Poli* sous la conduite de son Lieutenant.

Mais *l'Envieux* partit si tard de la Rochelle , & eut les

1692.

vents si contraires, qu'il ne put mouiller devant Quebec ; que le dixhuitième d'Octobre. C'étoit beaucoup trop tard pour une Entreprise dans la Baye d'Hudson : ainsi il fallut songer à employer ailleurs un Armement, qu'il eût été dommage de laisser inutile. Le siège de Pemkuit fut proposé à MM. d'Iberville & de Bonaventure, & ils l'accepterent avec joye. Ils firent voile aussitôt pour l'Acadie, & s'étant abouchés avec le Chevalier de Villebon, il fut résolu entr'eux que les deux Navires du Roy feroient le siège par Mer, tandis que le Chevalier attaqueroit par Terre à la tête des Sauvages.

Elle est man-
quée.

Cet arrangement pris, *le Poli & l'Envieux* appareillerent pour Pemkuit ; mais les deux Commandans y ayant trouvé un Vaisseau Anglois mouillé sous le canon du Fort, & n'ayant pas eu la précaution d'embarquer un Pilote Côtier, ou n'en ayant point trouvé, ils ne jugerent pas qu'il fût de la prudence de s'engager dans un combat sur une Côte, qu'ils ne connoissoient point. Il fallut donc s'en retourner sans rien faire, ce qui mécontenta fort les Sauvages, lesquels étoient accourus en grand nombre, dans l'esperance d'être bientôt délivrés d'un voisinage, qui les incommodoit beaucoup.

On fut étonné que d'Iberville, qu'on ne soupçonnoit jamais de manquer de zèle, ni de bravoure, n'eût pas fait tous ses efforts pour sortir à son honneur d'une Expédition, à laquelle il avoit paru se présenter de si bonne grace, & les Envieux de sa gloire s'en prévalurent ; mais il est fort vraisemblable qu'il avoit trop compté de surprendre Pemkuit, & n'avoit pas pris assez de mesures pour l'enlever de force. On a sçu depuis que ce qui avoit garanti cette Place, étoit l'avis, que deux Soldats Déserteurs avoient donné au Commandant Anglois des préparatifs, qui se faisoient contre lui à Quebec, & que c'étoit le Chevalier Nelson, toujours Prisonnier dans la Capitale, qui avoit ménagé la désertion de ces deux Transfuges.

Etat, où se
trouvoit alors
la Nouvelle
France.

Telle étoit alors de toutes parts la situation de la Nouvelle France. Les Anglois paroissoient peu à craindre, & ne demandoient, ce semble, que de n'être point inquiétés dans leurs Habitations & dans leur commerce. Les Iroquois semblables à ces Esseins de Mouches, qui incommodent plus qu'elles ne nuisent, troubloient sans cesse le repos de la Colonie, sans lui causer de grands dommages ; ou du moins ils l'inquiettoient plus pour l'avenir, que pour le présent ; car

c'étoit toujours une diversion , sur laquelle les Anglois pouvoient compter , quand leurs troubles domestiques leur permettoient de réunir toutes leurs Forces contre nous.

1692.

Cette situation , bien différente de celle , où la Colonie s'étoit trouvée deux ans auparavant , étoit en bonne partie le fruit de la vigilance , de l'activité & de la fermeté du Comte de Frontenac. La maniere haute , dont il avoit repris la supériorité sur ses Ennemis , les moyens efficaces , qu'il avoit employés pour rendre ses Alliés plus dociles , & pour rétablir l'honneur des armes Françoises , le faisoient craindre des uns , & respecter des autres. En un mot il n'eût rien manqué à sa gloire , ni à la félicité des Peuples , qu'il gouvernoit , si à ses grandes qualités il avoit joint les vertus de son Prédécesseur.

Mais dans le tems même , qu'on rendoit toute la justice , qui étoit dûe à l'éminence de ses talens , & à l'usage , qu'il en faisoit pour donner à sa Colonie de l'éclat au dehors , & la sûreté au dedans , on ne laissoit pas de trouver bien des choses à blâmer dans sa conduite. Plusieurs se plaignoient que , par complaisance pour les Officiers , dont il étoit fort jaloux d'avoir l'estime & l'affection , il laissoit tomber tout le poids de la guerre sur les Habitans ; qu'il ruinoit ceux-ci par des corvées , tandis que les Soldats avoient toute liberté de travailler au profit de leurs Capitaines , qui tiroient de grosses contributions de leur gain ; d'où il arrivoit que la Colonie ne prenoit point de forces , & que le commerce y languissoit,

Plainte contre
M. de Fronte-
nac,

Un autre plainte plus sérieuse encore , & plus universelle venoit de la faveur ouverte , qu'il continuoit de donner à la Traite de l'Eau-de-vie , ou du moins de sa tolerance en ce point , aussi condamnable que la faveur même , dans un Général , qui avoit plus que nul autre le don de se faire obéir , quand il vouloit. Ceux , qui voyoient de plus près le désordre , que produisoit ce malheureux commerce , & que le dépérissement sensible de leurs Chrétientés naissantes , tenoit dans de continuelles allarmes , étoient contrainsts , pour ne pas aggraver le mal , en voulant y remédier , de gémir en secret , & comptoient pour peu que leur vie même fut souvent en danger au milieu de leurs Néophytes , que l'ivresse rendoit Furieux. Mais tout le Monde ne se croyoit pas obligé de garder les mêmes ménagemens , & plusieurs chercherent à faire

1692.

parvenir jusqu'au Thrône la connoissance d'un dérèglement ; que la seule autorité du Souverain pouvoit arrêter désormais. Voici ce que M. l'Abbé de BRISACIER en écrivit le septième de Janvier 1693. au Confesseur du Roy.

» Il paroît absolument nécessaire que Sa Majesté soit avertie
 » des brutalités & des meurtres , qui ont été commis tout ré-
 » cemment dans les ruës de Quebec par les Sauvages & les Sau-
 » vageffes enyvres d'Eau-de-vie , qui en cet état se sont portés
 » à tout sans honte & sans crainte. M. l'Intendant (a) touché
 » de ces excès horribles , & retenu par l'ordre , qu'il a de ne
 » rien écrire ici , que de concert avec M. le Gouverneur , man-
 » de que , si on lui ordonne d'informer la Cour de la vérité , il
 » le fera ; mais comme le mal presse , & que la chose est con-
 » stante par plusieurs Lettres des Personnes dignes de foi , dont
 » on vous donnera des extraits , il faudroit tout de nouveau ar-
 » rêter la licence des boiffons ; non-seulement pour empêcher
 » que Dieu ne soit offensé par la continuation de tant de cri-
 » mes , mais aussi pour retenir dans notre alliance les Sauva-
 » ges , qui nous quittent , & nous abandonnent dans la con-
 » joncture présente , & pressante de la guerre. Il n'y a que vous ,
 » mon tres-Reverend Pere , qui soyez en état de parler ; la cau-
 » se du Seigneur , & le bien public de la nouvelle France sont
 » entre vos mains ; votre zèle ne fera pas sans récompense ».

On voit par ce que dit cette Lettre , & plus encore par ce qu'elle laisse à penser , pourquoi on avoit persuadé à M. de Frontenac qu'il falloit que les Sauvages fussent mêlés & confondus avec les François , & les raisons , qu'avoient les Misfionnaires de s'y opposer.

Inquiétudes
de M. de Fron-
tenac , & sur
quoi elles
étoient fon-
dées.

Cependant la désertion des deux Soldats , qui avoient fait échouer l'Expédition de M. d'Iberville à Pemkuit , causoit d'autant plus d'inquiétude au Gouverneur Général , que plusieurs Hollandois Prisonniers à Montreal & à Quebec , s'étoient évadés dans le même tems ; qu'on fut bientôt instruit que ces évasions étoient encore le fruit des menées du Chevalier Nelson ; qu'on avoit laissé à ce Gentilhomme plus de liberté , qu'il ne convenoit d'en donner à un Prisonnier de ce caractère , & qu'il y avoit tout lieu de craindre qu'il n'eût envoyé à Baston par ces mêmes Déserteurs des Mémoires , dont les Anglois pouvoient profiter au préjudice de la N. France.

(a) M. de Champigny.

Ce qui augmentoit l'embarras du Comte de Frontenac , étoit que toutes ses instances réitérées , pour avoir de France des secours d'Hommes & de munitions , n'avoient rien produit , & que , si le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre s'avisait de faire un effort pour tirer avantage de notre foiblesse ; la Colonie entière étoit en grand danger de succomber. Il fut donc jugé nécessaire de mettre tout en usage pour arrêter les Transfuges , avant qu'ils fussent arrivés à Balton ; mais toutes les diligences , dont on usa , furent sans effet. Il étoit même trop tard pour y penser , puisqu'on ne pouvoit plus douter qu'ils n'eussent déjà passé à Pemkuit , & par conséquent que le mal , qu'on craignoit , ne fût déjà fait.

Pour comble de disgrâce on eut avis qu'on avoit vû à trois journées d'Orange un Corps de huit cent Iroquois , qui étoit en marche pour nous venir attaquer. On sçut ensuite que ces Barbares s'étoient séparés en deux Bandes à peu près égales ; que l'une devoit descendre par le Lac Champlain , & l'autre par celui de S. François ; que leur dessein étoit de se réunir auprès du Sault S. Louis , de s'y retrancher , d'y attirer par de feintes négociations le plus qu'ils pourroient des Habitans de cette Bourgade , & de massacrer tous ceux , qui tomberoient entre leurs mains.

On crut d'abord qu'il n'y avoit rien de mieux à faire , que d'aller au devant de ces deux Corps d'Armée ; mais il falloit pour cela plus de Troupes , qu'on n'étoit en état de leur en opposer : car il n'auroit pas été de la prudence de dégarnir le Pays de toutes ses Forces , dans l'incertitude , où l'on étoit , si , tandis qu'on marcheroit à l'Ennemi par les deux routes , qu'on disoit qu'il avoit prises , il ne se détourneroit point pour tomber sur les Quartiers , où on ne les attendroit pas. Il fut donc jugé que le plus expédient étoit de se tenir de toutes parts sur ses gardes.

Les Sauvages du Sault de leur côté promirent d'opposer une contre-ruse au piège , qu'on se dispoisoit à leur tendre , & pour les mettre en état de soutenir un coup de main , s'il en étoit besoin , on envoya un renfort de Soldats & de munitions au Marquis de Crisafy , qui commandoit dans leur Bourgade. On mit aussi hors d'insulte les Forts de Chambly & de Sorrel , on renouvella aux Habitans les défenses de s'éloigner trop de leurs Habitations , & tous les Officiers eurent ordre

1692.

Huit-cent
Iroquois vien-
nent attaquer
la Colonie.

Précautions ;
que prend M.
de Callieres.

1692.

de se tenir à leurs Postes. Ces précautions , qui furent principalement le fruit de la sagesse & de la vigilance du Gouverneur de Montreal , eurent tout le succès , qu'on en pouvoit espérer.

Les Iroquois
se retirèrent,
sans rien faire.

Le Parti , qui venoit par le Lac S. François , parut à la vue du Sault S. Louis ; mais comme il apprit qu'on l'y attendoit , & qu'on étoit assez fort pour ne le pas craindre , il se contenta de faire plusieurs décharges de fusil , qui sentoient plus la bravade , qu'une attaque sérieuse. On lui répondit sur le même ton , & dès le soir même il fit retraite. L'autre Parti vint après , & fit à peu près la même manœuvre ; mais il en resta trois-cent Hommes dans une Isle du Lac Champlain , pour voir si on ne se laisseroit point au Sault S. Louis d'être sous les armes , & s'ils ne pourroient pas profiter de quelque heureuse conjoncture. Enfin , apprenant qu'on y faisoit toujours bonne garde , il se laissa lui-même d'attendre , & reprit la route de son Pays.

Inruption dans
le Canton
d'Agnier.

1693.

Alors le Comte de Frontenac songea à faire aux Agniers tout le mal , qu'ils avoient voulu nous faire ; car c'étoit surtout ce Canton , qui avoit formé le dernier Parti. Outre que ses liaisons prétendues avec les Sauvages du Sault S. Louis inquiétoient toujours le Général , & beaucoup plus qu'elles n'auroient du faire. Il envoya donc au Chevalier de Callieres deux-cent Canadiens , quelques Hurons de Lorette , des Abénaquis du Sault de la Chaudiere , des Algonquins , & des Sokokis des environs des Trois Rivières , avec ordre d'y joindre cent autres Canadiens de son Gouvernement , cent Soldats , & des Iroquois du Sault & de la Montagne ; de former de tout cela un Corps d'Armée , & de le faire marcher incessamment contre les Agniers.

Ces ordres furent exécutés avec une extrême diligence , le Parti fut composé de six-cent Hommes ; M. de Callieres en confia la conduite à MM. de Manter , de Courtemanche & de la Nouë , tous trois Lieutenans , & le vintcinquième de Janvier tous s'embarquerent à Montreal. Rien n'avoit été négligé de ce qui pouvoit assurer le succès de cette Expédition , & l'on avoit tellement compté sur la destruction entière du Canton d'Agnier , que l'on avoit recommandé aux Chefs de ne faire quartier à aucun Homme capable de porter les armes , de les passer tous au fil de l'épée , sans en retenir aucun

Prisonnier, & d'emmener les Femmes & les Enfans pour peupler les deux Bourgades Chrétiennes de leur Nation.

Mais plus d'une expérience devoit avoir appris à nos Généraux que ces projets n'étoient pas aussi faciles à exécuter, qu'ils se l'imaginoient. L'Armée arriva le seizième de Février dans le Canton d'Agnier, sans avoir été découverte. Il paroît que ce Canton n'étoit alors composé que de trois Bourgades, qui avoient chacune un Fort. La Nouë attaqua le Premier, & s'en rendit Maître sans beaucoup de résistance; il brûla les palissades, les cabannes, & toutes les provisions. Mantet & Courtemanche eurent aussi bon marché du Second, qui étoit éloigné d'un quart de lieuë du Premier, & comme on fit dans l'un & dans l'autre plusieurs Prisonniers, Courtemanche fut chargé de les garder.

Le troisième beaucoup plus grand, coûta aussi beaucoup davantage. La Nouë & Mantet y arriverent la nuit du dix-huit, & trouverent qu'on y chantoit la guerre. C'étoit quarante Agniers, qui ne sçachant rien de ce qui se passoit dans leur voisinage, se préparoient à aller joindre un Parti de cinquante Onneyouths, lequel devoit renforcer une Troupe de deux cent Anglois, qui s'étoit proposé de faire une irruption dans la Colonie. On ne balança point à les attaquer, & quoique surpris, ils se défendirent avec beaucoup de valeur, on en tua vint & quelques Femmes dans le premier choc, & l'on fit deux-cent cinquante Prisonniers.

J'ai dit que le Gouverneur de Montreal avoit sur toutes choses recommandé de ne faire quartier qu'aux Femmes & aux Enfans, & les Sauvages le lui avoient promis; mais ils ne tinrent pas leur parole. Ils étoient en cela d'autant plus inexcusables, qu'on les avoit avertis qu'ils seroient poursuivis dans la retraite. A cette première faute ils en ajoutèrent une seconde, qui fut d'obliger les François à se retrancher après deux jours de marche, pour attendre l'Ennemi, qui s'étoit d'abord mis à leurs trousses.

C'étoit surtout les Iroquois du Sault S. Louis, qui étoient les Auteurs de ce procédé bizarre; mais ils étoient presque tous sortis du Canton d'Agnier; un reste de tendresse pour leur Patrie, l'esperance, que quelques-uns leur avoient donnée de s'établir parmi eux, & l'impossibilité, où ils les croyoient de subsister dans leur Pays, qu'on venoit de ruiner, étoient

1692.

Succès de cette Expédition.

Les Nôtres
sont attaqués
dans la retraite.

1693.

des motifs bien capables de leur inspirer quelque compassion pour des Personnes , qui les touchoient de si près ; il eût été , ce semble , de la prudence de le prévoir , & de se passer d'eux dans une Expédition contre leurs propres Freres. Quoiqu'il en soit , ils furent bientôt punis de leur indocilité.

L'Armée , quoiqu'elle eût à peine ce qu'il lui falloit de vivres pour gagner Montreal , attendit deux jours l'Ennemi : il parut enfin , & se retrancha aussi de son côté. C'étoit ce même Parti , qui s'étoit assemblé à Onneyouth , & qui n'avoit pas eu la patience d'attendre les Anglois. Les Nôtres le chargerent jusqu'à trois fois avec beaucoup de résolution ; il se défendit bien , & le rétranchement ne fut forcé qu'à la troisième attaque. Nous eumes huit François & huit Sauvages tués , & douze blessés , parmi lesquels fut M. de la Nouë. La perte des Onneyouths ne fut guères plus considérable ; le reste se sauva. Mais ils se rallierent bientôt , & continuerent pendant trois jours à suivre l'Armée , sans oser pourtant en approcher , tant qu'elle marcha ensemble.

Nouveaux
Avis d'un
grand arme-
ment des An-
glois contre le
Canada.

Enfin les mauvais chemins & la disette des vivres l'ayant contrainte de se débander , un grand nombre de Prisonniers se sauverent , & on n'en amena à Montreal que soixante-quatre. Ce fut le dix-septième de Mars , que les débris de cette Armée victorieuse arriverent à Montreal , & ils y débiterent , sur la foi de quelques-uns de leurs Prisonniers , que les Anglois devoient venir au printems au nombre de trois mille foudre sur ce Gouvernement , tandis qu'une Flotte de la même Nation , sur laquelle il y avoit aussi trois mille Hommes de débarquement , feroit le siège de Quebec.

C'étoit pour la troisième fois , depuis deux ans , qu'on faisoit de pareilles menaces ; mais il y avoit bien de l'apparence que celle-ci pourroit s'effectuer. M. d'Iberville avoit mandé la même chose de l'Acadie ; il ajoûtoit que les deux Soldats , qui l'année précédente avoient déserté de Quebec , & que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit envoyés chez le Baron de S. Castin pour l'assassiner , venoient d'être arrêtés , & qu'on avoit sçu par leurs dépositions que le Chevalier Nelson avoit envoyé au Général Phibs un Mémoire instructif sur l'état , où se trouvoit la Capitale.

Ces avis firent croire à M. de Frontenac qu'il ne devoit pas différer d'un moment à fortifier cette Place , & à réparer les
Forts

Forts de Chambly & de Sorel. Il envoya même un ordre à Montreal pour y faire quelques retranchemens. M. de Callieres de son côté mit plusieurs petits Partis en Campagne , pour tâcher d'avoir des Prisonniers , afin d'être mieux instruit du dessein des Anglois. La Plaque , qui commandoit un de ces Partis , lui amena un François pris sur Mer , il y avoit quatre ans , qui lui confirma tout ce que les Agniers & M. d'Iberville avoient dit. Il ajouta que les Gouverneurs particuliers des Places Angloises , qui sont entre Baston & la Virginie , s'étoient assemblés au mois de Mars de cette année , pour regler ce que chacun d'eux devoit fournir d'Hommes , & qu'actuellement on levoit des Soldats à Orange ; que le rendez-vous général étoit indiqué à Baston pour le vintième d'Avril ; que l'armement devoit être de dix mille Hommes , dont six mille étoient destinés pour le débarquement.

Une autre chose causoit encore beaucoup d'embarras au Comte de Frontenac. Il y avoit à Michillimakinac de grands amas de Pelleteries , & les Sauvages n'osoient se hasarder à les apporter à Montreal sans une Escorte , qu'on n'étoit pas en état de leur envoyer. Il étoit néanmoins d'une grande conséquence d'avoir ces marchandises , & d'une plus grande encore de faire sçavoir au Sieur de Louvigny la nouvelle , qu'on venoit d'apprendre , & de lui marquer la maniere , dont il devoit se comporter dans une conjoncture si délicate.

Embarras de
M. de Fronte-
nac.

Enfin le Général proposa au Sieur D'ARGENTEUIL , Lieutenant Reformé , & Frere de Mantet , de monter à Michillimakinac , & cet Officier accepta avec joye une si dangereuse Commission ; mais ce ne fut qu'avec de grandes promesses , que M. de Frontenac put engager dix-huit Canadiens à l'accompagner. M. de la Valtrie eut ordre de les escorter au-delà de tous les passages dangereux avec vingt François , & quelques Iroquois Chrétiens , & il fallut encore donner aux uns & aux autres une grosse paye par jour. Les instructions , qui furent envoyées à M. de Louvigny , portoient de ne retenir dans tous les lieux , où il commandoit , que ce qu'il falloit de François pour garder les Postes , & de faire descendre tous les autres avec le Convoi. D'Argenteuil fit heureusement son voyage ; mais M. de la Valtrie fut attaqué au retour assez près de l'Isle de Montreal par un Parti d'Iroquois , qui le défirent. Il y fut tué lui-même avec trois Fran-

1693.

Propositions
de paix par un
Capitaine On-
neyouth.

çois, un Iroquois de la Montagne fut pris ; tous les autres se sauverent.

Au milieu de ces hostilités il parut quelques lueurs de paix. Le dixième de Juin TAREHA, Capitaine Onneyouth arriva à Montreal avec un Habitant de cette Ville, nommé ST. AMOUR, qui étoit depuis quatre ans Prisonnier des Iroquois. Il proposa au Chevalier de Callieres l'échange de cet Homme avec un de ses Neveux, & lui présenta une Lettre du P. Milet, qui étoit toujours Captif à Onneyouth. Ce Religieux mandoit que Tareha étoit très-bien intentionné, & qu'on pouvoit ajouter foi à tout ce qu'il diroit.

Le Chevalier de Callieres l'envoya sur le champ à Quebec, où le Gouverneur Général lui accorda de bonne grace l'échange de son Neveu avec St. Amour. Ce bon accueil enhardit Tareha, il présenta au Comte de Frontenac des Colliers de la part des principales Cabannes, ou Familles d'Onneyouth, & en particulier de la sienne, dans laquelle il dit que le P. Milet étoit adopté. Enfin pour achever de convaincre le Général de la droiture de sa conduite, il lui donna avis de se tenir sur ses gardes, surtout au tems de la moisson.

Il assûra néanmoins que les Cantons n'étoient pas éloignés de la paix, que les Familles, qui l'avoient député, la souhaitoient avec ardeur depuis lontems ; que si elles avoient différend à la demander, c'étoit uniquement par la crainte de paroître devant leur Pere justement irrité ; qu'il s'étoit enfin risqué pour le bien public ; qu'il avoit espéré que sa franchise feroit sa sûreté ; qu'il voyoit bien qu'il ne s'étoit pas trompé, & que s'il étoit assez heureux pour réconcilier sa Nation avec les François, son dessein étoit de venir chez eux passer le reste de ses jours avec ses Freres du Sault S. Louis.

Réponse du
Général.

Le Général étoit trop accoutumé à ces sortes de protestations, pour s'y laisser tromper, & le témoignage d'un Missionnaire, qui n'étoit pas en liberté, ne lui paroissoit pas une preuve suffisante de la sincérité de celle-ci. Il ne voulut pourtant point ôter toute espérance à Tareha ; il lui répondit qu'encore que l'horrible perfidie des Onnontagués à l'égard du Chevalier d'Eau, & des autres François, qui étoient allés chez eux sous la sauvegarde du droit des Gens, & pour leur ramener les Iroquois revenus de France ; & les cruautés inouïes journellement exercées dans tous les Cantons sur les

Prisonniers François, l'autorisassent à user de represailles sur lui-même, il vouloit bien écouter encore un reste de tendresse pour des Enfans, qui ne méritoient plus ce nom; qu'il n'avoit donc rien à craindre, ni pour sa vie, ni même pour sa liberté; mais que, si tous les Cantons vouloient sincèrement entrer en négociation avec lui, ils se pressassent de lui envoyer des Députés; qu'il vouloit bien encore avoir patience jusqu'à la fin de Septembre; mais que ce terme expiré, il n'écouterait plus que sa juste indignation. Tareha promit d'être de retour dans ce tems-là, quelque chose, qui pût arriver, & reprit fort content le chemin d'Onneyouth.

Peu de jours après le Comte de Frontenac reçut une Lettre du P. BINNETEAU, Missionnaire des Abénaquis, lequel mandoit que la Flotte Angloise étoit partie de Baston, & le lendemain S. Michel, qui l'année précédente avoit été pris sur le chemin de Michillimakinac, arriva à Quebec. Il s'étoit sauvé de prison, sur l'avis, qu'on lui avoit donné qu'il étoit condamné au feu, & il rapporta que les Anglois avoient bâti un Fort à huit bastions dans la principale Bourgade d'Onnontagué; que ce Fort avoit trois enceintes de palissades, & que l'intention des Sauvages étoit que tout ce qui ne pouvoit pas porter les armes dans ce Canton, se réfugiât dans ces enceintes sous le canon du Fort, au cas, que les François fussent tentés d'y faire ce qu'ils avoient fait dans le Canton d'Agnier. Il ajouta que huit cent Iroquois étoient sur le point d'entrer en Campagne, pour empêcher nos Habitans de faire leur récolte; que Tareha, qui avoit déjà donné cet avis, pouvoit bien avoir encore parlé sincèrement sur tout le reste; mais qu'assûrement la Nation Iroquoise en général n'avoit jamais été plus éloignée de faire la paix, qu'elle l'étoit alors, quoique plusieurs Familles Onneyouthes parussent véritaiblement fort lassées de la guerre.

Dans le tems même que S. Michel parloit ainsi, les huit cent Iroquois étoient déjà aux Cascades à l'extrémité du Lac S. Louis. Le Gouverneur Général, sur l'avis, qu'il en reçut le vintunième de Juillet, fit partir en diligence le Chevalier de Vaudreuil avec cinq Compagnies des Troupes du Roy, & cent cinquante Soldats de recruë, qui venoient de lui arriver de France. Le Chevalier de Callieres de son côté avoit assemblé un Corps de sept à huit cent Hommes, & marcha en Per-

Huit-cent
Iroquois s'ap-
prochent de
Montreal.

1693.

sonne à leur tête jusqu'aux Cascades ; mais ni lui , ni M. de Vaudreuil ne trouverent plus l'Ennemi , que plusieurs avis reçus coup sur coup avoient obligés de décamper.

Ils se retirent
sans rien faire.

Les Chefs de ce Parti furent d'abord informés de l'arrivée de trois Navires de France avec des Troupes. Ils sçurent ensuite que le Gouverneur de Montreal faisoit de grands préparatifs pour les venir attaquer , & ils étoient déjà instruits , ou ils le furent bientôt que les Anglois ne songeoient point à faire le siège de Quebec. Ainsi ils craignirent d'avoir sur les bras toutes les Forces des François , & comprirent que , s'ils ne vouloient pas être coupés dans leur retraite , il ne falloit pas la différer d'un moment. En effet on n'appréhendoit déjà plus rien à Quebec de la part des Anglois , & huit-cent Iroquois n'avoient pas alors de quoi effrayer la Colonie.

Ce que devint
la Flotte An-
gloise , qui
menaçoit le
Canada.

Les avis , qu'on avoit reçus du puissant armement , qui se faisoit à Baston , étoient néanmoins tres-bien fondés ; mais le bruit , qui avoit couru que ces préparatifs regardoient la Nouvelle France , n'avoit été répandu de la part des Anglois , que pour tenir cette Colonie en échec , pour ôter au Comte de Frontenac jusqu'à l'envie de les aller inquiéter chez eux , & pour mieux cacher leur véritable dessein. Les trois Navires , qui venoient d'arriver à Quebec , avoient rencontré sur leur route un petit Bâtiment dépêché en France par le Comte de BLENAC, Gouverneur Général des Isles de l'Amerique, qui leur avoit appris que la Martinique étoit attaquée par cinquante Vaisseaux , partie de l'Ancienne , & partie de la Nouvelle Angleterre : les trois mille Hommes , qui devoient faire irruption du côté de Montreal , ne parurent pas non plus. Ainsi la recolte se fit avec beaucoup de tranquillité , la moisson fut abondante , & la famine , qui commençoit à se faire sentir vivement , cessa tout à coup.

Arrivée d'un
grand Con-
voi de Pelle-
terie à Mont-
real.

Pour comble de bonheur , le quatrième d'Août on vit arriver à Montreal deux-cent Canots chargés de Pelleteries sous la conduite du Sieur d'Argenteuil. Ce grand Convoi portoit pour quatre-vingt mille francs de Castor , & les principaux Chefs des Nations du Nord & de l'Ouest y étoient en Personne. Dès que M. de Frontenac en eut reçu la nouvelle , il se rendit à Montreal , & y arriva escorté de ces mêmes Chefs , qui étoient allés au devant de lui jusqu'aux Trois Rivières. Dès le lendemain il se tint un grand Conseil , où tout

se passa à la satisfaction d'un chacun. L'Orateur Huron parla longtemps, & fit un grand recit de toutes les Expéditions, que sa Nation avoit faites contre les Iroquois. Les autres se contenterent de dire qu'ils étoient venus pour entendre la voix de leur Pere, pour recevoir ses ordres, & pour le prier de leur faire donner à un prix modéré les marchandises, dont ils avoient besoin.

Il n'étoit venu Personne de la part des Miamis, & le Gouverneur Général fut même informé qu'ils avoient reçu des présens des Anglois par l'entremise des Mahingans, & qu'ils leur avoient permis de venir traiter dans la Riviere S. Joseph. Il étoit d'une dangereuse conséquence de souffrir qu'on ouvrit cette porte au commerce des Anglois; aussi M. de Frontenac prit-il toutes les mesures, que sa grande expérience lui put fournir, pour empêcher les suites de cette négociation.

Il n'épargna rien non plus pour achever de s'attacher toutes les Nations, dont les Députés se trouvoient à Montreal; c'étoit-là son principal talent. Tous ces Sauvages partirent charmés de ses manieres, & comblés de ses présens. Il les fit suivre de près par un bon nombre de François sous la conduite du Chevalier de Tonti, qui commandoit toujours aux Illinois, & que ses affaires avoient obligé de descendre à Quebec. MM. de Courtemanche & de Mantet furent aussi de ce voyage, aussi-bien que Nicolas Perrot, à qui le Général recommanda d'empêcher de gré, ou de force les Miamis de traiter avec les Anglois; M. d'Argenteuil, qui fut nommé Lieutenant de M. de Louvigny, & M. LE SUEUR, qui fut chargé de faire un Etablissement à Chagouamigon, & de renouveler l'alliance avec les Saulteurs & les Sioux.

M. de Frontenac, après avoir fait ces arrangemens, se disposoit à partir de Montreal, lorsqu'un Expres du Sieur Provôt, Lieutenant de Roy à Quebec, lui apporta des nouvelles de la Baye d'Hudson & de l'Acadie. Les premieres portoient que le Fort de Sainte Anne dans le fond de la Baye d'Hudson avoit été pris par les Anglois au commencement de Juillet. Trois Navires de cette Nation avoient hyverné à soixante-dix lieues de ce Fort, dont il s'étoient approchés, dès que la navigation avoit été libre.

Ils se doutoient bien que la garnison en étoit foible; mais

M. de Frontenac empêche les Miamis de trafiquer avec les Anglois.

Les Anglois reprennent le Fort Sainte Anne dans la Baye d'Hudson.

ils n'auroient jamais pu s'imaginer qu'il n'y restât que quatre Hommes, dont l'un étoit aux fers. Ce Malheureux dans un accès de phrénésie avoit tué le Chirurgien du Fort : revenu à son bon sens, & fort troublé de l'action, qu'il avoit faite, il craignit que le P. DALMAS, Jésuite, qui seul en avoit été le témoin, ne le décelât, & la crainte d'être puni pour un crime involontaire, l'engagea à en commettre un, qui le rendoit coupable, il tua le Missionnaire. Il auroit peut-être poussé plus loin ses fureurs, si on ne s'étoit assuré de lui en l'enchaînant.

Belle retraite
de trois François.

Les Anglois avoient débarqué quarante Hommes pour attaquer ce Fort. Les trois François en tuèrent d'abord deux, & obligèrent les autres à s'éloigner ; mais ceux-ci ayant appris de quelques Sauvages l'état de la Place, & le nombre de ceux, qui le défendoient, eurent honte d'avoir reculé devant trois Hommes, toutefois ils leur firent l'honneur de leur en opposer jusqu'à cent. Nos Braves comprirent bien que leurs efforts seroient inutiles contre tant de Monde ; mais ils ne voulurent pas se rendre. Ils laissèrent leur Prisonnier dans le Fort avec quarante, ou cinquante milliers de Pelleteries, s'embarquerent, sans être aperçus, dans un Canot, & furent assez heureux pour gagner Quebec, où ils trouverent M. de Frontenac fort chagrin de ce que le retardement des Vaisseaux de France avoit fait encore une fois manquer l'Expédition si souvent projetée sur le Port Nelson.

Les Anglois
obligés de se
revenir de de-
vant la Marti-
nique en mau-
vais ordre.

Les nouvelles de l'Acadie étoient plus consolantes. On mandoit au Général qu'il étoit arrivé à Baston quinze Navires de guerre de la Flotte, qui avoit attaqué la Martinique ; qu'ils paroissoient en fort mauvais état ; que la peste y avoit fait de grands ravages, & qu'on leur faisoit faire quarantaine ; que le bruit étoit que les Anglois avoient perdu six mille Hommes dans cette malheureuse Expédition, outre un très-grand nombre de Déserteurs, & que deux de leurs plus gros Navires avoient été coulés à fond par le canon du Comte de Blenac, qui en effet s'acquit beaucoup de gloire dans cette occasion.

Le Chevalier de Villebon, qui mandoit ceci au Comte de Frontenac, ajoûtoit que le Général Phibs avoit dit que, si sa Flotte n'étoit pas revenue si délabrée, il auroit encore eu le tems de prendre Quebec, & qu'après que les Equipages se

seroient un peu remis, il enverroit plusieurs Vaisseaux croiser à l'entrée du Fleuve S. Laurent ; que deux François échappés des prisons de Baston l'avoient assuré que ce même Général se disposoit à le venir attaquer dans son Fort de la Riviere de S. Jean à la tête de huit-cent Hommes ; mais qu'il ne le craignoit point. Il fut néanmoins fort heureux que cet avis se fût trouvé faux, ou que Phihs eût changé de sentiment ; car il n'étoit nullement en état de se défendre.

Vers la fin de Septembre Tareha revint à Quebec, suivant la parole, qu'il en avoit donnée, & il y amena une Femme Onneyouthé, que le seul désir de voir le Comte de Frontenac, dont elle avoit oui dire de si grandes choses, avoit engagé à faire ce voyage. Ce n'étoit pas tout-à-fait la Reine de Saba ; mais l'Iroquoise étoit animée du même motif, que cette Princesse, & le Général François en fut tellement flatté, qu'il parut envisager dans cette Femme quelque chose de plus qu'une Sauvagesse. D'ailleurs cette Femme avoit rendu de grands services aux François Prisonniers dans son Canton, & c'étoit à elle, que le P. Millet devoit la vie : ainsi le Comte de Frontenac avoit plus d'une raison de lui faire un favorable accueil. Elle méritoit encore quelque chose de plus, & Dieu donna à sa charité la même récompense, qu'en reçut autrefois celle du Centenier Corneille. Il l'éclaira comme lui des lumières de l'Evangile. Elle fut baptisée sous le nom de SUSANNE, & je l'ai vûe en 1708. au Sault S. Louis, où elle est morte dans une heureuse vieillesse, après avoir lontems édifié cette Bourgade par la constante pratique de toutes les vertus Chrétiennes.

Ce fut sans doute à sa considération que le Comte de Frontenac reçut assez bien Tareha, quoiqu'il fût extrêmement choqué des propositions, que lui fit ce Sauvage. Après d'assez mauvaises excuses de ce que son Canton n'avoit pas envoyé au Général des Députés pour traiter de la paix, rejetant la faute sur les Anglois, qui avoient, dit-il, empêché les Onneyouths de suivre les sentimens de leur cœur, il osa bien le prier d'envoyer lui-même ses Ambassadeurs à Orange, où ces mêmes Anglois vouloient absolument que cette grande affaire se négociât.

On peut juger de l'indignation, qu'une telle conduite excita dans le cœur du Gouverneur, qui se voyoit joué par une Nation, dont il s'étoit toujours flatté d'être estimé & craint.

Une Iroquoise se vient à Quebec pour y voir le Comte de Frontenac. Conversion & éloge de cette Femme.

Propositions de Tareha.

Réponse du Comte de Frontenac.

1693.

Il ne la fit pourtant pas éclater toute entière : il parut même persuadé que Tareha pensoit en son particulier beaucoup mieux, qu'il ne parloit au nom de ceux, qui le députoient : il lui fit des présens, & le congédia en lui disant, qu'il vouloit bien prendre en bonne part les excuses des Onneyouths; mais qu'il ne tarderoit pas à faire repentir les Cantons de n'avoir pas profité des favorables dispositions, où il étoit à leur égard à son arrivée de France, & d'avoir ajouté l'insolence à la perfidie.

Pourquoi il diffère de pousser les Iroquois à bout.

Tareha comprit pourtant bien que cette menace n'étoit encore que conditionnelle, & ce fut moins la conduite, que le Général avoit tenue à son égard, qui le fit juger ainsi, que quelques expressions radoucies, dont il avoit entremêlé ses reproches. Il y avoit cependant quelque lieu de croire que ces menaces ne seroient point sans effet, parce que les Illinois & les Miamis, animés par le Chevalier de Tonti & le Sieur de la Forêt, faisoient alors une rude guerre aux Iroquois, & leur avoient déjà tué plus de quatre-cent Hommes depuis deux, ou trois ans.

Zèle & bons offices de trois Sauvages.

Mais ce qui engageoit principalement le Gouverneur Général à ne pas rompre encore toute négociation avec ces Sauvages, c'est qu'il entretenoit parmi eux des correspondances secrètes, dont il étoit bien aise de voir quel seroit le succès, avant que de prendre un dernier parti. Son fidèle Oureouharé, qui s'étoit retiré depuis peu parmi les Iroquois Chrétiens de la Montagne, faisoit de fréquens voyages dans son Canton, & n'omettoit rien de ce qu'il jugeoit plus propre à disposer les esprits à se rapprocher des François; d'ailleurs Garakonthié vivoit encore, & quoique fervent Chrétien, il étoit resté à Onnontagué, où l'on estimoit sa présence nécessaire pour profiter des occasions, qui se présentoient de rétablir la bonne intelligence entre nous & ses Compatriotes. Ce vénérable Vieillard dénué de tout secours spirituel au milieu de cette Babylone, ne laissa jamais ralentir sa piété, ni son zèle, & par le soin, qu'il prit toujours de ménager son crédit, comme un autre Daniel, il trouva plus d'une fois le secret de faire échouer les intrigues des Anglois, qui sans cela nous auroient souvent réduits à de fâcheuses extrémités.

Je n'ai pu sçavoir si Teganiifforens étoit dès-lors Chrétien; car il est certain qu'il l'a été, & qu'il est mort au Sault S. Louis. Mais

Mais il étoit encore au tems , dont je parle , à Onnontagué ; où il secondoit parfaitement les bons desseins de Garakon-thié , & l'on peut affûrer que la Nouvelle France fut en partie redevable aux bons offices de ces trois Sauvages de ce que ses Campagnes & ses Habitations ne furent pas continuellement inondées de Partis Ennemis.

A cela près les Cantons continuerent à suivre pendant quelques années le plan de conduite , dont ils ne s'étoient point écartés depuis le commencement de la guerre , & qui consistoit à négocier de tems en tems , sans jamais rien conclurre , & à nous harceler sans cesse ; mais à s'arrêter , lorsqu'ils étoient le plus en état de nous faire de mal. Les Anglois de leur côté ne discontinuoient point de leur dire que tôt ou tard ils détruiroient la Colonie Françoisse , & c'étoit principalement pour les entretenir dans cette pensée , que chaque année ils faisoient courir le bruit d'un grand armement pour assiéger Quebec.

Conduite des
Anglois & des
Iroquois à no-
tre égard.

S'ils aprenoient que quelques-uns de ceux , qui nous étoient sincèrement affectionnés dans les Cantons , se donnoient des mouvemens pour porter la Nation à faire la paix , ils n'épar- gnoient rien pour inspirer aux autres de la défiance contre eux , ou bien ils offroient leur médiation , qu'ils sçavoient bien que nous n'accepterions pas , & cela pour faire accroire à la Multitude que nous n'agissions pas de bonne foi. Ils engageoient ensuite quelque Chef de reputation à lever un Parti de guerre , qui ôtoit aux plus Pacifiques toute envie de s'accommoder.

La raison pourquoi nous ne voulions point entendre à les recevoir comme Arbitres , est qu'ils vouloient toujours se rendre les Maîtres des conditions , & ils faisoient aisément passer notre refus pour une preuve que nous ne songions qu'à les tromper. Ainsi assurés du plus grand nombre des principaux Chefs , ils s'embarassoient assez peu des avances , que faisoient quelquefois nos plus zélés Partisans auprès du Général François , & ils en tiroient même cet avantage que ces avances se trouvant sans effet , ceux , qui les avoient faites , nous devenoient quelquefois suspects. Enfin ils avoient trouvé le secret de faire naître à toute la Nation le désir d'attirer chez eux tout le commerce des Pelleteries , en lui faisant entrevoir le grand profit , qui lui en reviendrait. De-là nais-

1693.

soient toutes les intrigues des uns & des autres pour nous débaucher nos Alliés, dont il y avoit toujours quelques-uns, qui se laissoient gagner, ou surprendre.

J'ai déjà observé néanmoins, & il ne faut point perdre ceci de vûe pour comprendre toute la suite des manœuvres des Iroquois, si opposées en apparence les unes aux autres, que ces Sauvages n'auroient pas vû tranquillement les Anglois seuls Maîtres de tout le Canada. Ils n'ignoroient point ce qu'ils auroient à craindre de leur part, s'ils n'avoient plus de Concurrens, & ils ne prétendoient dans le fond que tenir la balance dans une espèce d'équilibre entre deux Nations, dont la jalousie mutuelle les faisoit rechercher de toutes les deux, & produisoit leur sûreté.

Les Anglois eux-mêmes étoient fort heureux d'avoir cette barrière à nous opposer; car ils ne pouvoient assurer la tranquillité de leurs Colonies, toutes puissantes qu'elles étoient, qu'en nous donnant de l'occupation de ce côté-là, tandis que les Sauvages voisins de l'Acadie, étroitement unis avec nous par le lien de la Religion, troubloient sans cesse le repos de la Nouvelle Angleterre, & que les dissensions domestiques de la Nouvelle York exposoient cette Province au danger de passer sous la domination Française.

Comment M.
de Frontenac
en profitoit.

Cette politique de deux Nations trop fieres pour s'estimer mutuellement, & trop remuantes pour demeurer en bonne intelligence plus lontems, que ne le demandoient leurs intérêts, n'étoit plus un mystère pour ceux, qui avoient quelque part aux affaires de la Nouvelle France. M. de Frontenac la connoissoit mieux que Personne, & si d'une part elle l'obligeoit à se tenir continuellement sur ses gardes, elle le rassûroit de l'autre, & l'engageoit à prêter l'oreille aux propositions des Iroquois, toutes les fois, qu'ils lui envoyaient des Députés, avec qui il pût traiter, sans exposer la dignité de son caractère. Outre que par-là il retiroit toujours quelques Prisonniers: il gaignoit ordinairement quelques mois de trêve, dont il profitoit pour donner aux Habitans le moyen de respirer, d'ensemencer leurs Terres, & de faire leurs récoltes. Enfin les Députés des Iroquois sortoient rarement de chez lui sans concevoir de l'estime, & se sentir même de l'attachement pour sa Personne.

Ainsi au commencement de l'année 1694. deux Onnonta-

gués étant venus à Montreal pour demander à M. de Callieres si les Députés des cinq Cantons, qui, ajoutèrent-ils, étoient déjà en chemin, seroient bien reçus à prier leur Pere Ononthio de leur accorder la paix; ce Gouverneur, qui étoit instruit des intentions de son Général, leur répondit qu'ils seroient écoutés, s'ils se presentoient; mais qu'il doutoit fort qu'ils se présentassent. Ils se retirèrent avec cette réponse, & il se passa ensuite près de deux mois, sans qu'on entendit parler de rien. M. de Callieres n'en fut nullement surpris, toutefois, pour ne manquer à rien de ce qui dépendoit de lui, il jugea à propos d'envoyer quelques Partis du côté de la Nouvelle York, afin de voir si, par le moyen des Prisonniers, qu'on feroit sur les Iroquois, il ne découvroit point les véritables causes de l'envoi de leurs premiers Députés, ou du retardement des Seconds.

Le vingt-troisième de Mars deux Agniers vinrent à Montreal faire les excuses de Teganifforens, qui devoit être le Chef de la Députation, & dirent qu'il falloit s'en prendre aux Anglois, si les Cantons avoient manqué à leur parole. Ils furent d'autant plus mal reçus, que des Sauvages de l'Acadie avoient averti M. de Frontenac de se défier des Iroquois, qui ne vouloient que gagner du tems & l'endormir; que leur dessein étoit même de le poignarder lui & le Chevalier de Callieres dans un Conseil, où ils se trouveroient en grand nombre; d'avoir dans le voisinage de Montreal de nombreux Partis tout prêts à fondre sur la Colonie étonnée, & destituée de Chefs: de porter par tout le fer & la désolation; & d'introduire ensuite les Anglois dans le Pays.

Il y avoit sans doute à rabattre de ce projet; mais la prudence exigeoit qu'on se tint sur ses gardes, & le manque de parole des Iroquois donnoit à penser. Cependant au mois de May Teganifforens arriva à Quebec, avec huit Députés. C'étoit le tems des sémences, & cette circonstance fit dissimuler au Gouverneur Général le peu de fond, qu'il faisoit sur cette Députation. Il donna aux Ambassadeurs une audience publique avec beaucoup d'appareil, & jamais on ne parla mieux de part ni d'autre. Le bon cœur de Teganifforens parut, non-seulement dans la Harangue, qu'il fit dans cette Assemblée, mais encore dans les entretiens particuliers, qu'il eut avec M. de Frontenac, à qui il présenta des Colliers de la part de Garakonthié.

1694.

Les Iroquois font de nouveau mine de vouloir la paix.

On est averti de se défier d'eux.

Députés des Iroquois à Quebec.

1694.

Le Général le careffa beaucoup , le pria d'assurer Garakonthié de sa reconnoissance & de son estime , & joignit à toutes ces amitiés de fort beaux présens pour tous les deux ; mais persuadé que , ni l'un , ni l'autre n'entroient dans les Conseils de la Nation , où se trouvoient les Anglois , il ne compra que sur leur affection sincère , sans se flatter que leur crédit fût assez grand pour amener la Nation entière à une reconciliation parfaite. Il prolongea ensuite le séjour des Députés autant qu'il étoit nécessaire pour donner aux Habitans le loisir d'ensemencer leurs Terres , & ce délai eut encore un autre effet , qui ne fut pas moins avantageux à la Colonie.

Effet de cette
Députation.

M. de Louvigny avoit sujet de craindre une rupture avec nos Alliés des Contrées du Nord & de l'Ouest , à qui les Iroquois ne cessoient d'insinuer que les François vouloient conclure un accommodement avec les Cantons , sans se mettre en peine de ménager leurs intérêts. Tout ce qu'il avoit pu gagner sur leur esprit , avoit été d'engager les principaux Chefs de ces Nations à s'éclaircir par eux-mêmes de la vérité ; ces Chefs étoient partis pour Quebec , & ils y arrivèrent deux jours après le départ des Députés Iroquois. M. de Frontenac ayant sçu d'eux-mêmes le sujet de leur voyage , envoya un Exprès à Teganissorens pour le prier de revenir à Quebec ; il y accourut sur le champ , il vit les Chefs de nos Alliés , & ceux-ci , après l'avoir entendu parler , comprirent que les Iroquois n'avoient en vûë , que de leur faire prendre le change , d'empêcher leurs Partis de courir sur l'Ennemi commun , & de les brouiller avec les François , pour avoir meilleur marché des uns & des autres.

M. de Frontenac tente inutilement le rétablissement de Cataracouy.

Il ne tint pas au Gouverneur Général , qu'il ne tirât encore de la Députation de Teganissorens un autre avantage , qui ne lui paroissoit pas moins essentiel , quoique tout le Monde ne fût pas de son avis : c'étoit le rétablissement du Fort de Cataracouy. Teganissorens lui en avoit fait la première proposition , & peut-être le Général la lui avoit-il suggérée lui-même. Ce qui est certain , c'est qu'il saisit cette ouverture avec toute l'ardeur , dont il étoit capable , & qu'il ne différa pas d'un moment les préparatifs d'une Entreprise si désirée depuis longtemps. Il fit travailler avec une extrême diligence à un grand Convoi , qui devoit conduire dans ce Poste une Garnison , des Ouvriers , des munitions , & tout ce qui étoit nécessaire

à un Etablissement , dont il prétendoit faire le boulevard de la Colonie. Il en donna le Commandement au Chevalier de Crisafy ; mais cet Officier étant sur le point de s'embarquer , reçut un ordre de désarmer.

La cause de ce changement fut l'arrivée de M. de Serigny à Montreal , où étoit le Gouverneur Général , avec une Commission du Roy pour la levée d'un Détachement considérable destiné à une Entreprise sur le Port Nelson. La Cour avoit toujours fort à cœur cette Expédition , & en avoit chargé Serigny lui-même , & d'Iberville , son Frere. Il n'y avoit pas un moment à perdre , si on ne vouloit pas faire manquer pour la troisième fois ce projet , & il fallut pour cela prendre une partie des Hommes , qui devoient accompagner le Chevalier de Crisafy. On donna six-vint Canadiens & quelques Sauvages du Sault S. Louis à Serigny , le reste fut congédié jusqu'à nouvel ordre.

Peu de tems après deux François , qui s'étoient sauvés d'Ontenagué , où ils étoient Prisonniers , assurèrent M. de Frontenac , qu'il ne falloit plus compter d'avoir la paix avec la Nation Iroquoise ; le Général crut qu'ils étoient mal informés , & les Chefs des Nations de l'Ouest & du Nord étant arrivés à la fin du mois d'Août avec un grand Convoi de Pelleteries , conduit par M. de Louvigny , il se donna bien de garde de leur faire part de l'avis , qu'il venoit de recevoir.

Au bout de quinze jours Oureouharé , qui avoit accompagné Teganißorens à son retour , revint avec treize Prisonniers François , qu'il avoit délivrés , & parmi lesquels étoient les deux Hertels , pris deux ans auparavant dans la déroute de M. de la Gemberaye , & qu'on croyoit morts ; mais il n'amenoit point d'autres Députés , que ceux de son Canton de Goyogouin , & de celui de Tsonnonthouan. La seule considération , que le Comte de Frontenac avoit pour leur Conduc-teur , les fit écouter favorablement , & le Général voulut que les Chefs de nos Alliés fussent présens à l'audience , qu'il leur donna.

Oureouharé , qui portoit la parole , commença par présenter un Collier , dont le sens étoit qu'il avoit brisé les fers de treize François : il en présenta ensuite d'autres pour marquer que les Cantons , dont on voyoit les Députés , s'apercevant que la négociation de Teganißorens tiroit trop en longueur ,

1694.

Ce qui fait
échouer ce
projet.

Nouvelles
négociations
avec les Iro-
quois.

1694.

& sçachant qu'elle étoit traversée par les Anglois , avoient pris les devants , & chargé leurs Envoyés de prier leur Pere de ne pas s'impatier , de l'assurer qu'ils vouloient , à quelque prix que ce fût , rentrer dans ses bonnes grâces , & le conjuroient de suspendre encore pour quelque tems sa hache.

Dernière réponse de M. de Frontenac.

Le Général leur demanda s'ils ne comptoient point de comprendre toutes les Nations dans le Traité , dont il s'agissoit , & cette demande les embarrassa. Ils confererent quelque tems entr'eux , & répondirent ensuite d'une maniere assez ambiguë. Le P. Bruyas Supérieur des Missions , qui leur servoit d'Interprète , les pria de s'expliquer plus nettement , & leur trouble augmenta. Alors le Comte de Frontenac leur dit qu'il acceptoit le premier Collier , & qu'il revoyoit avec plaisir ses Enfans , qu'il avoit pleurés , comme morts ; qu'il sçavoit bon gré aux Députés des deux Cantons de leur empressement à lui protester de leur fidélité ; mais qu'il ne recevoit point les autres Colliers , par lesquels on prétendoit arrêter son bras , & qu'il alloit incessamment frapper , si on ne se hâtoit point de lui rendre une réponse précise sur tout ce qu'il avoit déclaré à Teganissorens.

Il renvoye les Députés fort contents.

Il les regala ensuite magnifiquement , & pendant le festin , reprenant ces manieres noblement affables , qui lui réussissoient presque toujours , il s'étudia à bien convaincre les Goyogouins & les Tsonnonthouans qu'il souhaitoit la paix ; mais plutôt pour eux-mêmes , que pour lui , & en Pere , qui ne châtie ses Enfans qu'à regret. Il rassembla au bout de quelques jours tous les Sauvages , & fit paroître beaucoup de repentiment de ce que Teganissorens n'étoit pas revenu au tems , qu'il lui avoit marqué , & plus encore de ce que l'on avoit consulté les Anglois , qui ne regardant que leur intérêt propre , ne pouvoient que déconseiller la paix. Il ajouta qu'il ne feroit pas longtemps la dupe de l'irrésolution & de l'inconstance des Cantons ; que lui & ses Alliés alloient tout de bon recommencer la guerre , & qu'ils la feroient plus vivement que jamais.

Les Députés , qui ne s'étoient pas attendu à cette menace , voulurent lui inspirer de la défiance de ses Alliés , mais il prit leur défense , & protesta qu'il ne sépareroit jamais leurs intérêts des siens. Il ne laissa point d'écouter assez tranquillement quelques reproches , que les Hurons & les Iroquois se

firent mutuellement , voulant voir sans doute , s'il ne pourroit pas en tirer quelques lumieres sur la conduite des Premiers , auxquels il ne s'étoit jamais fié que médiocrement ; mais après une assez vive altercation , qui ne lui apprit que ce qu'il sçavoit déjà , il imposa silence aux deux Parties. Il dit ensuite aux Iroquois qu'il feroit lentement ses préparatifs , afin de leur donner le tems de se ranger à leur devoir ; mais que s'ils continuoient d'abuser de sa patience , il leur feroit sentir qu'autant il étoit bon Pere , & Allié fidèle , autant ils le trouveroient Ennemi redoutable , s'ils pouffoient sa patience à bout. Il parla sur le même ton aux autres Sauvages en particulier , & il les congédia tous chargés de présens , & pleins d'estime pour sa Personne.

Sur la fin d'Octobre le P. Milet arriva à Montreal , après cinq ans d'un esclavage , dont il avoit passé une bonne partie dans l'attente continuelle du suplice destiné aux Prisonniers de guerre , & il donna avis au Gouverneur Général que Tareha le suivoit de près , avec les Députés du Canton d'Onneyouth. Ils débarquerent en effet peu de jours après , & ils furent très-mal reçus , peu s'en fallut qu'on ne les traitât comme des Espions. M. de Frontenac se radoucît néanmoins un peu sur le témoignage du Missionnaire , auquel Tareha avoit effectivement rendu de bons services durant sa captivité , & quoiqu'il commençât à croire ce que les Abénaquis lui avoient mandé , que toutes ces négociations ne tendoient qu'à l'amuser , il fit réflexion qu'elles ne lui avoient pas été inutiles , en ce qu'elles avoient procuré quelque repos aux Habitans de la Colonie.

D'ailleurs c'étoit une nécessité pour lui , de faire au moins semblant de s'y prêter , ou d'aller attaquer les Iroquois avec des Forces capables de les détruire , & il s'en falloit bien qu'il en eût de suffisantes pour une pareille Expédition. J'ai déjà dit que les Anglois avoient construit un Fort à Onnontagué , & cette Place étoit en très-bon état. Les Iroquois pouvoient dans un besoin mettre sur pied trois mille Hommes , & le Gouverneur de la Nouvelle York n'avoit garde de les voir périr faute d'être secourus.

M. de Frontenac ne pouvoit compter que sur deux mille Hommes au plus , y compris les Troupes , les Milices , & les Sauvages domiciliés ; la prudence ne permettant pas de dé-

1694.

Retour du P.
Milet & de
Tareha.

Raisons , qui
engageoient le
Général à traiter avec les
Iroquois.

1694.

garnir les Postes les plus exposés, qui étoient en assez grand nombre. Ainsi tout bien considéré on avoit beaucoup fait en détournant les grands Partis, qui auroient pu au moins ravager les Campagnes; malheur, dont la suite inévitable auroit été une disette générale. Or la cessation des grandes hostilités étoit le fruit des négociations, dont nous venons de parler, & les petits Partis, qui avoient paru en Campagne de part & d'autre pendant ce tems-là, n'avoient servi qu'à nous tenir continuellement sur nos gardes.

Quelques
Abénaquis
traitent avec
les Anglois.

Les Anglois de Baston ne jouissoient pas à beaucoup près d'une aussi grande tranquillité de la part des Nations Abénaquises. Le Chevalier Phibs avoit fondé de grandes espérances sur le Fort de Pemkuit, situé au milieu de ces Sauvages, & d'abord à force de les intimider, il en avoit engagé quelques-uns à entrer en quelque sorte d'accommodement avec lui. Il y avoit d'autant moins lieu de s'en étonner, que ces Sauvages se voyoient souvent assez abandonnés des François, qui comptoient un peu trop sur leur affection, & sur le crédit de ceux, qui avoient gagné leur confiance; de plus quelques-uns de leurs Parens étoient Prisonniers à Baston, & il n'y avoit rien, à quoi ils ne fussent disposés pour les retirer des mains des Anglois.

Les choses étoient même allées si loin, que deux de leurs Chefs s'étoient engagés dès le mois de May à concourir avec le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre un Traité de paix, & ce Général, après avoir reçu des otages, s'étoit rendu en Personne à Pemkuit, pour accélérer la conclusion d'une affaire, qu'il regardoit avec raison, comme un coup de Parti. Il y auroit apparemment réussi sans la diligence du Sieur de Villieu, qui s'étoit si fort distingué au siège de Quebec, & qui commandoit alors une Compagnie dans ces Quartiers-là.

Le Sieur de
Villieu rompt
la négocia-
tion.

Dans le tems, que le Chevalier Phibs se tenoit le plus assuré de mettre enfin son Gouvernement hors de toute inquiétude de la part de si dangereux Voisins, Villieu, secondé de M. THURY, Missionnaire à Pentagoët, trouva le secret de regagner un Chef Malecite, nommé MATAOUANDO, qui s'étoit déjà déclaré pour la paix, leva un Parti de deux-cent cinquante Sauvages des environs de Pentagoët & de la Rivière de S. Jean, se fit joindre par les Abénaquis de la Mission du P. BIGOT l'Ainé, se mit à la tête de tous ces Braves, n'ayant

n'ayant avec lui qu'un seul François , & les mena sur la Rivière de Pescadoué au milieu des Habitations Angloises , & à douze lieux seulement de Baston.

Il y avoit en cet endroit-là deux Forts un peu éloignés l'un de l'autre ; les Abénaquis se chargerent d'en attaquer un , Villieu avec les Malecites & les Micmacs marcha contre l'autre , & ils furent emportés en très-peu de tems. Deux-cent trente Anglois y périrent , cinquante , ou soixante maisons furent brûlées , & un si heureux succès ne coûta pas un Homme aux Vainqueurs , un seul y fut blessé. Mataouando combattit toujours aux côtés du Commandant François , & se distingua beaucoup.

Les Abénaquis avoient pour Chef un nommé TAXOUS , déjà célèbre par plusieurs belles actions , & recommandable pour son attachement à nos intérêts. Ce brave Homme non content de ce qu'il venoit d'exécuter avec tant de valeur , choisit quarante des plus lestes de sa Troupe , & après trois jours de marche , en faisant un assez long détour , arriva au pied d'un Fort près de Baston , & l'attaqua en plein jour. Les Anglois s'y défendirent beaucoup mieux , qu'ils n'avoient fait à Pescadoué , Taxous y eut deux de ses Neveux tués à ses côtés , & reçut lui-même jusqu'à douze bales de mousquet dans ses habits ; mais enfin il força la Place , & alla ensuite faire le dégât jusqu'aux portes de la Capitale.

Ces hostilités irritèrent d'autant plus le Chevalier Phibs , que sur les assurances , qu'il avoit données d'un accommodement prochain avec les Sauvages , tout le Pays étoit dans une sécurité parfaite , & qu'après des irruptions si brusques & si peu attendues , le Peuple de Baston se souleva contre lui. Il n'avoit pas une fort grande autorité dans son Gouvernement , & autant pour se soustraire à la fureur d'une Populace mutinée , qui le méprisoit , que pour chercher les moyens de se venger de l'affront , qu'il venoit de recevoir des Sauvages , il prit le parti de passer à Pemkuit.

Dès qu'il y fut arrivé , il envoya dire à ceux , avec qui il avoit traité , qu'ils eussent à lui remettre deux des leurs , qui s'étoient trouvés à l'attaque du premier Fort , sinon , qu'il les regarderoit tous comme étant Complices d'une hostilité faite contre le droit des Gens , & après les paroles données de n'en faire aucune , ajoutant qu'il étoit à Pemkuit en état de se

1694.

Expédition hardie & heureuse de cet Officier.

Belle action d'un Abénaquis.

Soulevement à Baston.

Ce qui se passe entre le Chevalier Phibs & les Sauvages , Alliés des François.

1694.

venger de cette perfidie. Ces menaces n'embarrassèrent pas peu les Sauvages, ils avoient donné des otages au Général Anglois, leurs Parens étoient Prisonniers à Baston, & ces considérations n'étoient que trop capables de les porter à tout pour appaiser le Chevalier Phils, qui de son côté leur auroit fait un pont d'or pour les regagner, sauf à les trahir ensuite.

Ceux-ci sont ébranlés.

Il y avoit plus, depuis lontems on leur promettoit de grands secours de France, & ces secours ne paroissoient point : ils ne pouvoient pas même esperer de les recevoir sitôt, parce que les Navires François, qui étoient arrivés aux Côtes de l'Acadie, après s'être avancés jusqu'à la Riviere de S. Jean, avoient reviré de bord avec une précipitation, qui marquoit une grande supériorité de Forces de la part des Anglois. Tout cela fit faire aux Sauvages de sérieuses reflexions, & ils balancerent assez lontems sur le parti, qu'ils devoient prendre. A la fin le plus grand nombre fut d'avis d'envoyer faire au Gouverneur de la Nouvelle Angleterre des excuses pour le passé, & l'assurer qu'à l'avenir il n'auroit plus aucun sujet de se plaindre d'eux.

Un de leurs Missionnaires le empêche de traiter avec les Anglois.

Cette démarche les auroit infailliblement perdus, & nous avec eux. Rien n'étoit plus capable de faire connoître leur foiblesse & la nôtre aux Anglois, qui n'auroient pas manqué de s'en prévaloir pour engager ces Peuples de maniere à ne pouvoir plus reculer. Mais M. de Thuri, qui fut averti à propos de ce qui se tramoit, fut assez heureux pour rassûrer les plus timides, & pour faire comprendre à tous l'abyme, où ils alloient se précipiter, en se jettant ainsi entre les bras d'une Nation, dont ils avoient si souvent éprouvé la mauvaise foi, à laquelle ils avoient fait trop de mal, pour être en droit de s'attendre à en être bien traités, & qui les craignoit assez pour se faire un point de politique de les exterminer entièrement, dès qu'ils ne les verroient plus appuyés par les François.

Il leur conseilla ensuite d'employer le tems, qu'on leur avoit donné pour se résoudre à recueillir le peu de grains, qu'ils avoient semés, & de se retirer après cela dans des lieux, où ils pouvoient bien s'assûrer que les Anglois ne les iroient point chercher. M. de Villieu engagea en même tems les Chefs de le suivre à Quebec, où ils présenterent à M. de Frontenac les

chevelures des Anglois , qu'ils avoient tués à Pescadoué : les Abénaquis du P. Bigot , qui n'avoient eu aucune part à ce qui s'étoit passé entre les Malecites & le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre , suivirent de près M. de Villieu , & tous renouvelèrent au Général François les protestations d'une fidélité inviolable.

Tandis que les Anglois étoient si mal menés dans la Nouvelle Angleterre par une poignée de Sauvages , ils reçurent dans la Baye d'Hudson un échec , qui leur fut encore plus sensible. MM. d'Iberville & de Serigny arriverent à l'entrée de la Riviere de Sainte Therese le vintquatrième de Septembre , après avoir couru de grands risques dans les glaces , dont ils trouverent la Baye toute couverte. Ils firent leur débarquement le jour même , & la nuit suivante quarante Canadiens investirent par Terre le Fort , dont la prise étoit l'objet de cette Expédition. J'ai remarqué ailleurs que ce qu'on appelle proprement *le Port Nelson* , est une maniere de Baye , qui reçoit les eaux de la Riviere de Sainte Therese , & de celle de Bourbon , & que le Fort , auquel les Anglois ont donné le même nom , est situé sur le bord de la premiere de ces deux Rivières , à une demie-lieuë de son embouchure.

Description
du Port Nelson.

Le vintsept , après qu'on eut déchargé du *Poli* , que commandoit M. de Serigny , dans la *Salamandre* , que montoit M. d'Iberville , tout ce qui étoit nécessaire pour le siège , les deux Freres voulurent s'approcher du Fort ; mais les glaces les arrêterent un mois entier , & peu s'en fallut qu'elles ne brisassent la *Salamandre*. Enfin le vinthuit d'Octobre ce Navire mouilla à un mille au-dessus du Fort , & M. d'Iberville fit camper tout son Monde à Terre. Ce Fort étoit une maison quarrée , à laquelle on avoit attaché quatre Bastions , & le tout étoit construit de bois.

En ligne de la palissade il y avoit deux autres Bastions , dont l'un servoit de logement aux Officiers ; entre les deux étoit une espèce de demie-lune , où il y avoit une batterie de huit pièces de canon de huit , qui battoient sur la Riviere , & en bas une platte forme à rés de chauffée , avec six pièces de gros canons. Du côté du Bois , qui étoit un Taillis dans un fond marécageux , il n'y avoit aucune défense. Le corps de la Place étoit fortifié d'une double palissade , & avoit trente-fix canons & six pierriers. La Garnison étoit de cinquante

1694.

MM. d'Iber-
ville & de Se-
rigny en font
le siège.

trois Hommes commandés par un bon Marchand, qui n'avoit jamais vû le feu : aussi se défendit-il très-mal.

Le siège commença néanmoins d'une manière fort triste pour les deux Commandans. Chateaugué leur Frere, encore jeune, & qui servoit sur *le Poli* en qualité d'Enseigne, s'étant avancé le quatrième de Novembre, pour empêcher les Assiégés de faire une sortie, fut tué d'un coup de mousquet. Ce fut le troisième de cette Famille, qui mourut en combattant pour son Prince (a). Depuis ce jour-là jusqu'au neuvième, on ne fut occupé qu'à se loger. Le neuvième on commença de travailler aux batteries de canon, & à placer les mortiers, qui furent en état le treizième à midi; mais avant que de les faire servir, M. d'Iberville envoya sommer le Gouverneur de se rendre.

Le Gouver-
neur se rend
par capitula-
tion.

Cet Officier se voyant sur le point d'être bombardé, manquant de bois, & n'ayant aucune esperance d'en pouvoir faire, si les François s'obstinoient à passer l'hyver dans leur Camp; mais surtout n'ayant aucune expérience dans la guerre, répondit qu'il consentoit à livrer son Fort, & que le lendemain il enverroit son Lieutenant pour regler la capitulation. Il tint parole. Le Lieutenant demanda que tous les Officiers fussent logés dans le Fort pendant l'hyver; qu'on ne touchât, ni à leurs hardes, ni à leurs papiers, & qu'aussitôt que la navigation seroit libre, on les transportât en France, d'où ils auroient la liberté de passer en Angleterre. Tout cela fut accordé : la capitulation fut signée le quatorze, & observée de bonne foi. Le lendemain M. d'Iberville prit possession de la Place, & lui donna le nom de *Fort Bourbon*.

Le butin, qu'on y fit, ne fut pas considerable; mais on y trouva quantité de provisions de bouche, dont les deux Navires François n'étoient pas bien pourvus; elles leur aiderent à passer plus agréablement l'hyver, qui fut très-rude, & plus long qu'à l'ordinaire. Les Anglois avoient été informés du dessein des François; ils avoient envoyé dans la Baye deux Fregates, qui avoient ravitaillé au mois d'Août le Fort Nelson, & le Fort Sainte Anne, en avoient renforcé les Garnisons, & embarqué tout le Castor, qui s'y étoit trouvé. Avec

(a) Les deux autres étoient MM. de Sainte Helene & de Bienville. Le nom de Chateaugué fut donné au plus jeune de leurs Freres, qui est aujourd'hui Gouverneur de Cayenne.

un peu de diligence on auroit paré ce coup ; mais tandis que Louis XIV. surprenoit ses Ennemis par sa diligence à entrer en Campagne , les Vaisseaux , qu'on envoyoit par ses ordres en Amerique , partoient toujours deux , ou trois mois trop tard de nos Ports. Et on pourra voir dans le cours de cette Histoire que cette lenteur a été presque la seule cause de toutes nos pertes , & du peu de succès de nos Entreprises dans cette partie du Nouveau Monde.

Pour surcroît de disgraces le scorbut se mit parmi les Nôtres , la plupart en furent attaqués ; M. de Tilly , Lieutenant du *Poli* , neuf autres Canadiens , & dix Matelots en moururent. Cent cinquante Canots , chargés de plusieurs Pelleteries du Nord , qui arriverent dans tout le mois de Juin au Fort Bourbon , dédommagerent les Intéressés du Castor , dont les Anglois les avoient frustrés. Mais la fin de Juillet approchoit , que les glaces ne permettoient pas encore de naviguer , & ce ne fut que le vinthuit que l'on fut en état de lever les ancrs. Il ne restoit plus sur les deux Navires François que cent quinze Hommes , dont plusieurs ne pouvoient pas servir ; ce qui fit prendre à M. d'Iberville la résolution d'attendre les Navires Anglois pour les enlever , puis de renvoyer en France le *Poli* , & d'aller avec la *Salamandre* hiverner dans le fond de la Baye , pour y prendre le Fort Sainte Anne.

Mais les Anglois n'ayant point paru jusqu'au septième de Septembre , il changea de système , & prit le parti de faire voile pour Quebec avec les deux Navires. Il nomma le Sieur de la Forêt Gouverneur du Fort Bourbon , & lui donna pour Lieutenant M. de MARIGNI. Il leur laissa soixante-quatre Canadiens , & six Iroquois du Sault S. Louis , avec des munitions & des vivres pour une année. Il prit ensuite la route du Canada , mais les vents contraires l'ayant arrêté fort longtemps à la Côte de Labrador , & ses Equipages s'affoiblissant tous les jours par le scorbut , il tourna du côté de France , & arriva le neuvième d'Octobre à la Rochelle.

Les affaires étoient toujours sur le même pied dans le centre de la Colonie : les Iroquois continuoient à faire de grandes promesses , & n'en tenoient aucune. On a sçu depuis que ce n'étoit plus de la Nouvelle York , que venoient les plus grands obstacles à une reconciliation parfaite des Cantons

1694.

Suite de cette conquête.

1695.

Les Iroquois continuent d'amuser les François.

1695.

avec nous , les Hollandois , qui avoient un puissant Parti dans cette Province , ne s'opposant point à la paix ; mais de la Nouvelle Angleterre. Cependant de quelque part , qu'ils vinssent , il n'étoit Personne dans la Nouvelle France , qui ne fût convaincu de la nécessité pressante d'exécuter les menaces , qu'on avoit si souvent faites à ces perfides Sauvages. Il y avoit même lontems , qu'on pensoit de même dans le Conseil du Roy ; car voici ce que M. de Pontchartrain en écrivit à M. de Frontenac le 16^e. d'Avril de cette année 1695.

Le Roy est
d'avis
qu'on les
pousse à
bout.

» Je suis bien aise , Monsieur , de vous informer à l'avance
» de ce que Sa'Majesté a pensé au sujet de la guerre , & de la
» négociation , que vous avez entretenuë avec les Iroquois depuis
» l'autonne de l'année 1693. jusqu'au depart des Vaisseaux,
» & de vous dire que cette négociation paroît avoir été traitée
» par eux de concert avec les Anglois. Il semble que les uns &
» les autres ont eu en vûë plus particulièrement de suspendre &
» d'éloigner les Entreprises , que vous deviez faire contr'eux ,
» pour se mettre en état de faire la chasse & le commerce , &
» pouvoir ensuite résister plus fortement à vos desseins , même
» de porter la guerre jusques dans le Canada. Vous ne pouvez
» pas avoir de preuves plus certaines de leur peu de sincérité ,
» qu'en ce que vous avez découvert , que dans le même tems ,
» qu'ils vous envoyoient des Ambassadeurs les uns sur les autres ,
» ils faisoient pratiquer les Nations d'en haut , nos Alliées ,
» pour faire la paix avec elles indépendamment de vous.
» Vous avez du moins tiré de cette supercherie l'avantage de les
» en avoir convaincus en présence des Députés de ces Nations ,
» & en faisant connoître à ces Derniers , par les Iroquois mêmes ,
» que ceux-ci n'avoient pas dessein de les comprendre dans ce
» prétendu Traité , & vous êtes plus fortement assuré de leur
» fidélité , & de la confiance , qu'ils doivent avoir que le Roy
» ne les abandonnera point. Cela étant , il faut mettre tout en
» usage pour faire aux Iroquois la guerre la plus vive ; Sa
» Majesté veut faire un effort pour vous mettre en état de cela.

Ils recommencent leurs
hostilités.

Il s'en falloit bien que tout le Monde pensât aussi favorablement , qu'on faisoit à la Cour de la patience du Gouverneur Général. La plupart de ceux , qui voyoient les choses de plus près , ne trouvoient pas bon qu'on laissât les Iroquois se flatter que nous étions les Dupes de leur mauvaise foi , & l'on fut encore confirmé dans ce sentiment , lorsque ces Bar-

bares , après plusieurs intrigues pour nous débaucher leurs Compatriotes du Sault S. Louis & de la Montagne , qui furent sur le point de se laisser gagner , voyant toutes leurs ruses découvertes , recommencerent à se montrer tout autour de nos Habitations , & à y exercer leurs cruautés & leurs brigandages ordinaires.

Il est vrai que la vigilance & l'activité du Gouverneur de Montreal rompirent la plupart de leurs mesures. Un des Chefs du Sault S. Louis , qui étoit entré secrètement en négociation avec eux , fut chassé du Village : le Sieur de LA MOTTE CADILLAC , qui avoit succédé à M. de Louvigny à Michilimakinac , trouva le moyen d'engager les Sauvages de son District à courir sur l'Ennemi commun , qui se donnoit de grands mouvemens pour les détacher de notre alliance ; mais tout cela n'empêcha point nos Habitans d'être dans de continuelles allarmes , les Iroquois leur dressant par tout des embuscades , & venant les massacrer à la vûe , & presque sous le canon de leurs Forts.

Ces hostilités avoient été précédées de propositions fort insolentes de la part des Cantons , lesquels , au même moment , qu'ils avoient cessé de faire semblant de vouloir la paix , avoient repris leurs anciens airs de hauteur. Ils commencèrent par vouloir que le Gouverneur Général leur envoyât à son tour des Députés pour traiter chez eux , & pour premier préliminaire ils exigèrent que l'on cessât absolument de notre part & de celle de nos Alliés de faire aucune hostilité , tant sur eux , que sur les Anglois.

Tant de fierté dans un Ennemi , qu'on ne croyoit pas impossible d'humilier ; la nécessité de le faire , si on ne vouloit pas perdre tout ce que nous avions regagné de credit dans l'esprit des Sauvages , & le chagrin de revoir la tête & le centre même de la Colonie redevenir le théâtre d'une guerre , où l'on risquoit tout , sans esperance de rien gagner , faisoient souhaiter à ceux , que l'expérience du passé inquiettoit pour l'avenir , qu'on rassemblât toutes les Forces du Canada , pour aller faire repentir les Cantons de n'avoir pas profité des dispositions , où l'on avoit été de leur accorder une paix avantageuse ; mais le Comte de Frontenac ne fut point de cet avis.

Il se mit fortement dans la tête que le remede le plus efficace contre les maux , qu'on craignoit , étoit de rétablir le

Insolentes
propositions
de ces Barba-
res.

M. de Frontenac veut rétablir le Fort.

1695.
de Catarocouy.

Fort de Catarocouy, & résolut d'exécuter ce dessein, qu'il n'avoit pas perdu un seul moment de vûë depuis son retour de France, quelque obstacle, qu'il fallût surmonter, pour en venir à bout. Il n'eût pas plutôt déclaré cette résolution, que M. de Champigny, & tout ce qu'il y avoit de Personnes en place, lui représenterent vivement les dangereuses suites, que pouvoit avoir une Entreprise, où lui seul voyoit des avantages, dont Personne n'étoit persuadé, ajoutant que les Troupes & les Milices, qu'il y faudroit occuper, seroient beaucoup mieux employées à reprimer l'insolence des Iroquois. On lui fit observer que les Cantons ayant plus d'une fois demandé le rétablissement de ce Poste, c'étoit non-seulement leur accorder une grace, dont ils s'étoient rendus indignes; mais encore recevoir la Loi, qu'ils sembloient vouloir nous imposer les armes à la main.

Contre l'avis
de tout le
Monde,

Ces représentations ne touchèrent point le Général, il répondit qu'encore qu'il fût seul de son avis, il le suivroit, il partit aussitôt pour Montreal, où il arriva le huitième de Juillet, escorté par cent dix Habitans du Gouvernement de Quebec & de celui des Trois Rivières. Il leva encore cinquante Hommes de Milices de celui de Montreal, deux-cent Soldats, & deux-cent Sauvages avec trente-six Officiers, ce qui faisoit près de sept-cent Hommes, tous Gens d'élite, qui, sous la conduite du Chevalier de Crisafy, que le Général chargea de cette Entreprise, auroient suffi pour mettre les Iroquois à la raison. Les préparatifs se firent avec une diligence incroyable, & dès que le Convoi fut prêt on se mit en chemin.

Et du Roy
même.

Dès le lendemain M. de Frontenac reçut une Lettre de M. de Pontchartrain, par laquelle ce Ministre lui mandoit que le Roy n'approuvoit pas son dessein; car lui-même, ou peut-être quelqu'un de ceux, qui l'avoient dissuadé, en avoit écrit en Cour. Mais il prit sur lui de n'avoir aucun égard à cet avis. „ Je croyois, dit M. de Champigny, dans une Lettre à M. de Pontchartrain, dattée de l'onzième d'Août, qu'il changeroit de dessein, ce qui lui étoit très-facile. Je lui représentai pour cela une infinité de raisons, le tout inutilement, si ce n'est qu'il envoya ordre de diminuer la Garnison de vint Hommes. Dans une autre du dix-sept, il ajoute: „ Le Détachement de Catarocouy est de retour; le Fort est rétabli, il y est resté quarante-huit Hommes, quoique M. de Frontenac m'eût

m'eût dit qu'il n'y en resteroit que trente. On auroit plus utilement employé cette dépense à faire un coup considérable sur les Iroquois, qui n'étoient point sur leurs gardes, & croyoient nous avoir endormis par leurs négociations feintes. Nos Alliés ne songeoient plus à s'accommoder, comme on nous mande qu'ils font avec eux, voyant qu'on ne fait rien contre eux. Les Hurons y ont déjà envoyé trois Canots, les Renards & les Mascoutins sont Gens aussi à s'unir avec les Cantons contre les Sioux : les Premiers parlent même de s'aller établir dans leur Pays ; en un mot la Motte Cadillac mande que nous allons les perdre tous, si nous n'y apportons remède, en faisant un grand Parti contre les Iroquois, & en persuadant bien nos Alliés que nous voulons tout de bon détruire cette Nation.

Le Comte de Frontenac pensoit bien différemment, & sur les desseins, qu'il venoit d'exécuter, & sur l'Expédition, dans laquelle il n'avoit pas jugé à propos de s'engager ; & l'on peut dire qu'en mettant à part le succès de la résolution, qu'il prit, contre le sentiment unanime de tout ce qu'il y avoit dans la Colonie de Personnes éclairées, & qui ne répondit pas tout-à-fait à son attente, il paroissoit raisonner assez juste. L'équité, dont un Historien ne doit jamais s'écarter, m'oblige de rapporter ses raisons : voici comment il s'exprime dans le compte, qu'il rendit au Ministre de la conduite, qu'il avoit tenuë en cette occasion.

Le Détachement pour le Fort de Frontenac étoit parti quelques jours avant la réception de votre Lettre, & le dissentiment de cette Entreprise, dont les principaux Chefs des Outaouais, avoient été témoins oculaires, auroit tellement décrié les François dans leur esprit, par les fortes idées, qu'ils auroient conçues de notre foiblesse, ou de l'envie, que nous aurions de renouer la négociation avec l'Ennemi, que cela auroit été capable de les aliener entièrement de nous, ou de les faire songer à faire leur paix sans notre participation, surtout après la joye, qu'ils avoient témoignée publiquement de pouvoir par ce rétablissement espérer de trouver une retraite assurée dans toutes les Entreprises, qu'ils pourroient former contre les Iroquois. Cette Expédition s'est faite heureusement à très-peu de frais, & en peu de tems. Nous n'y avons pas perdu un Homme, & quoique je n'eusse prétendu pour le pré-

1695.

sent faire rétablir que de pieux les brèches , qui se trou-
 roient au Fort , on a trouvé le moyen de les refaire de pierres
 en huit jours , sans qu'il en ait coûté un sou au Roy.

On vouloit que j'allasse cette année avec toutes nos Trou-
 pes , nos Habitans & nos Alliés , Tambour battant enlever
 Onnontagué ; je ne l'ai pas jugé à propos , premièrement par-
 ce que je n'avois pas des Forces suffisantes pour cela. En second
 lieu , pour ne pas laisser le Pays dégarni , exposé aux courées
 des Anglois , qui pouvoient fondre sur Montreal par Cham-
 bly. Troisièmement , par l'inutilité d'une Entreprise , qui n'a-
 boutissoit qu'à brûler des Cabannes ; les Sauvages , s'ils n'a-
 voient pas eu le tems d'appeller les Anglois , ne pouvant
 manquer de se retirer dans le Bois avec leurs Familles. L'exem-
 ple de ce qui est arrivé après l'Expédition de M. de Dénon-
 ville chez les Tsonnonthouans , justifie assez ce que je dis , &
 fait connoître que la destruction d'un Village Iroquois n'est
 pas ce qui nous délivrera de leurs incursions.

Le moyen le plus facile & de moindre dépe. pour en ve-
 nir à bout , est de continuer à les tourmenter , & inquieter
 si fort par de continuels Partis , qu'ils n'osent sortir de chez
 eux , ce que le rétablissement du Fort de Frontenac nous met-
 tra en état d'exécuter. Si Sa Majesté prend la résolution de
 faire attaquer l'année prochaine le Fort de Pemkuit , cela aug-
 mentera bien la hardiesse des Sauvages de ces Quartiers. . . .
 Il seroit même à souhaiter qu'Elle voulût étendre cette Ex-
 pédition jusqu'à faire bombarder Baston & Manhatte , ce qui
 n'est pas à mon avis fort difficile , & donneroit moyen par un
 seul coup de finir la guerre de ce Pays.

Il n'eût pas été impossible de repliquer du moins à une par-
 tie de ce que le Comte de Frontenac alleguoit pour justifier
 son Entreprise : il est pourtant vrai qu'il n'étoit pas bien aisé
 de décider qui l'emportoit des inconvéniens , & des avantages
 de ce dessein , qu'on exageroit peut-être un peu de part
 & d'autre ; car s'il y avoit de l'entêtement , ou si l'on veut
 quelque intérêt particulier dans les motifs , qui faisoient agir
 le Gouverneur Général , il paroïssoit que le zèle de quelques-
 uns de ses Contradicteurs n'étoit pas exempt d'humeur & de
 préjugés ; son malheur fut que trop de Gens prenoient part à
 ce mécontentement.

Au reste on ne peut refuser au Chevalier de Crisafy la justi-

ce dedire qu'il montra dans l'exécution des ordres, qu'il avoit reçus de son Général, une conduite, qui lui attira les éloges de ceux-mêmes, qui désapprouvoient le plus l'Entreprise, dont il étoit chargé. En quinze jours il fit six-vint lieues dans des Rapides presque continuels, & il rebâtit le Fort de Cataracouy. Mais son zèle & sa vigilance ne se bornerent point là : avant que de retourner à Montreal il envoya à la découverte quatre-vint Sauvages divisés en petites Troupes, & l'on peut dire que la Colonie dut à cette précaution, autant qu'à la valeur de quelques-uns de nos Officiers, dont nous parlerons bientôt, le bonheur, qu'elle eut de faire tranquillement ses récoltes.

En effet quarante de ses Découvreurs étant allés du côté d'Onnontagué, quelques-uns d'entr'eux, qui s'étoient avancés jusqu'à la Riviere de Chouguen, y virent descendre trente-quatre Canots d'Iroquois, & ils entendirent même quelques-uns de ces Sauvages, qui se disoient les uns aux autres que bientôt ils rendroient aux François, & à leurs Freres du Sault S. Louis, une visite, à laquelle ils ne s'attendoient pas. Les autres Partis confirmèrent qu'un grand nombre d'Iroquois étoient en Campagne ; tous firent assez de diligence, pour donner au Gouverneur de Montreal le loisir de mettre ses Postes hors d'insulte, & à M. de Frontenac de former un Corps de huit cent Hommes dans l'Isle Perrot.

Les Ennemis ne laisserent pas de s'avancer jusqu'à Montreal, & débarquerent même par petits pelotons dans cette Isle, où ils casserent la tête à quelques Habitans. Sur l'avis, qu'en eut le Gouverneur Général, il jugea à propos de diviser sa petite Armée, & de la repartir dans les Paroisses, pour y couvrir les Moissonneurs : cette disposition déconcerta toutes les mesures des Iroquois, dont un Corps considerable fut battu derriere Boucherville par M. de la Durantaye. Il y eut encore quelques surprises de la part de ces Barbares ; mais sans beaucoup d'effet. Ainsi finit la Campagne dans le centre de la Colonie. Les commencemens en avoient été encore plus funestes pour les Iroquois dans les Quartiers de l'Ouest.

J'ai dit que M. de la Motte Cadillac avoit enfin déterminé les Sauvages Voisins de son Poste à faire des courses sur l'Ennemi commun : ils les firent avec succès, & amenerent à Michillimakinac un grand nombre de Prisonniers. Les Iro-

1695.

Conduite admirable du Chevalier de Crisafy.

On est averti fort à propos que les Iroquois sont en Campagne.

Les Ennemis sont défaits par M. de la Durantaye.

Et par M. de Courtemanche.

1695.

quois voulurent s'en venger sur les François, & marcherent en grand nombre pour contraindre les Miamis à se déclarer contr'eux; résolus, s'ils le refusoient, de les chasser eux-mêmes de la Riviere S. Joseph, où il y avoit une nombreuse Bourgade de ces Sauvages. Par bonheur M. de Courtemanche se rencontra dans cette Bourgade, avec quelques Canadiens, lorsque les Iroquois y parurent: il se joignit aux Miamis, & tomba si brusquement sur ces Barbares, qui ne s'attendoient à rien moins, & qui ne les sçavoient point là, qu'après en avoir tué & blessé un grand nombre, il obligea le reste à prendre la fuite fort en désordre.

Trahison d'un
Chef Huron.

Cet échec leur fut très-sensible; mais ils en furent bien dédommagés par la perfidie d'un Capitaine Huron, que nos Canadiens avoient nommé LE BARON. C'étoit un esprit dangereux, & les François, dont il étoit naturellement Ennemi, ne se défioient pas assez de lui. Il avoit empêché les Hurons de Michillimakinac d'aller en guerre comme les autres, & il négocioit depuis quelque tems avec les Iroquois. Il cacha néanmoins son jeu avec une habileté & un secret, dont il n'y eut guères que les Sauvages, & surtout les Hurons, qui soient bien capables, & tandis qu'il alloit lui-même avec les Députés de nos Alliés, pour faire au Gouverneur Général de grandes protestations d'un éternel attachement, il avoit envoyé son Fils avec trente Guerriers, qui lui étoient entièrement dévoués, chez les Tsonnonthouans.

Ils y conclurent avec ce Canton un Traité, dans lequel ils comprirent les Outaouais, & lorsque toute cette intrigue éclata, la partie étoit si bien liée, qu'il fut impossible au Sieur de la Motte Cadillac de la rompre. Ce Commandant fut néanmoins assez heureux, pour suspendre l'exécution du Traité, du moins de la part des Outaouais; mais le Baron, qui avoit levé le masque, ne garda plus de mesures, & on s'en consola dans la pensée qu'un Ennemi démasqué est beaucoup moins à craindre, qu'un Allié perfide, surtout du caractère de celui-ci, & qui d'ailleurs n'étoit ni avoué, ni suivi de tout son Village.

Politique du
Sieur de la
Motte Cadil-
lac.

Une autre chose inquiétoit le Sieur de la Motte Cadillac & l'avoit engagé à ménager la Députation, dont je viens de parler. Les Sauvages de son District se plaignoient de tout tems de la cherté de nos marchandises, qui véritablement étoit ex-

cessive. Il est certain que rien ne nous a fait plus de tort en Canada, surtout dans ces tems critiques, que le peu d'attention, qu'on a eue à une conduite, qui nous a mis plus d'une fois en danger de voir passer les Peuples, dont le commerce nous étoit plus nécessaire, de notre alliance à celle de nos Ennemis.

Le Commandant de Michillimakinac ne pouvant pas lui-même remédier à ce désordre, dont il étoit plus à portée qu'aucun autre de voir les suites funestes, vouloit frapper sur cet article essentiel le Gouverneur Général & l'Intendant, afin de les obliger à le faire cesser. Il suggéra aux Députés, qu'il envoyoit à Montreal sous un autre prétexte, de présenter un Collier pour demander la diminution du prix des marchandises, & d'insister sur ce point, comme sur une chose, dont ils étoient bien résolus de ne se point départir. Ils le firent, & allerent même un peu plus loin, que ne l'avoit prétendu la Motte Cadillac; ils parurent devant le Comte de Frontenac comme des Gens, qui proposent la paix ou la guerre; & en lui présentant leur Collier, ils ne lui dissimulerent point que, s'il ne leur accorderoit leur demande, ils prendroient leur parti.

Une telle proposition, faite avec un air de menace, ne pouvoit pas être favorablement écoutée, & le Collier fut rejeté avec hauteur. Le Général fit aux Députés les reproches, que méritoit leur insolence; mais il sçut, ainsi que l'avoit prévu celui, qui faisoit jouer ce ressort, mêler à propos, parmi les marques de son ressentiment, des termes & des manieres, qui laissoient entrevoir plus de bonté, que de colere; de sorte qu'il fut aisé aux Sauvages de comprendre qu'ils seroient satisfaits sur le prix des marchandises. Mais comme dans leurs Discours ils s'étoient expliqués de maniere à faire juger qu'ils n'étoient pas trop disposés, indépendamment même de cet article, à continuer la guerre, le Général leur témoigna une grande compassion de leur aveuglement, qui leur ôtoit la connoissance de leurs véritables intérêts.

Il ajoûta que pour lui il étoit bien résolu à faire la guerre; qu'il eût été charmé de voir tous ses Enfans se joindre à lui pour venger le sang d'un grand nombre de leurs Freres; mais qu'il n'avoit pas besoin d'eux; qu'il ne pouvoit mieux les punir de leur indocilité, qu'en leur laissant la liberté de faire ce qu'ils voudroient; qu'ils se souvinssent seulement de l'avis, qu'il

Ce qui se passait entre les Députés de nos Alliés & le Comte de Frontenac.

leur avoit donné , que les Iroquois n'auroient jamais d'autre vûë par raport à eux , que de les détruire , & que l'expérience devoit leur avoir appris qu'ils ne cherchoient à les détacher de son alliance , qu'afin de pouvoir venir plus aisément à bout de leur dessein.

Une fermeté si bien assaisonnée étonna les Députés , & donna surtout à penser au Capitaine Huron ; mais elle ne lui fit pas rompre le silence , qu'il avoit gardé jusques-là : il se contenta de dire qu'il n'étoit chargé d'aucune parole de la part de sa Nation ; qu'il avoit seulement ordre d'entendre ce que son Pere Ononthio voudroit bien lui dire , afin d'en faire le raport à ses Freres. Cependant le Général , qui avoit été instruit de toutes ses menées , lui dit qu'il avoit beau dissimuler , qu'il le connoissoit , & qu'il ne le craignoit point. Alors les Outaouais & les Nipissings prièrent M. de Frontenac d'être bien persuadé qu'ils n'avoient point de part à tout ce que cet Homme pouvoit faire , qui dût lui déplaire , & les Derniers ajoûterent qu'ils ne vouloient point retourner dans leur Pays ; mais qu'ils étoient résolus de rester auprès de leur Pere , pour être témoins de l'Entreprise , qu'il alloit exécuter.

Un Siou de-
mande à ce
Général sa
protection.

Quelque tems auparavant M. le Sueur avoit conduit à Montreal un assez grand Convoi de l'extrémité Occidentale du Lac Supérieur ; tandis que M. de Frontenac donnoit audience aux Sauvages , qui l'avoient accompagné , un Capitaine Siou s'aprocha de lui d'un air fort triste , lui apuya ses deux mains sur les genoux , lui dit les larmes aux yeux qu'il le conjuroit d'avoir pitié de lui ; que toutes les autres Nations avoient leur Pere , & que lui seul étoit comme un Enfant abandonné. Il étendit ensuite une robe de Castor , sur laquelle ayant rangé vintdeux flèches , il les prit les unes après les autres , nomma à chacune un Village de sa Nation , & demanda au Général de vouloir bien les prendre tous sous sa protection. Le Comte de Frontenac le lui promit ; mais on n'a pris aucune mesure depuis ce tems-là pour maintenir ce Peuple dans notre alliance. On en pouvoit néanmoins tirer beaucoup de cuirs & de laines , les vastes plaines , qu'ils habitent , étant couvertes de ces Bœufs , dont j'ai déjà parlé plus d'une fois.

Trahison
faite par les
Anglois aux

Cependant les Anglois assurés des Iroquois , & ne craignant plus rien du côté de la Nouvelle York , avoient de nouveau

turné toutes leurs pensées à nous débaucher les Peuples Voisins de l'Acadie. Sept Abénaquis étant allés à Pemkuit avec un Drapeau parlementaire, y furent arrêtés; trois furent menés Prisonniers à Baston, & les quatre autres furent massacrés en chemin. Le Chevalier Phibs étoit mort depuis peu en Angleterre, & on ne lui avoit pas encore donné de Successeur. Un nommé STOUTON commandoit dans la Nouvelle Angleterre sur une simple Commission. Les Abénaquis lui firent demander leurs Freres arrêtés contre le droit des Gens, & le Drapeau, qui auroit dû leur servir de Sauvegarde; il ne leur répondit que par de sanglans reproches sur leurs dernieres hostilités, & y ajouta les plus terribles menaces, s'ils ne lui en livroient pas les Auteurs.

Ils repliquèrent sur le même ton: toutefois on se radoucit de part & d'autre; Stouton ne voulant pas achever d'aigrir des Gens, qui avoient sçu se faire craindre, & ceux-ci voulant, à quelque prix que ce fût, retirer leurs Parens des mains des Anglois, bien résolus, après qu'ils en seroient venus à bout, de venger le sang de ceux, qui avoient été égorgés. Mais ayant sçu que, tandis qu'ils négocioient, les Anglois prenoient des mesures pour les surprendre, ils coururent aux armes.

Ils étoient néanmoins toujours persuadés que leurs Ennemis étoient les Maîtres de la Mer, & que les François n'osoient y paroître devant eux. Cette considération les arrêtoit; mais l'arrivée d'un Vaisseau du Roy, commandé par M. de Bonaventure, lequel fit plusieurs prises sur les Côtes voisines, & les présens, que cet Officier leur remit de la part de Sa Majesté, les désabuserent, & leur firent prendre la résolution de faire aux Anglois tout le mal, qu'ils pourroient. Nous verrons dans le Livre suivant comment ils l'exécuterent.

Sur la fin de l'année on eut tout lieu de croire qu'un armement considérable, qui se préparoit en Angleterre & à Baston, regardoit l'Isle de Terre-Neuve. Plaisance étoit en très-mauvais état, & M. de Frontenac conjointement avec M. de Champigny représenterent au Ministre que, si nous perdions cette Place, cette perte causeroit un grand embarras dans les négociations de la paix, qu'on préjugeoit devoir bientôt commencer.

Ces Messieurs proposerent ensuite de faire partir au prin-

1695.

Abénaquis.

Ils prennent
la résolution
de s'en ven-
ger.

1695.

MM. de Frontenac & de Champigny proposent d'attaquer Baſton.

Projet de la Campagne pour l'année 1696.

tems dix , ou douze Vaiſſeaux de guerre des Ports de France pour combattre l'Eſcadre Angloiſe , qui vers le même tems devoit ſe mettre en Mer , & pour aller enſuite prendre Baſton. Ils repréſenterent que cette Ville faiſoit un grand commerce , & que , ſi nous en étions une fois les Maîtres , nous le ferions abſolument de toutes les Pêches. Ce projet étoit fort beau , & de plus facile exécution , qu'on ne le croyoit en France ; mais le Roy avoit d'autres vûes , & l'on n'étoit pas auſſi inſtruit en France , qu'on l'étoit en Canada, de quelle importance il étoit d'affoiblir la puiffance des Anglois dans le Continent de l'Amérique Septentrionnale.

Le Conſeil de Sa Maſteſté borna donc ſes projets pour la Campagne ſuivante à les chaſſer des Poſtes , qu'ils occupoient en Terre - Neuve ; du Fort de Pemkuit , d'où ils tenoient toute l'Acadie en échec ; & de ce qui leur reſtoit dans la Baye d'Hudſon. Il paroît que l'Expedition de Pemkuit devoit ſe faire aux dépens du Roy , & les deux autres aux frais de la Compagnie du Nord. Ce qui eſt certain , c'eſt que Sa Maſteſté chargea MM. d'Iberville & de Bonaventure de la première.

Les ordres furent envoyés à M. Begon , Intendant de la Rochelle dès le mois de Février , pour armer à Rochefort l'*Envieux* & le *Profond* , & les inſtructions , qui furent données aux deux Commandans , portoient qu'après qu'ils auroient pris le Fort de Pemkuit , ils le détruiroient juſqu'aux fondemens , & iroient enſuite rétablir celui du bas de la Rivière S. Jean ; que de-là ils enverroient M. de Serigny avec le *Dragon* , qu'il commandoit, dans le fond de la Baye d'Hudſon ; que pour eux ils paſſeroient en Terre - Neuve , qu'ils ſe joindroient à pluſieurs Navires Maloins , qui les y attendroient , & que tous , de concert avec M. de Brouillan , Gouverneur de Plaiſance , attaqueroient les Anglois par Terre & par Mer. Nous verrons en ſon lieu quel fut le ſuccès de ces diverſes Entrepriſes.

Ce que le Roy penſe de la guerre des Iroquois.

1696.

Quant à la guerre des Iroquois , voici ce que M. de Pontchartrain en écrivit au Gouverneur Général & à l'Intendant au mois de May 1696. „ Il paroît à Sa Maſteſté que la guerre des Iroquois n'a point eu d'autre cauſe , particulièrement dans „ ces derniers tems , que la jaloſie du commerce avec les Nations d'en haut , & avec la Nouvelle York ; leur ſituation leur „ donnant un grand avantage pour l'un & pour l'autre. Elle

croit

croit aussi que l'aliénation des Outaouais , & des autres Peuples de ces Quartiers éloignés , provient de ce que les François , par leurs courses dans la profondeur des Terres , en ont usurpé le commerce , que ces Nations faisoient avec les autres , qui sont plus avancées vers le Nord , & qu'enfin la course dans les Bois , plus effrenée que jamais , nonobstant les défenses , est la source de tous les désordres de la Colonie , & a donné occasion à des Etablissmens , qui en la divisant . . . , la dissipent , & renversent les vûes , que Sa Majesté avoit de la réunir , & d'appliquer les Habitans à la culture des Terres. “ 1696.

Le Ministre ajoute que le Roy , après avoir considéré ce que MM. de Frontenac & de Champigny avoient mandé des mauvaises dispositions de nos Alliés , & les difficultés d'une excessive dépense pour la communication avec eux au sujet de la guerre , avoit résolu , de l'avis des Personnes les plus expérimentées , de faire abandonner Michillimakinac , & les autres Postes avancés , à la réserve du Fort de S. Louis des Illinois , qu'elle vouloit bien maintenir , à condition , que les Srs de la Forêt & de Tonti , à qui Elle en avoit conservé la concession , n'apporteroient , ni ne feroient apporter aucun Castor dans la Colonie.

Je n'ai pu sçavoir sur les avis de qui le Conseil du Roy avoit pris cette résolution ; il est certain que les courses des Canadiens dans les Pays Sauvages ruinoient le commerce de la Nouvelle France , y introduisoient un libertinage affreux , rendoient la Nation méprisnable parmi toutes celles de ce Continent , & apportoient un obstacle insurmontable au progrès de la Religion ; mais les remèdes , que Sa Majesté vouloit y apporter , n'étoient nullement praticables dans les circonstances , où se trouvoit la Colonie , puisqu'il est certain que nous n'aurions pas plutôt évacué les Postes avancés , que les Anglois s'en seroient saisis , & que nous aurions eu aussitôt pour Ennemis tous les Peuples , qui s'y étoient établis à notre occasion. Or si ces Peuples s'étoient une fois joints aux Iroquois & aux Anglois , une seule Campagne auroit suffi pour obliger tous les François à sortir du Canada.

D'autre part M. de Frontenac s'étoit enfin convaincu de la nécessité indispensable de faire un effort pour subjuguier les Iroquois. Il l'avoit surtout compris par les dispositions , où il avoit trouvé les Iroquois dans la dernière audience , qu'il leur avoit

Mauvaises
dispositions
de nos Alliés à
notre égard.

1696.

donnée ; mais ce qui acheva de le déterminer à se montrer dans les Cantons avec toutes ses Forces , ce furent les avis , qui lui vinrent de toutes parts , du mauvais effet , que produisoit par tout l'inaction des François , malgré les espérances , dont il avoit si longtems flatté ses Alliés d'une grande Expédition contre l'Ennemi commun.

Cette résolution prise , il en fit avertir le Commandant de Michillimakinac par un François , qu'il fit partir avec les Députés des Outaouais , lorsqu'ils s'en retournerent chez eux. Cet Envoyé trouva le Sieur de la Motte Cadillac fort embarrassé. Des Ambassadeurs Iroquois avoient été reçus par les Sauvages de son Poste , & en avoient obtenu tout ce qu'ils souhaitoient ; c'étoit le fruit des intrigues du Baron. Non-seulement ils avoient conclu un Traité de paix avec les Hurons & les Outaouais ; mais ils les avoient encore fait résoudre à s'unir avec nos Ennemis , pour nous faire la guerre.

M. de la Motte Cadillac engage les Outaouais à faire la guerre aux Iroquois.

La Motte Cadillac s'étoit inutilement donné bien des mouvemens pour obtenir d'être présent à leurs Conférences ; mais ONASKE , Chef des Outaouais Kiskakons , l'avoit instruit de tout ce qui s'y étoit passé. Il ne restoit plus qu'à déconcerter ces intrigues , & la chose devint encore plus difficile après le retour des Députés , qui avoient été à Montreal , & pendant l'absence desquels tout ceci s'étoit tramé. Ces Députés publièrent en arrivant que tous les François étoient morts ; c'est une expression ordinaire aux Sauvages , pour marquer que tout est désespéré. Ils assurèrent en particulier que nous n'osions paroître sur Mer , que nous n'avions , ni vin , ni eau-de-vie , & qu'ils revenoient avec les mêmes chemises , qu'il avoient portées à Montreal , Ononchio ne s'étant pas trouvé en état de leur en donner d'autres.

Dans cette extrémité la Motte Cadillac ne se déconcerta point ; le François , qui étoit venu avec les Députés , lui ayant remis les Lettres du Gouverneur Général , par lesquelles il apprit plusieurs avantages remportés depuis peu par les Nôtres sur les Iroquois , il les fit extrêmement valoir , surtout l'action de M. de la Durantaye auprès de Boucherville. Il déclara ensuite que , malgré la disette des marchandises , causée par le retardement des Vaisseaux de France , que les vents contraires , & non la crainte des Anglois , avoient empêché d'arriver aussitôt que de coutume , il donneroit tout ce qui lui en restoit.

dans ses Magasins , au même prix , où elles avoient toujours été , & qu'il les donneroit même à credit.

1696.

Cette proposition eut un très-bon effet ; Onaské & quelques autres Emissaires du Commandant en profiterent pour faire ouvrir les yeux aux plus échauffés sur les conséquences des démarches , qu'ils venoient de faire , & lorsque le Sieur de la Motte Cadillac les vit ébranlés , il les rassembla. Il leur dit que pour peu qu'ils voulussent réfléchir sur tout ce qui s'étoit passé depuis qu'il étoit avec eux , ils reconnoitroient que ce n'étoit point lui , qui les avoit trompés , ainsi qu'ils s'en étoient plaints , en termes même assez peu mesurés ; mais qu'ils s'étoient laissé séduire par de mauvais esprits , dont ils auroient dû se défier.

Comme il s'aperçut que ce reproche les avoit touchés , il jugea qu'il seroit inutile de leur faire un plus grand discours , & sans leur donner le tems de se consulter , il leur proposa d'envoyer plusieurs Partis contre les Iroquois , qui étoient actuellement en chasse avec les Hurons , & quelques Outaouais. Telle est la déplorable condition de ceux , qui ont à gouverner des Barbares sans foi & sans principes d'honneur , de ne pouvoir jamais compter sur leur parole , & de ne trouver souvent d'autre moyen d'éviter d'être les Victimes de leur perfidie , que dans leur facilité même à trahir leur serment , sans autre motif que leur legereté naturelle. Les Outaouais venoient de violer la foi , qu'ils nous avoient si souvent jurée ; de nouveaux sermens les avoient attachés aux Iroquois , & ils redevennent sur le champ leurs Ennemis.

A peine la Motte Cadillac eut cessé de parler , qu'Onaské , OUILAMEK , Chef Pouteouatami , & un Algonquin , nommé MIKINAC s'étant déclarés Chefs de l'Entreprise , ils eurent bientôt rassemblé un nombre considerable de Guerriers. Quelques Hurons coururent sur le champ avertir les Iroquois , qui prirent d'abord la fuite , mais nos Braves firent tant de diligence , qu'ils les atteignirent. On se battit avec acharnement sur le bord d'une Riviere ; mais les Iroquois furent enfin obligés de se jeter à la nage pour se sauver. Les Victorieux rapporterent à Michillimakinac trente chevelures , & y amenèrent trente-deux Prisonniers , avec un butin d'environ cinq-cent robes de Castor. Plusieurs Hurons étoient du nombre des Prisonniers ; on les remit entre les mains de

Les Iroquois
sont défaits.

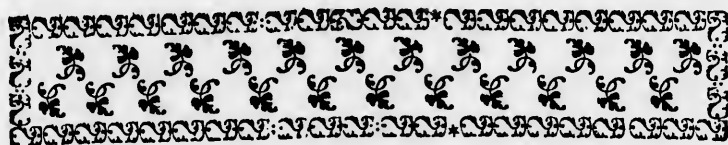
1696.

Suite de cette
défaite.

leur Nation , qui parut fort sensible à cette déférence.

Après un coup de cet éclat , il n'y avoit pas à craindre que les Outaouais s'accommodassent , au moins sitôt , avec les Iroquois , ni avec les Anglois , sur qui tomboit toute la perte du butin , parce qu'ils avoient avancé leurs marchandises aux Iroquois , lesquels devoient leur abandonner le produit de leur chasse. Quelque tems après M. d'Argenteuil arriva de Montreal à Michillimakinac , & y publia les grands préparatifs , que faisoit M. de Frontenac pour aller attaquer les Iroquois dans leur Pays. M. de la Motte Cadillac invita les Sauvages à se joindre à leur Pere ; mais il les avertit qu'il leur faisoit cette invitation de lui-même , n'en ayant aucun ordre de son Général. Onaské déclara d'abord qu'il iroit combattre sous la Bannière d'Ononthio , & le Commandant se flatta pendant quelque tems qu'une Troupe de quatre-cent Guerriers iroit grossir l'Armée Françoisse ; mais divers incidens rompirent toutes ses mesures , & on eut tout sujet de croire que les Hurons avoient détourné ce coup , pour se venger de l'affront , qu'ils avoient reçu dans la défaite des Iroquois.





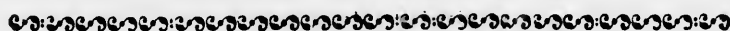
HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.



LIVRE SEIZIE' ME.



MONSIEUR de Frontenac ayant déclaré la résolution, où il étoit de pénétrer avec toutes ses Forces jusques dans le centre du Pays Iroquois, il y eut plusieurs avis sur la maniere, dont il falloit s'y prendre pour assurer le succès d'une Expédition si désirée, & dont on n'esperoit pas moins que la fin d'une guerre, qui avoit mis plusieurs fois la Colonie Françoisse sur le penchant de sa ruine, qui en empêchoit les progrès, & à la faveur de laquelle les Anglois augmentoient considérablement leur commerce, & s'établissoient puissamment dans le Continent de l'Amérique Septentrionale.

On ne s'accordoit pas même sur le tems, qu'on devoit choisir pour la faire. Plusieurs vouloient qu'on allât fondre pendant l'hyver sur le Canton d'Onnontagué avec toutes les Forces de la Colonie, afin d'avoir tout le loisir d'achever dans une seule Campagne de détruire tous les autres Cantons; mais le Chevalier de Callieres ne fut pas de ce sentiment. Il manda au Général qu'il ne trouveroit pas assez de Monde

1696.

Divers avis
touchant l'Ex-
pédition con-
tre les Iro-
quois.

1696. pour marcher en raquette , porter & traîner des vivres & des munitions si loin , & enlever une Bourgade située au milieu du Pays Ennemi , où il étoit facile aux Iroquois de rassembler en peu de tems tout ce qu'ils avoient de Guerriers , & de se fortifier de maniere à arrêter lontems l'Armée Française.

Il ajouta que , quand bien même on les forceroit dans leur retranchement , ils pourroient dresser par tout des embuscades à des Troupes chargées de Bagages , & les harceler jusqu'aux portes de Montreal ; qu'il étoit plus à propos d'attendre la belle saison , & qu'alors rien n'empêcheroit de faire marcher toutes les Troupes , les Milices , & les Sauvages domiciliés ; qu'on en composeroit un Corps capable de faire face de tous côtés , & d'exécuter tout ce qu'on voudroit ; qu'il seroit bon néanmoins d'aller par avance sur les glaces attaquer les Agniers , qui étoient plus proches , & qui ne se doutant de rien , seroient aisément surpris.

Expédition du
Sieur de Lou-
vigny sur les
glaces.

Le Général goûta d'autant mieux cet avis , qu'il avoit pensé de même , & que d'ailleurs la saison fut si mauvaise jusqu'au mois de Janvier , que du côté de Quebec on ne pouvoit voyager sur le Fleuve S. Laurent , ni à pied , ni en voiture , ni en Canot. Il ordonna donc au Gouverneur de Montreal d'envoyer cinq , ou six-cent Hommes de son Gouvernement & de celui des Trois Rivières contre le Canton d'Agnier. Ce Parti fut bientôt prêt , & il étoit sur le point de se mettre en marche , lorsqu'on eut des avis certains que la mine étoit éventée , & que les Agniers prenoient des mesures pour être secourus , non-seulement par les autres Cantons , mais encore par les Anglois de la Nouvelle York.

M. de Callieres le fit sçavoir au Comte de Frontenac , qui lui manda d'envoyer seulement trois-cent Hommes choisis pour tomber sur les Chasseurs Iroquois , qui devoient être en grand nombre , & sans aucune défiance entre le Fleuve S. Laurent & la grande Riviere , où ils avoient accoutumé de chasser pendant l'hyver. Ce Détachement partit en effet à la fin de Janvier sous les ordres de M. de Louvigny ; mais il fut arrêté treize jours assez près de Montreal par les neiges , qui tomberent cette année en beaucoup plus grande abondance , qu'à l'ordinaire. Il continua ensuite sa route jusqu'à cinq lieues de Catarocony avec des fatigues incroyables , trouvant par tout une neige molle de la hauteur de sept , ou huit pieds. Il

envoya de-là des Sauvages à la découverte ; ceux-ci marcherent sept, ou huit jours, & rencontrèrent enfin dix Iroquois & une Femme ; ils en tuèrent trois & prirent le reste. Ces Prisonniers furent menés à Montreal, où on en brûla un, ou deux, & on fit grace aux autres, parce que les François, qui avoient été Elciaves dans leur Pays, les reconnurent, & rendirent témoignage qu'ils leur avoient obligation de la vie ; mais on les distribua dans les Villages du Sault S. Louis, de la Montagne & de Lorette.

Quelques autres Prisonniers, qu'on fit au printems, rapportèrent que les Iroquois s'étoient tenus tout l'hyver enfermés dans leurs Forts, & qu'ils devoient bientôt venir en grandes Troupes pour empêcher les François de faire leurs semences. Il y eut en effet plusieurs Partis de ces Barbares, qui se répandirent dans nos Habitations ; mais par la sage prévoyance du Gouverneur de Montreal les travaux de la Campagne n'en furent point interrompus. Il n'y eut que quelques Habitans, qui furent surpris, pour n'avoir pas exécuté les ordres, qu'on leur avoit donnés.

Le vintième de Mars M. de Louvigny relâcha faute de vivres, & peu de jours après la Colonie fit une perte, à laquelle tout le Monde parut très-sensible. Le Chevalier de Crisafy s'étoit flatté qu'après les dernières preuves, qu'il avoit données de son zèle & de son habileté, la Cour feroit quelque chose en sa faveur ; d'autant plus que le Gouverneur Général & l'Intendant n'avoient rien négligé pour lui faire obtenir les récompenses, que sembloient mériter ses services. Leurs sollicitations ne furent pourtant suivies d'aucun effet, & le Chevalier succomba au chagrin, qu'il en conçut. Il eut du moins en mourant la consolation de voir les Grands & les Petits prendre également part à sa douleur, & regretter qu'un aussi grand mérite que le sien fut demeuré dans l'obscurité.

Au mois de May le Chevalier de Callieres descendit à Quebec, pour régler avec le Comte de Frontenac les opérations de la Campagne, dont les préparatifs étoient déjà fort avancés ; & quand tous les arrangemens eurent été pris, il retourna à Montreal pour tenir la main à l'exécution de ce qui avoit été conclu. Le vint-deux de Juin le Gouverneur Général l'y joignit, accompagné de M. de Champigny, du Chevalier de Vaudreuil, de M. de RAMEZAY, Gouverneur des

Les Iroquois
paroissent
dans la Colo-
nie.

Mort du Che-
valier de Cris-
afy.

Préparatifs
pour la Cam-
pagne pro-
chaine.

1696.

Disposition
de l'Armée.

Trois Pivieres, des Troupes & des Milices du Gouvernement de Quebec, & de celui des Trois Rivières. Celles du Gouvernement de Montreal étoient déjà assemblées, & il ne restoit plus rien à faire, que de se mettre en marche.

Le quatrième de Juillet dix Outaouais arriverent à Montreal des environs d'Onnontagué, où ils avoient lontems rodé, sans avoir pu faire un seul Prisonnier. A la fin ayant eu avis qu'on avoit détaché contr'eux un Parti considerable, ils s'étoient retirés à Catarocouy, où le Sieur DES JORDIS, qui y commandoit, leur ayant appris que tous les François étoient sur le point de se mettre en Campagne, & que le Comte de Frontenac feroit à leur tête, ils témoignèrent qu'ils seroient ravis de l'accompagner. Ils venoient donc lui offrir leurs services, & ils furent acceptés d'autant plus volontiers, qu'on se flatta qu'ils attireroient plusieurs de leurs Compatriotes.

Ils avoient rencontré le Général à la Chine, où l'Armée se rendit le même jour, & où arriverent aussi cinq cent Sauvages, dont on fit deux Troupes. M. de Maricourt, Capitaine, eut la conduite de la première, composée d'Iroquois du Sault S. Louis, & d'Abénaquis domiciliés. La seconde, où étoient les Hurons de Lorette, & les Iroquois de la Montagne, eut pour Commandans MM. de Beauvais & LE GARDEURS, Freres, tous deux Lieutenans. Les dix Outaouais, auxquels se joignirent quelques Algonquins, des Sokokis & des Nipissings, firent une Bande séparée, que le Baron de Bekancourt se chargea de conduire.

Les Troupes furent partagées en quatre Bataillons, de deux-cent Hommes chacun, sous les ordres de quatre anciens Capitaines, qui furent MM. de la Duranaye, de MUYS, DU MESNIL, & le Chevalier de GRAIS. On fit aussi quatre Bataillons des Milices Canadiennes; celui de Quebec étoit commandé par M. de ST MARTIN, Capitaine Reformé; celui de Beaupré, par M. de Grandville, Lieutenant; celui des Trois Rivières, par M. de GRANDPRÉ, Major de la Place; & celui de Montreal, par M. DES CHAMBAUTS, Procureur du Roy de cette Ville. M. de SUBERCASE, Capitaine, faisoit les fonctions de Major Général, & chaque Bataillon, tant des Troupes, que des Milices, avoit son Aide-Major.

Elle part de la
Chine.

Le sixième l'Armée alla camper dans l'Isle Perrot, & le lendemain

lendemain elle en partit en cet ordre. M. de Callieres menoit l'Avantgarde, composée de la premiere Bande des Sauvages, & de deux Bataillons des Troupes: elle étoit précédée de deux grands Batteaux, où étoit le Commissaire d'Artillerie, avec deux pièces de Campagne, des mortiers pour jeter des grenades, des Artifices, & autres munitions semblables. Quelques Canots conduits par des Canadiens les accompagnoient, avec toutes sortes de provisions de bouche.

Le Comte de Frontenac suivoit, environné de Canots, qui portoient sa Maison & son Bagage, & d'un bon nombre de Volontaires, ayant avec lui M. LE VASSEUR, Ingénieur en Chef. Les quatre Bataillons de Milices, plus forts que ceux des Troupes du Roy, faisoient le Corps de bataille, que commandoit M. de Ramezai sous le Général, & les deux autres Bataillons des Troupes, avec la seconde Bande des Sauvages, formoient l'Arrièregarde, qui étoit sous les ordres du Chevalier de Vaudreuil.

L'Armée partit en cet ordre, qui ne fut point interrompu pendant la marche, si ce n'est que le Corps, qui avoit fait un jour l'Avantgarde, faisoit le lendemain l'Arrièregarde. Le dix-neuf elle arriva à Catarocouy, où elle séjourna jusqu'au vingt-six pour attendre quatre-cent Outaouais, que M. de la Motte Cadillac avoit promis, & qui ne parurent point. Quelques Voyageurs François devoient les accompagner, & ne vinrent point non plus; ils n'osèrent apparemment se hasarder seuls dans des chemins, qu'ils croyoient infestés de Partis Ennemis. D'ailleurs on fut obligé de laisser à Catarocouy vingt-six Malades, dont la plupart s'étoient blessés en montant les Rapides.

Le vingt-huit l'Armée se trouva à l'entrée de la Riviere de Chouguen. Comme cette Riviere est étroite & rapide, le Général, avant que de s'y engager, envoya cinquante Découvreurs par Terre de chaque côté. Ce jour-là il ne put faire qu'une lieue & demie. Le lendemain l'Armée fut séparée en deux Corps pour faire plus de diligence, & pour occuper les deux bords de la Riviere par Terre & par Eau. M. de Frontenac prit la gauche avec M. de Vaudreuil, les quatre Bataillons des Troupes, & un de Milices. MM. de Callieres & de Ramezai avec tout le reste, tinrent la droite. Sur le soir on se réunit après avoir fait trois lieues, & on s'arrêta au pied

1696.

d'une chute, qui a dix, ou douze pieds de haut, & occupe toute la largeur de la Riviere.

Elle court un grand risque, & elle est sauvée par l'habileté de M. de Callieres.

La plus grande partie de l'Armée s'étoit mal-à-propos engagée dans le courant de cette chute, & il eût été dangereux de la faire reculer en arriere. Le Gouverneur de Montreal se chargea de remedier à ce désordre. Il fit mettre tout son Monde à l'Eau, fit porter les canons par Terre, & traîner tous les Batteaux sur des rouleaux jusqu'au-dessus de la chute, & cette opération, qui dura jusqu'à dix heures du soir, se fit aux flambeaux d'écorce avec un ordre merveilleux. Ce Rapide passé, on commença à marcher avec plus de précaution, non-seulement parce qu'on aprochoit de l'Ennemi; mais parce que les chemins, pour ceux, qui étoient par Terre, étoient très-mauvais; le Chevalier de Vaudreuil ayant fait avec toute sa Troupe cinq lieues dans l'eau jusqu'aux genoux.

Elle arrive à Onnontagué.

Enfin l'Armée entra dans le Lac de Gannentaha par un endroit, qu'on nomme *le Rigolet*, & qu'il n'eût pas été facile de forcer, si les Ennemis eussent eu la précaution de s'en saisir. On y trouva deux paquets de joncs pendus à un Arbre, qui, suivant la coutume des Sauvages, marquoient que quatorze-cent trente-quatre Guerriers, car il y avoit autant de joncs dans les deux paquets, attendoient les François pour les combattre, & les défioient. L'Armée traversa ensuite le Lac en ordre de bataille. M. de Callieres, qui avoit la gauche, feignit de faire la descente de ce côté-là, où étoient les Ennemis, & dans le même tems le Chevalier de Vaudreuil la fit sur la droite, avec sept, ou huit-cent Hommes, puis tournant autour du Lac, alla joindre M. de Callieres: alors tout le reste de l'Armée débarqua.

Les Onnontagués avoient été avertis par un Transfuge.

M. le Vasseur traça aussitôt un Fort, qui fut achevé le lendemain. On y enferma le Magasin des vivres, les Canots, les Batteaux, & la garde en fut confiée au Marquis de Crisafy & à M. DES BERGERES, tous deux Capitaines, auxquels on donna cent cinquante Hommes choisis. Je ne sçai au reste comment les préparatifs de cette Expédition n'ayant été couverts d'aucun prétexte, on avoit pu se flatter de surprendre les Iroquois. Il est vrai que l'incertitude, où étoit le Public, de l'endroit, où devoit tomber l'orage, tint lontems les Cantons en suspens; mais un malheureux Transfuge du Village de la Montagne, qui avoit été détaché avec plusieurs autres du

même Village , pour faire des Prisonniers , les instruisit du véritable dessein des François.

1696.

Un autre avis , que ce Traître alla ensuite donner au Canton de Tsonnonthouan , qui étoit le sien , produisit un effet tout contraire à celui , qu'il prétendoit : le Chevalier de Callieres , qui connoissoit assez les Sauvages , pour s'attendre que quelques-uns déserteroient , s'étoit avisé , en partant de Catarocouy , de dire assez haut qu'il ne falloit point être surpris de ce que les Outaouais n'arrivoient point , puisque M. de Frontenac les avoit fait prier d'attaquer le Canton de Tsonnonthouan , tandis qu'il marcheroit à Onnontagué : le Déserteur ne manqua pas de porter cette nouvelle à ses Compatriotes , ce qui fut cause que tous les Guerriers y restèrent pour le défendre.

Ruse du Chevalier de Callieres , & ce qu'elle produisit.

Ce même soir on aperçut une grande lueur du côté du grand Village d'Onnontagué , & on jugea , comme il étoit vrai , que les Sauvages y avoient mis le feu : la nuit suivante un autre Tsonnonthouan déserta. Ces deux Hommes avoient été pris en guerre l'année précédente ; on leur avoit accordé la vie , & ils témoignoiient beaucoup d'affection pour les François ; mais la prudence vouloit qu'on ne comptât point sitôt sur leur fidélité. On avoit déjà découvert beaucoup de pistes de Gens , qui alloient à Goyogouin & à Onneyouth , & qui venoient de ces deux Cantons ; on ne douta point que les Onnontagués n'y eussent envoyé toutes les bouches inutiles du leur , & qu'à leur place on n'en eût fait venir tous ceux , qui étoient en état de porter les armes.

Les Onnontagués brûlent leur grand Village.

Le troisième l'Armée alla camper à une demie-lieuë du débarquement , auprès des Fontaines salées , dont j'ai parlé ailleurs. Le jour suivant M. de Subercase la rangea en bataille sur deux lignes , & fit les Détachemens nécessaires pour porter l'Artillerie. M. de Callieres commandoit la ligne de la gauche , & comme il étoit incommodé des jambes , il avoit eu la précaution de faire embarquer un Cheval , qu'il monta. Le Chevalier de Vaudreuil conduisoit celle de la droite , qui étoit la moins exposée : le Général étoit entre les deux , porté dans un fauteuil , environné de sa Maison , & des Volontaires , ayant devant lui le canon. Le chemin étoit très-difficile , & l'on ne put arriver que le soir fort tard au Village , que l'on trouva presque tout en cendres , & deux Fran-

On n'y trouve Personne.

1696.

Négligence
des Ennemis.

çois, qui y étoient Prisonniers depuis lontems, tout récemment massacrés.

Ce qui surprit davantage, c'est que les Ennemis avoient ruiné leur Fort, où ils auroient pu se défendre lontems, ce qu'on reconnoît aux vestiges, qui en restoit. On ne comprenoit pas même que les Anglois, qui l'avoient bâti, l'eussent ainsi abandonné, & n'eussent fait aucun mouvement pour secourir leurs Alliés. Ce Fort étoit un quarré long à quatre Bastions, environné d'une double palissade flanquée de redoutes, avec une enceinte fermée de perches de quarante, ou cinquante pieds de haut. Quinze-cent Iroquois, autant d'Anglois, quelques pièces d'Artillerie, qu'on pouvoit aisément faire venir de la Nouvelle York, la proximité des Bois si propres aux embuscades, & la facilité de défendre le Rigolet, auroient suffi pour mettre le Comte de Frontenac en danger de recevoir un échec, ou dans la nécessité de s'en retourner sans rien faire.

Les On-
neyouths de-
mandent la
paix.

Le cinquième au matin deux Femmes & un Enfant du Village de la Montagne, qui étoient depuis six ans Captifs à Onnontagué, s'échaperent, & vinrent au Camp, où ils confirmèrent que depuis six jours tout ce qui n'étoit pas en état de porter les armes, s'étoit réfugié à une lieue de-là. L'après-dîné du même jour un Soldat François, qui avoit été pris avec le P. Milet, arriva d'Onneyouth, chargé d'un Collier de la part des Chefs de ce Canton, pour demander la paix. Le Général le renvoya sur le champ avec ordre de dire à ceux, qui l'avoient député, qu'il vouloit bien recevoir leurs soumissions, mais à condition qu'ils viendroient s'établir dans la Colonie; qu'au reste ils ne comptassent point de l'amuser par de feintes négociations, & qu'il alloit faire marcher des Troupes pour sçavoir leur dernière réponse.

M. de Vau-
dreuil marche
à Onneyouth.

En effet le lendemain le Chevalier de Vaudreuil partit pour ce Canton à la tête de six, ou sept-cent Hommes. Il avoit ordre de couper les bleds, de brûler les Villages, de recevoir six Chefs en qualité d'otage, & au cas, qu'on voulût lui faire la moindre résistance, de passer au fil de l'épée tous ceux, qu'il pourroit joindre. Le sixième un jeune François, Prisonnier depuis sept ans à Onnontagué, s'échapa, & donna connoissance de plusieurs caches de bled & de hardes, que les Ennemis n'avoient pas eu le tems d'emporter. On s'en saisit, on

commença de couper les bleds & de ruiner le Pays, ce que l'on continua les deux jours suivans.

Le huitième un Onnontagué, âgé, dit-on, de près de cent ans, fut pris dans le Bois, n'ayant pu fuir avec les autres, ou ne l'ayant pas voulu; car il paroît qu'il y attendoit la mort avec la même intrépidité, que ces anciens Senateurs Romains dans le tems de la prise de Rome par les Gaulois. On l'abandonna aux Sauvages, qui, sans égard pour son grand âge, déchargerent sur lui le dépit, que leur avoit causé la fuite des autres. Jamais peut-être Homme n'a été traité avec plus de barbarie, & n'a témoigné plus de fermeté & de grandeur d'ame.

Ce fut sans doute un spectacle bien singulier que de voir plus de quatre-cent Hommes acharnés autour d'un Vieillard décrépité, duquel, à force de tortures, ils ne purent arracher un soupir, & qui ne cessa, tant qu'il vécut, leur reprocher de s'être rendu les Esclaves des François, dont il affecta de parler avec le dernier mépris. La seule plainte, qui sortit de sa bouche, fut, lorsque par compassion, ou peut-être de rage, quelqu'un lui donna deux, ou trois coups de couteau pour l'achever. „ Tu aurois bien dû, lui dit-il, ne pas abréger ma vie, tu aurois eu plus de tems pour apprendre à mourir en Homme. Quant à moi, je meurs content, parce que je n'ai aucune bassesse à me reprocher. “

Le neuf M. de Vaudreuil, après avoir brûlé le Fort & les Villages du Canton d'Onneyouth, revint au Camp avec environ trente-cinq Hommes, la plupart Prisonniers François, dont il avoit rompu les chaînes; ils étoient accompagnés des principaux Chefs du Canton, qui venoient se mettre à la discrétion de M. de Frontenac. Ce Général leur fit un accueil très-favorable, dans l'esperance d'attirer les autres; mais son attente fut vaine. Il se rencontra dans cette Troupe un jeune Agnier, qui étoit venu à Onneyouth pour voir ce qui s'y passoit: il fut reconnu pour avoir déserté l'hyver précédent du Village de la Montagne, & il fut brûlé. Il avoit rapporté au Chevalier de Vaudreuil que des Agniers & des Anglois s'étoient assemblés à Orange au nombre de trois-cent, pour aller au secours d'Onneyouth, qu'ils prévoyoit bien devoir être attaqué; mais qu'ils étoient d'abord retourné sur leurs pas, & que la consternation étoit grande par tout.

Constance
d'un Vieillard
brûlé par nos
Sauvages.

Ce que fait
M. de Vau-
dreuil à On-
neyouth.

1696.

On délibéra
sur le parti,
qu'on doit
prendre.

Sur cet avis le Conseil de guerre fut assemblé, & l'on y délibéra de ce qu'il y avoit à faire pour mettre la dernière main à une Expédition si bien commencée. Le Comte de Frontenac fut d'abord d'avis qu'il falloit aller traiter le Canton de Goyogouin, comme on venoit de faire ceux d'Onnontagué & d'Onneyouth, & non-seulement cette proposition fut généralement applaudie; mais on ajoûta qu'après avoir ruiné ces trois Cantons, il falloit y construire des Forts, pour empêcher les Sauvages de s'y rétablir.

Cela fut encore approuvé; le Chevalier de Callieres s'offrit à demeurer pendant l'hyver dans le Pays pour exécuter ce projet, & son offre fut aussi d'abord acceptée. M. de Maricourt & quelques autres Officiers, la plupart Canadiens, comme plus accoutumés que les autres à vivre dans les Bois, & à y suivre les Sauvages, furent nommés pour y rester sous ses ordres; mais on fut bien surpris, lorsque dès le soir même le Général déclara qu'il avoit changé de pensée, & qu'il falloit se disposer à reprendre la route de Montreal.

Le Comte de
Frontenac,
contre le sen-
timent de tout
le Monde, lais-
se son Expé-
dition impar-
faite.

Le Chevalier de Callieres eut beau lui représenter qu'il falloit du moins, avant que de sortir du Pays, réduire les Goyogouins, les plus fiers de tous les Iroquois, & les plus aisés à dompter; qu'il n'y auroit pour cela qu'à descendre une belle Riviere, qui conduisoit dans ce Canton, & qu'il n'étoit besoin pour cette Expédition, que d'une partie de l'Armée; il ne put rien obtenir, & l'on assure qu'il échapa au Comte de Frontenac de dire que le Gouverneur de Montreal étoit jaloux de sa gloire, & que c'étoit pour l'effacer, qu'il vouloit l'engager dans une nouvelle Entreprise, dont le succès étoit incertain. Quoiqu'il en soit, le mécontentement devint presque général, & ceux, qui le cachèrent le moins, furent les Canadiens, & les Iroquois du Sault S. Louis.

Soupons con-
tre lui.

Mais malgré les instances réitérées de ces Derniers, que M. de Frontenac n'aimoit point, il fit sonner la retraite, en disant assez haut: „ On veut obscurcir ma gloire, & il est tems que je prenne un peu de repos. „ La Tradition, que j'ai trouvée assez constante au bout de neuf ans dans le Canada, est que quelques Personnes, qui ne vouloient pas voir finir la guerre sitôt, avoient représenté au Gouverneur Général au sortir du Conseil que, si la Nation Iroquoise étoit une fois détruite, ou entièrement hors d'état de nous causer

de l'inquiétude , le Roy ne manqueroit pas de faire une reforme considérable dans les Troupes , que Sa Majesté entretenoit dans la Colonie.

C'étoit-là le prendre par son foible ; il aimoit à dominer , il avoit la nomination de la plûpart des Emplois militaires , qui rendoit toutes les bonnes Familles absolument dépendantes de lui , & lui concilioit une autorité , dont la diminution l'auroit mortifié. D'ailleurs il avoit assez d'esprit pour comprendre que la Cour , où l'on recevoit de tems en tems des Mémoires contre sa conduite , le ménageroit moins , quand elle le jugeroit moins nécessaire. Il crut donc , à ce que ses Ennemis ont prétendu , devoir conserver un Ennemi , dont il avoit besoin pour se maintenir dans le point d'élévation , où il se trouvoit.

Mais pour estimer un Homme de ce rang capable d'avoir ainsi sacrifié la tranquillité d'une Colonie à son ambition ; flétri des Lauriers , qu'il étoit venu cueillir si loin , & avec tant de fatigues à l'âge de 74. ans ; & terni toute la gloire , qu'il avoit acquise depuis son retour en Canada , il faut , ce semble , une évidence , que les plus fortes conjectures ne donnent point ; & ce n'est pas assez qu'on n'ait pu concevoir le motif , qui le faisoit agir , pour lui en attribuer un , qui le déshonoreroit. D'ailleurs s'il avoit dans la Nouvelle France un grand nombre de Partisans , que son mérite personnel avoit prévenus en sa faveur , ou que l'intérêt & la reconnoissance lui attachoient , il y avoit encore plus de Personnes , qui croyoient avoir sujet de se plaindre de lui. Or on sçait assez que le ressentiment laisse des impressions beaucoup plus durables , que l'estime & la reconnoissance , qui souvent sont ensevelies dans le tombeau avec celui , qui en étoit l'objet.

Le Comte de Frontenac laissa donc murmurer les Sauvages & tous ceux , qui n'approuvoient pas sa résolution. Il partit le neuf , & alla camper à deux lieues de son Fort. Il s'y rendit le dix , & le fit raser. Il s'embarqua le lendemain , & le vint il arriva à Montreal , n'ayant perdu que six Hommes dans son Expédition , à sçavoir deux Sauvages , qui s'étant enyvres d'eau-de-vie , furent massacrés par les Iroquois ; un François , dont le Canot fut attaqué dans la retraite ; & trois autres , qui se noyèrent dans les Rapides , pour n'avoir pas suivi la route , qu'on leur avoit marquée.

L'Armée retourne à Montreal.

1696.

Pourquoi nos
Alliés ne fu-
rent pas de cer-
te Expédition.

M. de Frontenac trouva à Montreal le Sieur d'Argenteuil ; qui étoit venu de Michillimakinac avec cinquante François , pour l'accompagner à Onnontagué , mais qui étoit arrivé trop tard. Ce fut par cet Officier , qu'on apprit la véritable raison , qui avoit empêché nos Alliés d'aller joindre le Général , comme ils l'avoient promis. Cette raison n'étoit qu'une mauvaise volonté de leur part , colorée de prétextes , qui ne valaient pas mieux , & dont le plus spécieux fut la persuasion , où ils étoient , qu'il en seroit de cette Entreprise , comme de plusieurs autres projets tout semblables , qu'on avoit formés les années précédentes , & qui n'avoient point eu d'exécution.

M. de Fron-
tenac veut
obliger les
Iroquois à lui
demander la
paix.

Cependant le Gouverneur Général , non-seulement croyoit avoir beaucoup fait en humiliant les Iroquois ; mais comme il étoit instruit que la disette des vivres n'étoit guères moins grande dans les Cantons , où il n'avoit pas pénétré , que dans ceux , qu'il avoit ravagés , & que la Nouvelle York n'étoit nullement en état de leur en fournir , il se flatta que cette Nation , pour éviter sa ruine entière , accepteroit la paix aux conditions , qu'il lui plairoit de lui imposer. Pour achever de l'y contraindre , il résolut de continuer la guerre , & après avoir donné à ses Troupes & aux Milices le tems de se refaire de leurs travaux , il en fit plusieurs Détachemens , qui harcelèrent l'Ennemi jusqu'à la fin de l'automne.

Préparatifs
pour l'attaque
de Pemkuit.

Il descendit lui-même à Quebec , dès qu'il eut donné ses ordres , & le vintcinquième d'Août le *Wesp* , Navire du Roy , y arriva avec un commandement exprés du Roy d'y embarquer des Troupes & des Canadiens sous la conduite de M. de Muys , Capitaine , Officier de mérite , & des plus capables , qu'il y eut alors dans la Colonie. Le *Wesp* devoit porter ce renfort droit à Plaisance , & y attendre M. d'Iberville , lequel ne devoit s'y rendre , qu'après avoir enlevé aux Anglois le Fort de Pemkuit , suivant le plan , dont nous avons parlé au Livre précédent.

La Cour avoit extrêmement à cœur cette Entreprise ; une Place fortifiée au milieu des Nations Abénaquises donnant lieu de craindre qu'à la fin ces Sauvages , si nécessaires à la Nouvelle France , ou ne fussent accablés par toutes les Forces de la Nouvelle Angleterre , ce qui seroit infailliblement arrivé , si les Anglois avoient eu des Gouverneurs plus habiles ; ou détachés pour toujours de notre alliance par le défaut
de

de secours de notre part ; mais nos Ennemis prenoient pour arriver à ce but des moyens , qui n'étoient propres qu'à les en éloigner.

Quelques mois auparavant des Abénaquis s'étoient encore laissés attirer à Pemkuit par l'esperance , qu'on leur avoit donnée de leur remettre des Prisonniers de leur Nation : ils y avoient été assez bien reçus d'abord ; mais lorsqu'ils se croioient plus en sûreté , deux furent tués à coups de pistolet. On voulut ensuite se saisir des autres , & quoiqu'ils eussent été surpris , ils se défendirent longtemps avec leur valeur ordinaire. Deux furent tués ; il en coûta aussi la vie à deux Anglois. Il paroît que les autres Sauvages , dont je n'ai pu sçavoir le nombre , demeurèrent Prisonniers ; car je trouve que TAXOVS , qui étoit un de ces derniers , tua en chemin deux de ses Conducteurs , & se sauva : quelques autres s'évadèrent après lui.

On ne comprenoit pas comment les Anglois ne voyoient point qu'en prenant une autre conduite ils auroient pu réussir avec le tems à gagner un Peuple naturellement doux & facile ; mais les Nations , non plus que les Particuliers , ne se défient jamais de leur caractère , & sont presque toujours les Victimes de leur défaut dominant. Par la même raison ces trahisons si fréquentes ne corrigeoient point les Abénaquis d'une confiance , dont ils avoient été si souvent les Dupes , non plus que de leur manque de prévoyance , qui les réduisoit presque toujours à manquer du nécessaire. La moindre lueur d'esperance de délivrer leurs Freres d'un esclavage , dont ils connoissoient la dureté , suffisoit pour effacer de leur mémoire les pièges , qu'on leur avoit tant de fois tendus sous cet appas , & l'on appréhendoit avec raison qu'à la fin ils ne s'accommodassent avec un Ennemi , dont ils oublioient toujours qu'ils n'avoient rien à esperer , & qu'ils ne devoient cesser de craindre.

C'est ce qui fit prendre au Conseil du Roi la résolution de les délivrer d'un voisinage , qui ne pouvoit manquer de causer avec le tems leur perte , quelque parti qu'ils prissent , & on étoit bien persuadé que de leur conservation dépendoit celle de l'Acadie , & de toutes ses dépendances. MM. d'Iberville & de Bonaventure , à qui j'ai dit que Sa Majesté avoit donné la Commission d'attaquer Pemkuit , arriverent le vint-six de Juin à la Baye des Espagnols : ils y trouverent des Let-

Tome II.

Z

1696.

Nouvelle trahison faite aux Abénaquis par les Anglois.

MM. d'Iberville & de Bonaventure arrivent en Acadie.

1696.

tres du Chevalier de Villebon , par lesquelles ils aprirent que trois Navires Anglois les attendoient à l'entrée de la Riviere S. Jean , & ils se remirent en Mer le quatrième de Juillet , pour les aller chercher.

Ils prennent
un Vaisseau
Anglois.

Ils les rencontrèrent le quatorze , & d'Iberville ayant dématé le Niewport de vint-quatre pièces de canon , s'en rendit Maître , sans avoir perdu un seul Homme. Les deux autres se sauverent à la faveur d'une brume fort épaisse , qui s'éleva tout à coup. Cinquante Micmaks, que d'Iberville avoit embarqués sur son bord à la Baye des Espagnols , contribuerent beaucoup à sa victoire. Le lendemain les deux Navires François s'approcherent de la Riviere S. Jean , où le Chevalier de Villebon les attendoit avec cinquante Sauvages ; ils y resterent jusqu'au deuxième d'Août , & y débarquerent les munitions , dont on les avoit chargés pour le Fort de *Naxoat*, qu'on avoit substitué à celui de Jemset. Les cinquante Sauvages , qui accompagnoient Villebon , & qui étoient de la même Nation , que ceux , qui avoient suivi M. d'Iberville , s'embarquerent sur le *Profond* , que commandoit M. de Bonaventure.

Attaque du
Fort de Pem-
kuit.

Le septième ils mouillèrent à Pentagoët. Ils y trouverent le Baron de Saint Castin avec deux-cent Sauvages , Canibas & Malecites, & M. d'Iberville leur distribua les présens du Roy , tant pour eux , que pour ceux des leurs , qui étoient allés en guerre d'un autre côté. Saint Castin & sa Troupe s'embarquerent ensuite dans leurs Canots , avec M. de Villieu , Capitaine , M. de Montigny , & vint-cinq Soldats de la Compagnie de Villieu. Ils arriverent le treize à la vûe de Pemkuit , & ils l'investirent le quatorze.

Le même jour MM. d'Iberville & de Bonaventure mouillèrent à une lieuë de la Place , & ayant appris que St. Castin avoit déjà dressé deux mortiers & un canon , ils envoyèrent sur les cinq heures du soir sommer le Commandant , qui se nommoit CHUBD. Cet Officier reçut la sommation avec beaucoup de fierté , & répondit que quand la Mer feroit toute couverte de Vaisseaux François , & la Terre d'Indiens , il ne se rendroit pas , qu'il n'y fût forcé.

Sur cette réponse les Sauvages commencerent à tirer : le Fort fit aussi un assez grand feu de mousqueterie , & tira quelques coups de canon. Sur les deux heures après minuit M. d'Iberville descendit à Terre , & fit travailler avec tant de di-

ligence aux batteries , qu'à trois heures après midi elles étoient toutes dressées , & qu'on tira cinq bombes , qui mirent l'allarme dans le Fort. St. Castin , qui s'en aperçut , fit avertir les Assiégés que , s'ils attendoient l'assaut , ils auroient à faire aux Sauvages , dont ils sçavoient bien qu'ils n'avoient aucun quartier à espérer.

Cette menace eut son effet : la Garnison , qui étoit de quatre-vingt douze Hommes , obligea le Commandant de capituler. Les conditions , qu'il demanda , furent qu'on ne dépouillerait Personne ; que le Commandant & tous les Siens seroient envoyés à Baston , & échangés contre les François & les Sauvages , qu'on y retenoit , & qu'on les garantiroit contre la fureur des Indiens. Tout cela fut accordé , Chubb & sa Garnison sortirent le soir même de la Place , & M. de Villieu y entra avec soixante François. Les Prisonniers furent ensuite menés dans une Ile sous le canon des Vaisseaux de Roy , où il n'y avoit pas à craindre qu'ils fussent insultés par les Sauvages , & cette précaution étoit encore plus nécessaire , qu'on ne l'avoit cru d'abord.

Villieu en entrant dans le Fort , y trouva un Canibas aux fers ; & parmi des papiers , que le Commandant avoit négligé d'emporter , ou de brûler , un ordre venu depuis peu de Baston de faire pendre ce Prisonnier. Villieu étoit trop sage pour instruire alors les autres Sauvages de cet ordre ; mais le Prisonnier étoit dans l'état du Monde le plus déplorable , ayant les jambes roides comme un bâton , & paroissant prêt à expirer , ce qui mit ses Compatriotes dans une rage , dont on eut bien de la peine à empêcher les effets. Le Fort de Pemkuit n'étoit pas une aussi bonne Place , qu'il le paroissoit ; toutefois il est certain que , s'il eût été défendu par de braves Gens , le succès du siège eût pu être douteux , ou du moins il en eût coûté bien du sang pour s'en rendre Maître. On n'y manquoit de rien pour une longue défense , le magasin à poudre n'avoit à craindre que les bombes , encore n'étoit-ce que par un petit endroit , parce qu'un gros Rocher , contre lequel il étoit appuyé , faisoit une partie de sa voute & de ses murailles. Enfin il y avoit dans le Fort quinze pièces d'Artillerie montées , & rien n'étoit mieux ménagé , ni plus propre , que les logemens des Officiers & des Soldats.

Le dix-sept & le dix-huit furent employés à le ruiner. En-

1696.

On renvoye
à Baston une
partie des Pri-
sonniers.

suite M. d'Iberville envoya une partie de la Garnison au Commandant de la Nouvelle Angleterre, & lui fit dire que, s'il vouloit retirer le reste, & l'Equipage du Niewport, il falloit lui remettre incessamment tous les François & leurs Alliés, qu'il retenoit dans ses prisons. Il partit en même tems pour Pentagoët, où il attendit quelque tems la réponse du Commandant; mais comme elle tarda beaucoup, & qu'il n'avoit pas assez de vivres pour nourrir tant de Monde, il renvoya encore cent Hommes à Baston, & ne retint que les Officiers, dont il confia la garde à M. de Villicu.

Les deux Na-
vires François
évitent une
Escadre An-
gloise.

Le troisiéme de Septembre il fit voile avec M. de Bonaventure & sa prise. Ils avoient à peine doublé les Isles, qui sont à l'entrée de la Riviere de Pentagoët, qu'ils aperçurent au vent sept Voiles, qui venoient à eux, & qui les tenoient entr'elles & la Terre. D'Iberville cria aussitôt au Sieur de Lauson, qui commandoit le Niewport, où étoient les cent Micmaks, qu'il avoit embarqués à la Baye des Espagnols & à la Riviere S. Jean, de se tenir le plus près de lui qu'il seroit possible.

Les Sauvages de leur côté, qui ne doutèrent point qu'il ne fallût se battre, prièrent cet Officier que plutôt que de se rendre, il abordât le plus grand des Vaisseaux Ennemis, parce qu'ils aimoient mieux mourir les armes à la main, & après avoir vengé par avance leur mort, que de pourrir dans les cachots de Baston. Lauson le leur promit; mais sur le soir l'Escadre Angloise étant déjà fort proche, d'Iberville fit revirer de bord & porter à Terre; puis après avoir fait une lieue, il alongea la Côte en tirant vers les Monts déserts. Alors les Anglois désesperant de le joindre, ou n'osant s'approcher d'une Côte, qu'ils ne connoissoient peut-être pas assez, changerent aussi de route, & prirent celle de la Riviere S. Jean.

Ils arrivent à
Plaisance.

Le lendemain matin d'Iberville ne les voyant plus, s'éleva au large, & courut ainsi jusqu'à l'Isle Royale, ou de Cap Breton; ce qui l'empêcha d'embarquer un assez grand nombre de Sauvages, qui l'attendoient dans le Port de la Héve, & qui devoient l'accompagner en Terre-Neuve. Il débarqua même dans l'Isle Royale ceux, qui étoient sur le Niewport, à la réserve de trois, qui ne voulurent point le quitter, & le douziéme d'Août il mouilla dans la Rade de Plaisance, n'ayant perdu dans son Expédition que le jeune du Taff,

Garde-Marine, & qui servoit d'Enseigne sur son bord. Cet Officier s'étoit donné de si grands mouvemens pour le siège de Pemkuit, qu'il fut attaqué d'une pleuresie, dont il mourut.

Pendant l'Escadre Angloise, qui avoit manqué les trois Navires François, rencontra le Chevalier de Villebon, qui s'en retournoit à son Fort de Naxoat avec une Troupe de Sauvages, & le fit Prisonnier. De-là elle continua sa route vers l'Acadie, & mouilla l'ancre vis-à-vis de Beaubassin, où elle débarqua quatre-cent Hommes, parmi lesquels il y avoit cent cinquante Sauvages. Alors un nommé BOURGEOIS, qui avoit une Habitation dans ces Quartiers-là, se mit dans une Chaloupe, & alla trouver le Commandant à son bord; il lui présenta un Ecrit, par lequel tous les Habitans de Beaubassin s'étoient engagés au tems de la conquête de l'Acadie par le Chevalier Phibs à demeurer fidèles au Roy Guillaume, & avoient été reçus sous sa protection.

Le Commandant ayant lu cet Ecrit, assûra Bourgeois qu'il ne seroit fait aucun tort à Personne, & défendit même à ses Soldats de rien prendre dans les Habitations, ni de tuer plus de Bestiaux, qu'il ne leur en faudroit pour vivre. Il se rendit ensuite avec ses principaux Officiers chez Bourgeois, où plusieurs autres Habitans vinrent le saluer; mais tandis qu'il étoit dans cette maison, dont le Maître le regaloit de son mieux, ses Soldats se disperserent dans toutes les autres, & s'y comporterent comme dans un Pays de conquête.

Plusieurs Habitans s'étoient bien douté que cela arriveroit, & s'étoient mis en sûreté dans des lieux, où ils sçavoient bien qu'on n'iroit pas les chercher: ils n'en voulurent pas même sortir, quoi qu'on pût leur dire pour les rassûrer de la part du Général Anglois, & bien leur en prit; car bientôt ce Général ne garda pas plus de mesures que ses Soldats; ceux, qui firent paroître plus d'humanité, furent les Sauvages. Au bout de neuf jours il ne restoit plus à Beaubassin aucun édifice sur pied, que quelques maisons & quelques granges, dont on avoit tout enlevé, & l'Eglise, à laquelle on n'avoit point encore touché; mais des Anglois y ayant ensuite aperçu une Affiche signée de M. de Frontenac, & qui contenoit quelque Reglement pour la Traite, le Commandant, qui en fut averti, éclata en reproches contre les Habitans, menaça de les

1696.

M. de Villebon est pris par les Anglois.

Ceux-ci exercent plusieurs hostilités contre l'Acadie contre le droit des Gens.

1696.

traiter comme des Sujets rebelles , acheva de les ruiner , & fit réduire l'Eglise en cendres.

Il leur présenta ensuite un Ecrit en Anglois à signer , disant qu'il ne contenoit qu'une nouvelle Déclaration , par laquelle ils se reconnoissoient Sujets du Roy Guillaume , & ajoûta qu'elle leur serviroit de sauvegarde contre les Anglois , qui pourroient débarquer sur leur Côte. Cela fait , il se rembarqua , & le vintneuf de Septembre il appareilla pour la Riviere S. Jean , où il arriva le même jour. Un Enseigne de la Garnison de Naxoat , nommé CHEVALIER , étoit en vedette à l'entrée de cette Riviere , avec un petit Détachement de trois , ou quatre Soldats : il aperçut d'abord un Brigantin d'environ soixante tonneaux , & le lendemain il fut attaqué par des Anglois , qui avoient mis pied à Terre , sans qu'il s'en fût aperçu.

Il se jeta dans le Bois , & alla avertir son Commandant de l'arrivée des Ennemis , dont il n'avoit pu sçavoir , ni le nombre , ni les Forces. Ce Commandant étoit le Chevalier de Villebon , qui avoit apparemment été relâché , ayant fait voir qu'il n'étoit pas Prisonnier de bonne guerre , parce qu'il avoit été arrêté avec un Passeport en bonne forme. Deux jours après Chevalier retourna à la Mer lui troisième ; mais il tomba dans une embuscade , que lui avoient dressée quelques Sauvages ; il y fut tué , & ses deux Soldats pris.

Ils font le siège de Naxoat.

Ceux-ci , je ne sçai par quels motifs , découvrirent aux Anglois plusieurs caches , qu'on avoit faites assez près de-là de munitions & de marchandises , & le tout fut embarqué dans les Navires , qui reprirent aussitôt la route de Baston. Ils n'avoient pas encore fait beaucoup de chemin , qu'ils rencontrèrent une Fregate de trente-deux pièces de canon , & deux autres petits Bâtimens , commandés par un Capitaine Anglois , nommé SIKIK , lequel en vertu d'un ordre , dont il étoit Porteur , obligea l'Escadre de retourner à la Riviere S. Jean pour attaquer le Fort de Naxoat. Ainsi l'Armée Ennemie , augmentée de trois Vaisseaux , & fortifiée de deux-cent Hommes , reparut à l'entrée de la Riviere S. Jean , lorsqu'on la croyoit bien proche de Baston.

Le Chevalier de Villebon en reçut la nouvelle le douzième d'Octobre par M. de NEUVILLETTE son Frere , le plus jeune des Fils du Baron de Bekancourt , & qui avoit été en-

royé pour sçavoir ce qu'étoit devenu le Sieur Chevalier. Il avoit écrit la veille au P. SIMON, Recoillet, qui gouvernoit assez près de-là une Mission de Sauvages, pour le prier d'engager le plus qu'il pourroit de ses Néophytes à le venir joindre, & ce Religieux lui amena le quatorze trente-six Guerriers. Il renvoya le lendemain Neuville à la Mer, & cet Officier retourna le seize à Naxoat; ayant rencontré les Ennemis en assez grand nombre à une demie-lieuë au-dessous de Jemset, c'est-à-dire, environ à moitié chemin de l'embouchure de la Riviere à Naxoat.

M. de Villebon avoit déjà mis son Fort en assez bon état, il fit encore travailler le reste du jour à de nouveaux retranchemens, en quoi il fut parfaitement secondé par son Frere, par M. de GANNES, un de ses Officiers, par le Sr de LA CÔTE, Ecrivain du Roy, & par le Sr TIBIERGE, Agent de la Compagnie de l'Acadie. Le dixseptième au soir il fit battre la Générale, & toute sa Garnison étant sous les armes, il lui fit une Harangue militaire fort pathétique: il l'exhorta à mépriser un Ennemi, lequel malgré la supériorité du nombre, ne tenoit pas ordinairement contre les François, & il finit en promettant sur son honneur que, si quelqu'un avoit le malheur d'être estropié en combattant pour son Roy, & pour sa Patrie, Sa Majesté pourvoyeroit à sa subsistance le reste de ses jours.

On ne répondit à ce discours, que par de grands cris de *Vive le Roy*, & dans le même tems les Srs de CLIGNANCOURT & Baptiste arriverent au Fort avec dix François, qui avoient leurs Habitations au-dessous de Naxoat. M. de Villebon leur commanda de se mettre à la tête des Sauvages, pour disputer la descente aux Anglois, & de lui envoyer tous les jours quelqu'un pour recevoir ses ordres. Tout étant ainsi disposé, chacun se rendit à son Poste, dans la résolution de ne le quitter qu'avec la vie, & comme l'aboyement des Chiens fit connoître que l'Ennemi approchoit, tout le Monde passa la nuit sous les armes.

Le dix-huit entre huit & neuf heures du matin, tandis que le Commandant assistoit à la Messe, on l'avertit qu'il paroïssoit une Chaloupe pleine de Gens armés. Il fit aussitôt tirer l'alarme, & dans l'instant chacun reprit son Poste. Deux autres Chaloupes, armées comme la premiere, la suivoient de près: on les laissa approcher jusqu'à la demi portée du ca-

1696.

Diligences de
M. de Ville-
bon pour la
défense.

Résolution de
la Garnison.

Attaque du
Fort.

1696.

non , & alors on tira sur elles , ce qui les obligea de se mettre à l'abri derriere une pointe , où elles firent leur descente , sans qu'il fût possible de les en empêcher , quoiqu'elles ne fussent guères qu'à la portée du mousquet , parce que la Riviere étoit entre deux. On attendit aussitôt les Anglois crier *Vive le Roy* , & la Garnison en fit autant de son côté.

Un moment après on les vit s'avancer en bon ordre jusques vis-à-vis du Fort , où la Riviere a une bonne portée de pistolet de large. Ils camperent en cet endroit , & commencerent aussitôt à travailler à un épaulement , pour se mettre à couvert du feu de la Place. Ils dresserent ensuite une batterie de deux pièces de Campagne , quifurent en état de tirer au bout de trois heures. Ils arborerent alors le Pavillon Royal d'Angleterre , & le soir ils placerent un troisième canon plus gros que les deux autres , & plus près du Fort , mais comme il étoit à découvert , il tira peu.

Les deux premiers furent bien servis ; mais ceux du Fort le furent encore mieux. La mousqueterie fit aussi de part & d'autre un très-grand feu , & les Sauvages des deux Partis s'étant un peu avancés sur le bord de la Riviere , se battirent en Braves. La nuit , qui survint , mit fin au combat , & le Chevalier de Villebon apercevant les Ennemis , qui se préparoient à allumer des feux , parce que le froid étoit fort picquant , fit donner plusieurs allarmes pour les en empêcher ; mais comme elles ne produisoient pas l'effet , qu'il en avoit esperé , il fit charger un canon à mitrailles , dont le premier coup les obligea d'éteindre tous leurs feux.

Ils passerent ainsi une nuit très-rude , & dès le point du jour la mousqueterie du Fort recommença à tirer sur eux. Ils n'y répondirent que vers les huit , ou neuf heures , & ne le firent qu'avec les deux pièces de leur batterie. La Côte , qui s'étoit déjà fort distingué la veille , en tirant beaucoup & fort juste , démontra bientôt une de ces deux pièces , & on continua de faire un si terrible feu sur l'Escadre , qu'elle fut aussi abandonnée peu de tems après. Sur le midi le Sieur de FALAISE arriva de Quebec , ayant fait une diligence extrême pour avoir part à la défense de Naxoat , dont il avoit appris le siège en chemin. On lui assigna sur le champ son Poste , & le reste du jour le feu de la Place fut très-vif.

Le siège est
b. p.

Le soir les Ennemis allumerent un feu , qui occupoit un grand

grand terrain , & l'on ne douta presque point qu'ils ne songeassent à décamper. Quelque tems après on les aperçut , qui chargeoient leurs Chaloupes , & M. de Villebon voulut engager les Sauvages , que commandoient MM. de Clignancourt & Baptiste , à passer la Riviere au-dessus du Fort , pour tomber ensuite sur eux ; mais ils le refuserent , je ne sçai pour quoi : le lendemain matin le Camp des Assiégés se trouva vuide. Neuville fut aussitôt détaché pour les suivre ; mais après qu'il eut fait trois lieues , il les trouva embarqués dans quatre Bâtimens d'environ soixante tonneaux , & descendant la Riviere à la faveur d'un bon vent.

Il tira beaucoup sur eux , pour leur faire croire que les Sauvages étoient à leurs trousses , après quoi il retourna au Fort. Nous n'eumes à ce siège qu'un Soldat tué , un autre eut les deux jambes emportées d'un de nos canons , & un troisième fut estropié par son fusil , qui lui creva entre les mains. La précipitation , avec laquelle les Anglois se retirèrent , fit juger qu'ils n'en avoient pas été quittes à si bon marché. Ils brûlerent , avant que de s'embarquer , deux , ou trois maisons , & laisserent au bas de la Riviere deux Habitans , qu'ils avoient amenés de Beaubassin , avec leurs Femmes & leurs Enfans ; mais on n'en put tirer aucune lumiere sur la perte , qu'avoient faite les Ennemis.

Tandis que les Anglois étoient si mal menés du côté de l'Acadie , on se préparoit à les chasser de Terre-Neuve , où ils occupoient un grand nombre de Postes , presque tous sur la Côte Orientale de cette Isle. Ils y avoient même des Etablissmens fort considérables , entre lesquels ils avoient pratiqué une communication facile par des chemins coupés dans le Bois. On y voyoit plusieurs Habitans très-riches , & de leur propre aveu leur commerce y montoit à dix-sept millions par an. En un mot ils se formoient en Terre-Neuve une puissance , qui les pouvoit rendre Maîtres absolus du commerce le plus riche , le plus aisé , le plus étendu de l'Univers , & qui demandoit le moins de dépense ; c'est celui des Moruës.

Il s'en falloit bien que nous eussions pris d'aussi bonnes mesures pour le partager avec eux. La Colonie de Plaisance , quoique placée dans un des plus beaux , & des plus commodes Ports de l'Amérique , ne valoit pas le plus médiocre de leurs Etablissmens. Un Auteur contemporain , & Témoin

Etat des Anglois & des François en Terre-Neuve

1696.

oculaire de ce qu'il avance , assure que le plus aisé de nos Habitans n'étoit pas logé plus au large , qu'on ne l'est dans un Navire ; que tous y étoient réduits à une ration par jour , c'est-à-dire , à la portion d'un Matelot ; que Personne n'étoit en état de soulager les Pauvres , ni les Malades , & que l'on n'avoit pas même eu soin d'y bâtir un Hôpital.

Le Fort de Plaisance n'étoit pas une trop bonne Place , sa principale défense étoit la difficulté d'en approcher , & le Gouverneur n'y avoit pour toute Garnison que dix-huit Soldats , auxquels il pouvoit joindre dans un besoin environ quatre-vingt Pêcheurs , les uns & les autres fort peu aguerris , & sur lesquels on ne pouvoit pas compter pour un coup de main.

Caractère du
Gouverneur
de Plaisance.

Ce Gouverneur étoit encore M. de Brouillan , que nous avons déjà vu repousser les Anglois de devant sa Place. C'étoit un brave Homme , un Officier intelligent & expérimenté ; mais il n'avoit le don de se faire aimer , ni de ceux , qui étoient sous ses ordres , ni de ceux , que la Pêche de la Moruë attiroit dans son Gouvernement. Le désir d'accumuler ne manque guères de produire ce fâcheux effet : il sert au moins de prétexte , & fournit des occasions pour accuser de violence & de vexation ceux , qui n'ont pas sçu réprimer cette passion , ou la dissimuler. M. de Brouillan pour son malheur avoit au moins la réputation d'être avide & intéressé , & le Service du Roy en souffrit autant que sa gloire.

Quant à la Religion , on ne sçavoit trop si les Anglois de Terre-Neuve en avoient une , puisque dans un si grand nombre de Postes assez peuplés , on ne voyoit pas un seul Ministre ; d'où s'ensuivoit un si grand dérèglement de mœurs , que les plus Sages reconnurent dans les disgrâces , dont nous allons les voir accablés , la main de Dieu , qui s'apésantissoit sur eux. L'abondance & le luxe n'avoient pu enfanter les mêmes désordres parmi les François , qui le plus souvent manquoient du nécessaire ; mais pour l'ordinaire ils n'étoient guères moins dénués des secours spirituels , que des temporels , & pour sçavoir recourir à Dieu dans ses besoins , & souffrir sa misère avec patience , comme il convient à des Chrétiens , il faut du moins être instruit des grands principes du Christianisme.

Il part pour
attaquer S.
Jean.

Telle étoit la situation des deux Colonies Européennes , qui partageoient l'Isle de Terre-Neuve , lorsque M. d'Iberville proposa à la Cour de la mettre toute entière sous l'obéissance

du Roy. Comme son Expédition de Pemkuit l'avoit retenu du côté de l'Acadie plus lontems, qu'il n'avoit compté d'y être, il ne put arriver à Plaisance, que le douzième de Septembre. M. de Brouillan, qui, suivant leurs conventions, devoit l'y attendre jusqu'à la fin du mois d'Août, en étoit parti trois jours auparavant avec le Vaisseau du Roy *le Pelican*, & huit Bâtimens Maloins, *le Comte de Thoulouze*, *le Philippeaux*, *le Diamant*, trois Corvettes & deux Brulots, pour aller attaquer S. Jean. C'étoit le Quartier général des Anglois, & le Port, où abordoient ordinairement les Vaisseaux du Roy d'Angleterre.

Quoiqu'il eût des avis certains qu'on étoit instruit de son projet, il ne crut pas devoir se presser d'attaquer les Côtes, où les Ennemis étoient moins sur leurs gardes, & il aima mieux attendre que les vents fussent favorables, pour aller droit à S. Jean. Mais comme il se tenoit à dix, ou douze lieues au large par le travers de ce Port, le tems devint si mauvais, & la Mer si orageuse, que les Bâtimens, qui l'accompagnoient, furent lontems séparés de lui. Ils se rallierent enfin à sept, ou huit lieues de Terre, & il résolut de ne plus différer à entrer dans le Port.

Il n'y peut
entrer.

Il n'en étoit plus qu'à la portée du canon, lorsqu'il se saisit d'une Chaloupe, laquelle alloit apparemment à la découverte, & où se trouva le Sieur ITES, Commandant d'un Navire du Roy d'Angleterre, nommé *le Soldat de Prise*. Il sçut de cet Officier qu'il y avoit à S. Jean quarante Navires, dont quelques-uns avoient depuis dix-huit jusqu'à trente-deux pièces de canon montées. Cet avis ne lui fit pas changer de dessein, & il se prépara à faire la descente à l'entrée du Port, dès que la nuit seroit venue; mais le Courant l'ayant fait dériver six lieues au Sud, malgré tous les efforts, qu'il fit pour se soutenir, son projet échoua.

D'autres Courans l'entraînerent ensuite, sans qu'il s'en aperçut, vis-à-vis d'une Baye, qu'on appelle *Baboul*, par corruption de *Bayeboul*, où deux jours auparavant il avoit envoyé *le Philippeaux* & *le Comte de Thoulouze*, pour s'emparer de ce Poste, & se rendre Maître d'un Navire du Roy d'Angleterre, appelé *le Zephir*, & de deux Vaisseaux Marchands, qui y étoient mouillés. Mais ces deux Vaisseaux n'ayant pu approcher la Terre, revinrent joindre M. de Brouillan. Ce

1696.

Gouverneur voulut essayer s'il feroit plus heureux , & il entra en effet dans la Baye à la faveur d'un petit vent , qui tomba tout-à-fait dans le tems , qu'il manœuvroit pour aborder le *Zéphir*.

Il se faisoit de
plusieurs Pos-
tes.

Il essaya alors le feu de cinq petits Forts , ce qui ne l'empêcha point de commander deux descentes , l'une à gauche par M. de ST OVIDE , son Neveu , & l'autre à droite sous les ordres du Sieur L'HERMITE , Major de Plaisance. Toutes deux réussirent ; l'Hermite chassa les Anglois de deux batteries , qui incommodoient beaucoup les Navires François ; St. Ovide leur enleva deux Forts , où le Capitaine du *Zéphir* s'étoit retiré avec la meilleure partie de son Equipage , & un assez grand nombre d'Habitans , qui se réfugièrent dans les Bois.

M. de Brouillan voulut ensuite retourner à S. Jean , qu'il déiroit passionnément de prendre sans le secours de M. d'Iberville ; mais la mésintelligence s'étant mise entre lui & les Maloins , il fut obligé de tourner vers le *Forillon* , qu'il emporta l'épée à la main , malgré la vigoureuse résistance du Sieur CLASBY , Capitaine du *Zéphir* , qui resta Prisonnier de guerre avec tous ses Gens. *Aiguesfort* , *Fremouse* , & *Rognouse* ne lui coûtèrent que la peine du voyage , qu'il fit par Terre , parce qu'il trouva tous ces Posts abandonnés. Il prétendit que , si les Maloins avoient exécuté ses ordres , ils auroient enlevé un très-grand nombre de Navires Marchands , qui étoient dans tous ces Ports. Il ne laissa pas d'en prendre environ trente dans le cours de cette Expédition , après laquelle il retourna à Plaisance , moins flatté de ces petits succès , que mortifié de n'avoir pu prendre S. Jean , & fort picqué contre les Maloins , qui de leur côté se plaignoient beaucoup de lui.

Il se bronille
avec M. d'I-
berville.

Il arriva dans sa Place le dix-sept d'Octobre , & y trouva M. d'Iberville , qui faute de vivres n'avoit pu aller le joindre. Il n'avoit pourtant pas perdu son tems ; car après diverses excursions pour reconnoître le Pays , ayant reçu par le *Wesp* & le *Postillon* les secours d'Hommes & les provisions , qu'il attendoit de Quebec , il fit ses préparatifs pour aller attaquer *Carbonniere* , le Poste Anglois le plus reculé vers le Nord. Il étoit sur le point de partir pour cette Entreprise , lorsque M. de Brouillan débarqua à Plaisance , il lui communiqua son dessein ; mais le Gouverneur lui déclara nettement que ce projet n'étoit

point de son goût , qu'il n'y consentiroit jamais , & que , s'il s'obstinoit à le suivre , il empêcheroit les Canadiens de l'accompagner.

1696.

D'Iberville le connoissoit assez pour craindre que , s'il entreprenoit de lui tenir tête , il ne poussât les choses à quelque extrémité fâcheuse. Il crut donc qu'il valoit mieux quitter la partie ; il résolut même de repasser en France , & de laisser le Gouverneur de Plaisance chargé d'une Expédition , dans laquelle il désespéroit de pouvoir agir de concert avec lui ; mais les Canadiens n'eurent pas plutôt appris cette résolution , qu'ils déclarèrent tous unanimement qu'ils s'étoient engagés à lui seul ; qu'ils avoient ordre de M. de Frontenac de le reconnoître pour leur Chef , & qu'ils retourneroient plutôt à Québec , que d'en accepter un autre.

Les Canadiens se soulèvent en faveur de celui-ci.

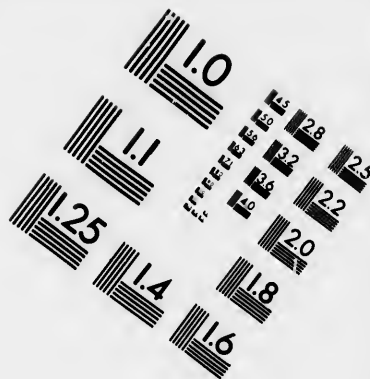
D'Iberville étoit Canadien , & Personne n'a fait plus d'honneur à sa Patrie ; aussi étoit-il l'Idole de ses Compatriotes. En un mot ces braves Canadiens étoient la dixième Légion , qui ne combattoit que sous la conduite de César , & à la tête de laquelle César étoit invincible. De plus les Maloins faisoient de très-grandes plaintes du Gouverneur de Plaisance , qui d'ailleurs avoit la réputation d'être dur & haut dans le Commandement , & il n'y eut jamais de Troupes , avec lesquels on réussit moins par la hauteur & la dureté , que les Milices Canadiennes , très-aisées cependant à conduire , lorsqu'on sçait s'y prendre d'une manière toute opposée , & qu'on a sçu gagner leur estime.

M. de Brouillan , qui connoissoit ces Gens-là capables d'exécuter leurs menaces , & qui ne pouvoit disconvenir que le Roy avoit chargé M. d'Iberville de toutes les Entreprises , qui se feroient pendant l'hyver , lui fit dire par M. de Muys , qu'il ne prétendoit rien au pillage de S. Jean , & que toute son ambition étoit de partager avec lui l'honneur d'une si belle conquête. D'Iberville répondit que son sentiment étoit de commencer par le Nord , par la raison , que les Anglois n'y étoient point sur leurs gardes , comme on ne pouvoit douter qu'ils ne fussent à S. Jean. Néanmoins voyant que le Gouverneur s'opiniâtroit sur cet article , & craignant quelque éclat de la part des Canadiens , il se relâcha pour le bien de la paix.

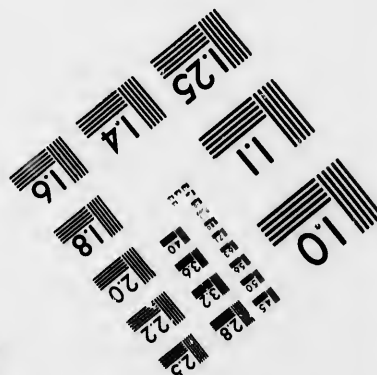
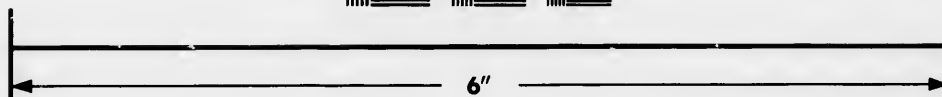
Les deux Commandans se réconcilient.

Il se fit donc un Traité entr'eux , par lequel il fut réglé que



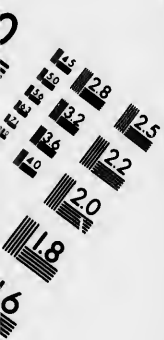


A resolution test chart featuring various patterns of horizontal and vertical lines of increasing frequency. Each pattern is accompanied by a numerical value indicating its resolution. The values include 1.0, 1.1, 1.25, 1.4, 1.6, 1.8, 2.0, 2.2, 2.5, 2.8, 3.2, 3.6, 4.0, 4.5, 5.0, 5.6, 6.3, 7.1, 8.0, 9.0, 10, 11.2, 12.5, 14, 16, 18, 20, 22.5, 25, 28, 32, 36, 40, 45, 50, 56, 63, 71, 80, 90, 100, 112, 125, 140, 160, 180, 200, 225, 250, 280, 320, 360, 400, 450, 500, 560, 630, 710, 800, 900, 1000, 1120, 1250, 1400, 1600, 1800, 2000, 2250, 2500, 2800, 3200, 3600, 4000, 4500, 5000, 5600, 6300, 7100, 8000, 9000, 10000, 11200, 12500, 14000, 16000, 18000, 20000, 22500, 25000, 28000, 32000, 36000, 40000, 45000, 50000, 56000, 63000, 71000, 80000, 90000, 100000, 112000, 125000, 140000, 160000, 180000, 200000, 225000, 250000, 280000, 320000, 360000, 400000, 450000, 500000, 560000, 630000, 710000, 800000, 900000, 1000000, 1120000, 1250000, 1400000, 1600000, 1800000, 2000000, 2250000, 2500000, 2800000, 3200000, 3600000, 4000000, 4500000, 5000000, 5600000, 6300000, 7100000, 8000000, 9000000, 10000000, 11200000, 12500000, 14000000, 16000000, 18000000, 20000000, 22500000, 25000000, 28000000, 32000000, 36000000, 40000000, 45000000, 50000000, 56000000, 63000000, 71000000, 80000000, 90000000, 100000000, 112000000, 125000000, 140000000, 160000000, 180000000, 200000000, 225000000, 250000000, 280000000, 320000000, 360000000, 400000000, 450000000, 500000000, 560000000, 630000000, 710000000, 800000000, 900000000, 1000000000, 1120000000, 1250000000, 1400000000, 1600000000, 1800000000, 2000000000, 2250000000, 2500000000, 2800000000, 3200000000, 3600000000, 4000000000, 4500000000, 5000000000, 5600000000, 6300000000, 7100000000, 8000000000, 9000000000, 10000000000, 11200000000, 12500000000, 14000000000, 16000000000, 18000000000, 20000000000, 22500000000, 25000000000, 28000000000, 32000000000, 36000000000, 40000000000, 45000000000, 50000000000, 56000000000, 63000000000, 71000000000, 80000000000, 90000000000, 100000000000, 112000000000, 125000000000, 140000000000, 160000000000, 180000000000, 200000000000, 225000000000, 250000000000, 280000000000, 320000000000, 360000000000, 400000000000, 450000000000, 500000000000, 560000000000, 630000000000, 710000000000, 800000000000, 900000000000, 1000000000000, 1120000000000, 1250000000000, 1400000000000, 1600000000000, 1800000000000, 2000000000000, 2250000000000, 2500000000000, 2800000000000, 3200000000000, 3600000000000, 4000000000000, 4500000000000, 5000000000000, 5600000000000, 6300000000000, 7100000000000, 8000000000000, 9000000000000, 10000000000000, 11200000000000, 12500000000000, 14000000000000, 16000000000000, 18000000000000, 20000000000000, 22500000000000, 25000000000000, 28000000000000, 32000000000000, 36000000000000, 40000000000000, 45000000000000, 50000000000000, 56000000000000, 63000000000000, 71000000000000, 80000000000000, 90000000000000, 100000000000000, 112000000000000, 125000000000000, 140000000000000, 160000000000000, 180000000000000, 200000000000000, 225000000000000, 250000000000000, 280000000000000, 320000000000000, 360000000000000, 400000000000000, 450000000000000, 500000000000000, 560000000000000, 630000000000000, 710000000000000, 800000000000000, 900000000000000, 1000000000000000, 1120000000000000, 1250000000000000, 1400000000000000, 1600000000000000, 1800000000000000, 2000000000000000, 2250000000000000, 2500000000000000, 2800000000000000, 3200000000000000, 3600000000000000, 4000000000000000, 4500000000000000, 5000000000000000, 5600000000000000, 6300000000000000, 7100000000000000, 8000000000000000, 9000000000000000, 10000000000000000, 11200000000000000, 12500000000000000, 14000000000000000, 16000000000000000, 18000000000000000, 20000000000000000, 22500000000000000, 25000000000000000, 28000000000000000, 32000000000000000, 36000000000000000, 40000000000000000, 45000000000000000, 50000000000000000, 56000000000000000, 63000000000000000, 71000000000000000, 80000000000000000, 90000000000000000, 100000000000000000, 112000000000000000, 125000000000000000, 140000000000000000, 160000000000000000, 180000000000000000, 200000000000000000, 225000000000000000, 250000000000000000, 280000000000000000, 320000000000000000, 360000000000000000, 400000000000000000,



Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**



1696.

l'un & l'autre se rendroient séparément à S. Jean , M. d'Iberville avec ses Canadiens , & M. de Brouillan avec les Troupes & ses propres Milices ; que quand ils se feroient réunis , le Gouverneur de Plaisance auroit tous les honneurs du Commandement ; mais que le pillage seroit partagé de telle sorte entre les deux Troupes , que d'Iberville , qui faisoit la plus grande partie des frais de cette Expédition , auroit aussi la meilleure part du butin.

Ils partent
pour S. Jean.

La bonne intelligence étant ainsi rétablie entre les François , M. de Brouillan s'embarqua sur le *Profond* , que commandoit toujours M. de Bonaventure , lequel , quoique Canadien , & Ami de d'Iberville , ne parut prendre aucune part à ses démêlés avec le Gouverneur de Plaisance. M. de Muys s'embarqua aussi avec celui-ci , lequel avoit trouvé le secret de s'attacher cet Officier , en lui faisant espérer de le mettre à la tête des Canadiens , qui dans toute autre occasion n'auroient fait aucune difficulté de marcher sous ses ordres.

M. d'Iberville partit le premier de Novembre par Terre avec tous les Canadiens , plusieurs Gentilshommes , & quelques Sauvages. Après neuf jours de la plus rude marche , qu'il soit possible d'imaginer , il arriva au Forillon ; le Chevalier de RANCOGNE , Gentilhomme Angoumois , l'y joignit le lendemain , venant de S. Jean , où M. de Brouillan l'avoit envoyé avec quelques Soldats , pour examiner en quel état se trouvoit ce Poste. Chemin faisant il avoit pris un Anglois , qui s'étoit échapé , & avoit donné l'alarme à S. Jean. Le Gouverneur Anglois avoit fait un Détachement pour courir après M. de Rancogne , & ce Détachement ayant joint cet Officier , lui avoit tué un Homme , blessé un autre , & fait quatre Prisonniers. Rancogne s'étoit sauvé presque seul , avoit marché vintquatre jours par des chemins affreux , & en avoit passé plusieurs sans manger.

Ils se brouil-
lent de nou-
veau.

Le douze M. d'Iberville alla seul en Chaloupe à *Rognouse* , où étoit le rendez-vous général , pour s'y aboucher avec M. de Brouillan ; mais il fut bien étonné , lorsque lui ayant demandé ce qu'il jugeoit à propos qu'il fit , le Gouverneur lui répondit qu'il falloit que ses Gens l'attendissent au Forillon , où il se rendroit incessamment ; que de-là ils iroient ensemble à S. Jean en Chaloupe , tandis que le *Profond* feroit voile , pour se trouver à l'entrée de ce Port , quand ils y arriveroient ;

qu'au reste il prétendoit à la moitié du butin , qui se feroit à S. Jean. D'Iberville lui repliqua que ce n'étoit point là ce dont ils étoient convenus ; Brouillan nia d'avoir traité avec lui sur un autre pied , & lui fit entendre qu'il ne se relâcheroit point de cette prétention.

1696.

D'Iberville se contint , & résolut de se séparer sans rien dire. Il le manda à M. de Pontchartrain , dès qu'il fut de retour au Forillon , ajoutant que c'étoit pour lui un parti forcé , que d'en user ainsi , parce qu'il avoit à faire à un Homme , à qui il ne pouvoit plus parler , sans être exposé à se battre avec lui , & auquel il ne croyoit pas devoir livrer ses Canadiens , qui n'étoient pas Gens à endurer qu'on les traitât , comme on avoit fait les Maloins. M. de Brouillan se douta apparemment de son dessein , & lui fit dire qu'il se désistoit. D'Iberville ne se monroit jamais difficile à regagner , & la reconciliation parut sincère des deux côtés : les deux Commandans partirent ensemble pour aller à *la Baye de Toulle* , qui est sur le chemin de Rognouse à S. Jean.

Ils se réconcilient encore.

Ils rencontrèrent sur leur route le Sieur de PLAINE , Gentilhomme Canadien , que M. d'Iberville avoit envoyé à la découverte avec douze Hommes , & qui lui amenoit douze Prisonniers. On apprit d'eux qu'il y avoit cent dix Anglois à la Baye de Toulle , & que tous ceux , qui avoient abandonnés les Postes conquis par le Gouverneur de Plaisance & les Maloins , n'y avoient perdu que leur maison ; qu'ils comptoient bien de la rebâtir au printems , & de faire leur Pêche à l'ordinaire. Ces avis confirmèrent M. d'Iberville dans la pensée que c'étoit par le Bois , qu'il falloit attaquer les Anglois de cette Isle , par la raison que de cette maniere on leur enlevait généralement tout ce qu'ils possédoient , & qu'ils ne sçavoient plus , où se réfugier. C'est ce qui l'engagea à renvoyer en France *le Profond* , qui fit voile le vintdeux , après qu'on y eut embarqué tous les Prisonniers , dont M. d'Iberville croyoit pouvoir disposer.

Le Gouverneur de Plaisance n'attendoit que ce départ pour lever le masque. Il commença par déclarer qu'il prétendoit que tous les Canadiens fussent à ses ordres ; qu'il leur donnoit M. de Muys pour Commandant , & qu'il casseroit la tête au Premier , qui refuseroit de lui obéir. Il dit ensuite à M. d'Iberville qu'il pouvoit aller , où bon lui sembleroit avec ses

Mauvaise foi & nouvelle prétention de M. de Brouillan.

1696.

Volontaires. Celui-ci s'aperçut alors , mais un peu tard , du piège , que lui avoit tendu M. de Brouillan , pour l'engager à renvoyer *le Profond* , & l'obliger par-là à rester en Terre-Néuve , où il n'auroit pas été fâché que de dépit il se fût tenu les bras croisés , tandis que lui auroit tout l'honneur & le profit de la conquête de S. Jean.

On s'apaise
encore réci-
proquement.

Le Gouverneur n'étoit pourtant pas sans inquiétude de la part des Canadiens ; il comprenoit qu'il alloit allumer une guerre civile , où il ne seroit peut-être pas le plus fort : il n'étoit pas même assuré d'avoir pour lui tous ceux de son Gouvernement , & il avoit trop d'esprit , pour ne pas prévoir que les suites de cette affaire , de quelque maniere qu'elle tournât , ne pouvoient manquer d'être funestes , & qu'elles seroient sur son compte. D'autre part d'Iberville , naturellement modéré , ne fit rien pour attiser le feu , & prit le parti de laisser le Gouverneur de Plaisance dans tout son tort. Il n'étoit pourtant pas peu embarrassé lui-même , par l'impuissance , où on le reduisoit , de remplir ses engagements avec les Canadiens , & il appréhendoit de n'avoir pas assez d'autorité sur eux , pour les détourner de se faire justice par la voye des armes. Ces réflexions faites de sang-froid de part & d'autre , produisirent une troisième reconciliation : on se promit réciproquement de ne plus parler de rien.

L'Armée mar-
che à S. Jean.

L'Armée partit aussitôt pour la Baye de Toulle , qui est à six lieues du Forillon , y arriva le même jour , & y trouva un Navire Anglois de cent tonneaux , que l'Equipage avoit abandonné , pour se sauver dans le Bois avec tous les Habitans du lieu. Le vingtquatre M. d'Iberville envoya à la découverte plusieurs Détachemens de Canadiens , qui tous firent des Prisonniers , & le vingtfix , qui avoit été fixé pour le départ de la Baye de Toulle , il prit lui-même les devans avec sept Canadiens , pour s'emparer d'une hauteur , d'où les Anglois auroient pu reconnoître l'Armée , & l'incommoder dans sa marche.

Action de vi-
gueur de M.
d'Iberville.

Après qu'il eut fait environ trois lieues , il rencontra un de ses Partis , qui étoit allé jusqu'à S. Jean , & le retint avec lui. Un peu plus loin il aperçut trente Anglois , qui avoient découvert l'Armée ; il se mit à leurs trouffes , & entra avec eux dans un petit Havre , d'où ils étoient sortis , passa une Riviere très-rapide , ayant de l'eau jusqu'à la ceinture , força les Anglois dans une espèce de retranchement , qu'ils défendirent assez bien ,

bien , & demeura Maître du Havre. Les Ennemis y perdirent trente-six Hommes , tués sur la place , on en prit quelques-uns ; le reste se sauva à S. Jean.

Le soir l'Armée joignit d'Iberville dans ce même lieu , où elle fut obligée de séjourner tout le lendemain , à cause d'une neige si épaisse , qu'elle obscurcissoit l'air , & qui dura jusqu'à la nuit. Montigny , qui ne pouvoit demeurer en repos , & qui étoit le plus incommode Voisin , que pussent avoir les Anglois , ne laissa pas de faire une course dans le Bois , & en ramena plusieurs Prisonniers. C'est le même , qui avoit été blessé à l'attaque de Corlar , & qui s'étoit fort distingué au siège de Pemkuit.

Le vinthuit au matin toute l'Armée marcha en ordre , Montigny faisant l'Avantgarde avec trente autres Canadiens , & avançant le Gros de cinq cent pas. MM. de Brouillan & d'Iberville suivoient à la tête des Troupes , ayant avec eux NESCAMBIOUIT , Chef Abénaqui , brave Homme , & qu'on a vû à Versailles en 1706. caressé & comblé de présens par le feu Roy. La Garnison de Plaisance avoit la tête ; mais on étoit convenu que les Canadiens commenceroient l'attaque.

Après deux heures & demie de marche , Montigny découvrit à la portée du pistolet un Corps d'Anglois de quatre-vingt huit Hommes , avantageusement postés derrière des rochers. Il ne balança point à faire feu sur eux , & ceux-ci ne voyant que trente Hommes , se contenterent de leur répondre d'une décharge de leur mousqueterie , & les attendirent dans leur Poste avec beaucoup de résolution. Montigny fit ferme de son côté , tirant toujours sur les Anglois en attendant l'Armée. Elle le joignit bientôt. M. de Brouillan attaqua les Ennemis de front ; d'Iberville tourna sur la gauche , pour les prendre en flanc , du côté , où le rocher ne les couvroit point.

Ils se battirent bien , mais au bout d'une demie-heure de résistance ils plierent de toutes parts. D'Iberville suivi d'un petit nombre de Canadiens des plus alertes , poursuivit les Fuyards l'épée dans les reins , & les mena battant jusqu'à S. Jean , dont on n'étoit qu'à trois quarts de lieues , & où il arriva un quart d'heure avant l'Armée. Il s'étoit même déjà saisi dans ce peu de tems de deux Forts , & avoit fait trente-trois Prisonniers. Les Habitans de S. Jean avoient beaucoup compté sur

Tome II.

Bb

1696.

Belles actions
de M. de
Montigny.

Un Corps
d'Ennemi dé-
fait.

1696.

les quatorze-vingt huit Hommes , qui venoient d'être défaits , & quand ils virent les François entrés avec le reste dans la Ville, ils furent saisis d'une telle épouvante , que , si d'Iberville avoit eu cent Hommes avec lui , il auroit encore pris d'emblée un troisième Fort , où il y en avoit deux-cent.

Dans le combat , dont je viens de parler , les Ennemis perdirent cinquante-cinq Hommes. M. de Brouillan y fit merveille , & eut son Trompette tué à côté de lui : trois autres de ses Gens furent blessés , & deux Canadiens tués. Les Soldats de la Garnison de Plaisance firent très-bien leur devoir ; mais on remarqua qu'ils auroient eu besoin d'avoir fait quelques Campagnes contre les Sauvages du Canada , pour apprendre à se couvrir en découvrant l'Ennemi. C'est la réflexion de M. d'Iberville dans le compte , qu'il rendit de cette Campagne à M. de Pontchartrain.

Siège du Fort
de S. Jean.

L'Armée en entrant dans le Bourg S. Jean , aperçut un Bâtiment , où s'étoient réfugiés plusieurs Anglois , lequel faisoit force de voiles , pour sortir du Port , & l'on sçut depuis qu'on y avoit embarqué tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans les Maisons des Particuliers. Le Fort , qui restoit à prendre , étoit revêtu d'une palissade de la hauteur de huit pieds ; du reste il étoit en assez mauvais état. L'Armée campa dans les maisons du Bourg , & d'abord on envoya sommer le Gouverneur par une Femme , qui étoit du nombre des Prisonniers. Le Gouverneur la retint , & ne fit point de réponse.

Cela fit juger qu'il étoit résolu de se défendre , & sur le champ on envoya chercher à la Baye de Toulle les mortiers , les canons , & les munitions de guerre , qu'on y avoit laissés. La nuit du vint-neuf au trente MM. de Muys & de Montigny furent commandés avec soixante Canadiens pour brûler les maisons les plus proches du Fort , & celles , qui étoient au-delà. M. d'Iberville & Nescambioüit s'avancerent avec trente Hommes choisis pour les soutenir , & le Gouverneur de Plaisance se mit en bataille avec tous ses Gens , pour marcher , s'il en étoit besoin , à leur secours. Les maisons furent brûlées , & le trentième un Anglois sortit du Fort avec un Pavillon blanc.

Le Gouver-
neur veut
amuser les
François dans

Sur les propositions , qu'il fit , on convint d'une entrevûë hors de la Place , dont le Gouverneur Anglois ne vouloit pas que les François vissent le mauvais état. En effet toute la

Force de S. Jean étoit du côté de la Mer, parce qu'il n'étoit pas venu dans l'esprit des Anglois qu'on vint les attaquer par Terre. Le Gouverneur se trouva au rendez-vous avec quatre des principaux Habitans du Bourg. M. de Brouillan lui fit ses propositions, & il demanda terme jusqu'au lendemain pour y répondre. Il ne vouloit que gagner du tems, parce qu'il avoit découvert deux gros Navires, qui depuis deux jours louvoyoient pour tâcher d'entrer dans le Port; mais on se douta de son dessein, & on lui déclara qu'il falloit prendre son parti à l'instant même, ou qu'on alloit donner l'assaut.

Il n'étoit nullement en état de le soutenir, & il convint de se rendre le jour même aux conditions suivantes. 1°. Qu'on lui fourniroit deux Bâtimens pour le conduire avec tout son Monde en Angleterre: 2°. Que Personne ne feroit fouillé: 3°. Que ceux des Anglois, qui voudroient aller à Bonneville, le pourroient en toute sûreté. Cette capitulation fut signée de la part des François par le seul Gouverneur de Plaisance, qui ne fit pas seulement à M. d'Iberville la politesse de la lui présenter. Cet Officier n'y fut pas insensible; mais il dissimula sa-gement, comme il avoit déjà fait sur d'autres choses, qui étoient d'une plus grande conséquence.

Le Gouverneur Anglois, après avoir signé, rentra dans sa Place, & en sortit un moment après avec deux-cent cinquante Hommes, sans les Femmes & les Enfans. Il n'avoit eu qu'un Soldat blessé dans une escarmouche, lorsqu'on alloit reconnoître le Fort; mais toute cette Garnison n'étoit guères composée que de misérables Pêcheurs, qui sçavoient à peine tirer un coup de fusil, & leur Commandant étoit un simple Habitant choisi par les Capitaines de Vaisseaux, sans Commission du Prince. Le Fort étoit assez bon, mais dépourvu de tout. La Garnison n'y avoit pas même de vivres pour vingt-quatre heures, ni un morceau de bois pour se chauffer; aussi n'y étoit-elle entrée, qu'au moment que M. d'Iberville avoit paru dans le Bourg.

Cependant S. Jean est un très-beau Havre, qui peut contenir plus de deux-cent Vaisseaux: son entrée n'a qu'une demie-portée de fusil de largeur entre deux Montagnes très-hautes, & elle étoit défendue par une batterie de huit canons. On y comptoit alors plus de soixante Habitans très-bien établis sur la Côte du Nord, & le long de la Grève dans l'espace

1696.

l'esperance
d'un prompt
secours.

Il se rend.

Etat de la
Place.Situation de
S. Jean.

1696.

d'une demie-lieuë. Le Fort , dont nous venons de parler , n'étoit qu'à une portée de canon de l'entrée du Port.

Les deux Navires , qui n'avoient pu arriver assez à tems pour secourir cette Place , la voyant prise , n'eurent point d'autre parti à prendre que de s'en retourner en Angleterre ; ce qu'ils firent sur le champ. Le second de Décembre Montigny fut envoyé avec douze Hommes à *Portugalcouë* dans la Baye de la Conception , éloignée de trois lieuës de S. Jean , pour y arrêter un grand nombre de Fuyards , qui vouloient se réfugier à Carbonniere , & il en prit trente. DUGUÉ DE BOISBRIAND , Gentilhomme Canadien , fit encore un plus grand nombre de Prisonniers en un lieu nommé *Kirividi* , à trois quarts de lieuës de S. Jean , & en peu de jours le nombre s'en trouva de plus de cent.

S. Jean est
brûlé & abandonné.

Jusques-là les deux Chefs avoient paru agir de concert ; mais quand il fut question de mettre le butin à part , leur animosité mutuelle se reveilla , & peu s'en fallut qu'elle n'allât à une rupture éclatante. Ce nouveau feu ayant encore été assoupi par la prudence des Médiateurs , & par la modération de M. d'Iberville , le Gouverneur de Plaisance proposa de garder S. Jean , & d'en donner le Commandement à M. de Muys. D'Iberville y consentit , mais à condition qu'il n'y resteroit aucun Canadien , n'en ayant pas , dit-il , un seul de trop pour les Expéditions , qu'il méditoit.

De Muys n'avoit garde d'accepter à cette condition le Commandement , dont on vouloit le charger , & la résolution fut prise , & exécutée sur le champ d'abandonner cette conquête , après avoir brûlé les Forts , & généralement tous les Bâtimens , qui étoient encore sur pied. Cela fait MM. de Brouillan & de Muys se disposèrent à retourner à Plaisance , & M. d'Iberville ne songea plus qu'à continuer la guerre avec les Braves , qui s'étoient attachés à sa fortune.

Conquêtes des
Canadiens en
Terre-Neuve.

Il y employa près de deux mois , au bout desquels il ne resta plus aux Anglois en Terre-Neuve que Bonnevisse & l'Île de Carbonniere. Le premier de ces deux Postes étoit trop bien fortifié , pour pouvoir être insulté par une aussi petite Troupe de Gens , qui marchant sur la neige , & presque toujours dans des chemins impraticables à tout autre qu'à des Canadiens & des Sauvages , ne pouvoient porter tout au plus que leurs fusils & leurs épées , avec ce qu'il falloit de vivres pour ne pas mourir de faim.

L'Isle de Carbonniere est inabordable pendant l'hyver, pour peu qu'elle soit défendue, & plus de trois-cent Anglois s'y étoient réfugiés des autres Places, qu'on leur avoit enlevées. La Mer y est en toute saison fort orageuse, & les vagues lui faisoient alors un rempart, qu'une Armée entiere avec une bonne Artillerie n'eût jamais pu forcer. Si M. d'Iberville avoit été libre de commencer par-là ses Expéditions, il auroit trouvé cette Isle presque sans défense, & beaucoup plus aisée à aborder. On fit dans ce reste de Campagne six, ou sept cent Prisonniers, qui furent envoyés à Plaisance, & dont la plupart se sauverent, parce qu'il n'y avoit pas dans ce Port assez d'endroits fermés pour s'assurer d'eux.

Après M. d'Iberville, qui donna en cette rencontre de grandes preuves de sa capacité, & se trouvoit par tout, où il y avoit plus de risques à courir & plus de fatigues à esuyer, & Montigny, qui prenoit pour l'ordinaire les devants, & souvent laissoit peu de choses à faire à ceux, qui le suivoient, BOUCHER DE LA PERRIERE, D'AMOUR DE PLAINE, Dugué de Boisbriand, trois Gentilshommes Canadiens, & Nescambioüit, furent ceux, qui se distinguèrent le plus. Il n'est point douteux que, si l'on avoit eu assez de Monde pour achever une conquête si avancée, & pour garder les Postes, dont on avoit chassé les Anglois, ils auroient perdu pour toujours l'Isle de Terre-Neuve; mais peu de Gens en France connoissoient alors de quelle importance il étoit de nous en assurer la possession entiere.

Il faut convenir que, si les Anglois font paroître dans l'Etablissement de leurs Colonies une habileté, qu'on ne remarque en aucune autre Nation de l'Europe, communément ils prennent assez peu de précautions pour les garantir d'une surprise, ou d'un effort de leurs Voisins. De sorte que si les François avoient autant de constance, & prenoient aussi bien leurs mesures pour conserver leurs conquêtes dans le Nouveau Monde, qu'ils montrent de hardiesse & de promptitude à les faire, la Couronne de l'Angleterre ne posséderoit peut-être pas aujourd'hui un pouce de terre dans le Continent de l'Amérique Septentrionale.

La plus grande faute, que faisoient alors les Anglois dans leurs Colonies, c'est que pour l'ordinaire ils choisissent mal ceux, à qui ils confioient le Commandement, soit des Postes

Fautes des
Anglois & des
François dans
leurs Colo-
nies.

1696.

particuliers, soit des Provinces entieres. C'étoit presque toujours des Hommes de fortune, qui ne sçavoient point la guerre, qui ne l'avoient même jamais faite, & dont tout le mérite étoit d'avoir amassé du bien par des voyes, qui ne suposent point les qualités nécessaires pour soutenir le rang, où on les élevait, & que des Gens de cette sorte n'acquerent jamais.

D'autre part les Colons Anglois mêlés avec des Etrangers de toutes sortes de Nations, s'appliquoient uniquement à la culture des Terres, & à leur commerce; ce qui les rendoit peu propres pour la guerre; delà le mépris, qu'avoient pour eux les Sauvages, dont une poignée a tenu lontems en échec les plus peuplées & les plus florissantes de leurs Colonies. Toute leur ressource étoit dans notre legereté, dans notre inconstance, dans notre négligence, & dans le peu de concert de nos Commandans; & c'est par-là qu'ils sont demeurés Maîtres de tant de Postes importants, dont nous les avons chassés autant de fois, que nous les y avons attaqués.

Pourquoi M.
d'Iberville
n'acheva point
la conquête de
Terre-Neuve.

1697.

Pour revenir à Terre-Neuve, tout étant soumis dans cette grande Isle, à la reserve des deux Postes, dont j'ai parlé, M. d'Iberville retourna à Plaisance pour s'y préparer à achever sa conquête, ce qu'il ne pouvoit pas faire sans le secours de France, qu'il avoit demandé par M. de Bonaventure. Il l'attendit lontems, & l'arrivée de M. de Serigny, son Frere, qui mouilla dans cette Baye le dixhuitième de May 1697. avec une Escadre, & des ordres de la Cour, l'obligea de renoncer à cette Entreprise, pour aller cueillir de nouveaux lauriers dans les glaces de la Baye d'Hudson. Mais avant que de raconter ce qui donna lieu à cette Expédition, & quel en fut le succès, l'ordre de l'Histoire demande que nous voyions ce qui se passa du côté des Iroquois après la destruction d'Onnontagué.

M. de Frontenac s'étoit bien attendu que les Iroquois, qu'il avoit plutôt étourdis que subjugués, ne tarderoient pas à reprendre toute leur fierté, & à se remontrer sur nos Frontieres, s'il s'en tenoit à ce qu'il venoit de faire. Aussi n'étoit-ce pas son dessein; mais son malheur fut qu'aucun des projets, qu'il forma pour achever de les humilier, ne lui réussit, & que les affaires de la Colonie, par rapport à cette guerre, se trouverent bientôt dans la même situation, où elles avoient été avant qu'il se fût mis en Campagne avec des Forces

plus que suffisantes pour ruiner absolument les Cantons.

Le Chevalier de Callieres avoit reçu ordre vers la fin de l'automne de lever dans son Gouvernement un grand Parti, & de l'envoyer sur les glaces contre les Agniers ; mais la disette des vivres le mit dans l'impossibilité d'obéir ; la recolte ayant été fort mauvaise. Il le fit sçavoir au Gouverneur Général, qui lui manda de se contenter donc d'envoyer cinquante Hommes du côté, où les Iroquois avoient accoutumé de chasser pendant l'hyver. Il se mit aussitôt en devoir d'exécuter cet ordre, & tout étoit prêt pour le départ de la Troupe commandée, lorsqu'on reçut quelques avis, qui firent changer de résolution.

L'onzième de Janvier un Sauvage du Sault S. Louis, originaire d'Onneyouth, & qui avoit été envoyé dans ce Canton pour en exhorter les Habitans à venir s'établir parmi nous, arriva à Montreal. On lui demanda en quelle disposition il avoit laissé ses Compatriotes, & il répondit que soixante d'entr'eux, divisés en deux Bandes, venoient en chassant dans le dessein de dégager la parole, qu'ils avoient donnée à ce sujet au Gouverneur Général. Il ajouta que tous les autres Iroquois étoient allés en chasse vers le Pays des Andastes, & sur cette seconde nouvelle le Parti fut congédié.

Quelques Particuliers se mirent pourtant en Campagne, & prirent la route de la Nouvelle York. Un nommé DUBOS, qui conduisoit une de ces Troupes, après s'être lontems battu avec beaucoup de valeur contre des Mahingans & des Agniers, & les avoir fort maltraités, tomba dans une embuscade auprès d'Orange. De seize qu'ils étoient, dix furent tués sur la place, Dubos & trois autres furent blessés, pris, & menés à Orange : les deux autres n'ont jamais paru depuis. Une seconde Bande de sept, ou huit François ne fut guères plus heureuse. Elle fut rencontrée par des Sauvages de la Montagne, qui les prirent pour des Anglois, & les chargerent. Deux furent tués avant qu'on se fût reconnu ; mais le grand Chef de la Montagne, nommé TOTATHIRON, y resta aussi, & ce fut une grande perte pour la Colonie.

Enfin le cinquième de Février trente-trois Onneyouths arrivèrent à Montreal ; ils dirent qu'ils venoient s'acquitter de la promesse, qu'ils avoient faite à leur Pere de se ranger au nombre de ses Enfants ; que tous les autres les avoient chargés

1697.

Plusieurs projets contre les Iroquois, sans effet.

Les François reçoivent quelques échecs.

Des Onneyouths viennent pour s'établir dans la Colonie.

1697.

de lui assurer qu'ils les auroient suivis , si l'Agnier & l'Onnontagué , entre lesquels ils se trouvoient , ne les avoient pas retenus chacun par un bras ; qu'ils n'avoient pourtant pas changé de pensée , & que si Ononthio vouloit bien leur députer quelqu'un , ils partiroient aussitôt pour se rendre auprès de lui ; que pour eux , ils étoient très-disposés à se placer par tout , où l'on voudroit ; qu'ils souhaitoient seulement de conserver le nom d'Onneyouth ; qu'on leur feroit plaisir de leur donner pour Missionnaire le P. Milet , qui les aimoit beaucoup , malgré les maux , qu'ils lui avoient fait souffrir , & qu'ils prioient qu'on les aidât à se loger.

Réception ,
qu'on leur fait.

Ce qu'ils disoient de l'amitié , que le P. Milet leur portoit , n'étoit point exagéré. Ce Missionnaire , avec qui j'ai vécu plusieurs Années , ne parloit qu'avec tendresse des Onneyouths , à qui il n'avoit pourtant point d'autre obligation , que les occasions , qu'ils lui avoient fournies de mériter beaucoup pendant cinq ans d'un rude esclavage. M. de Callieres reçut fort bien ces nouveaux Hôtes , & les assura qu'ils ne manqueroient de rien. Il écrivit ensuite au Comte de Frontenac pour sçavoir ses intentions à leur sujet , & il en reçut ordre de renvoyer leur Chef à Onneyouth , pour rendre compte à ses Compatriotes de la bonne réception , qu'on leur avoit faite , & pour engager par-là tous les autres à suivre leur exemple.

Les autres
Cantons en
prennent de
l'ombrage.

Cette négociation , & la démarche des premiers Onneyouths , avoient causé de grands ombrages aux autres Cantons , & les Onnontagués s'étoient donnés de grands mouvemens pour s'y opposer. Les Agniers plus impatiens que les autres de sçavoir en quelle disposition étoient les choses par rapport aux Onneyouths , envoyèrent deux des leurs à Quebec , sous prétexte d'y conduire deux Demoiselles , qui avoient été prises l'année précédente à Sorel. On sçut de ces deux Prisonnières que les Iroquois commençoient à revenir de leur fraieur ; que les Anglois avoient fait des présens aux Onnontagués pour les dédommager de leurs pertes , & pour les engager à rebâtir leur Village , & que ceux-ci comptoient bien d'ensemencer dès le printems de cette année ces mêmes Champs ; que les François avoient ravagés.

Les deux Agniers de leur côté demanderent avec beaucoup de hauteur au Comte de Frontenac , si le chemin de leur Canton à Quebec étoit libre ? & l'un d'eux lui dit qu'il prétendoit
bien

bien qu'il lui rendit son Fils , qui étoit Prisonnier dans la Colonie. Le Général leur répondit que le premier Iroquois , qui auroit l'insolence de lui parler de la sorte , en seroit puni sur le champ , qu'il leur pardonnoit néanmoins en considération des deux Captives , qu'ils lui avoient ramenées , mais qu'ils s'accoutumassent à baisser le ton devant lui ; qu'il ne les écouterait plus sur rien , qu'ils ne fussent parfaitement soumis à ses volontés , & qu'ils ne lui eussent remis tous les François , qui étoient encore Prisonniers chez eux.

Il les retint même tout le reste de l'hyver , de peur qu'ils n'informassent les Cantons des endroits , où nos Alliés étoient en chasse , & cependant il envoya de nouveaux ordres à Montreal pour continuer à faire harceler les Ennemis par de petits Partis , afin d'être instruit à propos de ce qui se passoit dans les Cantons & dans la Nouvelle York. Le quinzième de May les Sauvages du Sault S. Louis & de la Montagne allèrent offrir leurs services au Gouverneur de Montreal , qui l'ayant fait sçavoir au Comte de Frontenac , en reçut réponse qu'il ne falloit pas que , ni les François , ni les Sauvages domiciliés s'éloignassent , & qu'il pourroit avoir bientôt besoin des uns & des autres.

Ce qui le faisoit parler ainsi , c'est que sur ces entrefaites le Sieur VINCELOTTE , Canadien , Homme d'esprit & fort actif , étoit arrivé par Terre des Monts déserts proche de Pentagoët , où M. de GABARET l'avoit débarqué , & il avoit remis au Général des Dépêches de la Cour , où on lui donnoit des avis , qui ne lui permettoient pas de dégarnir la Colonie de Troupes. Le Ministre lui mandoit qu'il y avoit dans les Ports d'Angleterre des Vaisseaux , qui devoient mettre incessamment à la voile , & aller joindre une Escadre , qu'on armoit à Baston , pour attaquer le Canada. Il ajoûtoit que le Roy vouloit qu'il tint prêt mille , ou douze-cent Hommes pour exécuter les ordres , qu'il recevoit de Sa Majesté , au cas qu'il n'y eût rien à craindre pour Quebec. Nous verrons dans peu de quoi il s'agissoit.

Les Iroquois s'aperçurent bientôt qu'on ne songeoit plus à les aller inquiéter chez eux , & se mirent de toutes parts en Campagne. Cela obligea le Gouverneur de Montreal à multiplier les Partis , qu'il envoyoit contr'eux , & par-là il vint à bout de rompre toutes leurs mesures. Peu de tems après

Tome II.

Cc

1697.

Pourquoi M. de Frontenac refuse aux Iroquois Chrétiens la permission d'aller en guerre.

Avis , que ce Général reçoit de la Cour.

Les Iroquois recommencent leurs hostilités.

1697.

quelques Prisonniers , qu'on lui amena du voisinage de la Nouvelle York , lui aprirent qu'on débitoit dans cette Province , tantôt que les Anglois armoient en Europe pour venir assiéger Quebec , & tantôt qu'on se dispoit en France à faire le siège de Baston. On reçut en même tems dans la Capitale des assurances que la Nouvelle Angleterre n'étoit nullement en état de rien entreprendre ; que la disette des vivres y étoit extrême ; que la méfintelligence regnoit entre les Chefs de la Colonie , & qu'encore qu'on y fit quelque mine de menacer le Canada , on y craignoit fort les François , & qu'on y travailloit à se fortifier.

Les Anglois
se rendent
Maîtres du
Fort Bourbon.

Mais on aprit en même tems que le Fort Bourbon étoit retombé l'automne dernière sous la puissance des Anglois , & que M. de Serigny , qui y avoit été envoyé pour y porter un secours d'Hommes , de munitions & des vivres , n'avoit pu y aborder. En effet le second jour de Septembre 1696. quatre Vaisseaux Anglois avec une Galiote à bombes parurent à la vûe de cette Place , & il n'y avoit pas encore deux heures , qu'ils étoient mouillés dans la Rade , lorsque MM. de Serigny & de la MOTTE EGRON y arriverent aussi sur deux Bâtimens ; le premier sur le *Dragon* , qui étoit au Roy , & le second , le *Hardi* , qui appartenoit à la Compagnie du Nord.

La partie étoit trop inégale pour hasarder un combat , & les François se retirèrent : Serigny reprit la route de France , où il arriva heureusement ; la Motte Egron fit naufrage en allant à Quebec , & se noya. Le Fort Bourbon n'étoit guères plus en état de résister à l'Escadre Angloise ; on ne laissa pourtant pas d'y faire assez bonne contenance d'abord. Le cinquième la Galiotte soutenuë de deux Navires fit un assez grand feu. Elle continua le lendemain , & à sa faveur les Anglois voulurent tenter la descente ; mais le Sieur JEREMIE , qui servoit en qualité d'Enseigne dans la Place , s'étant embusqué avec quatre-cent Fusiliers derrière des Buissons , fit sur les premières Chaloupes , qui s'approcherent des décharges si fréquentes , & avec tant d'ordre , qu'il les contraignit de s'éloigner.

Ils violent la
capitulation.

Alors la Galiotte recommença à jeter des bombes , & il en tomba jusqu'à vingt-deux dans le Fort. Comme on n'y avoit pas un seul endroit , où la poudre fût en sûreté , le Sieur de la Forêt , qui y commandoit , n'eut point d'autre parti à pren-

dre , que celui de capituler. Il demanda d'être conduit avec toute la Garnison sur les Terres de France , & qu'on permit à chacun d'emporter tout ce qui étoit à lui. Ces deux articles furent accordés ; mais les Anglois ne furent pas plutôt entrés dans la Place , qu'ils se mocquerent de la capitulation , dépouillerent les François , & les menerent Prisonniers en Angleterre.

Ils furent néanmoins élargis quatre mois après leur arrivée , & ayant appris, en débarquant sur les Terres de France, qu'on armoit à la Rochelle pour aller reprendre le Fort Bourbon , ils s'y rendirent la plupart en diligence. Ils y trouverent en effet quatre Vaisseaux , que M. de Serigny devoit commander jusqu'à Plaisance , où il devoit en remettre le Commandement à M. d'Iberville , son Frere , & ils s'y embarquerent. Nous avons vû il n'y a pas longtems que cette Escadre étoit arrivée en Terre-Neuve le dixhuitième de May dans le tems , que M. d'Iberville se dispoit à achever la conquête de cette Ile.

Il auroit bien souhaité que son Frere fût arrivé plutôt , ou avoir été averti qu'il arriveroit si tard ; dans le premier cas il auroit eu tout le tems nécessaire pour assurer le succès de l'Entreprise , dont il se voyoit chargé ; & dans le second , il auroit pu faire un effort pour se consoler de ce retardement par le plaisir de ne pas laisser un Anglois dans l'Ile de Terre-Neuve , ce qu'il avoit extrêmement à cœur ; d'autre part il étoit évident que la Cour avoit compté que M. de Serigny feroit plus de diligence ; mais j'ai déjà observé que les armemens traînoient toujours en longueur dans nos Ports , ce qui déconcertoit souvent toutes les mesures de nos Officiers.

C'est ce qui parut par les instructions , qui furent remises à M. d'Iberville par son Frere. Elles portoient qu'avant que de passer à la Baye d'Hudson , il feroit un tour à la Riviere S. Jean , pour voir si le Fort de Naxoat n'avoit pas besoin de secours. L'exécution de cet article étoit devenue impossible , & fut jugée telle par M. de Brouillan , à qui d'Iberville communiqua ses instructions ; car outre que la saison étoit trop avancée pour entreprendre deux Expéditions en des lieux si éloignés l'un de l'autre , les Equipages des Navires venus de France , n'étoient pas en état de demeurer si longtems en Mer.

La résolution fut donc prise d'aller droit au Fort Bourbon,

1697.

M. d'Iberville
part pour la
Baye d'Hud-
son.

Il perd un de
ses bâtimens
dans les gla-
ces.

Il est séparé
des autres.

& l'Escadre, composée de quatre Navires & d'un Brigantin ; mit à la voile le huitième de Juillet. Il y avoit un troisième ordre de la Cour, mais bien plus aisé à exécuter que le second ; c'étoit de croiser quelque tems sur le Banc de Terre-Neuve, & M. d'Iberville comptoit bien de n'y pas manquer ; mais il trouva dans ce Parage des brumes si épaisses, & les vents si favorables pour suivre sa route, qu'il crut ne devoir pas s'en écarter, & le vinthuit il arriva à l'entrée du détroit d'Hudson.

Il l'avoit passé le troisième d'Août ; mais il se trouva alors tellement serré par les glaces, qu'il fut contraint de se grappiner sur les plus grandes. Ce qui faisoit le danger de cette situation, c'est que les glaces portées avec violence par les courans, donnoient de si rudes secouffes aux Navires, qu'à chaque instant elles les mettoient en danger de périr. Aussi dès le cinquième le Brigantin fut écrasé entr'un de ces écueils flottans, & *le Palmier*, que montoit M. de Serigny, & cela si subitement, qu'à peine put-on sauver les Hommes, tout le reste fut perdu.

Le vinthuit M. d'Iberville, qui montoit *le Pelican* de cinquante pièces de canon, se trouva débarrassé des glaces ; mais seul, & ne sçachant ce qu'étoient devenus ses autres Navires, que les glaces lui avoient cachés depuis l'onze. Il crut néanmoins qu'ils avoient pris les devans, parce que la veille il avoit entendu tirer des coups de canon, & il fit voile pour le Port Nelson, à la vûe duquel il arriva le quatrième de Septembre. Le soir il mouilla l'ancre assez près du Fort Bourbon, & envoya sa Chaloupe à Terre avec le Sieur de MARTIGNI, son Cousin Germain, pour prendre connoissance de la Place, & des Navires Anglois, qu'il avoit aperçus dans le Déroit d'Hudson.

Le lendemain, vers les six heures du matin, il découvrit à trois lieues sous le vent trois Vaisseaux, qui louvoyoient pour entrer dans la Rade : il leur fit les signaux, dont il étoit convenu avec M. de Serigny, & comme ils n'y répondirent point, il ne douta plus que ce ne fussent les Ennemis, & se prépara à les attaquer. Il falloit être bien hardi, pour prendre une telle résolution. Il avoit à peine cent cinquante Hommes en état de combattre, & il avoit à faire à trois Navires, dont l'un étoit plus fort que lui, & les deux autres avoient chacun trente-deux pièces de canon montées.

Malgré cette inégalité, il arriva sur eux avec une intrépidité, qui les étonna. Ils l'attendirent : vers les neuf heures & demie du matin on commença à se canonner, & jusqu'à une heure après midi le feu fut continuel & très-vif des deux côtés. Cependant le *Pelican* n'eut qu'un Homme de tué, & dix-sept blessés. Alors d'Iberville, qui avoit conservé le vent, arriva tout court sur les deux Fregates, & leur envoya plusieurs bordées de fort près, à dessein de les désarmer. Dans le moment il aperçut le troisième, nommé l'*Hamshier*, qui l'aprochoit, ayant vintfix canons en batterie sur chaque bord, & deux-cent trente Hommes d'Equipage.

Il alla aussitôt à sa rencontre, tout son canon pointé à couler bas, le rangea sous le vent vergues à voiles, & ayant fait dresser son Navire, lui envoya sa bordée. Elle fut faite si à propos, que l'*Hamshier*, après avoir fait tout au plus sa longueur de chemin, coula bas. D'Iberville revira sur le champ de bord, & tourna sur le *Hudson Baye*, celui des deux autres Navires Anglois, qui étoit le plus à portée d'entrer dans la Riviere de Sainte Therese ; mais comme il étoit sur le point de l'aborder, le Commandant baissa son Pavillon, & se rendit.

D'Iberville chassa ensuite le troisième, appelé le *Deringue*, qui fuyoit au Nord-Est, & dont il n'étoit qu'à une bonne portée de canon ; mais comme ce Bâtiment étoit aussi bon Voilier que lui, il cessa bientôt de le poursuivre, n'osant forcer de voiles, parce qu'il avoit eu plusieurs de ses manœuvres coupées, deux pompes crevées, ses hautbancs fort incommodés ; qu'il avoit reçu sept boulets de canon dans le corps de son Navire ; qu'il étoit percé à l'eau, & qu'on ne pouvoit l'étancher. Il revira donc de bord, & envoya le Sieur de la SALE avec vintcinq Hommes dans sa Chaloupe, pour amarrer sa prise. Il travailla ensuite à se raccommoder, ce qui ayant été fait avec une diligence extrême, il se remit à la poursuite du seul Ennemi, qui lui restât, & qui étoit déjà à trois lieues de lui.

Il commençoit à le gagner, lorsque le soir, le vent s'étant rangé au Nord, & une brume épaisse s'étant levée tout à coup, il perdit le *Deringue* de vûe. Ce contretems l'obligea d'aller rejoindre le *Hudson Baye*, & il mouilla l'ancre auprès de l'*Hamshier*, dont il ne paroissoit presque plus rien, & duquel

1697.

Il se bat contre trois Navires Anglois.

Succès de ce combat.

1697.

on n'avoit pas pu sauver un seul Homme. Il aprit de ses Prisonniers qu'ils avoient été vintcinq jours arrêtés dans les glaces, & y avoient perdu un Brûlot par le même accident, qui avoit fait périr le Brigantin François; qu'ils avoient ensuite rencontré une Flûte Françoisë, contre laquelle ils s'étoient battus pendant six heures, & qui après s'être défendue avec une bravoure étonnante, étoit allé se rejoindre à deux autres Navires de sa Nation dans les glaces.

Combat d'une
Flûte Françoisë
contre
trois Navires
Anglois.

Cette Flûte étoit le *Profond*, que M. d'Iberville avoit armé à Plaisance, elle étoit montée de vintsix canons, & de six-vint Hommes d'Equipage, & il en avoit donné le Commandement à M. Dugué. Elle avoit été séparée du *Palmier* & du *Wesp* le vintcinquième d'Août, & peu de jours après elle se trouva entre les trois Navires Anglois, qui la criblerent à coups de canon, & ne purent l'aborder, ni obliger le Capitaine à se rendre. Heureusement pour lui, après six heures de combat ils aperçurent le *Wesp* & le *Palmier*, qui faisoient force de voiles pour le secourir, & ils ne jugerent pas à propos de les attendre. Le *Profond* étoit tout désarmé; les deux autres Navires avoient aussi beaucoup souffert des glaces: ils se raccommoient néanmoins en diligence, & se mirent à la poursuite des Anglois, qui fuyoient devant eux, & qui ne les éviterent, que pour se faire battre par le seul *Pelican*, de la maniere, que je viens de rapporter.

Naufrage de
M. d'Iberville.

Cependant rien n'empêchant plus M. d'Iberville de s'approcher du Fort Bourbon, il leva l'ancre le sixième au matin, & alla mouiller dans la Rade, où sa Chaloupe, qui étoit restée à Terre, depuis qu'il l'avoit envoyée pour prendre langue, lui amena des Sauvages, qui lui aprirent qu'il n'y avoit que trente-cinq Hommes dans le Fort. Sur cet avis il fit embarquer dans le *Hudson Baye* un mortier & cinquante bombes, pour commencer l'attaque en attendant ses trois autres Navires. Le lendemain, comme il vit la Mer grossir extraordinairement, ce qui dans la Baye est un signe certain d'une prochaine tempête, il quitta la Rade, qui n'est point sûre, & alla mouiller au large. Sa précaution fut inutile, le vent, après s'être un peu calmé, reprit avec plus de violence qu'auparavant, tous les cables des ancres cassèrent, & quoique pût faire d'Iberville pour se soutenir, & qu'il n'y eût peut-être pas en France de plus habile Manœuvrier que lui, il fut

jetté à la Côte , & alla échouer à l'entrée de la Riviere de Sainte Therese avec sa prise.

1697.

Ce malheur arriva pendant la nuit , dont l'obscurité augmentant encore l'horreur , que caufoit la tourmente , empêcha qu'on ne prit plus de mesures pour sauver le Navire , en tâchant d'échouer dans un endroit sûr ; de sorte qu'avant le jour il se trouva crevé & plein d'eau. Néanmoins le calme étant revenu , l'Equipage se sauva à Terre , & emporta tout ce qui étoit nécessaire pour l'attaque du Fort Bourbon ; mais il n'avoit plus de vivres , & ne pouvoit en esperer qu'en se rendant Maître du Fort. Aussi d'Iberville fit-il tout préparer en diligence pour y donner l'assaut. Il commençoit à peine ce travail , lorsqu'il aperçut ses trois Navires , & peu de tems après ils mouillèrent dans la Rade.

Il est joint par
ses trois Na-
vires.

Ils avoient essuyé la même tempête , qui avoit brisé le *Pelican* & le *Hudson Baye* ; mais ils étoient beaucoup plus au large , ou plutôt elle les y jeta , & elle cessa avant qu'ils fussent près de Terre. Le *Palmier* y perdit encore son Gouvernail , & quand il arriva à la vûe du Fort , il avoit deux voyes d'eau , qui l'obligeoient de faire jouer deux pompes sans discontinuer. Cette jonction assûroit à M. d'Iberville la prise du Fort , & lui procuroit des vivres : ainsi il ne songea plus à donner l'assaut , qui n'étoit pas nécessaire , & qui pouvoit lui coûter beaucoup de Monde.

Prise du Fort
Bourbon.

Le lendemain dixième de Septembre il descendit à Terre avec sa Chaloupe , chargée de mortiers & de bombes , & débarqua à une demie-lieuë du Fort , où l'Equipage du *Pelican* étoit campé. Il fit aussitôt dresser des batteries , & le douzième il commença de faire jeter des bombes. Le Commandant du Fort , nommé Henry BAILAY , n'attendoit apparemment que cela pour se rendre. Le jour suivant il battit la chamade , & convint de livrer sa Place aux conditions suivantes , 1°. Qu'on ne toucheroit point à ses Papiers , ni à ses Livres de compte , qui apartenoient à la Compagnie de Londres : 2°. Qu'on laisseroit aux Officiers & aux Soldats leurs coffres , leurs hardes , & généralement tout ce qu'ils avoient : 3°. Qu'ils seroient traités comme les François : 4°. Qu'ils seroient incessamment envoyés en Angleterre : 5°. Que la Garnison sortiroit avec toutes les marques d'honneur , & ne seroit point désarmée.

1697.

Dès que cette capitulation eut été signée, le Commandant sortit avec cinquante-deux Hommes, dont dix-sept étoient de l'Equipage de l'*Hudson Baye*; car on peut bien juger que dans la confusion du naufrage de ce Navire & du *Pelican* chacun avoit été plus occupé à sauver sa vie, qu'à garder les Prisonniers; de sorte qu'il n'en étoit resté avec les François que ceux, qui craignirent de trop risquer en se sauvant dans des Pays inconnus, & pendant une nuit très-obscur. Ceux, qui s'échaperent, furent compris dans la capitulation, & recouvrèrent ainsi leur liberté.

M. d'Iberville
retourne en
France.

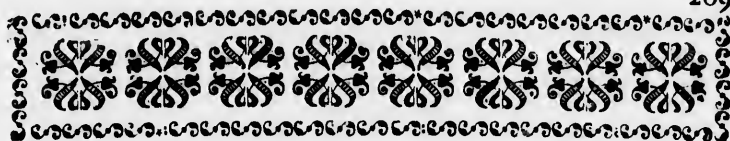
M. d'Iberville ayant pris possession de sa conquête, y établit pour Commandant le Sieur de Martigny, & M. de Boishriand, Frere de M. Dugué, en qualité de Lieutenant de Roy. Comme le *Palmier* étoit absolument hors d'état de tenir la Mer, on le fit entrer dans la Riviere, & mouiller près du Fort. Serigny, qui y resta pour le ramener en France, supposé qu'on pût le réparer, ne garda avec lui que cinquante Hommes, & d'Iberville s'embarqua sur le *Profond* avec l'Equipage du *Pelican*, & quarante-quatre Prisonniers, qui lui restoient. Il fit voile le vingt-quatre de Septembre avec le *Wesp*, & le huitième de Novembre il arriva à Belle-Isle, n'ayant presque pas un Homme sur ses deux Navires, qui ne fût malade du scorbut.

Importance
de la conquête.

Mais la prise du Fort Bourbon, quoiqu'elle ait assuré pour longtemps aux François la possession de tout le Nord du Canada, ne dédommagea point le Roy des frais, qu'il fit cette année-là pour l'Amérique Septentrionale, comme je le dirai dans le Livre suivant. Toutefois le commerce de la Baye d'Hudson étoit un objet beaucoup plus considérable, que bien des Gens ne le croyoient; & l'on n'en a bien connu la conséquence, que par l'empressement, qu'ont fait paroître les Plenipotentiaires Anglois au Congrès d'Utrecht, pour assurer à leur Nation tous les Postes de cette Baye. Ce qui est certain, c'est que les Pelleteries y sont beaucoup plus belles, que par tout ailleurs, & que l'extrême indigence des Sauvages de ces Contrées est cause qu'on les peut avoir à très-bon marché.



HISTOIRE



HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.

LIVRE DIX-SEPTIEME.



MONSIEUR de Frontenac ne sçavoit encore que penser des bruits , qui continuoient à courir , qu'il se faisoit des armemens en France , en Angleterre , & à Baston ; & les ordres , qu'il avoit reçus de la part du Roy de tenir ses Troupes & ses Milices en état de marcher pour une Expédition , dont on lui faisoit toujours un mystere , le tenoient en suspens dans une conjoncture des plus embarrassantes , où il se fût jamais trouvé , lorsque le Chef Onneyouth , que M. de Callieres avoit renvoyé dans son Canton , arriva seul à Montreal , ce qui parut d'un assez mauvais augure.

Il parut néanmoins avec un air de confiance , dont tout autre que le Gouverneur eût pu être la Dupe. Il lui dit qu'ayant fait à ses Freres le recit de la maniere , dont lui & sa Troupe avoient été reçus des François , tous avoient paru très - disposés à suivre leur exemple ; que les Onnontagués les avoient même fait assurer qu'ils étoient prêts de les accompagner ; qu'ils alloient commencer par envoyer un Collier à Ononchio pour

1697.

Les Iroquois
veulent amu-
ser M. de
Frontenac.

Tome II.

D d

1697.

ſçavoir de lui s'il vouloit bien les recevoir auffi , & un autre aux Jefuites , pour les prier de demander pour eux la pa x au Dieu des Chrétiens , & qu'ils conjuroient les Onneyouths de les attendre.

Il étoit aifé de voir que tout ceci étoit un jeu pour gagner du tems , & pour éloigner l'orage , qu'on appréhendoit de voir fondre de nouveau fur les Cantons , dans l'efperance , qu'il ſe diſſiperoit tout-à-fait. Le Comte de Frontenac en douta encore moins que Perſonne ; mais il n'avoit fur cela que deux partis à prendre ; l'un de ſe remontrer une ſeconde fois avec toutes ſes Forces dans le Pays Iroquois ; l'autre de diſſimuler. Le premier étoit devenu impoſſible par les ordres , qu'il venoit de recevoir du Roy : il lui fallut donc ſe réſoudre à fermer les yeux ſur la conduite de ces Barbares , ou du moins à ne leur faire paroître qu'une partie du reſſentiment, que leur conduite inſpiroit. Le Général répondit au Chef Onneyouth qu'il donnoit à ceux , qui l'avoient député , juſqu'au mois de Septembre pour ſe déterminer à venir tous enſemble lui demander la paix , & que ce terme expiré , ils ne trouveroient plus en lui qu'un Ennemi irréconciliable.

Ils recommandent leurs hoſtilités.

Il ne comptoit guères plus ſur l'effet de ces menaces , que ſur les promeſſes des Iroquois ; mais il y a bien de l'apparence qu'il ne s'attendoit pas à les voir peu de jours après recommencer leurs courſes. Ce fut alors , qu'il comprit tout le tort, qu'il avoit eu de ménager un Peuple , qu'il avoit trop vivement pouſſé , pour eſperer de le gagner jamais , & qu'il n'avoit pas aſſez affoibli , pour le mettre hors d'état de nous faire beaucoup de mal ; mais il avoit un autre ſujet d'inquiétude , qui le touchoit par où il étoit plus ſenſible , puifqu'il ſ'agiſſoit de la diminution de ſon autorité. Voici quelle en fut l'occafion.

Déſordre arrivé parrai nos Alliés par la faute des Coureurs de Bois.

Un aſſez grand nombre de Miamis , habitués dans la Riviere *Maramék* , une de celles , qui ſe déchargent dans la partie Orientale du Lac Michigan , en étoient ſortis ſur la fin du mois d'Août de l'année précédente , pour ſ'aller réunir avec leurs Freres établis dans la Riviere S. Joſeph , & avoient été attaqués en chemin par des Sioux , qui en avoient tué pluſieurs. Les Miamis de S. Joſeph inſtruits de cette hoſtilité allèrent chercher les Sioux juſques dans leur Pays , pour venger leurs Freres , & les rencontrèrent , qui ſ'étoient retranchés

dans un Fort avec des François , du nombre de ceux , qu'on appelloit *Coueurs de Bois*.

1697.

Ils ne laisserent pas de les attaquer à diverses reprises avec beaucoup de résolution ; mais ils furent toujours repouffés , & contraints enfin de se retirer , après avoir perdu plusieurs de leurs Braves. Comme ils s'en retournoient chez eux , ils rencontrèrent d'autres François , qui portoient des armes & des munitions aux Sioux , & ils leur enleverent tout ce qu'ils avoient , sans néanmoins leur faire d'autre mal. Ils firent sçavoir ensuite aux Outaouais ce qui venoit de se passer , & ceux-ci députerent au Comte de Frontenac pour lui représenter qu'il étoit absolument nécessaire d'apaiser les Miamis , dont le mécontentement pourroit bien les engager à se joindre aux Iroquois.

Le Général répondit aux Envoyés comme il convenoit de faire dans une conjoncture si délicate , & prit des mesures justes pour prévenir la fuite de cette fâcheuse affaire. Elles n'empêcherent pourtant pas sitôt les Miamis de continuer à user de reprefailles , quand l'occasion s'en présenta ; tellement que Nicolas Perrot , si accrédité parmi eux , fut sur le point d'être brûlé , & n'échapa à leur fureur , que par le moyen des Outagamis , qui le tirèrent d'entre leurs mains. Enfin on trouva le secret de les calmer , en leur faisant comprendre qu'il étoit de leur intérêt , autant que du nôtre , de ne se pas brouiller avec nous , & la chose n'alla pas plus loin pour lors.

Cet événement ne pouvoit arriver dans des circonstances plus chagrinantes pour le Comte de Frontenac. On avoit renouvellé depuis deux ans les anciennes plaintes contre la course dans les Bois , & les dernières représentations de tout ce qu'il y avoit dans la Colonie de Personnes zélées pour le bon ordre , avoient eu leur effet. Dès l'année précédente le Roy avoit expressement défendu au Gouverneur Général de permettre à aucun François de monter dans le Pays des Sauvages , pour y faire le commerce.

A la vérité MM. de Champigny & de Callieres , dont le témoignage n'étoit point suspect en cette matière , avoient été d'avis que Sa Majesté fût suppliée de restreindre cette défense , & en avoient apporté des raisons , qui ne pouvoient être plus solides. Ils avoient suggeré un milieu à prendre , qui , selon eux , remedieroit à tout , & ce milieu consistoit à ne

D d ij

Embarras de
M. de Fronte-
nac.

1697.

conserver parmi les Sauvages éloignés, que deux Postes, celui de Michillimakinac, & celui de la Riviere S. Joseph, de fixer le nombre des François, auxquels on permettroit d'y aller, & de prendre diverses autres précautions, qu'ils suggeroient, pour empêcher les abus, dont on se plaignoît avec raison.

Comment il
s'en tire.

M. de Frontenac étoit bien éloigné d'approuver ces temperamens, qui diminoient son autorité, & comme il avoit compris qu'en obéissant à la lettre à l'Ordonnance, dont nous avons parlé, il en arriveroit des inconveniens, qui obligeroient le Conseil du Roy à remettre les choses dans leur ancien état, il avoit mandé au Ministre que, pour se conformer aux intentions de Sa Majesté, il alloit rappeler tous les François des Postes éloignés; mais la malheureuse affaire des Miamis, causée par les Coureurs des Bois, lui fit craindre qu'on n'approuvât pas même les propositions de l'Intendant & du Gouverneur de Montreal, & que ceux, qui avoient revêlé le zèle du Prince, par rapport aux courses dans les Bois, ne profitassent de ce nouvel incident pour solliciter l'entière exécution des derniers ordres de la Cour, comme ils n'y manquèrent pas en effet.

Le Gouverneur Général commença donc à trouver plus raisonnables les modifications proposées par MM. de Champigny & de Callieres, parce qu'elles lui conservoient au moins une partie du tout, qu'il se voyoit sur le point de perdre, & il se joignit à ces Messieurs pour représenter au Conseil, 1^o. Qu'il étoit d'une nécessité indispensable de ne point toucher aux Postes de Michillimakinac & de la Riviere de S. Joseph, & qu'il falloit entretenir dans chacun au moins un Officier avec douze, ou quinze Soldats, pour empêcher les Anglois d'y venir faire le commerce, ce qu'ils ne feroient pas longtemps, sans s'y établir de maniere à n'en pouvoir plus être chassés.

2^o. Qu'il étoit impossible de soutenir ces mêmes Postes, si l'on n'y envoyoit tous les ans, au moins vingt-cinq Canots chargés de marchandises. C'est ce qu'on appelle *des Congés*, dont le Gouverneur Général avoit la distribution: 3^o. Qu'il étoit important de faire marcher de tems en tems des Troupes chez les Sauvages, pour la sûreté des Missionnaires: 4^o. Que ces Congés étoient une ressource pour soulager l'indigence de

plusieurs Familles honnêtes, à qui on en faisoit présent, & qui les négocioient avec les Voyageurs; & que, si on leur retranchoit ce secours, il faudroit pourvoir autrement à leur subsistance. Enfin que ces voyages servoient à retenir dans le Pays quantité de jeunes Gens, qui ne sçavoient point d'autre métier, & qui, s'ils ne pouvoient faire celui-ci, iroient chercher de l'occupation dans les Colonies Angloises, ce qui fortifieroit ces Colonies, en affoiblissant les Nôtres.

Quelques-unes de ces raisons étoient extrêmement foibles, les autres prouvoient très-bien qu'il y a des maux, auxquels il est dangereux de vouloir remédier tout-à-coup. Les Auteurs de ce Mémoire convenoient avec ceux, qui en avoient présenté de contraires, de tous les désordres occasionnés par les Congés, & que le plus grand de ces désordres étoit d'avoir arrêté le progrès de la Religion Chrétienne parmi les Sauvages; mais tout bien considéré, il fut jugé au Conseil du Roy que d'abandonner des Postes, après les avoir établis, & soutenus avec tant de dépense, & après les avoir fait regarder à nos Alliés comme un avantage pour eux-mêmes, c'étoit exposer ces Peuples à la tentation de se donner aux Anglois.

On fut encore confirmé dans cette pensée par la nouvelle, qu'on eut que le Baron, ce fameux Chef Huron, dont j'ai déjà fait connoître les pernicioeux desseins, & le mauvais esprit, étoit allé s'établir près d'Orange avec trente Familles de sa Nation, & qu'il sollicitoit vivement les autres à l'y venir joindre. Il fut donc résolu de s'en tenir au projet, qui avoit été suggéré par MM. de Champigny & de Callieres, & il en arriva ce qui avoit été prédit par les Ecclesiastiques & les Missionnaires, que les choses reprirent assez promptement le même train, qu'elles alloient auparavant. C'est qu'il en est des passions, comme de la gangrène, qui ne se guérit qu'en coupant impitoyablement tout ce qui en est infecté.

Vers la fin d'Août le Sieur de la Motte Cadillac, à qui M. de Callieres avoit fait sçavoir les bruits, qui couroient d'un armement destiné à la conquête du Canada, arriva à Montreal avec un grand nombre de François, & trois-cent Sauvages, Sakis, Pouteouatamis, Outaouais & Hurons, qu'il avoit eu l'adresse d'engager à venir au secours de la Colonie. Le Gouverneur Général étoit alors dans cette Ville, & dans l'audience, qu'il donna à ces Guerriers, il leur témoigna beau-

Nos Alliés
viennent au
secours de la
Colonie.

1697.

coup de satisfaction de leur zèle , & surtout de l'ardeur , avec laquelle ils avoient poursuivi les Iroquois pendant toute cette Campagne. En effet on comptoit plus de cent Tsonnonthouans , qu'ils avoient pris , ou tués depuis le printems.

Belle action
d'un Chef Hu-
ron.

Il venoit même de se passer une action très-vigoureuse & très-bien conduite , où des Sauvages de ces quatre Nations avoient eu part. Les Iroquois s'étant mis en Campagne pour aller joindre le Baron , ainsi qu'ils en étoient convenus avec lui , quatre de leurs Découvreurs rencontrèrent le Rat , ce fameux Chef Huron , dont nous avons déjà tant parlé. Il étoit à la tête de cent cinquante Guerriers , & avoit mis pied à Terre dans le fond du Lac. Des quatre Iroquois , qui le découvrirent , deux furent tués d'abord , les deux autres demeurèrent Prisonniers , & l'on apprit d'eux que leurs Gens n'étoient pas loin , qu'ils étoient au nombre de deux-cent cinquante ; mais qu'ils n'avoient de Canots , que pour soixante au plus.

Sur cet avis le Rat s'avança avec toute sa Troupe vers l'endroit , où on lui avoit dit que l'Ennemi étoit campé : lorsqu'il en fut à une portée de fusil , il fit semblant d'être surpris & effrayé de leur nombre , & feignit de fuir. Aussitôt soixante Iroquois se jettent dans leurs Canots pour le poursuivre , le Rat poussa au large , & fit force de rames jusqu'à ce qu'il fût à deux lieues de Terre. Alors il s'arrêta , se mit en bataille , essuia , sans tirer , la première décharge des Iroquois , qui ne lui tuèrent que deux Hommes , puis sans leur donner le tems de recharger , il fondit sur eux avec tant de furie , qu'en un moment tous leurs Canots furent percés , ou fracassés. Trente-sept furent tués , quatorze furent pris , & le reste se noya. Il y avoit parmi eux cinq des plus considérables Chefs de la Nation.

Le Rat étoit alors sincèrement attaché aux intérêts des François , & c'étoit lui seul , qui avoit empêché tous les Hurons de Michillimakinac de suivre le Baron dans la Nouvelle York. Il rendit dans le même tems un grand service aux Miamis , en les avertissant de se défier du Baron ; car il avoit pénétré que ce Perfide , sous prétexte de faire alliance avec ces Sauvages , ne songeoit qu'à les trahir. Il étoit venu à Mont-real avec M. de la Motte Cadillac , & il eut la première part aux caresses du Gouverneur Général ; mais les Sauvages ne se repaissent pas de fumée , & ceux-ci n'étoient point venus à

Montreal pour recevoir des complimens, ni même uniquement pour faire la guerre aux Anglois.

1697.

M. de Frontenac, qui les connoissoit, & qui sçavoit à peu près tout ce qu'ils avoient dans l'ame, leur déclara que ceux, qui avoient quelque sujet de se plaindre, pouvoient s'ouvrir à lui en toute liberté, & qu'il leur feroit faire toute la satisfaction, qu'ils souhaiteroient; mais il ajouta qu'ils se gardassent bien de prendre le change, en s'affoiblissant mutuellement, & qu'il étoit de leur intérêt de continuer à pousser vivement les Iroquois, qu'il étoit lui-même fort résolu de ne point épargner.

Alors ONANGUICÉ, Chef des Pouteouatamis, Homme d'esprit, & qui parloit bien, prit la parole au nom de tous, & dit qu'on leur promettoit ordinairement beaucoup plus qu'on n'avoit apparemment dessein de leur tenir; qu'on les avoit souvent assurés de ne les point laisser manquer de munitions, & qu'il y avoit plus d'un an, qu'on ne leur en avoit fourni aucunes; que les Anglois n'en usoient pas de même avec les Iroquois, & que, si l'on continuoit à les abandonner de la sorte, ils ne paroîtroient plus à Montreal.

Plaintes des
Savages, &
réponse de M.
de Frontenac.

Le Général répondit qu'à la vérité on ne leur avoit point envoyé cette année ce qu'on avoit accoutumé de leur fournir tous les ans; mais qu'ils n'y perdroient rien; qu'il avoit eu besoin de tout son Monde pour un grand dessein de guerre, dont il ne pouvoit pas encore s'ouvrir à eux, & que dès qu'il pourroit disposer d'un certain nombre de François, il n'auroit rien de plus pressé, que de leur faire porter toutes les choses, dont ils avoient besoin. Ils parurent satisfaits de cette réponse, & on se sépara fort contents les uns des autres. Il paroît au reste qu'on étoit dès lors tout-à-fait rassuré au sujet des Entreprises des Anglois contre le Canada, puisque le Général congédia les Sauvages, sans leur en parler.

Il étoit même uniquement occupé de l'Entreprise, pour laquelle il avoit eu ordre de tenir ses Troupes prêtes, & qui étoit encore un mystère pour lui, lorsque le septième de Septembre M. DES URSINS mouilla devant Quebec. Cet Officier lui rendit une Lettre du Marquis de NESMOND, par laquelle il aprit qu'il s'agissoit de la conquête de la Nouvelle Angleterre, dont M. de Pontchartrain avoit formé le projet; mais que c'étoit une affaire manquée. Dans une Lettre, qu'il

Quelle étoit
l'Entreprise,
pour laquelle
on lui avoit
mandé de se
tenir prêt.

1697.

écrivit au Ministre le quinzième d'Octobre suivant, il lui mande que ses préparatifs étoient si avancés, que huit jours après avoir reçu les ordres, qu'il attendoit de lui, il auroit pu se mettre en marche.

Son avis sur
ce projet.

Il ajoûte que de pareilles Expéditions sont toujours fort incertaines, & demandent, pour les exécuter, beaucoup plus de tems, qu'on ne croit; qu'on ne doit jamais compter sûrement sur ces jonctions de Troupes, dont les unes viennent par Mer, & les autres par les Terres & par des Rivières aussi difficiles à remonter & à descendre, que le sont celles du Canada, & que les difficultés de porter dans un Canot assez de vivres pour une grande Entreprise, est presque insurmontable. Puis venant à celle, dont il avoit été question, il continuë ainsi.

„ Je prendrai encore la liberté de vous dire que la prise de
„ Manhatte étoit beaucoup plus utile pour la sûreté de cette
„ Colonie, & pour la délivrer des Iroquois, que celle de Ba-
„ ston, dont elle n'est en aucune façon incommodée; que la
„ première seroit aussi plus facile à exécuter par les seuls Vais-
„ seaux de Sa Majesté, & les Troupes, qu'on en pourroit dé-
„ barquer, pendant que celles du Canada, pour faire diversion,
„ attaqueroient Orange, qui est à leur porte; mais encore il
„ faudroit être averti de si bonne heure, qu'on eût, pour s'y pré-
„ parer, du tems au-delà de celui, qu'on pourroit juger néces-
„ faire; les saisons étant si courtes dans ce Pays, qu'il ne faut
„ point parler de rien entreprendre dans des lieux éloignés,
„ qu'on n'ait au moins tout le mois de Septembre pour en reve-
„ nir, parce que les petites Rivières & les Lacs gèlent dès le
„ 1^{er} mois d'Octobre.

Plan d'Entre-
prise sur Bas-
ton.

Cependant l'Entreprise sur Baston étoit très-bien concer-
tée, & ne manqua, comme toutes celles de même nature, qui
avoient précédé, que faute de diligence. Le Roy en avoit
confié la conduite au Marquis de NESMOND, Officier de gran-
de-reputation, & lui avoit donné dix Vaisseaux de guerre,
une Galiotte & deux Brûlots: aussi la prise de Baston n'étoit-
elle pas son unique objet. Il avoit ordre de faire en sorte qu'il
pût être hors de la Rade de Brest, où s'étoit faite une partie
de l'armement, le vint-cinquième d'Avril au plus tard, pour
se rendre dans celle de la Rochelle, où il devoit trouver M.
de MAGNON, Chef d'Escadre, avec les Vaisseaux armés à
Rochefort.

Il lui étoit commandé de faire ensuite toute la diligence possible pour arriver dans la Baye de Plaisance , & prévenir les Anglois , qu'on disoit être fort résolus de reconquerir ce qu'ils avoient perdu l'année précédente dans l'Isle de Terre - Neuve , & d'en chasser même entièrement les François. Au cas , qu'il trouvât les Ennemis occupés au siège de Plaisance , il lui étoit ordonné de les attaquer , & supposé qu'ils en fussent déjà partis , il avoit ordre de les aller chercher , soit qu'ils eussent réussi , ou non , & de les combattre.

Après les avoir battus , il devoit faire voile pour Pentagoët , & détacher en même tems un Vaisseau pour aller à Quebec donner avis de sa marche au Comte de Frontenac , afin que ce Général pût se rendre à tems à Pentagoët avec les quinze-cent Hommes , qu'il devoit tenir prêts. Cette jonction faite , & les Troupes embarquées , la Flotte devoit , sans perdre de tems , aller à Baston , & cette Ville prise , suivre la Côte jusqu'à Pescadoué , ruinant toutes les Habitations le plus avant qu'il se pourroit dans les Terres ; & de telle manière , que les Anglois ne pussent les rétablir de lontems.

Le grand âge du Comte de Frontenac avoit fait douter au Roy que ce Général fût en état de mener lui-même ses Troupes & ses Milices à cette Expédition , & Sa Majesté lui avoit laissé sur cela une liberté entière , ou de marcher en Personne , ou de substituer en sa place le Chevalier de Vaudreuil , lequel en ce cas seroit subordonné en tout au Marquis de Nesmond , au lieu que le Comte de Frontenac , s'il venoit , commanderoit sans dépendance les Troupes de Terre.

Si après la prise de Baston , & le ravage de la Nouvelle Angleterre , il restoit encore du tems pour faire quelque autre conquête , la Flotte avoit ordre d'aller à Manhatté , & après avoir réduit cette Ville sous l'obéissance du Roy , y laisser les Troupes du Canada , qui chemin faisant pour retourner dans la Colonie , ravageroient la Nouvelle York. Telles étoient les instructions , qui furent données à M. de Nesmond , & envoyées à M. de Frontenac pour une Expédition , que le Roy avoit tellement à cœur , qu'il avoit permis au Premier de fortifier sa Flotte des Navires destinés pour la Baye d'Hudson , au cas qu'il les rencontrât à Plaisance , & qu'il jugeât en avoir besoin.

Comme on n'avoit pas encore reçu à la Cour la nouvelle

1697.

du siège de Naxoat, lorsque ces instructions furent dressées, mais qu'elle y arriva peu de tems après, M. de Nesmond en mouillant dans la Rade de la Rochelle, y trouva de nouveaux ordres pour donner au Chevalier de Villebon tous les secours d'Hommes & de munitions nécessaires à la conservation, ou au rétablissement de ce Poste, & sitôt qu'il eut jetté les ancres dans la Baye de Plaisance, on lui remit une Lettre du Comte de Pontchartrain, par laquelle ce Ministre lui donnoit avis qu'il devoit partir incessamment de Portugal dix-huit Bâtimens Anglois chargés de sel sous l'escorte d'un Vaisseau de guerre pour aller faire en Terre-Neuve la pêche de la Moruë, & qu'il fit ce qu'il pourroit pour ne les pas manquer.

Ce qui fait
manquer cette
entreprise

Il lui ajoûtoit encore que, s'il étoit assez heureux pour battre la Flotte Ennemie, l'intention du Roy étoit qu'il fit une excursion le long de la Côte Orientale de Terre-Neuve, pour prendre, ou brûler tous les Bâtimens des Anglois, qu'il y rencontreroit; mais M. de Nesmond étoit parti bien tard pour exécuter tant, & de si grandes Entreprises. D'ailleurs les vents contraires le retinrent plus de deux mois en Mer. De sorte qu'il n'arriva à Plaisance, que le vingtquatre de Juillet.

Il n'y aprit aucune nouvelle des Anglois, sur quoi il tint un grand Conseil de guerre pour délibérer s'il étoit à propos d'aller sur le champ à Baston; tous opinèrent pour la négative, & leurs raisons furent qu'il n'étoit pas de la prudence de prendre aucun parti, qu'on ne fût instruit des démarches des Ennemis, & que, de quelque diligence, qu'on usât pour avertir le Comte de Frontenac, les Troupes du Canada ne pouvoient se rendre à Pentagoët avant le dixième de Septembre; qu'alors la Flotte, qui n'avoit plus que pour cinquante jours de vivres, seroit absolument hors d'état de rien entreprendre.

Le parti, que
prend M. de
Nesmond.

Il n'y avoit rien à repliquer à ces raisons, & M. de Nesmond s'y rendit, bien chagrin de se voir échaper des mains une conquête, dont le succès lui avoit d'abord paru inmanquable. Il dépêcha sur le champ à Quebec M. des Ursins, avec tous les Bâtimens destinés pour le Canada, & qui étoient venus jusqu'à Plaisance sous son escorte; mais il lui enjoignit expressément, s'il rencontroit la Flotte Angloise dans le Fleuve, ou dans le Golphe de S. Laurent, de venir en diligence lui en donner avis.

Il se rendit ensuite à la Baye du grand Burin, qui est à vingt-deux lieues à l'Ouest de Plaisance, pour y attendre des nouvelles de quelques Navires, qu'il avoit envoyés à la découverte, & pour être plus à portée d'en recevoir de M. des Ursins, qu'il avoit averti qu'il se trouveroit là. La raison de cette démarche étoit que, s'il eût été surpris par la Flotte Angloise dans la Baye de Plaisance, il eût été obligé d'entrer dans le Port, au lieu qu'étant au grand Burin, il se trouveroit au vent des Ennemis, pour arriver sur eux.

Au commencement d'Août il eut avis par des Prisonniers que les Anglois se fortifioient à S. Jean, sur quoi il assembla de nouveau le Conseil de guerre, où il fut décidé tout d'une voix qu'il falloit y aller, avant que les fortifications fussent achevées. C'étoit pourtant beaucoup moins l'envie de prendre S. Jean, qui étoit le motif de cette résolution, que l'espérance d'y trouver un grand nombre de Vaisseaux, dont on croyoit pouvoir se rendre Maître fort aisément; car les mêmes Prisonniers, dont je viens de parler, avoient assuré qu'ils y en avoient laissé trente-quatre, parmi lesquels il y avoit plusieurs Navires de guerre.

Les uns, au nombre de vingt-trois, étoient partis de Plymouth le quatorzième d'Avril sous la conduite de l'Amiral NORIS, & ils étoient arrivés à S. Jean le dix-septième de Juin. Les autres avoient apporté d'Irlande mille Hommes de Troupes réglées, commandés par le Colonel GUIPSON. La Flotte fit donc voile pour la Côte Orientale de Terre-Neuve; mais elle n'y trouva plus de Vaisseaux, & comme la saison étoit trop avancée pour demeurer plus longtemps dans ces Mers, le Marquis de Nesmond fut contraint, à son grand regret, de retourner en France, sans avoir eu occasion de tirer un seul coup de canon, après s'être flatté de l'espérance de faire une des plus glorieuses Campagnes de toute cette guerre.

La Nouvelle France vit former cette même année un projet beaucoup moins éclatant; mais qui n'auroit peut-être pas été moins utile, & qui auroit sans doute eu un heureux succès, si celui, qui en fut l'Auteur, avoit été secondé autant qu'il méritoit de l'être. Il y avoit déjà quelque tems que plusieurs Négocians s'étoient associés pour établir des Pêches sédentaires en Canada; mais ils n'avoient encore pu convenir d'un lieu sûr & commode pour une pareille Entreprise. L'Au-

1697.

Il retourne
en France.

Projet d'une
Pêche séden-
taire dans le
Fleuve S. Lau-
rent.

1697.

teur de cette Association étoit le Sieur Riverin , dont j'ai déjà parlé : c'étoit un Homme entendu , actif , entreprenant , & que les obstacles ne rebutoient point. Il vint enfin à bout , après bien des difficultés , de faire accepter le Havre du Montlouis , situé sur la Côte Méridionale du Fleuve S. Laurent , entre les Monts Notre Dame , & à peu près à moitié chemin de Quebec à la pleine Mer.

Description
de Mont-
louis.

Ce Havre est l'embouchure d'une jolie Riviere , le mouillage y est fort bon , & on n'y est exposé dans la Rade , qu'au seul vent du Nord , qui souffle très-rarement en Eté. La Riviere peut recevoir des Bâtimens de cent tonneaux : ils y sont à l'abri de tous les mauvais tems , & à couvert des Ennemis , parce qu'on n'y peut entrer , que quand la marée est haute , & que quand elle est basse , il n'y reste pas deux pieds d'eau , quoique dans la Riviere même ils pussent toujours être à flot. D'ailleurs cette entrée est très-facile à défendre , ayant d'un côté des Montagnes inaccessibles , & de l'autre une langue de terre , qui fait une Presqu'Isle d'une portée de mousquet de largeur au plus , & sur laquelle on peut construire un Fort.

Son utilité.

Cette même langue de terre est aussi très-propre à sécher le Poisson , que j'ai observé ailleurs être très-abondant sur cette Côte depuis le Cap des Rosiers , qui est à l'entrée du Fleuve , jusqu'à la Riviere de *Matane* , c'est-à-dire , dans l'espace de près de quatre-vingt lieues. On peut même faire la Pêche des Baleines encore quinze lieues plus haut. Pour ce qui est du terrain de Montlouis , il est propre à produire du froment , & toutes sortes de grains , & l'on y trouve de fort bons pâturages.

Tous les Navires , qui montent à Quebec , passent à la vue de Montlouis , & il est étonnant qu'on n'ait pas encore reconnu l'utilité , qu'on retireroit de ce Poste , en le peuplant , pour secourir les Bâtimens , qui pourroient se trouver en peine , & manquer d'eau & de vivres , dans une navigation aussi longue & aussi périlleuse , que celle du Fleuve S. Laurent. Avec cela , dès le tems , dont je parle , on y avoit découvert une carrière d'ardoise ; mais ce n'est que depuis quelques années , qu'on a ouvert les yeux sur un avantage , qui rendroit les incendies & moins fréquens , & moins terribles qu'ils l'ont été jusqu'ici dans la Nouvelle France.

Il y a aussi beaucoup de salpêtre en ce lieu-là , & un Sauvage apporta un jour au Sieur Riverin un morceau de cuivre très-pur , qu'il assûroit avoir trouvé dans une Ravine entre deux Montagnes. Enfin quelques Particuliers s'étant avisés d'aller pêcher dans ce Havre , y firent une très-abondante Pêche , quoiqu'ils manquaient de bien des choses nécessaires pour ce travail , & ce fut sur leur rapport , que les Associés du Sieur Riverin consentirent à y faire leur Etablissement.

Tout étoit dans la meilleure disposition du Monde , plusieurs Habitans étoient déjà partis en Chaloupe pour s'y rendre , & un Navire chargé de sel & de toutes sortes de provisions étoit dans la Rade de Quebec , n'attendant plus que le vent pour lever les ancres , lorsque vers la fin de May le Comte de Frontenac reçut l'ordre , dont j'ai parlé , de se tenir en garde contre les Anglois , & de ne permettre à aucun Bâtiment de descendre le Fleuve. Il fallut obéir , & ce contretems fâcheux dégoûta entièrement les Associés du Sieur Riverin. Il ne se rebuta pourtant pas , il sçut encourager le petit nombre d'Habitans , qui étoient déjà à Montlouis , & l'année suivante la Pêche & la récolte y furent si abondantes , que tout le Monde reprit cœur. Nous verrons en son lieu ce qui a empêché que la suite n'ait répondu à de si heureux commencemens.

Cependant une bonne partie des Troupes & des Milices avoit été sous les armes depuis le commencement de la belle saison jusqu'à la fin de l'automne , d'abord préparée à bien recevoir l'Ennemi , qu'on attendoit , ensuite disposée à exécuter les ordres de la Cour , quelques qu'ils pussent être ; mais si ces préparatifs ne servirent , ni à chasser une seconde fois les Anglois de devant Quebec , ni à faire des conquêtes sur eux , ils continrent du moins les Iroquois , & procurerent aux Habitans une tranquillité , dont ils avoient presque perdu jusqu'au souvenir.

Il ne restoit plus qu'à humilier ces Barbares de manière à les mettre entièrement , & pour toujours hors d'état de troubler la Colonie ; ce qui paroïssoit facile avec les Forces , qu'on avoit sur pied ; mais avant que de prendre sur cela une dernière résolution , le Comte de Frontenac voulut voir ce que produiroient les propositions , qu'il avoit faites au mois de Novembre aux quatre Cantons Supérieurs. Ces Cantons lui

1697.

Ce qui fait
échouer ce
projet.Effet des
grands prépa-
ratifs de M. de
Frontenac.

1697.

avoient envoyé des Députés pour lui demander la paix , & après leur avoir déclaré à quelles conditions il vouloit bien la leur accorder , il leur avoit donné , pour se résoudre , jusqu'au mois de Juin de l'année suivante , en les obligeant de lui laisser des ôtages.

Ce Général
lève un Parti ,
& le congédie.

Il projetta ensuite d'envoyer cinq cent Hommes contre les Agniers , qui seuls n'avoient fait aucune démarche pour se reconcilier avec lui ; mais lorsque tout étoit prêt pour cette Expédition , il changea d'avis , sous prétexte , que les neiges n'étoient pas assez bonnes pour marcher dessus en raquettes. Peut-être n'avoit-il eu dessein que de faire peur aux Agniers , qu'il sçavoit bien n'être pas en état de lui résister , & qu'il ne croyoit pas assez imprudens pour s'exposer à voir leurs Villages ruinés : ils ne s'en émeurent pourtant pas davantage , ce qui le mortifia beaucoup. D'ailleurs les Iroquois Chrétiens , que ses préparatifs avoient empêché de faire leur chasse , & qui avoient sans doute compté de s'en dédommager aux dépens des Agniers , lui demandèrent qu'il leur fournît de quoi vivre , & il fallut les contenter.

Nouvelle Or-
donnance du
Roy contre les
Coureurs de
Bois.

Il avoit reçu par les derniers Vaisseaux une nouvelle Ordonnance du Roy , qui l'inquiettoit encore plus que les affaires des Iroquois : elle portoit défense à tous Officiers & Soldats , qui seroient en Détachement dans les Postes éloignés , d'y faire aucun commerce , à peine , pour les Officiers , de cassation & de dégradation des armes , & pour les Soldats , des Galeres. La même peine étoit réservée aux Voyageurs , dont Sa Majesté ne vouloit pas qu'on y souffrît aucun , enjoignant aux Commandans d'arrêter tous ceux , qui s'y ren-contreroient , & de les envoyer dans la Colonie , où on leur feroit leur procès.

M. de Fron-
tenac fait sur
cela des re-
montrances.

M. de Frontenac ne se rendit point encore , & d'autant plus persuadé qu'il y avoit beaucoup à risquer dans l'exécution de ces nouveaux ordres , que la première publication , qui en avoit été faite , avoit excité quelques murmures , & quelques mouvemens , il se crut permis de faire des remontrances au Conseil. Elles furent inutiles , & voici la réponse , que lui fit M. de Pontchartrain par une Lettre dattée du vintunième de Mars de l'année suivante.

Réponse
de M. de
Pontchar-
train.

» Sa Majesté a été fort satisfaite de l'activité , avec laquelle
» vous aviez disposé toutes choses pour aller joindre M. de

Nesmond, si les tems lui avoient permis d'exécuter les ordres, qu'il avoit reçus. J'ai lu avec attention ce que vous m'écrivez sur la suppression des Congés : vous voulez bien que je vous dise que vous avez donné un peu trop de créance à des Gens, qui par principe d'avidité soutiennent le parti de la traite dans les Bois. Si vous aviez voulu faire attention aux inconveniens, qu'elle a produits, vous auriez condamné plus vivement un aussi mauvais usage.

On a voulu vous faire appréhender que les Sauvages nos Alliés ne se joignent aux Iroquois pour nous faire la guerre, si nous cessons d'aller traiter avec eux dans les Bois ; je vous avoué que je n'en comprends pas bien la raison, & il me paroît que nous devons en attendre un effet contraire ; pourvû qu'on prenne la peine d'expliquer aux Sauvages que Sa Majesté, en faisant cette défense, a eu intention de leur faire avoir les marchandises des François de la premiere main, de leur permettre de vendre les leurs avec une entiere liberté, & de leur procurer le profit de la traite avec les Sauvages, qui sont au-delà d'eux.

Vous sçavez trop bien l'Histoire du Canada, pour ignorer que la guerre, que nous soutenons depuis tant d'années contre les Iroquois avec tant de soins & de dépense, ne vient que de ce que feu M. de la Barre avoit voulu faire le commerce avec les Nations plus éloignées. Ces Sauvages, qui sont à présent dans l'alliance des Anglois, ne seroient pas lontems à se déclarer contr'eux, si les Anglois vouloient passer par leur pays, pour aller traiter directement avec les autres Sauvages.

Cette Lettre n'eut point d'autre effet, que la publication de la dernière Ordonnance du Roy, que M. de Frontenac fit faire sur le champ ; mais la conservation des Postes avancés, que le Roy avoit accordée sur les représentations de l'Intendant & du Gouverneur de Montreal, fit bientôt reprendre le dessus aux congés, & au commerce, qu'on vouloit abolir.

Pour revenir aux Iroquois, ce qui contribuoit le plus à entretenir M. de Frontenac dans l'esperance d'une paix prochaine & durable avec cette Nation, c'est qu'eux & les Anglois avoient été assez mal menés par nos Alliés pendant la Campagne précédente. Les Abénaquis l'avoient terminée par un coup d'une grande vigueur, s'étant rendus Maîtres, la ha-

Divers avantages de nos Alliés.

1697.

che à la main , d'un Fort , qui n'étoit qu'à six lieues de la Capitale de la Nouvelle Angleterre , & dont la Garnison avoit été toute prise , ou tuée. À peu près dans le même tems vingt Iroquois étant allés pour surprendre les Outaouais , furent découverts , & entièrement défaits par des Hurons.

Mais ce qui acheva de consterner ces fiers Ennemis , ce fut l'échec , qu'ils reçurent dans le voisinage de Catarocouy. La Chaudiere Noire , ce Chef Onnontagué , dont nous avons déjà parlé plusieurs fois , & celui de tous les Capitaines Iroquois , qui avoit alors le plus de crédit dans sa Nation , s'approcha de ce Fort avec environ quarante Guerriers , sous prétexte d'une chasse , & pour mieux cacher son jeu , envoya dire à M. de la Géméraye , qui y commandoit , que les anciens des quatre Cantons supérieurs devoient partir incessamment pour aller conclure la paix à Quebec. Il disoit vrai , & ces Députés étoient ceux , dont nous avons parlé , il n'y a pas longtemps.

Belle action
de trente jeu-
nes Algon-
quins.

Mais comme on le connoissoit Ennemi personnel des Français , & que d'ailleurs ses Envoyés , ou d'eux-mêmes , ou par son ordre , eurent l'imprudence d'ajouter que pendant cette négociation la Jeunesse Iroquoise devoit aller attaquer les Outaouais , pour se venger des grandes pertes , que ces Sauvages avoient causées depuis un an aux Iroquois , on ne douta point qu'il n'eût quelque mauvais dessein. M. de la Géméraye ne voulut pourtant point prendre sur lui de l'attaquer dans un tems , où il sçavoit que son Général étoit effectivement en pourparler avec les Cantons : il se contenta de se tenir sur ses gardes ; & de faire sçavoir à M. de Frontenac ce qui se passoit.

Il en reçut réponse de ne rien entreprendre contre les Iroquois ; mais de tâcher de se saisir sans bruit de quelques-uns des Principaux du Parti de la Chaudiere Noire , & de les lui envoyer. Sa Lettre arriva trop tard. Tandis que les Iroquois chassoient avec beaucoup de confiance derrière Catarocouy , trente-quatre Algonquins , dont on assure que le plus âgé n'avoit pas vingt ans , les surprirent près d'un lieu nommé *Quinté* ; en tuèrent la moitié , parmi lesquels fut le Chef même , prirent sa Femme , firent quelques Prisonniers , & une si belle victoire ne leur coûta que six des leurs.

Mort d'Ou-
reouharé.

Oureouharé arriva à Quebec à peu près dans le même tems , qu'on y reçut cette nouvelle : il assura M. de Frontenac que

que son Canton de Goyogouin étoit sincèrement disposé à la paix, & on le crut, parce qu'on étoit persuadé qu'il ne l'eût pas dit, si la chose n'eût été vraie. Peu de jours après il tomba malade d'une pleurésie, qui l'emporta assez brusquement. Il mourut en vrai Chrétien, & fut enterré avec les mêmes honneurs, que l'on a accoutumé de rendre aux Capitaines des Compagnies.

On dit que le Missionnaire, qui l'assista pendant sa maladie, lui parlant un jour des opprobres & des ignominies de la Passion du Sauveur des Hommes, il entra dans un si grand mouvement d'indignation contre les Juifs, qu'il s'écria : *Que n'étois-je-là, je les aurois bien empêché de traiter ainsi mon Dieu.* Il falloit que ce Sauvage eût dans le caractère quelque chose de fort aimable ; car je trouve dans plusieurs Mémoires que toutes les fois qu'il paroissoit, soit à Quebec, soit à Montreal, le Peuple lui donnoit mille témoignages d'amitié. Le Comte de Frontenac le regretta d'autant plus, qu'il comptoit toujours sur son crédit pour la conclusion de l'accommodement avec les Iroquois, qu'il avoit tant à cœur, & dont il ne cessa jamais de se flatter.

Au mois de Février quatre Anglois arriverent d'Orange à Montreal, apparemment pour traiter de l'échange des Prisonniers, & ce fut par eux qu'on eut les premiers avis de la paix entre les Puissances de l'Europe. Ils furent confirmés au mois de May par l'arrivée du Colonel SCHUILLER, Major d'Orange, & du Ministre DELLIVS, qui ramenoient dix-neuf Prisonniers François. Ils présentèrent aussi à M. de Frontenac une Lettre du Chevalier de Bellomont, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, datée de *Newyork* (a) du vint-deux Avril, & dont voici la traduction, telle que M. de Pontchartrain la reçut au retour des Vaisseaux.

Le Roy m'ayant fait l'honneur de me nommer Gouverneur de plusieurs de ses Provinces en Amerique, & entr'autres de celle de la Nouvelle York, j'ai jugé, en même tems que je vous fais mes complimens, de vous faire aussi part de la paix, qui a été conclue entre le Roy & les Confédérés, & le Roy Très-Chrétien, dont je vous envoie les articles. La paix fut publiée à Londres au mois d'Octobre dernier, peu de tems avant mon départ d'Angleterre ; mais comme mon

1693.

Son éloge.

On reçoit en Canada le premier avis de la paix.

« Lettre du
« Gouver-
« neur Gén-
« ral de la N.
« Angleterre
« à M. de
« Frontenac.

(a) Manhatte.

1698. „ voyage a été long, . . . je n'ai pu arriver ici que le second
„ du courant.

„ J'envoye cette Lettre par M. le Colonel Schuiller, Mem-
„ bre du Conseil du Roy en cette Province, accompagné de
„ M. Dellius, tous deux Gens de condition & de mérite, pour
„ vous marquer l'estime, que je fais d'une Personne de votre
„ rang. Ces Messieurs vous ameneront tous les Prisonniers Fran-
„ çois, qui se sont trouvés entre les mains des Anglois de cette
„ Province. Pour ce qui est de ceux, qui sont Prisonniers avec
„ nos Indiens, j'envoye ordre qu'on les mette en liberté au-
„ plutôt, avec une bonne Escorte, si cela est nécessaire pour . . .
„ les conduire en toute sûreté à Montreal. Je ne doute pas,
„ Monsieur, que de votre côté, vous ne donniez aussi ordre
„ pour faire relâcher tous les Sujets du Roy, que l'on a fait
„ Prisonniers chez vous pendant la guerre, tant Chrétiens, qu'In-
„ diens, afin que la bonne correspondance, & un libre com-
„ merce, qui sont les fruits ordinaires de la paix, soient renou-
„ vellés de part & d'autre, conformément à la bonne union,
„ qu'elle a causée entre les Rois nos Maîtres.

Réponse de
M. de Fronte-
nac.

M. de Frontenac lui répondit par une Lettre dattée du hui-
tième de Juin, où, après lui avoir rendu politesse pour poli-
tesse, il lui marque que bien qu'il n'eût pas encore reçu de la
part du Roy, son Maître, la confirmation de la paix, il ne fe-
ra aucune difficulté de remettre à MM. Schuillier & Dellius
ceux des Anglois & des Flamands, qui sont Prisonniers dans
son Gouvernement, & qui voudront bien s'en retourner;
qu'il n'a jamais refusé de faire ces échanges dans le fort même
de la guerre, malgré les mauvais traitemens, que M. de Vil-
lieu, Capitaine, & plusieurs autres François avoient reçus
de la part des Anglois, & les capitulations plus d'une fois vio-
lées; qu'il est persuadé qu'il n'approuvera pas ces procédés,
& qu'il ne souffrira pas plus longtems que le Capitaine Baptiste
Flibustier soit retenu dans les chaînes, & traité avec la der-
niere rigueur.

Il dit ensuite qu'il ne peut comprendre qu'il ait chargé MM.
Schuillier & Dellius de redemander les Iroquois Prisonniers
dans la Nouvelle France, en promettant de faire rendre les
François, qui sont chez eux; que ces Peuples étant depuis
l'automne dernier en pourparler avec lui, & lui ayant laissé
un ôtage pour sûreté de leur parole, c'est à eux, qu'il a à

faire ; qu'il est inutile qu'il se donne la peine de se mêler de cette négociation , puisque ce sont des Enfans défobéissans à leur Pere , & qui ont toujours été sous la domination du Roy , avant même que les Anglois se soient rendus Maîtres de la Nouvelle York ; qu'il a des ordres si précis de ne point se départir de ce principe , qu'il ne peut se dispenser d'y obéir jusqu'à ce qu'il en ait reçu de contraires ; que quelques difficultés , qui se rencontrent sur cet article , elles n'altereront point la bonne intelligence , qu'il prétend entretenir avec lui ; qu'il a pris de bonnes mesures pour empêcher les Sauvages domiciliés dans la Colonie Françoisse de continuer leurs hostilités contre les Habitations Angloises , & cela immédiatement après avoir reçu les premières nouvelles de la paix ; qu'il a donné le même avis aux Canibas , & aux autres Sauvages établis du côté de l'Acadie ; mais que comme ils sont fort éloignés de lui , & fort irrités de ce qu'on retient Prisonniers à Baston plusieurs de leurs Gens , il appréhende qu'ils ne se portent à quelque extrémité fâcheuse , si on ne les satisfait au plutôt sur ce point ; que jusqu'à ce que cela soit fait , il ne peut les obliger à rendre les Prisonniers Anglois , qui sont parmi eux , & qu'il les croit d'autant plus autorisés à ne se point relâcher sur cet article , qu'ils ont souvent été les Dupes de leur bonne foi , ayant rendu en différentes occasions des Anglois , sans avoir pu retirer aucun des leurs.

Messieurs Schuiller & Dellius partirent avec cette réponse , fort charmés des bonnes manières , & du gracieux accueil , que leur avoit fait le Comte de Frontenac. Environ deux mois après quelques Iroquois du Sault S. Louis vinrent trouver ce Général , & lui aprirent des nouvelles des Agniers , qui lui firent beaucoup de plaisir. Ils arrivoient de ce Canton , où ils étoient allés rendre visite à leurs Parens , ce que ces Sauvages , dans le plus fort même de la guerre , ne pouvoient s'abstenir de faire de tems en tems : nous avons vu les ombres , qu'en prit plus d'une fois le Comte de Frontenac ; mais , ni lui , ni leurs Missionnaires n'avoient jamais pu les corriger sur cela.

Ils rapportèrent donc que pendant leur séjour dans leur Pays le Chevalier de Bellomont y avoit tenu un grand Conseil , où avoient assisté les Anciens des cinq Cantons ; que les Agniers avoient débuté par lui déclarer qu'ils étoient les Mai-

Conduite des
Agniers à l'é-
gard du Che-
valier de Bel-
lomont,

1698.

tres de leurs Terres ; qu'ils y étoient établis lontems avant que les Anglois y eussent paru ; que pour lui faire voir que tous les lieux occupés par la Nation lui appartenoient en propre , ils alloient jeter au feu tous les papiers , qu'on leur avoit donnés , ou qu'ils avoient signés en diverses occasions , ce qu'ils firent sur le champ.

Propositions
de ce Gouver-
neur aux Iro-
quois.

Il est vrai qu'à cette déclaration , ils ajoutèrent une proposition , qui le rassûra un peu , & l'engagea à dissimuler son ressentiment , ce fut d'arrêter les Sauvages du Sault Saint Louis , qui étoient chez eux , jusqu'à ce que le Comte de Frontenac leur eût renvoyé tous les Iroquois , qu'il retenoit. Il n'osa néanmoins consentir à cette perfidie , dont il appréhendoit que l'odieux ne retombât sur lui. Il ajouta même que les Cantons ne devoient pas s'étonner si leurs affaires étoient dans un mauvais état , & que pour avoir la paix avec les François , ils devoient la demander par une Députation générale de toute la Nation ; qu'il vouloit leur procurer cette paix si nécessaire à leur conservation ; mais que pour le mettre en état de terminer cette grande affaire à leur avantage , il étoit à propos qu'ils lui remissent tous leurs Prisonniers , & qu'il se chargeoit de les faire conduire à Montreal.

Il leur dit ensuite qu'il sçavoit que de tout tems ils avoient fait la guerre aux Nations , qui se disoient Alliés des François ; qu'il leur laissoit la liberté de la continuer , ou de faire la paix ; mais qu'il leur défendoit toute hostilité contre les François , & contre les Sauvages domiciliés parmi eux. Puis s'adressant aux Iroquois du Sault S. Louis , il leur dit qu'il étoit charmé de les voir sur ses Terres ; qu'ils y seroient toujours les bien venus , & qu'il falloit oublier tout le passé. Il accompagna ces marques d'amitié de présens , qu'ils acceptèrent ; mais ils lui dirent qu'ils ne pouvoient lui faire de réponse , ni prendre avec lui aucun arrangement , parce qu'ils n'avoient pour cela aucune Commission de leurs Anciens , ni de leur Pere Ononthio.

Les Iroquois
paroissoient dis-
posés à la paix.

M. de Frontenac leur demanda ce que les Anciens avoient répondu au Chevalier de Bellomont sur la proposition de lui livrer tous leurs Prisonniers : Ils dirent qu'ils l'avoient agréée ; mais sans marquer le tems , auquel cela se feroit. Le Général comprit que le Gouverneur Anglois & les Iroquois se menageoient mutuellement , & se défoient les uns des autres ; que

ces Derniers étoient bien aises de s'appuyer du Premier , pour faire leurs conditions meilleures , & que le Gouverneur vouloit profiter de l'occasion, pour établir le droit de Souveraineté de la Couronne d'Angleterre sur les Cantons ; mais qu'il ne feroit pas impossible de se servir de ces dispositions des uns & des autres , pour les diviser , & que pour y parvenir , le plus sûr étoit de gagner les Iroquois , en leur faisant observer que les Anglois vouloient disposer en Maîtres de leur Pays & de leurs Personnes.

Dans cette vûe , comme il eut appris sur ces entrefaites que des Agniers étoient venus au Sault S. Louis , pour y visiter aussi leurs Parens , non-seulement il envoya recommander à ceux-ci de les bien recevoir ; mais il les fit même inviter à aller à Montreal , où par son ordre on n'oublia rien pour les bien regaler , & pour leur témoigner la joye , qu'on avoit de les voir. Ils y furent sensibles , & ils restèrent dans cette Ville assez longtemps, avec une confiance, dont le Peuple augura bien pour l'avenir. Les plus éclairés ne s'y fioient pourtant pas ; mais c'étoit quelque chose de bien flatteur pour ces Sauvages ; de se voir ainsi recherchés de deux Puissances, dont chacune pouvoit les détruire en moins d'une Campagne , & dont ils avoient sçu mettre si utilement en œuvre la jalousie mutuelle , pour se faire craindre , & en quelque façon respecter de l'une & de l'autre.

Une seconde Lettre , que le Comte de Frontenac reçut du Chevalier de Bellomont , & qui étoit dattée de la Nouvelle York , du treizième d'Août , confirma ce Général dans la pensée , qu'il n'y avoit rien de mieux à faire dans la conjoncture présente , que de travailler à inspirer aux Cantons de la défiance des Anglois , ou plutôt d'augmenter de telle sorte celle , qu'ils avoient déjà , qu'elle les engageât dans quelque démarche convenable à nos intérêts. J'ai cru qu'on verroit volontiers cette Lettre , & la réponse , qu'y fit le Comte de Frontenac.

Je ne fais que d'arriver des Frontieres , où . . . j'ai eu une conférence avec nos cinq Nations d'Indiens , que vous appelez Iroquois. Ils m'ont prié avec grande instance de les continuer sous la protection du Roy , mon Maître , ayant protesté en même tems une inviolable sujétion & fidélité à Sa Majesté , & s'étant plaints des outrages , que leur ont faits vos

1698.

M. de Frontenac entreprend de les gagner.

Seconde Lettre du Chevalier de Bellomont.

1698.

„ François & vos Indiens du Canada, au préjudice du Traité de
 „ Paix, dans lequel ils se croyoient compris en vertu de la fi-
 „ délité, qu'ils doivent au Roy, comme ses Sujets. Ils m'ont aussi
 „ remontré que vos Gens ont pris, ou enlevé quatre-vingt qua-
 „ torze des leurs, depuis la publication de la Paix, ce qui me
 „ surprend beaucoup, d'autant qu'on a toujours regardé les Iro-
 „ quois, ou cinq Nations Indiennes, comme Sujets de la Cou-
 „ ronne d'Angleterre, ce qui se peut faire voir à tout le Monde
 „ par des preuves authentiques & solides.

„ Mais à ce que je vois par votre Lettre du huitième de Juin
 „ dernier, il me seroit inutile de prouver, puisque vous me di-
 „ tes positivement que vous avez des ordres si précis . . . que
 „ vous ne sçauriez les outrepasser, que vous n'en ayez reçu de
 „ nouveaux . . . Vous sçavez fort bien que les courses & hos-
 „ tilités, que vos Gens faisoient sur nos Indiens avant la der-
 „ niere guerre, furent la principale cause, pour laquelle le Roy
 „ déclara la guerre à la France, comme il est signifié dans la Dé-
 „ claration, de sorte que je m'étonne que vous vouliez la con-
 „ tinuer . . . à nos Indiens, puisque c'est une manifeste con-
 „ travention au Traité.

„ Le Roy, mon Maître a, Dieu merci, trop de pénétration
 „ dans les affaires, & le cœur trop grand, pour renoncer à
 „ son droit; & pour moi, j'ai ses intérêts trop à cœur, pour
 „ laisser faire à vos Gens la moindre insulte à nos Indiens, &
 „ surtout pour souffrir qu'ils les traitent en Ennemis. Pour cela
 „ je leur ai donné ordre d'être sur leurs gardes, & en cas qu'ils
 „ soient attaqués, de faire main basse sur tous, sur les Fran-
 „ çois, comme sur les Indiens, leur ayant fourni tous les se-
 „ cours, dont ils avoient besoin. Vous voyez, Monsieur, que
 „ je ne fais pas difficulté de vous dire tout mon procédé . . .
 „ dont je suis assuré d'être avoué du Roy, mon Maître.

„ Pour vous faire voir le peu d'état, que nos cinq Nations
 „ d'Indiens font de vos Jésuites & autres Missionnaires, ils
 „ m'ont fait des prières réitérées pour m'engager à les chasser
 „ de chez eux, me remontrant qu'ils en étoient opprimés, & ils
 „ m'ont conjuré de leur faire venir de nos Ministres Protestans,
 „ pour les instruire dans la Religion Chrétienne; ce que je leur
 „ ai promis, & vous avez bien fait de défendre à vos Mission-
 „ naires de s'en plus mêler, s'ils ne veulent subir la punition,
 „ qu'ordonnent les Loix d'Angleterre, & qu'assurément je ferai.

exécuter toutes les fois , qu'ils tomberont entre mes mains , " 1698.
& les Indiens m'ont promis de me les amener Prisonniers. "

Au reste , si vous ne faites cesser les actes d'hostilité de votre
côté , on s'en prendra à vous de toutes les suites , qui pour-
ront arriver , & je laisserai à juger à tout le Monde qui aura
le plus de tort , ou de vous , ou de moi ? vous , pour avoir ra-
lumé la guerre ; moi , pour défendre nos Indiens contre vos
Entreprises. "

Ces Sauvages vouloient bien me mettre entre les mains "
tous les Prisonniers , qu'ils ont faits sur vous pendant la guer-
re , & dont le nombre étoit de plus de cent , à condition , que "
je leur assûrassé que de votre côté vous relâcheriez tous ceux , "
que vous retenez de leurs Gens ; mais je n'ai pas voulu me
charger de tout cela , que je n'eusse sçu encore une fois votre
résolution. Je vous envoie pourtant quatre Prisonniers Fran-
çois , que nos Indiens avoient amenés à Orange , avec mon
Passéport pour les conduire en Canada. Si vous consentez à
un échange de Prisonniers de part & d'autre , vous ferez bien
de m'en avertir , afin que je fasse assembler ceux des Vôtres ,
qui sont entre les mains de nos Indiens. "

L'on me mande de la Nouvelle Angleterre que les Vôtres "
ont tué deux Anglois auprès d'un Village , nommé *Alfiade* , "
& que cela s'est fait environ le quinzième du mois passé , "
comme ces pauvres Gens faisoient leur moisson sans armes , "
se croyant en sûreté à cause de la Paix. On ne sçauroit enten-
dre parler de semblables cruautés sans horreur , & toutefois "
l'on tient que la récompense , que vous donnez à vos Alliés , "
& qu'on dit être de cinquante écus pour chaque chevelure , "
les y encourage. Vous ne prendrez pas , je crois , en mauvaise
part , si je vous dis que cela semble tout-à-fait contraire au
Christianisme. "

Avanthier deux Onnontagués sont venus m'avertir que "
vous avez envoyé deux Révoltés de leur Nation , pour dire "
aux Cantons Supérieurs , qu'au cas , qu'ils ne vinssent pas en "
Canada dans quarante-cinq jours , vous marcheriez dans leur "
Pays à la tête d'une Armée pour les y contraindre par la for-
ce. Et moi de mon côté j'envoie aujourd'hui mon Lieute-
nant-Gouverneur , avec des Troupes réglées du Roy , pour "
s'opposer aux hostilités , que vous entreprendrez. Je veux "
même , s'il est besoin , armer tout ce qu'il y a d'Hommes dans "

1698. „ les Provinces de mon Gouvernement pour vous repouffer ;
 „ & tâcher de faire réprésaille du dommage , que vous ferez à
 „ nos Indiens. . . .

Réflexions de
 M. de Fronte-
 nac sur cette
 Lettre.

C'est assez souvent une marque qu'on se sent foible , quand on parle si haut : on veut essayer de gagner par les menaces ce qu'on sçait bien qu'on ne peut emporter par la force ; & l'on a pu voir dans toute la suite de cette Histoire que les Anglois l'ont toujours pris sur ce ton , quand ils ne se sont pas trouvés en état de soutenir par les armes leurs prétentions. M. de Frontenac ne fut point la Dupe de la maniere , dont le Général Anglois vouloit faire valoir les siennes , & il comprit même que cette batterie étoit dressée autant contre les Iroquois , que contre lui , & que le Chevalier de Bellomont ne prenoit si vivement leur défense , que pour les asservir plus sûrement.

Il n'étoit pas Homme à négliger de leur faire faire cette réflexion , & peut-être ne différa-t-il si longtemps de répondre à la Lettre , qu'il venoit de recevoir , que parce qu'il voulut avoir le tems de la leur communiquer , & de s'assurer de ce qu'ils en pensoient. Il paroît au moins certain qu'il attendit l'arrivée des Vaisseaux de France , pour voir s'ils ne lui apporteroient point d'ordre de la Cour par rapport à cette affaire. Quoiqu'il en soit , la réponse qu'il fit au Chevalier de Bellomont est datée du vintunième de Septembre. La voici.

Réponse,
 qu'il y fait.

„ Je n'aurois pas été si longtemps , sans envoyer sçavoir de vos
 „ nouvelles par des Personnes de mérite & de distinction , &
 „ sans répondre aux honnêtetés , qu'il vous a plu me faire par
 „ MM. Schuillier & Dellius , si les Vaisseaux , que j'attendois
 „ de France , fussent plutôt arrivés ici. Leur retardement est la
 „ seule raison , qui m'engage encore à remettre leur départ jus-
 „ qu'au printems prochain , dans la crainte que la saison étant
 „ aussi avancée qu'elle l'est , ne leur permit pas de revenir avant
 „ que la navigation *des Lacs & des Rivières* soit fermée.

„ Les Dépêches , que j'ai reçues de la Cour m'ont appris , com-
 „ me de votre côté vous avez du le sçavoir , que les Rois , nos
 „ Maîtres , avoient résolu de nommer chacun de leur part des
 „ Commissaires , pour regler les limites des Pays , sur lesquels
 „ devoit s'étendre leur Domination en ces Contrées. Ainsi ,
 „ Monsieur , il me semble qu'avant que de le prendre sur le ton ,
 „ que vous faites , vous auriez du attendre la décision , que les
 Commissaires

Commissaires en auront faites , & ne pas vous ingerer de vou- " 1698.
loir traverser cette affaire , qui étoit déjà commencée , & "
qu'on peut regarder comme domestique , puisque c'est un Pe- "
re , qui tâche de ramener ses Enfans par toutes sortes de voyes "
à leur devoir , en commençant par celles de la douceur , réso- "
lu d'user des plus severes , au cas , que les premieres n'ayent "
point d'effet. "

C'est une chose , que vous devez regarder comme entié- "
rement séparée des Traités de paix & d'amitié , que les Rois , "
nos Maîtres ont faits ensemble , & vous n'y pouvez entrer , "
sans faire connoître qu'au lieu d'employer toutes sortes de "
moyens pour tâcher d'entretenir la correspondance entre les "
deux Nations. . . . vous cherchez des prétextes pour don- "
ner atteinte aux Traités , qui ont été conclus , & dont je doute "
que vous fussiez autorisé par Sa Majesté Britannique. Car "
pour moi , en voulant obliger les Iroquois à exécuter la pa- "
role , qu'ils m'ont donnée , avant qu'on pût sçavoir que la "
paix fût faite entre les deux Couronnes , & pour laquelle ils "
m'ont donné des ôtages , je ne fais que suivre la route , que "
j'avois prise ; mais vous , Monsieur , vous vous détournez de "
la vôtre , en prétextant des prétentions , qui sont nouvelles , "
& qui n'ont aucun fondement. "

En effet vous voulez bien que je vous dise que je suis assez "
informé des sentimens des Iroquois , pour sçavoir qu'il n'y a "
pas une des cinq Nations , qui . . . voulût être sous la do- "
mination d'Angleterre , & que vous n'avez aucune preuve "
pour les convaincre de votre droit ; au lieu que celles , que "
nous avons , & que l'on remettra entre les mains des Com- "
missaires , sont si incontestables , que je doute qu'on y puisse "
faire la moindre réplique. Ainsi , Monsieur , je suis résolu d'al- "
ler toujours mon chemin , & je vous prie de ne point faire de "
démarches pour me traverser , parce qu'elles vous seroient "
inutiles , & que toute la protection & le secours , que vous "
me déclarez leur avoir déjà donné , & leur vouloir continuer "
contre les termes du Traité , ne me feront jamais beaucoup "
de peur , & ne m'obligeront point de changer mes desseins ; "
au contraire ils m'engageront plutôt à les presser davantage , "
quelques suites funestes , qu'ils puissent avoir. Ce sera vous , "
Monsieur , qui en répondrez , & du côté du Roy , votre Mai- "
tre , & du côté du Ciel. "

1698.

„ On vous a mal informé , lorsqu'on vous a dit que les François , & les Sauvages Habitans parmi nous , avoient fait des outrages aux Iroquois. Il est bien vrai que les Outaouais , & en particulier les Algonquins ont fait un coup considérable sur les Onnontagués , parce que cette Nation , aussi-bien que les autres , s'étoit déclarée ne vouloir point la paix avec eux . . . Cependant j'ai lieu de croire que , si les Iroquois ne m'ont point ramené tous les Prisonniers , qu'ils ont faits sur nous , c'est parce que vous vous y êtes formellement opposé. Lorsqu'ils se rangeront à leur devoir , & qu'ils auront effectué leur parole , je leur rendrai ceux , qui sont ici.

„ Cela ne m'empêche pas , Monsieur , de vous remercier du bon traitement , que vous avez fait aux quatre derniers François , que vous m'avez renvoyés. Je m'étois assez expliqué au sujet des Sauvages de l'Acadie , & j'ai toujours appréhendé que , si on ne leur rendoit au plutôt ceux de leur Nation , qui sont retenus Prisonniers à Baston de si mauvaise foi , ils ne formassent quelque Entreprise sur votre Colonie. Je suis pourtant fâché du coup , que vous me mandez qu'ils ont fait , ce qui m'oblige de leur envoyer un second ordre pour faire cesser tout acte d'hostilité ; mais je vous prie de leur renvoyer leurs Gens , sur lesquels vous ne m'avez fait aucune réponse. Vous voyez que je vous parle avec autant de franchise & de liberté , que vous faites.

Il est assez surprenant que M. de Frontenac n'ait rien répondu à l'article de la Lettre du Chevalier de Bellomont , qui regardoit les Missionnaires , & sur lequel il avoit cependant beau jeu pour le convaincre de mauvaise foi. Car en premier lieu il n'y avoit alors aucun Missionnaire dans ces Cantons , & depuis longtemps aucun n'y avoit été. En second lieu les Missionnaires n'ont jamais été à charge aux Sauvages , à qui ils ont toujours beaucoup plus donné , qu'ils n'en ont reçu : de sorte qu'on ne comprend pas en quel sens les Iroquois pouvoient se plaindre d'en être opprimés. D'ailleurs on sçait que ces Peuples méprisoient fort les Ministres Protestans , & qu'ils avoient souvent reproché aux Habitans de la Nouvelle York , qu'ils n'avoient point de religion. Ainsi il est plus que vraisemblable que , s'ils avoient voulu se faire Chrétiens , ils n'auroient pas choisi de l'être comme les Anglois , & en effet tous ceux de cette Nation , qui se sont convertis au

Christianisme, ont embrassé la Religion Romaine.

Mais ce n'étoit pas seulement sur le Pays Iroquois, & sur les Personnes de ces Sauvages que le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre étendoit ses prétentions. On lui avoit persuadé, & le Ministre Delliüs l'avoit déclaré en termes formels au Chevalier de Callieres à son passage par Montreal, que sa Nation ayant succédé à tous les droits des Hollandois, lorsqu'elle leur avoit cédé Surinam en échange de la Nouvelle York, Michillimakinac, & tout ce qui est au Midy de ce Poste, devoit lui revenir. Le Gouverneur de Montreal demanda au Ministre sur quoi il apuyoit cette prétention, & où il avoit appris que la Nouvelle Belgique, avant que d'être devenue la Nouvelle York, s'étendit à tous les Pays, dont il parloit ?

Pour nous, ajouta-t-il, il nous sera aisé de mettre dans la dernière évidence que nous avons découvert & possédé le Pays des Outaouais, & celui même des Iroquois, avant qu'aucun Hollandois y eût mis le pied, & que le droit de possession établi par plusieurs titres en divers endroits des Cantons, n'a été interrompu que par la guerre, que nous avons été obligés de faire à cette Nation, à cause de leurs révoltes & de leurs insultes. Delliüs vit bien qu'il avoit à faire à un Homme instruit, & qu'on ne tiroit pas facilement de son principe : il n'insista point davantage, & le Chevalier de Belomont ne jugea pas à propos d'incidenter sur cet article dans ses Lettres à M. de Frontenac.

Il réussit un peu mieux d'abord du côté de l'Acadie, où il regardoit comme un coup d'Etat d'affûrer la Domination Angloise, ou du moins de se mettre l'esprit en repos de la part des Sauvages, qui pendant la guerre avoient répandu une si grande terreur dans toute la Nouvelle Angleterre. Le Chevalier de Villebon, dans une Lettre, qu'il écrivit à M. de Pontchartrain le troisième d'Octobre de cette année, mandoit à ce Ministre que les Anglois songeoient à rétablir le Fort de Pemkuit, & à peupler les deux bords du Kinibequi ; qu'il ne croyoit pas qu'on dût souffrir, ni l'une, ni l'autre Entreprise ; mais que, comme il n'avoit pas assez de Forces pour s'y opposer ouvertement, il trouveroit bien le moyen de les faire échouer, en laissant faire les Sauvages.

Il ajoutoit que les Anglois continuoient à faire la Pêche le

1698.

Autres prétentions des Anglois.

Affaires de l'Acadie.

1698.

Règlement
des Limites
pour les Côtes
Méridionna-
les de la Nou-
velle France.

long de nos Côtes ; que les Habitans du Port Royal avoient écrit au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre pour lui demander sa protection, & qu'un nommé LE BORGNE, Fils, ou Parent de celui, qui étoit autrefois entré dans tous les droits du Sieur d'Aunai de Charnisé sur cette partie de l'Acadie, se portant pour Seigneur de tout le Pays, depuis les Mines jusqu'à l'Isle Verte, se faisoit donner par les Anglois cinquante écus pour chaque Bâtiment, qui venoit trafiquer dans toute l'étendue de son prétendu Domaine.

On comptoit bien à la Cour & en Canada que dans le Règlement des Limites, auquel on travailloit, on se releveroit de ces différentes prétentions ; mais la paix ne dura pas assez longtemps pour consommer cette affaire. D'ailleurs on ne faisoit pas assez réflexion en France que celui, qui s'est mis en possession, a un grand avantage sur son Competiteur. En effet, quoique les Limites de la Nouvelle France sur cette Côte Méridionale eussent été fixées à la Riviere de Kinibequi, & qu'en dernier lieu on eût chassé les Anglois de Pemkuit, qui devoit nous appartenir en vertu de ce Traité, cependant parce que les Anglois y étoient revenus, MM. DE TALLARD & D'HERBAUT, Commissaires nommés par le Roy, furent obligés de rapprocher nos Frontieres en deçà de ce Poste, & de les marquer à la Riviere de S. George, située presque à distance égale du Kinibequi & de Pentagoët. Ce qui fut confirmé en 1700. par M. de Villieu de la part du Roy Très-Chrétien, & par M. de SOUDRIC de la part de Sa Majesté Britannique.

On ne regla rien sur ce qui concernoit le Pays des Iroquois, parce que ces Sauvages protesterent de leur indépendance, & qu'apparemment on ne voulut, ni de part, ni d'autre s'en faire des Ennemis. Pour ce qui est de la Baye d'Hudson, elle nous resta toute entiere, parce que nous en étions les Possesseurs actuels. Les Anglois se bornèrent à demander de grands dédommagemens pour ce que nous leur avions enlevé pendant la paix dans les Forts du fond de cette Baye. On leur opposa l'invasion du Fort Nelson faite auparavant, sans qu'il y eût guerre entre les deux Couronnes, & où nous avions souffert une perte beaucoup plus considérable.

Nous avions ravagé plutôt que conquis la Côte Orientale de l'Isle de Terre-Neuve. Les Anglois s'y étoient bientôt ré-

tablis, & nous les avons laissé faire. Enfin l'Isle de Cap Breton n'étoit pas alors un objet, & l'Etablissement, que nous y avions, n'avoit rien, qui pût exciter la jalousie des Anglois : elle nous demeura ; mais la guerre, qui se ralluma bientôt après en Europe, livra tout de nouveau les prétentions reciproques des deux Nations au sort des armes.

Cependant il y avoit à peine deux mois, que le Comte de Frontenac avoit écrit au Chevalier de Bellomont la Lettre, que nous venons de rapporter, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie, dont le danger se déclara d'abord, & qui l'emporta en effet le vinthuit de Novembre. Il étoit dans sa soixante & dix-huitième année, mais dans un corps aussi sain, qu'il est possible de l'avoir à cet âge, il conservoit toute la fermeté, & toute la vivacité d'esprit de ses plus belles années. Il mourut comme il avoit vécu, cheri de plusieurs, estimé de tous, & avec la gloire d'avoir, sans presque aucun secours de France, soutenu, & augmenté même une Colonie ouverte & attaquée de toutes parts, & qu'il avoit trouvée sur le penchant de sa ruine.

Il paroissoit avoir un grand fond de Religion, & il en donna constamment jusqu'à sa mort des marques publiques. On ne l'accusa jamais d'être intéressé ; mais on avoit de la peine à le conseiller la piété, dont il faisoit profession, avec la conduite, qu'il tenoit à l'égard des Personnes, contre lesquelles il s'étoit laissé prévenir. L'âcreté de son humeur un peu atrabilaire, & une jalousie basse, dont il ne se défit jamais, l'ont empêché de goûter tout le fruit de ses succès, & ont un peu démenti son caractère, où il y avoit de la fermeté, de la noblesse & de l'élévation. Après tout la Nouvelle France lui devoit tout ce qu'elle étoit à sa mort, & l'on s'aperçut bientôt du grand vuide, qu'il y laissoit.

En effet les Iroquois n'eurent pas plutôt été informés qu'il n'étoit plus, qu'ils crurent pouvoir rompre impunément l'espèce de Traité, qu'ils avoient fait avec lui ; mais ils voulurent prendre quelques mesures, avant que de se déclarer. Au mois de Mars suivant ils envoyèrent des Députés à Montreal, & l'on s'aperçut aisément que leur unique dessein étoit de s'instruire de l'état, où se trouvoit la Colonie destituée de son Chef. Ils pleurerent à leur manière la mort de leur Pere ; ils présentèrent au Gouverneur de Montreal, qui étoit chargé

1698.

Mort de M.
de Frontenac.Les Iroquois
veulent sur-
prendre le
Chevalier de
Callieres.

1699.

1699.

du Commandement général, trois Prisonniers François, & ils lui promirent de lui rendre tous les autres, s'il vouloit mettre en liberté tous ceux de leur Nation, qu'il retenoit encore.

Ils le prièrent ensuite d'envoyer avec eux le Sieur de Maricourt, accompagné de deux Sauvages du Sault S. Louis & de la Montagne, pour aller avec eux à Orange, où se feroit l'échange, & où la paix se concluroit. Ils témoignèrent qu'il leur feroit encore plaisir d'engager le P. Bruyas, un de leurs anciens Missionnaires, à être de ce voyage, & de rappeler de France le P. de Lamberville, qui sçavoit mieux, disoient-ils, qu'aucun autre, entretenir la bonne intelligence entre les deux Nations. Enfin ils lui représenterent qu'ils ne pouvoient prendre en lui aucune confiance, tandis qu'il tenoit sur le feu la chaudiere de guerre, & qu'il n'arrêtoit point la hache de ses Alliés.

Conduite de
ce Gouver-
neur.

Le Chevalier de Callieres leur répondit que la chaudiere demeureroit sur le feu jusqu'à la conclusion de la paix; qu'il vouloit en traiter à Montreal, & non pas à Orange; & qu'il n'entendrait à aucune proposition de leur part, qu'ils n'eussent satisfait à toutes les conditions, que leur avoit imposées le feu Comte de Frontenac; qu'alors M. de Maricourt & le P. Bruyas iroient chez eux, & qu'il écrirait en France, pour y solliciter le retour du P. de Lamberville. Ils parurent assez satisfaits de cette réponse, à laquelle on s'aperçut pourtant bien qu'ils ne s'étoient pas attendus, & ils se bornèrent à demander sûreté pour aller & venir librement.

M. de Callieres leur accorda soixante jours de trêve, & sur ce qu'ils insisterent pour obtenir quatre Prisonniers, que le Canton d'Onnontagué redemandoit avec les plus vives instances, il consentit à les échanger contre quatre François. Il eut tout lieu dans la suite de se sçavoir bon gré de ne s'être pas montré plus facile; car on reconnut bientôt que ces Barbares n'avoient point d'autre vûe que de retirer peu à peu tous nos Prisonniers en gardant les leurs, qu'ils avoient presque tous adoptés. Les Députés promirent en partant d'être de retour avant le mois de Juin; mais on compta d'autant moins sur cette promesse, qu'on étoit instruit que les Anglois vouloient être les Arbitres de la paix, & prétendoient que les Iroquois, comme leurs Sujets, fussent compris dans celle,

qui avoit été concluë à Riswick entre les deux Couronnes.

L'arrivée des premiers Navires de France apprit au Chevalier de Callieres que le Roy l'avoit nommé Successeur de M. de Frontenac, & la joye, qu'en témoignèrent tous les Ordres de la Colonie, le flatta bien avant, que le choix de son Souverain. Il avoit eu un Rival dans M. de Champigny, & il n'étoit peut-être rédévabie de lui avoir été préféré, que parce que son Envoyé avoit fait plus de diligence, que celui de l'Intendant, lequel à son arrivée à Versailles avoit trouvé la Place remplie.

Tous deux la méritoient, & il n'est pas aisé de dire lequel auroit été plus agreable aux Habitans du Canada. M. de Champigny avoit acquis une grande expérience des affaires du Pays. Sa vertu, son zèle, son désintéressement, son équité, sa douceur le rendoient très-propre à gouverner une Colonie, où il y avoit assez de bras pour exécuter ce qu'un Chef aussi sage & aussi aimé que lui, auroit résolu dans le Conseil; mais M. de Callieres avec les mêmes avantages avoit encore celui de pouvoir se montrer à la tête des Troupes, qui avoient marché plus d'une fois sous ses ordres, & qui admiroient également sa conduite & son intrépidité.

Sans avoir le brillant de son Prédécesseur, il en avoit tout le solide, des vûes droites & désintéressées, sans préjugé & sans passion: une fermeté toujours d'accord avec la raison, une valeur, que le flegme sçavoit moderer & rendre utile: un grand sens, beaucoup de probité & d'honneur, & une pénétration d'esprit, à laquelle une grande application & une longue expérience avoient ajouté tout ce que l'expérience peut donner de lumieres: il avoit pris dès les commencemens un grand empire sur les Sauvages, qui le connoissoient exact à tenir sa parole, & ferme à vouloir qu'on lui gardât celles, qu'on lui avoit données. Les François de leur côté étoient convaincus qu'il n'exigeroit jamais rien d'eux, que de raisonnable; que pour n'avoir, ni la naissance, ni les grandes alliances du Comte de Frontenac, ni le rang de Lieutenant Général des Armées du Roy, il ne sçauroit pas moins se faire obéir que lui, & qu'il n'étoit pas Homme à leur faire trop sentir le poids de l'autorité.

Le Gouvernement de Montreal, qui vacquoit par la promotion de M. de Callieres, fut donné au Chevalier de Vau-

1699.

M. de Callieres est nommé
Gouverneur
Général.

Son caractère.

M. de Vaudreuil
Gouverneur de
Montreal.

1699.

dreuil , qui se trouva pour lors à la Cour , & que son activité , sa bonne mine , ses manieres nobles & aimables , & la confiance des Gens de guerre rendoient très-propre à occuper un Poste de cette importance. Celui de Cataracouy étoit aussi pour lors d'une très-grande conséquence , & Sa Majesté manda au nouveau Général de n'en confier le Commandement qu'à des Officiers vigilans , capables de prendre leur parti d'eux-mêmes , quand le tens & la nécessité des affaires ne leur permettroient pas d'attendre ses ordres , & sur lesquels il pût se reposer , comme sur lui-même , pour la conservation d'une telle Place.

Prétentions
du Gouver-
neur de la N.
Angleterre sur
les Canibas.

Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit alors tourné sa principale attention sur les Nations Abénaquises , & sous prétexte , que le Kinibequi , où les Canibas avoient toujours eu leurs principaux Etablissmens , étoit possédé par les Anglois , il avoit sur ces Sauvages les mêmes prétentions , que sur les Iroquois. Le Roy , dans une Lettre dattée du vint-cinquième de Mars , & adressée au Comte de Frontenac , dont Sa Majesté n'avoit pas encore appris la mort , lui donnoit ordre d'agir de concert avec le Général Anglois ; mais il lui marquoit en même tems que jusqu'à ce que les limites des deux Colonies fussent réglées , il tint exactement la main à ne souffrir aucun changement au sujet des Alliés de l'une & l'autre Couronne , & à ce que toutes choses demeurassent à cet égard sur le pied , où elles étoient au commencement d'Août de l'année précédente.

A quelles con-
ditions ces
Sauvages vou-
lent traiter
avec lui.

Toutefois comme on étoit fort sûr des Canibas , & en général de toutes les Nations Abénaquises , le P. Bigot le Cadet étant venu au commencement de Janvier donner avis à M. de Callieres que les Anglois paroissoient vouloir traiter de bonne foi avec ces Sauvages , le Commandant lui répondit qu'il ne voyoit aucun inconvenient à les laisser faire. En effet les Abénaquis ayant reçu les propositions du Général Anglois , qui avoit même promis de les venir trouver au printems prochain , ils lui firent signifier les articles suivans.

1°. Qu'il commençât par faire retirer pour toujours les Anglois de leur Pays : 2°. Qu'ils ne voyoient pas sur quel fondement il prétendoit être leur Maître ; que , ni lui , ni aucun de ses Predécesseurs ne l'avoient jamais été ; qu'ils s'étoient donnés de leur plein gré , & sans y être contraints , au Roy
de

de France , & qu'ils ne recevroient jamais les ordres d'aucun autre que de lui & de ses Généraux : 3°. Qu'ils ne permettroient jamais aux Anglois d'avoir des Habitations sur leurs Terres , & qu'ils avoient accordé cette permission aux seuls François : 4°. Qu'ils étoient fort surpris d'entendre dire qu'il songeoit à leur donner d'autres Missionnaires que les leurs : qu'ils étoient bien aises qu'il sût qu'ils ne vouloient pas changer de Religion , & que jamais ils n'en auroient d'autre , que celle , qu'on leur avoit enseignée , & pour laquelle ils avoient combattu , & combattroient jusqu'à la mort.

Sur ces entrefaites M. de Callieres reçut par M. de Bellomont une Lettre , par laquelle Sa Majesté lui ordonnoit de faire cesser tout acte d'hostilité entre les François & les Anglois. Cette Lettre avoit été adressée ouverte au Général Anglois , & le Roy d'Angleterre avoit pareillement adressé à M. de Callieres celle , qu'il écrivoit en conformité au Chevalier de Bellomont. Le Chevalier de Callieres jugea à propos de l'envoyer à Baston par M. de LA VALLIERE , Major de Montreal , & de faire accompagner cet Officier par le P. Bruyas. Ces Députés étoient chargés de retirer tous les François Prisonniers dans la Nouvelle Angleterre , & il leur fut recommandé en particulier d'examiner dans quelle disposition le Gouverneur Anglois étoit au sujet des Abénaquis & des Iroquois.

Ces Derniers avoient tout récemment fait une Députation au nouveau Gouverneur Général , pour le complimenter sur sa promotion ; mais les Députés n'avoient point parlé d'affaires , & l'on eut avis quelque tems après qu'un Parti de cette Nation avoit commis une hostilité contre les Miamis , dont plusieurs avoient été tués. Il paroissoit néanmoins qu'en général les Cantons étoient assez disposés à la paix , & ne différoient de la conclure , que par la considération des Anglois. D'autre part M. de Bellomont étoit persuadé que ces Sauvages ne demeureroient jamais Neutres , & qu'il falloit qu'ils se déclarassent pour , ou contre les François.

Dans cette pensée , comme il avoit des ordres positifs du Roy de la Grande Bretagne de les contraindre à désarmer , & qu'il ne pouvoit les dissimuler , parce que M. de Callieres les avoit vus , & en gardoit un *duplicata* , il reprit le dessein de se rendre l'Arbitre souverain du Traité : ainsi sachant les engagemens , que les Cantons avoient pris avec le

M. de la Valliere & le P. Bruyas sont envoyés à Baston.

Le Chevalier de Bellomont veut toujours se rendre l'Arbitre de la paix.

1699.

Politique de
M. de Callie-
res pour obli-
ger les Iro-
quois à la faire
sans lui.

feu Comte de Frontenac , il leur manda de le venir trouver à Orange. Ils le refuserent , & surpris de ce refus , il leur envoya des Personnes de confiance , qui vinrent à bout de leur persuader de traîner l'affaire en longueur.

Ils ne parurent donc point à Montreal , quoique tout récemment ils eussent promis au Chevalier de Callieres de s'y trouver , & qu'ils eussent marqué le tems , qu'ils s'y trouveroient , & ce Génér. l pour n'être point surpris par ces Barbares , se mit en état de leur faire vivement la guerre , s'ils s'avisent de recommencer leurs hostilités ; mais ce qu'il fit de mieux & de plus efficace pour renverser les batteries du Chevalier de Bellomont , ce fut d'envoyer à Onnontagué une copie de la Lettre du Roy d'Angleterre à ce Gouverneur , & il avoit en cela plus d'une vûe.

Car en premier lieu il vouloit faire connoître aux Iroquois que les Anglois ne les regardoient plus que comme des Sujets de leur Roy , & en effet ce Prince en parloit sur ce ton-là dans sa Lettre. En second lieu il leur aprenoit qu'ils ne devoient plus attendre de secours du côté de la Nouvelle York , puisque le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre avoit défense de leur en donner aucun , ni directement , ni indirectement. Enfin il leur faisoit comprendre en même tems qu'il ne lui seroit pas difficile de les réduire par la force , s'ils refusoient de faire la paix aux conditions , que son Prédécesseur leur avoit proposées.

Les Cantons
s'y détermi-
nent.

Cette démarche produisit l'effet , qu'il en avoit attendu : à la vérité les Cantons ne jugerent pas à propos de se brouiller avec les Anglois , dont ils pouvoient avoir besoin dans la suite ; ils aimèrent mieux dissimuler le ressentiment , qu'ils avoient de leurs prétentions , & ils se contenterent de leur déclarer qu'ils vouloient bien être leurs Freres , mais non pas leurs Sujets. Les Anglois de leur côté prirent aussi le parti de les ménager. Enfin les Cantons , après avoir encore tergiversé quelque tems , & tâché de se venger de leurs pertes sur ceux de nos Alliés , qu'ils en croyoient les Auteurs , voyant que rien de tout cela ne leur réussissoit , songerent tout de bon à s'accommoder , tandis qu'ils le pouvoient encore avec avantage & avec honneur.

Ils reçoivent
un échec de la
part des Ou-
taonais.

En conséquence de cette résolution le vintunième de Mars de l'année 1700. deux Iroquois vinrent trouver le Gouver-

neur Général. Ils n'étoient revêtus d'aucuns pouvoirs ; mais ils étoient chargés d'annoncer une Députation générale des Cantons pour le mois de Juillet , & firent sur ce retardement des excuses assez frivoles , dont M. de Callieres parut fort mal satisfait. Trois mois après un bon nombre d'Outaouais débarquerent à Montreal , où le Général étoit alors , & lui dirent ce qu'il sçavoit déjà , que les Iroquois étant venus chasser sur leurs Terres , ils les avoient attaqués , & en avoient tué vinthuit , tant Hommes , que Femmes ; que les autres leur ayant représenté qu'ils avoient cru pouvoir chasser par tout , puisque toute hostilité étoit suspendue de la part des François , & de leurs Alliés , ils leur avoient promis de ne point faire de mal aux Prisonniers , jusqu'à ce qu'ils fussent instruits des volontés de leur Pere Ononchio.

M. de Callieres après les avoir écouté tranquillement , leur dit qu'ils ne lui disoient pas tout ; qu'il étoit informé que , malgré ses défenses , ils étoient allés attaquer les Sioux , & qu'après le coup , qu'ils avoient fait sur les Iroquois , ils avoient envoyé quelques-uns de leurs Prisonniers aux Cantons , pour négocier avec eux sans sa participation ; que c'étoit mal débiter avec lui , que d'agir avec cette indépendance dans une affaire aussi importante , & après les assurances , qu'il leur avoit données , de ne rien conclure avec les Iroquois , que de concert avec eux ; qu'il falloit qu'ils eussent bien oublié la maniere , dont ceux-ci les avoient si souvent traités , pour se fier encore à eux ; qu'il eseroit qu'à l'avenir ils seroient plus avisés & plus circonspects ; qu'il attendoit incessamment les Députés des Cantons , & que si à leur arrivée les Chefs des Nations Alliées n'étoient pas encore venus , il leur feroit sçavoir par des Exprès ses intentions ; qu'en attendant ils demeurassent tranquilles , & qu'ils traitassent bien leurs Prisonniers.

Le dixhuitième de Juillet deux Députés du Canton d'Onontagué , & quatre de celui de Monnonthouan arriverent à Montreal , & furent présentés par M. de Maricourt au Général , qui voulut bien leur donner une audience publique , ils y furent conduits en cérémonie , & marchant par les rues pour se rendre chez M. de Callieres , ils pleurerent tous les François morts pendant la guerre , dont ils prirent les Ames à témoin de la sincérité de leur procédé.

Ce qui se passe entre ceux-ci & M. de Callieres.

Députés Iroquois à Montreal.

1700.

Sitôt qu'ils eurent été introduits dans la Sale du Conseil , où le Gouverneur Général étoit avec toute sa Cour , ils déclarerent qu'ils venoient de la part des quatre Cantons Supérieurs , dont ils avoient les pouvoirs ; qu'il y avoit long-tems qu'ils étoient sur le pied de traiter sans les Agniers , & que , si parmi eux il n'y avoit Personne des Cantons de Goyogouin & d'Onneyouth , c'est que le Chevalier de Bellomont leur ayant envoyé Pitre Schuiller pour les dissuader de descendre à Montreal , les Députés de ces deux Cantons étoient allé sçavoir de lui quelle raison il avoit de s'opposer à ce voyage.

Leurs propositions.

Ils se plaignirent ensuite de ce qu'étant allés à la chasse sans aucune défiance , & sur ce qu'on leur avoit assuré que la guerre étoit finie entre les François & les Anglois par un Traité , dans lequel les Alliés des deux Nations étoient compris , les Outaouais d'une part , les Illinois & les Miamis de l'autre , les avoient attaqués , & leur avoient tué cent cinquante Hommes. Enfin ils demanderent que le P. Bruyas , MM. de Maricourt & JONCAIRE les accompagnassent à leur retour chez eux , rien n'étant plus capable , disoient-ils , de convaincre les Cantons que leur Pere vouloit sincèrement la paix , que d'avoir pour eux cette condescendance. Ils ajoûterent que ces trois Ambassadeurs ne partiroyent point de leur Pays , sans en avoir retiré tous les Prisonniers François , qui y étoient encore retenus.

Réponse du Gouverneur Général.

Le Chevalier de Callieres leur fit réponse , 1°. Qu'il n'avoit rien à ajoûter à ce que M. de Bellomont leur avoit dit au sujet du Traité de paix conclu entre les deux Couronnes de France & d'Angleterre , & qu'il étoit surpris de ce que les Députés d'Onneyouth & de Goyogouin étoient allé trouver ce Gouverneur , au lieu de venir avec leurs Freres , pour satisfaire aux engagemens , qu'ils avoient pris avec lui , & avec feu M. de Frontenac.

En second lieu , qu'il avoit agi auprès de tous ses Alliés pour les porter à ne faire aucune hostilité pendant qu'on traiteroit de la paix ; mais que les délais affectés des Cantons , & l'irruption de quelques Iroquois sur les Miamis leur avoient attiré les malheurs , dont ils se plaignoient ; qu'il en étoit pourtant fâché , & que , pour prévenir de pareils accidens , il avoit mandé des Députés de toutes les Nations ; qu'eux-mêmes , si

c'étoit sincèrement qu'ils voulassent la paix , ils ne manquaient point de lui envoyer dans trente jours des Ambassadeurs de tous les Cantons ; qu'alors toutes les chaudières de guerre feroient renversées , le grand arbre de la paix affermi , les Rivières nétoyées , les chemins aplanis , & que chacun pourroit aller & venir en toute sûreté par tout , où bon lui sembleroit.

En troisième lieu , qu'il consentoit que le Missionnaire & les deux Officiers , qu'ils demandoient , allassent avec eux chercher les Prisonniers ; mais à condition , qu'ils ameneroient aussi des Ambassadeurs munis de pleins pouvoirs pour établir une paix durable ; qu'à leur arrivée à Montreal il rendroit la liberté à tous les Prisonniers Iroquois ; mais qu'il vouloit que quelqu'un d'entr'eux restât en otage jusqu'au retour des trois Personnes , qu'il leur confioit. Quatre Députés s'offrirent à demeurer , & furent acceptés ; le reste de l'audience se passa assez tranquillement , si ce n'est que des Iroquois Chrétiens & des Abénaquis , qu'on y avoit invités , firent de grands reproches , & parlerent avec beaucoup de hauteur aux Députés des deux Cantons.

M. de Callieres , en congédiant ceux-ci , déclara qu'il attendroit les Ambassadeurs jusqu'au mois de Septembre. Les trois Ambassadeurs François partirent avec eux , & furent reçus à Onnontagué avec des démonstrations de joye , qu'ils n'avoient osé espérer. Du Lac de Gannentaha , où l'on étoit venu au devant d'eux , on les mena comme en triomphe jusqu'à la grande Bourgade de ce Canton. Teganissorens , en qualité d'Orateur , s'étoit avancé assez loin pour les complimenter , il leur dit les choses du monde les plus polies , & comme ce Sauvage n'avoit jamais varié à l'égard des François , & n'avoit eu nulle part , ni aux perfidies , ni aux résolutions violentes de sa Nation , les Ambassadeurs ne revoquerent point en doute sa sincérité ; mais ils n'en tirèrent aucune conséquence pour les autres.

Ils entrèrent dans le Bourg au bruit de plusieurs décharges de mousqueterie ; ils furent ensuite regalés avec profusion , & le dixième d'Août ils furent introduits dans la Cabanne du Conseil , où ils trouverent les Députés de tous les Cantons Supérieurs. Quand tout le Monde eut pris sa place , le P. Bruyas , qui étoit chargé de porter la parole , commença son

Réception
faite à On-
nontagué aux
Ambassadeurs
Francois.

Discours du
P. Bruyas.

1700.

Discours, lequel roula principalement sur trois points, qu'il apuya de trois Colliers. Par le premier il exhorta les Cantons à se souvenir qu'Ononthio étoit leur Pere, & que leur devoir & leur intérêt les engageoient également à lui demeurer obéissans & soumis, comme il convenoit à des Enfans, soit qu'ils fussent en bonne intelligence avec le Gouverneur de la Nouvelle York, qui n'étoit que leur Frere, soit qu'ils eussent quelque chose à démêler avec lui.

Par le second il témoigna son regret de la perte, que la Nation Iroquoise avoit faite de plusieurs Chefs de mérite, & il l'assûra de la part des Missionnaires qu'ils n'avoient rien perdu de leurs premiers sentimens à son égard, malgré les maux, qu'elle avoit faits à plusieurs d'entr'eux, „ dont nous avons, „ ajouta-t-il, moins senti les souffrances, que l'aveuglement de leurs Persécuteurs, & l'invincible obstination de la Nation „ à rejeter la lumiere de l'Evangile.

Par le troisième il leur déclara que le nouvel Ononthio étoit sincèrement porté à la paix, & qu'il la leur accorderoit, pourvu qu'ils de leur côté ils usassent avec lui de la même franchise, & qu'il leur exposa les conditions, sous lesquelles il vouloit traiter avec eux. Il fut écouté avec une grande attention, & selon les apparences, avec plaisir. Quand il eut fini, M. de Maricourt prit la parole: il témoigna beaucoup de bonté aux Iroquois, & il n'oublia rien pour leur faire comprendre tout ce qu'ils avoient à craindre du ressentiment de leur Pere, s'ils n'acceptoient point la paix, qu'il leur offroit à des conditions aussi raisonnables, que celles, qu'on venoit de leur expliquer; & ce qu'ils pouvoient esperer de lui & de tous les François, s'ils ouvroient une bonne fois les yeux sur leurs véritables intérêts.

Le Chevalier de Bellomont tâche de traverser cette négociation.

Le lendemain, comme ils déliberoient entr'eux sur ce qu'ils répondroient aux Ambassadeurs, un jeune Anglois & un vieux Onnontagué arriverent d'Orange, & leur dirent de la part du Chevalier de Bellomont qu'ils se donnassent bien de garde d'écouter les François, & qu'il les attendoit dans dix, ou douze jours à Orange, où il leur feroit sçavoir ses volontés. Cette maniere impérieuse de parler choqua le Conseil, & rien n'a peut-être contribué davantage à rapprocher de nous cette Nation, qu'une démarche faite si fort à contre-tems. „ Je ne comprends pas, dit alors Teganissorens, comment mon

Frere l'entend , de ne vouloir pas que nous écoutions la voix de notre Pere , & de chanter la guerre dans un tems , où tout nous invite à la paix.

Le P. Bruyas profita merveilleusement de cette disposition, pour faire observer à l'Assemblée que le Général Anglois traitoit les Cantons en Sujets , & ce qu'ils auroient à craindre d'une Domination si dure & si haute , quand une fois ils s'y feroient soumis ; ce qui ne manqueroit pas d'arriver bientôt , s'ils laissoient échaper l'occasion , qu'ils avoient entre les mains , de se reconcilier avec leur Pere. Joncaire ajoûta que les Anglois , en s'opposant à cette reconciliation , ne pouvoient avoir d'autre vûe , que de les laisser se consumer peu à peu par la guerre , ou du moins s'affoiblir de sorte , qu'ils ne fussent plus en état de refuser de subir un joug , dont ils connoitroient peut-être trop tard la pésanteur.

Cet Officier partit le jour même pour le Canton de Tsonnonthouan , où il avoit sa Cabanne , c'est-à-dire , qu'il y étoit adopté , comme M. de Maricourt & toute sa Famille l'étoient à Onnontagué. Il y fut reçu avec distinction , comme Ambassadeur , & avec amitié , comme Enfant de la Nation : on lui accorda la liberté de tous les Prisonniers François , qui étoient dans ce Canton ; mais la plupart accoutumés à la vie Sauvage , ne purent se résoudre à y renoncer. Plusieurs se cachèrent , d'autres refuserent ouvertement de suivre le Sieur de Joncaire. L'appas d'une liberté affranchie de toutes fortes de Loix , & peut-être aussi un peu de libertinage , faisoient disparaître dans l'esprit de ces Gens-là tout ce que cette condition avoit de dur , & toutes les douceurs , qu'ils auroient pu retrouver dans leur Patrie.

Tandis que Joncaire négocioit avec les Tsonnonthouans , on assembla à Onnontagué un Conseil général de toute la Nation Iroquoise ; le jeune Anglois , Député du Chevalier de Bellomont , y fut admis , & ce fut Teganifflorens , qui parla pour tous les Cantons. Il adressa d'abord son discours aux Ambassadeurs François , & commença par les assurer que toute la Nation étoit disposée à écouter la voix de son Pere , c'est-à-dire en stile Sauvage , à lui obéir. Il ajoûta que chaque Canton lui enverroient deux Députés pour recevoir ses ordres , & qu'ils partiroient incessamment.

Puis se tournant vers l'Anglois , » Je ne fais rien en cachet-

» 1700.

Plusieurs Prisonniers François refuserent de revenir dans la Colonie.

Discours de Teganifflorens aux Ambassadeurs François.

1700. » te, lui dit-il, je suis bien aise que tu sçaches la disposition ;
 » où je suis. Tu diras à mon Frere Corlar, qui t'a envoyé ici,
 » que je vais descendre à Quebec pour me rendre aux ordres
 » de mon Pere Ononthio, qui y a planté l'arbre de la paix ;
 » j'irai ensuite à Orange, pour sçavoir ce que mon Frere me
 » veut ». En achevant ces mots il mit aux pieds des Ambassa-
 deurs cinq Colliers.

Le P. Bruyas les releva, ce qui est la même chose, que les accepter ; il dit ensuite qu'il ne doutoit point de la droiture des intentions de l'Orateur, qu'il connoissoit depuis longtemps ; mais que si ceux, qui devoient aller trouver le Gouverneur Général, vouloient se rendre auprès de lui, & ne point faire attendre les Députés des Nations d'en haut, qu'on sçavoit devoir arriver bientôt à Montreal, il n'y avoit pas de tems à perdre.

Mission d'un
 Ministre An-
 glois chez les
 Agniers.

Une chose inquiétoit pourtant beaucoup les Ambassadeurs, c'est que peu de tems auparavant le Chevalier de Bellomont avoit fait agréer aux Iroquois qu'il leur envoyât des Ministres pour Missionnaires, & que le Sieur Dellijs avoit déjà commencé ses fonctions chez les Agniers. Il est vrai qu'il s'acquittoit de cet Emploi d'une maniere à n'en être pas fort incommodé, quoiqu'il lui valût douze-cent livres de rente. Il demouroit presque toujours à Orange, où il se faisoit apporter les Enfans pour les baptiser : une Femme Iroquoise, qui demouroit chez lui, & qui l'accompagnoit dans ses courtes & rares excursions, lui servoit d'Interprête pour instruire les Adultes ; mais les Profelytes étoient en fort petit nombre, & le Prédicant ne paroissoit pas fort empressé à l'augmenter.

Je ne sçai pas au juste combien dura cette Mission ; mais je trouve dans mes Mémoires que quelques années après Dellijs fut chassé d'Orange par M. de Bellomont. Il est certain que la Religion Protestante n'a pas fait fortune parmi les Iroquois. Ce n'est pas le premier essai en ce genre, qui a du convaincre Messieurs les Reformés que leur Secte n'a, ni cette fécondité, ni ce zèle constant & laborieux du salut des Infidèles, qui sont une des plus sensibles marques pour connoître & distinguer la véritable Eglise de JESUS - CHRIST. Ils ont beau opposer à cela toutes les calomnies, qu'ils ont eux-mêmes imaginées pour obscurcir l'Apostolat de nos Missionnaires ; sans vouloir faire l'apologie des Particuliers, qui peu-
 vent

vent bien n'être pas tous irrépréhensibles , il faut vouloir s'avouer soi-même , pour ne pas convenir que le plus grand nombre mene une vie vraiment Apostolique , & qu'ils ont établi de très-nombreuses & de très-ferventes Eglises , ce qu'aucune Secte séparée de la Communion de Rome , ne peut se vanter d'avoir fait.

Cependant le P. Bruyas , qui ne voyoit pas beaucoup de disposition dans les Iroquois à écouter la parole de Dieu , ne crut pas devoir incider sur l'article des Ministres Anglicans , qu'ils avoient promis d'accepter , pour ne pas mettre à la conclusion d'un Traité , qu'il étoit chargé de négocier , un obstacle hors de saison. Outre qu'il jugea fort bien que la manière , dont le Sieur Delliuss'y prenoit pour attacher les Iroquois aux Anglois par le lien de la Religion , étoit bien plus capable de produire un effet tout contraire ; ce qui arriva en effet. Ces Sauvages s'aperçurent bientôt de la différence , qu'il y avoit entre la façon de vivre & d'agir de ce Ministre , & ce qu'ils avoient vû faire à leurs anciens Missionnaires , qu'ils ne tarderent pas à redemander.

Rien n'arrêtant plus les Ambassadeurs à Onnontagué , ils en partirent pour retourner à Montreal avec les Députés de ce Canton , & de celui de Goyogouin. Ils furent reconduits jusqu'à Gannentaha avec les mêmes honneurs , qu'on leur avoit faits à leur arrivée , & ils s'y arrêterent quelque tems pour attendre les Députés d'Onneyouth ; mais ils ne vinrent point , & ce Canton se contenta d'envoyer un Collier , en s'excusant sur ce que le Chef de la Députation étoit tombé malade. On sçut dans la suite que c'étoit un prétexte pour ne point rendre les Prisonniers. Joncaire y arriva bientôt avec six Députés du Canton de Tsonnonthouan , & trois François , qu'il avoit délivrés , & engagés à le suivre. On n'avoit pu en rassembler que dix dans tous les Cantons ; mais Teganissorens se chargea de chercher les autres , & de les faire conduire à Montreal.

Les Ambassadeurs retournent à Montreal.

Les Ambassadeurs & les Députés alloient s'embarquer , lorsqu'un Tsonnonthouan arriva d'Orange à Gannentaha , & dit que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre , irrité de ce que , malgré ses défenses , les Cantons persistoient dans la résolution de faire la paix avec les François , avoit fait arrêter & mettre aux fers un Onneyouth , accusé d'avoir tué un An-

Nouveaux efforts du Chevalier de Belomont pour traverser la paix.

1700.

glois, faisi tout le Castor, qui s'étoit trouvé à Orange appartenant aux Iroquois, levé le Pavillon rouge, pour leur faire entendre qu'il étoit résolu à leur déclarer la guerre, ordonné aux Mahingans de la commencer, & qu'il menaçoit les Cantons de venir l'année prochaine en Personne leur apprendre à respecter ses volontés.

Réception
faite aux Dé-
putés à Mont-
real.

Les Députés écoutèrent fort tranquillement ce recit, & il ne parut pas qu'il eût fait d'autre impression sur eux, que d'y avoir excité un mouvement d'indignation, qu'ils ne firent pourtant que laisser entrevoir. Ils se mirent en chemin au nombre de dix-neuf, & à leur arrivée à Montreal, ils furent reçus au bruit d'une décharge de boîtes, ce qui causa un peu de jalousie dans le cœur de nos Alliés: on en entendit même quelques-uns, qui demandoient si c'étoit-là la maniere, dont les François recevoient leurs Ennemis? On les laissa dire, sans faire peut-être assez de réflexion aux conséquences, & le jour fut pris pour écouter les propositions des Députés Iroquois. C'est de tout tems, qu'on s'expose à perdre ses Amis, en voulant regagner des Ennemis, qu'une telle conduite rend encore plus fiers, & plus difficiles.

Leurs dis-
cours dans le
Conseil.

L'Orateur des Cantons parla en peu de mots & avec modestie. Il fit d'abord valoir la prompte obéissance de la Nation, en ce que deux-cent de ses Guerriers étant sur le point de se mettre en Campagne pour aller tirer vengeance des dernières hostilités de nos Alliés, on les avoit arrêtés sur la simple défense, que leur en avoient faite le P. Bruyas & ses deux Collegues de la part de leur Pere: il fit connoître toute l'indignation, qu'avoient excitée parmi les Députés les ordres & les menaces du Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre; & il ajoûta que, comme le peu de cas, qu'ils avoient fait de ces ordres & de ces menaces pourroit bien leur attirer la guerre de la part des Anglois, il esperoit que les Iroquois trouveroient à Catarocouy, non-seulement les marchandises, qu'ils ne pourroient plus tirer d'Orange; mais encore les armes & les munitions, dont ils auront besoin, afin de pouvoir se passer des Anglois, ou se défendre contre eux, supposé qu'ils en fussent attaqués.

Réponse du
Chevalier de
Callieres.

L'Assemblée fut plus nombreuse le jour, qui avoit été marqué pour répondre à ce discours. Le Chevalier de Callieres y repeta d'abord aux Députés ce qu'il avoit dit aux premiers

Envoyés, qu'il avoit appris avec douleur les hostilités, qui s'étoient commises la Campagne dernière de part & d'autre; que les pertes des Iroquois l'avoient extrêmement touché, quoiqu'ils ne dussent les imputer qu'à eux-mêmes; & qu'il mettroit désormais si bon ordre à tout, qu'il n'arriveroit plus rien de semblable.

Il leur dit ensuite qu'ils avoient fait fort sagement d'arrêter leurs Guerriers; qu'ils ne devoient plus rien craindre de nos Alliés, dont ils voyoient les principaux Chefs, qui étoient venus pour écouter sa voix; qu'il leur sçavoit bon gré de lui avoir ramené une partie de leurs Prisonniers François, qu'il comptoit bien qu'incessamment ils lui rameneroient tous les autres, comme ils s'y étoient engagés, & qu'ils rendroient aussi à ses Alliés ceux de leurs Freres, qu'ils retenoient encore; qu'il leur donnoit terme jusqu'au mois d'Août de l'année prochaine; que les Députés de toutes les Nations se trouveroient alors à Montreal; que l'échange des Prisonniers s'y feroit de part & d'autre, & que toutes choses seroient remises au même état, où elles étoient avant la guerre.

Comme le terme, qu'il leur donnoit, étoit un peu long, pour les prévenir sur les accidens, qui pourroient survenir, il leur déclara que, s'il survenoit quelque différend, ou si de mauvais esprits donnoient lieu à quelque hostilité, il vouloit que la Partie lésée s'adressât à lui, sans entreprendre de se faire justice, & qu'il la lui feroit sans aucun égard pour qui que ce fût: que si l'Agresseur refusoit de se soumettre à la satisfaction, qu'il lui prescriroit, il se joindroit à ceux, qui auroient reçu le tort, pour l'y contraindre, & le feroit repentir de sa désobéissance: qu'il ne tiendrait pas à lui que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre n'en usât de même, & n'agit de concert avec lui, & que telle étoit l'intention des deux Rois leurs Maîtres: que ce qu'ils demandoient au sujet du Fort de Catarocouy, ne dépendoit pas entièrement de lui; mais qu'il en écrirait au Roy, & qu'en attendant la réponse de Sa Majesté, il enverrait dans ce Poste un Officier, quelques marchandises, & un Forgeron.

Les Iroquois applaudirent à ce discours, & avouèrent qu'on ne leur avoit jamais mieux parlé raison. Le Rat, qui étoit Député, & le Chef des Hurons Thionnontatez, prit ensuite la parole, & dit: „J'ai toujours obéi à mon Pere, & je jette ma

Traité provisionnel signé de part & d'autre.

1700.

hache à ses pieds ; je ne doute point que tous les Gens d'en haut ne fassent de même : Iroquois , imitez mon exemple .» Le Député des quatre Nations Outaouaises parla à peu près sur le même ton ; celui des Abénaquis dit qu'il n'avoit point d'autre hache , que celle de son Pere , & que son Pere l'ayant enterrée , il n'en avoit plus. Les Iroquois Chrétiens firent la même déclaration. Il y eut néanmoins quelque picque entre ces deux dernières Nations , & les Députés des Cantons ; mais tout fut bientôt calmé par la sagesse du Général , & on signa une espèce de Traité provisionnel.

Le Chevalier de Callieres signa le premier , ensuite l'Intendant , puis le Gouverneur de Montreal , le Commandant des Troupes , & les Supérieurs Ecclésiastiques & Reguliers , qui se trouverent à l'Assemblée. Les Sauvages signèrent aussi en mettant chacun la marque de sa Nation au bas du Traité. Les Onnontagués & les Tsonnonthouans tracerent une Araignée , les Goyogouins un Calumet , les Onneyouths un morceau de bois en fourche avec une pierre au milieu , les Agniers un Ours , les Hurons un Castor , les Abénaquis un Chevreuil , & les Outaouais un Lièvre. Les Agniers & les Onneyouths n'avoient pourtant point de Députés ; mais ils avoient apparemment donné à quelqu'un la Commission de signer pour eux. Au reste nous verrons bientôt que ces marques ne sont pas toujours les mêmes. La date de ce Traité est du huitième de Septembre 1700.

Diligences de
M. de Callie-
res pour affer-
mir la paix.

Cette affaire ainsi terminée à la satisfaction de toutes les Parties , le Général envoya aux Nations de l'Ouest & du Nord M. de Courtemanche & le P. ANJELRAN , pour engager celles , dont les Députés n'avoient point paru , à consentir au Traité , & pour lui amener les Chefs de toutes , afin que l'Assemblée indiquée au mois d'Août de l'année suivante , fût générale. Il leur recommanda surtout de ne rien négliger pour faire cesser la guerre , qui étoit toujours très-vive entre nos Alliés & les Sioux , ce qui n'étoit pas facile , parce qu'au printemps précédent les Sioux avoient enlevé tout un Village de Miamis.

Il écrivit ensuite à M. de Pontchartrain , pour lui rendre compte de ce qu'il venoit de faire , & lui manda qu'il croyoit qu'on devoit profiter de la disposition présente des Cantons ; pour regler avantageusement les Limites entre les Anglois &

nous ; que si par ce Reglement on ne pouvoit pas obtenir la propriété du Pays Iroquois, il falloit au moins le déclarer Neutre, & stipuler qu'il ne seroit permis, ni aux François, ni aux Anglois d'y faire des Etablissmens. Que quant au spirituel, il jugeoit qu'on devoit laisser à ces Peuples une liberté entiere de choisir, ou des Missionnaires Catholiques, ou des Ministres Protestans, & qu'on pouvoit s'assurer qu'ils préféreroient toujours les Premiers aux Seconds.

Le Chevalier de Bellomont en étoit lui-même fort persuadé, quoiqu'il eût fait semblant de penser le contraire ; mais il crut pouvoir emporter par la force ce qu'il désespéroit d'obtenir autrement. Il commença néanmoins par faire des présens aux Cantons pour les gagner ; il leur fit dire ensuite qu'il alloit envoyer chez eux des Ministres, & il ajouta que, si les Jesuites paroissoient dans leurs Villages, il les feroit pendre. Ce procédé choqua les Iroquois ; mais ce qui acheva de gêner tout, c'est que Bellomont leur signifia qu'il prétendoit construire des Forts dans les Cantons d'Agnier, d'Onneyouth, & d'Onnontagué, surtout à l'embouchure de la Riviere de Chouguen : ils éclaterent alors de telle sorte, qu'il n'osa passer outre.

Le Chevalier de Bellomont veut obliger les Iroquois à recevoir des Ministres pour Missionnaires.

La conjoncture de la paix avoit paru très-favorable au Sieur Riverin pour achever son Etablissement des Pêches sédentaires à Montlouis ; mais comme il n'étoit pas assez riche pour soutenir seul les frais d'une telle Entreprise, & qu'apparemment sa Compagnie l'avoit abandonné, il s'associa, pour son malheur, deux Particuliers de Paris. Il passa ensuite à Quebec, où ayant assemblé quelques Familles, il les mena lui-même à Montlouis au mois de Juin de cette année, & fit commencer la Pêche, en attendant le Navire, que ses Associés étoient convenus de lui envoyer, & qui devoit lui apporter des Pêcheurs & des farines.

L'Etablissement de Montlouis échoué encore une fois.

Le Navire arriva en effet le huitième de Juillet ; mais trop tard de six semaines, pour profiter de la saison propre à la Pêche. Ce ne fut pourtant pas encore là le plus grand mal. Ses Associés n'avoient en vue que la traite des Pelleteries, sur laquelle on leur avoit donné de faux Mémoires, qui leur firent prendre le change. Alors ceux, qu'ils avoient chargés de leurs intérêts, voyant que ce commerce ne pouvoit pas leur procurer le grand profit, dont on les avoit flattés, déclara-

1700.

Etat de l'Acadie.

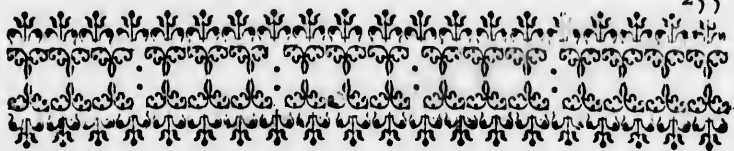
rerent aux Habitans de Montlouis qu'ils ne devoient plus attendre d'eux aucun secours. Ils firent plus ; car ils enleverent de l'Habitation tout ce qui pouvoit leur convenir , sous prétexte , qu'ils avoient avancé le prix de toutes ces choses , & ruinerent ainsi toutes les esperances du Sieur Riverin.

L'Acadie , dont les Anglois , depuis la publication de la Paix , ne nous disputoient plus la possession , n'étoit guères en meilleur état que Montlouis. On y abandonnoit toujours la Pêche aux Habitans de la Nouvelle Angleterre , qui en faisoient un grand commerce , & le Chevalier de Villebon se tenoit assez tranquille dans son Fort de Naxoat , parce qu'on ne lui fournissoit pas les moyens de faire mieux. Ce Fort étoit même assez inutile pour la défense du peu d'Habitations Françoises , qui étoient le long de la Rivière S. Jean , & celles de l'Acadie n'en pouvoient recevoir aucun secours : cependant plus d'une expérience nous avoit appris que les Traités de paix ne mettoient pas toujours nos Colonies à couvert des insultes de nos Voisins.

L'Etablissement de Naxoat transféré au Port Royal.

Enfin sur les representations , qui furent faites au Conseil du Roy de la nécessité de se fortifier dans cette Province , Sa Majesté y envoya M. de FONTENU , lequel , après avoir pris une connoissance exacte du Pays , fut d'avis d'abandonner Naxoat. Ses raisons furent que les fréquens débordemens de la Rivière de S. Jean ne permettoient point d'y faire des Etablissements fixes , que son embouchure est de très-difficile accès , à cause de la variété des vents & de la violence des Courans , & que ce Port est si petit , que trois Navires n'y sçauroient être mouillés , sans s'incommoder. Il fut donc résolu de transférer cet Etablissement au Port Royal ; mais en le changeant de place , on ne lui procura que le seul avantage de la situation , qui auroit même été beaucoup plus grand à la Héve , ou à Camceaux. On n'eut presque aucune attention à le mettre en état de se soutenir contre les Anglois , s'ils s'avissoient de l'attaquer.





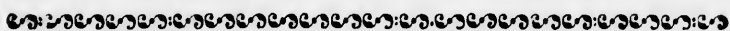
HISTOIRE

E T

DESCRIPTION GENERALE

D E L A

NOUVELLE FRANCE.



LIVRE DIX-HUITIEME.



E toutes les parties de la Nouvelle France nulle n'occupoit plus alors le Ministère, que la Louisiane; j'ai déjà dit que M. de la Sale avoit donné ce nom aux nouvelles découvertes, qu'il avoit faites le long du Micissipi. Depuis sa malheureuse tentative pour reconnoître par Mer l'embouchure de ce Fleuve, on avoit paru renoncer à ce projet. Enfin en 1697. M. d'Iberville de retour de son Expédition de la Baye d'Hudson, reveilla sur ce point l'attention du Ministère, & inspira au Comte de Pontchartrain le dessein de construire un Fort à l'entrée de ce grand Fleuve, que cet Officier se flattoit de découvrir.

1698-700.

Cette résolution prise le Ministre fit armer à Rochefort *le François* & la *Renommée*, & en donna le Commandement au Marquis de CHATEAUMORAND & à M. d'Iberville, tous deux Capitaines de Vaisseaux, & ils mirent à la voile le dix-septième d'Octobre de l'année suivante. Ils mouillèrent au Cap François de S. Domingue l'onzième de Décembre; ils.

Nouvelle En-
treprise pour
découvrir
l'embouchure
du Micissipi.

1698-700.

passèrent de-là à Leogane , pour s'y aboucher avec M. DUCASSE , Gouverneur de S. Domingue , qui connoissoit déjà beaucoup d'Iberville de reputation , & qui , après l'avoir entretenu de ses projets , manda à M. de Pontchartrain que ses vûes & son génie lui paroïssent répondre à sa valeur & à son habileté dans la guerre.

MM. de Châteaumorand & d'Iberville ne font point recus à Pensacola.

Le dernier jour de l'année les deux Capitaines remirent à la voile , & le vintseptième de Janvier 1699. ils aperçurent la Terre de la Floride. Ils s'en approchèrent le plus près qu'il fut possible , sans se risquer sur une Côte , qu'ils ne connoissoient point , & envoyèrent le Sieur LESCALETTE pour faire de l'eau & du bois , & en même tems pour prendre langue. Cet Officier leur apprit à son retour qu'ils étoient vis-à-vis d'une Baye appelée *Pensacola* , où trois-cent Espagnols partis de la Vera Cruz étoient venus depuis peu s'établir ; & l'on a sçu depuis que le motif de cet Etablissement étoit de prévenir les François.

Lescalette étoit entré dans le Port , & avoit demandé au Gouverneur la permission de faire de l'eau & du bois : le Gouverneur s'étant informé de la part de qui il lui faisoit cette demande , lui avoit dit qu'il feroit faire réponse à ses Commandans , & envoya en effet son Major avec lui pour complimenter MM. de Châteaumorand & d'Iberville : cet Officier leur remit une Lettre du Gouverneur , qui portoit que les deux Navires du Roy Très-Chrétien pouvoient en toute liberté faire de l'eau & du bois , & se mettre même à l'abri par tout , où ils voudroient ; mais qu'il avoit de très-expresses défenses de recevoir aucun Bâtiment étranger dans le Port ; que comme il pouvoit arriver néanmoins qu'un mauvais tems le contraignît d'entrer dans la Baye , il lui envoyoit son Pilote pour l'y conduire.

M. de Châteaumorand écrivit au Gouverneur par le même Major que la Mer étoit si grosse , qu'il désespéroit de trouver aucun endroit , où les Vaisseaux du Roy pussent être en sûreté ; qu'ainsi il se voyoit obligé d'accepter ses offres. Dès le lendemain il envoya le Sieur Laurent DE GRAFF (a) , Lieutenant de Fregate , qu'il avoit embarqué sur son bord en passant au Cap François , pour sonder l'entrée du Port. M. d'Iber-

(a) C'est ce Flibustier si fameux dans l'Histoire de S. Domingue , & si formidable aux Espagnols de l'Amérique sous le nom de LORENCILLO.

ville

ville s'y rendit aussi dans sa Chaloupe avec le Chevalier de SURGERES, & y trouva vint-un, ou vint-deux pieds d'eau à l'endroit le moins profond; mais le Gouverneur, qui avoit fait ses réflexions, & qui appréhenda qu'on ne lui fit des affaires à la Cour d'Espagne, s'étant ravié, il fallut chercher un autre Havre.

Le trentunième M. d'Iberville, qui avoit pris les devants, pour reconnoître la Côte, mouilla l'ancre au Sud-Sud-Est de la pointe Orientale de la *Maubile*, grande Riviere, parallele au Micissipi, & fameuse par la victoire sanglante, que D. Ferdinand de Soto y gagna sur les Sauvages (a). Le second de Juillet il mit pied à terre dans une Isle, qui en est proche, & qui a quatre lieues de circuit. Elle avoit alors un Port assez commode, dont l'entrée, où l'on trouvoit en tout tems cinq brasses d'eau, se ferma, il y a quelques années par des sables, que la Mer y jetta pendant une tempête. M. d'Iberville la nomma *Isle Massacre*, parce que vers la pointe du Sud-Ouest il aperçut des têtes & des ossemens d'environ soixante Personnes, qu'il jugea qu'on y avoit massacrées, avec plusieurs ustenciles de ménage, qui étoient encore dans leur entier.

De l'Isle Massacre, qui dans la suite fut appelée l'*Isle Dauphine*, il passa à la Terre ferme, & ayant découvert la Riviere des *Pascagoulas*, où il rencontra beaucoup de Sauvages, il en partit avec le Sieur de SAUVOLE, Enseigne de Vaisseaux, de Bienville, son Frere, Garde-Marine, un Pere Recollet, quarante-huit Hommes sur deux Biscayennes, & des vivres pour vint jours, dans le dessein de chercher le Micissipi, dont les Sauvages lui avoient parlé sous le nom de *Malbouchia*, & les Espagnols, sous celui de la *Palissade* (b). Il y entra enfin le second de Mars, qui étoit le Lundy de la Quinquagesime, & trouva que le nom, que lui donnoient les Espagnols, lui convenoit assez, parce que son embouchure étoit toute hérissée d'Arbres, que le courant y entraînoit sans cesse.

Après avoir bien reconnu cette embouchure, si lontems cherchée, il alla faire part de sa découverte à M. de Cha-

Découvertes
de M. d'Iber-
ville.

Il entre dans
le Micissipi.

Il remonte ce
Fleuve.

(a) Garcilasso de la Vega dans son Histoire de la Conquête de la Floride appelle cette Riviere *Mauvilla*.

(b) Garcilasso de la Vega la nomme *Cucagna*.

1699-700.

teaumorand , qui le suivoit à petites voiles , & qui n'étant venu que pour l'accompagner jusques-là , partit avec le *François* , qu'il montoit , & reprit le vintième d'Avril la route de *S. Domingue*. Dès qu'il eut apareillé , d'Iberville rentra dans le *Micissipi* à dessein de remonter ce Fleuve , & il n'y avoit pas encore fait beaucoup de chemin , qu'il comprit combien peu il y avoit à compter sur la Relation attribuée au Chevalier de Tonti , & sur toutes celles du *P. Hennepin* , qu'il avoit déjà trouvées en défaut sur le Canada , & sur la Baye d'*Hudson*. C'est ce qu'il manda au Ministre dans une Lettre , dont j'ai eu l'original entre les mains , & qui se garde au Dépôt de la Marine.

Temple des
Bayagoulas.

A son arrivée au Village des *Bayagoulas* , dont j'ai marqué ailleurs la situation , le Chef de ces Sauvages le conduisit à un Temple , dont on fera peut-être bien aise de voir ici la description. Le toit en étoit orné de plusieurs figures d'Animaux , parmi lesquelles on distinguoit un Cocq peint en rouge. Il y avoit à l'entrée , en guise de Portique , un Appentis de huit pieds de large sur onze de long , soutenu de deux gros piliers par le moyen d'une poutre de traverse. Aux deux côtés de la porte on voyoit encore d'autres figures d'Animaux , comme d'Ours , de Loups , & de divers Oiseaux , & à la tête de toutes étoit celle d'un *Chouchouacha* , c'est un Animal , qui a la tête & la grosseur d'un Cochon de lait ; son poil est de la nature de celui du Blereau , gris & blanc : il a la queue d'un Rat , les pattes d'un Singe , & la Femelle a sous le ventre une bourse , où elle engendre ses Petits , & où elle les nourrit.

Le Chef Sauvage , qui conduisoit *M. d'Iberville* , fit ouvrir la porte , qui n'avoit que trois pieds de haut & deux de large ; & il y entra le premier. Ce temple étoit une Cabanne , faite comme toutes les autres du Village , en forme de Dome un peu écrasé , & de trente pieds de diametre. Il y avoit au milieu deux buches de bois sec & vermoulu , posées bout à bout , qui brûloient , & faisoient beaucoup de fumée. On voyoit dans le fond une espèce d'échafaut , sur lequel étoient plusieurs paquets de peaux de Chevreuil , d'Ours & de Bœufs , qui avoient été offertes au *Chouchouacha* ; car cet Animal est le Dieu des *Bayagoulas* , & il étoit dépeint en plusieurs endroits du Temple en rouge & en noir.

Il y avoit encore un autre Temple dans ce Village ; mais

M. d'Iberville apparemment n'y entra point , puisqu'il n'en dit rien dans sa Lettre. Le Village étoit composé de sept cent Cabannes , dont chacune ne contenoit qu'une Famille , & ne tiroit de jour que par la porte , & par une ouverture de deux pieds de diametre , pratiquée au milieu du Dome.

Delà M. d'Iberville monta jusqu'aux *Oumas* , où il fut reçu avec beaucoup de cordialité. Il doutoit pourtant encore un peu que le Fleuve , sur lequel il naviguoit , fût le *Micissipi* , parce que bien qu'il eût aperçu chez les *Bayagoulas* quelques indices , qui lui donnoient lieu de juger que le Chevalier de *Tonti* y avoit passé. Il ne trouvoit pas certaines choses , dont il est parlé dans la Relation attribuée à cet Officier. Mais une Lettre , qui fut remise à M. de *Bienville* par un Chef Sauvage , le tira de cette inquiétude. La Lettre étoit du Chevalier de *Tonti* , & portoit cette inscription ; *A M. de la Sale , Gouverneur de la Louisiane.* Elle commençoit ainsi :

Du Village des *Quinipissas* (a) ce vintième d'Avril 1685. “
 Monsieur , ayant trouvé les poteaux , où vous aviez arboré “
 les armes du Roy , renversés par les Bois de Marée , j'en ai “
 fait planter un autre en deçà , environ à sept lieuës de la Mer , “
 où j'ai laissé une Lettre dans un Arbre , à côté Toutes “
 les Nations m'ont chanté le Calumet ; ce sont des Gens , qui “
 nous craignent extrêmement , depuis que vous avez défait “
 ce Village. Je finis en vous disant que ce m'est un grand cha- “
 grin , que nous nous en retournions avec le malheur de ne “
 vous avoir pas trouvé , après que deux Canots ont côtoyé “
 du côté du Mexique trente lieuës , & du côté de la Floride “
 vintcinq , &c. “

D'Iberville rassuré par cette Lettre , retourna dans la Baye du *Biloxi* , située entre le *Micissipi* & la *Maubile* , y bâtit un Fort à trois lieuës des *Pascagoulas* , y laissa M. de *Sauvole* pour Commandant , lui donna *Bienville* pour Lieutenant , & repassa en France. Il n'y resta pas longtemps , & fut de retour au *Biloxi* le huitieme de Janvier 1700. Il y apprit en arrivant que vers la fin de Septembre de l'année précédente une *Corvette* Angloise de douze canons étoit entrée dans le *Micissipi* ; que M. de *Bienville* , qui étoit allé fonder les em-

M d'Iberville
trouve une
Lettre du Che-
valier de Ton-
ti à M. de la
Sale.

Anglois sur
le Micissipi.

(a) Ceux , que le Chevalier de *Tonti* appelle *Quinipissas* , sont les *Bayagoulas* & les *Mongoularchas*.

1699-700.

bouchures de ce Fleuve , avoit rencontré ce Bâtiment à vingt-cinq lieuës de la Mer (a) , & avoit déclaré à celui, qui le commandoit que , s'il ne se retiroit , il étoit en état del'y contraindre ; que cette menace avoit eu son effet ; mais que les Anglois , en se retirant, lui avoient dit qu'ils reviendroient bientôt avec de plus grandes Forces ; qu'il y avoit plus de cinquante ans , qu'ils avoient découvert ce Pays , & qu'ils y avoient plus de droit que les François.

Nouvelle prise
de possession
de ce Fleuve.

M. d'Iberville apprit en même tems que d'autres Anglois ; venus de la Caroline , étoient chez les *Chwachas* , où ils faisoient commerce de Pelleteries & d'Esclaves , & l'on a même sçu depuis qu'ils avoient sollicité ces Sauvages à tuer un Ecclesiastique , qui fut effectivement massacré chez les *Tonicas*. Ces avis déterminèrent d'Iberville à renouveler la prise de possession faite plus de vingt ans auparavant par M. de la Sale , & de construire sur le bord du Fleuve un petit Fort , où il mit quatre pièces de canon , & dont il confia la garde à Bienville , son Frere.

Ce Fort étoit placé presque à l'embouchure du Fleuve du côté de l'Est ; mais il n'a pas subsisté longtemps. Pendant qu'on y travailloit , le Chevalier de Tonti arriva avec environ vingt Canadiens établis chez les Illinois , & M. d'Iberville lui ayant parlé de la Relation , qui couroit sous son nom , il protesta qu'elle n'étoit point de lui , mais d'un Aventurier Parisien , qui l'avoit composée sur de mauvais Mémoires , & la lui avoit attribuée , pour lui donner cours , & gagner de l'argent.

Ce qui avoit
attiré les An-
glois dans ce
Pays.

Il n'étoit pas possible que le P. Hennepin en fit autant de sa troisième Relation , puisqu'on sçavoit qu'il en étoit lui-même l'Editeur. Cependant on ne peut guères douter que ce ne fût sur ces mêmes Mémoires, que les Anglois entrèrent dans » le Micissipi. » J'ai appris , mandoit M. de Callieres à M. de » Pontchartrain le deuxième de May 1699. qu'on prépare en » Angleterre & en Hollande des Vaisseaux pour aller habiter » la Louisiane sur la Relation du P. Louis Hennepin, Recol- » let , qui en a fait un Livre dédié au Roy Guillaume.

Prétentions
des Anglois ,
leurs desseins ,
& leurs tenta-
tives.

Dans une seconde Lettre écrite un mois après la premiere , le Général marquoit au même Ministre qu'on l'avoit assuré que le Roy de la Grande Bretagne , dans l'embarras , où l'on

(a) Le Fleuve fait en cet endroit un grand circuit , que depuis ce tems-là on a nommé le *Détour aux Anglois*.

étoit en Angleterre pour faire subsister les Réfugiés François , en avoit envoyé l'autonne précédente un grand nombre sur trois Navires , pour prendre possession du Micissipi , & que vint Anglois de la Nouvelle York étoient partis pour aller aux Illinois , prétendant que tout le Pays du côté du Sud leur appartenoit. En effet dès le mois d'Octobre 1698. trois Navires avoient fait voile de Londres pour la Louisiane ; mais ils relâcherent à la Caroline , d'où quelque tems après il en repartit deux , un de vingt quatre canons , & l'autre de douze.

Ils allerent au fond du Golphe Mexique chercher le Micissipi , parce que leurs Cartes y plaçoient ce grand Fleuve. Ne l'ayant point trouvé , ils reprirent leur route à l'Est , en suivant toujours la Côte à la vûe , jusqu'à ce qu'ils découvrirent enfin ce qu'ils cherchoient. Le plus petit des deux Bâtimens entra dans le Fleuve , & c'est celui , que M. de Bienville en fit sortir. L'autre retourna à l'Ouest , & pénétra jusqu'à la Province de Panuco dans la Nouvelle Espagne. Ainsi la Colonie Françoisé de la Louisiane encore au berceau se trouvoit menacée par deux puissans Voisins également jaloux de ce nouvel Etablissement , à sçavoir les Espagnols , qui ne pouvoient souffrir qu'on les vînt troubler dans la possession du Golphe Mexique , qu'ils regardoient depuis longtemps comme leur Domaine ; & les Anglois , que leur proximité , leur génie entreprenant , & leurs vastes prétentions rendoient encore plus formidables.

Outre le dessein , que le Roy d'Angleterre avoit formé , de jeter sur le Micissipi un grand nombre de Réfugiés François , qui se trouvoient à la Caroline , & dont cette Colonie n'auroit pas été fâchée de se defaire , après en avoir tiré de grands services , ce Prince vouloit encore par-là établir son droit sur ce grand Fleuve , qui lui donnoit une croisiere commode sur le Golphe Mexique ; mais cela même devoit engager les Espagnols à ne pas tant s'opposer à notre Etablissement , qui leur devoit causer moins d'ombrage , que le voisinage & la grande puissance des Anglois , contre lesquels nous leur servons aujourd'hui de barriere.

D'autre part les Réfugiés François , en qui les mauvais traitemens des Anglois avoient peut-être reveillé l'amour de la Patrie , auroient volontiers saisi l'occasion d'assurer à leur

Les Réfugiés
François of-
frent de peu-
pler le Pays.

1700.

Prince légitime la possession de ce beau Pays, & l'un d'eux, qui étoit embarqué sur le Navire Anglois, dont nous avons parlé, ne le dissimula point à M. de Bienville. Il lui dit que tous tant qu'ils étoient, ils souhaitoient fort que Sa Majesté Très-Chrétienne voulût bien leur permettre de s'établir sous sa protection dans la Louisiane, où elle auroit toujours en eux de très-fidèles Sujets; qu'ils ne lui demandoient pour cela que la liberté de conscience; que si elle leur étoit accordée, ils viendroient bientôt en grand nombre, & qu'ils répondoient de rendre en peu d'années ce grand Pays très-florissant.

Leur offre est
rejetée.

Cette proposition ne fut pas du goût de Louis XIV. qui avoit pris son parti de ne souffrir, ni dans son Royaume, ni dans les Colonies, qui en dépendoient, d'autre Religion que la sienne. Après la mort de ce grand Prince les mêmes Réfugiés renouvelèrent leurs offres au Duc d'Orléans, Regent du Royaume, & ce Prince les rejeta par les mêmes raisons, qui les avoient fait rejeter au Roy, son Oncle, ainsi que je l'ai appris dans le tems même du feu Maréchal d'Etrées, qui avoit fortement appuyé cet avis dans le Conseil.

Conduite des
Espagnols au
sujet de la
Louisiane.
Fautes des
Français.

Les Espagnols n'agissoient pas aussi ouvertement que les Anglois contre un Etablissement, dont ils avoient conçu de grands ombrages; mais il paroît qu'ils s'y prirent plus finement pour en arrêter le progrès, & pour empêcher qu'il n'eût des Etablissmens solides. Ils ont en effet réussi jusqu'à ces derniers tems à nous retenir par l'appas d'un modique & stérile commerce entre le Fleuve, qu'on négligeoit de peupler, & Pensacole, sur une Côte sablonneuse (a); dans une Île (b), qui ne valoit pas mieux, & sur une Rivière (c), dont il n'étoit pat inutile de s'assurer; mais dont il ne convenoit point de faire un grand objet; car il faut avouer qu'en cette occasion M. d'Iberville prit le change, ou que s'il avoit d'autres vûes, il n'eut pas le tems d'exécuter son projet, ayant été dans la suite occupé à d'autres Expéditions.

Ce qui est certain, c'est que cet Officier, après avoir achevé son Fort sur le Micissipi, & remonté ce Fleuve jusqu'aux Natchés, où il projetta de fonder une Ville sous le nom de *Rosalie*, ainsi que je l'ai marqué ailleurs, retourna dans la Baye du Biloxi, où il établit le Quartier général de sa nou-

(a) La Côte du Biloxi. (b) L'Île Dauphine. (c) La Maubille.

velle Colonie. Les Espagnols ne s'y opposerent point, & les Commandans des deux Nations alloient apparemment en cela au même but ; avec cette différence, que l'un servoit utilement son Roy, en amusant les François par le commerce ; & que l'autre, en attendant qu'on le mit en état de faire mieux pour les intérêts de son Prince, crut pouvoir au moins ne pas négliger ses intérêts.

Quoiqu'il en soit, le Gouverneur de Pensacole déclara au Chevalier de Surgeres, lorsque cet Officier alla lui demander la permission d'entrer dans son Port, qu'il avoit ordre d'empêcher les Anglois, & toutes Compagnies de s'établir aux environs du Micissipi ; mais non pas de refuser de recevoir dans son Port les Vaisseaux du Roy de France, & il exigea de lui qu'il montrât ses Provisions, pour s'assurer qu'il étoit au Service de Sa Majesté Très-Chrétienne, sur quoi M. d'Iberville écrivant à M. de Pontchartrain, fit observer à ce Ministre que le sentiment de ceux, qui étoient le mieux instruits des affaires de l'Amérique, étoit que jamais on n'établirait la Louisiane, si on n'y laissoit la liberté du commerce à tous les Marchands du Royaume.

On avoit alors deux objets principaux dans ce commerce, à sçavoir la laine, qu'on pouvoit tirer des Bœufs du Pays, & la pêche des Perles. L'un & l'autre étoient expressément marqués dans les instructions de M. d'Iberville. „ Un des grands objets, disoient-elles, qu'on a donnés au Roy, lorsqu'on l'engagea à faire découvrir l'embouchure du Micissipi, „ a été de tirer de la laine des Bœufs de ce Pays ; & pour cela „ il faut domestiquer ces Animaux, les enfermer dans des parcs, „ & en amener des Petits en France. Quoique les perles, qui ont „ été présentées à Sa Majesté, ne soient, ni d'une belle eau, ni „ d'une belle figure, il ne faut pas laisser d'en rechercher avec „ soin, parce qu'il s'en pourra trouver d'autres, & Sa Majesté „ désire que M. d'Iberville en apporte le plus qu'il pourra ; qu'il „ s'assûre des endroits, où la pêche s'en peut faire ; & qu'il la „ fasse faire en sa présence.

On reconnut bientôt que ce second article ne valoit pas la peine qu'on s'y arrêta ; mais on ne comprend pas bien encore pourquoi on a jusqu'ici négligé le premier, non-seulement pour la laine, mais encore pour les cuirs, & ce qui a empêché qu'on n'ait multiplié ces Bœufs en France. Ce ne fut

1700.

Attention du
Roy pour l'in-
struction des
Sauvages de la
Louisiane.

pas au moins la faute de M. d'Iberville, qui, avant que de retourner en France, avoit donné sur cela de bons ordres ; mais ils ne furent point exécutés.

Le Roy avoit aussi pris de très-bonnes mesures pour faire porter la lumière de l'Evangile aux différens Peuples, qui habitoient les bords du Micissipi, & qui étoient alois en beaucoup plus grand nombre, qu'ils ne le sont présentement. M. d'Iberville y mena les PP. DONGÉ & DU RU, Jésuites, & le P. de Limoges y vint du Canada ; mais l'Evêque de Quebec, dont le Diocèse, déjà le plus vaste de la Chrétienté, venoit d'être augmenté d'un Pays plus grand que la France, exigea d'eux des conditions, qui ne leur convenoient pas : d'ailleurs M. de Montigny & deux autres Ecclésiastiques du Seminaire des Missions Etrangères avoient passé de Quebec à la Louisiane, munis de tous les pouvoirs du Prélat : les Jésuites crurent entrevoir que ces Messieurs n'étoient pas disposés à agir de concert avec eux, & reçurent ordre de leurs Supérieurs de se retirer.

Caractère des
Illinois.

D'autres Missionnaires de leur Compagnie cultivoient depuis quelques années une assez florissante Eglise parmi les Illinois, qui n'étoient pas encore, comme ils sont aujourd'hui, du Gouvernement de la Louisiane, & ils ont toujours continué depuis d'instruire cette Nation, en qui la Religion Chrétienne avoit déjà produit un changement de mœurs & de caractère, dont elle seule est capable. Car avant ce tems-là il n'y avoit peut-être point de Sauvages dans toute l'étendue du Canada, qui eussent moins de bonnes qualités & plus de vices. Ils ont toujours eu assez de douceur & de docilité ; mais ils étoient lâches, traîtres, legers, fourbes, voleurs, brutaux, sans honneur, sans foi, intéressés, adonnés à la gourmandise, & à la plus monstrueuse impudicité, presque inconnue aux Sauvages du Canada ; aussi en étoient-ils fort méprisés. Ils n'en étoient pourtant pas moins fiers, ni moins prévenus en leur faveur.

De pareils Alliés ne pouvoient pas faire bien de l'honneur aux François, ni leur être d'un grand secours. Nous n'en avons pourtant pas eu de plus fidèles, & ils sont les seuls, si on en excepte les Nations Abénaquises, qui n'ayent jamais cherché à se réconcilier avec leurs Ennemis à notre préjudice. Il est vrai qu'ils ont toujours compris le besoin, qu'ils avoient

avoient de nous pour se défendre contre plusieurs Nations, qui sembloient avoir conjuré leur perte, & surtout contre les Iroquois & les Outagamis, qui, à force de les harceler, les ont un peu aguerris, & dont les Premiers n'ont remporté de leurs Expéditions contr'eux, que les vices de ce Peuple corrompu.

Mais ce qui a achevé d'attacher à nos intérêts la Nation Illinoise, c'est le Christianisme, qu'elle a sincèrement embrassé; à quoi il faut ajoûter la fermeté du Chevalier de Tonti, & la sage conduite des Sieurs de la Forêt & DELIETTO, dont le dernier étoit Parent du Chevalier de Tonti. Ces trois Officiers ont lontems commandé dans le Pays des Illinois, & avoient sçu prendre un grand ascendant sur leur esprit.

Avant la premiere découverte du Micissipi à peine connoissoit-on en Canada les Illinois. Le P. Marquette & le Sieur Joliet en descendant ce Fleuve passerent par quelques-uns de leurs Villages; ils y furent très-bien reçus, & le premier projettoit, lorsqu'il mourut, de s'aller établir parmi eux. M. de la Sale se préparant ensuite à achever la découverte, commencée par ce Missionnaire, songea d'abord à faire des Etablissements parmi les Miamis & les Illinois, qui lui servissent d'Entrepôt pour son commerce. Comme il menoit avec lui plusieurs Peres Recollets, son dessein étoit qu'ils formassent une Mission chez les Illinois; mais ils furent toujours trop occupés auprès des François, & trop distraits par les courses, que M. de la Sale leur faisoit entreprendre, pour faire des Profelytes parmi des Sauvages, dont ils n'avoient pas même eu le loisir d'apprendre la langue.

Premier Etablissement
parmi les Illinois.

Après leur départ & celui de M. de la Sale, le Chevalier de Tonti étant resté seul Commandant aux Illinois, le P. Allouez, dont nous avons eu souvent occasion de parler dans cette Histoire, & qui s'étoit fixé chez les Miamis, eut plus d'une occasion de visiter cette Nation, & voulut voir s'il trouveroit en elle plus de disposition à recevoir l'Evangile, qu'il n'en avoit rencontré dans ceux, qu'il cultivoit avec assez peu de fruit depuis quelques années; mais il s'aperçut bientôt qu'elles en avoient encore moins, ou que le commerce avec les François mettoit plus d'obstacles à sa conversion, & il retourna dans sa Mission de la Riviere S. Joseph, où il est mort plein de jours & de mérite.

1700.
Mission parmi
ces Sauvages.

Enfin divers événemens , ménagés sans doute par la Providence , & la nouvelle de la mort de M. de la Sale ayant dissipé les François établis aux Illinois , le P. Gravier jugea la circonstance favorable pour travailler au salut de cette Nation. Il alla fixer sa demeure au Rocher , à l'endroit même , où avoit été le Fort de S. Louis. Il y assembla en peu de tems un Troupeau assez nombreux , & il eut bientôt la consolation de voir renouveler parmi ces Sauvages , si justement décriés jusques-là pour la corruption de leurs mœurs , d'aussi grands exemples de vertu , qu'on en avoit admiré dans les plus florissantes Missions du Canada , & le peu , qui reste aujourd'hui de cette Nation , autrefois une des plus nombreuses de ce Continent , fait profession du Christianisme.

Mission infructueuse parmi les Mascoutins.

On a travaillé avec moins de succès auprès des Mascoutins. Le Sieur JUCHEREAU, Gentilhomme Canadien , avoit commencé un Etablissement à l'entrée de la Rivière *Ouabache* , qui se décharge dans le *Micissipi* , & fait la communication la plus courte & la plus commode du Canada avec la Louisiane , & un assez grand nombre de ces Sauvages s'y étoient établis. Pour les y retenir il avoit engagé le P. MERMET , un des Missionnaires des Illinois à essayer de les gagner à JESUS-CHRIST ; mais ce Pere trouva un Peuple indocile , superstitieux à l'excès , & que les Jongleurs gouvernoient despotiquement.

Il crut que , s'il pouvoit réussir à convertir , ou du moins à confondre publiquement ces Impositeurs , il viendrait aisément à bout de la Multitude , & il en entreprit un , qui adoroit le Bœuf , dont il avoit fait son Manitou. Il lui fit plusieurs questions , qui l'embarrassèrent : il lui proposa des difficultés , auxquelles il ne put répondre ; enfin il le força à lui dire que ce n'étoit pas le Bœuf , qui étoit son Dieu ; mais l'Esprit , qui protegeoit toute l'espèce de ces Animaux , & qui résidoit sous Terre. C'étoit déjà quelque chose , que cet aveu ; mais quand le Missionnaire voulut en profiter , pour conduire son Adversaire à la connoissance d'un Esprit Éternel , Tout-Puissant , qui a créé le Monde , & que tous les Hommes , qui sont l'Ouvrage de ses mains , doivent adorer seul , il vit un Homme , qui se perdoit , & ne disoit plus que des extravagances.

Une maladie épidémique , qui survint peu de tems après dans cette Bourgade , & enleva un très-grand nombre de

Sauvages , fournit au P. Mermet une occasion de pratiquer cette charité , qui est souvent plus efficace pour la conversion des Peuples , que les discours les plus pathétiques. Il ne s'épargna en rien ; mais ses bons offices ne furent payés par la plupart que d'ingratitude : on attenta même à sa vie , & il vit tomber à ses pieds des flèches , qu'on lui avoit décochées de trop loin , pour le blesser.

Il ne se rebuta point : il continua de visiter les Malades : il leur distribua tout ce qu'il avoit de remèdes , & il y eut à la fin quelques Ames prédestinées , que sa constance , son courage , & son désintéressement touchèrent. Il baptisa un petit nombre de ces Barbares , & eut la satisfaction de les voir mourir dans les sentimens , qu'il leur avoit inspirés ; tous les autres s'endurcirent de plus en plus ; & comme après avoir fait quantité de sacrifices à leurs Manitous , ils virent que la mortalité ne diminuoit point , ils se mirent dans la tête que c'étoit le Manitou des Chrétiens , qui les faisoit mourir ; car ces Peuples ne craignent point d'avouer que leurs Esprits tutélaires ont bien moins de puissance que les Nôtres.

Dans cette persuasion un de leurs Chefs s'avisa de faire le tour de l'Habitation Françoisé , en criant merci au Manitou des Chrétiens , & au Missionnaire , qu'il regardoit lui-même comme un Manitou. Le P. Mermet alla sur le champ trouver l'Acteur de cette scene comique , & l'assura qu'il alloit redoubler ses soins en faveur des Malades. Mais ces Endurcis continuant par leurs superstitieuses cérémonies , & par leur indocilité à attirer sur eux le courroux du Ciel , la maladie eut son cours , & emporta plus de la moitié du Village. Le reste se dispersa , & M. Juchereau comprit que fonder une Habitation sur un commerce casuel & passager , c'est bâtir sur le sable , si on n'y ajoute la culture des Terres ; mais faute d'Hommes , & de moyens il fut bientôt obligé d'abandonner son Entreprise.

Cependant tandis que la Cour de France prenoit les mesures , dont j'ai parlé au commencement de ce Livre , pour faire un Etablissement considérable sur le Golphe Mexique , M. de Callieres s'appliquoit avec succès à pacifier son Gouvernement. Il s'agissoit de nous assurer l'alliance de toutes les Nations , avec lesquelles nous pouvions avoir quelque chose à démêler , & pour cela il falloit prévenir tout ce qui

1700.

Measures de
M. de Callie-
res pour la paix
générale.

1701.

1701.

pouvoit empêcher qu'on n'établît entr'elles la bonne intelligence si nécessaire à leur conservation , & à la tranquillité de la Colonie Française.

Le Traité , que le Général avoit fait signer aux Députés des Cantons Iroquois , & à quelques-uns de nos Alliés , n'étoit qu'un préliminaire , qui pouvoit bien écarter les plus grands obstacles à la consommation d'un si bel ouvrage ; mais il étoit encore question de réunir tous les Chefs des Nations intéressées , & ce projet n'étoit pas d'une exécution facile. Peu s'en fallut même que les mesures si sages & si bien concertées, que M. de Callières avoit prises pour faire réussir le plus beau dessein , qu'eût encore formé aucun Gouverneur de la Nouvelle France , ne fussent rompues par un de ces accidens, qu'il est plus aisé de prévoir , que de prévenir , quand on connoît le génie des Sauvages.

Nouvelles
brouilleries
entre les Iro-
quois & les
Outaouais.

Les Députés Iroquois étoient à peine de retour chez eux , qu'on eut nouvelle dans les Cantons que des Outaouais étoient tombés sur un Parti de leurs Chasseurs , en avoient tué quelques-uns , & avoient fait Prisonnier le plus considérable de leur Troupe. Le fait étoit vrai ; mais les Agresseurs n'avoient pas si grand tort , qu'on le croyoit. Les Iroquois étoient aliés en chasse sur les Terres des Outaouais , c'est-à-dire , dans un Canton , où ceux-ci avoient accoutumé de chasser , & y avoient ruiné quantité de Cabannes de Castors. Les Outaouais avoient pris cette démarche pour un acte d'hostilité , comme c'en étoit un en effet , & s'étoient crus en droit de s'en faire justice.

Les Iroquois
font leurs
plaintes à M.
de Callières.

Les Iroquois firent pourtant beaucoup de bruit , & on ne douta presque point qu'ils ne reprissent les armes ; il n'en falloit pas davantage pour rallumer dans tout ce Continent le feu de la guerre , qui n'étoit pas encore trop bien éteint. Toutefois comme leurs Députés avoient donné parole au Gouverneur Général que , quoiqu'il arrivât , ils n'useroient d'aucune voye de fait , sans lui en donner auparavant avis , ils se picquerent pour la première fois de fidélité , & ils lui envoyèrent faire leurs plaintes de l'attentat des Outaouais.

Ceux , qu'ils en avoient chargés , arrivèrent à Montreal le deuxième de Mars 1701. & y trouverent le Chevalier de Callières. Ils lui parlèrent avec beaucoup de modération, & après avoir exposé le fait , auquel ils donnerent le tour le plus

odieux, qu'ils purent, pour les Outaouais. „ C'est sans doute, „ 1701. „
 ajoutèrent-ils, quelque Etourdi, qui a fait ce coup; mais tan- „
 dis que sa Nation ne le défavouë point, elle est censée l'auto- „
 riser. Cependant, comme tu nous as ordonné de nous adres- „
 ser à toi, s'il arrivoit quelque chose de semblable, nous ve- „
 nons te prier de commencer par nous faire rendre le Chef, „
 qui a été mené Prisonnier à Michillimakinac. „

Ils voulurent ensuite justifier leurs Chasseurs, & le Gouver-
 neur Général, qui ne jugea pas à propos d'entrer dans cette dis-
 cussion, se contenta de leur répondre que les Outaouais, lors-
 qu'ils avoient attaqué leurs Gens, n'étoient pas encore inf-
 truits du Traité conclu l'Automne précédente; qu'il auroit
 soin de leur faire rendre leur Prisonnier, & qu'ils ne per-
 droient rien à lui remettre tous leurs intérêts. Cette réponse
 accompagnée de beaucoup de marques d'amitié les satisfit;
 mais le cinquième de May Teganifforens arriva, suivi de plu-
 sieurs Chefs Iroquois, & après avoir renouvelé les plaintes
 des Cantons au sujet de l'hostilité commise pendant l'Hyver, &
 sur ce qu'il avoit appris que les François vouloient faire un
 Etablissement au Détroit (a), il lui demanda s'il étoit vrai, com-
 me on commençoit à le publier, que la guerre fût sur le point
 de se rallumer en Europe entre les François & les Anglois?

M. de Callieres lui fit au sujet de l'hostilité des Outaouais
 la même réponse, qu'il avoit faite aux premiers Députés: il
 lui dit que pour ce qui concernoit le Détroit, il ne voyoit pas
 pourquoi cet Etablissement inquiettoit les Cantons; que, ni
 eux, ni les Anglois n'avoient aucun droit de s'y opposer, puis-
 que le Détroit lui appartenoit; que son dessein dans cette En-
 treprise étoit de conserver la paix entre toutes les Nations;
 qu'il avoit déjà recommandé à celui, qu'il avoit choisi pour
 y tenir sa place, d'accommoder tous les différends, qui sur-
 viendroient entre tous les Alliés, avant qu'on s. fût porté à
 quelque extrémité fâcheuse; mais sur toutes choses de laisser,
 & de procurer même à tous la liberté de la chasse.

Teganifforens lui avoit ajouté que les Anglois avoient déjà
 eu le même dessein de s'établir au Détroit, & que les Cantons
 s'y étoient opposés: le Général, ou ne l'ignoroit pas, ou crai-
 gnoit que cette pensée ne vint aux Anglois, & c'étoit ce qu'il
 avoit voulu prévenir. Il dit à Teganifforens qu'il sçavoit bien

(a) Ce qu'on appelle le Détroit est tout l'entreeux du Lac Erié & du Lac Huron.

Nouvelles
 plaintes des
 Iroquois.

Réponse de
 M. de Callie-
 res,

1701.

gré aux Cantons d'avoir pensé comme il le disoit, au sujet des Anglois ; qu'au reste il auroit bien sçu empêcher ceux-ci d'usurper un Pays, qui ne leur apartenoit pas ? » Pour moi, continua-t-il, je prétens être le Maître chez moy ; mais je ne veux l'être, que pour le bonheur de mes Enfans ? c'est pour eux que je travaille, en m'établissant au Détroit ; il n'y a que de mauvais Esprits, qui puissent prendre de l'ombrage de ce dessein, & je suis bien persuadé que vous me remercieriez un jour de l'avoir exécuté.

Teganissorens ne replica rien sur cet article ; mais il lui dit que, comme il n'avoit rien de caché pour son Pere, il étoit bien aisé de l'avertir que, quand il auroit fait part de sa réponse aux Anciens, ceux-ci ne manqueroient pas d'en donner aussitôt avis aux Anglois ; qu'il eseroit néanmoins que, si les deux Nations se brouilloient de nouveau en Europe & en Amérique, les Cantons n'entreroient point dans cette querelle. » Je me mets fort peu en peine, repartit le Général, que les Anglois soient informés ou non de ce que j'ai envie de faire au Détroit ; je sçai qu'ils ne l'approuveront pas ; qu'ils feront même bien des efforts pour le traverser ; tout ce que je souhaite de vous, c'est que vous soyez simples Spectateurs de ce qui se passera entr'eux & moi.

Les Anglois
traversent de
nouveau la
paix.

Teganissorens le lui promit, & le pria d'envoyer à Onnontagué des François pour aider leurs Députés à ramener les Prisonniers, qui restoient encore dans le Pays. M. de Calieres voulut bien encore avoir cette condescendance pour lui, & le fit accompagner à son retour par les mêmes Ambassadeurs, qui avoient déjà entamé l'année précédente cette négociation. Ils partirent le seizième de Juin, & furent un peu surpris de trouver des Anglois parmi ceux, qui venoient au devant d'eux. Le fait est qu'un nommé ABRAHAM étoit allé de la part du Gouverneur d'Orange à Onnontagué pour détourner les Anciens d'envoyer leurs Députés à Montreal, & pour les engager à le venir trouver lui-même.

On ne lui avoit point encore fait de réponse, & cet Envoyé voyant la Jeunesse du Canton, qui se préparoit à aller au devant des François, jugea à propos d'y joindre quelques-uns de ses Gens, sous prétexte de faire politesse aux Ambassadeurs, & de leur mener des Chevaux. Il ne fut parlé de rien dans cette premiere entrevûe, il ne s'agissoit que de compli-

mens ; mais à peine les Ambassadeurs furent-ils entrés dans la Bourgade , où on leur fit la même réception , que l'année précédente , qu'on assembla le Conseil , où ils furent introduits seuls.

Le P. Bruyas commença par déclarer qu'Ononthio ne vouloit plus souffrir de remises , & qu'il étoit bien aise de sçavoir à quoi s'en tenir avec les Cantons ; que les Députés de toutes les Nations ne manqueroient pas de se rendre à Montreal au tems marqué , pour y terminer la grande affaire , qui avoit été si heureusement commencée l'Automne dernière , & que si les Iroquois ne s'y trouvoient pas , on ne les écouterait plus ; qu'ils se souvinssent surtout de la parole , qu'ils avoient donnée à leur Pere de lui rendre tous les Prisonniers ; qu'un grand événement arrivé depuis peu en Europe , pourroit bien faire recommencer la guerre entre les François & les Anglois ; mais qu'il n'étoit pas de l'intérêt des Cantons d'entrer dans ce démêlé.

Ce Discours fini , on se sépara , trois jours après le Conseil se rassembla pour y répondre , & les Anglois y furent appelés. Teganissorens présenta d'abord un Collier au Sr Abraham pour l'exhorter à ne point traverser l'accommodement , qu'il étoit prêt de conclurre avec les François. Il ajouta même quelques reproches contre les Anglois , ausquels il imputa tous les malheurs passés. Il mit ensuite un autre Collier aux pieds du P. Bruyas , en disant qu'il rendoit la liberté à tous les Prisonniers , qui étoient encore dans son Canton. „ J'ouvre toutes les portes , poursuivit-il , je n'arrête Personne ; je veux vivre en bonne intelligence avec Ononthio mon Pere , & avec mon Frere Corlar : je les tiens tous deux par la main , résolu dene me séparer jamais , ni de l'un , ni de l'autre. Cinq Députés vont partir pour Montreal , deux autres iront à Orange ; pour moi , je demeurerai sur ma natte , pour faire connoître à tout le Monde que je ne prens point de parti , & que je veux demeurer dans une exacte neutralité.

Le P. Bruyas & M. de Maricourt , qui avoient envoyé Joncaire à Tsonnonthouan , & la CHAUVIGNERIE à Onneyouth , crurent pouvoir esperer tout d'une telle déclaration , & leur confiance fut encore augmentée par l'arrivée du Sieur de Villedonné , Lieutenant d'Infanterie , avec la nouvelle que le P. Anjelran étoit à Montreal , ayant pris les de-

Discours du
P. Bruyas aux
Iroquois.

Réponse de
ces Sauvages.

Mauvaise
disposition
de plusieurs.

vants pour avertir le Général que les Députés de toutes les Nations se rendroient incessamment auprès de lui ; mais la Chauvignerie étant revenu d'Onneyouth , raporta qu'il avoit trouvé ce Canton assez mal disposé , & qu'il n'en avoit pu retirer aucun Prisonnier.

Dans le même tems Teganifflorens déclara que les François , qui étoient dans son Canton , y ayant tous été adoptés , & la plupart s'y étant mariés , leurs Parens ne vouloient point entendre à les relâcher ; qu'eux-mêmes ne pouvoient se résoudre à cette séparation ; qu'il n'étoit pas en son pouvoir de contraindre , ni les uns , ni les autres à faire ce qu'on souhai-toit d'eux , & qu'il étoit au désespoir de se trouver dans la dure nécessité de manquer de parole à son Pere. Il eût été inutile aux Ambassadeurs de repliquer , il leur fallut se contenter de cette excuse , toute mauvaise qu'elle étoit. C'est même beaucoup qu'un Sauvage descende jusqu'à en faire sur ce qu'il ne veut pas exécuter , & tout autre que Teganifflorens , qui étoit sincèrement attaché aux François , mais qui n'étoit pas le Maître , n'auroit peut-être pas parlé avec tant de ménagement.

M. de Maricourt & le P. Bruyas crurent donc devoir dissimuler leur mécontentement , pour ne pas rompre tout-à-fait avec une Nation , qui assurée d'être soutenue des Anglois , dont les intrigues faisoient vraisemblablement naître tous ces incidens , étoit encore en état de nous faire beaucoup de mal. C'est ainsi que ces Barbares trouvent dans ce qui nous paroît un défaut de leur Gouvernement , un avantage , où la plus raffinée politique ne parvient pas toujours. C'est-à-dire que l'indépendance , dont jouissent les Particuliers , non-seulement ne les empêche point de concourir au bien général ; mais qu'elle les y fait même arriver par des voyes d'autant plus sûres , que la Nation n'est jamais responsable de leur conduite , & trouve son excuse dans le peu de pouvoir , qu'elle a sur la volonté libre de ceux , qui la composent.

Les Députés
des Cantons
arrivent à
Montreal.

Joncaire avoit plus heureusement négocié chez les Goyogouins & les Tsonnonthouans ; il en amena des Députés & plusieurs Prisonniers ; & cet exemple , dont M. de Maricourt sçut se prévaloir pour picquer les Onnontagués d'émulation , engagea ces Sauvages à lui remettre cinq François des deux sexes. Les Onneyouths envoyèrent aussi des Députés

tés à Gannentaha , où le P. Bruyas s'étoit déjà rendu ; ceux des Agniers promirent de descendre par le Lac Champlain , & les Ambassadeurs suivis de deux-cent Iroquois se mirent en chemin pour Montreal , où ils arriverent le vintunième de Juillet.

Le lendemain sept , ou huit cent Sauvages des Quartiers du Nord & de l'Ouest y débarquerent aussi. Les uns & les autres furent reçus au bruit du canon , & le Rat , Orateur & Chef de la Députation des Hurons de Michillimakinac , sur qui M. de Callières se reposoit de tout ce qui concernoit nos Alliés , fit à ce Général un très-beau compliment au nom de tous. Le vinteq M. de Callières commença de traiter en particulier avec tous les Députés , & n'eut pas peu à faire pour les reduire à ce qu'il désiroit ; mais pour bien connoître en quelle disposition ils étoient pour la plupart , il est nécessaire d'exposer en peu de mots les difficultés , que le Sieur de Courtemanche & le P. Anjelran avoient rencontrées dans leur négociation.

Ils trouverent en arrivant à Michillimakinac presque tous les Sauvages partis pour la chasse , ce qui les obligea de faire expédier des Courriers pour les avertir du sujet de leur voyage. Courtemanche laissa ensuite son Collegue dans ce Poste pour y négocier avec les Outaouais & les Hurons , & se rendit à la Riviere de S. Joseph , où il arriva le vintunième de Décembre 1700. ayant fait quarante lieues en Raquettes. Outre les Miamis , qui y étoient établis depuis lontems , il y rencontra des Pouteouatamis , des Sokokis , des Outagamis , des Hurons & des Mahingans.

Il apprit que les deux premieres de ces Nations avoient envoyé des Partis de guerre contre les Iroquois , & que les Miamis se dispoient à en faire autant. Il engagea ceux-ci , en les menaçant de l'indignation du Gouverneur Général , non-seulement à retenir leurs Guerriers , mais encore à faire courir après les autres , pour les obliger de revenir sur leurs pas. Il eut plus de peine à leur faire entendre raison au sujet des Prisonniers Iroquois , qu'ils avoient adoptés , & qu'ils ne pouvoient se résoudre à relâcher. Il en vint pourtant à bout , & tous lui promirent de se rendre à Montreal au tems marqué.

Cela fait il partit pour aller chez les Illinois , où il arriva le vinthuit ; tous , excepté les Kaskaskias , étoient sur le point d'aller en guerre contre les Iroquois , & il les en détourna par

Ils sont suivis
de ceux de nos
Alliés.

En quelle
dispositions
étoient ceux-ci.

1701.

la même voye , qu'il avoit employée pour retenir les Miamis. Les Kaskaskias songeoient aussi à marcher avec des Outaouais contre les *Canfès*, Peuple de la Louisiane , & il les arrêta. Il revint ensuite à Chicagou , où il trouva des *Ouyatanons*, Nation Miamise , qui avoient chanté la guerre contre les Sioux , & contre les Iroquois ; il les obligea de désarmer , & tira d'eux parole , qu'ils enverroient des Députés à Montreal.

Le cinquième de May il arriva chez les Mascoutins , qui faisoient de grands préparatifs de guerre , & il eut bien de la peine à les gagner ; mais il y réussit enfin. Il continua sa route vers la Baye , où il arriva le quatorzième ; il y rencontra des Sakis , des Otchagras (a) ; des Malhomines (b) , des Outagamis , des Pouteouatamis , & des Kicapous. Il parla à chaque Nation en particulier , puis il les rassembla toutes , & après bien des contestations , il arrêta trois-cent Guerriers , qui alloient partir pour courir sur les Sioux , lesquels avoient fait depuis peu une irruption contre les Outagamis , & il obtint de chacun de ces Peuples des Députés pour la paix générale.

Le second de Juillet il se rendit à Michillimakinac après une course de plus de quatre-cent lieues ; il y trouva toutes choses bien disposées par les soins du P. Anjelran , qui avoit retiré des mains des Outaouais deux Iroquois , pris tout récemment dans je ne sçai quelle Expédition. Ils convinrent entre eux que le Missionnaire partiroit incessamment pour Montreal avec les deux Prisonniers , & que M. de Courtemanche attendroit à Michillimakinac les Députés , qu'il n'avoit pas amenés avec lui.

La présence de cet Officier étoit encore nécessaire dans ce Poste , pour lever des difficultés , que des Esprits remuans faisoient naître à la restitution des autres Prisonniers Iroquois , les uns voulant s'en servir pour traiter en particulier avec les Cantons , & les autres pour brouiller les cartes. Courtemanche surmonta enfin tous les obstacles , & s'embarqua sur une Flotte de cent quatre-vingt Canots , dont trente furent contraints de relâcher à cause des maladies.

Conference
préliminaire.

J'ai dit que le Gouverneur Général , avant que de faire aucune Assemblée publique , avoit vû tous les Députés en particulier : il s'étoit pourtant tenu auparavant une Conference

(a) On les appelle communément les
Puans.

(b) On les connoît davantage sous le nom
de *Folles Avoines*.

préliminaire, dans laquelle le Chef des Outaouais du Sable, appelé Jean LE BLANC (a), fit ses présens à Ononthio, parla avec beaucoup d'esprit, & fut fort applaudi de toute l'Assistance. D'autres Chefs Algonquins prirent aussi la parole, & tous leurs discours aboutirent à prier qu'on diminuât le prix des marchandises, & qu'on achetât toutes leurs menuës Pellete-ries, parce que le Castor commençoit à devenir rare.

Le Rat présenta ensuite ses Prisonniers Iroquois, demanda pourquoi les Cantons n'avoient pas renvoyé tous les leurs, & dit que leur désobéissance aux ordres de leur Pere faisoit bien voir qu'ils n'agissoient pas de bonne foi. ONANGUICÉ & OUILAMEK, Chefs Poutequatamis, parlèrent après le Huron, & dirent au nom de toutes les Nations Occidentales, qu'ayant sçu la volonté de leur Pere, rien n'avoit pû les empêcher de se rendre auprès de lui, pas même le bruit, qui couroit qu'il regnoit des maladies à Montreal. Le Chef des Miamis parla sur le même ton, & ajouta que, pour mieux témoigner son dévouement à son Pere Ononthio, il avoit racheté plusieurs Prisonniers Iroquois, dans le dessein de les lui remettre. Il présenta aussi un Calumet, pour y faire fumer, dit-il, toutes les Nations, & déclara que, s'il faisoit la Paix avec les Iroquois, ce n'étoit pas qu'il les craignît; mais par obéissance pour son Pere.

Le jour suivant Onanguicé demanda une audience particulière au Chevalier de Callieres, & l'ayant obtenue, il lui presenta les Députés des Sakis. Ces Sauvages avoient fait la guerre aux Sioux malgré la defense, & un François avoit été tué par un de leur Parti. Ils avoient envoyé demander pardon au Gouverneur Général, qui le leur avoit accordé sans autre condition, que de ne plus retomber dans la même faute: leurs Députés vouloient le remercier de cette grace, & lui faire des présens pour couvrir le Mort, & avoient prié Onanguicé, qui étoit fort agreable aux François, de les introduire.

Plusieurs autres Chefs voulurent aussi avoir des audiences secretes, & le Général n'en refusa aucun. Quelques-uns ne laisserent pas de l'embarrasser un peu; mais quand il se voyoit pressé, il se tiroit d'affaire par des promesses, & par ses ma-

M. de Callieres donne audience à plusieurs Députés.

(a) On l'appelloit ainsi parce que sa Mere
ques Relations le nomment *Talon*,

aussi blanche qu'une Française. Quel-

1761.

nieres douces & engageantes. C'étoit un de ses grands talens, surtout il n'en congédioit aucun, qu'après l'avoir bien regalé. Jean le Blanc fut celui, qui lui donna plus de peine. Ce Sauvage avoit beaucoup d'esprit, & quoique fort affectionné à la Nation Françoisé, il voyoit plus clair qu'il n'eût été à desirer dans une affaire de cette conséquence, où il falloit passer bien des choses, & laisser beaucoup à faire au tems & aux conjonctures.

Les Outagamis demanderent un Jesuite : ils dirent qu'ils n'avoient plus d'esprit, depuis que Perrot les avoit quittés, & que le Missionnaire leur en donneroit. Ils se plaignirent ensuite des Sauteurs, & ceux-ci ayant recriminé, la dispute auroit été fort loin, si on n'eût trouvé le secret d'engager les Parties à suspendre leur animosité jusqu'à la conclusion du Traité de Paix, après laquelle on leur promit de leur rendre justice à tous.

Le tour des Iroquois étant venu, leur Orateur apuya beaucoup sur l'impossibilité, où ils s'étoient trouvés de ramener leurs Prisonniers ; ils dirent que les jeunes Gens s'en étoient rendus les Maîtres, & que la plupart ayant été pris dans leur enfance, ils ne connoissoient point leurs Parens, & s'étoient attachés à ceux, qui les avoient adoptés. Il ajouta que MM. de Maricourt & Joncaire avoient peu insisté sur ce point, & qu'on avoit jugé par-là qu'Ononthio ne l'avoit pas fort à cœur.

Joncaire, qui étoit présent, & à qui M. de Callieres donna à entendre qu'il ne lui feroit pas plaisir de s'excuser, se leva, & dit qu'il avouoit sa faute ; mais qu'il prioit les Tsonnonthonans, ses Freres, de l'aider à la réparer ; qu'ils voyoient avec quelle docilité les autres Enfans d'Ononthio s'étoient rendus au moindre signe de sa volonté, quoiqu'ils eussent pû alleguer les mêmes raisons qu'eux, pour ne pas obéir. On ne fut pas content des Iroquois en cette occasion, il y eut même quelques contestations assez vives, & on se sépara assez peu satisfait les uns des autres ; mais on s'adoucit, & on se rapprocha bientôt.

Enfin le premier jour d'Août on tint la premiere séance publique, & tandis qu'un Chef Huron parloit, le Rat se trouva mal. On le secourut avec d'autant plus d'empressement, que le Gouverneur Général fondoit sur lui sa principale esperance

Premiere
Conference
publique.

pour le succès de son grand ouvrage. Il lui avoit presque toute l'obligation de ce merveilleux concert, & de cette réunion, sans exemple jusqu'alors, de tant de Nations pour la Paix générale. Quand il fut revenu à lui, & qu'on lui eût fait reprendre des forces, on le fit asseoir dans un fauteuil au milieu de l'Assemblée, & tout le Monde s'approcha pour l'entendre.

Il parla longtemps, & comme il étoit naturellement éloquent, & que Personne n'eut peut-être jamais plus d'esprit que lui, il fut écouté avec une attention infinie. Il fit avec modestie, & tout ensemble avec dignité le récit de tous les mouvemens, qu'il s'étoit donnés pour ménager une Paix durable entre toutes les Nations; il fit comprendre la nécessité de cette Paix, les avantages, qui en reviendroient à tout le Pays en général, & à chaque Peuple en particulier, & démêla avec une adresse merveilleuse les différens intérêts des uns & des autres. Puis se tournant vers le Chevalier de Callieres il le conjura de faire en sorte que Personne n'eût à lui reprocher qu'il eût abusé de la confiance, qu'on avoit eue en lui.

Sa voix s'affoiblissant, il cessa de parler, & reçut de toute l'Assemblée des applaudissemens, auxquels il étoit trop accoutumé pour y être sensible, surtout dans l'état, où il étoit: en effet il n'ouvroit jamais la bouche dans les Conseils, sans en recevoir de pareils de ceux-mêmes, qui ne l'aimoient pas. Il ne brilloit pas moins dans les conversations particulières, & on prenoit souvent plaisir à l'agacer pour entendre ses réparties, qui étoient toujours vives, pleines de sel, & ordinairement sans réplique. Il étoit en cela le seul Homme du Canada, qui pût tenir tête au Comte de Frontenac, lequel l'invitoit souvent à sa table pour procurer cette satisfaction à ses Officiers.

Le Gouverneur Général lui fit répondre qu'il ne sépareroit jamais les intérêts de la Nation Huronne de ceux des François, & qu'il lui engageoit sa parole d'obliger les uns & les autres à contenter les Alliés des uns & des autres, principalement sur l'article des Prisonniers. Il se trouva plus mal à la fin de la séance, & on le porta à l'Hôtel-Dieu, où il mourut sur les deux heures après minuit dans des sentimens fort Chrétiens, & muni des Sacremens de l'Eglise. Sa Nation sentit toute la grandeur de la perte, qu'elle faisoit, & c'étoit le ten-

Discours de
Kondiarouk.

Sa mort &
son éloge.

1701.

timement général que jamais Sauvage n'eut plus de mérite, un plus beau génie, plus de valeur, plus de prudence, & plus de discernement pour connoître ceux, avec qui il avoit à traiter. Ses mesures se trouvoient toujours justes, & il trouvoit des ressources à tout : aussi fut-il toujours heureux. Dans les commencemens il disoit qu'il ne connoissoit parmi les François que deux Hommes d'esprit, le Comte Frontenac, & le P. de Carheil. Il en connut d'autres dans la suite, auxquels il rendit la même justice. Il faisoit surtout grand cas de la sagesse du Chevalier de Callieres, & de son habileté à conduire les affaires.

Son estime pour le P. de Carheil fut sans doute ce qui le déterminà à se faire Chrétien, ou du moins à vivre d'une manière conforme aux maximes de l'Evangile. Cette estime s'étoit tournée en une véritable tendresse, & il n'y avoit rien que ce Religieux n'obtînt de lui. Il avoit un vrai zèle du bien public, & ce ne fut que ce motif, qui le porta à rompre la Paix, que le Marquis de Dénonville avoit faite avec les Iroquois, contre son sentiment. Il étoit fort jaloux de la gloire & des intérêts de sa Nation, & il s'étoit fortement persuadé qu'elle se maintiendrait, tant qu'elle demeureroit attachée à la Religion Chrétienne. Il prêchoit lui-même assez souvent à Michillimakinac, & ne le faisoit jamais sans fruit.

Ses obsèques.

Sa mort causa une affliction générale, & il n'y eut Personne, ni parmi les François, ni parmi les Sauvages, qui n'en donnât des marques sensibles. Son corps fut quelque tems exposé en habit d'Officier, ses armes à côté, parce qu'il avoit dans nos Troupes le rang & la paye de Capitaine. Le Gouverneur Général & l'Intendant allerent les premiers lui jeter de l'eau benite. Le Sieur de Joncaire y alla ensuite à la tête de soixante Guerriers du Sault S. Louis, qui pleurerent le Mort & le couvrirent, c'est-à-dire, qu'ils firent des présens aux Hurons, dont le Chef leur répondit par un très-beau compliment.

Le lendemain on fit ses funeraillles, qui eurent quelque chose de magnifique & de singulier. M. de ST. OURS, premier Capitaine, marchoit d'abord à la tête de soixante Soldats sous les armes. Seize Guerriers Hurons, vêtus de longues robes de Castor, le visage peint en noir, & le fusil sous le bras, suivoient, marchant quatre à quatre. Le Clergé ve-

noit après, & six Chefs de guerre portoient le cercueil, qui étoit couvert d'un poële semé de fleurs, sur lequel il y avoit un chapeau avec un plumet, un hausse-col & une épée. Les Freres & les Enfans du Défunt étoient derriere, accompagnés de tous les Chefs des Nations, & M. de Vaudreuil, Gouverneur de la Ville, qui menoit Madame de Champigny, fermoit la marche.

A la fin du Service il y eut deux décharges de mousquet, & une troisième, après que le corps eut été mis en Terre. Il fut enterré dans la grande Eglise, & on grava sur la Tombe cette Inscription, *Cy git le Rat, Chef Huron*. Une heure après les obsèques le Sr Joncaire mena les Iroquois de la Montagne complimenter les Hurons, auxquels ils présentèrent un Soleil & un Collier de porcelaine; ils les exhorterent à conserver l'esprit, & à suivre toujours les vûes de l'Homme célèbre, que leur Nation venoit de perdre, à demeurer toujours unis avec eux, & à ne se départir jamais de l'obéissance, qu'ils devoient à leur commun Pere Ononthio. Les Hurons le promirent, & depuis ce tems-là on n'a point eu de sujet de se plaindre d'eux. Mais ce qui faisoit le plus grand éloge de ce Capitaine, étoit de voir ce qu'on n'avoit osé esperer jusques-là, tous les Peuples de la Nouvelle France réunis dans une même Ville, & de sçavoir que ce concert étoit en bonne partie son ouvrage.

Les jours suivans il y eut plusieurs Conseils particuliers, où les Iroquois se plainquirent de la défiance, qu'on témoignoit avoir de leur sincérité, & ajoutèrent que, si on leur rendoit leurs Prisonniers, on n'auroit pas lieu de se repentir de s'être fié à leur parole. Le Chevalier de Callieres leur fit remarquer l'injustice de leurs plaintes, & leur détailla toutes les raisons, qu'on avoit de n'être pas tranquille sur leur compte. Toutefois, comme il vouloit les mettre entièrement dans leur tort, il leur promit d'exposer leur demande aux Nations intéressées, & de l'appuyer. Il le fit en effet, & comme il avoit déjà traité de cette affaire avec le Rat, lequel avoit été d'avis qu'on les contentât, & que plusieurs autres s'en remirent à sa prudence; il voulut bien en courir les risques, & l'événement le justifia.

Cependant la maladie s'étoit mise dès le commencement parmi les Sauvages, & plusieurs des plus considérables en étoient déjà morts. Les Hurons avoient été les plus maltrai-

Les Iroquois
se plaignent
qu'on se défie
d'eux.

La maladie se
met parmi les
Sauvages. 24

1701.

à quoi ils l'attribuent.

tés, & s'étoient imaginés que c'étoit l'effet d'un sort, qu'on avoit jetté pour les faire tous périr. Il y en eut même, qui allerent trouver le P. Anjelran pour l'engager à obtenir des Ecclesiastiques du Seminaire, qu'ils levassent le prétendu malefice. Dieu fit connoître en cette occasion d'une maniere bien marquée qu'il est le Maître des cœurs; malgré le bruit, que quelques mauvais Esprits faisoient courir, que les François n'avoient assemblé chez eux tant de Peuples, que pour les détruire, il n'y eut pas un Infidèle, qui ne voulût être baptisé avant que de mourir, ni un Chrétien, qui ne mourût dans des sentimens dignes du Christianisme.

Dernière Assemblée générale.

Cet accident obligea néanmoins le Gouverneur Général à presser la conclusion du Traité. Il étoit convenu de tout dans les Audiences particulieres, & il ne s'agissoit plus que de signer les articles, & de publier la Paix. Il indiqua la dernière Assemblée générale au quatrième d'Août, & il voulut qu'on n'omit rien pour donner à cette action toute la célébrité possible. On choisit pour cela une grande plaine hors de la Ville, on y fit une double enceinte de cent vinthuit pieds de long sur soixante & douze de large, l'entredeux en ayant six. On ménagea à l'un des bouts une Sale couverte, de vintneuf pieds de long, & presque quarrée pour les Dames, & pour tout le beau Monde de la Ville. Les Soldats furent placés tout autour, & treize-cent Sauvages furent arrangés dans l'enceinte en très-bel ordre.

Discours de M. de Callieres.

M. de Champigny, le Chevalier de Vaudreuil & les principaux Officiers environnoient le Gouverneur Général, qui étoit placé de maniere à pouvoir être vu & entendu de tous, & qui parla le premier. Il dit en peu de mots que l'année précédente il avoit arrêté la Paix entre toutes les Nations; mais que comme de toutes celles du Nord & de l'Ouest il ne s'étoit trouvé à Montreal que des Hurons & des Outaouais, il avoit fait sçavoir aux autres qu'il fouhaitoit qu'elles lui envoyassent des Députés, afin qu'étant tous assemblés il pût leur ôter solennellement la hache des mains, & déclarer à tous ceux, qui le reconnoissoient pour leur Pere, que désormais il vouloit être le seul Arbitre de leurs différends; qu'ils oubliassent donc tout le passé; qu'ils remissent tous leurs intérêts entre ses mains, & qu'il leur rendroit toujours une exacte justice; qu'ils devoient être bien las de la guerre,

qui

qui ne leur avoit été d'aucun avantage , & que quand ils auroient une fois goûté les douceurs de la Paix , ils lui sçauroient un gré infini de tout ce qu'il venoit de faire pour la leur procurer.

Après qu'il eut cessé de parler , un des deux Peres Bigot repeta aux Abénaquis en leur Langue ce qu'il venoit de dire , Nicolas Perrot fit la même chose aux Miamis , aux Illinois , & aux autres Sauvages Occidentaux ; le P. Garnier aux Hurons , le P. Bruyas aux Iroquois , & le P. Anjelran aux Outaouais & aux Algonquins. Tous applaudirent avec de grandes acclamations , dont l'air retentit bien loin ; ensuite on distribua des Colliers à tous les Chefs , qui se leverent les uns après les autres , & marchant gravement , revêtus de longues robes de peaux , allèrent présenter leurs Esclaves au Gouverneur Général avec des Colliers , dont ils lui expliquèrent le sens.

Ils parlèrent tous avec beaucoup d'esprit , & quelques-uns même avec plus de politesse , qu'on n'en attendoit d'Orateurs Sauvages ; mais ils eurent grand soin surtout de faire entendre qu'ils sacrifioient leurs intérêts particuliers au désir de la Paix , & que ce désir ne leur étoit inspiré , que par l'extrême envie , qu'ils avoient de contenter leur Pere ; qu'on devoit leur en sçavoir , d'autant plus de gré , qu'ils ne craignoient point du tout les Iroquois , & qu'ils comptoient moins sur un retour sincère de leur part. Il n'y en eut aucun , à qui le Général ne dit des choses fort gracieuses , & à mesure qu'on lui présenta des Captifs , il les remit entre les mains des Iroquois.

Mais cette cérémonie , toute sérieuse qu'elle étoit de la part des Sauvages , fut pour les François une espèce de comédie , qui les réjouit beaucoup. La plupart des Députés , surtout ceux des Nations les plus éloignées , s'étoient habillés & parés d'une manière tout-à-fait grotesque , & qui faisoit un contraste fort plaisant avec la gravité & le sérieux , qu'ils affectoient.

Le Chef des Algonquins étoit vêtu en Voyageur Canadien , & avoit accommodé ses cheveux en tête de Cocq , avec un plumet rouge , qui en formoit la crête , & descendoit par derrière. C'étoit un grand jeune Homme parfaitement bienfait : & le même , qui à la tête de trente Guerriers de sa Nation ,

1701.

de même âge , ou plus jeunes encore que lui , avoit défait auprès de Catarocouy le Parti Iroquois , où avoit péri le grand Chef de guerre d'Onnontagué , nommé *la Chaudiere Noire*. Action de vigueur , qui plus que toute autre chose avoit fait prendre aux Cantons la résolution de s'accommoder avec les François & leurs Alliés. Ce Brave s'avança vers M. de Calhères d'un air noble & dégagé , & lui dit : „ Mon Pere , je ne suis point Homme de conseil ; mais j'écoute toujours ta voix : „ tu as fait la paix ; & j'oublie tout le passé.

Onanguicé , Chef Pouteouatamis , s'étoit coëffé avec la peau de la tête d'un jeune Taureau , dont les cornes lui pendoient sur les oreilles. Il passoit pour avoir beaucoup d'esprit , beaucoup de douceur , beaucoup d'affection pour les François. Il parla en effet très-bien , & d'une maniere fort obligeante.

L'Outagami s'étoit peint tout le visage en rouge , & avoit mis sur sa tête une vieille teignasse fort poudrée , & très-mal peignée , ce qui lui donnoit un air affreux & ridicule tout à la fois. Comme il n'avoit , ni bonnet , ni chapeau , & qu'il vouloit saluer le Général à la Française , il ôta sa perruque. Il se fit alors un grand éclat de rire , qui ne le déconcerta point , & qu'il prit sans doute pour un applaudissement. Il dit qu'il n'avoit point amené de Prisonniers , parce que ceux , qu'il avoit faits , s'étoient tous sauvés. „ D'ailleurs , ajouta-t-il , je n'ai jamais eu de grands démêlés avec les Iroquois , „ mais je suis fort brouillé avec les Sioux.

Le Sauteur s'étoit fait avec un plumet une espèce de rayon autour de la tête , en forme d'aureole : il dit qu'il avoit déjà rendu la liberté à tous ses Prisonniers , & qu'il prioit son Pere de lui accorder son amitié. Les Iroquois domiciliés & les Abénaquis parlerent les derniers , & témoignèrent un grand zèle pour l'accroissement de la Colonie Française. Ils persuaderent d'autant plus aisément , que pendant toute la guerre ils avoient prouvé par leurs actions ce qu'ils témoignent alors par leur discours.

Les autres Députés ayant fini leurs complimens , tout le Monde jeta les yeux sur l'Orateur des Cantons , qui n'avoit point encore parlé. Il ne dit que deux mots , dont le sens étoit que ceux , dont il portoit la parole , feroient bientôt connoître à toutes les Nations le tort , qu'elles avoient eu d'entrer en

défiance contr'eux ; qu'ils convaincroient les plus incrédules de leur fidélité , de leur sincérité , & de leur respect pour leur Pere commun.

On apporta ensuite le Traité de Paix , qui fut signé de trente-huit Députés (a) , puis le grand Calumet de Paix. M. de Callieres y fuma le premier, M. de Champigny y fuma après lui, ensuite M. de Vaudreuil , & tous les Chefs & les Députés , chacun à leur tour. Après quoi on chanta le *Te Deum*. Enfin parurent de grandes chaudières , où l'on avoit fait bouillir trois Bœufs. On servit chacun à sa place , sans bruit & sans confusion , & tout se passa gayement. Il y eut à la fin plusieurs décharges de boîtes & de canons , & le soir , illumination & feux de joye.

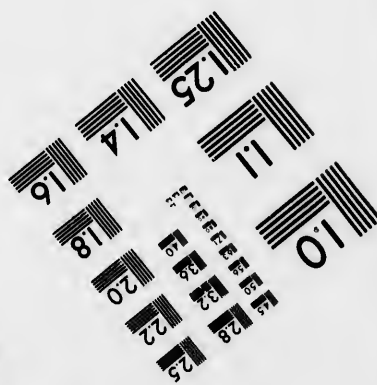
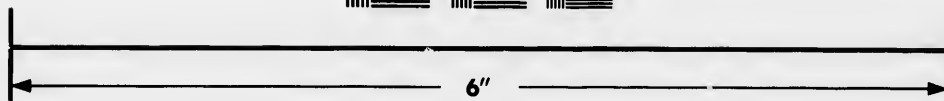
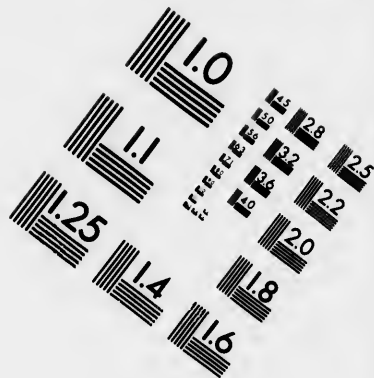
Le sixième M. de Callieres assemble les Députés des Nations d'en haut , & leur dit qu'encore qu'il n'eût pas tout-à-fait lieu d'être content de quelques-uns d'eux , il vouloit bien , en considération de la Paix , ne plus penser à ce que leur conduite avoit eu d'irregulier ; qu'il pardonnoit aux Sakis la mort du François , qu'ils avoient tué , parce qu'ils avoient offert à M. de Courtemanche de lui livrer le Meurtrier , & que leur Député lui avoit fait une satisfaction , dont il vouloit bien se contenter.

Les Députés des Illinois étoient morts en chemin , & avoient recommandé en mourant les intérêts de leur Nation à Onanguicé ; le Général ordonna à ce Chef d'avertir ces Sauvages que , s'il leur arrivoit encore de piller les François , il ne se contenteroit pas , comme il venoit de faire , de la restitution des effets enlevés par les Voleurs. Il parla sur le même ton à quelques autres , qui étoient sujets au même défaut , & il fit comprendre à tous qu'ils trouveroient toujours en lui un Pere ; mais un Pere , qui ne seroit plus d'humeur à souffrir qu'ils s'écartassent de leur devoir , comme par le passé.

Il leur distribua ensuite les présens du Roy. Les Outaouais lui demanderent le P. Anjelran & Nicolas Perrot , & il leur dit qu'il vouloit bien leur faire ce plaisir : que le Missionnaire étoit disposé à les suivre ; mais à condition qu'ils seroient plus dociles à profiter de ses instructions. Leur Député le conjura aussi de ne plus souffrir qu'on portât de l'eau-de-vie nulle part , parce que cette liqueur troubloit l'esprit , & ne pouvoit que

(a) Ils signerent ce Traité avec d'autres marques que celles , dont ils s'étoient servis au précédent.





Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

0
10
16
18
20
22
25
28
32
36
40
45
50
56
63
71
80
90
100

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

1701.

Et aux Iro-
quois.

porter la Jeunesse à des excès, qui ne manqueroient pas d'avoir des suites funestes ; tous ceux, qui étoient présens, applaudirent à sa demande, à l'exception d'un Chef Huron, qui étoit un grand yvrogne, & qui avoit déjà pris ses mesures pour emporter chez lui de quoi boire.

Le lendemain le Gouverneur Général donna audience aux Députés des Cantons. Après leur avoir bien fait comprendre qu'ils seroient inexcusables, & dignes de toute sa colere, s'ils refusoient de rendre la liberté à leurs Prisonniers, il leur ordonna de les remettre à Joncaire, qui devoit partir avec eux : leur engagea sa parole que, si quelques-uns de ces Prisonniers vouloient ensuite retourner dans leur Pays, ils le pourroient en toute liberté, comme il venoit d'arriver à l'égard des Prisonniers, que les Hurons lui avoient ramenés.

Il leur recommanda aussi de nouveau de demeurer Neutres entre les François & les Anglois, si la guerre recommençoit entre ces deux Nations, comme il y avoit bien de l'apparence que cela ne tarderoit pas d'arriver. Il leur fit entendre qu'il étoit tout-à-fait contre leur intérêt de permettre à ceux-ci de construire des Forts dans leurs Villages, & sur leurs Rivières, & leur déclara qu'il ne le souffriroit jamais. Il avoit fort à cœur qu'ils lui demandassent des Jésuites, persuadé que la présence de ces Missionnaires étoit ce qu'il y avoit de plus efficace pour les retenir dans une exacte neutralité ; mais il ne jugea pas à propos de leur en parler, la Cour ne lui ayant point donné d'instruction sur cela, & les moyens indirects, dont il usa pour les amener à ce point, réussirent à son gré.

Enfin il s'expliqua avec eux touchant l'Etablissement, qu'il vouloit faire au Détroit, où dès le mois de Juin il avoit envoyé le Sr de la Motte Cadillac avec environ cent Hommes & un Jésuite, pour y attirer les Sauvages. Il s'étoit pressé de faire partir ce Convoi avant l'arrivée des Députés Iroquois, dans la crainte que, s'ils le prioient de différer l'exécution de cette Entreprise, le refus, qu'il en feroit, n'apportât un obstacle à la Paix ; au lieu que la chose étant faite, il seroit plus en droit de ne point reculer. En effet ils lui proposerent assez de difficultés pour l'embarrasser, s'il n'eût pas été si avancé ; mais il leur fit goûter ses raisons, dont la principale étoit, que les Anglois n'auroient pas manqué de vouloir s'établir en ce lieu-là, s'il ne les avoit prévenus, ce qui auroit attiré la guerre dans le centre du Pays.

Les Agniers n'avoient point envoyé de Députés au Congrès, comme ils l'avoient promis, & le Général en avoit témoigné son ressentiment à ceux des autres Cantons; mais ceux-ci étoient à peine partis de Montreal, que les Agniers y arriverent. Ils firent leurs excuses, & signerent le Traité. Quelque tems après Joncaire revint avec très-peu de Prisonniers, les autres ayant absolument refusé de le suivre. On crut, ou l'on voulut bien faire semblant de croire qu'il n'y avoit pas de la faute des Iroquois, & la chose en demeura là.

L'année suivante les Cantons firent à M. de Callieres une Députation solennelle pour le remercier de leur avoir donné la Paix, & il en reçut aussi des Nations d'en haut pour le même sujet. Mais ce qui lui fit concevoir de plus grandes espérances que cette Paix seroit durable, c'est que les premiers Députés lui demanderent des Jésuites. Ils lui apprirent en même tems la mort de Garakonthié, qui n'avoit cessé jusqu'au dernier soupir de servir utilement les François auprès de sa Nation, & ils lui présentèrent son Neveu, lequel s'offrit d'être à la place de son Oncle le Correspondant du Gouverneur, & fut agréé.

Le Général souhaitoit avec trop d'ardeur de voir les Iroquois se porter d'eux-mêmes à solliciter le retour des Missionnaires dans les Cantons, pour ne les pas prendre au mot. Il en avoit de tout prêts, & il en envoya par tout. Il chargea M. de Maricourt de les conduire, & ils furent très-bien reçus. Ce n'est pas que ce Peuple fût mieux disposé qu'auparavant à embrasser le Christianisme; mais il n'étoit pas inutile pour la Religion, & il étoit important pour la Colonie qu'il y eût parmi ces Barbares des Personnes revêtues d'un caractère capable de leur imposer, dont la présence les assurât qu'on vouloit bien vivre avec eux; qui pût éclairer leur conduite, avertir le Gouverneur Général de toutes leurs démarches, les gagner par ses bonnes manieres, ou du moins se faire des Amis parmi eux, surtout éventer & déconcerter les intrigues des Anglois, peu redoutables dans cette partie de l'Amérique, quand ils n'ont point les Cantons pour eux.

M. de Callieres assuré des Iroquois dans le tems même, qu'il venoit d'apprendre que la guerre étoit déclarée entre la France & l'Angleterre, ne doutoit presque point que les premiers efforts des Anglois dans l'Amérique ne se tournassent

1701.

Les Agniers
accèdent au
Traité.Mort de Ga-
rakanthié.

1702.

Missionnaires
aux Iroquois.Hostilités des
Anglois.

1702.

contre l'Acadie, ou contre l'Isle de Terre-Neuve, & sa conjecture se trouva juste. Il fut bientôt informé que l'Ennemi en vouloit à Plaisance; mais il eut nouvelle peu de tems après que ce projet avoit échoué, n'ayant abouti qu'à piller & à brûler quelques Navires de Pêcheurs.

L'Acadie moins fortifiée que Plaisance, plus difficile à garder, & plus voisine de la Nouvelle Angleterre, l'inquiettoit davantage, d'autant plus qu'il ne lui étoit pas aisé d'y envoyer les secours, dont elle avoit un extrême besoin. Mais les avis, qu'il reçut dans ces entrefaites de la Cour de France, le tirent de cet embarras, au moins pour quelque tems. On lui mandoit qu'on y parloit beaucoup d'établir solidement cette Province, & qu'on pensoit aux moyens d'y augmenter considérablement le nombre des Habitans.

Divers projets
pour l'Acadie,
sans effet.

Le fait étoit certain, & la chose parut même si sérieuse à l'Evêque de Quebec, qui étoit en France, qu'il crut devoir prendre des mesures pour établir en Acadie un Corps d'Ecclesiastiques, qui pût fournir des Sujets à tous les Postes, qu'on avoit dessein de peupler, afin qu'on ne fût pas dans la nécessité d'en tirer du Canada, où il n'y en avoit point de surnuméraires.

Il jeta d'abord les yeux sur les Benedictins de St. Maur; mais le Général de cette Congregation n'entra point dans ses vûes. Il traita ensuite avec les Prémontrés, & s'adressa à l'Abbé Regulier de St. André aux Bois en Picardie. Il trouva un Homme très-disposé à faire ce qu'il souhaitoit, jusqu'à vouloir se consacrer lui-même aux Missions de l'Acadie, & le Traité fut fort avancé; mais les Supérieurs de cet Ordre exigèrent des conditions, que le Prelat ne put, ou ne voulut pas accorder; & comme on abandonna bientôt à la Cour le projet de peupler l'Acadie, les choses y restèrent pour le Spirituel & pour le Temporel, sur le même pied, où elles avoient toujours été.

Les Anglois
menacent la
N. France.

Le Chevalier de Villebon y étoit mort au mois de Juillet de l'année 1700. & M. de Brouillan avoit passé du Gouvernement de Plaisance à celui de l'Acadie. Il eut bientôt sur les bras une partie des Forces de la Nouvelle Angleterre: les Bastonnois firent de grands dégâts sur toutes les Côtes, & y enleverent plusieurs Vaisseaux. Il apprit ensuite que les François Prisonniers à Baston y étoient traités fort durement; qu'il

y avoit défense de la Reine de la Grande Bretagne d'en échanger aucun, & que le Gouverneur vouloit faire pendre le Capitaine BAPTISTE, bon Partisan, dont on n'avoit pu obtenir l'élargissement pendant la Paix, sous prétexte que c'étoit un Corsaire.

Sur cette nouvelle il envoya un Exprès à Baston, pour déclarer au Gouverneur qu'il useroit de reprefailles, s'il exécutoit sa menace, & cette déclaration sauva la vie à Baptiste; mais l'Envoyé de M. Brouillan lui rapporta qu'on attendoit dans ce Port des Vaisseaux d'Angleterre, pour assiéger Quebec, & pour croiser dans le Golphe, & jusques dans le Fleuve S. Laurent, afin qu'il n'y pût entrer aucun Bâtiment François.

Le Gouverneur fit partir sur le champ ce même Courrier pour Quebec, afin de donner avis de tout à M. de Callieres. Ce Général en sçavoit déjà quelque chose; il fut informé en même tems que les Milices de la Nouvelle York étoient déjà en route pour se rendre à Baston; que les Iroquois étoient vivement sollicités par les Anglois de chasser les Missionnaires de leur Pays; que quelques Cantons le leur avoient promis; que plusieurs même de nos anciens Alliés trahissoient avec eux par l'entremise des Iroquois, & que les uns apportoit pour excuser ces démarches la cherté de nos marchandises. Cette ancienne plainte, qui n'étoit que trop bien fondée, venoit en partie de la pauvreté des Habitans du Canada, & en partie de l'avarice, tant des Marchands de France, que de ceux du Pays: c'étoit au moins un prétexte que les Sauvages avoient toujours en mains, les uns pour couvrir leur inconstance, & les autres pour cacher leur mauvaise volonté.

Ce qu'il y avoit de plus pressé à faire dans de pareilles conjonctures, étoit de déconcerter les intrigues des Anglois dans les Cantons Iroquois, & c'est aussi par où le Chevalier de Callieres commença. Il écrivit ensuite à la Cour pour avoir des Recrues; il songea à achever les Fortifications de Quebec, & il prit toutes les autres mesures, que son expérience & son habileté lui suggérèrent. Il étoit lui-même la plus grande ressource de la Nouvelle France; mais elle eut le malheur de le perdre dans le tems, qu'il lui étoit plus nécessaire. Il mourut à Quebec le vintfixième de May 1703. au-

1702.

Mouvements
parmi les Sauvages contre
nos intérêts.

Mort du Chevalier de Callieres.

1703.

tant regretté, que le méritoit le Général le plus accompli ; qu'eût encore eu cette Colonie, & l'Homme, dont elle avoit reçu de plus importants services.

M. de Vaudreuil lui succéda.

Par sa mort le Commandement Général resta entre les mains du Marquis de Vaudreuil, Gouverneur de Montreal. Il étoit fort aimé des Sauvages, & la valeur, qu'il avoit fait paroître en plusieurs occasions pendant la dernière guerre, jointe à ses manières nobles & aimables, lui avoient gagné l'affection, & acquis l'estime de toute la Colonie. Aussi concourut-elle toute entière à le demander pour Gouverneur Général. D'ailleurs il n'avoit point de Concurrent, sur lequel la place, qu'il occupoit, son expérience, & la connoissance, qu'il avoit des affaires du Canada, ne lui donnassent une grande supériorité, M. de Champigny, qui l'avoit été de M. de Callières, étant retourné en France, & ne songeant plus à l'Amérique.

Le Marquis de Vaudreuil fut donc accordé aux prières de tous ceux, qu'il devoit gouverner ; il parut même que ce Concours de tous les Ordres de la Colonie en sa faveur avoit fait plaisir au Roy, qui lui avoit donné plus d'une fois des marques de bienveillance depuis la surprise de Valenciennes par les Mousquetaires, du nombre desquels il étoit. Enfin la nouvelle de sa Promotion fut reçue avec des applaudissemens d'autant plus sincères, que sa conduite pendant l'interregne avoit déjà confirmé tout le Monde dans la pensée, que Personne ne convenoit mieux à la place, où le choix de Sa Majesté venoit de l'élever.

Députation des Tsonnonthouans.

Comme il avoit compris d'abord de quelle conséquence il étoit de s'assurer des Iroquois, il caressa fort des Tsonnonthouans, qui étoient venus le trouver peu de tems après la mort de M. Callières. Il les fit même accompagner à leur retour par le Sieur de Joncaire, qui négocia si heureusement dans ce Canton, qu'il en ramena avec lui un des principaux Chefs. Ce Sauvage remercia d'abord le Commandant Général de la bonté, qu'il avoit eue de leur promettre sa protection contre tous ceux, qui se déclareroient leurs Ennemis : il témoigna ensuite beaucoup de chagrin de ce que les Onnontagués n'étoient pas venus le complimenter, & de ce qu'ils paroissoient avoir de mauvais desseins, puis il parla ainsi :

» Nous n'avons jamais communiqué à Personne ce que je vais

te

te dire. Jusqu'ici nous avons toujours prétendu être les seuls Maitres de notre Terre, c'est pour cela que nous avons d'a-
 bord pris le parti d'être simples Spectateurs de ce qui se pas-
 seroit entre vous & les Anglois ; mais voici un Collier, que je
 te présente sous Terre, pour te déclarer que nous te donnons
 le Domaine absolu de notre Pays. Ainsi, mon Pere, s'il nous
 survient quelque fâcheuse affaire, ou que nous ayons besoin
 de secours, regardes-nous comme tes Enfans, & mets-nous
 en état de soutenir la démarche, que nous faisons aujourd'hui.
 Pour ce qui regarde les Missionnaires, tu peux être assuré que
 je périrai plutôt que de souffrir qu'ils sortent de mon Can-
 ton ». Il confirma cette promesse par un second Collier, & il
 en présenta un troisième pour obtenir que Joncaire allât passer
 l'Hyver avec lui.

M. de Vaudreuil n'avoit garde de lui refuser une chose, qu'il desiroit encore plus que lui, & Joncaire partit avec ce
 Député. Teganissorens arriva peu de tems après à Montreal,
 & dans l'audience, que lui donna le Commandant Général,
 il commença par témoigner une mauvaise humeur, qui fai-
 soit mal augurer du sujet de son voyage. » Les Européens, dit-
 il, ont l'esprit mal fait ; ils font la paix entr'eux, & un rien
 leur fait reprendre la hache. Nous n'en usons pas de même,
 & il nous faut de grandes raisons pour rompre un Traité, que
 nous avons signé ». Il déclara ensuite que son Canton ne pren-
 droit point de parti dans une guerre, qu'il n'approuvoit, ni
 d'une part, ni de l'autre. M. de Vaudreuil n'en demandoit pas
 davantage ; il le fit bien comprendre à Teganissorens, & pour
 ôter aux Iroquois tout prétexte de rompre une Neutralité si
 avantageuse à la Colonie, il résolut de ne point envoyer de
 Parti contre les Anglois du côté de la Nouvelle York. Il s'en
 fit un mérite auprès de Teganissorens, qui de son côté lui en-
 gagea sa parole de retenir les Missionnaires, qui étoient dans
 son Canton.

Teganissorens
 à Montreal, &
 ce qu'il y fait.

Ce que le Commandant Général faisoit pour engager les
 Iroquois à demeurer Neutres, on le voulut faire à Baston
 pour obtenir la même chose des Nations Abénaquises ; mais
 on s'y étoit pris trop tard. M. de Vaudreuil forma un Parti
 de ces Sauvages, auxquels il joignit quelques François sous
 la conduite du Sieur de BEAUBASSIN, Lieutenant, & il les
 envoya dans la Nouvelle Angleterre. Ils y firent quelques ra-

Expédition
 dans la Nou-
 velle Angle-
 terre.

1703.

vages de peu de conséquence ; mais ils tuèrent environ trois-cent Hommes. D'ailleurs le point essentiel étoit d'engager les Abénaquis de manière , qu'il ne fût plus en leur pouvoir de reculer.

Sur la fin de l'Automne les Anglois , qui désespéroient de gagner ces Sauvages , firent des courses dans leur Pays , & massacrèrent tous ceux , qui furent surpris. Les Chefs demandèrent du secours à M. de Vaudreuil , & il leur envoya pendant l'Hyver deux-cent cinquante Hommes commandés par le Sieur HERTEL DE ROUVILLE , Lieutenant Reformé , qui remplaçoit déjà dignement son Pere , auquel son âge & ses infirmités ne permettoient plus de faire de ces grandes courses. Quatre autres de ses Enfans accompagnerent Rouville , qui surprit à son tour les Anglois , leur tua beaucoup de Monde , & fit cent cinquante Prisonniers. Il ne perdit que trois François & quelques Sauvages ; mais il fut blessé lui-même.

Belle action
d'un Officier
Francois en
Terre-Neuve.

La petite guerre se faisoit aussi en Terre-Neuve avec assez de succès. M. de Subercase , qui avoit succédé à M. de Brouillan dans le Gouvernement de Plaisance , n'étoit pas Homme à y laisser les Anglois en repos , & avoit inspiré toute sa vivacité à ses Officiers. AMARITON , Lieutenant d'Infanterie , y fit alors une fort belle action. Avec quatre Soldats , & environ quarante-huit , tant Volontaires , que Mamelots , il attaqua en plein midi le Forillon , & à la barbe de trois-cent Anglois , qui étoient dans le Havre , il emporta le Fort , sans perdre aucun des Siens , se rendit Maître de cinq Habitations , & de trois petits Bâtimens.

Il ne put néanmoins empêcher qu'un Brigantin ne se détachât pour aller avertir deux Vaisseaux de guerre , qui étoient mouillés aux Isles de S. Pierre , & qui parurent au Forillon , avant que nos Braves en fussent sortis ; mais Amariton eut encore le tems de brûler ses trois prises , & de se jeter dans le Bois. Les Anglois mirent incontinent à ses trousses trois-cent Hommes , & deux Chaloupes armées , qui les joignirent à Fremouise. La peur saisit alors sa petite Troupe , qui se débanda ; il ne lui resta que dix , ou douze Hommes , avec lesquels il se battit si bien , qu'il ne put être entamé , & il acheva heureusement sa retraite jusqu'à Plaisance.

Tentative des
Anglois sur
Plaisance, sans
effet.

On étoit assez surpris en Canada de l'inaction des Anglois du côté de cette Ile ; mais on ignoroit apparemment à Que-

hec, & l'on ne sçavoit même à Plaisance qu'en général, le dessein, qu'ils avoient formé de se rendre Maîtres de ce Port, & qui échoua par la faute de celui, qui étoit chargé de l'exécution. C'étoit un nommé GRAYDON, dont les instructions portoient de conduire dans les Colonies Angloises une Escadre, qu'on lui avoit donnée en Angleterre; d'y rassembler toutes les Milices, & de les conduire en Terre-Neuve, pour faire le siège de Plaisance. Cet armement s'étoit fait avec beaucoup de secret; mais avant que l'Escadre eût mis à la voile, le secret étoit éventé. Il paroît qu'on en attribua la faute à Graydon, qu'on prétendoit n'être pas affectionné au Gouvernement.

On lui avoit encore recommandé de ne point se détourner de sa route pour donner la chasse à quelque Vaisseau Ennemi que ce fût, & il porta sur ce point l'obéissance plus loin peut-être, qu'on n'auroit voulu. Aiant découvert quatre Vaisseaux de guerre François, qui faisoient voile vers Brest, & qui paroissoient peu en état de se défendre, il envoya bien les reconnoître; mais ayant entendu tirer quelques coups de canon, il fit le signal de rapel, & poursuivit sa route. On sçut dans la suite que c'étoit l'Escadre de M. DUCASSE, qui revenoit de Carthagène & de plusieurs autres Ports de l'Amérique, chargée d'espèces, que l'on faisoit monter à quatre millions de pièces de huit.

Graydon arrivé dans la Colonie Angloise s'y comporta; dit un Historien Anglois, de maniere à faire juger qu'il y étoit venu plutôt pour y jeter la terreur, que pour le Service de la Reine. Il partit enfin avec toutes les Forces, qu'il avoit rassemblées, pour aller à Plaisance; mais il trouva les François en si bonne posture, qu'il se retira, sans avoir seulement fait mine d'attaquer la Place. Au reste je ne trouve rien de cette tentative dans aucun Mémoire François, ni manuscrit, ni imprimé.

Cependant malgré les petits succès, dont je viens de parler, & dont le fruit se bornoit à faire sentir aux Sauvages notre supériorité sur les Anglois, M. de Vaudreuil n'étoit pas tranquille; les Hurons, qui étoient passés de Michillimackinac au Détroit, & qui avoient pour Chef un Homme (a) d'un mauvais esprit, & depuis lontems suspect à nos Comman-

(a) Les François le nommoient *Quarante Solz*.

dans , témoignioient assez ouvertement de l'inclination pour les Anglois.

Les Outaouais , dont une partie étoit aussi venuë au Détroit , & les Miamis vouloient recommencer la guerre contre les Cantons. Les premiers eurent même la hardiesse d'attaquer jusques sous le canon de Catarocouy une Troupe d'Iroquois , qui ne se défioient de rien , & en tuèrent plusieurs. D'autre part Pitre Schuiller, Gouverneur d'Orange , mettoit tout en œuvre pour engager les Cantons à rompre avec nous , & cette dernière hostilité faite sur nos Terres & à notre vûë étoit plus que suffisante pour les y déterminer.

Schuiller porta encore plus loin ses vûës , il forma le dessein d'attirer dans son Gouvernement les Iroquois Chrétiens , domiciliés parmi nous , & il vint à bout d'en ébranler plusieurs , qui engagerent les Chefs à promettre de s'aboucher avec lui. Envain M. de Ramezay , Gouverneur de Montreal , fit tous ses efforts pour rompre ce coup ; il auroit eu le chagrin de les voir partir pour cette Conference , si des Abénaquis , lesquels se trouverent par hazard à Montreal , ne leur eussent pas fait honte d'une démarche si peu convenable à des Chrétiens , & si dangereuse pour eux-mêmes.

Intrigues des
Anglois parmi
les Iroquois.

Ce qui se passoit dans les Cantons n'occupoit pas moins le Général , que les mouvemens & les intrigues , dont je viens de parler. Joncaire , qu'il avoit renvoyé de nouveau à Tsonnonthouan avec le P. le Vaillant , lui manda que le Gouverneur d'Orange avoit convoqué une Assemblée générale de toute la Nation à Onnontaguë , & qu'il vouloit à quelque prix que ce fût , obliger les Cantons , 1°. à chasser les Missionnaires , 2°. à empêcher les Abénaquis de continuer leurs hostilités , 3°. à congédier les Mahingans , qui s'étoient depuis peu établis dans le Canton d'Agnier , & à les contraindre de retourner à leur ancienne demeure près d'Orange : 4°. à donner passage sur leurs Terres aux Nations d'en haut , pour venir traiter dans les Colonies Angloises.

Les Sauvages
du Détroit
mal intention-
nés.

On apprit en même tems que des Sauvages du Détroit étoient allés à Orange , & y avoient été fort caressés , & que d'autres avoient mis le feu au Fort même du Détroit , qui auroit été réduit en cendres , si on n'y eût promptement remédié. On ne sçavoit donc plus sur qui compter , & nos anciens Alliés paroissoient être sur le point de devenir nos plus cuels

Ennemis. Dans cet embarras , qui augmenta encore par une nouvelle hostilité des Miamis contre les Iroquois , on comprit mieux qu'on n'avoit encore fait , pourquoi le Chevalier de Callieres avoit tant souhaité d'avoir auprès des Cantons des Personnes , qui pussent s'attirer leur estime , & les rappeler à leurs véritables intérêts.

En effet les Iroquois dans le tems , qu'on avoit tout à craindre de leur ressentiment & des sollicitations des Anglois , vérifièrent ce que Teganifforens avoit dit à M. de Vaudreuil , que quand ils avoient une fois déposé les armes , il leur falloit de grandes raisons pour les reprendre. Sur la nouvelle de la trahison des Outaouais près de Catarocouy , l'Assemblée convoquée par le Gouverneur d'Orange fut différée , & les Tsonnonthouans , qui étoient les seuls Offensés , renvoyèrent le P. le Vaillant & Joncaire à M. de Vaudreuil pour lui faire leurs plaintes de cette infraction du Traité de paix.

Cette démarche rassura le Gouverneur Général , il promit aux Tsonnonthouans une satisfaction entiere , & nous verrons bientôt qu'il leur tint parole. L'hostilité , dont il s'agissoit , étoit une suite du mécontentement , que les Outaouais avoient de l'Etablissement du Détroit , & l'on commença de s'apercevoir que cette Entreprise avoit des inconvéniens , que M. de Callieres n'avoit pas assez prévûs. Bien des Gens en Canada ne l'approuvoient point , & M. de Vaudreuil étoit de ce nombre. C'en étoit assez pour ne le point soutenir , & pour lui attribuer tous les désordres , & tous les accidens , qui pouvoient arriver dans ces Contrées éloignées. En quoi ce Général ne fit pas reflexion que ce qui a été entrepris mal à propos , ne doit pas toujours pour cela être négligé , ou abandonné.

Cependant les Tsonnonthouans paroissant aussi-bien disposés , que nous venons de le voir , M. de Vaudreuil leur fit dire qu'il seroit bien aisé qu'ils se trouvassent à l'Assemblée d'Orange , pour empêcher qu'on n'y prit aucune résolution contraire aux intérêts des François. Il s'étoit aussi assuré des Onnontagués ; M. de Maricourt étant mort depuis peu , le Baron de Longueil , son Frere aîné , avoit été envoyé dans ce Canton , & y avoit négocié fort heureusement. Il y étoit encore avec Joncaire & le P. le Vaillant, lorsque le Gouverneur d'Orange y arriva : l'Assemblée se tint , Schuiller ne

Conduite des
Iroquois en
cette occa-
sion.

1704.

Le Gouverneur d'Orange fait de nouveaux efforts pour attirer les Iroquois Chrétiens dans la N. York.

put empêcher que les trois François n'y assistassent , & ceux-ci manœuvrèrent si bien , qu'on se sépara , sans avoir rien conclu.

Le Gouverneur d'Orange ne se rebuta point , & ayant à son retour rencontré quelques Iroquois du Sault S. Louis dans le Canton d'Agnier , il les engagea à force de présens à le suivre jusqu'à Corlar . Là il leur reprocha qu'ils étoient les seuls Auteurs de la guerre : il leur offrit ensuite des Terres , s'ils vouloient s'établir dans son Gouvernement , & leur donna un Collier pour leur Village , & deux autres pour ceux de la Montagne & du Sault au Recollet , par lesquels il les exhortoit à demeurer au moins tranquilles , & à lier un commerce réglé avec lui.

Non-seulement les Sauvages se chargerent de ces Colliers ; mais ils furent acceptés dans les trois Bourgades. M. de Ramézay en fut bientôt instruit , & comprit d'abord qu'il n'avoit pas un instant à perdre pour empêcher les suites de cette négociation. Par bonheur les Chefs & les Anciens n'y avoient pris aucune part , ainsi il n'eut aucune peine à faire renvoyer les Colliers sans réponse. Il engagea même les trois Villages à lever des Partis de guerre contre les Anglois.

Expédition du Sieur de Montigny contre les Anglois

Quelque tems auparavant des Abénaquis s'étant laissés surprendre par des Anglois , qui en avoient tué quelques-uns , demandèrent du secours à M. de Vaudreuil , & ce Général leur envoya le Sieur de Montigny avec quatre , ou cinq Canadiens. Il ne s'agissoit que de les rassûrer , & Montigny suffisoit seul pour cela. Il eut bientôt assemblé cinquante Guerriers de cette Nation , & s'étant mis à leur tête , il alla chercher les Anglois , pilla & brûla un Fort , où plusieurs s'étoient retirés , & fit quantité de Prisonniers.

Plusieurs Abénaquis s'établissent à Bekancourt.

D'autres Abénaquis se trouvoient trop exposés aux courses des Bastonnais , & se voyoient en danger de mourir de faim , parce qu'ils n'étoient pas à portée de tirer des vivres des Habitations Françaises , & qu'ils ne pouvoient plus en avoir des Anglois ; M. de Vaudreuil saisit cette occasion pour exécuter un dessein , qu'il avoit formé aussitôt après la mort du Chevalier de Callieres. Il proposa à ces Sauvages de venir demeurer dans la Colonie , & ils y consentirent. On les plaça sur la Rivière de Bekancourt , & ils y sont encore aujourd'hui. Le dessein du Gouverneur Général , en faisant cet Eta-

blissement , étoit d'opposer une digue aux Iroquois , au cas , que ces Sauvages se laissassent persuader par les Anglois de recommencer la guerre , ou même de les empêcher de prendre ce parti , & la suite a fait voir qu'il avoit bien pensé.

Dans le fond , les Cantons , & surtout celui de Tsonnonthouan , ne vouloient point donner atteinte à la neutralité , qu'ils avoient jurée , & dont ils commençoient à comprendre les avantages ; mais on pénétra que les derniers s'étoient fait un point d'honneur d'y faire comprendre les Anglois mêmes , & de s'établir Médiateurs entr'eux & nous. M. de Vaudreuil , qui avoit de bonne heure entrevû leur dessein , en avoit déjà informé la Cour , qui lui fit réponse que , si on étoit assuré de faire la guerre avec succès , sans engager le Roy à des dépenses extraordinaires , il falloit rejeter les propositions des Iroquois : sinon , qu'on pouvoit ménager une Neutralité pour l'Amérique ; mais qu'il n'étoit pas de l'honneur de Sa Majesté que son Gouverneur & Lieutenant Général en fit les avances : surtout qu'il ne convenoit en nulle maniere de passer par la médiation des seuls Iroquois.

Le Ministre ajoûtoit que ce qui lui paroissoit le plus à propos , étoit de charger les Missionnaires de faire entendre à ces Sauvages que les François ne cherchoient point à troubler le repos du Pays ; que bien qu'ils fussent en état de pousser la guerre avec vigueur , ils préféreroient toujours la tranquillité du Canada à tous les avantages , que pourroit leur procurer la supériorité de leurs armes , & que si les Cantons persuadés de cette disposition de notre part , portoient les Anglois à demander la neutralité pour leurs Colonies , M. de Vaudreuil pourroit les écouter ; mais qu'il ne conclût rien , sans avoir reçu les ordres du Roy.

On se doutoit bien que cette négociation demeureroit sans effet , & on ne fut point surpris , lorsqu'on scût qu'elle avoit échoué ; mais le point essentiel étoit de ménager l'esprit des Iroquois en leur faisant voir que ce n'étoit point nous , qui voulions rompre la paix , & on y réussit d'autant mieux que dans le même tems les Cantons furent vengés des insultes , qu'ils avoient reçues des Outaouais. Le Chef du Parti , qui les avoit attaqués auprès de Cataracouy , s'en retournant à Michillimakinac avec ses Prisonniers , passa par le Détroit , & voulut engager ceux de sa Nation , qui étoient établis dans

Politique des Iroquois. Avis donné par la Cour à ce sujet.

On fait justice aux Cantons de l'insulte des Outaouais.

1704.

ce Poste, à se déclarer pour lui : il eut même l'insolence de faire parade de sa victoire à la vûe du Fort ; mais le Sieur de Tonti, qui y commandoit en l'absence de M. de la Motte Cadillac, choqué de cette bravade, envoya le Sr de VINCENNES avec vingt Soldats de la Garnison, avec ordre de le charger, ce qui fut fait, & quoique des Outaouais du Détroit fussent venus au nombre de trente, pour soutenir leurs Compatriotes, Vincennes les attaqua avec tant de valeur, qu'il les contraignit de prendre la fuite, & d'abandonner leurs Prisonniers, qui furent remis entre les mains des Tsonnonthouans.

Cette action de vigueur, & la résolution, où paroissoit le Gouverneur Général de traiter en Ennemi quiconque entreprendroit de troubler la tranquillité publique, déconcertèrent toutes les intrigues des Anglois, & retinrent dans le devoir ceux d'entre les Sauvages, qui n'étoient pas bien intentionnés. Ce qui arriva dans le même tems en Terre-Neuve & en Acadie, fit connoître à toutes ces Nations que les François n'avoient rien dit de trop, en publiant qu'ils étoient en état de pousser la guerre avec succès contre les Anglois.

Belle action
d'un Partisan
Français.

Un Partisan, nommé LA GRANGE, Homme de tête & de résolution, habile Navigateur, & qui avoit appris la guerre dans la Baye d'Hudson sous M. d'Iberville, équipa à Quebec deux Barques, où il mit cent Canadiens. Il sçavoit qu'il étoit arrivé des Navires de guerre à Bonnevisse en Terre-Neuve, & il y alla dans l'espérance d'en surprendre quelqu'un. Arrivé à douze lieues de ce Port, il quitta ses Barques, pour n'être point découvert, & poursuivit sa route sur deux charois, entra de nuit dans le Port, aborda une Fregate de vingtquatre pièces de canon, chargée de Moruës, & s'en rendit le Maître, brûla deux Flûtes de deux à trois-cent tonneaux chacune, coula à fond une autre petite Fregate, & se retira avec sa prise, & un grand nombre de Prisonniers.

Il y avoit dans le Fort de Bonnevisse six-cent Anglois, qui parurent le lendemain matin sous les armes ; mais il étoit trop tard, nos Braves étoient déjà à la voile, & ne craignoient plus d'être poursuivis. La Grange retourna à Quebec, y vendit la cargaison de sa Fregate, & la fretta pour France ; mais il eut le malheur d'être attaqué à la hauteur de France : il se battit avec une valeur, qui l'eût rendu Victorieux, si la partie eût été moins inégale, & sa défaite ne lui fit guères moins d'honneur

ce de
r de
e Ca-
CEN-
char-
t fuf-
mpa-
l les
ifon-
ans.
bit le
ntre-
erent
voir
tion-
k en
s n'a-
nt de

x de
erre
ebec
étoit
ve ,
rivé
être
en-
pié-
tre ,
ne ,
pri-

qui
trop
ient
ven-
nais
il fe
rtie
oins
eur



Dheulland Sculp

d'honneur, que sa victoire. Aussi le Roy le voulut-il avoir à son Service, en le faisant entrer dans le Corps de la Marine, & il s'est montré jusqu'à la mort digne de cet honneur.

Mais ce qui acheva de convaincre les Sauvages de la supériorité de nos Troupes sur celles des Anglois, ce fut l'Entreprise malheureuse des Bastonnois sur le Port Royal, & le peu de courage, qu'ils y firent paroître. M. de Brouillan, Gouverneur de l'Acadie, avoit eu des avis certains qu'il devoit être attaqué; cependant, au lieu de se précautionner, comme il devoit, il ne songea qu'à porter la guerre chez ses Ennemis, & il avoit écrit à M. de Vaudreuil pour en avoir son agrément: aussi fut-il surpris. Le second de Juillet au lever du Soleil on vint l'avertir qu'il y avoit des Navires Anglois dans le Bassin du Port Royal; qu'ils avoient même déjà débarqué des Troupes, enlevé la Garde de l'Entrée, qui n'étoit que de trois Hommes, & pris plusieurs Habitans.

Sur le midi le nombre des Vaisseaux Ennemis avoit crû jusqu'à dix, à sçavoir, un de cinquante pièces de canon, un autre de trente, la Galere de Baston de douze, & sept Brigantins; & ils étoient mouillés devant l'entrée du Bassin à deux lieues du Fort. C'est ce que porte la Lettre du Marquis de Vaudreuil à M. de Pontchartrain; mais le Gouverneur de l'Acadie assure dans celle, qu'il écrivit au même Ministre, que l'Ennemi avoit vintdeux Bâtimens, & que l'Amiral étoit de soixante & dix pièces de canon. On peut néanmoins concilier ces deux versions, en joignant à l'Escadre, qui assiegea le Port Royal, celle, qui s'étoit arrêtée aux Mines à vintdeux lieues de-là, & qui y brûla plusieurs Habitations.

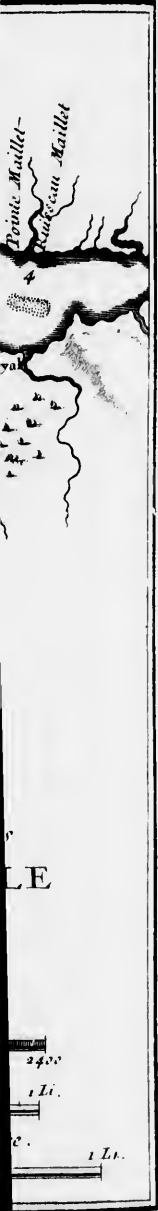
M. de Brouillan fut informé le quatre de cette irruption, & le cinquième il apprit que les Anglois avoient envoyé sommer tous les Habitans du Port Royal de se donner à eux, avec menace, s'ils le refusoient, de ne leur faire aucun quartier, & qu'ils publioient qu'ils étoient treize-cent Hommes, sans compter deux-cent Sauvages. Le Gouverneur n'avoit de Soldats, que ce qu'il lui en falloit pour défendre son Fort. Il fit d'abord avertir les Habitans de faire tout leur possible pour empêcher les descentes, & de mettre en sûreté dans le Bois ce qu'ils avoient de plus précieux. Mais quand il vit que la Flotte n'approchoit point, il envoya plusieurs Détachemens, qui arrêterent les Anglois par tout, où ils se présentèrent. Il

Tome II.

Pp

1704.

Les Anglois
attaquent le
Port Royal.





1704.

marcha ensuite lui-même pour les soutenir, sans pourtant trop s'éloigner de sa Place, d'où il faisoit observer les Vaisseaux Ennemis, & il y eut quelques actions assez vives, dans l'une desquelles les Anglois perdirent leur Lieutenant Colonel, Homme de tête & de main, & le seul, sur qui ils pouvoient compter pour la réussite de leur Entreprise.

Ils se retirent.

Enfin après plusieurs feintes pour tromper & pour surprendre les Habitans, & quelques excursions, tantôt d'un côté, & tantôt d'un autre, l'Amiral voyant que rien ne lui prosperoit, fit rembarquer toutes ses Troupes, & la Flotte sortit le vintunième du Bassin. L'Amiral laissa à terre un de ses Prisonniers, & lui recommanda de dire aux Habitans que, s'ils vouloient se tenir Neutres, on les laisseroit en repos. Il lui fit aussi entendre qu'il alloit aux Mines, pour achever de ruiner ce quartier; mais le Gouverneur y avoit envoyé du secours, ce qui obligea les Anglois de porter ailleurs le ravage, & ils tombèrent sur la Rivière d'*Ipiguit*. Le vint-deux seize autres Bâtimens Anglois arrivèrent à Beaubassin à la faveur d'un brouillard; mais on y étoit sur ses gardes, & ils n'y firent bas beaucoup de mal. Ainsi tout le fruit de cette Expédition se réduisit à faire cinquante Prisonniers de tout sexe & de tout âge, & à un très-petit butin, qui ne dédommagea point à beaucoup près les Bastonnais des frais d'un si grand armement, encore moins du mépris, que leur peu de résolution leur attira de la part de tous les Sauvages.

Mort de M.
de Brouillan.
M. de Suber-
case lui succé-
da.

1705.

M. de Brouillan mourut l'année suivante, & eut pour Successeur M. de Subercase, qui pendant l'Hyver avoit fait autant de mal aux Anglois de Terre-Neuve, que ceux de la Nouvelle Angleterre en avoient voulu faire aux Habitans de l'Acadie, quoiqu'il eût aussi manqué son principal objet. Cet Officier, extrêmement actif & vigilant, avoit formé le même dessein, que MM. d'Iberville & de Brouillan avoient exécuté en bonne partie quelques années auparavant, à sçavoir, de chasser les Anglois de Terre-Neuve.

Expéditions
de ce dernier
en Terre-
Neuve.

Il le proposa à la Cour, qui l'agréa, & M. de L'EPINAY, qui devoit conduire en Canada le Vaisseau du Roy le *Wesp*, eut ordre d'embarquer des Canadiens à Québec, & de les mener à Piasance. Il y en débarqua en effet cent, y compris douze Officiers, du nombre desquels étoit Montigny, le tout commandé par M. de Beaucourt. Ce secours ne fut pas le seul,

que reçut M. de Subercase, qui partit le quinziesme de Janvier 1705. à la tête de quatre-cent cinquante Hommes bien armés, Soldats, Canadiens, Flibustiers, & Sauvages, tous Gens déterminés & accoutumés à marcher en Raquettes. Chaque Homme portoit des vivres pour vingt jours, ses armes, sa couverture, & une tente tour à tour par Chambrée.

Ce qu'il y eut de plus penible dans cette marche, c'est qu'il se rencontra jusqu'à quatre Rivières, qui n'étoient pas entièrement gelées, & qu'il fallut traverser à gué au milieu des glaces, qu'elles charioient, & que la rapidité du courant entraînoit avec une extrême violence. D'ailleurs la nuit du vint-deux il tomba une neige si abondante, que l'Armée fut contrainte de s'arrêter deux jours, pendant lesquels un vent impétueux & très-froid, la fit beaucoup souffrir. Le vint-six elle se remit en marche, tourna vers *Rebou*, & arriva sur le midi au milieu des Habitations Angloises, où tout le Monde se jeta à genoux, demandant quartier.

L'Armée y trouva beaucoup de vivres, & après s'y être reposée deux fois vint-quatre heures, alla camper à trois lieues du *Petit Havre*, autre Poste Anglois, qui n'est éloigné que de trois autres lieues de S. Jean. Elle y entra le lendemain, y laissa quarante Hommes pour y garder les Prisonniers, qu'elle avoit faits à *Rebou*, & en partit le trente-un. Les Anglois de S. Jean ne sçavoient pas les François si près d'eux, & peut-être ignoroient-ils qu'ils fussent partis de *Plaisance*; mais le peu d'ordre, que l'Armée garda au sortir du *Petit Havre*, & le peu de soin, qu'on avoit eu de bien découvrir S. Jean, lui ôtèrent tout l'avantage de la surprise.

Il y avoit alors à S. Jean deux Forts, dont l'un étoit beaucoup plus grand que l'autre. On commença par le premier; les Anglois s'y défendirent très-bien, & firent sur les Affligés un feu continuel de bombes & de canons, qui fut soutenu avec toute l'intrepidité possible: cependant nous n'y eûmes que quinze Hommes tués, ou blessés; le Chevalier DE LO., Enseigne, fut du nombre des Morts. Il fallut enfin lever le siège, parce que la poudre manqua aux Nôtres; une partie de celle, qu'ils avoient apportée de *Plaisance*, aiant été mouillée au passage des Rivières. Mais ils ne se retirèrent, qu'après avoir réduit en cendres tout ce qu'il y avoit d'Habitations autour du Havre.

1705.

Le cinquième de Mars l'Armée décampa , & marcha le long de la Côte jusqu'au Forillon , dont les Habitans firent l'abord mine de vouloir se défendre ; mais ils se raviserent bientôt . & se rendirent Prisonniers de guerre. Le Bourg fut brûlé , après quoi Montigny , qui avoit amené à cette Expédition son fidèle Nescambiouit , fut détaché avec les Sauvages , & une partie des Canadiens , pour aller du côté de Carbonniere & de Bonneville , avec ordre de brûler & de détruire toute la Côte , ce qu'il exécuta sans perdre un seul Homme , tant la terreur étoit grande parmi les Anglois.

Son nom seul faisoit tomber les armes des mains aux plus Résolus , & lui livra une quantité de Prisonniers , qu'il n'eut que la peine de lier. Mais il fallut réserver pour une autre fois l'Île de Carbonniere , où il y avoit trois-cent Hommes , & que j'ai déjà dit être inaccessible en Hyver. Tout le reste fut forcé , ou se soumit. MM. de LINCTOT , de Villedonné & de BELETRE y séconderent parfaitement Montigny , & Nescambiouit s'y distingua à son ordinaire. Enfin cette Campagne ruina entièrement le commerce des Anglois en Terre-Neuve.

Prise de M.
de Quebec , &
d'un Vaisseau
du Roy.

Ils en avoient été un peu dédommagés l'Automne précédente par la prise de la *Seine* , grande Flûte du Roy , qui portoit à Quebec M. de ST. VALIER , son Evêque , grand nombre d'Ecclesiastiques , plusieurs des plus riches Particuliers , & dont la charge étoit estimée près d'un million. Le Chevalier de MEAPOU , qui commandoit ce Navire , ayant aperçu de loin quelques Bâtimens , qui lui parurent des Barques , leur donna la chasse , & fut bien surpris de se trouver au milieu de la Flotte de Virginie , composée de cent cinquante Voiles , & de quatre Vaisseaux de guerre , qui l'escortoient.

Il n'étoit plus en son pouvoir d'éviter le combat , parce qu'il étoit sous le vent des Ennemis , & il le soutint pendant dix heures avec une bravoure & une intrépidité , qui a peu d'exemples. Son Equipage & ses Passagers le séconderent tout-à-fait bien , leur mousqueterie tua bien du Monde aux Anglois , & ce qu'il y eut de singulier , c'est qu'il n'y eut qu'un seul Homme tué sur le Vaisseau François. La résistance du Chevalier de Meaupou eût été même beaucoup plus longue , s'il n'eût pas eu pour ses Passagers la complaisance de ne pas jeter à la Mer les balots , qui embarassoient ses canons , dont il ne put faire jouer qu'une petite partie.

La Nouvelle France se ressentit lontems de cette perte, & M. de St. Valier resta huit ans Prisonnier en Angleterre, parce que la Reine de la Grande Bretagne vouloit, pour le relâcher, que le Roy de France donnât la liberté au Prevôt de Liège, qui étoit Prisonnier de l'Electeur de Cologne, son Souverain, lequel avoit de grandes raisons pour le retenir. Cependant la prise de la Seine procura un véritable avantage au Canada. On ne s'y étoit point encore avisé d'y faire de la Toile, la nécessité y fit ouvrir les yeux sur cette négligence; on y sema du chanvre & du lin, qui y réussirent au-delà de ce qu'on avoit espéré, & on en fit usage.

Il y eut cette année 1705. & la suivante bien des pourparlers entre le Marquis de Vaudreuil, & M. DUDLEY, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, pour l'échange des Prisonniers. Le Général Anglois fit les premières démarches, & envoya à Quebec un nommé LEVINGSTON, qui, selon la coutume de sa Nation, commença par se plaindre bien haut des cruautés exercées par nos Sauvages sur les Anglois. Il étoit aisé de lui répondre, & on le fit. Il parla ensuite d'affaires, & M. de Vaudreuil lui dit qu'il ne refusoit pas de traiter avec son Maître; mais qu'il lui feroit proposer ses conditions par un de ses Officiers.

Négociations
pour l'échange
des Prison-
niers.

Il en chargea en effet le Sieur de Courtemanche, qui accompagna l'Envoyé Anglois à Baston, & la première de ces conditions étoit qu'on ne renverroit aucun Prisonnier Anglois, que tous les François, & Sauvages Alliés des François, qui étoient dans les prisons de la Nouvelle Angleterre, n'eussent été remis entre les mains du Gouverneur de l'Acadie, & que l'on n'eût donné des assurances pour la liberté de ceux, qui avoient été transportés en Europe, ou dans les Isles de l'Amérique. Je n'ai pu sçavoir quelles étoient les autres.

M. Dudley n'avoit pas apparemment dessein de conclure: il traîna la négociation en longueur: enfin il déclara qu'il ne pouvoit rien décider sans le consentement des autres Gouverneurs des Colonies Angloises, & M. de Vaudreuil prit le parti de faire recommencer les hostilités dans la Nouvelle Angleterre. On fut un peu surpris qu'il eût été le dernier à voir, ce qui fautoit aux yeux de tout le Monde, qu'on n'avoit eu en vûe que de l'amuser. On trouva surtout fort mauvais qu'il eût permis au Fils du Général Anglois de rester quelque

1705.

tems à Quebec , sous prétexte de finir le Traité , & à un Brigantin de la même Nation de monter , & de descendre le Fleuve. Comme j'arrivai dans ce même tems à Quebec , j'entendis plusieurs Officiers murmurer de ce qu'on avoit par-là donné aux Anglois le loisir de prendre connoissance des endroits du Fleuve les plus difficiles , & par-là d'ôter à la Nouvelle France ce qui faisoit sa principale force. Quelques-uns m'assurèrent même qu'ils avoient surpris des Gens de la suite du jeune Dudley , qui observoient & toisoient les Fortifications de Quebec.



DI

N

e

L



eût re
à Cat
avoie
gnoit
Gouv

Le
parle
re , &
La cr
de la
de Lo
enfin

HISTOIRE
ET
DESCRIPTION GENERALE
DE LA
NOUVELLE FRANCE.

LIVRE DIX-NEUVIEME.



MONSIEUR de Vaudreuil continuoit toujours à laisser en repos la Nouvelle York par ménagement pour les Iroquois ; & parce qu'il n'étoit pas de la prudence d'approcher la guerre de ces Sauvages. Leur différend avec les Outaouais n'étoit pas encore terminé ; car quoiqu'on leur eût remis les Prisonniers , que ceux-ci avoient faits sur eux à Catarocouy , ils exigeoient une réparation pour ceux , qui avoient été tués. Cela n'étoit pas aisé à obtenir , & on craignoit à tout moment qu'ils ne reprissent les armes , à quoi le Gouverneur d'Orange ne cessoit de les pousser.

Les Outaouais de leur côté ne vouloient plus entendre parler de Paix avec eux ; toute leur Jeunesse vouloit la guerre , & s'étoit mise en possession de décider dans les Conseils. La crainte de voir rallumer un incendie , qu'on avoit eu bien de la peine à éteindre , obligea le Général de faire partir M. de Louvigny pour Michillimakinac , & cet Officier réussit enfin , quoiqu'avec bien de la peine , à faire entendre raison

1705.

M. de Vaudreuil réconcilie les Outaouais avec les Iroquois.

1705.

aux Outaouais. Il se fit rendre quelques Prisonniers Iroquois, qu'il trouva encore dans ce Poste, & il les conduisit lui-même à Montreal. En les présentant à M. de Vaudreuil, il lui dit que les principaux Chefs des Outaouais le suivoient de près, ce qui engagea ce Général à mander ceux des Iroquois pour les aboucher avec eux, & recevoir leurs Prisonniers.

Ils arriverent au commencement d'Août à Montreal, & y demeurèrent jusqu'au quatorze, sans que les Outaouais parussent, & le Marquis de Vaudreuil ne pouvant les retenir plus longtemps, les congédia. Ils lui avoient fait beaucoup valoir la complaisance, qu'ils avoient eue pour lui en attendant si longtemps à se faire justice des Sauvages, & ils l'avoient fort pressé de se déclarer contre ces Sauvages, qui les premiers avoient osé violer le Traité de Paix; mais il leur fit observer qu'il n'étoit obligé, en vertu de ce même Traité, de joindre ses armes à celles des Offensés, que quand il désespéreroit d'obtenir des Coupables une satisfaction suffisante; qu'il ne s'étoit point encore endormi sur cela; qu'il avoit déjà retiré tous les Prisonniers, & qu'il comptoit bien que les Aggresseurs feroient le reste.

Il parut que ce discours les avoit apaisés, & ils s'embarquoient déjà pour s'en retourner chez eux, lorsque le Sieur de Vincennes arriva de Michillimakinac. Il dit au Gouverneur Général qu'il étoit venu avec les Chefs des Outaouais, & qu'il les avoit quittés assez près de l'Isle, parce qu'ils l'avoient prié de prendre les devants, pour sçavoir de leur Pere, s'il voudroit bien les admettre en sa présence. M. de Vaudreuil le renvoya pour leur dire qu'ils pouvoient venir, & fit rappeler les Iroquois.

Les Outaouais parurent dans un état d'humiliation, qui annonçoit d'abord qu'ils ne prétendoient pas excuser leur faute. „ Mon Pere, dit le Chef, qui portoit la parole, nous confessons qu'en frappant l'Iroquois sur ta Natte (a), c'est en quelque façon sur toi, que nos coups ont porté: pardonnez à des Insensés, qui n'ont plus de conseil, parce que tous leurs Anciens sont morts. Tu peux tirer de nous telle vengeance, qu'il te plaira; mais si tu veux bien nous faire cette grace, tu n'auras pas lieu de t'en repentir. Tant que nous vivrons, nous ne cesserons de t'en marquer notre reconnaissance, &

(a) C'est-à-dire, sur ton Terrain.

dès

D
dès
avo
pos
Il
sens
Gén
don
rent
Iroq
ensu
con
C
dé à
non
cessé
déjà
que
nan
qui
à se
Ter
cedu
qui
Il
tre a
com
& le
de F
le n
plus
nud
L
prem
qu'il
leter
leur
lin:
cont
à fair
voit

dès à présent nous sommes disposés à faire à ceux, que nous avons offensés, toutes les satisfactions, que tu jugeras à propos de nous imposer.

1705.

Il adressa ensuite le discours aux Iroquois, qui étoient présents, & leur parla de manière, qu'ils en furent touchés. Le Général n'eut après cela aucune peine à les reconcilier. Il ordonna aux Outaouais de remplacer les Morts, ils le promirent; ils commencèrent même par faire quelques présens aux Iroquois; le Général leur en fit aussi de son côté; il regala ensuite les uns & les autres, & ils s'en retournèrent tous fort contents.

Cette même année M. de BEAUHARNOIS, qui avoit succédé à M. de Champigny dans l'Intendance du Canada, fut nommé Intendant des Classes de la Marine, & eut pour Successeur MM. RAUDOT, Pere, & Fils. Ce dernier, qui avoit déjà exercé l'Emploi de Commissaire Ordonnateur à Dunkerque, se chargea de la Marine: la Justice, la Police, les Finances & les Affaires générales furent le partage du Pere, qui ayant reconnu d'abord que les Habitans commençoient à se ruiner en procès, au grand préjudice de la culture des Terres, résolut de retrancher, autant qu'il le pourroit, les procédures, & entreprit d'accommoder lui-même les Parties, ce qui lui réussit au-delà même de ses esperances.

Il proposa l'année suivante au Conseil du Roy de permettre aux Habitans, qui, depuis la perte de la Seine, avoient commencé, ainsi que nous avons déjà dit, à cultiver le lin & le chanvre, de les employer dans le Pays, où les toiles de France étoient à un prix si haut, que les moins aisés, dont le nombre étoit le plus grand, ne pouvoient y atteindre, non plus qu'aux étoffes; desorte que la plupart étoient presque nuds.

Projet pour le commerce, & le soulagement du Peuple.

1706.

La réponse du Ministre fut que le Roy étoit charmé d'apprendre que ses Sujets du Canada reconnussent enfin la faute, qu'ils avoient faite, en s'attachant au seul commerce des Pelletteries, & qu'ils s'adonnassent sérieusement à la culture de leurs Terres, particulièrement à y semer du chanvre & du lin: que Sa Majesté esperoit qu'ils parviendroient bientôt à construire des Vaisseaux à meilleur marché qu'en France, & à faire de bons Etablissmens pour la Pêche; qu'on ne pouvoit trop les y exciter, ni leur en faciliter les moyens; mais

1706.

Les Outaouais
font satisfac-
tion aux Iro-
quois.

qu'il ne convenoit pas au Royaume que les Manufactures fussent en Amérique, parce que cela ne se pouvoit pas permettre, sans causer quelque préjudice à celles de France; que néanmoins elle ne défendoit pas absolument qu'il ne s'y en établît quelques-unes pour le soulagement des Pauvres. On a en effet profité de cette permission pour faire des toiles & des droguets, & la Colonie en retire un grand avantage.

Cependant les Outaouais ne se pressoient point de remplir la condition, sous laquelle ils avoient obtenu grace du Marquis de Vaudreuil. D'autre part les Missionnaires de Michillimakinac, après avoir brûlé leur Maison, étoient descendus à Quebec, parce que la licence des Coureurs de Bois, plus effrénée que jamais, leur ôtoit toute espérance de faire aucun bien dans ce lieu-là, où depuis le départ des Hurons pour le Détroit, ils n'avoient pas un seul Chrétien. Desorte que les Outaouais, abandonnés à eux-mêmes, ne suivoient plus que leur caprice.

L'embarras, où cet incident jeta le Gouverneur Général, augmenta beaucoup par l'avis, qu'on lui donna, que les Iroquois, choqués du délai de satisfaction de la part des Outaouais, pensoient sérieusement à leur déclarer la guerre. Il étoit d'une très-grande conséquence de les en empêcher, & M. de Vaudreuil fit partir sur le champ Joncaire pour aller réitérer aux Cantons la promesse solennelle d'une prompte & entière satisfaction. Il engagea ensuite le P. MAREST à retourner à sa Mission de Michillimakinac, en lui donnant sa parole qu'il feroit cesser le sujet de son mécontentement; il le fit accompagner par M. de Louvigni, & tous deux par l'ascendant, qu'ils avoient sur l'esprit des Outaouais, obligèrent enfin ces Sauvages à tenir aux Iroquois tout ce qu'ils leur avoient promis.

Hostilités des
Miamis contre
les Outaouais.

Cette affaire étoit à peine terminée, qu'il en survint une autre beaucoup plus fâcheuse, & qui, sans la sagesse & la fermeté du Gouverneur Général, nous eût engagés dans une guerre contre nos propres Alliés, nous eût peut-être réduits à la dure nécessité de détruire la Nation, qui jusqu'alors avoit été plus constamment attachée à nos intérêts, & eût procuré aux Anglois une grande facilité pour tourner encore une fois les armes des Iroquois contre nous. Voici ce qui y donna occasion.

D
D
pou
taou
la ch
taou
Mia
pon
Mor
un V
cet C
la ch
Pe
cong
Fem
que
arriv
Mott
& al
tes au
leur
Fran
qu'ils
quoin
pard
de la
fensé
Su
arriv
de la
Les S
dema
les in
sçavo
tems
Ce
elle
d'aut
mot,
lui te
quité

Des Miamis avoient tué quelques Outaouais , je ne sçai pour quel sujet , & leurs Anciens , à qui la Nation Outaouaise en demanda justice , se contenterent de répondre que la chose étoit arrivée par mégarde. Quelque tems après un Outaouais , fort considéré dans sa Nation , fut encore tué par un Miami. On demanda encore justice , & on reçut la même réponse. Les Outaouais picqués au vif s'adresserent à M. de la Motte Cadillac , qui commandoit au Détroit , où il y avoit un Village de Miamis , un d'Outaouais , & un de Hurons : cet Officier répondit qu'il s'informerait de la maniere , dont la chose s'étoit passée , & qu'il feroit justice.

Peu de jours après il partit pour Quebec , & en prenant congé des Outaouais , il leur dit que , tant qu'ils verroient sa Femme au Détroit , ils pouvoient demeurer tranquilles ; mais que si elle en partoît , il ne répondoit point de ce qui pourroit arriver dans la suite. Au bout de deux mois Madame de la Motte s'embarqua pour aller joindre son Mari à Quebec , & alors les dernières paroles , que ce Commandant avoit dites aux Outaouais , jointes à ce qu'il les avoit quittés , sans leur faire justice des Miamis , leur firent appréhender que les François n'eussent résolu leur perte , pour les punir de ce qu'ils avoient fait à Catarocouy contre les Iroquois ; car quoiqu'ils eussent réparé cette faute , comme les Sauvages ne pardonnent jamais bien sincèrement , ils se défient toujours de la sincérité du pardon de la part de ceux , qu'ils ont offensés.

Sur ces entrefaites un Officier , nommé BOURGMONT , arriva au Détroit pour y relever le Sieur de Tonti , que M. de la Motte Cadillac y avoit laissé Commandant en sa place. Les Sauvages étant allés pour le saluer , selon la coutume , lui demanderent s'il ne leur apportoit point quelque nouvelle , qui les intéressât , & il leur dit d'un air assez courroucé , qu'il ne sçavoit rien , sinon que M. de la Motte reviendrait au printemps prochain , bien accompagné.

Cette réponse , & plus encore le ton & la maniere , dont elle fut faite , donnerent à penser , surtout aux Outaouais , d'autant plus qu'on ne leur parloit point des Miamis. Un mot , qui échapa à M. de Tonti , lorsque ces mêmes Sauvages lui témoignèrent leur regret de le perdre , augmenta leur inquiétude. Il leur dit qu'il falloit que la Terre fût renversée ,

Q q ij

1706.

Ceux-ci prennent ombrage des François.

Indiscrétion de deux Officiers.

1706.

puisqu'on le rappelloit , pour mettre un Soldat à sa place (c). Les reflexions , qu'ils firent sur tout cela , acheverent de leur persuader qu'on avoit formé quelque dessein contr'eux , & ils ne dissimulerent pas leur crainte.

Bourgmont en étant averti , les assembla , & après leur avoir dit tout ce qu'il crut de plus capable de les rassurer , il leur proposa d'aller en guerre avec les Miamis , les Iroquois , & les Hurons contre les Sioux. Il se flatta même de les y avoir engagés ; mais il se trompoit , & ne connoissoit pas les Sauvages. Le discours , qu'il leur avoit tenu , & la proposition , qu'il leur fit , ne servirent qu'à les confirmer dans la pensée qu'il cherchoit à les trahir par le moyen du Chef des Hurons , esprit fourbe & dangereux ; & ils s'imaginèrent que cet Homme étoit de concert avec les Miamis , lesquels ne faisoient semblant de vouloir marcher contre les Sioux , que pour tomber sur eux pendant la marche , tandis qu'ils ne penseroient à rien ; & que les Iroquois étoient du complot.

Les Outaouais
se vengent des
Miamis.

Leurs soupçons se fortifiant de jour en jour par de nouveaux avis , qu'ils recevoient de toutes parts , & qui ne leur auroient fait aucune impression , s'ils n'avoient eu l'esprit préoccupé , ils résolurent de prévenir les Miamis. Les plus Sages vouloient néanmoins qu'on s'expliquât auparavant avec les François ; mais le plus grand nombre , poussé par un Chef , nommé LE PESANT , fut d'un avis contraire. Ce Chef leur rappella tous les sujets , qu'ils avoient de se défier du Commandant du Détroit , & la résolution fut prise de faire main-basse sur les Miamis à la première occasion , qui se présenteroit ; mais de faire toujours semblant de se préparer à la guerre des Sioux.

Tous étant prêts à partir pour cette Expédition , les Chefs des Outaouais allèrent trouver Bourgmont , & lui demandèrent s'il n'avoit point reçu de nouvelles de Quebec , ou de Montreal. Cet Officier ne parut pas seulement faire attention à ce qu'ils disoient ; ce qui les choqua beaucoup : un moment après le Chien de Bourgmont ayant mordu un de ces Sauvages à la jambe , & celui-ci ayant battu le Chien , le Commandant se jeta sur lui , & lui donna tant de coups , qu'il en mourut peu de tems après : cette violence mit les Outaouais au désespoir. Ils partirent le lendemain , ne respirant que la

(a) Bourgmont n'étoit qu'un Enseigne en second , & Tonti étoit Capitaine.

vengeance , & convaincus qu'elle étoit nécessaire à leur conservation.

Il n'y avoit pourtant encore que les Chefs , qui fussent instruits de leur dessein , tous les autres croyant marcher contre les Sioux ; mais quand ils eurent gagné le Bois , on les en informa , & on leur recommanda de ne faire aucun tort , ni aux François , ni aux Hurons. Ils retournerent donc sur leurs pas , & quelque tems après ayant rencontré six Miamis , ils se jetterent sur eux , & en tuerent cinq. Le sixième se sauva dans le Fort , & en y entrant se mit à crier : *Les Outaouais nous tuent.*

A ce cri tous les autres Miamis , qui étoient encore dans leur Village , accoururent pour se réfugier aussi dans le Fort , & comme on aperçut les Outaouais , qui les poursuivoient , le Commandant fit tirer sur eux , & quelques-uns furent tués. Le P. CONSTANTIN , Recollet , Aumônier du Fort , se promenoit dans son jardin , & ne sçavoit rien de ce qui se passoit ; quelques Outaouais se saisirent de lui , & le lièrent ; mais Jean le Blanc , un de leurs Chefs , qui avoit assisté à l'Assemblée de Montreal , où la Paix générale fut signée , le délia , & le pria d'aller dire au Commandant qu'ils n'en vouloient point aux François , & qu'il le prioit de cesser de faire tirer sur eux.

Comme ce Religieux étoit près d'entrer dans le Fort , quelques Miamis , qui fuyoient , se joignirent à lui , des Outaouais , qui les aperçurent , firent sur eux une décharge de fusil , & le P. Constantin en reçut un coup , dont il tomba mort sur le champ. Un Soldat François , qui revenoit du Village des Hurons , fut aussi tué de la même manière , & par le même hazard. Bourgmont fit alors fermer la porte du Fort ; on continua de tirer sur les Outaouais , & trente de ces Sauvages périrent , soit par le canon des François , soit par le feu , que firent sur eux de toutes parts les Miamis & les Hurons.

Il y avoit tout lieu de croire que ce désordre ne finiroit , que par la destruction de l'un des deux Partis , qui paroissoient acharnés l'un contre l'autre , & n'écouloient plus que leur fureur ; mais dans le tems , qu'on s'y attendoit le moins , les Outaouais se retirèrent dans leur Village , les autres Sauvages en firent autant de leur côté , & le calme fut rétabli par tout , comme il arrive dans ces orages , qui surviennent

Un Pere Recollet est tué par les Outaouais.

1706.

Embarras de
M. de Vau-
dreuil.

Le parti, qu'il
prend.

souvent sur Mer, la font paroître en un moment toute en feu, & s'apaisent lorsqu'on s'y attend le moins.

Cette nouvelle étant portée à Quebec, le Marquis de Vaudreuil se trouva dans un grand embarras, qui fut encore augmenté par une Députation, qu'il reçut dans le même tems de la part des Iroquois. Les Députés lui déclarèrent que les Cantons étoient résolus de faire la guerre aux Outaouais; qu'après ce qui venoit de se passer, ils ne doutoient point qu'il ne leur abandonnât cette Nation perfide, & ils ajoutèrent qu'ils avoient déjà donné avis de leur dessein aux Anglois.

La Motte Cadillac étoit parti pour retourner au Détroit avec sa Famille, & un grand Convoi d'Hommes & de munitions; ainsi le Général n'étoit plus à portée de concerter avec lui ce qu'il convenoit de faire dans une conjoncture si délicate. Le parti, qu'il prit, ne pouvoit être plus sage. Il commença par déclarer aux Iroquois qu'il ne souffriroit pas qu'ils fissent la guerre aux Outaouais sans son consentement, & il leur parla sur ce point d'un ton si ferme, qu'il les arrêta. Outre l'inconvénient, qu'il falloit prévenir de laisser entrer les Iroquois dans une querelle, qui par-là deviendrait beaucoup plus difficile à apaiser, M. de Vaudreuil étoit encore bien aise de montrer aux Anglois, que quelque crédit, qu'ils se flattassent d'avoir parmi les Iroquois, il en avoit encore plus qu'eux.

Il résolut ensuite de temporiser jusqu'à ce qu'il eût reçu des nouvelles de ce que la Motte Cadillac auroit fait au Détroit. Enfin il se proposa de ne point pousser à bout les Outaouais, dont la ruine, ou le désespoir ne pouvoient manquer d'apporter un grand préjudice à la Traite des Pelleteries. Il fut encore confirmé dans cette pensée à l'arrivée d'un Chef de cette Nation, qui étant venu le trouver pour lui faire des excuses de ce qui s'étoit passé au Détroit, lui aprit que tous les Outaouais de ce Poste s'étoient retirés à Michillimakinac, où ils avoient été très-bien reçus de leurs Freres, & ajouta que, s'il leur déclaroit la guerre, il n'auroit pas à faire à euxseuls.

M. de Vaudreuil crut néanmoins ne devoir pas se rendre si facile à recevoir ses excuses, & envoya ordre à tous les François de Michillimakinac de descendre dans la Colonie. Il espéra même que cette marque de son ressentiment mettroit la division parmi ces Sauvages, & obligerait les Innocens à

lui livrer les Coupables. Il fit sçavoir sa résolution à M. de la Motte Cadillac, & lui manda que son avis étoit qu'il se contentât d'être sur ses gardes, & de ne rien entreprendre jusqu'à ce que les circonstances donnassent quelques lumieres pour voir à quoi on devoit s'en tenir : d'autant plus qu'on ne pouvoit se déterminer à rien, avant que de sçavoir quel seroit le succès du voyage de Joncaire, qu'il venoit d'envoyer aux Iroquois.

Cet avis arriva trop tard au Détroit, où le Commandant avoit pensé tout perdre, pour avoir trop présumé de l'autorité, qu'il s'étoit acquise sur les Sauvages. Il avoit appris sur sa route le désordre arrivé dans son Poste, & comme il se trouvoit alors assez proche du Canton de Tsonnonthouan, il y prit une Escorte de six-vint Hommes. Il fit plus; car il avertit tous les autres Cantons d'envoyer le plus qu'ils pourroient de leurs Gens l'attendre à l'entrée du Détroit, voulant qu'ils fussent témoins de la maniere, dont il alloit traiter leurs anciens Ennemis.

Il ne fut pas cependant lontems sans reconnoître l'imprudence de cette démarche, & à son arrivée au Détroit, au lieu de marcher contre les Outaouais, comme il en avoit eu le dessein, il se contenta de mander leurs Chefs: ceux-ci de leur côté, alarmés par l'approche des Iroquois, lui firent réponse qu'ils iroient rendre raison de leur conduite à leur Pere Ononchio, & la Motte Cadillac ne jugea pas à propos d'aller plus loin; il demeura tranquille dans son Poste, & les Iroquois furent congédiés.

Dès que l'Hyver fut passé les Chefs des Outaouais partirent pour Montreal, où ils arriverent au mois de Juin 1707. & où ils trouverent M. de Vaudreuil. Jean le Blanc, qui portoit la parole, commença par faire un récit exact de ce qui s'étoit passé au Détroit, & insista beaucoup sur ce qui leur avoit été assuré de bien des endroits, qu'ils ne seroient pas plutôt partis pour la guerre des Sioux, que les Miamis iroient égorger leurs Vieillards, leurs Femmes & leurs Enfants. Il dit ensuite que peu de jours après le funeste coup, qui les avoit rendu criminels à ses yeux, il étoit allé seul pour faire des excuses au Sieur de Bourgmont, & qu'il n'en avoit pu avoir audience; que le lendemain il y étoit retourné jusqu'à six fois, & chaque fois avec un Sauvage d'une autre Nation,

1706.

Imprudence
de la Motte
Cadillac.

Députés des
Outaouais à
Montreal.

1707.

1707.

des Colliers & des Castors , & toujours inutilement. Il fit sentir l'imprudence de cet Officier , qui en faisant tirer sur les Outaouais , avoit été cause de la mort du Pere Recollet , & du Soldat François.

Discours
du Chef de
la Députa-
tion.

» Enfin , mon Pere , ajouta-t-il , me voici à tes pieds : tu sçais
» que je ne suis pas le plus coupable , & que si j'en avois été cru ,
» tu n'aurois aucun sujet de te plaindre de nous. Tu n'ignores
» pas que jamais je ne me suis écarté de mon devoir , du moins
» jusqu'à ce malheureux jour : tu peux être instruit que je suis le
» Fils du premier des Sauvages de toutes les Nations d'en haut ,
» qui soit venu trouver les François au travers des Bois. M. de
» Courcelles lui avoit donné la clef de la Colonie , & l'avoit
» invité à y venir souvent : c'est le plus cher héritage , que j'aye
» reçu de celui , à qui je dois le jour ; mais de quelle utilité me
» sera cette clef , si je ne puis m'en servir dans la seule occa-
» sion , où j'aie pu en avoir besoin ? Que viens-je faire ici ? J'y
» viens apporter ma tête , j'y viens te présenter des Esclaves ,
» pour résusciter les Morts ; j'y viens t'assurer du respect sincé-
» de tes Enfans : que puis-je davantage ? Je vois pourtant bien
» que tu ne seras pas content , qu'on ne t'ait livré le Pesant ;
» c'est proprement le seul Coupable ; mais il ne nous est pas pos-
» sible de le remettre entre tes mains , sans nous attirer sur les
» bras toutes les Nations , dont il est allié.

Réponse de
M. de Vau-
dreuil.

M. de Vaudreuil répondit qu'il comprenoit bien la difficul-
té , qu'il auroit à lui amener le Pesant , qu'il vouloit néan-
moins l'avoir , & qu'il l'auroit ; que toutes les Nations étoient
instruites de la faute des Outaouais ; qu'il falloit qu'ils le fus-
sent aussi de leur repentir , & de la satisfaction , qu'ils en fe-
roient ; que le mal s'étoit fait au Détroit ; que c'étoit-là qu'il
devoit être réparé , & qu'il enverroit sur cela ses ordres à M.
de la Motte Cadillac ; qu'ils allassent le trouver , & qu'ils
ne manquassent point d'exécuter tout ce qu'il leur diroit de
sa part.

Il les congédia avec cette réponse , sans vouloir accepter
leur Collier , & il fit partir avec eux M. de ST PIERRE , à qui
il donna ses instructions pour le Commandant du Détroit. A
leur arrivée dans ce Poste la Motte Cadillac leur déclara net-
tement qu'il n'y avoit point de grace à esperer pour eux , s'ils
ne lui amenoient le Pesant , & il ajouta que , s'il n'avoit pas re-
tenu les Hurons & les Miamis , ces Nations l'auroient déjà
vengé.

Cette

DE

Ce
pas u
ne le
pond
mine
tête.
Pier
donn
sentir
le Pe
fers ,
noux
nier ,
né sur
que l'
fes , q
de sév
vages
conje

Le
donné
sa Na
dit , &
Enner
des in
eu ses
libert
pos. l
mis au
bienté
leur a

Les
mouv
confid
tant q
Abéna
M. D
la mē
Provi
leurs

Cette fermeté le déconcerta , si cependant tout ceci n'étoit pas un jeu : ils virent bien , ou firent semblant de voir qu'il ne leur restoit plus d'autre ressource , que d'obéir , & ils répondirent au Commandant qu'ils alloient chercher le Criminel , qu'ils le lui ameneroient , ou qu'ils lui casseroient la tête. Ils partirent en effet pour Michillimakinac , & M. de St. Pierre les y accompagna. La promptitude de leur obéissance donna lieu de juger que la Motte Cadillac leur avoit fait pressentir qu'il useroit d'indulgence ; ce qui est certain , c'est que le Pesant arriva bientôt au Détroit , qu'il fut d'abord mis aux fers , & que tous les Chefs de sa Nation s'étant jettés aux genoux du Commandant pour lui demander la grace du Prisonnier , elle fut accordée sur le champ. On a beaucoup raisonné sur cette conduite , bien des Gens se persuaderent dès lors que l'impunité d'un tel attentat auroit des suites plus fâcheuses , que celles , qu'on auroit pu appréhender d'une plus grande sévérité ; & c'étoit ceux , qui connoissoient mieux les Sauvages , qui pensoient ainsi : la suite n'a que trop justifié leur conjecture.

Le sentiment de M. de Vaudreuil n'étoit point qu'on pardonnât au Pesant ; mais qu'on l'abandonnât à la Justice de sa Nation , dans laquelle il seroit du moins demeuré sans crédit , & qui auroit peut-être été contrainte de le sacrifier à ses Ennemis. Rien n'étoit plus sage , & ce parti n'avoit aucun des inconvéniens , qu'on craignoit ; mais le Général avoit eu ses raisons pour laisser au Sieur de la Motte Cadillac une liberté entière d'agir au Détroit , comme il le jugeoit à propos. Le plus grand mal fut que ce Commandant avoit promis aux Miamis la tête du Chef Outaouais , & nous verrons bientôt jusqu'où ils portèrent leur ressentiment de ce qu'on ne leur avoit pas tenu parole.

Les Iroquois se comporterent assez bien pendant tous ces mouvemens , & la Nouvelle York jouissoit toujours à leur considération d'une espèce de Neutralité , où elle se maintint tant que le Parti des Hollandois y fut le plus fort ; mais les Abénaquis continuoient à désoler la Nouvelle Angleterre , M. Dudley n'ayant pas voulu , ou n'ayant pas osé accepter la même Neutralité , qu'on lui avoit aussi proposée pour cette Province. Les cris des Habitans , qui ne pouvoient cultiver leurs Terres , ou qui les voyoient tous les jours ravagées par

1707.

Conduite de
M. de la Motte
Cadillac dé-
saprouvée.

Nouvelle En-
treprise des
Anglois sur
l'Acadie.

1707.

les Sauvages , l'inquiettoient beaucoup , & il crut que le meilleur moyen de faire cesser les hostilités , qui en étoient le sujet , étoit de chasser entièrement les François de l'Acadie.

Ils'y résolut donc , & fit ses préparatifs avec autant de secret que de diligence ; de sorte qu'on n'avoit guères que des soupçons de ce dessein au Port Royal , lorsque le fixième de Juin , vint-quatre Bâtimens Anglois , dont le plus fort étoit de cinquante pièces de canon , parurent à l'entrée du Bassin. M. de Subercase y avoit une Sentinelle de quinze Hommes , qui n'eurent que le tems de se retirer à la faveur des Bois , & ils n'étoient pas encore arrivés au Fort , qu'on en aperçut la Flotte Ennemie , laquelle vint mouiller à une lieuë de la Place.

Le lendemain elle mit à Terre , une lieuë plus bas , quinze-cent Hommes du côté , où étoit le Fort , & cinq cent du côté de la Riviere ; ce qui causa une si grande allarme , que le Gouverneur eut bien de la peine à rassurer sa Garnison. Il en vint pourtant à bout en témoignant lui-même beaucoup d'assurance , & donna ensuite ses ordres pour arrêter le plus longtems qu'il seroit possible l'Ennemi dans les Bois , parce qu'il y avoit au Fort des brèches , qu'il falloit réparer. Car il semble qu'il y ait eu une espèce de fatalité attachée au Port Royal , pour que ses Gouverneurs , même les plus vifs & les plus vigilans , y fussent toujours pris au dépourvû.

Bonne conduite de M. de Subercase.

M. de Subercase , au moment , qu'il aperçut la Flotte Angloise , avoit aussi fait avertir les Habitans de se rendre auprès de lui ; mais ceux , qui étoient les plus proches , ne purent arriver que le septième au soir. A mesure , qu'ils venoient , on les faisoit filer les uns à droite , les autres à gauche pour aller au devant des Ennemis , & pour retarder leur marche , en escarmouchant à la faveur des Bois , ce qui eut tout le succès , qu'on en pouvoit esperer. Le huitième presque tous les Habitans s'étant rendus au Fort , M. de Subercase renforça les Détachemens , qu'il avoit faits pour harceler les Anglois ; mais il les fit avertir tous de ne pas tellement s'engager , qu'ils ne pussent aisément regagner le Fort au cas , qu'ils fussent poussés.

Les Anglois sont battus par tout.

Ils le furent en effet ; mais ils ne firent retraite , qu'après avoir tué bien du Monde aux Ennemis. Le Corps de cinq cent Hommes fut le premier , qui s'ouvrit le passage , & le

Gouverneur envoya des Canots & des Batteaux pour embarquer ceux, qui se retiroient devant eux. Il les fit ensuite défiler pour aller joindre les autres, qui avoient à faire au Corps le plus nombreux, & qui avoient à leur tête Denys de LA RONDE, Gentilhomme Canadien, Frere de M. de Bonaventure, & Enseigne de Vaisseau. Il les suivit bientôt lui-même, après avoir pris ses mesures pour arrêter les cinq cent Anglois au passage de la Riviere.

L'après-midi du même jour il y eut un combat assez vif, où M. de Subercase eut son Cheval tué sous lui. Il n'y perdit pourtant qu'un Homme, & n'en eut qu'un de blessé. La perte des Anglois fut plus grande; mais leur extrême supériorité obligea le Gouverneur à faire retraite; il la fit en bon ordre, & ne fut point poursuivi. L'Ennemi fut même deux jours sans rien faire. Il s'approcha ensuite d'un demi-quart de lieuë, & se disposa à attaquer le Fort. Comme la Garnison n'étoit pas suffisante pour défendre en même tems la Place & les Maisons voisines, Subercase fit brûler toutes celles, qu'il ne pouvoit pas garder, & où les Assiégeans auroient pu se loger.

La nuit suivante, qui étoit celle du dix à l'onze, la Tranchée fut ouverte, & il ne fut pas possible de s'y opposer. Le lendemain le Gouverneur fit sortir quatre-vingt, tant Habitans, que Sauvages, qui se partagerent des deux côtés de la Riviere, & qui s'étant embusqués dans le Bois, arrêterent tout court quatre-cent Anglois, qui avoient été détachés pour tuer les Bestiaux. Le Baron de St. Castin s'avança même avec six Canibas à la vûë des Ennemis, leur tua six Hommes, alla ensuite rejoindre sa Troupe, & chargea avec tant de résolution les quatre-cent Anglois, qu'il les obligea à rentrer dans leur Camp fort en désordre.

Le seizième de grand matin on aperçut un grand mouvement dans la Tranchée, & le Gouverneur soupçonna que les Assiégeans formoient quelque dessein pour la nuit suivante. En effet vers les dix heures du soir, comme il achevoit de visiter les Postes, il fut averti qu'on entendoit un bruit sourd, comme de Gens, qui marchaient. Il recommanda par tout un grand silence, ce qui fit connoître aux Ennemis qu'on étoit sur ses gardes. Cela ne les empêcha pourtant point de commencer l'attaque; mais ils s'y prirent de trop loin.

R r ij

Il s'ouvrent la
tranchée de-
vant le Port
Royal.

1707.

Ils tirent beaucoup sur les batteries de la Place, & à la faveur de ce feu ils firent glisser quatre à cinq cent Hommes pour attaquer les brèches, qu'ils croyoient en bien plus mauvais état, qu'elles n'étoient.

Ils s'étoient même flattés d'une grande défection de la part de la Garnison, parce que quelques Soldats en avoient déjà donné l'exemple; mais ils furent trompés. D'autre part le canon du Fort, qui fut très-bien servi, leur fit abandonner le dessein de donner l'assaut, & les Troupes, qui s'étoient avancées pour cela, ne pouvant plus souffrir le feu continu, qu'on faisoit sur elles, se retirèrent. Mais entr'onze heures & minuit le Gouverneur s'aperçut que le Fort étoit investi de toutes parts; que les Ennemis étoient postés dans les Ravines & dans les Vallons, qui environnoient la Place; qu'ils y étoient même retranchés, & à l'abri du canon.

Cette vûë l'inquiéta véritablement, toutefois il fit si bonne contenance, que les Anglois en furent intimidés à leur tour, & soupçonnerent apparemment quelque mine. N'osant donc approcher de la Place, ils voulurent mettre le feu à une Fregate, & à quelques Barques, qui étoient mouillées sous le canon du Fort; mais y ayant trouvé trop de résistance, ils se coulerent derriere quelques maisons, qu'on avoit laissées sur pied, regagnerent de-là leurs retranchemens, & rentrèrent avant le jour dans leur premier Camp.

Ils levèrent le
siège, & se re-
tirèrent.

Le lendemain ils s'embarquerent dès que la Marée le leur permit, laissant quatre-vingt des leurs, qu'on trouva morts en divers endroits, outre plusieurs, qu'on découvrit dans la suite auprès de leur Camp. Ils avoient brûlé toutes les Habitations, qui étoient au-dessous du Fort, & quelques-unes de celles, qui étoient au-dessus, & ils en emmenèrent tous les Bestiaux; mais on en reprit la plupart. Au reste le Port Royal fut principalement redevable de sa conservation à soixante Canadiens, qui y étoient entrés douze heures avant que la Flotte Angloise jettât les ancras dans le Bassin. Les Habitans, qui depuis trois ans n'avoient reçu presque aucun secours de France, étoient pour la plupart assez mal disposés, & le Gouverneur manda au Ministre que, si le Baron de St. Castin ne s'étoit pas rencontré parmi eux, il ne sçavoit pas trop ce qui en seroit arrivé.

Il ajoutoit dans sa Lettre que la situation des Sauvages

D
de se
meil
& q
s'ils
le m
paye
char
niss
fions
jours
nant
auqu
tienne
Chri
conv
Pe
doit
tour
Fort
men
Roy
écriv
tiroi
supp
Exp
tre l
qu'e
pau
C
Ang
un f
n'en
Bast
en p
nou
voy
son
le C
tem
E

de son Gouvernement , surtout des Micmaks , n'étoit pas meilleure que celle des Habitans ; qu'ils étoient tout nuds , & qu'il en seroit de même des Canibas & des Malecites , s'ils ne négocioient pas avec les Mahingans , ou plutôt par le moyen des Mahingans avec les Anglois , lesquels leur payoient le Castor à un écu la livre , & recevoient leurs marchandises à très-bas prix. Ainsi nos propres Ennemis fournissoient les besoins à nos plus fidèles Alliés , que nous laissons manquer du nécessaire , tandis qu'ils exposoient tous les jours leur vie pour notre service ; la Religion seule les retenant dans nos intérêts. C'est un fait de notoriété publique , auquel je ne vois pas ce que pourront opposer ceux , qui soutiennent que les Sauvages n'embrassent jamais sincèrement le Christianisme , & qu'on ne doit nullement compter sur leur conversion.

Pour revenir à la Flotte Angloise , celui , qui la commandoit , nommé le Colonel MARK , ayant touché , en s'en retournant , à Kaskebé & à Pescadoué , où sa Nation avoit des Forts & des Etablissmens , y apprit qu'on avoit déjà commencé à faire à Baston des réjouissances pour la prise de Port Royal. Cette nouvelle l'obligea de rester à Kaskabé , d'où il écrivit au Gouverneur Général & au Parlement qu'il ne partirait point de ce Poste , qu'il n'eût reçu leurs ordres : qu'il les supplioit de ne lui point imputer la mauvaise réussite de son Expédition , parce que toute son Armée s'étoit soulevée contre lui , & n'avoit jamais osé risquer un assaut général , quoi qu'elle fût de trois mille Hommes effectifs ; & que les principaux Officiers avoient apuyé la désobéissance des Soldats.

Ce n'étoit pas la première fois , que cela étoit arrivé aux Anglois dans l'Amérique ; mais souvent on aime mieux croire un seul Homme coupable , que toute une Multitude. Mark n'en fut pas cru sur sa parole , & il apprit que la Populace de Baston étoit animée contre lui à un point , qu'elle l'auroit mis en pièces , s'il eût paru dans cette Ville au moment , que la nouvelle de la levée du siège y arriva. Il reçut par la même voye ordre de rester où il étoit , de ne laisser débarquer Personne , & d'attendre les résolutions , qui seroient prises dans le Conseil , & dont on lui feroit part , quand il en seroit tems.

En effet le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre

Causes du
mauvais suc-
cès de leur En-
treprise

1707.

Résolution du
Conseil de Ba-
ston.

ayant fait assembler en diligence tous les Députés des Villes & des Bourgades, qui sont du ressort du Parlement de Baston, leur représenta vivement que la Nation étoit déshonorée à jamais, si on ne réparoit l'affront, que le Colonel Mark venoit de recevoir devant le Port Royal. Il s'offrit ensuite d'y aller en Personne, & assûra qu'il périroit plutôt, que de ne pas réduire l'Acadie sous l'obéissance de la Reine.

L'Assemblée ne crut pas qu'il dût se mettre lui-même à la tête de cette Entreprise; mais qu'il suffisoit de fortifier la Flotte de cinq, ou six-cent Hommes, & de trois gros Navires; d'y embarquer trois des principaux Membres du Parlement, avec le Fils du Gouverneur Général, qui avoit été nommé depuis peu Procureur de Sa Majesté. Elle confirma dans le Commandement le Colonel Mark, qu'Elle déclara pleinement justifié des griefs, dont on l'avoit chargé, & qui fut pourvû par avance du Gouvernement de l'Acadie.

La Flotte Angloise retour-
ne beaucoup
plus forte au
Port Royal.

Les préparatifs de cette nouvelle Expédition furent faits avec une diligence, qui répondoit aux espérances, qu'on en avoit conçues, & le vintième d'Août, qui étoit un Dimanche, la Flotte Angloise parut vers les dix heures du matin à l'entrée du Bassin du Port Royal avec un vent aussi favorable, qu'elle le pouvoit desirer. Aussi à deux heures après midi étoit-elle mouillée, rangée en très-bel ordre, & hors de la portée des bombes. Ce spectacle si peu attendu jetta la consternation dans le Fort, & quoique la Garnison en eût été renforcée de l'Equipage d'une Fregate du Roy, commandée par M. de Bonaventure, il n'y eut Personne, qui ne crût qu'il y avoit de la témérité à tenter seulement de résister à une si grande Armée.

Permetté & di-
ligence du
Gouverneur.

M. de Subercase fut presque le seul, qui ne désespéra point de triompher encore une fois des Anglois, & sa résolution rendit le courage à ses Troupes. Son plus grand embarras fut pour rassembler les Habitans, dont plusieurs étoient éloignés de sept lieues; mais les Ennemis, par trop de confiance dans leurs Forces, lui en donnerent le loisir. Ils attendirent au lendemain à faire leur descente, & le Gouverneur dans l'incertitude du lieu, où ils la feroient, jugea à propos de retenir dans sa Place, non-seulement toute sa Garnison; mais les Habitans mêmes, qui se rendoient par Troupes auprès de lui.

Enfin le vintunième, sur les dix heures du matin, on aper-

DI
cut
de S
ce M
mir
renu
elle
de S
vin
une
dro
tach
le p
L
leur
s'en
mar
par
tion
qu'o
fut
men
avo
pou
van
S
de l
& c
par
alle
le v
don
L
leur
Sub
s'été
non
& a
den
tua
fiém

çut quatre-vingt Chaloupes , ou Pyrogues , toutes remplies de Soldats , qui débordoient , & qui allèrent débarquer tout ce Monde du côté opposé à celui du Fort. Ces Troupes se mirent aussitôt en marche au travers du Bois , & elles allèrent camper un quart de lieuë au-dessus de la Place , dont elles n'étoient plus séparées que par une Riviere. Alors M. de Subercasé fit filer le long de cette Riviere environ quatre-vingt Sauvages , & trente Habitans , avec ordre de la passer une demie-lieuë plus haut , & de s'embusquer dans les endroits , d'où ils pourroient plus aisément tomber sur les Détachemens , qui se feroient pour ruiner les Habitations , dont le plus grand nombre étoit de ce côté-là.

Les Troupes débarquées restèrent tout le vint-deux dans leur Camp pour s'y fortifier , & le vint-troisième au soir il s'en détacha sept , à huit-cent Hommes , qui se mirent en marche , précédés d'une Garde de dix Soldats , commandés par un Lieutenant. Cet Officier ne prit pas toutes les précautions , qu'il convenoit de prendre dans un Pays couvert , & qu'on ne connoît point ; il tomba dans une embuscade , où il fut tué avec huit de ses Gens. Les deux autres furent pris , & menés au Gouverneur , lequel sçut d'eux que les Ennemis avoient embarqué leur Artillerie dans deux petits Bâtimens , pour la faire passer à la faveur des ténèbres de la nuit par devant le Fort.

Sur cet avis il donna ordre qu'on allumât des feux le long de la Riviere pendant tout le tems , que la Marée monteroit , & cette précaution empêcha l'Artillerie de passer. D'autre part le Détachement ayant vû sa Garde avancée défaite , n'osa aller plus loin , & retourna au Camp , d'où Personne ne sortit le vint-quatre , à cause des continuelles allarmes , que lui donna la Garnison du Fort.

Le lendemain les bombes obligèrent les Anglois à quitter leur Camp , & ils allèrent se poster vis-à-vis du Fort ; mais Subercasé leur y donna encore moins de repos , parce qu'il s'étoit aperçu qu'ils vouloient y établir des batteries de canons & de mortiers. Le vint-six ils décamperent de nouveau , & allèrent se placer une demie-lieuë plus bas ; mais dès le lendemain le Gouverneur commanda un Détachement , qui leur tua trois Sentinelles , & les obligea de décamper pour la troisième fois. Ils se posterent hors de la portée de nos bombes ;

1707.

Les Anglois
font leur des-
cente.

Différentes
attaques sans
succès.

1707.

mais on leur envoya encore plusieurs petits Partis , qui ne cesserent point de les harceler.

Le vingt-neuf ils ne parurent occupés qu'à se retrancher ; mais le trente ils se rembarquèrent tous sur les quatre heures du soir. M. de Subercafe soupçonna que c'étoit pour faire une tentative de l'autre côté de la Rivière , & il la fit repasser à ceux , qui étoient au-delà. En effet le trente-unième au lever du Soleil les Troupes Angloises firent leur descente à la faveur du canon de la Flotte , & dès qu'elles furent débarquées , elles se mirent en marche.

Elles avoient devant elles une pointe couverte de Bois , où le Baron de St. Castin s'étoit mis en embuscade avec cent cinquante Hommes ; il les laissa approcher jusqu'à la portée du pistolet , & il fit alors sur elles trois décharges consécutives avec beaucoup d'ordre. Elles les soutinrent avec une intrépidité , que St. Castin n'avoit pas attendue , & parurent résolues à forcer le passage à quelque prix que ce fût ; mais elles s'arrêtèrent tout-à-coup , & peu de tems après on aperçut cinquante Chaloupes , qui regagnoient les Navires , & tout le Détachement , qui faisoit retraite.

Combat très-vif.

Alors le Gouverneur fit sortir le Sieur de LA BOULARDERIE , Enseigne de Vaisseau , avec cent cinquante Hommes pour renforcer la Troupe de St. Castin , & lui-même le suivit de près avec six-vingt Hommes pour le soutenir , laissant M. de Bonaventure dans le Fort , où tout étoit en bon état. Il s'avança ensuite pour observer les Ennemis , & il remarqua qu'ils défilioient du côté de leurs Chaloupes. Il donna aussitôt ordre à la Boularderie de les suivre , & s'ils faisoient mine de s'embarquer , de les charger.

Cet Officier , qui brûloit d'impatience d'en venir aux mains , marcha trop vite , & commença l'attaque avec soixante & dix , ou quatre-vingt Hommes au plus ; il fauta dans un de leurs Retranchemens , le força , & y tua bien du Monde : animé par ce premier succès , il se jeta dans un second Retranchement , où il reçut un coup de sabre au corps , & un autre à la main. St. Castin & SAILLANT prirent sa place ; on se mêla , on se batit avec acharnement à coups de hache & de croffes de fusils , & les Ennemis , qui étoient au nombre de quatorze , à quinze-cent Hommes , reculerent au moins de quinze-cent pas vers leurs Chaloupes.

Cependant

Cependant quelques-uns de leurs Officiers, honteux de fuir devant si peu de Monde, les ramenerent sur nos Gens, qui se retiroient de leur côté vers le Bois, parce que St. Castin & Saillant avoient aussi été blessés; mais qui voyant revenir l'Ennemi, firent volteface, & témoignèrent tant de résolution, que les Anglois n'osèrent approcher. Ils se contenterent de faire quelques décharges de mousqueterie, & s'éloignèrent de nouveau. M. de Subercase en profita pour retirer les Blessés, & faire reposer ses Troupes. Au bout d'une heure il commanda un Habitant, nommé GRANGER, fort brave Homme, pour remener le Détachement de la Boularderie contre les Anglois, qui ne l'attendirent point, & coururent se rembarquer, ce qu'ils firent avec beaucoup de confusion.

Le même jour la plus grande partie de la Flotte leva les ancres, & alla les rejeter hors du Bassin, où l'on jugea qu'ils avoient jetté leurs Morts à la Mer; car on en trouva dans la suite un grand nombre, qui avoient été réjettés sur le rivage. Le lendemain premier de Septembre, toute la Flotte se rejoignit, & alla faire du bois & de l'eau une lieue en dehors de la Baye Françoisé. M. de Subercase avoit envoyé du Monde le long de la Côte pour les observer, & quelques-uns lui rapportèrent que deux de leurs Chaloupes passant assez près d'eux, ils entendirent qu'on se querelloit dans une, & des Soldats, qui disoient que le Commandant méritoit d'être pendu, pour avoir fait périr inutilement tant de Monde, & qu'assûrement la Reine en feroit bonne justice.

Enfin cette Flotte mit à la voile quinze jours après être entrée dans le Port Royal, & sans avoir osé même attaquer le Corps de la Place. Les François n'eurent que trois Hommes tués, & tout au plus quinze blessés. M. de Saillant, Enseigne de Vaisseau, fut le seul Homme de marque, qui y perdit la vie. On fit quelques Prisonniers, parmi lesquels se trouva le Pilote d'une des Gardes-Côtes.

Cet Homme dit à M. de Subercase que l'année précédente la Reine avoit mandé au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre qu'elle vouloit avoir l'Acadie avant la fin de la guerre, & que, s'il ne pouvoit pas tirer de son Gouvernement assez de Forces pour faire cette conquête, elle lui enverroit du secours; que ce Général & les principaux Membres du Parlement lui avoient répondu du succès de cette En-

Le siège est
levé. Perte des
Anglois & des
Français.

1707.

treprise, & que dès le mois d'Août dernier, ils en avoient reçu des remerciemens de Sa Majesté Britannique. Il ajouta que les Bastonnais s'étoient épuisés pour cette dernière Expédition; que néanmoins on feroit certainement au Printems prochain un plus grand effort, & que l'intention de la Reine étoit de ne jamais rendre l'Acadie, si une fois elle en étoit en possession.

L'Acadie est
plus négligée
que jamais.

Il s'en falloit bien qu'on fût aussi attentif en France à la conservation de cette Province, qu'on l'étoit en Angleterre aux moyens de la conquérir. Les Vaisseaux du Roy, qui arrivèrent au Port Royal peu de tems après la levée du siège, n'y apportèrent aucunes marchandises, ni pour les Habitans, ni pour les Sauvages, ce qui embarrassa fort le Gouverneur, qui n'avoit retenu les uns dans le devoir, & n'avoit engagé les autres à le secourir, que par des promesses, qu'il se voyoit hors d'état de tenir.

Il assure même dans sa Lettre au Ministre qu'il s'étoit trouvé réduit à donner jusqu'à ses chemises, les draps de son lit, & généralement tout ce dont il pouvoit absolument se passer, pour soulager la misère des plus pauvres; il ajoute dans la même Lettre qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, si on vouloit faire un Etablissement solide en Acadie; que cette Colonie pourroit en peu de tems devenir la source du plus grand commerce du Royaume; qu'il étoit parti cette même année de la Nouvelle Angleterre une Flotte de soixante Navires, chargés de Morues pour l'Espagne & la Méditerranée; qu'il en devoit bientôt partir une plus nombreuse pour les Isles de l'Amérique, & que tout ce Poisson se pêchoit sur les Côtes de l'Acadie. C'est-à-dire, que les Anglois, dans le tems même, qu'ils ne pouvoient réussir à se rendre Maîtres de cette Province, trouvoient le moyen de s'y enrichir, tandis que nous n'en tirions nous-mêmes aucun avantage.

Nouveau désordre arrivé
au Détroit.

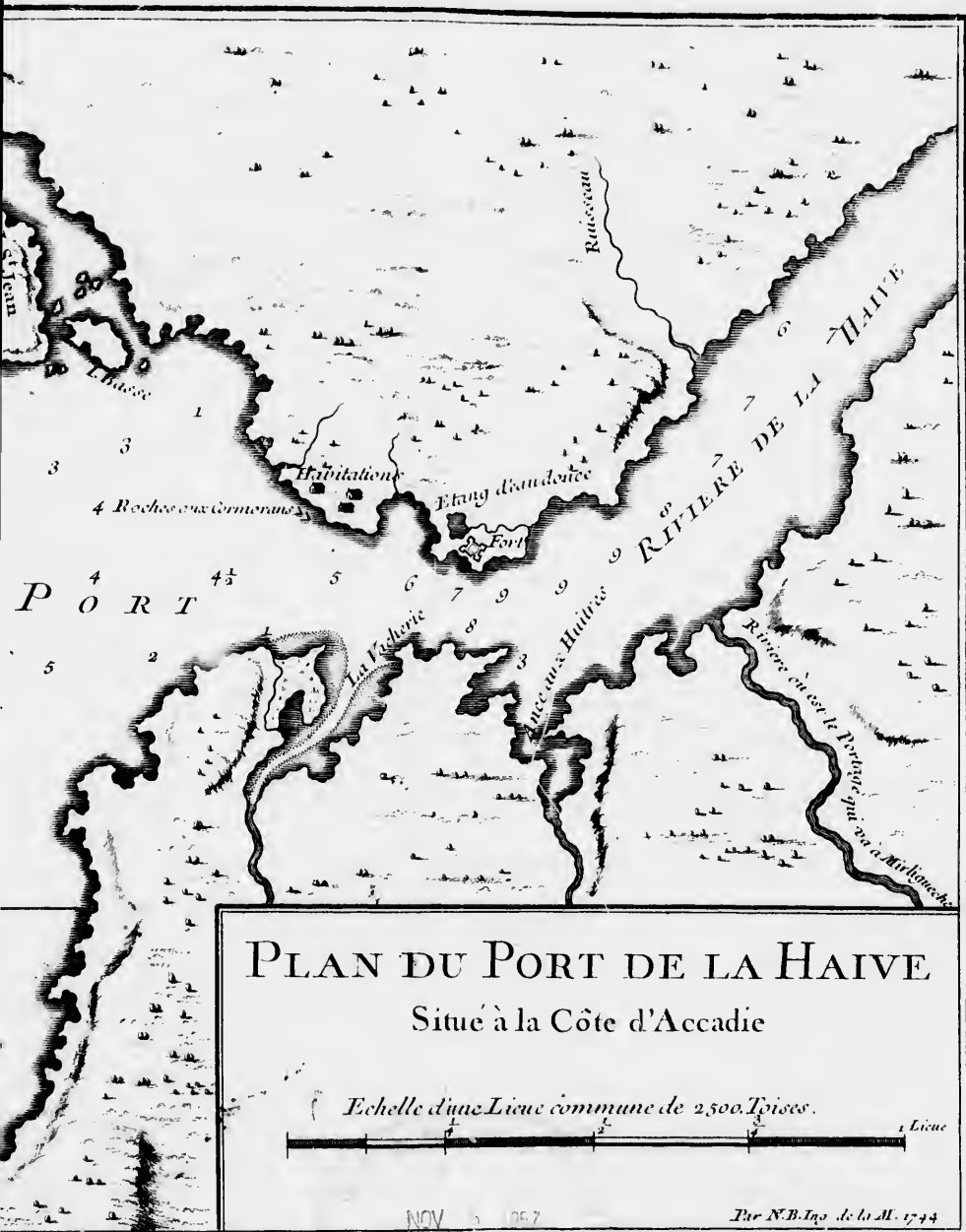
Cependant les Miamis ne pouvoient digérer qu'on eût accordé la vie au Chef Outaouais, qui les avoit si fort maltraités, & ne cessioient de demander sa tête au Commandant du Détroit. Ces Sauvages avoient leur principal Etablissement sur la Rivière de S. Joseph, où le P. AVENEAU, leur Missionnaire, par une douceur inaltérable, & une invincible patience étoit parvenu à prendre sur eux le même ascendant, qu'avoit eu le P. Allouez, son Prédécesseur.

Petite Rivière
de la Haive

Cap de
la Haive

Desautels del.





DI

M

ges a

dece

Perf

d'ab

repe

mod

être

Détri

n'av

fut q

L

Fran

La l

de le

du D

dans

proj

sulte

de f

rieu

para

peu

Il

avec

mis

mar

fin c

mes

asse

n'ay

que

emp

tise

juge

L

neu

cou

ils y

de J

M. de la Motte Cadillac, qui vouloit gouverner ces Sauvages à sa mode, ne voulut pas souffrir que dans une Bourgade decette Nation, éloignée de plus de cent lieuës du Détroit, Personne eût plus de crédit que lui, & obligea le P. Aveneau d'abandonner sa Mission. Il eut bientôt tout lieu de s'en repentir : les Miamis n'ayant plus de Missionnaire pour moderer leurs faillies, renouvelerent leurs instances pour être vengés du Pesant. Il voulut les amuser, il fit venir au Détroit le Pesant, après lui avoir donné des assurances qu'il n'avoit rien à craindre, & en effet tout ce qu'il exigea de lui, fut qu'il s'établît au Détroit avec sa Famille.

Les Miamis au désespoir de se voir ainsi jouer, tuerent trois François, & firent quelque dégât aux environs du Détroit. La Motte Cadillac fut même averti qu'ils avoient complotté de le massacrer, & de faire main basse sur tous les François du Détroit; que des Iroquois & des Hurons étoient entrés dans ce complot, & qu'ils auroient déjà exécuté leur noir projet, si un Ouyatanon ne les avoit trahis. Ces avis, & l'insulte qu'il venoit de recevoir, lui firent prendre la résolution de faire la guerre à ces Barbares, & il parut s'y disposer sérieusement; mais on fut bien étonné de voir que toutes ses préparatifs aboutirent à conclurre avec eux un accommodement peu honorable pour lui, & pour la Nation Françoisite.

Il en arriva ce qui est toujours inévitable, quand on mollit avec les Sauvages, surtout après les avoir menacés. Les Miamis garderent mal les conditions du Traité, où ils avoient remarqué de la foiblesse, & le Commandant François se vit enfin obligé de marcher contr'eux à la tête de quatre cent Hommes, partie François & partie Sauvages. Ils se défendirent assez bien; mais ils furent forcés dans leur retranchement, & n'ayant plus de ressource, que dans la clémence du Vainqueur, ils se soumirent à tout ce qu'on exigea d'eux, & pour empêcher que dans la suite ils ne fissent quelque nouvelle sottise, qui nous mit dans la nécessité de les pousser à bout, on jugea à propos de leur renvoyer leur Missionnaire.

Les Cantons Iroquois gardoient toujours exactement la neutralité; les Missionnaires y contribuoient sans doute beaucoup par leur vigilance, & par leurs bonnes manieres; mais ils y étoient beaucoup aidés par la bonne conduite du Sieur de Joncaire, & par la bonne intelligence, que cet Officier

1707.

Mauvaise
conduite du
Commandant.

Bonne con-
duite de Jon-
caire parmi les
Iroquois.

1707.

entretenoit avec eux. Joncaire adopté par les Tsonnonthouans, & fort aimé des Onnontagués, alloit sans cesse d'un Canton à l'autre ; il avertissoit les Missionnaires de tout ; & ne faisoit aucune démarche, que de concert avec eux, & par-là il venoit à bout de rompre toutes les mesures, & de déconcerter toutes les intrigues des Anglois. Il charmoit les Iroquois par sa franchise : il parloit leur Langue aussi-bien qu'eux, ce qui flatte infiniment les Sauvages ; il les gagnoit par ses libéralités ; il s'en faisoit estimer par sa hardiesse, & il sçavoit prendre son parti, sans hésiter, dans les occasions, où il falloit qu'il se décidât promptement ; qualités essentielles dans la situation, où il se trouvoit.

Les Iroquois
Chrétiens se
laissent sédui-
re par le Gou-
verneur d'O-
range.

Mais tandis qu'on réussissoit si bien à empêcher les Iroquois Idolâtres de prendre parti avec les Anglois contre nous, le Gouverneur d'Orange négocioit avec presque autant de succès auprès des Iroquois Chrétiens & domiciliés dans la Colonie. Il y avoit déjà quelque tems, qu'on remarquoit un relâchement sensible dans la piété de ces Néophytes, & on ne pouvoit l'attribuer qu'à l'ivrognerie, dont il n'étoit presque plus possible de les guérir. Car malgré les défenses réitérées du Roy & les diligences du Gouverneur de Montreal, le commerce de l'eau-de-vie avoit repris vigueur ; & on commença de s'apercevoir qu'il n'y avoit plus tant à compter sur les Iroquois du Sault S. Louis & de la Montagne, à l'occasion d'un grand Parti de guerre, qui se forma au commencement du printems de l'année suivante, pour aller du côté de Baston.

Projet d'un
grand Parti de
guerre.

1708.

Cette Expédition avoit été résoluë dans un grand Conseil tenu à Montreal avec les Chefs de tous les Sauvages Chrétiens établis dans la Colonie, & d'autres Abénaquis en devoient être avec cent Canadiens choisis, outre un grand nombre de Volontaires, la plupart Officiers dans nos Troupes, ce qui faisoit en tout quatre-cent Hommes. MM. de STOURS DES CHAILLONS, & Hertel de Rouville devoient commander les François, & le Sr BOUCHER DE LA PERRIERE devoit conduire les Sauvages. Comme il étoit important que ce projet fût tenu secret jusqu'au moment du départ des Guerriers, & que la marche fût prompte, il fut réglé que les deux premiers Commandans prendroient leur route par la Riviere de S. François, avec les Algonquins, les Abénaquis de Bekancourt, & les Hurons de Lorette, & que la Perrière

DE
avec
rendr
de l'A

Di
rent
ils se
arrive
rons
ayant
heur
pour
Chan
préte
malad

Ma
désér
quan
aband
route
droit
comm
le suiv
au no
lieuës
Nikif
sins d
arme

Ils
pellé
bâtie
avoit
dix d
river
neur
des
toute
Ne
étoit
ter su
leur.

avec les Iroquois iroient par le Lac Champlain ; que tous se rendroient au Lac *Nikispique* , & que les Sauvages Voisins de l'Acadies'y trouveroient au tems marqué.

1708.

Divers incidens penserent rompre l'Entreprise , & différèrent le départ des Guerriers. Enfin le vintfixième de Juillet ils se mirent en marche ; mais des Chaillons & Rouville étant arrivés à la Riviere de S. François , eurent avis que les Hurons étoient retournés sur leurs pas , parce qu'un d'entr'eux ayant été tué par mégarde , apparemment à la chasse , ce malheur fit croire aux autres que leur Expédition seroit funeste pour eux. Les Iroquois , que la Perriere menoit par le Lac Champlain , suivirent bientôt cet exemple , prenant pour prétexte que quelques-uns des leurs étoient malades , & que la maladie pourroit bien se communiquer à toute l'Armée.

Les Iroquois
& les Hurons
abandonnent
les François.

M. de Vaudreuil , à qui les Commandans écrivirent cette désertion , en lui demandant ses ordres , leur répondit que , quand les Algonquins & les Abénaquis de Bekancourt les abandonneroient aussi , ils ne laissassent pas de continuer leur route , & qu'ils fissent plutôt une irruption sur quelque endroit écarté , que de revenir sans rien faire. Des Chaillons communiqua cette Lettre aux Sauvages , qui lui jurèrent de le suivre par tout , où il voudroit les mener ; ils partirent donc au nombre de deux-cent , & après avoir fait cent cinquante lieues par des chemins impraticables , ils arriverent au Lac *Nikispique* , où ils ne trouverent point les Abénaquis , Voisins de l'Acadie , lesquels avoient été obligés de tourner leurs armes ailleurs.

Les Abéna-
quis ne se
trouvent point
au rendez-
vous.

Ils prirent alors le parti de marcher contre un Village appelé *Hewreuil* , composé de vintcinq , à trente Maisons bien bâties , avec un Fort , où logeoit le Gouverneur. Ce Fort avoit une Garnison de trente Soldats , & il y en avoit au moins dix dans chaque Maison. Ces Troupes ne faisoient que d'arriver dans ce lieu , & y avoient été envoyées par le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre , qui , sur l'avis de la marche des François , avoit envoyé de pareils Détachemens dans toutes les Bourgades de ce Canton.

Prise d'une
Bourgade An-
gloise.

Nos Braves ne furent point déconcertés en apprenant qu'on étoit si bien préparé à les recevoir , & ne pouvant plus compter sur la surprise , ils crurent pouvoir y suppléer par leur valeur. Ils reposerent tranquillement toute la nuit , & le lende-

une heure après le Soleil levé, ils se mirent en ordre de bataille. Rouville fit alors un petit Discours aux François pour exhorter tous ceux, qui pourroient avoir eu quelque démêlé entr'eux, à se réconcilier sincèrement, & à s'embrasser, ce qu'ils firent tous. Ils firent ensuite leur priere, & marcherent contre le Fort. Ils y trouverent beaucoup de résistance; mais ils y entrerent enfin l'épée & la hache à la main, & y mirent le feu.

Toutes les Maisons se défendirent aussi très-bien, & eurent le même sort. Il y eut environ cent Anglois de tués dans ces différentes attaques; plusieurs autres, qui attendirent trop tard à sortir du Fort & des maisons, y furent brûlés, & le nombre des Prisonniers fut considérable. Pour ce qui est du butin, il n'y en eut point, on n'y songea que quand tout eut été consumé par les flammes. D'ailleurs on entendoit déjà de tous les Forts & de tous les Villages voisins le son des tambours & des trompettes; & il n'y avoit pas un moment à perdre pour assurer la retraite.

Les Vainqueurs tombent dans une embuscade.

Elle se fit avec beaucoup d'ordre, chacun n'ayant pris de vivres que ce qu'il lui en falloit pour le retour. Cette précaution étoit encore plus nécessaire, qu'on ne croyoit. Les Nôtres avoient à peine fait une demie lieuë, lorsqu'en entrant dans un Bois, ils tomberent dans une embuscade, que leur avoient dressée soixante & dix Hommes, lesquels avant que de se découvrir, tirerent chacun leur coup. Nos Braves essuyèrent cette décharge sans branler, & par bonheur elle ne fit pas un grand effet. Cependant tous les derrieres étoient déjà remplis de Gens de pied & de Cheval, qui les suivoient de près, & il n'y avoit point d'autre parti à prendre, que de passer sur le ventre à ceux, qui venoient de tirer.

Elle est forcée.

On le prit sans balancer, chacun jetta son paquet de vivres, & presque toutes ses hardes, & sans s'amuser à tirer ils en vinrent d'abord aux armes blanches. Les Anglois étonnés d'une attaque si brusque, faite par des Gens, qu'ils croyoient avoir mis en désordre, s'y trouverent eux-mêmes, & ne purent se remettre. De sorte qu'à la réserve de dix, ou douze, qui gagnerent au pied, tous furent tués, ou pris.

Nescambiouit, qui étoit revenu de France l'année précédente, combattit toujours auprès des Commandans; il fit merveille avec un sabre, dont le Roy lui avoit fait présent,

DE
& reçu
actions
çois tu
ciers d
Rouvi
taque
Tou
qu'ils a
qui se
viens
ques-u
plus d
donné
ce que
Partiy
de gra
Partic
qu'à p
de Ro
On
Jeunes
çoise,
répon
les Iro
diion.
Gens
Parti
tes en
ral de
que,
ils avo
d'Ora
Da
qu'à c
avoie
tre les
pour
pas en
prom
d'une
toit.

& reçut un coup de feu au pied. Nous eûmes dans les deux actions dix-huit Hommes blessés, trois Sauvages & cinq François tués, & du nombre des Morts furent deux jeunes Officiers de grande espérance, Hertel de Chambly, Frere de Rouville, & VERCHERES. Plusieurs Prisonniers faits à l'attaque d'Hewreuil se sauverent pendant le dernier combat.

Tous les autres se louerent beaucoup des bons traitemens, qu'ils avoient reçus de leurs Vainqueurs pendant la retraite, qui se fit sans aucun accident après la rencontre, dont je viens de parler; & divers traits, que l'on racontoit de quelques-uns des Officiers & des Volontaires, leur firent encore plus d'honneur, que les preuves éclatantes, qu'ils avoient données de leur bravoure. J'en fus instruit des premiers, parce que je me trouvai à Montreal sur le Port même, lorsque le Parti y débarqua vers la mi-Septembre. On donnoit surtout de grandes louanges au Sieur Dupuys, Fils du Lieutenant Particulier de Quebec, lequel avoit poussé l'humanité jusqu'à porter une bonne partie du chemin la Fille du Lieutenant de Roy d'Hewreuil, qui ne pouvoit presque point marcher.

On étoit surpris en Canada de l'inaction, où demouroit la Jeunesse Angloise, beaucoup plus nombreuse que la Française, & on en demanda la raison à un des Prisonniers. Sa réponse découvrit la véritable cause, qui avoit fait relâcher les Iroquois, que la Perriere conduisoit à la dernière Expédition. Cet Homme dit que ce n'étoit pas la faute des jeunes Gens de sa Nation, s'ils n'étoient pas venus cette année en Parti contre les François; que plus de cinq cent des plus alertes en avoient demandé la permission au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, & l'avoient obtenue; mais que, comme ils étoient sur le point de se mettre en marche, ils avoient reçu un contr'ordre sur une Lettre du Gouverneur d'Orange à son Général.

Dans cette Lettre, ajoûta-t-il, le Gouverneur mandoit qu'à ce coup il étoit Maître des Iroquois Chrétiens, qui lui avoient assuré qu'aucun Sauvage n'iroit plus en guerre contre les Anglois; qu'ainsi il étoit inutile de faire aucune dépense pour attaquer les François, qui réduits à eux seuls n'étoient pas en état de rien entreprendre; de sorte qu'on pouvoit se promettre que les Colonies Angloises jouiroient deormais d'une tranquillité parfaite, qui étoit tout ce qu'on y souhaitoit.

1708.

Belle action
de quelques
Officiers.

Nouvelle in-
trigue du Gou-
verneur d'O-
range.

Infidélité des
Iroquois
Chrétiens.

1708.

Ce même Prisonnier dit encore qu'on avoit cru à Hewreuil & dans tous les Cantons, que le Parti, qui désola ce Village, n'étoit qu'un Détachement d'un Corps de seize-cent Hommes, dont le Gros n'étoit pas loin; que la même chose s'étoit dite à Baston, & que dans toute la Nouvelle Angleterre on étoit continuellement sous les armes, ce qui fatiguoit beaucoup les Habitans. Enfin on apprit d'un autre Prisonnier que le Gouverneur d'Orange avoit fait depuis peu des présens considérables aux Iroquois Chrétiens.

Ils répare.
leur faute.

Ces Sauvages furent extrêmement mortifiés de se voir ainsi découverts, & plus encore du mépris, que le Marquis de Vaudreuil avoit affecté de leur témoigner, lorsqu'ils eurent abandonné le Sieur de la Perrière; car il s'étoit contenté de leur faire dire que, puisqu'ils aimoient tant la Paix, ils pouvoient dorénavant demeurer tranquilles sur leurs nattes, & qu'il se passeroit fort bien d'eux. Ils en furent picqués au vif, & leur dépit eut tout l'effet, que le Général en avoit espéré. Ils leverent plusieurs Partis de guerre; les Abénaquis de Bekancourt, dont, malgré ce qu'en avoit dit M. Schuiler, on n'avoit pas soupçonné la fidélité, & qui venoient de donner de si bonnes preuves de leur attachement à nos intérêts, se joignirent à eux, & les uns animés par leurs derniers succès, les autres par le désir de réparer leur faute, portèrent la désolation dans plusieurs Quartiers de la Nouvelle Angleterre.

Ce qui se passe
entre M. de
Vaudreuil & le
Gouverneur
d'Orange.

Le Général de son côté se plaignit vivement au Gouverneur d'Orange de ce que tandis qu'il laissoit en repos son Pays, & toute la Nouvelle York par considération pour les Hollandois, & pour lui personnellement, & cela dans la vûe de faire garder aux Iroquois une neutralité, qui n'étoit pas moins avantageuse aux Colonies Angloises, qu'à la Nouvelle France; non-seulement il ne cessoit de solliciter les Cantons à reprendre les armes, & faisoit construire un Fort dans celui d'Agnier; mais qu'il travailloit encore à lui débaucher les Sauvages domiciliés dans le centre de la Colonie Française. Schuiler ne répondit rien sur le premier article; mais voici quelle fut sa réponse sur le second:

» Pour ce qui est du Collier, que j'ai envoyé à dessein d'em-
» pêcher les Sauvages de prendre parti dans la guerre, qui se
» fait contre le Gouvernement de Baston, il faut que j'avoue
» le fait; mais j'y ai été poussé par une charité Chrétienne. Je
» n'ai

DE
n'ai pu
vers D
ces cru
souven
nemen
que je
guerre
Loix le
leurs n
dégéné
concev
sembla
comme
Pitre
primoi
struit d
partie d
qui nou
Sauvag
Il ne po
les Iroq
qu'à Ba
tenoit l
inférieu
que les
& les c
que les
traitem
Il éto
les Sau
tés, qu
que de
barbar
Mission
que les
mêmes
ce que
il étoit
vuloit
il usoit
To

n'ai pu me dispenser de croire qu'il étoit de mon devoir envers Dieu & mon prochain de prévenir, s'il étoit possible, ces cruautés barbares & payennes, qui n'ont été que trop souvent exercées sur les malheureux Peuples de ce Gouvernement-là. Vous me pardonnerez, Monsieur, si je vous dis que je sens mon cœur se soulever, quand je pense qu'une guerre, qui se fait entre des Princes Chrétiens, obligés aux Loix les plus exactes de l'honneur & de la générosité, dont leurs nobles Ancêtres leur ont donné de si beaux exemples, dégénère en une barbarie Sauvage & sans bornes. Je ne puis concevoir qu'il soit possible de mettre fin à la guerre par de semblables voyes, & je voudrois que tout le Monde pensât comme moi sur ce sujet.

Pitre Schuiler étoit un fort honnête Homme, & il n'exprimoit ici que ses véritables sentimens; mais il étoit assez instruit de ce qui s'étoit passé depuis cinquante ans dans cette partie de l'Amérique, pour sçavoir que c'étoit les Anglois, qui nous avoient réduits à la dure nécessité de laisser agir nos Sauvages, comme ils faisoient dans la Nouvelle Angleterre. Il ne pouvoit ignorer les horreurs, auxquelles s'étoient portés les Iroquois à leur instigation pendant la dernière guerre; qu'à Baston même les François & les Abénaquis, qu'on y retenoit Prisonniers, y étoient traités avec une inhumanité peu inférieure à cette barbarie, dont il se plaignoit si amèrement; que les Anglois avoient plus d'une fois violé le droit des Gens, & les capitulations signées dans les meilleures formes, tandis que les Prisonniers de cette Nation ne recevoient que de bons traitemens de notre part & de celle de nos Alliés.

Il étoit encore aisé de lui prouver que, ni les François, ni les Sauvages de leur Parti, n'avoient jamais exercé les cruautés, qu'il leur reprochoit, que par représailles; & qu'avant que de se résoudre à prendre cette voye pour faire cesser la barbarie, dont les Iroquois usoient contre nos Officiers, nos Missionnaires, & nos Habitans, & les mauvais traitemens, que les Bastonnois faisoient souffrir à nos Alliés, & à nous-mêmes, on avoit lontems laissé couler bien des larmes à tout ce que la Nouvelle France avoit de plus illustre. Mais en quoi il étoit lui-même inexcusable, c'est que dans le tems, qu'il vouloit arracher les armes des mains des Iroquois Chrétiens, il usoit de toutes sortes de moyens pour engager les Iroquois

1708.

Les Anglois
veulent nous
débaucher les
Sauvages de la
Louisiane.

Idolâtres à les prendre contre nous, quoiqu'il ne pût douter que ceux-ci ne portassent beaucoup plus loin que ceux-là ces fureurs, qu'il détestoit.

Ce n'étoit pas seulement en Canada que les Anglois cherchoient à nous faire des Ennemis des Sauvages, dont nous avions toujours sçu, beaucoup mieux qu'eux, nous attirer l'estime & l'affection. La Colonie de la Louisiane étoit encore dans sa première enfance; rien n'étoit plus foible, que les deux, ou trois Etablissmens, que nous y avions. Il est vrai qu'ils n'avoient rien à craindre de la part des Habitans naturels du Pays: on les traitoit bien, ils paroissoient contens de nous, & c'étoit peut-être ce qui nous retenoit dans une sécurité, dont un peu plus de prudence auroit corrigé l'excès.

Mais les Anglois de la Caroline ne laisserent pas de prendre de grands ombrages de ces nouveaux Etablissmens, & l'on découvrit cette même année que les Tchactas, nos plus fidèles Alliés, avoient reçu de la part de la Reine de la Grande Bretagne des présens, & que le motif de cette libéralité étoit d'obtenir de ces Sauvages un passage libre sur leurs Terres aux Troupes Angloises, pour engager les autres Nations à demeurer au moins Neutres, ou pour les détruire, si elles le refusoient. M. D'ARLAQUETTE, qui exerçoit alors dans cette Colonie l'Emploi de Commissaire Ordonnateur, & qui informa M. de Pontchartrain de ce que je viens de dire, ajoutoit que deux Voyageurs François passant chez les Yafous, y avoient rencontré un Anglois, qui avoit la valeur de vingt-cinq mille écus de présens destinés à traiter pour le même sujet avec ces Sauvages, & avec les Illinois. On sçut encore que dans les Harangues, dont on accompagnoit ces présens, on leur disoit que ce qu'ils voyoient de François parmi eux, étoient les restes fugitifs d'une Nation détruite par les Anglois.

C'est ainsi que nos Ennemis mettoient tout en usage pour se dédommager des pertes & des affronts, qu'ils avoient essuyés pendant cette Campagne dans la Nouvelle Angleterre, & dans l'Acadie; mais ils reçurent au milieu de l'hyver suivant un bien plus grand échec encore dans l'Isle de Terre-Neuve, & qui acheva de les ruiner de réputation dans l'esprit de toutes les Nations de ce Continent.

J'ai déjà observé que le centre & les Magasins de tous les

DE
Etabli
Baye
Plaifan
Gouve
d'en fa
Son pr
Homm
gniren
condui
lui en c
aussi pa
disting
en qual
Le p
le dess
res l'ay
voulut
mit en m
la Baye
deux do
fer un b
épargno
terent,
lieuës d
avoir eff
Personn
sembloie
échouer
Comm
que d'all
pour att
croyable
heures a
d'un bea
il observ
de mauve
cherchoi
Dès qu
où il étoi
(a) Depui

Etabliſſemens des Anglois dans cette Iſle, étoient dans la Baye de S. Jean. M. de St. Ovide, Lieutenant de Roy de Plaiſance (a), & Neveu de M. de Brouillan, qui en avoit été Gouverneur, propoſa à M. de COSTEBELLE, qui l'étoit alors, d'en faire la conquête, & ajouta qu'il la feroit à ſes dépens. Son projet ayant été approuvé, il aſſembla cent vint-cinq Hommes, Sauvages, Habitans & Matelôts, auxquels ſe joignirent vint Soldats, nouvellement arrivés de l'Acadie ſous la conduite du Sieur RENOU, Lieutenant : M. de Coſtebelle lui en donna encore vint-quatre de ſa Garniſon, commandés auſſi par un Lieutenant ; & M. de la RONDE, qui s'étoit déjà diſtingué à la défenſe du Port Royal, voulut l'accompagner en qualité de ſimple Volontaire.

Le plus court étoit de faire le voyage par Mer, & c'étoit le deſſein du Commandant du Parti ; mais les vents contraires l'ayant arrêté juſqu'au quatorzième de Décembre, il ne voulut pas attendre plus longtems, & ce jour-là-même il ſe mit en marche ſur les neiges. Le vintième il arriva au fond de la Baye de Sainte Marie, où M. de Coſtebelle avoit envoyé deux doubles Chaloupes, afin que nos Braves puſſent traverser un bras de Mer de quatre à cinq lieuës de large, qui leur épargnoit deux journées d'un chemin très-rude ; ils en profitèrent, & le dernier jour de l'année ils arriverent à cinq lieuës de S. Jean, ſans avoir été découverts ; mais non ſans avoir eſſuyé bien des contradictions de la part de quelques Perſonnes, qui ne vouloient pas de bien à St. Ovide, & qui ſembloient ne l'avoir voulu accompagner, que pour faire échouer ſon Expédition.

Comme elle ne pouvoit réuſſir que par la ſurpriſe, avant que d'aller plus loin, on prépara tout ce qui étoit néceſſaire pour attaquer en arrivant. Cela ſe fit avec une diligence incroyable, & dès le lendemain premier jour de l'année, deux heures avant le jour, le Commandant ſe rendit à la faveur d'un beau clair de Lune au fond du Havre de S. Jean, d'où il obſerva tout fort à ſon aïſe. Il marcha enſuite, conduit par de mauvais Guides, dont il auroit dû ſe défier, & qui ne cherchoient qu'à lui faire manquer ſon coup.

Dès qu'il ſe fut aperçu de leur perfidie, il paſſa du centre, où il étoit, à l'Avantgarde, où étoient les Volontaires, & ſe

1709.

Projet d'une
Expédition en
Terre-Neu-
ve.

Attaque &
priſe de Saint
Jean.

(a) Depuis Gouverneur de l'Iſle Royale,

1709.

mit à leur tête, laissant à la place, qu'il venoit de quitter, le Sieur DESPENSENS, qui faisoit l'Office de Major. Il fut découvert de trois-cent pas du Fort, qu'il vouloit attaquer, de sorte que, comme il aprochoit de la premiere Palissade, on lui tira quelques coups de fusil. Quelques-uns de ses Volontaires l'abandonnerent alors, ce qui ne l'empêcha point de pénétrer jusqu'au chemin couvert, dont heureusement pour lui on avoit oublié de fermer la porte. Il y entra, en criant *Vive le Roy*, & ce cri, qui ranima le courage de ses Gens, fit perdre entièrement cœur aux Anglois. Il laissa quinze, ou seize Hommes à la garde du chemin couvert, traversa le fossé malgré le feu de deux autres Forts, qui lui blessa dix Hommes; planta deux échelles contre le Rempart, qui avoit vint pieds de haut; & y monta avec six Hommes, dont trois furent dangereusement blessés en montant.

Dans ce moment Despensens arriva avec le Corps, qu'il commandoit, & des échelles, qu'il planta d'abord. Il monta le premier, & entra lui troisième, ou quatrième dans le Fort. Renou, JOHANNIS, du Plessis, la Chesnaye, d'Argenteuil, & d'Aillebout, son Frere, suivirent de près ce brave Homme; les uns se rendirent Maîtres du Corps de garde, les autres de la maison du Gouverneur, d'autres coururent au Pont levis, qui faisoit la communication du Fort des Habitans avec celui-ci, qu'on appelloit le *Fort Guillaume*, & le Gouverneur, qui alloit y faire passer trois-cent Habitans, fut blessé de trois coups, & renversé.

Despensens fit aussitôt baisser le Pont levis, & ouvrir le guichet. Alors tout le reste de l'Armée entra, & les Anglois demanderent quartier. Ainsi en moins d'une demie-heure les François se trouverent Maîtres de deux Forts, dont chacun auroit pû arrêter lontems une Armée entiere; car il y avoit dans l'un dix-huit canons en batterie, quatre mortiers à bombes, vint à grenades, & plus de cent Hommes de Garnison, commandés par un très-brave Homme. L'autre avoit six-cent Habitans, bien retranchés, tout prêts à venir au secours du premier Fort; mais une porte souterraine, par où ils avoient compté de passer, quand il en seroit tems, se trouva si bien fermée, qu'on ne put l'enfoncer assez tôt. Il en restoit un troisième plus petit à l'entrée du Port, mais de l'autre côté: M. de St. Ovide l'envoya sommer, & le Commandant demanda

DE
vintq
term
dans
assez
& un
Da
un E
reux
ques
lieu
qu'ils
qu'il
mée
tre q
avoit
ter un
de me
Ce
ignor
persu
il en
il ser
réflé
mer f
& ju
voir
roiss
étoit
dispo
tems
diffic
Il
de se
envo
génie
tions
tité
point
Priso
gate

vintquatre heures pour répondre : on les lui accorda , & ce terme écoulé , il se rendit , quoiqu'il eût quatre-vingt Hommes dans une bonne Place , des vivres pour plusieurs mois , une assez belle Artillerie , de gros canons , un mortier à bombe , & une voute à l'abri des bombes.

Dès que St. Ovide se vit Maître de St. Jean , il dépêcha un Exprès à M. de Costebelle , pour l'informer de l'heureux succès de son Entreprise. Ayant eu ensuite avis que quelques Anglois s'étoient sauvés à Belle-Isle , qui n'est qu'à cinq lieues de St. Jean ; qu'ils y avoient rencontré un Navire , & qu'ils s'y étoient embarqués pour passer en Angleterre , il crut qu'il étoit à propos que la Cour de France fût aussitôt informée , que celle de Londres , de ce qu'il venoit d'exécuter , outre qu'il étoit bien aise d'en recevoir des ordres sur ce qu'il avoit à faire : ainsi il commanda au Sieur Despensens de monter un petit Bâtiment , qui étoit dans le Havre de St. Jean , & de mettre incessamment à la voile.

Cette démarche déplut au Gouverneur de Plaisance , qui ignoroit le départ des trois Anglois pour l'Europe , & qui étoit persuadé que la prise de St. Jean étant ignorée en Angleterre , il en partiroit à l'ordinaire des Vaisseaux pour ce Port , dont il feroit aisé de se rendre Maître. Ce fut au moins la première réflexion , qu'il fit , ou le prétexte , dont il se servit , pour blâmer son Lieutenant du Roy. Il changea ensuite de pensée , & jugea qu'il étoit assez inutile de consulter la Cour , pour sçavoir , si on devoit garder S. Jean , parce que la chose lui paroissoit impossible , sans dégarnir Plaisance , qui depuis un an étoit menacé d'un siège. Il ne croyoit pas d'ailleurs le Roy disposé à lui envoyer assez de Forces pour défendre en même tems sa Place , & se maintenir dans un Port éloigné , & aussi difficile à garder , que S. Jean.

Il manda donc à S. Ovide de faire démolir les Forts , & de se rendre à Plaisance au plus tard à la fin de Mars. Il lui envoya une Fregate pour y embarquer le Gouverneur , l'Ingénieur & la Garnison de ces mêmes Forts , avec les munitions de guerre , qu'on y avoit trouvées en très-grande quantité , parce qu'un Parti de trois-cent Anglois étoit sur le point de se mettre en marche pour surprendre Plaisance. Les Prisonniers & les effets , qu'on ne put embarquer sur la Fregate , furent mis à rançon ; & M. de S. Ovide , qui ne deman-

1709-10.

M. de S. Ovide , après s'en être rendu Maître , dépêcha un Courrier à Plaisance & un Navire en France.

S. Jean est abandonné.

1709-10.

doit que cent Hommes , pour conserver sa conquête , & pour achever celle de toute la Côte Orientale de Terre-Neuve , non-seulement eut le chagrin de se voir contraint de tout abandonner ; mais il eut encore celui d'apprendre que la Cour , après avoir été d'abord de l'avis du Gouverneur de Plaisance , étoit revenue au sien , lorsqu'il n'en étoit plus tems.

M. de Vaudreuil trompé par un Iroquois.

On ne sçavoit pas encore à Quebec la prise de S. Jean , lorsqu'on y fut informé de plusieurs endroits qu'il se faisoit à Baston un grand armement , qui devoit être fortifié d'une Escadre d'Angleterre , pour attaquer le Canada , & qu'on assembloit dans la Nouvelle York une Armée de deux mille Hommes , qui devoit d'abord s'emparer de Chambly , & tomber ensuite sur Montreal , qui n'en est éloigné que de cinq lieues. Il y avoit déjà plus d'un an , que le P. de MAREUIL (a), Missionnaire à Onnontagué , avoit donné avis au Gouverneur Général que les Iroquois étoient vivement sollicités de se déclarer contre nous , & qu'un de ces Sauvages , fort autorisé dans ce même Canton , étoit l'Auteur secret de cette intrigue ; mais cet avis n'avoit pas trouvé créance auprès de M. de Vaudreuil , trop prévenu en faveur du perfide Iroquois.

Les Cantons se déclarent contre nous.

Cependant le Traité fut conclu à Onnontagué même ; les seuls Tsonnonthouans n'y entrèrent point , & la guerre fut chantée dans les quatre autres Cantons. Un Parent du Gouverneur d'Orange en avertit de bonne heure le P. de Mareuil , qui avoit déjà reçu ordre de son Supérieur de sortir d'Onnontagué ; mais ce Missionnaire ne pouvant retourner dans la Colonie , parce que les chemins en étoient déjà infestés de Partis Ennemis , fut contraint d'accepter les offres du Hollandois , dont je viens de parler , qui lui avoit offert une retraite à Orange. Il y fut retenu Prisonnier ; mais à cela près il eut tout lieu de se louer du Gouverneur , qui lui fit un très-bon accueil , & le traita avec beaucoup de distinction.

Diligences de M. de Vaudreuil.

Il fut ensuite appelé à Manhatte , & dans tous les lieux , où il passa , il fut témoin des préparatifs des Anglois pour l'Expédition de Chambly. M. de Vaudreuil en eut bientôt des nouvelles certaines , qui l'obligerent à monter à Montreal au mois de Janvier , après avoir donné ses ordres pour mettre la Capitale en état de défense , & pour faire tenir les Troupes

(a) Il est mort en 1742. au Collège de Louis-le-Grand.

DE
& les
même
envoy
mais
mi ;
sans
Le
fondé
préte
niers
à Ma
voien
dans
senté
ple ,
& l'u
quête
On
proje
de la
dix g
devo
roier
MAR
vage
que l
deux
nots
Su
feil d
la N
afin
fes F
Il n'y
cure
Mon
ne fi
d'au
le G
tach

& les Milices prêtes à marcher au premier signal. Il leva en même tems un Parti de deux-cent cinquante Hommes , qu'il envoya vers le Lac Champlain sous la conduite de Rouville ; mais cet Officier n'y ayant point eu de nouvelles de l'Ennemi ; & n'ayant pas ordre d'aller plus loin , revint à Montreal sans rien faire.

Le dixième de May le Sieur VESCHE , qui en 1705. avoit fondé tous les passages difficiles du Fleuve S. Laurent , sous prétexte de venir à Quebec traiter de l'échange des Prisonniers , arriva d'Angleterre à Baston , d'où il se rendit en poste à Manhatte , pour y presser la levée des Troupes , qui devoient agir du côté de Montreal. On en fut bientôt instruit dans cette Ville , & on y apprit même que Vesché avoit présenté à la Reine de la Grande Bretagne un Mémoire fort ample , où il faisoit voir la facilité de conquérir le Canada , & l'utilité , que l'Angleterre pouvoit retirer de cette conquête.

On ajoûtoit que Sa Majesté Britannique avoit agréé son projet , & lui avoit promis , s'il réussissoit , le Gouvernement de la Nouvelle France ; qu'elle faisoit armer dans ses Ports dix gros Navires , & dix autres plus petits ; que cette Flotte devoit porter six mille Hommes de Troupes réglées , qui seroient commandées par M. MACARDI , Creature du Duc de MARLBOROUGH ; que deux milles Anglois & autant de Sauvages devoient attaquer le Gouvernement de Montreal , & que leur rendez-vous étoit marqué à la Riviere du Chicot , à deux lieuës du Lac Champlain , où ils construïroient leurs Canots & leurs Batteaux , pour descendre ensuite à Chambly.

Sur ces Nouvelles M. de Vaudreuil assembla un grand Conseil de guerre , où il fut résolu de marcher incessamment vers la Nouvelle York , pour dissiper l'orage , qui s'y formoit , afin que la Colonie rassurée de ce côté-là , pût réunir toutes ses Forces contre la Flotte Angloise , si elle venoit à Quebec. Il n'y avoit pas , ce semble , un moment à perdre , pour exécuter cette résolution , & M. de Ramezay , Gouverneur de Montreal , s'offrit de se charger de l'exécution ; mais son offre ne fut pas acceptée d'abord , & l'on n'en peut guères apporter d'autre raison , que le peu de concert , qu'il y avoit entre lui & le Gouverneur Général. M. de Vaudreuil se contenta de détacher M. de SABREVOIS , Capitaine , avec trente Hommes ,

1709-10.

Préparatifs
des Anglois
pour attaquer
la Colonie.

M. de Rame-
zay marche
contr'eux.

1709-10.

pour aller au devant de Rouville, qui n'étoit pas encore de retour, & pour faciliter sa retraite.

Deux mois après, comme on ne doutoit plus que les Anglois ne fussent en marche avec un grand nombre d'Iroquois & de Mahingans, & qu'on avoit même eu avis qu'ils avoient bâti plusieurs Forts de distance en distance depuis Orange jusqu'au Lac du S. Sacrement; M. de Vaudreuil ceda enfin aux instances du Gouverneur de Montreal. Il lui donna quinze cent Hommes, parmi lesquels il y avoit cent Soldats; le reste étoit composé de Milices & de Sauvages, & plusieurs Officiers voulurent l'accompagner. La plupart s'étoient déjà distingués en plusieurs rencontres; mais ils ne firent pas en cette occasion tout ce qu'on attendoit d'eux.

Peu de Succès
de cette Expé-
dition, &
quelle en fut
la cause.

Tout étant ainsi réglé, le Général descendit à Quebec, pour presser les travaux, qu'on y faisoit par son ordre, & pour y arrêter tous les Navires, qui arriveroient de France, afin de s'en servir au besoin. Le vinthuit de Juillet M. de Ramezay partit de Montreal, son Avantgarde conduite par M. de Montigny, Capitaine, étoit composée de cinquante François & de deux cent Abénaquis, & soutenue par Rouville avec cent Canadiens. Après eux marchaient cent Soldats des Troupes du Roy, sous les ordres de M. de la Chiffaigne. Le Gouverneur de Montreal suivoit à la tête de cinq cent Canadiens, distribués en cinq Compagnies, commandées par MM. de S. Martin, des Joridis, de Sabrevois, DE LIGNERY, & des Chaillons. Les Iroquois Chrétiens faisoient l'Arrièregarde, sous la conduite de Joncaire. Des Outaonais & des Nipissings étoient sur les ailes.

L'Armée fit quarante lieues en trois jours, gardant toujours l'ordre, que je viens de marquer; & il est indubitable que, si elle fût allée jusqu'au Camp des Ennemis, elle en auroit eu très-bon marché; mais le peu de concert entre les Officiers & le Commandant, le défaut de subordination dans les Troupes, qui en est une suite nécessaire, & de faux avis, qui furent donnés à M. de Ramezay, firent échouer une Entreprise, dont le succès paroissoit immanquable. Après qu'on eut mis en déroute un Détachement de cent dix-sept Hommes, qui s'étoient trop avancés, & dont le Conduiteur fut tué, le bruit se répandit qu'un Corps d'environ cinq mille Hommes n'étoit pas loin, & s'étoit assez bien retranché.

Les

DE
Le
ment
soit b
que
loisir
secou
le Co
voix d
une n
l'y dé
poser
craint
ses or
Ver
avis p
nemis
pour a
Sacer
d'un P
en deu
vage p
ral, q
dans la
y assen
avec le
que ten
Il fit
cun, f
observ
près de
Sauvag
quis de
Forts,
à l'autre
Que
brûlé se
toit ret
che, qu
fut en e
pas sitôt
To

Les Sauvages déclarerent en même tems que leur sentiment n'étoit pas qu'on allât plus avant, & qu'il leur paroïsoit beaucoup plus à propos de défendre les Postes avancés, que d'aller chercher si loin un Ennemi, qui avoit eu tout le loisir de bien fortifier son Camp, & qui pouvoit encore être secouru par toute la Jeunesse d'Orange & de Corlar : sur quoi le Conseil de guerre fut assemblé, & il y fut résolu tout d'une voix de se retirer. Ce fut pour le Gouverneur de Montreal une nécessité de se conformer à cette Délibération ; & ce qui l'y détermina fut bien moins la defense, qu'il avoit de s'exposer à une grande action, s'il n'y étoit forcé, que la crainte de n'être pas secondé de tous ceux, qui étoient sous ses ordres.

1709-10.

Vers la mi-Septembre, étant de retour à Montreal, il eut avis par un Iroquois, nouvellement arrivé du Camp des Ennemis, que deux mille cinq cent Hommes étoient en marche pour aller bâtir un nouveau Fort à l'extrémité du Lac du S. Sacrement, & qu'il s'en étoit détaché six-cent pour s'emparer d'un Poste sur le Lac Champlain, d'où ils pouvoient venir en deux jours à Chambly. Il fit aussitôt partir ce même Sauvage pour Quebec, où étoit M. de Vaudreuil, & ce Général, qui ne voyoit plus aucun lieu de craindre d'être assiégé dans la Capitale, s'embarqua sur le champ pour Montreal, y assembla un Corps considérable de Troupes & de Milices, avec lequel il alla se poster à Chambly, où il demeura quelque tems, sans entendre parler des Ennemis.

M. de Vaudreuil campe à Chambly.

Il fit ensuite deux Détachemens de cinquante Hommes chacun, sous les ordres de Des Chaillons & de Montigny, pour observer les Ennemis. Ces deux Officiers approcherent fort près de leurs retranchemens ; Montigny alla même avec deux Sauvages compter & mesurer leurs Canots, & des Abénaquis de sa Troupe s'étant avancés entre les deux plus grands Forts, cassèrent la tête à deux Anglois, qui alloient de l'un à l'autre.

Quelque tems après on eut nouvelle que l'Ennemi avoit brûlé ses Canots, & réduit en cendres tous ses Forts, & s'étoit retiré avec beaucoup de confusion, en maudissant Vefche, qui étoit l'Auteur d'une si malheureuse Expédition. Elle fut en effet des plus funestes aux Anglois ; mais on ne sçut pas sûtôt, ni toute la grandeur de la perte, qu'ils firent en

Les Ennemis se retirent.

1709-10.

cette occasion , ni quelles en avoient été les véritables causes.

Le bruit courut d'abord que ce qui les avoit obligés à faire retraite , étoit la crainte d'avoir bientôt sur les bras M. de Vaudreuil avec toutes les Forces de la Colonie Françoisé , & il est vrai que , quand on eut appris à Corlar que le Gouverneur Général étoit à Chambly avec un Corps considérable de Troupes , la frayeur y fut si grande , qu'on fit entrer dans la Place tous les Gens de la Campagne ; mais cette frayeur étoit en partie causée par la ruine entière de l'Armée Ennemie , dont on ne fut bien informé , que par le retour du P. de Mareuil.

Ce qui fit
échouer l'En-
treprise des
Anglois.

Ce Missionnaire ayant été échangé contre un Neveu du Gouverneur d'Orange , on sçut de lui toutes les circonstances de cet événement , & à quoi la Nouvelle France étoit redevable d'avoir échappé au plus grand peril , qu'elle eût encore couru de ce côté-là. J'ai dit que quatre Cantons Iroquois s'étoient déclarés en faveur des Anglois ; mais il s'en falloit bien que ces Sauvages prétendissent aider leurs Alliés à chasser les François du Canada. Les Agniers s'étoient ouverts à un Abénaqui sur la nécessité , où ils s'étoient trouvés de prendre parti dans une guerre , dont ils avoient résolu de demeurer Spectateurs paisibles , & dans le grand Conseil , qui fut tenu à Onnontagué dans le tems , que le P. de Mareuil y étoit encore , ce Religieux comprit par le rapport de quelques-uns de ses Emissaires , que les Anglois ne tireroient pas un grand avantage de leur alliance avec les Iroquois.

Politique des
Iroquois.

On lui dit que l'Orateur Onnontagué , ou quelqu'un des Anciens de ce Canton , avoit demandé , si on ne se souvenoit plus que leur Nation se trouvant entre deux Peuples puissans , capable chacun de l'exterminer , & qui étoient l'un & l'autre intéressés à le faire , quand ils n'auroient plus besoin de son secours , toute son attention devoit être à les mettre toujours dans l'obligation de la ménager , & par conséquent à empêcher qu'aucune ne prévalût sur l'autre ? Que son Discours fit impression sur l'Assemblée , & que la résolution fut prise de se conduire dans l'affaire présente selon la règle de politique , qu'on avoit suivie jusqu'alors.

Ils font périr
l'Armée An-
gloise.

En effet les Iroquois n'eurent pas plutôt joint l'Armée Angloise , que la croyant assez forte avec eux pour prendre Montreal , ils ne penserent plus qu'aux moyens de la détruire ,

D
& v
pée
soie
tout
fus d
glois
rent
nom
toien
ayan
geren
C
glois
mée à
ne po
de les
appri
à fair
qu'ils
des a
menc
de Po
avec
En
putés
bonne
cun d
quere
rendr
observ
temen
mes.
qu'ils
lando
assûra
lonten
Le
la Co
Suppli
Les Iro

& voici de quelle maniere ils s'y prirent. L'Armée étoit campée sur le bord d'une petite Riviere ; les Iroquois , qui passoient presque tout le tems à la chasse , s'aviserent d'y jeter toutes les peaux des Bêtes , qu'ils écorchoient , un peu au dessus du Camp ; & bientôt l'eau en fut toute infectée. Les Anglois , qui ne se défioient point de cette perfidie , continuèrent à boire de cette eau , & elle en fit mourir un si grand nombre , que le P. de Mareuil , & deux Officiers , qui l'étoient allé prendre à Orange pour le conduire en Canada , ayant découvert les fosses , où on avoit enterré les Morts , jugerent que leur nombre montoit à plus de mille.

Ce qui est certain , c'est que cette mortalité , dont les Anglois ne connurent la cause , que lontems après , obligea l'Armée à quitter un lieu si funeste , & où ils comprirent bien qu'ils ne pouvoient éviter d'être entièrement défaits , si on s'avisait de les y venir attaquer. Ils se rendirent à Manhatte , où ils apprirent en arrivant que les Vaisseaux d'Angleterre destinés à faire le siège de Quebec , n'étoient point venus à Baston ; qu'ils avoient été envoyés à Lisbonne , où le mauvais succès des armes Portugaises sur la Frontiere de Castille au commencement de cette Campagne , faisoit craindre que le Roy de Portugal ne fût contraint de faire son accommodement avec l'Espagne , s'il n'étoit promptement secouru.

Enfin l'Hyver suivant les Onnontagués envoyerent des Députés à M. de Vaudreuil , pour le prier de les recevoir en ses bonnes grâces. Ils l'assurèrent d'abord qu'ils n'avoient eu aucun dessein de faire du mal aux François ; mais ils ne s'expliquerent point sur la maniere , dont ils s'y étoient pris pour rendre inutiles les grands préparatifs des Anglois. Ils lui firent observer que la guerre n'avoit point été entreprise du consentement unanime des Cantons mêmes , qui avoient pris les armes. Enfin ils crurent le Gouverneur si peu irrité contr'eux , qu'ils eurent la confiance de le prier de pardonner aux Hollandois , & surtout à M. Schuiler , la rupture de la trêve , assurant qu'il ne leur avoit pas été libre de la garder plus lontems.

Le fait étoit véritable ; d'ailleurs la situation des affaires de la Colonie ne permettoit pas de rejeter les excuses d'un tel Suppliant , au hazard d'en faire un Ennemi irréconciliable. Les Iroquois le concevoient fort bien , & ils croyoient qu'on

1709-10.

Pourquoi la Flotte Angloise ne vint point à Quebec.

Les Iroquois envoient des Députés à M. de Vaudreuil.

1709-10.

devoit leur sçavoir quelque gré de la démarche , qu'ils faisoient. De plus cette Nation avoit toujours témoigné qu'elle désapprouvoit la guerre , que se faisoient les François & les Anglois , & dans une seconde audience , que ses Députés eurent du Général , après que celui , qui portoit la parole , eut marqué son chagrin de voir deux Peuples , qu'il estimoit , disoit-il , presque toujours occupés à s'entre-détruire , il ajoûta avec cette franchise , qui n'est plus guères connue que des Barbares : „ Etes-vous donc yvres les uns & les autres ? Ou „ est-ce moi , qui n'ai point d'esprit ? „

Il proposa aussi un échange de Prisonniers entre les Hollandois & les François , & il fut accepté , & exécuté de bonne foy de part & d'autre. M. de Vaudreuil dit ensuite aux Députés que ses Alliés n'attendoient plus que sa permission , pour leur déclarer la guerre , & que s'ils vouloient éviter ce malheur , il falloit qu'ils demeurassent tranquilles ; qu'au premier mouvement , qu'il leur verroit faire , il laisseroit à tous ses Enfans la liberté de leur courir sus.

Les Onnontagués étoient à peine partis , qu'on vit arriver des Agniers , qui parlèrent à peu près sur le même ton , & protestèrent qu'ils ne leveroient jamais la hache contre les François ; mais comme la plûpart d'entr'eux s'étoient établis dans le voisinage d'Orange , où Schuiler avoit trouvé le secret de les attirer , M. de Vaudreuil comprit qu'il leur seroit difficile de tenir parole , si les Anglois de la Nouvelle York faisoient quelque nouvelle tentative contre la Colonie. Toutefois il reçut bien leurs Députés , & les renvoya fort contents.

Entreprise
malheureuse
dans la baye
d'Hudson.

La joye , qu'on avoit ressentie en Canada de voir les grands projets du Sieur Vesche déconcertés , fut un peu troublée par la nouvelle , qu'on y reçut du mauvais succès d'une Entreprise du Sieur de Mantet sur le Fort de Sainte Anne dans la Baye d'Hudson. Cet Officier y fut tué , & ce fut une perte pour la Colonie. Il paroît que le Gouverneur Général essuya quelques reproches à cette occasion ; car voici comme il s'exprimoit dans une Lettre qu'il écrivit l'année suivante à M. de Pontchartrain :

„ A l'égard de la réussite du Parti envoyé dans la Baye d'Hudson , si cette Entreprise n'a pas eu toute celle , que j'avois lieu „ d'espérer , ce sont des coups du sort , dont je ne puis répon-

DE
dre.
Fort
le Si
pou
cou
n'est
avo
lui ,
que
fait
sans
C
que
tem
Bast
& d
Que
la R
Plac
ver
Que
part
l'Hy
C
rent
que
les
rent
ver
à re
étio
clar
N
auf
vou
ave
tou
& c
Sub
Aca

dre. Les ordres , que j'avois donnés , étoient très-justes ; le Fort de Quititchouen (Sainte Anne) n'est pas imprenable ; le Sieur de Mantet avoit de bons Hommes , des vivres encore pour quatre mois , il a été jusqu'à la Palissade , sans être découvert , il a échoué , où mille autres auroient réussi. Ce n'est pas manque de courage , ni d'expérience ; mais pour avoir trop compté sur la bravoure de ceux , qui étoient avec lui , & pour n'avoir pas assez fait reconnoître le lieu , avant que de l'attaquer. Plusieurs de ceux , qui y ont été , m'ont fait proposer d'y retourner , même avec moins de Monde , & sans qu'il en coûte rien à Sa Majesté.

On apprit de fort bonne heure à Quebec l'année suivante que l'Acadie étoit menacée de nouveau , & l'on sçut peu de tems après par des Prisonniers Anglois , qu'il étoit arrivé à Baston six Navires de guerre , avec une Galiotte à bombe , & des Troupes de débarquement , pour assiéger le Port Roïal. Quelques-uns de ces Prisonniers ajoutèrent que le dessein de la Reine de la Grande Bretagne étoit qu'après la prise de cette Place , l'Escadre , qui en auroit fait la conquête , y passât l'Hyver , pour venir de - là au Printems suivant faire le siège de Quebec , après avoir été renforcée d'une autre Escadre , qui partirait à ce dessein des Ports d'Angleterre avant la fin de l'Hyver.

Ces avis , qui ne se trouverent que trop fondés , inquiéterent moins M. de Vaudreuil , accoutumé à voir courir presque toutes les années de pareils bruits , que quelques nouvelles insultes faites par nos Alliés aux Iroquois , qui se contenterent néanmoins de lui en demander justice , quoique le Gouverneur de la N. York mit tout en usage pour les engager à reprendre les armes. M. de Vaudreuil leur promit la satisfaction , qu'il souhaitoient , & ils refuserent nettement de se déclarer contre nous.

M. Dudley ne réussit pas mieux auprès des Abénaquis , auxquels il ne demandoit que de demeurer Neutres : ils ne voulurent jamais entendre à aucune sorte d'accommodement avec lui , & pendant toute cette Campagne on ne vit dans toute la Nouvelle Angleterre que des Partis de ces Sauvages , & de François , qui y désolèrent un très-grand Pays. M. de Subercafne ne s'endormoit pas de son côté. Il avoit attiré en Acadie plusieurs Flibustiers de l'Amérique , & il s'en servit

Nouvel armement à Baston.

1710.

Les Iroquois refusent de se déclarer contre nous , & les Abénaquis de demeurer neutres.

1710.

Projet de M.
de Subercase
pour fortifier
l'Acadie.

utilement pour faire la coursé sur les Anglois, dont le commerce fut par-là fort dérangé.

Il en avoit encore tiré un autre avantage, qui fut que les prises faites par ces Armateurs, entretenrent l'abondance dans la Colonie, & le mirent en état de faire de fort beaux présens aux Sauvages. Ces succès lui firent concevoir le dessein de former un Etablissement considerable au Port de la Héve; mais il n'eut, ni le loisir, ni les moyens d'exécuter ce projet. Les Flibustiers l'abandonnerent, lorsqu'il avoit le plus besoin d'eux; le Ministre de la Marine, auquel il avoit demandé une, ou deux Fregates, pour croiser le long des Côtes de l'Acadie, ne put les lui envoyer, & bientôt après il fallut songer à soutenir un nouveau siège au Port Royal.

Les Anglois
résolus de
s'emparer de
l'Acadie, à
quelque prix,
que ce soit.

Quoique les Flibustiers eussent disparu des Côtes de l'Acadie, les Bastonnais ne pouvoient s'assûrer qu'ils n'y reviendroient pas, & ils comprenoient tout le tort, que ces Gens-là pouvoient faire à leur commerce, par la facilité, qu'ils trouvoient toujours à se refugier dans les Ports de cette Province. D'autre part les ravages, que les Abénaquis & les Canadiens continuoient de faire dans la N. Angleterre, avoient mis en fureur les Peuples de la Campagne. Enfin M. Dudley & le Conseil de Baston informés du projet de M. de Subercase, ne douterent point qu'il ne l'exécutât avec le tems, si la paix laissoit la France en possession de l'Acadie; d'où il arriveroit inmanquablement que les Anglois n'auroient plus la liberté de faire la pêche dans cette Mer.

Conduite
étrange du
Gouverneur.

Toutes ces considerations acheverent de déterminer la Cour de Londres à chasser les François du Port Royal, fallût-il y employer toutes les Forces des Colonies Angloises, & même une partie de celles de l'Angleterre. Il y eut en cette occasion quelque chose d'assez incompréhensible dans la conduite du Sieur de Subercase. Il étoit averti depuis longtemps qu'il se formoit contre lui un orage, dont tous ceux, qu'il avoit essuyés jusques-là, n'avoient été que de legers préludes. Il demandoit sans cesse du secours à M. de Vaudreuil, & à M. de Pontchartrain. Le premier lui envoya des Soldats & des Officiers; il arriva dans son Port une Recrue destinée pour Quebec, & dont on lui laissa la liberté de disposer autant de tems, qu'il croiroit en avoir besoin; cependant au plus fort du péril il renvoya la Recrue, & les secours venus de Quebec, se plai-

DE
gnant
de gr
Sa
pas d
taire
soit a
tié de
se. L'
l'hab
en pr
ceux
reput
ne so
nal d
Q
un N
tin &
bloq
dès l
sur le
la ha
étob
fin,
com
de d
à bo
les o
tout
nent
L
côté
Fort
& n
pu l
pou
qu'i
de l
con
lui-
cen

gnant beaucoup des Officiers , lesquels firent réciproquement de grandes plaintes contre lui.

1710.

Sa propre Garnison , & les Habitans de l'Acadie n'étoient pas dans une disposition plus favorable à son égard , & certainement , si les Anglois avoient été instruits de ce qui se passoit au Port Royal , ils auroient pu s'épargner plus de la moitié des frais , qu'ils firent pour venir à bout de leur Entreprise. L'opinion bien fondée , que l'on avoit de la valeur & de l'habileté de M. de Subercase , se tourna même dans la suite en preuve contre lui , & quoiqu'il ait été justifié aux yeux de ceux , à qui il fut obligé de rendre compte de sa conduite , sa réputation souffrit un grand échec dans le Public , qui s'obstine souvent à condamner ceux , qui ont été absous au Tribunal du Souverain.

Quoiqu'il en soit , dès le mois d'Août de cette année 1710. un Navire Anglois de soixante pièces de canon , un Brigantin & une Houpe s'approcherent du Port Royal , & le tinrent bloqué de telle sorte , qu'il n'y pût entrer aucun secours : & dès lors il y avoit quinze jours , que la Garnison couchoit sur le rempart , & dans les batteries , que l'on avoit réparées à la hâte , le mieux qu'il avoit été possible. Le cinquième d'Octobre cinquante-un Bâtimens Anglois entrèrent dans le Bassin , & jetterent les ancres vis-à-vis du Fort. Cette Flotte étoit composée de quatre Vaisseaux de soixante pièces de canon , de deux de quarante , d'un de trente-six , de deux Galiottes à bombes : le reste étoit des Bâtimens de charge , le tout sous les ordres du Général NICOLSON , qui commandoit en Chef toutes les Troupes de la Reine d'Angleterre dans le Continent de l'Amérique.

Arrivée de la
Flotte Angloise
au Port
Royal.

Le sixième les Ennemis firent leur débarquement des deux côtés de la Riviere , les plus grandes Forces étant du côté du Fort. M. de Subercase ne s'opposa point à leur descente , & ne fit point occuper divers passages difficiles , où il auroit pu les arrêter , ou leur dresser des embuscades , parce qu'il ne pouvoit compter , ni sur ses Soldats , ni sur les Habitans , & qu'il étoit persuadé qu'aucun de ceux , qu'il auroit fait sortir de la Place , n'y rentreroit. Aussi désespéra-t-il d'abord de la conserver au Roy. Il n'eut plus d'autre vûe , que d'en sortir lui-même avec honneur , d'autant plus qu'il n'avoit pas trois-cent Hommes effectifs , & que les Assiégeans étoient au nom-

En quelle dis-
position étoit
la Garnison.

Les Ennemis
en font le sié-
ge.

bre de trois mille quatre-cent, outre les Officiers & les Matelots.

Les Troupes débarquées ne trouvant point d'obstacle à leur marche, allèrent droit au Fort ; mais lorsque le Gouverneur les vit engagés sous son artillerie, il fit faire un si grand feu, qu'il les arrêta, leur tua bien du Monde, & les contraignit même de reculer, pour se couvrir d'un rideau, à la faveur duquel ils entrèrent dans le Bois, & continuèrent leur marche. Le lendemain ils passèrent un Ruisseau, qui donnoit de l'eau à un moulin, où deux-cent Hommes auroient pu les tailler en pièces ; mais le Gouverneur n'avoit pas cru qu'elles entreprissent de le passer ce jour-là ; parce qu'elles paroissoient occupées à placer leur artillerie, & à appuyer une Galiotte, qui avoit commencé dès la veille à jeter des bombes. Quelques Habitans & quelques Sauvages escarmouchèrent d'abord contre les Premiers, qui passèrent, après quoi ils se sauvèrent à la faveur des Bois.

Le soir la Galiotte recommença à bombarder le Fort ; mais avec peu d'effet, ce qui surprit le Général Anglois ; il en tira néanmoins cet avantage, que pendant ce tems-là il fit passer devant la Place vingt-deux Batteaux plats, chargés de toute son artillerie, de mortiers, & de munitions de guerre. Le huitième M. de Subercase ayant remarqué l'endroit, où l'Ennemi vouloit établir des batteries, fit tirer si à propos de ce côté-là, que le Sieur Nicolson, après avoir perdu bien des Hommes, fut obligé de faire sonner la retraite.

Le jour suivant on se canonna jusqu'à midi. Les Assiégés jetterent quelques bombes dans le Camp des Anglois & dans leurs logemens, ce qui y causa beaucoup de désordre. La pluie, qui survint, & qui dura jusqu'au soir, interrompit le feu de part & d'autre ; dès qu'elle eut cessé, les deux Galiottes s'approchèrent du Fort, & tirèrent quarante-deux bombes, du poids de deux-cent livres. Les Assiégeans essayèrent aussi de tirer des carcasses ; mais elles creverent toutes au sortir du mortier. Les Anglois en avoient un Bâtiment chargé ; mais il périt à l'entrée du Port avec tout l'Equipage, qui étoit de quarante Hommes.

Le dix ils travaillèrent à leurs tranchées & à leurs batteries, & vers le soir ils recommencerent à jeter des bombes, ce qu'ils continuerent de faire toute la nuit ; mais il n'y en eut

DE
eut q
pas g
dang
empo
d'ave
ce sié
barde
Ce
dats d
miers
de fai
si lon
succo
vaife
Suber
qu'on
dre,
foudre
Le
quête
parmi
ment
On y
moye
Sieur
glois.
tir tou
qu'ell
Ce
Camp
ficiers
de s'al
voya
Le G
ment
net. A
tout é
Capit
pour
la cap

eut que deux , qui tomberent dans le Fort , où elles ne firent pas grand mal. Cinq autres ayant crevé en l'air, un éclat blessa dangereusement un Officier , nommé LA TOUR , & un autre emporta un coin du magasin du Roy. Au reste je suis bien aise d'avertir que dans la seule Relation , que j'aye pu découvrir de ce siège, il y a un peu de confusion par rapport à ces divers bombardemens , dont les dates ne sont pas exactement marquées.

Cette même nuit cinquante Habitans , & sept à huit Soldats déserterent , & le lendemain tout ce qui restoit des Premiers présenterent au Gouverneur une Requête , pour le prier de faire attention à l'état , où ils étoient ; qu'ayant été depuis si longtems sur pied jour & nuit , ils se voyoient sur le point de succomber à une si excessive fatigue. Dans le fond leur mauvaise humeur , & le mécontentement général contre M. de Subercase leur avoient ôté le courage , & ils appréhendoient qu'on ne leur fit point de quartier , s'ils attendoient à se rendre , que toutes les batteries fussent achevées , & en état de foudroyer la Place.

Le Gouverneur leur répondit qu'il examineroit leur Requête ; mais s'étant aperçu que la frayeur n'étoit pas moindre parmi les Soldats , dont la plupart menaçoient tout ouvertement de déserter , il assembla l'onzième le Conseil de guerre. On y conclut tout d'une voix qu'il ne falloit plus penser qu'aux moyens d'obtenir une capitulation favorable , & aussitôt le Sieur de LA PERELLE , Enseigne, fut député au Général Anglois. Cet Officier demanda d'abord la permission de faire sortir toutes les Femmes du Fort ; mais il y a bien de l'apparence qu'elle fut refusée.

Ce qu'il y a de certain , c'est que la Perelle resta dans le Camp des Anglois , & que M. Nicolson envoya un de ses Officiers à M. de Subercase , qui lui fit connoître qu'il desiroit de s'aboucher avec son Général. Sur ce rapport Nicolson envoya au Fort le Colonel REDIN , chargé d'un plein pouvoir. Le Gouverneur le reçut sur le glacis , le conduisit à son logement , & demeura longtems enfermé avec lui dans son cabinet. Au sortir de-là il dit d'une voix haute à ses Officiers que tout étoit réglé , & le jour suivant le Colonel Redin , & un Capitaine , nommé MATHIEU , qui avoit servi d'otage pour la Perelle , retournerent au Camp , où M. Nicolson signa la capitulation.

Tome II.

X x

1710.

Murmures & défections parmi les Alliés.

Le Gouverneur rend la Place.

1710.

Le seize la Garnison sortit du Fort , au nombre de cent cinquante-six Hommes tout délabrés , avec armes & bagages , & tous les honneurs de la guerre ; mais elle ne put emporter les mortiers & l'artillerie , qui lui avoient été accordés , faute de Bœufs , parceque les Habitans avoient retiré tous leurs Bestiaux bien avant dans les Bois. Ce qui fit que le Gouverneur , de l'avis de ses Officiers , ne retint qu'un mortier , & vendit tout le reste au Général Anglois , pour acquitter les dettes du Roy. Il ne se trouva non plus aucune provision dans le Fort , & dès le lendemain M. Nicolson fut obligé de faire distribuer des vivres aux François : il se repentit bien alors de s'être tant pressé de composer avec des Gens , que la famine lui auroit bientôt livrés à discretion.

Quelques Ex-
péditions en
Terre-Neuve.

La guerre se faisoit de notre part plus heureusement , ou du moins avec plus de gloire en Terre-Neuve. M. de Costebelle avoit proposé à la Cour une Entreprise sur l'Isle de Carbonniere , le seul Poste , qu'on n'eût point encore enlevé aux Anglois dans cette Isle , & non-seulement son projet fut approuvé ; mais le Ministre lui manda de ne rien négliger pour chasser l'Ennemi de tout ce qu'il possédoit sur cette Côte , & lui promit du secours , qui n'arriva pourtant pas à temps.

En attendant M. de Costebelle se crut assez fort pour se rendre Maître de Carbonniere : il fit deux Détachemens , dont l'un marcha par Terre , & l'autre s'embarqua dans trois Chaloupes , le tout sous la conduite d'un Habitant de Plaisance , nommé Gaspar BERTRAND , brave Homme , & qui s'étoit déjà distingué en plusieurs rencontres. Les deux Détachemens usèrent de tant de précautions , & garderent tant d'ordre dans leur route , qu'ils arriverent à la Baye de la Trinité , qui est fort proche de Carbonniere , sans avoir été découverts.

Ils y trouverent une Fregate de la Reine , appelée *la Valeur* , de trente pièces de canon , & de cent trente Hommes d'Equipage , qui avoit servi de Convoi à une Flotte de Vaisseaux Marchands. Les Chaloupes Françaises , qui étoient montées de vint-cinq Hommes chacune , l'aborderent en plein jour : Bertrand monta le premier , & fut si bien secondé , qu'après avoir tué le Capitaine Anglois , & mis tous les Officiers hors de combat , il obligea l'Equipage à se refugier entre deux Ponts. Il s'y défendit assez bien , & par malheur le

DE
Com
nom
Angl
Un
tion
huit
non
de B
jama
que p
avec
coup
à la
deux
ne vo
la Tr
& re
suivi
C
cong
après
case
Levi
part
les en
suiva
porte
com
bien
Il
cées
niqu
cont
il fer
prin
posa
refu
terro
part
M

Commandant François fut tué. Un jeune Homme fort résolu , nommé DACARETTE , prit sa place , & contraignit enfin les Anglois à se rendre.

1710.

Un moment après deux Navires Corsaires de la même Nation , l'un de vingt-deux pièces de canon , & l'autre de dix-huit , s'approchèrent de la Fregate , & commencèrent à canonner les François des deux côtés. Ceux-ci , à qui la mort de Bertrand avoit ôté une partie de leur courage , ne purent jamais se résoudre à livrer un nouveau combat , & tout ce que put faire Dacarette , pour ne s'y exposer pas lui-même avec des Forces si inégales , & des Gens intimidés , fut de couper les cables , d'éventer les voiles , & de sortir de la Baye à la faveur d'un vent , qui le fit bientôt perdre de vûe aux deux Corsaires. Alors le Détachement , qui étoit par Terre , ne voyant plus aucune apparence de pouvoir se rejoindre à la Troupe de Dacarette , se jeta sur les Habitations , les pillâ , & retourna chargé de butin à Plaisance , où les Chaloupes le suivirent de près avec leur prise.

Cependant la capitulation du Port Royal n'avoit pas été conçue de maniere à prévenir toute équivoque : peu de tems après l'évacuation de la Place MM. Nicolson & de Subercase envoyèrent au Marquis de Vaudreuil , l'un le Major Levingston , & l'autre le Baron de S. Castin , pour lui faire part des articles , dont ils étoient convenus ; mais le premier les entendant à sa maniere , déclara au Général François que , suivant le Traité , tout le Pays , excepté ce qui étoit à la portée du canon du Fort du Port Royal , & qui seul étoit compris dans la capitulation , demeurait à sa discretion , aussi bien que les Habitans.

Lettre de M.
Nicolson à M.
de Vaudreuil.

Il ajoutoit que par represailles des cruautés inouïes exercées par nos Sauvages contre les Sujets de Sa Majesté Britannique , si après sa Lettre reçue , les François & leurs Alliés continuoient leurs hostilités directement , ou indirectement , il feroit sur le champ les mêmes Exécutions militaires sur les principaux Habitans de l'Acadie , ou Nouvelle Ecosse. Il proposa enfin un échange de Prisonniers , & menaçoit en cas de refus , de livrer aux Sauvages Alliés de la Nouvelle Angleterre autant de François , qu'il y avoit d'Anglois Prisonniers parmi les Nôtres.

M. de Vaudreuil lui fit réponse qu'il le croyoit trop instruit

1710.

Réponse de
M. de Vau-
dreuil.

des Loix de la guerre , pour ignorer qu'elles ne lui permettoient pas d'user de reprefailles contre les Habitans , qui s'étoient rendus à lui sur la parole expresse , qu'il leur avoit donnée de les bien traiter ; qu'on n'accuseroit jamais la Nation Françoisse d'inhumanité ; & que les Prisonniers Anglois , qui étoient actuellement dans la Colonie , lui pouvoient rendre sur cela un témoignage , auquel il ne craignoit point de s'en rapporter ; que plusieurs avoient été retirés à grands frais , & par pure charité , des mains des Sauvages , qui de leur côté ne les maltraitoient point pour l'ordinaire ; mais de la conduite desquels il n'étoit nullement juste de rendre les François responsables ; qu'il n'avoit pas tenu à lui de faire cesser , il y avoit longtems , une guerre si malheureuse , & que tous les maux , dont elle avoit été suivie , ne devoient s'imputer qu'à ceux , qui avoient refusé la neutralité entre les deux Colonies.

Quant à l'échange des Prisonniers , le Général François protestoît qu'il y donnoit très-volontiers les mains ; mais qu'il falloit commencer par sçavoir combien il y en avoit de part & d'autre ; qu'il n'étoit pas le Maître de ceux , qui étoient entre les mains de ses Alliés , & que la menace de livrer les Habitans de l'Acadie aux Sauvages de la Nouvelle Angleterre , supposé que ceux de la Nouvelle France refusassent de rendre les leurs , étoit contre toutes les regles de la Justice & de l'humanité ; que si elle s'exécutoit , il seroit obligé d'en faire autant de tous les Anglois , qu'il avoit en sa puissance ; enfin qu'il le prioit de lui faire une réponse positive par les deux Officiers , qui lui porteroient sa Lettre , & de lui marquer le nombre de ses Prisonniers , & le lieu , où il les feroit conduire , afin qu'il y envoyât les siens.

Le Baron de
S. Castin
Commandant
en Acadie.

Les deux Officiers , que M. de Vaudreuil chargea de sa Lettre à M. Nicolson , furent les Sieurs de Rouville & Dupuys , & dans celle , qu'il écrivit au Comte de Pontchartrain , pour l'informer de tout ce qui se passoit , il lui marquoit que le motif de ce choix étoit , qu'étant aussi obligé d'écrire par la même voye à M. Dudley , Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre , il avoit été bien aise que les deux meilleurs Partisans de tout le Canada eussent le moyen de connoître le Pays , où ils pouvoient avoir occasion dans la suite de faire la guerre.

Il nomma en même tems par provision , & jusqu'à ce qu'il eût reçu les ordres, qu'il avoit demandés à la Cour, le Baron de S. Castin, qui commandoit déjà à Pentagoët, son Lieutenant en Acadie, & lui envoya ses instructions pour maintenir les Sujets du Roy, qui étoient restés en ce Pays, dans l'obéissance due à Sa Majesté. Ces Habitans lui avoient député le St. de Clignancourt, avec une Lettre signée des principaux d'entr'eux, par laquelle ils se plaignoient beaucoup de la maniere dure, dont les traitoit le Sieur Vesche, qui commandoit au Port Royal, & le conjuroient de leur procurer quelque secours & quelque consolation.

Le Général apprit en même tems que les Sauvages Voisins de l'Acadie paroissoient un peu refroidis à notre égard depuis la prise du Port Royal; que les Anglois ne cessent point de leur repeter qu'ils ne demeureroient pas en si beau chemin, & que la conquête du reste de la Nouvelle France ne leur coûteroit pas beaucoup plus que celle de l'Acadie.

Ces avis engagerent le Gouverneur Général à faire partir sur les neiges deux François & deux Sauvages avec des Lettres pour les Missionnaires de ces Quartiers-là, par lesquelles il les exhortoit à redoubler leur zèle pour maintenir leurs Néophytes dans notre alliance, & il enjoignit à ces mêmes Envoyés de visiter toutes les Habitations Françoises de l'Acadie, de s'instruire exactement de la disposition, où étoient les Habitans, & de les assurer qu'il feroit l'impossible pour ne les laisser manquer de rien.

On eut aussi nouvelle que le Gouverneur de la Nouvelle York redoubloit ses efforts pour engager les Cantons Iroquois dans une Ligue offensive contre nous, & la crainte d'avoir bientôt ces Sauvages sur les bras dans le tems, qu'on étoit menacé d'être attaqué par toutes les Forces des Anglois, fit beaucoup d'impression sur les Habitans, déjà intimidés par la perte de l'Acadie. C'est ce qui engagea MM. de Vaudreuil & Raudot à faire descendre à Montreal le plus grand nombre de Sauvages d'en haut, qu'il seroit possible, tant pour rassurer la Colonie, que pour tenir les Iroquois en respect.

Ils envoyèrent donc à Michillimakinac des Personnes accréditées parmi nos Alliés, pour les exhorter à venir incessamment donner à leur Pere des preuves de leur fidélité & de leur attachement. Le Général se rendit ensuite lui-même sur

1710.

Les Sauvages de ce Pays-là refroidis à notre égard.

M. de Vaudreuil fait visiter les Habitans de l'Acadie.

Diverses autres précautions de ce Général.

1710.

les glaces à Montreal, où on lui avoit mandé que sa présence étoit nécessaire pour faire revenir les Sauvages domiciliés de leur consternation, causée, disoit-on, par les menaces des Anglois; mais il trouva qu'on lui avoit donné une fausse alarme, & que ces Peuples étoient dans la meilleure disposition du Monde.

MM. de Longueuil & Joncaire sont envoyés aux Iroquois.

Il ne restoit plus qu'à prendre ses sûretés par rapport aux Cantons, & le Baron de Longueuil, Lieutenant de Roy de Montreal, s'étant offert de lui-même à traiter avec eux, son offre fut acceptée: le Général le fit accompagner par Joncaire & la Chauvignerie, & lui recommanda d'assurer les Cantons que, tandis qu'ils garderoient la neutralité, ils n'avoient rien à craindre des autres Nations; que s'il en avoit invité plusieurs à le venir trouver, c'étoit uniquement pour les rendre témoins de la manière, dont il recevroit les Anglois, s'ils s'avisèrent de revenir à Quebec; mais que si, malgré leurs sermens, si souvent & si solennellement renouvelés, d'être simples Spectateurs de la guerre, ils étoient assez mal conseillés pour se joindre aux Ennemis des François, ils devoient s'attendre à voir aussitôt tous les Peuples du Nord & de l'Ouest fondre sur eux, & ne leur faire aucun quartier.

Succès de leur voyage.

M. de Longueuil fut très-bien reçu à Onnontagué, & Joncaire à Tsonnonthouan, & ils amenèrent à Montreal des Députés de ces deux Cantons. Ces Sauvages avouèrent à M. de Vaudreuil qu'ils étoient puissamment sollicités par le Gouverneur de la Nouvelle York de rompre avec les François; ils lui ajoutèrent qu'il pouvoit compter sur la fidélité de plusieurs; mais que le grand nombre panchoit du côté des Anglois, gagnés par les présens, qu'on leur prodiguoit, & persuadés que les François succumbroient à la fin sous les grands efforts, que leurs Ennemis se dispoient à faire de toutes parts pour les accabler.

Préparatifs des Anglois de la N. York.

Il se faisoit en effet de très-grands préparatifs du côté d'Orange, on retint même dans cette Ville trois François, que M. de Vaudreuil y avoit envoyés, pour y conduire un Anglois, à qui il donnoit sa liberté sur sa parole, & le Domestique du Major Levingston, qui étoit resté malade à Quebec. Le prétexte, dont on colora la détention de ces trois Hommes, fut qu'on ne vouloit pas qu'on sçût dans la Colonie Française ce qui se passoit dans cette Province: on y re-

DE
tint p
duite
Il
prép
da au
à Q
tenir
signa
MM
cond
Su
avoi
Mon
Dép
poin
fion
ques
nos
étoit
L
tre d
doit
tin,
défa
join
prim
étoi
prom
S
Tro
té-l
plus
cho
men
les
à ce
M
nie
col
&

tint par la même raison le Prisonnier Anglois , & cette conduite donna beaucoup à penser au Gouverneur Général.

Il fut même bientôt instruit par un Sauvage du détail des préparatifs , qu'on faisoit dans la Nouvelle York ; & il manda au Sieur de Beaucourt de presser les travaux , qu'il faisoit à Quebec ; il envoya aussi par tout ses ordres , pour faire tenir les Troupes & les Milices prêtes à marcher au premier signal. Il n'étoit plus question de l'échange des Prisonniers , MM. Dudley & Nicolson n'y voulurent entendre , qu'aux conditions , que le premier avoit proposées d'abord.

Sur ces entrefaites S. Pierre , Tonti , & les autres , qui avoient été envoyés aux Nations Supérieures , arrivèrent à Montreal avec quatre à cinq cent Sauvages , & comme les Députés des Iroquois , dont nous venons de parler , n'étoient point encore partis , le Gouverneur Général profita de l'occasion , pour accommoder un différend , qui duroit depuis quelques années entre les Cantons d'une part , & quelques-uns de nos Alliés de l'autre. Il y trouva plus de facilité , qu'il ne s'y étoit attendu , & l'accord se fit à la satisfaction des deux Parties.

Le quatrième d'Août 1711. M. de Vaudreuil reçut une Lettre du P. FELIX , Recollet , Missionnaire en Acadie , qui mandoit que quarante Sauvages , envoyés par le Baron de S. Castin , pour faire une irruption du côté du Port Roïal , après avoir défait un Parti d'Anglois beaucoup plus nombreux , s'étoient joints à plusieurs François , avoient investi le Fort , où les principaux Officiers , & la plus grande partie de la Garnison étoient morts pendant l'Hyver , & qu'ils demandoient un prompt secours.

Sur cet avis le Marquis d'ALOGNIES , Commandant des Troupes , fut nommé pour marcher en diligence de ce côté-là : le Gouverneur Général lui donna douze Officiers des plus braves & des plus expérimentés , & deux-cent Hommes choisis : tout cela fut prêt en deux jours ; mais dans le moment , que ce secours alloit se mettre en marche , des nouvelles , que l'on reçut de Plaisance , obligèrent M. de Vaudreuil à contremander le Marquis d'Alognies.

M. de Costebelle lui mandoit qu'il avoit sçu d'un Prisonnier Anglois que le dix , ou le douze de Juin le Général Nicolson étoit arrivé à Baston avec deux Navires de soixante & dix pièces de canon ; qu'il devoit être suivi de six autres de

1710.

Arrivée des
Sauvages d'en
haut.

On manque
de reprendre
l'Acadie.

Une Flotte
Angloise se
prépare à faire
le siège de
Quebec.

1710.

soixante , de trois Galiottes à bombes , & de trente Bâtimens de charge , montés depuis vint-quatre jusqu'à trente canons , auxquels devoient se joindre à Baston deux Navires de cinquante , & cinq Bâtimens de charge , qui porteroient trois mille Hommes des Milices de la Nouvelle Angleterre ; qu'on n'attendoit plus que la Flotte de Londres , pour mettre à la voile , & que cette Flotte avoit été vûe le cinquième de Juin à soixante lieues de Baston par un Corsaire de la Martinique , arrivé à Plaisance le huitième de Juillet, qu'il l'avoit approchée de fort près , & avoit compté trente-cinq Voiles.

Le Prisonnier Anglois disoit encore qu'on assembloit à Manhatte un Corps de deux mille Hommes , composé des Milices de la Nouvelle York , & des Sauvages de cette Province , & que la Reine d'Angleterre vouloit absolument avoir cette année le Canada. Ces avis furent confirmés peu de tems après par un Onnontagué , que Teganissorens avoit envoyé à M. de Vaudreuil , pour lui dire que la Flotte Angloise étoit partie de Baston ; qu'il y avoit à Orange deux-cent Batteaux tout prêts ; qu'on y en attendoit encore cent , & qu'Abraham Schuiler, Frere du Gouverneur d'Orange , avoit parcouru tous les Cantons pour les solliciter à prendre les armes contre les François.

Discours de
M. de Vau-
d्रेuil aux Dé-
putés Iro-
quois.

La première chose , que fit le Gouverneur Général , dès qu'il eut reçu ces nouvelles , fut d'assembler les Députés Iroquois , que le Baron de Longueuil & Joncaire avoient amenés d'Onnontagué & de Tsonnonthouan , & de leur faire part des avis , que Teganissorens lui avoit donnés. Il leur dit que les Hollandois s'étant déclarés contre lui , malgré les assurances , si souvent réitérées de leur part , de garder la neutralité , & les ménagemens , qu'il avoit eus pour eux , il ne pouvoit se dispenser d'envoyer des Partis de guerre du côté d'Orange ; mais qu'ils ne devoient point s'en allarmer.

Il leur remit ensuite quelques Iroquois , qu'il avoit retirés des mains des Ouyatanons , & il leur ajouta qu'il ne tenoit qu'à eux de rester tranquilles sur leurs nattes , comme ils le lui avoient promis : qu'ils devoient se souvenir du Traité de Paix , si authentiquement juré sous son Prédécesseur entre toutes les Nations ; qu'ils ne pouvoient se dispenser de rendre aux François la justice d'en avoir jusques-là religieusement observé toutes les conditions , & qu'il étoit encore plus de leur intérêt

D
intér
foit.
La
tous
étoie
cent
vere
Tou
qui s
les N
diren
haut
presq
voien
du D
& aï
de se
M
reten
chez
la fa
ques
glois
tiere
fionn
Algo
les d
& l'
Sauv
donn
Il
néce
çois
& il
Fem
disoi
des R
qu'o
que
glet

intérêt, que des siens, de prendre le parti, qu'il leur proposoit.

1710.

Le lendemain il fit un grand festin de guerre, où il invita tous les Sauvages domiciliés, & tous ceux de ses Alliés, qui étoient descendus à Montreal. L'Assemblée fut de sept à huit cent Guerriers, & d'abord Joncaire & la Chauvignerie leverent la hache, & chanterent la guerre au nom d'Ononthio. Tous les Iroquois du Sault S. Louis, ceux de la Montagne, qui s'étoient alors réunis avec ceux du Sault au Recollet, & les Nipissings, ou Algonquins de l'Isle de Montreal y répondirent avec de grands applaudissemens. Les Sauvages d'en haut eurent quelque peine à se déclarer, parce qu'ils étoient presque tous en commerce avec les Anglois, & qu'ils y trouvoient mieux leur compte qu'avec nous; mais vint Hurons du Détroit ayant pris la hache, tous suivirent leur exemple, & assurèrent le Général qu'il pouvoit disposer d'eux, comme de ses propres Sujets.

Les Sauvages
nos Alliés
chantent la
guerre.

M. de Vaudreuil ne jugea pourtant point à propos de les retenir tous, & il ne différa pas même à renvoyer la plupart chez eux, aussi-bien que les Députés des Iroquois, parce que la saison étoit déjà avancée. Il se contenta d'en garder quelques-uns de chaque Nation, afin de faire connoître aux Anglois, & aux Cantons Iroquois qu'il avoit une autorité entière sur ses Alliés. Il travailla ensuite de concert avec les Missionnaires du Sault S. Louis, du Sault au Recollet, & des Algonquins domiciliés à rompre les intrigues secretes, que les deux Freres Pitre & Abraham Schuiler, l'un Gouverneur, & l'autre Major d'Orange avoient recommencées avec les Sauvages; & il y réussit si bien, que les uns & les autres lui donnerent des otages, pour répondre de leur fidélité.

Zèle des Sauvages domiciliés.

Il partit enfin pour Quebec, où sa présence étoit devenue nécessaire, & il y fut bientôt suivi des Abénaquis de S. François & de Bekancourt. On étoit fort assuré de ces Sauvages, & ils le sçavoient bien; cependant ils envoyèrent aussi leurs Femmes & leurs Enfans aux Trois Rivières, pour faire voir, disoient-ils, qu'ils n'avoient point d'autre intérêt, que celui des François. Ils se prêterent ensuite de bonne grace à tout ce qu'on souhaitoit d'eux, aussi-bien que d'autres Abénaquis, que le P. de la Chasse amena du voisinage de la Nouvelle Angleterre.

Tome II.

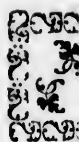
Y y

1710.

Ce zèle de nos Alliés produisit un effet merveilleux , & M. Raudot le Pere (a) me dit à son retour en France , qu'il n'avoit jamais mieux compris, qu'en cette occasion, de quelle importance il étoit dans une Colonie d'avoir auprès des Natures du Pays des Personnes capables de gagner leur estime & leur affection , ce qui ne se peut bien faire , si on ne les attache par le lien de la Religion. C'est ce que le Marquis de Vaudreuil avoit déjà pu comprendre par l'exemple des Hurons du Détroit dans l'Assemblée de Montreal. Ces Hurons étoient les seuls des Sauvages venus des Pays d'en haut , qui fussent Chrétiens , & il est indubitable que si , en se déclarant , comme ils firent pour la guerre , ils n'eussent tiré tous les autres de l'indétermination , où ils étoient , ce Général auroit reçu un affront dans une rencontre , où il y alloit de tout qu'il parût le Maître de disposer de tous ces Peuples.

Je pourrois à cette reflexion en ajoûter ici quelques autres sur ce qui a empêché les Prédicateurs de l'Evangile de faire parmi plusieurs Nations , ce qu'ils ont fait parmi les Hurons , les Algonquins , les Nations Abénaquises , les Illinois , & un grand nombre d'Iroquois , de Miamis & de Pouteouatamis ; mais cela me meneroit trop loin , & j'espère que ceux , qui liront cette Histoire avec un peu d'attention , les feront d'eux-mêmes.

(a) M. Raudot le Fils étoit retourné en France l'année précédente , ayant été nommé Intendant des Classes de la Marine.



H

DE

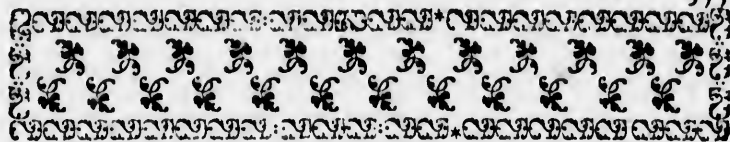
N

3



peu d
qu'on
res ,
Beau
être
de co
tribu

O
tre la
étoie
à ter
un co



355

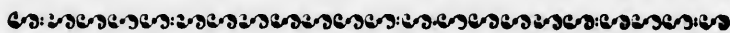
HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.



LIVRE VINTIEME.



MONSIEUR de Vaudreuil en arrivant à Quebec, trouva tous les ordres, qu'il avoit donnés à M. de Beaucourt très bien exécutés, & cette Capitale en état de soutenir un long siège. Cet Ingénieur, non content de fortifier le Corps de la Place autant, que lui avoient permis de le faire le peu de tems, qu'il avoit eu pour y travailler, & les moyens, qu'on lui avoit fournis, avoit encore pris de bonnes mesures, pour empêcher les Ennemis de débarquer du côté de Beauport, comme ils avoient fait en 1690. & jamais peut-être dans aucune Ville on ne remarqua plus de résolution & de confiance, tous, jusqu'aux Femmes, étant disposés à contribuer de leur mieux à la plus vigoureuse défense.

On étoit même dans une espèce d'impatience de voir paroître la Flotte Angloise. Toutes les Côtes au-dessous de Quebec étoient si bien gardées, que l'Ennemi n'auroit pu mettre pied à terre dans aucun endroit habité, sans être obligé de livrer un combat, que le désavantage du Terrain ne lui auroit pas

1710.

Ce que devint la Flotte Angloise.

1710.

permis de hasarder. Chacun dans la Ville & aux environs avoit son Poste marqué. Le Général avoit placé le Comte de Vaudreuil, son Fils Aîné (a), dans celui, qui étoit le plus exposé, & tous, Soldats, Canadiens & Sauvages avoient juré de n'abandonner les leurs, qu'avec la vie; lorsque le vint-cinquième à huit heures du soir un Habitant vint donner avis que le neuf il avoit vû de Matanes quatre-vingt-dix, ou quatre-vingt-seize Voiles, qui portoient le Pavillon d'Angleterre. Sur quoi chacun se rendit à son Poste.

Quelques jours après des Pêcheurs de Gaspé rapporterent qu'ils avoient compté quatre-vingt-quatre Navires, qui descendoient le Fleuve, & faisoient route, comme pour relâcher à Gaspé même. Enfin le septième d'Octobre M. de Beaumont, qui commandoit le *Heros*, mouilla devant Quebec, & dit qu'il n'avoit rencontré aucun Bâtiment dans la partie du Nord, qu'il avoit presque toujours rangée; & un autre Navire, qui avoit passé à Gaspé, & avoit tenu la route du Sud, arriva peu de jours après, & assûra aussi qu'il n'avoit rien aperçu.

Retraite de
l'Armée de
Terre.

Des avis si certains firent résoudre le Gouverneur Général à renvoyer sur le champ M. de Ramezay à Montreal avec six-cent Hommes, que ce Gouverneur lui avoit amenés des Milices de son Gouvernement: il les suivit lui-même de près avec six-cent Soldats, ce qui joint au Corps de Troupes, qui y étoient restés sous les ordres du Baron de Longueuil, pour garder la tête de la Colonie, faisoit une Armée de trois mille Hommes, qu'il fit camper auprès de Chambly. Son dessein étoit d'y attendre le Général Nicolson, qu'il sçavoit être en marche de ce côté-là; mais il apprit bientôt que son Armée, dans laquelle il y avoit plusieurs Iroquois, avoit rebroussé chemin, & Rouville fut détaché sur l'heure-même avec deux-cent Hommes, pour en avoir des nouvelles plus exactes.

Cet Officier marcha, sans rencontrer Personne, jusqu'au-delà du grand Portage, qu'on trouve sur le chemin d'Orange, & il y fut joint par trois François, que M. de Vaudreuil avoit envoyés dans cette Ville au mois de Juin, & parmi lesquels étoit un de ses Freres. On les avoit remis en liberté après le retour de Nicolson, & ils apprirent à Rouville que la con-

(a) Aujourd'hui Capitaine de Vaisseaux.

ste
ma
roi
col
ver
gaf
van
gra
glo
& c
bler
E
atta
divi
Col
que
vers
ques
don
près
éten
O
Rein
Fam
que
mêm
brisé
y tro
ite,
sez m
bitat
curie

DE
Ga
Br

La
titres
trion

sternation avoit été extrême dans Orange à la nouvelle du malheur arrivé à la Flotte Angloise, malheur, qu'on ignoroit encore dans la Colonie François. Ils ajoutèrent que Nicolson, en arrivant dans cette Ville, y avoit fait mettre à couvert toutes ses voitures, & ferré toutes les armes dans les Magasins, en disant qu'il prétendoit bien s'en servir l'année suivante, & qu'il eseroit que la Reine lui enverroit de plus grandes Forces, qu'elle n'avoit fait jusqu'alors: que les Anglois & les Iroquois avoient eu ensemble plusieurs démêlés, & qu'il paroîssoit que ces deux Nations étoient irréconciliablement brouillées ensemble.

Enfin la retraite des deux Armées Angloises, qui devoient attaquer en même tems la N. France par Mer & par Terre, & diviser ses Forces en les occupant aux deux extrémités de la Colonie, n'étant plus douteuse, & le bruit s'étant répandu que la première avoit fait naufrage dans le Fleuve S. Laurent vers les *sept Isles*, M. de Vaudreuil y envoya plusieurs Barques. Elles y trouverent les carcasses de huit gros Vaisseaux, dont on avoit enlevé les canons, & les meilleurs effets, & près de trois mille Personnes noyées, dont les corps étoient étendus sur le rivage.

On y reconnut deux Compagnies entieres des Gardes de la Reine, qu'on distingua à leurs casques rouges, & plusieurs Familles Ecossoises, destinées à peupler le Canada; mais quoi que le reste de la Flotte eût resté mouillée plusieurs jours au même endroit, pour enlever toute la charge des Vaisseaux brisés, on ne laissa point d'y faire un assez grand butin. On y trouva aussi un grand nombre d'exemplaires d'un Manifeste, que l'Amiral Anglois avoit fait imprimer à Baston en assez mauvais François, à dessein de les répandre dans les Habitations, pour y soulever le Peuple. J'ai cru cette Pièce assez curieuse pour la transcrire ici toute entiere. La voici :

DE PAR SON EXCELLENCE M. JEAN HILL,
Général & Commandant en Chef les Troupes de Sa Majesté
Britannique en Amerique.

Naufrage de
la Flotte An-
gloise.

Manifeste de
l'Amiral An-
glois.

La Reine de la Grande Bretagne ayant des droits & des «
titres justes & incontestables sur toute l'Amérique Septen- «
trionale, par la découverte, qui en a été faite, & par la pos- «

1710. „ session, que le Roy Très-Chrétien a reconnuë, comme il pa-
 „ roît par les concessions d'une partie d'icelle accordée à Sa Ma-
 „ jesté Très-Chrétienne par la Couronne de la Grande Breta-
 „ gne, dont le détail seroit ennuyeux dans ce court Manife-
 „ ste (a). Et comme la droite raison ne peut pas nous persua-
 „ der que de telles concessions aient été données, afin qu'un
 „ Peuple s'établisse dans ces lieux, comme des Ennemis, pour
 „ troubler des Sujets de la Grande Bretagne; mais plutôt en
 „ vûë que ces Terres & ces Pays soient tenus en qualité de Fiefs,
 „ & puisque la nature de tels fonds & articles de Traités de Neu-
 „ tralité faits entre la Couronne de la Grande Bretagne & le
 „ Roy Très-Chrétien, pour être observés par les Anglois & les
 „ François en Amérique, quoiqu'il y eût guerre en Europe en-
 „ tre la Couronne de la Grande Bretagne & le Roy Très-Chré-
 „ tien: les François nonobstant ont commis plusieurs hostili-
 „ tés contre les Sujets des Rois de la Grande Bretagne; ce qui
 „ fait que ces Pays possédés ainsi par les François retournent
 „ de droit par les Loix de la Nature & de la Nation à la Cou-
 „ ronne de la Grande Bretagne, d'où ils viennent originaire-
 „ ment, & Sa Majesté de la Grande Bretagne peut les represen-
 „ dre légitimement, encore qu'il n'y eût point de guerre en-
 „ tre Elle, & le Roy Très-Chrétien, joint les continuëles com-
 „ plaintes des Sujets de Sa Majesté de la Grande Bretagne des
 „ horribles barbaries, & cruautés inouïes, excitées & commi-
 „ ses par les François avec les Indiens contre eux; ce qu'on voit
 „ très-évidemment par la récompense de quarante livres don-
 „ née par les François aux Indiens, de chaque chevelure d'un
 „ Anglois.

„ Toutes ces choses ont justement émû Sa Majesté, & l'ont
 „ portée à secourir ses Sujets opprimés d'une manière si abomi-
 „ nable. Les Rois, ses Prédécesseurs, faute d'occasions pro-
 „ pres & convenables de se rendre Maîtres de ces Terres & de
 „ ce Pays, qui étoient perdus pour leur possession, Sa Maje-
 „ sté ayant une très-pieuse & juste intention de procurer à
 „ l'avenir une Paix perpétuelle dans l'Amérique Septentrion-
 „ nale, en prévenant, & empêchant les très-injustes ravages &
 „ exécrables meurtres contre ses Sujets, a résolu, sous la pro-
 „ tection de Dieu Tout-Puissant, de recouvrer toutes cesdites

(a) Ce Manifeste a été copié sur l'Imprimé, ainsi les fautes de sens, qu'on y trouve, sont de l'Auteur, ou du Traducteur.

DE
 Terres
 les, B
 Très-
 çois
 rance
 lignes
 jesté,
 Entrep
 aidant
 son &
 Esti
 Terre
 tien, &
 tagne
 en d'au
 médian
 ses inté
 de déc
 çois de
 Bourgo
 de Sa M
 Loix &
 leurs H
 Troupe
 & trait
 & paifi
 leur ap
 leges &
 rels de
 parce q
 France
 extrêm
 Bretagn
 prenne
 récem
 cun act
 taireme
 mens,
 faires p
 dont ils
 que leu

Terres & Pays , & de mettre des Gouverneurs dans les Vil-
 les , Bourgs , Villages , Châteaux & Fortereſſes , où le Roy
 Très-Chrétien a prétendu en avoir , & parce que les Fran-
 çois Habitans préſentement de ces lieux , pourroient , par igno-
 rance , ou opiniâtreté , être perſuadés par des Perſonnes ma-
 lignes & turbulentes de réſiſter aux bons deſſeins de Sa Ma-
 jeſté , Elle a jugé à propos , eſperant que Dieu favorisera une
 Entrepriſe ſi pieuſe , d'envoyer des Forces ſuffiſantes , Dieu
 aidant , pour ſoumettre tous ceux , qui ſ'oppoſeront à la rai-
 ſon & juſtice.

Eſtimant tous les François , qui ſont habitués en cette ditte
 Terre & Pays , ſous le prétendu droit du Roy Très-Chré-
 tien , être auſſi-bien Sujets de la Couronne de la Grande Bre-
 tagne , que ſ'ils y étoient nés , ou établis , ou en Irlande , ou
 en d'autres endroits des Colonies de Sa Majeſté , qui ſont im-
 médiatement ſous ſa protection ; cela fait qu'ayant égard à
 ſes intérêts , & au bien de ſes Sujets , nous avons trouvé bon
 de déclarer d'une manière très-ſolemnelle , que tous les Fran-
 çois demeurant en Canada , & aux environs dans les Villes ,
 Bourgs & Villages , qui voudront ſe mettre ſous la protection
 de Sa Majeſté de la Grande Bretagne , & ſe ſoumettre à ſes
 Loix & à ſon Gouvernement , & ſeront trouvés réſidans ſur
 leurs Habitations & Places , ſans aucune diminution de leurs
 Troupeaux & de leurs maiſons , ſeront favorablement reçus
 & traités , & continués eux & leurs Héritiers en une douce
 & paſſible poſſeſſion de leurs Terres , maiſons & autres biens
 leur appartenant légitimement , jouiront de la liberté , privi-
 leges & exemptions en commun avec le reſte des Sujets natu-
 rels de Sa Majeſté avec le libre exercice de leur Religion. Et
 parce que peut-être pluſieurs aimeront mieux retourner en
 France , que de vivre ſous le Gouvernement , quoiqu'il ſoit
 extrêmement doux & heureux , de Sa Majeſté de la Grande
 Bretagne , nous déclarons pareillement , pourvû qu'ils ne
 prennent point les armes , & qu'ils ne ſollicitent Perſonne di-
 rectement à réſiſter aux Forces de Sa Majeſté , & avant au-
 cun acte d'hoſtilité de part & d'autre , qu'en ſe rendant volon-
 tairement , ils auront la liberté de ſ'embarquer dans des Bâti-
 mens , qu'on leur fera fournir avec toutes les choſes néceſ-
 ſaires pour aller en France , & de prendre avec eux les effets ,
 dont ils ſont les juſtes Poſſeſſeurs , ou de les vendre , auſſi-bien
 que leurs Terres & autres immeubles.

1710. „ Pour ce qui regarde l'Evêque, les Ecclésiastiques, les Reli-
 „ gieux & les Missionnaires, s'ils font leur possible à porter
 „ les François à obéir aux ordres de Sa Majesté de la Grande
 „ Bretagne, nous promettons qu'on aura tout sorte d'atten-
 „ tion pour eux, selon leurs Dignités, Fonctions & Caractères,
 „ bien loin d'être traités comme Ennemis, & s'il leur plaît, on
 „ leur donnera des Vaisseaux, avec toutes les choses nécessai-
 „ res, pour leur transporter en France les effets, qui paroî-
 „ tront leur appartenir. Que si au contraire, ils dissuadent les
 „ Peuples d'accepter les conditions ci-dessus proposées, ils se-
 „ ront réputés coupables de toutes les suites fâcheuses, qu'on
 „ prendra pour les reduire par la force.
 „ Nous déclarons encore que tous ceux, qui prendront les
 „ armes, sous prétexte de défendre lesdits lieux, Villes, Bourgs,
 „ Villages, Châteaux, ou Forteresses, seront traités comme
 „ Ennemis & Usurpateurs, & toutes leurs Terres, maisons &
 „ autres effets seront saisis & acquis au profit de Sa Majesté,
 „ pour être distribués à ceux, qui donneront quelque assistan-
 „ ce, afin que ces Pays soient sous la domination de Sa Maje-
 „ sté de la Grande Bretagne, & tous ceux, qui se distingue-
 „ ront & signaleront en cette occasion pour le Service de Sa
 „ Majesté, recevront des marques particulieres de sa bien-
 „ veillance, à proportion des services, qu'ils auront rendus.
 „ Quoique c'en soit, nous déclarons ici qu'après qu'on aura
 „ fait des actes d'hostilité, nous nous estimons être déchargés
 „ de l'exécution de ces promesses, & qu'aucuns, excepté ceux,
 „ qui se seront rendus, ou distingués avant aucune hostilité,
 „ ne pourront prétendre aucun droit aux faveurs ci-dessus of-
 „ fertes; & nous n'aurons alors aucun autre but, avec la bé-
 „ nédiction de Dieu, que de dompter par la force des armes
 „ ceux, qui feront de la résistance, esperant que Dieu, qui est
 „ Tout-Puissant, donnera des succès généreux aux armes de
 „ Sa Majesté dans une Entreprise si raisonnable, juste & pieu-
 „ se. A Boston chez B. GRAEN 1711.

Quand on n'auroit pas sçu, en Canada de quelle maniere
 les Anglois usent du droit de conquête dans le Nouveau
 Monde, leur mauvaise foi à observer les Traités, leur dureté
 à l'égard des Prisonniers, l'exemple récent de l'Acadie, &
 les faux-fuyants, que l'Auteur du Manifeste s'étoit ménagés,
 pour

DE
 pour se
 texte, q
 lités, n
 çois à se
 des prêt
 touchan
 merique
 Mais
 Mécont
 Ecrit n'e
 lieu des
 Ceux, d
 avoient
 mépriser
 Au res
 seul le m
 François
 noissoit
 tit, lors
 s'approch
 rable, &
 souvent
 manœuv
 re, que
 s'approc
 Œufs, c
 il s'y bri
 se sauva
 Cepen
 de toute
 position
 gré leur
 bien info
 plus de f
 té, avan
 tie de la
 étoit arr
 toient ré
 de politi
 qu'elles
 Ton

pour se croire autorisé à ne faire grace à Personne, sous prétexte, qu'on ne se seroit soumis qu'après les premières hostilités, n'étoient que trop capables de porter tous les bons François à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, sans parler des prétentions chimeriques & insoutenables du Sieur Hill touchant les droits de la Couronne d'Angleterre sur toute l'Amérique Septentrionale.

Mais comme il n'est point d'état, où il ne se rencontre des Mécontents, ou de Mauvais Esprits, l'indignation contre cet Ecrit n'eût peut-être pas été aussi générale, s'il eût paru au milieu des Habitations Françaises avec la Flotte Ennemie. Ceux, que les menaces auroient le plus intimidés, s'ils en avoient pu appréhender l'exécution, sont les plus hardis à les mépriser, quand elles ne sont plus à craindre.

Au reste l'Amiral Anglois ne put guères imputer qu'à lui seul le malheur de sa Flotte. Il avoit sur son bord un Prisonnier François, nommé PARADIS, ancien Navigateur, & qui connoissoit parfaitement le Fleuve S. Laurent. Cet Homme l'avertit, lorsqu'il fut par le travers des sept Isles, qu'il ne falloit pas s'approcher trop de Terre; & comme le vent n'étoit pas favorable, & qu'on ne pouvoit aller qu'à la bouline, il le faisoit souvent changer de bord: l'Amiral à la fin se lassé de cette manœuvre, & soupçonna peut-être ce Pilote de ne la faire, que pour fatiguer son Equipage. Il refusa de revirer, & s'approcha si près d'une petite Isle, qu'on appelle *l'Isle aux Oufs*, qu'y ayant été surpris d'un coup de vent de Sud-Est, il s'y brisa avec sept autres de ses plus gros Navires, dont il se sauva très-peu de Monde.

Ce qui fut
cause de sa
perte.

Cependant il ne restoit plus pour tirer la Nouvelle France de toute inquiétude, que de sçavoir au juste en quelle disposition étoient les Iroquois, plus à craindre eux seuls, malgré leur petit nombre, que les Anglois sans eux. On étoit bien informé qu'ils s'étoient joints à Nicolson au nombre de plus de six-cent; mais on sçavoit aussi que tous l'avoient quitté, avant même qu'il pût être instruit du naufrage d'une partie de la Flotte Angloise. Nous avons vu que la même chose étoit arrivée presque toutes les fois que ces deux Nations s'étoient réunies contre nous, & indépendamment des raisons de politique, que nous en avons rapportées, il est certain qu'elles ne sont point faites pour agir longtemps de concert;

Providence
de Dieu sur le
Canada.

1710.

qu'une fierté hautaine dans l'une, & féroce dans l'autre, les rendra toujours incompatibles, & que leur antipathie mutuelle a été jusqu'ici la plus grande ressource de la Nouvelle France, qui aura toujours ces deux Peuples pour Ennemis, l'un, parce qu'il craint d'en être opprimé; l'autre, parce qu'il ne peut vivre avec nous en paix dans un même Continent.

Après tout la Colonie Française ne pouvoit méconnoître dans la manière, dont s'étoient dissipées deux grandes Armées, qui devoient l'attaquer en même tems, chacune avec des Forces supérieures aux siennes, une Providence, qui veilloit singulièrement à sa conservation, & qui non contente de l'avoir délivrée du plus grand danger, qu'elle eût encore couru, l'avoit enrichie des dépouilles d'un Ennemi, qu'elle n'avoit pas eu la peine de vaincre; aussi lui en rendit-elle de très-sincères actions de grâces.

Elle eut encore peu de tems après occasion de les renouveler au sujet du Port de Plaisance, que cette divine Providence lui conserva par la même voye, dont elle s'étoit servie pour sauver le Gouvernement de Montreal, je veux dire en jettant un esprit de vertige parmi ses Ennemis. La Flotte Angloise en faisant voile pour Quebec, avoit intercepté des Lettres de M. de Costebelle, qui faisoient connoître le mauvais état, où il se trouvoit en Terre-Neuve, & le besoin, qu'il avoit d'un prompt secours. Après le naufrage, ceux, qui commandoient sur le reste de la Flotte, délibérèrent s'ils n'iroient pas se dédommager à Plaisance de la perte, qu'ils venoient de faire, & il leur restoit certainement assez de Forces pour se rendre Maîtres de cette Place & de tous les Postes, qui en dépendoient; mais la mésintelligence s'étant mise entre les Officiers des Troupes de Terre, & celles de la Marine, ils furent contraints de renoncer à cette Entreprise.

Efforts inutiles pour recouvrer l'Acadie.

Le seul avantage, que l'Angleterre tira de l'excessive dépense, qu'elle venoit de faire, fut de conserver l'Acadie. La Cour de France avoit extrêmement à cœur de recouvrer cette Province; les efforts réitérés des Anglois pour l'avoir en leur puissance, & plus encore leur triomphe, après l'avoir conquise, avoient enfin ouvert les yeux aux François sur la grandeur de la perte, qu'ils avoient faite, & M. de Pontchartrain en écrivit sur ce ton-là à M. de Beauharnois, qui avoit succédé à M. Begon dans l'Intendance de la Rochelle & de Rochefort.



les
nu-
elle
nis,
qu'il
t.
ôtre
Ar-
vec
veil-
e de
rou-
n'a-
crès-

ou-
ovi-
rvie
e en
An-
des
au-
qu'il
qui
s n'i-
ve-
rces
tes,
en-
ne,

dé-
. La
cet-
r en
voir
r la
ont-
qui
elle

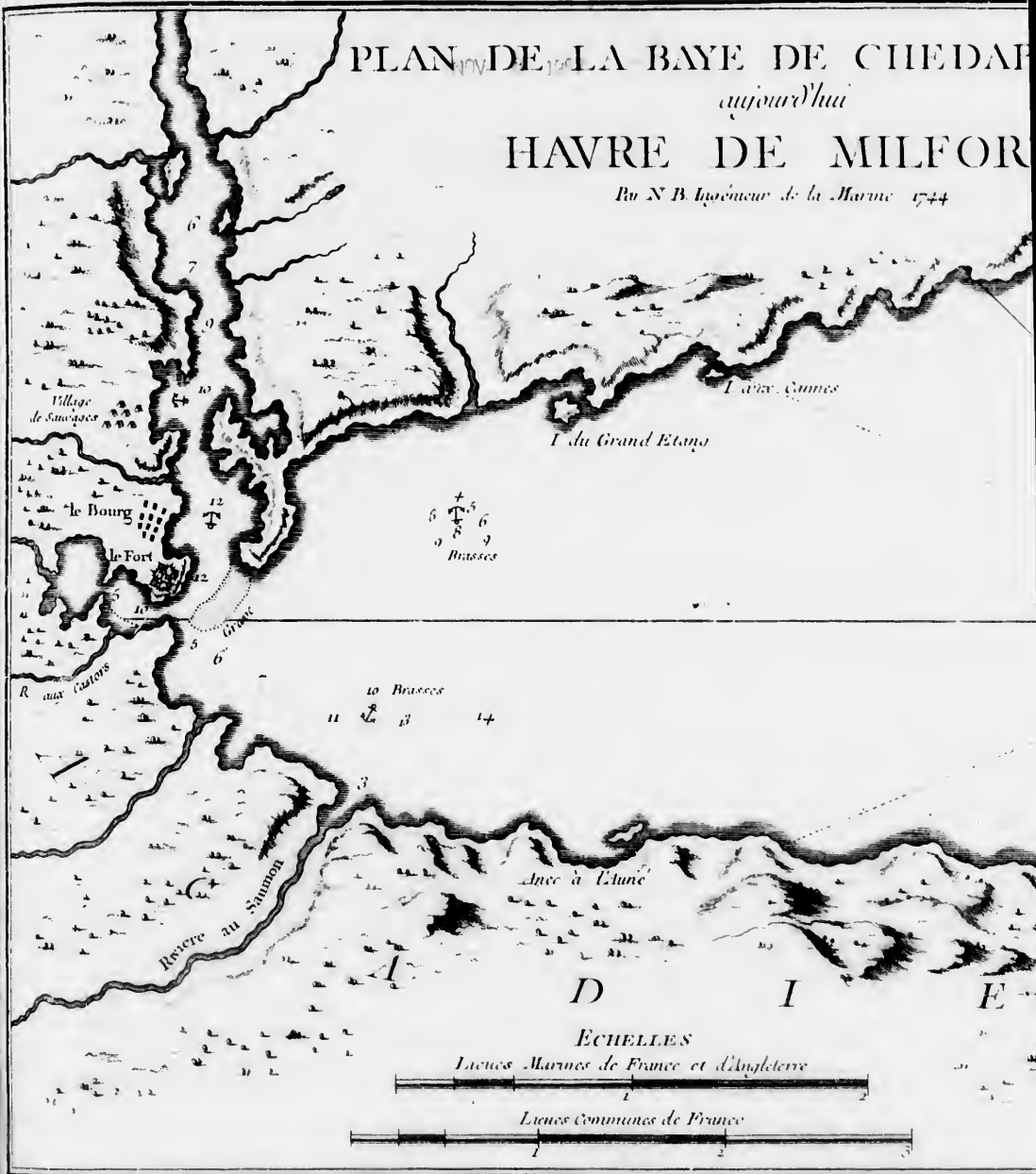


D. Valland sculpit

PLAN DE LA BAYE DE CHIEDAR
aujourd'hui

HAVRE DE MILFORD

Par N B. Lacour de la Marine 1744



E DE CHIEDABOUCTOU

aujourd'hui

DE MILFORT

Secur de la Marine 1774

Isle aux Guines

Cap Rouge

Passage de Carreau

I. Madam

I. aux Renards

I

E

Angleterre

Discutland (culpost)

DE L

Je vous
important
les Ennem
route l'Am
ches le de
touchent
verneur G
envisager

Le Min
dreuil eût
Troupes &
té ne dem
res de Fra
de munitie
fut pas po
qu'on pût
désiroit de
étoit sur l
les Sauvage
qué , lors
déconcerte

Alors le
parence de
faire leur
Royal ; n
nécessité f
recolte , l
Roy n'aur
chartrain
autre côté
gocians de
fante pou
deux bon
bouctou.

Il fit ag
plus riche
ne ; mais
de la part
sûrances ,
ne , qui ve

Je vous ai fait assez connoître, lui dit-il, combien il est important de reprendre ce Poste, (le Port Royal) avant que les Ennemis y soient solidement établis. La conservation de toute l'Amerique Septentrionale, & le commerce des Peuples le demandent également : ce sont deux objets, qui me touchent vivement, & je ne puis trop les exciter (le Gouverneur Général, & l'Intendant de la Nouvelle France) à les envisager avec les mêmes yeux.

Le Ministre auroit fort souhaité que le Marquis de Vaudreuil eût pu se charger de cette Entreprise avec ses seules Troupes & les Milices Canadiennes : le Général de son côté ne demandoit, pour en assurer le succès, que deux Navires de France, avec ce qu'ils pourroient porter d'Hommes & de munitions ; mais quelque modique, que fût ce secours, il ne fut pas possible de le lui envoyer. Il ne voulut pourtant pas qu'on pût lui reprocher de n'avoir pas fait un effort, qu'on desiroit de lui, & nous avons vu que le Marquis d'Alognies étoit sur le point de partir avec des Troupes, pour seconder les Sauvages & les Habitans, qui tenoient le Port Royal bloqué, lorsque la nouvelle de l'approche de la Flotte Angloise déconcerta ses mesures.

Alors les Habitans de l'Acadie ne voyant plus aucune apparence de secours de la part des Anglois, furent contraints de faire leur accommodement avec le Gouverneur du Port Royal ; mais ils envoyèrent assurer M. de Vaudreuil que la nécessité seule, & surtout la crainte d'être inquiétés dans leur recolte, les avoient obligés à cette démarche ; qu'au reste le Roy n'auroit jamais de Sujets plus fidèles qu'eux. M. de Pontchartrain informé de leur bonne disposition, se retourna d'un autre côté, & manda à M. de Beauharnois d'engager les Négocians de la Rochelle à former une Compagnie assez puissante pour chasser les Anglois de l'Acadie, & pour y faire deux bons Etablissmens, l'un à la Héve, & l'autre à Chedabouctou.

Il fit agir en même tems & pour le même sujet auprès des plus riches Commerçans de S. Malo, de Nantes & de Bayonne ; mais malgré les avantages considérables, qu'il leur offrit de la part de Sa Majesté, & dont il leur donna toutes les assurances, qu'ils pouvoient souhaiter, il ne se trouva Personne, qui voulût se mettre à la tête de l'Entreprise, & tous re-

1711.

Belle action
d'une Troupe
de Sauvages.

fuserent de faire les avances nécessaires pour une Expédition ; où il n'y avoit à gagner que pour l'Etat.

Il s'en fallut pourtant encore assez peu que , tandis qu'on déliberoit dans l'Ancienne & dans la Nouvelle France des moyens de recouvrer l'Acadie , ce projet ne fût exécuté sans que , ni M. de Pontchartrain , ni le Marquis de Vaudreuil y eussent la moindre part. Soixante Anglois de la Garnison du Port Royal , commandés par le Major de la Place , un Ingenieur , & six autres Officiers , s'étoient embarqués dans des Canots , pour aller brûler les maisons des François , qui n'avoient point encore fait leur accommodement , ou qui différoient peut-être trop d'en accomplir les conditions , & pour s'assurer de leurs Personnes : quarante Sauvages , qui en eurent le vent , entreprirent de les surprendre , se partagerent en deux Bandes , marcherent à couvert des Bois des deux côtés de la Riviere , que les Anglois remontoient , & les allerent attendre au passage , en un lieu très-propre à une embuscade. L'Ennemi , qui ne se doutoit de rien , s'y engagea sans prendre aucune précaution , & les Sauvages firent si à propos leur décharge sur lui , qu'il ne s'en sauva pas un seul Homme pour porter cette nouvelle au Port Royal.

On manque
de nouveau le
Port Royal.

Les Habitans encouragés par ce succès prirent les armes , s'attrouperent au nombre de cinq cent , & partirent au mois de Juin , pour investir le Fort ; plusieurs Sauvages se joignirent à eux , & M. GAULIN , leur Missionnaire , manda à M. de Costebelle , Gouverneur de Plaisance , que s'il vouloit leur envoyer M. l'HERMITE pour les commander , il pourroit presque répondre que l'affaire réussiroit ; mais M. de Costebelle avoit besoin de tous ses Officiers , & faute de Chefs les Habitans & les Sauvages se retirèrent. On sçut peu de tems après que la Garnison du Port Royal , qui avoit été de cinq-cent Hommes , étoit alors réduite à cent-cinquante , les uns étant morts d'une espèce de maladie contagieuse , & plusieurs autres ayant déserté.

Generosité des
Habitans de
Quebec.

1712.

L'année suivante le bruit courut encore que les Anglois se dispoient à mettre en Mer une nouvelle Flotte pour assiéger Quebec , & le Gouverneur Général trouva dans la bourse des Marchands de cette Ville une somme de cinquante mille écus pour y ajouter de nouvelles Fortifications. Il eut en même tems plusieurs avis que les Anglois s'étoient réconciliés

DE
avec le
remua
l'Oue
s'y éta
vraies
Il y
assuré
n'eût
nonta
embar
Dépu
ses du
délité
blant
moins
fidéra
égard
Ma
nou
coup
ni d'a
fent a
naisse
que à
deven
nent
rende
lieuè
pellé
Ju
de fi
conf
trem
leur
main
des T
venu
près
Com
& h

avec les Iroquois , & qu'ils esperoient d'engager cette Nation remuante à nous susciter des affaires dans le Nord & dans l'Ouest du Canada , afin de leur frayer un chemin pour aller s'y établir sur nos ruines. Ces nouvelles ne se trouverent pas vraies; mais elles n'étoient pas non plus sans quelque fondement.

Il y a même bien de l'apparence que si Joncaire ne se fût pas assuré des Tsonnonthouans , & si le Baron de Longueuil n'eût pas négocié avec son habileté ordinaire auprès des Onontagués , nous aurions pu nous trouver bientôt dans des embarras , dont il ne nous auroit pas été facile de sortir. Des Députés des Cantons vinrent enfin faire de nouvelles excuses du passé , & de grandes protestations d'une inviolable fidélité à garder leurs promesses à l'avenir. Il fallut faire semblant de les croire sincères ; M. de Vaudreuil leur parla néanmoins d'abord avec fermeté , il leur fit ensuite des présens considérables , & il les renvoya peut-être mieux disposés à notre égard , qu'ils n'étoient venus.

Mais ils nous avoient peu de tems auparavant suscité un nouvel Ennemi , aussi brave qu'eux , moins politique , beaucoup plus feroce , qu'il n'a jamais été possible , ni de dompter , ni d'appriivoiser , & qui semblable à ces Insectes , qui paroissent avoir autant d'ames , que de parties de leurs corps , renaissent , pour ainsi dire , après leur défaite , & réduits presque à une poignée de Brigands , se trouvent par tout , sont devenus l'objet de la haine de tous les Peuples de ce Continent , & depuis vingt-cinq ans interrompent le commerce , & rendent les chemins presque impraticables à plus de cinq-cent lieues à la ronde. Ce sont les Outagamis , vulgairement appelés *les Renards*.

Jusqu'au tems , dont je parle , ils avoient fait assez peu de figure dans le Canada ; mais ils s'étoient depuis peu confédérés avec les Iroquois , & , apparemment par leur entremise , ils venoient de faire alliance avec les Anglois : ils leur avoient promis de brûler le Fort du Détroit , d'y faire main basse sur tous les François , & d'introduire dans ce lieu des Troupes Angloises. Pour exécuter ce dessein , ils étoient venus en grand nombre se loger au Détroit même , assez près du Fort , & il n'est sorte d'insultes , qu'ils n'eussent fait au Commandant , qui étoit le Sieur DU BUISSON , bon Officier , & honnête Homme.

1712.

M. de Vaudreuil traite avec les Iroquois.

Caractère des Outagamis.

Ils entreprennent de brûler le Détroit.



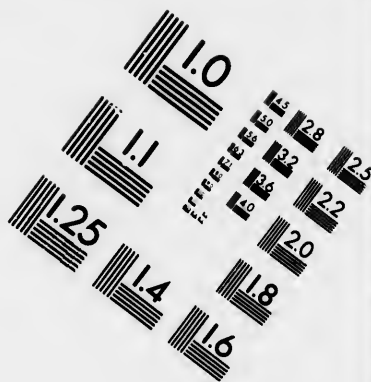
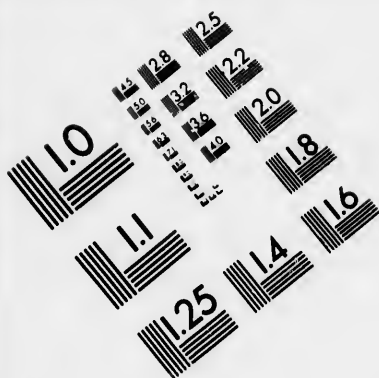
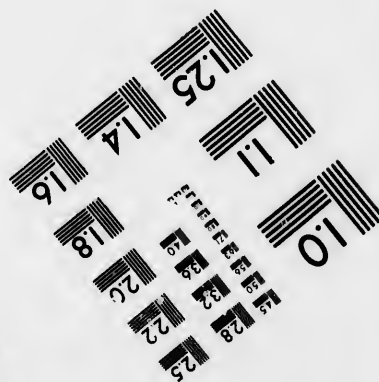
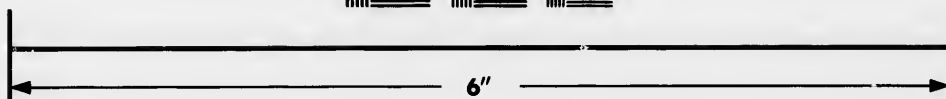
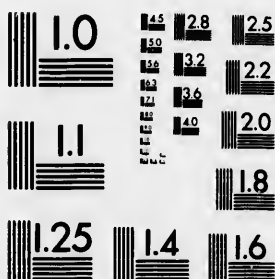
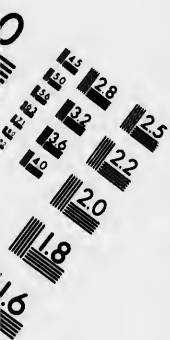


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



Les Kikapous & les Mascoutins étoient entrés dans leur complot, ceux-ci s'étoient déjà rendus en assez grand nombre aux environs du Détroit, & ils n'attendoient plus que l'arrivée des Kikapous pour exécuter leur trahison, lors qu'ils eurent avis qu'un Chef Outaouais, nommé SAGUIMA, & quelques Pouteouatamis avoient tué environ cent cinquante Mascoutins, Hommes & Femmes. Ils entrèrent en fureur à cette nouvelle, & un Chrétien Outagami, nommé JOSEPH, fort affectonné aux François, avertit du Buïsson qu'il alloit être incessamment attaqué dans son Fort.

Diligences du
Sieur du Buif-
son.

Ce Commandant n'avoit avec lui que vint François, & toute sa ressource étoit dans les Hurons, les Outaouais, & quelques autres Sauvages, avec qui il vivoit en bonne intelligence; mais qui étoient actuellement en chasse. Il les envoya avertir en diligence de se rendre auprès de lui; il fit ensuite démolir toutes les maisons, qui étoient hors de l'enceinte de son Fort, & il prit toutes les autres mesures, que le tems lui permit de prendre, pour soutenir les premiers efforts de l'Ennemi. Le treizième de May il eut nouvelle que ses Alliés aprochoient, & peu de tems après il les aperçut, qui marchoient en très-bel ordre.

Il est secouru
à propos par
nos Alliés.

Il y avoit parmi eux des Outaouais commandés par Saguima, des Hurons, des Pouteouatamis, des Sakis, des Malhomines, des Illinois, des Osages, des Missourites, & chaque Nation avoit son Pavillon particulier. Cette petite Armée s'arrêta au Village des Hurons, qui furent d'avis de ne point camper; mais d'aller droit au Fort des François: „ Il n'y a point de tems à perdre, dirent-ils, notre Pere est en danger, „ il nous aime, il ne nous a jamais fait que du bien; il faut le dé- „ fendre, ou mourir à ses pieds. Saguima, vois-tu cette fumée? „ Ce sont trois Femmes de ton Village, que l'on brûle, & la „ tienne est du nombre „.

Ces trois Femmes étoient véritablement prisonnières des Outagamis; mais on n'en sçavoit pas davantage; & les Hurons ne parloient apparemment ainsi, que pour animer Saguima à la vengeance. Dès qu'ils eurent cessé de parler, il se fit un cri général, dont toutes les Campagnes retentirent. Les Ennemis y répondirent sur le même ton, & quarante d'entr'eux se détachèrent pour observer les Confédérés. Ces Aventuriers, par une espèce de bravade assez ordinaire parmi ces

Barbares , s'étoient mis tout nuds ; mais ils avoient tout le corps peint d'une maniere , qui les rendoit affreux. On tira sur eux , & on les obligea bientôt de s'éloigner.

Les Alliés étant près du Fort , les Chefs envoyèrent demander au Commandant la permission d'y entrer , & les portes leur furent ouvertes sur le champ. Du Buiffon leur fit un accueil proportionné au service , qu'ils lui rendoient , & après qu'ils eurent tous pris leur place autour de lui , selon la coutume , celui , qui portoit la parole au nom de tous , lui dit :

Voici , mon Pere , tes Enfans autour de toi. Ce que tu as fait l'année dernière pour les retirer du feu des Outagamis , mérite bien qu'ils exposent leur vie pour ton service. Nous ne craignons point la mort , nous mourrons même avec joye , s'il le faut , pour notre Pere & notre Libérateur : la seule grâce , que nous te demandons , c'est que tu engages Ononthio , le Pere de toutes les Nations , à prendre soin de nos Femmes & de nos Enfans , & que tu mettes un peu d'herbes sur nos corps , pour les garantir des Mouches. Tu vois que nous avons quitté nos Villages & nos Familles , pour accourir à ton secours ; nous l'avons fait si promptement , que nous n'avons pas eu le loisir de prendre des munitions & des vivres , nous espérons que tu ne nous laisseras manquer de rien.

Le Commandant les remercia en peu de mots , & leur fit distribuer des vivres , du plomb , de la poudre & du tabac. Ensuite les Vieillards parcoururent les rangs , pour exhorter les jeunes Gens à bien faire leur devoir ; surtout à obéir ponctuellement à leur Pere. Les Outagamis attendoient assez tranquillement les Confédérés dans leur Fort , qui n'étoit éloigné de celui des François , que de la portée du mousquet ; & où ils s'étoient assez bien retranchés ; cependant à peine se virent-ils investis de toutes parts , que le feu continuel , qu'on faisoit sur eux , les obligea de se mettre à quatre , ou cinq pieds en Terre.

Alors les Assiégeans dresserent deux espèces d'échafaut de vint-cinq pieds de haut , d'où ils battirent les Assiégés avec tant de succès , que , comme ceux-ci n'osoient plus sortir pour avoir de l'eau , & que leurs vivres furent bientôt consumés , ils souffrirent beaucoup de la faim & de la soif. Dans cette extrémité , tirant des forces de leur désespoir , ils combattoient avec une valeur , qui rendit assez longtemps la victoire douteuse : ils

Discours ,
qu'ils lui tien-
nent.

Les Outaga-
mis sont assié-
gés dans leur
Fort.

Ils se défen-
dent fort bien.

s'aviserent même d'arborer sur leurs Palissades quantité de couvertures rouges en guise de Pavillon, criant de toutes leurs forces qu'ils n'avoient point d'autre Pere, que l'Anglois, qui ne manqueroit point de venir à leur secours, ou de venger leur mort; & invitant ceux des Confédérés, qui voudroient mettre leur vie en sûreté, de prendre le même parti.

Le Chef des Pouteouatamis leur répondit que, si la Terre devoit être teinte de sang, comme il paroissoit qu'ils le vouloient faire entendre par ces signaux, ce seroit du leur; qu'ils avoient été bien mal conseillés de s'attacher aux Anglois, qui n'osoient tenir la Campagne contre les François, qui ne sçavoient faire la guerre qu'en Renards, qui avoient fait périr toutes les Nations, en les empoisonnant de leur eau-de-vie, & qui étoient Ennemis du vrai Dieu. Ces dialogues ne plaisoient pourtant pas au Sieur du Buiffon, parce qu'ils ralentissoient le combat, & donnoient à l'Ennemi le tems de respirer.

Ils demandent la Paix.

Les Assiégés en avoient même déjà profité pour s'emparer d'une maison, qu'on n'avoit pas entièrement démolie, & qui joignoit leur Fort: ils y avoient élevé une Redoute, de laquelle ils tiroient à couvert du pignon. Mais le Commandant la fit abattre à coups de canon; alors les Ennemis poussèrent des cris affreux, & quelques momens après ils firent demander la permission d'envoyer des Députés à M. du Buiffon. Ce Commandant, avant que de leur accorder cette grace, voulut avoir le consentement des Chefs, & les assembla en Conseil: ils furent tous d'avis qu'il falloit profiter de cette occasion pour tirer des mains des Assiégés les trois Femmes, dont nous avons parlé. On leur fit donc sçavoir qu'on vouloit bien les écouter.

Le lendemain dès le grand matin les couvertures rouges disparurent, & firent place à un Pavillon blanc. Ensuite le grand Chef des Outagamis, nommé PEMOUSSA, se présenta à la porte du Camp, accompagné de deux Guerriers; on les fit entrer, le Conseil s'assembla, & dès qu'ils y eurent été introduits, Pemoussa mit devant le Commandant deux Captifs & un Collier, en le priant de lui accorder deux jours, afin que les Vieillards pussent délibérer des moyens de l'appaiser, & de lui faire satisfaction. Puis il se tourna vers les Sauvages, leur fit aussi présent de deux Esclaves, & d'un Collier, & leur parla de la sorte:

„Souvenez-

Souvenez-vous que nous sommes vos Freres , & qu'en ré-
 pandant notre sang , c'est le vôtre , que vous versez. Je vous
 supplie donc d'adoucir l'esprit de notre Pere , que nous avons
 malheureusement chagriné. Ces deux Esclaves sont pour rem-
 placer un peu de sang , que nous avons peut-être laissé tom-
 ber ». Comme les Sauvages ne répondoient point, du Buiffon
 prit la parole , & fit entendre aux Députés qu'il ne pouvoit
 pas s'assurer de la sincérité de leur repentir , puisqu'ils n'a-
 voient pas ramené la Femme de Saguima , & les deux autres ,
 qu'ils avoient prises avec elles ; qu'il ne les écouterait que ,
 quand ces trois Captives lui auroient été remises.

Pemoussa s'excusa sur ce que la chose ne dépendoit pas
 entierement de lui , & qu'il alloit faire sçavoir ses intentions
 aux Anciens. On lui accorda le reste du jour , & on lui as-
 sùra qu'on ne tireroit point jusqu'à son retour , pourvu néan-
 moins que Personne ne sortît du Fort. Deux heures après
 deux Chefs Mascoutins & un Outagami arriverent avec un
 Pavillon blanc à la main , suivi des trois Femmes , qu'ils pré-
 senterent au Commandant. Ils lui témoignèrent un grand re-
 gret de lui avoir déplu , & le conjurerent de leur laisser à tous
 la liberté de se retirer. Du Buiffon leur repartit que ce n'étoit
 pas à lui, qu'il falloit s'adresser pour cela , & qu'il avoit engagé
 sa parole à ses Alliés de les laisser les Maîtres absolus de faire ce
 qu'ils jugeroient à propos.

Cette réponse fut fort applaudie des Sauvages, & le grand Chef
 des Illinois dit au nom de tous aux Députés : » Votre con-
 duite passée , & les engagements , que vous avez pris avec les
 Anglois, ne nous laissent aucun lieu de douter que vous n'ayiez
 quelque mau-^{re} dessein , en demandant à notre Pere la li-
 berté de vous retirer : vous ne seriez pas plutôt sortis de votre
 Camp , que vous iriez former de nouveaux complots contre
 lui , & que vous viendriez l'attaquer dans un tems , où nous
 ne serions peut-être pas à portée de le secourir. Vous avez
 cru que nous ignorions les engagements , que vous avez pris
 sur cela avec les Anglois , la promesse , que vous leur avez
 faite de les établir ici , après y avoir exterminé tous les En-
 fans d'Ononthio ; mais vous vous êtes trompés. Sçachez donc
 que notre dernière résolution est de ne vous recevoir , qu'à
 discrétion , & de ne bouger d'ici , que nous ne vous y ayions
 forcés : notre Pere même ne nous la feroit pas changer , & en

Discours d'un
 Chef Illi-
 nois à leurs
 Députés.

1712. » cela seul nous lui défobéirions. Nous connoissons mieux que
 » lui votre mauvais cœur , & nous n'avons garde de l'abandon-
 » ner à votre merci. Rentrez au plus vite dans votre Fort ; nous
 » n'attendons plus que cela pour recommencer à tirer.

Le siège con-
 tinué.

Les Députés s'en allerent avec cette réponse , à laquelle ils ne s'étoient pas attendus , & dès qu'ils furent rentrés , les attaques recommencerent avec une nouvelle vigueur. La défense ne fut pas moins vive ; les Assiégés décochoient à la fois jusqu'à trois-cent flèches , au bout desquelles il y avoit du tondre allumé , & à quelques-unes des fusées de poudre , pour mettre le feu au Fort des François ; ils y brûlerent en effet plusieurs maisons , qui n'étoient couvertes que de paille , & il fallut , pour empêcher que l'incendie ne gagnât plus loin , couvrir tout ce qui restoit de peaux d'Ours & de Chevreuil , & faire de grands amas d'eau.

Les Assiégeans
 se rebutent.

Une si opiniâtre résistance lassâ enfin les Confédérés , ils désespérerent du succès de leur Entreprise , & feignirent de craindre qu'on ne cessât de leur fournir des vivres. Les François , qui les virent presque résolus de se retirer , & qui par leur retraite se feroient vû exposés à la rage d'un Peuple irrité , parloient déjà de s'embarquer pour Michillimakinac , & du Buifson étoit sur le point d'être obligé de fuir devant des Ennemis , qu'il avoit réduits à la dernière extrémité , & qu'il avoit vû deux jours auparavant à ses genoux le conjurer de vouloir bien se contenter qu'ils fussent ses Esclaves.

Le Comman-
 dant les rassu-
 re.

Il lui fallut , pour regagner les Chefs des Sauvages , se dépouiller de tout ce qu'il avoit , & quand il crut avoir mis chaque Particulier dans ses intérêts par ses libéralités , il assembla le Conseil. Il y commença par se plaindre qu'on voulût l'abandonner au fort du péril , après l'y avoir engagé : il témoigna ensuite son étonnement de ce que tant de braves Gens renonçoient à une victoire assurée , qui devoit les couvrir de gloire. Quelques Chefs parurent surpris de son discours , & l'interrompirent pour lui protester qu'ils étoient toujours dans la résolution de verser jusqu'à la dernière goutte de leur sang , plutôt que de laisser leur Entreprise imparfaite ; qu'ils ne pouvoient comprendre qui avoit pu lui inspirer les injustes soupçons , qu'il paroïssoit avoir.

Nouvelle
 Députation
 des Assiégés.

Tous les autres firent la même protestation : on chanta de nouveau la guerre , & chacun ayant repris son Poste , les As-

D
 siège
 eux
 dit q
 aussi
 l'ai r
 dont
 teou
 avec
 d'eux
 plus
 des A
 mes
 soient
 To
 rent
 coup
 voye
 quels
 tifs ,
 touch
 pas s
 doien
 leurs
 nos p
 affam
 plus
 La
 & la
 Ils pe
 rend
 du B
 coler
 sition
 paro
 ment
 outr
 Ils
 de to
 fidie
 égar

siégés comprirent qu'il n'y avoit plus de salut à esperer pour eux , qu'aux dures conditions , qu'on leur avoit imposées. J'ai dit qu'il y avoit des Sakis parmi les Confédérés. Il y en avoit aussi parmi les Ennemis , parce que cette Nation . ainsi que je l'ai remarqué ailleurs , est comme divisée en deux Factions , dont l'une est attachée aux Outagamis , & l'autre aux Pouteouatamis. Ceux de ces Sauvages , qui s'étoient enfermés avec les Premiers , désertèrent presque tous , & l'on apprit d'eux que les Assiégés étoient aux abois ; qu'ils étoient encore plus tourmentés de la faim & de la soif , que pressés par le feu des Assiégeans ; qu'ils avoient déjà perdu quatre-vingt Hommes , & que leur Fort étoit rempli de Cadavres , qui y causoient une infection horrible.

Tout cela étoit exactement vrai , & les Ennemis demandèrent peu de tems après à parlementer. On crut que pour le coup ils se rendroient à discretion , & on leur permit d'envoyer des Députés. Deux Chefs Outagamis , du nombre desquels étoit Pemoussa , vinrent aussitôt avec plusieurs Capitifs , & dans un équipage , qui leur avoit paru très-propre à toucher les Confédérés. Ils dirent que pour eux ils n'osoient pas se flatter qu'on leur accordât la vie ; mais qu'ils la demandoient avec instance pour leurs Vieillards , leurs Femmes & leurs Enfans. „Souvenez-vous , ajoûterent-ils , que vous êtes nos petits Neveux ; c'est de votre sang , que vous paroissez si affamés : ne vous feroit-il pas plus honnête de l'épargner , & plus avantageux de nous avoir pour vos Esclaves.

La pitié n'entre pas aisément dans le cœur des Sauvages , & la longue résistance des Ennemis avoit irrité les Assiégeans. Ils persisterent à vouloir que les Outagamis & leurs Alliés se rendissent à discretion. Quelques-uns même proposerent à M. du Buiffon de massacrer les Députés ; mais il leur répondit en colere qu'il falloit être yvre pour lui faire une pareille proposition : que ces deux Hommes étoient venus le trouver sur sa parole ; qu'il ne la leur avoit donnée , que de leur consentement , & qu'il ne souffriroit jamais qu'on leur fit le moindre outrage chez lui.

Ils repliquerent que ces deux Envoyés étoient les Auteurs de tout le mal , & qu'ayant eux-mêmes si souvent usé de perfidie , ils ne méritoient point qu'on fût si scrupuleux à leur égard ; mais ils ne gagnèrent rien. Le Commandant repartit

A A a ij

1712.

qu'il ne convenoit , ni à lui , ni à eux , d'imiter leur exemple , & il renvoya les deux Députés , en leur disant qu'il n'avoit point d'autre réponse à leur faire , que celle , qu'on leur avoit déjà faite. Il ne restoit plus à ces Malheureux d'autre esperance , que de pouvoir échaper à la faveur de quelque mauvais tems , & en effet après dix-neuf jours de siège , un orage accompagné de pluie ayant écarté les Assiégeois , ils en profiterent , & s'évaderent pendant la nuit.

Les Assiégés
se sauvent , &
sont pour-
sui-
vis.

On s'en aperçut le lendemain à la pointe du jour , & on se mit à leurs trousses. On les trouva assez bien retranchés à quatre lieues de-là sur une Presqu'Isle , qui avance dans le petit Lac de *Sainte Claire* , & comme leurs retranchemens ne paroissoient presque point , les Assaillans s'en étant approchés avec peu de précaution , eurent d'abord plus de vint Hommes tués , ou blessés. Il fallut donc recommencer un nouveau siège , qui dura quatre jours , & il eût été même plus long , si le Commandant François n'y eût fait venir deux pièces de Campagne.

Ils sont pres-
que tous mas-
sacrés.

Les Assiégés se rendirent enfin à discrétion , & presque tous ceux , qui avoient les armes à la main , furent impitoyablement égorgés sur le champ. Le reste , au nombre de cent cinquante , sans compter les Femmes & les Enfans , furent faits Esclaves , & partagés entre les Nations confédérées , qui ne les gardèrent pas lontems , & les massacrerent presque tous , avant que de se séparer. La perte des Alliés monta à soixante Hommes tués , ou blessés ; les Hurons , parmi lesquels il y avoit vint-cinq Iroquois Chrétiens , se distinguèrent par-dessus tous les autres , & perdirent aussi plus de Monde , mais cette Expédition coûta aux Ennemis plus deux mille Personnes.

Fruit de cette
victoire.

Du Buïsson y acquit beaucoup d'honneur par sa fermeté & son désintéressement , qui le porta à se dépouiller de tout ce qu'il avoit , en faveur de ses Alliés. Le fruit de sa victoire fut que les Anglois désespererent de s'établir au Détroit , ce qui auroit été la ruine entiere de la Nouvelle France , non-seulement à cause de la situation de ce lieu , qui est le centre & le plus beau Pays du Canada ; mais encore , parce qu'il ne nous auroit plus été possible d'entretenir la moindre communication avec les Sauvages d'en haut , ni avec la Louysiane.

Il restoit encore bien des différens à vuider entre nos Al-

D
liés ,
fallo
Il y e
celle
rite p
gage
toien
autar
faite
Il
plus
soien
ges n
fallu
ce le
chan
pend
leurs
voya
de qu
Cett
les M
meill
der.
pres
Co
sent
raux
cure
lume
leurs
la R
qui a
pe V
nem
rava
celle
jama
mêm
re-n

liés, & le Gouverneur Général jugea que, pour y réussir, il falloit commencer par rétablir le Fort de Michillimakinac. Il y envoya l'année suivante M. de Louvigny, & sur la fin de celle-ci il fit partir plusieurs Officiers d'expérience & de mérite pour visiter les Nations du Nord & de l'Ouest, & les engager à oublier tous les sujets de mécontentement, qu'elles s'étoient donnés les unes aux autres. Tout cela fut exécuté avec autant de succès, que de conduite, & la tranquillité fut parfaitement rétablie dans le Canada.

Il ne fut pourtant pas possible d'engager ces Peuples à ne plus porter leurs Pelleteries aux Anglois, comme ils faisoient tout ouvertement depuis plusieurs années. Les Sauvages mêmes domiciliés suivirent bientôt le torrent, & il auroit fallu, pour remédier à un si grand mal, augmenter en France le prix du Castor, & diminuer en Canada celui des marchandises de traite. Le premier de ces deux expédiens ne dépendoit point des Traitans; mais s'ils avoient bien entendu leurs intérêts, ils auroient mis en usage le second, en envoyant chaque année à Quebec pour leur compte la valeur de quarante, ou de cinquante mille francs de marchandises. Cette augmentation en auroit diminué le prix, & auroit mis les Marchands du Pays en état de les donner aux Sauvages à meilleur marché; mais c'est ce qu'on n'a jamais pu leur persuader. Aussi le commerce des Pelleteries est-il présentement presque tout entier entre les mains des Anglois.

Cependant, quoique les négociations pour la Paix ne fussent pas encore terminées à Utrecht, les Gouverneurs Généraux de la Nouvelle France & de la Nouvelle Angleterre reçurent des ordres précis de leurs Souverains de faire absolument cesser tout acte d'hostilité entre les deux Nations & leurs Alliés; mais peu de tems après ils eurent nouvelle que la Reine de la Grande Bretagne s'étoit détachée de la Ligue, qui avoit entrepris de déthrôner le Roy Catholique, Philippe V. Rien ne pouvoit venir plus à propos pour le Gouvernement de Baston, où les Abénaquis portoient par tout le ravage, & cette raison ne fut certainement pas la moindre de celles, qui déterminèrent la Cour de Londres à ne vouloir jamais se relâcher sur la cession de l'Acadie. Elle témoigna la même fermeté sur ce que nous possédions dans l'Isle de Terre-neuve & dans la Baye d'Hudson, & Louis XIV. qui

Source de la
décadence du
commerce en
Canada.

Pays cédés aux
Anglois par le
Traité d'U-
trecht.

Les Iroquois
se maintien-
nent dans leur
indépendance.

avoit aussi ses raisons de ne point apporter d'obstacle au Traité, qu'il vouloit conclurre avec Sa Majesté Britannique, sacrifia enfin ces trois Provinces, & les droits, qu'il prétendoit avoir sur les cinq Cantons Iroquois.

Ce dernier article ne nous ôta rien de réel, & ne donna non plus rien aux Anglois, parce que les Cantons renouvellèrent les protestations, qu'ils avoient déjà faites plus d'une fois contre les prétentions réciproques de leurs Voisins, & ont très-bien sçu se maintenir dans la possession de leur liberté & de leur indépendance. Les Anglois, qui, à cela près, ont trouvé avec eux une partie des avantages, que pouvoit leur procurer la Souveraineté d'une Nation résoluë à ne point souffrir de Maître, n'ont pas jugé à propos d'entreprendre de les assujettir : ils se sont contentés dans la suite du tems de construire un Fort à l'embouchure de la Riviere de *Chouguen* dans le Lac Ontario. Mais comme les Onnontagués ont vû faire cet Etablissement sur leur Terre, sans s'y opposer, nous avons obtenu des Tsonnonthouans la permission d'en faire un pareil à l'entrée de la Riviere de Niagara, à peu près dans le même endroit, où le Marquis de Dénonville avoit construit un Fort en 1686. Permission, qu'ils avoient refusée aux Anglois, disant qu'ils étoient les Maîtres de recevoir chez eux qui bon leur sembloit, & qu'ils ne vouloient pas y avoir en même tems deux Peuples, qui en troubleroient la Paix par leur animosité mutuelle.

Prétentions
des Anglois
sur les Abéna-
guis.

Il n'en a pas été de même des Nations Abénaquises. Les Anglois, qui avoient encore plus à cœur d'avoir ces Sauvages pour Sujets, que les Iroquois, s'imaginèrent qu'ils ne trouveroient plus sur cela aucune difficulté après le Traité d'Utrecht, parce qu'ils croyoient y avoir pris de bonnes mesures pour acquérir la Souveraineté de leur Pays. L'article XII. de ce Traité porte que le Roy Très-Chrétien cède à la Reine d'Angleterre à perpétuité *l'Acadie, ou Nouvelle Ecosse, en entier, conformément à ses anciennes limites, comme aussi la Ville de PORT ROYAL, maintenant appelée ANNAPOLIS ROYALE, & généralement tout ce qui dépend desdites Terres & Isles de ce Pays-là.*

Un Ministre
Anglois entre-
prend de sé-
duire ces Peu-
ples.

Ceux, qui commandoient pour Sa Majesté Britannique dans la Nouvelle Angleterre & dans l'Acadie, n'eurent rien de plus pressé, dès qu'ils eurent reçu le Traité, que d'en faire

part aux Abénaquis ; mais ils crurent devoir prendre de grand 3 mesures avec des Peuples , dont ils sçavoient bien que leur Nation n'étoit pas aimée , & dont ils avoient trop souvent éprouvé la valeur , pour être tentés de la vouloir réduire par la force. Ils ne jugerent pas même à propos de commencer par leur déclarer qu'ils les regardoient comme Sujets de la Couronne d'Angleterre , persuadés que dans la disposition , où ils étoient , une telle proposition ne feroit que les aliéner davantage.

Le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre crut donc qu'il falloit avant toutes choses les détacher de leurs Missionnaires , & les accoutumer insensiblement à vivre avec les Anglois. Dans ce dessein il envoya à l'entrée du Kinibe-qui le plus habile des Ministres de Baston , pour y tenir une Ecole ; & comme il sçavoit que ces Peuples sont infiniment sensibles aux amitiés , qu'on fait à leurs Enfans , il donna ordre à cet Instruteur de nourrir ses petits Disciples aux frais du Gouvernement , & il lui assigna pour cet effet une pension , qui devoit croître à proportion du nombre de ceux , qu'il engageroit à venir à son Ecole.

Le Ministre n'oublia rien pour séconder les vûes de son Général ; il alloit chercher les Enfans dans leur Village , il les caressoit , il leur faisoit des présens ; enfin il se donna pendant deux mois bien des mouvemens , sans néanmoins en pouvoir gagner un seul. Il ne se rebuta pourtant point ; il s'adressa aux Peres de ces Enfans , il leur fit diverses questions touchant leur croyance , & sur les réponses , qu'ils lui firent , il tourna en risée les Sacremens , le Purgatoire , l'invocation des Saints , & toutes les pratiques de pieté , qui sont en usage parmi les Catholiques.

Le P. Sebastien RASLE , qui depuis un grand nombre d'années gouvernoit cette Chrétienté naissante , crut devoir s'opposer à ces premieres sémences de séduction. Il écrivit une Lettre fort polie au Ministre , & lui marqua entr'autres choses que ses Néophytes sçavoient croire les vérités , que l'Eglise Catholique enseigne ; mais qu'ils ne sçavoient pas en disputer ; qu'en leur proposant des difficultés , auxquelles il pouvoit bien croire qu'ils n'étoient pas en état de répondre , son dessein étoit apparemment qu'ils les communiquassent à leur Missionnaire ; qu'il faisissoit avec plaisir cette occasion

1713-22.

Ce qui se passe
entre ce Mini-
stre & le P.
Rasle.

1713-22.

de conferer avec un habile Homme ; qu'il lui laissoit le choix de le faire , ou de vive voix , ou par écrit , & qu'en attendant il lui envoyoit un Mémoire , qu'il le prioit de lire avec attention.

Dans ce Mémoire , qui étoit assez long , le Missionnaire prouvoit par l'Ecriture , par la Tradition , & par des raisonnemens Théologiques , les Dogmes , que le Ministre avoit attaqués par de fades plaisanteries ; il ajoutoit en finissant sa Lettre , que , s'il n'étoit pas content de ses preuves , il attendoit de lui une refutation précise , & appuyée sur des principes certains , & non pas sur des raisonnemens vagues , encore moins sur des réflexions malignes & des satyres indécentes , qui ne convenoient , ni à leur profession , ni à l'importance des matieres , dont il étoit question entr'eux.

Le Premier
quitte la par-
tie.

Deux jours après que le Ministre eut reçu cette Lettre , il partit pour retourner à Baston , d'où il envoya au Pere Rasle une courte réponse ; mais si obscure , & dans un Latin si peu intelligible , que le Missionnaire après l'avoir luë plusieurs fois , n'y put rien comprendre , sinon que le Ministre se plaignoit qu'il l'attaquoit sans raison ; que le seul zèle du salut des Ames l'avoit porté à enseigner le chemin du Ciel aux Sauvages ; & que les preuves , qu'il lui opposoit , étoient ridicules & puériles.

Le P. Rasle lui repliqua sur le champ par une Lettre , qu'il lui fit porter à Baston , & dont il ne reçut la réponse qu'au bout de deux ans : le Ministre , sans entrer en matiere , lui mandoit qu'il avoit l'esprit chagrin & critique , & que c'étoit la marque d'un tempéramment enclin à la colere : ainsi se termina la dispute ; le Missionnaire fut charmé d'avoir à si peu de frais écarté le Prédicant , & fait avorter le projet , que cet Homme avoit formé de séduire son Troupeau. Cette premiere tentative ayant eu si peu de succès , le Gouvernement de Baston eut recours à un autre artifice , qui ne réussit pas mieux.

Plusieurs An-
glois s'établir-
ent sur les
bords du Ki-
nibequi.

Un Anglois demanda aux Abénaquis la permission de bâtir sur les bords de leur Riviere une espèce de Magasin , pour y faire la traite avec eux , promettant de vendre ses marchandises à beaucoup meilleur marché , qu'ils ne les achetoient à Baston même. Les Sauvages , qui trouvoient un grand avantage dans cette proposition , y consentirent. Un autre Anglois demanda peu de tems après la même permission , offrant des conditions

DE
ditions
& elle
les Ang
la Rivie
Nature
rent me
Les
percev
soient
nouvea
fin se v
ils ouv
derent
leurs T
dit que
d'Angle
ponse s
ces Peu
dance.
Ils ne
sur le ch
voir de
faveur
doient b
que le
Pays ,
Gouver
blé leur
conclue
hortés à
tout le
la Reine
les Terr
France
pour lui
qu'il res
conserv
les Sauv
Cette
inquiette
Tom

ditions encore plus avantageuses , que n'avoit fait le Premier, & elle fut aussi accordée. Cette facilité des Sauvages enhardit les Anglois ; ils s'établirent en assez grand nombre le long de la Riviere , sans se mettre en peine d'en avoir l'agrément des Naturels du Pays ; ils y éleverent des Maisons , & ils y bâtirent même des Forts , dont quelques-uns étoient de pierre.

1713-22.

Les Abénaquis ne parurent pas s'en formaliser , ils ne s'apercevoient point du piège , qu'on leur tendoit , & ils ne faisoient attention , qu'à la commodité de trouver chez leurs nouveaux Hôtes tout ce qu'ils pouvoient desirer : mais à la fin se voyant comme environnés d'Habitations Angloises , ils ouvrirent les yeux , & entrèrent en défiance. Ils demanderent aux Anglois de quel droit ils s'établissoient ainsi sur leurs Terres , & y construisoient des Forts ? On leur répondit que le Roy de France avoit cédé leur Pays à la Couronne d'Angleterre , & on ne peut juger de l'effet , que fit cette réponse sur leur esprit , que quand on sçait jusqu'à quel point ces Peuples sont jaloux de leur liberté & de leur indépendance.

Ils ne répliquerent rien aux Anglois , mais ils envoyèrent sur le champ des Députés au Marquis de Vaudreuil pour sçavoir de lui s'il étoit vrai que le Roy de France eût disposé en faveur de la Reine d'Angleterre d'un Pays , dont ils prétendoient bien être les seuls Maîtres. La réponse du Général fut que le Traité d'Utrecht ne faisoit aucune mention de leur Pays , & ils furent contens. Quelque tems auparavant le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre avoit assemblé leurs Chefs , pour leur faire part de la nouvelle de la paix conclüe entre les François & les Anglois , & les ayant exhortés à vivre en bonne intelligence avec lui , & à oublier tout le passé , il ajouta que le Roy de France avoit donné à la Reine d'Angleterre Plaisance & le Port Royal , avec toutes les Terres adjacentes. Un Chef lui répondit que le Roy de France pouvoit disposer de ce qui lui appartenoit ; mais que pour lui il avoit sa Terre , où Dieu l'avoit placé , & que tant qu'il resteroit un Enfant de sa Nation , il combattoit pour la conserver. Le Général Anglois n'insista point , & congédia les Sauvages , après les avoir bien régalez.

Les Abéna-
quis s'en estoient
de leur indé-
pendance.

Cette maniere d'agir les rassura , & ils ne songerent plus à inquiéter les Anglois , qui étoient aux environs du Kinibe-

Ils sont tra-
his par les An-
glois.

1713-22.

qui : ils s'accoutumerent même insensiblement à traiter avec eux ; mais un jour qu'ils étoient entrés au nombre de vint dans une Habitation Angloise , ils s'y virent tout-à-coup investis par deux-cent Hommes armés. *Nous sommes morts*, s'écria aussi-tôt l'un d'eux , *mais vendons cher notre vie*. Ils se préparoient en effet à se jeter sur cette Troupe , lorsque les Anglois , qui connoissoient de quoi sont capables ces Sauvages , quand ils sont poussés à bout , leur protestèrent qu'on n'avoit formé aucun dessein contr'eux , qu'on venoit seulement les inviter à envoyer quelques-uns des leurs à Baston , pour y conferer avec le Gouverneur Général des moyens d'affermir la paix & la bonne intelligence entre les deux Nations.

Les Sauvages sont d'une facilité à croire ce qu'on leur dit , que les plus fâcheuses expériences n'ont jamais pû guerir : ceux-ci nommèrent sur le champ quatre Députés , qui se rendirent à Baston , où ils furent fort étonnés de se voir arrêtés Prisonniers en arrivant. On n'eut pas plutôt appris cette nouvelle dans leurs Villages , qu'on envoya demander la raison d'un procédé si étrange.

On leur répondit qu'on ne retenoit point leurs Députés comme Prisonniers , mais en qualité d'Otages , & qu'ils seroient relâchés , si-tôt que la Nation auroit dédommagé les Anglois de quelques bestiaux , que des Sauvages avoient tués dans leurs Habitations , & dont la perte montoit à la valeur de deux-cent livres de Castor. Les Abénaquis ne convenoient nullement du fait , toutefois ils ne voulurent pas qu'on pût leur reprocher d'avoir abandonné leurs Freres pour si peu de choses , & ils payerent les deux-cent livres de Castor.

Ils n'en furent pourtant pas plus avancés ; on ne délivra point les Prisonniers , & on prétexta diverses raisons pour les retenir : à la fin cependant le Gouverneur Général craignit que cette détention ne lui attirât quelque affaire fâcheuse , & fit proposer aux Abénaquis une Conférence , pour terminer tous les différends à l'amiable. Elle fut acceptée ; on convint du lieu & du jour , les Sauvages s'y rendirent avec le Pere Rasle ; & le Pere de la Chasse, Supérieur Général des Missions qui faisoit sa visite dans ces Quartiers-là , où il avoit été longtemps Missionnaire , y voulut aussi assister ; mais le Général Anglois ne parut point.

D
Le
que
prire
la Le
voien
les fe
dès q
2°. Q
de leu
tous
Priso
4°. Q
Lettre
la Na
Ce
fut p
pour
dont
rent
dispo
Il n'y
Vau
besoi
pas p
quis
cuser
La
dit q
quis
Nati
les se
leur
cedé
ces
avec
Con
velli
L
men
Men

Les Sauvages en furent outrés , & se feroient portés à quelque extrémité , si on ne les avoit retenus. Le parti , qu'ils prirent , fut d'écrire au Gouverneur ; le P. de la Chasse fit la Lettre , & elle portoit : 1^o. Que les Abénaquis ne pouvoient comprendre pourquoi on retenoit leurs Députés dans les fers , après la parole , qu'on avoit donnée de les délivrer , dès que les deux-cent livres de Castor auroient été payées. 2^o. Qu'ils n'étoient pas moins surpris de voir qu'on disposât de leur Pays , & qu'on s'y établit sans leur agrément. 3^o. Que tous les Anglois eussent à en sortir au plutôt , & à élargir les Prisonniers , qu'ils retenoient contre le Droit des Gens : 4^o. Que si dans deux mois on n'avoit point de réponse à cette Lettre , ou si elle ne produisoit pas l'effet , qu'on en attendoit , la Nation sçauroit bien se faire justice.

Ce fut au mois de Juillet de l'année 1721. que cette Lettre fut portée à Baston par quelques Anglois , qui étoient venus pour tenir la place du Gouverneur Général à la Conférence , dont nous venons de parler. Comme les deux mois s'écoulerent , sans qu'on entendit parler de rien , les Abénaquis se disposerent à exécuter leurs menaces , & à user de représailles. Il n'y en eut jamais de plus justes ; cependant le Marquis de Vaudreuil crut devoir s'opposer aux voyes de fait , & il eut besoin de tout son crédit pour les empêcher : mais ce ne fut pas pour longtemps. Les Anglois mirent la patience des Abénaquis à bout par deux Entreprises , que rien ne pouvoit excuser.

La premiere fut l'enlèvement du Baron de S. Castin. J'ai dit que le Pere de ce Gentilhomme avoit épousé une Abénaquise , ainsi le jeune Baron appartenoit par sa Mere à cette Nation. Il avoit toujours vécu avec ses Parens maternels , les seuls , qu'il connût ; & il commandoit pour le Roy dans leur Pays depuis la perte de l'Acadie. Outre cela il avoit succédé à son Pere dans le Commandement général , que tous ces Peuples avoient déferé à celui-ci , lorsqu'il s'étoit allié avec eux ; & en cette qualité il étoit venu pour se trouver à la Conférence proposée par le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre.

Les Anglois lui en firent un crime ; ils dépêcherent un Bâtiment vers le lieu de sa résidence , qui étoit sur le bord de la Mer ; & le Capitaine ayant eu la précaution de ne faire paroître

1713-22.

Lettre de ces
Sauvages au
Gouverneur
Général de la
Nouvelle An-
gleterre.

Les Anglois
enlèvent le Ba-
ron de Saint
Castin.

1713-22.

tre sur son Pont que deux ou trois Hommes, l'envoya inviter, dès qu'il eut mouillé l'Ancre, à venir s'y rafraîchir. Le Baron, qui n'avoit aucun sujet de se défier de cet Officier, qu'il connoissoit particulièrement, se rendit seul auprès de lui, & dès qu'il y fut, le Capitaine appareilla & le conduisit à Baston, au mois de Decembre de l'année 1721. Là on le tint sur la sellette, & on l'interrogea comme un Criminel. On lui demanda entr'autres choses pourquoi, & en quelle qualité il étoit allé au lieu marqué pour la conference entre le Gouverneur Général & les Abénaquis; s'il n'y avoit pas été député par le Marquis de Vaudreuil, & ce que signifioit l'habit d'Ordonnance, qu'il portoit.

Il répondit qu'il étoit Abénaquis par sa Mere, qu'il avoit passé toute sa vie avec ces Sauvages, qui l'avoient établi Chef & Commandant Général de leur Nation; & qu'en cette qualité, il n'avoit pas cru pouvoir se dispenser de se trouver à une Assemblée, où l'on devoit traiter des intérêts de ses Freres: qu'il n'en avoit reçu aucun ordre du Gouverneur Général de la Nouvelle France, & que l'habit, dont il étoit revêtu, n'étoit point un habit d'Ordonnance, mais un habit convenable à sa naissance & à son rang, ayant l'honneur d'être Officier dans les Troupes du Roy Très-Chrétien, son Souverain.

Il est relâché.

Cependant M. de Vaudreuil ayant appris la détention de ce Commandant, écrivit au Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre pour s'en plaindre, & pour réclamer le Baron: il n'en reçut point de réponse, mais au bout de cinq mois le Prisonnier fut remis en liberté. Il repassa peu de tems après en France, & alla recueillir la succession de son Pere en Bearn, d'où il n'est point sorti depuis.

Les Anglois
veulent enle-
ver le P. Rasle,
& le man-
quent.

La seconde Entreprise des Anglois, & qui acheva d'irriter contr'eux les Abénaquis, regardoit le P. Rasle, & fut poussée beaucoup plus loin. On étoit persuadé à Baston que ce Missionnaire seroit toujours un obstacle invincible au dessein, qu'on y avoit formé de s'emparer peu à peu de tout le Pays, qui sépare la Nouvelle Angleterre de l'Acadie, parce qu'en maintenant avec soin les Néophites dans leur attachement à la Foy Catholique, il resserroit de plus en plus les liens, qui les unissoient aux François. Après plusieurs tentatives, d'abord pour engager ces Sauvages par les offres & les promesses

DE
les p
renv
nist
gloi
mir
qui
T
une
172
ave
les
men
qui
troi
des
sur
I
les
tre
tel
fait
le
che
n'e
cu
cro
Bo
ra
av
ca
un
pa
qu
pe
ro
fi
b
fu
é

les plus séduisantes à le livrer aux Anglois , ou du moins à le renvoyer à Quebec , & à prendre en sa place un de leurs Ministres ; ensuite pour le surprendre & pour l'enlever , les Anglois résolus de s'en défaire , quoiqu'il leur en dût coûter , mirent sa tête à prix , & promirent mille livres sterling à celui , qui la leur porteroit.

Tout cela ayant été inutile , ils crurent enfin avoir trouvé une occasion de se saisir de sa Personne vers la fin de Janvier 1722. Ils apprirent qu'il étoit resté au Village de *Naransoak* avec un petit nombre de Vieillards & d'Infirmes , tandis que les autres étoient à la Chasse ; & ils y envoyèrent un Détachement de deux-cent Hommes. Par bonheur deux jeunes Gens , qui chassoient sur le bord de la Mer , les aperçurent qui entroient dans la Rivière du Kinibequi ; ils se doutèrent de leur dessein , & coururent par les Terres avertir le P. Rasle d'être sur ses gardes , & les Vieillards de se réfugier dans les Bois.

Le Missionnaire crut devoir commencer par consommer les Hosties consacrées , qui étoient dans sa Chapelle , & mettre en lieu de sûreté les Vases sacrés & les Ornemens de l'Autel , après quoi il alla rejoindre ses Sauvages , à qui il avoit fait prendre les devants dans la Forêt. Les Anglois arrivèrent le soir même au Village , & n'y ayant pas trouvé celui qu'ils cherchoient , ils le suivirent le lendemain dans sa retraite. Ils n'en étoient plus qu'à une portée de Fusil , lorsqu'on les aperçut , & le Pere étoit tout habillé pour dire la Messe , si on en croit quelque Relation.

Tout ce qu'il put faire , fut de pénétrer plus avant dans le Bois ; mais comme il n'avoit pas eu le loisir de prendre ses raquettes , & qu'il ne marchoit pas aisément , parce qu'il avoit eu quelques années auparavant une jambe & une cuisse cassées ; il ne put faire autre chose que de se cacher derrière un Arbre. Les Anglois parcoururent divers sentiers frayés par les Sauvages , & n'étoient plus qu'à huit pas de l'Arbre , qui couvroit leur proie , lorsque , comme s'ils eussent été repoussés par une main invisible , ils s'arrêtèrent , & reprirent la route du Village , où ils pillèrent l'Eglise & la Maison du Missionnaire. Ils le laissèrent ainsi sans provisions , & il souffrit beaucoup de la disette de toutes choses , jusqu'à ce que les Jésuites de Quebec ayant été informés de l'extrémité , où il étoit réduit , eussent eu le loisir de fournir à tous ses besoins.

1713-22.

Les Abéna-
quis leur dé-
clarent la guer-
re.

Ces insultes réitérées firent juger aux Sauvages qu'il n'y avoit plus d'accommodement à espérer avec les Anglois, & qu'il étoit tems de chercher la paix dans une bonne guerre. Dès qu'ils furent de retour de la Chasse, & qu'ils eurent ensemencé leurs Terres, ils prirent la résolution de détruire les Habitations Angloises du Kinibequi, & d'éloigner de leurs Villages un Peuple inquiet, qui en vouloit ouvertement à leur liberté. Ils députerent à tous leurs Freres, & à leurs Alliés, pour les engager à leur prêter la main dans la nécessité, où ils étoient d'une juste défense; & ces Députations eurent tout le succès, qu'ils en avoient espéré. On chanta la guerre chez les Hurons de Lorette, & dans toutes les Bourgades Abénaquises, & le rendez-vous des Guerriers fut marqué à Narantsoak.

Ils la font
avec succès.

Il en étoit déjà parti un Détachement, qui avoit descendu la Riviere jusqu'à la Mer, & qui y ayant rencontré trois ou quatre petits Bâtimens des Ennemis, les enleva; remonta ensuite la Riviere, pillant & brûlant toutes les Habitations Angloises, mais sans faire aucune violence aux Habitans; il leur laissa même la liberté de se retirer où ils voudroient, à la réserve de cinq, qui furent gardés comme Otages, pour répondre des Députés Abénaquis, qu'on retenoit toujours Prisonniers à Baston. Quelque tems après un Parti Anglois ayant surpris seize Sauvages, dans une Isle, où ils s'étoient endormis, firent sur eux une décharge, dont il y en eut cinq de tués, & autant de blessés.

Le P. Rasle
refuse de se re-
tirer à Quebec.

La guerre étant ainsi allumée entre les deux Nations, les Habitans de Narantsoak presserent le P. Rasle de se retirer pour quelque tems à Quebec, lui représentant que le moins, qui pourroit lui arriver, s'il tomboit entre les mains des Anglois, ce seroit de languir le reste de ses jours dans une dure captivité: Il leur répondit qu'il ne craignoit point les menaces de ceux, qui ne le haïssoient qu'à cause de son zele pour le salut de son Troupeau, & ajouta ces paroles de l'Apôtre: (Act. 20. 24.) *Je n'estime point ma vie plus précieuse que moi-même, pourvu que j'acheve ma course, & que j'accomplisse le Ministère de la parole, qui m'a été confié par le Seigneur Jesus.*

Il est tué par
les Anglois.

Ce que les Sauvages avoient prévu, arriva: les Anglois ne paroissoient faire la guerre, que pour se délivrer d'un Homme, à qui seul ils attribuoient l'opposition, que témoi-

DE
gnoie
rant
empl
Hom
à Na
envi
ranti
aper
de le
Il
Ils p
pas
deda
lards
de la
Le P
se tr
Affa
atter
peril
paru
d'un
d'un
Sauv
faire
A
ses C
mor
trav
mai
fuff
ble
eux
de
J
che
pas
gn
JE
tio

gnoient les Abénaquis de se soumettre à eux ; enfin désespérant de s'en rendre Maîtres par la surprise , ils résolurent d'y employer la force. Le vint-troisième d'Août 1724. onze-cent Hommes , partie Anglois , & partie Sauvages , marcherent à Narantsoak. Les Brosailles épaisses , dont ce Village étoit environné , & le peu de précaution des Habitans pour se garantir contre une attaque imprévue , furent cause qu'on ne les aperçut , qu'au moment qu'ils firent une décharge générale de leurs Fusils , dont toutes les Cabannes furent criblées.

1713-24.

Il n'y avoit alors que cinquante Guerriers dans le Bourg. Ils prirent les armes , & coururent tumultuairement , non pas pour défendre la Place contre un Ennemi , qui étoit déjà dedans , mais pour favoriser la fuite des Femmes , des Vieillards & des Enfans , & leur donner le tems de gagner le côté de la Riviere , qui n'étoit pas encore occupé par les Anglois. Le P. Rasle averti par les clameurs & le tumulte du danger , où se trouvoient ses Néophytes , alla sans crainte se présenter aux Assaillans , dans l'esperance d'attirer sur lui seul toute leur attention , & par-là de procurer le salut de son Troupeau au peril de sa vie. Son esperance ne fut pas vaine , à peine eut-il paru , que les Anglois jetterent un grand cri , qui fut suivi d'une grêle de Mousquetades , dont il tomba mort auprès d'une Croix , qu'il avoit plantée au milieu du Village : sept Sauvages , qui l'accompagnoient , & qui avoient voulu lui faire un rempart de leurs corps , furent tués à ses côtés.

Ainsi mourut ce charitable Pasteur , en donnant sa vie pour ses Ouailles , après trente-sept ans d'un pénible Apostolat. Sa mort consterna les Sauvages , qui prirent aussi-tôt la fuite & traverserent la Riviere , les uns à la nâge , & les autres à gué ; mais toujours poursuivis par les Ennemis , jusqu'à ce qu'ils fussent entrés dans la profondeur des Bois , où ils se rassemblèrent au nombre de cent-cinquante. Quoiqu'on eût tiré sur eux plus de deux mille coups de Fusils , il n'y en eut que trente de tués , & quatorze de blessés.

Les Anglois ne voyant plus nulle part de résistance , s'attacherent à piller & à brûler les Cabannes : ils n'épargnerent pas l'Eglise , mais ils n'y mirent le feu , qu'après avoir indignement profané les Vases sacrés , & le Corps adorable de JESUS-CHRIST. Ils se retirerent ensuite avec une précipitation , qui tenoit de la fuite , & comme s'ils avoient été frappés

1713-24.

d'une terreur panique. Les Sauvages rentrèrent aussi-tôt dans leurs Villages ; & leur premier soin , tandis que les Femmes cherchoient des herbes & des plantes propres à guérir les blessés , fut de pleurer sur le corps de leur S. Missionnaire.

Ils le trouverent percé de mille coups , la chevelure enlevée ; le crâne brisé à coups de haches , la bouche & les yeux remplis de bouë , les os des jambes fracassés , & tous les membres mutilés de cent manieres différentes. Voilà de quelle maniere fut traité un Prêtre dans sa Mission au pied d'une Croix , par ces mêmes Hommes , qui exageroient si fort en toute occasion les inhumanités prétendues de nos Sauvages , qu'on n'a jamais vû s'acharner ainsi sur les cadavres de leurs Ennemis. Après que ses Néophytes eurent levé & baissé plusieurs fois les précieux restes d'un Pere tendrement , & si justement chéri , ils l'inhumèrent à l'endroit même , où la veille il avoit célébré les SS. Mysteres , c'est-à-dire , à la place , où étoit l'Autel , avant que l'Eglise fût brûlée.

Son éloge.

Le P. Rasse étoit d'une bonne Famille de Franche-Comté , & mourut dans sa soixante & septième année : Il étoit d'un temperament robuste , mais les jeûnes & les fatigues continuels l'avoient fort affoibli , surtout depuis l'accident , qui lui étoit survenu dix-neuf ans auparavant. J'ai souvent admiré sa patience dans cette longue & fâcheuse maladie , & nous ne pouvions comprendre comment il avoit pu souffrir une si cruelle operation , sans jeter seulement un cri. Il sçavoit presque toutes les Langues , qu'on parle dans ce vaste Continent , & il avoit travaillé au salut de presque toutes les Nations , qui l'habitent. Trois ans avant sa mort son Supérieur lui ayant représenté qu'il étoit tems de prendre des mesures pour se soustraire à la fureur des Anglois , qui avoient juré sa perte , il répondit que ses mesures étoient prises. „ Dieu m'a confié ce Troupeau , je suivrai son sort , trop heureux de m'immoler pour lui. “ Il répétoit souvent la même chose à ses Néophytes. „ Nous n'avons que trop éprouvé , disoient ces fervens Chrétiens après sa mort , que ce cher Pere nous parloit de l'abondance du cœur ; nous l'avons vû affronter la mort d'un air tranquille , & s'opposer seul à la rage des Ennemis , pour nous donner le tems de mettre nos vies en sûreté. “ Il ne fut guères moins regretté dans la Colonie , que parmi ses Sauvages , mais on y songea beaucoup plus à exalter son bon-
heur ,

dans
mes
r les
e.
nle-
eux
em-
ma-
ix ,
oc-
ori
ne-
urs
ent
oit
oit

é ,
un
ti-
qui
ré
us
fi
f-
t ,
ui
e-
f-
e-
e
r
i.
i-
-
r
r
t
-
.

CARTE DE
L'ISLE ROYAL

Dressée par N. Bellin
Ingenieur de la Marine

1744.

Latitude Septentrional

I. aux Juste-croix

re a Fuzil
ne enne

re
catari anc. I. de Pontchartrain
Les Cormorandieres
P. de la Tramblade
ointe a la Flourie

J. S. Paul

DE
heur,
de la C
Supérie
en vert
Messieu
dir que
Martyr
La g
& les A
gagnere
sion, q
enfin p
n'étoit
moindr
tant co
même c
tes, qu
més po
que les
voués,
d'ailleu
tyrs.

Cepe
Anglois
faire la
Poiffon
jourd'h
entre le
de-Nor
n'est él
de S. J
guères
de larg
Nord-l
lieuès
a pas p
est tell
deux p
Isthme
du Po

heur, qu'à faire des Prieres pour le repos de son ame. Le Pere de la Chasse ayant demandé pour lui à M. l'Abbé de Belmont, Supérieur du Séminaire de Montreal, les suffrages de l'Eglise, en vertu de la communication de Prieres, qui est entre ces Messieurs & les Jésuites, ce respectable Vieillard ne lui répondre que par ces paroles de S. Augustin : c'est faire injure à un Martyr, que de prier pour lui.

La guerre continua encore quelque tems entre les Sauvages & les Anglois, & toujours au désavantage de ceux-ci, qui ne gagnerent par leurs hostilités, que de rendre invincible l'aversion, que ceux-là avoient toujours eue pour eux ; & qui ont enfin pris par force le parti de les laisser tranquilles. La France n'étoit point entrée dans ce démêlé, pour ne point donner le moindre prétexte de rompre la bonne intelligence, qu'il avoit tant coûté de rétablir entre les deux Couronnes : on cessa même de négocier dans les deux Cours le Reglement des limites, quoique dès l'année 1719. il y eût des Commissaires nommés pour cela de part & d'autre. Il y a tout lieu de croire, que les Anglois, qui massacrerent le P. Rasse, furent dévoués, puisqu'on n'en a fait aucune poursuite de notre part : d'ailleurs ce n'est pas aux Hommes à venger le sang des Martyrs.

Cependant par la cession de l'Acadie & de Plaisance aux Anglois, il ne restoit plus à la France d'autre endroit pour faire la Pêche des Moruës, ou du moins pour faire sécher ce Poisson, que l'Isle du Cap Breton, qui n'est plus connue aujourd'hui, que sous le nom d'*Isle Royale*. Cette Isle est située entre les quarante-cinq & les quarante-sept degrés de Latitude-Nord, & elle forme avec l'Isle de Terre-Neuve, dont elle n'est éloignée que de quinze à seize lieuës, l'entrée du Golphe de S. Laurent. Le Détroit, qui la sépare de l'Acadie, n'a guères que cinq lieuës communes de France de long, sur une de large, & se nomme le *Passage de Fronsac*. Sa longueur du Nord-Est au Sud-Ouest-Est, n'est pas tout-à fait de cinquante lieuës, & sa plus grande largeur de l'Orient à l'Occident n'en a pas plus de trente-trois. Sa figure est fort irréguliere, & elle est tellement coupée par des Lacs & des Rivières, que les deux parties principales ne tiennent ensemble, que par un Isthme d'environ huit-cent pas de large, lequel sépare le fond du *Port Toulouse* de plusieurs Lacs, qu'on appelle *Labrador*.

Tome II.

C c c

1713-24.

Les Anglois
sont obligés de
laisser les Sau-
vages en repos.

Description
de l'Isle du Cap
Breton.

CARTE DE L'ISLE ROYALE

Dressée par N. Bellin
Ingénieur de la Marine

1744.



Latitude Septentrional

63 62 1067

Longitude Occidentale du Meridien



Son climat,
& nature du
Pays.

Ces Lacs se déchargent dans la Mer à l'Orient par deux Canaux de largeur inégale, formés par l'Isle de *Verderonne*, ou de *la Boularderie*, qui a sept à huit lieues de long.

Le climat de cette Isle est à peu près le même, que celui de *Quebec*; & quoique les brouillards y soient plus fréquens, on ne se plaint point que l'air y soit mal sain. Toutes les Terres n'y sont pas bonnes, cependant elles produisent des Arbres de toutes les espèces. On y voit des Chênes d'une grandeur prodigieuse, des Pins propres pour la mâture, & toutes sortes de Bois de charpente. Les plus communs, outre le Chêne, sont le Cedre, le Frêne, l'Erable, le Plane & le Tremble. Les Fruits, & surtout les Pommes, les Légumes, le Froment, tous les autres Grains nécessaires à la vie, le Chanvre, le Lin, y sont moins abondans, mais d'une aussi bonne qualité, qu'en Canada. On a observé que les Montagnes y peuvent être cultivées jusqu'à leur sommet, que les bonnes Terres y ont leur pente au Midi, & qu'elles sont à couvert des vents de Nord, & de Nord-Ouest par les Montagnes, qui les bordent du côté du Fleuve S. Laurent.

Ses richesses.

Tous les Animaux domestiques, les Chevaux, les Bœufs, les Cochons, les Moutons, les Chevres & la Volaille, y trouvent abondamment de quoi vivre. La Chasse & la Pêche y peuvent nourrir les Habitans une bonne partie de l'année. Cette Isle a plusieurs Mines abondantes d'un excellent Charbon de Terre, & ces Mines sont en Montagnes; par conséquent il ne faut, pour tirer le Carbon, ni creuser, ni détourner les eaux, comme en Auvergne: on y trouve aussi du Plâtre. On prétend qu'il n'y a nul endroit au Monde, où l'on pêche plus de Moruës, & où l'on ait plus de commodités pour la faire sécher. Autrefois cette Isle étoit pleine de Bêtes fauves; elles y sont aujourd'hui fort rares, surtout les Elans. Les Perdrix y sont presque de la grosseur du Faisan, & lui ressemblent assez pour le plumage: enfin la Pêche du Loup Marin, du Marfouin, & des Vaches Marines s'y peut faire commodément, & elle y est très-abondante.

Ses Ports.

Tous ses Ports sont ouverts à l'Orient en tournant jusqu'au Sud dans l'espace de cinquante-cinq lieues, en commençant par le Port Dauphin, jusqu'au Port Toulouse, qui est presque à l'entrée du Passage de Fronsac. Par tout ailleurs on a peine à trouver quelques mouillages pour de petits Bâtimens dans

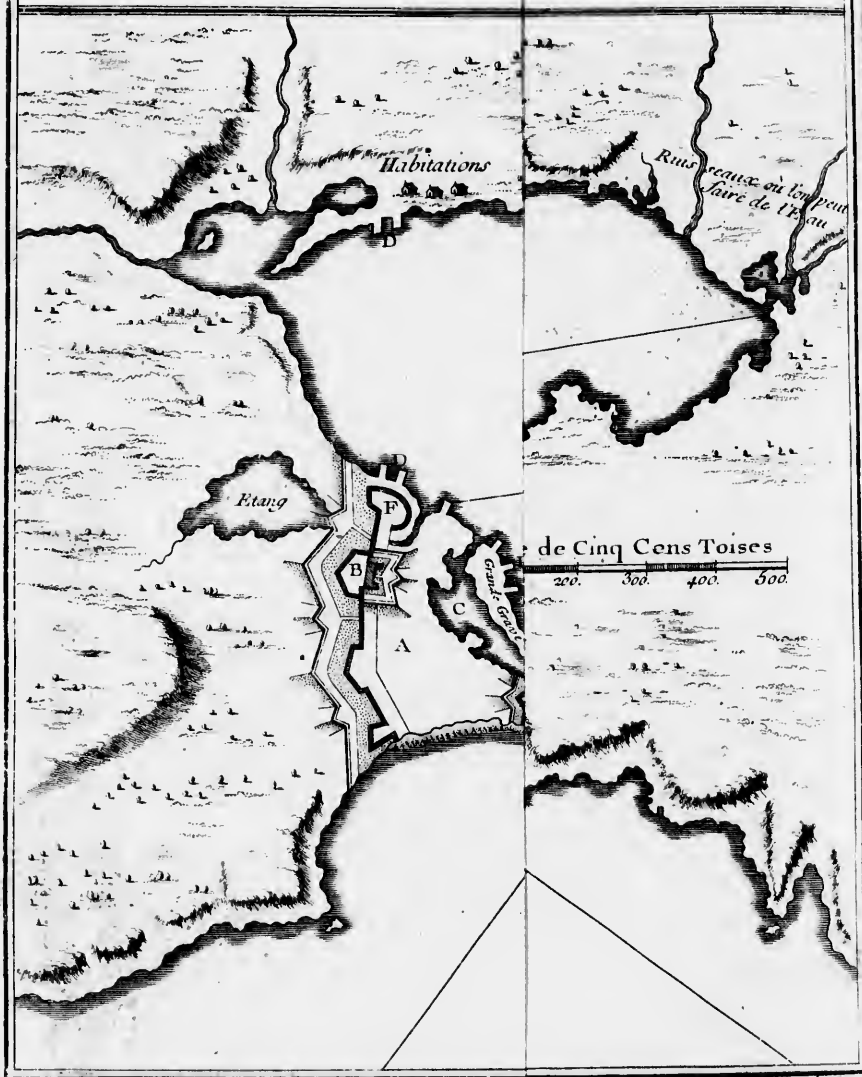
a-
ou
de
s,
r-
es
ur
r-
e,
e.
o-
e,
a-
u-
r-
es
es

,
u-
y
e.
r-
e-
r-
u
n
s
s
:
i
o
a

a
t
t
e
s

PLAN DU Port Royal. P.N.B. Inq. de la M. 1744.

A. Ville de Louisbourg. C. Etang qui sert de Port pendant l'hiver aux batteaux de pêche. L. Batterie de 40. Canons. B. Cazernes. M. Batterie de 15. Canons.



Dheulland Sculpteur

DE LA
des Anses
haute, &
der plus f
Fronfac,
loufe, con
prement e
S. Pierre
Madame
on rencor
ron à vini
entre des
toutes les
lieuë & d
mouillag
Le Ha
n'en est él
de l'Amé
ve par to
on y peu
entrée n'
Isles, &
de Lore
lieuës plu
ficile, à
lorsqu'el
trois-cen
pas deu
dont l'en
de prof
fois le
la Baye
Terre fo
large,
sure qu
res s'y
jusqu'à
des ver
plus pe
& qu'
pelle

des Anses , ou entre des Isles. Toute la Côte du Nord est fort haute , & presque inaccessible , & on ne peut guères aborder plus facilement à celle de l'Ouest , jusqu'au Passage de Fronfac , au sortir duquel on rencontre d'abord le *Port Toulouse* , connu auparavant sous le nom de *S. Pierre*. Il est proprement entre une espece de Golphe , qu'on appelle *le Petit S. Pierre* , & les Isles de *S. Pierre* , vis-à-vis des *Isles Madame* ou de *Maureps*. De-là , en remontant au Sud-Est , on rencontre la Baye de *Gabori* , dont l'entrée , qui est environ à vint lieuës des Isles de *S. Pierre* , a une lieuë de large entre des Isles & des Rochers. On peut approcher de fort près toutes les Isles , dont quelques-unes avancent dans la Mer une lieuë & demie. Cette Baye a deux lieuës de profondeur , & le mouillage y est fort bon.

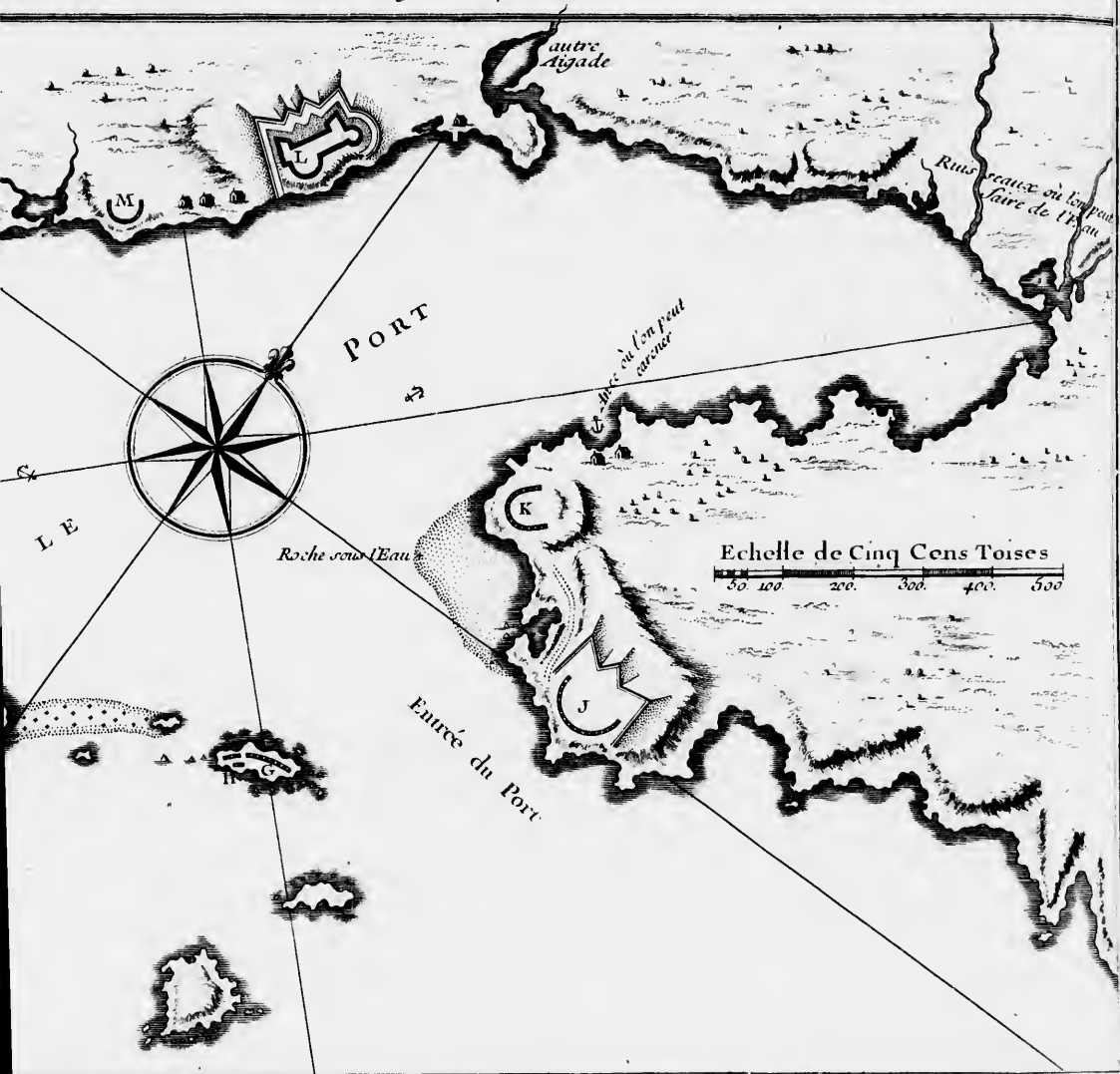
Le Havre de *Louysbourg* , autrefois le *Havre à l'Anglois* , n'en est éloigné que d'une bonne lieuë : c'est un des plus beaux de l'Amérique. Il a près de quatre lieuës de tour , & on y trouve par tout six à sept brasses d'eau. Le mouillage y est bon , & on y peut échouer sur les vases sans risquer les Navires. Son entrée n'a pas deux-cent toises de large entre deux petites Isles , & on la reconnoît de douze lieuës en Mer par le Cap de Lorembec , qui n'en est pas éloigné au Nord-Est. Deux lieuës plus haut est le *Port de la Baleine* , dont l'entrée est difficile , à cause de plusieurs Rochers , que la Mer couvre , lorsqu'elle est agitée. Il n'y peut entrer que des Bâtimens de trois-cent Tonneaux ; mais ils y sont en toute sûreté. Il n'y a pas deux lieuës de-là à la Baye de *Panadou* ou *Menadou* , dont l'entrée a environ une lieuë de large , & qui en a deux de profondeur. Presque vis-à-vis est l'Isle de *Scatari* , autrefois le *Petit Cap Breton* , qui a plus de deux lieuës de long : la Baye de *Miré* n'en est séparée , que par une Langue de Terre fort étroite. Son entrée a aussi près de deux lieuës de large , & elle en a huit de profondeur ; elle se rétrécit à mesure qu'on y avance , & plusieurs Ruisseaux ou petites Rivières s'y déchargent. Les grands Vaisseaux peuvent y remonter jusqu'à six lieuës , & y trouver de bons mouillages à l'abri des vents. Outre l'Isle de *Scatari* , il y en a plusieurs autres plus petites , & des Rochers , que la Mer ne couvre jamais , & qu'on aperçoit de loin : le plus gros de ces Rochers s'appelle *le Forillon*. La Baye de *Morientte* est au-dessus séparée

PLAN DU PORT ET VILLE DE L

A. Ville de Louisbourg. C. Etang qui sert de D. Echafaux sur lesquels E. Batterie de 20. Ca
 B. Citerne. Port pendant l'hiver on y va et sale la morue F. Batt. de 30. Canon
 aux batteaux de pêche. pour les faire ensécher.



ET VILLE DE LOUISBOURG dans l'Isle Royale. P. N. B. Inq. de la M. 1744
 sur lesquels E. Batterie de 20. Canons. G. Batt. de 40. Canons. J. Batt. de 24. Canons. L. Batterie de 40. Canons.
 sale la morüe F. Batt. de 30. Canons. H. Batt. de 8. Canons pour K. Batterie de 15. Canons. M. Batterie de 15. Canons.
 faire ens^{se}cher. défendre la précédente.



Dheulland Sculpt

de la Baye de Miré par le *Cap brûlé* ; & un peu plus haut est l'*Isle Plate*, ou l'*Isle à Pierre à Fusil*, directement par les quarante-six degrés huit minutes de Latitude. Il y a entre toutes ces Isles & ces Rochers de bons abris, & on les peut approcher sans crainte.

De-là remontant trois lieuës au Nord-Ouest, on trouve l'*Indiane*, qui est un bon Havre ; mais pour de petits Vaisseaux seulement : de l'*Indiane* à la Baye des *Espagnols*, il y a deux lieuës : cette Baye est un très-beau Havre. Son entrée n'a que mille pas de large, mais elle va toujours en s'élargissant ; & au bout d'une lieuë elle se partage en deux Bras, qu'on peut remonter trois lieuës. L'un & l'autre sont de très-bons Ports, qu'on pourroit encore rendre meilleurs à peu de frais. De cette Baye à la petite entrée de *Labrador* il y a deux lieuës, & l'*Isle*, qui la sépare de la plus grande entrée, en a autant. *Labrador* est un Golphe, qui a plus de vingt lieuës de long, & trois ou quatre dans sa plus grande largeur. On ne compte qu'une lieuë & demie de la grande entrée de *Labrador* au *Port Dauphin*, ou de *Sainte Anne* : on mouille au large en toute sûreté entre les Isles du *Cibou*. Une Langue de Terre ferme presque entièrement le Port, & n'y laisse que le passage d'un Vaisseau. Le port a deux lieuës de circuit, & à peine les Vaisseaux y sentent-ils les vents, à cause de la hauteur des Terres & des Montagnes, qui les environnent. D'ailleurs ils peuvent approcher des bords autant qu'ils veulent. Tous ces Havres & ces Ports étant si proches les uns des autres, il seroit aisé de tirer des chemins par Terre des uns aux autres ; & rien ne seroit plus avantageux pour les Habitans, que ces communications, qui pendant l'hyver leur épargneroient la peine de faire le tour par Mer.

Projets de
MM. Raudot
pour un Eta-
blissement
dans cette Isle.

Tout le tems que la France a possédé l'Acadie, & la Côte Méridionale de Terre-Neuve, on a fait peu de cas de cette Isle. MM. Raudot furent les premiers à s'apercevoir qu'elle n'étoit pas à négliger. Ils entreprirent même d'en faire un des principaux objets de l'attention du Ministère, par rapport à la Nouvelle France, & en 1706. ils envoyèrent à la Cour un Mémoire, dont on fera d'autant plus charmé de voir ici la substance, qu'il explique fort bien l'état, où se trouvoit alors cette Colonie. Je crois même pouvoir avancer, que si ce Mémoire ne persuade pas tous ceux, qui liront cette His-

FORT PRO

Banc de

Echelle de

10 20



FORT Projeté pour défendre

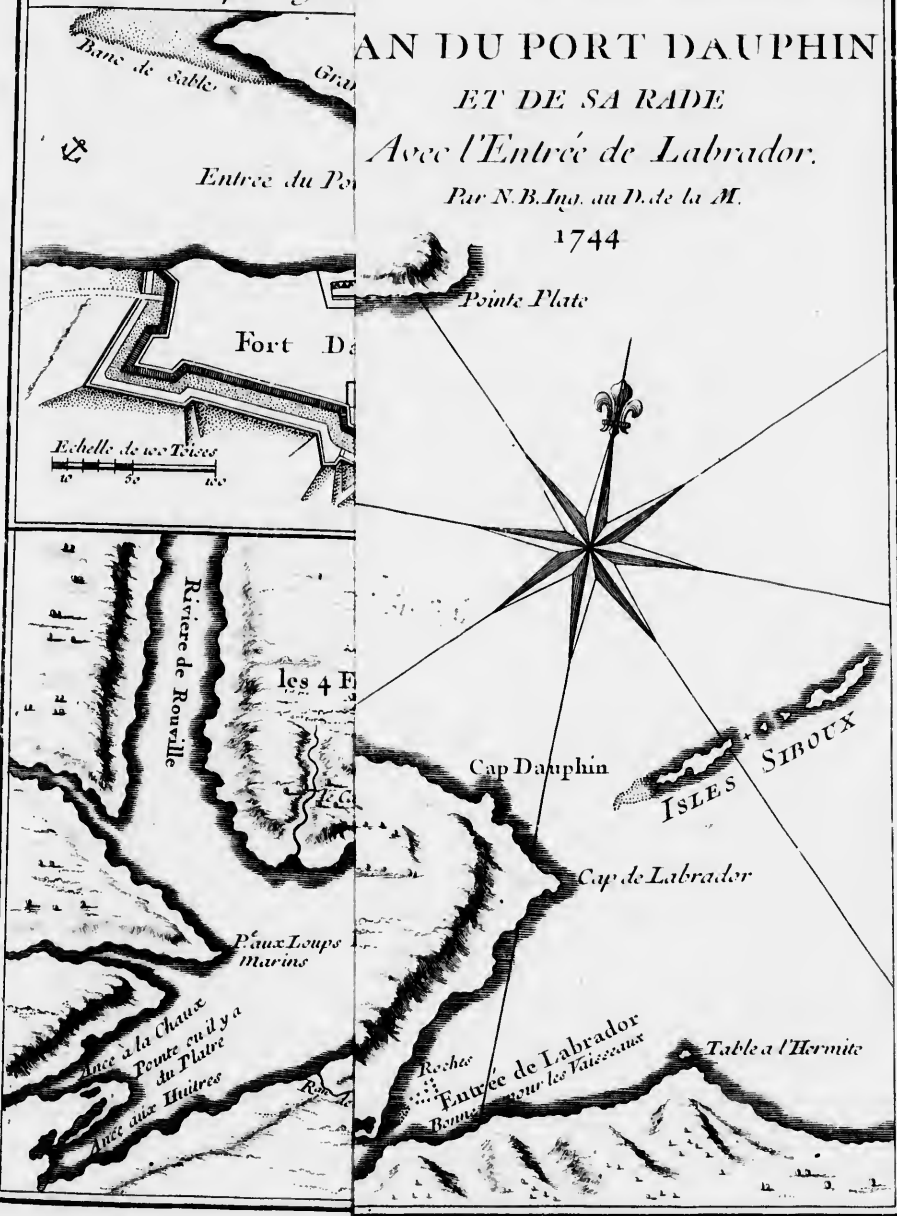
AN DU PORT DAUPHIN

ET DE SA RADE

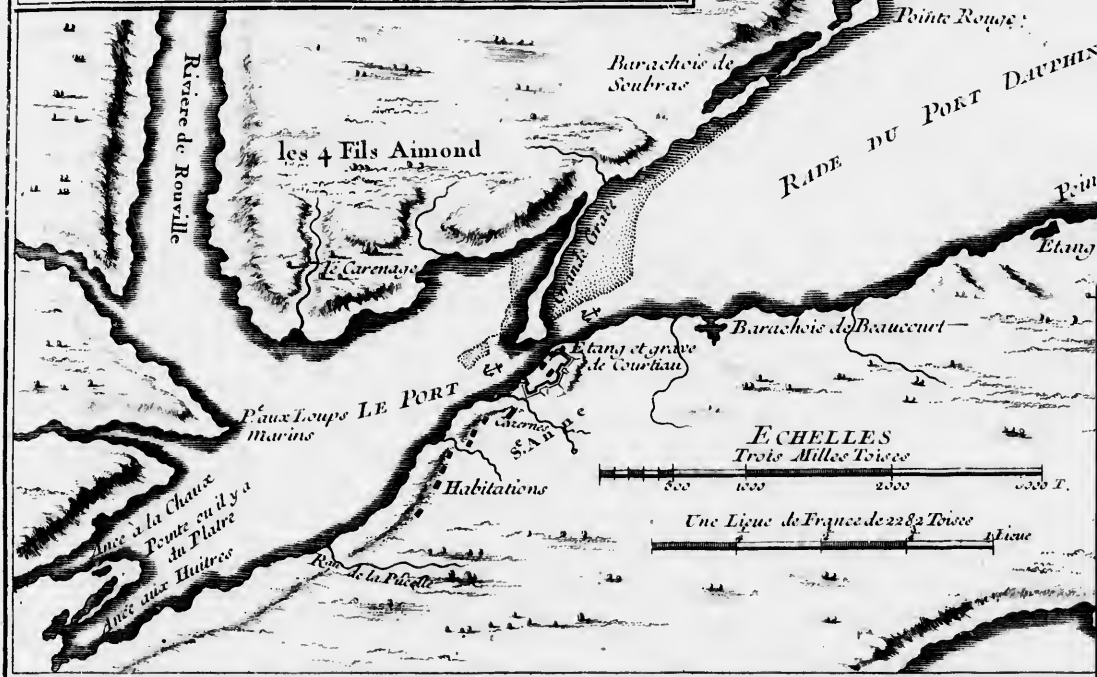
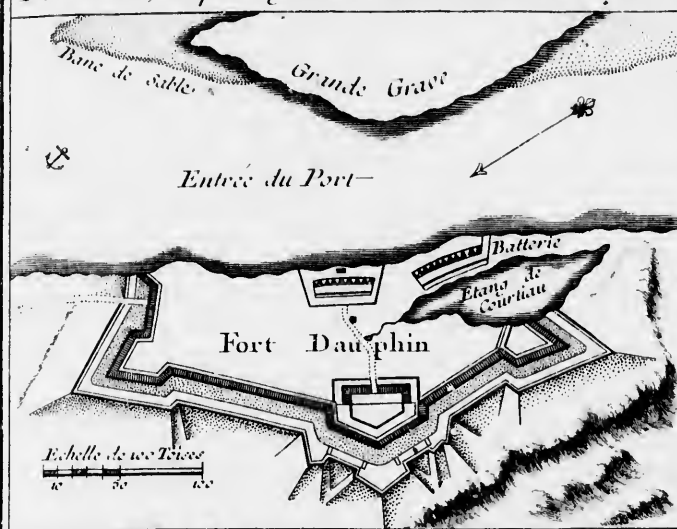
Avec l'Entrée de Labrador.

Par N.B. Ing. au D. de la M.

1744



FORT Projeté pour défendre l'Entrée du PORT DAUPHIN.



PM 9 1057

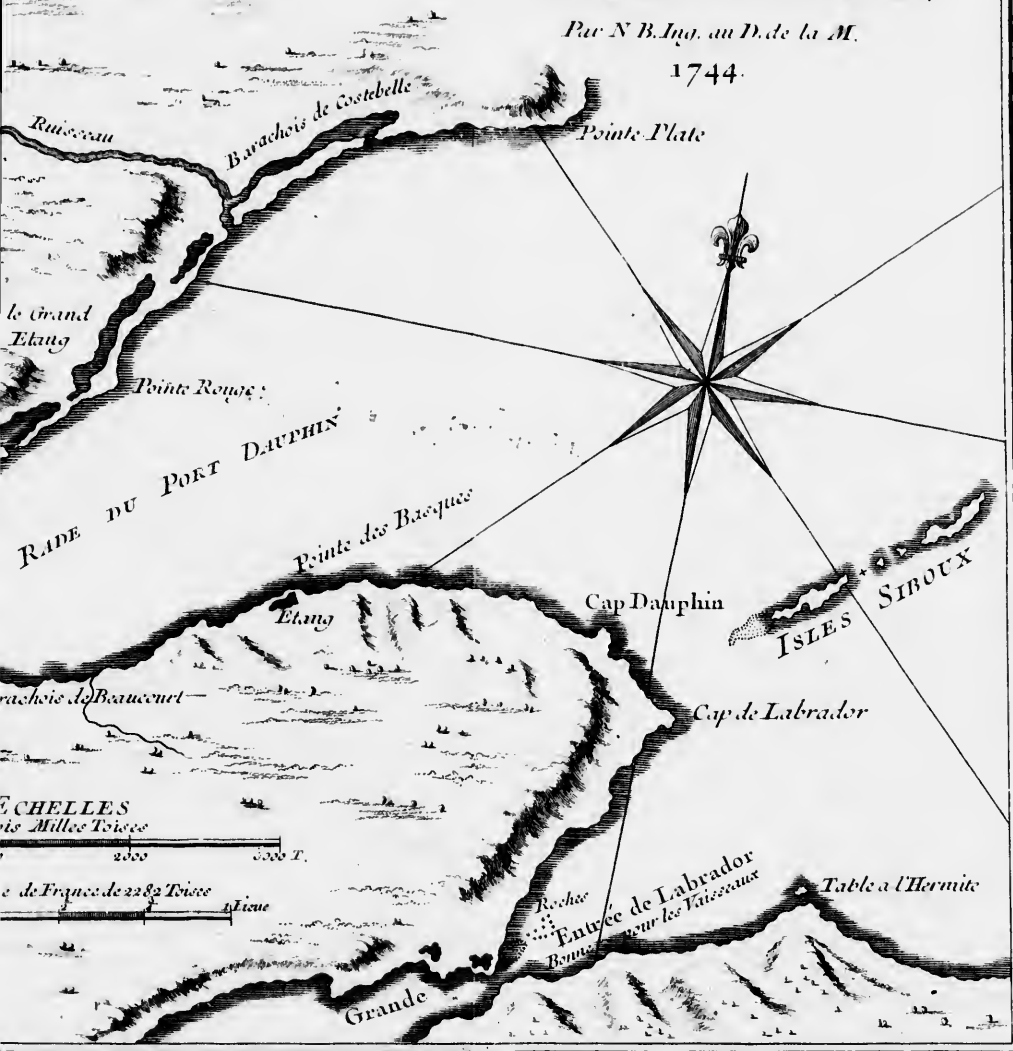
PLAN DU PORT DAUPHIN

ET DE SA RADE

Avec l'Entrée de Labrador.

Par N. B. Ing. au D. de la M.

1744.



DE LA

toire , au si
sur l'Acadie
de cette Pr
d'Angleter
d'une néce

Les deu
vûë , & p
lonie du C
celui du C
liers : mai
que dans l
puiferoit ,
séquent ,
cette impo
de ces de
ruinée. C'
dessein , q
point en
Nouvelle
vivre à le

Ils obsé
jamais pu
tans ; que
général ,
& que si
l'inconvé
ber dans
les Habit
ment atta
tains que
que les M
égalerait
occupatio
cher des
accoutum
peine à
presque
glois , co
Sans s'an
tivité leur

toire, au sujet de la préférence, qu'on y donne à l'Isle Royale sur l'Acadie, il fera comprendre du moins, qu'après la cession de cette Province, & du Port de Plaisance à la Couronne d'Angleterre, un Etablissement solide dans cette Isle, étoit d'une nécessité indispensable.

Les deux Intendans supposent d'abord, que la principale vûe, & presque la seule, qu'on ait eüe en effet dans la Colonie du Canada, a été le Commerce des Pelleteries, surtout celui du Castor; ce qui n'est pourtant vrai que des Particuliers: mais ils remarquent fort bien, qu'on auroit dû prévoir que dans la suite des tems il arriveroit, ou que le Castor s'épuiserait, ou qu'il deviendrait trop commun; & par conséquent, qu'il ne suffiroit pas, pour soutenir une Colonie de cette importance: qu'elle est en effet tombée dans le dernier de ces deux inconvéniens, l'abondance du Castor l'ayant ruinée. C'est de quoi les Particuliers, qui n'avoient d'autre dessein, que de s'enrichir en peu de tems, ne se mettoient point en peine. Il leur importoit peu ce que deviendrait la Nouvelle France, quand ils auroient tiré du Pays de quoi vivre à leur aise dans l'Ancienne.

Ils observent ensuite que le Commerce du Castor n'a jamais pu faire subsister, qu'un nombre fort borné d'Habitans; que l'usage de cette Marchandise ne sçauroit être assez général, pour entretenir & enrichir une Colonie entière; & que si la consommation en étoit assurée, on n'éviteroit l'inconvénient, dont nous venons de parler, que pour tomber dans le premier: que faute de faire ces observations, les Habitans de la Nouvelle France se sont presque uniquement attachés à ce Commerce, comme s'ils eussent été certains que les Castors se reproduisoient aussi promptement, que les Moruës dans la Mer, & que le débit de leurs peaux égaleroit celui de ce Poisson. Ils ont donc fait leur principale occupation de courir les Bois & les Lacs, pour aller chercher des Pelleteries. Ces longs & fréquens voyages les ont accoutumés à une vie de fainéantise, qu'ils ont bien de la peine à quitter, quoique leurs courses ne leur produisent presque plus rien, par le peu de valeur du Castor. Les Anglois, continuent-ils, ont tenu une conduite bien différente. Sans s'amuser à voyager ainsi loin de chez eux, ils ont cultivé leurs Terres, ils ont établi des Manufactures, ils ont

fait des Verreries, ils ont ouvert des Mines de fer, ils ont construit des Navires, & ils n'ont jamais regardé les Pelletteries, que comme un accessoire, sur lequel ils comptoient peu.

Il est vrai, que la nécessité a enfin ouvert les yeux aux Canadiens: ils se sont vûs forcés à cultiver le Lin & le Chanvre, à faire des Toiles & de mauvais Droguets de la laine de leurs vieux habits, mêlée avec du fil; mais la longue habitude, qu'ils avoient contractée de ne rien faire, ne leur a pas permis de sortir tout-à-fait de misere. Tous à la verité, ont du Bled & des Bestiaux suffisamment pour vivre; mais plusieurs n'ont pas de quoi se couvrir, & sont obligés de passer l'Hyver, qui est fort long, & fort rude, avec quelques peaux de Chevreuils.

Cependant le Roy dépense tous les ans dans cette Colonie cent mille écus; les Pelletteries valent environ deux-cent quatre-vingt-mille livres; les Huiles & autres menuës Denrées rapportent vingt-mille livres; les Pensions sur le Trésor Royal, que le Roy fait aux Particuliers, & les Revenus, que l'E-vêque & les Séminaires ont en France, montent à cinquante mille francs; voilà six cent cinquante mille livres, sur quoi roule toute la Nouvelle France: ce n'est que sur cette somme, qu'elle peut faire son Commerce; & il est évident, qu'il ne peut être assez considérable, pour faire vivre une Colonie de vingt à vingt-cinq mille Ames, & pour fournir à ce qu'elle est obligée de tirer de France.

Ses affaires étoient autrefois sur un meilleur pied, le Roy y dépensoit beaucoup plus; elle envoyoit en France pour près d'un million de Castor, & elle n'étoit pas si peuplée; mais elle a toujours plus tiré, qu'elle n'étoit en état de payer, ce qui lui a fait perdre son crédit auprès des Commerçans, lesquels ne sont plus aujourd'hui d'humeur à envoyer des effets aux Marchands du Canada sans Lettres de Change, ou un bon nantissement. Il s'ensuit de-là, & de la non-valeur, où est tombé le Castor, qu'il a fallu faire passer en France tout l'argent du Canada, pour en avoir des Marchandises; de sorte qu'il a été un tems, où il n'y avoit peut-être pas mille écus d'argent monnoyé dans le Pays. On y suppléoit par une Monnoye de Cartes. Je ne répéterai point ici ce que j'ai dit dans mon Journal de cette Monnoye, de ses avantages, de ses inconvéniens, & des raisons, qu'on a eues de la supprimer.

trouvé
port à
qu'ils
Colonie
rées, qu
les Mâs
tion, le
de Loup
& le Li
s'agit qu
dre mo

La d
des Hal
Dans l
gagner
de hard
part les
les val
compte
qu'en t
Comm
par To
payer
Lettres
comme
que le
point c

Il est
d'y oc
de me
nuant
parver
porter
prend
eux. I
autres
l'oïfiv
gation
Ma

MM. Raudot, après avoir ainsi exposé l'état, où s'est trouvé la Nouvelle France, jusqu'à l'année 1708. par rapport à son Commerce & à ses facultés, exposent les moyens, qu'ils ont imaginés, pour la rendre plus florissante. Cette Colonie, disent-ils, pourroit faire un Commerce de ses Denrées, qui l'enrichiroit. Ces Denrées sont les Viandes salées, les Mâts, les Planches, les Bordages, les Bois de construction, le Merin, le Godron, le Bray, les Huiles de Baleines, de Loups Marins & de Marfouin, les Moruës, le Chanvre & le Lin: on y pourroit ajouter le Fer & le Cuivre. Il ne s'agit que de trouver un débouché pour tout cela, & de rendre moins chères les journées des Ouvriers.

La difficulté de ce dernier article vient de la fainéantise des Habitans, & de la cherté des Marchandises de France. Dans le tems, qu'il y a moins d'ouvrage, l'Ouvrier veut gagner vint-cinq sols par jour, par la raison, qu'il use plus de hardes en travaillant, qu'il n'en pourroit gagner. D'autre part les Marchandises sont en Canada au double de ce qu'elles valent en France. Cela paroît exorbitant; mais si l'on compte les assurances de vint-cinq pour cent, ce qui n'a lieu qu'en tems de guerre; du moins à ce prix-là; les frais de Commission, le Fret, qui passe quelquefois quarante écus par Tonneaux, l'avance de l'argent, les demeures, qu'il faut payer aux Commissionnaires, & qui sont fortes, quand les Lettres de Change ne sont pas acquittées à leur échéance, comme il arrive souvent, & le Change sur Paris, on trouvera que le Marchand ne gagne pas beaucoup: en effet, il n'y en a point de riches dans le Pays.

Il est donc question, pour relever la Colonie du Canada, d'y occuper tout le Monde, chacun suivant ses talens, & de mettre tous les Particuliers en état de subsister, en diminuant le prix des Marchandises. Or il semble qu'on y peut parvenir, en leur faisant trouver un endroit, où ils puissent porter commodément, & à peu de frais, leurs Denrées, & prendre les Marchandises de France, qu'ils porteront chez eux. Par-là ils gagneront une partie du Fret des uns & des autres, & cette partie des Habitans, qui croupissent dans l'oïfiveté, ou qui courent les Bois, s'occuperont à la Navigation.

Mais ce moyen, demandent les deux Intendans, ne seroit-

il pas nuisible à la France , en lui ôtant une partie du profit , qu'elle fait sur les Marchandises ? Non , répondent-ils , parce que le Fret , que l'Habitant de la Nouvelle France gagnera , il le rendra d'abord à la France , en consommant une plus grande quantité de ses Marchandises. Par exemple , ceux qui ne font rien , & se couvrent de Peaux de Chevreuils , dès qu'ils seront occupés , auront le moyen de s'habiller des Etoffes de France. Or on ne sçauroit trouver de lieu plus commode pour ce dessein , que l'Isle du Cap Breton.

Et qu'on ne dise pas , que si cette Isle tire du Canada une partie de ses Denrées , que la France peut lui fournir , c'est autant de défalqué pour le Commerce du Royaume ; car en premier lieu , la réponse faite à l'objection précédente , détruit aussi celle-ci ; puisque le profit , que pourra faire le Canada par ce Commerce , retournera toujours au profit du Royaume : car enfin la Nouvelle France ne peut se passer de plusieurs Marchandises de l'ancienne. Elle en tirera donc une plus grande quantité , & elle le payera de l'argent , que le Cap Breton lui aura donné pour ses Denrées. En second lieu , ce ne seroit pas un grand mal pour la France , qu'il n'en sortît pas tant de Bled , ni de tout ce qui sert à la vie , puisque plus les vivres y seront à bon marché , plus elle aura d'Ouvriers pour ses Manufactures.

Cette Isle , continuë le Mémoire , est située de maniere , qu'elle forme un entrepôt naturel entre l'ancienne & la Nouvelle France. Elle peut fournir de son crû à la premiere les Moruës , les Huiles , le Charbon de Terre , le Plâtre , des Bois de Constructions , &c. Elle fournira à la seconde les Marchandises du Royaume à beaucoup meilleur marché ; elle en tirera une partie de sa subsistance , & elle lui épargnera une partie considérable du Fret des Marchandises : outre que la Navigation de Quebec au Cap Breton feroit de fort bons Matelots de Gens inutiles , & même à charge à la Colonie.

Un autre avantage considérable , que cet Etablissement procureroit au Canada , c'est qu'on pourroit en envoyer de petits Bâtimens , pour faire la Pêche des Moruës & des Poissons , dont on tire de l'Huile , au bas du Fleuve. Ces Bâtimens seroient assurés de débiter leur cargaison dans l'Isle du Cap Breton , & d'y charger des Marchandises de France ; ou bien l'on y enverroit de Quebec un Vaisseau chargé de Denrées

DE
rées du
le Golph
Cap Bre
deux Vo
qu'il déb

Sur qu
les Cana
l'entrée
ter leur
payer le
Voyage
pour y fa
ce profit
lons à co

Les de
leurs Ma
nuel , qu
treprises
par confé
nes de fer
Rivieres
roient , c
de Suede

De plu
courent
ne fassent
Quebec
parce qu
des Pilon
deux Vo
seaux de
ce qui ab

Il y a p
sommatic
l'Etablisse
par la co
ies Eaux
Colonies
objet , p
& en Ca

Tom

rées du Pays. Là il prendroit du sel pour faire la Pêche dans le Golphe : quand il en auroit sa charge , il retourneroit au Cap Breton , où il vendroit son Poisson ; & du produit de ces deux Voyages , il acheteroit des Marchandises de France , qu'il débiteroit en Canada.

Sur quoi il est bon de sçavoir , que ce qui empêchoit alors les Canadiens d'aller faire la Pêche dans le Golphe , & à l'entrée du Fleuve S. Laurent , c'est qu'il leur auroit fallu porter leur Poisson à Quebec , où ils n'auroient pas tiré de quoi payer le fret & les gages des Matelots , vû la longueur du Voyage ; & que quand même ils auroient été assez heureux pour y faire quelque profit , ce qui étoit arrivé très-rarement , ce profit n'étoit pas assez considérable , pour engager ces Colons à continuer un tel Commerce.

Les deux Colonies s'entr'aidant donc mutuellement , & leurs Marchands devenant riches par le Commerce continu , qu'ils feroient , ils pourroient s'associer pour des Entreprises également avantageuses aux uns & aux autres , & par conséquent au Royaume , n'y eût-il que d'ouvrir les Mines de fer , qui sont en si grande abondance autour des Trois Rivières ; car alors celles du Royaume & ses Bois se reposeroient , ou du moins on ne seroit plus obligé de tirer du fer de Suede & de Biscaye.

De plus , les Vaisseaux , qui vont de France en Canada , courent toujours de grands risques au retour , à moins qu'ils ne fassent le Voyage au Printems ; or les petits Bâtimens de Quebec n'en courroient aucun en allant au Cap Breton , parce qu'ils prendroient leur tems , & qu'ils auroient toujours des Pilotes pratiques. Qui les empêcheroit même de faire deux Voyages par an , & par ce moyen d'épargner aux Vaisseaux de France la peine de remonter le Fleuve S. Laurent , ce qui abrégeroit leur Voyage de moitié ?

Il y a plus , ce n'est pas seulement en augmentant la consommation des Marchandises dans la Nouvelle France , que l'Etablissement proposé seroit utile au Royaume , mais encore par la commodité , qu'il trouveroit à faire passer ses Vins , ses Eaux-de-vie , ses Toiles , Rubans , Taffetas , &c. aux Colonies Angloises. Ce Commerce deviendroit un grand objet , parce que les Anglois se fourniroient au Cap Breton , & en Canada de toutes ces Marchandises , non-seulement

pour le Continent de l'Amérique , où leurs Colonies sont extraordinairement peuplées , mais encore pour leurs Isles , & pour celles des Hollandois , avec lesquelles ils sont en Commerce. Par-là on tireroit beaucoup d'argent de toutes ces Colonies , quand bien même l'entrée de nos Marchandises n'y feroit pas ouvertement permise.

Enfin rien n'est plus capable , que cet Etablissement , d'engager les Négocians de France à envoyer à la Pêche de la Moruë , parce que l'Isle du Cap Breton fournissant le Canada de Marchandises , les Vaisseaux , qui y viendroient pour cette Pêche , feroient leur charge , moitié en Marchandises , & moitié en Sel , de sorte qu'ils gagneroient doublement ; au lieu que présentement les Navires de France , qui vont à la Pêche des Moruës , ne se chargent que de Sel : ajoutez , que l'augmentation de la Pêche pourroit mettre la France en état de fournir l'Espagne & le Levant de ce Poisson , ce qui jetteroit beaucoup d'argent dans le Royaume.

La Pêche des Baleines , qui est très-abondante dans le Golphe , vers les Côtes de Labrador , & dans le Fleuve S. Laurent jusqu'à Tadoussac , pourroit encore être un des plus solides avantages de cet Etablissement. Les Navires , qui iroient à cette Pêche , se chargeroient en France de Marchandises , qu'ils vendroient au Cap Breton , ou qu'ils laisseroient aux Correspondans de leurs Armateurs. Ils prendroient au même endroit des Futailles , & iroient faire la Pêche , qui est d'autant plus aisée en cet endroit , qu'elle se fait pendant l'Eté , & non pas en Hyver , comme dans le Nord de l'Europe , où il faut que les Bâtimens pêcheurs soient au milieu des glaces , sous lesquelles il arrive souvent , que les Baleines se perdent , quand elles sont harponnées. Ici les Navires Pêcheurs gagneroient sur les Marchandises , qu'ils apporteroient au Cap Breton , & sur leur Pêche ; & ce double profit se feroit en moins de tems , & avec moins de risques , que celui , qu'on fait dans le Nord avec les seules Huiles de Baleines : & l'argent , qu'on porte aux Hollandois pour cette Marchandise , resteroit en France.

On a déjà remarqué , que l'Isle du Cap Breton peut fournir de son crû beaucoup de Mâts & de Bois de construction : elle est encore à portée d'en tirer du Canada ; ce qui augmenteroit le Commerce réciproque de ces deux Colonies , &

DE
donne
tion d
être o
faire a
ches d
de ces
truisit
du Ca
Elle y
roit fo
achete

Enf
plus su
qui vi
& qu
qui m
tems d
merce
forces
Maîtr
de Fré
de l'Is

Les
du no
s'appl
difficu
qu'il
Comp
de ga
faire l
profit
solide
lié d
d'avan
nie no
étoit l
maine
des Is
Ils
ne po

donneroit au Royaume une grande facilité pour la construction des Navires. On iroit prendre ces Bois dans l'Isle, sans être obligé de les acheter des Etrangers : elles pourroient aussi faire avec les Isles Antilles le Commerce des Mats & des Planches de Sapin, ce qui y diminueroit considérablement le prix de ces Marchandises. Qui empêcheroit même, qu'on ne construisît des Vaisseaux au Cap Breton, qui peut aisément tirer du Canada tout ce qui lui manque pour cette construction ? Elle y coûteroit beaucoup moins qu'en France, & elle pourroit fournir de Navires les Etrangers mêmes, de qui nous les achetons.

Enfin il n'y a point de relâche plus commode, ni de retraite plus sûre, que l'Isle du Cap Breton, pour tous les Navires, qui viennent de quelque endroit que ce soit de l'Amérique ; & qui seroient poursuivis, ou surpris de mauvais tems, & qui manqueroient d'eau, de bois, & de vivres. Outre qu'en tems de guerre ce seroit une croisière, qui désoleroit le Commerce de la Nouvelle Angleterre, & que si l'on y étoit en forces, ce qui seroit très-aisé, on pourroit se rendre alors Maître de toute la Pêche des Moruës avec un petit nombre de Frégates, qui seroient toujours à portée de sortir des Ports de l'Isle, & d'y entrer.

Les deux Intendans, après avoir ainsi exposé les avantages du nouvel Etablissement, dont ils avoient formé le projet, s'appliquèrent à en faciliter les moyens, & à répondre aux difficultés, qu'on y pouvoit faire. Ils remarquerent d'abord, qu'il ne convenoit point de confier cette Entreprise à une Compagnie, par la raison, que l'Esprit de toute Société est de gagner beaucoup en peu de tems, d'abandonner, ou de faire languir les affaires, qui ne rendent pas assez tôt de grands profits, de se mettre peu en peine de donner des fondemens solides aux Etablissmens, & de n'avoir aucun égard à l'utilité des Habitans, à qui on ne sçauroit, disent-ils, faire trop d'avantage, si on veut les engager à s'établir dans une Colonie nouvelle. Ce qui les faisoit ainsi parler des Compagnies, étoit l'expérience de celles, qui avoient eu jusques-là le Domaine, ou le Commerce exclusif de la Nouvelle France, & des Isles de l'Amérique.

Ils convenoient néanmoins, que l'Entreprise du Cap Breton ne pouvoit s'exécuter sans de grandes dépenses ; mais ils pré-

Moyens de
faire cet Etab-
lissement, &
réponses aux
difficultés.

tendirent que, sans être à charge au Roy, & moyennant certaines avances, dont on pouvoit assurer le remboursement au Trésor de Sa Majesté, il seroit aisé de mettre en trois ans cette Isle en état de se soutenir par elle-même, & de devenir en peu d'années un objet très-considérable. Voici quelles étoient les avances, qu'ils demandoient, & les moyens, qu'ils avoient imaginé d'en faire le remboursement.

1^o. Le Roy n'a pas besoin d'un grand nombre de ses Vaisseaux pendant la paix; ils dépérissent dans les Ports, & s'entretiennent à la Mer: c'est donc faire le bien du service, que de leur procurer des occasions de naviguer. Ainsi le Roy ne perdrait rien, en prêtant quelques-unes de ses Flutes, pour le transport des choses nécessaires à l'Etablissement, dont il est question. Les effets, qu'ils en rapporteroient dès la première année, payeroient au moins les gages & la nourriture des Equipages: car en prenant ses mesures d'avance, elles pourroient trouver une charge toute prête de Charbon de Terre, de Plâtre, de Mâts, de Vergues, d'Esparres, & autres Bois, qui ne coûtent qu'à prendre & à travailler. Les deux années suivantes elles pourroient y ajouter des Bordages, des Planches, des Huiles, du Poisson sec, & d'autres effets, que les Habitans commenceroient à donner en paiement des avances, qu'ils auroient reçus pour s'établir, & que l'on peut regarder comme de l'argent comptant, puisqu'il les faut acheter des Etrangers en especes sonnantes. D'ailleurs l'augmentation de la Pêche de la Moruë augmenteroit les Droits du Roy sur cette Marchandise.

2^o. Quatre Compagnies completes suffiront pour la première année, mais il est nécessaire d'avoir une attention particuliere pour le choix des Soldats; il faut qu'ils sçachent tous des Métiers utiles, tels que ceux de Maçons, de Charpentiers, de Forgerons, de Bucherons, surtout de Laboureurs; & pour cet effet il est bon de les choisir jeunes, vigoureux, & bons Travailleurs: ce choix ne sera pas difficile à faire, quand la guerre sera finie. Il seroit même à propos de prendre les premières Compagnies en Canada, où l'on trouveroit des Hommes tout formés pour un nouvel Etablissement, & capables d'instruire ceux, qui viendroient de France. Mais il paroît surtout d'une nécessité indispensable, que le Gouverneur de la Nouvelle Colonie eût le pouvoir de donner congé,

DE
& la po
haïtero
d'Habit
droient
de les r
tes.

3^o. C
de four
années
envoye
compta
annuel
cession
liers, l
détail p
telliger
preuve
évident
ces de
confide
rembo
en 170
tablir l
envoye
Engag
roient

Il y
encore
Royau
Conse
digéré
& à la
cession
terre,
pussen
la Pêc
faire
On
lui d'
où il c

& la permission de se marier à tous les Soldats , qui le souhaiteroient ; ils défendroient encore mieux le Pays en qualité d'Habitans , qu'en celle de Soldats : les Compagnies deviendroient une pépinière d'Habitans , & il ne seroit pas difficile de les recruter tous les ans , pour les tenir toujours complètes.

3°. Ce qui regarde le Transport des Habitans , la nécessité de fournir la Colonie de vivres pendant les deux premières années , les munitions & les marchandises , qu'il y faudroit envoyer , les fortifications , qu'il y faudroit faire , l'argent comptant , qu'il y faudroit répandre d'abord , les Charges annuelles , le Domaine & les Droits Seigneuriaux , les concessions faites en faveur des Communautés & des Particuliers , les Droits d'entrée & de sortie : tout cela fut exposé en détail par les deux Magistrats , avec une exactitude , une intelligence , un ordre , une précision admirables , & appuyé de preuves solides , qui ne laissoient rien à désirer , pour mettre en évidence , que le Roy ne risquoit point , en faisant les avances de cet Etablissement ; que ces avances n'étoient pas si considérables , qu'on auroit pû le croire ; & qu'elles seroient remboursées en trois ans. M. Raudot le Fils jugea néanmoins en 1708. qu'il étoit plus à propos de ne pas aller si vite , & d'établir la Nouvelle Colonie peu à peu : de commencer par y envoyer des Troupes , qui y feroient faire la Pêche , puis des Engagés & des Matelots de France , dont une partie se feroient Habitans.

Il y a bien de l'apparence que la guerre , qui continua encore quelques années , & occupa toutes les Forces du Royaume , & toute l'attention du Ministère , empêcha le Conseil du Roy de suivre alors un projet si beau , si bien digéré , & qui paroïssoit également avantageux à l'Ancien & à la Nouvelle France. Ce qui est certain , c'est qu'après la cession de Plaisance & de l'Acadie à la Couronne d'Angleterre , les François n'ayant plus d'autres endroits , où ils pussent faire sécher la Moruë , & en faire même paisiblement la Pêche , que l'Isle du Cap Breton ; ce fut une nécessité d'y faire un Etablissement solide , & de la fortifier.

On commença par changer son nom , & on lui donna celui d'*Isle Royale*. On délibéra ensuite sur le choix du Port , où il convenoit d'établir le Quartier Général , & on fut lon-

1713.

Pourquoi ce projet ne fut pas exécuté alors.

Description du Havre à l'Anglois , depuis nommé Longuebourg.

tems partagé entre le *Havre à l'Anglois*, & le *Port de Sainte Anne*. J'ai dit, que le premier est un des plus beaux Havres, qui soient dans toute l'Amérique; qu'il a près de quatre lieuës de circuit, qu'on y peut mouiller par tout à six ou sept brasses d'eau: que l'ancrage y est bon, & qu'on peut encore échouer les Navires sur les vases, sans rien risquer. Son entrée n'a pas deux-cent toises de large, entre deux petites Isles, qui peuvent aisément la défendre. La Pêche des Moruës y est très-abondante, & on la peut faire depuis le mois d'Avril, jusqu'à la fin de Décembre: mais on opposoit que le Terrain est stérile par tout aux environs, & qu'il en coûteroit des sommes immenses pour le fortifier, parce qu'il faudroit tirer tous les Matériaux de fort loin. D'ailleurs on avoit remarqué, disoit-on, qu'il n'y avoit point de Grève dans ce Havre, pour plus de quarante Navires Pêcheurs.

Description
du Port de
Sainte Anne,
autrement le
Port Dauphin.

J'ai observé, que le Port de Sainte Anne est précédé d'une Rade très-sûre entre les *Isles du Cibou*; & qu'une Langue de Terre ferme presque entièrement le Port, & n'y laisse de passage, que pour un Navire. Ce Port ainsi fermé a près de deux lieuës de circuit en ovale, les Navires y peuvent approcher par tout jusqu'à terre; & à peine y sentent-ils les vents, ce qui vient de la hauteur de ses bords, & des Montagnes, dont ils sont environnés. Ceux, qui s'étoient déclarés en sa faveur, ajoûtoient, qu'on le pouvoit rendre imprenable à peu de frais, & qu'on y feroit plus pour deux mille francs, que pour deux-cent mille au Port à l'Anglois, par la raison, qu'on y trouveroit tout ce qu'il faut pour bâtir, & pour fortifier une grande Ville.

Il est d'ailleurs certain, que la Grève y a autant d'étendue, que celle de Plaisance; que la Pêche y est très-abondante; qu'on y trouve quantité de bons Bois, comme des Erables, des Hêtres, des Mérisiers, surtout des Chênes très-propres à la construction, & des Mâtures, qui ont depuis vint-huit jusqu'à trente-huit pieds de haut; que le Marbre y est commun, que la plupart des Terres y sont bonnes, que dans la Grande & Petite Labrador, qui n'en font qu'à une lieuë & demie, le Terrain est très-fertile, & qu'elles peuvent contenir un grand nombre d'Habitans. Enfin ce Port n'est éloigné que de quatre lieuës de la Baye des Espagnols, qui est encore un très-bon Havre, où les Terres sont excellentes, & cou-

DE L
vertes de
vrai, qu
à cause d
nairemen
à Baston

La feu
le Mond
de, est
après bi
établir,
le Havre
d'entrer
on n'a r
La Ville
du Port
nement
lonie;
succédé

On a
tous les
tous les
naquis
Bourga
dédomu
verneur
avoient
soit, ay
lons, c
parti d

Il s'e
d'avis e
Capita
l'Acad
dans c
Très-C
tranqu
Courc
gative
Souve
& le l

vertes de Bois propres à la construction & aux Mâtures. Il est vrai, qu'on n'y sçauroit faire la Pêche avec des Chaloupes, à cause des vents de la Partie de l'Ouest, qui y regnent ordinairement; mais on la peut faire avec des Batteaux, comme à Baston.

La seule incommodité du Port de Sainte Anne, que tout le Monde convient être un des plus beaux du Nouveau Monde, est qu'il n'est pas facile à aborder. Ce seul inconvénient, après bien des irrésolutions, & même bien des avances, pour établir, tantôt ce Port, sous le nom de *Port Dauphin*, tantôt le Havre à l'Anglois, sous celui de *Louysbourg*; & la facilité d'entrer dans ce dernier, lui ont fait donner la préférence; & on n'a rien épargné pour le rendre commode & imprenable. La Ville est bâtie sur une Langue de Terre, qui forme l'entrée du Port. M. de Costebelle, qui venoit de perdre son Gouvernement de Plaisance, fut chargé de celui de la Nouvelle Colonie; & M. de Saint Ovide, son Lieutenant de Roy, lui a succédé.

On avoit d'abord compté de transporter dans l'Isle Royale tous les François établis en Acadie: on y avoit même invité tous les Sauvages, que nous comprenons sous le nom d'Abénaquis, & quelques-uns de ceux-ci y ont en effet formé une Bourgade; mais les François n'y ayant pas trouvé de quoi se dédommager de ce qu'ils possédoient en Acadie, & les Gouverneurs Anglois, qui par leurs mauvais traitemens leur avoient fait souhaiter la transmigration, qu'on leur proposoit, ayant changé de conduite, pour ne pas perdre des Colons, dont ils connoissoient le mérite, ils ont enfin pris le parti de rester dans leurs Habitations.

Il s'en fallut pourtant peu, qu'ils ne changeassent bientôt d'avis en 1720. Le Sieur Philippe Richard ayant été nommé Capitaine Général, & Gouverneur de Terre-neuve & de l'Acadie, fut fort étonné de voir que les François vivoient dans cette dernière Province, comme des Sujets du Roy Très-Chrétien, & qu'on se fût contenté qu'ils y demeurassent tranquilles, sans rien entreprendre contre le Service de la Couronne d'Angleterre: qu'ils y jouissent des mêmes prérogatives, dont ils avoient joui, sous la domination de leur Souverain Naturel; qu'ils eussent des Prêtres Catholiques, & le libre exercice de leur Religion, & qu'ils entretenissent

1713.

On se détermine au premier.

Les François de l'Acadie refusent de se transporter à l'Isle Royale.

Ils sont inquiétés par les Anglois.

1713.

une espece de correspondance avec l'Isle Royale.

On lui dit , que le Gouvernement avoit jugé à propos de leur accorder tout cela , pour les empêcher de se retirer , soit en Canada , soit à l'Isle Royale , comme il leur étoit permis de le faire en vertu du Traité d'Utrecht , d'emporter même leurs biens meubles , & de vendre leurs immeubles ; & que par-là on avoit évité les frais du Transport d'une Nouvelle Peuplade , qu'on auroit été obligé d'envoyer pour les remplacer ; outre qu'il auroit été difficile de trouver des Habitans aussi laborieux & aussi industrieux , que ceux-ci : qu'au reste ils n'en avoient point abusé , que c'étoit même à leur considération , que les Sauvages Alliés de la France laissoient depuis quelque tems les Anglois en repos.

Le Capitaine Général , ou ne goûta point ces raisons , ou persuadé que le tems devoit avoir changé la nature des choses , il crut pouvoir , sans rien risquer , mettre les François sur le même pied , que les Anglois. Il commença par leur interdire tout Commerce avec l'Isle Royale , ensuite il leur fit signifier qu'il ne leur donnoit que quatre mois , pour se résoudre à prêter le serment de fidélité , que tous les Sujets doivent à leur Souverain.

M. de Saint Ovide , qui fut bientôt instruit de cette nouvelle prétention , fit avertir les Habitans qu'ils n'auroient pas plutôt consenti à ce qu'on exigeoit d'eux , qu'ils se trouveroient dans une situation bien différente de celle , où ils avoient été jusques-là , qu'ils n'auroient plus bientôt la liberté de faire publiquement l'exercice de leur Religion ; qu'on leur ôteroit leurs Prêtres , & que , si destitués de tous secours spirituels , ils étoient assez heureux pour se maintenir dans la Foy de leurs Peres , ils ne devoient pas compter , que leurs Enfans résistassent longtems à la séduction , & aux menaces , dont on useroit , pour les contraindre à changer de croyance. En un mot , qu'ils ne tarderoient pas de se voir bientôt les Esclaves des Anglois , qui les traiteroient avec cette dureté , qu'ils devoient attendre de leur antipathie naturelle contre les François ; & que les Réfugiés de France , quoiqu'unis avec eux par les liens d'une même Religion , éprouvent tous les jours.

Ils tiennent bon , & on les laisse en repos.

Ceux , à qui le Gouverneur de l'Isle Royale donnoit cet avis , n'en avoient pas eu besoin. Ils avoient répondu sur le champ

DE

champ a
avoient
pouffer
roient ja
éloigné
ne jugea
Voisins
assez ma
voir l'A
mesures
S. Jean
dérable

Après
che , es
le Golp
tage , q
lieuës d
sûr & c
tes les
d'établi
de S. Je
Isles po

Il se
peupler
ver en c
qu'on y
Ecuyer
de cette
tées du
de S. J
que Sa
au Chan
cela po

Au r
Pierre
mes titr
rou , ou
Terres ,
de Loup
exécute

champ au Capitaine Général, comme ils le devoient, & lui avoient même laissé entrevoir, que s'il entreprenoit de les pousser à bout, il auroit à faire aux Sauvages, qui ne souffriroient jamais qu'on les forçât au Serment de fidélité, ni qu'on éloignât leurs Pasteurs. Cette réponse eut son effet; Richard ne jugea pas à propos de se commettre avec les Sauvages, ses Voisins, dans un tems, où ceux du Kinibequi étoient déjà assez mal disposés contre les Bastonnois, ni de s'exposer à voir l'Acadie sans Habitans: car S. Ovide avoit déjà pris des mesures pour faciliter aux François une retraite dans l'Isle de S. Jean, où l'on parloit alors de faire un Etablissement considérable.

Après l'Isle Royale, celle de S. Jean, qui en est fort proche, est la plus grande de toutes celles, qu'on trouve dans le Golphe de S. Laurent, & elle a même sur celle-là cet avantage, que toutes les Terres y sont fertiles. Elle a vint-deux lieues de long, & environ cinquante de circuit, un Port sûr & commode, & elle étoit alors couverte de Bois de toutes les meilleures espèces. Jusqu'au tems, où on commença d'établir l'Isle Royale, on n'avoit fait nulle attention à celle de S. Jean; mais alors leur proximité fit croire que ces deux Isles pouvoient être l'une à l'autre d'une grande utilité.

Il se forma donc en 1719. une Compagnie, qui résolut de peupler S. Jean, & d'y employer des fonds plus aisés à trouver en ce tems-là, qu'à conserver dans cette valeur arbitraire, qu'on y avoit attachée. M. le Comte de S. Pierre, Premier Ecuyer de Madame la Duchesse d'Orleans, se mit à la tête de cette Entreprise, & le Roy, par ses Lettres Patentes datées du mois d'Août de la même année, lui conceda les Isles de S. Jean & de Miscou *en franc Aleu Noble, sans justice, que Sa Majesté se réservoir, à charge de porter foi & hommage au Château de Louysbourg, dont il relevera sans redevance: & cela pour y établir une Pêche sédentaire de Moruës.*

Au mois de Janvier de l'année suivante, le Comte de Saint Pierre obtint de nouvelles Patentes de concessions aux mêmes titres & conditions, *pour les Isles de la Magdeleine, Botou, ou Ramées, Isles & Islets adjacens, tant pour la culture des Terres, exploitation des Bois, que pour les Pêches des Moruës, de Loups Marins, & Vaches Marines: & il eût apparemment exécuté son projet, si tous ses Associés lui eussent ressemblé.*

Tome I.

E e e

1713.

Etablissement
dans l'Isle de
S. Jean.

Pourquoi il
ne réussit pas.

1713.

Mais il effuya bientôt tous les dégoûts inévitables dans des Sociétés, dont tous les Membres ne sont pas nés pour penser en Grand, & qui ne sont unis que par l'intérêt.

Il est arrivé à cet Etablissement, ce qui arrivera toujours en pareils cas, quand tous les Intéressés veulent avoir également part à la Régie; quand les premières avances ne se feront point avec une connoissance parfaite de la nature & des avantages du lieu, & des obstacles, qu'on y peut rencontrer; & quand on n'aura pas la liberté de choisir les Personnes propres à l'exécution des desseins, qu'on a formés. Faute d'avoir pu prendre toutes ces mesures, les premières tentatives ne réussirent point, & comme on désespéra d'en pouvoir prendre de meilleures, on abandonna l'Entreprise.

1714.

Les Iroquois
renouvellent
leur alliance
avec nous.

Cependant tous les mouvemens, qu'on s'est donnés après la conclusion de la paix au sujet de l'Isle Royale, occuperont peu le Marquis de Vaudreuil, les Ordres de la Cour s'adressant pour l'ordinaire à MM. de Costebelle & de Saint Ovide. Mais ce Général ne s'étoit pas plutôt vu hors d'inquiétude de la part des Anglois, & assuré des dispositions pacifiques des Iroquois, qui en 1714 étoient venus renouveler leur alliance avec lui, & lui offrir même leur médiation, en cas d'une nouvelle rupture avec les Anglois, que de concert avec M. Begon, Successeur de M. Raudot, il songea sérieusement à fortifier & à peupler sa Colonie, où il voyoit avec douleur, que le nombre des Habitans sembloit diminuer, au lieu d'augmenter.

Etat de la
Nouvelle
France.

» Le Canada, dit-il dans une Lettre, qu'il écrivit cette
» même année à M. de Pontchartrain, n'a actuellement que
» quatre mille quatre cent quatre-vingt-quatre Habitans en état
» de porter les armes depuis l'âge de quatorze ans jusqu'à soixante, & les vingt-huit Compagnies (des Troupes de la Marine, que le Roy y entretient,) ne font en tout que six-cent
» vingt-huit Soldats. Ce peu de Monde est répandu dans une
» étendue de cent lieues. Les Colonies Angloises ont soixante
» mille Hommes en état de porter les armes, & on ne peut douter qu'à la première rupture ils ne fassent un grand effort
» pour s'emparer du Canada, si l'on fait réflexion qu'à l'Article
» XXII. des instructions données par la Ville de Londres à ses
» Députés au prochain Parlement il est dit, qu'ils demanderont
» aux Ministres du Gouvernement précédent, pourquoi ils ont

DE I
laissé à la

Quant
pes du R
être fort
de faire
il comp
mes dan
sement
des ava
rique,
sent se f
donc c
parut fa
ainsi da

Il y a
condan
qui dev
pense e
roit en
les ans
chelle
moyen
en a p
a poin
qui y
aux F
Franc

Si l
les V
quant
leur a
tans,
dant t
pouv
faire
leurs
quan
ces M
nées
d'avo

laissé à la France le Canada & l'Isle de Cap Breton ? „

Quant au moyen de compléter les Compagnies des Trou-
pes du Roy , M. de Vaudreuil ne jugeoit pas , qu'on y dût
être fort embarrassé après la grande Réforme , qu'on venoit
de faire en France. A l'égard de l'augmentation des Habitans ,
il comprit , qu'on pouvoit lui objecter 1^o. la rareté des Hom-
mes dans la plupart des Provinces du Royaume ; 2^o. l'épuis-
ement des Finances , qui ne permettoit pas de faire de gran-
des avances pour transporter de nouveaux Colons en Amé-
rique , & pour les y faire subsister , en attendant qu'ils pus-
sent se fournir par leur travail les nécessités de la vie. Il prévint
donc cette difficulté , en proposant un expédient , qui lui
parut facile , nonobstant ces deux obstacles. Il continué donc
ainsi dans la Lettre , que je viens de citer.

Il y a tous les ans un nombre considérable de Fauxsonniers “
condamnés aux Galeres , dont le Roy a peu de besoin , & “
qui deviennent inutiles pour la culture des Terres : leur dé- “
pense est payée par les Fermiers Généraux , & le Roy pour- “
roit en accorder à la Colonie du Canada cent cinquante tous “
les ans. Les Fermiers Généraux les feront conduire à la Ro- “
chelle , & payeront pour chacun cent - cinquante livres , “
moyennant quoi ils en seront déchargés pour toujours. Il n'y “
en a pas un , qui ne leur coûte cent francs par an , il n'y en “
a point , qui n'y soit plus de dix-huit mois , & il y en a tel , “
qui y demeure dix ans & plus. Tout ce qui restera à desirer “
aux Fermiers Généraux , est qu'ils ne reviennent point en “
France , & j'en réponds. “

Si le Roy accordoit cette grace , on pourroit obliger tous “
les Vaisseaux , qui vont en Canada , à passer ces cent cin- “
quante Hommes , & donner cinquante livres pour chacun à “
leur arrivée. Dans la Colonie on les distribueroit aux Habi- “
tans , pour les faire travailler comme Engagés , & cela pen- “
dant trois ans , après quoi ils seroient libres , sans toutefois “
pouvoir retourner en France ; & pour les mettre en état de “
faire quelque chose , on pourroit mettre entre les mains de “
leurs Maîtres les cent livres restant de la somme de cent cin- “
quante livres fournies par les Fermiers Généraux , & obliger “
ces Maîtres à leur donner cinquante écus après les trois an- “
nées de Service. Les Habitans se trouveroient très-heureux “
d'avoir des Hommes à ces conditions ; & cela feroit insens- “

1714

Les Anglois
câchent inuti-
lement de s'at-
tacher les Abé-
naquis.

„blement une augmentation d'Hommes , accoutumés au
„ travail.

Le Gouverneur Général ajoute à la fin de sa Lettre , que les Anglois de Baston ne négligeoient rien pour mettre dans leurs intérêts les Nations Abénaquises , leur faisant quantité de présens , leur offrant des marchandises à bon marché , & des Ministres pour la priere : que le Baron de S. Castin , & les Missionnaires faisoient merveilles pour les en détourner ; mais que le P. de la Chasse lui mandoit , que la Grace a souvent besoin de la coopération des Hommes , & que l'intérêt temporel sert quelquefois de véhicule à la Foy : qu'il étoit donc plus que jamais nécessaire que Sa Majesté , par quelque bienfait nouveau , lui facilitât les moyens de conserver dans notre alliance , & de maintenir dans la vraie Religion un Peuple , qui seul nous avoit donné pendant les deux dernières guerres la supériorité sur les Colonies Angloises.

Il y a tout lieu de croire , que M. de Vaudreuil obtint ce qu'il demandoit , puisque les Abénaquis nous sont demeurés très-affectionnés , qu'ils ont défendu leur Pays contre les Entreprises des Anglois de la manière , que nous avons vu , & qu'on a même été obligé d'user d'autorité , ou du moins d'employer le crédit de leurs Missionnaires , pour les engager à mettre fin à leurs courses dans l'Acadie , & dans le Gouvernement de Baston.

Quant à l'Isle de Terre - Neuve , les Anglois gagnèrent beaucoup plus par la cession de tout ce que nous y possédions , que nous n'y perdions ; car outre que l'Isle Royale nous dédommageoit en partie de Plaisance , dont tous les Habitans furent transportés à Louysbourg , ces Habitans s'y trouvaient bientôt plus à leur aise , qu'ils n'avoient jamais été en Terre-Neuve ; au lieu que les Anglois se voyoient Maîtres absolus d'une Isle , où ils n'étoient jamais assurés de rien , tandis qu'ils nous y avoient pour Voisins.

Etat , où se
trouvoit la
Baye d'Hud-
son à la paix.

Ils ne furent pas moins charmés de nous avoir exclus de toute la Baye d'Hudson. Depuis cinq ou six ans que le Sieur Jeremie commandoit au Fort Bourbon , il n'avoit reçu aucun secours de la Compagnie du Nord , & il ne lui restoit plus que seize Hommes pour garder cette Place , & une autre éloignée de deux lieues vers le Nord , & qu'on avoit construite pour y mettre des Magasins , & pour s'assurer une retraite en cas

DE
de disgr
dre de l
sion un
grande
de les u
d'un pr
Enfin
Bourbo
qu'il av
nons d
& cinq
boux ,
pendan
rent pr
ne pou
voient
l'arriv
tierem
Ils l
chasse
part ;
dépou
parois
disoie
ci y a
fix au
& les
trest
pouil
avec
ses pl
prit
ces &
qu'o
Il
soir.
pag
neut
de g
dan

de disgrâce. Jusques-là les François n'avoient eu rien à craindre de la part des Sauvages, qui témoignioient en toute occasion un grand attachement à leurs intérêts. Mais c'est une grande tentation pour ces Barbares, quand on n'a pas eu soin de les unir avec nous par les liens de la Religion, que l'appas d'un profit présent, joint à l'esperance de l'impunité.

Enfin les vivres ayant manqué tout-à-fait dans le Fort Bourbon, & Jeremie ne voulant pas toucher aux poudres, qu'il avoit mises en réserve dans le petit Fort, dont nous venons de parler, il envoya son Lieutenant, ses deux Commis, & cinq autres de ses meilleurs Hommes à la Chasse des Cariboux, qui passent en grand nombre dans ces Quartiers-là pendant les mois de Juillet & d'Août. Ces Chasseurs campèrent près d'une Troupe de Sauvages, qui, faute de poudre, ne pouvoient pas faire leurs provisions de viandes, & se trouvoient réduits à une très-grande misere, parce que depuis l'arrivée des Européens dans leur Pays, ils avoient presque entièrement perdu l'usage de leurs flèches.

Ils la ressentirent encore plus, quand ils virent les François chasser avec succès, & dans l'abondance, sans leur en faire part; & ils résolurent de les massacrer pour profiter de leurs dépouilles. Ils commencerent par en inviter deux, qui leur paroissoient les plus Braves, à une Fête, qu'ils vouloient, disoient-ils, leur donner la nuit dans leurs Cabannes. Ceux-ci y allerent, & ils s'en désirent sans peine. Ils coururent aux fix autres, qui dormoient tranquillement sous leurs Tentes, & les égorgerent aussi. Un seul, qui n'étoit que blessé, contrefit le mort, & après que les Sauvages les eurent tous dépouillés, & se furent retirés avec leurs dépouilles, il se traîna avec bien de la peine jusqu'à l'entrée du Bois; là il boucha ses playes de son mieux avec des feuilles d'Arbres, ensuite il prit le chemin du Fort Bourbon, marchant à travers les ronces & les épines, qui lui déchirerent tout le corps, parce qu'on lui avoit ôté jusqu'à sa chemise.

Plusieurs François y sont massacrés par les Sauvages.

Il fit ainsi dix lieues, & arriva au Fort à neuf heures du soir. Il y porta la premiere nouvelle du massacre de ses Compagnons, & elle fit comprendre au Sieur Jeremie, qu'avec neuf Hommes, qui lui restoient, il ne lui étoit pas possible de garder deux Postes. Il prit donc le parti de se cantonner dans le Fort de Bourbon. Les Sauvages ne lui donnerent pas.

1712-14.

Expédition
sans suite con-
tre les Outa-
gamis.

même le tems d'y transporter les Poudres , qui étoient dans l'autre , ils s'en emparèrent sans résistance , & par-là réduisirent les François à la dernière extrémité. De cette sorte le Commandant , lorsque l'année suivante il reçut l'ordre de remettre aux Anglois le Fort Bourbon , n'eut pas lieu de regretter beaucoup un Poste , où il étoit si mal à son aise.

La Nouvelle France pouvoit se consoler de ces pertes , par le calme , dont jouissoient ses Habitans. Toutefois les Outagamis plus irrités , qu'affoiblis par la grande perte , qu'ils avoient faite au Détroit en 1712. infestoient par leurs brigandages , & remplissoient de meurtres , non-seulement les environs de la Baye , leur Pays naturel , mais presque toutes les routes , qui faisoient la communication des Postes éloignés de la Colonie , & celles , qui conduisoient du Canada à la Louysiane. A l'exception des Sioux , qui souvent se joignoient à eux , & des Iroquois , avec qui ils avoient fait alliance , mais qui ne paroissoient pas leur prêter la main , du moins ouvertement : toutes les Nations , qui étoient en commerce avec nous , souffroient beaucoup de ces hostilités , & il étoit à craindre que , si on ne se pressoit d'y remédier , la plupart ne s'accommodassent à notre préjudice avec ces Barbares.

C'est ce qui engagea le Marquis de Vaudreuil à leur proposer de se réunir avec lui , pour exterminer l'Ennemi commun. Toutes y consentirent , & le Général leva un Parti de François , dont il confia la conduite à M. de Louvigny , alors Lieutenant de Roy de Quebec. Quantité de Sauvages joignirent ce Commandant sur sa route , & il se trouva bientôt à la tête de huit-cent Hommes , fort résolu à ne point poser les armes , tant qu'il resteroit un Outagami dans le Canada. Il n'y eut alors Personne , qui ne crût cette Nation au moment d'être entièrement détruite : elle en jugea ainsi elle-même , quand elle vit l'orage se former contre elle ; & tous ne songèrent plus qu'à vendre leur vie le plus cher qu'ils pourroient.

Plus de cinq cent Guerriers , & trois mille Femmes , s'étoient enfermés dans une espèce de Fort , environné de trois rangées de Palissades de Chêne , avec un bon Fossé derrière. Trois-cent Hommes étoient en marche pour les renforcer , mais ils ne vinrent pas à tems. M. de Louvigny les attaqua dans les formes , il avoit deux Pièces de Campagne & un

DE L

Mortier
du Fort
de douze
disposait
dès qu'il
à capitul
tées. Pe
mandan
les Out
François
sonniers
vance.
qu'ils se
étoient
du proc

M. d
bua le
avoient
tions :
même
mais qu
tain ,
gratific
connois
rien fa
pas été
accord
ges , t
qu'ils
tés , a
& ce
gny ,
çois.

Par
grand
nes ,
& en
été ép
dreuil
que c

Mortier à Grenades ; il ouvrit la tranchée à trente-cinq toises du Fort , & dès le troisième jour il n'en étoit plus éloigné que de douze , quoique les Assiégés fissent un très grand feu. Il se disposa ensuite à faire jouer des Mines sous leurs Courtines ; dès qu'ils s'en aperçurent , ils demandèrent dès le soir même à capituler , & proposèrent des conditions , qui furent rejetées. Peu de tems après ils en firent d'autres , que le Commandant communiqua aux Sauvages. Elles portoient 1°. Que les Outagamis & leurs Confédérés feroient la Paix avec les François & leurs Alliés : 2°. Qu'ils remettroient tous les Prisonniers , qu'ils avoient faits , ce qu'ils exécuterent même d'avance. 3°. Qu'ils remplaceroient les Morts par les Esclaves , qu'ils feroient sur les Nations éloignées , avec lesquelles ils étoient en guerre. 4°. Qu'ils payeroient les frais de la guerre du produit de leurs Chasses.

M. de Louvigny a prétendu que ses Alliés , à qui il distribuait le peu de Castors , que les Outagamis lui présentèrent , avoient approuvé qu'on pardonnât aux Assiégés à ces conditions : mais il se flattoit , s'il le croyoit sincèrement. On assure même qu'ils ne dissimulèrent point leur mécontentement ; mais qu'il les laissa dire , & retourna à Quebec , où il est certain , que l'accueil , que lui fit son Général , & plus encore la gratification , qu'il reçut de la Cour l'année suivante , firent connoître ce qu'il avoit déjà publié lui-même , qu'il n'avoit rien fait sans ordre : la suite montre , que cet ordre n'avoit pas été donné avec connoissance de cause. M. de Louvigny accordant la paix aux Outagamis , avoit reçu d'eux six Otages , tous Chefs , ou Fils de Chefs , pour sûreté de la parole , qu'ils lui avoient donnée , d'envoyer à Montreal des Députés , afin d'y ratifier le Traité avec le Gouverneur Général : & ce Traité , qu'ils avoient remis par Ecrit à M. de Louvigny , portoit expressément la cession de leur Pays aux François.

Par malheur la petite Verole , qui l'hyver suivant fit de grands ravages dans la Colonie , & parmi les Nations voisines , enleva trois de ces Otages , qui moururent à Montreal , & entr'autres , le fameux Chef de guerre Pemoussa , qui avoit été épargné au massacre du Détroit , & sur lequel M. de Vaudreuil comptoit beaucoup. La crainte , qu'eut ce Général , que ce contre-tems ne dérangeât le Traité , l'obligea de mon-

1716.

ter à Montreal sur les glaces , & dès que la Navigation fut libre , il fit partir M. de Louvigny pour Michillimakinac , avec ordre de faire exécuter les conditions acceptées par les Outagamis , d'amener à Montreal les Chefs de cette Nation , & ceux de toutes les autres , & de faire en même tems descendre dans la Colonie tous les Coureurs de Bois , auxquels le Roy venoit d'accorder une Amnistie.

Louvigny ne put partir qu'à la fin de May 1717. Il mena avec lui un des Otages , qui avoit été attaqué de la Petite Verole , comme les autres , & en avoit perdu un œil , afin qu'il pût rendre témoignage à sa Nation des soins , qu'on avoit eus de lui & de ses Collègues. Dès qu'il fut arrivé à Michillimakinac , il dépêcha cet Homme aux Outagamis , avec des présens pour couvrir les Morts , & il le fit accompagner par deux Interprètes François. Ceux-ci furent très-bien reçus , on leur chanta le Calumet , & après qu'on eut accordé quelques jours aux Parens des Défunts pour les pleurer , on s'assembla pour écouter l'Orage. Il parla fort bien , & fit aux Chefs de grands reproches , de ce qu'ils n'étoient point venus à Michillimakinac.

La Nation déclara ensuite aux Interprètes qu'elle étoit très-sensible aux bontés , qu'Ononthio continuoit de lui témoigner , mais que plusieurs raisons empêchoient ses Députés de partir cette même année pour se rendre auprès de lui : elle promit que l'année prochaine elle dégageroit sa parole , donna cette promesse par Ecrit , & ajouta qu'elle n'oublieroit jamais qu'elle tenoit la vie de la pure bonté de son Pere. L'Orage partit avec les Interprètes pour rejoindre M. de Louvigny à Michillimakinac , mais après avoir fait vint lieues , il les quitta , en disant , qu'il étoit à propos qu'il retournât chez lui pour obliger sa Nation à tenir sa parole.

On n'en a point entendu parler depuis : sa Nation n'a point envoyé de Députés au Gouverneur Général , & M. de Louvigny ne tira point d'autre fruit de son Voyage , que d'avoir ramené dans la Colonie presque tous les Déserteurs , & engagé un très-grand nombre de Sauvages à porter leurs Pelleteries à Montreal , où depuis lontems on n'en avoit vu une si grande quantité. M. de Vaudreuil se flata lontems , que les Outagamis lui envoyeroient des Députés ; mais ils lui apprirent , en recommençant leurs courses , qu'un Ennemi poussé jusqu'à

DE LA
jusqu'à un
a depuis b
obligé les
& quoiqu
cevoir qu
on n'ose e
dre de gra
qu'ils se
du Canad
vages de

À cela
de la Paix
où elle eût
que toute
n'avoit p
quième d
alloit à Q
sauva pas
M. Begon
Gouvern
si souvent
fils de M
Gouvern
Colonie
périssent a
toute cou

La mo
ces perte
bre suiva
avoit eu
an d'un C
en bonne
sa bonne
tes ses E
imputées
seaux ,
son Gou
un de se
La suite
de quelle

Ta

jusqu'à un certain point , est toujours irréconciliable. On les a depuis battus en diverses rencontres ; ils ont de leur côté obligé les Illinois à abandonner pour toujours leur Riviere , & quoiqu'après leurs défaites redoublées on ait peine à concevoir qu'il en reste assez pour former une petite Bourgade , on n'ose encore passer du Canada à la Louysiane , sans prendre de grandes précautions contre leurs surprises. Il est vrai qu'ils se sont unis avec les Sioux , la plus nombreuse Nation du Canada , & avec les Chicachas , les plus Braves des Sauvages de la Louysiane.

À cela près , la Nouvelle France jouissoit de tous les fruits de la Paix , & se trouvoit dans la plus heureuse situation , où elle eût jamais été , lorsqu'un accident funeste la mit presque toute en deuil , & lui fit perdre en un jour , plus qu'elle n'avoit perdu en vingt ans de Guerre. La nuit du vingt-cinquième d'Août 1725. le Vaisseau du Roy le *Chameau* , qui alloit à Quebec , se brisa auprès de Louysbourg , & il ne s'en sauva pas un seul Homme. M. de Chazel , qui devoit relever M. Begon Intendant du Canada , M. de Louvigny nommé Gouverneur des Trois Rivières , le même , dont nous avons si souvent parlé dans cette Histoire , M. de la Gesse , Capitaine , fils de M. de Ramezay , qui étoit mort l'année précédente Gouverneur de Montreal , plusieurs autres Officiers de la Colonie , des Ecclésiastiques , des Récollets , des Jésuites y périrent avec tout l'Equipage , & la Côte parut le lendemain toute couverte de Cadavres & de Balots.

La mort du Marquis de Vaudreuil mit le comble à toutes ces pertes. Ce Général mourut à Quebec le dixième d'Octobre suivant , regretté à proportion de l'empressement , qu'on avoit eu de le voir à la tête de la Colonie , & après vingt-un an d'un Gouvernement , dont les événemens heureux furent en bonne partie le fruit de sa vigilance , de sa fermeté , de sa bonne conduite , du bonheur , qui accompagnoit toutes ses Entreprises , & dont les disgraces n'ont pu lui être imputées. Le Chevalier de Beauharnois , Capitaine de Vaisseaux , lui succéda l'année suivante ; & le repos dont jouit son Gouvernement , lui a fait entreprendre de faire pénétrer un de ses Officiers bien accompagné jusqu'à la Mer du Sud. La suite nous apprendra le succès de cette Découverte , & de quelle utilité elle pourra être ; ce qui dépendra de la faci-

1725.

lité de la communication avec le Canada, ou la Louysiane.

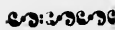
Pour achever l'Histoire des Entreprises de notre Nation dans l'Amérique Septentrionale, il ne me reste plus qu'à rapporter ce qui s'est passé depuis la Paix d'Utrecht dans la Louysiane, qui ayant été jusques-là une dépendance, & même une partie considérable de la Nouvelle France, appartient nécessairement à son Histoire.



H

DES

NO



L



demeure
acquies
les Servi

Les at
valoient
sur leur
n'avoient
comme
précipit
si ceux,
cation d

Nous
Ferdina



HISTOIRE

ET

DESCRIPTION GENERALE

DE LA

NOUVELLE FRANCE.



LIVRE VINTUNIEME.



L est arrivé à la Louysiane , ce qui arrive assez souvent à deux sortes de Personnes. Les uns avec un mérite supérieur & connu , ne parviennent jamais , sans qu'il soit possible d'en découvrir la raison , à se faire rendre la justice , qui leur est dûë , ni à pouvoir mettre en œuvre leurs talens ; de sorte qu'ils demeurent inutiles & obscurs , avec tout ce qu'il faut pour acquérir la plus grande réputation , & pour rendre à l'Etat les Services les plus essentiels.

Les autres , parce qu'on s'est d'abord formé de ce qu'ils valaient , une idée trop avantageuse , ou qu'on a pris le change sur leur véritable mérite , en leur en attribuant un , qu'ils n'avoient pas , sont rejettés malgré le mérite réel qu'ils ont , comme si on vouloit leur faire porter la peine du jugement précipité , qu'on avoit formé à leur sujet. Je suis bien trompé , si ceux , qui liront cette Histoire , ne font d'eux-mêmes l'application de ceci à la Province , par où je finis cet Ouvrage.

Nous avons vû que les Espagnols , sous la conduite de Ferdinand de Soto , avoient fait des frais immenses pour s'éta-

1700-25.

Divers jugemens qu'on a portés de la Louysiane.

1700-25.

blir dans la Floride; que leur Général employa toute la dernière année de sa vie à parcourir les deux bords du Micissipi, que son Historien (a) nomme le Cucagua; que ni lui, ni Moscoso son Successeur, n'ont pris aucune mesure pour y fonder une Colonie, & qu'on sembla ignorer longtemps après en Espagne, qu'un des plus grands Fleuves du Monde traversoit le milieu de la Floride, & y arrosoit un Pays charmant, situé sous un climat sain & temperé, & dont la possession auroit achevé d'assurer au Roy Catholique celle de tout le Golphe Mexique.

Les François, après avoir découvert tout le cours connu de ce même Fleuve, ne parurent pas faire beaucoup plus d'attention aux avantages qu'ils en pouvoient tirer: près de trente ans se passerent dans cette indifférence; enfin le voisinage des Mines du Nouveau Mexique, & celles, qu'on s'avisa de publier, qu'on avoit découvertes dans la Louysiane même, ayant réveillé notre Nation de cette espece d'assoupissement, il sortit en moins de trois ans du Royaume plus d'Hommes, d'argent & d'effets, pour faire un Etablissement dans cette partie de l'Amérique, qu'il n'en étoit sorti depuis François I. pour aucune de nos Colonies du Nouveau Monde.

Mais lorsqu'on eut reconnu que ce Pays ne produisoit ni or, ni argent, & qu'il n'étoit pas facile d'y faire couler les richesses, que la Nouvelle Espagne renferme dans son sein, il tomba tout-à-coup dans un décri général: on ne fit nulle attention, ni à la fécondité de la Terre, ni aux productions, qu'elle pouvoit fournir avec un travail modéré, ni à l'importance d'établir une croisiere dans le Golphe Mexique. Les trésors, qu'on y avoit apportés de France, disparurent, les Hommes périrent de misere, quoiqu'il ne leur manquât rien pour vivre dans l'opulence, ou se disperserent de tous côtés; c'est ce que nous allons voir en reprenant le fil de l'Histoire.

Etat de la
Louysiane en
1700.

La Louysiane, lorsque M. d'Iberville en partit au mois d'Avril de l'année 1700. n'avoit d'Habitations Françaises, que celles de quelques Canadiens établis aux Illinois, un Fort assez près de l'embouchure du Micissipi, lequel ne subsista que jusqu'en 1705. & un autre au Biloxi, sur le bord de la Mer. M. de SAUVOLE commandoit dans ce dernier, qui étoit le Quartier Général. D'Iberville avoit confié la garde du

(a) Garcilasso de la Vega.

DE L
premier
de S. D
Sauvag
tions. L
Parent
le Pays
vre, c
Ce l
sipi ju
Saint P
sur la g
a nom
de la M
guer q
çons,
oblige
for l'H
fut ext
Cel
une p
les viv
du Bo
coupe
l'air,
ils eu
ture,
avec
souffr
telle f
parm
bût c
comm
n'en
D
la M
deux
il en
& l'
com
& q

premier à M. de Bienville son Frere , & au Sieur Juchereau de S. Denys , Oncle de sa Femme , lequel étoit fort aimé des Sauvages , & parloit assez bien la Langue de plusieurs Nations. Il avoit aussi donné ordre en partant à M. le Sueur , son Parent , d'aller avec vingt Hommes faire un Etablissement vers le Pays des Sioux , & prendre possession d'une Mine de Cuivre , que le Sueur y avoit découverte.

1700-25.

Ce Détachement partit à la fin d'Avril , remonta le Micifipi jusqu'au Sault Saint Antoine , entra dans la Riviere de Saint Pierre , & après y avoir fait quarante lieues , il trouva sur la gauche une autre Riviere , qui s'y décharge , & qu'on a nommé *la Riviere Verte* , parce qu'une Terre , qui y tombe de la Mine , lui donne cette couleur. Le Sueur n'y put naviguer qu'environ une lieue , l'ayant trouvée couverte de glaçons , quoiqu'on ne fût qu'à la fin de Septembre. Il fut donc obligé de bâtir en cet endroit une espece de Fort , pour y passer l'Hyver , qui dura jusqu'au commencement d'Avril , & fut extrêmement rude.

Mine de cuivre chez les Sioux.

Celui qui a écrit la Relation de ce Voyage , nous apprend une particularité , qui m'a paru digne de remarque. Il dit que les vivres leur ayant manqué , il fallut y suppléer par la Chasse du Bœuf ; que pour garder la chair de ces Animaux , ils les couperent en quartier , & que faute de sel , ils les laisserent à l'air , où ils se gâterent bientôt : que dans les commencemens ils eurent beaucoup de peine à s'accoutumer à cette nourriture , qu'elle leur causa à tous des flux de ventre & la fièvre , avec un si grand dégoût , qu'ils ne pouvoient pas même en souffrir l'odeur ; mais que peu à peu leur estomach s'y fit de telle sorte , qu'au bout de six semaines il n'y avoit Personne parmi eux , qui n'en mangeât dix livres par jour , & qui n'en bût quatre écuelles de bouillon ; que bien loin d'en être incommodés , ils devinrent extrêmement gras , & que Personne n'en fut malade.

Observation remarquable.

Dès que le mois d'Avril fut venu , le Sueur se transporta à la Mine , dont il n'étoit qu'à trois quarts de lieue , & en vint deux jours en tira plus de trente mille livres pesant de matiere ; il en choisit quatre milliers de celle , qui lui parut la meilleure , & l'envoya en France. L'endroit , où il fit travailler , est le commencement d'une Montagne , qui a dix lieues de long , & qui paroît être toute de la même matiere. Elle est sur le

Description de la Mine.

1701-25.

bord de la Rivière, ne produit pas un seul Arbre, & même dans le plus beau tems, elle est continuellement environnée de brouillards. La Terre, d'où l'on tire la Mine, est verte, & l'on y grate le Cuivre avec le couteau; mais il faut auparavant en ôter une espèce de croute, aussi dure que le roc, noire, & brûlée comme du charbon, par la vapeur, qui sort de la Mine. Plusieurs incidens, qu'il seroit trop long de rapporter, & qui ne sont pas fort intéressans, mais plus encore le manque de fonds, ont empêché le Sueur de pousser plus loin cette Entreprise.

Etablissement
de la Maubile
& de l'Isle Dau-
phine.

L'année suivante M. d'Iberville fit un troisième voyage à la Louysiane, & commença un Etablissement sur la Rivière de la *Maubile*. Il y jeta même les fondemens d'un Fort, où peu de tems après M. de Bienville, devenu Commandant en Chef de toute la Colonie, par la mort de M. de Sauvole, transporta tout ce qu'il y avoit au Biloxi, & abandonna ce dernier Poste.

En 1702. d'Iberville revint pour la quatrième fois, & fit construire dans l'Isle de Massacre des Magasins & des Casernes, parce que cette Isle ayant un Port, il étoit bien plus aisé d'y décharger les effets, qu'on apportoit de France, que de les envoyer dans des Chaloupes au Fort de la Maubile. Ce fut aussi alors, qu'on donna à cette Isle le nom d'*Isle Dauphine*. Elle se peupla peu à peu, & on y bâtit quelques années après un Fort & de plus grands Magasins, de sorte qu'elle devint insensiblement le Quartier général de la Colonie.

Peu de progrès
de la Colonie.

On n'y subsistoit cependant que de ce qu'on recevoit de France, & de ce qu'on pouvoit tirer des Sauvages. On se brouilla & on se raccommoda avec quelques-uns: on persuada à plusieurs de se fixer aux environs de la Maubile, ils y défrichèrent un assez grand terrain, & on vécut toujours bien avec eux. D'autres, comme les *Apalaches*, y vinrent d'eux-mêmes, préférant le voisinage des François à celui des Espagnols, parmi lesquels ils étoient établis depuis longtemps; mais à l'exception de ces derniers, auxquels on donna pendant quelque tems un Missionnaire, on ne prit pas de plus justes mesures pour gagner les Sauvages de ces Cantons à JESUS-CHRIST, qu'on n'en prenoit pour donner des fondemens solides à la Colonie Française.

On ne pouvoit pas même dire, qu'il y eût une Colonie

DE L
dans la L
quelque
guette,
soin de
river les
Maubile
pour vi
Vaisseau
comme

Mais
n'y a gu
bonne T
rité, à
On s'en
plantati
dans un
dit qu'o
la Virgi

Il ajo
un Co
brûlé l
inouies
caché l
& aux
il conc
Isle. Il
suivan
du Fle
déchar
beauc
ser, q
porter
on a e

M.
donna
noit.
Trou
été n
étant
le Sie

dans la Louysiane, ou du moins elle ne commença de prendre quelque forme qu'en 1708. par l'arrivée de M. Diron d'Artaguette, en qualité de Commissaire Ordonnateur. Le premier soin de ce Magistrat fut de mettre les Habitans en état de cultiver les Terres, qui paroissent assez bonnes le long de la Maubile, afin qu'ils ne fussent plus obligés de courir le Pays pour vivre de la Chasse, ou avec les Sauvages, quand les Vaisseaux de France tarديوient trop à leur apporter des vivres, comme il étoit déjà arrivé plusieurs fois.

Mais le succès ne répondit pas à ses espérances. Outre qu'il n'y a gueres aux environs de la Maubile qu'une superficie de bonne Terre, le Froment n'y peut jamais bien venir à maturité, à cause des brouillards, qui y produisoient la rouille. On s'en dédommagea pendant quelque tems, en faisant des plantations de Tabac, qui réussirent mieux. M. d'Artaguette dans une de ses Lettres, qui est du dixième Janvier 1711. dit qu'on estimoit le Tabac de la Maubile supérieur à celui de la Virginie.

Il ajoutoit qu'au mois de Septembre de l'année précédente, un Corsaire Anglois avoit ravagé l'Isle Dauphine, pillé & brûlé les Habitations & les Magasins, exercé des cruautés inouïes sur les Habitans, pour les obliger à dire où ils avoient caché leur argent, & que la perte qu'il avoit causée au Roy & aux Particuliers, montoit à quatre-vingt mille francs, d'où il concluoit qu'il étoit d'une nécessité absolue de fortifier cette Isle. Il est certain, que ce Commissaire raisonnoit fort juste, suivant le système d'alors, qui étoit de fixer la Colonie hors du Fleuve, parce que le seul Port, où les Navires pussent décharger, étoit celui de l'Isle Dauphine : mais il eût été beaucoup plus naturel de conclure de ce qui venoit de se passer, que le meilleur parti qu'on pût prendre, étoit de transporter les Habitans & les Magasins dans le Micissipi, comme on a été obligé de faire dans la suite.

M. d'Artaguette retourna en France cette même année, & donna à la Cour de grandes lumières sur le Pays, d'où il venoit. Quelques années auparavant M. de Muys, Major des Troupes en Canada, & dont nous avons déjà parlé, avoit été nommé Gouverneur de la Louysiane; mais cet Officier étant mort en chemin, le Roy nomma pour son Successeur le Sieur de la Motte Cadillac, & dans les Instructions, que Sa

1708-29.

Arrivée d'un
Commissaire
Ordonnateur.

1708-25.

L'Isle Dauphi-
ne pillée par
un Corsaire.

1710-25.

Cession de la
Louysiane à
M. Crozat.

1712-25.

1712-25.

Majesté lui donna , elle lui marquoit , qu'ayant jugé à propos d'accorder au Sieur Crozat le Privilege exclusif du Commerce de la Louysiane pendant seize années , & la propriété pour lui & pour ses héritiers à perpétuité des Mines , Minieres , & Mineraux , qu'il pourroit découvrir & mettre en valeur aux conditions portées par ses Lettres Patentes , elle desiroit , qu'à l'arrivée de chaque Navire dudit Sieur Crozat , il examinât si la condition de porter six filles ou garçons par chaque Navire s'exécutoit.

Etablissement
d'un Conseil
Supérieur.

Le Roy ajoûtoit que le Sieur d'Artaguette , Commissaire audit Pays , ayant repassé en France , il avoit fait choix du Sieur Duclos , pour y faire les Fonctions de Commissaire Ordonnateur : que comme il n'y avoit encore aucun Officier de Justice dans la Louysiane , & qu'il n'étoit pas possible pour le présent d'y créer des Juges , comme dans les autres Colonies , parce qu'elle n'étoit pas encore assez peuplée , il avoit néanmoins jugé à propos d'y établir pour trois ans un Conseil Supérieur , qui jugeât toutes les affaires , tant civiles que Criminelles ; & que pour composer ce Conseil , il avoit fait choix du Gouverneur & du Commissaire Ordonnateur conjointement , & d'un Greffier , & que suivant l'usage qu'ils feront de l'Administration de la justice , qui leur étoit confiée , il se détermineroit à continuer , & même à augmenter l'Etablissement de ce Conseil , ou à l'abandonner (a).

Les Espagnols
refusent de
permettre le
Commerce de
la Louysiane
avec le Mexi-
que.

M. de Crozat de son côté , avoit recommandé à M. de la Motte Cadillac , qu'il s'étoit associé pour son Commerce , de faire des Détachemens du côté des Illinois , pour la découverte des Mines ; & du côté des Espagnols de l'ancien & du nouveau Mexique , pour établir le Commerce avec ces deux Provinces. J'ai parlé ailleurs (b) assez au long de ce qui concerne la premiere de ces deux Entreprises , laquelle tint pendant plusieurs années toute la France en suspens , & n'aboutit enfin à rien.

La seconde ne fut pas plus heureuse. La Motte Cadillac étoit à peine débarqué à l'Isle Dauphine , qu'il envoya le Navire , sur lequel il étoit venu , à la Veracruz : mais ce voyage fut inutile. M. de la Jonchere , qui commandoit ce Bâtiment , ne put obtenir du Vice-Roy la permission de vendre sa Car-

(a) Ce Conseil fut établi pour toujours en 1716.

(b) Voyez le Journal.

guaifon ;

DE L
guaifon ;
autres Pro
mettre sur
fir mieux
pour le m
que la pre
Il avoit
Saint Der
mains. Il
convint a
ches , Na
Bienville
Peuple en
nus depuis
Colapissa
Saint
ches , il
CAUT, C
M. le Su
Voyages
gues des
avoit me
pas de p
Denys d
Mais
coup d'h
inutile ,
avoir m
tuerent c
leurs Fil
Bois , &
Biloxi. l
nicas , i
quinze c
Arriv
la Rivie
le Micif
qu'il av
vages à
ne les al
Ta

guaifon; le Vice-Roy lui fit présent de quelques Bestiaux & autres Provisions; dont il avoit besoin, & l'obligea de remettre sur le champ à la voile. Le Gouverneur se flata de réussir mieux dans une autre tentative, qu'il fit par les Terres pour le même sujet, mais elle eut à peu près le même succès, que la première.

Il avoit confié la conduite de cette Expédition au Sieur de Saint Denys, & il ne la pouvoit pas mettre en de meilleures mains. Il lui donna pour dix mille francs de marchandises, & convint avec lui qu'il les laisseroit en dépôt chez les *Natchitoches*, Nation Sauvage établie sur la *Riviere Rouge*: M. de Bienville & Saint Denys lui même avoit fait alliance avec ce Peuple en 1701. & quelques-uns de ces Sauvages étoient venus depuis quelques années se loger sur le *Micissipi*, auprès de *Colapiffas*.

Saint Denys crut qu'il devoit mener avec lui ces *Natchitoches*, il leur en fit faire la proposition par un nommé *PENICAUT*, Charpentier de Navires. Cet Homme avoit accompagné M. le Sueur à la Mine de Cuivre; il avoit fait plusieurs autres Voyages sur le *Micissipi*, & entendoit presque toutes les Langues des Sauvages de la *Louysiane*. C'étoit lui-même, qui avoit mené les *Natchitoches* chez les *Colapiffas*, & il n'eut pas de peine à leur persuader de retourner avec M. de Saint Denys dans leur ancienne demeure.

Mais les *Colapiffas*, qui les avoient accueillis avec beaucoup d'humanité, & auxquels leur voisinage n'avoit pas été inutile, furent si choqués de les voir se retirer, sans leur en avoir même fait une honnêteté, qu'ils les poursuivirent, en tuèrent dix-sept, & leur enleverent un assez grand nombre de leurs Filles & de leurs Femmes. Le reste se sauva au travers des Bois, & alla joindre M. de S. Denys, qui les attendoit au *Biloxi*. Il partit avec eux, & en passant par le Village des *Tonicas*, il engagea le Chef de cette Nation à le suivre avec quinze de ses meilleurs Chasseurs.

Arrivé au Village des *Natchitoches*, situé dans une Isle de la *Riviere Rouge* à quarante lieues de son embouchure dans le *Micissipi*, il y bâtit quelques Maisons pour des François, qu'il avoit dessein d'y laisser: il engagea quelques autres Sauvages à se réunir avec les *Natchitoches*, en les assurant qu'il ne les abandonneroit jamais, & il fit distribuer aux uns & aux

1712-25.

autres des outils propres à cultiver la Terre, & des grains pour les ensemençer. Il choisit ensuite douze François de ceux, qu'il avoit amenés avec lui, & quelques Sauvages; quitta la Riviere Rouge, qui n'est plus naviguable au-dessus de l'Isle des Natchitoches, & prit sa route à l'Ouest.

Après vingt jours de marche il arriva chez les *Affinai*s, Voisins des *Cenis*, s'ils ne sont pas des *Cenis* même, & assez près de l'endroit, où M. de la Sale fut tué. Ce qui est certain, c'est que ces Sauvages ne se souvenoient pas d'avoir jamais vu de François, & ne connoissoient point d'autres Européens, que des Espagnols, qui alloient tout nuds comme eux, & vivoient misérablement. Les *Affinai*s donnerent des guides à M. de S. Denys, qui fit encore cent cinquante lieues au Sud-Ouest, avant que d'arriver aux premières Habitations des Espagnols.

Il trouva enfin sur le bord d'une grande Riviere un Fort, qui portoit les noms de *Saint Jean-Baptiste*, & de *Presidio Del Norte*: il y fut très-bien reçu par le Commandant Dom Pedro de Vilescas, qui le logea chez lui, avec Medard Jallot son Valet de Chambre Chirurgien, & Penicaut, & fit donner des logemens à tous ceux de sa suite. Après quelques jours de repos, Saint Denys entra en négociation avec Dom Pedro: il lui dit qu'il venoit de la part du Gouverneur de la Louysiane lui proposer d'ouvrir un Commerce réglé avec cette Colonie, & qu'il seroit Maître des conditions.

Le Commandant Espagnol répondit, qu'il ne pouvoit rien faire sans la permission du Gouverneur de *Caouis*, son Supérieur immédiat, auquel il envoya sur le champ un Exprès, pour recevoir ses ordres. *Caouis* est à soixante lieues de *Presidio del Norte* sur le chemin de Mexico. Le Gouverneur ayant lu la Lettre de Vilescas, envoya chercher Saint Denys par vingt-cinq Cavaliers, & après avoir examiné son Passeport, lui dit qu'il étoit nécessaire qu'il allât trouver le Vice-Roy à Mexico. Saint Denys y consentit, mais il ne partit que l'année suivante avec Jallot, & en partant de *Caouis*, il écrivit aux François, qu'il avoit laissés à *Presidio Norte*, de retourner aux Natchitoches.

Il est mis en
Prison à Me-
xico.

On compte deux-cent cinquante lieues de *Caouis* à Mexico; Saint Denys fit ce voyage sous la conduite d'un Officier, & escorté par vingt-quatre Cavaliers. En arrivant dans la Capi-

DE
tale de
auquel
remit,
fon. Il
vré sa
du Ro
d'Iber
sa Fem

Il se
trois-c
vent à
n'omit
pauvre
de ses
qu'ils
ques-u
pour l
même

Sain
servoi
de Ca
nadier
quoiqu
Roy
puisque
qu'il d

Je
a info
mais
l'obtie
l'offre
penfe
trouv
bour
de ses
plus
dans
avec
ne m
Le

taille de la Nouvelle Espagne, il fut mené chez le Vice-Roy, auquel il présenta son Passeport. Ce Seigneur le lut, le lui remit, & sans vouloir seulement l'écouter, l'envoya en prison. Il y resta trois mois, & n'auroit peut-être jamais recouvré sa liberté, si des Officiers François, qui étoient au Service du Roy Catholique, qui avoient connu particulièrement M. d'Iberville, & qui sçavoient que Saint Denys étoit Oncle de sa Femme, n'eussent sollicité en sa faveur.

Il sortit donc de Prison; le Vice-Roy lui fit même donner trois-cent piastres, & un logement commode, & l'invita souvent à sa table. Plus il le connut, & plus il l'estima; enfin il n'omit rien pour l'engager à préférer au Service d'une Colonie pauvre, celui de la Nouvelle Espagne: il lui dit que plusieurs de ses Compatriotes lui en avoient déjà donné l'exemple, & qu'ils n'avoient pas lieu de s'en repentir. Il y eut même quelques-uns de ces Officiers, qui lui firent de grandes instances pour le déterminer à prendre le parti, qu'ils avoient pris eux-mêmes, & dont ils se sçavoient bon gré.

Saint Denys n'avoit aucun grade à la Louysiane, & n'y servoit que comme Volontaire; on lui offroit une Compagnie de Cavalerie, & l'offre pouvoit tenter un Gentilhomme Canadien, qui n'avoit pas de bien; il la refusa néanmoins, & quoiqu'on pût lui dire, il persista dans son refus. Le Vice-Roy lui dit qu'il étoit pourtant déjà à moitié Espagnol, puisqu'il recherchoit la Fille de Dom Pedro de Vilescas, & qu'il devoit l'épouser à son retour au Fort de S. Jean.

Je ne puis dissimuler, repartit Saint Denys, puisqu'on en a informé Votre Excellence, que j'aime cette Demoiselle, mais je ne me suis point flaté de l'obtenir pour Epouse. Vous l'obtiendrez, repliqua le Vice-Roy, si vous voulez accepter l'offre, que je vous ai faite, je vous donne deux mois pour y penser. Au bout de ce tems-là, il le fonda encore, & l'ayant trouvé inflexible, il le congédia, lui mit entre les mains une bourse de mille piastres, en lui disant que c'étoit pour les frais de ses noces. J'espère, ajouta-t-il, que Donna Maria aura plus de pouvoir que moi, pour vous déterminer à demeurer dans la Nouvelle Espagne. Quant à la liberté du Commerce avec la Louysiane, que vous êtes venu solliciter de si loin, il ne m'est pas possible de vous l'accorder.

Le lendemain il lui envoya un très-beau Cheval Bay de son

1713 - 25.

Ses aventures.
Il refuse d'en-
trer au Service
des Espagnols.

Il rend un

G g g ij

1713-25.
service aux Es-
pagnols.

420 HISTOIRE GENERALE

écurie , & le fit conduire jusqu'à Caouis par un Officier & deux Cavaliers. Il y rencontra Jallot , qui l'y attendoit , & à qui son habileté dans la Chirurgie avoit attiré une très-grande considération dans tout le Pays. De-là ils se rendirent chez Dom Pedro de Vilescas , & ils le trouverent dans un grand embarras. Ce Commandant venoit d'apprendre , que tous les Habitans de quatre Bourgades Sauvages , rebutés des vexations des Espagnols de *Presidio del Norte* , venoient de partir pour se retirer ailleurs , & il craignoit qu'on ne le rendit responsable de cette désertion , laquelle réduisoit d'ailleurs sa Place à de grandes extrémités , parce que la Garnison ne subsistoit , que par le moyen de ces mêmes Sauvages.

Il communiqua sa peine à M. de Saint Denys , lequel s'offrit d'aller chercher ces Barbares , & se fit fort de les ramener. Dom Pedro l'embrassa , mais il l'avertit qu'il s'exposoit beaucoup , s'il y alloit seul ; Saint Denys repliqua qu'il ne craignoit rien , & sur le champ monta à cheval avec Jallot. Il eut bientôt joint les Sauvages , dont le bagage , les Hommes , & les Enfans rendoient la marche fort lente , & du plus loin qu'il les aperçut , il mit son mouchoir au bout d'une baguette , en guise de pavillon , puis il s'avança vers les Chefs , qui l'attendirent.

Il leur représenta en Langue Espagnole le danger auquel ils alloient s'exposer , en s'établissant parmi des Peuples , qu'ils ne connoissoient point , & qu'il sçavoit être très-peu sociables & fort cruels. Il leur dit ensuite , que s'ils vouloient revenir à leur ancienne demeure , il leur promettoit de la part du Commandant qu'aucun Espagnol ne mettroit jamais le pied dans leurs Villages , qu'autant qu'ils le voudroient bien , & qu'ils auroient dans la suite tout lieu de se louer des Officiers & des Soldats.

Ils se laisserent persuader , & Dom Pedro fut aussi surpris que charmé de voir revenir son Hôte avec tous les Sauvages , dont la retraite l'auroit infailliblement perdu. Il ratifia sur l'heure toutes les promesses , que S. Denys leur avoit faites , & ils rentrèrent dans leurs Bourgades , où il fut défendu aux Espagnols , sous peine de la vie , d'entrer sans une permission expresse.

Après un si grand service , S. Denys n'eut aucune peine à obtenir de Vilescas qu'il lui donnât sa Fille en mariage , & les

Son mariage
avec une Espa-
gnole.

DE
nôces fu
Espagne
veaux E
ne crut
à M. de
partit p
de sa Fe
revenir
Penc
tures ,
de la L
blir de
nus de
& les
leur en
çonna
tems a
aux N
Il o
Bienve
Cadill
permi
Gouv
mais a
tomb
tête.
Angl
eux.
Ils
Barb
doie
on n
noit
sieu
été
Car
qua
M.
sub
de

nôces furent célébrées avec toute la pompe & la magnificence Espagnole, que permettoit le lieu, où elles se firent. Les nouveaux Epoux restèrent six mois ensemble : enfin Saint Denys ne crut pas devoir différer plus longtemps d'aller rendre compte à M. de la Motte Cadillac du succès de sa Commission. Il partit pour la Maubile avec Dom Jean de Vilescas, Oncle de de sa Femme, qu'il laissa enceinte, après lui avoir promis de revenir au plutôt la chercher.

Pendant tout le cours de ces négociations, & de ces aventures, le Gouverneur de la Louysiane avoit envoyé le Sieur de la Loire aux Natchez avec des Marchandises, pour y établir des Magasins. Il y trouva des Anglois, qui y étoient venus de la Caroline pour engager ces Sauvages, les *Yasons*, & les Chicachas à déclarer la guerre à d'autres Nations pour leur en amener des Captifs, ce qui fut exécuté. On les soupçonna même d'intriguer contre nous, & la Loire reçut peu de tems après ordre d'arrêter leur Officier, qui étoit resté seul aux Natchez.

Il obéit, & l'Officier fut conduit à la Maubile, où M. de Bienville, qui y commandoit en l'absence de M. de la Motte Cadillac, le régala bien pendant trois jours, après quoi il lui permit de s'en retourner. Il prit la route de Pensacole, où le Gouverneur Dom Guzman lui fit aussi un très bon accueil ; mais ayant voulu gagner la Caroline par les Alibamons, il tomba dans un parti de Chasse des *Tomez*, qui lui cassèrent la tête. Je ne sçai ce qui indisposa alors les Sauvages contre les Anglois, mais la plupart se déclarèrent tout-à-coup contre eux.

Ils avoient un Magasin dans un Village de Tchaclas, ces Barbares le pillèrent, & massacrèrent tous ceux, qui le gardoient. Ce ne fut là que le commencement de leurs malheurs : on n'eut pas plutôt appris dans les autres Nations ce qui venoit de se passer chez les Tchaclas, que les Alibamons & plusieurs autres Peuples, avec qui nous avions presque toujours été en guerre, se liguerent, & firent une irruption dans la Caroline, ils ravagerent plusieurs Habitations, & firent quantité de Prisonniers, qu'ils conduisirent à la Maubile. M. de Bienville les racheta des Sauvages, & pourvut à leur subsistance, jusqu'à ce qu'il eût trouvé une occasion favorable de les faire retourner chez eux sans aucun risque.

1713-25.

Les Anglois travaillent à nous débaucher les Sauvages.

Irruption des Sauvages dans la Caroline.

1714-36.

M. de la
Motte fait al-
liance avec
plusieurs Na-
tions.

M. de la Motte Cadillac étoit monté aux Illinois, & à son retour à la Maubille, on publia que dans le Pays, d'où il venoit, on avoit découvert une Mine d'argent. J'ai expliqué dans mon Journal tout ce qui regarde ces prétendues découvertes, qui firent tant d'illusion aux François, mais beaucoup plus en Europe, qu'en Amérique. Il y eut plus de réel dans une députation, que reçut le Gouverneur à son arrivée à la Maubille. Un Chef fort accrédité dans le Pays le vint trouver, & fit alliance avec lui au nom de plusieurs Nations, & dans le même tems les Alibamons, jusques-là nos plus déclarés Ennemis, s'offrirent de bâtir à leurs frais un Fort dans leur Village, & d'y introduire les François. Leur offre fut acceptée, le Fort bâti, & M. de la Tour, Capitaine, en prit possession avec deux Lieutenans, & quelques soldats.

Trahison des
Natchez.

Sur ces entrefaites, on s'aperçut que les Natchez machinoient quelque trahison, ils tuèrent quatre François, qui voyageoient avec quelques-uns des leurs, & ils préparoient le même traitement à Messieurs de la Loire, dont l'Aîné étoit parti pour les Illinois avec une autre Troupe de ces Barbares, & le Cadet étoit demeuré dans leur grand Village. Mais un de ceux, qui accompagnoient le Premier, l'avertit de se tenir sur ses gardes. Il parla aussitôt à tous les autres en particulier, & sans leur faire connoître par qui il étoit instruit de leur dessein, il leur promit une grande récompense, & leur donna sa parole de leur garder le secret, s'ils lui avouoient la vérité.

MM. de la
Loire leur
échappent.

Tous lui déclarèrent, qu'à six lieues de l'endroit, où ils étoient, & où il falloit raser le bord du Fleuve, pour éviter un gouffre très-dangereux, cent cinquante de leurs Gens armés de Fusils, & qui avoient à leur tête un Chef nommé LE BARBU, les attendoient, & qu'il ne pouvoit manquer d'y périr. Cet aveu de huit Personnes, qui assûroient tous la même chose, fit prendre à la Loire le parti de retourner sur ses pas; mais comme il avoit tout lieu de croire que la conspiration étoit générale de la part des Natchez, l'inquiétude le prit au sujet de son Frere.

Penicaut, qui l'accompagnoit, s'offrit à tirer celui-ci du grand Village des Natchez, & voici les mesures, qu'il prit pour exécuter ce dessein. Toute la Troupe étant arrivée environ une heure & demie avant la nuit au débarquement des Natchez, Penicaut mit pied à terre tout seul, & dit au Sieur

DE I
de la Lo
paroisse
n'auroit
s'achem
à une l
quelqu

Com
l'aperçu
çois al
reconn
des nou
tombé
d'envoy
sur le d
étoient
Illinois
qu'ils é
envoyé
déchar
Magal

Le g
avoit t
appréh
& ennu
gna un
fut ret
lui fit
& qu'
dit qu
ges co
& lui

Qu
vages
der,
de tu
crier.
la Lo
demi
en de
gnon

de la Loire de l'attendre jusqu'à minuit , & que si alors il ne paroiffoit point , il pouvoit compter qu'il feroit mort , & n'auroit plus d'autre parti à prendre , que de passer outre. Il s'achemina enfuite vers le logis du jeune la Loire , qui étoit à une lieuë de-là , n'ayant que son fusil , son fac à poudre , & quelques bales.

1714-36.

Comme il approchoit du Village , quelques Natchez , qui l'aperçurent , coururent chez la Loire lui dire , qu'un François alloit arriver , il sortit pour voir qui c'étoit , & ayant reconnu Penicaut , il lui demanda le fujet de son voyage , & des nouvelles de son Frere. Penicaut lui répondit , qu'il étoit tombé malade , mais quand il fut dans son logis , il le pria d'envoyer chercher le grand Chef des Natchez , lequel vint fur le champ. Penicaut lui dit que fix des huit Natchez , qui étoient partis avec le Sieur de la Loire & lui , pour aller aux Illinois s'étant trouvés mal , ils avoient été obligés de relâcher , qu'ils étoient tous au débarquement , & qu'il le prioit de leur envoyer le lendemain de grand matin trente Sauvages pour décharger le Canot , & transporter les Marchandises dans le Magasin.

Le grand Chef le promit , & ajoûta , que M. de la Loire avoit très-bien fait de ne pas aller plus loin ; qu'il avoit fort appréhendé pour lui de la part des Yafous , Nation perfide , & ennemie des François. Penicaut ne répliqua rien , & témoigna une entiere confiance à ce Chef ; mais quand celui-ci se fut retiré , il instruisit la Loire du fujet de son voyage , & lui fit comprendre qu'il ne falloit plus songer qu'à se sauver , & qu'il n'y avoit pas un seul moment à perdre. La Loire lui dit que ce n'étoit pas une chose aifée , parce que trois Sauvages couchoient dans fa chambre ; mais Penicaut le raffûra , & lui répondit du succès.

Quand il fut tout-à-fait nuit , ils se coucherent , & les Sauvages s'endormirent d'abord ; Penicaut vouloit les poignarder , mais la Loire l'en empêcha , jugeant qu'il étoit difficile de tuer trois Hommes , fans qu'aucun d'eux eût le tems de crier. Penicaut ouvrit donc doucement la porte , & fit sortir la Loire , qui avoit eu la précaution de charger son fusil. Un demi quart d'heure après il sortit lui-même , ferma la chambre en dehors à double tour , & suivit en courant son Compagnon , qu'il eut bientôt rejoint. Comme ils approchoient du

1741-36.

débarquement , ils rencontrèrent l'Ainé la Loire , qui commençoit à être fort inquiet : ils s'embarquerent aussitôt , & congédièrent les huit Natchez , après les avoir libéralement récompensés.

Le Chef des Tonicas refuse d'entrer dans leur complot.

Vers les dix heures du matin ils arriverent chez les Tonicas , & ils y étoient encore , quand on vit venir trois Natchez , que le Grand Chef , désespéré d'avoir manqué MM. de la Loire , envoyoit au Chef des Tonicas pour l'engager à massacrer tous les François , qui étoient dans son Village. Le Tonica , qui étoit honnête Homme , & sincèrement ami des François , fut outré d'une pareille proposition. Il vouloit pour toute réponse , casser la tête à ceux , qui avoient eu la hardiesse de la lui faire , mais un Ecclésiastique , nommé M. DAVION , qui étoit Missionnaire dans son Village , s'y opposa.

M. de Bienville est envoyé pour en tirer raison.

MM. de la Loire continuèrent leur route , & arriverent à la Maubile , où l'on fut fort surpris de les revoir , & plus encore du sujet de leur retour. M. de la Motte Cadillac ne crut pas devoir laisser impunie la trahison des Natchez , & leva un Parti de cent Hommes , Soldats & Habitans , sous les ordres de M. de Bienville , Lieutenant de Roy , auquel il joignit M. de Pailloux , Major des Troupes , M. de Richebourg , Capitaine , du Tifné , Lieutenant , & les deux Frères , qui venoient d'échapper aux Natchez. Comme ils passaient devant la Baye des Tonicas , ils aperçurent un sac , qui pendoit d'une branche d'arbre au bord du Fleuve , & dans ce sac ils trouverent une Lettre de M. Davion , qui ayant sçu qu'ils devoient passer par-là sans s'arrêter , leur donnoit avis qu'un François , nommé Richard , revenant des Illinois , avoit été pris par les Natchez , que ces Barbares , après lui avoir enlevé ses Marchandises , l'avoient mené dans leur Village , lui avoient coupé les pieds & les mains , & l'avoient jetté tout vivant dans un bourbier.

Il forme un Camp aux Tonicas.

Jusques-là M. de Bienville s'étoit mis dans la tête , que MM. de la Loire avoient eu une terreur panique : la lecture de cette Lettre le désabusa. Il ne se crut pas même assez fort pour aller droit aux Natchez ; il entra dans la Baye des Tonicas , y bâtit un Fort , & envoya du Tifné avec vingt Hommes au Grand Chef des Natchez , pour lui dire qu'il avoit une affaire à lui communiquer , & qu'il le prioit de le venir trouver aux Tonicas. Du Tifné revint le lendemain , & rapporta à M. de

DE
M. de
fortit
mand
vint-c
Bie
borer
de Te
qu'il a
querer
ce , q
rent e
refusa
perdus
pour a
Franç
du mo
Ils
leur p
quelqu
ses inte
demeu
duire d
étoient
fenter
Chef a
Meurt
quer de
bles , &
sément.
Les
du Sole
que de
Nation
niers , é
voit en
voulure
la tête c
si décri
que tou
Cet
To

M. de Bienville, que le Grand Chef le suivroit de près. Il ne sortit pourtant point de son Village, mais il envoya au Commandant François quelques Chefs subalternes, avec environ vint-cinq Hommes.

1714-36.

Bienville, du plus loin qu'il aperçut leurs Canots, fit arborer sur le bord du Fleuve cinq Drapeaux, dresser quantité de Tentes, & battre tous les Tambours, pour leur faire croire qu'il avoit au moins six-cent Hommes. Les Sauvages débarquerent, & entrèrent dans le Fort avec autant de confiance, que s'il eût été question d'une simple visite. Ils présentèrent ensuite au Commandant un calumet de paix, mais il le refusa, ce qui faisoit tellement ces Barbares, qu'ils se crurent perdus. Bienville leur dit d'un air courroucé qu'il étoit venu pour avoir satisfaction du meurtre, qu'ils avoient fait de cinq François, qu'il vouloit qu'on lui livrât les Meurtriers, ou du moins qu'on lui apportât leur tête.

Ce qui se
passe entre lui
& les Natchez.

Ils lui répondirent, que ce qu'il demandoit n'étoit point en leur pouvoir, mais que s'il le souhaitoit, ils envoyeroient quelques-uns d'entr'eux à leur Grand Chef pour l'instruire de ses intentions. Il y consentit, à condition que tous les autres demeureroient ses Prisonniers, & sur le champ il les fit conduire dans une Cabanne, où ils furent gardés à vue. Ceux, qui étoient allés aux Natchez, ne tarderent pas à revenir, & présentèrent au Commandant la tête d'un Homme, que le Grand Chef avoit fait mourir, mais qui n'étoit pas du nombre des Meurtriers. Bienville leur demanda, si on prétendoit se mocquer de lui, & ajouta qu'il vouloit avoir les têtes des coupables, & surtout celle d'un Chef, qu'il avoit nommé expressément.

Les Envoyés lui répondirent que ce Chef étoit le Neveu du Soleil, lequel aimoit mieux voir périr tout son Village, que de sacrifier ce jeune Homme, le plus brave de toute la Nation : qu'au reste parmi ceux, qu'il avoit retenus prisonniers, étoient les quatre Meurtriers des François, & qu'il pouvoit en faire justice. Bienville les fit venir sur le champ ; ils voulurent nier le fait, mais ils furent convaincus, & eurent la tête cassée à coups de bâton. Il y avoit parmi eux un Chef si décrié par tout le Pays pour ses cruautés & ses trahisons, que toutes les Nations souhaitoient depuis longtemps sa mort.

Cette Expédition finie, on délibéra sur ce qu'il convenoit

Il fait la paix
avec eux.

Tome II.

H h h

de faire dans la conjoncture, où l'on se trouvoit, & il fut jugé unanimement que les Natchez, si on les pouffoit à bout, étant en état d'interrompre la navigation du Fleuve, & toute communication avec les Illinois, il étoit plus à propos de profiter de la frayeur, qu'on avoit trouvé le moyen de leur inspirer, pour faire avec eux une Paix avantageuse, & de la leur proposer comme une grace aux conditions suivantes.

1°. Qu'ils construïroient à leurs frais, & à l'endroit, qu'on leur marqueroit, un Fort dans leur grand Village, avec des magasins, & les logemens nécessaires pour la Garnison & les Commis, qu'on y établiroit. 2°. Qu'ils restitueroient tous les effets, qu'ils avoient enlevés aux François, & les dédommageroient pleinement de toutes les autres pertes, qu'ils leur avoient causées. 3°. Que le Neveu du Grand Chef, dont on se plaignoit, ne paroîtroit point dans le Village, sous peine d'y avoir la tête cassée. Ces Articles furent lus aux Députés, qui les approuverent, & M. de Pailloux fut commandé avec vingt Hommes, pour aller les faire ratifier par le Grand Chef.

Il entra dans le Village tambour battant, & son Enseigne déployée: tout le Peuple, qui aimoit les François, étoit accouru au devant de lui, & le reçut avec de grandes acclamations. Il alla droit à la Cabanne du Soleil, & lui présenta les conditions de Paix; le Chef les accepta, & dit, qu'il n'attendoit plus que les Ordres de M. de Bienville, pour faire travailler au Fort; & sur cette réponse, qui fut envoyée au Commandant, celui-ci partit des Tonicas avec cinquante Hommes pour se rendre aux Natchez, où le Soleil, suivi de toute sa Bourgade, le reçut à la descente de son Canot.

Établissement
parmi ces Sau-
vages.

Dès le lendemain il marqua l'endroit, où il vouloit qu'on bâtît le Fort, qui fut tracé à l'heure même, & M. de Pailloux fut chargé de présider aux travaux. Il fut achevé au bout de six semaines, & M. de Bienville, qui étoit retourné dans son Camp des Tonicas, revint avec tous les François, pour en prendre possession. Il y fit ajouter des logemens pour des Officiers, des casernes pour les Soldats, & des magasins, tant pour les marchandises, que pour les provisions de guerre & de bouche.

Le Fort fut nommé *Rosalie*, du nom de Madame la Chancelière de Pontchartrain, & j'ai observé ailleurs, que ce nom avoit déjà été destiné par M. d'Iberville à une Ville, qu'il

DE
avoit d
ensuite
cette an
le Com
Tifné p
il ne res
un gran
Ce fu
à la Ma
la Nou
esperan
gnols,
trop pr
à cet es
Fort da
achevé
un Eta
juger q
l'on ne
la Louy
ches.

Cep
Crozat
Louys
pas no
Ces der
le Com
Habita
porte,
de gran
prises,
intérêt
trouva

Pou
de dire
plus h
quel ét
le Priv
il ren
dans to

avoit dessein de fonder au même lieu. Les Natchez chanterent ensuite le calumet à M. de Bienville, qui passa tout le reste de cette année 1714. à Rosalie. Avant que d'en partir, en il confia le Commandement au Sieur de Pailloux, auquel il donna du Tifné pour Lieutenant. Il partit aussitôt pour la Maubile, où il ne resta qu'autant de tems, qu'il lui en fallut, pour préparer un grand convoi, qu'il conduisit lui-même aux Natchez.

Ce fut vers ce même tems, que M. de Saint Denys arriva à la Maubile, & la réponse, qu'il apporta du Vice-Roy de la Nouvelle Espagne, ôtant à M. de la Motte Cadillac toute esperance de faire ouvertement le Commerce avec les Espagnols, il crut devoir de son côté les empêcher de s'approcher trop près de nous, comme ils paroissoient en avoir le dessein : à cet effet il chargea le Sieur du Tifné d'aller construire un Fort dans l'Isle des Natchitoches. A peine ce Fort étoit-il achevé, que du Tifné eut avis que les Espagnols avoient fait un Etablissement chez les Affinaïs ; & l'on eut tout lieu de juger que leur projet étoit de pousser jusqu'au Micissipi, si l'on ne les avoit prévenus : ce qui obligea le Gouverneur de la Louysiane de renforcer la Garnison du Fort des Natchitoches.

1715-36.

Fort bâti aux Natchitoches.

Cependant le Commerce exclusif accordé en 1712. à M. Crozat, bien loin d'accélérer le progrès de la Colonie de la Louysiane, lui avoit été préjudiciable, & M. Crozat n'y avoit pas non plus trouvé tout l'avantage, qu'il s'en étoit promis. Ces deux choses vont toujours ensemble ; pour s'enrichir par le Commerce d'une Colonie, il faut la peupler, & y mettre les Habitans en état de consommer les Marchandises, qu'on y porte, & de donner des retours ; ce qui ne se peut faire sans de grandes avances. C'est à ceux, qui font de pareilles Entreprises, à bien choisir les Personnes, à qui ils confient leurs intérêts. Rien de tout cela ne se fit, & tout le Monde s'en trouva mal.

Etat du Commerce de la Louysiane en 1616.

Pour bien entendre ce que la suite de cette Histoire m'oblige de dire à ce sujet, il est nécessaire de reprendre les choses de plus haut, & de faire connoître plus particulièrement en quel état se trouvoit la Louysiane, lorsque M. Crozat obtint le Privilege, dont nous avons parlé, & ce qu'elle étoit quand il renonça à ce même Privilege. On ne comptoit en 1712. dans toute cette Province que vint-huit Familles Françaises,

H h h ij

1716-36.

dont il n'y avoit pas la moitié, qui s'attachassent à la culture des Terres, & qu'on pût nommer Habitans; le reste étoient des Marchands, des Cabaretiers & des Ouvriers, qui ne se fixoient en aucun endroit.

Le Commerce ne se faisoit alors qu'à la Maubile, & à l'Isle Dauphine, & ne consistoit qu'en Planches, en Peaux d'Ours, de Chevreuils, de Chats, & autres semblables Pelleteries. Les Voyageurs, ou Coureurs de Bois, presque tous Canadiens, alloient chez les Sauvages troquer ce qu'ils pouvoient avoir de Denrées de France contre des Peaux & des Esclaves, qu'ils venoient vendre aux Habitans; ces derniers revendoient les Peaux aux Espagnols de Pensacole, ou aux Vaisseaux, qui venoient de tems en tems de France, & ils employoient leurs Esclaves à défricher les Terres, ou à scier des Planches, dont ils trouvoient à se défaire, quelquefois à Pensacole, plus souvent à la Martinique, ou à S. Domingue: ils tiroient en échange de ces Colonies des Sucres, du Tabac, du Cacao, & des Marchandises de France, quand on étoit trop lontems sans leur en apporter en droiture.

Ils portoient aussi à Pensacole, où les Espagnols n'avoient fait aucun défrichement, des Légumes, du Maïs, des Volailles, & généralement tout ce qu'ils pouvoient tirer de leur industrie, & qui manquoit à leurs Voisins, beaucoup moins industrieux & moins laborieux. Tout cela leur jettoit un peu d'argent, dont ils achetoient ce qu'ils étoient obligés de tirer d'ailleurs: ce n'étoit pas assez pour les enrichir, mais ils subsistoient assez aisément. Ils avoient bien reconnu que le Pays pouvoit produire du Tabac, de l'Indigo, du Cotton & de la Soye, mais les bras manquoient pour toutes ces cultures; il n'y avoit Personne dans la Colonie, qui pût les aider, ni qui pensât à les animer; ils ignoroient même la maniere de cultiver ces Plantes.

D'ailleurs la Colonie avoit des fondemens si peu solides, qu'on craignoit toujours que le Roy ne l'abandonnât, & que tous les soins & les peines, qu'on se seroit donnés, ne fussent perdus. Plusieurs même se retirèrent ailleurs, & d'autres ne restèrent, que faute d'avoir où se retirer. Il est étonnant, que M. Crozat, en acquérant pour vint-cinq années le Domaine de la Louysiane, avec le Commerce exclusif, ne se soit pas fait instruire de la situation des choses, pour former son plan

sur une
dans ce
roit tire
plus pr
qu'ils n
Entrep
dans de
qui son
tage da

C'est
qu'on
quand
possessi
Isles ne
fense au
gent, d
ce soit
se vire
valeur
point d
modiq
avanta
ses, le

Enfi

M. Cro
Colon
qu'elle
tout ce
veine
prix d
leur C
& don
augme
Franc
raison

Cet
fiane
Roy,
voit d
trouve

sur une connoissance si nécessaire : mais c'est assez l'ordinaire dans ces occasions de se défier des Personnes , dont on pourroit tirer des lumières plus sûres , & que leur expérience rend plus propres à seconder une nouvelle Entreprise. On craint qu'ils ne sacrifient à leur intérêt particulier celui du nouvel Entrepreneur , & on ne fait pas réflexion , que pour réussir dans de pareilles affaires , le plus sûr est d'y intéresser ceux , qui sont les plus au fait , de manière , qu'ils trouvent leur avantage dans le succès de l'Entreprise.

C'est ce que ne fit point M. Crozat , & il ne comprit pas qu'on ne tire jamais rien d'un Pays , quelque bon qu'il soit , quand on empêche l'Habitant de s'enrichir. Il eut à peine pris possession de son Commerce exclusif , que les Vaisseaux des Isles ne parurent plus à la Louysiane. On fit en même tems défense aux Habitans d'aller à Pensacole , d'où venoit tout l'argent , qui rouloit dans cette Colonie , ni de vendre quoi que ce soit à d'autres , qu'aux Commis de M. Crozat , qui par-là se virent les maîtres de donner aux Denrées du Pays telle valeur , qu'ils vouloient ; pouvoir , dont ils ne manquerent point d'abuser : enfin ils taxerent les Pelleteries à un prix si modique , que les Chasseurs trouvant à s'en défaire plus avantageusement en Canada , & dans les Colonies Angloises , les y portèrent toutes.

En suivant une conduite toute contraire , la Compagnie de M. Crozat auroit acquis du crédit , & attiré la confiance des Colons , après quoi elle les auroit amenés à son but , dès qu'elle les auroit multipliés , & engagés à tirer de leur Pays , tout ce qu'il pouvoit produire. Mais en leur coupant la petite veine d'argent , qui y couloit de Pensacole , en diminuant le prix de leurs Denrées & de leurs Marchandises , en gênant leur Commerce , qu'ils entendoient beaucoup mieux qu'elle , & dont le produit auroit reflué sur la Compagnie même , en augmentant la valeur de ce qu'ils étoient obligés de tirer de France , elles les mit hors d'état de subsister , & à plus forte raison de faire valoir leurs Terres.

Cette décadence du Commerce & de la culture de la Louysiane ne pouvoit aussi manquer de faire un très-grand tort au Roy , si l'on considère , qu'après les vint-cinq ans , que devoit durer le Privilege exclusif de M. Crozat , la Colonie se trouveroit moins avancée , qu'elle ne l'étoit , quand il lui fut

1716.

accordé, & Sa Majesté n'en étoit nullement dédommagée par le Port de 50 Tonneaux, que la Compagnie lui devoit donner sur les Navires. Il est vrai, que par-là le Roy épargnoit encore les frais d'un Vaisseau, qu'il auroit fallu envoyer à la Louysiane, pour y porter tout ce qui étoit nécessaire à la subsistance des Troupes; mais il y avoit un moyen plus naturel de faire cette épargne, ou plutôt de rembourser cette dépense par le fret, que ce Bâtiment ne pouvoit manquer de trouver à Saint Domingue.

Il ne falloit pour cela qu'armer tous les ans une Fregate de 170. Tonneaux, ou une de ces Galeres Angloises à deux Ponts, qui ayant la cale fort grande, ne laissent pas d'être bonnes vilieres, & se conduisent avec très-peu de Monde, à cause de la légèreté de leurs mouvemens. Au reste je ne dis rien ici, que d'après un Mémoire raisonné, envoyé alors au Ministre par M. Duclos, que j'ai dit avoir succédé à M. d'Artaquette, dans l'Emploi de Commissaire Ordonnateur à la Louysiane, qui exerça depuis le même Emploi au Cap François de Saint Domingue, où il se comporta si bien pendant les troubles survenus dans cette Colonie en 1723. & qui fut nommé peu de tems après Intendant des Isles sous le vent de l'Amerique.

Propositions
& plaintes de
M. Crozat.

M. Crozat ressentit plutôt le dommage que son Privilege apportoit aux interêts du Roy, que le tort, qu'il faisoit aux Habitans de la Louysiane. C'est ce qui l'obligea de faire à Sa Majesté le 5. de Juillet 1714. de nouvelles propositions, dans la vûe de faciliter aux Officiers, Soldats, & autres Employés, qu'elle entretenoit dans cette Colonie, le payement de leurs appointemens, & les envois des marchandises & munitions, soit pour les travaux, soit pour l'entretien des Forts, soit pour les présens, qu'on faisoit annuellement aux Sauvages, & elles furent agréées. Quelques mois auparavant il avoit présenté d'autres Mémoires, où il se plaignoit de bien des choses, & par lesquels il paroît qu'on faisoit aussi dans la Louysiane de grandes plaintes contre son Privilege exclusif.

Les siennes étoient 1°. Que la foiblesse des François dans cette Colonie les rendoit méprisables aux Sauvages, & les mettoit hors d'état d'empêcher ces Barbares de se faire continuellement la guerre; d'où il arrivoit, qu'il n'étoit pas possible d'établir aucune sorte de Commerce dans le Pays, ni par

DE
conséq
à perdre
procho
la Rivi
Terres
tous les
blir, &
la Nou
les Per
voit l'in
Louysia
on vou
tirer, i
croisser
du Roy
ce n'est
tems de
pour se
en géne
les diffi
on peu
merce d
confide
tance d
der à M
Utrech
duite d
avanço
zat, &
ce que
& à y e
venoit
un plus
gnoit d
de cet
oppos
Officie
gnols.
Ce
dans se

conséquent d'envoyer des Navires de France , sans s'exposer à perdre tous les frais de l'armement. 2°. Que les Anglois s'approchoient beaucoup des François , lesquels cantonnés dans la Riviere de la Maubile , & dans l'Isle Dauphine , où les Terres ne sont bonnes à rien , laissoient libres aux Premiers tous les bords du Micissipi , où rien ne les empêchoit de s'établir , & de pénétrer ensuite au Nouveau Mexique , & dans la Nouvelle Biscaye : cette plainte étoit générale parmi toutes les Personnes sensées. 3°. Qu'on ne comprenoit pas , d'où venoit l'indifference , avec laquelle on regardoit en France la Louysiane. M. Crozat ne craignoit point d'avancer , que si on vouloit faire attention aux avantages , qu'on en pouvoit tirer , il n'étoit aucune Colonie , dont la conservation & l'accroissement importassent plus à l'Etat. Le Commerce Maritime du Royaume , disoit-il , est réduit presque à rien. Cependant “ ce n'est que par la navigation des Vaisseaux Marchands en “ tems de Paix , qu'il se forme des Matelots , que le Roy retrouve “ pour ses Armées Navales , lorsque la guerre se déclare. Ainsi “ en général il est important d'augmenter la Navigation ; & par “ les différens Etablissements , qu'on peut faire à la Louysiane , “ on peut espérer que , si on y travaille sérieusement , le Com- “ merce de ce Pays-là occupera dans peu d'années un nombre “ considérable de Vaisseaux. Les Anglois sentent si bien l'importance de la Colonie de la Louysiane , qu'il ne faut que demander à M. le Maréchal d'UXELLES , ce qu'il leur a ôû dire à Utrecht de notre Etablissement sur le Micissipi. „ Leur conduite depuis ce tems-là justifie tous les jours ce que le Mémoire avançoit sur ce sujet. 4°. Et c'est ici le grand grief de M. Crozat , & en même tems sa réponse à ce qu'on lui objectoit , sur ce que s'étant engagé envers le Roy à peupler la Louysiane , & à y établir toutes les especes de Commerce , dont il convenoit qu'elle étoit capable , elle se trouvoit néanmoins dans un plus mauvais état , depuis qu'il en étoit chargé. Il se plaignoit donc de ce qu'on avoit refusé d'enregistrer au Conseil de cette Province les Lettres Patentes ; que tout le Monde s'y opposoit , & que ces oppositions étoient fomentées par les Officiers , accoutumés à faire le Commerce avec les Espagnols.

Ce fut aparemment pour essayer de mettre les Troupes dans ses intérêts , qu'il fit au Roi les propositions contenues

Il remercia
le Roy son Pri-
vilege. Sa Ma-

1717.

jefté le tranf-
porte à la
Compagnie
d'Occident.

dans le Mémoire , dont j'ai parlé : mais comme fes affaires n'en allerent pas mieux , après qu'il eut fait cette démarche , il n'attendit pas que le terme de fon Privilege fût expiré , & il le remit au Roy l'année fuivante 1717. Ce fut alors , que fe forma cette fameufe Compagnie d'Occident , qui fous la direction du Sieur Law fe chargea peu à peu de prefque tout le Commerce du dedans & du dehors du Royaume , & du fein de laquelle eft fortie la Compagnie des Indes , aujourd'hui fi floriffante , & la feule , qui ait réuffi en France depuis la fondation de la Monarchie. Les Lettres Patentes de la premiere , en forme d'Edit , qui portent un *Etablissement de Commerce fous le nom de Compagnie d'Occident* , & qui furent enregiftrées au Parlement le 6. de Septembre de la même année , déclarent que Sa Majefté accorde à ladite Compagnie pour 25. ans ;

A quelles con-
ditions.

1°. le Commerce du Canada , à la charge de faire travailler aux cultures & aux plantations.

2°. De faire feule pendant l'efpace de 25. années , à compter du jour de l'Enregiftrement , le Commerce dans la Province & Gouvernement de la Louyfiane ; & à perpétuité toutes les Terres , Ports , Côtes , Havres , & Isles , qui compofoient cette Province , pour en jouir en toute propriété , Seigneurie & Justice , ne fe réfervant autre droit , ni devoir , que la feule foi & hommage lige , que ladite Compagnie fera tenuë de lui rendre ; & à fes Successeurs à chaque mutation de Roy , avec une Couronne d'or du poids de 30. marcs. Et il eft bon d'avertir ici , que par un autre Arrêt du 27. du même mois de Septembre , le Pays des Illinois fut détaché du Gouvernement de la Nouvelle France , & incorporé à celui de la Louyfiane.

3°. Le pouvoir de traiter & de faire alliance au nom de Sa Majefté , dans l'étenduë de fa Conceffion , avec toutes les Nations du Pays , qui ne font pas dépendantes des autres Puiffances de l'Europe , & en cas d'infulte , de leur déclarer la guerre , de traiter de paix & de trêve. 4°. La poffeffion abfoluë des Mines & Minieres , qu'elle fera ouvrir pendant le tems de fon Privilege. 5°. La permiffion de vendre & d'aliéner les Terres de fa conceffion , de faire construire tels Forts , Châteaux & Places , qu'elle jugera néceffaires pour la défenfe du Pays concédé , d'y mettre des Garnifons , de lever des Gens de guerre en France , avec l'agrément de Sa Majefté , &

DE LA
d'établir
lui plaira
M. de l
Louyfiand
avoit succ
étoient ar
née , & qu
M. de Bie
Ses provi
les reçut
pinai étoit
d'Officier
tions de g
difes. Tou
à l'except
command
aller trafic
étoit arri
n'avoit p
ne jugea p
à Villari
& fit ave
ci vinrent
ifon , &
Pendan
Dauphin
occupé c
voyèrent
ter le Cal
des Natio
troublée
res , & n
faire dan
du feul P
digieux
fut prefq
Il fall
& on che
aux Vai
bonne ,
T

d'établir tels Gouverneurs, Majors, Officiers & autres, qu'il lui plaira, pour commander les Troupes.

M. de la Motte Cadillac & M. Duclos n'étoient plus à la Louysiane, lorsque ce changement arriva. M. de l'Epinaï avoit succédé au Premier, & M. HUBERT au Second. Ils étoient arrivés à l'Isle Dauphine au mois de Mars de cette année, & quelques mois après la Compagnie d'Occident nomma M. de Bienville Commandant Général de toute la Province. Ses provisions étoient du vintième de Septembre : mais il ne les reçut & ne prit possession que l'année suivante. M. de l'Epinaï étoit venu avec trois Navires, qui portoient beaucoup d'Officiers, un grand nombre de Soldats, quantité de munitions de guerre & de bouche, & toutes sortes de marchandises. Tout fut déchargé dans les magasins de l'Isle Dauphine, à l'exception des marchandises, qui étoient dans le *Dudlow*, commandé par M. DE GOLLEVILLE, lequel eut ordre de les aller trafiquer à la Vera-Cruz. Ce Capitaine, instruit de ce qui étoit arrivé cinq ans auparavant à M. de la Jonchere, qui n'avoit pu obtenir la permission de trafiquer dans ce Port, ne jugea pas à propos de s'y montrer : il alla mouiller l'Ancre à *Villarica*, qui étoit l'Ancienne *Vera-Cruz*, bâtie par CORTÈS, & fit avertir secrettement des Marchands Espagnols : ceux-ci vinrent le trouver à son bord, acheterent toute sa cargaison, & le payerent comptant.

Pendant ce tems-là M. de l'Epinaï travailloit à fortifier l'Isle Dauphine, où étoient tous les Magasins ; & tandis qu'il étoit occupé de ces soins, vint-quatre Nations Sauvages lui envoyèrent des Députés pour lui faire compliment, & lui chanter le Calumet. Mais la joie, que lui causa ce concours général des Nations comprises dans son Gouvernement, fut bientôt troublée par un accident imprévu, qui déconcerta ses mesures, & rendit inutiles toutes les dépenses, qu'il venoit de faire dans l'Isle Dauphine. Sur la fin du mois d'Août l'entrée du seul Port, qu'eût cette Isle, fut bouchée par un amas prodigieux de sable, qu'un Ouragan y rassembla. L'Isle même fut presqu'inondée, & quantité de Bestiaux y furent noyés.

Il fallut chercher un autre mouillage pour les Vaisseaux, & on choisit celui de l'*Isle Surgere*, qu'on a depuis appelé l'*Isle aux Vaisseaux*. Elle n'a cependant qu'une Rade foraine, assez bonne, excepté quand le vent souffle du Nord, ou du Nord-

M. de l'Epinaï Gouverneur de la Louysiane.

Réception, que lui font les Sauvages. Le Port de l'Isle Dauphine se ferme.

1717.

Ouest, mais ces vents y sont rares & peu violens. On bâtit pour la sûreté des Navires un petit Fort sur l'Isle, & l'on transporta l'Etablissement de l'Isle Dauphine au *Biloxi*, lequel est au Nord de l'Isle aux Vaisseaux, mais dont les Navires ne peuvent pas approcher de plus près, que de quatre lieues. Rien ne fait mieux voir combien on se bornoit alors au Commerce, qu'on pouvoit faire avec les Espagnols, que ce nouvel Etablissement: car le Terrain du *Biloxi* ne vaut pas mieux que celui de l'Isle Dauphine, & ce Poste n'a pas même de Rade pour les plus petits Brigantins. On ne comprend pas comment on a pu songer à placer le centre d'une Colonie sur un sable stérile & inabordable à d'autres Bâtimens, qu'à des Chaloupes, qui ne pouvoit défendre les Vaisseaux, ni en être défendu: cependant on l'y a laissé cinq ans entiers.

Commence-
ment de la N.
Orleans.

Ce fut néanmoins cette même année, que l'on jeta les fondemens de la Capitale de la Louysiane, sous le nom de *Nouvelle Orleans*. M. de Bienville étant venu des Natchez à la Maubile, pour saluer le Nouveau Gouverneur, lui dit qu'il avoit remarqué sur le bord du Fleuve un endroit très-propre pour établir un Poste, & M. de l'Epinaï le chargea de cet Etablissement: il lui donna quatre-vingt Fausonniers nouvellement arrivés de France, avec des Charpentiers pour y bâtir quelques Maisons. Il commanda en même tems à M. BLONDEL, Capitaine, d'aller prendre la Place de M. de Pailloux aux Natchez, & ce dernier eut ordre d'aller joindre M. de Bienville, pour le seconder dans son Entreprise, qui ne fut pas poussée bien loin alors: on donna pour Gouverneur à cette Ville naissante M. de Pailloux. J'ai marqué dans mon Journal le défaut de sa situation.

On fait en-
trer un Vais-
seau dans le
Micissipi.

1718.

Au commencement de l'année suivante on s'avisa enfin de faire sonder l'entrée du Micissipi, pour voir si les Vaisseaux y pouvoient entrer avec toute leur charge, & on trouva seize pieds d'eau sur la barre. On y envoya aussitôt le *Neptune*, qui venoit d'arriver de France, & il remonta sans peine jusqu'à la Nouvelle Orleans. Il est étonnant, qu'après cette expérience, on n'ait pas ouvert les yeux pour voir de quelle importance il étoit d'y établir dès lors le Quartier Général, & qu'on ait laissé consumer de misère & de maladies tant de milliers d'Hommes, sous prétexte qu'on n'avoit pas assez de Batteaux pour les transporter au lieu de leur destination; puis-

que les m
France, a
& plus pr

Ce fut
ver les p
BOISBRI
dres du R
plaisir de
nois, M.
& Direct
néral. M
menant a
tous deux
Premier
néral de l

Dans
quelques
comme l
près de l
Peuples
de grands
à laquell
Quelque
monde d
rent pou
avoient à
tres Con
rudes, q
évanouie
vivoient
moyen c
la légere
Colonie.

Au m
fit prend
l'Est de l
re, qui
obstacle
dix-huit
Cepend

que les mêmes Vaisseaux , sur lesquels ils étoient venus de France , auroient pu les débarquer à la Nouvelle Orleans , & plus près encore de leurs concessions.

1718.

Arrivée
des premières
Concessions.

Ce fut au commencement de Mars suivant , qu'on vit arriver les premiers Concessionnaires. Le Sieur DUGUE' DE BOISBRIAND les accompagnoit , & il étoit Porteur des Ordres du Roy , ou plutôt de la Compagnie , qui sous le bon plaisir de Sa Majesté , l'avoit nommé Commandant aux Illinois , M. de Bienville Commandant Général de la Louysiane , & Directeur de la Compagnie , & M. de Pailloux Major Général. M. de Boisbriand ne tarda point à monter aux Illinois , menant avec lui M. DIRON , & le Chevalier d'Artaguet , tous deux Freres de l'ancien Commissaire-Ordonnateur. Le Premier étoit Capitaine , & fut bientôt déclaré Inspecteur Général de la Louysiane. Le Second étoit Lieutenant.

Dans le même-tems plusieurs Nations Sauvages , dont quelques-unes avoient longtems paru opposées aux François , comme les *Chetimachas* , s'établirent sur le Micissipi , assez près de la Nouvelle Orleans ; & comme la plupart de ces Peuples sont dans l'usage de cultiver la terre , ils défrichèrent de grands terrains , ce qui fut une ressource pour cette Ville , à laquelle ils ont souvent fourni des vivres dans le besoin. Quelques Concessionnaires envoyèrent aussi une partie de leur monde dans ce Fleuve , & les avantages , qu'ils y trouverent pour s'établir solidement , firent regretter à ceux , qui avoient à cœur le bien public , que l'on ait empêché les autres Concessionnaires de prendre le même parti. Les inquiétudes , qu'on avoit eûes d'abord au sujet des Anglois , s'étoient évanouies ; toutes les Nations , qui bordoient le Micissipi , vivoient en assez bonne intelligence avec nous , & l'unique moyen de se rassûrer contre les Entreprises des uns , & la légèreté des autres , étoit de fortifier & de peupler la Colonie.

Au mois de Juin de cette même année , M. de Bienville fit prendre possession de la Baye S. Joseph , située à 50 lieues à l'Est de l'Isle Dauphine. Ce fut M. de CHATEAUGUE' , son Frere , qui fut chargé de cette Expédition , dont il s'acquitta sans obstacle : il y fit ensuite construire un Fort de pierre. Il y avoit dix-huit ans que les Espagnols avoient abandonné ce Poste. Cependant le Gouverneur de Pensacole ne fut pas plutôt in-

La Baye de
S. Joseph oc-
cupée par les
François , &
abandonnée
presque au-
tôt.

1718

formé de cette Entreprise, qu'il écrivit à M. de Bienville, que la Baye de Saint Joseph appartenoit au Roi Catholique. Elle ne méritoit pas qu'on se broüillât avec cette Couronne; & M. de Chateaugué, qui s'en étoit emparé, ne douta pas un moment qu'il ne fallût bientôt y renoncer, comme il arriva en effet l'année suivante. Les raisons, qui y obligèrent M. de Bienville, & le Conseil de la Compagnie, sont, 1°. Que ce Poste est inutile, non-seulement à cause de son grand éloignement, & du peu de sûreté, qu'y trouveroient les Vaisseaux; mais principalement à cause de l'impossibilité d'en défendre l'entrée, qui est de plus d'une grande lieue. 2°. Qu'il est extrêmement incommode, soit par rapport à la difficulté de débarquer les secours, parce que pour cela, il faut attendre les momens propres, qui souvent ne se trouvent pas en une semaine, ni même en quinze jours; soit par rapport à la stérilité du terrain, lequel, à plus de quatre lieues à la ronde, n'est que de sable pur: soit par rapport à l'intempérie de l'air, qui, dans toute cette Contrée, est très-mal sain; tous nos Soldats y ayant été fort malades, ce qui a occasionné bien des désertions, qu'il n'y a pas eu moyen d'empêcher. 3°. Que les Vaisseaux n'y sont à couvert d'aucun vent, & qu'on n'y trouve que de fort mauvaises eaux.

Description
de Pensacole.

1719.

Ce qui se passa l'année suivante dans cette Colonie suffit pour juger de ce que nous serions aujourd'hui en état d'y exécuter, si on eût profité, pour y faire un puissant Etablissement, des avantages, qu'on avoit entre les mains. Au mois de Février 1719, M. de Serigny arriva à la Louysiane avec trois Vaisseaux, y publia la Guerre déclarée à l'Espagne, & montra les ordres, qu'il avoit de prendre Pensacole. La Baye, qui porte ce nom, fut, selon les Espagnols, premièrement découverte par Pamphile de Narvaez, qui y prit terre dans sa malheureuse Expédition de la Floride. Dans la suite DIEGO DE MALDONADO, un des Capitaines de Ferdinand de Soto, la découvrit de nouveau, & lui donna le nom de *Port d'Anchusi*: En 1558, Dom Tristan de Luna la nomma la *Baye de Sainte Marie*; Et en 1693, D. ANDRÉ DE PE's, Général de la Flotte de *Barlovento*, l'étant allé reconnoître, ajouta à ce dernier nom celui de *Galve*, en l'honneur du Comte DE GALVE, alors Viceroy du Mexique. Ainsi, parmi les Espa-

DE
gnols,
Maria
Habitan
vages,
donnent
En 169
Gouver
& bâtit
bastions
& quel
voient
pagnie
les deux
sur tout
nal de B
par asse
fut, qu
feroient
François
qu'ils l
trois (a
roient
de secr

Le i
tra dan
verneu
défend
Gouve
mais il
par fai
res, l
me. L
taine d
sujet d
cet Of
que la
de Jan
neur d
dema

(a)

gnols , cette Baye n'est connuë que sous le nom de *Santa Maria de Galve*. Et celui de *Pensacola* , qui étoit celui des Habitans du lieu , lesquels ont été détruits par d'autres Sauvages , est demeuré à la Province , à laquelle les Espagnols donnent une grande étendue.

1719.

En 1696 D. Andrés DE ARRIOLA ayant été nommé premier Gouverneur de cette Province , en alla prendre possession , & bâtit dans la Baye de Sainte Marie de Galve un Fort à quatre bastions , qu'il appella le *Fort de S. Charles* ; avec une Eglise & quelques Maisons ; & c'est l'état , où cette Place se trouvoit en 1719 , lorsque M. de Serigny en fit le Siège ; la Compagnie d'Occident ayant saisi l'occasion de la rupture entre les deux Couronnes , pour se procurer le seul Port , qu'il y ait sur toute la Côte Septentrionale de la Floride , depuis le Canal de Bahama jusqu'au Micissipi. M. de Serigny commença par assembler un grand Conseil de Guerre , dont le résultat fut , que MM. de Bienville & de Chateaugué , ses Freres , feroient venir à la Maubile tous les Sauvages Alliés , tous les François Habitans , Voyageurs & Concessionnaires , & qu'ils les meneroient par terre à Pensacole , tandis que les trois (a) Vaisseaux , où l'on embarqueroit 150 Soldats , entreteroient dans la Baye. Tout cela fut exécuté avec beaucoup de secret & de diligence.

Son Fort est
pris par les
François.

Le 14 de Mai à dix heures du matin , M. de Serigny entra dans la Baye : D. Jean-Pierre DE MATAMOROS , Gouverneur du Fort S. Charles , qui n'étoit pas en état de s'y défendre , venoit d'envoyer à D. GREGORIO DE SALINAS , Gouverneur de S. Joseph , pour lui demander du secours ; mais il n'eut pas le tems de le recevoir. Serigny commença par faire un grand feu ; & quoique cela eût duré cinq heures , les Espagnols prétendent qu'on ne leur tua qu'un Homme. Le feu ayant cessé , le Gouverneur envoya un Capitaine d'Infanterie , pour favoir du Commandant François le sujet d'une hostilité si imprévûe. M. de Serigny fit reconduire cet Officier par un Capitaine François , qui apprit à D. Jean que la Guerre avoit été déclarée & publiée en France le 14 de Janvier , & le somma de rendre sa Place. Le Gouverneur de l'avis de son Conseil , demanda terme jusqu'au lendemain , pour répondre , & il l'obrint ; mais faisant ensuite

(a) Un Auteur Espagnol compte quatre Vaisseaux.

1719.

réflexion qu'avec 160 Hommes , qu'il avoit , fans aucune esperance de recevoir à tems le secours , qu'il avoit demandé , il n'étoit pas possible de résister à 600 Hommes , qui l'attaquoient par Mer , & à 700 , qui venoient par terre , il crut , qu'il valoit mieux tâcher d'obtenir une bonne composition , que de s'exposer aux suites d'une résistance inutile. Ainsi avant que le terme , qui lui avoit été accordé , fût expiré , il capitula le jour même aux conditions suivantes :

1°. Qu'on lui fourniroit deux Vaisseaux avec des vivres , pour aller à la Havane : 2°. Que les Espagnols n'emporteroient avec eux ni armes , ni munitions de guerre : 3°. Que toute hostilité cesseroit pendant huit jours depuis le départ de la Garnison , & au cas de relâche , pendant huit autres jours. Dès que cette capitulation eût été signée par les deux Commandans , la Garnison sortit de la Place , & le 15 campa dehors : M. de Chateaugué y entra avec 300 Hommes , & commença par faire un inventaire de tout ce qu'il y trouva. Le 18 de Juin le Gouverneur de Pensacole fit voile avec 400 Espagnols , pour la Havane , sur le *Comte de Toulouse* & le *Maréchal de Villars* , commandés par M. MECHIN & le Chevalier DE GRIEU. Ces deux Navires furent attaqués à la vûe de Cuba par des Armateurs Anglois , qui , n'ayant reconnu qu'ils avoient affaire à trop forte partie , que lorsqu'ils étoient engagés de maniere à ne pouvoir aisément s'évader , envoyèrent faire des excuses aux Commandans , sur ce qu'ils les avoient pris pour des Espagnols. Cela pouvoit être ; mais on fait que ces méprises sont si fréquentes de la part des Anglois , qu'on seroit fort en droit de n'y avoir pas toujours égard.

Les François
qui condui-
soient la Gar-
nison à la Ha-
vane y sont
arrêtés.

Cependant Dom GREGORIO GUAÇO , qui commandoit à la Havane , venoit de faire partir une Flotte sous la conduite de D. ALPHONSO CARRASCOSA DE LA TORRE , pour chasser les Anglois du Fort de S. Georges dans la Caroline , ne se promettant pas moins que la conquête de toute cette Province. Quelque-tems après il découvrit les deux Frégates Françaises , & sur le champ il envoya une Barque à D. Alphonso , pour lui ordonner de les attaquer. Les Commandans François de leur côté , voyant venir toute une Flotte sur eux , revirèrent de bord ; mais le vent étant tombé tout-à-coup , ils se rassurèrent sur ce que conduisant le Gouver-

neur &
Place de
trouvé s
mandant
sent tou
qu'ils le
côté de l
Port , o
tillan all
deux Fr
Flotte &
Général

Quoi
autre oc
commen
renforc
150 Ho
quantité
la Louy
retint l
François
à ces de
besoin.
Vice - R
de don
mandan
Vera-C
mier av
Floride
du Go
averti
Place ,
n'avoie
dessein
champ
veille
niers ,
en mē
n'étoit

neur & la Garnison de Pensacole, la capitulation de cette Place devoit leur servir de sauf-conduit. Le Mémoire, que j'ai trouvé sur ce fait au Dépôt de la Marine, dit que le Commandant Espagnol demanda aux François qu'ils lui remissent tous ceux de la Nation, qui étoient sur leurs Navires; qu'ils le refuserent, & que sur ce refus, la Flotte tourna du côté de la Havane, & les obligea d'entrer avec elle dans le Port, où ils ne vouloient pas s'engager. L'Historien (a) Castillan assure au contraire, que Carrascofa mit garnison sur les deux Frégates Françaises, & rentra à la Havane avec sa Flotte & ses deux Prises, pour y recevoir les ordres de son Général.

Quoiqu'il en soit, D. Gregorio Guaço remettant à une autre occasion l'expédition de la Caroline, jugea qu'il falloit commencer par reprendre Pensacole; il crut même devoir renforcer sa Flotte de toute la Garnison de cette Place, de 150 Hommes, qu'il tira des Châteaux de la Havane, & de quantité de Volontaires, que l'esperance de conquérir toute la Louysiane engagea à prendre part à cette Expédition. Il retint les deux Frégates, pour s'en servir à conduire les François à San Domingo & à Cumana, & pour porter à ces deux Villes les provisions, dont elles avoient un grand besoin. Il dépêcha en même-tems au Marquis de VALERO, Vice-Roi du Mexique, une Barque légère, pour le prier de donner ordre à Dom Francisco CORNEJO, Commandant de l'Escadre de Barlovento, lequel étoit alors à la Vera-Cruz, d'aller joindre Carrascofa à Pensacole au premier avis, qu'il auroit de l'arrivée de ce Commandant en Floride. Le Viceroi l'avoit prévenu: instruit par une Lettre du Gouverneur de S. Joseph de la prise de Pensacole; & averti par un Pere Franciscain, qui s'étoit trouvé dans cette Place, quand elle se rendit à M. de Serigny, que les François n'avoient entrepris de s'en rendre les Maîtres, que dans le dessein de pénétrer au Nouveau Mexique, il avoit sur le champ dépêché des Courriers dans tous les Ports de la Nouvelle Espagne, avec ordre à tous les Bâtimens & les Mariniers, qui s'y rencontroient, de passer à la Vera-Cruz. Il avoit en même tems fait de toutes parts des levées d'Hommes, & il n'étoit plus embarrassé, qu'à trouver assez de Bâtimens pour

Les Espagnols
se préparent à
reprendre Pen-
sacole.

(a) Barcia Ensayo Cronologico para la Historia de la Florida.

1719.

embarquer tout ce Monde, lorsque Dom François Cornejo entra dans le Port de la Vera-Cruz avec cinq Vaisseaux de guerre de la flotte de Barlovento. Il lui fit dire de se disposer à partir pour Pensacole, mais comme Cornejo étoit sur le point de mettre à la voile, le Vice-Roy lui envoya un contre-ordre pour surseoir son départ, jusqu'à ce qu'il lui eût donné un renfort.

Ils arrivent
à la vûe de la
Baye.

Cependant le changement de destination de la Flotte de la Havane n'avoit pas été du goût de tous ceux, qui y étoient embarqués, & il y en eut plus de quatre cent, qui désertèrent, avant qu'elle fût sortie du Port. Ce contre-tems ne déconcerta point le Gouverneur; il se flata que la valeur de ceux, qui étoient demeurés fidèles, suppléeroit au nombre, & il se contenta de faire embarquer à la place des Déserteurs soixante Grenadiers de sa Garnison. Le 29, de Juin Dom Alphonse Carrasco mit à la voile, n'ayant en tout que huit cent cinquante Hommes, y compris les Troupes réglées, les Volontaires & les Mariniers sur douze Bâtimens, trois Frégates & neuf Balandres. Dès qu'il fut à la vûe de Saint Josph, il envoya le Lieutenant Colonel Dom BRUNO DE CAVALLERO au Gouverneur de ce Fort, Dom Gregorio de Salinas, pour sçavoir de lui en quelle situation étoient les François de Pensacole. Le Gouverneur répondit que deux Déserteurs de cette Place l'avoient assuré, que M. de Châteaugué n'y avoit fait aucune réparation, qu'il n'avoit même ramassé aucuns matériaux pour cela, que l'Isle de Sainte Rose & la pointe de Siguença étoient abandonnées, & qu'il ne doutoit pas que le Commandant François ne fût obligé de se rendre à la premiere sommation.

Sur cet avis Carrasco s'approcha jusqu'à une demie lieuë de la Baye de Pensacole, & ayant mouillé les Ancres pendant la nuit, il fit un Détachement de cent Hommes, qui s'empara sans résistance de la pointe de Siguença, qui est la pointe occidentale de l'Isle de Sainte Rose. Cinquante Soldats de la Garnison de Pensacole allerent aussitôt se rendre à eux, & les assurèrent qu'ils n'avoient qu'à se présenter, pour être Maîtres de la Place; que tous les François, qui y étoient renfermés, étoient bons Serviteurs du Roy d'Espagne, & que dès qu'ils paroïtroient, on leur ouvriroit les portes. Cette Garnison avoit été fort mal choisie; elle n'étoit composée que
de

[illegible]

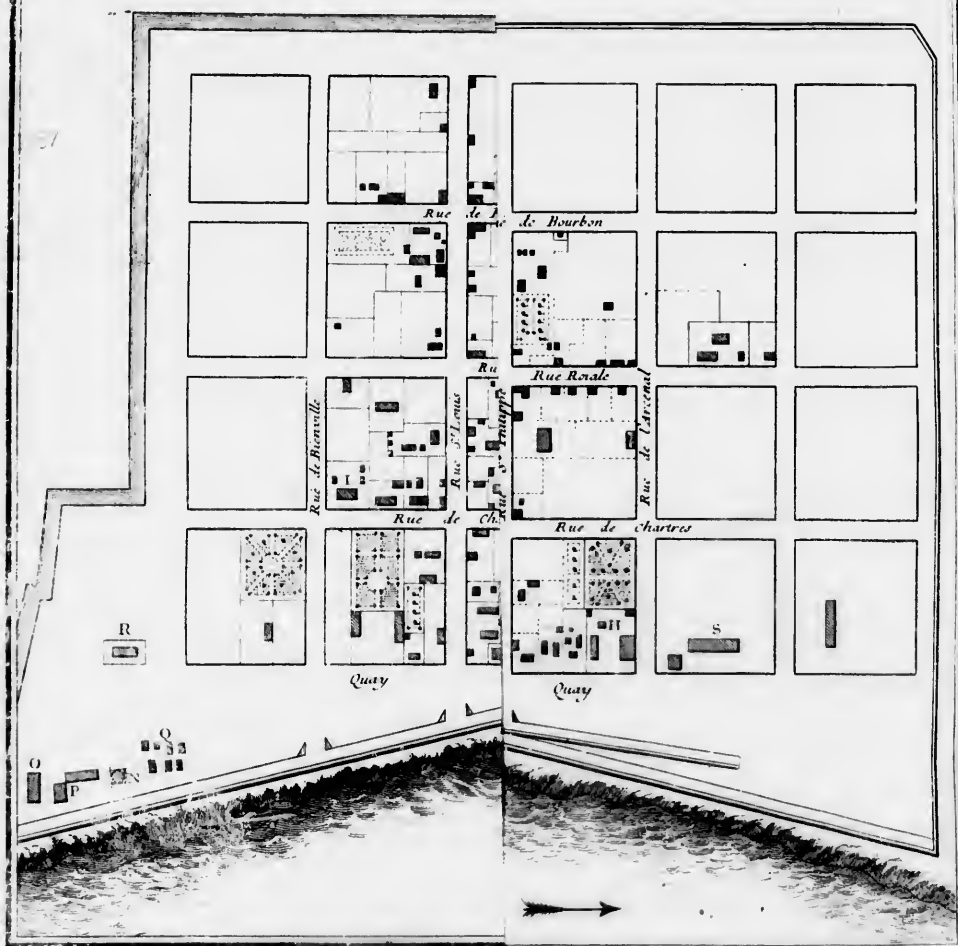
8. L. N.

PLAN DE LA NOUVELLE de la Marine. Par N B Ing^r de la M 1744

- A. L'Eglise Paroissiale desservie par les capucins.
- B. Place d'Armes.
- C. Couvent des Capucins.
- D. Prisons.
- E. Corps de garde.
- F. Gouvernement.

- G. L.
- H. L.
- I. U.
- K. L.
- L. C.
- M. F.
- Q. Cabanes des Nègres, qui prennent ven du moulin
- R. Poudrière
- S. Nouvelle maison des Ursulines.

Echelle 50 100 150 Toises



DE L
de Défert
barqués p
canailles
en trop gr
en chalou
les choses
d'examine
les coups
De retour
les Balan
mouillées
Frégates l
qu'une des
l'autre y r
investi pa
Le feu
beaucoup
mer M. de
toute la G
teries fuste
Il demand
demain m
Espagnol
ges, par o
çois. Châ
trémité, r
qu'ils ne s
lui une né
de sortir d
être condu
rent parti
ques-uns
pieds & l
Directeur
sur leur pa
qui devoi
même pos
& de mar
ras pour C
Le 25.
Tom

de Déserteurs , de Fauxsauniers , de Gens , qu'on avoit embarqués par force pour la Louysiane , & d'autres semblables canailles , qu'il n'est pas de la prudence de joindre ensemble en trop grand nombre. Le Général Espagnol étoit aussi entré en chaloupe dans la Baye pour y observer en quel état étoient les choses ; il y trouva deux Fregates , qu'il eut tout le loisir d'examiner , & il reconnut le Fort tout à son aise , parce que les coups de canon , qu'on lui tiroit , n'alloient pas jusqu'à lui. De retour à la pointe de Siguença , il envoya ordre à toutes les Balandres d'entrer dans le Port , & dès qu'elles y furent mouillées , elles canonnerent les Fregates & le Fort. Les deux Frégates leur répondirent vivement , ce qui n'empêcha point qu'une des deux ne fût abordée , & enlevée. L'Equipage de l'autre y mit le feu , & se retira dans le Fort , qui fut aussitôt investi par toutes les Balandres.

Le feu fut assez vif de part & d'autre tout le jour , mais sans beaucoup d'effet. Le soir Dom Bruno Cavallero envoya sommer M. de Châteaugué de se rendre Prisonnier de guerre avec toute sa Garnison , lui déclarant que s'il attendoit que ses Batteries fussent dressées , il n'y auroit de quartier pour Personne. Il demanda du tems pour délibérer jusqu'à dix heures du lendemain matin , & cela lui fut accordé ; mais le Commandant Espagnol fit occuper par de bons Détachemens tous les passages , par où les Sauvages pouvoient venir au secours des François. Châteaugué étoit fort résolu à se défendre jusqu'à l'extrémité , mais ses Soldats lui ayant déclaré tout d'une voix , qu'ils ne se battoient point contre les Espagnols , ce fut pour lui une nécessité de se rendre , & à l'heure marquée , il obtint de sortir de sa Place avec tous les honneurs de la guerre , pour être conduit en Espagne. Alors presque tous les François prirent parti dans les Troupes Espagnoles , à l'exception de quelques-uns , qui furent jettés dans les Navires au fond de cale pieds & les mains liés. Le Gouverneur , son Lieutenant , le Directeur de la Compagnie , & tous les Officiers furent laissés sur leur parole , en attendant qu'on eût mis en état le Bateau , qui devoit les transporter à la Havane. Carrascosa prit le jour même possession du Fort , qu'il trouva bien pourvu de vivres & de marchandises : il y rétablit Dom Juan Pedro Matamorras pour Gouverneur , & y laissa une Garnison suffisante.

Le 25. d'Août il dépêcha le Capitaine Dom Francisco MEN-

Tome II.

K k k

1719.

Prise de la
Place.

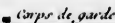
Sur les Manu

- N. Moulin &

- O Mangard

- on Construct

- P. Corps de



Fosse plein d'eau

Rue de Bourbon

Rue Roule

Rue de Chartres

Journal of

Rue St Pierre

[illegible]

五

1

FILE UNE MISSIS



REANS Sur les Manuscrits du Dépôt des Cartes de la Marine. *Par N. B. 39^r de la M.* 1744

N. Moulin à vent et à cheval.

0. Hangar de la Marine sous lequel
on Construit.

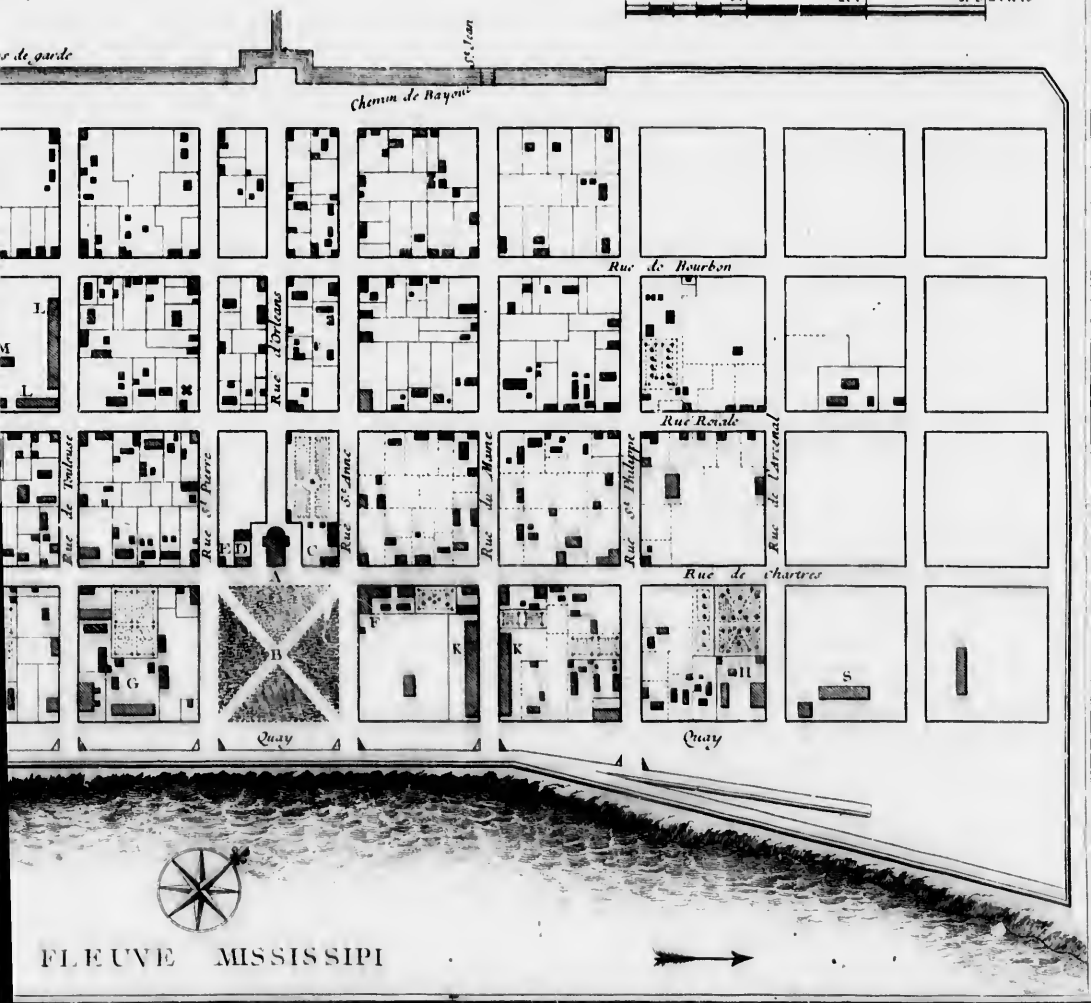
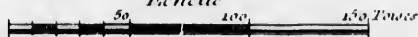
P. Corps de garde des Bourgeois.

Q. Cabanes des Nègres, qui proviennent soit du moulin

R. *Poudre*re

s. Nouvelle maison des Ursulines.

Echelle



Therullana sculpta

1719.

DEZ au Vice-Roy de la Nouvelle Espagne , pour lui porter la nouvelle du succès de son Entreprise , & cet Officier trouva encore à la Vera-Cruz D. Francisco Cornejo avec son Escadre. Le Marquis de Valero , charmé d'apprendre que Pensacole étoit rentré sous l'obéissance du Roy son Maître , manda sur l'heure à Cornejo de mettre à la voile , & de joindre à son Escadre les Navires , qui étoient nouvellement arrivés de la Havane sous la conduite de Dom Francisco GUERRERO , afin de chasser les François de tout le Golphe Mexique. Carrasco de son côté n'étoit pas peu embarrassé à apaiser une émeute de ses Gens , & surtout des Volontaires , mécontents de ce qu'il ne leur avoit pas permis le pillage des effets des François. L'expédient , qu'il prit pour calmer ce tumulte , fut de leur abandonner cent soixante Nègres , appartenants à la Compagnie d'Occident , lesquels s'étoient réfugiés dans une Bourgade de Sauvages ; il leur fit encore quelques autres largesses , & ils parurent contents.

Les Espagnols
sont défaits
auprès de la
Maubile.

Il songea ensuite à se rendre maître de l'Isle Dauphine , & fit un détachement de trois cent Hommes choisis , parmi lesquels il y avoit plusieurs François , & en donna le commandement à D. Antonio MENDIETA , Capitaine , à qui il recommanda de s'approcher le plus près qu'il seroit possible de cette Isle , afin de reconnoître le nombre de Soldats & de Sauvages , qui la défendoient. D. Antonio s'acquitta fort bien de cette commission. Il trouva le *Philippe* commandé par M. de Serigny dans la Rade , & soutenu par quatre bonnes Batteries. Il visita toute la Côte , quoiqu'on tirât de toutes parts sur lui ; & jugea que le nombre des François & de leurs Alliés montoit au moins à deux mille. Il entra ensuite dans la Riviere de la Maubile , & s'approcha du Fort Saint Louis , d'où ayant vu sortir cinq Bateaux chargés de vivres , il s'en rendit le maître ; mais les François de sa Troupe ayant mis pied à terre vis-à-vis une Maison écartée dans la campagne , & ayant commencé à la piller , M. DE VILINVILLE , que M. de Bienville envoyoit à M. de Serigny avec un renfort de François & de Sauvages , les aperçut. Il détacha d'abord quinze Sauvages , qui leur couperent chemin ; d'autres allèrent se cacher ventre à terre dans un endroit , où ils devoient passer pour se sauver , ne se montrèrent , que quand ils les virent à la portée du fusil , firent

alors leur
se trouvan
ment. Q
rent Pris
gagner le
Prisonnier
les envoy
pour les
dix-huitiè

Tandis
Maubile ,
Maréchal
quer le P
le Détach
avoit emb
Bourg , a
sortir de l
lui sugger
Il étoit au
du *Philippe*
envoye n
& de ne fa
traiterai c
que ce so
votre Fre
la Garnis
étant de
armes à l
veront to
cours , d

M. de
l'attaquer
recevoir.
soit le Si
pos , un
lui des en
ceux du
qu'ils av
Berroa s
réussir da

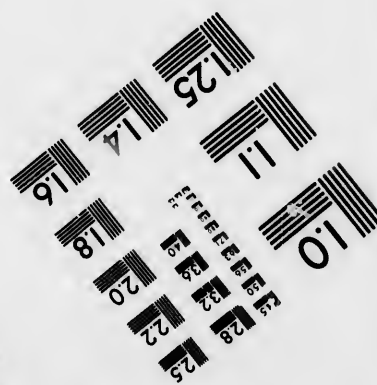
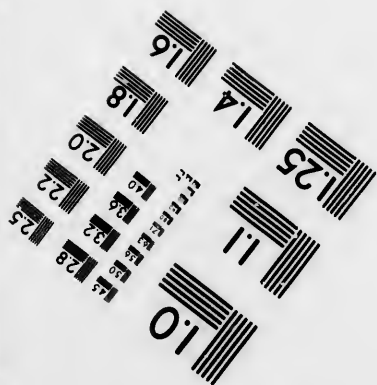
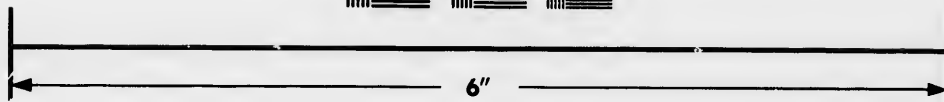
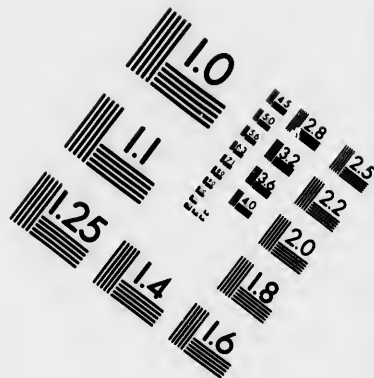
alors leur cri , & commencerent le combat. Les Ennemis se trouvant alors entre deux feux , se défendirent foiblement. Quinze furent tués sur la place ; dix-huit se rendirent Prisonniers ; les autres se jetterent dans l'eau , pour gagner leur Brigantin , & quelques-uns se noyèrent. Les Prisonniers étoient tous des François déserteurs ; Vilinville les envoya à M. de Blainville , qui , faute de Bourreaux pour les pendre , fit casser la tête à dix-sept , & envoya le dix-huitième à M. de Serigny , qui le fit pendre.

Tandis que ces choses se passoient dans la Riviere de la Maubile , Dom ESTEVAN BERROA mit à la voile avec le *Maréchal de Villars* & un autre Navire , avec ordre d'attaquer le *Philippe* , & de débarquer dans l'Isle Dauphine tout le Détachement de Mendieta , & quantité de Soldats , qu'il avoit embarqués à cet effet ; de brûler , s'il étoit possible , le Bourg , afin d'écarter les Sauvages , & de les obliger de sortir de l'Isle ; en un mot , de faire tout ce que sa prudence lui suggereroit de mieux pour le service du Roi son Maître. Il étoit aussi porteur d'une Sommation adressée au *Capitaine du Philippe* , & conçûe en ces termes : „ Monsieur , je vous „ envoie mon Canot , pour vous sommer de vous rendre , „ & de ne faire aucun tort à votre Vaisseau , sans quoi je vous „ traiterai comme des incendiaires , & ne ferai quartier à qui „ que ce soit : Je n'épargnerai pas même M. de Chateaugué , „ votre Frere , ou votre Ami , lequel est en ma puissance , avec „ la Garnison de Pensacole : la volonté de mon Roi Philippe „ étant de traiter à toute rigueur ceux , qui seront pris les „ armes à la main ; au lieu que ceux , qui se rendront , éprou- „ veront toute la douceur possible , & recevront tous les se- „ cours , dont ils auront besoin , &c. „

M. de Serigny répondit , que les Espagnols pouvoient l'attaquer quand ils voudroient , & qu'il étoit prêt à les bien recevoir. En effet , outre les soixante Hommes , que conduisoit le Sieur de Vilinville , & qui le joignirent fort à propos , un grand nombre de Sauvages se rendirent auprès de lui des environs de la Maubile ; M. de S. Denys y mena tous ceux du Biloxi ; & les Concessions lui envoyèrent tout ce qu'ils avoient d'Hommes en état de porter les armes. Aussi Berroa s'aperçut-il bien-tôt , qu'il ne lui seroit pas aisé de réussir dans son entreprise. Dès qu'il eut joint Mendieta ,

M. de Serigny est sommé de rendre le Sieur Philippe.





Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503**

0
1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10.0
11.2
12.5
14.0
16.0
18.0
20.0
22.5
25.0
28.0
32.0
36.0
40.0
45.0
50.0
56.0
63.0
71.0
80.0
90.0
100.0

1.6
1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0
4.5
5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0
10.0
11.2
12.5
14.0
16.0
18.0
20.0
22.5
25.0
28.0
32.0
36.0
40.0
45.0
50.0
56.0
63.0
71.0
80.0
90.0
100.0

Les Espagnols
font repoussés
de l'Isle Dau-
phine.

il apprit de cet Officier que l'Isle se remplissoit tous les jours de François & de Sauvages, tous bien armés, & que le débarquement n'étoit praticable en aucun endroit.

Il ne laissa point de tenter une descente à la petite Isle *Guillory*, qui tient presque à l'Isle Dauphine; mais ceux, qu'il y envoya, trouverent des Canadiens & des Sauvages, qui les repousserent & leur tuerent plus de trente Hommes. Deux jours après, le Commandant s'étant embarqué sur le *Maréchal de Villars*, & y ayant arboré le grand Pavillon Royal d'Espagne, parut avec un autre Navire, un grand Bateau Flibustier, monté de dix pieces de Canon, & sept Chaloupes. Il s'approcha de l'Isle Dauphine, & le lendemain les deux Navires mouillèrent à la portée du Canon du *Philippe*. Les Chaloupes, qui étoient toutes remplies de Soldats & le grand Bateau entrèrent en même-tems dans le Port, comme s'ils eussent voulu canonner le Bourg, & à la faveur de leur Canon faire leur descente: mais ils trouverent les François & les Sauvages en si bonne posture, qu'ils n'osèrent rien entreprendre. Ils renouvelèrent la même manœuvre quatorze jours de suite, tantôt en un endroit, & tantôt en un autre, & partout ils furent obligés de se retirer sans rien faire. Cependant il n'y avoit dans toute l'Isle que deux cent Sauvages, des Canadiens & des Volontaires en moindre nombre, sur lesquels M. de Serigny pût compter. Les Soldats, au nombre d'environ quatorzevingt, qui étoient de la même espece que ceux, qui avoient déserté à Pensacole; & il falloit se défier d'eux autant que des Ennemis mêmes.

Ce qui incommodoit le plus les Espagnols, furent le Canon du *Philippe*, lequel étoit embossé à une portée de pistolet de terre, & une Batterie en barbette, que M. de Serigny avoit fait dresser dans l'Isle, & qui empêcherent leurs Vaisseaux d'approcher assez de terre, pour favoriser leur descente. Enfin le 26 ils appareillerent, & reprirent la route de Pensacole. On n'a pû savoir au juste à quoi montoit leur perte; mais on eut tout lieu de juger qu'elle fut considérable. Leur plus grande faute fut de manquer de constance; car, pour peu qu'ils eussent continué à bloquer l'Isle Dauphine, ils ne pouvoient manquer de s'en rendre les maîtres. Il y avoit trois semaines, que les Assiégés couchoient sur

DE L
le sable,
part mèn

Le Gé
embarra
bâtir un
fendre l
Negres,
le plus c
quentes
verneur
toient,
le haut d
vre. Cel
Dom E
lippe, &
lui faire
soin de
ra-Cruz
avoit pr
vivres d
presque
de Cano
vailloit
d'insulte
les mala

L'espe
soutint
& les se
bandonn
que si le
auroit b
geroit d
qu'on at
que le V
vane, e
avoient
différer
en fallo
Le G
cement

le sable , & ils ne pouvoient presque plus se soutenir : la plupart même étoient malades.

1719

Le Général pendant ce tems n'avoit pas été oisif , ni sans embarras. Il avoit sagement jugé qu'il étoit nécessaire de bâtir un Fort à la pointe de l'Isle de Sainte-Rose , pour défendre l'entrée du Port ; & il y avoit fait travailler tous les Negres , qu'il avoit pu enlever aux François. Ce qui retarda le plus ces travaux , c'est que les Sauvages donnoient de fréquentes allarmes au Fort de S. Charles ; & lorsque le Gouverneur vouloit faire des sorties sur eux , ces Barbares sautoient , dit l'Historien Espagnol , comme des Chevres sur le haut des Montagnes , où il n'étoit pas possible de les suivre. Cela joint aux premiers avis , que Carrascosa reçut de Dom Estevan Berroa , de l'impossibilité de prendre *le Philippe* , & de débarquer dans l'Isle Dauphine , acheverent de lui faire connoître que , pour finir cette Guerre , il avoit besoin de plus grandes forces. Un Brigantin détaché de la Vera-Cruz , lui avoit assuré que le grand secours , qu'on lui avoit promis , ne tarderoit point à arriver ; il attendoit des vivres de la Havane , le Fort de la pointe de Siguença étoit presque achevé , aussi-bien qu'une Batterie de quinze pieces de Canon , qui devoit battre sur l'entrée du Port : on travailloit avec diligence à mettre le Fort de S. Charles hors d'insulte ; mais la faim se faisoit déjà vivement sentir , & les maladies commençoient à gagner.

Ils fortifient
Pensacole.

L'espérance des secours annoncés comme fort proches , soutint quelque-tems les Troupes ; mais le mal croissant , & les secours ne paroissant pas , plusieurs furent d'avis d'abandonner le Pays , avant que la mortalité augmentât , parce que si les François venoient avec de nouvelles forces , on auroit beau être bien fortifié , le manquement de vivres obligeroit de se rendre. On jugea même bientôt que les secours , qu'on attendoit , étoient perdus , n'y ayant nulle apparence que le Vice-Roi du Mexique & le Gouverneur de la Havane , eussent négligé de les envoyer dans le tems , qu'ils avoient marqué ; & l'on disoit fort haut qu'il ne falloit plus différer de partir , puisqu'il ne restoit des vivres que ce qu'il en falloit pour gagner la Havanne.

Le Général fut assez heureux pour appaiser ce commencement de tumulte : mais peu de tems après il reçut avis

1719.

qu'on avoit apperçu cinq Voiles du côté de l'Isle Dauphine ; que le Capitaine d'une Balandre ayant envoyé sa Chaloupe pour les reconnoître , & cette Chaloupe s'étant trop approchée , elle avoit été retenuë : alors il ne douta point que ce ne fussent des Navires François ; & ce qui le confirma dans cette pensée , c'est que depuis trois jours on ne voyoit plus du côté de Pensacole aucun Parti de Sauvages ; ce qui fit juger que ces Barbares s'étoient joints aux Troupes Françaises , pour investir le Fort par Terre , tandis que les Vaisseaux l'attaqueroient par Mer. Le Gouverneur de S. Charles , qui , le premier avoit reçu ces avis , crut que le plus expédient étoit de brûler sa Place , de peur que les François ne s'y établissent , & de faire porter au Fort de la pointe de Siguença toute son Artillerie & ses munitions. Mais comme il se trouva presque seul de son sentiment , il manda au Général de faire ce qu'il estimeroit le meilleur pour le service du Roi.

Arrivée de
M. de Champ-
mêlin avec
une Escadre.

Le lendemain matin un autre Capitaine de Balandre assûra au Général que les Navires qu'on avoit vûs , étoient des Vaisseaux marchands de vint à vint-six pieces de Canon tout au plus ; mais peu après on lui rapporta , qu'on avoit apperçu vers le Sud-Est six Navires de guerre. Il crut d'abord que c'étoit l'Escadre de Cornejo ; mais il fut bientôt détrompé , & on reconnut que c'étoit des Navires de France. Carrascosa résolut de faire au moins bonne contenance , il envoya Dom Bruno Cavallero avec cent Hommes au Fort de la pointe , qui n'étoit pas encore achevé : il se rendit lui-même avec sa Fregate au milieu du Canal , où il la fit amarrer sur plusieurs Ancres. Il ordonna que les deux autres Fregates , & le *Maréchal de Villars* , sur lesquels on lui avoit envoyé cent Hommes de renfort , fissent la même chose , & qu'elles se rangeassent en bataille , en laissant seulement un côté libre au Fort de Siguença ; il fit mettre en ligne tous les autres Bâtimens , & envoya donner avis de tout au Gouverneur de S. Charles. Celui-ci de son côté avoit d'abord reconnu que les Navires étoient François , parce qu'au moment qu'ils tournerent pour s'approcher de l'entrée du Port , il fut attaqué par un grand nombre de Sauvages , parmi lesquels il jugea qu'il y avoit des François.

En effet le Comte de CHAMPMELIN , Chef d'Escadre , étant arrivé le trente-unième d'Août à la vûe de l'Isle Dauphine ,

DE LA
mouilla
vires de
contra d
étoient p
la Maubi
pour Pen
s'être abo
M. de Bi
pourroit
phine : c
lui rendr
peu de jo
Conseil d
roit le Fo
Sauvages
mêlin , p
du Port.

Le sep
envoyé à
Place , r
l'Isle de S
gées , qu
coup de
lui avoit
& la Cou
nison n'c
sion , qu
revenoie
mais c'é
re. Enfi
avec un
Ordres
torze le
Navires
& le Ph
centes en
La C
Louysian
qui fure
ville avo

mouilla le lendemain dans la Rade de cette Isle avec cinq Navires de guerre, & deux Vaisseaux de la Compagnie. Il rencontra dans le Canal deux Balandres Espagnoles, qui y étoient pour empêcher la communication de l'Isle avec la la Maubile; mais à la vûe de son Escadre, elles firent voile pour Pensacole. D'autre part M. de Serigny, avant que de s'être abouché avec M. de Champmêlin, avoit envoyé avertir M. de Bienville de rassembler les Sauvages, avec tout ce qu'il pourroit trouver de François, & de les lui amener à l'Isle Dauphine: cela fait, il alla saluer le Comte de Champmêlin, & lui rendre compte de la situation des choses. Bienville arriva peu de jours après, & le cinq le Général assembla un grand Conseil de guerre. Il y fut arrêté que M. de Bienville investiroit le Fort de Pensacole par Terre avec quatre à cinq cent Sauvages, & que M. de Serigny resteroit avec M. de Champmêlin, pour lui servir de guide le long de la Côte, & à l'entrée du Port.

Le sept un Canadien, nommé DARDENNES, qu'on avoit envoyé à Pensacole, pour tâcher de reconnoître l'état de la Place, rapporta qu'il avoit compté huit Bâtimens mouillés à l'Isle de Sainte Rose, les Mâts abaissés & les Vergues élongées, qu'il avoit aperçu quantité de Tentes sur l'Isle, & beaucoup de Monde, qui s'y promenoit; que le Fort de Pensacole lui avoit paru en assez bon état; que le Bastion du Nord-Est, & la Courtine du Nord étoient refaits à neuf, & que la Garnison n'osoit en sortir, ni le jour, ni la nuit, par l'appréhension, qu'elle avoit des Sauvages. Le dix, des Apalaches, qui revenoient aussi de la découverte, amenèrent un Espagnol, mais c'étoit un Forçat, duquel on ne put tirer aucune lumière. Enfin le douze M. de Bienville arriva à bord de l'Amiral avec une Troupe de Canadiens, pour y recevoir les derniers Ordres de M. de Champmêlin, & la nuit du treize au quatorze le Général fit les signaux pour appareiller avec trois Navires du Roy, deux Fregates de la Compagnie, l'*Union* & le *Philippe*, & une petite Barque, pour faciliter les descentes en cas de besoin.

La Compagnie d'Occident avoit envoyé depuis peu à la Louysiane deux-cent cinquante Hommes de nouvelles levées, qui furent distribués sur les Vaisseaux du Roy. M. de Bienville avoit reçu ordre de se rendre en Chaloupe à *Rio Perdido*,

Disposition
pour l'attaque
de Pensacole.

1719.

avec les Soldats & les Volontaires , pour y joindre les Sauvages , que le Chevalier DE LA LONGUEVILLE devoit y amener , & qui s'y trouverent en effet. Alors Bienville fit un détachement de François & de Sauvages pour harceler la Garnison de Pensacole , & pour empêcher que personne ne sortît du Fort , ce qui fut ponctuellement exécuté.

L'Escadre entre dans la Baye.

Enfin le quinze , avant le lever du Soleil , l'Escadre leva les Ancres ; & le seize au soir , elle mouilla par sept brasses au Sud du Fort de Pensacole environ à deux portées du Canon de la Barre , parce que M. de Champmêlin vouloit examiner par lui-même , si la Barre avoit assez d'eau pour les Vaisseaux du Roi , dont les deux plus grands , à savoir *l'Hercule* , qu'il montoit , & le *Mars* en tiroient dix-neuf pieds. Les Canadiens assûroient qu'ils passeroient sans peine ; mais plusieurs Pilotes Espagnols & François soutenoient qu'on n'y trouveroit pas plus de dix-huit pieds d'eau. Le 17 au matin , le Général ordonna à toutes les Chaloupes & Canots de l'Escadre d'aller sonder la Barre ; M. DE VIENNE , le Chevalier DE GOYON & M. de Serigny s'y embarquerent , & ne trouverent nulle part moins de vingt-deux pieds ; mais la Marée étoit haute , & M. de Champmêlin balançoit encore , s'il risquerait les Vaisseaux du Roi. M. de Serigny lui répondit sur sa tête de les faire passer , & tout le Conseil de Guerre fut d'avis de tenter le passage.

Prise du Fort de la Pointe , & des Navires Espagnols.

En effet , quoique la Marée fût toute basse , quand l'Escadre eut appareillé , elle trouva par tout vingt-un pieds d'eau , si ce n'est en un endroit , où *l'Hercule* , pour n'avoir pas bien pris le fil de l'eau , toucha légèrement , & sans en être incommodé. Les Vaisseaux le *Comte de Toulouse* , le *Maréchal de Villars* , le *S. Louis* & une petite Frégate de dix-huit Canons , étoient emboffés à l'entrée du Port en dedans , sous le Canon du Fort de la pointe de Sainte Rose , ou de Siguença , lequel en avoit quatorze montés , & plus près de Terre étoient sept Balandres armées depuis huit jusqu'à quatorze pieces. L'Escadre entra vent arrière , les Huniers sur le ton , afin d'avoir le tems de canonner les Navires & le Fort de la Pointe. Ceux-ci tirent les premiers sur les Vaisseaux du Roi , qui ne présentoient que la Prouë , parce qu'ils étoient obligés de tourner ; de manière qu'ils furent quelque-tems sans pouvoir répondre ; mais quand ils furent à la grande portée

tée du Fort
fallut re
se fit de
heures &
combat ;
Navires
toute la
Fort S. C
quand le
n'y eut pl
celle , où
de Cham
envoya
qu'il fit.
la Garnis

Cela f
verneur
toute sa
personne
M. de Bi
vages &
poser ave
mettoit à
l'en fit me
il ne pour
tir de Lill
niqua la
clara qu'i
mêlin fit
qu'il n'av
effectiven

Le len
avec un
pour ord
toient all
le Port ;
les Espag
fait au co
rogue. L

(*) C'est
• Tom

tée du Fusil des Navires ennemis , & que pour emboffer (a) il fallut revenir sur tribord ; c'est-à-dire , tourner à droite , il se fit de part & d'autre un très-grand feu , qui dura deux heures & demie. L'Historien Espagnol compte six heures de combat ; il y comprend apparemment tout le tems , que les Navires de la Nation firent feu sur les nôtres : Il ajoute que toute la nuit les Sauvages & les Canadiens tirèrent sur le Fort S. Charles ; que le feu ne cessa à l'entrée du Port , que quand le Fort de la Pointe fut entierement renversé , qu'il n'y eut plus que deux Frégates en état de combattre , & que celle , où étoit le Général Espagnol , couloit bas ; qu'alors M. de Champmêlin , touché de voir périr tant de braves Gens , envoya dire à Dom Alphonse Carrasco de se rendre , ce qu'il fit. Dom Bruno se rendit aussi , avec ce qui lui restoit de la Garnison du Fort de la Pointe.

Cela fait , le Général François envoya sommer le Gouverneur de Pensacole de se rendre Prisonnier de guerre avec toute sa Garnison , faute de quoi il n'y auroit de quartier pour personne. Matamoros dit qu'il répondroit dans deux jours. M. de Bienville , qui avoit autour de la Place cinq cent Sauvages & cent cinquante Canadiens , avoit déjà refusé de composer avec lui , & il comprit que , si M. de Champmêlin permettoit à Bienville de donner l'assaut à sa Place , comme il l'en fit menacer par M. DE LILLE son premier Lieutenant , il ne pourroit jamais le soutenir : Il avoit cependant laissé partir de Lille sans réponse ; mais ses Officiers , à qui il communiqua la Sommation , l'obligerent à le rappeler ; il lui déclara qu'il se rendoit , & amena son Pavillon. M. de Champmêlin fit beaucoup de civilités à tous les Officiers , & leur dit qu'il n'avoit point encore vu une si belle défense ; elle fut effectivement faite avec beaucoup d'ordre & de valeur.

Le lendemain M. de Champmêlin envoya sa Chaloupe avec un de ses Officiers & un Officier du Général Espagnol , pour ordonner aux Commandans des Balandres , qui s'étoient allées échoïer au fond de la Baye , de les ramener dans le Port ; mais on n'y trouva que des Prisonniers François , les Espagnols s'étant sauvés à S. Joseph , comme avoient fait au commencement du combat un Brigantin & une Pirogue. Le même jour la Garnison Espagnole sortit du Fort

(a) C'est faire un nœud à une manœuvre , en y joignant un amarrage.

Le Fort de S. Charles est pris , & la Garnison Prisonnière de guerre.

Perte des Ennemis.

1719.

S. Charles, & les Officiers furent envoyés défarmés à bord des Vaisseaux; mais on leur laissa leurs hardes, & tous leurs effets. M. de Champmêlin voulut avoir sur le sien le Général, le Gouverneur de Pensacole, Dom Bruno Cavallero, Dom Estevan Berroa, & Dom Antonio-Joseph Martinez. Mais comme le nombre des autres Prisonniers, que M. de Bienville fait monter à quinze cent, & M. de Serigny à douze cent, embarassoit beaucoup l'Escadre, & l'auroit affamé, on en envoya six cent à la Havane sur le *S. Louis*. On ne doutoit point que les Ennemis n'eussent eu beaucoup des leurs tués & blessés; cependant il ne s'en trouva que soixante en tout, & de notre part il n'y en eut que six ou sept.

Durété des
Espagnols en-
vers les Pri-
sonniers Fran-
çois. Com-
ment M. de
Champmêlin
s'en venge.

Le 24 on aperçut de grand matin un Brigantin qui entra sans défiance dans le Port; il étoit commandé par André GONZALEZ, qui apportoit de la Havane des provisions de bouche, qu'on avoit si long-tems attendues à Pensacole. M. de Champmêlin s'en saisit, & y trouva dequoi rafraîchir tout son monde, qui en avoit un extrême besoin. Gonzalez étoit aussi porteur de plusieurs Lettres, dont le Général ne rendit que celles, qu'il jugea à propos. M. de Bienville en reçut par la même voye une de M. de Chateaugué, qui lui mandoit que le Gouverneur de la Havane refusoit de lui fournir des vivres, aussi-bien qu'aux Officiers & aux Matelots, qui étoient Prisonniers avec lui, & que ces derniers étoient contraints de charier de la Pierre, ou de prendre parti dans les Bâtimens Espagnols, pour avoir dequoi subsister. M. de Champmêlin en fit de grands reproches au Général & aux Officiers Espagnols; mais il ne crut pas devoir s'en venger autrement, qu'en traitant bien tous ceux de leur Nation, qui étoient ses Prisonniers. Il crut néanmoins devoir en écrire au Gouverneur de la Havane; il fit ensuite Justice des François, qui avoient été pris les armes à la main contre le Roi: les plus coupables furent pendus, les autres furent condamnés aux Galeres.

On démolit
en partie le
Fort de Pensacole.

Il ne s'agissoit plus que de savoir, si on conserveroit le Fort de Pensacole. On ne manquoit point de Soldats pour le garder, mais la plupart étoient des misérables, qui avoient déserté des Troupes de France, ou qui avoient été pris de force; & l'expérience du passé donnoit à connoître le peu de fond, qu'il y avoit à faire sur leur fidélité. Il fut donc

réfolu de
server qu
un Offici
ges. Le
Pensacole
par lesqu
avec son
France d
Golphe
& ses Eq

L'onzi
page d'u
railler la
avoit sei
Vaisseau
xante-di
dres, av
qui se di
pés par
du soir,
au Géné
de Saint
Vera-C
voyé à
ses deux
la nâge.
non, c
loupé,
Siguenç
ta; & c
depuis t
étoit ch
Pensacole
Dauphin
les en a

Le l
hors d
Chalou
heures
bligea

réfolu de ruiner deux Baftions du côté de Terre, de ne con-
server que les deux, qui regardoient le Port, & d'y laiffer
un Officier, deux Sergens, vint Soldats, & douze Sauva-
ges. Le 3 d'Octobre la Frégate le *Duc de Noailles* arriva à
Penfacole, & rendit au Comte de Champmêlin des Lettres,
par lesquelles il lui étoit ordonné d'hiverner à la Louyfi-
ane avec fon Efcadre, parce qu'on avoit eu avis à la Cour de
France qu'une forte Efcadre étoit partie d'Efpagne pour le
Golphe Mexique; mais l'état, où fe trouvoient fes Navires
& fes Equipages rendoit cet ordre impraticable.

L'onzième, un Efpagnol, qui s'étoit fauvé feul de l'Equi-
page d'une Flûte de vint-quatre Canons, destinée à ravi-
tailler la Baye de S. Jofeph, rapporta qu'il étoit parti, il y
avoit feize jours, de la Vera-Cruz; qu'il y avoit laiffé cinq
Vaiſſeaux de guerre, montés depuis cinquante jufqu'à foi-
xante-dix pieces de Canon; deux Frégates & trois Balan-
dres, avec un grand nombre de Troupes de débarquement,
qui fe difpoſoient à venir s'emparer de tous les Poſtes occu-
pés par les François de la Louyfi-ane. Le 13 à trois heures
du ſoir, on apperçut un Navire, & en même-tems on amena
au Général un autre Efpagnol, qu'on avoit trouvé dans l'Iſle
de Sainte-Roſe. Cet Homme lui dit, qu'il étoit venu de la
Vera-Cruz dans le Navire que l'on voyoit; qu'il avoit été en-
voyé à Terre lui troiſième dans le Canot, lequel ayant péri,
ſes deux Camarades s'étoient noyés, & qu'il s'étoit fauvé à
la nâge. Peu de tems après le Navire tira trois coups de Ca-
non, comme pour appeller ſon Canot, & on vit ſa Cha-
loupé, qui débordoit. Elle vint prendre terre à la pointe de
Siguença, avec des Barriques pour faire de l'eau. On l'arrê-
ta; & ceux, qui la conduiſoient, dirent, qu'ils étoient partis
depuis trente-cinq jours de la Vera-Cruz, & que leur Navire
étoit chargé de vivres & d'une Recrue de cent Hommes pour
Penfacole; que le vent de Nord-Eſt les avoit retenus à l'Iſle
Dauphine, qu'ils y avoient voulu faire de l'eau, mais qu'on
les en avoit empêchés.

Le lendemain matin le Navire, qui avoit mouillé en de-
hors de la Baye, tira un coup de Canon pour appeller ſa
Chaloupe, laquelle ne revenant point, il reſta jufqu'à onze
heures où il étoit. Mais alors un vent de Sud-Eſt forcé l'o-
bligea d'entrer & de jeter ſes Ancres. Auffi tôt le Comte de

1729.

Champmêlin fit arborer son Pavillon. Ce Navire étoit commandé par Dom Francisco DE LA PEÑA, un des Capitaines de la Flotte de Barlovento. Dès qu'il eut apperçû le Pavillon de France, il amena le sien, & le Général lui envoya demander les Lettres, qu'il avoit du Viceroi. Il les donna, & elles confirmèrent tout ce qu'on sçavoit déjà du dessein des Espagnols. Ces Avis ne changerent rien à la résolution, que M. de Champmêlin avoit prise de partir, parce que les maladies augmentoient sur ses Vaisseaux. Le *Mars* eut pourtant ordre de rester, jusqu'à ce que son Equipage fût guéri de la Peste, qui n'avoit point quitté ce Navire, depuis son arrivée en Amérique. Le *Maréchal de Villars* & le *Comte de Toulouse* n'étoient point en état de tenir la Mer, & furent aussi obligés de rester.

Présens faits
aux Sauvages.

Ces dispositions faites, M. de Champmêlin songea à récompenser les Sauvages du zèle, qu'ils avoient témoigné pour la Nation Françoisse depuis le commencement de cette Guerre. M. de Saint Denys, qui étoit fort aimé de ces Peuples, eut ordre de les assembler, & il leur fit chanter le Calumet en l'honneur du Général, qui y assista avec tous ses Officiers. Il les harangua ensuite au nom du même Général, en les exhortant à demeurer toujours unis aux François, dont ils venoient de voir la supériorité sur leurs Ennemis. Dès qu'il eut cessé de parler, on distribua à tous des Présens de la part du Roi, & on les congédia fort satisfaits.

On a de nouveaux avis de l'approche d'une Escadre Espagnole.

Le 21, l'Escadre étant sur le point de mettre à la voile, on apperçut une Balandre, qui entroit vent arriere dans la Baye. On s'en saisit, & le Capitaine assûra qu'il étoit parti depuis dix-huit jours de la Vera-Cruz en compagnie d'un Vaisseau de quarante-quatre pieces de Canon; de trois autres de trente, de dix-huit & de douze, & d'une autre Balandre; que trois Navires de dix pieces étoient restés dans le Port, parce que la Peste s'étoit mise dans les Equipages; que le Général Cornejo montoit en personne le plus grand Navire; que son dessein étoit de se joindre au Gouverneur de Pensacole, pour l'aider à conquérir tout ce qui restoit encore aux François dans la Louysiane, & qu'il comptoit que l'Isle Dauphine & le Fort de la Maubile étoient déjà au pouvoir de Sa Majesté Catholique: qu'au reste un coup de vent ayant séparé sa Balandre de l'Escadre trois jours après son départ de la Vera-Cruz, il ne sçavoit ce qu'elle étoit devenue.

DE LA

Cette
encore q
dre Espa
la, & re
ayant ap
Vaisseaux
de se me
sienne.
M. le C
nouvelle
pêcher le
aller à la
Poste;
l'année p
à cause d
aborder
stérilité
Nature,
lui repré
ne perm
Compag
& sur le
de mon
ne le ret
M. d
Juin 17
nommé
dû à sa
il avoit
monté
gué par
portant
Roi, &
sous les
riveren
Pere L
le Port
observ
tude de
dans le

Cette nouvelle fit résoudre M. de Champmêlin à rester encore quelques jours à Pensacole, pour y attendre l'Escadre Espagnole; mais comme elle ne parut point, il appareilla, & reprit la route de France. Il est à croire que Cornejo ayant appris sur sa route la prise de Pensacole, & que les Vaisseaux François y étoient encore, ne jugea pas à propos de se mesurer avec une Escadre beaucoup plus forte que la sienne. Quoiqu'il en soit, celle-ci étoit à peine partie, que M. le Chevalier de SAUJON arriva à la Louysiane avec une nouvelle Escadre, & sa présence ne contribua pas peu à empêcher les Espagnols de rien entreprendre. Il voulut ensuite aller à la Baye de Saint Joseph, pour se rendre maître de ce Poste; mais M. de Bienville, qui en avoit pris possession l'année précédente, & l'avoit abandonnée peu de tems après à cause de son inutilité, de la difficulté de la défendre, d'y aborder, d'y tenir les Vaisseaux en sûreté, & sur tout de la stérilité du Pais, qui n'est propre à aucune production de la Nature, ne fut pas de son avis. M. de Serigny de son côté lui représenta que la famine, dont la Colonie étoit menacée, ne permettoit point de retarder le départ des Vaisseaux de la Compagnie, dont il prétendoit se servir pour cette Expédition, & sur lesquels il se voyoit même obligé de renvoyer beaucoup de monde en France. M. de Saujon n'insista point, & rien ne le retenant plus en Amérique, il reprit la route de France.

M. de Serigny le suivit de près; il mit à la voile le 27 de Juin 1720, & il apprit, en arrivant à Brest, que le Roi l'avoit nommé Capitaine de Vaisseaux; récompense, qui étoit bien dûë à sa valeur, à sa bonne conduite, & au zèle; avec lequel il avoit servi son Prince depuis l'enfance; n'ayant jamais monté à aucun grade dans la Marine, qu'après s'être distingué par quelque action marquée, ou par quelque service important. Trois jours après son départ, deux Vaisseaux du Roi, *le Toulouse* & *le Henry*, qui étoient partis de Toulon sous les ordres de MM. DE VALETTE & DE CAFARO, arrivèrent en fort mauvais état à la rade de l'Isle Dauphine. Le Pere LAVAL, Jésuite, Professeur Royal d'Hydrographie dans le Port de Toulon, s'y étoit embarqué à dessein de faire des observations à la Louysiane, & sur tout, de fixer la Longitude de l'embouchure du Micissipi; mais la Peste s'étoit mise dans les deux Vaisseaux; M. de Cafaro en étoit mort pen-

1719.

M. de Champmêlin part pour France. M. de Saujon en arrive.

1720.

Départ de M. de Serigny, & arrivée de deux Navires du Roi.

1720.

dant la traversée ; les Aumôniers n'étoient point en état d'assister les Malades , qui étoient en grand nombre : ainsi ce Religieux , persuadé que les sciences ne sont qu'un accessoire pour un Homme de sa profession , crut que le devoir de son ministère devoit l'emporter sur ce qu'on pouvoit espérer de ses observations Astronomiques ; il n'alla point au Micissipi , quoiqu'il n'en fût qu'à quatorze lieues ; il ne s'éloigna point de ses Equipages , il n'employa à observer que les momens , qu'il déroboit à son repos : cette conduite lui attira de grands éloges du Prince , qui étoit à la tête du Conseil de Marine.

1721.

M. de S.
Denys aux
Natchitoches.

Cependant le Fort des Natchitoches se soutenoit toujours, & quelques Détachemens de Concessions s'étoient avancés de ce côté-là dans l'espérance de s'y enrichir par le Commerce avec les Espagnols : espérance chimérique, qui les empêcha de prendre des voyes plus sûres pour s'établir solidement ailleurs , & qui acheva de les ruiner. M. de Bienville reçut vers la fin de cette année un Ordre de la Cour d'y renvoyer M. de Saint Denys , que le Roy avoit honoré d'un Brevet de Capitaine , & de la Croix de Saint Louis , sur les bons témoignages que M. de Champmêlin avoit rendus de lui au Conseil de Marine. Il partit au commencement de l'année suivante avec un renfort de Troupes & de Munitions , & son Epouse ne tarda point à l'y aller joindre. M. de Châteaugué , qui étoit passé de la Havane en France , revint aussi dans le même tems , avec la qualité de Lieutenant de Roi , & reprit le Commandement du Fort de Saint Louis de la Maubile. Enfin M. de Bienville établit de nouveau le Quartier Général de la Louysiane au Biloxi , & y fixa sa résidence avec la plus grande partie des Troupes , & les Directeurs de la Compagnie , dont il étoit le Chef.

Premiers
avis de la Paix.

On ne craignoit plus rien de la part des Espagnols , parce que dès l'année précédente , tandis que M. DE VALETTE étoit encore à l'Isle Dauphine , on avoit eu des avis certains que deux Navires d'Espagne de soixante-six & de soixante-sept pieces de Canon , commandés par deux Chefs d'Escadre , & qui devoient se joindre à la Flotte de la Vera-Cruz pour surprendre Pensacole , avoient reçu un contre-Ordre à la Havane , & que ce changement étoit le fruit d'une Suspension d'armes entre les deux Couronnes. La Cour de Madrid

ne doutant
un des A
crut pas
chose arr

L'occa
qui ne ce
nagées ,
du Miciss
recteurs d
ou à les
même an
la Baye
mal celu
tra dans
route , &
Sauvages
trangers
faire alli
leure ; m
état , &
qu'on leu
quelques
mit aussi
ville blâ
ges chez
gnols de
Saint Be

Vers
de vint-
Hommes
étoit cor
WALCO
Roi d'Es
clu entr
Articles
pagne.
pour lor
rurent f

Dès q
la mi-Ju

ne doutant point que la restitution de Pensacole ne dût être un des Articles du Traité de Paix, auquel on travailloit, ne crut pas devoir s'engager dans une dépense inutile, & la chose arriva en effet comme elle l'avoit prévu.

L'occasion étoit favorable pour établir les Concessions, qui ne cessoient point d'arriver de France, & qui bien ménagées, auroient pû en peu d'années peupler les deux bords du Micissipi jusqu'aux Illinois; mais toute l'attention des Directeurs de la Compagnie étoit à s'approcher des Espagnols, ou à les empêcher de s'établir dans notre voisinage. Cette même année M. de Bienville forma le dessein de s'assurer de la Baye de Saint Bernard, ou de Saint Louis, mais il choisit mal celui, qu'il chargea de cette entreprise. Cet Homme entra dans la Riviere de la Magdelaine, qu'il rencontra sur sa route, & la remonta cinq ou six lieues. Il trouva par-tout les Sauvages sur leurs gardes, & résolu à ne point souffrir d'Etrangers dans leur Pays. Il leur fit dire qu'il étoit venu pour faire alliance avec eux, & pour rendre leur condition meilleure; mais ils répondirent, qu'ils étoient contens de leur état, & qu'ils préféreroient leur liberté à tous les avantages, qu'on leur offroit. L'Officier trouva pourtant moyen d'attirer quelques-uns des Principaux à son bord, où il les retint. Il mit aussi-tôt à la voile, & les amena au Biloxi. M. de Bienville blâma fort cette trahison, & fit reconduire les Sauvages chez eux; mais l'année suivante on apprit que les Espagnols de la Vera-Cruz avoient bâti un Fort dans la Baye de Saint Bernard.

Vers la fin de May 1722. un Brigantin Espagnol, monté de vint-deux pieces de Canon, & de deux cent cinquante Hommes d'équipage, arriva de la Vera-Cruz au Biloxi. Il étoit commandé par D. Augustin SPINOLA, & portoit le sieur WALCOP, Irlandois, Capitaine de Vaisseaux au Service du Roi d'Espagne, lequel étoit chargé du Traité de Paix conclu entre la France & le Roi Catholique, & dont un des Articles étoit la restitution de Pensacole à la Couronne d'Espagne. On celebra cette Paix au Biloxi, où je me trouvai pour lors, avec de grandes démonstrations de joie, qui parurent fort sinceres de part & d'autre.

Dès que le Brigantin eut remis à la voile, c'est-à-dire, vers la mi-Juin, on commença à transporter à la Nouvelle Or-

1721.

Entreprise
sur la Baye S.
Bernard sans
succès.

1722.

Pensacole
restituée à l'Es-
pagne.

Le Quartier
général trans-

1722.
porté à la Nou-
velle Orleans.

Intrigues des
Anglois.

Fidélité des
Tchactas.

Cause des dé-
sertions.

léans tous les effets, qui se trouvoient dans les Magasins de la Compagnie d'Occident au Biloxi, parce que le Conseil avoit ordonné d'y établir le Quartier Général, & de ne laisser au Biloxi qu'un Détachement, avec un Officier. Les Troupes avoient déjà commencé à se rendre dans la Capitale, mais toutes ne suivirent pas la route, qu'on leur avoit marquée. Une Compagnie de Suisses, le Capitaine à la tête, ayant été embarquée dans un Traversier, avec beaucoup de vivres & de munitions, tourna, Enseignes déployées, vers la Caroline, où elle fut très-bien reçue. Il n'en resta à la Louysiane que deux Officiers, un Sergent, & quelques Femmes, dont les autres avoient emporté les hardes.

Cette désertion ne fut pas la seule, dont les Colonies Angloises profiterent, aussi-bien que la Havane. Ainsi la Louysiane s'affoiblissoit tous les jours, & il s'en falloir bien qu'on lui envoyât de France de quoi réparer ses pertes. Les Anglois de leur côté enrichis de nos dépouilles, & instruits de notre foiblesse, crurent l'occasion favorable pour regagner nos Sauvages, qui les avoient si fort maltraités. Les premiers, auxquels ils s'adressèrent, furent les Tchactas, ils leur exagérèrent notre indigence, pour leur persuader qu'ils n'avoient rien désormais à espérer de nous, & ils leur firent les offres les plus avantageuses, s'ils vouloient renoncer à notre Alliance pour s'attacher à eux.

La tentation étoit grande pour des Sauvages convaincus par leurs propres yeux d'une partie de ce qu'on leur disoit, & qui ne s'apercevoient que trop que nos derniers succès n'avoient abouti à rien de solide. Il est certain d'ailleurs que si cette Nation, la plus nombreuse de toute la Louysiane, s'étoit laissé gagner par l'appas des avantages, qu'on lui offroit, tous nos autres Alliés auroient suivi leur exemple, d'autant plus que ceux, qui nous étoient le plus attachés, n'étoient pas en état de s'opposer au torrent; mais les Tchactas montrèrent en cette occasion un desintéressement & une fidélité, dont les Peuples les plus policés ne se piquent pas toujours; ils donnerent eux-mêmes avis à M. de Bienville des propositions, qu'on leur faisoit, & ce Commandant les trouva dans des dispositions à l'égard des François, dont il crut pouvoir se promettre tout.

Les Anglois ne pensoient pourtant pas tous de la même manière

DE L
niere au
gioient c
ils de les
certain d
à M. de
BRANDT
la Cour
manquer
Mais on
Colonie
avoit en
trouvie
veroient
fortir; u
Pays se v

Les D
cessité, c
refusant
écrivirent
qui mont
leur avoi
va au mo
qui com
riche, fu
se conter
boissons
gna sa fu
des Vole
gnoit d'a
la leur le
les Sold
tandis q
pagnie,
cupés p
Pour
res du f
dans tou

(a) Le
Commissaire
guie d'Occi
Ta

niere au sujet de ce grand nombre de François, qui se réfugioient chez eux. Peut-être même quelques-uns craignirent-ils de les voir se multiplier trop dans leurs Colonies : il est certain du moins que le Gouverneur de la Caroline écrivant à M. de Bienville, pour lui donner avis de l'arrivée du Sieur BRANDT & de sa Compagnie Suisse, lui conseilla d'informer la Cour de France d'un si grand desordre qui ne pouvoit pas manquer d'entraîner bientôt la ruine entière de sa Colonie. Mais on avoit dû s'attendre à tout ce qui étoit arrivé : cette Colonie n'ayant presque été peuplée que de gens, qu'on y avoit envoyés par force, ou de Concessionnaires, qui n'y trouvoient point ce qu'on leur avoit fait espérer qu'ils trouveroient : car les uns & les autres ne penserent bientôt qu'à en sortir ; un grand nombre périt de misere ou de maladie, & le Pays se vuïda avec autant de promptitude, qu'il s'étoit rempli.

Les Déserteurs de leur côté protesterent par tout de la nécessité, où on les avoit réduits de se pourvoir ailleurs, en leur refusant le nécessaire pour vivre. Quelques-uns mêmes en écrivirent aux Régisseurs de la Louysiane (a) en des termes, qui montroient combien la démarche, qu'ils venoient de faire, leur avoit coûté ; & cela parut encore mieux par ce qui arriva au mois d'Août de cette même année. Un nommé Duclos, qui commandoit un Traversier, dont la cargaison étoit fort riche, fut rencontré par une troupe de ces Déserteurs, qui se contenterent de lui prendre quelques vivres & quelques boissons, sans toucher à ses Marchandises. Il leur en témoigna sa surprise, & ils lui répondirent qu'ils n'étoient point des Voleurs, mais de braves Gens, que la nécessité contrainoit d'aller chercher à vivre chez d'autres Nations, puisque la leur les laissoit périr de faim. Les plus mécontents étoient les Soldats, à qui on ne donnoit absolument que du pain, tandis qu'on distribuoit de la viande aux Ouvriers de la Compagnie, & même aux Forçats, qui étoient assez souvent occupés pour les Particuliers.

Pour comble de malheur, le 12. de Septembre à dix heures du soir, il s'éleva sur le Micissipi un Ouragan, qui dura dans toute sa force jusqu'au midi du lendemain, & se fit sen-

1722.

Ouragan & ses effets.

(a) Le 15 d'Avril de l'année précédente le Roi avoit nommé par un Arrêt quatre Commissaires, tous Conseillers d'Etat, pour la Régie de la Louysiane & de la Compagnie d'Occident, & pour la reddition des Comptes.

1722.

tir jusqu'aux Natchez d'une part , & de l'autre jusqu'au Biloxi. L'Eglise , l'Hôpital , & trente , tant Maisons , que Barraques de la Nouvelle Orléans , furent renversées ; tous les autres Edifices furent endommagés. Personne n'y périt , mais quelques Malades furent blessés dans l'Hôpital. Quantité de Bateaux , de Pirogues , de Canots & de Chaloupes furent brisés dans le Port ; trois Navires , qui y étoient mouillés furent fort maltraités , & se trouverent échoués assez haut sur le bord du Fleuve , qui avoit crû de huit pieds. Il ne resta dans les Habitations au-dessus & au-dessous de la Ville aucun bâtiment sur pied. Le Biloxi fut encore plus maltraité ; toutes les Maisons & les Magasins y furent abattus , & la Mer ayant franchi ses bornes , une partie de ce Poste fut inondée. Les Traversiers , qui étoient en rade , furent jetés sur les Isles & sur les Côtes du Continent. Il y en eut même un , dont le Capitaine se sauva seul avec un Mouffe , ayant passé vint-quatre heures sur la Vergue ; le reste de l'Equipage fut noyé , & plusieurs Pirogues , qui descendoient à la Nouvelle Orléans , chargées de vivres & de volailles , firent naufrage. Les Légumes , qui étoient en maturité , furent perdues , & les pluies continuelles , qui survinrent , gâtèrent une bonne partie de ceux , qui étoient encore verts.

Les Chicachas demandent la Paix.

Nous étions cependant toujours en guerre avec les Chicachas ; mais tout se borneroit à quelques surprises , qui obligeoient les Voyageurs à marcher avec précaution. Ces Sauvages se laisserent même les premiers dans un tems , où il auroient pu nous causer de grands embarras. Deux Canadiens , Pere & Fils , étant tombés entre leurs mains , en furent bien traités , & les Chefs les prièrent d'écrire à M. de Bienville que , s'il vouloit les recevoir en grace , ils les relâcheroient sur le champ. Ils firent plus , ils allerent trouver le Sieur de GRAVE , qui commandoit aux *Yasoux* , lui présenterent le Calumet , & lui demanderent la Paix , qu'il ne crut pas devoir leur refuser.

Hostilités des Natchez.

Mais la Colonie rassurée de la part de ce Peuple , non-seulement le plus brave de toute la Louysiane , mais encore le plus à craindre à cause de ses liaisons avec les Anglois , éprouva bientôt qu'elle ne pouvoit compter sur la fidélité des Natchez , qu'autant qu'on y seroit sur ses gardes contre cette Nation , naturellement fourbe. En effet , ces Barbares

ne s'appe-
tres obje-
qu'ils rec-
toute leu-
ne se dé-

On ap-
nois. M-
Pimiteou-
barqué a-
né , tou-
& un D-
vrer , &
cent Sau-
attendre
chemin
de plus
tant poin-
vint Hon-
quitter le-
tinuelles
Freres , q-
de grace
mettant p-
unes des
les cours-
la comm-
en devin-

Ils rec-
de la par-
tres aux
dans un-
ces ; d'-
peu de
leurs fo-
veaux E-
& les en-
ges , ave-
ne faiso-
ou les su-
Plusi-

ne s'apperçurent pas plutôt que les François, occupés d'autres objets, faisoient moins d'attention à leurs démarches, qu'ils recommencèrent leurs insultes, & firent connoître toute leur mauvaise volonté, dont on verra bientôt qu'on ne se défia pas assez.

On apprit en même-tems d'assez tristes nouvelles des Illinois. M. de Boishriand averti que ceux du Rocher & de Pimiteouy étoient assiégés par les Outagamis, s'étoit embarqué avec le Chevalier d'Artaguet & le Sieur du Tifné, tous deux Capitaines, plusieurs autres Officiers, & un Détachement de cent Hommes, pour les aller délivrer, & avoit donné ordre à quarante François & quatre cent Sauvages de se rendre par terre à Pimiteouy, & de l'y attendre : mais l'une & l'autre Troupe étant arrivée à moitié chemin, avoit appris la retraite des Outagamis avec perte de plus de six-vint des leurs. Ce succès n'empêcha pourtant point les Illinois, quoiqu'ils n'eussent perdu qu'environ vint Hommes, quelques Femmes & quelques Enfans, de quitter le Rocher & Pimiteouy, où ils étoient dans de continuelles allarmes, & de venir se réunir avec ceux de leurs Freres, qui étoient établis sur le Micissipi; ce qui fut un coup de grace pour la plupart, la disette des Missionnaires ne permettant pas d'en fournir à tant de Bourgades si éloignées les unes des autres. Mais d'un autre côté, rien ne réprimant plus les courses des Outagamis le long de la Riviere des Illinois, la communication de la Louysianne avec la Nouvelle France en devint beaucoup moins praticable.

Ils reçurent quelque-tems après un échec très-considérable de la part du Sieur de Saint Ange, Officier du Fort de Chartres aux Illinois; lequel les ayant attirés en grand nombre dans une espece d'embuscade, les tailla presque tous en pieces; d'autres Partis moins nombreux eurent le même sort peu de tems après; mais leur fureur croissoit à mesure que leurs forces diminuoient, & ils l'inspirerent si bien aux nouveaux Ennemis, qu'ils nous avoient suscités, que tout le cours & les environs du Micissipi se trouvoient infestés de Sauvages, avec qui nous n'avions jamais eu rien à démêler, & qui ne faisoient quartier à aucun François, quand ils pouvoient ou les surprendre, ou les attaquer avec avantage.

Plusieur Natchez s'étoient ouvertement déclarés contre

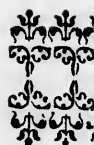
1722.

Les Illinois
se réunissent
tous sur le Mi-
cissipi.

1722.

Les Natchez
font la paix
avec les Fran-
çois.

nous , & ce qui embarrassoit le plus M. de Bienville à ce sujet , c'est que le Frere du Grand Chef étoit à leur tête. Pour faire un accommodement durable avec cette Nation , il auroit fallu que cet Homme , qui étoit l'Auteur de tout le mal , fût livré au Gouverneur par son propre Frere , & il n'y avoit aucun moyen de l'y contraindre par la force. La sagesse & la fermeté du Sieur Delietto , qui commandoit dans ce Poste , tirèrent M. de Bienville de cet embarras. Ce Commandant sçut si bien ménager l'esprit du Grand Chef , qu'il le fit résoudre à aller lui-même remettre son Frere à la discretion du Général , qui de son côté pardonna généreusement à un Ennemi humilié , & le gagna. On se donna réciproquement de grandes marques de confiance , & il y a bien de l'apparence que ce bon accord eût été durable , si M. Delietto eût vécu plus longtemps. Il étoit déjà mort à la fin de l'année 1722 , lorsque j'arrivai aux Natchez , & il me parut que la bonne intelligence étoit encore parfaite entre les François & les Sauvages. Un peu plus de défiance & de précaution de la part des Premiers , auroit sans doute ôté aux Seconds jusqu'à la pensée de prendre d'autres sentimens à leur égard , & prévenu les malheurs , dont nous parlerons bientôt.



H

DES

NO

L

LI



née 1722
prises de
te Colo
teurs de
remédie
PP. Ca
bueren
bre d'H
Il n'e
fionnair
étions é



HISTOIRE

E T

DESCRIPTION GENERALE

D E L A

NOUVELLE FRANCE.

~~~~~

### LIVRE VINT-DEUXIEME.



I l n'est pas aisé de dire ce qui avoit empêché jusqu'au tems dont je parle, d'assurer aux Colons établis dans les différens Cantons de la Louysiane les secours spirituels, si nécessaires aux nouveaux Etablissmens, à ne considerer même que la saine politique. Ce qui est certain, c'est qu'à mon retour de l'Amérique au commencement de l'année 1723, je trouvai la Cour & la Compagnie également surprises de l'abandon, où je leur représentai que j'avois laissé cette Colonie naissante sur ce point essentiel, & que les Directeurs de la Compagnie n'eurent rien de plus pressé, que de remédier à un si grand désordre. Ils jetterent les yeux sur les PP. Capucins, & en ayant obtenu plusieurs, ils les distribuerent dans les Quartiers, où il y avoit un plus grand nombre d'Habitations Françaises.

Il n'étoit pas d'une moindre conséquence d'avoir des Missionnaires parmi les Sauvages, au milieu desquels nous nous étions établis. Nous avons vû que le salut de ces Peuples fut

1723.  
Etablissement  
des PP. Capu-  
cins à la Louy-  
siane.

On pense à  
donner des  
Missionnaires  
aux Sauvages.

1723.

toujours le principal objet, que se proposèrent nos Rois par tout, où ils étendirent leur Domination dans le nouveau Monde, & l'expérience de près de deux Siècles nous avoit fait comprendre que le moyen le plus sûr de nous attacher les Naturels du Pays étoit de les gagner à JESUS-CHRIST. On ne pouvoit ignorer d'ailleurs qu'indépendamment même du fruit, que les Ouvriers évangéliques pouvoient faire parmi eux, la seule présence d'un Homme, respectable par son caractère, qui entende leur langue, qui puisse observer leurs démarches, & qui sçache, en gagnant la confiance de quelques-uns, se faire instruire de leurs desseins, vaut souvent mieux qu'une Garnison, ou peut du moins y suppléer, & donner le tems aux Gouverneurs de prendre des mesures pour déconcerter leurs intrigues. L'exemple des Illinois, qui depuis l'année 1717 étoient incorporés au Gouvernement de la Louysiane, suffisoit pour faire voir de quelle importance il étoit de ne point laisser plus longtems les autres Nations sans Missionnaires.

1725.

On y envoya  
des Jésuites.

La Compagnie des Indes le comprit, & dès l'année 1725 elle s'adressa aux Jésuites, dont un grand nombre s'offrit pour cette nouvelle Mission. Mais comme les Supérieurs n'avoient pu accorder à tous la permission de s'y consacrer, & qu'il n'y en avoit pas assez pour en donner à toutes les Nations, le Commandant & les Directeurs crurent devoir placer ceux, qui arriverent les premiers, dans les endroits, où il n'y avoit point de Capucins; d'où il arriva que les Natheux, ceux de tous les Peuples de la Louysiane, qu'il étoit à propos d'éclairer de plus près, n'en eurent point; & l'on ne s'aperçut de la faute qu'on avoit faite, que quand elle fut irréparable. On pourvut en même-tems à l'éducation des jeunes Filles Françaises de la Capitale & des environs, en faisant venir des Ursulines de France; & pour ne point multiplier les Etablissmens dans une Colonie, qui commençoit à peine à se former, ces mêmes Religieuses furent chargées du soin de l'Hôpital.

1726.

M. Perrier  
Commandant  
général de la  
Louysiane.

Au mois d'Octobre de l'année 1726 M. PERRIER, Lieutenant de Vaisseau, fut nommé Commandant général de la Louysiane à la place de M. de Bienville, qui repassa en France. Quoique tout parût assez tranquille dans le Pays, le nouveau Commandant comprit bientôt la nécessité d'y avoir

DE LA

plus de T  
Sauvages  
mais dan  
ne les poi  
cher nos  
conspire  
nière à  
pas néan  
du secour  
année ii  
Troupes

C'étoi  
tint poin  
du 18 M  
fait répo  
que pour  
pour fair  
pagnie.  
dequoi c  
qui fit b  
écoutés  
dont je v  
léans, q  
Troupes  
vages, p  
vû ceux  
la moëlle

Il ajo  
même a  
noissoit  
vantoien  
parlant  
nera ce  
a besoin  
les Ang  
le font l  
ne fera  
qu'ils de  
donné f  
davanta

plus de Troupes , qu'il n'y en avoit trouvé. Plus il connut les Sauvages , & plus il se convainquit qu'on ne les fixeroit jamais dans notre alliance , qu'on ne s'assûreroit pas même de ne les point avoir pour Ennemis , & qu'on ne pourroit empêcher nos Voisins de succomber à la tentation de les engager à conspirer contre nous , qu'en garnissant tous les Postes de manière à n'avoir rien à craindre de leur part. Je ne trouve pas néanmoins qu'il ait pressé la Compagnie de lui envoyer du secours avant l'année 1729 ; mais au mois d'Août de cette année il demanda deux ou trois cent Hommes de bonnes Troupes.

C'étoit un peu tard ; cependant , non-seulement il n'obtint point ce qu'il demandoit , mais dans une de ses Lettres du 18 Mars de l'année suivante , il se plaint qu'on lui avoit fait réponse , qu'il ne vouloit une augmentation de Troupes , que pour avoir plus de Monde sous son commandement , ou pour faire la Guerre , & se signaler aux dépens de la Compagnie. Mais lorsqu'il reçut cette Lettre , il n'avoit que trop de quoi dissiper ces soupçons injurieux , par un Evenement , qui fit bien changer de sentiment à ceux , qu'on avoit plus écoutés que lui. „ Je n'ai pas été étonné , dit-il dans la Lettre , „ dont je viens de parler , & qui est écrite de la Nouvelle Or- „ léans , qu'on ait assuré à la Compagnie qu'il ne falloit pas de „ Troupes à la Louysiane , ni même faire des présens aux Sau- „ vages , pour les maintenir dans notre alliance ; j'ai cependant „ vû ceux , qui ont avancé cette absurdité , trembler jusques dans „ la moëlle des os, quoiqu'il y ait moins à craindre ici qu'ailleurs. „

Il ajoûte dans une autre Lettre du premier Avril de la même année une chose , par où il faisoit bien voir qu'il connoissoit beaucoup mieux les Sauvages , que ceux , qui se vantoient le plus de les connoître. „ On est assuré , dit-il , en „ parlant de ces Barbares , d'en être aimé tant qu'on leur don- „ nera ce qu'ils voudront ; mais à mesure qu'ils sentent qu'on „ a besoin d'eux , ils multiplient leurs nécessités de façon , que „ les Anglois & nous sommes les dupes de ces Sauvages , qui „ le sont bien moins que nous „ Ce qu'il dit encore , que ce „ ne sera qu'après les avoir bien battus , qu'on les rendra tels „ qu'ils doivent être , n'est pourtant vrai , que quand ils ont „ donné sujet de les traiter de la sorte ; car rien ne les revolte „ davantage , que de leur faire la Guerre sans raison. Mais il

Il demande  
inutilement du  
secours.

- 1726.

y a d'autres moyens de les contenir. M. Perrier ne les igno-  
roit pas ; aussi remarqua-t-il fort bien dans sa Lettre précé-  
dente que la Guerre , où il se trouvoit engagé , lui avoit fait  
connoître , que pour se tirer de l'importunité des Sauvages ,  
qui demandent toujours , il ne faut que faire semblant de se  
» passer d'eux : „ C'est le moyen , dit-il , qu'ils veulent tous  
» nous suivre. Alors , s'ils ne sont pas contents , on peut leur  
» dire qu'on ne les a point invités. Quoiqu'il soit nécessaire de  
» se les attacher par des Présens , pour éviter la Guerre , il ne  
» faut jamais compter assez sur leur fidélité , pour se croire à  
» l'abri d'une insulte.

Au reste , & ceux , qui desservient M. Perrier auprès de la  
Compagnie , & M. Perrier lui-même , ou ne sçavoient pas ,  
ou ne faisoient pas assez attention que le Christianisme seul  
peut parer à tous les inconvéniens , qu'on doit appréhender  
de la part des Sauvages. Les premiers jugeoient de ceux de  
la Louysiane par ceux du Canada , où nous avons vû les  
Abénaquis & tous les Chrétiens domiciliés dans cette Co-  
lonie , se porter par zele & par affection , souvent même  
d'une maniere très-désintéressée à tout ce qu'on souhaitoit  
d'eux , & ils ne considéroient pas que le seul Christianisme les  
avoit mis dans cette disposition : le Commandant Général ,  
qui n'avoit jamais connu que les Sauvages , avec qui il avoit  
affaire , ne comprenoit pas assez que la Religion , si on par-  
venoit à leur faire goûter nos Saints Mysteres , corrigeroit  
peu à peu les défauts , dont il se plaignoit.

Quoiqu'il en soit , la tranquillité , dont on jouissoit dans la  
Louysiane , depuis qu'on avoit accordé la Paix aux Natchez  
& aux Chicachas , n'étoit qu'un calme trompeur , qui endor-  
moit les Habitans , tandis qu'il se formoit contr'eux un orage ,  
dont un pur hazard empêcha les plus funestes suites , & que ce  
Pays ne devînt en un seul jour le tombeau de tous les Fran-  
çois ; mais qui fut bien fatal à ceux , sur qui il creva , & qui  
n'eurent pas le tems de s'en garantir.

Conspiration  
des Sauvages  
contre les  
François.

Il y avoit déjà plusieurs années , que les Chicachas , à l'in-  
stigation de quelques Anglois , avoient formé le dessein de  
détruire de telle sorte toute la Colonie de la Louysiane ,  
qu'il n'y restât pas un seul François. Ils avoient conduit leur  
intrigue avec un si grand secret , que les Illinois , les Acan-  
sas , & les Tonicas , à qui ils n'avoient pas osé le communi-  
quer ,

quer , par  
étoit à to  
Toutes l  
faire ma  
qués , &  
heure. L  
ce Conti  
gnés , du  
tion ; ce  
point pri  
ne fut qu  
déjà trop  
sur leurs

M. Pe  
démêlé a  
Comman  
toute la  
leur faiso  
griefs. Il  
sujet , qu  
Général  
Officier p  
le venir  
tourneren  
cachas ,  
tations ,  
lieu , à fa  
C'est ce  
présence  
jamais de  
recours à  
leur don  
butin , qu

Ainsi l  
la veille  
nemis , d  
lesquels i  
une de se  
nos malh  
les Chica

Tom

quer , parce qu'ils sçavoient que leur attachement pour nous étoit à toute épreuve , n'en avoient pas eu le moindre vent. Toutes les autres Nations y étoient entrées , chacune devoit faire main basse sur tous les Habitans , qu'on lui avoit marqués , & toutes devoient frapper le même jour & à la même heure. Les Tchaclas mêmes , la plus nombreuse Nation de ce Continent , & de tout tems nos Alliés , avoient été gagnés , du moins ceux de l'Est , qu'on appelle la grande Nation ; ceux de l'Ouest , ou la petite Nation , n'y avoient point pris de part , mais ils gardèrent lontems le secret , & ce ne fut que par hazard , qu'ils le découvrirent , & lorsqu'il étoit déjà trop tard pour donner avis à tout le monde de se tenir sur leurs gardes.

M. Perrier ayant appris que les premiers avoient quelque démêlé avec M. DIRON d'Artaguette , Lieutenant de Roi & Commandant au Fort de la Maubile , fit inviter les Chefs de toute la Nation à le venir trouver à la Nouvelle Orléans , leur faisant espérer une entiere satisfaction sur tous leurs griefs. Ils y vinrent , & après qu'ils se furent expliqués sur le sujet , qui les avoit fait appeller , ils dirent au Commandant Général que la Nation étoit charmée qu'il lui eût envoyé un Officier pour résider dans leur Pays , & qu'il les eût invités à le venir voir. Ils n'en dirent pas davantage , mais ils s'en retournerent fort disposés : 1<sup>o</sup>. A manquer de parole aux Chicachas , à qui ils avoient promis de détruire toutes les Habitations , qui dépendoient du Fort de la Maubile ; en second lieu , à faire en sorte que les Natchez exécutassent leur projet. C'est ce que les Natchez leur ont depuis reproché en face en présence des François , sans qu'ils ayent osé le nier. On n'a jamais douté que leur dessein n'ait été de nous obliger d'avoir recours à eux , & par ce moyen de profiter , & de ce que nous leur donnerions pour les engager à nous secourir , & du butin , qu'ils feroient sur les Natchez.

Comment  
elle fut décon-  
certée.

Ainsi le Commandant Général étoit , sans le sçavoir , à la veille de voir une partie de la Colonie détruite par des Ennemis , dont il ne se défioit point , & trahi par des Alliés , sur lesquels il croyoit pouvoir compter , & qui étoient en effet une de ses grandes ressources , mais qui vouloient profiter de nos malheurs. Au reste il étoit d'autant plus aisé à ceux , que les Chicachas avoient mis dans leurs intérêts , de réussir dans

Trahison des  
Tchaclas &  
confiance des  
François.

1729.

leur projet , qu'aucune Habitation Françoisé n'étoit à l'épreuve d'une surprise , & d'un coup de main. Il y avoit bien en quelques endroits des Forts , mais à l'exception de celui de la Mobile , ils n'étoient que de faux , dont les deux tiers étoient pourris ; & eussent-ils été en état de défense , ils ne pouvoient garantir de la fureur des Sauvages qu'un petit nombre d'Habitations les plus voisines. On étoit d'ailleurs partout dans une sécurité , qui auroit mis ces Barbares en état de massacrer tous les François jusques dans les places les mieux gardées , comme il arriva le 28. de Novembre aux Natchez , de la maniere que je vais dire.

Tous ceux ,  
qui étoient é-  
tablis aux Na-  
chez sont tués  
ou pris par ces  
Sauvages.

M. DE CHEPAR , qui commandoit dans ce Poste , s'étoit un peu brouillé avec ces Sauvages ; mais il paroît que ceux-ci avoient porté la dissimulation jusqu'à lui persuader que les François n'avoient point d'Alliés plus fideles. Il étoit en effet si peu en défiance , que le 27. un bruit sourd s'étant répandu que les Natchez machinoient quelque chose contre nous , il fit mettre aux fers sept Habitans , qui étoient venus lui demander la permission de s'assembler & de prendre les armes , pour éviter toute surprise. Il poussa même la confiance jusqu'à recevoir trente Sauvages dans le Fort , & autant dans son logis & aux environs. Les autres s'étoient répandus dans les Maisons des Habitans & dans les Ateliers des Ouvriers , à deux ou trois lieues au-dessus & au-dessous de leur Village.

Le jour destiné pour l'exécution du complot général n'étoit point encore venu ; mais deux choses déterminèrent les Natchez à l'anticiper. La premiere est , qu'il venoit d'arriver au débarquement quelques Batteaux assez bien pourvus de marchandises pour la Garnison de ce Poste , pour celle des Yafous , & pour plusieurs Habitans , & qu'ils vouloient s'en emparer , avant que la distribution s'en fit : La seconde , que le Commandant avoit reçu la visite de MM. KOLLY, Pere & Fils , dont la Concession n'étoit pas éloignée de-là , & de quelques autres Personnes considérables ; car ils comprirent d'abord qu'en prétextant d'aller à la Chasse , pour donner à M. de Chepar de quoi régaler ses Hôtes , ils pourroient s'armer tous , sans qu'on se défiât de rien. Ils en firent la proposition au Commandant ; elle fut agréée avec joye , & sur le champ ils allerent traiter avec les Habitans pour avoir des fu-

DE L

fils , des

Cela  
dans tou  
pour la C  
bre que  
l'honneur  
ils retou  
au signa  
porte du  
même te  
rent tué  
la Maiso  
principal  
Hommes  
fix Fran  
M. de la  
qu'il ente  
par une  
assez lon  
il tomba  
Barbares  
fut tout

Avant  
plusieurs  
Ceux-ci  
avec les  
roient le  
François  
même-tem  
voit été  
ne fût é  
rent de  
qui étoit  
sauva q  
blessés.  
presqu'a  
suite , &  
trouver

Le P  
(\*) C'é



filz, des balles & de la poudre, qu'ils payerent comptant.

1729.

Cela fait, ils se répandirent le Lundi 28 de grand matin, dans toutes les Habitations, publiant qu'ils alloient partir pour la Chasse, observant d'être par-tout en plus grand nombre que les François. Ils chanterent ensuite le Calumet en l'honneur du Commandant & de sa Compagnie; après quoi ils retournerent chacun à leur poste; & un moment après, au signal de trois coups de fusil, tirés consécutivement à la porte du logis de M. de Chepar, ils firent main-basse en même tems par-tout. Le Commandant & MM. Kolly furent tués des Premiers; il n'y eut de résistance que dans la Maison de M. de la Loire des Urfins (a), Commis principal de la Compagnie des Indes, où il y avoit huit Hommes. On s'y battit bien; huit Natchez y furent tués, six François le furent aussi, les deux autres se sauverent. M. de la Loire venoit de monter à cheval: au premier bruit, qu'il entendit, il voulut retourner chez lui; mais il fut arrêté par une Troupe de Sauvages, contre lesquels il se défendit assez longtems, jusqu'à ce que percé de plusieurs coups, il il tomba mort, après avoir tué quatre Natchez. Ainsi ces Barbares perdirent en cet endroit douze Hommes; mais ce fut tout ce que leur coûta leur trahison.

Avant que d'exécuter leur coup, ils s'étoient assurés de plusieurs Negres, entre lesquels étoient deux Commandeurs. Ceux-ci avoient persuadé aux autres qu'ils seroient libres avec les Sauvages, que nos Femmes & nos Enfans seroient leurs Esclaves, & qu'ils n'auroient rien à craindre des François des autres Postes, parce que le massacre se feroit en même-tems par-tout. Il paroît néanmoins que le secret n'avoit été confié qu'à un petit nombre, dans la crainte qu'il ne fût éventé. Quoiqu'il en soit, deux cent Hommes périrent de la sorte presque en un instant. De tous les François, qui étoient dans ce Poste, le plus peuplé de tous, il ne s'en sauva qu'environ vingt, & cinq à six Negres, la plupart blessés. Cent-cinquante Enfans, quatre-vingt Femmes, & presque autant de Negres furent pris. Le P. DU POISSON, Jésuite, & M. DU CODERE, Commandant aux Yasous, se trouverent alors aux Natchez, & y périrent aussi.

Le Premier étoit parti de sa Mission des Akanfas pour

(a) C'étoit l'aîné des deux Freres. dont j'ai parlé au Livre précédent.



1729.

quelques affaires, qui l'appelloient à la Nouvelle Orleans. Il arriva le 26 assez tard aux Natchez, résolu d'en partir le lendemain, après qu'il auroit dit la Messe. Par malheur pour lui, le P. Capucin, qui faisoit les fonctions de Curé dans ce lieu-là, étoit absent : on pria le Pere du Poisson de chanter la Grand'Messe & de prêcher, parce que c'étoit le premier Dimanche de l'Avent, & il y consentit. L'après-dîner, comme il étoit sur le point de s'embarquer, on l'avertit qu'il y avoit quelques Malades à l'extrémité; il y alla, il administra les derniers Sacremens à quelques-uns, & en remit un au lendemain, parce qu'il n'étoit pas si pressé & qu'il étoit déjà tard. Le lendemain il dit la Messe, il porta ensuite le Viatique au Malade, à qui il l'avoit promis, & ce fut après avoir satisfait à ce devoir de charité, qu'il fut rencontré par un Chef, qui le saisit au corps, le terrassa, & lui coupa la tête à coups de hache. M. du Codere, qui se rencontra au même endroit, avoit déjà tiré son Epée pour le défendre, lorsqu'un autre Sauvage, qu'il ne voyoit pas, le jeta par terre d'un coup de fusil.

Pendant ce massacre, le Soleil, ou grand Chef des Natchez, étoit tranquillement assis sous le Hangard à Tabac de la Compagnie des Indes. On lui apporta d'abord la tête du Commandant, puis celles des principaux François, qu'il fit ranger autour de la première; enfin toutes les autres, qui furent mises en piles. Les corps restèrent sans sépulture, & furent la proie des Chiens & des Oiseaux carnaciers. Ces Barbares n'épargnerent que deux François, qui pouvoient leur être de quelque utilité; l'un étoit Tailleur, & l'autre, Charpentier. Ils ne maltraitèrent point les Esclaves Negres & Sauvages qui se rendirent sans faire de résistance; mais ils ouvrirent le ventre aux Femmes enceintes, & ils égorgèrent presque toutes celles, qui avoient des Enfans à la mamelle, parce qu'elles les importunoient par leurs cris & leurs pleurs. Ils firent toutes les autres Esclaves, & les traitèrent avec la dernière indignité.

Dès qu'ils furent assurés qu'il ne restoit plus d'Hommes dans le Pays, ils se mirent à piller les Maisons, les Magasins & les Batteaux, qui étoient au Port. Les mieux traités de tous furent les Negres, parce qu'on vouloit les vendre aux Anglois de la Caroline; & pour ôter aux Femmes & aux autres

DE LA

Esclaves  
on les ass  
arrivé da  
François  
cessamme  
moins sa  
froid & c  
la nuit à  
son, qu'  
des voix  
détermin  
à une pl  
té, où i  
l'accueil  
qui, apr  
quoi se  
velle Or  
rier, qu  
qu'elle d  
çois, &  
les Franç  
se tenir s

Cet H

on y av  
miers, d  
les Franç  
rassûra u  
de Déce  
aux Yaf  
rois & l  
des Yaf  
plusieurs  
triers co  
Negre,  
chrétien  
Bucher  
coups da

Le P  
souffroie  
péché in

Esclaves toute esperance de recouvrer jamais leur liberté, on les assûra que ce qui venoit de se passer à leurs yeux, étoit arrivé dans toute la Colonie, & qu'il ne restoit plus un seul François dans la Louysiane, où les Anglois viendroient incessamment prendre leur place. Quelques-uns s'étoient néanmoins sauvés dans les Bois, où ils souffrirent beaucoup du froid & de la faim. Il y en eut un, qui se hasarda pendant la nuit à en sortir, pour aller se chauffer dans une Maison, qu'il aperçut. Comme il en approchoit, il entendit des voix de Sauvages, & il délibéra s'il y entreroit : Il s'y détermina enfin, préférant une mort violente & plus prompte à une plus lente, qui lui paroissoit inévitable dans l'extrémité, où il se trouvoit. Mais il fut agréablement surpris de l'accueil, que lui firent les Sauvages. C'étoit des Yafous, qui, après l'avoir consolé, lui fournirent des vivres, de quoi se couvrir, & une Pirogue pour se sauver à la Nouvelle Orléans. Leur Chef le chargea même d'assûrer M. Perrier, qu'il n'avoit rien à craindre de la part de sa Nation, qu'elle demeureroit toujours fidelement attachée aux François, & qu'il alloit partir avec sa Troupe, pour avertir tous les François, qu'il rencontreroit en descendant le Fleuve, de se tenir sur leurs gardes.

Cet Homme trouva la Capitale dans de grandes allarmes ; on y avoit déjà reçu la nouvelle du massacre par les Premiers, qui s'étoient sauvés, & on y craignoit beaucoup pour les François établis aux Yafous. Sur son témoignage, on se rassûra un peu ; mais ce ne fut pas pour longtemps. L'onzième de Décembre le Pere Souel, Jesuite, qui étoit Missionnaire aux Yafous, alors mêlés dans le même Village avec les *Corrois* & les *Offogoulas*, revenant sur le soir de visiter le Chef des Yafous, reçut, dans le tems qu'il passoit une Riviere, plusieurs coups de fusil, dont il expira sur l'heure. Ses meurtriers coururent aussi-tôt à sa Cabanne pour la piller : Son Negre, qu'il avoit baptisé depuis peu, & qui vivoit fort chrétiennement, se mit en défense, armé d'un couteau de Bucheron, & blessa même un Sauvage, mais il fut percé de coups dans le moment.

Le Pere Souel étoit fort aimé de ces Barbares ; mais ils souffroient impatiemment qu'il leur reprochât sans cesse le péché infâme qui a fait périr Sodome, & auquel ils étoient

1729.

Le même  
arrive aux  
Yafous.

Causes de la  
mort du Pere  
Souel.

1729.

fort sujets ; & il y a bien de l'apparence que ce fut la principale cause de sa mort : car , quoique les Yafous & les Corrois eussent déjà résolu d'exterminer tous les François , ceux mêmes , qui avoient tué le Missionnaire , se reprocherent sa mort , dès qu'ils furent de sang froid. Ils revinrent néanmoins bientôt à leur férocité naturelle , & se mirent à crier que puisque le Chef de la Priere étoit mort , il ne falloit épargner aucun François.

Fidélité des  
Offogoulas.

Le lendemain de grand matin ils se rendirent au Fort , qui n'étoit éloigné que d'une lieue de leur Village. On crut , en les voyant venir , qu'ils venoient chanter le Calumet au Chevalier DES ROCHES , qui commandoit dans l'absence de M. du Codere ; car , quoique des Natchez aux Yafous il n'y ait que quarante lieues par eau , & quinze par terre , on ignoroit encore dans ce dernier Poste ce qui s'étoit passé il y avoit près de quinze jours , dans le premier. On laissa donc entrer les Sauvages dans le Fort , & lorsqu'on y pensoit le moins , ils se jetterent sur les François , qui n'étoient en tout que dix-sept ; ceux-ci n'eurent pas même le tems de se mettre en défense , & pas un n'échapa. Ces Barbares accorderent seulement la vie à quatre Femmes & à cinq Enfans , qu'ils firent Esclaves. Aussi-tôt un de ceux , qui avoient tué le Pere Souel , se revêtit de sa soutanne , & alla dans cet équipage annoncer aux Natchez le massacre de tous les François établis sur leur Riviere. Les Corrois s'étoient joints à eux pour cette Expédition. Les Offogoulas étoient alors à la Chasse : à leur retour ils furent fortement sollicités d'entrer dans la conspiration ; mais ils le refuserent constamment , & se retirèrent chez les Tonicas , qu'ils sçavoient être de tous les Sauvages les plus inviolablement attachés aux François.

1730.

Un Missionnaire est attaqué par des Yafous , & se sauve comme par miracle.

On avoit déjà quelque soupçon à la Nouvelle Orléans de ce dernier malheur , lorsque l'arrivée du P. DOUTRELEAU , Jésuite , Missionnaire des Illinois , ne permit plus d'en douter. Ce Religieux avoit pris le tems de la Chasse d'hiver de ses Sauvages , pour descendre à la Capitale , & y régler quelques affaires , qui concernoient sa Mission. Le premier jour de l'année 1730 , il voulut aller dire la Messe chez le Pere Souel , dont il ignoroit la mort ; mais craignant de ne pouvoir s'y rendre avant midi , il prit le parti de célébrer les

DE L.

Saints M.  
il s'y pr  
endroit ;  
ils répon  
& dans le  
vres à ce  
ment apr  
les Can  
quand il  
deux fut  
& comm  
ils ne per

Les Sa  
les Fran  
quoiqu'il  
Prêtre d  
Pere De  
un de se  
pour rec  
inévitab  
ges pres  
blesure  
Provide  
il prit se  
habits S  
rogue.  
étoient  
croire c

Le Pe  
toit dan  
toit poi  
plomb  
ses den  
en fut  
gue ; &  
d'un co  
Les Sa  
faisant  
ne pou  
le Miss

Saints Myſteres à l'entrée de la Riviere des Yaſous. Comme il ſ'y préparoit, une Pirogue de Sauvages arriva au même endroit; on leur demanda de quelle Nation ils étoient, & ils répondirent qu'ils étoient Yaſous, amis des François, & dans le même-tems ils préſenterent de bonne grace des vivres à ceux, qui accompagnoient le Miſſionnaire. Un moment après ceux-ci apperçurent des Outardes, qui paſſoient; les Canadiens ne réſiſtent jamais à la tentation de tirer, quand ils voyent du Gibier; ces Voyageurs n'avoient que deux fuſils chargés, ils les déchargèrent ſur les Outardes; & comme le Pere étoit tout habillé pour commencer la Meſſe, ils ne penſèrent point à les recharger.

Les Sauvages le remarquerent bien, & ſe mirent derriere les François, comme s'ils euſſent voulu entendre la Meſſe, quoiqu'ils ne fuſſent pas Chrétiens. Dans le tems que le Prêtre diſoit le *Kyrie eleiſon*, ils firent leur décharge. Le Pere Doutreleau ſe ſentant bleſſé au bras droit, & voyant un de ſes gens tomber mort à ſes pieds, ſe mit à genoux, pour recevoir en cette poſture le coup de la mort, qu'il croyoit inévitable. En effet, les Sauvages firent ſur lui trois décharges preſqu'à bout portant, & ne lui firent néanmoins aucune bleſſure nouvelle. Alors plein de confiance en la Divine Providence, dont il venoit d'éprouver des effets ſi marqués, il prit ſon Calice & ſa Patene, & revêtu qu'il étoit de ſes habits Sacerdotaux, il courut vers l'endroit, où étoit ſa Pirogue. Les deux ſeuls Voyageurs, qui lui reſtoient, ſ'y étoient déjà jettés, & le croyant mort, ou ne pouvant pas croire qu'il échapât aux Sauvages, ils avoient tiré au large.

Le Pere ſe mit à l'eau pour les joindre, & comme il montoit dans la Pirogue, ayant tourné la tête pour voir ſ'il n'étoit point pourſuivi, il reçut d'ns la bouche un coup de plomb à Outardes. La plupart des grains ſ'applatirent contre ſes dents, & quelques-uns entrèrent dans ſes gencives. Il en fut quitte pour cela, ſe chargea de gouverner la Pirogue; & ſes deux Hommes, dont l'un avoit la cuiſſe caſſée d'un coup de fuſil, ſe mirent à nager de toutes leurs forces. Les Sauvages les pourſuivirent pendant plus d'une heure, faiſant ſur eux un feu continuel; mais comme ils virent qu'ils ne pouvoient les atteindre, ce qui ſurprit encore beaucoup le Miſſionnaire, ils regagnerent le rivage. On a ſçu depuis

qu'arrivés à leur Bourgade , ils s'y étoient vantés d'avoir tué un Jésuite & tous ses Conducteurs.

Ce ne fut pas à la vérité sans peine , que ceux-ci leur échappèrent ; tant que leurs Ennemis s'obstinèrent à les poursuivre , les deux Rameurs furent plus d'une fois tentés de se rendre ; mais encouragés par le Missionnaire , ils firent peur à leur tour aux Sauvages , qui n'ayant apparemment plus ni poudre , ni plomb , se jettoient ventre à terre dans leur Pirogue , toutes les fois qu'un des deux François les couchoient en joue avec une vieille Arme , qui n'étoit point chargée , & disparurent enfin tout-à-fait. Les Nôtres , délivrés de cette inquiétude , pansèrent leurs playes le mieux qu'ils purent , ensuite allègerent leur Pirogue , en jettant à l'eau tout ce qui ne leur étoit pas absolument nécessaire , & ne garderent qu'un peu de lard cru pour leur subsistance.

Arrivés vis-à-vis des Natchez , & ne sachant point ce qui s'y étoit passé , ils s'approchèrent du débarquement dans le dessein de se reposer , & de se faire traiter : mais ayant aperçu toutes les Maisons voisines ou brûlées , ou abbatuës , ils n'osèrent débarquer. Des Sauvages , qui les avoient découverts , eurent beau les inviter à s'approcher en leur faisant toutes sortes de démonstrations d'amitié , ils passèrent le plus vite qu'ils purent. Alors les Barbares leur tirèrent quantité de coups de fusils , mais ils étoient déjà hors de portée. Ils vouloient aussi passer la Baye des Tonicas sans s'arrêter , mais quelque diligence qu'ils pussent faire , une Pirogue , qu'on avoit détachée pour les reconnoître , les atteignit bientôt. Ils se croyoient perdus sans ressource , lorsqu'ils entendirent qu'on parloit François dans la Pirogue. Alors ils s'arrêtèrent , & ils revinrent tout-à-fait de leur frayeur à la vûe des François , qui étoient dans ce Bâtiment.

On les conduisit à terre , où ils trouverent des Troupes , qui s'assembloient , pour aller châtier les Natchez. Les Officiers comblèrent d'amitié le Pere Doutreleau , le firent panser par le Chirurgien de l'Armée , aussi-bien que celui de ses Conducteurs , qui avoit la cuisse cassée , & après l'avoir bien fait reposer & rafraichir , le firent embarquer avec ses deux Hommes dans une Pirogue , qu'ils envoyoit à la Nouvelle Orléans. Il leur avoit promis de les venir rejoindre , dès qu'il seroit guéri , pour leur servir d'Aumônier : Il

leur

DE LA

leur tint  
guérison  
de l'Expo  
nécessaire  
nouvelle  
grand no

M. Pe  
fit aussi-  
Suisse , a  
tans des  
de faire c  
leurs Es  
cuté ave  
au même  
font sur

vages , q  
même-te  
qui étoie  
nir trou  
une Piro  
avoit un  
Il lui do  
qu'il éto  
roit bien  
ce que l  
Sauvage  
ses , & f  
pêcha , p  
ajoutere  
Pere , si  
drai bien

M. Pe  
des petit  
tas , &  
avoient  
pû sçavo  
dans tou  
fondre f  
mandant  
Habitant

Tom

leur tint parole, & n'attendit pas même pour cela que sa guérison fût parfaite. Mais avant que d'entrer dans le récit de l'Expédition, qu'on préparoit contre les Natchez, il est nécessaire de dire l'effet, que produisit dans la Colonie la nouvelle du massacre, que ces Barbares avoient fait d'un grand nombre de François.

M. Perrier en fut instruit dès le second de Décembre. Il fit aussi-tôt partir le Sieur LE MERVEILLEUX, Capitaine Suisse, avec un Détachement, pour avertir tous les Habitans des deux côtés du Fleuve de se tenir sur leurs gardes, & de faire des Redoutes de distance en distance, afin de mettre leurs Esclaves & leurs Bestiaux en sûreté, & cela fut exécuté avec beaucoup de promptitude. Il recommanda ensuite au même Officier d'observer de près les petites Nations, qui sont sur le Fleuve, & de ne donner d'armes à aucuns Sauvages, que quand & à qui il l'ordonneroit. Il fit partir en même-tems un Courier pour avertir deux Chefs Tchaclas, qui étoient en Chasse sur le Lac de Ponchartrain, de le venir trouver. Le lendemain il arriva à la Nouvelle Orléans une Pirogue, qui venoit des Illinois, & dans laquelle il y avoit un Tchacla, qui demanda à lui parler en particulier. Il lui donna audience sur le champ, & cet Homme lui dit qu'il étoit bien fâché de la mort des François, & qu'il l'auroit bien empêchée, s'il n'avoit regardé comme un mensonge ce que lui avoient dit des Chicachas, à sçavoir que tous les Sauvages devoient détruire toutes les Habitations Françaises, & faire main-basse sur tous les Hommes : „ Ce qui m'empêcha, poursuivit-il, d'ajouter foi à ce discours, c'est qu'ils ajoutèrent que ma Nation étoit du Complot : mais notre Pere, si tu veux me laisser aller dans mon Pays, je reviendrai bientôt te rendre bon compte de ce que j'y aurai fait. “

M. Perrier n'eut pas plutôt quitté ce Sauvage, que d'autres des petites Nations vinrent l'avertir de se défier des Tchaclas, & il apprit presque en même-tems que deux François avoient été tués aux environs de la Maubile; qu'on n'avoit pu sçavoir qui étoient les Auteurs de cet assassinat, mais que dans tout ce Canton on publioit que les Tchaclas devoient fondre sur le Fort & sur toutes les Habitations. Le Commandant général auroit bien voulu cacher ces nouvelles aux Habitans, qui n'étoient déjà que trop saisis de frayeur, mais

*Tome II.*

O o o

1729.

1729-30.

Diligence de M. Perrier à la nouvelle du massacre arrivé aux Natchez.

Comment il est instruit du Complot général contre les François.



1729-30.

elles se répandirent en moins de rien par tout , & la consternation devint si générale & si grande , que trente *Chaouachas* , qui demeuroient au-dessous de la Nouvelle Orléans , faisoient trembler toute la Colonie ; ce qui obligea M. Perrier à les faire détruire par les Negres.

Le cinquième il prit le parti d'envoyer en France le *Saint Michel* , pour informer la Cour & la Compagnie de l'état , où se trouvoit la Louysiane , & demander des secours proportionnés au besoin , qu'il en avoit. Deux jours après un des deux Chefs *Tchactas* , qu'il avoit mandés , vint lui dire qu'il avoit envoyé sa Lettre dans sa Nation , & invité ceux , qui étoient ennemis des *Natchez* à marcher contr'eux , & qu'il ne lui conseilloit point de se servir des petites Nations , parce qu'il les soupçonnoit d'être d'intelligence avec ces derniers : „ Je les soupçonne aussi , reprit M. Perrier , mais si „ elles sont du Complot, c'est qu'elles sont persuadées que vous „ en êtes aussi ; au reste , que vous en foyez , ou non , j'ai „ donné de bons ordres partout , & je suis bien aisé que vous „ sçachiez que le secret est éventé.

Le premier jour de Janvier , inquiet de ne recevoir aucune nouvelle du *Sieur REGIS* , qui demeuroit par son ordre chez les *Tchactas* , il fit partir le *Sieur DE LUSSE* , Capitaine Suisse , pour être instruit de la disposition , où étoient ces Sauvages ; & le quatrième il apprit que les *Natchez* étoient allés leur chanter le Calumet ; ce qui confirma tous ses soupçons , & le jeta dans de grandes perplexités. Mais le seize , il reçut une Lettre du *Sieur Regis* , qui lui mandoit qu'aussitôt après qu'il eut parlé de sa part aux *Tchactas* , ils avoient fait les cris de mort , qu'ensuite sept-cent Guerriers étoient partis pour aller attaquer les *Natchez* , & qu'un Parti de cent-cinquante devoit passer aux *Yasous* , pour arrêter tous les Negres & les François prisonniers , qu'on voudroit conduire aux *Chicachas*. Le jour suivant il reçut des Lettres de M. de Saint Denys , Commandant aux *Natchitoches* , pour lequel il étoit fort inquiet , parce qu'on avoit vu quelques *Natchitoches* mêlés avec les *Natchez* dans le tems du massacre des François ; mais il comprit par ces Lettres , que la sagesse & la vigilance de cet Officier l'avoient garanti du malheur , dont son Poste étoit menacé.

Cependant il avoit bien de la peine à rassurer les Habi-

tans , que parts , & d'imaginati- cès de la tant moins que les per & que si les l'exécution qu'eux. Il bué à faire toient , c'e premiers Orléans fu dre , six-v étoient en dés que c pour assûr *Tchactas* feintes pr que l'allia leur Pays avoit don la Maubili

Mais ils eurent reç de son G cevroient sent été i & au rete exactement puis lonte détruire l chés : ils tion gène Ennemis nous obli fiter en m des autres M. Per de cette p



tans , que les tristes nouvelles , qu'on apprenoit de toutes parts , & qui presque toutes n'avoient d'autre source que leur imagination effrayée , avoient fait passer sans milieu de l'ex-  
cès de la confiance à celui du découragement. Il étoit d'au-  
tant moins rassuré lui-même, qu'il avoit été pleinement instruit  
que les petites Nations avoient été gagnées par les Chicachas,  
& que si les Natchez n'avoient pas prévenu le jour marqué pour  
l'exécution du Complot , elles auroient agi en même tems  
qu'eux. Il découvrit encore , que ce qui avoit plus contri-  
bué à faire précipiter aux Natchez le coup , qu'ils médi-  
toient , c'est qu'ils apprirent que dans le même tems que les  
premiers Chefs Tchaclas , qui étoient venus à la Nouvelle  
Orléans sur son invitation , étoient en chemin pour s'y ren-  
dre , six-vingt Chevaux chargés de marchandises Angloises  
étoient entrés dans leur Pays. Les Natchez s'étoient persuu-  
adés que ces deux circonstances étoient les plus favorables ,  
pour assurer le succès de leur projet ; que les deux Chefs  
Tchaclas alloient endormir le Commandant général par de  
feintes protestations de fidélité , & que leur Nation voyant  
que l'alliance avec les Anglois répandroient l'abondance dans  
leur Pays , ne balanceroit plus à effectuer la parole , qu'elle  
avoit donnée de mettre tout à feu & à sang sur la Riviere de  
la Maubile.

Mais ils furent trompés : les Tchaclas , du moment qu'ils  
eurent reçu l'invitation que le Sieur Regis leur fit de la part  
de son Général , commencerent par déclarer qu'ils ne re-  
cevraient point les Marchandises des Anglois , qu'ils n'eus-  
sent été instruits de ce que leur Pere vouloit leur dire ;  
& au retour de leurs Députés , ils prirent le parti de suivre  
exactement le plan de Politique , qu'ils s'étoient formé de-  
puis lontems. Plusieurs années auparavant ils avoient voulu  
détruire les Natchez , & les François les en avoient empê-  
chés : ils n'avoient fait semblant d'entrer dans la conspira-  
tion générale , que pour nous mettre aux prises avec nos  
Ennemis , à qui nous avions accordé la paix malgré eux ;  
nous obliger de recourir à eux pour nous en défaire , & pro-  
fiter en même-tems des dépouilles des uns , & des libéralités  
des autres.

M. Perrier n'avoit pas encore bien démêlé tous les ressorts  
de cette politique intéressée ; & tout ce qui lui paroissoit alors

1729-30.

Décourage-  
ment de toute  
la Colonie.Conduite des  
Tchaclas.

1729-30.

certain, c'est que sans les Tchaças Occidentaux la Conspiration générale auroit eu son effet. Ainsi il ne balançoit point à se servir d'eux, pour tirer raison des Natchez, quoi qu'il lui en dût coûter. Par bonheur deux Vaisseaux de la Compagnie arriverent sur ces entrefaites à la Nouvelle Orléans, & il ne voulut pas différer davantage à faire marcher aux Ennemis, persuadé qu'il ne pouvoit trop tôt engager les Tchaças, remettre les petites Nations dans nos intérêts, ou du moins les contenir, & rassurer les Habitans. Il comprenoit pourtant qu'il risquoit un peu en commençant la Guerre avec si peu de forces : „ Ne jugez pas, de mes forces, dit-il, dans une de ses Lettres du 18 Mars 1720, par le parti, „ que j'ai pris d'attaquer nos Ennemis ; la nécessité m'y a contraint. Je voyois la consternation par tout, & la peur augmenter tous les jours. Dans cet état j'ai caché le nombre „ de nos Ennemis, & fait croire que la Conspiration générale „ est une chimère, & une invention des Natchez, pour nous „ empêcher d'agir contr'eux. Si j'avois été le Maître de prendre le parti le plus prudent, je me serois tenu sur la défensive, & aurois attendu des forces de France, pour qu'on „ ne pût pas me reprocher d'avoir sacrifié deux-cent François, „ de cinq à six cent, que je pouvois avoir, pour la défense du „ bas de ce Fleuve. L'événement a fait voir que ce n'est pas „ toujours le parti, qui paroît le plus prudent, qu'il faut prendre. Nous étions dans un cas, où il falloit des remèdes violens, & tâcher au moins de faire peur, si nous ne pouvions „ pas faire de mal. Le hazard a voulu que nous ayons fait l'un „ & l'autre, & que nous soyons sortis avec honneur d'une „ affaire, dont le succès nous a donné le tems de nous reconnoître. Nous avons recouvré plus de deux-cent Femmes „ ou Enfans, tous nos Negres, & mis nos Ennemis dans la „ nécessité d'abandonner leurs Forts & leur terrain. Si nous „ avions pû retenir nos Sauvages deux ou trois jours de plus, „ il n'eût pas échappé un seul Natchez, dont la destruction „ n'est que différée, par les mesures que j'ai prises. Je ne les regarde pas comme nos plus cruels Ennemis ; ce sont les „ Chicachas, entièrement dévoués aux Anglois, & qui ont „ conduit toute l'intrigue de la Conspiration générale, quoi- „ qu'ils soient en paix avec nous. Je n'ai pas voulu engager „ les Tchaças à leur faire la Guerre, que je n'aie reçu des se-

DE  
cours &  
mieux  
beauc  
qu'ils f  
ment,  
Con  
solutio  
tas &  
Maubi  
arrivé  
comm  
fut ren  
de fai  
comp  
qui v  
bares  
quels  
SUEU  
à la L  
ra aff  
ceux-  
aller  
Fort  
tous  
beau  
riers  
M  
Vai  
dans  
passé  
auto  
mité  
cett  
enc  
sion  
tou  
enfi  
mé  
rep  
No

cours & des ordres de France , quoiqu'ils ne demandent pas mieux ; mais ils sont si intéressés , qu'il nous en coûteroit beaucoup à leur faire faire une démarche , que je suis assuré , qu'ils feront d'eux-mêmes , par des raisons de mécontentement , qui leur sont propres.

Comme il n'y avoit donc rien de plus pressé dans la résolution , où étoit le Général , que de s'assurer des Tchactas & des autres Nations les plus voisines du Fort de la Maubile , dès qu'il eut reçu les premiers avis du malheur arrivé aux Natchez , il les communiqua à M. Diron , qui commandoit dans ce Poste ; & par une seconde Lettre , qui fut rendue à cet Officier le 16 de Décembre , il le chargea de faire pressentir les Tchactas , pour voir si l'on pouvoit compter sur eux. La difficulté étoit de trouver quelqu'un , qui voulût bien risquer de se livrer à la discretion de ces Barbares , dont la disposition étoit alors assez équivoque , & auxquels on ne pouvoit encore faire que des promesses. M. LE SUEUR , qui du Canada , où il étoit né , avoit passé fort jeune à la Louysiane , & avoit été élevé parmi ces Peuples , comprit assez sur l'amitié que tous les Sauvages , & en particulier ceux-ci lui avoient toujours témoignée , pour s'offrir à les aller trouver. Son offre fut acceptée , & il partit le 19 du Fort de la Maubile. Il parcourut avec de grandes fatigues tous les Villages ; il fut très-bien reçu par tout , & il n'eut pas beaucoup de peine à former le corps de sept-cent Guerriers , dont j'ai parlé , & qu'il conduisit droit aux Natchez.

M. Perrier de son côté fit monter jusqu'aux Tonicas deux Vaisseaux de la Compagnie. Il envoya par Terre avertir dans tous les Postes , & jusqu'aux Illinois de ce qui s'étoit passé , & de ce qu'il prétendoit faire. Il fit creuser un Fossé autour de la Nouvelle Orléans , il plaça à ses quatre extrémités des Corps de garde , il composa pour la défense de cette Ville des Compagnies de Milice ; & comme il y avoit encore plus à craindre pour les Habitations & les Concessions , que pour la Capitale , il fit faire des retranchemens partout , & construire des Forts aux endroits les plus exposés : enfin il se disposa à aller se mettre à la tête de sa petite Armée , qui s'assembloit dans la Baye des Tonicas. Mais on lui représenta que sa présence étoit absolument nécessaire à la Nouvelle Orléans : que l'on n'étoit pas encore bien sûr des

1729-30.  
" Ils arment  
contre les Nat-  
chez.

M. Perrier  
met les Habi-  
tations hors  
d'insulte.

1729-30.

Tchactas , & qu'il y avoit même à craindre que les Negres , sices Sauvages se déclaroient contre nous , ne se joignissent à eux , dans l'esperance de sortir de l'esclavage , comme quelques-uns avoient fait aux Natchez. Il crut donc devoir charger de son Expédition le Chevalier DE LOUBOIS , Major de la Nouvelle Orléans , & dont il connoissoit la valeur & l'expérience.

Dispositions,  
où sont plu-  
sieurs Nations  
Sauvages.

Le premier effet de ses préparatifs fut de remettre dans nos intérêts les petites Nations du Misisipi , qui s'en étoient détachées , comme M. le Sueur avoit fait à l'égard de celles des environs de la Maubile. On étoit sûr de l'affection & de la fidélité des Illinois , des Akanfas , des Offogoulas , des Tonicas ; on le fut bientôt , ainsi que je l'ai déjà dit , des Natchitoches , & tous en donnerent de grandes preuves dans toute la suite de cette Guerre. D'autre part les Natchez paroissoient voir sans s'épouvanter grossir l'orage contre eux : ils ne désespérèrent pas d'abord de gagner les Tonicas , & dès le neuvième de Décembre ils leur avoient envoyé des *Tioux* , petite Nation , depuis lontems domiciliée parmi eux , pour leur offrir quelques dépouilles des François , afin de les engager dans leur parti. Ils n'y avoient pas réussi ; mais ils tuèrent deux François , qu'ils trouverent à l'écart.

L'Armée  
Françoise s'al-  
semble aux  
Tonicas.

Le 10 le Sieur le Merveilleux se rendit dans cette Baye avec son Détachement , & quelques François , qui s'étoient joints à lui , & se retrancha contre les surprises. Les jours suivans toutes les Troupes arriverent , & le 18 le Chevalier de Loubois y entra avec vint-cinq Soldats de renfort. Il trouva toute l'Armée campée , bien retranchée & en bon état. Deux jours auparavant il avoit détaché le Sieur MEXPLEX avec cinq Hommes , pour avoir des nouvelles des Ennemis ; & afin qu'il pût mieux s'instruire de leurs forces , il lui avoit ordonné de jeter quelques propositions de Paix ; mais dans le moment , qu'il mettoit pied à terre , on fit sur lui une décharge de Fusils , qui lui tua trois Hommes , & lui-même avec les deux autres demeura Prisonnier. Le lendemain les Natchez envoyerent un de ces deux derniers à M. de Loubois , pour faire aussi de leur côté quelques propositions ; mais ils y affectèrent une hauteur , qui marquoit une grande confiance & beaucoup de mépris pour nous.

Ils demandoient d'abord qu'on leur donnât pour ôtage le

DE  
Sieur  
grand  
grand  
la ran  
avoien  
exorbi  
trop h  
trahisc  
çois ,  
Anglo  
fit poi  
brûlan  
plex &  
Le  
& fit  
rence  
Baye  
l'impé  
la me  
niers  
ger pa  
ment  
seize  
mes c  
chez  
greffe  
ne leu  
ceux  
n'euss  
leur  
la néc  
que si  
bois ,  
Je  
si lon  
blâm  
parti  
ne c  
qu'il  
qui t

Sieur BROUTTIN , qui avoit commandé chez eux , & le grand Chef des Tonicas. Ils spécifierent ensuite dans un grand détail toutes les Marchandises , qu'ils exigeoient pour la rançon des Femmes , des Enfans , & des Esclaves , qu'ils avoient entre les mains ; & quoique leurs demandes fussent exorbitantes , ils paroissoient supposer qu'on seroit encore trop heureux d'y satisfaire. On a sçu depuis que joignant la trahison à l'insolence , leur dessein étoit d'égorger les François , qui apporteroient cette rançon , puis de vendre aux Anglois leurs Prisonniers. On retint le Soldat , & on ne leur fit point de réponse. Ils s'en vengerent dès le même jour en brûlant avec une inhumanité plus que barbare le Sieur Mexplé & le Soldat , qui étoit resté avec lui.

Le 27 M. le Sueur arriva aux Natchez avec les Tchaclas , & fit son attaque presqu'en arrivant. Il y a bien de l'apparence qu'il ne sçavoit pas encore que l'Armée étoit dans la Baye des Tonicas , ou qu'il ne fut pas le maître d'arrêter l'impétuosité intéressée de ses Sauvages , qui vouloient avoir la meilleure part au butin , & tirer encore parti des Prisonniers , qu'ils délivreroient : car c'est ce qu'on eut lieu de juger par la fuite. Quoiqu'il en soit , ils chargerent si vivement l'Ennemi , qu'ils tuerent quatre-vingt Hommes , firent seize Femmes prisonnières , délivrerent cinquante-une Femmes ou Enfans François , les deux Ouvriers , que les Natchez avoient épargnés , & cent-cinquante Negres ou Negresses. Ils auroient même poussé plus loin leur victoire , qui ne leur coûta que deux Hommes tués & quelques blessés , si ceux de nos Negres , qui avoient été gagnés par les Natchez , n'eussent pris les armes en leur faveur , & empêché qu'on ne leur enlevât leur Poudre ; ce qui auroit réduit les Ennemis à la nécessité de se rendre , ou de se sauver. Il n'est pas douteux , que si cette attaque eût été concertée avec le Chevalier de Loubois , il n'eût pas échappé un Natché.

Je n'ai pu sçavoir au juste ce qui retint ce Commandant si longtemps dans l'inaction aux Tonicas. On l'en a beaucoup blâmé , & M. Perrier en voulant le disculper , s'est attiré une partie du blâme de la part de quelques Personnes , dont je ne crois pas que l'autorité doive prévaloir sur la sienne. Ce qu'il y a de plus fâcheux , c'est que quelques-uns de ceux , qui se sont le plus récriés contre la maniere , dont on avoit

1729-30.

Propositions  
insolentes des  
Natchez.

Les Tchaclas  
remportent un  
grand avantage  
sur eux.

1729-30.

conduit la Guerre des Natchez , n'ont pas été plus heureux dans celle des Chicachas , & y ont fait à peu près les mêmes fautes , qu'ils avoient reprochées à M. Perrier , & à ceux , qui commandoient sous lui , si ce sont des fautes.

1730.

M. de Loubois assiege les Natchez dans leurs Forts.

Quoiqu'il en soit , M. de Loubois partit de la Baye des Tonicas le second de Fevrier avec deux-cent Hommes , & quelques Pieces de campagne ; il arriva le huit aux Natchez , & campa autour du Temple. Le 12 les Canons furent mis en batterie devant un des deux Forts des Sauvages , & comme on crut que ces préparatifs , surtout après l'échec , qu'ils avoient reçu , les auroit disposés à se soumettre à tout ce qu'on voudroit exiger d'eux , on leur fit entendre , qu'ils pouvoient encore éviter leur ruine entiere par cette soumission : mais on les trouva plus résolus que jamais à se défendre. Ainsi dès le lendemain on commença à tirer avec sept Canons ; mais ils étoient à deux cent-cinquante toises du Fort , & ils furent si mal servis , qu'après six heures d'un feu continuel , on n'avoit pas abattu un seul pieux , ce qui mit de fort mauvaise humeur les Tchaetas , auxquels on avoit assuré qu'au bout de deux heures on auroit fait une breche considérable. D'autre part l'insolence & l'avidité de ces Sauvages , qu'on ne pouvoit rassasier , & qui dépensent inutilement une partie des munitions , qu'on leur donnoit , rebutoient bien autant le Commandant des François , que la maniere désespérée , dont les Natchez se défendoient.

Le 15 il voulut encore tenter s'ils ne seroient pas devenus plus traitables ; il leur envoya un Interprete avec un Pavillon , pour les sommer : mais ils reçurent cet Envoyé avec une décharge de Fusils , dont il fut tellement épouvanté , que la peur lui fit abandonner son Pavillon. Il seroit demeuré au pouvoir des Ennemis , si un jeune Soldat n'eût eu le courage de l'aller reprendre , en s'exposant au feu des Assiégés : Action , qui lui mérita d'être élevé à son retour au Camp au grade de Sergeant. Le même jour les Natchez firent une sortie dans le dessein de surprendre M. de Loubois , qui étoit logé dans leur Temple , mais elle ne leur réussit pas. La nuit du 19 au 20 on ouvrit la tranchée à deux-cent-quatre-vingt toises du Fort , & le 21 on recommença à canonner. „ Si „ on différera si longtemps à ouvrir la tranchée , ce délai , dit M. Perrier dans une de ses Lettres , fut causé par la mauvaise volonté de

de nos Soldats  
ont empêché

Le 22  
au nombre  
rent un Pe  
& deux C  
en même-  
étoient p  
d'Artague  
Hommes  
Nous n'eu  
jour M. d  
Sauvages  
l'assaut au  
24 on éta  
quatre liv  
en même  
dre , s'ils  
renvoyer  
qu'ils cha  
ne fit poi

M. Per  
se contes  
entre les  
faut , c'e  
surtout ap  
ils avoien  
Tchaetas  
fait couri  
à leur se  
pressé arb  
ça avec u  
Vous sou  
des Sauv  
deux mo  
les Franç  
qu'une p  
ner davan  
avez ; ca  
vous fer

Tom



de nos Soldats , & de quelques autres François , qui par-là ont empêché l'entiere destruction des Natchez.

1730.

Le 22 ces Sauvages firent une seconde sortie ; ils étoient au nombre de 300 , & attaquèrent par trois endroits , surprirent un Poste dans la tranchée , où il y avoit trente Hommes & deux Officiers , qui prirent tous la fuite , s'imaginant être en même-tems attaqués par les Natchez & les Tchaetas ; ils étoient prêts de s'emparer du Canon , lorsque le Chevalier d'Artaguet y accourut , & quoiqu'il n'eût avec lui que cinq Hommes , il repoussa les Ennemis & rétablit la tranchée. Nous n'eûmes ce jour-là qu'un Homme de tué. Le même jour M. de Loubois commanda quarante Soldats , autant de Sauvages & quelques Negres , pour donner le lendemain l'assaut aux deux Forts ; mais cela ne fut point exécuté. Le 24 on établit une batterie de quatre pieces de Canon de quatre livres de calibre à cent-quatre-vingt toises , & on fit en même-tems menacer les Assiégés de les réduire en poudre , s'ils ne rendoient ce qu'ils avoient de Prisonniers. Ils renvoyerent sur le champ la Femme du Sieur Desnoyers , qu'ils chargerent de leurs propositions. On la reînt , & on ne fit point de réponse.

Ils font une sortie & nettoient la tranchée. Ils sont repoussés par le Chevalier d'Artaguet.

M. Perrier prétend que ce qui obligea M. de Loubois à se contenter de retirer les Prisonniers , qui étoient encore entre les mains des Sauvages , & à ne point tenter un assaut , c'est 1°. qu'il ne pouvoit compter sur ses Troupes , surtout après les avoir vû abandonner la tranchée , comme ils avoient fait le 22. En second lieu , qu'on soupçonnoit les Tchaetas de vouloir nous trahir. 3°. Que les Ennemis avoient fait courir le bruit , que les Chicachas & les Anglois venoient à leur secours. Cependant le 25 le Fort qui étoit le plus pressé arbora un Pavillon. Aussi-tôt un Chef Tchaéta s'avança avec une Troupe de ses Gens , pour parler aux Assiégés : Vous souvient-il , ou avez-vous jamais vû , leur dit-il , que « des Sauvages se soient tenus en si grand nombre pendant « deux mois devant un Fort ? Jugez par-là de notre zèle pour « les François. Il est donc inutile à vous autres , qui n'êtes « qu'une poignée d'Hommes au prix de nous , de vous obsti- « ner davantage à refuser de rendre les Prisonniers , que vous « avez ; car si les François vouloient tirer tous leurs Canons , « vous seriez bientôt en poussière. Pour nous , sçachez que «

Ce qui sauva les Assiégés.



1730. »

»

Ils rendent  
les Prisonniers  
Francois, & on  
leve le Siège.

nous sommes résolus de vous tenir ici bloqués jusqu'à ce que vous vous foyez soumis à ce qu'on exige de vous, dussions-nous semer ici nos grains, & nous y établir. M. Perrier assure dans ses Lettres, que dans ce pour-parler, ou dans quelque autre entrevûe, les Natchez reprocherent aux Tchactas en présence des François, qu'eux-mêmes étoient entrés dans la Conspiration générale, dont ils raconterent toutes les circonstances.

Ce qui est certain, c'est que ces Sauvages n'arborerent leur Pavillon, que pour faire entendre qu'ils consentoient à rendre les Prisonniers; mais ils déclarerent en même-tems qu'il falloit se contenter de cela, & qu'avant toutes choses l'Armée se retirât avec le Canon sur le bord du Fleuve; sinon, qu'ils brûleroit tous leurs Prisonniers. Cette dernière considération déterminâ M. de Loubois à faire ce qu'on lui demandoit, sans pourtant perdre le dessein d'empêcher que les Natchez ne lui échappassent. Le 25 les Prisonniers furent remis aux Tchactas, & l'Armée se retira sur la butte, qui est au bord du Fleuve, n'ayant eu pendant tout le Siège que (a) que neuf Hommes, tant tués que blessés. La nuit du 28 au 29 les Natchez ayant trouvé le secret d'amuser les François, qui avoient été chargés de les observer, s'évadèrent, & on ne s'en aperçut, que quand il fut trop tard pour les poursuivre. Ainsi tout le fruit de cette Expedition furent la délivrance des Prisonniers, qu'il fallut encore racheter des Tchactas, & l'Etablissement d'un Fort à l'endroit même, où l'on s'étoit retiré. Le Chevalier d'Artaguet, qui s'étoit extrêmement distingué dans toutes les rencontres, y fut laissé pour Commandant avec une Garnison, afin d'assurer la navigation du Fleuve.

On convient que les Soldats servirent très-mal à ce Siège, que quinze Negres, qu'on avoit armés, se battirent en Braves, & que si on avoit pu donner des armes à tous les autres, & leur faire prendre la place des Soldats, on seroit venu à bout de forcer les Assiégés. Les Habitans, commandés par MM. D'AREMBOURG & DE LAYE, firent aussi très-bien. Ils s'étoient d'ailleurs prêtés de bonne grace à tous les travaux & à tout ce qu'on leur avoit ordonné. » Ces Créoles, dit M. Perrier, seront de très-bons Soldats, dès qu'ils

(a) M. Perrier dit dans une de ses Lettres, que nous y avions perdu quinze Hommes.

DE LA  
auront été  
dernière  
la corde  
d'être aba  
coup, &  
un échec  
leurs Escl

Les Tc  
aux Natc  
que nég  
son asse  
vaux par  
portoient  
boire de l  
mot, ils  
ne fissent  
plut fort  
de ce bu  
faite leur  
ble de to  
rendu au  
rendre, c  
ractere le  
n'avoit po  
Missionna  
Sauvages  
importun

Cepen  
ménager.  
voit plus  
liables, &  
ils nous  
qu'ils tâc  
capables  
Les Chic  
instruit q  
gagemen  
point de  
lorsqu'ils  
trop just

auront été exercés. Enfin les Natchez étoient réduits à la dernière extrémité ; deux jours de plus on les auroit eus la corde au col ; mais on se voyoit toujours au moment d'être abandonnés par les Tchaëtas , qui s'impatientoient beaucoup , & leur départ auroit exposé les François à recevoir un échec , & à voir brûler leurs Femmes , leurs Enfans & leurs Esclaves , comme les Ennemis les en menaçoient.

Les Tchaëtas , avant que de se résoudre à faire la Guerre aux Natchez , étoient allés les trouver , pour entrer en quelque négociation avec eux , & ils en furent reçus d'une façon assez bizarre. Ils trouverent ces Sauvages & leurs Chevaux parés de Chasube & de Devants d'Autel ; plusieurs portoient à leur col des Patenes , buvoient & donnoient à boire de l'Eau-de-vie dans des Calices & des Ciboires. En un mot , ils n'avoient rien trouvé dans la Chapelle , dont ils ne fissent l'usage le plus profane & le plus sacrilège. Cela plut fort aux Tchaëtas , qui dans la suite , devenus maîtres de ce butin , renouvelèrent la profanation , qu'en avoient faite leurs Ennemis , & des mains desquels il n'a pas été possible de tout retirer. D'ailleurs , quand ces Barbares auroient rendu aux François tout le service , qu'ils auroient pû leur rendre , en agissant de concert avec eux , leur mauvais caractère les rendoit toujours très-odieux à la Colonie. „ On n'avoit point encore vû dans toute l'Amérique , écrivoit un Missionnaire , témoin de tout ce qui se passa pour-lors , des Sauvages plus insolens , plus féroces , plus dégoûtans , plus importuns , & plus insatiables.

Cependant on avoit encore besoin d'eux , & il fallut les ménager. Les Natchez n'étoient point détruits : on ne pouvoit plus les regarder que comme des Ennemis irréconciliables , & on devoit s'attendre que tant qu'ils subsisteroient , ils nous feroient , & par eux-mêmes , & par les Ennemis , qu'ils tâcheroient de nous susciter , tout le mal dont étoient capables des Barbares , qui n'avoient plus rien à ménager. Les Chicachas ne paroissoient point encore ; mais on étoit instruit qu'ils étoient les Auteurs de tout le mal , & les engagements , qu'ils avoient avec les Anglois , ne permettoient point de douter qu'ils n'en fussent puissamment secourus , lorsqu'ils jugeroient à propos de se déclarer. La suite n'a que trop justifié ces soupçons.

1730.

Insolence des  
Tchaëtas.

1730.

Parmi les Negres, que nous avions retirés des Natchez, il s'en trouva quelques-uns de ceux, qui avoient pris parti contre nous, & on en fit justice; les trois plus coupables furent livrés aux Tchaëtas, qui les brûlèrent avec une inhumanité, qui inspira à tous les autres Nègres une horreur des Sauvages, laquelle les rendit plus dociles & plus fidèles. Les Yafoux, les Corrois & les Tioux, ne furent pas si heureux que les Natchez. Les Akanfas tomberent sur eux, & en firent un grand massacre; il n'en resta des deux premières Nations que quinze Sauvages, qui allerent se joindre aux Natchez: les Tioux furent tous tués jusqu'au dernier.

Les Chicachas tentent inutilement la fidélité de nos Alliés.

On découvrit vers ce même tems que les Chicachas, après avoir inutilement essayé d'engager les Akanfas & les Tonikas dans la Conspiration générale, s'étoient adressé avec aussi peu de succès aux Illinois; que ces Sauvages leur avoient répondu nettement, qu'étant tous Chrétiens, il ne falloit pas esperer de les défunir des François; qu'ils se mettroient toujours entr'eux & leurs Ennemis, & qu'il faudroit leur passer à tous sur le ventre, avant que de toucher à aucun d'eux. Ils apprirent peu de tems après ce qui s'étoit fait aux Natchez & aux Yafoux, & sur le champ deux Troupes de *Mitchigamias* & de *Kaskaskias*, conduites par deux des principaux Chefs de ces deux Tribus Illinoises, descendirent à la Nouvelle Orléans pour pleurer les Missionnaires, qui avoient péri dans ce massacre, & offrir au Général tout ce qui dépendoit d'eux pour venger les François. M. Perrier leur donna audience avec beaucoup d'appareil, & ils parlerent en Chrétiens & en fidèles Alliés, d'une manière, qui charma tout le monde. Ils n'édifierent pas moins toute la Ville par leur piété, & la régularité de leur conduite; & ils prirent congé du Général, en lui promettant de bien garder leur Pays & tout le haut du Fleuve.

Les Anglois ne sont pas plus heureux.

M. Perrier eut ensuite avis que les Anglois sollicitoient vivement les Tchaëtas à se déclarer contre nous, & appuyoient leurs sollicitations de Présens considérables; & il manda au Ministre que dans la situation, où il se trouvoit, il avoit besoin d'un prompt secours; qu'il en coûteroit beaucoup plus pour employer les Sauvages, que pour l'entretien des Troupes; qu'en se servant de ces Barbares, on dépendroit toujours de leurs caprices & de leur inconstance; qu'ils se per-

DE L  
suadoier  
nous n'e  
opinion  
que la  
garde &  
ans on  
pes, pa  
roient &  
de Sau  
nous n'a

On a  
chez; n  
ses, qu  
qu'il ne  
ja écha  
Negres  
tems à  
tat de  
parmi l  
jet de  
mettre  
tion de  
étoit h  
le tem  
deroien  
où fa  
cours

Il t  
marqu  
pris d  
& for  
mença  
Jésuite  
tas, &  
de l'an  
& ils  
verois  
mauv  
lieu d  
denta

suadoient que nous n'avions recours à eux , que parce que nous n'étions point capables de faire la Guerre , & que cette opinion avoit tellement prévalu parmi tous ces Peuples , que la moindre petite Nation se regardoit comme la Sauvegarde & la Protectrice de la Colonie. Qu'après cinq ou six ans on pourroit diminuer peu à peu le nombre des Troupes , parce que pendant ce tems-là les Créoles se multiplieroient & se formeroient ; qu'alors même nous aurions plus de Sauvages , qui se déclareroient pour nous , voyant que nous n'aurions pas besoin d'eux.

On avoit été quelque-tems sans entendre parler des Natchez ; mais enfin on apprit qu'ils recommençoient leurs courses , qu'ils avoient surpris dix François & vint Negres , & qu'il ne s'en étoit sauvé qu'un jeune Soldat , lequel avoit déjà échappé au grand massacre du 28 de Novembre , & deux Negres. Le Général comprit alors qu'il n'y avoit point de tems à perdre pour mettre cette Nation tout-à-fait hors d'état de nous nuire ; & parce que les intrigues des Anglois parmi les Tchactas avoient augmenté ses inquiétudes au sujet de ces Sauvages , il crut qu'il devoit commencer par se mettre l'esprit en repos à leur sujet. Il prit donc la résolution de s'expliquer avec les Chefs , & il leur fit dire qu'il étoit bien-aîsé de leur parler à la Mobile. Il leur marqua le tems , où il s'y rendroit ; & lorsqu'il jugea qu'ils ne tarderoient point à y arriver , il partit de la Nouvelle Orléans , où sa présence étoit moins nécessaire depuis l'arrivée du secours de France , dont je parlerai bientôt.

Il trouva en débarquant qu'ils avoient devancé le jour marqué de vint-quatre heures. Il fut même agréablement surpris d'y voir le grand Chef des *Caouitas* , Nation nombreuse , & fort attachée aux Anglois , & un Chef Chicacha. Il commença par s'informer du Sieur Regis , du Pere BAUDOIN , Jésuite , qui tâchoit d'établir une Mission parmi les Tchactas , & des Interpretes , de l'effet , qu'avoit produit la nouvelle de l'arrivée des Troupes de France sur l'esprit des Sauvages ; & ils lui dirent que la plupart avoient balancé s'ils se trouveroient à l'Assemblée , de peur qu'on ne leur jouât quelque mauvais tour , sachant bien que les François n'avoient pas lieu d'être contents d'eux ; mais que quelques Chefs des Occidentaux avoient répondu de la probité de notre Nation , ajoû-

1730.

Les Natchez  
recommencent  
leurs courses,

M. Perrier  
traite avec les  
Tchactas.

tant ; *ce sont les Anglois , qui nous gâtent l'esprit.*

1730.

Perfuadés donc par ce discours , ils s'étoient mis en marche pour la Maubile , où ils se rendirent le 26 Octobre au nombre de huit cent Hommes. Le 28 M. Perrier , qui étoit arrivé le 27 , commença à traiter avec eux , & il lui fallut effuyer cent-cinquante Harangues , ce qui dura huit jours. Tout se réduisit de la part des Sauvages à le prier d'assurer le Roi de leur inviolable fidélité , qu'ils n'oublieroient jamais que c'étoit lui , qui les avoit fait des Hommes , & rendu redoutables à leurs Voisins ; qu'à la vérité on avoit répandu dans leurs Villages quelques bruits au désavantage des François ; mais que ces discours ne venoient que de quelques Etourdis , & que les Chefs & les Anciens n'y avoient point eu de part ; qu'ils le prioient de ne leur en point faire de reproches , & d'oublier tout le passé. Il le promit , & leur parla seulement des Negres repris sur les Natchez , qu'ils gardoient encore , quoiqu'ils se fussent engagés à les ramener dans la Colonie. Ils répondirent qu'ils avoient toujours compté de les rendre , mais qu'il falloit que leurs Maîtres les envoyassent chercher , parce qu'en ayant voulu reconduire quelques-uns , ils s'étoient tués en chemin.

Quoique l'intelligence parût assez bien rétablie entre les Tchactas Orientaux & les Occidentaux , le Général s'aperçut néanmoins qu'ils étoient encore un peu jaloux les uns des autres ; & comme il étoit beaucoup plus sûr des derniers que des premiers , il représenta à ceux-ci qu'il étoit nécessaire qu'ils eussent un grand Chef , aussi-bien que les autres. Il ajouta qu'il avoit jetté les yeux pour cette Dignité sur le Chef des *Castachas* (a) , qu'ils sçavoient être un Homme de tête , brave , & d'une ancienne Famille. Ils répondirent qu'ils approuvoient ce choix , & qu'ils acceptoient avec plaisir ce Premier Chef de sa main. Il combla d'amitié le grand Chef , qu'il appelle dans ses Lettres *l'Empereur des Caouitas* , & lui fit un Présent honnête ; il y fut très-sensible , & l'assura qu'il seroit toute sa vie dévoué aux François , qu'il avoit reconnu que nous ne donnions jamais que de bons conseils ; qu'il seroit à souhaiter que les Anglois pensassent comme eux , & que toutes les Nations en seroient plus heureuses.

(a) Tribu des Tchactas.

M. P.  
il le prit  
étoit bie  
dans le c  
dépendo  
n'ignoro  
droit po  
conduire  
répondi  
chas de  
ment di  
çois , q  
les pour  
parloit  
tion de f  
ne lui d  
ne répo  
persuad  
eux à p  
d'équiva

Le p  
avec le  
plaigno  
il n'igno  
qu'à qu  
neroien  
persuad  
doient  
Il crut  
mais à  
fut en  
velles  
faire v  
ne vou  
qu'il pr

Ce c  
d'une  
beauc  
l'autre  
contre

M. Perrier donna aussi audience au Chef Chicacha ; mais il le prit avec lui sur un autre ton : Il lui dit néanmoins qu'il étoit bien-aisé de le voir , que quand sa Nation rentreroit dans le devoir , il la traiteroit comme les autres , & qu'il ne dépendoit que d'elle de vivre heureuse & tranquille ; qu'il n'ignoroit rien de toutes leurs intrigues , mais qu'il reprendroit pour eux des sentimens de Pere , quand eux-mêmes se conduiroient en Enfans soumis & obéissans. Cet Homme ne répondit rien , mais huit jours après il pria le Chef des Castachas de dire au Général qu'ils étoient malheureux & vraiment dignes de pitié ; que depuis qu'il avoit retiré les François , qui trafiquoient avec eux , toutes les Nations du Nord les poursuivoient à outrance. M. Perrier dit à celui , qui lui parloit ainsi , qu'il pouvoit assurer ce Chef qu'aucune Nation de son Gouvernement n'attaqueroit la sienne , tant qu'elle ne lui donneroit aucun sujet de mécontentement ; mais qu'il ne répondoit pas des Sauvages du Canada , où l'on étoit très-persuadé qu'ils étoient Ennemis des François ; que c'étoit à eux à prouver le contraire par des effets , qui n'eussent rien d'équivoque.

Le point le plus délicat sur lequel M. Perrier eut à traiter avec les Tchahtas , étoit le Commerce. Il sçavoit qu'ils se plaignoient beaucoup de la cherté de nos Marchandises , & qu'il n'ignoroit pas que les Anglois leur avoient fait entendre , qu'à quelque prix que nous missions les nôtres , ils leur donneroient les leurs à moitié moins. D'autre part , il étoit bien persuadé que s'il leur accorderoit la diminution , qu'ils demandoient , six mois après ils en demanderoient une nouvelle. Il crut néanmoins pouvoir les contenter pour cette fois , mais à condition qu'ils ne trafiqueroient qu'avec nous , & ce fut en partie pour n'être pas exposé dans la suite à de nouvelles importunités sur cet article , & en partie pour leur faire voir que les François se suffisoient à eux-mêmes , qu'il ne voulut pas se servir d'eux dans la nouvelle Expédition , qu'il préparoit contre les Natchez.

Ce qui avoit rendu les Tchahtas si aisés à manier , étoit d'une part l'arrivée du secours de France , qu'ils croyoient beaucoup plus considérable , qu'il ne l'étoit en effet ; & de l'autre la bonne réception , que leur avoit faite M. Perrier contre leur esperance. Le secours étoit venu sur la Somme ,

Arrivée du secours de France.



1730.

Flûte du Roi, commandée par M. PERRIER DE SALVERT, Frere du Commandant Général (a). Il avoit passé la barre du Micissipi le huitième d'Août, sans aucune difficulté, quoique les eaux fussent assez basses, & que son Bâtiment, après même qu'il eût déchargé une partie de ses effets dans les Magasins de l'Isle *Touloufè* (b), tirât quatorze pieds & huit pouces d'eau. Le quinzième il mouilla devant la Nouvelle Orléans, & dans une Lettre, qu'il écrivit à M. le Comte de Maurepas le quinzième de Novembre, il marquoit à ce Ministre, qu'il avoit trouvé tous les Habitans de la Colonie fort allarmés; que le peu de Troupes, qui restoient à son Frere, n'étoient pas assez bonnes pour contenir tout le monde dans le devoir; que les mauvaises Recrues, que la Compagnie avoit envoyées, loin de rassûrer le Pays, y avoient augmenté l'épouvante; que de cent Hommes, qui avoient été tirés des Régimens, il n'en étoit arrivé que soixante, sans qu'il pût pénétrer ce qui retenoit les autres à l'Orient; que son Frere avoit demandé six Canons de campagne, six petits Mortiers, des Boulets & des Grenades, & que rien de tout cela n'étoit venu; qu'on seroit obligé de se servir de Pirogues pour transporter les Troupes, les Vivres & les Munitions, faute de Bâtimens plus commodes; que les Natchez, joints à quelqu'autres petites Nations, s'étoient retranchés dans trois Forts; que les courses, qu'ils faisoient sur le Fleuve, interrompoient le Commerce, & qu'il n'étoit pas difficile de connoître par qui ils étoient soutenus.

La modicité du secours, qu'on attendoit avec tant d'impatience, fut sans doute ce qui fit retarder l'exécution du projet de finir la Guerre en forçant les Natchez dans leurs Retranchemens; parce qu'il fallut faire des levées d'Habitans & de Sauvages, qui y suppléassent: Et ce fut après avoir donné l'ordre pour cela, que M. Perrier alla s'aboucher avec les Tchahtas à la Maubile, non pas pour engager ces Sauvages à l'accompagner dans son Expédition, puisque nous avons vu qu'il étoit déterminé à se passer d'eux, mais pour les empêcher de profiter des offres, que leur faisoient les Anglois au sujet du Commerce, & pour les retenir dans notre alliance.

Cela fait il retourna à la Nouvelle Orléans, où il trouva

(a) Tous deux sont aujourd'hui Capitaines de Vaisseaux.

(b) Ou de la Balise.

l'Armée p  
voyer le  
Akanfas,  
chez, &  
d'aller re  
M. de Sal  
Compagn  
Matelots  
Compagn  
lontaires:  
M. DE BR  
vit le treis  
cent cinqu

Le vint  
Chef Cola  
On forma  
on tira un  
primée. M  
demie Gal  
jusqu'à la  
qu'on ne s  
toit pas qu  
Riviere de  
Rouge, d  
Micissipi.

Le vint  
mée étoit  
Marine av  
les Milice  
gauche. L  
de CRESN  
le Cheval  
Grenadier  
nieur, &  
Fort Fran  
mener à la  
différens  
encore to  
Le 27 on  
& les pluy  
Tome



l'Armée prête à partir. La première chose qu'il fit , fut d'envoyer le sieur de COULONGE , Canadien , au - devant des Akanfas , qui devoient se rendre au Fort François des Natchez , & le sieur de Beaulieu s'embarqua avec lui , chargé d'aller reconnoître l'état des Ennemis. Le 9 de Décembre M. de Salvert s'embarqua avec 200 Hommes ; il y avoit trois Compagnies de Marine : le reste étoient des Volontaires & des Matelots de la Somme. Le Lundi 11 M. Perrier partit avec une Compagnie de Grenadiers , deux de Fusiliers , & des Volontaires : Cette Troupe étoit aussi de deux cens Hommes. M. DE BENAC , Capitaine , commandant les Milices , le suivit le treize avec quatre - vint Hommes : il en devoit avoir cent cinquante , mais le reste le joignit sur la route.

Le vint , toute l'Armée étant réunie aux *Bayagoulas* , un Chef *Colapissa* y arriva avec quarante Guerriers de sa Nation. On forma en cet endroit les Compagnies de Milices , dont on tira une Compagnie de Cadets , mais elle fut bien-tôt supprimée. M. le Sueur eut ordre le lendemain de charger la demie Galere , qu'il commandoit , & de prendre les devans jusqu'à la *Riviere Rouge* , qu'il falloit remonter : car , encore qu'on ne sçût pas au juste où étoient les Natchez , on ne doutoit pas qu'ils ne fussent sur la *Riviere Noire* , autrement , la *Riviere des Ouatchitas* , laquelle se décharge dans la Riviere Rouge , dix lieues au - dessus de son embouchure dans le *Micissipi*.

Le vint-deux on partit des *Bayagoulas* en cet ordre. L'Armée étoit divisée en trois Bataillons , ou en trois Escadres. La Marine avoit la droite sous les ordres de M. de Salvert ; les Milices , que commandoit M. de Benac , étoient à la gauche. Le Général étoit au centre ayant sous lui le Baron de CRESNAY , Commandant des Troupes de la Louysiane , le Chevalier d'Artaguet , qui conduisoit la Compagnie des Grenadiers , le sieur Baron , qui faisoit l'Office d'Ingénieur , & les Fusiliers : une partie de ces derniers étoit au Fort François des Natchez , d'où M. de LUSSEY devoit l'amener à la Riviere Rouge. Les Negres étoient dispersés sur differens Bâtimens ; & les Sauvages , qui n'étoient point encore tous rassemblés , devoient faire un Corps à part. Le 27 on avoit fait très-peu de chemin , parce que les néges & les pluies avoient grossi le Fleuve , & augmenté son Cou-

1730.

Les Natchez  
attaquent une  
Firoque, & 16  
Français y sont  
tués ou blef-  
fés

rant, outre que les Brouillards étoient si épais & si continuels, qu'on se voyoit à chaque instant obligé de s'arrêter.

On apprit ce jour-là que MM. de Coulonges & de Beaulieu avoient été attaqués par des Natchez, & que de vingt-quatre Hommes, qu'il y avoit dans le Batteau des François, il y en avoit eu seize de tués, ou de blessés; que Beaulieu étoit du nombre des Premiers, & Coulonges parmi les Seconds. Pour surcroit de disgrâce, on eut aussi nouvelle que les Akanfas, ennuyés de ne point entendre parler de l'Armée Française, s'en étoient retournés chez eux. M. Perrier s'arrêta quelque-tems dans la Baye des Tonicas pour y rassembler les Sauvages, qui ne l'avoient pas encore joint: il fut blâmé de n'avoir pas pris ses mesures, pour les envoyer par avance bloquer les Natchez dans leur Fort; mais il ne se fioit peut-être pas assez à ces Barbares, pour les charger d'une Commission, d'où dépendoit tout le succès de cette Guerre. Les Canadiens, qui blâmoient volontiers tout ce qui se faisoit, depuis que la Colonie n'étoit plus gouvernée par un des leurs, jugeoient des Sauvages de la Louysiane par ceux du Canada; mais ils se trompoient. M. Perrier auroit peut-être manœuvré autrement, s'il avoit eu affaire à des Abénaquis, des Hurons, des Algonquins, & des Iroquois Chrétiens, & domiciliés depuis longtemps parmi nous.

Indocilité  
des Sauvages  
alliés.

Ce Général rejoignit l'Armée à l'entrée de la Rivière Rouge le quatre de Janvier 1731 avec plusieurs Sauvages, qui se trouverent alors au nombre de cent cinquante, de différentes Nations. Il avoit envoyé ordre quelques jours auparavant à M. de Benac de monter jusqu'à notre Fort des Natchez, pour y prendre langue. Il revint le neuf sans avoir rien vu, ni avoir appris aucune nouvelle. Le même jour les Sauvages, & cinquante Volontaires furent détachés avec ordre de prendre les devans sous la conduite du sieur de Laye, Capitaine d'une Compagnie de Milice, & de bloquer les Natchez, dès qu'ils les auroient découverts; mais ce Détachement n'alla pas bien loin, parce que les Sauvages ne marchaient pas volontiers à cette Expédition. L'onzième, on remonta la Rivière Rouge, & le jour suivant à midi on entra dans la Rivière Noire. Le Général avoit recommandé de prendre de grandes précautions, pour n'être pas découvert par les Ennemis; mais ses ordres furent inutiles, parce que les Sauva-

DE

ges, qu'  
aucune  
tout le  
nant qu  
réussi à

Ce fi  
dres fur  
le fit de  
en vint  
on esca  
lendem  
cessaire  
tomber  
rent un  
ils fure  
xième  
pas gra  
Cepend  
M. Per  
chée, &  
avec de

Le G  
il fut en  
ce qu'il  
lui répo  
doit au  
que l'es  
avoit q  
de la T  
côté à l  
cherch  
intenti

Il s'  
après i  
tant a  
qu'il n  
mais  
que f  
Natio  
çois,

ges , qui ne reconnoissoient aucune autorité , & ne gardoient aucune discipline , continuoient à tirer à leur ordinaire sur tout le Gibier , qui se présentoit : de sorte qu'il est assez étonnant qu'après une si longue marche & si peu de secret , on ait réussi à trouver l'Ennemi dans son Fort.

Ce fut le vintième de Janvier , qu'on le découvrit. Les ordres furent donnés sur le champ pour l'investir ; & comme on le fit de fort près , & qu'on pouvoit se parler , les Assiégés en vinrent d'abord aux injures : on ouvrit la Tranchée , & on escarmoucha tout le reste du jour , & toute la nuit. Le lendemain on débarqua les Mortiers , & tout ce qui étoit nécessaire pour le Siège. On tira ensuite quelques Bombes , qui tombèrent dans le Fort. Les Assiégés firent une Sortie , tuèrent un François & un Negre , & blessèrent un Officier ; mais ils furent vivement repoussés par M. de Lusser. Le vint-deuxième on jeta des Bombes tout le jour ; mais elles ne firent pas grand effet , & les Ennemis nous blessèrent deux Soldats. Cependant le vint-quatrième ils arborèrent un Pavillon blanc. M. Perrier en fit aussitôt mettre un pareil à la tête de la Tranchée , & peu de tems après on vit un Sauvage , qui s'avançoit avec deux Calumets à la main.

Le Général l'envoya prendre par son Interprète : & quand il fut en présence , il demanda la Paix , offrant de rendre tout ce qu'il y avoit encore de Negres dans le Fort. M. Perrier lui répondit qu'il vouloit avoir les Negres , mais qu'il prétendoit aussi que les Chefs lui vinssent parler. Le Député répliqua que les Chefs ne viendroient point ; mais que si le Général avoit quelque chose à leur dire , il pouvoit s'avancer à la tête de la Tranchée , & que le Grand Chef s'avanceroit de son côté à la tête de son Fort. M. Perrier lui dit qu'il allât toujours chercher les Negres , & qu'à son retour il lui déclareroit ses intentions.

Il s'en retourna avec cette réponse , & une demie-heure après il amena dix-huit Negres & une Negresse. En les remettant au Général , il lui dit que le Soleil ne vouloit pas sortir , qu'il ne demandoit pourtant pas mieux que de faire la Paix ; mais à condition que l'Armée se retireroit sur le champ ; que si elle prenoit ce parti , il donnoit sa parole que sa Nation ne feroit jamais aucune hostilité contre les François , & qu'il étoit même prêt , si on le souhaitoit , d'aller

*Tome II.*

\* Q q q ij

1731.

L'Armée arrive à la vue des Ennemis.

Ils demandent la Paix.

Ils renvoyent tout ce qu'ils avoient encore de Negres, pris sur les François.

1731.

rétablir son Village dans son ancienne Demeure. Le Général répondit qu'il n'écouterait aucune proposition, que les Chefs ne fussent venus lui parler : qu'il les assûroit de la vie ; mais que, s'ils ne se rendoient pas auprès de lui le même jour, il n'y auroit de quartier pour personne.

On continue  
de parlemen-  
ter.

L'Envoyé s'en retourna porter cette parole, & revint quelque tems après, pour dire que tous les Guerriers unanimement refusoient de laisser sortir le Soleil ; qu'à cela près ils étoient disposés à faire tout ce qu'on voudroit. Le Canon venoit d'arriver ; le Général répondit à ce Sauvage qu'il s'entenoit à sa première proposition, & lui ordonna d'avertir ses Gens que, s'ils laissoient tirer un seul coup de Canon, il feroit main-basse sur tout le monde, sans épargner même les Femmes, ni les Enfans. Cet Homme revint bien-tôt avec un Natché, nommé S. CÔME, Fils de la Femme - Chef, & qui par conséquent devoit succéder au Soleil. Ce Sauvage, qui avoit été de tout tems assez familier avec les François, dit à M. Perrier, d'un ton fort résolu, que, puisque la Paix étoit faire, il falloit qu'il renvoyât ses Troupes : qu'il étoit bien fâché de ce que sa Nation avoit fait contre nous ; mais qu'il falloit tout oublier ; d'autant plus que le premier Auteur du mal avoit été tué au premier Siège, à l'attaque des Tchahtas.

Le Grand  
Chef, son Suc-  
cesseur désigné  
& un autre  
Chef se ren-  
dent au Camp.

M. Perrier lui témoigna qu'il étoit bien-aîsé de le voir, mais qu'il vouloit absolument voir aussi le Grand-Chef ; qu'il ne souffriroit pas qu'on l'amusât plus lon-tems, & qu'aucun Natché ne s'avisât plus de paroître devant lui, qu'en compagnie du Soleil, parce qu'il feroit tirer sur quiconque s'avanceroit pour faire de nouvelles propositions : qu'il lui permettoit donc de retourner à son Fort, & que dès qu'il y seroit rentré, si le Grand-Chef ne sortoit d'abord, il alloit réduire la Place en cendres avec ses Bombes. Saint Côme prit aussi-tôt congé de lui, & une demie heure après on le vit sortir avec le Soleil, & un autre, qu'on appelloit le *Chef de la Farine*. Ce dernier étoit le véritable Auteur du Massacre des François ; mais Saint Côme avoit voulu jeter la faute sur un autre. Ils parurent dans le moment, que l'on faisoit les préparatifs pour attaquer le Fort la nuit suivante.

Ils sont ar-  
rétés.

M. Perrier envoya au-devant d'eux, & ils furent conduits à son Quartier. Le Soleil dit au Général qu'il étoit charmé de traiter avec lui, & qu'il venoit lui répéter ce qu'il lui avoit

fait dire,  
qu'il étoit  
cirés, qu'  
ajouta-t-  
j'étois le  
nocent.  
son crim  
né avis  
là, & fu  
il n'avoit  
me, qu'  
aussi de  
étoit bie  
point d'  
Comme  
M. Perri  
qui étoit  
tre Sent  
tour.

Il fit  
Chef M  
de tirer  
sonnier  
rien ap  
si le Se  
Ami, c  
que j'é  
comme  
& on l  
que lu  
étoit d

Pou  
étoit u  
qui en  
eux,  
fer ; t  
demie  
à son  
bruit.  
S. CÔ

fait dire, que ce n'étoit pas lui, qui avoit fait tuer les François, qu'il étoit alors trop jeune pour parler, & que c'étoit les Anciens, qui avoient formé ce criminel projet : Je sçai bien, ajoûta-t-il, qu'on s'en prendra toujours à moi, parce que j'étois le Souverain de ma Nation, je suis néanmoins fort innocent. On a en effet toujours crû dans la Colonie que tout son crime étoit de n'avoir pas osé résister à sa Nation, ni donné avis aux François de ce qui se tramoit contre eux. Jusques-là, & surtout avant qu'il fût parvenu à la dignité de Soleil, il n'avoit jamais donné aucun sujet de se défier de lui : S. Côme, qui ne haïssoit pas non plus les François, le disculpa aussi de son mieux ; mais l'autre Chef se contenta de dire qu'il étoit bien fâché de tout ce qui étoit arrivé. „ Nous n'avions „ point d'esprit, continua-t'il, mais désormais nous en aurons. „ Comme ils étoient exposés à la pluie, qui devint plus forte, M. Perrier leur dit de se mettre à couvert dans une Cabanne, qui étoit proche, & dès qu'il y furent entrés, il y plaça quatre Sentinelles, & chargea trois Officiers d'y veiller tour à tour.

Il fit ensuite appeller le grand Chef des Tonicas, & un Chef Natché, qu'on appelloit *le Serpent piqué*, pour tâcher de tirer par leur moyen quelque éclaircissement de ses Prisonniers ; mais il paroît que ces deux Hommes ne pûrent lui rien apprendre de nouveau. Mes mémoires ne disent point si le Serpent piqué se trouvoit alors dans notre Camp comme Ami, ou comme Prisonnier : Mais à la fin de 1721, pendant que j'étois aux Natchez, je fus témoin qu'on le regardoit comme le meilleur Ami, que nous eussions dans cette Nation, & on le disoit très-proche parent du Soleil. La Commission, que lui donna M. Perrier, me porte à croire qu'il nous étoit demeuré très attaché.

Pour revenir à ceux, qu'on avoit arrêtés, M. le Sueur, qui étoit un des trois Officiers, auxquels on les avoit consignés, & qui entendoit fort bien leur Langue, voulut s'entretenir avec eux, mais ils ne lui répondirent rien, & il les laissa reposer ; tandis que les deux autres Officiers reposoient. Une demie-heure après, ceux-ci se réveillèrent, & il s'endormit à son tour. Vers les trois heures il fut réveillé par un grand bruit. Il sauta sur ses deux pistolets de poche, & il aperçut S. Côme & le Soleil en postures de gens, qui sont sur le point

1731.

Un des Chefs  
se sauve, & en-  
gagne plusieurs  
à le suivre.

1731.

de se sauver. Il leur dit qu'il brûleroit la cervelle au premier ; qui brânleroit , & comme il étoit seul , la Sentinelle & les deux autres Officiers étant à la poursuite du Chef de la Farine , qu'ils avoient laissé évader par leur négligence , il appella du Monde. M. Perrier y accourut le premier , & donna de nouveaux ordres pour courir après le Fugitif , mais tout fut inutile.

Le vint-cinq de grand matin un Natché s'approcha du Camp : on le conduisit dans la Cabanne , où étoit le Soleil , à qui il dit que le Chef de la Farine étoit venu dans le Fort ; qu'ayant éveillé son Neveu , & huit ou dix des plus anciens Guerriers , il leur avoit dit que les François les vouloient tous faire brûler ; que pour lui , il étoit bien résolu de ne plus rester exposé à retomber dans leurs mains , & qu'il leur conseilloit de se mettre en sûreté avec lui ; qu'il avoient suivi son conseil , & qu'il s'étoient sauvés avec leurs Femmes & leurs Enfans : que tous les autres avoient délibéré s'ils n'en feroient pas autant , mais qu'ayant trop différé à prendre leur résolution , & le jour ayant paru , ils avoient compris que la retraite leur étoit impossible. Sur cela le grand Chef dit à M. le Sueur, que le Chef de la Farine étoit un Usurpateur, lequel, quoiqu'il ne fût pas Noble , s'étoit emparé de la Place , qu'il occupoit , qui le rendoit la troisième personne de sa Nation , & lui donnoit un pouvoir absolu sur tous ceux , à qui il commandoit.

D'autres se  
rendent aux  
François.

Le soir M. Perrier alla trouver le Soleil , & lui déclara qu'il eût à envoyer ordre à tous ses Sujets de sortir du Fort sans Armes , avec leurs Femmes & leurs Enfans : qu'il leur accordoit la vie , & qu'il empêcheroit les Sauvages de les maltraiter. Il obéit , & envoya sur le champ l'ordre par le Natché , qui étoit venu lui apprendre les nouvelles , dont j'ai parlé ; mais tous refuserent de s'y soumettre. La Femme du Grand Chef vint le même jour pour le joindre , avec son Frere , & quelques autres de sa famille , & M. Perrier lui fit beaucoup d'accueil en considération des bons services , qu'elle avoit rendus aux Femmes Françaises pendant leur captivité. On eut bien voulu avoir la Femme Chef , qui a encore plus de crédit dans la Nation , que le Soleil même : L'épouse du Chef alla plusieurs fois au Fort pour l'engager à en sortir , mais ses instances furent inutiles , environ trente-cinq Hommes & deux-cent Fem-

mes se r  
aux aut  
on alloi  
il n'y a  
qu'on p  
gnoient  
dans le  
voient p  
se tenir  
des Sau  
çus par  
Cepen  
affreux  
les Affi  
exacts à  
les huit  
qu'ils p  
Postes  
sans ét  
qui éto  
Cresna  
le Fort  
leurs E  
d'accor  
sauver.

Le le  
à cour  
puisque  
à nou  
comb  
on lia  
S. Cò  
le Sain  
Galer  
Enfan  
furent  
barqu  
la No  
Il s  
sçu d



mes se rendirent sur les deux heures après midi : on fit dire aux autres que s'ils ne faisoient pas au plutôt la même chose , on alloit tirer le Canon , & que dès qu'on auroit commencé il n'y auroit plus de grace pour personne ; ils répondirent qu'on pouvoit tirer quand on voudroit , & qu'ils ne craignoient point la mort. Il est cependant certain qu'il ne restoit dans le Fort que soixante-dix Guerriers au plus , qu'ils n'avoient pas un seul Chef , & que ce qui obligeoit la plupart à se tenir renfermés , étoit la crainte de tomber entre les mains des Sauvages , s'ils se fauvoient séparément , ou d'être aperçus par les Assiégeans , s'ils s'évadoient tous à la fois.

Cependant on ne tira point ; d'ailleurs il faisoit un tems affreux , la pluie n'ayant point discontinué depuis trois jours , les Assiégés se flatterent que les François en seroient moins exaëts à garder les Passages , & ils ne se tromperent point. Vers les huit heures du soir M. de Benac envoya avertir M. Perrier qu'ils prenoient la fuite. Aussi-tôt la Tranchée & tous les Postes eurent ordre de faire feu , mais les Fuyards passerent sans être aperçus le long d'un *Payouc* , ou petite Riviere , qui étoit entre le Quartier des Milices , & celui du Baron de Crefnay ; & lorsqu'on en fut instruit , & qu'on entra dans le Fort , ils étoient déjà bien loin avec leurs Femmes , & leurs Enfans. On ne trouva plus qu'une Femme , qui venoit d'accoucher , & un Homme , qui étoit sur le point de se sauver.

Le lendemain vint-fixième , on voulut engager les Sauvages à courir après ces Fugitifs ; mais ils le refusèrent , disant que puisque par notre faute nous les avions laissé évader , c'étoit à nous à les poursuivre : ainsi n'y ayant plus d'Ennemis à combattre , il fallut songer à s'en retourner. Dès le même jour on lia tous les Prisonniers ; le Soleil , son Frere , son Beau-frere , S. Côme & tous ceux de cette Famille furent embarqués dans le *Saint Louis*. Quarante Guerriers furent mis dans la demie Galere , que commandoit M. le Sueur ; les Femmes , & les Enfans , au nombre de trois cens quatre-vint-sept Personnes , furent partagés dans les autres Bâtimens. Toute l'Armée s'embarqua le vint-septième , & arriva le cinquième de Février à la Nouvelle Orléans.

Il s'en falloit bien que la Guerre fut finie. M. le Sueur avoit sçu du Grand Chef que toute la Nation n'étoit pas , à beau-

1731.

Le plus grand  
nombre s'é-  
chape.

Nos Sauva-  
ges refusent de  
les poursuivre.  
L'Armée Fran-  
çoise décam-  
pe.

Forces des  
Natchez après  
ce Siège.



coup près , dans le Fort , que nous assiégions : qu'elle comptoit encore 200 Guerriers, y compris les Yafous & les Corrois, & autant de jeunes Gens , qui pouvoient déjà faire le coup de Fusil dans un besoin : qu'un de leurs Chefs étoit allé chez les Chicachas avec quarante Hommes & beaucoup de Femmes ; qu'un autre étoit avec soixante ou soixante & dix Hommes , plus de cent Femmes , & un grand nombre d'Enfans à trois journées de son Fort , sur le bord d'un Lac ; qu'il y avoit vingt Hommes , dix Femmes , & six Negres aux *Ouat-chitas* ; que dans un Parti , que l'Armée avoit découvert le dix-huitième de Janvier , il y avoit vingt Hommes , cinquante Femmes , & plusieurs Enfans ; qu'environ vingt Guerriers rôdoient autour de leur ancien Village , pour courir sur les François ; que les Yafous & les Corrois étoient dans un autre Fort à trois journées du sien ; que tout le reste étoit mort de misère & du Flux. Enfin on fut informé que le Chef de la Farine pouvoit avoir rassemblé environ soixante ou soixante & dix Hommes , cent Femmes , & un grand nombre d'Enfans.

Le Sueur ayant pris toutes ces connoissances , en alla rendre compte au Général , & lui dit que s'il vouloit lui permettre de prendre tout ce qu'il trouveroit de Gens de bonne volonté , il croyoit pouvoir lui répondre qu'il se rendroit Maître de tous ces Corps séparés , mais il fut refusé. M. Perrier n'avoit peut-être pas dans les Canadiens toute la confiance , que la plupart méritent : & élevé dans un Service , où la discipline & la subordination sont au plus haut point , il ne pouvoit comprendre qu'on puisse exécuter rien de considérable avec des Milices , qui ne reconnoissent d'autre loi de la Guerre , qu'une grande bravoure , & une patience invincible dans les marches les plus rudes , & dans les travaux les plus pénibles. Il eut sans doute pensé autrement , s'il eut fait réflexion qu'il faut plier les regles suivant la maniere de combattre de ses Ennemis.

Le Chef des  
Tonicas se lais-  
se surprendre  
par les Nat-  
chez, & perit.

Cependant on ne fut pas lontems à s'appercevoir que les Natchez pouvoient encore se rendre redoutables , & que la démarche , qu'on avoit faite d'envoyer vendre à S. Domingue comme Esclaves , le Soleil & tous ceux , qui avoient été pris avec lui , avoit plus aigri , qu'intimidé le reste de cette Nation , en qui la haine & le désespoir avoient changé la hauteur

DE LA  
hauteur &  
l'avoit jan  
des Tonic  
rier qu'éta  
dre à lui,  
François ,  
retirés che  
qu'ils se lo  
bien aises  
de lui ses i  
M. Per  
sent à deux  
éviter tout  
qu'il exige  
Tonica pr  
qu'il fut de  
Natchez ,  
le même te  
dirent au B  
qu'on avoit  
Chef de la  
mes , leurs  
quante CH  
Village.

Le Gran  
voir , à mo  
rent que c'  
trouver bo  
leurs Femm  
nieres & d  
buer des v  
une heure  
dans leurs  
n'allassent  
c'est-à-dire  
zième de J  
& les Corro  
pas , se jett  
sur tous ce

Tome 1

hauteur & la férocité naturelle en une valeur, dont on ne l'avoit jamais cru capable. Au mois d'Avril le Grand Chef des Tonicas descendit à la Nouvelle Orléans, & dit à M. Perrier qu'étant à la Chasse, quatre Natchez s'étoient venu rendre à lui, pour le prier de faire leur accommodement avec les François, ajoutant que tous, & ceux mêmes, qui s'étoient retirés chez les Chicachas, demandoient à être reçus en grace: qu'ils se logeroient où on le souhaitteroit, mais qu'ils seroient bien aises d'être auprès des Tonicas, & qu'il venoit sçavoir de lui ses intentions.

M. Perrier lui répondit qu'il consentoit qu'ils s'établissent à deux lieues de son Village, & non pas plus près, pour éviter toute occasion de querelle entre les deux Nations; mais qu'il exigeoit sur toutes choses qu'ils vinssent sans Armes. Le Tonica promit de se conformer à cet ordre; cependant dès qu'il fut de retour chez lui, il reçut dans son Village trente Natchez, après avoir pris la précaution de les désarmer. Dans le même tems quinze autres Natchez & vint Femmes se rendirent au Baron de Crefnay, qu'ils rencontrèrent dans le Fort, qu'on avoit bâti sur leur ancien terrain. Peu de jours après le Chef de la Farine arriva chez les Tonicas avec cent Hommes, leurs Femmes & leurs Enfans, ayant fait cacher cinquante Chicachas & Corrois dans des Canes autour du Village.

Le Grand Chef leur déclara qu'il avoit défense de les recevoir, à moins qu'ils ne rendissent leurs Armes; ils répondirent que c'étoit bien leur intention, mais qu'ils le prioient de trouver bon qu'il les gardassent quelque tems, de peur que leurs Femmes, les voyant ainsi désarmer, ne se crussent Prisonnières & destinées à la mort. Il y consentit; puis il fit distribuer des vivres à ses nouveaux Hôtes, & on dansa jusqu'à une heure après minuit: après quoi les Tonicas se retirèrent dans leurs Cabannes, ne doutant point que les Natchez n'allassent aussi se reposer. Mais peu de tems après, c'est-à-dire, une heure avant le jour, car c'étoit le quatorzième de Juin, les Natchez, & apparemment les Chicachas & les Corrois, quoique la Lettre de M. Perrier ne le dise pas, se jetterent sur toutes les Cabannes, & firent main-basse sur tous ceux, qu'ils surprirent endormis. Le grand Chef ac-

1731.

courut au bruit, & tua d'abord cinq Natchez; mais accablé par le nombre, il fut tué avec environ douze des Siens. Son Chef de Guerre, sans s'étonner de cette perte, ni de la fuite de la plus grande partie de ses Guerriers, en rallia une douzaine, avec lesquels il regagna la Cabanne du Grand Chef: il trouva même le moyen de faire revenir les autres, & après s'être battu cinq jours & cinq nuits, sans presque discontinuer, il resta maître de son Village. Les Tonicas eurent dans cette occasion vingt Hommes tués & autant de blessés. Ils tuèrent aux Natchez trente-trois Hommes, & firent trois Prisonniers, qu'ils brûlèrent.

Plusieurs  
Natchez sont  
tués en diffé-  
rentes occa-  
sions.

M. Perrier n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il fit partir un Détachement sous les ordres du Chevalier d'Artaguet pour tâcher d'engager le plus qu'il seroit possible de Sauvages à courir après les Natchez. Il manda en même-tems au Baron de Crefnay de s'assurer de tous ceux, qui s'étoient rendus à lui, il obéit; mais l'Aide Major, à qui il les avoit consignés, leur ayant laissé leurs couteaux, dans le tems qu'on y pensoit le moins, ils sautèrent sur huit Fusils, qui étoient au Faisceau, & avec lesquels ils firent feu jusqu'à ce qu'on les eut tous tués, Hommes, Femmes & Enfants, au nombre de trente-sept. Leur Chef étoit descendu à la nouvelle Orléans avec quinze des Siens, ils furent arrêtés & envoyés à l'Isle Toulouse, où on les mit aux fers. Ils trouverent moyen de les forcer, mais ils n'eurent pas le tems de s'enfuir, & ils furent tous tués.

D'autres as-  
siégent M. de  
S. Denys aux  
Natchitoches,  
& sont battus.

Cependant le Chef de la Farine, après avoir manqué son coup aux Tonicas, alla rejoindre ceux de sa Nation, qui avoient échappé dans la Riviere Noire à M. Perrier, les mena aux Natchitoches, où M. de S. Denys se trouvoit avec fort peu de Soldats, & l'assiégea dans son Fort. S. Denys envoya aussi-tôt un exprès au Commandant Général pour lui demander du secours, & le vint-unième d'Octobre M. de Loubois partit de la Nouvelle Orléans à la tête de soixante Hommes pour le secourir. Il avoit déjà fait six lieues dans la Riviere Rouge, & n'étoit plus qu'à sept ou huit journées des Natchitoches, lorsque le Sieur FONTAINE, que M. de S. Denys envoyoit à M. Perrier, lui apprit que les Natchez avoient été battus; que les Natchitoches avoient voulu d'abord les

DE L

attaquer  
ils avoient  
leur Vil-  
Natchez  
tranchés  
d'*Affina*  
Espagno-  
mis, &  
quels éto-  
la fuite,

Tant  
duit les  
il en ref-  
Louysian-  
n'étoit p-  
tarderent  
évit de  
riers, &  
encore  
de Corro-  
Colonie  
revenue  
nouvelle  
toient p-

Les C-  
Sauvage  
le ma-  
cesseront  
des mes-  
soient to-  
des preu-  
cerent p-  
faire en-  
nous, &  
vivre tr-

Cet  
avec pl-  
par une  
comple-

attaquer ; mais que n'étant que quarante contre deux cent , ils avoient été contraints de se retirer , & d'abandonner même leur Village , après avoir perdu quatre des leurs : que les Natchez s'étoient emparés de ce Village , & s'y étoient retranchés ; qu'alors M. de S. Denys ayant reçu un renfort d'*Affinaïs* & d'*Attacapas* , auxquels s'étoient joints quelques Espagnols , avoit attaqué les Reranchemens des Ennemis , & en avoit tué quatre - vingt-deux , du nombre desquels étoient tous les Chefs ; que tous les autres avoient pris la fuite , & que les Natchitoches étoient à leurs trouffes.

Tant de pertes , & sur-tout celle des Chefs , avoient réduit les Natchez à ne plus faire un Corps de Nation ; mais il en restoit encore assez pour inquieter les Habitans de la Louysiane , & pour interrompre le Commerce. D'ailleurs il n'étoit plus possible de diffimuler avec les Chicachas , qui ne tarderent pas à se déclarer ouvertement , ce qu'ils avoient évité de faire jusques-là. Ils étoient au nombre de mille Guerriers , & environ quatre - vingt ou cent Natchez pouvoient encore se joindre à eux ; sans parler du peu , qui restoit de Corrois & d'Yasous. C'en étoit assez pour replonger la Colonie dans les allarmes , dont elle n'étoit pas trop bien revenue , & elle se voyoit à la veille d'avoir à essuyer une nouvelle Guerre , que ses Forces présentes ne lui promettoient pas de pouvoir finir si-tôt.

Les Chicachas , les plus féroces & les plus braves de tous les Sauvages de la Louysiane , s'attendoient bien qu'ayant levé le masque , comme ils venoient de faire aux Tonicas , on cesseroit de les ménager. Ils avoient pris , pour nous tenir tête , des mesures , par lesquelles on jugea que leurs Voisins conduisoient toutes leurs démarches , & on ne tarda point à en avoir des preuves , qui n'étoient nullement équivoques. Ils commencerent par envoyer à la Nouvelle Orléans un Negre affidé , pour faire entendre à tous ceux de sa Nation , qui étoient parmi nous , qu'il ne tenoit qu'à eux de recouvrer leur liberté , & de vivre tranquilles & dans l'abondance parmi les Anglois.

Cet homme conduisit assez bien son intrigue : il fut écouté avec plaisir de tous ses Compatriotes , & M. Perrier fut averti , par une Negresse domestique dans la Ville , qu'il y avoit un complot formé par un grand nombre de ces Esclaves ; qu'ils

1731.

Forces des  
Chicachas.Leurs intrigues , pour faire révolter nos  
Negres.Ces Derniers  
conspirent  
contre nous , &  
sont punis.

1731.

étoient convenus de prendre le tems de la Grand'Messe de Paroisse pour mettre le feu à différentes Maisons, afin d'occuper séparément tous ceux, qui ne seroient point à l'Eglise, & de profiter de cette heureuse conjoncture pour se sauver. Sur cette déposition le Commandant Général fit arrêter une Femme, qui étoit le principal mobile de la conjuration, & quatre Hommes, qui s'en étoient déclarés les Chefs. Ils furent confrontés & convaincus; la Femme fut pendue, & les Hommes rompus vifs, & ces exemples, qui firent connoître aux autres que le secret étoit éventé, suffit pour les contenir dans le devoir.

Les Akanfas  
& les Illinois  
refusent de se  
ligner avec les  
Chicachas.

Cependant les Tchaftas, dont une partie avoit été gagnée par les Chicachas, avoient fait la sourde oreille aux invitations, que le Sieur Regis leur avoit faites de la part de son Général d'envoyer trois cent de leurs Guerriers contre nos Ennemis; mais trente ou quarante de ces Derniers ayant été tués dans une rencontre par les François, ce petit échec leur fit perdre l'alliance de cette Nation, la seule, dont ils eussent à craindre & à esperer: elle se réunit toute en notre intérêt. Alors les Chicachas se tournerent de nouveau du côté des Miamis, des Illinois & des Akanfas; mais ils trouverent des Peuples toujours fidèles à leurs premiers engagements, & qui leur firent perdre d'abord toute esperance de les gagner. Les Illinois livrerent même au Commandant Général les trois Ambassadeurs, que nos Ennemis leur avoient envoyés, & ils furent mis à la discrétion des Tchaftas, qui les brûlerent à la nouvelle Orléans même, & par-là leverent tout ce qui pouvoit encore rester de doute sur leur attachement pour nous.

La Compagnie des Indes  
rétrocède la  
Louysiane au  
Roi, qui en  
donne le Gouvernement  
à  
M. Perrier.

Sur ces entrefaites M. Perrier, qui s'attendoit, comme il le dit lui-même dans une de ses Lettres au Ministre, à être révoqué, parcequ'il étoit informé qu'on le desservoit auprès de la Compagnie des Indes, fut fort étonné de recevoir un Brevet, qui le nommoit Gouverneur de la Louysiane pour le Roi. Dès le vint-deux de Janvier de cette année la Compagnie avoit délibéré de retroceder à Sa Majesté la concession, qui lui avoit été faite de cette Province, & du Pays des Illinois, & son Privilege exclusif, à condition de pouvoir accorder des Permissions aux Négociants du Royaume, qui y vou-

droient fa  
fut hom  
tes du R  
qui faiso  
faire Or  
Sa Maje

Cepen  
sures, q  
chas. Il  
des Exp  
être con  
fut relev  
cedé en  
chargé d  
serieuse  
encore f  
leur a ad  
mens, q  
sement  
au trava  
qui y on

Tout  
1736, d  
bre d'C  
Jesuïte  
pris & l  
que de  
ne pouv  
ceux,  
jeune H  
gardée  
leur. P  
bien du  
a encon  
portant  
transpo  
herent  
sez con  
bare a

droient faire le Commerce. Le 27 de Mars cette délibération fut homologuée par un Arrêt, & en vertu des Lettres Patentes du Roi du dixième Avril suivant, M. DE SALMON, qui faisoit à la nouvelle Orléans les fonctions de Commissaire Ordonnateur, prit possession du Pays, au nom de Sa Majesté.

Cependant M. Perrier n'eut pas le tems de profiter des mesures, qu'il avoit prises pour pousser la Guerre des Chicachas. Il préfera de suivre le service, où il avoit été élevé, à des Expéditions, où les risques, qu'on y court, ne peuvent être compensés par la gloire, qu'on y peut acquérir, & il fut relevé en 1633 par M. de Bienville, auquel il avoit succédé en 1726. Le nouveau Gouverneur se trouva d'abord chargé de la Guerre des Chicachas, devenue une affaire plus sérieuse, qu'on ne l'avoit cru d'abord. Cette Guerre n'est pas encore finie, parce qu'on ne peut se flatter que la paix, qu'on leur a accordée depuis peu, soit durable; d'ailleurs les événements, qu'elle a déjà fournis à l'Histoire, sont racontés si diversement, qu'il n'est pas encore possible d'y démêler la vérité au travers des nuages, que les Amis & les Ennemis de ceux, qui y ont eu la principale part, y ont répandus.

Tout le Monde sçait la perte, que la Colonie y a faite en 1736, du brave Chevalier d'Artaguet, & d'un grand nombre d'Officiers de mérite; & la belle action du P. SENA T Jésuite, qui aima mieux s'exposer au péril certain d'être pris & brûlé par les Chicachas, comme il est arrivé en effet, que de ne pas assister jusqu'au dernier soupir les Blessés, qui ne pouvoient, ni faire retraite, ni même être transportés avec ceux, qui la faisoient. Cette retraite, qui fut l'ouvrage d'un jeune Homme de seize ans, nommé VOISIN, peut être regardée comme un chef-d'œuvre en fait de conduite & de valeur. Pour suivi pendant vint-cinq lieues, il a perdu à la vérité bien du monde, mais il en a coûté cher aux Ennemis, & il a encore marché quarante-cinq lieues sans manger, ses Gens portant sur leurs bras les blessés, qui avoient pu souffrir le transport. Presque tous ceux, qui dans cette rencontre tombèrent entre les mains des Ennemis, & dont le nombre fut assez considérable, ont été brûlés de la manière la plus barbare avec le Missionnaire, qui ne fut pas le seul à exhorter

---

1731.

Belle action  
d'un Jésuite,  
& belle retraite  
d'un Officier de  
de seize ans.

---

1736.

les Compagnons de son supplice à faire honneur, par leur patience & leur courage, à leur Religion & à leur Nation : Le Sieur de Vincennes, Gentilhomme Canadien, & Officier dans les Troupes, en partagea avec lui la gloire, & se fit admirer de ses Bourreaux même.

*Fin du vint-deuxième & dernier Livre.*



D

**A** <sup>B E N</sup>  
 mier  
 naquis &  
 François  
 qu'ils pre  
 & ce qui  
 Abénaqu  
 accompa  
 Expédition  
 accompa  
 son Expé  
 Anglater  
 noient d  
 joignent  
 supplée  
 pour fai  
 gles, 54  
 fort à pu  
 de Que  
 sur le p  
 pour en  
 Sauvage  
 re aux  
 quis de  
 cent A  
 leur dé  
 les, qu  
 Quebec  
 neur G  
 terre le  
 pourqu  
 de leur





# TABLE

## DES MATIERES.

### A

**ABÉNAQUIS.** (*Voyez le premier Volume.*) Un Parti d'Abénaquis & d'Algonquins attaque des François & des Iroquois Chrétiens, qu'ils prennent pour les Ennemis, & ce qui en arrive. Discours d'un Abénaqui à ce sujet. *pag.* 48. 49. Ils accompagnent M. Hertel dans son Expédition, 50. Soixante Abénaquis accompagnent M. de Portneuf dans son Expédition contre la Nouvelle Angleterre, & d'autres, qui venoient de courir sur les Anglois, se joignent à eux, 52. Leur courage supplée à leur peu d'expérience, pour faire un Siége dans les règles, 54. 55. Un Abénaqui donne fort à propos avis au Commandant de Quebec, que les Anglois sont sur le point d'arriver dans ce Port, pour en faire le Siége, 64. 65. Ces Sauvages continuent à faire la guerre aux Anglois; quarante Abénaquis défont en rase campagne six cent Anglois, 70. Leur fidélité & leur désintéressement, 73. Nouvelles, que des Abénaquis apportent à Quebec, 90. & *suiv.* Le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre leur fait des propositions, & pourquoi ils les rejettent, 91. Fruits de leurs courses dans la Nouvelle

Angleterre, 92. Le Roy fait leur Eloge, & ce qu'il mande à M. de Frontenac à leur sujet, 110. Ils continuent de harceler les Anglois, 138. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre les engage par ses menaces à entrer en négociation avec lui. Ils levent un Parti contre les Anglois, 144. Succès de cette Expédition, 145. Ils sont intimidés par le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre; un de leurs Missionnaires, & M. de Villieu les rassurent; ce Dernier mene les Chefs à Quebec, & ils y renouvellent au Gouverneur Général les protestations de leur fidélité, 146-47. Des Abénaquis sont arrêtés, & massacrés par les Anglois, contre le droit des Gens, & la Nation se dispose à en tirer vengeance, 159. Ils accompagnent M. de Frontenac dans son Expédition contre les Iroquois, 168. La Cour veut qu'on les délivre du danger, qu'ils courent de la part du Fort de Pemkuit, 176. Leur facilité à se laisser tromper par les Anglois. Le Conseil du Roy veut qu'on les délivre du Fort de Pemkuit, 177. Ils se rendent Maîtres d'un Fort près de Baston, 223-24. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, prétendant qu'en vertu de la paix, ils devoient cesser toute hostilité, M. de Frontenac lui donne avis qu'il ne peut les obliger à

renvoyer leurs Prisonniers Anglois, qu'on ne leur rende les leurs, 217. Ils tuent quelques Anglois près d'un Village de la Nouvelle Angleterre, 231. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre regarde comme un coup de Parti, de s'assurer d'eux, 235. Ses prétentions sur ces Nations, & sur quoi il les fonde; à quelles conditions ils veulent traiter avec lui, 240. Des Abénaquis parlent avec beaucoup de hauteur aux Députés des Iroquois, 245. Nouvelles protestations de fidélité de leur part, 252. Ils parlent fort bien au Congrès Général, 282. Les Bastonnais veulent les engager à garder la neutralité, & s'y prennent trop tard. M. de Beaubassin se met à leur tête, & porte le ravage dans la N. Angleterre, 289-90. Ils sont surpris dans leur Pays par les Anglois, & demandent du secours à M. de Vaudreuil, qui leur envoie M. de Rouville, lequel surprend les Anglois, leur tue beaucoup de Monde, & fait plusieurs Prisonniers, 290. Ils détournent les Iroquois Chrétiens de se transporter dans la N. York, 292. Ils se laissent encore surprendre. Monsieur de Montigni va à leur secours; leur Expédition dans la Nouvelle Angleterre. Plusieurs viennent s'établir sur la Rivière de Bekancourt. Utilité de cet Etablissement, 294-95. Ils continuent à dévaster la Nouvelle Angleterre, 313. Abandon, où on laisse les Abénaquis. Secours, qu'ils tirent des Anglois par le Commerce. Le seul zèle de la Religion les retient dans nos intérêts, 317. Des Abénaquis se trouvent avec les François dans une Expédition contre la Nouvelle Angleterre: d'autres ne viennent pas au rendez-vous, parce qu'ils sont obligés de porter ailleurs leurs armes, 324. & *suiv.* deux cent Abénaquis se joignent au Parti de M. de Ramezai contre les Anglois & les Iro-

quois, 326. Ils refusent de demeurer neutres, & continuent leurs courses dans la Nouvelle Angleterre, 341. Ils paroissent refroidis à notre égard après la prise du Port Royal. Ce que M. de Vaudreuil mande à leurs Missionnaires, 349. Ils font une irruption près du Port Royal; défont un grand Parti d'Anglois, & investissent la Place, 351. Leur zèle pour la défense de Quebec, 353-54. Ils font tomber les Anglois du Port Royal dans une embuscade, & en tuent un très-grand nombre. Ils se joignent aux François, & investissent le Port Royal, 364. Leurs hostilités dans la Nouvelle Angleterre sont une des principales causes, qui engagent la Cour d'Angleterre à ne se point relâcher sur la cession de l'Acadie, 373. Prétentions des Anglois sur les Abénaquis. Ce qui se passe entre eux & les Anglois à ce sujet, 374. & *suiv.* Ce qui se passe entre eux & un Ministre Anglois, qui avoit entrepris de les pervertir, 375-76. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre ne réussit pas à se les attacher, 376. & *suiv.* Ils ne s'opposent point d'abord à l'Etablissement des Anglois sur le Kinibequi. Ils ouvrent les yeux, & leur demandent de quel droit ils se rendoient Maîtres de leur Terre. Réponse, qu'on leur fait; effet, qu'elle produit sur eux. Ils demandent à M. de Vaudreuil s'il est vrai que leur Pays a été cédé aux Anglois. La réponse du Général les rassure. Les Anglois les ménagent, 377. Trahison, que leur font les Anglois, 378. Ils écrivent au Gouverneur de la Nouvelle Angleterre. Les Anglois mettent leur patience à bout par l'enlèvement du Baron de Saint Castin, & la mort du Pere Rasle, 379. & *suiv.* Les hostilités commencent, 382. Narantsoak est attaqué par les Anglois; plusieurs Abénaquis & le Pere

Pere Rasle  
Ce qui ache  
cillables a  
Quelques-  
Royale, 38  
tranquilles  
ration pou  
étoient res  
inutilemen  
les gagner.  
& les Missi  
ficacement  
intérêts; ce  
présente au  
Acadie. (S  
Situation d  
les Anglois  
1690, 66.  
les Anglois  
109. M. d  
Commanda  
110. Etat d  
eut été resti  
envoye M.  
y fait, 256  
pler & à fo  
l'Evêque de  
Corps de  
échoient.  
grands dég  
Le Gouvern  
velle Angl  
chasser les  
314. La R  
avoir l'Ac  
ce soit, 31  
que jamais  
Subercase  
blissement  
glois y fai  
L'Acadie e  
M. de Sub  
riers, 341  
à s'en rend  
quoi, 342  
posés à l'é  
343. Situa  
après la pr  
*suiv.* Dispo  
To

Pere Rasle y font tués, 383. & *suiv.* Ce qui achève de les rendre irréconciliables avec les Anglois, 395. Quelques-uns s'établissent dans l'Isle Royale, 399. Ils laissent les Anglois tranquilles en Acadie, par considération pour les François, qui y étoient restés, 400. Les Anglois font inutilement tout leur possible pour les gagner. Le Baron de Saint Castin & les Missionnaires agissent plus efficacement pour les retenir dans nos intérêts; ce que M. de Vaudreuil représente au Ministre à ce sujet, 404.

*Acadie. (Voyez le premier Volume.)*

Situation de cette Province, lorsque les Anglois en firent la conquête en 1690, 66. & *suiv.* Les François & les Anglois la negligent également, 109. M. de Villebon y est établi Commandant par la Cour de France, 110. Etat de l'Acadie après qu'elle eut été restituée à la France. Le Roy y envoie M. de Fontenu, & ce qu'il y fait, 256. La Cour songe à peupler & à fortifier cette Province, & l'Evêque de Quebec à y établir un Corps de Religieux; ces projets étoient. Les Bastonnais font de grands dégâts sur les Côtes, 286. Le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre forme le dessein de chasser les François de l'Acadie, 314. La Reine d'Angleterre veut avoir l'Acadie, à quelque prix que ce soit, 321. Elle est plus négligée que jamais par les François. M. de Subercase propose d'y faire un Etablissement solide. Profit, que les Anglois y faisoient par la Pêche, 322. L'Acadie est menacée de nouveau. M. de Subercase y attire des Flibustiers, 341. Les Anglois déterminés à s'en rendre les Maîtres, & pourquoï, 342. Les Habitans mal disposés à l'égard de M. de Subercase, 343. Situation de cette Province, après la prise de Port Royal, 347. & *suiv.* Disposition, où y sont les Fran-

*Tome II.*

çois, 349. Efforts inutiles pour recouvrer l'Acadie, 362. & *suiv.* Elle est cédée à perpétuité à la Couronne d'Angleterre. D'où venoit la fermeté de la Cour de Londres pour ne point se relâcher sur cette cession, 373-74. En quels termes se fit cette cession, 374. Les Anglois y font de bonnes conditions aux Habitans François, pour les y retenir, 399. & *suiv.*

*Agniers. (Voyez le premier volume.)*

Des Agniers & des Hollandois font une irruption à Chambly, & y surprennent des Iroquois du Sault Saint Louys. Feintes négociations de ces Sauvages, & quel étoit leur dessein, 92. & *suiv.* Un Parti d'Agniers & de Goyogouins échappe à M. de Bienville, 97. Des Agniers & des Anglois viennent attaquer le Gouvernement de Montreal, & sont battus à la Prairie de la Madeleine, 102. & *suiv.* Un grand Parti de François & de Sauvages fait une irruption dans ce Canton, & le ravage, 126. & *suiv.* Deux Agniers arrivent à Montreal, & y sont mal reçus, 135. Expédition projetée contre les Agniers, & ce qui la fait manquer, 166. Des Agniers se mettent en marche pour secourir le Canton d'Onneyouth, & retournent sur leurs pas. Un jeune Agnier, déserteur du Village de la Monragnie, est brûlé, 173. M. de Frontenac donne ordre qu'on envoie un grand Parti contre ce Canton, & ce qui empêche l'exécution de cet ordre. Un Parti d'Agniers & de Mahingans défait un Parti de François, 199. Les Agniers empêchent les Onneyouths de venir s'établir dans la Colonie. Ils renvoyent deux Prisonniers à M. de Frontenac, & leurs Deputés parlent insolamment à ce Général, 200. M. de Frontenac projette une Expédition contre eux; ce qui le fait changer de résolution, 222. Les Agniers déclarent au Gouverneur de la Nou-

S ss

velle Angleterre, que personne n'a droit sur leur Pays, & ils brûlent tous les Papiers, qu'ils avoient signés au préjudice de leur indépendance. Ils proposent à ce Gouverneur d'arrêter les Iroquois du Sault Saint Louys, qui étoient venu les visiter, jusqu'à ce qu'on leur ait rendu leurs Prisonniers; & il n'approuve pas ce dessein, 227-28. Des Agniers vont au Sault Saint Louys; M. de Frontenac ordonne qu'on les y reçoive bien. Il les invite à venir à Montreal, & ils y sont bien reçus, 228-29. Les autres Cantons traitent de la paix, indépendamment de celui d'Agnier, 244. Mission du Ministre Delliuss dans ce Canton, 248. Les Agniers promettent d'envoyer des Deputés au Congrès de Montreal, 273. Leurs Deputés arrivent trop tard. Ils font leurs excuses, & signent le Traité, 285. Le Gouverneur d'Orange veut les obliger de lui renvoyer les Mahingans, qui s'étoient retirés dans leur Canton, 292. Il bâtit un Fort dans leur Canton, 328. Ils prennent Parti contre nous par nécessité, 338. Ils promettent à M. de Vaudreuil de ne jamais se déclarer contre nous, & ce qui fait craindre qu'ils ne manquent de parole, 340.

*Le Grand Agnier*, Chef Iroquois du Sault Saint Louys: qui il étoit. Il fait un discours fort chrétien à ses Gens, avant l'attaque de Corlar, 45. Il est tué par surprise. Son Eloge, 48-49.

*Aigron*. Capitaine d'une Flûte dans l'Escadre de M. de la Sale, 3. Il refuse de recevoir un Homme, que M. de la Sale lui avoit envoyé pour faire entrer sa Flûte dans une Riviere, & elle se brise. On le soupçonne de l'avoir fait perir exprès, 7. M. de Beaujeu lui donne passage dans son Vaisseau, pour le soustraire au châtement, qu'il méritoit, 9.

*Aiguefort*. Poste Anglois en Terre Neuve. M. de Brouillan s'en rend Maître, 188.

*Aillebout* (le Sieur d') se distingue à la prise de Saint Jean, 332.

*Aimable*. La Flûte l'*Aimable*, fait partie de l'Escadre de M. de la Sale, 3. Elle échoue, & se brise, 7.

*Akanfas*. Sauvages de la Louysiane. Réception, qu'ils font à M. Cavelier, & à sa Troupe, 36. Ils leur donnent des Guides, 37. On est assuré de leur fidélité, 478. Ils taillent en pieces tous les Tioux, & la meilleure partie des Yalons & des Corrois, 484. M. Perrier envoie au-devant des Akanfas, qui devoient se rendre à notre Fort des Natchez, 489. Ils s'y rendent; & ennuyés d'y attendre les François, ils s'en retournent chez eux, 490. Les Chicachas les sollicitent inutilement de se déclarer contre nous, 500.

*Algonquins*. (Voyez le premier volume.) Un Parti d'Algonquins & d'Abénaquis attaquent des François & des Iroquois Chrétiens, qu'ils prennent pour des Ennemis, & ce qui en arrive, 48. & suiv. Ils accompagnent M. Hertel dans son Expédition, 50. Des Algonquins marchent contre les Agniers, 126. & suiv. D'autres accompagnent M. de Frontenac dans son Expédition contre les Iroquois, 168. Belle action de trente jeunes Algonquins, 224. Les Algonquins font un coup sur les Onnontagués, & pourquoi, 234. Ils demandent qu'on diminue le prix des Marchandises, 275. Equipage du Chef des Algonquins au Congrès Général: son Discours: qui il étoit, 281-82. Des Algonquins vont avec un grand Parti de François en guerre contre les Anglois, 325. Les Algonquins de l'Isle de Montreal témoignent un grand zèle pour la défense de la Colonie, 353.

*Alibamons*. Sauvages de la Louy-

siane. Ils se Nations, & la Caroline; ges, & en anniers à la sent chez eux tent les François.

*Allouez*. re, voyez le des Illinois a chez les Mias Joseph, n'ay sion aux Illir

*Alognies*. (L dant des T pour aller sou Sauvages, q Royal; puis

*Amariton*. neuve. Belle

*Amblimont*. cours à Plais

*Anchusi*. nommée le

*Nouvelle* manquent; l gne, 202. L un très-gran

*Anglois*.

*Kaskebé*, & ment ils se c Port-Royal, de l'Acadie 71. Ils font de Beauport quer Quebe

82. Ils font la Ville sans

vouloient a seaux sont o

Leurs Trou nouveau av

battus pour grande pert

abandonner

ment pour débarquer, d'Iroquois.

siane. Ils se liguent avec d'autres Nations, & font une irruption dans la Caroline; y font de grands ravages, & en amenant plusieurs Prisonniers à la Maubile, 421. Ils bâtissent chez eux un Fort, dont ils mettent les François en possession, 422.

*Allouez.* (le Pere Claude) Jésuite, voyez le premier Volume. Il part des Illinois avec M. Cavalier, & va chez les Miamis de la Riviere de S. Joseph, n'ayant pu établir une Mission aux Illinois. Sa mort, 38. 265.

*Alognies.* (le Marquis d') Commandant des Troupes, est commandé pour aller soutenir les François & les Sauvages, qui bloquoient le Port-Royal; puis contre-mandé, 351.

*Amariton.* Lieutenant en Terre-neuve. Belle action de cet Officier, 290.

*Amblimont.* (M. d') porte du secours à Plaisance, 74.

*Anchusi.* La Baye de Pensacole, nommée le Port d'*Anchusi*, 436.

*Nouvelle Angleterre.* Les Vivres y manquent; la méfintelligence y régné, 102. Les Abénaquis y défolent un très-grand Pays, 341.

*Anglois.* voyez *Corlar*, *Sementels*, *Kaskebé*, & le premier Volume. Comment ils se comportent à la prise du Port-Royal, & en d'autres endroits de l'Acadie, 68, & à l'Isle Percée, 71. Ils font leur débarquement près de Beauport, dans le dessein d'attaquer Quebec par la petite Riviere, 82. Ils sont battus, 83. Ils canonent la Ville sans succès. Pourquoi ils en vouloient aux Jésuites. Leurs Vaisseaux sont obligés de s'éloigner, 84. Leurs Troupes sont repoussées de nouveau avec perte, 85. Ils sont battus pour la troisième fois avec une grande perte, 86. Ils décampent, & abandonnent leur Canon; ils reviennent pour le reprendre, & n'osent débarquer, 87. Un Parti d'Anglois, d'Iroquois, & de Mahingans, qui

devoit tomber sur Montreal, est dissipé, & ce qui en fut la cause, 88. & *suiv.* On les accuse d'avoir voulu empoisonner les François, 88. Les Iroquois les traitent de lâches, & à quelle occasion, 89. Un de leurs Partis est défait par les Canibas; leur mauvaise foi, en traitant avec les Abénaquis, 91. Ils pensent à attaquer de nouveau le Canada. Ils se disposent à attaquer Montreal, 101. Ils remportent d'abord quelque avantage au combat de la Prairie de la Madeleine. Ils sont ensuite défaits, 102. & *suiv.* Leur perte, 105. Sur un bruit qu'ils vouloient attaquer de nouveau Quebec, le Roy envoie une Escadre dans le Golphe S. Laurent, 116. Ils assiègent Plaisance, & sont obligés de lever le siège, 117. & *suiv.* Ils brûlent quelques Habitations, 126. Grands Préparatifs des Anglois, 129. Quel étoit le but de ces préparatifs. Une Flotte Angloise attaque la Martinique, 132. Ils traitent avec les Miamis, 133. Ils levont le siège de la Martinique fort en désordre, 134. Comment ils viennent à bout de s'attacher les Iroquois, & de les rendre irréconciliables avec les François. Pourquoi ceux-ci ne veulent point les prendre pour Arbitres, 137. Les Iroquois ne veulent point qu'ils prennent trop le dessus en Canada. Les Abénaquis continuent de les harceler, 138. Ils bâtissent un Fort à Onnontagué, 143. Ils sont fort maltraités dans la Nouvelle Angleterre par les Abénaquis, 144. Ils emportent toutes leurs Pellereries du Port Nelson, qui étoit menacé par les François, & fortifient le Fort de Saint Anne, 148. Ils font une trahison aux Abénaquis, & travaillent à les retirer de notre alliance, 159. On est surpris qu'ils ne soient pas venus défendre le Canton d'Onnontagué, & le Fort, qu'ils y avoient construit, 172. Des Anglois

se mettent en marche pour secourir le Canton d'Onneyouth, & retournent sur leurs pas, 173. Leur mauvaise conduite par rapport aux Nations Abénaquises, 177. Ils défendent mal le Fort de Pemkuit, 179. Ils en usent mal avec les Habitans de Beaubassin, après avoir manqué une Escadre Française, 181-82. Ils font le siège de Naxoat, 182. *& suiv.* Ils levent le siège, 185. Etat de leurs Colonies en Terre-neuve, & jusqu'où montoit le commerce, qu'ils y faisoient, 185. Ils reconnoissent que leurs désordres y avoient attiré la colere du Ciel sur eux, 186. Leur Quartier Général, 186. Ils sont attaqués, 192. Un Corps d'Anglois est défait, 193. Ils rendent le Fort de Saint Jean, 195. Fautes, qu'ils font dans leurs Colonies, 197-98. Ils dédommagent les Onnontagués de leurs pertes, 200. Ils reprennent le Fort Bourbon, & violent la capitulation, 202. 203. M. d'Iberville le reprend sur eux, après leur avoir coulé bas, ou pris deux Vaisseaux, 204. *& suiv.* Ils sont résolus de rétablir leurs Postes dans l'Isle de Terre-neuve, & de chasser les François de toute l'Isle, 217. Ils se fortifient à Saint Jean, 219. Ils sont mal menés par nos Alliés, 223. Quelques Anglois sont tués par les Abénaquis, 231. Leurs prétentions sur plusieurs Postes du Canada. Ils songent à rebâtir le Fort de Pemkuit; & à s'assurer de la Riviere de Kinibéqui, 235. Ils demandent des dédommagemens pour la Baye d'Hudson, & ce qu'on leur répond, 236. On les laisse se rétablir en Terre-neuve, 237. A quelles conditions les Abénaquis veulent traiter avec eux, 240-41. Ils prennent le parti de ménager les Iroquois, 242. Un Anglois est envoyé à Onnontagué pour traverser les négociations de la paix, 246. Réponse, que lui fait Teganis-

forens, 247. Ils font le Commerce avec les Chicachas, & les sollicitent de tuer un Ecclesiastique François, 260. On rencontre un de leurs Vaisseaux sur le Micissipi: leurs prétentions sur ce Fleuve. Ils y conduisent des Réfugiés François, pour y établir leur droit. Les mauvais traitemens, qu'ils font à ceux-ci, les engagent à se retourner du côté de la France, 261-62. Le Roy d'Espagne veut qu'on les empêche de s'établir sur le Micissipi, 263. Ils veulent s'établir au Détroit. Les Cantons Iroquois s'y opposent, 269. Ils étoient à Plaisance, 286. Ils veulent traverser la paix entre les Iroquois & nous, 270. Ils font de grands préparatifs, & sollicitent les Iroquois de chasser les Missionnaires. M. de Callieres travaille à déconcerter leurs intrigues, 287. Expéditions contre eux dans la Nouvelle Angleterre, 289-90; en Terre-neuve, 290-96. Ils viennent pour attaquer Plaisance, & se retirent, 293. Ils surprennent quelques Abénaquis. M. de Montigni venge ceux-ci, 294. Ils attaquent le Port Royal, & levent le siège, 297-98. Ils font beaucoup de pertes en Terre-neuve, & leur Commerce y est ruiné, 298. *& suiv.* Ils prennent un Vaisseau de Roy, qui alloit à Quebec, 300. Ils sont obligés deux fois de suite de lever le siège du Port Royal. Leur Général se plaint qu'ils avoient refusé de lui obéir, 314. *& suiv.* Grand profit, qu'ils font en Acadie par la Pêche, 322. Ils sont forcés à Hewreuil. Ils dressent une embuscade aux Vainqueurs, & sont battus, 323. *& suiv.* Cinq cent. Anglois obtiennent permission de faire une course dans la Colonie, & pourquoy ils sont contremandés, 327. Les Anglois ne pouvoient s'en prendre qu'à eux, si nos Sauvages exerçoient des cruautés dans leurs Colonies., 329.

Comment  
traités dat  
Caroline  
les Sauvage  
chent de  
Ils se ligu  
attaquer  
35. Ils bā  
la Nouve  
plain. U  
battu, 3  
Entrepris  
suiv. Ils  
contre le  
Partis est  
du Port  
d'un Pris  
tifs de fa  
351-52. L  
le Comm  
brouiller  
Ce que  
qui devo  
suiv. Ce  
sur Quel  
les empl  
pourquo  
avec les  
leur assu  
concilien  
dessein:  
partie d  
Port Re  
les Sauv  
mis font  
trepren  
365. M  
Chef Pe  
Le Com  
que tou  
& pour  
avec le  
rention  
fes, &  
Sauvag  
rention  
ils mē  
les att  
tienne



Comment leurs Prisonniers étoient traités dans la Colonie. Ceux de la Caroline décrivent les François parmi les Sauvages de la Louysiane, & tâchent de nous les débaucher, 330. Ils se liguent avec les Iroquois, pour attaquer la tête de la Colonie, 334-35. Ils bâtissent plusieurs Forts entre la Nouvelle York & le Lac Champlain. Un de leurs Détachemens est battu, 336. Ce qui fit échoüer leur Entreprise contre Chambly, 337. & *suiv.* Ils font de grands préparatifs contre le Canada, 350. Un de leurs Partis est battu par les Sauvages, près du Port Royal, 351. On apprend d'un Prisonnier Anglois les préparatifs de sa Nation contre le Canada, 351-52. Presque tous nos Alliés font le Commerce avec eux, 353. Ils se brouillent avec les Iroquois, 357. Ce que devint la Flotte Angloise, qui devoit assiéger Quebec, 357. & *suiv.* Ce qui fit échoüer leur dessein sur Quebec & sur Montreal. Ce qui les empêche d'attaquer Plaisance; pourquoi ils ne peuvent compâir avec les Iroquois, 361-62. ce qui leur assûra l'Acadie, 362. Ils se réconcilient avec les Iroquois, & leur dessein: ce qui le fait échoüer. Une partie de la Garnison Angloise du Port Royal est taillée en pieces par les Sauvages, 364-65. Les Outagamis font alliance avec eux, & entreprennent de leur livrer le Détroit, 365. Maniere méprisante, dont un Chef Poutéoutamis parle d'eux, 368. Le Commerce des Pelleteries est presque tout entier entre leurs mains, & pourquoi, 373. Ils se ménagent avec les Iroquois, 374. Leurs prétentions sur les Nations Abénaquises, & ce qui arrive entre eux & ces Sauvages, 374. & *suiv.* Leurs prétentions sur le Pays des Abénaquis: ils ménagent ces Sauvages, 377. Ils les attaquent en trahison, & en retiennent plusieurs Prisonniers, 378.

Ils enlèvent le Baron de S. Castin, 379. Ils poursuivent le Pere Rasse, & mettent sa tête à prix, 380-81. Ils attaquent le Village de Narantsoak, & manquent le Missionnaire, 381. Les hostilités commencent entre les Anglois & les Abénaquis, 382. Ils attaquent de nouveau Narantsoak, tuent le Pere Rasse, profanent le Corps de Jesus-Christ, commettent mille indignités sur le corps du Missionnaire, 383-84. Ils continuent de faire la guerre aux Abénaquis, & ce qui en arrive, 385. Leur bonne conduite dans l'Etablissement de leurs Colonies, 389. & *suiv.* Combien les Anglois de l'Amérique Septentrionale peuvent mettre d'Hommes sous les armes, 402. Ils ne négligent rien pour mettre les Nations Abénaquises dans leurs intérêts, & n'y reussent point. De quel avantage leur fut la cession de Plaisance & du Port Nelson, 404. Un Corsaire Anglois ravage l'Isle Dauphine, & y exerce de grandes cruautés sur les Habitans, 415. Des Anglois engagent plusieurs Sauvages à aller en guerre pour faire des Prisonniers. On les soupçonne d'intriguer contre nous. On arrête un de leurs Officiers, qui est envoyé à la Maubile. Il y est bien reçu, aussi bien qu'à Pensacole, & il est tué par les *Tomés*. Leur Magasin des Tchactas est pillé par ces Sauvages: ceux, qui le gardoient sont massacrés. Conspiration des Sauvages contre eux. M. de Bienville en rachette plusieurs des Sauvages, & les traite fort bien, 421. Ils comprennent fort bien de quelle importance est pour nous l'Etablissement de la Louysiane, 431. Des Armateurs Anglois attaquent deux Vaisseaux François, & voyant qu'ils n'étoient pas les plus forts, ils s'excusent, en disant qu'ils les avoient pris pour des Espagnols, 438. Projet des Sauvages de la Louysiane d'y établir les Anglois, après y avoient



massacré les François, 469. Les Tchaclas refusent de recevoir leurs Marchandises, avant que d'avoir parlé à M. Perrier, & sçû ses intentions, 475. Les Natchez font courir le bruit que les Anglois viennent à leur secours, 481. On ne doute point qu'ils ne secourent les Chicachas, si ces Sauvages se déclarent contre nous, 483. Ils sollicitent vivement les Tchaclas de se déclarer contre nous, & leur font des présents considérables, 484. Ces Sauvages disent que les Anglois leur gâtent l'esprit. Le Grand Chef des *Caoniras* se plaint qu'ils donnent de mauvais conseils, 486. Ils conduisent toutes les démarches des Chicachas contre nous, 489.

*Anjelran.* (le Pere) Jésuite. Voyez le premier Volume. M. de Callieres l'envoie aux Nations du Nord & de l'Ouest. Ses instructions, 252. Il arrive à Montreal pour donner avis que les Députés des Nations d'en haut sont en chemin pour Montreal, 271. Il dispose toutes choses à Michillimakinac pour la paix générale, & retire deux Prisonniers Iroquois des mains des Outaouais, 274. Quelques Sauvages s'adressent à lui pour le prier de faire lever le sort, qui causoit, disoient-ils, une maladie, 280. Il sert d'Interprète aux Outaouais & aux Algonquins au Congrès Général, 281. Les Outaouais le demandent à M. de Callieres, & à quelle condition il est accordé, 283.

*Annapolis Royale*, nom, que les Anglois ont donné au Port Royal, 374.

*Anne.* Reine de la Grande Bretagne. Pourquoi elle ne veut pas relâcher l'Evêque de Quebec, qui avoit été pris sur Mer, 301. Elle veut avoir l'Acadie avant la fin de la guerre, à quelque prix qu'elle soit. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre lui répond du succès; & elle l'en

remercie, 321-22. Elle promet le Gouvernement de la Nouvelle France au Sieur Vefche, si le projet de cette conquête réussit, 335. Elle forme le dessein de chasser les François de l'Acadie, & de faire ensuite assiéger Quebec, 341-42. Elle veut absolument avoir le Canada, 352. Pourquoi elle ne veut pas se relâcher sur la cession de l'Acadie; elle veut avoir aussi Plaisance & la Baye d'Hudson, 373.

*Apalaches.* Sauvages de la Floride, quittent le voisinage des Espagnols, pour venir s'établir à la Maubile, près des François. On leur donne un Missionnaire, 414. Des Apalaches amènent un Espagnol à Monsieur de Champmêlin, 447.

*Arembourg* (Le Sieur d') commandant des Habitans, qui sont très-bien à l'attaque des Natchez, 482.

*Argenteuil* (Le Sieur d'Ailleboud d') Lieutenant, se risque à monter à Michillimakinac, 129. Il en ramène un grand Convoi à Montreal, 132. Il est envoyé à Michillimakinac en qualité de Lieutenant du Commandant, 133. Il arrive à Michillimakinac; Effet de son voyage, 164. Il arrive trop tard à Montreal avec cinquante François, pour avoir part à l'Expédition du Comte de Frontenac contre les Iroquois. Nouvelles, qu'il apporte des Sauvages de Michillimakinac, 176. Il se distingue à la prise de Saint Jean, 332.

*Arriola* (D. André de) Premier Gouverneur de Pensacole y bâtit un Fort, & une Eglise, 437.

*Artaguet* (M. d') Commissaire-Ordonnateur à la Louysiane: avis, qu'il donne à M. de Pontchartrain, 330. En quel tems il arrive à la Louysiane. Son arrivée donne quelque forme à cette Colonie. Ses efforts inutiles pour engager les Habitans à cultiver les Terres: ce qu'il dit du Tabac de la Maubile; il est d'avis de fortifier

l'Isle Da  
avis. Il re  
deux Fren  
& en que

*Artagu*  
secours d  
de cet O  
chez, 48  
du Fort,  
ces Sauva

*Assen*  
*Assinais*  
Situation  
des Guid  
218. Les  
sement d  
à propos  
les Natch

*Aterin*  
Sault Sa  
Son Dis  
un Con  
de Fron  
61. Il d  
de la fid

*Attaca*  
Ils secou  
Denys ce

*Avena*  
fionnaire  
Saint Jo  
& son ca  
te Cadil  
Mission,  
de l'y re

*Augie*  
seau de  
rencontr  
été de la  
velles, c

*Ayem*  
Leurs C  
cultiver

*BAB*  
de  
Brouilla

l'Isle Dauphine. Réflexion sur cet avis. Il retourne en France, 415. Ses deux Freres arrivent à la Louysiane, & en quelle qualité, 435.

*Artagnette* (Le Chevalier d') va au secours des Illinois, 459. Belle action de cet Officier à l'attaque des Natchez, 481. Il est établi Commandant du Fort, qu'on bâtit dans le Pays de ces Sauvages, 482. Sa mort, 501.

*Assenis* ou *Cenis*. Voyez ce mot.

*Assinais*. Sauvages de la Louysiane. Situation de leurs Pays. Ils donnent des Guides à M. de Saint Denys, 218. Les Espagnols font un Etablissement chez eux, 427. Ils secourent à propos M. de Saint Denys contre les Natchez, 499.

*Aterihata*. (Louys) Iroquois du Sault Saint Louys, Filleul du Roy. Son Discours aux Outaouais dans un Conseil, en présence du Comte de Frontenac, & ce qu'il produit, 61. Il donne une grande preuve de sa fidélité, 99.

*Attacapas*, Sauvages de la Floride. Ils secourent à propos M. de Saint Denys contre les Natchez, 499.

*Avencau* (Le Pere) Jésuite Missionnaire des Miamis à la Riviere de Saint Joseph. Succès de ses travaux, & son caractère, 322. M. de la Morthe Cadillac l'oblige de sortir de sa Mission, & pourquoi. Il est obligé de l'y renvoyer, 323.

*Augiers* (M. des) prend un Vaisseau de l'Armada d'Espagne, & y rencontre trois François, qui avoient été de la suite de M. de la Sale. Nouvelles, qu'on apprend par eux, 40.

*Ayennis*. Sauvages de la Floride: Leurs Coutumes, leur maniere de cultiver la Terre, leur culte religieux, 15. & suiv.

## B

**B**ABOUL, Poste Anglois de l'Isle de Terre-Neuve, 187. M. de Brouillan y entre, & y mène un Navire

de guerre Anglois. Il se rend Maître de la Baye, 188.

*Bailai*. Commandant Anglois du Port Nelson. Rend son Fort à M. d'Iberville, 207.

*Baleine*. Le Port de la Baleine, en l'Isle Royale. Sa description & sa situation, 387. La Pêche de la Baleine beaucoup plus aisée & plus avantageuse dans le Fleuve Saint Laurent, que dans le Nord, 394.

*Baptiste*. (Le Sieur) vient au secours de Naxoar, 183.

*Baptiste*. Flibustier François. M. de Frontenac se plaint de ce qu'on le tient dans les chaînes à Baston, & de ce qu'on l'y traite avec la dernière rigueur, 226. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre veut le faire pendre comme Corsaire. M. de Calhères le sauve, en menaçant le Gouverneur de représailles, 287.

*Barbier*. (Le Sieur le) M. de la Sale le laisse au Fort de Saint Louys, en qualité de Commandant, 21.

*Le Barbu*. Chef Natché, veut faire perir M. de la Loire, 422.

*Baron*. (Le Sieur,) fait l'Office d'Ingénieur dans l'Expédition de M. Perrier contre les Natchez, 489.

*Baron*. Le Baron, Chef Huron, trahit les François, & traite avec les Iroquois, 156. Ce que M. de Frontenac lui dit pour lui faire connoître qu'il étoit instruit de ses menées, 158. Effet de ses intrigues, 162. Il s'établit dans la Nouvelle York avec plusieurs Familles Huronnes, 213.

*Barre*. (M. de la) Voyez le premier volume. M. de Pontchartrain lui attribue d'être la cause de la guerre des Iroquois, 223.

*Barthelemy*, jeune Parisien, se met en marche pour aller aux Illinois. Il arrive aux Akanfas, 36. Il est obligé d'y rester, faute de pouvoir marcher, 37.

*Baston*, voyez *Boston*.

*Baudouin*. (Le Pere Michel) Jésui-

te, tâche d'établir une Mission chez les Tchaclas, 485.

*Baumanoir*, Officier François, se distingue au siège de Quebec, 86.

*Bayagoulas*, Sauvages de la Louisiane. M. d'Iberville arrive chez eux, & visite leur Temple. Le Dieu des Bayagoulas, 258-59. Autre nom de ces Sauvages, 259.

*Beaubassin*, Quartier de l'Acadie. Violences, que les Anglois y commettent, 181-82. Les Anglois y font une descente, & y trouvent les Habitans sur leurs gardes, 181-82.

*M. de Beaubassin*, Lieutenant, fait une course, & des ravages dans la Nouvelle Angleterre, 289-90.

*Beaucourt*, (M. de) aujourd'hui Gouverneur de Montreal, marche contre les Iroquois, & les défait, 112. Il commande des Canadiens, qui sont envoyés en Terre-neuve, 298. M. de Vaudreuil lui mande de presser les travaux, qu'il faisoit à Quebec, 351. Ses diligences pour mettre Quebec en état de soutenir le Siège, 355.

*Beauharnois*. M. de Beauharnois quitte l'Intendance du Canada pour prendre celle des Classes de la Marine. M. de Pontchartrain l'exhorte à engager les Négocians de plusieurs Villes à faire un effort pour reprendre l'Acadie, 362-63. M. le Chevalier de Beauharnois, Frere du Prédécent, est nommé Gouverneur Général de la Louisiane; il envoie à la découverte de la Mer du Sud, 409.

*Beaujeu*. (M. de) commande l'Escadre destinée à la découverte du Mississipi, 3. Il se brouille avec M. de la Sale. Suite de cette brouillerie, 4. & suiv. Son entêtement est cause de la perte d'un Bâtiment de la Sale, 5. Il lui fait manquer l'Embouchure du Mississipi. 6. Ses mauvaises manieres avec M. de la Sale. Il embarque le Capitaine de la Flûte, pour le soustraire à la justice de M. de la

Sale, Il met à la voile, 9.

*Beaulieu*. (Le Sieur de) va reconnoître les Natchez, 489. Il est attaqué par ces Sauvages, & tué, 490.

*Beaumont* (M. de Beauharnois de) arrive à Quebec, où l'on attendoit la Flotte Angloise, sans l'avoir rencontrée, 356.

*Beauport* (voyez le premier Volume.) M. de Beaucourt prend de bonnes mesures pour empêcher les Anglois de faire descente à Beauport, 355.

*Beauvais*. (Le Sieur de Tilly de) Lieutenant, leve un Parti de guerre, & le succès qu'il eut, 48. Il commande un Corps de Sauvages dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

*Bégon*. M. Bégon, Intendant des Isles de l'Amérique, est nommé Commissaire à Saint Domingue, 5. Il en use bien avec M. de la Sale, 6. Ordres, qu'il reçoit du Roy: M. de Beauharnois lui succede dans l'Intendance de la Rochelle & de Rochefort, 362.

M. Bégon, Fils du Prédécent, Intendant en Canada. Mémoire concerté entre M. de Vaudreuil & lui, pour peupler le Canada, 402.

*Bekancourt*. (Le Baron de) conduit un Corps de Sauvages à l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168. Des Abénaquis s'établissent sur la Riviere de Bekancourt. Motifs de cet Etablissement, 294.

*Beletre* (Le Sieur de) se distingue en Terre-neuve, 300.

*La Belle*, Fregate, que le Roy avoit donnée à M. de la Sale, 3. Elle fait naufrage, 19.

*Bellefont*, brave Canadien, est tué dans un combat, où quarante Abénaquis défont six cent Anglois, 70.

*Bellefontaine* (Le Sieur de) Commandant aux Illinois, reçoit M. Cavalier & sa Troupe, 37.

*Bellomont* (Le Chevalier de) Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre,

gleterre, re  
des Prisonn  
ce Général  
Iroquois,  
lui fait M  
tient un g  
Cantons Iro  
se, 227-28.  
tre au Com  
de plaintes  
de ce Génér  
feré de ce  
au sujet des  
Ses prétent  
Postes, 230  
les Abénaq  
240. Il reçu  
gleterre de  
lité, & M  
un Duplicat  
ce, 241. Il  
quois de des  
Il tâche de r  
de la Paix,  
ganifflorens  
Il fait agré  
sionnaires P  
arrive, 248  
forts pour e  
faite la paix  
tre aux fers  
menace de  
qui paroît  
Iroquois;  
intimider d  
re,

*Belmont*.  
rieur du Sé  
réponse au  
lui deman  
Pere Rasle.

*Bénac*. ( )  
mande les  
de M. Per  
489. Il reçu  
dre langue  
& revient,  
il envoie  
Natchez pr  
Ton

gleterre, renvoye à M. de Frontenac des Prisonniers François. Sa Lettre à ce Général: Ses prétentions sur les Iroquois, 225-26. Réponse, que lui fait M. de Frontenac, 226-27. Il tient un grand Conseil des cinq Cantons Iroquois, & ce qui s'y passe, 227-28. Il écrit une seconde Lettre au Comte de Frontenac, remplie de plaintes & de menaces. Réponse de ce Général, 229. & suiv. Faufseré de ce qu'il dit dans sa Lettre, au sujet des Missionnaires, 234-35. Ses prétentions sur plusieurs autres Postes, 236. Il s'applique à gagner les Abénaquis pour s'en assurer, 240. Il reçoit ordre du Roy d'Angleterre de faire cesser toute hostilité, & M. de Callieres en reçoit un *Duplicata* de la part de ce Prince, 241. Il empêche les Députés Iroquois de descendre à Montreal, 244. Il tâche de traverser les négociations de la Paix, 246. Ce que répond Téganissorens à ses Envoyés, 246-47. Il fait agréer aux Iroquois des Missionnaires Protestans, & ce qui en arrive, 248. Il fait de nouveaux efforts pour empêcher les Iroquois de faire la paix avec nous, & fait mettre aux fers un Onneyonth., 249. Il menace de faire pendre les Jésuites, qui paroîtront dans les Cantons Iroquois; & en voulant gagner, & intimider ces Sauvages, il les irrite, 253.

*Belmont.* (M. l'Abbé de) Supérieur du Séminaire de Montreal. Sa réponse au Pere de la Chasse, qui lui demandoit des Prières pour le Pere Rasle, 385.

*Béauc.* (M. de) Capitaine, commande les Milices dans l'Expédition de M. Perrier contre les Natchez, 489. Il reçoit ordre d'aller prendre langue à notre Fort des Natchez, & revient, sans avoir rien vu, 490. Il envoie avertir M. Perrier que les Natchez prennent la fuite, 495.

*Tome II.*

*Bergeres.* (M. des) Capitaine, est laissé à la garde d'un Fort dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 170.

*Berro.* (Dom Estevan.) Il attaque l'Isle Dauphine, 443. Il mande au Général Espagnol qu'il est impossible de s'en rendre maître, 445.

*Bert.* (Le Sieur le) du Chefne, se poste vers Chambly à la tête des Sauvages, pour dessendre ce poste, 102. Il accourt pour combattre les Ennemis, 104. Il est blessé à mort, 105. Il meurt de ses blessures, 106.

*Bertrand.* (Le Sieur Gaspard) Habitant de Plaisance, brave Homme, est chargé de l'Expédition de l'Isle Carbonniere. Il attaque une Fregate Angloise; tue le Capitaine, met tous les Officiers hors de combat, & est tué lui-même, 346-47.

*Bienville.* (M. le Moyne de) est tué au combat de Saint Sulpice, 75. Il avoit levé peu de tems un grand Parti pour marcher contre les Iroquois, & ce qui l'avoit fait échouer, 27.

*M. de Bienville,* Frere du Prédécent, accompagne M. d'Iberville son Frere, en qualité de Garde de la Marine, à la recherche de l'Embouchure du Micissipi. Il est chargé de la garde d'un Fort, près du Micissipi, 260. Il est mis en qualité de Lieutenant dans un autre Fort. Il rencontre des Anglois sur le Fleuve, & ce qu'ils lui disent, 260-61, 413. Devenu Commandant Général, il abandonne le Biloxi, & transporte cet Etablissement sur la Riviere de la Maubile, 414. Il reçoit fort bien un Officier Anglois, qu'on avoit arrêté aux Natchez & lui rend la liberté. Il rachette plusieurs Anglois pris en guerre par les Sauvages, & les traite bien, 421. Il est envoyé aux Natchez pour tirer raison de la perfidie de ces Barbares. Il croit qu'on a eu une terreur panique: ce qui le défabuse. Pourquoi il s'arrête dans

T t

la Baye des Tonicas, 424. Ce qui se passe entre lui & le Grand Chef des Natchez. Il fait justice des Meurtriers des François, 425. A quelles conditions il accorde la Paix aux Natchez. Il fait construire un Fort sur leur Terrain, 426-27. La Compagnie d'Occident le nomme Commandant Général de la Louysiane, 433. Il propose un Terrain pour y fonder la Nouvelle Orleans, & il est chargé de cet Etablissement, 434. Il fait prendre possession de la Baye de Saint Joseph, 435. Pourquoi il l'abandonne, 436. Il conduit les Sauvages au Siège de Pensacole, 437. Il envoie un renfort de Troupes à M. de Sérigny, 442. Il reçoit ordre d'investir par Terre le Fort de Pensacole, 447. Il fait harceler la Garnison de Pensacole, 448. Il refuse de composer avec le Gouverneur de Pensacole, 449. Il détourne M. de Saujon d'aller attaquer la Baye de Saint Joseph, 453. Il reçoit ordre de la Cour de renvoyer M. de Saint Denys aux Natchitoches. Il établit de nouveau le Quartier Général au Biloxi, & y fixe sa résidence, 454. Il tente inutilement de faire un Etablissement à la Baye de S. Bernard. Il y renvoie des Sauvages, qu'on y avoit enlevés en trahison, 455. Les Tchactas lui donnent avis des propositions, que leur font les Anglois, 456. Avis, que lui donne le Gouverneur de la Caroline, 457. Les Chicachas le font prier de les recevoir en grace, 458. Son embarras au sujet des Natchez: M. Delietto l'en tire, 460. M. Perrier lui succède, & il te passe en France, 462. Il est nommé Gouverneur de la Louysiane, 501.

*Bigot* (Le Pere Jacques) Jésuite: avis, qu'il donne à M. de Callieres au sujet des Abénaquis, & ce que lui dit ce Général, 240. Un des PP. Bigot sert d'Interprète aux Abénaquis au Congrès Général pour la Paix, 281.

*Bihorel*, un des Compagnons de M. de la Sale, disparaît, 21.

*Biloxi*, Baye de la Louysiane, M. d'Iberville y bâtit un Fort, 259. Il y est mal placé, & pourquoi, 262. Ce Poste est abandonné, 414. On y établit de nouveau le Quartier Général. Incommodités de ce Poste, 454. Il en est transporté à la Nouvelle Orleans, & on n'y laisse qu'un Détachement, 456.

*Binneteau*. (Le P.) Jésuite, Missionnaire des Abénaquis. Avis, qu'il donne à M. de Frontenac, 131.

*Blanc* (Jean ie) Chef Outaouais, fait des présens à M. de Callieres, & son discours est fort applaudi, 275: quoique fort attaché aux François, il embarrasse M. de Callieres, parce qu'il voit trop clair, 276. Il délivre le Pere Constantin, Récollet, que des Outaouais avoient lié, & l'engage à travailler à faire cesser un grand désordre survenu au Détroit, 309. Il va trouver M. de Vaudreuil pour lui faire les excuses de sa Nation: Son discours à ce Général, 311-12.

*Blénac* (Le Comte de) Gouverneur Général des Isles, donne avis en Cour, qu'il est attaqué par une Flotte Angloise à la Martinique, 132. Il oblige les Anglois à lever le Siège, 133.

*Blondel* (Le Sieur) Capitaine, va commander aux Natchez, 434.

*Boisbriand*. (Le Sieur Dugué de) se distingue beaucoup en Terre-neuve, 196-97. Il reste au Fort Bourbon, en qualité de Lieutenant, 208. Il arrive à la Louysiane nommé Commandant aux Illinois, 435. Il va au secours des Illinois, & apprend à moitié chemin qu'ils sont délivrés, 459.

*Boisrondet*. (Le Sieur de) Commis de M. de la Sale, part des Illinois avec M. Cavelier & sa Troupe; & est obligé d'y retourner, 37. Il passe

en Canada  
Troupe,  
Bonnaven  
mouille d  
avis d'un  
100. Il att  
prise Ang  
ses Prison  
ve à Quel  
Pemkuit,  
die après  
sur les A  
son arriv  
die, & v  
kuit avec  
suiv. Il a  
ne prend  
Brouillan  
mier s'en  
pour Sain  
pour Fran  
charge de  
Troupes  
Port-Roy  
nison, 3  
fie la des  
contre le  
Bonner  
re-neuve  
ont perm  
Pourquo  
point de  
çois ruin  
Bonre  
pédition  
Volonta  
Le Bo  
lume.) I  
partie de  
un droi  
glois,  
Boston  
Boston  
Nouvel  
145. E  
quoi,  
que les  
Ville,  
Baston

en Canada avec M. Cavelier & sa Troupe, 58.

*Bonaventure* (Le Sieur Denys de) mouille devant Quebec, & y donne avis d'un grand secours de France, 100. Il arrive au Port-Royal avec une prise Angloise, & envoie deux de ses Prisonniers à Quebec, 109. Il arrive à Quebec, & manque le Fort de Pemkuit, 121. & *suiv.* Il arrive en Acadie après avoir fait quelques prises sur les Anglois. Effet, que produit son arrivée, 159. Il arrive en Acadie, & va faire le Siège de Pemkuit avec M. d'Iberville, 177. & *suiv.* Il arrive à Plaisance, 180. Il ne prend point Parti entre M. de Brouillan & M. d'Iberville. Le Premier s'embarque sur son Vaisseau pour Saint Jean, 190. Il fait voile pour France, 191. M. d'Iberville le charge de demander un renfort de Troupes au Roy, 198. Il arrive au Port-Royal, & en renforce la Garnison, 318. M. de Subercase lui confie la défense du Fort en marchant contre les Anglois, 320.

*Bonneville*, Port de l'Isle de Terre-neuve. Les Anglois de Saint Jean ont permission de s'y retirer, 195. Pourquoi M. d'Iberville ne s'empara point de ce Poste, 196. Les François ruinent toute cette côte, 300.

*Bonrepos*. (Le Sieur de) va à l'Expédition de Corlar, en qualité de Volontaire, 44.

*Le Borgne*. (Voyez le premier Volume.) Il se prétend Seigneur d'une partie de l'Acadie, & se fait payer un droit pour la Pêche par les Anglois, 236.

*Boston*, ou *Baston*. Soulèvement à Boston contre le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, & pourquoi, 145. Escadre à Baston, & pourquoi, 201. Les Anglois croient que les François en veulent à cette Ville, 202. Entreprise manquée sur Baston, 215. & *suiv.* Les Bastonnois

font de grands dégâts sur les côtes de l'Acadie. Les François, Prisonniers à Baston, sont fort maltraités, & la Reine d'Angleterre défend de les échanger. Les Milices de la Nouvelle York se rendent dans cette Ville, 286-87. On veut à Baston engager les Abénaquis à demeurer neutres, mais on s'y prend trop tard, 289. Les Bastonnois font une Entrepris sur le Port-Royal, & ne réussissent point, 297. & *suiv.* On fait à Baston des réjouissances pour la prise du Port-Royal, personne ne doutant de cette prise. Soulèvement contre le Général Mark, à la nouvelle de la levée du Siège, 317. Le Parlement de Baston justifie cet Officier, & le renvoie avec de plus grandes forces au Port-Royal, 318. Manière dure, dont les François & les Sauvages Prisonniers à Baston y sont traités, 329. On y fait un grand Armement contre le Canada, 330-31, 334. Les Entreprises & les Projets de M. de Subercase donnent de grandes inquiétudes à Baston: & résolution, qu'on y prend, 342. Préparatifs à Baston pour le Siège de Quebec, 351-52.

*Boularderie*. (Le Sieur de la) Enseigne de Vaisseau, est blessé en combattant avec beaucoup de valeur au Siège du Port-Royal, 320.

*Bourbon*. Le Fort Bourbon, ou Port Nelson, voyez ce mot.

*Bourgeois*. Habitant de Beaubassin en Acadie, va trouver le Commandant de l'Escadre Angloise, pour quoi, & ce qui en arrive, 181.

*Bourgmont*. (Le Sieur de) est envoyé Commandant au Détroit. Il reçoit mal les Sauvages, 307. Il veut les engager à aller en guerre contre les Sioux. Il maltraite un Outaonais, ce qui cause un grand désordre. Il fait tirer sur eux, & ce qui en arrive, 309. & *suiv.*

*Brandt*, Capitaine Suisse, déserte



de la Louysane avec sa Compagnie, & va à la Caroline, 457.

*Bremans.* (Eustache de) jeune Parisien de la suite de M. de la Sale. Ce qu'il devint après la ruine du Fort de Saint Louys par les Clamcoëts, 39, 40.

*Brisacier.* (M. l'Abbé de) Sa Lettre au Pere de la Chaise, au sujet de la Traite de l'Eau-de-vie, 124.

*Brosse.* (Le Sieur de la) Lieutenant Réformé, va en qualité de Volontaire à l'Expédition de Corlar, 44. Il leve un nouveau Parti de Guerre, & quel succès il eut, 48. & *suiv.*

*Brouillant.* (M. de) Gouverneur de Plaisance, y est attaqué par les Anglois, & fait lever le Siège, 117. & *suiv.* Le Roy veut qu'il agisse de concert avec M. d'Iberville, pour chasser les Anglois de l'Isle de Terre-neuve, 160. Caractere de ce Gouverneur, 186. Son Expédition contre les Anglois. Il se plaint des Malouins, & les Malouins de lui, 187-88. Il retourne à Plaisance, & n'approuve point l'attaque de Carbonniere, 188-89. Il se brouille avec M. d'Iberville, & se réconcilie, 189. Il s'embarque pour Plaisance; se brouille de nouveau avec M. d'Iberville, & se réconcilie encore, 190-91. Il se brouille une troisième fois, & est encore obligé de se raccommoder, 191-92. Ses Exploits à la prise de Saint Jean, 193. & *suiv.* Il fait une impolitesse à M. d'Iberville, 195. Il propose de garder Saint Jean, & pourquoi il ne le garde pas. Il se brouille encore avec M. d'Iberville, & se raccommode. Il retourne à Plaisance, 196. Il est d'avis que M. d'Iberville n'aille point en Acadie, de peur de manquer le Port Nelson, 205. Il succede au Chevalier de Villebon dans le Gouvernement de l'Acadie. Nouvelles, qu'il apprend de Baston: Il les communique à M. de Callieres, 286-87. Il est surpris au

Port-Royal par les Anglois, & leur fait lever le Siège, 297. Sa mort, 297-98.

*Brouttin.* (Le Sieur) qui'avoit été Commandant aux Natchez, est demandé par les Barbares pour Otage, 479.

*Bruyas.* (Le Pere) Voyez le premier Volume. Question, qu'il fait aux Députés Iroquois, de la part du Gouverneur Général, 142. Les Iroquois le demandent à M. de Callieres, & à quelles conditions il promet de le leur envoyer, 238. M. de Callieres l'envoie à Baston, & pourquoi, 241. Les Iroquois le demandent à M. de Callieres pour traiter de la Paix, 244. Ce Général y consent, 245. Il part pour Onnontagué. Réception, qu'on lui fait. Son discours dans un Conseil, & sa conduite en cette occasion, 245-48. Il retourne à Montreal avec des Députés de deux Cantons. Pourquoi il n'insiste point sur l'article des Ministres Protestans, que les Iroquois avoient promis d'accepter, 249-50. Il retourne à Onnontagué à la priere de Teganissorens: Succès de sa négociation, 270. & *suiv.* Il sert d'Interprète aux Iroquois au Congrès Général pour la Paix, 281.

*Buiffon.* (Le Sieur du) Commandant au Détroit, est insulté par les Outagamis, 365. Il appelle nos Alliés à son secours. Il les mene contre les Outagamis. Sa bonne conduite dans cette Expédition, & quel en fut le succès, 366. & *suiv.*

*Burin.* la Baye du Grand Burin en Terre-neuve. Sa situation. Pourquoi M. de Nesmond s'y transporte, 219.

C

**C** *LABANAS.* Officier François; se distingue au Siège de Quebec, 86.

*Cadillac.* (M. de la Motte) succede

à M. de Louysane avec sa Compagnie, & va à la Caroline, 457.  
Bremans. (Eustache de) jeune Parisien de la suite de M. de la Sale. Ce qu'il devint après la ruine du Fort de Saint Louys par les Clamcoëts, 39, 40.  
Brisacier. (M. l'Abbé de) Sa Lettre au Pere de la Chaise, au sujet de la Traite de l'Eau-de-vie, 124.  
Brosse. (Le Sieur de la) Lieutenant Réformé, va en qualité de Volontaire à l'Expédition de Corlar, 44. Il leve un nouveau Parti de Guerre, & quel succès il eut, 48. & *suiv.*  
Brouillant. (M. de) Gouverneur de Plaisance, y est attaqué par les Anglois, & fait lever le Siège, 117. & *suiv.* Le Roy veut qu'il agisse de concert avec M. d'Iberville, pour chasser les Anglois de l'Isle de Terre-neuve, 160. Caractere de ce Gouverneur, 186. Son Expédition contre les Anglois. Il se plaint des Malouins, & les Malouins de lui, 187-88. Il retourne à Plaisance, & n'approuve point l'attaque de Carbonniere, 188-89. Il se brouille avec M. d'Iberville, & se réconcilie, 189. Il s'embarque pour Plaisance; se brouille de nouveau avec M. d'Iberville, & se réconcilie encore, 190-91. Il se brouille une troisième fois, & est encore obligé de se raccommoder, 191-92. Ses Exploits à la prise de Saint Jean, 193. & *suiv.* Il fait une impolitesse à M. d'Iberville, 195. Il propose de garder Saint Jean, & pourquoi il ne le garde pas. Il se brouille encore avec M. d'Iberville, & se raccommode. Il retourne à Plaisance, 196. Il est d'avis que M. d'Iberville n'aille point en Acadie, de peur de manquer le Port Nelson, 205. Il succede au Chevalier de Villebon dans le Gouvernement de l'Acadie. Nouvelles, qu'il apprend de Baston: Il les communique à M. de Callieres, 286-87. Il est surpris au



à M. de Louvigny dans le Commandement de Michillimakinac, & engage les Sauvages de son Poste à courir sur les Iroquois, 151. Il donne avis que nous allons perdre nos Alliés, si on ne fait sérieusement la guerre aux Iroquois, 153. Il détermine nos Alliés à faire des courses sur les Iroquois, & ils les font avec succès, 155. Sa conduite à l'égard d'un Chef Huron, qui nous trahissoit. Ses inquiétudes au sujet des Sauvages de son Poste, & son habileté en cette occasion, 157-58. Il se trouve dans un grand embarras, & comment il engage les Sauvages de son Poste à agir contre les Iroquois, 162. Il les invite à se joindre à M. de Frontenac, qui se disposoit à marcher contre les Iroquois, & ce qui l'empêche de réussir, 164. Il arrive à Montreal avec un grand nombre de Sauvages Alliés, qu'il amène au secours de la Colonie, 213. Il est envoyé avec cent Hommes au Détroit, 284. Les Outaouais lui demandent justice des Miamis: sa réponse. Il part pour Quebec, & ce qu'il dit aux Outaouais en partant, 307. Il part pour retourner au Détroit, 310. Imprudente démarche, qu'il fait pendant son voyage; il la reconnoît, & la répare. Il veut traiter avec les Outaouais, qui ne veulent traiter qu'avec le Gouverneur Général, 211. Il reçoit sur cela les ordres de M. de Vaudreuil, & la déclaration, qu'il fait aux Outaouais, 312. Il mollit avec les Outaouais, & quoiqu'il eût promis la Tête du Pesant aux Miamis, il pardonne à ce Chef, 313. Il oblige le Pere Aveneau de quitter sa Mission de Saint Joseph, & pour quoi. Il amuse les Miamis, & fait avec eux un Traité peu honorable. Il marche contre eux, les défait, & les soumet, 322-23. Il est nommé Gouverneur de la Louisiane. Ses instructions, 415-16.

Ses tentatives pour établir le Commerce avec les Espagnols, 417. Il établit des Magasins aux Natchez, 421. Il arrive aux Illinois, où l'on fait courir le bruit qu'il a découvert une Mine d'argent. Il retourne à la Maubile, où plusieurs Nations Sauvages lui font des offres fort avantageuses, qu'il accepte, 422. Il envoie M. de Bienville contre les Natchez, 424. Ses précautions pour empêcher les Espagnols de s'approcher de nous, 427. Il est relevé, & retourne en France, 433.

*Cisaro.* (M. de) Capitaine de Vaisseau, meurt de peste en allant à la Louisiane, 453.

*Callieres.* (M. de) Gouverneur de Montreal. (*Voyez le premier Volume.*) Ordre, qu'il reçoit de M. de Frontenac, 76. Avis, qu'il reçoit d'un grand Parti d'Iroquois, 99. Sur la nouvelle d'un gros Parti d'Anglois & de Sauvages, il assemble des Troupes, & va camper à la Prairie de la Madeleine. Il envoie M. de Valrennes pour défendre Chambly, 102. Une maladie l'empêche de se trouver au Combat de la Prairie de la Madeleine, 103. Il envoie un Parti contre les Anglois, 112. Il donne avis à M. de Frontenac que trois cent Tsonnonthouans se sont cantonnés sur la Grande Riviere. Ordre, qu'il reçoit de ce Général, 113. Précautions, qu'il prend pour garantir son Gouvernement d'une irruption des Iroquois, 125-26. Il recommande au Parti, qui marchoit contre les Agniers, de ne point faire de Prisonniers, que des Femmes & des Enfants, 126. Il n'est point obéi, 127. Un Capitaine Onneyouth le vient trouver, & il l'envoie au Gouverneur Général, 130. Il marche contre les Iroquois, qui se retirent à son approche, 131-32. Sa conduite à l'égard des Iroquois, qui faisoient semblant de vouloir entrer en négocia-

tion. Dessein des Iroquois contre lui, 139. Il rompt leurs mesures, 151. Il pourvoit à la sûreté de tous les Postes, 155. Son avis sur l'Expédition contre les Iroquois, 165-66. Mouvements, qu'il se donne pour cette Expédition, 167. Il conduit alternativement l'Avant-garde & l'Arrière-garde dans la marche, 169. Il tire par son habileté l'Armée François d'un grand danger. Il facilite la descente des Troupes, 170. Ruse, qui lui réussit pour empêcher les Tsonnonthouans de venir défendre le Canton d'Onnontagué. Il commande la Ligne gauche de l'Armée, & monte à Cheval; pourquoi, 171. Il s'offre à demeurer pendant l'Hyver dans le Pays Iroquois pour en assurer la conquête. Il est d'avis de châtier les Goyogouins, & pourquoi tout cela n'est pas approuvé, 174. *& suiv.* Ordres, qu'il reçoit de M. de Frontenac. Sa réponse, 199. Il reçoit les Onneyouths; demande à M. de Frontenac ses ordres à leur sujet, & la réponse du Général, 200. Les Iroquois Chrétiens lui offrent leurs services, & ce qui l'empêche de les accepter. Il rompt les mesures des Iroquois, 201. Un Député d'Onneyouth le vient trouver à Montreal, & ce qu'il en pense, 209. Son avis sur la conservation des Postes du Canada, 211. *& suiv.* Son entretien avec le Ministre Dellius touchant les prétentions des Anglois sur plusieurs Postes du Canada, 235. Il reçoit des Députés Iroquois, & se défie d'eux. Demandes, qu'ils lui font: réponse, qu'il leur fait, 238. Il est nommé Gouverneur Général: son caractère, 239. Avis, qu'on lui donne que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre veut traiter avec les Abénaquis, & ce qu'il répond, 240. Il reçoit par le Roy d'Angleterre un ordre du Roy de faire cesser toute hostilité en Canada, & en reçoit un

pareil pour le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, à qui il l'envoie. Les Iroquois lui envoient une députation pour le complimenter sur sa promotion, 241. Ses mesures pour n'être point surpris par les Iroquois. Il envoie à Onnontagué l'ordre du Roy d'Angleterre au Chevalier de de Bellomont, & quelle vûe il avoit en cela, 242. Les Outaouais & les Iroquois le viennent trouver, & ce qu'il dit aux uns & aux autres. Six Députés de deux Cantons lui sont présentés par M. de Maricourt, 243. Il leur donne une audience publique, & ce qui s'y passe 244-45. Il donne audience aux Députés de différentes Nations. Ils applaudissent à son discours. Il signe avec eux un Traité provisionnel, 250. *& suiv.* Il envoie M. de Courtemanche & le Pere Anjelran aux Nations du Nord & de l'Ouest, & ce qu'il leur recommande. Il rend compte à M. de Pontchartrain de l'état des affaires, & pourquoi il n'avoit pas voulu parler aux Iroquois au sujet du choix des Missionnaires Catholiques ou Protestans, 254-55. Il mande à M. de Pontchartrain qu'on prépare en Angleterre & en Hollande des Vaisseaux pour faire un Etablissement à la Louysiane sur les mémoires du Pere Hennepin, & que le Roy d'Angleterre y vouloit envoyer les Réfugiés François, 260-61. Les Iroquois lui portent leurs plaintes contre les Outaouais, qui avoient attaqué leurs Chasseurs. Sa réponse. Ce qu'il dit à Téganifflorens au sujet de l'Etablissement du Détroit. Il lui accorde des Députés François, 268. *& suiv.* Sa conduite au Congrès pour la Paix générale, 274. *& suiv.* Ce qu'il dit aux Députés des Cantons après la signature du Traité. Pourquoi il ne leur parle ni du Détroit, ni des Jésuites, 284. Il menace le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre de représailles,

s'il fait m  
riste. Il trav  
trigues des  
tons. Sa m

Canada.

çoise du  
Commerces  
*suiv.* Com  
mettre d'e  
la Paix d'  
Ville de L  
chargés de  
laissé le C  
403. Il fai  
naufnage c

Canadien

leur inexp  
Fort par  
voure per  
81. *& sui*  
leur zèle  
ge de Qu  
pes vivre  
vent bien  
combat c  
leine, 1  
chent con  
des Sauv  
Leur tra  
ville. Qu  
Comman  
duire. M.  
il veut le  
M. de M  
rête au p  
obéir, 1  
de sentir  
en Terre  
quoi ils  
res en A  
diens son  
& s'y dif  
*suiv.* Le  
vation p  
diens, 3  
la Nou  
Leur ré  
Quebec  
faites en

s'il fait mourir le Capitaine Baptiste. Il travaille à déconcerter les intrigues des Anglois dans les Cantons. Sa mort; son éloge, 287-88.

*Canada*. Etat de la Colonie Francoise du Canada, par rapport au Commerce jusqu'en 1706, 390. & *suiv.* Combien le Canada pouvoit mettre d'Hommes sous les armes à la Paix d'Utrecht. Les Députés de la Ville de Londres au Parlement sont chargés de demander pourquoi on a laissé le Canada aux François, 402, 403. Il fait une grande perte par le naufrage du *Chameau*, 409.

*Canadiens*. Leur courage supplée à leur inexpérience pour prendre un Fort par les règles, 54. Leur bravoure pendant le Siège de Quebec, 81. & *suiv.* Le Roy est informé de leur zèle pendant & après le Siège de Quebec. On envoie les Troupes vivre chez eux, & ils les reçoivent bien, 91. Ils se distinguent au combat de la Prairie de la Madeleine, 105. Cent Canadiens marchent contre le Canton d'Agner avec des Sauvages alliés, 126. & *suiv.* Leur attachement pour M. d'Iberville. Qualités, que doit avoir un Commandant pour les bien conduire. M. de Brouillan les craint, 189; il veut les mettre sous les ordres de M. de Muys, & menace de casser la tête au premier qui refusera de lui obéir, 191. Il les craint, & change de sentiment, 192. Leurs conquêtes en Terre-neuve, 193. & *suiv.* Pourquoi ils ne gardent pas leurs conquêtes en Amerique, 198. Cent Canadiens sont envoyés en Terre-neuve, & s'y distinguent beaucoup, 298. & *suiv.* Le Port-Royal doit sa conservation particulièrement aux Canadiens, 316. Ils font des courses dans la Nouvelle Angleterre, 341-42. Leur résolution pour la defense de Quebec, 355-56. Fautes, qu'ils ont faites en s'attachant presque au seul

Commerce du Castor, & ce qui en est arrivé, 389. & *suiv.* Ce qui les empêchoit d'aller faire la Pêche dans le Golphe, 393. Ils se distinguent beaucoup à l'attaque de l'Isle Dauphine, 444-45. Cent cinquante Canadiens autour du Fort de Pensacole, 449. Imprudence des Canadiens, qui accompagnoient le P. Douttreleau, & ce qui en arrive, 470. M. Perrier ne rend pas justice aux Canadiens, 496.

*Canibas*. (Voyez *Abénakis*.) Ils défont un grand Parti d'Anglois & de Mahingans, 91. Des Canibas vont au Siège de Pemkuit, 178. Leur fureur à la vûe d'un des Leurs, que les Anglois avoient laissé aux fers dans ce Fort, & qui étoit condamné à être pendu, 179. M. de Frontenac leur mande de cesser toute hostilité contre les Anglois, 227.

*Cannohatinnos*. Sauvages de la Floride. Victoire, que les Cénis remportent sur eux avec le secours des François, 33.

*Canonville*. (Le Sieur de) avertit M. Provost qu'il a vû à Tadoussac une Flotte Angloise, 65.

*Cansés*, Sauvages de la Louysiane. M. de Courtemanche empêche les Kaskaskias & les Outaouais d'aller en guerre contre eux, 274.

*Caouis*, Poste Espagnol. Sa Situation. M. de Saint Denys y est reçu, & envoyé de-là à Mexico, 418.

*Caouias*, Sauvages de la Floride. Leur Grand Chef nommé Empereur. Ce qui se passe entre M. Perrier & lui, 485-86.

*Cap Breton*. (Voyez *Isle Royale*, & le premier Volume.)

*Cap Brûlé*, dans l'Isle Royale. Sa situation, 88.

*Cap Sainte Marie*, en Terre-neuve. Sa Situation, 117.

*Capucins*. La Compagnie des Indes établit des Capucins à la Louysiane, 461.

*Carbonniere*, Isle & Poste Anglois

en Terre-neuve. Sa Situation. Pourquoi M. d'Iberville veut commencer par-là son Expédition en Terre-neuve. M. de Brouillans y oppose, 188-89. Difficulté d'attaquer cette Isle en Hyver, 197.

*Carheil* (Le Pere Etienne de) Jésuite. (Voyez le premier Volume.) Estime & attachement du Capitaine Huron, le Rat, pour lui. Il en fait un zélé Chrétien, 278.

*Caribous*. En quel tems se fait la Chasse de ces Animaux dans la Baye d'Hudson. (Voyez le Journal.)

*Caroline*. Plusieurs Sauvages font une irruption dans la Caroline; y exercent de grands ravages, & en amènent un grand nombre de Prisonniers, qu'ils conduisent à la Maubile, où M. de Bienville les rachette, 421. Les Espagnols projettent de conquérir la Caroline, 438. Une Compagnie Suédoise déserte de la Louysiane, & va à la Caroline, 456.

*Carré*. Habitant, attaque fort à propos les Anglois à la tête des Milices, 86. Les Ennemis mêmes admirent sa manœuvre, & M. de Frontenac lui permet d'emporter deux Pièces de Canon, qu'il avoit obligé les Ennemis d'abandonner, 87.

*Castachas*. Tribu des Tchactas. Leur Chef est établi Grand Chef des Tchactas Orientaux, 486.

*Castor*. Fautes, qu'on a faites en Canada au sujet du Castor, 389. & suiv.

*Catarocouy*. (Voyez le premier Volume.) Ce Fort est rétabli & bâti de pierres, 152. & suiv. M. de Frontenac y arrive, & on est obligé d'y laisser plusieurs Malades, 169. Importance de ce Poste, & ce que le Roy mande sur cela à M. de Caillieres, 240. On assure les Iroquois qu'ils trouveront dans ce Poste tout ce, dont ils auront besoin, 250.

*Cavallero*. (D. Bruno de) Lieutenant Colonel, est envoyé au Gouverneur de la Baye de Saint Joseph,

& pourquoi, 440. Il fait sommer M. de Châteauguë, 441. Il se rend à M. de Champmêlin, 449.

*Cavelier*. (M.) Prêtre de Saint Sulpice, Frere de M. de la Sale, l'accompagne dans son Expédition, 3. Il veut engager M. de Beaujeu à prendre soin des affaires de M. de la Sale. Réponse, que lui fait M. de Beaujeu, 5. 6. Il suit M. de la Sale dans un voyage, 9. Ce qu'il dit aux Assassins de son Frere, & ce qu'ils lui répondent, 26, 27. Il prend la résolution de passer aux Illinois. Demandes, qu'il fait à Duhaup, 31. Réponse, qu'il en reçoit, 32. Il est obligé avec tous les autres François de suivre Hiens chez les Cénis, 33. Il se met en marche pour aller aux Illinois, 35. Il arrive aux Akanfas. Réception, que lui font ces Sauvages; ils lui donnent des Guides. Il arrive aux Illinois; il en part, & est obligé d'y revenir, & d'y passer l'Hyver, 37. Il arrive en Canada, & passe en France, 38.

Le jeune Cavelier, Neveu de M. de la Sale, l'accompagne dans son Expédition, 3. Est envoyé pour apprendre des nouvelles de la Fregate, 18. Il rapporte qu'elle a fait naufrage, 19, 20. Il se met en marche pour aller aux Illinois, 35.

*Cénis* ou *Assenis*, Sauvages de la Floride. Situation & qualité de leur Pays. Leur caractère, leurs usages, leur maniere de faire la guerre, & de traiter leurs Prisonniers, 13. & suiv. Ils font alliance avec M. de la Sale. & lui donnent des Chevaux, 21. Réception, qu'ils font à Joutel, 28. & suiv. Ils sont fort scandalisés du meurtre de M. de la Sale, & des violences de ses Meurtriers, 32. Les François vont en guerre avec eux, & leur font remporter une victoire complete. Comment ils usent de leur victoire. Leur réjouissance, 33. & suiv. Cruauté de leurs Femmes,

34. Ils cherchent d'aller chercher donnent néant (Voyez Assis Chaillons.

Capitaine, Parti contre suiv. Il commande dans l'Expédition, 336. Il ment pour les Ennemis,

*Chambault*. Reur du Roy de les Milices dans l'Expédition contre le

*Chambly*. Irruption de doits à Chateaus succès, 92. M. de Caillieres, 102. Iroquois, vernement répare ce breuil y fait

Le Sieur dans l'Expédition

*Chameau*. Son naufrage

*Champigny*. (me.) Condu

gny à l'Occident

la Baye d'Am

il n'écrit pas

la Traite de

qu'il manque

sur le dessein

de rétablir

Ce qu'il veut

de rétablir

qu'il représente

de Plaisance

qu'on doit

159-60. L'Expédition

167. Son To

34. Ils cherchent à détourner Joutel d'aller chercher les Illinois, & lui donnent néanmoins des Guides, 35. (*Voyez Affinai's.*)

*Chaillons.* (M. de Saint Ours des) Capitaine, commandant un grand Parti contre les Anglois, 324. & *suiv.* Il commande une Compagnie dans l'Expédition de M. de Ramezai, 336. Il est envoyé en détachement pour sçavoir des nouvelles des Ennemis, 337.

*Chambaults.* (Le Sieur des) Procureur du Roy de Montreal; commande les Milices de ce Gouvernement dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

*Chambly.* (*Voyez le premier volume.*) Irruption des Agniers & des Hollandois à Chambly, & quel en fut le succès, 92. Ce Fort est menacé, & M. de Callieres y envoie M. de Valrenes, 102. On le fortifie contre les Iroquois, qui menaçoient le Gouvernement de Montreal, 125. On répare ce Fort, 129. M. de Vaudreuil y fait camper son Armée, 356.

Le Sieur Hertel de Chambly est tué dans l'Expédition d'Hevreuil, 327.

*Chameau*, grande Flûte du Roy. Son naufrage, 409.

*Champigny.* (*Voyez le premier Volume.*) Conduite de M. de Champigny à l'occasion de l'Expédition de la Baye d'Hudson, 101. Pourquoi il n'écrivit point en Cour au sujet de la Traite de l'Eau-de-vie, 124. Ce qu'il mande à M. de Pontchartrain sur le dessein de M. de Frontenac de rétablir le Fort de Catarocouy. Ce qu'il vouloit qu'on fit au lieu de rétablir ce Fort, 152-53. Ce qu'il représente au Ministre au sujet de Plaisance, & sur ce qu'il croit qu'on doit faire contre les Anglois, 159-60. Il monte à Montreal pour l'Expédition contre les Iroquois, 167. Son avis sur la conservation

des Postes avancés, 211. & *suiv.* On s'en tient à son avis, & ce qui en arrive 213. Il prétend au Gouvernement Général; ce qui lui fait manquer son coup, & combien il en étoit digne, 239. Madame de Champigny assiste au convoi & aux obseques du Capitaine le Rat, 279. M. de Champigny assiste avec le Général à la dernière Assemblée pour la Paix générale, 280. Il fume dans le grand Calumet de Paix, 283. Il retourne en France, 288.

*Champmêlin.* (Le Comte de) Chef d'Escadre, arrive à la vûe de l'Isle Dauphine, 446. Ses préparatifs pour le siège de Pensacole, 447-48. Il entre dans la Baye, 448. Il se rend maître de Pensacole, des Vaisseaux Espagnols, qui le défendoient, & de plusieurs Bâtimens, qui arrivoient au même lieu. Il loue les Espagnols de leur belle défense, 449. & *suiv.* Comment il se venge de la dureté des Espagnols envers les François Prisonniers, 450. Il ruine une partie du Fort de Pensacole, 451. Ce qui le fait résoudre à retourner en France. Il distribue aux Sauvages les presens du Roy. Ce qui l'oblige à retarder son départ. Il met à la voile. Bon témoignage qu'il rend au Conseil de M. de Saint Denys, 452-53.

*Chaouachas.* Sauvages de la Louysiane. Trente de ces Barbares font trembler toute la Colonie, & M. Perrier les fait détruire par les Negres, 474.

*Charbon de Terre*, abondant dans l'Isle Royale, & facile à tirer, 386.

*Chassaigne.* (M. de la) Commandant à la Chine, donne avis qu'il paroît une Flotte de Canots sur le Lac de Saint Louys, 59. Il commande une Compagnie de cent Soldats dans l'Expédition de M. de Ramezai, 336.

*Chasse.* (Le Pere Pierre de la) Jé-

suite, amène un grand secours d'Abénaquis au secours de Quebec, 353-54. Il veut assister à une Conférence entre les Abénaquis & les Anglois, 378. Il écrit au nom des Premiers au Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, 379. Réponse, que lui fait le Supérieur du Séminaire de Montreal, sur ce qu'il lui demandoit des prières pour le Pere Rasle, 385. Ce qu'il représente à M. de Vaudreuil au sujet des Abénaquis, 404.

*Châteaugué.* (Le Sieur le Moyne de) est tué au siège du Port Nelson 148. M. de Bienville envoie M. de Châteaugué, Frere du Précédent, prendre possession de la Baye de S. Joseph, 435. Il l'abandonne, & pourquoy, 436. Il commande les Sauvages au siège de Pensacole, 437. Il prend possession de la Place, 438. Il est sommé de se rendre, & ce qui l'y oblige. A quelles conditions il se rend, 441. Le Général Espagnol menace de ne le pas épargner, si M. de Sérigny ne se rend, 443. Dureté du Gouverneur de la Havane à son égard, 450. Il revient à la Louysiane en qualité de Lieutenant de Roy, & reprend le Commandement de la Maubile, 454.

*Châteaumorand.* (M. de) Capitaine de Vaisseau, part avec M. d'Iberville pour la découverte de l'Embouchure du Micissipi, 255. Le Gouverneur de Pensacole l'envoie complimenter. Il se dispose à entrer dans cette Baye, & envoie M. de Graff pour enfonder l'entrée, 256. Il retourne en France après que M. d'Iberville lui eut rendu compte de la découverte de l'Embouchure du Micissipi, 257-58.

*La Chaudiere Noire,* Chef Iroquois, se cantonne sur la Riviere des Outaouais, & à quel dessein, 113. Il défait une Escorte de François, 114. Il fait une descente dans l'Isle de Montreal. Ce qu'il oblige à faire re-

traire. La Queue de son Parti est défaite par le Chevalier de Vaudreuil, 115. Il s'approche de Cataracouy; ce qu'il dit au Commandant. Il est attaqué par trente jeunes Algonquins, & tué, 223-24.

*Chauvignerie.* (Le Sieur de la) est envoyé à Onneyouth pour traiter avec ce Canton, 271. Il le trouve peu disposé à la Paix, 272. Il est envoyé aux Iroquois, & pourquoy, 350. Il leve la Hache, au nom du Gouverneur Général, dans une Assemblée de plusieurs Nations Sauvages, 355.

*Chazel.* (Le Chevalier de) Est nommé Intendant de la Nouvelle France, & périt en y allant, 409.

*Chedabouctou,* Port de l'Acadie. On envoie ordre à celui, qui y commandoit, de l'évacuer, 70. Il est pris par composition par les Anglois, 71. Projet d'un Etablissement dans ce Port, 363. Ce qui le fait échouer, 363-64.

*Chefdeville.* (M.) Ecclésiastique de Saint Sulpice, Parent de M. de la Sale, l'accompagne dans son Expédition, 3. Il suit M. de la Sale dans un voyage, 9. Il se sauve après le naufrage de la Fregate, 19, 20. M. de la Sale le laisse dans le Fort de Saint Louys, où apparemment il fut tué par les Sauvages après la mort de celui-ci, 22.

*Chepar.* (M. de) Commandant aux Natchez, se brouille avec ces Sauvages, qui lui persuadent que les François n'ont point d'Alliés plus fidèles qu'eux. Jusqu'où il porte la confiance, 466. Il est tué des Premiers dans le massacre général des François de ce Canton, 467.

*Chefnaye.* (Le Sieur de) Se distingue à la prise de Saint Jean, 332.

*Chetimachas,* Sauvages de la Louysiane. Ils s'établissent sur les Bords du Micissipi, assez près de la Nouvelle Orleans, 435.

*Chevalier.* la Garnison par les Anglois & tombe du Bois, il est tué,

*Chevalier* Anglois laiffé Port-Royal

*Chicachas* siane. Les Anglois avec eux, & Ecclésiastique alliance avec Les Anglois

Guerre pour 421. La Guerre entre eux & la Paix, 458.

tion des Anglois truire toute siane, 464.

chez font ce nent à leur ne se décl-

nous, on c Auteurs de doute point des Anglois

ront, 483 d'engager ration générale

cacha se tre M. Perrier à la Maubile

toutes les suivoient Ce que M.

Chef Natchas avec Plusieurs embuscades

nicas: po ve, 497-98 ouvertement

qu'elle pre est dirigé lever les

leans, 49



*Chevalier.* (Le Sieur) Officier de la Garnison de Naxoat, est attaqué par les Anglois, & se sauve à la faveur du Bois. Il retourne à la Mer, & tombe dans une embuscade, où il est tué, 182.

*Chevalier*, Sergent, que l'Amiral Anglois laisse pour Commandant au Port-Royal, 69.

*Chicachas*, Sauvages de la Louvsiene. Les Anglois font le Commerce avec eux, & les sollicitent à tuer un Ecclésiastique François, 160. Leur alliance avec les Outagamis, 409. Les Anglois les engagent à aller en Guerre pour faire des Prisonniers, 421. La Guerre se fait foiblement entre eux & nous. Ils demandent la Paix, 458. Ils forment, à l'instigation des Anglois, le dessein de détruire toute la Colonie de la Louvsiene, 464-65, 475-76. Les Natchez font courir le bruit qu'ils viennent à leur secours, 481. Quoiqu'ils ne se déclarent pas encore contre nous, on est instruit qu'ils sont les Auteurs de tout le mal, & on ne doute point qu'ils ne soient secourus des Anglois, quand ils se déclareront, 483. Ils tâchent inutilement d'engager nos Alliés dans la conspiration générale, 484. Un Chef Chicacha se trouve au rendez-vous, que M. Perrier avoit donné aux Tchactas à la Maubile, 485. Il se plaint que toutes les Nations du Nord poursuivoient la Siene à toute outrance; Ce que M. Perrier lui répond, 487. Un Chef Nacthé se retire chez les Chicachas avec plusieurs des Siens, 496. Plusieurs Chicachas se mettent en embuscade près du Village des Tonicas: pourquoi, & ce qui en arrive, 497-98. Cette Nation se déclare ouvertement contre nous: mesures, qu'elle prend. Par qui on croit qu'elle est dirigée. Elle commence par soulever les Negres de la Nouvelle Orleans, 499. Les Chicachas gagnent

une partie de Tchactas, qui se tournent ensuite contre eux, ayant scû qu'ils avoient reçu un échec de la part des François. Ils sollicitent inutilement nos Alliés de se déclarer contre nous, 500. Pertes, que nous avons déjà faites dans cette guerre, 501.

*Chouchouacha*, Divinité des Bayagoulas. Ce que c'est, 158.

*Chouguen*, ou *Riviere des Onnonragués*. Ce qu'elle a de singulier, 169-70. Les Anglois bâtissent un Fort à l'entrée de cette Riviere, 374.

*Chubb*, Commandant du Fort de Pemkuit. Il est sommé de se rendre, & sa réponse, 178. Ce qui l'oblige de capituler, 179.

*Cibou*, Isles du Cibou adjacentes à l'Isle Royale, 388.

*Clamcoers*, Sauvages des environs de la Baye de Saint Bernard, enlèvent quelques François, 7. Pillent des effets de la Flûte de M. de la Sale, qui avoit fait naufrage, tuent deux François, 8. Ils rodent tout autour des François, & les incommodent beaucoup, 9. Ils enlèvent les Ourils de ceux, qui travailloient à un Fort, 10. Les François s'en font des Ennemis irréconciliables, leur caractère, leurs usages. Description de leur Pays, 11. & *suiv.* Ils massacrent plusieurs François, 18, 20, 21. Ils tombent sur l'Habitation de Saint Louys, à la nouvelle de la mort de M. de la Sale, & y massacrent presque tous les François. Un Italien leur persuade qu'il les porte tous dans son cœur. Stratagème, dont il usa pour cela, 38, 39. Les Espagnols leur enlèvent malgré eux quelques François & l'Italien, qu'ils avoient pris en amitié, 40.

*Clasby*. (Le Sieur) Capitaine d'un Vaisseau de Guerre Anglois, est fait Prisonnier de Guerre par Monsieur de Brouillan, après s'être bien battu, 188.



*Le Clerc*, un des Gens de M. de la Sale, dispaît, 21.

*Le Clercq* (Le Pere Maxime) Récollet, accompagne M. de la Sale dans son Expédition, 3. M. de la Sale le laisse dans le Fort de Saint Louys, où apparemment il fut tué par les Sauvages, après la mort de celui-ci, 22.

*Clermont*, (Le Chevalier de) Capitaine réformé, poursuit des Iroquois, qui avoient enlevé des Enfants, & les délivre presque tous, 58. Il arrive à Montreal, & donne avis à M. de Frontenac qu'il a découvert une Armée d'Iroquois sur le Lac Champlain, & qu'il en a été poursuivi, 60. Il est tué au siège de Quebec, 83.

*Clignancourt*, (Le Sieur de) Vient au secours du Fort de Naxoat, 183. Les François de l'Acadie le députent à M. de Vaudrenil après la prise du Port-Royal, & pourquoi, 349.

*Codere*, (M. du) Commandant aux Yabous. Se trouve aux Natchez pendant le massacre des François, & il est tué dans le tems qu'il vouloit secourir le Pere du Poisson, Jésuite, 467-68.

*Colapissas*, Sauvages de la Louysiane, poursuivent les Natchitoches, qui les avoient quittés sans leur rien dire; en tuent plusieurs, enlèvent un grand nombre de leurs Femmes, 417. Quarante Guerriers de cette Nation joignent l'Armée de M. Perrier, qui marchoit contre les Natchez, 489.

*Colombet*, (Le Sieur) Lieutenant réformé, est tué en combattant contre les Iroquois, 58.

*Commerce*. Ce qui fait tomber celui des Pellereries en Canada, 373. Révolutions dans le Commerce de la Louysiane, 427. *suiv.* Ce qui se passe entre M. Perrier & les Tchactas au sujet du Commerce, 487.

*Compagnie*. MM. Raudot ne veu-

lent point qu'on charge une Compagnie de l'Etablissement de l'Isle du Cap-Breton, & pourquoi, 395. Etablissement de la Compagnie d'Occident, & Concessions, que le Roy lui fait, 432. Elle fait une Promotion d'Officiers pour la Louysiane, 435. Elle demande, & obtient des Capucins & des Jésuites pour la Louysiane, 462. On la prévient mal à propos contre M. Perrier, 463. Elle n'envoie pas à M. Perrier les secours, qu'il lui avoit demandé, 488. La Compagnie des Indes rétrocède au Roy la Louysiane & son Privilège Exclusif, & à quelle condition, 500-01.

*Compagnie du Nord*. Elle est obligée de consentir à ce que l'Expédition de la Baye d'Hudson soit remise à un autre tems, 101.

*Concessions*. Arrivée des premieres Concessions à la Louysiane. Fautes, qu'on fit à leur égard, 434-35. Plusieurs Concessionnaires servent au Siège de Pensacole, 437. Quelques Concessions aux Natchitoches, 454. Ce qui fait échouer ces Concessions, 455.

*Congés*. Ce que c'est, & leur utilité, 212-13. Nouveaux ordres du Roy à ce sujet, sans exécution, 222-23.

*Constantin*, (Le Pere) Récollet, est arrêté & lié par les Outaouais, délivré, & tué par mégarde, 309.

*Convoi*. Grand Convoi envoyé à Michillimakinac, 55. Grand Convoi de Michillimakinac à Montreal, 59. Un grand Convoi arrive à Quebec fort à propos, 100. Autre Convoi des Sauvages des Terres à Montreal, 114. Un grand Convoi arrive de Michillimakinac à Montreal, 132. Grand Convoi de Michillimakinac à Montreal, 141.

*Corlar*. Gros Bourg de la Nouvelle York. Sa Description, 45. Est attaqué, pris & brûlé par les François,

46. & suite conquête, quelle en

*Cornejo*. dant de l'çoit ordre le pour P ordre, 43 l'ordre de On a avis cruz avec rir la Lo point,

*Corrois*. mêlés ave joignent François, duits pres 484. Le terme da chez, 45 cachas p des Natch

*Costebe* arrive à l dats, 74. & les Hial 75. Deve ce, il ap Saint Ov Jean; & de lui d Entrepri voir env ner les n de rever ruiné fa de chali Terre-n secours, fut le s l'Isle de de ses l Anglois rion d'a sauve c mande raque d il le re

46. & *suiv.* Effet que produisit cette conquête, 47. Allarme à Corlar, & quelle en fut la cause, 338.

*Cornejo*. (D. Francisco) Commandant de l'Escadre de *Barlovento*; reçoit ordre de se disposer à faire voile pour Pensacole; puis un contre-ordre, 439-40. Il reçoit de nouveau l'ordre de mettre à la voile, 441. On a avis qu'il est parti de la Veracruz avec une Flotte, pour conquérir la Louysiane, & il ne paroît point, 452.

*Corrois*, Sauvages de la Louysiane, mêlés avec les Yafous, 469. Ils se joignent à eux pour massacrer les François, 470. Ils sont défaits & réduits presque à rien par les Akanfas, 484. Le reste de cette Nation s'enferme dans un Fort avec les Natchez, 496. Ils se joignent aux Chicachas pour appuyer une trahison des Natchez, 497.

*Costebelle*. (Le Sieur Pastour de) arrive à Plaisance avec vingt-cinq Soldats, 74. Il y devient Commandant, & les Habitans refusent de lui obéir, 75. Devenu Gouverneur de Plaisance, il approuve le dessein de M. de Saint Ovide de faire le siège de Saint Jean; & le favorise, 331. Saint Ovide lui donne avis du succès de son Entreprise. Il blâme cet Officier d'avoir envoyé en France pour y donner les mêmes avis, & lui ordonne de revenir à Plaisance, après avoir ruiné sa Conquête, 333. Il projette de chasser les Anglois de l'Isle de Terre-neuve, & ne reçoit point les secours, qu'on lui avoit promis. Quel fut le succès de son Entreprise sur l'Isle de Carbonniere, 346-47. Une de ses Lettres, interceptée par les Anglois, leur fait prendre la résolution d'attaquer Plaisance, & ce qui sauve cette Place, 362. On lui demande un Officier pour conduire l'attaque du Port-Royal, & pourquoi il le refuse, 364. Il passe du Gou-

vernement de Plaisance à celui de l'Isle Royale, 399.

*Côre* (Le Sieur de la) Ecrivain de Roy en Acadie seconde fort bien le Chevalier de Villebon dans ses préparatifs pour la défense de Naxoat, 183. Il démonte une Piece de Canon des Anglois, 184.

*Coudre* (Le Sieur) Major de Corlar. Se retranche au-delà de la Rivière après la prise de Corlar. On l'engage à se rendre; on le traite bien, & pourquoi, 46, 47.

*Coulonges*. (Le Sieur de) est envoyé au devant des Akanfas, 489. Il est attaqué par les Natchez, & blessé, 490.

*Coureurs de Bois*, voyez le premier Volume. Nouveaux ordres contr'eux, & ce qui en arrive. Désordre, dont ils sont cause, en se joignant aux Sioux contre les Miamis, 210. & *suiv.* Nouveaux ordres du Roy contre eux, & ce qui en arrive, 222-23. Leurs désordres obligent les Missionnaires d'abandonner le Poste de Michillimakinac, 306. Le Roy leur envoie une Amnistie, & Monsieur de Louvigny les ramène presque tous, 408.

*Courtemanche*. (Le Sieur de Tilly de) Gentilhomme Canadien, Lieutenant de M. de Portneuf dans l'Expédition de Kaskebé, 52. Il se distingue à la prise de cette Place, 55. M. de Frontenac l'envoie aux Ouraouais, & pourquoi, 93. Il est envoyé à Michillimakinac pour informer les Sauvages de nos succès contre les Anglois; puis vers les Miamis pour les rassurer & les éclairer, 100. Il commande un Parti contre les Agniers, 126. & *suiv.* Il est envoyé à Michillimakinac, 133. Il défait les Iroquois, 156. Il est envoyé aux Nations du Nord & de l'Ouest, & pourquoi, 252. Il parcourt toutes les Nations pour en amener des Députés, 273. & *suiv.*

Il est envoyé à Baston pour traiter de l'échange des Prisonniers, 301.

*Couture*, François, que M. Cavalier & sa Troupe rencontrèrent aux Arkansas; ce qui l'y avoit amené, 36. Il engage les Arkansas à secourir la Troupe de M. Cavalier, & à lui donner des Guides. Il l'accompagne jusqu'aux Kappas, 37.

*Créoles* de la Louisiane sont très-bien à l'attaque des Natchez; ce que M. Perrier en pensoit, 482.

*Cresnay*. (Le Baron de) Commandant des Troupes de la Louisiane, accompagne M. Perrier à la Guerre contre les Natchez, 489. Plusieurs Natchez se rendent à lui, 497.

*Crevier*. (Le Sieur) Seigneur de Saint François, accompagne M. Herrel, son Oncle, dans son Expédition contre les Anglois, 50. Il y est tué, 51.

*Crifasy*, Le Chevalier de) combat avec beaucoup de valeur à Saint Sulpice. Qui étoient le Marquis & le Chevalier de Crifasy, 95, 96. Le Marquis de Crifasy Gouverneur des Trois Rivières, 97. Le Marquis de Crifasy en danger d'être attaqué au Sault Saint Louys, est secouru à propos, 125. Le Chevalier de Crifasy est commandé pour aller rétablir le Fort de Cataracouy; & contremandé, lorsqu'il étoit sur le point de s'embarquer, 141. Il part pour rétablir ce Fort, 152. Succès de son voyage, & sa bonne conduite en cette occasion, 154-55. Il meurt de chagrin, & fort regretté, 167. Le Marquis de Crifasy est chargé de la garde d'un Fort dans l'Expédition du Comte de Frontenac contre les Iroquois, 170.

*Crozas*. (M.) Le Roy lui accorde le Commerce exclusif de la Louisiane, & de grandes Concessions dans cette Province: à quelles conditions, 415-16. Il s'associe M. de la Motte Cadillac pour le Commer-

ce, & ce qu'il lui recommande, 416. Ce qui l'empêche de profiter de son Commerce exclusif, 427. & *suiv.* Ses plaintes, & plaintes contre lui. Il remet son Privilege au Roy. Avantages, qu'il croyoit qu'on pouvoit tirer de la Louisiane, 430.

*Cucagua*, Nom, que Garcilasso de la Vega donne au Micissipi, 412.

*Cusfi*. (M. de) Gouverneur de Saint Domingue, va trouver M. de la Sale au Petit Goave, 5. Il en use bien avec M. de la Sale, 6.

## D

**D***ACARETTE*, jeune Habitant de Plaisance, se met à la tête d'un Parti de François après la mort du Commandant; se rend maître d'une Fregate Angloise, & évite deux Navires Corsaires, 347.

*Daimanville*, voyez *Majulle*.

*Dalmas*. (Le Pere) Jésuite, est tué par un François, & pourquoï, 134.

*Dardennes*, Canadien, qui avoit eu ordre d'examiner en quel état se trouvoit Pensacole, en rend bon compte à M. de Champmêlin, 447.

*Davault*, Chasseur de l'Habitation de Saint Louys, découvre une conspiration contre Joutel, & l'en avertit, 10.

*Davion*. (M.) Missionnaire chez les Tonicas, empêche le Chef de ces Sauvages de casser la tête à un Député du Chef des Natchez. Avis, qu'il donne aux François, qui marchaient contre les Natchez, 424.

*Dauphin*. Port Dauphin, ou de *Sainte Anne*, dans l'Isle Royale. Sa description, & sa situation, 388, 398. Pourquoi on lui préfère Lonybourg, 399.

*Dauphine*. (Isle) Son premier nom. M. d'Iberville y bâtit des Magasins, & des Casernes, & pourquoï. On y bâtit un Fort; elle se peuple, & de-

vient le Q  
lonie, 41  
pille, & y  
tés, 415. T  
la fait for  
433. Les l  
tilement p

*Delietto*  
aux Illino  
265. Il en  
Natchez à  
& ménage  
ces Sauva

*Dellius*.  
Député à  
la part du  
Nouvelle  
dit à M. c  
de sa Nat  
Canada,  
Mission c  
il s'en ac  
ge,

*Denys*.  
du Fort  
sonnier c  
Quebec

*Désert*.  
dans la l

*Déslog*.  
avoit sur  
les Sauv

*Desno*.  
Prisonni  
gée des p  
& M. d

*Despe*.  
faisant  
pédition  
tre Saint  
de cet  
Ovide  
avis de

*Détr*.  
& Hur  
Etablis  
jet en  
70. Po

vient le Quartier Général de la Colonie, 414. Un Corsaire Anglois la pille, & y exerce de grandes cruautés, 415. Tandis que M. de l'Epinaï la fait fortifier, son Port se ferme, 433. Les Espagnols l'attaquent inutilement pendant plusieurs jours, 443. & *suiv.*

*Delietto*, (Le Sieur) Commandant aux Illinois. Sa bonne conduite, 265. Il engage le Grand Chef des Natchez à satisfaire M. de Bienville, & ménage un accommodement avec ces Sauvages. Sa mort, 460.

*Dellius*, (M.) Ministre Anglois, Député au Comte de Frontenac de la part du Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, 225. Ce qu'il dit à M. de Callieres des prétentions de sa Nation sur plusieurs Postes du Canada, 235. Il commence une Mission chez les Agniers; comment il s'en acquitte. Il est chassé d'Orange, 248.

*Dens*, (Le Sieur) Commandant du Fort de Kaskebé, se rend Prisonnier de guerre, & est conduit à Québec, 55.

*Désertions*. Causes des Désertions dans la Louysiane, 457. & *suiv.*

*Dessozes*. Un des Volontaires, qui avoit suivi M. de la Sale, est tué par les Sauvages, 8.

*Desnoyers*, (La Dame) qui étoit Prisonnière des Natchez, est chargée des propositions de ces Sauvages, & M. de Loubois la retient, 481.

*Despensens*, (Le Sieur) Officier, faisant l'Office de Major dans l'Expédition de M. de Saint Ovide contre Saint Jean, se distingue à la prise de cette Place, 332. M. de Saint Ovide l'envoie en France donner avis de sa Conquête, 333.

*Détroit*. L'Entredeux des Lacs Erié & Huron. M. de Callieres y fait un Etablissement. Ce qui se passe à ce sujet entre lui & Téganissorens, 269-70. Pourquoi M. de Callieres ne

parle point de cet Etablissement au Congrès Général pour la Paix. Il y envoie M. de la Motte Cadillac & un Jésuite, 284. Les Outaouais sont mécontents de cet Etablissement. Ses inconvénients. M. de Vaudreuil ne l'approuve pas, 293. Désordre arrivé dans ce Poste, 307. & *suiv.* Les Outagamis menacent le Détroit. Ils y sont assiégés. Succès de ce siège, 365. & *suiv.*

*Diron*, (M.) Frere de M. d'Artaquette, arrive à la Louysiane, en qualité de Capitaine, 435. Il commande à la Maubile en qualité de Lieutenant de Roy, & se brouille avec les Tchaclas, 465. M. Perrier lui ordonne de pressentir si on peut compter sur les Tchaclas, 477.

*Domergue*, (Le Sieur) tombe dans une embuscade, avec un Détachement de François, & tous sont tués en combattant vaillamment, 104.

*Dougé*, (Le Pere) Jésuite à la Louysiane. Il reçoit ordre d'en sortir, 264.

*Douay*, (Le Pere Anastase.) Recollet, accompagne M. de la Sale dans son Expédition, 3. Il accompagne M. de la Sale dans son dernier voyage, 22. Il est présent à sa mort tragique. Il se met en état de mourir aussi; les Assassins le rassurent, 26. Il se met en marche pour aller aux Illinois, 36. & *suiv.*

*Doutreleau*, (Le Pere) Jésuite, est blessé par des Yalous, en disant la Messe. On fait sur lui plusieurs décharges à bout portant, sans lui faire de nouvelles blessures. Comment il se sauve, 470. & *suiv.* On le fait panser, & on le fait conduire à la Nouvelle Orleans, 472. Il retourne à la Baye des Tonicas, pour y servir d'Aumônier à l'Armée, quoiqu'il ne fût pas encore parfaitement guéri, 473.

*Doyen*, (André) Habitant de Plaisance, refuse d'obéir au Comman-

dant, tuë un Caporal & deux Soldats, 75.

*Dubos*, Partisan Canadien, après s'être bien battu, tombe dans une embuscade, & y est tuë, 199.

*Duclos*, (M.) est nommé Commissaire Ordonnateur à la Louysiane, & chargé avec le Gouverneur de l'administration de la Justice, 416. Son Mémoire raisonné sur la Louysiane, & son éloge, 430. Il est relevé par M. Hubert, 433.

*Duclos*, Commis de M. Perrot, 68.

*Duclos*, Capitaine d'un Traversier, est pillé par des Déserteurs, & pourquoi ils ne lui prennent que des vivres, 457.

*Duclos*, (M.) Officier François, se distingue au siège de Quebec, 86.

*Dudley*, M. Dudley, Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre, traite avec M. de Vaudreuil de l'échange des Prisonniers, & paroît n'avoir pas dessein de conclure, mais de faire reconnoître Quebec, 301.

Son Fils reste lontems à Quebec, & ses Gens y toisent les Fortifications, 301, 336. Il forme le dessein de chasser les François de l'Acadie, & pourquoi, 313-14. Le Général, qui avoit levé le siège du Port-Royal, lui écrit : Réponse, qu'il en reçoit, 317. Il s'offre à aller lui-même réparer l'afront, que sa Nation y a reçu, & le Parlement s'y oppose. Son Fils y est envoyé, 318. La Reine d'Angleterre lui mande qu'elle veut absolument avoir l'Acadie. Il répond du succès, & en reçoit d'avance des remerciemens de Sa Majesté Britannique. Pourquoi il contr-mande un Parti de cinq cens Anglois, prêt à faire une incursion dans la Nouvelle France, 327. Il ne peut engager les Abénaquis à demeurer neutres, 341. Il refuse l'échange des Prisonniers aux conditions proposées par M. de Vaudreuil, 351.

*Duhamel*, (M.) Enseigne sur le Vaisseau, qui porta M. de la Sale en Amérique, 3.

*Duhaut*, Un des Associés de M. de la Sale, s'égare en le suivant dans une course, & revient au Fort de Saint Louys, 17, 18. Il veut se faire Chef de Parti, & Joutel s'assûre de lui, 20. Il accompagne M. de la Sale dans son dernier voyage, 22. Il l'assassine, 24. Il se saisit du commandement, & partage les effets de M. de la Sale avec Larchevêque, 27. Il consent à donner à M. Cavalier la moitié des effets du Magasin. Il prend querelle avec Hiens, qui le tue, 32.

*Duhaut*, (Dominique) Frere Cadet du Précédent, 17. Il accompagne M. de la Sale dans une course, 20. On ne sçait ce qu'il devient, 21. On publie que M. de la Sale l'avoit tué de sa propre main, 25.

*Dumesnil*, Domestique de M. de la Sale, est dévoré par un Crocodile, 21.

*Dupuy*, (M.) Lieutenant Particulier de Quebec, faisant l'Office d'Aide-Major au siège de Quebec, fait sonner le Tocsin, pour faire croire aux Ennemis que toutes les Troupes leur vont tomber sur le corps; ce qui les oblige à faire retraite, 87.

*Dupuy*, (le Sieur) Lieutenant, Fils du Précédent, est commandé pour défendre le Fort de Chambly sous M. de Valrenes, 122. Belle action de cet Officier dans une retraite, 327. Il est envoyé à Baston, & pourquoi. Eloge, que M. de Vaudreuil fait de lui, 348.

*Durantaye*, (M. de la) voyez le premier volume. Il est rappelé de Michillimakinac, & pourquoi. Son éloge, 55, 56. Il défait un Parti d'Iroquois derrière Boncherville, 155. Il commande un Bataillon de Troupes dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

**E**AU (premier) voient accablés, sont brûlés, 92. Commis, 93. Il arrive à Ecossois, voient s'être prise, périssent la Flotte d'Egrou. (mande un du Nord: son, & pé) Epinay Troupes M. de la siane en envoie un Il fait fort Il fait co leans, &

Esfairat combat de ne, & me

Espagne prennent M. de la tent les 40. Pour l'Etablissement Bords du ment les Pensacola traverser siane, 2 sa descri Des Esp Affinai ces Sauv blissement soupçon cher du clarée à

## E

**E***AU* (Le Chevalier d') voyez le premier volume. Ceux, qui l'avoient accompagné à Onnontagué, sont brûlés, & lui envoyé à Baston, 92. Comment il évita d'être brûlé vif, 93. Il se sauve de Baston, 115. Il arrive à Quebec, 116.

*Ecossois*. Plusieurs Ecossois, qui devoient s'établir à Quebec après sa prise, périrent dans le naufrage de la Flotte Angloise, 357.

*Egron*. (Le Sieur de la Motte) commande un Vaisseau de la Compagnie du Nord; ne peut sauver le Port Nelson, & périt dans un naufrage, 202.

*Epinay* (M. de l') conduit des Troupes en Terre-neuve, 298.

M. de l'Epinay arrive à la Louysiane en qualité de Gouverneur. Il envoie un Vaisseau à la Vera-Cruz. Il fait fortifier l'Isle Dauphine, 433. Il fait construire la Nouvelle Orleans, & y nomme un Gouverneur, 434.

*Escairac* (M. d') est blessé à mort au combat de la Prairie de la Madeleine, & meurt peu de jours après, 104.

*Espagnols*. Des Espagnols entreprennent de détruire l'Habitation de M. de la Sale, & comment ils traitent les François de sa suite, 39, 40. Pourquoi ils devoient favoriser l'Etablissement des François sur les Bords du Micissipi, 40. Ils préviennent les François, en s'établissant à Pensacole, 256. Ce qu'ils font pour traverser l'Etablissement de la Louysiane, 261-62. Baye des Espagnols: sa description, & sa situation, 388. Des Espagnols viennent avec des Affinçais, & vont tout nus comme ces Sauvages, 418. Ils font un Etablissement chez les Affinçais, & l'on soupçonne qu'ils veulent s'approcher du Micissipi, 427. Guerre déclarée à l'Espagne, 436. Ils man-

Tome II.

quent l'Isle Dauphine, faute de confiance, 444. Ils font une très-belle défense à Pensacole, 449. Ils font un Etablissement à la Baye Saint Bernard, 455. Des Espagnols secourent fort à propos M. de Saint Denys contre les Natchez, 499.

*Etrées* (Le Maréchal d') s'oppose à ce qu'on ne permette aux Réfugiés François de s'établir à la Louysiane, & pourquoi, 262.

## F

**F***ABER*. M. du Plessys Faber, Capitaine, reçoit ordre de donner la chasse à un Parti d'Iroquois, & ce qui en arrive, 115.

*Falaife* (Le Sieur de) arrive de Quebec pour se trouver à la défense du Fort de Naxoar, 184.

*Farine*. (Le Chef de la) Natché, le véritable Auteur du massacre des François, se rend dans le Camp de M. Perrier avec le Grand Chef, 492. Il s'échappe, & avertit tous ses Gens de se sauver, parce que M. Perrier les veut tous faire brûler. Le Grand Chef dit que c'est un Ufurpateur, 494. Il va aux Tonics: & trahison, qu'il fait au Grand Chef, 497-98. Il assiège M. de Saint Denys aux Natchitoches, 498. Il est battu, & il y perit, 499.

*Félix*. (Le Pere) Récollet, Missionnaire en Acadie. Avis, qu'il donne à M. de Vaudreuil, 351.

*Fontaine*. (Le Sieur) apprend à M. de Loubois que M. de Saint Denys a battu les Natchez, 498.

*Fontenu*. (M. de) est envoyé Commissaire en Acadie. Il transfère l'Etablissement de Naxoar au Port-Royal, 256.

*Forbans*. Deux Navires Forbans pillent l'Isle de Marigalante, en emmenant neuf Habitans, qu'ils débarquent au Port-Royal, où ils commettent de grandes cruautés, &

Xxx



s'emparent du Navire & des deux Caiches de M. de Villebon, 72. Diligences de M. de Villebon pour les prendre; ls lui échappent, 73.

*Enér.* (Le Sieur de la) voyez le premier volume. Il est établi Commandant au Port Nelson, 149. A quelle condition le Roy consent qu'il garde le Fort de S. Louys des Illinois, 161. Il est obligé de rendre aux Anglois le Fort Bourbon, 202. Sa bonne conduite parmi les Illinois, 265.

*Le Forillon*, Poste Anglois dans Terre-neuve. M. de Brouillan l'emporte l'épée à la main, 188. Le Sieur Amariton attaque ce Poste en plein midi, emporte le Fort, se rend maître de quelques Bâtimens & de quelques Habitations, 290. Les Anglois s'y rendent Prisonniers à M. de Subercafe, 300.

*Le Forillon*, Rocher remarquable sur la Côte de l'Isle Royale, 387.

*France. Nouvelle France*, voyez Colonie & Canada.

*Francisquain*, Avis, que donne un Pere Francisquain au Vice-Roy de la Nouvelle Espagne, 439.

*François*. Ils se laissent surprendre auprès de Montreal par les Iroquois. Perte, qu'ils font en cette occasion, 62. Belle action de trois François dans la Baye d'Hudson, 134. Un François, dans un accès de phrénésie, tuë le Chirurgien du Fort de Sainte Anne, & revenu à lui, tuë un Pere Jésuite, & pourquoi, 134. Etat des François en Terre-neuve, 185-86. Fautes qu'ils font dans les Colonies, 197-98. Deux Françaises, Prisonnières dans le Canton d'Agnier, sont ramenées à Quebec, 200. Des François sont pillés par les Sioux, & pourquoi, 211. Les Anglois projectent de les chasser de l'Isle de Terre-neuve, 217. Plusieurs François Prisonniers chez les Iroquois s'y établissent, & n'en veulent point sortir, 247. Un Soldat

François, tué par les Outaouais, 309. Comment les François du Canada traitoient leurs Prisonniers Anglois, 329. Les Anglois de la Caroline tâchent de leur débaucher les Sauvages de la Louysiane, & de les rendre méprisables, 330. A quelle extrémité ils étoient réduits au Port-Royal, lorsque cette Place fut renduë aux Anglois, 345-46. Comment ils traitoient les Anglois Prisonniers dans la Colonie, 348. On arrête à Orange trois François, que M. de Vaudreuil y avoit envoyés, 350. Liberté, que les Anglois avoient laissée à ceux de l'Acadie, pour les y retenir, 399. Un nouveau Gouverneur Anglois les inquiette, & ce qui en arrive, 400-01. François massacrés en trahison par les Sauvages dans la Baye d'Hudson, 405. Leur foiblesse les rend méprisables aux Sauvages de la Louysiane, 430. Quantité de François se rendent aux Espagnols, en disant qu'ils sont bons Serviteurs du Roy d'Espagne, 440. Ceux qui étoient à Pensacole refusent de se battre contre les Espagnols, 441. Plusieurs sont pris les armes à la main contre le Roy, & sont exécutés à mort, 442. Massacre des François aux Natchez, 466. & suiv. & aux Yafous, 470. Deux François tués, près de la Maubile par les Tioux, 478, & deux brûlés par les Natchez, 479.

*Réfugiés François*. Le Roy d'Angleterre veut les envoyer à la Louysiane, & pourquoi. Ils s'offrent au Roy de France à peupler ce Pays en son nom, & sont refusés, 261-62.

*Fremouse*, Poste Anglois en Terre-neuve. M. de Brouillan s'en rend maître, 188. Les Anglois y joignent un Parti François, qui avoit fait une Expédition au Forillon, 290.

*Fresniere* (Le Sieur Hertel de la) Fils aîné de M. Hertel, est blessé en combattant sous les yeux de son Pe-

re. Son  
Iroquois  
Ils sont  
Quebec  
croyoit m  
Fronfac.

Fronten  
verneur G  
la second  
Volume.)  
les affaire  
avertir les  
de Michi  
bien tôt d  
fares, &  
Partis con  
Son emb  
Partis de  
chargés fa  
ment il s'  
dans le c  
voye cont  
voye un  
maxinac  
ges, & p  
de la Du  
cautions  
des incur  
diligence  
che des I  
Il engage  
Sauvages  
ni trêve  
fit dans  
gner. Il p  
leine po  
dre Mor  
60. Il fai  
tient Co  
ce qui s'y  
férance  
ses Allie  
échec po  
ses Com  
à Oureo  
venoit c  
réponse  
pénit d



re. Soneloze, 51, 52. Il est pris par les Iroquois avec un de ses Freres, 114. Ils sont délivrés, & reviennent à Quebec, dans le tems qu'on les croyoit morts, 141.

*Fronfac.* (Passage de) Sa situation, 385.

*Frontenac.* (Le Comte de) Gouverneur Général de la N. France pour la seconde fois. (*Voyez le premier Volume.*) Son Plan pour rétablir les affaires de la Colonie. Il fait avertir les Hurons & les Outaouais de Michillimacinac qu'ils verront bien tôt du changement dans les affaires, & pourquoi. Il envoie trois Partis contre les Anglois, 43, 44. Son embarras à l'occasion de deux Partis de nos Alliés, qui s'étoient chargés sans se connoître, & comment il s'en tire, 49. Son attention dans le choix des Partis, qu'il envoie contre les Anglois, 50. Il envoie un grand Convoi à Michillimacinac, & des presens aux Sauvages, & pourquoi il en rappelle M. de la Durantaye, 55, 56. Ses précautions pour garantir la Colonie des incursions des Iroquois, 58. Ses diligences à la nouvelle de l'approche des Iroquois vers Montreal, 59. Il engage les Outaouais & les autres Sauvages du Nord à ne faire ni paix, ni trêve avec les Iroquois. Ce qu'il fit dans cette occasion pour les gagner. Il passe à la Prairie de la Madeleine pour être à portée de défendre Montreal, qui étoit menacé, 60. Il fait la revue de son Armée; il tient Conseil avec les Sauvages, & ce qui s'y passe, 61. Il rompt la Conférence, & pourquoi. Il renvoie ses Alliés fort contents. Il reçoit un échec pour avoir ajouté trop de foi à ses Coureurs, 62, 63. Il s'en prend à Oureouharé de tous les échecs, qu'il venoit de recevoir des Iroquois. La réponse de ce Sauvage le fait repentir de sa mauvaise humeur, & il

lui fait amitié. Il reçoit les premiers avis de l'approche d'une Flotte Angloise, 64. Ce qui cause sa surprise à la nouvelle de l'approche d'une Flotte Angloise, 65. Ses diligences pour mettre Quebec en état de défense. Son arrivée dans cette Capitale; il y fait ajouter de nouvelles Fortifications, 76. Il pourvoit à tout, & donne de bons ordres, qui sont bien exécutés, 77. L'Amiral Anglois l'envoie sommer de se rendre à discrétion: sa réponse, 78. & suiv. Son Plan pour la défense de Quebec, 81, 82. Il ordonne la retraite à propos, après le premier combat, 83. Il s'avance à la tête des Troupes sur la Riviere de Saint Charles, mais l'Ennemi se retire, 85. Il donne de grandes louanges à ceux, qui s'étoient distingués dans le dernier combat contre les Anglois, & permet au Sieur Carré d'emporter deux Pièces de Canon, que les Anglois avoient été obligés d'abandonner, 87. Il traite d'un échange des Prisonniers avec l'Amiral Anglois, 90. Son Mémoire au sujet de la Pêche des Morues, 93, 94. Ses soupçons contre les Iroquois du Sault Saint Louys, & contre leurs Missionnaires, & leur peu de fondement: ce qu'il en écrit au Ministre, 97, 98. Il réussit à engager nos Alliés à continuer la guerre contre les Iroquois, 100. Pourquoi il consent que M. du Takt n'aille point à la Baye d'Hudson, 101. Propositions, que lui fait le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, & sa réponse, 107-08. Propositions, qu'il fait au Ministre, & la réponse, 108. Il envoie contre les Agniers un Parti, qui ne réussit point. Il reçoit bien le Chevalier Nelson, qui avoit été envoyé Prisonnier à Quebec, 109. Pourquoi il retient à Quebec le Soleil d'Afrique pendant plusieurs mois, 110. Il envoie un Parti contre les Iroquois,

112. Il arrive à Montreal, & en fait repartir Saint Michel pour Michillimakinac. Il le fait suivre par M. de Saint Pierre, 113. Il conduit trois cents Hommes de Milices à Montreal. Il veut engager les Outaouais dans une Expédition contre les Iroquois. Ils le refusent, & ce qui l'en console. Il retourne à Quebec, 116. Il engage MM. d'Iberville & de Bonaventure à se rendre les maîtres du Fort de Pemkuit. Ce qui fit manquer cette Entreprise, 121. & *suiv.* Etat florissant de la Colonie, dû à ses grands talens. Plaintes contre lui, 122. & *suiv.* Embarras, où il se trouve au sujet du Chevalier Nelson, 124-25. Il envoie un Parti contre les Agniers, 126. Il fortifie Quebec, 128. Ses inquiétudes au sujet de Michillimakinac; il y envoie le Sieur d'Argenteuil, & pourquoi, 129. Réponse, qu'il fait à Tarcha, Capitaine Onneyouth, qui lui faisoit des propositions de paix. Il reçoit une Lettre du Pere Milet, & ce qu'il en pense, 130. Nouvelles, qu'il reçoit des grands préparatifs des Anglois, & de ce qui se passoit aux Iroquois. Il envoie le Chevalier de Vaudreuil contre les Iroquois, qui s'étoient approchés de Montreal, 131. Il monte à Montreal pour donner audience aux Députés des Sauvages du Nord & de l'Ouest. Ce qui se passe entr'eux & lui, 132-33. Mesures, qu'il prend pour s'assurer des Nations d'en-haut. Nouvelles qu'il apprend de la Baye d'Hudson & de l'Acadie, 133-34. Tarcha lui vient faire des propositions très-insolentes: de quelle maniere il reçoit ce Sauvage. Une Femme Onneyouche vient exprès pour le voir, par l'estime, qu'elle avoit conçue de lui, 135. Ce qui l'engage à ne pas rompre toute négociation avec les Iroquois, 136, 138. Il est averti des desseins des Iroquois, & pourquoi il écoute leurs Ambassa-

deurs, 139. Il caresse beaucoup le Chef de l'Ambassade, & lui fait des presens pour lui & pour Garakonthié, qui lui avoit envoyé des Colliers. Fruit, qu'il tire de cette Ambassade. Il reçoit des Députés des Nations d'en-haut. Comment il se comporte à leur égard, & pour empêcher nos Alliés de rompre avec nous. Il tente inutilement de rétablir le Fort de Catarocouy, 140. & *suiv.* Il est averti de ne plus compter sur la paix avec les Iroquois. Il en reçoit de nouveaux Députés, & leur donne audience en présence des Députés de nos Alliés, 141. De quelle maniere il se comporte dans cette audience, 142. Il reçoit mal les Députés d'Onneyouth, 143. Pourquoi il traite de nouveau avec les Iroquois, 143-44. Ce qu'on pensoit de sa conduite en Canada, 150-51. Il veut de nouveau rétablir le Fort de Catarocouy, & l'exécute contre l'avis de presque toute la Colonie, 151-52. Les raisons, qu'il en apporte au Ministre, 153-54. Propositions, qu'il fait au même Ministre, 154. Il forme un Camp dans l'Isle Perrot, 155. Sa dextérité dans une audience, où les Députés de nos Alliés lui parlerent fort mal, 156. Un Siou lui demande sa protection pour sa Nation, 158. Ce qu'il mande à M. de Pontchartrain, au sujet des desseins des Anglois, 159-60. Ce qui le détermine à marcher contre les Iroquois. Mesures, qu'il prend pour cette Expédition, 161, 162, 165. Il approuve le sentiment de M. de Callieres touchant cette Expédition. Ordres, qu'il donne en conséquence, 166. Il monte à Montreal, 167. Il arrive à la Chine: disposition de son Armée. Il va camper à l'Isle Perrot, 168. Ordre, qu'il garde dans sa marche, 169-70. Un François vient d'Onneyouth pour lui faire des propositions de paix de la part

de ce Can  
le Cheva  
Canton:  
Accueil,  
M. de V  
Il délibe  
prendre  
en a pen  
réduit le  
aux conc  
poser, &  
mens co  
Ordre,  
176. Il  
tre les I  
198-99.  
res au si  
tion, q  
Agniers  
de haut  
retient  
pourqu  
quois  
Colonie  
de la C  
re de  
Son em  
& le p  
vient  
Comm  
fâcheu  
Comm  
Cour  
Audie  
d'en-h  
15. Il  
lui av  
march  
& *suiv*  
216.  
en P  
Nouv  
il de  
il de  
Pour  
tes le  
pour  
Il ré  
chan

de ce Canton : Sa réponse. Il envoie le Chevalier de Vaudreuil dans ce Canton : ordre, qu'il lui donne, 172. Accueil, qu'il fait aux Députés, que M. de Vaudreuil lui amène, 113. Il délibère sur le parti, qu'il doit prendre : celui, qu'il prit, & ce qu'on en a pensé, 174. *& suiv.* Il croit avoir réduit les Iroquois à accepter la paix, aux conditions, qu'il voudra leur imposer, & envoie plusieurs Détachemens contre eux. Il arrive à Quebec. Ordre, qu'il y reçoit de la Cour, 176. Il forme plusieurs Partis contre les Iroquois, & aucun ne réussit, 198-99. Sa réponse à M. de Callieres au sujet des Onneyouths. Réception, qu'il fait à ces Sauvages. Des Agniers lui parlent avec beaucoup de hauteur, 200. Sa réponse : il les retient pendant tout l'Hiver, & pour quoi. Il ne veut pas que les Iroquois domiciliés s'éloignent de la Colonie. Avis & ordres, qu'il reçoit de la Cour, 201. On lui fait mystère de l'objet de ces ordres, 209. Son embarras au sujet des Iroquois, & le parti, qu'il prend. Il lui survient un nouvel embarras, 210. Comment il s'en tire : Circonstances fâcheuses, où il se trouve, 211. Comment il élude les ordres de la Cour au sujet des Congés, 212-13. Audience, qu'il donne aux Nations d'en-haut, & ce qui s'y passe, 213-15. Il apprend pour quel sujet on lui avoit ordonné de se tenir prêt à marcher avec toutes ses forces, 215. *& suiv.* Son sentiment sur ce projet, 216. Le Roy doute qu'il puisse aller en Personne à l'Expédition de la Nouvelle Angleterre : sur quel pied il devoit y être, s'il y alloit, & qui il devoit substituer en sa place, 217. Pourquoi il ne se sert point de toutes les Forces, qu'il avoit sur pied, pour humilier les Iroquois, 221-22. Il reçoit de nouveaux ordres touchant les Coureurs de Bois. Ce que

lui mande M. de Pontchartrain. Le parti, qu'il prend, 222-23. Le nouveau Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre lui renvoie des Prisonniers François, & lui écrit sur ses prétentions au sujet des Iroquois. Réponse, qu'il lui fait, 225-27. Ce qu'il conclut du rapport, qu'on lui fait d'une Assemblée des cinq Cantons convoquée par le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, & le parti, qu'il prend à ce sujet. Réception, qu'il fait faire aux Agniers, qui étoient venus au Sault S. Louys & à Montreal, 228-29. Il reçoit une seconde Lettre du Gouverneur Anglois : sa réponse, 229. *& suiv.* Il ne répond rien sur ce qui regardoit les Missionnaires, 234. Sa mort : ses bonnes & ses mauvaises qualités. Les Iroquois viennent pleurer sa mort, 237. Idée, qu'avoit de lui le fameux Capitaine Huron, le Rat, 278.

## G

**GABARET.** (M. de) arrive à Pentagoët, & envoie de-là les ordres du Roy à M. de Frontenac, 201.

**Gabori.** (Baye de) en l'Isle Royale. Sa description, 387.

**Gannes.** (M. de) Officier de l'Acadie, se distingue à la défense de Naxoat, 183.

**Garakonthidé,** voyez le premier volume. Il continué à servir les François. Son zèle pour la Religion. Pourquoi il demeure dans son Canton, 136. Il envoie des Colliers au Comte de Frontenac, 139. Il en reçoit des présents, 140. Sa mort. Son Neveu s'offre à lui succéder, en qualité de Correspondant des François, & est accepté, 285.

**Gardeur.** (Le Sieur de Tilly le) commande un Corps de Sauvages dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

*Garnier* (Le Pere Julien) Jésuite, sert d'Interprète aux Hurons, au Congrès Général, 281.

*Gatineau*. (Le Sieur) accompagne M. Hertel dans son Expédition contre les Anglois, 30. Il est envoyé à M. de Frontenac pour lui porter la nouvelle de l'heureux succès de cette Expédition, 52.

*Gaulin*. (M.) Missionnaire des Sauvages de l'Acadie. Demande un Officier pour attaquer le Port-Royal, 364.

*Gemeraye*. (M. de la) Gentilhomme Bieron, Lieutenant, escorte un grand Convoi à Michillimakinac. Il est attaqué, & danger qu'il court, 56. Il est nommé pour escorter un Convoi de Sauvages; & son Escorte est battuë par les Iroquois, 114. Les Iroquois le viennent trouver à Catarocony, où il commandoit. Pourquoi il ne veut pas prendre sur lui de les attaquer. Il consulte M. de Frontenac: Réponse, que lui fait ce Général, 224.

*Gesse*. (Le Sieur de la) Capitaine. Qui il étoit. Il périt dans le naufrage du *Chameau*, 409.

*Giguère*. Canadien, est envoyé pour reconnoître Corlar, & s'acquiesce fort bien de cette Commission, 45.

*Golleville*. (M. de) est envoyé à la Vera-Cruz par M. de l'Epinaï, pour y trafiquer, & comment il y réussit, 413.

*Gonzalez*. (André) Amene à Penfacole un Convoi de la Havane, & tombe entre les mains des François, 450.

*Goutins*. (Le Sieur des) Commissaire Ordonnateur en Acadie. Il est fait Prisonnier par les Anglois. M. de Villebon le trouve au Port-Royal, 69. Il se rend au Fort de Jemset, 72. Belle action de ce Commissaire; elle sert à le justifier dans une occasion importante, 111.

*Goyegouins*, voyez le premier volume.

*me*. Un Parti de Goyegouins & d'Angniers est rencontré par M. de Bienville, & comment il évite d'être défait, 97. Députés de ce Canton à Quebec. Leur embarras aux questions, que leur fait M. de Frontenac, 141-42. Ce que le Général leur déclare, 142. La résolution est prise de ruiner ce Canton, & pourquoy on ne l'exécute pas, 174. Ouréhouaré assure que son Canton de Goyogouin est sérieusement disposé à la paix, 225. Pourquoi ce Canton n'envoie point de Députés au Chevalier de Callières, 244. Leurs Députés vont trouver le Gouverneur de la nouvelle Angleterre, & M. de Callières le trouve mauvais, 245. Des Députés de ce Canton partent pour Montreal, 249. Le Sieur de Joncaire négocie assez heureusement avec eux, 272.

*Goyon*. (Le Chevalier de) Capitaine de Vaisseaux, fonde l'entrée de la Baye de Penfacole, 448.

*Grass*. (Le Sieur Laurent de) Qui il étoit. M. de Châteaumorand l'envoie pour sonder l'entrée du Port de Penfacole, 256.

*Grais*. (Le Chevalier de) Capitaine, commande un Bataillon de Troupes dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

*Grange*. (Le Sieur de la) Bon Partisan. Il fait un coup de vigueur en Terre-neuve; en amene une Fregate Angloise; la conduit en France; est pris par les Anglois, après s'être bien battu, 296. Le Roy le fait entrer dans le Corps de la Marine, 297.

*Granger*. Habitant du Port-Royal. Reçoit ordre de charger les Anglois, qui ne l'attendent point, 321.

*Grandpré*. (M. Boucher de) Major des Trois Rivières. Commande les Milices de ce Gouvernement dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

*Grand*  
par M. P.  
observer  
est pris p  
l'Amiral  
se, 79.  
90. Il c  
Milices  
tion de  
Iroquois  
Grave  
dant aux  
dressent

*Grav*  
une Mi  
nois,

*Gray*  
avec un  
fance.  
Ducasse  
Gouver  
dans les  
attaquer

*Grien*  
lui arriv  
le Gouver  
Penfacole

*Griol*  
Désert  
trouver  
31. Lu  
Micissi  
pagnol  
Espagne  
Nouve  
aux M

*Gros*  
fin dan  
On co

*Gua*  
dant à  
contre  
lui or  
Franç  
tion c  
repré  
en co

*Grandville.* (M. de) est détaché par M. Provôt, son Beau-frere, pour observer la Flotte Angloise, 65. Il est pris par cette Flotte, & avoue à l'Amiral que Quebec est sans deffense, 79. Il est relâché par échange, 90. Il commande le Barailon des Milices de Beaupré dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

*Grav.* (Le Sieur de) Commandant aux Yafous. Les Chicachas s'adressent à lui pour avoir la paix, 458.

*Gravier.* (Le Pere) Jésuite, établit une Mission florissante chez les Illinois, 266.

*Graydon,* Officier Anglois, part avec une Escadre pour assiéger Plaisance. Il manque l'Escadre de M. Ducasse. Il paroît peu affectonné au Gouvernement; se comporte mal dans les Colonies Angloises, & n'ose attaquer Plaisance, 291.

*Grien.* (Le Chevalier de) Ce qui lui arrive en conduisant à la Havane le Gouverneur & la Garnison, de Pensacole, 438.

*Grollet.* Matelot de la Rochelle, Déserteur de M. de la Sale. Il vient trouver Joutel chez les Cénis, 30, 31. Lumieres, qu'il lui donne sur le Micissipi, 31. Il est pris par les Espagnols chez les Cénis; envoyé en Espagne, de-là à Mexico, enfin au Nouveau Mexique pour y travailler aux Mines, 39, 40.

*Gros.* (Le Sieur le) Garde-Magasin dans l'Habitation de Saint Louys. On conspire contre lui, 10. Sa mort, 17.

*Guaço.* (D. Gregorio) Commandant à la Havane. Envoje une Flotte contre les Anglois de la Caroline. Il lui ordonne d'attaquer deux Navires François, 438. Il change la destination de sa Flotte, & l'envoje pour reprendre Pensacole. Ce qu'il mande en conséquence au Viceroy du Me-

xique, 439. Le changement de destination de la Flotte ne plaît pas à tout le monde, & ce qui en arrive. Il y remplace les Déserteurs, 440.

*Guerrero.* (D. Francisco.) conduit des Vaisseaux à la Vera-Cruz, & D. Francisco Cornejo a ordre de les joindre à son Escadre, 442.

*Guillaume III.* Roy de la Grande Bretagne; adresse au Chevalier de Callieres un *Duplicata* des ordres, qu'il envoje au Gouverneur de la Nouvelle Anglererre, 241. Il parle dans ses Lettres des Iroquois, comme de ses Sujets, 242. Pourquoi il veut envoyer sur le Micissipi les Réfugiés François, 260-61.

*Le Fort Guillaume.* Un de ceux, qui deffendoient Saint Jean en Terre-neuve, est pris d'emblée par les François, voyez *Saint Jean*.

*Guillory.* Isle attenante à l'Isle Dauphine. Les Espagnols y tentent une descente, & n'y réussissent point, 444.

*Guipson.* (Le Colonel) arrive à Saint Jean avec mille Irlandois, 219.

*D. Guzman.* Gouverneur de Pensacole, reçoit bien un Officier Anglois, 421.

## H

**PETIT HAVRE.** Sa situation. Les François y entrent, & y laissent leurs Prisonniers, 299.

*D'Herc.* (Le Chevalier) Lieutenant sur le Vaisseau de Roy, qui porta M. de la Sale en Amerique, 3.

*Hennepin.* (Le Pere Louys) Récollet. Ce qu'il dit de la mort de M. de la Sale, 24. & *suiv.* M. d'Iberville reconnoît des faulxérés dans sa Relation, 258. On arme en Anglererre & en Hollande pour faire un Etablissement à la Louysiane sur sa Relation, 260.

*Herbaut.* (M. d') nommé Com-

militaire pour le Règlement des Limites en Canada, les fixe à la Rivière de Saint Georges, 236.

*Hertel.* (Le Sieur) commande le Parti des Trois Rivières. Son Expédition contre les Anglois. Ce que M. de Frontenac mande de lui à la Cour, 50. & *suiv.* Il va joindre le Parti de M. de Port-neuf, 52. Il se distingue à la prise de Kaskebé, 55. Il se distingue au Siège de Quebec, & le Roy lui donne des Lettres de Noblesse, 83. Un de ses Fils est envoyé à la découverte des Anglois, & leur tué cinq Hommes, 102. Cinq de ses Fils sont envoyés pour secourir les Abénaquis; surprennent les Anglois, en tuent plusieurs, & font un grand nombre de Prisonniers, 290. Un des Fils du Sieur Hertel, qui avoit été arrêté à Orange, est remis en liberté, 356.

*Hervaux.* (Le Chevalier d') porte du secours à Plaisance, 74.

*Heve.* La Heve, Port de l'Acadie, voyez le premier volume. M. de Subercase projette d'y faire un Etablissement considérable, 342. Nouveau projet d'un Etablissement dans ce Port, & ce qui le fit échouer, 363-64.

*Hevreuil.* Bourgade de la Nouvelle Angleterre. Sa prise par les François, 325. & *suiv.*

*Hens.* Allemand, Flibustier. Se donne à M. de la Sale au Petit Goave, & l'accompagne dans son dernier voyage. Moranger le maltraite de paroles, & il prend la résolution de s'en venger, 22. On l'envoie chercher des Vivres chez les Cénis, 27. Il tué Duhaut. Il assure Joutel qu'il ne l'avoit fait que pour venger la mort de M. de la Sale, qu'il auroit empêchée, s'il avoit été présent, 32. Il veut faire le même traitement à Larchevêque. Joutel les réconcilie. Il va en guerre avec les Cénis, 33. Pourquoi il ne veut point aller aux

Illinois. Il s'empare de presque tous les effets de M. de la Sale, & donne le reste à Joutel & à M. Cavelier. Il oblige celui-ci à lui donner une attestation qu'il n'a point trempé dans le meurtre de M. de la Sale, 35.

*Hill.* (M. Jean) Amiral de la Flotte Angloise, destinée au Siège de Quebec. Manifeste, qu'il devoit répandre dans la Colonie, 357. & *suiv.* Il est cause de la perte de sa Flotte, 361.

*Hollandois.* voyez le premier volume. Les Hollandois de la Nouvelle York ne s'opposent point à la paix entre nous & les Iroquois, 150. La neutralité se maintient dans la Nouvelle York, tant que leur Parti y est le plus fort, 313. Les Iroquois prient M. de Vaudreuil de leur pardonner la rupture de la Trêve, parce qu'ils y avoient été forcés, 339. Echange des Prisonniers entre eux & nous, 340. Ils se déclarent contre nous dans la Nouvelle York, 352.

*Montan.* (Le Baron de la) Capitaine Réformé, voyez la Liste & l'Examen des Auteurs. Il est envoyé de Quebec à Plaisance. Il est détaché avec soixante Hommes pour occuper un Poste, & empêcher les Anglois de s'en saisir, 117-18. Il est envoyé à l'Amiral Anglois. Avis, qu'il donne à M. de Brouillan, 119.

*Hysia* (M. d') Capitaine, escorte un Convoi, qui va à Michilimackinac, 56. Il est attaqué en chemin par les Iroquois, & les défait, 56, 57. Il envoie un de ses Prisonniers à M. de Frontenac, 57. Il est tué au combat de la Prairie de la Madeleine, 104.

*Hubert.* (M.) Succède à M. Duclos dans l'Emploi de Commissaire-Ordonnateur de la Louisiane, 433.

*Hudson.* Le Roy ordonne qu'on chasse les Anglois de la Baye d'Hudson, 160. voyez Port Nelson & le Fort Bourbon. Avantages de cette Baye pour

pour le Com  
assurent la p  
trecht, 20  
à la France  
wick, 236  
dée à la Co  
le Traité d  
sieurs Fran  
Sauvages,  
*Hurié.* U  
de la Sale,  
*Hurons.* L  
chement au  
Les Huron  
mandés au  
la Madelei  
Des Huron  
tre les Ag  
cours d'un  
publique,  
chillimaki  
quois, 15  
avec les Iro  
avertissent  
leurs garde  
les Iroquois  
d'avoir em  
de l'Expéd  
contre les  
rons de Le  
de M. de  
quois, 16  
vent à Mo  
qui se pass  
renac, 21  
blissent pr  
font un E  
font les h  
Capitaine  
complime  
caire, en c  
de la Mon  
rer toujou  
le promet  
279. Ils so  
ladie con  
Députés  
seul de t  
demande  
T



pour le Commerce. Les Anglois s'en assùrent la possession au Congrès d'Utrecht, 208. Elle reste toute entiere à la France après le Traité de Rikswick, 236. La Baye d'Hudson cédée à la Couronne d'Angleterre par le Traité d'Utrecht, 373-74. Plusieurs François y sont égorgés par les Sauvages, 405.

*Hurid.* Un des Compagnons de M. de la Sale, disparoit, 21.

*Hurons.* Ils protestent de leur attachement au Parti des François, 62. Les Hurons de Lorette sont commandés au combat de la Prairie de la Madeleine par Ouréouharé, 102. Des Hurons de Lorette marchent contre les Agniers, 126. & *suiv.* Discours d'un Huron dans une audience publique, 136. Les Hurons de Michillimakinac traitent avec les Iroquois, 153. Ils concluent la paix avec les Iroquois, 162. Des Hurons avertissent les Iroquois d'être sur leurs gardes. Plusieurs sont pris avec les Iroquois, 163. On les soupçonne d'avoir empêché les Outaouais d'être de l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 164. Des Hurons de Lorette vont à l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168. Plusieurs Hurons arrivent à Montreal, & pourquoi. Ce qui se passe entre eux & M. de Frontenac, 213. & *suiv.* Plusieurs s'établissent près d'Orange, 214. Ils défont un Parti d'Iroquois, 224. Ils font les honneurs aux Obsèques du Capitaine le Rat, & reçoivent les complimens, 278-79. Lefieur de Joncaire, en complimentant les Iroquois de la Montagne, les exhorte à demeurer toujours attachés aux François; ils le promettent, & tiennent parole, 279. Ils sont fort maltraités d'une maladie contagieuse, 280. Un de leurs Députés au Congrès Général est le seul de tous les Sauvages, qui ne demande pas la suppression de la

*Tome II.*

Traite de l'Eau-de-vie, 284. Les Hurons, qui étoient passés de Michillimakinac au Détroit, témoignent de l'inclination pour les Anglois, 291-92. Le Commandant du Détroit les engage à faire la guerre aux Sioux, 308. Ils sont feu sur les Outaouais, 309. Des Hurons du Détroit complotent avec les Miamis de faire main basse sur les François, 323. Les Hurons de Lorette s'engagent dans un Parti de Guerre contre les Anglois, & pourquoi ils retournent sur leurs pas, 325. Les Hurons du Détroit engagent les autres Sauvages alliés à déclarer la guerre pour la défense de la Colonie, 353. Réflexion sur le service, qu'ils rendirent en cela au Gouverneur Général, 354. Ils viennent au secours des François au Détroit. Leur Harangue aux Alliés pour les engager à ne point perdre de tems, 366. Ils se distinguent plus que tous les autres dans cette Expédition, & y perdent aussi plus de Monde, 372.

## I

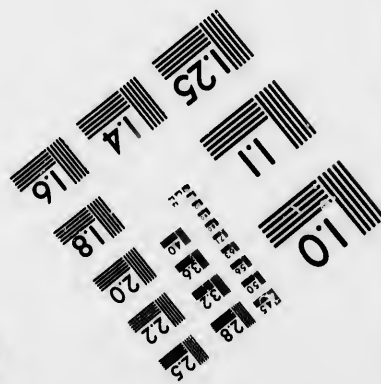
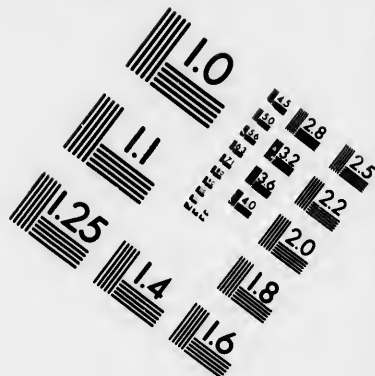
**JALLOT.** (Medard) Valet de Chambre de M. de Saint Denys, qui le laisse à Caouis, 418. Il est joint par son Maître à Caouis, où il s'étoit fait une grande réputation par son habileté dans la Chirurgie, 420.

*Iberville.* (M. le Moyne d') Gentilhomme Canadien, va en qualité de Volontaire à l'Expédition de Corlar, 44. & *suiv.* Il engage le Major de la Place, qui s'étoit retranché au-delà de la Riviere, à se rendre, 46. Il est destiné avec M. du Taft à une Expédition dans la Baye d'Hudson, 101. Il arrive à Quebec avec deux Navires chargés de Pelleteries de la Baye d'Hudson; passe en France, & pourquoi, 109. Il arrive trop tard à Quebec pour l'Expédition du Port Nelson; va pour prendre le Fort de Pemkuit, & ce qui fit man-

Y y







# Photographic Sciences Corporation

**23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503**

0  
1.6  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0  
4.5  
5.0  
5.6  
6.3  
7.1  
8.0  
9.0  
10.0  
11.2  
12.5  
14.0  
16.0  
18.0  
20.0  
22.5  
25.0  
28.0  
32.0  
36.0  
40.0  
45.0  
50.0  
56.0  
63.0  
71.0  
80.0  
90.0  
100.0

1.0  
1.1  
1.2  
1.4  
1.6  
1.8  
2.0  
2.2  
2.5  
2.8  
3.2  
3.6  
4.0  
4.5  
5.0  
5.6  
6.3  
7.1  
8.0  
9.0  
10.0  
11.2  
12.5  
14.0  
16.0  
18.0  
20.0  
22.5  
25.0  
28.0  
32.0  
36.0  
40.0  
45.0  
50.0  
56.0  
63.0  
71.0  
80.0  
90.0  
100.0

quer cette Entreprise, 121. & *suiv.* Il est de nouveau chargé d'attaquer le Port Nelson, 141. Succès de cette Expédition, 147. & *suiv.* Il est chargé d'attaquer le Fort de Pemkuit, & ce qu'il devoit faire ensuite, 160. La Cour ordonne qu'après qu'il aura pris le Fort de Pemkuit, il se rende à Plaisance, 176. Il arrive en Acadie, 177. Nouvelles, qu'il y apprend. Il prend un Vaisseau Anglois. Il fait le Siège de Pemkuit, & le prend, 178-79. Il évite une Escadre Angloise, & arrive à Plaisance, 180. Il propose de chasser les Anglois de Terre-neuve, 186. Ce qui l'avoit empêché de joindre M. de Brouillan. Il est d'avis de commencer ses Expéditions par l'Isle de Carbonniere, 188. M. de Brouillan s'y oppose. Estime, que les Canadiens faisoient de lui. Ses brouilleries avec M. de Brouillan. Sa modération. Ce qu'il mande sur cela à M. de Pontchartrain, 189. & *suiv.* Il renvoie en France M. de Bonaventure, & ce qui en arrive, 191. Nouvelles brouilleries avec M. de Brouillan, 191. & *suiv.* Il se met en marche pour Saint Jean. Il force un Corps d'Anglois, 192. Ses Exploits dans le reste de cette Expédition, 193. & *suiv.* M. de Brouillan lui fait une impolitesse. Sa modération, 195. Nouvelles brouilleries entre lui & Monsieur de Brouillan. Il fait plusieurs Conquêtes en Terre-neuve, 196. Pourquoi il n'acheva point de réduire cette Isle, 197-98. Instructions, qu'il reçoit de la Cour; il ne peut s'y conformer qu'en partie, il part pour la Baye d'Hudson. Danger, qu'il court à l'Entrée de cette Baye. Il est séparé de ses Navires, & attaque seul trois Vaisseaux Anglois, en prend un & en coule un autre à fond, 204, 205. Il fait naufrage; ses Vaisseaux le joignent, & il prend le Fort Bourbon, 206-07. Il retourne en Fran-

ce, 208. Il inspire à M. de Pontchartrain la pensée de découvrir l'Embouchure du Micissipi, & d'y construire un Fort. Il part pour cette découverte, 255. Il s'abouche avec M. Ducasse, & ce que ce Gouverneur de Saint Domingue écrit à M. de Pontchartrain à son sujet. Il arrive à la vûe de Pensacole, 256. Il fait plusieurs découvertes, & reconnoît l'Embouchure du Micissipi, 257. Il remonte ce Fleuve, & reconnoît plusieurs erreurs de la Relation attribuée au Chevalier de Tonti, & de celle du Pere Hennepin. Il visite les Bayagoulas & leur Temple, 258. Ce qui l'assûre qu'il est sur le Micissipi. Il est bien reçu des Oumas. Il bâtit un Fort. Il passe en France, & retourne à la Louysiane, 259, 260. Nouvelles, qu'il apprend des Anglois. Le Chevalier de Tonti l'assûre qu'il n'est point l'Auteur de la Relation publiée sous son nom, 260. Il place mal son Fort. Il projette de bâtir une Ville aux Natchez. Il établit le Quartier Général de la Louysiane au Biloxi, 262. Instructions, que le Ministre lui avoit données par rapport au Commerce du Pays, 263. Ce n'est pas sa faute, si l'on n'a pas fait élever des Bœufs Illinois, 264. Il envoie M. le Sueur pour prendre une plus grande connoissance de la Mine de Cuivre de la Riviere Verte, 413. Il fait un Erablissement sur la Riviere de la Manbile. Il fait construire des Magasins & des Casernes sur l'Isle Massacre, à laquelle il donne le nom d'Isle Dauphine, 414. Son projet d'une Ville aux Natchez sous le nom de Rosalie, 426.

*Jemme.* Soldat Anglois, selon quelques-uns, voyez *Hiens*.

*Jemset.* Fort sur la Riviere de Saint Jean. Par qui bâti en premier lieu. M. de Villebon s'y retire. Ce Fort est abandonné, 178. Sa situation,

183.

*Jerem*  
*des Aute*  
les Ang  
Bourbo  
A quell  
Port Ne  
de la re

*Jesuite*  
velle A  
Fronte  
gnent d  
vrer ce  
ajoute d  
gueur d  
lier de  
pendre  
paroitro  
quois,  
nent la  
tons les  
cordés  
accomp  
lac au I  
blit plu  
Savages

*Illinoi*  
Leurs b  
Les Jés  
Mission  
& leur  
264. Ce  
s'aguerr  
louez p  
chez eu  
Gravien  
cette M  
Chrétie  
che les  
contre  
promett  
Congrè  
Leurs  
Congrè  
remette  
mains  
Callier  
clarer  
Franço

*Jeremie.* (Le Sieur) voyez la *Liste des Auteurs*. Fait feu fort à propos sur les Anglois, qui assiégeoient le Fort Bourbon, & les fait reculer, 202. A quelle extrémité il étoit réduit au Port Nelson, lorsqu'il reçut ordre de le remettre aux Anglois, 404. & *suiv.*

*Jesuites.* Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre mande à M. de Frontenac que les Iroquois se plaignent d'eux, & ont promis de lui livrer ceux, qui iront chez eux: il ajoute qu'il les fera passer par la rigueur des Loix, 230-31. Le Chevalier de Bellomont menace de faire pendre tous ceux de ces Peres, qui paroîtront dans les Cantons Iroquois, 253. Pourquoi ils abandonnent la Louysiane, 264. Les Cantons les redemandent; ils sont accordés, & bien reçus. Un Jésuite accompagne M. de la Motte Cadillac au Détroit, 284-85. On en établit plusieurs Missionnaires parmi les Sauvages de la Louysiane, 462.

*Illinois.* Voyez le premier volume. Leurs bonnes & mauvaises qualités. Les Jésuites établissent chez eux une Mission florissante. Leur attachement & leur fidélité envers les François, 264. Ce qui y contribua le plus. Ils s'aguerrissent. Tentatives du Pere Allouez pour commencer une Mission chez eux, sans effet, 265. Le Pere Gravier est plus heureux. Ferveur de cette Mission. Tous les Illinois sont Chrétiens, 266. M. de Courtemanche les empêche d'aller en guerre contre les Iroquois, 273. Il leur fait promettre d'envoyer des Députés au Congrès Général pour la Paix, 274. Leurs Députés meurent en venant au Congrès Général, & en mourant remettent leurs intérêts entre les mains d'Onanguicé. Ce que M. de Callieres ordonne à celui-ci de déclarer à cette Nation au sujet des François, qu'ils avoient pillés, 283.

Les Anglois veulent lier le commerce avec eux, 330. Ils viennent au secours du Détroit contre les Outagamis, 366. Discours d'un de leurs Chefs aux Députés des Outagamis, 369. Les Outagamis les obligent à abandonner leur Riviere, 409. Leur Pays est détaché du Gouvernement de la N. France, & fait partie de celui de la Louysiane, 432. Ils sont assiégés au Rocher & à Pimircouy par les Outagamis, & pourquoi ils se retirent sur le Micissipi, 459. Les Chicachas ne leur communiquent point le dessein, qu'ils ont formé de détruire les François de la Louysiane, 464. On est sûr de leur fidélité & de leur affection, 478. Les Chicachas les sollicitent en vain d'entrer dans la conspiration générale contre les François. Réponse, qu'ils leur font, 484. voyez *Kaskasquias* & *Mitchigamias*. Les Chicachas les sollicitent de nouveau & inutilement de se déclarer contre nous, 500.

*Indiane.* Havre de l'Isle Royale. Sa situation, 388.

*Johannis.* Officier François, se distingue à la prise de Saint Jean, 332.

*Jolier.* La Demoiselle Jolier est prise par les Anglois, 65. Elle est relâchée par échange, 90.

*Joncaire.* (Le Sieur de) Officier François. Les Députés Iroquois demandent qu'il les accompagne à leur retour chez eux, 244. Le Général y consent, 245. Il va négocier avec les Tsonnonthouans. Ce qui le rendoit agréable à ce Canton, 247. Il retourne à Montreal avec des Députés de ce même Canton, 249-50. Il retourne aux Iroquois. Succès de ses négociations, 270. & *suiv.* Les Iroquois disent à M. de Callieres qu'il ne les a point pressés au sujet de leurs Prisonniers. Le Général lui fait signe de ne point s'excuser, & ce qu'il dit en conséquence, 276. Il va faire compliment aux Hurons à la tête des

Iroquois du Sault Saint Louys, 278. Il fait la même chose avec les Iroquois de la Montagne, & ce qu'il dit aux Hurons, 279. Il accompagne les Députés des Cantons à leur retour du Congrès Général, pour en ramener les Prisonniers, 284. Il en ramene peu, & pourquoi, 285. Il accompagne des Députés du Canton de Tsonnonthouan chez eux. Il y négocie heureusement, & en ramene un des principaux Chefs, 288. Il retourne avec lui, 289. Avis, qu'il donne à M. de Vaudreuil des intrigues du Gouverneur d'Orange, 292. Les Tsonnonthouans l'envoient au Général pour se plaindre de l'hostilité des Outaouais, 293. Il est de nouveau envoyé aux Iroquois pour les assurer d'une prompte satisfaction de la part des Outaouais. Sa bonne conduite avec ces Sauvages, 324. Il commande l'Arrière-garde dans l'Expédition de M. de Ramezai, 336. Il est envoyé aux Iroquois: est bien reçu des Tsonnonthouans, & en amene des Députés à Montreal, 350. Il traite heureusement avec les Tsonnonthouans, 365.

*Jonchere.* (Monsieur de la) ne peut obtenir la permission de vendre sa Cargaïson à la Vera-Cruz,

416-17.

*Jordis.* (Le Sieur des) Commandant à Catarocouy, engage quelques Outaouais à accompagner les François contre les Iroquois, 168.

*Joseph.* Outagami Chrétien, avertit le Commandant du Détroit que la Nation doit bien-tôt l'attaquer, 366.

*Joutel.* Voyez la Liste & l'Examen des Auteurs. Un de ceux qui accompagnèrent M. de la Sale dans son Expédition. Qui il étoit, 3. M. de la Sale le charge d'achever le Fort de Saint Louys. Ordre, qu'il lui donne, 9,

10. Conspiration contre lui. Il fait mettre les Conspirateurs aux fers, & les livre à M. de la Sale avec les preuves de leur complot. Il reçoit ordre d'aller joindre M. de la Sale, 10. M. de la Sale le laisse dans son Fort de Saint Louys, en qualité de Commandant. Ordres, qu'il lui donne. Il croit pouvoir se dispenser d'y déférer dans une occasion. Il apprend de fâcheuses nouvelles de M. de la Sale. Ses inquiétudes au sujet de M. de la Sale, & en voyant la plupart de ses Gens mourir & déserter. Mutinerie contre lui. Il s'assure de Du-haut, 20. M. de la Sale lui confie la garde de son Camp. Ordres, qu'il lui donne, 23. Avis, que lui donne Larchevêque après la mort de M. de la Sale, & sa réponse. Il est détaché pour aller chercher des Vivres chez les Cenis. Rencontre, qu'il fait dans le chemin, 27, 28. Réception, qu'on lui fait parmi ces Sauvages, 28, 29. Il renvoie ses Compagnons au Camp, & pourquoi il reste quelque tems chez les Cenis, 29. Aventures de deux Déserteurs François, qui le viennent trouver, 30. Il avertit Larchevêque qu'Hiens avoit dessein de le tuer, & réconcilie ces deux Hommes, 33. Il se met en marche pour aller aux Illinois. Il arrive aux Akañsas, 36. Il arrive aux Illinois; est obligé d'y passer l'Hyver, & repasse en France, 37. & suiv.

*Ipiguit.* Riviere de l'Acadie. Les Anglois y font quelques ravages, 198.

*Iroquois.* Des Iroquois du Sault Saint Louys & de la Montagne accompagnent les François à l'Expédition de Corlar. Ils refusent d'attaquer Orange, & parlent fort mal en cette occasion, 44. Les Iroquois attaquent un Convoi, qui alloit à Michillimakinac, & sont défaits, 56, 57. Ils arrêtent un Envoyé du Gouverneur Général, & l'envoient à Manhatte. Ils brû-

lent de  
gnoient  
58. Une  
à tomb  
Montre  
Quarti  
qui les  
rage, 6  
Franç  
63. Les  
& aux  
ber sur  
real. Il  
miers,  
Ils trait  
à quel  
l'égard  
89. Du  
la Colo  
Parti d  
de Ri  
M. de  
cher c  
font re  
tion d  
leur d  
nuent  
cès, 8  
Huit c  
taquer  
125. C  
roquo  
131. I  
132. I  
de pol  
des A  
au Go  
d'eux.  
Ils en  
au Co  
tentat  
liés,  
res n  
d'avi  
comm  
fition  
de F  
coup  
voul

lent deux François, qui l'accompagnoient, & font plusieurs hostilités, 58. Une Armée d'Iroquois se dispose à tomber sur le Gouvernement de Montreal, 59. Ils surprennent un Quartier près de Montreal, 59. Ce qui les empêche de suivre leur avantage, 62. Ils attaquent de nouveau les François, & tuent deux Officiers, 63. Les Iroquois joints aux Anglois, & aux Mahingans se disposent à tomber sur le Gouvernement de Montreal. Ils se brouillent avec les Premiers, & font retraite, 88. *& suiv.* Ils traitent les Anglois de lâches, & à quelle occasion. Leur politique à l'égard des Anglois & des François, 89. Differens Partis d'Iroquois dans la Colonie, & leurs succès, 94. Un Parti d'Iroquois se poste sur la Grande Riviere, & à quel dessein, 99. M. de Vaudreuil se préparant à marcher contre eux, apprend qu'ils se sont retirés, 100. Ils font une irruption dans la Colonie, & Oureouharé leur donne la chasse, 108. Ils continuent leurs hostilités avec divers succès, & sont enfin battus, 111-12. Huit cent Iroquois viennent pour attaquer la Colonie, & ne font rien, 125. *& suiv.* Un grand nombre d'Iroquois s'approchent de Montreal, 131. Ils se retirent, & pourquoi, 132. Ils continuent à suivre leur plan de politique à l'égard des François & des Anglois, 137-38. On donne avis au Gouverneur Général de se défier d'eux. Dessein, qu'on leur attribue. Ils envoient de nouveaux Députés au Comte de Frontenac, 139. Leurs tentatives pour débaucher nos Alliés, 140. Ils continuent leurs feintes négociations, 149. Le Roy est d'avis qu'on les pousse à bout. Ils recommencent leurs hostilités. Propositions insolentes de leur part à M. de Frontenac. Ils manquent leur coup auprès de nos Alliés, qu'ils vouloient nous débaucher, 151. Ils

font de nouvelles irruptions dans la Colonie, & reçoivent deux échecs, 155. Ils sont battus par nos Alliés, qui avoient commencé de traiter avec eux, 163. Divers avis sur la maniere, dont on s'y prendra pour les détruire, 165. On fait sur eux quelques Prisonniers, & ce qu'on en fait. Ils reparoissent en armes, & surprennent quelques François, 167. Ils défient le Comte de Frontenac, 170. La disette est grande dans leur Pays. M. de Frontenac fait plusieurs Détachemens contre eux, 176. Ils sont plus fiers que jamais. Plusieurs Partis contr'eux, sans effet, 198. *& suiv.* Ils recommencent leurs hostilités. M. de Callieres rompt toutes leurs mesures, 201. Ils continuent à vouloir amuser les François, 209. Ils reparoissent en armes dans la Colonie, 210. Un de leurs Partis est battu par le Rat, 214. Ce qui empêche M. de Frontenac de se servir de toutes les forces, qu'il avoit sur pied, pour les humilier, 221-22. Ils paroissent disposés à la paix. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre les assemble. Ce qui se passe entre eux & lui. M. de Frontenac comprend que ces deux Nations se ménagent mutuellement, & ce qu'il fait pour profiter de cette disposition, 228-29. Ils déclarent qu'ils ne veulent point comprendre nos Alliés dans le Traité de paix. Pourquoi le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit tort de dire qu'ils se plaignoient des Missionnaires, 234. Ils protestent de leur indépendance, & on ne parle point d'eux dans le Reglement des Limites, 236. Ils pleurent la mort de Monsieur de Frontenac, & paroissent disposés à en profiter, pour recommencer la guerre, 237. Propositions qu'ils font au Chevalier de Callieres, & la réponse, qu'ils en reçoivent. Ils demandent le Pere Bruyas. M. de



Maricourt, & le Pere de Lamber-ville, 238. Ils envoient complimenter M. de Callieres sur sa Promotion, & paroissent ne differer à faire la paix, que par la considération des Anglois, 241. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre les engage à traîner l'affaire en longueur, & ils manquent de parole à M. de Callieres. Ce Général leur fait entendre que les Anglois les veulent maîtriser, & ce qui en arrive. Ils députent de nouveau à M. de Callieres pour s'excuser, 242, 243. Deux Cantons, avoués de deux autres, lui envoient des Députés. Ils se plaignent des Outaouais: ils font plusieurs demandes, & ce que leur répond M. de Callieres, 243-45. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre fait de nouveaux efforts pour les empêcher de faire la paix avec les François, 249. Réflexion sur la maniere, dont leurs Députés sont reçus à Montreal. M. de Callieres leur donne audience en presence des Députés de nos Alliés, 250-51. Ils signent un Traité provisionnel, 252. Le Chevalier de Bel- lomont, en voulant les gagner & les intimider, les irrite. 253. Ils sont attaqués à la chasse par les Outaouais, & pourquoi. Ils en font leurs plain-tes à M. de Callieres avec modération. Réponse de ce Général, 268-69. Ce qu'ils pensent de l'Etablissement du Détroit; ils empêchent les Anglois de s'y établir. Ce que M. de Callieres répond à leurs Députés sur ce sujet, 269-70. Surquoi ils s'excusent de n'avoir pas amené leurs Pri-sonniers. On n'est pas content d'eux en cette occasion, 276. Les Iroquois du Sault Saint Louys & de la Mon-tagne vont complimenter les Hurons sur la mort du Capitaine le Rat, 278-79. Les Iroquois Chrétiens psrlent fort bien au Congrès Général, 282. Ce qui se passe entre M. de Callieres & les Députés des Cantons après le

Traité de Paix, 284. Ils demandent des Jésuites, qui leur sont accordés, 285. Les Anglois les sollicitent de les chasser. Nos Alliés traitent avec les Anglois par leur entremise. M. de Callieres travaille à déconcerter ces intrigues., 287. M. de Vaudreuil les engage à garder la neutralité entre les Anglois & nous, 289. Quelques-uns sont attaqués par les Outaouais près de Cataracouy, 292. Intrigues du Gouverneur d'Orange pour attirer les Iroquois Chrétiens dans son Gouvernement: quelques-uns y consentent. Les Abénaquis leur en font honte, 292. Hostilité des Miamis contre les Iroquois, 293. Ils ne concluent rien dans une Assemblée des Cantons convoquée à Orange, 294. M. de Pontchartrain n'est pas d'avis de les prendre ouvertement pour Médiateurs entre les Anglois & nous. Ils sont vengés de l'hostilité des Outaouais, 295-96. Les Outaouais leur font satisfaction, 309. Ils déclarent à M. de Vaudreuil qu'ils sont résolus de les attaquer, & il les en empêche, 310. M. de la Motte Cadillac les invite à venir en grand nombre au Détroit, & pourquoi, 311. Ils se comportent bien pendant les mouvemens du Détroit, & à leur considération on épargne la Nouvelle York, 313. Des Iroquois complottent avec les Miamis pour faire main-basse sur les François du Détroit 323. Les Cantons gardent la neutralité, & ce qui les y entretient, 323-24. Un Iroquois trompe M. de Vaudreuil. Quatre Cantons se déclarent contre nous. Leurs préparatifs, 334-35. On envoie contre eux un Parti de quinze cent Hommes, 336. Comment ils font échouer l'Entreprise des Anglois contre nous, 337. & suiv. Le Gouverneur de la Nouvelle York met tout en usage pour les engager à reprendre les armes, M. de Vaudreuil leur promet

satisfac-  
avoient  
appaîse,  
licités d  
349-50.  
voye tro  
des Dép  
qui se p  
de Vaud  
avec les  
quois se  
attaquer  
real, &  
tuelle d  
Pourqu  
mis des  
cilient  
dreuil t  
ses bon  
font, t  
avec le  
cede à  
droits  
rent de  
glois se  
renouv  
de Vau  
avec le  
roît pa

Ile  
Anglo  
Ile  
& pro  
Ile P  
autrer  
fil,  
Ile  
Breto  
nous  
wick  
237.  
prod  
MM  
gran  
sur  
fut  
d'y  
397.

satisfaction d'une insulte, qu'ils avoient reçû de nos Alliés, & les appaise, 341. Ils sont fortement sollicités de se déclarer contre nous, 349-50. M. de Vaudreuil leur envoie trois Officiers, qui en amènent des Députés à Montreal, 350. Ce qui se passe entre ces Députés & M. de Vaudreuil, 352. Ils se brouillent avec les Anglois, 357. Six cent Iroquois se joignent à Nicolson pour attaquer le Gouvernement de Montreal, & le quittent. Antipathie naturelle de ces deux Nations, 361-62. Pourquoi ils seront toujours Ennemis des François, 362. Ils se réconcilient avec les Anglois. M. de Vaudreuil traite avec eux, & les gagne par ses bonnes manieres. Les Outagamis font, par leur entremise, alliance avec les Anglois, 365. Louys XIV. cede à la Reine d'Angleterre ses droits sur les Cantons, qui protestent de leur indépendance. Les Anglois se ménagent avec eux, 374. Ils renouvellent leur alliance avec M. de Vaudreuil, 402. Ils font alliance avec les Outagamis, mais il ne paroît pas qu'ils leur prêtent la main, 406.

*Isle aux aulx.* Sa situation. La Flotte Angloise y fait naufrage, 361.

*Isle Percée.* Les Anglois la pillent, & profanent l'Eglise, 71.

*Isle Platte*, adjacente à l'Isle Royale, autrement appelée *Isle à Pierres à Fusi*, 388.

*Isle Royale*, ci-devant Isle du Cap Breton, voyez le premier volume. Elle nous demeure par le Traité de Ríswick, & en quel état elle étoit alors 237. Sa description, son climat, ses productions, ses Ports, 385. & suiv. MM. Raudot proposent d'y faire un grand Etablissement: leur Mémoire sur cela, 388. & suiv. Quand elle fut nommée Isle Royale. Nécessité d'y faire un grand Etablissement, 397. Les Députés de Londres au

Parlement ont ordie de demander pourquoi on a laissé cette Isle à la France, 402-03.

*Isle Surgere* ou *Isle aux Vaisseaux.* Commodité de sa Rade, 433-34.

*Sept Isles.* La Flotte Angloise y perd ses meilleurs Vaisseaux, 357.

*Italien.* Un Italien va du Canada par les Terres pour joindre M. de la Sale, & arrive trop tard. Stratagème, dont il use pour sauver sa vie, 39. Ce qu'il devint, 40.

*Ites.* Commandant d'un Vaisseau du Roy d'Angleterre, est pris par M. du Brouillan. Avis, qu'il lui donne de l'état, où se trouvoit Saint Jean, 187.

*Juchereau.* (M.) Gentilhomme Canadien, fait un Etablissement à Ouabache, 266. Il est obligé de l'abandonner, 267.

## K

**KAPPAS.** Sauvages de la Louysiane, d'où ils ont disparu, 37.

*Kaskaskias.* Tribu Illinoise. M. de Courtemanche les empêche d'aller en guerre contre les Canfès, 274. Des Kaskaskias vont à la Nouvelle Orleans pour y pleurer la mort des Missionnaires tués aux Yafous & aux Natchez. Ils y donnent de grandes preuves de leur fidelité & de leur Religion, 484.

*Kaskebé.* Fort de la Nouvelle Angleterre, pris par M. de Portneuf, 52. & suiv. Les Anglois viennent trop tard pour le secourir, 54.

*Kicapous.* Ils promettent d'envoyer des Députés à Montreal pour la Paix générale, 274. Ils se joignent aux Outagamis pour chasser les François du Détroit, 366.

*Kinibequi,* voyez le premier volume. Les Anglois songent à s'établir sur cette Riviere, 235. Les Limites de la Nouvelle France y avoient été fixées, 236. Les Anglois s'établissent

par surprise sur les Bords de cette Riviere, 376. Des Anglois veulent s'établir par surprise sur le Kinibiqui, & ce qui en arrive, 378. & suiv.

*Kirivili.* Poste Anglois de Terre-neuve. Plusieurs Anglois y sont faits Prisonniers, 196.

*Kolly.* (MM.) Pere & Fils sont tués des premiers dans le massacre général des Natchez. Comment leur arrivée donna moyen à ces Sauvages de faire leur coup, 466-67.

## L

**L**ABRADOR. Lacs & Golphe de l'Isle Royale, 385-86. Leur description, 388.

*Lalande.* La Demoiselle de la Lande est prise par les Anglois, 65. Elle propose un échange des Prisonniers à l'Amiral Anglois, qui l'envoie à M. de Frontenac pour le négocier. L'échange est accepté & exécuté, 90.

*Lamberville.* (Le Pere Jean de.) voyez le premier volume. Les Iroquois prient M. de Callieres de le faire revenir de France, 338.

*Larchevêque.* Un des Associés de M. de la Sale, l'accompagne dans son dernier voyage, 22. Il approuve le dessein d'assassiner Moranger, 23. Il est un des Associés de M. de la Sale, 24. Avis, qu'il donne à Joutel. Il partage avec Duhaut les effets de M. de la Sale, 27. Danger, qu'il court d'être tué par Hiens, Joutel les réconcilie, 33. L'esprit de libertinage, & la crainte d'être recherché pour le meurtre de M. de la Sale l'empêchent de suivre M. Cavalier aux Illinois, 36. Il est fait Prisonnier par des Espagnols, 39. Il est envoyé en Espagne, puis à Mexico, & de-là au Nouveau Mexique pour y travailler aux Mines, 40.

*Laval.* (Le Pere) Jesuite, Profes-

seur Royal d'Hydrographie à Toulon, arrive à la Louysiane, 453. Ce qui l'empêche de faire ses observations à l'Embouchure du Mississipi. Il en reçoit des éloges du Comte de Toulouse, 454.

*De Launay.* François, que M. Cavalier & sa Troupe rencontrent aux Akanfas: Ce qui l'y avoit amené, 36.

*Lauson.* (Le Sieur de) Commandant d'une Prise Angloise. Priere, que lui font les Micmaks. Ordre, qu'il reçoit de M. d'Arville, 180.

*Laye.* (Le Sieur de) Commande les Habitans, qui sont très-bien à l'attaque des Natchez, 482. Il est détaché pour bloquer le Fort des Natchez, & ce qui l'empêche d'exécuter cet ordre, 490.

*Lescalette.* (Le Sieur de) Officier François. M. de Châteaumorand l'envoie à Pensacole, pour prendre langue, & demander au Gouverneur la permission de faire de l'eau & du bois. Réponse, qu'on lui fait, 256.

*Levingston.* Officier Anglois. Est envoyé au Gouverneur Général pour traiter de l'échange des Prisonniers, 301. Le Général Nicolson l'envoie à Quebec pour y faire part à M. de Vaudreuil de la Capitulation du Port-Royal, 347.

*L'hermite.* (M.) Major de Plaisance, chasse les Anglois de deux Redoutes dans la Baye de Baboul, 188. Les Habitans de l'Acadie le demandent pour le mettre à leur tête, & reprendre le Port Royal. Le Gouverneur de Plaisance le refuse, & pourquoi, 363.

*Linctor.* (Le Sieur Godefroy de) Gentilhomme Canadien. Se distingue en Terre neuve, 300.

*Lignery.* (M. de) Commande une Compagnie dans l'Expédition de M. de Ramezay, 335.

*Lille.* (M. de) Premier Lieutenant du Comte de Champmêlin, est envoyé

voyé au  
& pour  
clare qu  
Linit  
de la N  
Limo  
passé de  
reçoit o  
Lioro  
Sale, l  
nier voy  
de paro  
de s'en  
ch: rche  
Il est tu  
rens de  
Lo. (de  
de Vail  
Jean en  
Loire.  
sins, Fr  
de la pa  
ils écha  
tent de  
ville por  
424. L  
le mass  
deffendu  
& tué

Longue  
de) voy  
avec une  
ver la F  
oblige l  
qui le p  
Vaisseau  
Officier  
85. Il n  
nontagu  
nouveau  
Son offre  
reçu à O  
à Montr  
de Roy,  
qu'on se  
veau Si  
cie enc  
Onnon

voyé au Gouverneur de Pensacole ,  
& pourquoi. Le Gouverneur lui dé-  
clare qu'il se rend , 449.

*Limites* de la Nouvelle France &  
de la Nouvelle Angleterre , 236.

*Limoges*. (Le Pere de ) Jesuite ,  
passe du Canada à la Louysiane , &  
reçoit ordre d'en sortir , 264.

*Liotot*, Chirurgien de M. de la  
Sale , l'accompagne dans son der-  
nier voyage. Moranger le maltraite  
de paroles , & il prend la résolution  
de s'en venger , 22. Il est envoyé  
chercher des Vivres chez les Cenis.  
Il est tué par un Matelot , & a le  
tems de se confesser , 32.

*Lo*. (Le Chevalier de) Enseigne  
de Vaisseau. Est tué au Siège de Saint  
Jean en Terre-neuve , 294.

*Loire*. MM. de la Loire des Ur-  
sins, Freres. Danger, qu'ils courent  
de la part des Natchez , & comment  
ils échappent , 422. & *suiv.* Ils par-  
tent de la Maubile avec M. de Bien-  
ville pour aller punir ces Barbares ,  
424. L'Aîné de la Loire périt dans  
le massacre des Natchez, après s'être  
défendu avec beaucoup de valeur ,  
& tué plusieurs de ces Barbares ,  
467.

*Longueil*, ( M. le Moyne, Baron  
de ) voyez le premier volume. Il va  
avec une Troupe de Sauvages obser-  
ver la Flotte Angloise , 77. , 81. Il  
oblige les Chaloupes Angloises ,  
qui le poursuivoient, à regagner leurs  
Vaisseaux , 81. Belle action de cet  
Officier : il est blessé légèrement ,  
85. Il négocie heureusement à On-  
nontagué , 293. Il s'offre à aller de  
nouveau traiter avec les Iroquois.  
Son offre est acceptée , & il est bien  
reçu à Onnontagué , 350. Il est laissé  
à Montreal, dont il étoit Lieutenant  
de Roy, pour y commander pendant  
qu'on se dispose à soutenir un nou-  
veau Siège à Quebec , 356. Il négocie  
encore heureusement avec les  
Onnontaguez , 365.

*Tome II.*

*Longueville*. (Le Chevalier de la)  
Conduit à Rio Perdido des Sauvages  
pour le Siège de Pensacole , 448.

*Lozembec*. Cap de l'Isle Royale. Sa  
situation , 387.

*Loubois*. (Le Chevalier de) Major  
la Nouvelle Orleans. Est chargé de  
la guerre contre les Natchez. Il ar-  
rive dans la Baye des Tonicas , où  
étoit l'Armée. Il envoie faire aux  
Natchez quelques propositions de  
paix. Comment ses Envoyés sont re-  
çus. A quelles conditions les Barba-  
res offrent de faire la paix , 478. On  
le blâme d'être resté longtemps dans  
l'inaction aux Tonicas , 479. Il ar-  
rive aux Natchez. Il fait une seconde  
tentative , aussi inutile que la pre-  
miere, pour la paix. Il commence l'at-  
taque des Forts. Pourquoi il diffère  
si longtemps à ouvrir la tranchée , 480-  
81. Ce qui le détermine à se con-  
tenter de délivrer les Prisonniers ,  
que l'Ennemi retenoit. Les Natchez  
lui échappent , 482. Il marche pour  
délivrer M. de Saint Denys assiégé  
aux Natchitoches , & apprend en  
chemin que ces Sauvages ont été bat-  
tus , 498.

*Louvigny*. (M. de la Porte) Est  
nommé Commandant à Michillima-  
xinac , & y conduit un grand Con-  
voi , 55. Il est attaqué en chemin par  
les Iroquois , & les défait , 56, 57.  
Ce qu'il fait pour empêcher nos Al-  
liés de rompre avec nous , 140. Il  
amène un grand Convoi & des Dé-  
putés de Michillimakinac , 141. Il  
est détaché contre les Iroquois , &  
ce qui empêcha le succès de cette  
Expédition , 166-67. Il est envoyé à  
Michillimakinac , pour obliger les  
Outaouais à faire satisfaction aux  
Iroquois , & y réussit 303-04. Il est  
envoyé à Michillimakinac pour ré-  
tablir ce Poste , 373. Devenu Lie-  
utenant de Roy de Quebec , il est  
chargé d'une Expédition contre les  
Outagamis. Il traite avec eux , & à

'Z z z

quelles conditions. Il publie qu'il n'a rien fait sans ordre. Il reçoit six Orages pour sûreté du Traité. Il retourne à Michillimakinac pour accélérer l'exécution du Traité; mais ces Barbares se moquent de lui, 406. & *suiv.* Il est nommé Gouverneur des Trois Rivières, & perit dans un naufrage, 409.

*Louys XIV.* Il fait frapper une Médaille pour la levée du siège de Québec, 92. Il se borne en Canada à la simple défensive, 108. Il fait l'éloge des Abénaquis, & ce qu'il mande à M. de Frontenac à leur sujet, 110. Ordres, qu'il donne, & mesures, qu'il prend pour empêcher les Anglois d'aller à Québec, & pour les chasser de Terre-neuve, 116-17. Il est d'avis que M. de Frontenac pousse à bout les Iroquois, 150. Ordres, qu'il envoie en Canada au sujet du Fort de Pemkuit, de la Baye d'Hudson, & de l'Isle de Terre-neuve, 160. Il ordonne la suppression de la plupart des Postes éloignés: inconvenient de cette suppression, 161. Il donne de nouveaux ordres pour l'attaque du Fort de Pemkuit, 177. Ordres, qu'il donne à M. de Frontenac, 201. Instructions, qu'il envoie à M. d'Iberville, 203. La prise du Fort Bourbon ne le dédommage point des frais, qu'il avoit faits pour l'Amérique, 208. Il défend à tous les François de monter aux Pays d'en haut. Ce qu'on pense de cet ordre, & temperamment, qu'on lui propose d'y apporter, 211. & *suiv.* Il approuve l'Expédition contre la Nouvelle Angleterre, en charge le Marquis de Nesmond; instructions, qu'il lui donne, 216. & *suiv.* Nouvelle Ordonnance de ce Prince contre les Voyageurs, il interdit le Commerce aux Officiers dans les Postes éloignés, & ce qui en arrive, 222-23. Ce qu'il mande au Chevalier de Callières, au sujet du Fort de Catara-

couy, 240. Il envoie par le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, un ordre au Chevalier de Callières de faire cesser toute hostilité, 241. Il envoie M. de Fontenu en Acadie pour visiter cette Province, 256. Il refuse les offres des Réfugiés François de la Caroline d'établir la Louysiane pour la France, 262. Mesures, qu'il prend pour établir la Religion dans cette Province, 264. Il ordonne qu'on envoie des Canadiens au Gouverneur de Plaisance pour attaquer les Anglois, 298. Il permet aux Habitans du Canada de faire quelques toiles, & quelques étoffes pour le soulagement des plus pauvres, 305, 306. Ce qui l'engage à céder à la Reine Anne l'Acadie, Terre-neuve, & la Baye d'Hudson, 371-74. Combien il dépensoit tous les ans en Canada, 390. Il accorde à M.<sup>e</sup> Crozat le Privilege exclusif de la Louysiane, & de grandes Concessions dans ce Pays. Ses instructions à M. de la Motte Cadillac à ce sujet, & par rapport à l'établissement du Conseil dans cette Province, 415-16.

*Louysbourg.* Port de l'Isle Royale. Son premier nom: sa description, 387. Ses avantages, 398. Ce qui le fait preferer au Port Dauphin, 399.

*Louysiane.* Les Anglois tâchent d'y révolter les Sauvages contre nous, 330. Jugemens divers sur la Louysiane; d'où vient le peu de progrès de cette Colonie. Ce qu'elle étoit en 1700, 411-12. Quand elle commença de prendre une forme de Colonie, 415. En quel état elle étoit, lorsque M. Crozat en obtint le Domaine, & en quel état il la laissa, lorsqu'il y renonça, 427. & *suiv.* Ce qu'elle peut produire pour le Commerce, 428. Ce que M. Crozat croyoit qu'on en pouvoit tirer d'avantages, 431. Dessin formé par les Chicachas de détruire la Louysiane, 464.

*Luna.*  
donne à  
*Lusign.*  
Réforme  
cade des  
*Lusser.*  
est envo  
instruit  
ordre de  
ge une  
repouffe  
avoient

*M*  
in  
que la R  
Amériq  
velle Fr  
*Maga*  
de la M  
*Rivier*  
tion. Ce  
çois & l  
*Maga*  
doit acc  
dans son  
Angleter  
*Mabie*  
attender  
Sauvage  
rraite,  
gnent a  
pour att  
Montre  
rite ver  
Un de  
Canibas  
avec le  
pour at  
Montre  
hostilit  
Anglois  
par l'en  
Des Ma  
Franco  
font to  
199. l  
velle

*Luna.* (D. Tristram de) Nom. qu'il donne à la Baye de Pensacole, 436.

*Lusignan.* (Le Sieur de) Capitaine Réformé, tombe dans une embuscade des Iroquois, & y est tué, 115.

*Lusser.* (M. de) Capitaine Suisse, est envoyé aux Tchaëtas pour être instruit de leur situation, 474. Il a ordre de conduire à la Rivière Rouge une partie des Fusiliers, 489. Il repousse vivement les Natchez, qui avoient fait une sortie, 491.

## M

*Macardi* (Le Sieur) doit commander les six mille Hommes, que la Reine d'Angleterre envoie en Amérique, pour conquérir la Nouvelle France. 335.

*Magdeleine.* Journée de la Prairie de la Magdeleine, 105. & suiv.

*Rivière de la Magdeleine.* Sa Situation. Ce qui s'y passe entre les François & les Sauvages, 455.

*Magnon.* (M. de) Chef d'Escadre, doit accompagner M. de Nesmond dans son Expédition de la Nouvelle Angleterre, 216.

*Mahingans.* Sept cent Mahingans attendent un Parti de François & de Sauvages, qui est obligé de faire retraite, 48. Des Mahingans se joignent aux Anglois & aux Iroquois, pour attaquer le Gouvernement de Montreal. Ils sont attaqués de la petite verole, & ce qui en arrive, 88. Un de leur Parti est défait par les Canibas, 91. Les Mahingans vont avec les Anglois & les Agniers, pour attaquer le Gouvernement de Montreal, 102. Ils continuent leurs hostilités avec les Iroquois, 111. Les Anglois traitent avec les Miamis, par l'entremise des Mahingans, 133. Des Mahingans se battent contre des François avec des Agniers, & les font tomber dans une embuscade, 199. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre leur ordonne de

commencer la guerre contre les Iroquois, 250. Ils promettent d'envoyer des Députés au Congrès de Montreal, 273. Le Gouverneur d'Orange veut engager les Agniers à les congédier de leurs Cantons, & à retourner dans son Gouvernement, 292. Les Abénaquis tirent tous leurs besoins des Anglois, par l'entremise des Mahingans, 317. Ils se joignent aux Iroquois, pour attaquer Chambly, 336.

*Majulle ou Daimanville.* (M) Ecclésiastique de S. Sulpice, s'embarque avec M. de la Sale, 3. Il retourne en France, 8.

*Malbouchia.* Nom, que les Sauvages donnoient au Miciissi, 257.

*Maldonado.* (Diego de) découvre la Baye de Pensacole; nom, qu'il lui donne, 436.

*Malécites.* Voyez le premier Volume. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre les engage par ses menaces à entrer en négociation avec lui. Leur Millionnaire & M. de Vilieu les mènent à la guerre contre les Anglois. Ils sont intimidés & rassurés de nouveau. Leurs Chefs vont à Quebec protester de leur fidélité, 144. & suiv. Ils servent au siège de Pemkuit, 178. Les François les laissent manquer de tout, & comment ils tirent leurs besoins des Anglois mêmes, 317.

*Maligne.* Rivière nommée la Maligne par M. de la Sale. Sa situation, 18.

*Maloins.* Ils se plaignent du Gouverneur de Plaisance, qui de son côté prétend qu'ils ont fait manquer son Expédition en Terre-neuve, 188.

*Malomines,* autrement dit, les folles Avoines, promettent d'envoyer des Députés à Montreal pour la paix générale, 274. Ils viennent au secours du Détroit contre les Outagamis, 366.

*Mambré.* (Le Pere Zenobe) Recollet, accompagne M. de la Sale



dans son Expédition, 3. M. de la Sale le laisse dans le Fort de Saint Louis, où apparemment il fut tué par les Sauvages, après la mort de celui-ci, 22.

*Munneval*, (M. de) Fils du Baron de Bekancourt, Gouverneur de l'Acadie, 52. Il est attaqué par les Anglois. Impossibilité, où il est de se défendre. Il envoie faire des propositions à l'Amiral Anglois, 66. Il le va trouver lui-même, 67. Il lui remet sa place, & sous quel prétexte celui-ci le déclare son Prisonnier, 68. Il est envoyé en Angleterre, 92.

*Munter*, (Le Sieur d'Aillebourt de) Lieutenant. Un des Chefs de l'Expédition de Corlar. Il ne peut engager les Sauvages à attaquer Orange, 44. Sa conduite dans cette Expédition, 45, 46. Ses précautions après la prise de Corlar, pour éviter les surprises, 46, 47. Il perd plus de monde dans la retraite, qu'à l'attaque de Corlar, & pourquoi, 47. Il commande un grand Parti contre les Agniers, 126. & *suiv.* Il est envoyé à Michillimakinac, 133. Il manque le Fort de Sainte Anne dans la Baye d'Hudson, & y est tué, 340-41.

*Marais*, (Le Sieur des) Capitaine Réformé est tué avec son valet & un Soldat par les Iroquois, 63.

*Marét*, (Le Pere Joseph) Jésuite, Voyez le premier volume. M. de Vaudreuil l'engage à retourner à Michillimakinac, & pourquoi, 306.

*Mareuil*, (Le Pere Pierre de) Jésuite, Missionnaire à Onnontagué, donne avis à M. de Vaudreuil, que les Iroquois sont fort sollicités par les Anglois de nous déclarer la guerre, & n'est pas cru. Il reçoit ordre de sortir de sa Mission, & on l'invite à se retirer à Orange, ne pouvant retourner dans la Colonie. Il demeure Prisonnier dans la Nouvelle York, & y est bien traité par le Gouverneur, 332. Il est échangé :

il prévoit que les Anglois ne tireront pas un grand avantage de leur alliance avec les Iroquois : on apprend par lui la véritable cause du peu de succès de leur Entreprise, & la grandeur de leur perte, 338-39.

*Maricour*, (Le Sieur le Moine de) oblige les Chaloupes Angloises, qui le poursuivoient, à regagner leurs Vaisseaux, 81. Il commande un Corps de Sauvages dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168. Il est nommé avec quelques autres Canadiens pour achever pendant l'hyver la destruction des Iroquois, & pourquoi ce projet n'eut point de lieu, 174. Les Iroquois le demandent pour traiter avec eux, 238. Il présente des Députés Iroquois, 243. Les Iroquois le demandent pour traiter de la paix, 244. Il part pour Onnontagué, où il se tient un Conseil Général. Son discours aux Iroquois, 245-46. Ce qui le rendoit agréable aux Canton d'Onnontagué, 247. Il retourne à Montreal avec des Députés, 249-50. Il retourne à Onnontagué, & ce qui s'y passe, 270. & *suiv.* Il conduit des Jésuites aux Iroquois, 285. Sa mort, 293.

*Marigny*, (M. de) est laissé en qualité de Lieutenant au Port Nelson, 149.

*Mark*, (Le Colonel) est obligé de lever le siège du Port Royal, 314. & *suiv.* Il s'arrête en chemin pour recevoir les ordres de son Général : soulèvement à Baston contre lui. Il se plaint de la désobéissance des Troupes & des Officiers, 317. Il est justifié, & on lui donne un Renfort pour recommencer le siège du Port Royal. Il y retourne, 318. & *suiv.* Il leve encore le siège, 321.

*Marle*, (Le Sieur de) accompagne M. de la Sale dans son dernier voyage, 22. Les assassins de Moranger l'obligent de l'achever, 23. Il se met

en chemin  
se noye  
viere,

*Marq*  
coller,  
Sale, &  
premier  
lade.

*Le*  
l'Escadre  
qui pre  
Louysia

*Mar*  
noître  
est étab  
berville

*Mas*  
lume. Il  
Iroquo  
sent à C  
vangile  
Leurs f  
rent de  
266-67  
à les f  
trent e  
mis,  
Anglo  
eux, &

*Ma*  
& pou  
tion,  
porte  
*Ma*  
seaux

*Ma*  
Gouve  
du sec  
Joseph  
voir,  
gny,  
Hava  
Gouv  
Sur l'  
Fran  
de br



en chemin pour aller aux Illinois, & se noye en se baignant dans une Riviere, 36.

*Marquet.* ( Le Pere Denys ) Récollet, s'embarque avec M. de la Sale, & se fait débarquer dès le premier jour, parce qu'il tombe malade, 3.

*Le Mars.* Un des Vaisseaux de l'Escadre de M. de Champmélín, qui prend le parti de le laisser à la Louisiane, parce que la peste y étoit, 452.

*Martigni.* ( Le Sieur de ) va reconnoître le Fort Bourbon, 204. Il y est établi Commandant par M. d'Iberville, 208.

*Maskoutins.* voyez le premier volume. Ils pensent à s'établir chez les Iroquois, 153. Plusieurs s'établissent à Ouabache. On leur prêche l'Evangile. Presque tous s'endurcissent. Leurs superstitions. La plupart meurent de maladie. Le reste se dissipe, 266-67. M. de Courtemanche réussit à les faire désarmer, 274. Ils entrent dans le complot des Outagamis, pour livrer le Détroit aux Anglois. Nos Alliés tombent sur eux, & en tuent un grand nombre, 366.

*Massacre.* Isle Massacre. Par qui & pourquoi ainsi nommée. Sa situation, sa découverte. Nom, qu'elle porte aujourd'hui, 257.

*Massiot.* Bourgeois d'un des Vaisseaux de l'Escadre de M. de la Sale, 3.

*Matamoros.* ( D. Jean Pierre de ) Gouverneur de Pensacole, demande du secours au Gouverneur de Saint Joseph; & désespérant de le recevoir; il rend son Fort à M. de Serigny, 437-38. Il s'embarque pour la Havane, 438. Il est rétabli dans le Gouvernement de Pensacole, 441. Sur l'avis de l'arrivée d'une Escadre Française, il juge qu'il est à propos de brûler son Fort, & de porter tou-

tes ses Forces à l'Isle de Sainte Rose, 446. Il est sommé de se rendre. Ses Officiers l'obligent à remettre sa Place, 449.

*Matouando.* Chef. Malecite entre en négociation avec le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre. M. de Villieu & M. Thury l'engagent à la rompre, 144. Il accompagne le Premier dans une Expédition contre les Anglois, & s'y distingue beaucoup, 145.

*Mathieu.* Capitaine Anglois, sert d'otage, pendant qu'on traite de la capitulation du Port Royal, 345.

*Maubile.* Riviere de la Louisiane, sa situation. Combat, qui s'y est donné entre les Sauvages & les Espagnols, 237. Il falloit s'en assurer la possession, mais n'en pas faire un grand objet, 262. Etablissement sur cette Riviere. Plusieurs Sauvages s'y établissent aussi, 414. Les Terres n'y sont pas bonnes, mais on prétend, que le Tabac y est excellent, 415. Les Espagnols entrent dans la Riviere, & y enlèvent un Convoi: ils sont battus, 442-43. M. de Chateaugué en reprend le Commandement, 454. Projet d'un massacre des François à la Maubile, 465, 475.

*Maugras.* ( Le Sieur ) remène à S. François cinq Algonquins, qu'il avoit menés à l'Expédition de M. Hertel contre les Anglois, 52.

*Meaupou.* ( Le Chevalier de ) commandant la Seine, est attaqué par la Flotte de la Virginie: il se défend avec beaucoup de bravoure, & est obligé de se rendre, 300.

*Mechin.* ( M. ) Officier de Marine, conduit à la Havane le Gouverneur de la Garnison de Pensacole: ce qui lui arrive en chemin, & en arrivant, 438.

*Menadou.* voyez *Paradou.*

*Mendez.* ( D. Francisco ) Capitaine Espagnol; est dépêché au Vice-Roy de la Nouvelle Espagne, & pour-

quois, 441-42.  
*Miendieta.* (D. Antonio) Capitaine Espagnol, reçoit ordre d'examiner en quelle situation étoit l'Isle Dauphine, & s'en acquitte fort bien, 442.

*Mermet.* (Le Pere) Jésuite, se donne beaucoup de mouvement, pour convertir les Mascoutins. Sa charité pour les malades. Peu de fruit de ses soins, 266-67.

*Merveilleux.* (Le Sieur le) Capitaine Suissé, est envoyé dans les Habitations Françaises avec de bons ordres pour leur sûreté, 473. Il entre dans la Baye des Tonicas, & s'y retranche, 478.

*Mesnil.* (M. du) Capitaine, commande un Bataillon des Troupes dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168.

*Mexplex.* (Le Sieur) est envoyé par M. de Loubois, pour observer les Natchez, & leur faire quelques propositions de paix; ces Sauvages lui tuent trois Hommes, & le font Prisonnier avec deux autres, 478. Ils le brûlent, 479.

*Miamis,* voyez le premier Volume. Ils veulent traiter avec les Anglois. Mesures, que prend le Comte de Frontenac, pour les en empêcher, 133. Les Iroquois les veulent contraindre à se déclarer contre nous, & avec leur secours M. de Courtemanche défait les Iroquois, 156. Les Miamis sont défaites par les Sioux, ils veulent avoir leur revanche, & sont repoussés. Ils usent de représailles sur les François, dont quelques-uns s'étoient joints aux Sioux; on les apaise, 210-11. Les Iroquois se plaignent d'une hostilité des Miamis contr'eux. M. de Callières leur répond, que c'étoit une représaille, 244. Tout un Village de Miamis est enlevé par les Sioux, 252. M. de Courtemanche les engage à aller en guerre contre les Iro-

quois, 273. Ils veulent recommencer la guerre, 292. Ils font une hostilité sur les Iroquois, 293. Des Miamistuent quelques Outaouais, désordre arrivé à ce sujet au Détroit, 307. & suiv. Leur ressentiment sur ce que M. de la Motte Cadillac leur avoit promis la tête d'un Chef Outaouais, & n'avoit pas tenu sa parole, 313. Ils renouvellent leurs instances, pour avoir justice des Outaouais. On leur ôte leur Missionnaire: ils tuent quelques François, & complotent d'exterminer tous ceux du Détroit. M. de la Motte Cadillac fait avec eux un Traité peu honorable: ils le gardent mal. M. de la Motte Cadillac marche contr'eux, les défait, & ils se soumettent, 322-23. Les Chichas les sollicitent de se déclarer contre nous, & ils le refusent, 300.

*Michillimakinac,* voyez le premier Volume. Pourquoi le Roy vouloit qu'on supprimât ce Poste, 161. Nécessité de le conserver, 212. Prétention des Anglois sur ce Poste, 235. Les Missionnaires abandonnent ce Poste, & pourquoi. Le Pere Marêt y retourne avec M. de Louvigny, 306. Les Outaouais du Détroit y retournent, 310. Un grand nombre de Sauvages des environs de Michillimakinac descendent à Montreal, 351. M. de Vaudreuil rétablit le Poste de Michillimakinac, & pourquoi, 373.

*Micissipi,* voyez le premier volume. En quel état on trouve son embouchure, 434. Ses différens noms, voyez *Malhouchla* & *la Palissade*.

*Micmaks,* voyez le premier volume. Ils contribuent beaucoup à la prise d'un Navire Anglois par M. d'Iberville. D'autres s'embarquent avec M. de Bonaventure pour le siège de Pemkuit, 178. A la vûe d'une Escadre Angloise, ils demandent qu'on aille à l'abordage, & pourquoi. M. d'Iberville ne veut pas les mener

en Terr  
point l  
Suberc  
nuds,  
Mik  
contre,  
Mila  
Volume  
ce que  
130. à  
voir pa  
Quebe  
143. L  
dent:  
Min  
le Che  
bat ave  
les Iro  
Les  
Les A  
mais i  
Mik  
re; 41  
vert u  
Min  
aband  
tourne  
Min  
quois  
234. U  
entrep  
quis,  
le Per  
Il aba  
M  
Roya  
M  
Front  
du S  
de fo  
ne se  
l'eau  
posés  
ce qu  
Angl  
tre à  
naire  
est tu  
donr

en Terre-Neuve. Trois ne veulent point le quitter, 180-81. M. de Subercafe mande qu'ils sont tout nuds, & manquent de tout, 317.

*Mikinas.* Algonquin, marche contre les Iroquois, 163.

*Miler.* (Le Pere) voyez le premier Volume. Il écrit à M. de Frontenac, & ce que ce Général pense de sa Lettre, 130. à qui il avoit obligation de n'avoir pas été brûlé, 135. Il arrive à Quebec après cinq ans d'esclavage, 143. Les Onneyouths le redemandent: sa tendresse pour eux, 200.

*Mine.* (M. de la) Capitaine, joint le Chevalier de Vaudreuil, & combat avec beaucoup de valeur contre les Iroquois, 95.

*Les Mines.* Quartier de l'Acadie. Les Anglois menacent de le ruiner, mais il est secouru à propos, 298.

*Mine de Cuivre* dans la Riviere verte, 413. On prétend en avoir découvert une d'argent aux Illinois, 422.

*Minet.* (Le Sieur) Ingénieur, abandonne M. de la Sale, & retourne en France, 8.

*Ministres.* Mépris, que les Iroquois font des Ministres Anglois, 234. Un Ministre Anglois de Baston entreprend de pervertir les Abénakis, & ce qui se passe entre lui & le Pere Rasse Jesuite, 375. & suiv. Il abandonne la Partie, 376.

*Miré.* Baye de Miré, en l'Isle Royale, sa situation, 387.

*Missionnaires.* Soupçons de M. de Frontenac contre les Missionnaires du Sault Saint Louis, & leur peu de fondement, 97-98. Pourquoi ils ne se plaignent point de la traite de l'eau-de-vie. Perils, où ils sont exposés à ce sujet, 123. Fausseté de ce que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre dit contre eux dans sa Lettre à M. de Frontenac, 234. Missionnaires à la Louysiane, 264. Un d'eux est tué aux Tonicas, 260. Ils abandonnent Michillimakinac, & pour-

quoi, 306. Ils entretiennent les Cantons Iroquois dans la neutralité, 324. M. de Vaudreuil écrit aux Missionnaires de l'Acadie, pour leur recommander de maintenir leurs Sauvages dans notre alliance, 349. M. de Vaudreuil travaille de concert avec les Missionnaires des Sauvages domicilies, pour rompre les intrigues du Gouverneur d'Orange, 353. Ils détournent les Abénakis de l'alliance des Anglois, 404.

*Missourites.* Peuple voisin de la Louysiane. Quelques-uns de ces Sauvages viennent au secours du Dérroit contre les Outagamis, 366.

*Michigamias.* Illinois, qui envoient à la Nouvelle Orleans pleurer les Missionnaires tués par les Natchez & les Yafous. Ils donnent de grandes marques d'attachement aux François, & à la Religion, 484.

*Montcalerie.* (Le Sieur de la) Lieutenant, rombe dans une embuscade des Iroquois, & s'en tire avec beaucoup de valeur, 115-16.

*Montagne.* Les Iroquois de la Montagne donnent une grande preuve de leur fidélité, 99. Deux Tsonnonthouans de ce Village désertent de l'armée de M. de Frontenac, & ce qui en arrive, 171. Deux Femmes & un Enfant de ce même Village, Prisonniers à Onnontagué, s'échappent. Avis, qu'ils donnent à M. de Frontenac, 172. Des Sauvages de la Montagne attaquent un Parti de François sans le reconnoître, & le défont. Leur Chef y est tué, 199. Ils s'offrent à courir sur les Iroquois, & pourquoi on n'accepte point leur offre, 201. L'eau-de-vie cause un grand dérangement dans cette Bourgade, 324. Ils marchent contre les Anglois, & relâchent sous un prétexte frivole, 325. On découvre qu'ils avoient promis au Gouverneur d'Orange de ne point faire la guerre aux Anglois, 327. M. de Vaudreuil

les traite avec beaucoup de mépris, & ils réparent leur faute, 328. Ils sont transportés au *Sault au Récollet*. Leur zèle pour la défense de la Colonie, 353.

*Montigny*. ( Le Sieur de ) va en qualité de Volontaire à l'Expédition de Corlar, 44. Il reçoit deux blessures à l'attaque d'une maison, 46. Il va au siège de Pemkuit, 178. Il se distingue beaucoup en Terre-neuve, 193-97. Il est envoyé au secours des Abénaquis, son Expédition dans la Nouvelle Angleterre, 294. Il va en Terre-neuve, 298. Sa valeur & ses succès, 300. Il conduit l'Avant-garde dans l'Expédition de M. de Ramezai, 336. Il est envoyé en détachement pour observer les Ennemis, & les approche de fort près, 337.

*Montigny*. ( M. de ) mène du Canada à la Louysiane plusieurs Ecclesiastiques, 264.

*Mont-Louis*. Situation & description de ce Poste. Ses avantages pour une pêche sédentaire, & ce qui se passe à cette occasion, 220-21. Ce qui fait de nouveau échouer cet Etablissement, 253-54.

*Montargueil*. ( Le Sieur de ) Lieutenant de la Compagnie de Villebon. Ordre, que lui envoie son Capitaine à Chedabouctou, où il commandoit. Cet ordre arrive trop tard, 70. Il est attaqué par les Anglois, se défend bien, & obtient une capitulation honorable, 71.

*Moragot*. Neveu de M. de la Sale, l'accompagne dans son Expédition, 3. Il est blessé par les Sauvages, 8. Il accompagne M. de la Sale dans son dernier voyage; il maltraite de parole quelques François, qui prennent la résolution de s'en venger, 22. Il est assassiné, 23.

*Morienne*. La Baye de Morienne en l'Isle Royale, sa situation, 387.

*Motte*. ( Le Chevalier de la ) Ca-

pitaine Réformé, est chargé de couvrir la Colonie depuis la Riviere de Sorel jusqu'à Quebec, 58. Il est attaqué par les Iroquois, les repousse, est surpris ensuite & tué, 63.

*Munier*. Un des témoins, ou complices de l'assassinat de M. de la Sale, 24. L'esprit de liberrinage le retient chez les Cenis, 36. Il est pris par les Espagnols, qui le traitent bien, 39.

*Murat*. ( Le Sieur ) Lieutenant, est attaqué par les Iroquois, les repousse, est surpris ensuite, & disparaît, 63.

*Muys*. ( M. de ) Capitaine, est envoyé à Chambly avec M. de Valrenes pour défendre ce Poste, 102. Il commande un Bataillon des Troupes dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168. Son éloge. La Cour donne ordre qu'on l'envoie avec des Troupes & des Canadiens à Plaisance, 176. Propositions, qu'il fait à M. d'Iberville de la part de M. de Brouillan, 189. M. de Brouillan se l'attache, & comment, 190. Il veut le donner aux Canadiens pour Commandant à la place de M. d'Iberville, 191. Il est commandé pour brûler les Maisons les plus proches du Fort de Saint Jean, 194. M. de Brouillan propose de le laisser à Saint Jean en qualité de Commandant, & pourquoi il n'y demeura point, 196. Il est nommé Gouverneur de la Louysiane, & meurt en chemin, 415.

## N

*NARANTSOAK*. Bourgade Abénaquise. Les Anglois veulent y enlever le Pere Rasle, & le manquent, 381. Ils l'attaquent à force ouverte, y tuent beaucoup de Sauvages, & le P. Rasle: & y commettent de grandes indignités, 383.

*Narvaez* ( Pamphile de ) Fait la premiere découverte de Pensacole, 436.

*Natchés*,

*Natchez*  
Louysiane  
y envoie  
ils tuent q  
Ils prépar  
MM. de  
échapent,  
contre eu  
çois ses l  
mourir d  
424. M.  
au Grand  
à lui com  
en reçoit  
entre leur  
ville, 42  
lui-ci leu  
recommen  
59. Plus  
nous. M.  
Chef à sa  
ménage  
Pourquo  
de Missio  
sent tour  
blie dans  
ce massac  
rifs pour  
& suiv. C  
piter le  
Tchactas  
paravant  
les en av  
Sueur n  
Tchactas  
François  
les Toni  
très-inf  
Tchactas  
cha leur  
Ils se d  
tre les  
dans les  
nacent  
niers, s  
à d'aut  
ces mè  
obligé d  
les Fra

*Natchez.* Nation Sauvage de la Louysiane. M. de la Motte Cadillac y envoie établir un Magasin, 421. Ils tuent quatre François en trahison. Ils préparent le même traitement à MM. de la Loire; comment ils échappent, 422. & *suiv.* On marche contre eux. Ils enlèvent à un François ses Marchandises, & le font mourir d'une manière inhumaine, 424. M. de Bienville envoie dire au Grand Chef qu'il a quelque chose à lui communiquer. Réponse, qu'il en reçoit, 424-25. Ce qui se passe entre leur Grand Chef & M. de Bienville, 425. A quelle condition celui-ci leur accorde la paix, 426. Ils recommencent leurs insultes, 458-59. Plusieurs se déclarent contre nous. M. Delietto engage le Grand Chef à satisfaire M. de Bienville, & ménage un accommodement, 460. Pourquoi on ne leur donne point de Missionnaires, 462. Ils détruisent toute la Colonie Française établie dans leur Pays. Circonstances de ce massacre, 466. & *suiv.* Préparatifs pour leur faire la guerre, 473. & *suiv.* Ce qui leur avoit fait précipiter le massacre des François. Des Tchactas avoient voulu longtemps auparavant les détruire; les François les en avoient empêchés, 475. M. le Sueur mene contre eux sept cent Tchactas, 477. Ils brûlent deux François. Ils sollicitent inutilement les Tonicas. Ils font des propositions très-insolentes à M. de Loubois. Les Tchactas les défont. Ce qui empêcha leur ruine entière, 478. & *suiv.* Ils se défendent en désespérés contre les François, qui les assiègent dans les formes, 480. & *suiv.* Ils menacent d'égorgier tous leurs Prisonniers, si on refuse de lever le Siège, à d'autre condition, que de rendre ces mêmes Prisonniers, & on est obligé d'en passer par-là. Ils amusent les François, & leur échappent,

Tome II.

482. Ils profanent les Vases Sacrés, & les Ornemens d'Eglise, qu'ils avoient pillés le jour du massacre, 483. Ils interrompent le Commerce par leurs courses. On se prépare à les aller forcer dans leurs retraites, 484. M. Perrier marche contre eux, 489. On arrive à leur Fort, & ils sont bloqués: leur défense, 491. & *suiv.* Leur grand Chef se rend au Camp des François, & y est arrêté avec deux autres Chefs, 492. Un des trois se sauve, 493. D'autres se rendent, 494. Le plus grand nombre se sauve, 495. Leur Grand Chef & ceux, qui avoient été pris avec lui, sont vendus comme Esclaves à Saint Domingue, 496. Trahison, qu'ils font aux Tonicas, & leur perte en cette occasion, 497. Ils assiegent Monsieur de Saint Denys aux Natchitoches, & sont battus, 498-99.

*Natchitoches.* Sauvages de la Louysiane. Situation de leur Pays: plusieurs s'établissent auprès des Colapissas, & s'étant retirés sans rien dire à ces Sauvages, en sont poursuivis. Perte, qu'ils font en cette rencontre. Les autres retournent dans leur ancienne demeure avec M. de Saint Denys, 417. Fort bâti dans leur Isle, 427. Quelques Concessions s'approchent de ce Poste, & à quel dessein. M. de Saint Denys y est renvoyé, 454. Quelques Natchitoches paroissent mêlés avec les Natchez pendant le massacre des François. Monsieur de Saint Denys s'assure de la fidélité de cette Nation, 474. Ils abandonnent leur Village aux Natchez beaucoup plus forts qu'eux. Ils les poursuivent après leur défaite, 499.

*Naxout.* Fort sur la Rivière de Saint Jean, substitué à celui du Jemset. On y débarque des munitions, 178. Les Anglois s'en approchent, 182. Sa situation, 183. Il est assiégé, 183. & *suiv.* M. d'Iberville reçoit

Aaaa

un ordre d'aller voir si ce Fort n'a pas besoin de secours, & ne peut l'exécuter, 203. Ordre du Roy à M. de Nesmond de secourir Naxoat, si le siège n'étoit point levé, 218. Inutilité de ce Poste: il est abandonné, 254.

*Negres.* Les Natchez s'assurent de quelques Negres, avant que de massacrer les François, 467. Pourquoi ils traitent bien ceux, qu'ils prennent Prisonniers, 468. M. Perrier fait massacrer par les Negres trente Chaouachas, 474. Cent cinquante Negres sont retirés des mains des Natchez par les Tchactas. D'autres gagnés par les Natchez, empêchent la ruine totale de ces Sauvages, 479. Quinze Negres se battent en braves contre les Natchez. Les Negres, Prisonniers des Natchez, sont remis aux Tchactas, 482. Ils servent dans l'Expédition de M. Perrier contre les Natchez, 489. Les Natchez rendent ce qu'ils avoient retenu de nos Negres, 491. Conspiration des Negres de la Nouvelle Orleans, séduits par les Chicachas, découverte & punie, 499, 500.

*Nelson.* (Le Chevalier) Est fait Prisonnier & envoyé à Quebec. M. de Frontenac le reçoit bien, & pourquoi, 109. Il favorise la désertion de deux Soldats François, qui font manquer l'Expédition de Pemkuit, 122-24. Il envoie au Gouverneur de la Nouvelle Angleterre des Memoires sur l'état, où se trouvoit Quebec, 128.

*Neptune.* Nom du premier Navire, qui soit entré dans le Micissipi, 434.

*Nescambiouit.* Chef Abénaqui, qui il étoit. Il se distingue beaucoup en Terre-neuve, 193-94-97. Il accompagne M. de Montigny dans une Expédition contre les Anglois, 294. Il s'y distingue beaucoup, 300. Il donne des preuves de valeur, avec

un fabre, que le Roy lui avoit donné, & il est blessé, 326-27.

*Nesmond.* (Le Marquis de) Est chargé d'une Expédition contre la Nouvelle Angleterre, & ce qui la fait manquer, 315. & *suiv.*

*Neuvillete.* (M. de) Qui il étoit. Il avertit le Chevalier de Villebon, son Frere, qu'une Escadre Angloise se dispose à l'attaquer à Naxoat, 182-83. Il le seconde fort bien dans cette occasion, 183. Il poursuit quelque tems les Anglois dans leur retraite, 185.

*Nica.* Chasseur Sauvage de M. de la Sale, 22. Il est assassiné, 23.

*Nicolson.* (M.) commande en chef toutes les Troupes de la Reine de la Grande Bretagne dans l'Amerique Septentrionale. Il marche au Port-Royal, & en fait le Siège, 343. & *suiv.* Ce qui se passe entre lui & M. de Subercase jusqu'à la signature de la Capitulation, 345. Il se repent d'avoir accordé de si bonnes conditions à M. de Subercase, 346. Il envoie la Capitulation à M. de Vaudreuil: ses prétentions sur le reste de l'Acadie. Ses menaces. Il propose un échange de Prisonniers, & à quelles conditions. Réponse, que lui fait M. de Vaudreuil, 347-48. Il refuse l'échange aux conditions, que proposoit M. de Vaudreuil, 351. Il est en marche pour attaquer le Gouvernement de Montreal, & pourquoi il rebrousse chemin, 356. Il dispose toutes choses pour reprendre l'année suivante son projet, 357. Six cent Iroquois se joignent à lui pour attaquer le Gouvernement de Montreal, 361.

*Nikispique.* Lac du Canada. Sa situation, 325.

*Nipissings.* voyez le premier volume. Protestation de fidélité, qu'ils font à M. de Frontenac, 158. Ils l'accompagnent dans son Expédition contre les Iroquois, 168. Ils accom-

pagnent  
Anglois.  
fente de  
Nbris  
Saint Jean

Nouë.  
nant. Et  
pédition  
se rend  
blessé,

OFF  
la l  
sous, 2  
lorsque  
naire &  
sent d'  
générai  
retirent  
est assûr

Ona  
plaintes  
nac. Ré  
parle fo  
la Paix.  
le Dépu  
page au  
bien,  
chargé  
que M  
leur di

Ona  
qu'il r  
chillins  
Iroquo

Om  
me. D  
Franc  
rent b  
incom  
retrait  
font f  
de Fr  
de no  
nac. A  
fre. N



pagnent M. de Ramezai contre les Anglois, 336. Leur zele pour la défense de la Colonie, 353.

*Noris.* L'Amiral Noris arrive à Saint Jean avec vint-trois Vaisseaux, 219.

*Nouë.* (Le Sieur de la) Lieutenant. Est commandé pour une Expédition contre les Agniers, 126. Il se rend maître d'un Fort, 127. Il est blessé, 128.

## O

**O**FFO GOULAS. Sauvages de la Louysiane mêlés avec les Yabous, 469. Ils étoient à la chasse, lorsque ceux-ci tuèrent leur Missionnaire & tous les François. Ils refusent d'entrer dans la conspiration générale contre les François, & se retirent chez les Tonicas, 470. On est assuré de leur fidélité, 478.

*Onanguicé.* Chef Pouteoutamis, plaintes, qu'il fait à M. de Frontenac. Réponse de ce Général, 215. Il parle fort bien dans un Conseil pour la Paix. Il presente à M. de Callieres le Député des Saxs, 275. Son équipage au Congrès Général, où il parle bien, 282. Les Illinois l'avoient chargé de traiter pour eux, & ce que M. de Callieres lui ordonne de leur dire, 283.

*Onaské.* Chef Outaouais. Services, qu'il rend au Commandant de Michillimaxinac. Il marche contre les Iroquois, 162-63.

*Onneyouths, voyez le premier volume.* Des Onneyouths attaquent les François, & leurs Alliés, & se battent bien; & quoique défait, ils incommodent les nôtres dans leur retraite, 128. Plusieurs Onneyouths font faire des propositions au Comte de Frontenac, 130. Ils demandent de nouveau la paix à M. de Frontenac. A quelle condition il la leur offre. M. de Vaudreuil ruine ce Can-

ton, & en amene plusieurs Chefs & plusieurs Prisonniers François, 172-73. Plusieurs Onneyouths viennent s'établir dans la Colonie. Leurs demandes à M. de Frontenac. Pourquoi rous n'étoient pas venus, 199, 200. Un Chef Onneyouth arrive à Montreal, & pourquoi. Réponse, que lui fait M. de Frontenac, 209-10. Pourquoi ce Canton n'envoie point de Députés à M. de Callieres, 244. Leurs Députés vont trouver le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, & M. de Callieres le trouve mauvais, 245. Un Onneyouth est mis aux fers par le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, & pourquoi ce Canton n'envoie point de Députés à Montreal, 249. Ils paroissent mal disposés pour la paix, & ne retiennent aucuns Prisonniers, 272.

*Onnontagués, voyez le premier volume.* Les Onnontagués intriguent pour nous débaucher les Iroquois Chrétiens, & n'y réussissent pas, 99. Fort bâti par les Anglois à Onnontagué, 131. 143. Les Onnontagués sont avertis par un Transfuge que le Comte de Frontenac marche contre eux, 170. Ils brûlent leur grand Village, à l'approche de l'Armée Française, 171. & leur Fort: description de ce Fort. Fautes, qu'ils firent en cela, 172. On ruine leur Pays. Mort héroïque d'un Vieillard de ce Canton, 173. Ils empêchent les Onneyouths de venir s'établir dans la Colonie. Les Anglois leur font des presents pour les dédommager de leurs pertes, & rebâtir leurs Villages, 200. Ils sont semblant de vouloir accompagner les Onneyouths dans la Colonie, pour s'y établir, 209. Ils sont défait par les Outaouais. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre s'en plaint; & ce que lui répond M. de Frontenac, 234. Deux Députés de ce Canton arrivent à Montreal. Ce qui se passe



entre eux & le Gouverneur Général, 243-44. Députés des François à Onnontagué: ils y tiennent un Conseil général, & ce qui s'y passe, 245-48. M. de Vaudreuil envoie des Députés à Onnontagué, & ce qu'ils y font, 270-72. Ils paroissent avoir de mauvais desseins, 288. M. de Vaudreuil s'assure de ce Canton, où M. de Longueuil avoit négocié heureusement, 293. Traité conclu à Onnontagué pour faire la guerre aux François, 334. Grand Conseil à Onnontagué: Discours de l'Orateur sur la balance, qu'ils doivent tenir entre les Anglois & les François, 338. Ce Canton envoie des Députés à M. de Vaudreuil, & ce qui se passe entr'eux & lui, 339-40. Le Baron de Longueuil est bien venu à Onnontagué, & en amène des Députés à Montreal, 350. Comment M. de Vaudreuil traite avec ces Députés, 352-53. *Orange*. Consternation dans cette Ville à la nouvelle du naufrage de la Flotte Angloise, 357. *Orleans*. (Le Duc d') refuse les offres des Réfugiés François pour la Louysiane, 262. *Nouvelle Orleans*. Sa Fondation, 433. On y transporte le Quartier Général, 455-56. Précautions de M. Perrier pour la sûreté de cette Ville. On l'engage à y rester pour y veiller lui-même, 477. Les Negres conspirent pour y faire main-basse sur les Habitans, & y mettre le feu, 499, 500. *Orry*. Un des Volontaires, qui avoient suivi M. de la Sale, est tué par les Sauvages, 8. *Orvilliers* (M. d') voyez le premier volume. Se jette dans l'Isle d'Orleans au départ de la Flotte Angloise, 89, 90. Il accompagne M. de Valrenes à Chambly, pour défendre ce Poste, 102. Il part de Montreal à la tête d'un Parti, pour donner la chasse aux Iroquois, & ce qui l'oblige d'en re-

mettre le Commandement à M. de Beaucourt, 112.

*Osages*. Nation du Canada. Quelques-uns de ces Sauvages viennent au secours du Détroit contre les Outagamis, 366.

*Orchagras*, autrement dits les Puants. Sauvages des environs de la Baye. Ils promettent d'envoyer des Députés à Montreal pour la paix générale, 274.

*Ouabache*. Riviere de la Nouvelle France. M. Juchereau y fait un Etablissement. Commodité de ce Poste, 266. L'Etablissement est abandonné, & pourquoi, 267.

*Ouatchitas*. Riviere des Ouatchitas, ou Riviere Noire. Sa situation, 489.

*Ouilamek*. Chef Pouteouatami, marche contre les Iroquois, 163. Il parle fort bien au Gouverneur Général dans un Conseil pour la paix, 275.

*Oumas*. Peuples de la Louysiane. Ils reçoivent bien M. d'Iberville, 259.

*Ouragan*. Furieux dans la Louysiane, & les effets, 457-58.

*Oureouharé*, voyez le premier volume. Reproches, que lui fait M. de Frontenac, & la réponse, 64. Il combat avec beaucoup de valeur à Saint Sulpice, 95. Il se distingue à la tête des Hurons de Lorette à la Journée de la Prairie de la Madeleine, 102, 105. Belle action de ce Sauvage. Sa modestie: il refuse d'être Chef de plusieurs Nations, 108-09. Il se retire chez les Iroquois de la Montagne, fait plusieurs voyages dans son Canton, & y sert bien les François, 136. Il ramène treize Prisonniers François, & des Députés de deux Cantons Iroquois, 141. Il arrive à Quebec. Il répond de son Canton. Sa mort. Ce qu'il dit au sujet de la Passion de Notre-Seigneur. Son caractère. Ses obsèques. Pourquoi principalement le Comte de Frontenac le regrette, 224-25.

*Outagamis*, ou *Renards*, voyez le

premier  
Perrot d  
vouloie  
plusieur  
Ils font  
quois,  
ler les  
265. Il  
Député  
paix, 2  
suite,  
eux &  
du Dé  
grès G  
Leur c  
livrer  
pour y  
365. I  
& suc  
Défor  
tout l  
Parti  
assiég  
Oraga  
rent p  
le. Il  
M. d  
leurs  
allian  
chas.  
donn  
gent  
mite  
te,  
lum  
mon  
s'ac  
quie  
ce.  
de  
les  
difi  
rép  
Sa  
cia  
6  
te  
q

*premier volume.* Ils délivrent Nicolas Perrot des mains des Miamis, qui le vouloient brûler, 211. Il en vient plusieurs à Montreal, & pourquoi. Ils font vivement la guerre aux Iroquois, 213-14. A force de harceler les Illinois, ils les ont aguerris, 265. Ils promettent d'envoyer des Députés au Congrès Général pour la paix, 273-74. Ils demandent un Jésuite, & pourquoi. Dispute entre eux & les Sauteurs, 276. Equipage du Député des Outagamis au Congrès Général, & son Discours, 282. Leur caractère. Ils entreprennent de livrer le Détroit aux Anglois; & pour y réussir, ils s'y établissent, 365. Ils sont assiégés: circonstances & succès de ce Siège, 367. *& suiv.* Désordres, qu'ils commettent dans tout le Canada. On leve un grand Parti de Guerre contre eux. Ils sont assiégés. On capitule avec eux. Les Orages, qu'ils avoient donnés meurent presque tous de la Petite Verole. Ils traitent de mauvaise foi avec M. de Vandreuil, & recommencent leurs brigandages, 406. *& suiv.* Leur alliance avec les Sioux & les Chicachas. Ils obligent les Illinois à abandonner leur Rivière, 409. Ils assiègent les Illinois au Rocher & à Pimiteoui, & sont repoussés avec perte, 459.

*Outaouais. Voyez le premier Volume.* Ils brûlent un Iroquois pour montrer qu'ils ne songent plus à s'accommoder avec les Cantons. Ce qui leur affermit dans notre alliance. Ils conduisent un grand Convoi de Marchandises à Montreal, avec les Hurons & d'autres Sauvages de différentes Nations, 57. Ce qu'ils répondent aux Iroquois du Sault Saint Louys au sujet de leurs négociations avec les Tsonnonthouans, 61. M. de Frontenac les fait exhorter à continuer de harceler les Iroquois, 93. Quelques Outaouais sont

tués au combat de la Prairie de la Magdeleine, 103. Ils descendent à Montreal au nombre de deux cent, & refusent de marcher contre les Iroquois, 116. Les Iroquois font leurs efforts pour les engager, & nos autres Alliés, à rompre avec nous. M. de Louvigny les engage à envoyer des Dépurés à Quebec, & M. de Frontenac leur fait comprendre que les Iroquois n'ont en vûe que de les perdre, 140. Leurs Députés parlent fort mal à M. de Frontenac, qui trouve le moyen de se les attacher plus étroitement, 157-58. Ils concluent la paix avec les Iroquois, & ce qui les y détermine, 162. Ils levent un Parti contre eux: les défont, 163. Pourquoi ils ne font point de l'Expédition de Monsieur de Frontenac contre les Iroquois, 164. Quelques-uns accompagnent M. de Frontenac dans son Expédition contre les Iroquois, 168. On attend inutilement les autres à Catarocouy, 169. Prétextes, dont ils tâchent de cacher leur mauvaise volonté, 176. Ils font dire à M. de Frontenac qu'il faut apaiser les Miamis, 211. Plusieurs viennent trouver ce Général, & ce qui se passe entre eux & lui. Ils font vivement la guerre aux Iroquois, 213-14. Les Iroquois voulant les surprendre, sont défaits par les Hurons. La Jeunesse Iroquoise se propose de les attaquer pendant les négociations pour la paix, 224. Ils font un coup sur les Iroquois, 234. Plusieurs Outaouais vont trouver le Chevalier de Callières: font leurs excuses sur ce qu'ils avoient attaqué les Iroquois. Reproches, que leur fait ce Général. Ordre, qu'il leur donne, 243. Ils attaquent des Chasseurs Iroquois, & pour quelle raison, 268. Le Pere Anjelran retire de leurs mains deux Prisonniers Iroquois, 274. Ils demandent à M. de Callières le Pere Anjelran & Nicolas Perrot, qui leur sont

accordés, & la suppression de la Traite de l'Eau-de-vie, 183. Ils attaquent des Iroquois près de Cataraugus, 292. Leur mécontentement de l'Etablissement du Détroit est cause de cette hostilité, 293. Ils bravent le Commandant du Détroit, ils sont mis en fuite, & obligés d'abandonner leurs Prisonniers, 296. Ils refusent de satisfaire les Iroquois. M. de Louvigny leur fait entendre raison. Ils envoient des Députés à M. de Vaudreuil. Discours de ces Députés, 303-04. M. de Vaudreuil les réconcilie avec les Iroquois, 305. Quelques Outaouais sont tués par les Miamis, & ce qui en arrive. Ils demandent justice aux Commandans du Détroit: ils ne l'obtiennent pas. Un de ces Commandans maltraite un Outaouais: sa Nation prend ombrage de toutes les autres, & se résout à les prévenir. Désordre arrivé à ce sujet, 307. & *suiv.* Ils envoient des Députés à M. de Vaudreuil. Discours du Chef de la Députation. M. de Vaudreuil les renvoie à M. de la Motte Cadillac. Ce que ce Commandant leur déclare, 311-12. M. de la Motte Cadillac mollit avec eux, 313. Des Outaouais se joignent au Parti de M. de Ramezai, 336. Ils viennent au secours du Détroit contre les Outagamis, 366. *Ouyatanons.* Tribut Miamis. M. de Courtemanche les empêche d'aller en guerre contre les Sioux & les Iroquois, & leur fait promettre d'envoyer des Députés à Montreal pour la paix générale, 274. Un Ouyatanon découvre le complot, que les Miamis avoient formé de faire main basse sur les François du Détroit, 323. M. de Vaudreuil retire de leurs mains quelques Prisonniers Iroquois, à qui il rend la liberté, 352.

## P

**PAILLOUX.** (M. de) Major des Troupes de la Louysiane, est envoyé contre les Natchez, 424. Il est chargé de la construction du Fort des Natchez, 426. Il y est établi Commandant, 427. Il est chargé avec M. de Bienville de l'Etablissement de la Nouvelle Orleans, & il en est nommé le premier Gouverneur, 434.

*Pager.* Huguenot embarqué avec M. de la Sale, l'insulte, & M. de la Sale n'en peut avoir justice, 4.

*Palais.* (Le Chevalier du) part de France avec une Escadre: ordres, qu'il reçoit du Roy. Il manque une Escadre Angloise, & ne peut exécuter les autres ordres qu'il avoit, 117-18.

*Palissade.* Nom, que les Espagnols donnoient au Micissipi, & comment il lui convenoit, 257.

*Panadonou Menadou.* Baye de l'Isle Royale. Sa situation & sa description, 387.

*Paradis.* Pilote François pris par les Anglois, dont l'Amiral se perd, pour n'avoir pas voulu suivre ses avis, 361.

*Parat.* (Le Sieur) succede à M. de la Poype au Gouvernement de Terre-neuve, 74. Il est surpris dans son lit par des Flibustiers, il passe en France, il se plaint des Basques, & on se plaint de lui, 75.

*Pascagoulas.* (Riviere des) Sa situation. Par qui découverte, 257.

*Pastour.* (Le Sieur) Officier François est envoyé à l'Amiral Anglois, pour sçavoir ses intentions. Avis, qu'il donne à M. de Broullan, 119.

*Paul,* Iroquois du Sault S. Louis, qui commandoit les Iroquois Chrétiens à la journée de la Prairie de la Magdeleine, 102. Il y est tué, 105.

*Pemkuit,* voyez le premier Volume,

Les Ang  
d'Ibervi  
pour le  
121. &  
l'attaqu  
ordonne  
pourqu  
le Roy  
Pemkui  
tion de  
Les Ar  
Fort,  
Pemk  
deman  
qui le  
Son di  
vient u  
Chefs  
Buiffon  
condit  
Paix,  
M. de  
real de  
Pen  
taine  
dans l  
arrêtré  
Pen  
Voyez  
ses,  
gues  
Il co  
Cola  
chez  
qu'il  
du M  
tire  
des  
P  
ride  
étoit  
refu  
mo  
que  
Lo  
qui  
cou  
de  
sen

Les Anglois rétablissent ce Fort. MM. d'Iberville & de Bonaventure vont pour le prendre, & le manquent, 121. & *suiv.* Ordre du Roy pour l'attaque de ce Fort, 160. La Cour donne la prise de ce Fort, & pourquoi, 176. Ce qui détermine le Roy à faire attaquer le Fort de Pemkuit, 177. Il est pris. Description de cette Place, 178. & *suiv.* Les Anglois songent à rétablir ce Fort, 235.

*Pemoussa*, Chef Outagami, vient demander la paix à M. du Buiffon, qui le renvoie à ses Alliés, 368. Son discours à ceux-ci, 369. Il revient une seconde fois. Quelques Chefs veulent qu'on l'arrête. M. du Buiffon s'y oppose, 371. A quelle condition on veut lui accorder la Paix, 372. Il est donné pour ôtage à M. de Louvigny, & meurt à Montreal de la petite verole, 407.

*Pelâ*. (D. Francisco de la) Capitaine Espagnol, est forcé d'entrer dans la Baye de Pensacole, où il est arrêté par M. de Champmêlin, 452.

*Penicaut*, Charpentier de Navires. Voyez la Liste des Auteurs. Ses courses, il sçait la plupart des Langues des Sauvages de la Louysiane. Il conduit des Natchitoches chez les Colapissas, & les engage à retourner chez eux avec M. de Saint Denys, qu'il accompagne dans son voyage du Mexique, 417-18. Comment il tire M. de la Loire du grand Village des Natchez, 422-23.

*Pensacole*. Baye & Fort de la Floride. Pourquoi les Espagnols s'y étoient établis. Le Gouverneur en refuse l'entrée à MM. de Châteaumorand & d'Iberville, 256-57. En quoi consistoit le Commerce de la Louysiane avec Pensacole; 428. Par qui cette Baye fut premièrement découverte. Ses divers noms. Province de Pensacole. Les Espagnols y bâtissent un Fort, 436-37. Ce Fort est

pris par les François, 437-38. Préparatifs du Gouverneur de la Havane pour le reprendre, 439. En quel état il étoit, quand les Espagnols y arriverent, 440. Ils le reprennent, 441. Travaux, qu'ils y font, 445. M. de Champmêlin le reprend sur les Espagnol, 449. Il est situé à l'Espagne, 455.

*Pentagôte*, voyez le premier Volume. Ce Poste est marqué pour le rendez-vous de M. de Nesmond & de M. de Fronterac, pour l'Expédition contre la Nouvelle Angleterre, 217.

*Perelle*. (Le Sieur de la) Enseigne, traite de la part de M. de Subercase avec le Général Anglois de la reddition du Port Royal, 345.

*Perles*. Instructions à M. d'Iberville sur les perles de la Louysiane, elles sont de mauvaise qualité, 264.

*Perrier*. (M.) est nommé Commandant Général de la Louysiane, 462. Il demande des Troupes à la Compagnie des Indes, & la réponse, qu'il en reçoit. Ce qu'il pense de la maniere, dont il faut se conduire avec les Sauvages, 463-64. Il invite les Tchactas à lui envoyer des Deputés; ce qui se passe entre eux & lui, situation fâcheuse, où il se trouve, 465. Ses diligences à la nouvelle du massacre des Natchez: il ne sçait sur quoi compter, 473. Il fait détruire par les Negres trente *Chaouachas*, & pourquoi. Il instruit la Cour & la Compagnie de ce qui se passe dans sa Colonie. Ses diligences pour être instruit de la disposition, où étoient les Tchactas. Pourquoi il étoit inquiet au sujet des Natchitoches: il en reçoit des nouvelles; qui le tranquillisent, 474. Il a peine à rassurer les Habitans, & pourquoi, 475. Ce qui le fait résoudre à se servir des Tchactas Occidentaux, & à attaquer les Natchez, avant que d'avoir reçu de plus grandes forces, 476. Mesures, qu'il

prend dans la situation , où il se trouve. Il veut se mettre à la tête de sa petite Armée , on l'engage à rester à la Nouvelle Orleans , où l'on juge sa présence nécessaire , 477. Il envoie à sa place le Chevalier de Loubois : premier effet de ses préparatifs , 478. On fait retomber sur lui le blâme , dont on charge le Chevalier de Loubois , pour être demeuré trop longtemps dans l'inaction , 479. Il justifie le Chevalier de Loubois de ce qu'il s'est contenté de retirer des Natchez les Prisonniers François & Negres , 481-83. Il assure que les Natchez reprocherent aux Tchactas qu'ils étoient entrés dans la conspiration générale contre les François , 482. Il compte beaucoup pour l'avenir sur les Créoles , 482-83. Il est averti , que les Chicachas sont sollicités par les Anglois , de se déclarer contre nous. Il demande du secours au Ministre , & pourquoi il voudroit n'être point obligé d'avoir recours aux Sauvages , 484-85. Sujet & succès de son voyage à la Maubile pour s'y aboucher avec les Tchactas , 485. & suiv. Ce qu'il déclare à un Chef Chicacha , 487. Pourquoi il veut se passer des Tchactas dans la guerre des Natchez , 487-88. Il part pour son Expédition contre les Natchez , 489. Il joint l'Armée , 490. Il retire tous les Negres , qui restoient entre les mains des Natchez , 491. Il oblige le Grand Chef à le venir trouver , 492. Ce qui se passe entre eux , 493. & suiv. Succès de son Expédition , 495. Il refuse à M. le Sneur la permission de courir après les Natchez , & se défie mal-à-propos des Canadiens , 496. Ordre , qu'il donne au Grand Chef des Tonicas au sujet des Natchez , 497. Ses diligences pour faire poursuivre les Natchez , & pour secourir M. de S. Denys , 498. Il est averti d'une conspiration des Negres de la Nou-

velle Orleans , & en punit les Auteurs , 499-500. Il s'attend à être rappelé par la Compagnie des Indes , & le Roy le nomme Gouverneur de la Louisiane , 500. Il repasse en France . Le Bienville lui succède , 501.

*Perrier de Salvart.* ( M. ) Frere du Précédent , lui amene du secours de France. Il se plaint de la modicité de ce secours , 488. Il s'embarque pour l'Expédition des Natchez , 489.

*Perriere.* ( Le Sr. Boucher de la ) se distingue beaucoup en Terre-neuve , 197. Il est chargé de commander des Sauvages pour une Expédition contre la Nouvelle Angleterre , 324. Les Iroquois Chrétiens l'abandonnent , 325.

*Perrot.* ( Monsieur ) ci-devant Gouverneur de l'Acadie , voyez le premier Volume. Pourquoi il étoit demeuré dans cette Province. Ses aventures , 68. & suiv. Il est pris par les Anglois , qui le maltraitent , & repris par un François , 72-73.

*Perrot.* ( Nicolas ) voyez le premier Vol. Il est envoyé à Michillimackinac , pour porter les présens du Roy aux Sauvages , 55. Il est envoyé aux Miamis , pour les empêcher de traiter avec les Anglois , 133. Il est sur le point d'être brûlé par les Sauvages , & qui les en détournent , 211. Les Outagamis disent qu'ils n'ont plus d'esprit , depuis qu'il n'est plus avec eux , 276. Il sert d'Interprète aux Nations éloignées , au Congrès Général pour la paix , 281. Les Outaouais le demandent à M. de Calhères , & il est accordé , 283.

*Ile Perrot.* L'Armée de M. de Frontenac y campe avant que de se mettre en marche , 168.

*Pesant.* Le Pesant , Chef Outaouais , est le principal auteur des desordres arrivés au Détroit , 308. M. de Vaudreuil veut avoir sa tête ; ce que les Députés de sa Nation lui

disent

disent sur  
demander  
322. Le  
ment de  
troit ,

*Peskado.*  
velle Ang  
en sorten  
& sont b  
par les A  
Peskadou

*Petit.*  
est envoy  
Gouvern  
faire des  
se passe  
Il est me  
Il est ren

*Phibs.*  
glois : qu  
verneur  
Port Ro  
l'Envoyé  
corde to  
ne veut p  
prend u  
la capit  
Chedab  
pirulatio  
Flotte d  
sommét  
dre à d  
ponse  
Son éto  
François  
seau es  
porter  
étoient  
85. Il av  
& ce q  
& suiv  
le siège  
M. de  
Prison  
te , &  
traite  
pour  
ment  
point

disent sur cela , 311-12. Les Miamis demandent sa tête, & on les amuse, 321. Le Commandant exige seulement de lui qu'il s'établisse au Détroit , 323.

*Peskadoué.* Bourgade de la Nouvelle Angleterre. Deux-cent Anglois en sortent pour attaquer M. Hertel , & sont battus , 51. Deux Forts pris par les Abénaquis sur la Riviere de Peskadoué , 145.

*Petit.* ( Monsieur ) Ecclésiastique , est envoyé à l'Amiral Anglois par le Gouverneur de l'Acadie , pour lui faire des propositions , 66. Ce qui se passe entre lui & cet Amiral , 67. Il est mené Prisonnier à Baston , 69. Il est renvoyé au Port Royal , 92.

*Phibs.* ( Guillaume ) Amiral Anglois : qui il étoit , il somme le Gouverneur de l'Acadie de lui livrer le Port Royal , 66. Ce qu'il répond à l'Envoyé de ce Gouverneur. Il accorde tout ce qu'on lui demande : il ne veut pas le mettre par écrit , 67. Il prend un prétexte pour ne pas tenir la capitulation , 68. Il ne peut forcer Chedabouctou , & le prend par capitulation , 77. Il mouille avec sa Flotte devant Quebec , & envoie sommer M. de Frontenac de se rendre à discrétion , 78. & *suiv.* Réponse que lui fait ce Général , 80. Son étonnement , quand il voit les François se défendre , 81. Son Vaisseau est fort maltraité , 84. Il fait porter du Canon aux Troupes , qui étoient campées auprès de Beauport , 85. Il avoit compté sur une diversion , & ce qui l'empêcha de réussir , 88. & *suiv.* Ce qui le détermine à lever le siège de Quebec , 89. Il traite avec M. de Frontenac de l'échange des Prisonniers. Mauvais état de sa Flotte , & risque qu'il court dans sa retraite , 90. Il passe en Angleterre , pour y solliciter un nouvel armement contre Quebec , & n'y réussit point , 101. Il veut faire enlever le

*Tome II.*

Chevalier de Villebon , pour s'assurer de l'Acadie , & le manque , 120-21. Il veut faire assassiner le Baron de S. Castin , 128. Il menace d'envoyer des Vaisseaux croiser dans le Golphe S. Laurent , & d'attaquer le Fort de la Riviere de S. Jean , 134-35. Il intimide les Abénaquis , & entre en négociation avec eux : mais sans effet , 144. Mutinerie contre lui dans son Gouvernement , où il n'avoit pas grande autorité. Ce qui se passe entre lui & les Abénaquis , 145. Sa mort , 159.

*Pisualossa.* ( Le Comte de ) Ses négociations avec la France , au sujet des mines de Sainte Barbe sans effet , 40.

*Plaine.* ( Le Sieur d'Amour de ) Gentilhomme Canadien. M. d'Iberville l'envoie à la découverte , & il lui amène douze Prisonniers , 191. Il se distingue beaucoup dans cette Expédition , 197.

*Plaisance* , voyez le premier volume. On bâtit un Fort dans cette Baye , & on met la Rade hors d'insulte , 74. Des Anglois y font une irruption , & pillent toutes les Habitations , 75. Ce Port est mené par les Anglois. Ce que manient sur cela MM. de Frontenac & de Champigny à M. de Pontchartrain , 159-60. Situation de Plaisance en 1696 , 185-86. Les Anglois en veulent à cette Place , & ce dessein échoué , 286. Ils s'en approchent de nouveau , & se retirent , 291. On est averti , que les Anglois en veulent à Plaisance , 333. Les Anglois , qui avoient fait naufrage en allant à Quebec , veulent attaquer Plaisance , & ce qui empêche l'effet de ce projet , 362.

*Plante.* ( Le Sieur de la ) Officier François , est délivré des mains des Iroquois , qui l'avoient fait Prisonnier ; danger , qu'il court , faute d'être reconnu , 102.

*Planterose.* ( Le Sieur ) accident  
B b b b



par lequel il se perd dans la Baye S. Bernard, 19.

*Plaque.* La Plaque Iroquois Chibon, qui il étoit. Il donne avis de l'approche d'une Armée d'Iroquois, 59-60. On reconnoît la vérité de son rapport, 88. Il est envoyé avec un Parti pour faire des Prisonniers, & délivre un François des mains des Iroquois, 129.

*Plessis.* (Le Sieur du) se distingue à la prise de S. Jean, 332.

*Pointe verte.* Quartier de l'Isle de Terre-neuve, sa situation. Les Anglois y brûlent quelques Habitations, 120.

*Poisson.* (Le Pere du) Jesuite, par quelle aventure il se trouve enveloppé dans le massacre des Natchez, 467-68.

*Pontchartrain.* (Le Comte de) depuis Chancelier France, succede à M. de Seignelay dans le Ministère de la Marine; Mémoire, que lui envoie M. de Frontenac, & ce qu'il lui mande au sujet de la Pêche des Moruës, 93. Proposition, que lui fait M. de Frontenac, & sa réponse, 108. Il fait donner au Chevalier de Villebon une Commission de Commandant en Acadie, 110.

*Le Comte de Pontchartrain.* Fils & Successeur du Précédent. Ce qu'il mande au Comte de Frontenac, des intentions du Roy au sujet de la guerre des Iroquois, 150. Ce que M. de Champigny & M. de Frontenac lui mandent au sujet du Fort de Cataracouy, 152. & *suiv.* Ce qu'il mande à M. de Frontenac au sujet de la guerre des Iroquois, 160-61. Avis, qu'il donne à M. de Frontenac, des desseins des Anglois; ordres, qu'il lui donne de la part du Roy, 201. Il forme le projet de la conquête de la Nouvelle Angleterre, 215. Ce qu'il mande à M. de Frontenac au sujet des Congés, & de la guerre des Iroquois, 222-23. Ce que

M. de Callieres lui mande de la disposition des Cantons Iroquois, & de ce qu'on devoit faire pour en profiter, 252-53. Ce que M. Ducasse lui mande au sujet de M. d'Iberville, 256. Instructions, qu'il donne à M. d'Iberville, au sujet du Commerce de la Louysiane, 263. Ce qu'il mande à M. de Vaudreuil, au sujet de la neutralité entre les François & les Anglois, proposée par les Iroquois, 295. Proposition, que lui fait M. Raudot, pour le soulagement de la Colonie du Canada, & sa réponse, 305. Avis, que lui donne M. d'Artaquette, 330. Ce que M. de Vaudreuil lui mande, au sujet de la malheureuse Expédition de M. de Mantet dans la Baye d'Hudson, 340-41. Il ne peut envoyer à M. de Subercase deux Frégates, que ce Gouverneur lui avoit demandées, 342. Ses diligences pour recouvrer l'Acadie, 362-63. Ville projetée, & Fort bâti aux Natchez sous le nom de Madame la Chanceliere de Pontchartrain, 426.

*Port Nelson.* Voyez le premier volume. Il est pris sur les Anglois, 147. & *suiv.* Il est repris par les Anglois, 202. M. d'Iberville le reprend, 207-08. En quel état les François y étoient réduits, lorsqu'il fut remis aux Anglois, 404. & *suiv.*

*Port-Neuf* (M. de) Fils du Baron de Bexancourt, commande le Parti de Quebec destiné contre la Nouvelle Angleterre. Il se résout au siège de Kaskebé. succès de son Entreprise, 52. & *suiv.* Il est envoyé en Acadie, pour y commander sous le Chevalier de Villebon, son Frere, 110.

*Port-Royal.* On apprend, que les Anglois en veulent au Port-Royal. Etat de cette Place, elle est attaquée par une Escadre Angloise, 45. & *suiv.* Deux Forbans y débarquent des François, qu'ils avoient pris à l'Isle

Marig:  
des cru  
arrive  
d'Angl  
veau p  
du Po  
proted  
transfe  
on ne  
tance,  
glois,  
Le Por  
par les  
lever  
velle F  
re Plac  
Le Sie  
manda  
çois,  
Place  
& leu  
Anglo  
Port  
re-neu  
tigny  
Prisfor  
Pot  
lume.  
leurs  
croyo  
213.  
Iroqu  
Front  
manc  
tre le  
d'env  
Géné  
une h  
& vi  
conti  
de le  
Pd  
vern  
laissé  
Pl  
sa sit  
Con  
413.  
à ce



Marigalante, & y exercent de grandes cruautés, 72. M. de Villebon y arrive, 110. Il en ôte le Pavillon d'Angleterre, & en prend de nouveau possession, 111. Les Habitans du Port Royal se mettent sous la protection des Anglois, 236. On y transfere la Garnison de Naxoat, & on ne la met point en état de résistance, 256. Il est assiégé par les Anglois, qui levent le siège, 297-98. Le Port-Royal assiégé deux autres fois par les Anglois, qui sont obligés de lever le siège, 314. & suiv. Nouvelle Entreprise des Anglois sur cette Place, & sa prise, 342. & suiv. Le Sieur Vesche y est établi Commandant, & traite mal les François, 349. Peu s'en faut, que cette Place ne soit reprise par les François & leurs Alliés, 364. Nom, que les Anglois lui ont donné, 374.

*Portugalcoué.* Poste Anglois de Terre-neuve. On y envoie M. de Montigny, qui y fait plusieurs Anglois Prisonniers, 196.

*Pontecoutamis.* Voyez le premier volume. Ces Sauvages viennent offrir leurs services pour la Colonie, qu'on croyoit en danger d'être attaquée, 213. Ils font vivement la guerre aux Iroquois: Plaintes, qu'ils font à M. de Frontenac, 214-15. M. de Courtemanche les empêche de marcher contre les Iroquois, 273. Ils promettent d'envoyer des Députés au Congrès Général pour la paix, 274. Ils font une hostilité contre les Mascoutins, & viennent au secours du Détroit contre les Outagamis, 366. Discours de leur Chef à ceux-ci, 368.

*Poype.* (M. de la) est nommé Gouverneur en Terre-neuve, & on l'y laisse manquer de tout, 74.

*Presidio del Norte.* Poste Espagnol, sa situation. Ce qui se passe entre le Commandant & M. de S. Denys, 418. S. Denys rend un grand service à ce Commandant, & épouse sa fil-

le, 420. *Provençal.* Déserteur de M. de la Sale, trouvé chez les Cenis. En quel état il étoit. Joutel le renvoie au Camp, 29.

*Provdr.* (Monsieur) Major de Québec. Avis qu'il donne à M. de Frontenac, de l'approche d'une Flotte Angloise, 64. & suiv. Il détache M. de Grandville, son Beau-Frere, pour en avoir des nouvelles plus certaines, 65. M. de Frontenac approuve tout ce qu'il a fait pour mettre Québec en état de défense, 76. Nouvelles, qu'il mander à M. de Frontenac à Montreal, 133.

## Q

**QUARANTE-SOLS**, Chef Huron, son mauvais esprit, & ses intrigues contre les François, 291. Les Outaouais se défont de lui, 308.

*Quebec.* Voyez le premier volume. En quel état étoit cette Place, lorsque les Anglois l'assiégerent, 76. & suiv. Le siège est levé, 89. Les Vaisseaux de France y arrivent fort à propos, 91. Médaille frappée pour la levée du siège de Québec, 92. Cette Ville est menacée de nouveau, & M. de Frontenac travaille à la fortifier, 128. Il court un bruit, que les Anglois veulent assiéger Québec, 202. Ce qui empêche la Flotte Angloise de venir faire le siège de Québec, 339. Cette Ville est menacée de nouveau, 341. Cette Ville est menacée de siège; diligences de M. de Vaudreuil, pour la mettre en état de défense, 351. En quel état elle étoit, lorsqu'on apprit le naufrage des Anglois, 355-56. Zele & générosité des Habitans de Québec à l'occasion du bruit, qui se répandit d'une nouvelle tentative des Anglois, 364.

*Quinipissas.* Sauvages de la Louysiane. Leurs autres noms, 259.

*Quinté.* Situation de ce lieu. Les Iroquois y reçoivent un grand échec, 224.

*Quititchouen*, voyez *S<sup>te</sup>. Anne.*

## R

**RAMEZAI.** (M. de) Gouverneur des Trois Rivières, & ensuite de Montreal. Ordres, qu'il reçoit de M. de Frontenac, 76. Il accompagne M. de Frontenac à Montreal, pour l'Expédition contre les Iroquois, 167. Il commande le Corps de bataille dans la marche sous le Général, 169. Il se donne de grands mouvemens pour empêcher les Iroquois Chrétiens de s'ailler établir près d'Orange, & n'en vient à bout, que par le moyen des Abénaquis, 292. Il rompt une seconde fois ce coup, 294. Il s'offre à marcher avec un Corps de Troupes dans la Nouvelle York, & il est refusé: queile en fut la raison, 335. Il fait de nouvelles instances, & on lui donne quinze-cent Hommes, 336. Ce qui fit échouer son Entreprise. Avis, qu'il reçoit des desseins des Ennemis: il en instruit M. de Vaudreuil, 337. M. de Vaudreuil le renvoie à Montreal avec ses Milices, après la retraite de la Flotte Angloise, 356. Sa mort, 409.

*Rancogne.* (Le Chevalier de) fait un Prisonnier Anglois en Terre-neuve, le laisse échaper, & le pour-suivi, & ce qui en arrive, 190. *Rapide* dans la Riviere des Onnontagués. Ce qui y arrive à l'Armée du Comte de Frontenac, 170.

*Russe.* (Le P. Sebastien) Jésuite. Ce qui se passe entre lui & un Ministre de Boston, qui vouloit séduire ses Néophytes, 377-78. Pourquoi les Anglois le persécutoient. Ils veulent engager les Abénaquis à le livrer, ou à le renvoyer à Quebec, & mettent sa tête à prix. Danger, qu'il court d'être enlevé. Son Eglise

& sa maison sont pillées, 380-81. On le presse de se retirer à Quebec, sa réponse. Il est tué par les Anglois; maniere indigne, dont son corps est traité, 382-83. Son éloge. Combien il étoit cher à ses Néophytes: idée, qu'on avoit de lui dans la Colonie, 384. Le Supérieur du Séminaire de Montreal refuse de faire prier pour lui, le regardant comme Martyr, 389.

*Rat.* Le Rat, Capitaine Huron. Voyez le premier volume. Belle action de ce Sauvage. Son attachement pour les François. M. de Frontenac le caresse beaucoup, 214-15. Son discours dans une assemblée des Nations à Montreal, 251-52. Il complimente M. de Callieres au nom de tous les Députés des Pays d'en haut, 273. Il lui présente les Prisonniers Iroquois, qu'il avoit, & se plaint de ce que les Cantons n'ont pas amené les leurs, 274. Il se trouve mal. Il parle fort bien, se trouve plus mal. Sa mort, son éloge, ses obseques, 276. & *suiv.*

*Raudot.* MM. Raudot, Pere & Fils, Intendans en Canada. Le premier réussit à prévenir les procès entre les Habitans. Mesures, qu'il prend auprès du Ministre, pour soulager les pauvres, 305. Réflexion de M. Raudot le Pere, sur un grand secours d'Abénaquis arrivé à Quebec, 354. M. Raudot le Fils est nommé Intendant des Classes de la Marine, 354. Leurs Mémoires touchant l'état de la Nouvelle France, & sur la nécessité d'établir l'Isle de Cap Breton, 388. & *suiv.* M. Raudot le Fils juge qu'il vaut mieux établir peu à peu cette Colonie, 397.

*Rebou.* Poste en Terre-neuve. Les Anglois y demandent quartier, 299.

*Redin.* (Le Colonel) traite avec M. de Subercase de la reddition du Port Royal, de la part du Général Anglois, 341.

*Regis.* (Le Sieur) Officier des

Troupes de la Louysiane. M. Perrier, par ordre de qui il demouroit chez les Tchactas, est inquiet de ne point recevoir de ses nouvelles. Il en reçoit de bonnes, 474. Ce qu'il dit à M. Perrier, de la disposition des Tchactas, 485. Il invite inutilement les Tchactas à envoyer un Parti contre nos Ennemis, 500.

*Regisseurs.* Conseillers d'Etat nommés par le Roy, pour la régie de la Louysiane, & de la Compagnie d'Occident, 457.

*Renou.* ( Le Sieur ) Lieutenant, amene de l'Acadie à Plaisance, 125. Hommes, pour l'Expédition de S. Jean, 331. Il monte à l'assaut, 332.

*Repentigny.* ( M. de ) va à l'Expédition de Corlar, en qualité de Volontaire, 44, 46. Combat de Repentigny, ou de S. Sulpice, 95. M. de Repentigny est envoyé à Michillimachinac, pour informer les Sauvages de la levée du siège de Quebec, 100.

*Richard.* ( Le Sieur Philippe ) Capitaine Général, & Gouverneur de Terre-neuve & de l'Acadie, veut inquiéter les François de cette dernière Province, & ce qui en arrive, 399. & *suiv.* Ce qui l'oblige à laisser ces Habitans en repos, 401.

*Richard,* François pillé, & mis cruellement à mort par les Natchez, 424.

*Richebourg.* ( M. de ) Capitaine à la Louysiane, marche contre les Natchez, 424.

*Rigoler.* Ce que c'est. Ce que l'Armée François y trouve. Faute, que firent les Iroquois, de ne l'avoir point gardé, 170-72.

*Riverin.* Voyez le premier Volume. Son Entreprise pour la Pêche sédentaire à Mont-Louys, 220. Ce qui la fait échouer. Il reprend cœur, & avec quel succès, 221. Il s'associe deux Parisiens pour son Entreprise, & ils la font échouer, 253.

*Riviere aux Saulmons.* Sa situation, 48.

*Riviere aux Lievres.* Sa situation, 113.

*Riviere Noire,* ou des *Ouatchitas.* Sa situation, 484.

*Riviere Verte.* Sa situation: on y découvre une Mine de Cuivre, 413.

*Roche* ( Le Chevalier des ) Commandant aux Yalous, dans l'absence de M. du Codere, est massacré avec tous les François de son Poste par ces Sauvages, 470.

*Rognoufe.* Poste Anglois en Terre-neuve. M. de Brouillan s'en rend Maître, 188.

*Ronde.* ( Le Sieur Denys de la ) Gentilhomme Canadien, Enseigne de Vaisseau, se met à la tête des Habitans du Port-Royal, pendant le siège de cette Place, 315. Il veut servir comme Volontaire à l'attaque de S. Jean, 331.

*Rosalie.* Nom de Madamela Chanceliere de Pontchartrain, que M. d'Iberville avoit projeté de donner à une Ville, qu'il vouloit bâtir aux Natchez, & que M. de Bienville donna à un Fort, qu'il obligea les Natchez d'y bâtir, 426.

*Routine.* La Routine, Capitaine Temiskaming, commande ceux de sa Nation à la journée de la Prairie de la Magdeleine, 103. Il s'y distingue beaucoup, 105.

*Rouville.* ( Le Sieur Hertel de ) va au secours des Abénaquis avec quatre de ses Freres. Succès de son Expédition, il y est blessé, 290. Il commande un grand Parti contre la Nouvelle Angletterre, 324. & *suiv.* Discours, qu'il fait aux François, avant l'attaque d'une Bourgade, 326. M. de Vaudreuil l'envoie avec un Détachement vers le Fort Champlain, & il revient à Montreal, sans avoir eu aucune nouvelle des Ennemis. M. de Sabrevois est envoyé au-devant de lui,

335-36. Il est envoyé à Baſton , & pourquoy. Eloge , que M. de Vaudreuil fait de lui , 348. Il eſt détaché pour avoir des nouvelles de l'Armée de Terre des Anglois. Ce qu'il apprend , 356-57.

*Ru.* (Le Peré Paul du) Jeſuite à la Louyſiane. Il reçoit ordre d'en fortir , 264.

*Ruter* , Matelot Breton , Déſerteur de M. de la Sale. Comment il ſe fait connoître à M. Joutel , ſes aventures , 30. Lumieres , qu'il lui donne ſur le Miciffipi , 31. Il tué Liorot , 32. L'eſprit de libertinage le retient chez les Cenis , 36.

## S

*SABLONNIERE.* (Le Marquis de la) Lieutenant d'Infanterie , un des Volontaires , qui ſuivirent M. de la Sale , eſt enlevé par les Sauvages , 7. Il eſt délivré , 8. Il ſe ſauve après le naufrage de la Fregate , 19. M. de la Sale le laiſſé au Fort de Saint Louys , où apparemment il fut tué par les Sauvages après la mort de celui-ci , 22.

*Sabrevois.* (M. de) Capitaine , eſt détaché avec cent Hommes pour aller au devant de M. de Rouville , & commande une Compagnie dans l'Expédition de M. de Ramezay , 336.

*Saccardie.* (Le Sieur) Arrive au Port-Royal en qualité d'Ingénieur du Roy , 69. Il eſt pris par les Anglois , 72.

*Saguima.* Chef Outaouais. Taille en pieces un grand nombre de Maſcouins. Sa Femme eſt Priſonniere des Outagamis. Il conduit ſa Nation à l'attaque du Fort des Outagamis , 366. Elle eſt délivrée , 369.

*Saillant.* (M. de) Enſeigne de Vaiſſeau , combat avec beaucoup de valeur au Siège du Port-Royal , 320. Il meurt de ſes bleſſures , 321.

*Saint Amour.* Habitant de Quebec , Priſonnier des Iroquois , eſt

échangé contre un Onneyouth , 130.

*Saint André.* L'Abbé de S. André aux Bois , s'offre à aller ſ'établir en Acadie , ce qui l'en empêcha , 286.

*Saint Ange.* (Le Sieur de) Officier aux Illinois , défait un grand nombre d'Outagamis , 459.

*Saint Bernard.* (La Baye de) M. de la Sale y arrive ſans la connoître. Sa ſituation , 6 , 7. Nom , que lui donne M. de la Sale , 17. Tentatives de M. de Bienville , pour occuper cette Baye : ce qui fit manquer ce deſſein. Les Eſpagnols y font un Etabliſſement , 455.

*Saint Caſtin.* (Le Baron de) voyez le premier volume. Il ſ'établit auprès des Abénaquis , & épouſe une Fille de cette Nation. Avis , qu'il donne à M. de Frontenac. Promeſſe , qu'il lui fait , 107-08. Le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre envoie deux Soldats Déſerteurs pour l'aſſaſſiner , 128. Il conduit deux cent Sauvages au Siège de Pemkuit , 178. Il avertit le Commandant de ne pas attendre l'aſſaut , s'il ne veut point avoir à faire aux Sauvages , 179. Belle action de ce Gentilhomme au Siège du Port-Royal , 315. M. de Subercaſe mande que le Port-Royal lui étoit en bonne partie redevable de ſa délivrance , 316. Il dreſſe une embuſcade aux Anglois , & leur tué bien du Monde. Il combat avec beaucoup de valeur dans les Retranchemens des Anglois , 320. Il eſt bleſſé , 321. M. de Subercaſe envoie le jeune Baron ſon Fils à M. de Vaudreuil , pour lui porter la Capitulation du Port-Royal , 347. Ce dernier eſt nommé par proviſion Commandant en Acadie , où il commandoit déjà , 349. Il eſt enlevé en trahiſon par les Anglois , & interrogé ſur la ſelette , comme un Criminel. Sa réponſe. M. de Vaudreuil le réclame : il eſt élargi , & paſſe en France , 379. & ſuiv. Il avoit travaillé avec ſuccès à empêcher les

Abén  
glois  
Sa  
attaq  
Saint  
S  
Penſ  
Sa  
qui  
Prais  
à mo  
le c  
foien  
dans  
S  
Fem  
Gran  
Il ſe  
çois  
à m  
Fort  
avec  
Il tâ  
& i  
lem  
ven  
min  
S  
de  
ting  
tre  
le F  
ble  
de  
lui  
ſip  
à l  
ria  
no  
de  
Il  
ſe  
af  
C  
le  
ra  
Il  
d

Abénaquis de s'unir avec les Anglois, 404.

*Saint Charles.* Les Anglois veulent attaquer Quebec par la Riviere de Saint Charles, 82.

*Saint Charles.* Nom du Fort de Pensacole, 437.

*Saint Cirque.* (M. de) Capitaine, qui commandoit au combat de la Prairie de la Madeleine : y est blessé à mort, 103. Il ne veut point quitter le combat, que les Ennemis ne soient en fuite, & meurt en entrant dans le Fort, 104.

*Saint Côme.* Natché, Fils de la Femme Chef, Successeur désigné du Grand Chef : cru Fils d'un François. Il se rend dans le Camp des François pour négocier. Ce que M. Perrier lui déclare. Il retourne dans son Fort, & revient peu de tems après avec le Soleil & un autre Chef, 492. Il tâche de disculper le Grand Chef, & il est arrêté, 493. Il tâche inutilement de se sauver, 494. Il est vendu comme Esclave à Saint Domingue, 496.

*Saint Denys.* (Le Sieur Juchereau de) Seigneur de Beauport. Se distingue dans le premier combat contre les Anglois : y a le bras cassé, & le Roy lui donne des Lettres de Noblesse, 83.

*Saint Denys.* (Le Sieur Juchereau de) Fils du Précédent. M. d'Iberville lui confie la garde du Fort du Micifipi, & pourquoi, 413. Son voyage à Mexico, ses aventures, son mariage. Service, qu'il rend aux Espagnols. Offres, que lui fait le Viceroy de la Nouvelle Espagne, 417 & suiv. Il mene les Sauvages du Biloxi au secours de l'Isle Dauphine, 443. Il assemble les Sauvages devant M. de Champnélin, & leur fait chanter le Calumet, 452. Il est fait Capitaine & Chevalier de Saint Louys. Il part avec un renfort pour le Fort des Natchitoches, 454. Sa bonne

conduite le garantit des mauvais desseins, que pouvoient avoir les Natchitoches, & il s'assure de la fidélité de ces Sauvages, 474. Il est assiégé dans son Fort des Natchitoches par les Natchez, & envoie demander du secours à M. Perrier. Il lui renvoie un second Courrier pour lui apprendre qu'il a battu les Ennemis, 498-99.

*Saint Georges.* Riviere de la Nouvelle France. Sa situation. Les Limites de la Nouvelle France & de la N. Angleterre y sont fixées, 236.

*Saint Georges.* Fort de la Caroline. Les Espagnols se préparent à l'attaquer. Ce qui les fait renoncer à cette Entreprise, 438.

*Saint Jean.* Le principal Poste des Anglois en Terre-neuve. M. de Brouillan entreprend inutilement de s'en saisir, 187-88. Les François marchent à S. Jean, 193. Les deux premiers Forts sont pris, 194. Lettré se rend. Situation & avantages de ce Poste, 195-96. Les Anglois le fortifient, 219. Les François attaquent cette Place, & ne réussissent point, 299. Attaque & prise de Saint Jean par M. de Saint Ovide, 330. & suiv. On délibère si on le conservera, & on l'abandonne, 333.

*Saint Jean.* Isle du Golphe de Saint Laurent. Sa situation, sa description, ses avantages. Projet d'un Etablissement dans cette Isle. A qui elle est concédée. Ce qui fait échouer cet Etablissement, 401-02.

*Saint Jean-Baptiste,* voyez *Presidio del Norte.*

*Saint Joseph.* Nécessité de conserver le Poste de la Riviere de Saint Joseph, 211. & suiv.

*Saint Joseph.* Baye de la Floride : les Espagnols l'abandonnent. Monsieur de Châteaugué en prend possession par ordre de M. de Bienville. Incommodités de ce Poste. Les François l'évacuent, 435-36. M. de Sau-

jon veut s'en emparer : ce qui lui fait changer de sentiment , 453.

*Saint Laurent.* (Le Chevalier de) Lieutenant Général des Isles, nommé Commissaire à S. Domingue , 5. Il en use bien avec M. de la Sale , 6.

*Saint Louys.* Nom , que M. de la Sale donne à la Baye de Saint Bernard , qui ne l'a point conservé , & au Fort , qu'il y bâtit , 17.

*Saint Louys.* Fort aux Illinois. Voyez le premier vol. A qui il avoit été concédé , & à quelles conditions le Roy consent qu'il soit conservé , 161.

*Saint Martin.* (M. de) Capitaine Réformé , commande le Bataillon des Milices de Quebec dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois , 168. Il commande une Compagnie de Canadiens dans l'Expédition de M. de Ramezay , 336.

*Saint Michel.* (Le Sieur de) Est envoyé à Michillimakinac pour y porter les ordres du Gouverneur Général. Ce qui l'oblige à relâcher deux fois à Montreal , 113-14. Il s'offre d'accompagner un Convoi de Sauvages , & il est pris par les Iroquois , 114. Il se sauve de sa Prison , ayant scû qu'il étoit condamné au feu. Avis , qu'il donne à M. de Frontenac , 131.

*Saint Ovide.* (M. de) Neveu de M. de Brouillan. Enleve deux Forts Anglois dans la Baye de Baboul , 188. Son Expédition contre Saint Jean , 331. & suiv. Il informe la Cour & M. de Costebelle du succès. Il ne demande que cent Hommes pour garder Saint Jean , & s'emparer de tous les autres Postes Anglois de Terre-neuve , & il reçoit ordre de démolir Saint Jean , 333-34. Il est nommé Lieutenant de Roy dans l'Isle Royale , 399. Devenu Gouverneur de cette Isle , avis , qu'il donne aux François de l'Acadie , 400. Il prend des mesures , pour ménager aux François de l'Acadie une retraite , 401.

*Saint Ours.* (M. de) Premier Ca-

pitaine , mene la marche aux Osseques de le Rat , à la tête de soixante Soldats , 278.

*Saint Pierre.* (Le Sieur de Tilly de) est envoyé à Michillimakinac , & y arrive heureusement , 113-14. Il rencontre des Sauvages , qui alloient à Montreal : avis , qu'il leur donne , 116. Il est envoyé au Détroit pour y porter les ordres du Gouverneur Général , 312. Il accompagne les Outaouais à Michillimakinac pour les engager à tenir parole au Commandant du Détroit , 313. Il amene à Montreal un grand nombre de Sauvages des Pays d'en haut , 351.

M. le Comte de *Saint Pierre* se met à la tête d'une Compagnie , qui entreprend l'Etablissement de l'Isle de Saint Jean. Il obtient du Roy une Concession de la même Isle & de celle de Miscou , à quelles conditions. Il en obtient une seconde pour d'autres Isles , 401. Ce qui l'empêche de réussir , 402.

*Saint Sulpice.* Combat de Saint Sulpice ou de Repentigny , 95.

*Saint Vallier.* Voyez le premier volume. Il veut établir un Corps d'Ecclesiastiques en Acadie , ce qui fait échouer ce projet , 286. Il est pris par les Anglois , 300. Pourquoi il resta si longtemps Prisonnier en Angleterre , 301.

*Sainte Anne ou Quichitchouen.* (Le Fort de) est pris par les Anglois , 133-34. Les Anglois le ravitaillent , & en augmentent la Garnison , 148. M. de Mantet le manque , & y est tué , 340.

*Sainte Anne.* Voyez Port Dauphin.

*Sainte Barbe.* Dessin de M. de la Sale sur les Mines de Sainte Barbe , repris inutilement après sa mort. Suites funestes de ce dessein , 41, 42.

*Sainte Helene.* (Le Sieur le Moyne de) un des Chefs de l'Expédition de Corlar. Sa conduite dans cette Expédition ,

Expédi-  
tions :  
empêch  
perd p  
qu'à l'  
se prop  
à qui l  
ticultie  
84. Il  
beaucou  
Son él  
sa mo  
voyen  
*Saint*  
les Es  
Pensac  
nomm  
*Saint*  
de Pé  
Franç  
*Saint*  
vienn  
Ils for  
succès  
Cong  
lier d  
leur  
vienn  
tre le  
Alliés  
rendr  
disen  
*Saint*  
Ce  
pens  
bonn  
fait :  
nistre  
parat  
missi  
chois  
vrièr  
Beau  
4. E  
enle  
mal  
tort  
que  
ses

Expédition, 44. & *suiv.* Ses précautions après la prise de Corlar pour empêcher les surprises, 46, 47. Il perd plus de monde dans la retraite qu'à l'attaque de cette Place, 47. Il se propose de deffendre les Jésuites, à qui les Anglois en vouloient particulièrement, au peril de sa vie, 84. Il est blessé en combattant avec beaucoup de valeur, & il en meurt. Son éloge, 85. Ce qui fut cause de sa mort, 89. Les Onnontagués envoient pour pleurer sa mort, 99.

*Sainte Marie de Galvé.* Nom, que les Espagnols donnent à la Baye de Pensacole. Par qui elle a été ainsi nommée, 436.

*Sainte Rose.* Isle, qui ferme la Baye de Pensacole, abandonnée par les François, 440.

*Sakis.* Plusieurs de ces Sauvages viennent au secours de la Colonie. Ils font la guerre aux Iroquois avec succès, 213-14. Leur Député au Congrès demande pardon au Chevalier de Callieres, & ce Général le leur accorde, 275, 283. Plusieurs viennent au secours du Détroit contre les Outagamis, 366. Des Sakis, Alliés des Outagamis, viennent se rendre aux François, & ce qu'ils disent de l'état des Assiégés, 371.

*Sale.* (Robert Cavalier de la) Ce que Monsieur de Seignelai pense de ses défauts & de ses bonnes qualités: accueil, qu'il lui fait: projet, qu'il propose à ce Ministre. Son projet est agréé. Ses préparatifs pour l'exécution, sa Commission, son Armement, mauvais choix de ses Soldats, & de ses Ouvriers, 2. Il se brouille avec M. de Beaujeu. Suites de cette brouillerie, 4. & *suiv.* Un de ses Bâtimens est enlevé par des Espagnols. Il tombe malade de chagrin. En quoi il eut tort avec M. de Beaujeu, 5. Il manque par sa faute, & par les mauvaises manieres de M. de Beaujeu,

l'Embouchure du Micissipi, 6. Il arrive à la Baye Saint Bernard sans la connoître: ses conjectures. Il y fait débarquer tout son Monde. Il perd sa Flotte, & une partie de ses effets, 6, 7. Nouveau chagrin, que lui donne M. de Beaujeu. Il construit un Magasin. Il se dispose à remonter la Riviere, où il étoit entré, croyant qu'elle pouvoit bien être un Bras du Micissipi. Il bâtit un Fort, 9. Il retourne à son Habitation, & pourquoi. Il bâtit un second Fort, & y fait venir plusieurs de ceux, qu'il avoit laissés au premier. Il reconnoît qu'il avoit fait un mauvais choix de ses Colons, 10. Il perd une partie de ses meilleurs Sujets. Il se fait l'Architecte de son Fort. Sa sévérité & son humeur inflexible réduisent ses Gens au désespoir, 11. Nouveaux malheurs, qui lui arrivent, 17. & *suiv.* Ce qu'il avoit dessein de faire avec sa Fregate, 19. Il perd la plupart de ceux, qui l'accompagnoient dans une seconde course, où il avoit fait alliance avec les Cénis, 20, 21. Il tombe malade, & veut aller chercher les Illinois. Il veut que Joutel l'accompagne dans ce voyage, 21. Il part pour cette Expédition, & avec qui. Il gagne les Sauvages, qu'il rencontre sur sa route: son invention pour passer des Rivières, 22. Il est inquiet sur ce que Moranget ne revient point, & va le chercher, 23. Il est assassiné: circonstances de sa mort, 24. Ses bonnes & ses mauvaises qualités. Calomnies publiées contre lui, 25, 26. Maniere indigne, dont ses Meurtriers traitent son corps, 26. Réflexions sur son Entreprise, & ce qui la fit échouer, 40. & *suiv.* Lettre, que M. de Tonii lui écrivit, & laissa près de l'Embouchure du Micissipi, 259.

*M. de la Sale* Officier de Marine: M. d'Iberville le charge d'amariner une prise, 203.



*Salinas.* (D. Gregorio de) Gouverneur de Saint Joseph. Le Gouverneur de Pensacole lui demande du secours, 437. Ce qu'il dit au Général de la Flotte Espagnole de la situation des François à Pensacole, 440.

*Salmon.* (M. de) Commissaire Ordonnateur à la Louisiane, prend possession de ce Pays au nom du Roy, 501.

*Saujon.* (Le Chevalier de) Chef d'Escadre, arrive à la Louisiane avec une Escadre. Bon effet de son arrivée. Il propose de se rendre maître de la Baye de S. Joseph, & on l'en détourne. Il reprend la route de France, 453.

*Sault Saint Louys.* Voyez le premier volume. Des Iroquois du Sault Saint Louys se laissent tromper par les Agniers. Soupçons de M. de Frontenac à ce sujet, 97. Ils donnent une grande preuve de leur fidélité, 99. Les Iroquois du Sault Saint Louys manquent l'occasion de poursuivre les Ennemis, croyant qu'on se battoit encore à la Prairie de la Madeleine, 106. Les Iroquois veulent les surprendre, 111. Quelques-uns des Habitans de cette Bourgade sont surpris par les Iroquois, mais d'autres poursuivent l'Ennemi, & le défont, 112. Les Sauvages du Sault Saint Louys se défendent bien contre les Iroquois, 125-26. Ils marchent contre les Agniers, 126. Ils font manquer le fruit de cette Expédition, 127. Un Chef de ce Village en est chassé pour être entré en négociation avec les Iroquois, 151. Les Sauvages de cette Bourgade témoignent leur mécontentement de ce que M. de Frontenac laisse imparfaite son Expédition contre les Iroquois, 174. Ils s'offrent à courir contre les Iroquois, & pourquoi leur offre n'est point acceptée, 201. Ce qui se passe entre le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre & les Iroquois du Sault Saint Louys, 227-28. Re-

lâchement dans la conduite de ces Sauvages, causé par la Traite de l'Eau-de-vie. Le Gouverneur d'Orange négocie heureusement avec eux pour les engager à la neutralité, 324. Ils marchent à une Expédition contre les Anglois, & relâchent sous un prétexte frivole, 325. On découvre qu'ils avoient promis au Gouverneur d'Orange de ne point faire la guerre aux Anglois, 427. Comment M. de Vaudreuil se venge d'eux. Ils réparent leur faute, 428. Leur zèle pour la défense de la Colonie, 453.

*Sault au Récollet.* Voyez le premier volume. Les Iroquois de la Montagne s'y retirent, 353.

*Le Long Sault* de la Rivière des Outaouais. Un Parti d'Iroquois y campe pour empêcher la navigation de cette Rivière, 99.

*Sauteurs.* Voyez le premier volume. Equipage de leur Député au Congrès Général, & son Discours, 282.

*Sauvages.* Combien il est dangereux d'approcher trop des François les Sauvages Chrétiens, 98. Leur coutume, lorsqu'ils défont leurs Ennemis, 170. Les Sauvages sont charmés qu'on parle leur langue, 324. Leur crédulité excessive, 378. L'appas d'un profit présent, & l'espérance de l'impunité les peuvent porter aux plus grands excès. Les Sauvages de la Baye d'Hudson massacrent en trahison plusieurs François, 405. Ils s'emparent des poudres, & réduisent les François à de grandes extrémités, 406. Plusieurs Nations s'établissent auprès de la Maubile, 414. Leurs guerres continuelles nuisent au progrès de la Louisiane. Ce qui leur rendoit les François méprisables, 430. Accueil, que font à M. de l'Epinaï les Sauvages de la Louisiane, 433. Ils servent bien au Siège de Pensacole, 437. Ils se distinguent pour le service des François, 442. & suiv. 446. Cinquante Sauvages autour du Fort de Pen-

facole  
à M.  
tribu  
ponf  
la Ma  
ci en  
M. c  
Les  
pour  
456.  
font  
çois  
naire  
Man  
seule  
cher  
enga  
voisi  
cont  
Perr  
473.  
les S  
l'Ex  
Nar  
l'An  
491  
Nat  
S  
d'ib  
bou  
ber  
For  
S  
le,  
pat  
no  
d'e  
il f  
27  
eu  
pa  
les  
3  
de  
M  
ra  
50

facole, 449. Ils chantent le Calumet à M. de Champmêlin, qui leur distribue les présens du Roy, 452. Réponse des Sauvages de la Riviere de la Magdeleine à un François. Celui-ci en enleve une partie en trahison, M. de Bienville les renvoye, 455. Les Anglois mettent tout en œuvre pour les retirer de notre alliance, 456. Quantité de Nations Sauvages font la guerre sans quartier aux François, 459. On donne des Missionnaires à ceux de la Louziane, 462. Maniere de se conduire avec eux: la seule Religion peut nous les attacher, 463-64. Les Chicachas avoient engagé presque toutes les Nations voisines du Micissipi dans le complot contre les François. On avertit M. Perrier de se défier de ces Nations, 473. & *suiv.* Service, que rendirent les Sauvages Alliés des François dans l'Expédition de M. Perrier contre les Natchez, 489. & *suiv.* Ils exposent l'Armée à ne plus trouver l'Ennemi, 491. Ils refusent de courir après les Natchez, qui s'étoient évadés, 495. *Sauvole.* (M. de) accompagne M. d'Iberville à la découverte de l'Embouchure du Micissipi, 457. M. d'Iberville l'établit Commandant du Fort du Biloxi, 259. Sa mort, 414.

*Scatari.* Isle adjacente à l'Isle Royale, 387.

*Schuyler.* (Abraham) est envoyé par le Gouverneur d'Orange à Onontagué, pour détourner ce Canton d'envoyer des Députés à Montreal. Il fait politesse aux Députés François, 270. Il est invité à un Conseil avec eux, & ce qui s'y passe, 271. Il parcourt les Cantons Iroquois pour les engager à se déclarer contre nous, 352. Ses intrigues avec nos Sauvages déconcertées, 353.

*Pierre Schuyler.* Frere du Précédent. Major, & ensuite Gouverneur d'Orange, ramene des Prisonniers François à M. de Frontenac, & lui rend

une Lettre du Gouverneur de la Nouvelle Angleterre, 225. Les Iroquois assûrent à M. de Vaudreuil, qu'il a été forcé de rompre la neutralité, 239. Il attire un grand nombre d'Agniers dans la Nouvelle York, 240. Il est envoyé aux Iroquois pour les dissuader d'envoyer des Députés à M. de Callieres, 244. Ses diligences pour engager les Cantons Iroquois à se déclarer contre nous, & pour attirer dans la N. York les Iroquois Chrétiens, 292, 294. Il négocie plus heureusement avec ceux ci, 324. Il se vante d'en être le maître, 327. M. de Vaudreuil lui écrit à ce sujet, & sa réponse, 328-29. Inconséquence dans la conduite, 329-30. Il reçoit avec distinction le Pere de Maréuil, 334. Il attire de nouveau un grand nombre d'Agniers dans la Nouvelle York, 340. Il tâche d'engager les Iroquois à reprendre les armes contre nous, 341. Ses intrigues avec ces Sauvages sont déconcertées, 353.

*Seignelay.* (Le Marquis de) Ce qu'il pense de M. de la Sale. Accueil, qu'il lui fait. Il agréé son projet, 2. Monsieur de Pontchartrain lui succede au Département de la Marine, 23.

*Seine.* La Seine, Flûte du Roy, est prise par les Anglois, 300.

*Samentels.* Bourgade Angloise, prise d'assaut par M. Hiertel, 51.

*Senat.* (Le P.) Jésuite. Refuse de se sauver à l'attaque des Chicachas, & il est pris & brûlé, 501, 502.

*Serigny.* (Le Sieur le Moyne de) arrive à Montreal; quels ordres il apporte de la Cour. Le Comte de Frontenac lui donne des Troupes & des Sauvages pour une Expédition dans la Baye d'Hudson, 141. Succès de cette Expédition, 147. & *suiv.* Le Roy ordonne qu'on l'envoye dans la Baye d'Hudson, 160. Il arrive à Plaisance avec une Escadre & les ordres.

de la Cour, 198. Il ne peut secourir le Fort Bourbon, & retourne en France, 202. Il porte à Plaisance les ordres du Roy à M. d'Iberville, 203. Il part pour la Baye d'Hudson, 204. Il rejoint son Frere, dont les glaces l'avoit séparé, & fait avec lui le Siège du Port Nelson, 206. Il arrive à la Louysiane avec ordre de prendre Pensacole, 436. Ses dispositions pour le Siège, 437. Il se rend maître de la Place, 438. Il défend l'Isle Dauphine avec le Philippe. Il est sommé de se rendre : sa réponse, 442. & *suiv.* Il fait assembler les Sauvages & les François à l'Isle Dauphine, & rend compte de toutes choses à M. de Champmêlin, 447. Il sonde l'entrée du Port de Pensacole, & répond, sur sa tête, d'y faire passer les Vaisseaux du Roy, 448. Ce qu'il dit à M. de Saujon pour le détourner d'aller attaquer la Baye de Saint Joseph. Il part pour France, & en arrivant à Brest, il apprend qu'il a été fait Capitaine de Vaisseaux. Son éloge, 453.

*Serpent Piqué.* Chef Narché, Ami des François, ne peut tirer aucun éclaircissement du Grand Chef, 493.

*Siguença.* Pointe de l'Isle de Sainte Rose, abandonnée par les François, & occupée par les Espagnols, 440. Ils y bâissent un Fort, 445. Il est entièrement ruiné par le Canon des François, 449.

*Sikik.* Capitaine Anglois, fait le Siège du Fort de Naxoat, & le leve, 182. & *suiv.*

*Sioux.* Voyez le premier Volume. Un Siou demande à M. de Frontenac sa protection pour sa Nation. Etat où étoit alors cette Nation. Profit, qu'on auroit pu faire par le Commerce avec elle, 158. Ils attaquent des Miamis, & les défont 210. Ils repoussent ces mêmes Sauvages, qui étoient venus les attaquer, 211. Les Outaouais attaquent les Sioux, & M. de Callie-

res leur en fait des reproches, 243. Ils enlèvent tout un Village de Sioux, 252. M. de Courtemanche empêche nos Alliés de leur faire la guerre, 274. Le Commandant du Détroit propose aux Iroquois & à d'autres Sauvages d'aller en guerre contre les Sioux, & ce qui en arriva, 308. & *suiv.* Ils se joignent aux Outagamis contre nous & nos Alliés, 406.

*Sokokis.* Vint Sokokis accompagnent M. Hertel dans son Expédition contre les Anglois, 50. Des Sokokis Chrétiens marchent contre les Agniers, 126. & *suiv.* Quelques-uns accompagnent M. de Frontenac contre les Iroquois, 168. Ils promettent d'envoyer des Députés au Congrès Général pour la paix, 273.

*Soldats.* Ils font mal à l'attaque des Forts des Narchez, 482.

*Soleil d'Afrique.* Navire François, qui faisoit, dit-on, sept lieues par heure, 110.

*Sorel.* Voyez le premier volume. On envoie du secours au Fort de Sorel contre les Iroquois, qui menaçoient le Gouvernement de Montreal, 125. On répare ce Fort, 129.

*Soto.* (D. Ferdinand de) Se bat sur la Maubile contre les Sauvages, 257.

*Soudric.* (M. de) Confirme de la part de la Reine d'Angleterre le Règlement des Limites, 236.

*Souël.* (Le Pere) Jésuite Missionnaire aux Yalons, est tué par ces Sauvages, & quel motif les porta à s'en défaire ainsi, 469. Ils se reprochent sa mort, 470.

*Spinola.* (D. Augustin) arrive à la Louysiane avec un Brigantin Espagnol, & y porte le Traité de paix, 455.

*Stougtor.* (Le Sieur) Commandant dans la Nouvelle Angleterre. Sa conduite avec les Abénaquis, 159.

*Subercafé.* (M. de) Capitaine. Se jette dans l'Isle d'Orleans au départ

de la Flotte Angloise, 89, 90. Il fait les fonctions de Major Général dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 168. Il range l'Armée en bataille, 171. Il est nommé Gouverneur de Plaisance, & n'y laisse pas les Anglois en repos, 290. Il succede à M. de Brouillan au Gouvernement de l'Acadie. Son Expédition en Terre-neuve, & ce qui l'empêche d'avoir un succès complet, 498. & *suiv.* Il est assiégé deux fois de suite au Port-Royal, & fait lever deux fois le Siege, 314. & *suiv.* Il apprend que la Reine d'Angleterre veut avoir l'Acadie à quelque prix que ce soit, & ce qu'il écrit en conséquence au Ministre. Son projet, pour y faire un Etablissement solide, 321-22. Ses diligences pour fortifier son Gouvernement: il y fait venir des Flibustiers. Il projette un Etablissement à la Heve, 341-42. Il est averti qu'on se propose à l'attaquer, & ne prend aucunes mesures pour se défendre. Ses Soldats & les Habirans mal disposés à son égard, 342-43. Il est attaqué: sa défense, 343-44. Il rend la Place, & à quelles conditions, 345-46. Il envoie la Capirulation à M. de Vaudreuil, 347.

*Sueur.* (M. le) est chargé de faire un Etablissement à Chagouamigon, & de renouveler l'alliance avec les Sioux & les Saulteurs, 133. M. d'Iberville l'envoie pour faire un Etablissement chez les Sioux, où il avoit découvert une Mine de Cuivre. Succès de son voyage, 413. & *f.* Il veut bien se risquer à aller examiner en quelle disposition sont les Tchactas. Il parcourt leur Pays avec de grandes fatigues. Succès de son voyage, 477. Il attaque les Natchez à la tête de sept cent Tchactas, & avec quel succès, 479. Il reçoit ordre de prendre les devans avec une demie Galere dans l'Expédition de M. Perrier contre les Natchez, 489. La garde des Chefs

des Natchez lui est confiée: il veut s'entretenir avec eux, & ils ne lui répondent point. Il empêche le Grand Chef & son Successeur désigné de se sauver, 493-94. Quarante Natchez Prisonniers sont embarqués dans la Galere. Nouvelles, qu'il apprend des Natchez. Il propose à M. Perrier de courir après ceux, qui se sont évadés, & il est refusé, 495-96.

*Suisses.* Une Compagnie de Suisses déserte de la Louysiane, & va à la Caroline, 456.

*Surgeres.* (Le Chevalier de) Répond, que lui fait le Gouverneur de Pensacole, 263.

*Susanne.* Femme Onneyouth. Vient voir le Comte de Frontenac, & pour quoi. Histoire de cette Femme, 135.

## T

*TABAC.* En quoi celui de la Floride differe du nôtre, 34. On prétend, que celui de la Maubile est supérieur à celui de Virginie, 415.

*Tallard.* (M. de) nommé Commissaire, pour le Reglement des limites en Canada, les fixe à la Riviere de S. Georges, 236.

*Talon,* Canadien, se donne à M. de la Sale avec toute sa famille, 2. Ce qu'il devint, aventures de ses Enfans, 39-40.

*Taréha,* Capitaine Onneyouth, vient faire des propositions de paix à M. de Frontenac. Réponse que lui fait ce Général, 130. Il revient à Quebec avec une Femme Onneyouth. Proposition insolente, qu'il fait au Comte de Frontenac. Comment il est reçu, 135-36. Il revient à Quebec, & y est mal reçu, 143.

*Tast.* (M. du) Capitaine de Vaisseaux, arrive à Quebec avec un Convoi de quatorze Vaisseaux. Quel étoit le sujet de cet armement, & pour quoi il ne suit point sa principale

destination , 100. Il va croiser dans le Golphe S. Laurent , 101.

Le Sieur du *Taft* , Garde de la Marine , servant d'Enseigne sur le Bord de M. d'Iberville , meurt d'une pleureuse , qu'il avoit gagnée au siège de Pemkuit , 180-81.

*Taxous* , Chef Abénaqui , se rend maître de deux Forts Anglois , 145. Il est pris par les Anglois , en tué quelques-uns , & se sauve , 177.

*Tchactas* , Sauvages de la Louysiane , Alliés des François. Ils reçoivent des présens de la Reine d'Angleterre & pourquoy , 330. Ils pillent le magasin des Anglois , & massacrent ceux , qui le gardoient , 421. Les Anglois les sollicitent de s'unir à eux. Leur fidélité & leur désintéressement , 456. Ils entrent dans le complot général d'exterminer les François de la Louysiane. Leurs Députés vont trouver M. Perrier : résolution , qu'ils prennent , leur politique perfide & intéressée , 465. M. Perrier envoie chercher deux Chefs *Tchactas*. Ce que lui dit un autre *Tchactas*. Les petites Nations avertissent le Commandant Général de se défier d'eux , 473. Les *Natchez* vont leur chanter le Calumet , cependant ils se disposent à leur faire la guerre , 474. Les Anglois envoient beaucoup de marchandises chez eux , cependant ils se préparent à faire la guerre aux *Natchez*. Combien leur politique en cela étoit intéressée , 475. M. Perrier les fait pressentir par M. le Sueur , 477. qui les mène au nombre de 700. contre les *Natchez*. Ils attaquent en arrivant , défont les *Natchez*. Ce qui les empêche de finir la guerre , 479. Leur mauvaise humeur , leur insolence , & leur avidité , 480. On les soupçonne de vouloir trahir les François au siège du Fort des *Natchez*. Un *Tchacta* parle fort bien aux *Assiégés* : reproche , qu'on prétend que les

*Natchez* lui firent , 481-82. Les Prisonniers , que les *Natchez* nous retenoient , sont remis aux *Tchactas* : & il fallut encore les racheter d'eux , 482. Comment ils avoient été reçus des *Natchez* , après le massacre des François. Ils profanent les Vases sacrés à l'exemple de ces Sauvages. Leur mauvais caractère , & quoiqu'on soit excédé de leurs insolences , on est obligé de les ménager , 483. Les Anglois les sollicitent vivement de se déclarer contre nous , & leur font de grands présens , 484. M. Perrier leur donne rendez-vous à la Maubile , ils s'y trouvent. Ce qui se passe entr'eux & lui. Jalousie entre les Occidentaux & les Orientaux. Pourquoi M. Perrier ne veut point s'en servir dans la guerre , qu'il se disposoit à faire aux *Natchez* , 485. & *suiv.* Une partie des *Tchactas* est gagnée par les *Chicachas* , & ce qui les engage de nouveau à se déclarer contr'eux , 500.

*Teganissorens*. Voyez le premier volume. Il est sûr qu'il est mort Chrétien , 136. Services , qu'il rend à la Colonie , 137. Il arrive à Quebec avec huit Députés Iroquois , il parle fort bien au Comte de Frontenac , & lui présente un Collier de la part de Garakonthié , 139. Le Comte de Frontenac lui fait de grandes caresses , & des présens. Il part ; M. de Frontenac le rappelle , & pourquoy. Il propose le rétablissement du Fort de Catarocouy , 140. M. de Frontenac témoigne du ressentiment de ce qu'il n'étoit pas revenu au tems , qu'il avoit promis de revenir , 142. Réception , qu'il fait aux Ambassadeurs François à Onnontagué , 245. Comment il se comporte dans un Conseil de toute sa Nation avec les mêmes Ambassadeurs & les Envoyés du Gouverneur de la Nouvelle Angleterre , 246-47. Il se charge de faire conduite à Montreal tous les Fran-

çois  
249.  
de Ca  
raoua  
verne  
retou  
Dépu  
cour  
271.  
niers  
vien  
qu'il  
clarc  
terre  
gard  
rete  
Can  
M.  
7  
app  
23.  
che  
pou  
abje  
rea  
7  
Il f  
né

lor  
Ro  
de  
ét  
ne  
le  
fa  
g  
1  
d  
E  
1  
f  
c

çois Prisonniers dans les Cantons , 249. Il vient faire ses plaintes à M. de Callieres, d'une hostilité des Outaouais. Ce qui se passe entre le Gouverneur Général & lui , 269-70. Il retourne à Onnontagué avec des Députés François , 270. Son discours à ces Députés & à des Anglois , 271. Il ne peut rendre les Prisonniers, qu'il avoit promis , 272. Il vient trouver M. de Vaudreuil : ce qu'il lui dit au sujet de la guerre déclarée entre la France & l'Angleterre. M. de Vaudreuil l'engage à garder la neutralité , & il promet de retenir les Missionnaires dans son Canton , 289. Avis, qu'il donne à M. de Vaudreuil , 352.

*Teissier*. Pilote de M. de la Sale, approuve l'assassinat de Moranger , 23. Il est envoyé chercher des vivres chez les Cenis. Il se met en chemin pour aller aux Illinois , 36. Il fait abjuration du Calvinisme à Montréal , 38.

*Temiskamingis*. Nation Algonquine. Il se trouve de ces Sauvages à la journée de la Prairie de la Magdeleine , 103.

*Terre-neuve*. L'Isle de Terre-neuve longtemps négligée par la France. Le Roy y envoie un Gouverneur , & donne ses ordres pour le mettre en état de s'y maintenir ; mais ces ordres ne sont pas bien exécutés. On y bâtit le Fort de Plaisance , 74. *voyez* Plaisance. Etat des François & des Anglois dans l'Isle de Terre-neuve en 1696. 185-86. M. d'Iberville propose d'en chasser les Anglois , 186-87. Expédition de M. de Brouillon contre les Anglois dans cette Isle , 187. & *suiv.* Ce qui empêche M. d'Iberville d'en chasser tous les Anglois , 196-97. Les Anglois projettent de s'y rétablir , & d'en chasser les François , 217. Les Anglois s'y rétablissent , 236. Expédition des François en Terre-neuve , & son succès , 298.

& *suiv.* Projet de M. de S. Ovide pour chasser les Anglois de Terre-neuve , 333. Expédition des François en Terre-neuve , 346-47.

*Thury*. ( M. ) Missionnaire à Pentagoët , engage les Sauvages à rompre toute négociation avec le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre , 144. Il rassure de nouveau ces Sauvages , que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit intimidés , 146.

*Tibierge*. Agent de la Compagnie de l'Acadie , seconde fort bien le Chevalier de Villebon dans ses préparatifs pour la défense de Naxoa , 183.

*Tilly*. ( M. de ) Lieutenant , meurt du scorbut au Port Nelson , 149.

*Tioux*. Nation Sauvage , Allié des Natchez. Ils vont solliciter les Tonicas contre les François , & en tuent deux , 478. Les Akanas les détruisent tous jusqu'aux derniers , 484.

*Tisné*. ( Le Sieur du ) Officier de la Louysiane , marche contre les Natchez , 424. Il est chargé de construire un Fort dans l'Isle des Natchitoches. Avis, qu'il reçoit des Espagnols , 427. Il marche au secours des Illinois , 459.

*Tomé*. Sauvages de la Louysiane. Un Officier Anglois est tué par ces Barbares , 421.

*Tonicas*. Sauvages de la Louysiane. Leur Chef & plusieurs d'entr'eux suivent M. de S. Denys aux Natchitoches. Le même Chef est sollicité par le Grand Chef des Natchez , à faire main basse sur les François. Il veut casser la tête à celui , qui lui faisoit cette proposition ; qui l'en empêche , 424. Les Chicachas n'osent pas leur communiquer leur complot contre les François de la Louysiane , 464. Leur attachement pour les François connu de tous les Sauvages , 470. L'Armée François



s'assemblent dans la Baye des Tonicas, 472. On est sûr de leur fidélité. Les Natchez les font inutilement solliciter par les Tioux, 478. On est assuré de leur attachement à nos intérêts, 484. Le Grand Chef des Tonicas demande à M. Perrier la permission de recevoir les Natchez auprès de lui, à quelle condition il l'obtient. Il ne les désarme point, comme il en avoit l'ordre, & il en est attaqué en trahison, & tué après s'être vaillamment défendu, 497-98.

*Tonihata*. Isle du Fleuve S. Laurent. Sa situation. *Voyez le Journal*. N. de Beaucourt y défait un Parti d'Iroquois, 112.

*Tonti*. (Le Chevalier de) Il descend le Mississipi jusqu'à la Mer, où M. de la Sale lui avoit donné rendez-vous, & envoie deux Hommes aux Arkansas, pour y attendre celui-ci, 36. Il arrive aux Illinois, & acquitte à M. Cavalier une Lettre de change de M. de la Sale, dont celui-ci lui dissimule la mort, 38. Il est envoyé à Michillimakinac avec une Troupe de François, 133. A quelles conditions le Roy permet qu'il conserve le Fort de S. Louis des Illinois, 161. M. de Bienville trouve une Lettre du Chevalier de Tonti à M. de la Sale 259. Il joint M. d'Iberville, & dévoué la Relation publiée sous son nom. De qui il dit qu'elle est, 260. Sa fermeté contribue à nous attacher les Illinois, 265. Le Sieur de Tonti, Frere du Chevalier, & Commandant au Détroit, fait attaquer les Outaouais, qui l'avoient bravé, après avoir fait une hostilité sur les Iroquois, 296. Le même est rappelé du Détroit, où il commandoit. Ce qu'il dit aux Sauvages en partant, 307-308. Le Sieur de Tonti amène à Montreal un grand nombre de Sauvages, 351.

*Toriman*. Village des Arkansas. Sa

situation, 37.  
*Torre*. (D. Alphonse Carrascosa de la) Commandant de la Flotte destinée d'abord pour la Caroline, & ensuite pour reprendre Pensacole, a ordre de se rendre maître de deux Navires François, 438-40. Nouvelles, qu'il reçoit de la situation des François à Pensacole. Il commence le siège de cette Place, & s'empare d'un Fort, 440. Il prend possession de ce Fort, & y rétablit Matamoros, pour Gouverneur, 441. Il envoie demander du secours au Vice-Roy du Mexique; il apaise une sédition. Il fait attaquer l'Isle Dauphine, & sommer M. de Serigny, 442-43. Ses diligences pour mettre Pensacole en état de défense, & pour apaiser ses Gens, qui manquoient de vivres, 445. Il est averti de l'arrivée d'une Escadre Française, & se prépare à se bien défendre, 446. Il se rend à M. de Champmêlin, 449.

*Totathiron*. Chef des Iroquois de la Montagne, est tué en attaquant des François, qu'il prit pour des Ennemis. Il est fort regretté, 199.

*Touche*. (Le Sieur de la) Fils du Seigneur de Champlain, est tué au siège de Quebec, 83.

*Toulle*. Baye de Toulle. Poste Anglois en Terre-neuve. Sa situation, 191. On y envoie chercher tout ce qui est nécessaire pour le siège de S. Jean, 194.

*Toulouse*. (Le Comte de) Eloge, qu'il donne au P. Laval, & pourquoi, 454.

*Le Port de Toulouse*. Sa situation, 385-86-87.

*Tour*. (Le Sieur de la) Officier François, est blessé dangereusement au siège du Port-Royal, 345.

*M. de la Tour*, Capitaine, est mis en possession du Fort des Alibamons, 422.

*Tourville*. (M. de) défait dans la Manche les Flottes Angloises & Hollandaises,

lando  
Tra  
mier  
Lettre  
123-2  
au C  
falle  
cause  
les l  
lonie  
T  
Gouv  
qui l  
T  
que  
69.  
soit  
lâch  
T  
volu  
font  
Tro  
ron  
y ar  
font  
que  
Dés  
leu  
fait  
42.  
14  
lag  
l'A  
Av  
17  
no  
O  
de  
A  
C  
C  
le  
d  
2  
fi  
2  
a



landoises , 90.

*Traite de l'Eau-de-vie. Voyez le premier Volume.* Desordres, qu'elle cause. Lettre de M. de Brisfacier à ce sujet , 123-24. Le Député des Outaouais au Congrès Général demande qu'on fasse cesser cette Traite , 283. Elle cause beaucoup de desordres parmi les Iroquois domiciliés dans la Colonie , 324.

*Trois Rivières.* Parti levé dans le Gouvernement des Trois Rivières : qui le commande , & ce qu'il fait , 30. & suiv.

*Trouvé.* ( Monsieur ) Ecclésiastique , est mené Prisonnier à Balton , 69. Il se trouve sur la Flotte , qui faisoit le siège de Quebec , & il est relâché par échange , 90.

*Tsonnonthouans. Voyez le premier volume.* Cinquante Tsonnonthouans sont défaits à l'Isle Tonihata , 112. Trois-cent de ces Sauvages se cantonnent sur la grande Rivière , pour y arrêter les François , 113. Ils défont une Escorte Française , & font quelques Officiers Prisonniers , 114. Députés de ce Canton à Quebec , leur embarras aux questions, que leur fait le Comte de Frontenac , 141-42. Ce que le Général leur déclare , 142. Deux Tsonnonthouans du Village de la Montagne désertent de l'Armée du Comte de Frontenac. Avis, qu'ils donnent aux Iroquois , 170-71. Ce qui empêche les Tsonnonthouans d'aller au secours des Onnontagués , 171. Grand nombre de Tsonnonthouans tués par nos Alliés , 214. Quatre Députés de ce Canton arrivent à Montreal , 243. Ce qui se passe dans l'audience , que leur donne M. de Callières , 244-45. Le Sieur de Joncaire va négocier dans ce Canton , où il étoit adopté , 247. Six Députés Tsonnonthouans suivent M. de Joncaire à Montreal , 249. Le Sieur de Joncaire négocie assez heureusement chez eux , 272.

*Tome II.*

M. de Vaudreuil caresse fort des Tsonnonthouans ; M. de Joncaire les accompagne chez eux , & en ramène un Chef , qui fait donation à M. de Vaudreuil du Domaine de son Canton , 187-89. Ils font leurs plaintes à ce Général d'une hostilité des Outaouais sur eux. Il leur fait dire de se trouver à une Assemblée des Cantons convoquée à Orange , & pourquoi , 293. Ils veulent faire comprendre les Anglois dans la neutralité. Ce que M. de Pontchartrain mande sur cela à M. de Vaudreuil , 295. Ils sont vengés de l'insulte des Outaouais , 296. Ils n'entrent point dans la ligue des quatre autres Cantons contre nous , 334. Le Sieur de Joncaire est bien reçu dans ce Canton , & en amène des Députés à Montreal , 350. Comment M. de Vaudreuil traite avec ces Députés , 352-53.

*Tsonnos.* Fruit de la Floride , ses qualités , 13.

*Tyne.* ( Le Sieur ) Anglois , nommé Gouverneur de l'Acadie , est pris par M. de Bonaventure , & envoyé à Quebec , 109.

## V

*VAILLANT.* ( Le Pere le ) Jésuite , voyez le premier volume. Il est envoyé à Tsonnonthouan avec le Sieur de Joncaire , 292.

*Valero.* ( Le Marquis de ) Vice-Roy de la Nouvelle Espagne. Avis , qu'il reçoit du Commandant de la Havane , & d'un Pere Francisquain : ordres , qu'il donne en conséquence 439-40. Il apprend la reprise de Pensacole par les Espagnols , & donne ses ordres pour chasser tous les François du Golphe Mexique , 442.

*Vallette.* ( M. de ) Capitaine de Vaisseaux , arrive à la Louysiane , 453.

*Valliere.* ( M. de la ) Major de D d d d d

Montreal, est envoyé à Baston, & pourquoi, 241.

*Valrennes.* ( Le Sieur de ) Capitaine, veut qu'on traite comme un Forban le Trompette de l'Amiral Anglois, qui étoit venu sommer M. de Frontenac de se rendre à discrétion, 80. Il est envoyé avec deux-cent Hommes à Chambly, pour défendre ce Poste, 102. Il est attaqué par les Anglois, & les défait. Sa conduite en cette occasion, 104. & *suiv.*

*Valrie.* ( Le Sieur de la ) Escorte M. d'Argenteuil, est attaqué & tué à son retour par les Iroquois, 129.

*Varlet.* ( Le Sieur ) Officier, blessé à mort dans le combat de la Prairie de la Magdeleine, 105. Meurt de ses blessures, 106.

*Vasseur.* ( M. le ) Ingénieur en Chef dans l'Expédition de M. de Frontenac contre les Iroquois, 169. Il bâtit un Fort à l'endroit, où l'Armée avoit débarqué, 170.

*Vaudreuil.* ( Le Chevalier de ) voyez le premier Volume. Il reçoit ordre d'aller découvrir la Flotte Angloise, & d'empêcher les débarquemens, & s'en acquitte bien, 77. Il donne la chasse aux Iroquois, & les défait à Saint Sulpice, 94-95. Il assemble un Corps de Troupes, pour donner la chasse aux Iroquois, & apprend leur retraite, 99-100. Il donne la chasse à un Parti de Tsonnonthouans, & en défait une partie, 115. Il marche avec des Troupes contre les Iroquois, 131. Il trouve qu'ils s'étoient retirés, 132. Il accompagne M. de Frontenac à Montreal, pour l'Expédition contre les Iroquois, 167. Il commande alternativement l'avant & l'arrière-garde dans la marche, 169. Il fait une marche pénible, & commande la descente, 170. Il conduit l'aile droite, 171. Il marche contre le Canton d'Onneyouth: ordres, qu'il reçoit, 172. Il ruine ce Canton, en ramene plusieurs Prisonniers Fran-

çois, & quelques Chefs. Avis, qu'il donne au Général, 173. Le Roy ordonne à M. de Frontenac de l'envoyer à sa place à Pentagoët, pour l'Expédition de la Nouvelle Angleterre, supposé qu'il ne puisse pas y aller lui-même, 219. Il est nommé Gouverneur de Montreal. Son éloge, 239-40. Il mene Madame de Champigny aux obseques du Capitaine le Rat, 279. Il se trouve avec M. de Callieres à la dernière Assemblée générale pour la paix, 280. Il fume dans le grand calumet de paix, 283. Toute la Colonie le demande pour Gouverneur Général: pourquoi le Roy le lui accorde avec plaisir. Il caresse beaucoup les Tsonnonthouans, dont un Chef lui donne le Domaine de son Canton, 288-89. Ce qui se passe entre lui & Teganissorens; ce qu'il fait pour engager les Iroquois à garder la neutralité, 289. Il envoie du secours aux Abénaquis, 290. Ses inquiétudes au sujet des Nations d'en haut, 291-92. & au sujet des Iroquois, 292-93. Les Tsonnonthouans lui font leurs plaintes d'une hostilité de nos Alliés. Il n'approuve pas l'Etablissement du Détroit. Il fait dire aux Tsonnonthouans de se trouver à l'Assemblée des Cantons convoquée à Orange, & pourquoi, 293. Il envoie de nouveau du secours aux Abénaquis, & engage plusieurs de ces Sauvages à s'établir sur la Riviere de Bexancourt. Quel étoit en cela son dessein, 294-95. Il informe la Cour du dessein, que les Tsonnonthouans avoient de se rendre médiateurs entre les Anglois & nous. Réponse, qu'il en reçoit, 295. Le Gouverneur Général de la Nouvelle Angleterre lui fait proposer un échange des Prisonniers. On est surpris qu'il ne s'aperçoive pas des véritables desfeins de ce Général, 301-02. Il laisse toujours en repos la Nouvelle York, & pourquoi. Il reconcilie les Iro-

quois &  
Discour  
304. Il  
Outaou  
proposé  
aux Ou  
310. En  
jet d'un  
il pren  
remédie  
Outaou  
satisfac  
Chef de  
sentime  
raouais  
dre. On  
s'en tro  
grand l  
velle A  
traite l  
avoient  
dans un  
au Gou  
gociatio  
Répon  
neur,  
Iroquo  
ter foi  
d'une l  
glois c  
trompe  
tions p  
refuse  
mezay  
glois &  
voyee  
les ord  
Il cam  
de Tr  
mens.  
Enner  
de de  
qui se  
Ce qu  
train  
tion  
d'Hu  
Iroqu  
factio

quois & les Outaouais , 303-04. Discours des Députés de ceux-ci , 304. Il reconcilie les Iroquois & les Outaouais , 305. Les Iroquois lui proposent encore de faire la guerre aux Outaouais , & il leur défend , 310. Embarras, où il se trouve au sujet d'un désordre arrivé au Détroit : il prend de sages mesures , pour y remédier , 310. & *suiv.* Des Députés Outaouais viennent pour lui faire satisfaction à ce sujet. Discours du Chef de la Députation , 311-12. Son sentiment au sujet du Chef Outaouais , Auteur de tout le désordre. On ne le suit point , & on s'en s'en trouve mal , 313. Il envoie un grand Parti de guerre dans la Nouvelle Angleterre , 324. Comment il traite les Iroquois domiciliés , qui avoient refusé de suivre les François dans un Parti de guerre. Il se plaint au Gouverneur d'Orange de ses négociations avec ces Sauvages , 328. Réponse , que lui fait ce Gouverneur , 328-29. Il est trompé par un Iroquois , ce qui l'empêche d'ajouter foi à un avis , qu'on lui donne d'une ligue des Iroquois avec les Anglois contre nous. Il est enfin détrompé , & fait plusieurs dispositions pour prévenir les Ennemis. Il refuse l'offre que lui fait M. de Ramezay , de marcher contre les Anglois & les Iroquois , 334-35. Il envoie enfin quinze cent Hommes, sous les ordres de M. de Ramezay , 336. Il campe à Chambly avec un Corps de Troupes , & envoie des Détachemens , pour avoir des nouvelles des Ennemis , 337. Il reçoit des Députés de deux Cantons Iroquois , & ce qui se passe entr'eux & lui , 339-40. Ce qu'il mande à M. de Pontchartrain sur la malheureuse Expédition de M. de Mantet dans la Baye d'Hudson , 340-41. Il promet aux Iroquois de leur faire donner satisfaction de la part de nos Alliés ,

341. Il envoie du secours à M. de Subercase , qui n'en profite pas , 342. Le Général Nicolson & M. de Subercase lui envoient la capitulation du Port-Royal. Ce qui se passe entre lui & le premier , au sujet des prétentions de celui-ci ; & ce qu'il lui répond , touchant les Prisonniers des deux Nations , 347-48. Il envoie deux Officiers à Baston , & pourquoi , 348. Il nomme le Baron de S. Castin Commandant en Acadie par provision. Les Habitans de l'Acadie lui écrivent , pour lui demander du secours. Il mande aux Missionnaires de ces Quartiers-là , de ne rien omettre , pour maintenir les Sauvages dans nos intérêts. Il envoie aux Sauvages d'en-haut deux Officiers , pour en amener plusieurs à Quebec , & monte à Montreal , 349. Il envoie trois Officiers aux Iroquois , & pourquoi , 350. Il est instruit des préparatifs des Anglois contre le Canada , & mande à M. de Beaucourt de presser les travaux qu'il faisoit à Quebec. Il apprend de bonnes nouvelles de l'Acadie , & commande le Marquis d'Alognies , pour soutenir les Sauvages & les François , qui bloquoient le Port-Royal. De nouveaux avis des préparatifs des Anglois contre le Canada , l'obligent à le contremander , 351. Ce qui se passe entre lui & les Députés Iroquois , & ceux des Nations d'en-haut , 352. Il trouve tous nos Alliés bien disposés à le secourir contre les Anglois : pourquoi il ne les accepte pas tous , & pourquoi il en retient plusieurs. Il travaille avec les Missionnaires à déconcerter les intrigues du Gouverneur d'Orange. Il part pour Quebec , 353. Ses diligences pour la défense de Quebec. Il charge le Comte de Vandreuil , son Fils aîné , du Poste le plus périlleux. Il remonte à Montreal , fait camper son Armée près de Chambly , & envoie M. de

Rouville à la découverte, 356. Il envoie des Barques à l'endroit, où les Anglois avoient fait naufrage, 357. Il traite avec les Iroquois, & les gagne par ses bonnes manieres, 365. Ses diligences pour rétablir la bonne intelligence entre nos Alliés, 372-73. Les Abénaquis lui envoient des Députés pour sçavoir s'il étoit vrai que le Roy eût cédé leur Pays aux Anglois. Sa réponse, 377. Il reclame le Baron de S. Castin, que les Anglois avoient enlevé, 380. Il renouvelle l'alliance avec les Iroquois. Proposition, qu'il fait au Ministre, pour peupler le Canada, 402. & *suiv.* Ses représentations au Même au sujet des Abénaquis, 404. Il réunit presque tous nos Alliés contre les Outagamis, & ce qui en arrive. Ordre, qu'il avoit donné à M. de Louvigny, de traiter avec eux, 406-07. Ces Barbares lui manquent de parole, 408. Sa mort & son éloge, 415.

*Vercheres.* (Le Sieur de) Officier, est tué dans l'Expédition d'Hewreuil, 387.

*Verderonne*, ou *la Boularderie*. Isle adjacente à l'Isle Royale, 376.

*Vesche.* Le Sieur Vesche fonde les Passages difficiles du Fleuve Saint Laurent: arrive en Amérique pour y presser les préparatifs des Anglois contre Montreal. La Reine lui promet le Gouvernement de la Nouvelle France, s'il réussit, 335. Les Anglois, qui devoient attaquer Chambly, lui imputent le mauvais succès de cette Expédition, 337. Il commande au Port-Royal, & y maltraite les Habitans François, 349.

*Vienne.* (M. de) Capitaine de Vaisseau. Sonde l'entrée de la Baye de Pensacole, 448.

*Vilescas.* (Dom Pedro) Commandant de *Presidio del Norte*, reçoit bien M. de Saint Denys; mais ne peut rien conclure avec lui, & l'envoie à Caouis, 418. M. de Saint De-

nys lui rend un grand service, & épouse sa Fille, 420.

*D. Jean Vilescas*, Frere du Précédent, Accompane M. de Saint Denys à la Maubile, 421.

*Vilmville.* (Le Sieur de) Belle action de cet Officier, 442. Il joint fort à propos M. de Serigny à l'Isle Dauphine avec soixante Hommes, 443.

*Villebon.* (Le Chevalier de) Capitaine, Frere de M. de Manneval, arrive au Port-Royal: en quel état il trouve cette Place. Il apprend la captivité de son Frere, 69. Il tient conseil sur ce qu'il doit faire, & quelle résolution il prend, 70. Il perd son Navire & deux Caïches, & se rend au Fort de Jemset. Nouvelles, qu'il y apprend, 72. Il exhorte les Abénaquis à continuer la guerre, & ce qu'ils lui répondent, 73. Il arrive à Quebec, 74. Il arrive au Port-Royal, 109. Il va à Quebec, repasse en France, répond à la Cour de se rendre maître de l'Acadie, & il est nommé Commandant dans cette Province. Il retourne à Quebec, & passe au Port-Royal, 110. Le Gouverneur de la Nouvelle Angletterre veut le faire enlever. Il fait bonne contenance, & les Anglois n'osent l'attaquer. Il represente au Comte de Frontenac la nécessité de prendre le Fort de Pemkuit, 121. Il se concerte avec MM. d'Iberville & de Bonaventure pour cette Expédition, & ce qui la fait manquer, 122. Nouvelles, qu'il mander à M. de Frontenac: il l'assure qu'il ne craint point les Anglois, qui menaçoient de l'attaquer, 134, 135. Avis, qu'il donne à M. d'Iberville, 178. Il est pris par les Anglois, 181. Il est relâché, & apprend qu'une Escadre Angloise se prépare à l'attaquer dans son Fort de Naxoar, 182. Ses préparatifs pour la deffense. Sa Harangue à sa Garnison. On l'avertit que l'Ennemi pa-

roit. Sa conduite pendant ce Siége, 183. & suiv. Il ne peut engager les Sauvages à poursuivre les Anglois dans leur retraite, 185. Le Roy ordonne à M. de Nefmond de lui donner tous les secours, dont il aura besoin, 218. Avis, qu'il donne à M. de Pontchartrain des dispositions, où sont les Sauvages & les Anglois dans son Gouvernement, 235-36. Il se borne à deffendre le Fort de Naxoar, parce qu'on ne le met point en état de faire mieux, 254. Sa mort, 286.

*Villedonné.* (Le Sieur de) Officier François. Se sauve des mains des Iroquois, qui l'avoient fait Prisonnier. Avis, qu'il donne à M. de Callières, 115. Il arrive à Montreal, & donne avis de l'arrivée prochaine des Députés des Nations d'en haut, 271. Il se distingue en Terre-neuve, 300.

*Villeperdry.* (Le Sieur de) Un de ceux, qui avoient suivi M. de la Sale en Amérique. Ordre, dont il est chargé, 10. Sa mort, 11.

*Villieu.* (Le Sieur de) Belle action de cet Officier au Siége de Quebec, 86. Il est envoyé au Cap Tourmente à la levée du Siége de Quebec, pour s'opposer aux descentes des Anglois, 90. Il rompt les négociations du Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avec les Abénaquis, & mène ces Sauvages à une Expédition contre les Anglois, 144. Succès de cette Expédition, 145. Il rassûre de nouveau plusieurs de ces Sauvages, que le Gouverneur de la Nouvelle Angleterre avoit intimidés, & engage leurs Chefs à le suivre à Quebec, 146. Il va au Siége de Pemkuit, 178. Il prend possession de la Place: ce qu'il y trouve, 179. M. de Frontenac se plaint des mauvais traitemens, qu'on lui fait dans sa Prison de la Nouvelle Angleterre, 226. Il confirme de la part de la France le Règlement des Limites de la Nouvelle France, 236.

*Vincelote.* (Le Sieur) Débarque à Pentagoët, & va porter les ordres du Roy à M. de Frontenac, 201.

*Vincennes.* (Le Sieur de) Gentilhomme Canadien, amène à M. de Vaudreuil des Députés Outaouais, 304. Mort héroïque du Sieur de Vincennes, 502.

*Voisin.* (Le Sieur) Jeune Officier de quinze ans, fait une belle retraite, 501.

*Ursins.* (M. des) Arrive à Quebec. Nouvelles, qu'il y porte de M. de Nefmond, 215. Ordres, qu'il reçoit de M. de Nefmond, 218.

*Ursulines.* Elles s'établissent à la Louysiane, 462.

*Uxelles.* (Le Maréchal d') Les Anglois lui font comprendre à Utrecht que l'Etablissement de la Louysiane les inquiète, 431.

*Waleop.* (Le Sieur) Capitaine de Vaisseaux au Service de l'Espagne, porte à la Louysiane le Traité de paix, 455.

*Williams.* Amiral Anglois. Assiége Plaisance, & somme le Gouverneur, 119. Il leve le Siége, 120.

## Y

**YASOUS.** Sauvages de la Louysiane. Les Anglois veulent traiter avec eux à notre préjudice, 330. Les Anglois les engagent à faire la guerre, pour avoir des Esclaves, 421. Le Grand Chef des Natchez traite ces Sauvages de Nation perfide, 423. Des Yasous reçoivent bien un François échappé du massacre des Natchez. & le font conduire à la Nouvelle Orleans, en le priant d'assûrer M. Perrier de leur fidélité. Ils tuent leur Missionnaire, puis tous les François établis chez eux. A quoi on attribue la mort du Missionnaire, 469-70. Des Yasous attaquent le Pere Doutreleau pendant qu'il dit la Messe, tuent une partie de ses Gens, & manquent le Pere, 470-71. Ils sont

presque détruits par les Akansas ,  
484. Quelques-uns se joignent aux  
Natchez , 496.

*York. Nouvelle York. Voyez le pre-  
mier Volume.* Les troubles domesti-  
ques y continuent, 138. M. de Fron-  
tenac croir qu'il est plus à propos &  
plus aisé de conquérir la Nouvelle  
York, que la Nouvelle Angleterre,

& pourquoi, 216. Ce que M. de  
Nesmond devoit faire contre la Nou-  
velle York après la prise de Baston,  
217. Pourquoi M. de Vaudreuil ne  
l'attaque point, 303. On y assemble  
des Troupes pour attaquer Chambly,  
334.

*Yvetot. Voyez Larchevêque.*

*Fin de la Table des Matieres.*

de  
u-  
1,  
ne  
le  
7,  
4.



